



**HAL**  
open science

# Univers et pratiques de la filière hippique en Basse-Normandie : une approche géographique

Maxime Julien

► **To cite this version:**

Maxime Julien. Univers et pratiques de la filière hippique en Basse-Normandie : une approche géographique. Géographie. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMC002 . tel-01867559

**HAL Id: tel-01867559**

**<https://theses.hal.science/tel-01867559>**

Submitted on 4 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

**THESE**

**Pour obtenir le diplôme de doctorat**

**Spécialité Géographie**

**Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie**

**Univers et pratiques de la filière hippique en Basse-Normandie :  
une approche géographique**

**Présentée et soutenue par**

**Maxime JULIEN**

**Thèse soutenue publiquement le 23 avril 2018**

**devant le jury composé de**

M. Philippe MADELINE	Professeur des Universités, Université de Caen-Normandie	Directeur de thèse
Mme. Geneviève PIERRE	Professeur des Universités, Université d'Orléans	Rapporteur
M. Laurent RIEUTORT	Professeur des Universités, Université de Clermont-Auvergne	Rapporteur
M. Patrice CARO	Professeur des Universités, Université de Caen-Normandie	Examineur
Mme. Lola QUITARD	Ingénieur, Conseil des chevaux de Normandie	Examineur

**Thèse dirigée par Philippe MADELINE, ESO-Caen-UMR 6590**





# SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
<b>1<sup>ERE</sup> PARTIE : LE MONDE HIPPIQUE EN BASSE-NORMANDIE, D'UNE APPROCHE THEORIQUE AUX QUESTIONS DE TERRAIN</b>	<b>21</b>
CHAPITRE 1 : LA QUESTION HIPPIQUE DANS LA BIBLIOGRAPHIE INTERNATIONALE	23
CHAPITRE 2 : L'HIPPISME, UN VASTE SUJET AU CŒUR DES POSITIONNEMENTS ET RÉFLEXIONS GÉOGRAPHIQUES	59
CHAPITRE 3 : LES ENJEUX DE LA FILIÈRE HIPPIQUE	97
<b>2<sup>E</sup> PARTIE : PRODUIRE DES CHEVAUX DE COURSES SUR LES TERRES BAS-NORMANDES</b>	<b>137</b>
CHAPITRE 4 : LA BASSE-NORMANDIE, UN ROYAUME POUR LE MONDE DES COURSES HIPPIQUES	139
CHAPITRE 5 : FAIRE NAÎTRE ET GRANDIR LES CHEVAUX DE COURSE EN BASSE-NORMANDIE : LE RÔLE DE L'ÉLEVAGE HIPPIQUE	187
CHAPITRE 6 : LA FILIÈRE HIPPIQUE BAS-NORMANDE ET LA MODERNITÉ : INTÉGRER, FORMER, INNOVER	279
<b>3<sup>E</sup> PARTIE : VENDRE ET ACHETER, LE COMMERCE HIPPIQUE EN BASSE-NORMANDIE</b>	<b>317</b>
CHAPITRE 7 : LA COMMERCIALISATION DES CHEVAUX DE COURSE ET LE RÔLE DES ENCHÈRES PUBLIQUES	319
CHAPITRE 8 : LES VENTES DE YEARLINGS, UN ENJEU MAJEUR DES MARCHÉS HIPPIQUES	363
CHAPITRE 9 : LA DIVERSIFICATION DES MARCHÉS HIPPIQUES EN BASSE-NORMANDIE	413
<b>4<sup>E</sup> PARTIE : EXPLOITER LES CHEVAUX DE COURSE : DE L'ENTRAÎNEMENT AUX JOURNÉES DE COURSES SUR LES HIPPODROMES DE LA RÉGION</b>	<b>457</b>
CHAPITRE 10 : DU CHEVAL AU CHAMPION, PRÉPARATION ET ENTRAÎNEMENT DES CHEVAUX DE COURSE	459
CHAPITRE 11 : LES COURSES, ABOUTISSEMENT ET SPECTACLE DE LA FILIÈRE HIPPIQUE	505
CONCLUSION	573
BIBLIOGRAPHIE	585
TABLE DES FIGURES	597
TABLE DES TABLEAUX	603



## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de thèse, le Professeur Philippe Madeline, pour avoir soutenu ma démarche et accepté de diriger mes recherches. Il a su par ses remarques et conseils avisés, développer des axes de réflexion qui permettent d'envisager notre sujet avec la plus grande précision possible. En outre, ses relectures ont facilité la rédaction de ce travail au cours des années écoulées depuis la réalisation de mon Master 2. Qu'il trouve ici toute ma sincère reconnaissance. Je tiens aussi à remercier les enseignants-chercheurs et doctorants que j'ai rencontrés et avec qui j'ai échangé sur mon sujet lors de mes venues à Caen, malheureusement trop peu nombreuses. Qu'ils soient ou non géographes, ils ont façonné et nourri à leur manière ma réflexion et l'avancement de cette thèse. Je n'oublie pas tous ceux qui m'ont également conseillé lors de colloques ou de jurys de concours. J'espère avoir fait bon usage de tous les conseils reçus.

Ce travail original n'aurait certainement pas abouti de cette manière sans le soutien de nombreuses personnes de la filière hippique. Je tiens ici à saluer tout spécialement Pascal Launey, directeur de l'école des courses de Graignes, Laurent Loisel du PMU pour les données sur les paris hippiques, le personnel des instances de la filière à l'échelle régionale (Conseil des Chevaux, pôle Hippolia), Eric Hoyeau PDG d'Arqana. Sans pouvoir tous les nommer, je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble des socioprofessionnels qui ont accepté de me parler de leur métier en montrant à chaque fois un vif intérêt pour mon travail, certains m'ayant reçu plusieurs heures dans leurs élevages, tant dans le trot que le galop. Il faut également évoquer le soutien de la SAFER (Bertrand Fafin et Guillaume Jouan). Enfin, plusieurs acteurs deauvillais m'ont apporté un soutien primordial, notamment la Communauté de communes (Caroline Vigneron) mais aussi et surtout la médiathèque. Mes remerciements les plus sincères à Gwénaëlle Lancelot et ses équipes pour m'avoir permis de consulter les fonds contenant une grande partie de la bibliographie hippique disponible en France.

Enfin, la famille et les amis furent pour moi un soutien nécessaire et enrichissant au cours de ces années. Je pense ici à mon parrain qui, travaillant à France Galop, a constamment nourri et enrichi ma réflexion. Tous mes proches ont montré beaucoup d'intérêt pour mes recherches même quand elles occupaient une bonne partie de mon temps et de mes conversations. Mes parents, originaires de la région, m'ont facilité l'accès à de nombreux contacts, notamment dans le Pays d'Auge qui est l'épicentre de la filière régionale. Enfin, un merci tout particulier à Hélène qui connaît mieux que quiconque les particularités et les sacrifices d'un travail doctoral. Elle est toujours parvenue à me soutenir et à me motiver dans mes recherches et a montré beaucoup de patience lors de ses relectures ou lorsque les chevaux devenaient le centre de mes préoccupations. Elle fut pour moi une source de stimulation intellectuelle nécessaire et un soutien primordial au quotidien.



## INTRODUCTION

« Terre d'élevage, terre de compétition, terre de champions, terre de passionnés, la Basse-Normandie est ambitieuse et souhaite s'affirmer à l'international »<sup>1</sup>. Cette citation, extraite d'une brochure du Conseil des chevaux de Basse-Normandie, démontre les ambitions et l'importance que la région accorde au monde du cheval<sup>2</sup>. Les quatre expressions retenues incarnent ce qu'est et ce que veut être le monde du cheval bas-normand.

"Terre d'élevage". On aborde ici le cheval dans son ensemble et pas seulement le monde particulier des courses. La région concentre 22 % des naissances nationales, et près de 46 % des naissances dans le domaine hippique<sup>3</sup>. Elle abrite les élevages les plus prestigieux qui se concentrent dans quelques zones particulièrement favorables, le plus souvent avec une histoire séculaire.

"Terre de compétition". La Basse-Normandie accueille les épreuves les mieux dotées, aussi bien pour les courses hippiques sur des hippodromes comme ceux de Deauville pour les courses de plat ou de Cabourg pour le trot, mais aussi dans les compétitions équestres. La réception des jeux équestres mondiaux en 2014, principal événement mondial dans ce domaine qui se tient tous les quatre ans, fait figure de reconnaissance internationale de la région dans le monde du cheval.

"Terre de champions". La région est d'abord le lieu de résidence de cavaliers comme Kevin Staut ou Pénélope Leprevost qui sont parmi les meilleurs spécialistes des épreuves d'obstacles au monde<sup>4</sup>, mais également d'éleveurs et d'entraîneurs à la réputation internationale. Toutefois, ce sont surtout les chevaux qui constituent les grands champions et, dans ce domaine, la liste des gloires bas-normandes est longue. Deux chevaux particulièrement médiatisés ont été élevés dans la région : la jument Trêve, double lauréate du Prix de l'Arc de Triomphe en 2013 et 2014 et le trotteur Ourasi, considéré comme le plus grand champion au trot du XX<sup>e</sup> siècle, grâce à ses quatre succès acquis dans le Prix d'Amérique.

"Terre de passionnés". Si l'on en juge par le nombre d'éleveurs, souvent des amateurs, les multiples sociétés de course qui vivent par le soutien de bénévoles, le nombre de licenciés avec le meilleur ratio de France (15 pour 1000 habitants) et l'affluence des spectateurs assistant aux courses, la Basse-Normandie présente une singularité équine.

Au-delà des slogans, le cheval apparaît comme un vecteur du développement territorial régional. Mais au-delà des frontières régionales et nationales, l'ambition de nombreux professionnels est de forger l'image équestre de la région à l'échelle internationale.

---

<sup>1</sup> Conseil des chevaux de Basse-Normandie, 2011, p. 3.

<sup>2</sup> Depuis janvier 2016, le Conseil des Chevaux de Normandie résulte de la fusion des deux anciens conseils de Basse et Haute-Normandie. Il est présidé par Laurence Meunier qui est aussi présidente du pôle de compétitivité Hippolia.

<sup>3</sup> Chiffres IFCE-SIRE 2014.

<sup>4</sup> Ils résident à Vauville, dans le Calvados, dans l'arrière pays de la commune de Deauville.



## **Le monde des courses de chevaux : essai de définitions**

Le sujet que nous nous proposons d'étudier correspond à une partie spécifique d'un objet beaucoup plus vaste qu'est le monde du cheval. Ce dernier peut et doit être qualifié de pluriel car il recouvre, selon nous, quatre domaines bien distincts dans lesquels les acteurs, leurs pratiques, les espaces, les enjeux financiers et les stratégies de développement sont extrêmement hétérogènes<sup>5</sup>. Il y a tout d'abord, le domaine du cheval de trait, qui connaît aujourd'hui une crise profonde après avoir été pendant des siècles le principal animateur de l'économie équine. Ce segment a peu à peu perdu de son influence face à une demande devenue rare. Actuellement, il relève largement de la patrimonialisation équine, marquée par diverses politiques de mise en valeur des races de trait. Le second domaine concerne le cheval de loisirs, certainement le plus à la mode et celui bénéficiant des dynamiques les plus porteuses en termes de pratiquants et d'emplois. Il s'agit principalement des centres équestres et du développement touristique dans lequel le cheval occupe une part non négligeable. C'est cet aspect du monde du cheval qui accapare les recherches en sciences humaines et sociales. Un troisième domaine concerne l'équitation sportive et de compétition à travers l'expression des sports équestres. Ces derniers recouvrent différentes disciplines dominées par le dressage et surtout le concours de saut d'obstacles (CSO), discipline dans lequel la Basse-Normandie occupe une place prépondérante. En effet, la région est la première dans l'élevage du Selle Français, principale race utilisée dans ce sport. Enfin, le quatrième domaine concerne le cheval de course. Il a la particularité d'être à la fois un sport, un spectacle, mais aussi un jeu d'argent particulièrement lucratif, que ce soit pour la filière mais aussi pour l'Etat. Ces premières distinctions établies, il convient d'insister sur le vocabulaire spécifique relatif au cheval. L'adjectif « équin » renvoie au monde du cheval dans son ensemble tandis qu'« équestre » se reporte aux sports équestres (saut d'obstacles, dressage, cross). L'adjectif que nous utiliserons dans notre travail est celui d'« hippique » qu'il faut impérativement réserver au monde des courses de chevaux, quel qu'en soit le type.

Le monde des courses hippiques est lui aussi pluriel dans le sens où les courses de chevaux se scindent en trois catégories : les courses de galop sur plat qui sont les plus prestigieuses et les mieux dotées, les courses de galop avec obstacles et enfin, les courses de trotteurs, les plus nombreuses tant en France qu'en Basse-Normandie. Après quelques hésitations, nous avons fait le choix d'envisager le monde des courses dans son intégralité car notre objectif consiste à comparer le galop et le trot. Cette confrontation constitue à la fois l'une des difficultés majeures de la thèse et un des éléments les plus stimulants. Les points communs entre ces secteurs s'avèrent finalement assez minces mais, en offrant un objet d'étude commun, le cheval de course, ils fournissent de multiples points de comparaison conduisant à la compréhension du fonctionnement des filières. Dans cette perspective, on peut

---

<sup>5</sup> Dans cette thèse, nous suivons la classification institutionnelle des Haras Nationaux. Elle exclut le cas particulier des ânes et mulets qui forment une cinquième catégorie.

se demander ce qu'il y a de commun entre un petit éleveur-propriétaire de trotteurs du centre Manche et un richissime propriétaire absentéiste à la tête d'un élevage et d'une écurie de pur-sang dans le but de participer aux épreuves les plus prestigieuses de la planète. À première vue, peu de choses mais ces personnes relèvent néanmoins d'une même filière qu'il s'agit ici de définir, de comprendre et d'analyser.

Plusieurs raisons nous ont conduit à l'étude du monde des courses hippiques. Contrairement à la plupart des auteurs ayant écrit sur les chevaux, il ne s'agit pas d'un amour particulier pour cet animal mais de l'intérêt pour un objet scientifique qui nous est apparu novateur et riche d'enseignements. Ayant réalisé un master 1 en histoire sur la ville de Deauville<sup>6</sup>, nous nous sommes ensuite intéressé à l'émergence du monde hippique à Deauville depuis sa fondation sous le Second Empire<sup>7</sup>. Cela éclairait d'un jour nouveau la pratique que nous avons de ce milieu en tant qu'habitant de la région. Nous avons ainsi été plus attentif aux paysages marqués par la présence de haras, aux événements hippiques qui marquent la station balnéaire, notamment l'été. Les questions et analyses géographiques concernant cet objet d'étude nous sont peu à peu apparues d'une richesse incroyable. Notre master 2 a alors consisté en l'inventaire des références bibliographiques historiques relatives au monde du cheval en général, et des courses hippiques en particulier<sup>8</sup>. Cette recherche historiographique, bibliographique et épistémologique a montré les lacunes des recherches concernant l'objet cheval. En effectuant un même type de sondage dans le domaine de la géographie et après en avoir discuté avec Philippe Madeline, il nous est apparu qu'un champ d'investigation immense s'ouvrait au géographe lorsqu'il s'agissait d'étudier la filière du cheval de course en Basse-Normandie.

### **La filière hippique en Basse-Normandie : de vastes enjeux**

Une étude à l'échelle nationale présentait un grand intérêt mais s'avérait trop complexe au regard de l'ampleur de la documentation et des spécificités de chaque territoire. Notre choix s'est donc porté sur une étude régionale et immédiatement la Basse-Normandie est apparue comme une évidence. C'est un choix peu surprenant pour une personne originaire de la région mais c'est surtout un choix scientifique pertinent quand on évalue le poids et le rôle de la filière équine. Le phénomène est encore plus net quand on s'intéresse à la filière hippique, très présente dans l'économie régionale ainsi que dans l'image et l'identité des territoires bas-normands. Il s'agit d'une des régions les plus marquées par le cheval de course, autant du point de vue socio-économique que paysager. Certains territoires sont en effet façonnés par la présence de nombreux haras, l'un des marqueurs caractéristiques de la région. Ils participent à la définition de la trame régionale et structurent les territoires, notamment en

---

<sup>6</sup> Maxime JULIEN, 2006, 265 p.

<sup>7</sup> *Id.*, 2010, pp. 345-364.

<sup>8</sup> *Id.*, 2012, 134 p.

raison de la forte emprise foncière, évaluée en 2010 à 156 771 ha<sup>9</sup>. Cette emprise façonne bien souvent les paysages des campagnes bas-normandes marqués par les belles demeures constituant le centre de l'exploitation ou bien encore, les grandes barrières délimitant les domaines. Pour cette thèse, commencée en 2014 à la suite de travaux de Master, nous avons pris le parti de travailler à l'échelle de l'ancienne région Basse-Normandie. La fusion des deux régions normandes n'a pas remis en question ce découpage initial, d'une part en raison de l'avancement de notre travail, mais aussi du fait que la Haute-Normandie occupe une place relativement mineure dans la filière hippique.

La région Basse-Normandie se compose de trois départements au très fort caractère rural : le Calvados, la Manche et l'Orne. Les terres agricoles y occupent une place bien supérieure à la moyenne nationale<sup>10</sup>, notamment les vastes prairies qui sont une composante essentielle de l'activité hippique. Ces trois départements ont chacun leur propre trajectoire, mais ils participent tous à la réputation et au prestige de la filière hippique régionale, nationale, mais également internationale car la Normandie est une référence pour les professionnels hippiques. La Basse-Normandie domine la hiérarchie des régions françaises dans de nombreux domaines comme l'élevage, les ventes de chevaux, l'implantation de prestigieux propriétaires... Les acteurs régionaux ont choisi de miser principalement sur les chevaux de compétition que sont les pur-sang et les trotteurs français. Les effectifs régionaux sont sans commune mesure avec le reste de la France et cet écart est encore plus flagrant quand on étudie spécifiquement les meilleurs chevaux, ceux qui participent aux courses les plus renommées.

Depuis l'installation des premiers haras dans la région au XIX<sup>e</sup> siècle, les acteurs ont largement œuvré au renforcement de cette domination. Cela entraîne une spécialisation assez nette des territoires vers le secteur hippique comme le Pays d'Auge ou le Merlerault. C'est là que l'on trouve les principaux haras privés ayant opté pour une spécialisation dans les courses de plat, celles considérées comme les plus prestigieuses, mais qui nécessitent des capitaux particulièrement importants. À l'inverse, le département de la Manche est spécialisé dans l'élevage des trotteurs. Nous verrons que ces choix illustrent la diversité de la filière hippique, le monde du trot ayant par exemple une forte connotation rurale et un rapport plus étroit à la terre et aux activités agricoles. La qualité du savoir-faire des professionnels régionaux incite les personnalités les plus influentes du monde des courses à s'installer et à investir en Basse-Normandie. Ce constat existe depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et tend à se renforcer, confortant de fait la très forte tradition hippique de la région. Ainsi, certaines familles ont marqué de leur empreinte des terroirs ou des villages : il en va ainsi de la famille de Rothschild, une famille

---

<sup>9</sup> Conseil des chevaux de Basse-Normandie, 2011, p. 5.

<sup>10</sup> Selon le RGA 2010, la SAU occupe 68,54 % de la superficie régionale (54 % pour la France). Les terres agricoles sont marquées par la forte présence de la STH avec notamment 45,6 % de la SAU dans le département de la Manche (34 % en moyenne en France).

célèbre des courses hippiques, qui occupe le Haras de Meautry situé dans la commune de Touques aux portes de Deauville depuis 1873.

Au-delà de la réussite que représente l'élevage, les acteurs régionaux cherchent en permanence à renforcer l'attractivité de la Basse-Normandie auprès des professionnels du monde des courses. Une nouvelle fois, la région est un terrain d'étude emblématique car c'est l'aboutissement de deux siècles d'efforts consentis par les acteurs locaux. Dans l'histoire régionale, le développement de la filière équine, et plus spécifiquement de la filière hippique, est au centre des enjeux depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Au départ, l'action de l'Etat s'inscrit dans le patrimoine régional avec la création des deux haras nationaux : le prestigieux Haras du Pin dans l'Orne et celui de Saint-Lô dans la Manche. Ce choix, au départ résolument politique et administratif, repose sur les qualités de la région dans le domaine équin, historiquement bien loin des besoins et préoccupations de la filière hippique. Le principal atout mis en avant par les soutiens du projet est la qualité des prairies, les fameux « crûs herbagers » chers à Armand Frémont<sup>11</sup>. Ces prairies sont un facteur essentiel pour l'implantation de la filière et l'essor d'un élevage de qualité, ce dernier s'étant progressivement orienté vers l'hippisme. Pour satisfaire le développement des courses hippiques, la région et certaines communes se sont dotées d'infrastructures nombreuses et de qualité pour organiser des courses. L'implantation des hippodromes a fluctué au gré des conjonctures, mais de manière générale leur nombre est toujours resté élevé dans la région, les sites les plus prestigieux ayant pris une place majeure dans le paysage hippique français, voire mondial si l'on prend l'exemple de Deauville. Les hippodromes régionaux permettent la tenue des courses, aussi bien dans le plat que dans le trot. Les plus réputés, ceux qui attirent le plus grand nombre de réunions et les plus renommées, sont ceux de Cabourg et de Caen pour le trot et bien évidemment les deux sites deauvillais (Deauville La Touques et Deauville-Clairefontaine) en ce qui concerne les galopeurs. À ce titre, la station balnéaire de Deauville peut être qualifiée de véritable épice de la filière, la ville souhaitant être une « capitale du cheval ». Pour cela, elle mise depuis les origines une bonne partie de son développement touristique dans une stratégie construite autour du cheval et notamment des courses. Aujourd'hui, les deux hippodromes accueillent de nombreuses réunions tout au long de l'année : des courses internationales qui attirent les meilleurs chevaux de la planète mais aussi des ventes de chevaux, tout spécialement celle des yearlings qui confèrent à la ville un rayonnement international. Désormais, la place deauvillaise est un centre majeur du commerce mondial des chevaux de course. Ainsi, le poids de la filière hippique en Basse-Normandie et tous les stades qui la constituent font de cette région un cadre pertinent de l'étude de la filière.

Le monde des courses en Basse-Normandie s'inscrit dans un contexte national actuel qui est marqué par des résultats économiques plutôt positifs mais aussi des remises en

---

<sup>11</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 89.

question et des réformes. Les dynamiques de cette filière dépendent d'une économie principalement basée sur les résultats générés par les paris hippiques. Une partie des recettes est en effet reversée de façon directe ou indirecte aux acteurs de la filière. C'est l'une des principales particularités de la filière car son fonctionnement dépend d'un jeu d'argent. Actuellement, les recettes s'élèvent à neuf milliards d'euros par an, en croissance depuis une dizaine d'années. Sur la même période, le nombre des courses a fortement augmenté. Cela impose aux éleveurs de satisfaire la demande en chevaux de course tout en continuant à proposer de la qualité. L'équilibre entre quantité et qualité s'avère difficile à trouver pour nombre de professionnels. Le monde des courses est donc actuellement au cœur de profondes réformes pour motiver les forces vives à investir, en particulier les propriétaires. Ces derniers se renouvellent finalement assez peu, du moins pas suffisamment, alors qu'ils sont pourtant le chaînon central de la filière en tant que principaux financeurs. Or, il est devenu difficile de les inciter face à des coûts croissants et l'importance des pertes dans un domaine où il est très difficile couvrir ses frais. C'est là l'enjeu actuel que rencontre la filière.

Une bonne partie de ces enjeux est réalisée en Basse-Normandie. Notre travail vise ainsi à comprendre l'organisation et les dynamiques de cette filière qui a une telle emprise à la fois socio-économique et territoriale dans la région, à travers des lieux, des événements et des acteurs. Les lieux sont envisageables sur plusieurs échelles, depuis la plus locale (l'organisation spatiale d'un haras, d'une salle de vente...) jusqu'à l'échelle internationale concernée lorsque l'on étudie les marchés des chevaux de course ou la possession des haras. Il s'agit alors de voir comment les lieux hippiques marquent le territoire bas-normand et l'organisent. L'approche en termes de filière est requise pour structurer cette étude. Elle permet d'aborder le secteur de manière globale, d'en comprendre le fonctionnement de façon complète, depuis l'élevage dans les haras jusqu'aux parieurs présents quotidiennement sur les hippodromes ou les bars PMU. Elle incite à définir les différents éléments représentatifs de la filière et à en étudier les liens. Ils sont constitués de lieux mais aussi d'une multitude d'acteurs dont les liens doivent être mesurés et caractérisés. Pour cela, on doit s'attacher à comprendre leurs pratiques quotidiennes et leurs stratégies. Celles-ci varient à la fois selon le positionnement dans la filière mais aussi selon une multitude de facteurs que nous tenterons de prendre en compte, qu'ils soient internes (parcours et ambitions individuels ou familiaux, organisations internes des structures, moyens financiers...) ou exogènes, par exemple liés aux contextes économiques ou politiques internationaux, à l'implication d'investisseurs externes ou aux interactions avec les autres acteurs de la filière. Toutefois, il convient préalablement de définir ce que nous entendrons par pratique dans ce travail, l'idée s'affinant au cours de la thèse. Nous suivons ici la définition posée en 1988 par Etienne Landais, Jean-Pierre Deffontaines et Marc Benoît, dans laquelle les auteurs associent opportunément le temps et l'espace :

« Dans une exploitation agricole, chaque pratique a une histoire. À l'origine de tout changement, se trouve un processus décisionnel au cours duquel l'agriculteur adopte un nouveau modèle technique. Ce modèle est ensuite mis en pratique et adapté aux conditions particulières de

l'exploitation et aux objectifs propres de l'agriculteur. Compte tenu des résultats obtenus, de l'évolution de l'ensemble du système et de celle de son environnement, la pratique en question est mise en œuvre durant une période plus ou moins longue ou abandonnée. Ces changements peuvent être observés sur des pas de temps plus ou moins longs au niveau d'ensembles d'exploitations plus ou moins importants, à l'échelle des systèmes agraires locaux ou régionaux »<sup>12</sup>.

Il convient d'établir ici une distinction importante entre les deux termes que sont pratiques et techniques. Ils sont sans nul doute à associer, mais il faut considérer que la technique est de l'ordre de la connaissance quand la pratique relève plus de l'action. La seconde ne peut aller sans la première, notamment dans le monde hippique où les connaissances (les techniques) sont au cœur des pratiques. En fait, on peut dire qu'il existe des relations réciproques « du savoir au faire (mettre en technique une pratique) et du faire au savoir (tirer de la pratique des enseignements techniques) qui sont cruciales pour le processus de développement »<sup>13</sup>.

Enfin, les enjeux de la filière hippique en Basse-Normandie se traduisent aussi dans les paysages. Le paysage rural est un thème qui intéresse fortement les géographes et l'on peut le définir en suivant René Lebeau comme « l'ensemble des manifestations visibles de l'utilisation et de l'aménagement de l'espace par les sociétés rurales »<sup>14</sup>. En effet, les différentes activités liées à l'hippisme marquent et structurent les paysages, de façon plus ou moins intense. Le paysage est d'ailleurs un des éléments d'identité que produit le cheval dans la région. Cet aspect « identitaire » devra être défini et pris en compte car il peut intervenir dans les pratiques et les stratégies des différents acteurs de la filière. C'est pour cette raison que des éléments d'ordre historique seront convoqués pour comprendre certains aspects d'un secteur dans lequel tradition et changements sont en dialogues permanents<sup>15</sup>.

### **Sources et méthodes de la recherche doctorale**

Notre recherche a mobilisé différents types de sources et de méthodes. Nous avons utilisé des sources primaires, notamment une riche documentation statistique issue de diverses institutions. Un travail de terrain nous a permis de préciser un grand nombre d'aspects. Des publications scientifiques et de nombreuses productions issues du milieu des courses ont également été utiles.

Les ouvrages scientifiques portant sur le sujet sont peu nombreux. Beaucoup sont assez anciens comme le montre la première partie de notre travail mais ils ne peuvent être ignorés pour la réalisation de cette recherche. Nous les utiliserons non pas pour la précision des analyses qui demeurent souvent lacunaires mais plus comme outil de comparaison historique. En effet, ces publications qui proviennent essentiellement de professionnels du

---

<sup>12</sup> Etienne LANDAIS, Jean-Pierre DEFONTAINES et Marc BENOIT, 1988, p. 137.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>14</sup> Maxime MARIE, 2009, p. 129.

<sup>15</sup> C'est par exemple le cas avec Daniel Roche et sa « culture équestre de l'Occident » : Daniel ROCHE, 2011, 488 p. et *Id.*, 2015, 496 p.

secteur hippique offrent un recul pertinent et un moyen pour mieux comprendre et analyser les évolutions des pratiques. Avec elles, on peut mieux appréhender les mutations affectant les territoires, l'apparition ou la disparition de haras, les changements dans les pratiques d'élevage ou d'entraînement.

Les années passées au contact du monde hippique nous ont fourni des données statistiques foisonnantes, ce qui fut d'ailleurs à la fois une chance mais aussi l'une des principales difficultés de notre travail. Toutes les données dont nous avons bénéficié seront présentées avec précision au fil de la thèse. Nous en dressons un panorama dès les propos introductifs afin d'en apprécier l'ampleur et la richesse mais aussi d'en soulever les difficultés, voire les éventuelles lacunes. La documentation statistique qui alimente la plupart des thèmes abordés a permis de produire des cartes, la majeure partie étant inédite. Certaines de ces informations statistiques sont facilement accessibles, comme les données de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), disponibles sur leur site internet. Elles renseignent le domaine de l'élevage, par exemple, le nombre de poulinières selon les races, l'enregistrement des naissances et des statistiques de la monte<sup>16</sup>. Nous avons complété ces données en libre accès par un contact direct avec l'IFCE pour obtenir des précisions sur certaines catégories statistiques et tenter de surmonter des difficultés d'interprétation. Les instituts n'ont en effet pas les mêmes objectifs et méthodes que le géographe, ce qui a pu poser certains problèmes dans l'analyse des données. Par exemple, l'IFCE utilise le découpage des circonscriptions des Haras Nationaux, celles-ci n'étant pas les mêmes que les régions de programme ou les départements, qui nous servent de points de référence pour comparer différents phénomènes et réaliser les cartes. Le problème se pose d'autant plus en Basse-Normandie que la région accueille deux circonscriptions (Le Pin et Saint-Lô) qui ne recoupent pas les limites régionales. Ainsi, la circonscription du Pin est présente en Basse-Normandie mais elle se prolonge dans la région voisine de Haute-Normandie. Cela brouille les données chiffrées ou, du moins, oblige à de complexes recoupements pour réaliser des comparaisons dans un cadre géographique unique<sup>17</sup>. Enfin, la dernière réforme territoriale a encore modifié et accentué le problème, l'IFCE communiquant par exemple des données à l'échelle régionale pour la Normandie réunifiée et non pour les deux anciennes régions, dont la Basse-Normandie, qui constitue le seul cadre géographique de cette thèse. Des difficultés sont apparues pour comparer des données des dernières années car les présentations changent d'espace de référence. Il nous a donc fallu procéder à des recoupements pour toujours conserver la même échelle d'analyse. Si l'IFCE a constitué notre principale donnée statistique, nous avons également aisément obtenu des informations de la part des Haras Nationaux et du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie.

---

<sup>16</sup> C'est le cas du Système d'Identification Répertoire des Équidés (SIRE) centralisé au Haras national de Pompadour.

<sup>17</sup> Par exemple, le nombre des naissances de la circonscription du Pin indique des naissances situées en Basse-Normandie, mais aussi celles ayant eu lieu en Seine-Maritime ou dans l'Eure. Un croisement des sources a permis d'extraire les chiffres pour la Basse-Normandie.

Les données relatives aux courses proviennent souvent d'un membre de ma famille travaillant chez France Galop qui nous a également recommandé auprès du président de la Fédération nationale des courses hippiques. La société Arqana a par ailleurs répondu rapidement à notre sollicitation quant aux ventes de chevaux. Nous avons aussi obtenu des informations de la part des hippodromes et bénéficié d'un soutien de la direction du PMU qui nous a facilité l'accès aux chiffres des enjeux et paris à l'échelle de notre terrain d'étude. Les paris représentent une source fiscale importante pour l'Etat, et ils sont le principal financeur de l'ensemble de la filière équine et pas seulement du milieu hippique. Deux autres instituts ont répondu favorablement à nos demandes : le directeur de l'Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses (AFASEC), très intéressé par notre sujet. Il nous a fourni des données et a accepté de faire passer un questionnaire réalisé par nos soins dans ses classes. Enfin la SAFER nous a donné accès à une documentation permettant d'analyser les enjeux fonciers relatifs à la filière dans la région.

Outre les données statistiques récoltées par la sollicitation de ces organismes publics ou privés, une dernière source s'est avérée prépondérante pour mener à bien cette thèse : la publication du quotidien *Jour de Galop*. À destination des socioprofessionnels, *Jour de Galop* compile les résultats quotidiens des courses, mais propose également des articles très riches sur le plan factuel avec des données officielles, de nombreuses interviews ou bien encore une riche iconographie. Ces articles traitent de sujets variés de la filière tels que l'élevage, les ventes, les centres d'entraînement, les hippodromes, les propriétaires. Les données sont actuelles mais de nombreux articles concernent aussi l'histoire de la filière. La consultation quotidienne de cette revue, depuis maintenant quatre ans, a représenté pour nous une mine d'informations<sup>18</sup>.

Parallèlement à l'étude de la documentation, la pratique du terrain sous la forme d'observations et d'entretiens a fourni une indéniable plus-value à cette thèse. Les observations seules (sans entretien) ont été menées sur les hippodromes et la salle de ventes de Deauville. Il s'agissait dans les deux cas d'observer l'espace, la pratique de ce dernier par différents acteurs, mais aussi de dialoguer avec certains d'entre eux de façon informelle. Nous avons par ailleurs parcouru ces lieux à différents moments de l'année pour en observer des usages différenciés. La fréquentation des hippodromes nous a permis d'estimer la nature (familles, habitués, touristes...) et l'intensité de fréquentation des lieux selon les saisons et d'interroger le public et les parieurs sur leurs motivations. Le public est en effet très hétérogène car il se compose de personnes parfois très au fait des courses hippiques, mais également de curieux, notamment durant la saison estivale où les courses se multiplient sur

---

<sup>18</sup> Fondée en juillet 2007, nous avons consulté l'ensemble des numéros depuis la création, soit plus de 3600 numéros. Ceux publiés depuis 2013 furent étudiés de manière exhaustive soit environ 1500 numéros. Ce travail est considérable sachant que chaque numéro fait environ 50 pages, mais nous nous sommes astreints à ce travail quotidien en raison de la richesse des informations offertes par la publication.



les 31 hippodromes de la région. Ces années de fréquentations régulières des hippodromes nous ont aussi permis d'échanger avec des professionnels tels que les jockeys, entraîneurs, propriétaires ou personnels des écuries.

Ces discussions informelles ne donnent pas d'images globales car nous n'avons pas mis en place de protocole avec échantillon représentatif mais cela nous a permis de compléter ou de préciser certaines données que nous avions par ailleurs. L'objectif était avant tout d'observer les lieux et l'usage des espaces. Il en est de même pour la salle des ventes de Deauville où nous avons observé l'organisation de l'espace, le déroulement des ventes, le comportement des acheteurs et des intermédiaires. Nous avons interrogé des vendeurs pour préciser certains points au fur et à mesure de l'avancée de notre travail. Enfin, l'observation du public nous a permis de bien montrer la différence entre les ventes d'hiver et d'été, notamment dans les profis de chevaux proposés ainsi que la fréquentation touristique.

Enfin, les éléments visuels de la filière hippique ont pu être appréhendés grâce à des déplacements, notamment dans les zones les plus marquées par la présence de haras. La fréquentation de haut-lieu de l'hippisme, comme les villes de Deauville et Cabourg, a permis d'évaluer la visibilité des événements hippiques, notamment lors de la saison touristique. L'occupation de l'espace par les transports de chevaux dans les hippodromes et autour en est un autre indice, de même que la saturation des rues à proximité de l'établissement de ventes les jours où elles se déroulent. Ces observations *in situ* permettent de rendre compte de la proximité entre les lieux de l'hippisme, notamment à Deauville, où nous avons identifié plusieurs lieux-clés articulant tourisme et hippisme.

Le second aspect de notre travail de terrain s'appuie sur le contact avec des haras. Il s'agissait d'observer ces espaces de l'intérieur et pas seulement depuis les haies ou barrières extérieures, d'écouter les professionnels de l'élevage et de l'entraînement sur leurs pratiques. Au commencement de ce travail, une difficulté théorique apparaissait : la possibilité de pénétrer un milieu a priori très fermé et accéder aux pratiques quotidiennes. Partant de ce postulat, nous avons d'abord activé notre réseau de connaissances personnelles au sein la filière. Habitant en Basse-Normandie, nous avons par le bouche à oreille trouvé assez facilement des proches ou connaissances de proches à même de nous introduire dans certains haras. Une fois ces contacts établis, les recommandations entre professionnels nous ont permis d'élargir davantage le réseau. Ainsi, la confiance, la recommandation des pairs et les liens interpersonnels ont été le premier moteur d'introduction dans le milieu. Plusieurs éleveurs, dans le trot et le galop, nous ont accueilli et expliqué le fonctionnement et les pratiques de leur activité, parfois de manière très précise et détaillée. Une autre méthode a consisté à écrire directement aux haras en expliquant notre sujet de thèse et notre désir d'en savoir plus quant à l'organisation administrative et spatiale des haras, ainsi que leurs pratiques. À notre grand étonnement, la plupart des haras nous ont répondu favorablement, même parmi les plus puissants financièrement et les plus connus, avec une importante dimension internationale. L'autre surprise fut que ces prises de contact furent presque plus

aisées dans l'univers du galop, pourtant très élitiste et fermé aux non initiés. En fin de compte, plusieurs haras de trot et de galop, de différentes tailles et ambitions nous ont accueilli dans leurs structures. Nous avons pu ainsi observer l'organisation spatiale de ces dernières et discuter des pratiques pendant plusieurs heures. Ce sont les régisseurs des haras qui nous ont reçu pour les plus petits d'entre eux, et le responsable commercial dans le cas du haras le plus connu, aux moyens financiers très importants et possédé par une riche famille du Qatar. Ces entretiens ont permis d'approfondir des aspects relatifs aux pratiques telles qu'elles étaient décrites dans des interviews ou des publications, notamment en les mettant en relation avec toutes les données que nous avons sous les yeux : l'organisation du personnel, la taille du haras, sa localisation, la nature des propriétaires, etc. Les personnes rencontrées ont été par ailleurs des relais intéressants dans les événements où nous les avons ensuite croisées, que ce soit aux courses ou lors des ventes organisées à Deauville. Là encore, le fait de connaître certains professionnels nous a permis de nouer davantage de contacts et de bénéficier d'explications auprès d'autres acteurs. Cette thèse se nourrit donc en partie de ce travail de terrain, les résultats que nous avons obtenus dépassant largement les espoirs que nous avons lorsque nous avons entamé cette thèse.

Notre travail s'organise en quatre parties principales et 11 chapitres. L'organisation privilégie un cheminement qui s'appuie sur la notion de filière hippique. La première partie présente de façon détaillée la production scientifique sur la question hippique (chapitre 1), notamment dans les sciences historique et géographique. Elle place notre travail dans l'ensemble des recherches existantes. Nous avons bénéficié à cet égard d'un accès privilégié à la médiathèque de Deauville, celle-ci ayant constitué un fond documentaire remarquable qui sera ouvert au public dans quelques années et dans laquelle plusieurs fonds de première importance sont maintenant versés<sup>19</sup>. L'approche épistémologique du chapitre 2 permettra de clarifier des notions et des approches mobilisées dans notre thèse. Nous insisterons en particulier sur trois pistes que nous suivrons au cours de ce travail : une approche par les territoires, un choix finalement assez classique dans la géographie contemporaine ; une approche par les paysages, sachant que l'hippisme participe à définir des paysages caractéristiques de la région tout en apparaissant comme un marqueur identitaire. Enfin, nous examinerons la logique de filière qui constitue notre fil directeur. La question des filières d'élevage a connu un renouvellement particulièrement intéressant avec les travaux récents de Laurent Rieutort, notamment son HDR de 2006<sup>20</sup>. Nous verrons que des spécificités existent pour la filière hippique, marquées par une acuité toute particulière en Basse-Normandie du fait de sa place dans la région. Le chapitre 3 présente les grands enjeux de la filière hippique.

---

<sup>19</sup> On peut notamment citer le versement des archives du meilleur historien de la question hippique, Guy Thibault, ou le don de la bibliothèque personnelle de Louis Romanet, président de la Fédération Internationale des Autorités Hippiques dans un huitième mandat de trois ans depuis 2015, l'un des plus éminents dirigeants de la filière hippique dans le monde.

<sup>20</sup> Laurent RIEUTORT, 2006, 343 p.

Il s'agit de décomposer la filière tout en essayant de comprendre son organisation et voir qu'elle répond à un fonctionnement multiscalaire impliquant une grande diversité d'acteurs. Par exemple, la filière est interrogée depuis l'échelle locale, avec l'étude des élevages, jusqu'à l'international car nous verrons qu'elle est largement liée au processus de mondialisation qui est omniprésent dans les courses de chevaux. Les enjeux de la filière sont de plusieurs ordres : géographiques mais aussi politiques, économiques, sociaux.

Pour les trois parties suivantes, notre réflexion sera menée en s'appuyant sur un déroulé "chronologique" de la filière. Comprendre les différents stades de la filière hippique de façon indépendante s'avère assez facile, mais ce qui est plus difficile et pourtant le plus stimulant est de comprendre les liens et les articulations entre les différentes étapes de cette filière. Le chapitre 4 présente les facteurs d'attractivité de l'hippisme en Basse-Normandie, ceux-ci étant principalement de deux ordres : les facteurs naturels mais surtout le rôle de l'histoire et des professionnels régionaux qui ont su façonner la filière. Cette implantation trouve tout son sens dans l'élevage, la Basse-Normandie étant de très loin la principale région française dans ce domaine et sa reconnaissance est internationale grâce à la présence de prestigieux haras (chapitre 5). Le dernier chapitre de cette deuxième partie interroge la capacité de développement et d'initiative de la filière. L'hippisme, très implanté dans la région, a encore des possibilités d'essor selon trois pistes : une plus forte intégration des acteurs au sein de la filière, la formation des employés et le recours à la recherche scientifique largement porté par la présence d'un pôle de compétitivité de plus en plus ouvert à l'international.

La troisième partie aborde pour sa part la commercialisation des chevaux. Élever des chevaux est une chose, savoir les valoriser en est une autre. Des éleveurs produisent pour leur propre compte mais d'autres ont choisi l'option de vendre leurs produits. Plusieurs manières de céder des chevaux coexistent mais il en est une que l'on rencontre presque exclusivement en Basse-Normandie : les ventes aux enchères. Trois chapitres seront consacrés à cette pratique, très largement polarisée sur Deauville et son établissement des ventes fondé en 1887. Place reconnue mondialement, les ventes de Deauville se sont peu à peu ouvertes à d'autres profils, tant pour les chevaux que pour la clientèle. En effet, historiquement cantonnées ou presque aux ventes de yearlings, les enchères hippiques se sont diversifiées et proposent désormais d'autres types de chevaux au cours des huit ventes annuelles, l'ensemble ayant généré plus de 127 millions d'euros en 2016. Dans le trot, la pratique existe également, mais demeure nettement en retrait, en particulier en ce qui concerne les sommes investies. Malgré tout, la filière trot bas-normande s'intéresse à la pratique des enchères, des ventes étant désormais bien ancrées dans le calendrier à Deauville, Cabourg, Caen ou Argentan.

Enfin, la dernière partie de notre thèse, composée de deux chapitres, analysera l'aval de la filière, à savoir la "transformation" puis l'utilisation des chevaux. Le chapitre 10 est consacré au propriétaire ainsi qu'à l'entraînement des chevaux. Le propos est au plus près des pratiques quotidiennes des entraîneurs qui appliquent leurs méthodes en s'appuyant sur un

personnel qualifié le plus souvent formé dans la région. Décisive, l'étape de l'entraînement façonne un cheval. Elle permet de passer du champ au champ de courses et du cheval au potentiel champion. Enfin, le onzième et dernier chapitre aborde plus précisément les courses hippiques. Il analyse le rôle et la place des hippodromes qui constituent le théâtre des courses et d'autre part les épreuves qui créent des événements hippiques – des meetings – dans la région. Enfin, les courses hippiques sont le support de paris. Ces derniers feront l'objet du dernier thème de cette thèse sachant qu'ils constituent l'aboutissement mais aussi le début, *via* les financements, d'une filière qui avait débuté lors de l'élevage dans les haras de la région.



**1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LE MONDE HIPPIQUE EN  
BASSE-NORMANDIE, D'UNE APPROCHE  
THÉORIQUE AUX QUESTIONS DE TERRAIN**



## CHAPITRE 1 : LA QUESTION HIPPIQUE DANS LA BIBLIOGRAPHIE INTERNATIONALE

L'inscription dans un temps long est souvent perçue comme source de prestige dans le monde des courses. Comme nous le verrons, de nombreux acteurs de la filière aiment s'inscrire dans la tradition, que ce soit dans les pratiques, la possession ou l'occupation de lieux anciennement réputés, ou la participation, voire la victoire, à des courses prisées. Notre approche géographique ne peut pas sérieusement s'affranchir d'une prise en compte des dimensions historiques. Celles-ci permettent de comprendre une bonne partie des choix effectués par les différents professionnels de la filière, qu'ils s'inscrivent dans les traditions hippiques ou bien souhaitent s'en détacher ou les faire évoluer. Les données liées à la profondeur temporelle des lieux, des institutions, des individus et des événements est un élément qui entrera également en ligne de compte pour distinguer différents types d'acteurs.

Cette partie vise ainsi à présenter les différentes sources et ressources bibliographiques que nous avons utilisées pour les recherches d'ordre historique. Les écrits sur les chevaux sont relativement nombreux aux différentes époques et peuvent être envisagés comme des sources relatives à des données administratives, aux pratiques du milieu équin et, en ce qui nous concerne plus directement, hippique, ou encore aux rapports que les hommes et les chevaux entretiennent. D'autres publications, notamment à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, affichent une volonté d'écriture de l'histoire du cheval et permettent de dresser un bilan historiographique du sujet.

### **I) Une « histoire en miettes »**

Ephrem Houël affirmait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qu'« un monde sans chevaux est impossible »<sup>21</sup>. Il mettait ainsi en avant la relation étroite entre l'homme et le cheval qui se retrouve depuis au moins l'Antiquité. Le cheval est ainsi un « phénomène global » des sociétés occidentales, pour reprendre les termes de l'historien Daniel Roche<sup>22</sup>. Les perspectives de recherches sont très vastes concernant ce lien, mais elles demeurent encore sous-exploitées. Lorsque l'on tente de retracer une historiographie du cheval, on se rend compte qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les premiers individus à avoir écrit sur le cheval dans une optique de documentation sont en fait des hommes qui étaient au contact des chevaux de par leur métier, tels que les vétérinaires, les agronomes ou les militaires. Aujourd'hui encore, les universitaires restent largement minoritaires dans la production bibliographique visant à étudier le milieu des chevaux, devenant même totalement absents lorsqu'il s'agit des courses. On pourrait qualifier l'histoire équine actuelle « d'histoire en miettes ». Nous transposons ici,

---

<sup>21</sup> Ephrem HOUEL, 1848, p. 5.

<sup>22</sup> Daniel ROCHE, 2008, 479 p.



le fameux titre d'un ouvrage de François Dosse<sup>23</sup> avec pour ambition de montrer que l'histoire équine contemporaine est particulièrement plurielle et multiforme. En effet, l'ensemble des productions historiques ne permet pas encore de comprendre la place des chevaux dans les sociétés contemporaines, à l'appréhender justement en tant que « phénomène global ». Des publications manifestant une telle ambition existent mais elles demeurent encore rares et présentent certaines limites.

#### ***A) Vers une écriture d'une histoire universelle du cheval***

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Ephrem Houël avait rédigé entre autres ouvrages une *Histoire du cheval chez tous les peuples de la terre depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*<sup>24</sup>. Son ambition a une réelle dimension universelle. Le cheval y est présenté comme un animal indispensable à toute civilisation et l'auteur décrit les fonctions des chevaux depuis les temps bibliques jusqu'à l'époque de la rédaction de l'ouvrage. Néanmoins, la passion pour l'animal de cet homme qui a été officier des Haras Nationaux en 1829 oriente à la fois la structure et la nature du récit. Son œuvre a le ton lyrique des récits historiques de son temps, à l'exemple d'un Michelet narrant la Révolution française. Elle est portée par l'amour et l'admiration que l'auteur voue aux chevaux et qui correspond à ses compétences dans la promotion des races et des activités équines. Le cheval y est présenté comme une créature divine car « après avoir créé, par sa parole, le ciel et la terre, les poissons des eaux et les oiseaux des airs, Dieu trouva bon de donner à l'homme une suprême marque de sa faveur : il créa le cheval »<sup>25</sup>. En fin de compte, ce que l'on peut retirer de cette œuvre très précieuse n'est pas tant issu des chapitres liés à l'histoire du cheval mais plutôt aux orientations que l'auteur donne lors de son analyse de l'Angleterre et de la France. Il tient à montrer que le voisin d'outre-Manche est un pays pionnier et doit constituer un modèle dans l'élaboration, puis le développement, de l'hippisme et des races de chevaux de course en France. Les différentes races bénéficient du dernier chapitre, plein de nuances quant à la gestion administrative de la filière. Ce chapitre se veut un appel aux acteurs du monde équin, afin qu'ils suivent justement l'exemple britannique<sup>26</sup>. Ce livre à visée à première vue historique nous intéresse ainsi aujourd'hui davantage en tant que source concernant la construction de la filière hippique en France au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ephrem Houël est d'ailleurs l'auteur d'autres ouvrages riches en renseignements, venus d'un homme bien placé au sein de l'administration, en particulier le premier traité des courses de trot, écrit en 1843. Pour pallier ces « bons sentiments hippophiles »<sup>27</sup> tels qu'en témoigne Ephrem Houël, l'ethnologue J.-P. Digard a proposé en 2007, à travers *Une Histoire du cheval. Art, techniques, société*, des

---

<sup>23</sup> Il s'agit du livre *L'histoire en miettes : des Annales à la "nouvelle histoire"* qui est un panorama très réussi de la diversité de l'historiographie.

<sup>24</sup> Ephrem HOUEL, 1848, 606 p.

<sup>25</sup> Ephrem HOUEL, 1848, p. 3.

<sup>26</sup> *Ibid.*, pp. 329-332.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 20.

axes de recherche afin d'écrire une histoire scientifique du cheval. D'après lui, les historiens doivent prendre conscience que, même si le cheval reste un thème de recherche encore peu valorisé et peu connu<sup>28</sup>, il peut malgré tout apporter beaucoup à la connaissance historique. Bien entendu, les spécificités propres à l'anthropologie sont très présentes, car l'auteur souhaite identifier les différentes « cultures équestres »<sup>29</sup> ayant existé dans les civilisations mondiales, depuis les origines de la domestication du cheval.

La passion et la fréquentation du milieu équin n'est toutefois pas un obstacle pour une approche scientifique, comme le montre l'exemple de l'historien Daniel Roche. Celui-ci ne cache pas son amour personnel pour l'animal, et s'engage même dans des projets tels que celui, finalement avorté, de la recréation de l'Académie de Versailles. Ce projet se présentait comme une œuvre de patrimonialisation souhaitant restaurer l'école de Versailles. Cette dernière aurait permis de faire de l'école un espace de réhabilitation de pratiques équestres disparues. L'école de dressage aurait alors constitué un corps d'écuyers sachant marier les pratiques traditionnelles avec des pratiques contemporaines. En lien avec ce projet sont d'ailleurs sortis plusieurs ouvrages sur des thèmes assez variés<sup>30</sup>. Cet engagement n'a pas exclu une approche scientifique, ambitionnant une approche générale de l'objet cheval dans une optique historique et tournée vers le grand public. Il travaille en effet depuis 2008 à une grande fresque historique consacrée aux chevaux sur un temps assez long, puisqu'elle s'étend du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Son premier apport est de « replacer le cheval dans l'ensemble des relations sociales »<sup>31</sup>, et de ne pas l'inscrire uniquement dans le cadre d'un travail rural comme le faisaient l'essentiel des productions historiques. Il traite ainsi le cheval comme un fait social global. Son titre, *La culture équestre de l'Occident*, met prioritairement l'accent sur l'aspect culturel du sujet, domaine de spécialité de l'auteur. Cela le conduit à aborder tous les domaines où le cheval est présent, sur une période allant de la Renaissance à l'essor de la société industrielle. Il replace ainsi l'objet cheval dans le cadre de trois évolutions majeures : la civilisation de cour, la révolution militaire et de grandes évolutions liées à la culture équestre du temps<sup>32</sup>. Il interroge ainsi le « cheval moteur » dans le volume 1, la « gloire et la puissance » dans le volume 2, avant d'aborder les « connaissances et passions » dans le troisième et dernier volume. Tous ces sujets imprègnent la société de l'époque moderne et se prolongent à la période contemporaine.

### ***B) Une lecture historique spécifique au monde hippique ?***

Ces constats concernant l'histoire et l'historiographie équines sont aussi valables pour le thème particulier qui nous intéresse ici, le monde hippique. Les publications débutent avec la période de structuration de la filière au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'exemple français. Ces

---

<sup>28</sup> *Ibid.* p. 13.

<sup>29</sup> *Ibid.* p. 14.

<sup>30</sup> *Id.*, 1998, 319 p. ; *Id.*, 2000, 366 p. ; *Id.*, 2002, 399 p.

<sup>31</sup> Daniel ROCHE, 2009, p. 244.

<sup>32</sup> *Id.*, 2008 a, p. 15.

publications sont au départ toutes issues d'acteurs fortement impliqués dans la filière. Ils visent à informer, décrire, promouvoir ou critiquer. Beaucoup d'écrits sont d'une grande qualité informative, malgré leur technicité les rendant surtout accessibles à des spécialistes. Une grande diversité d'auteurs est donc présente, puisque l'on trouve aussi bien des passionnés comme des turfistes, que des personnes employées dans l'administration hippique, des professionnels de la filière comme les entraîneurs, les éleveurs ou bien encore des spécialistes reconnus dans leur domaine comme les vétérinaires. Ces publications nous intéressent en fait en tant que sources car elles donnent un accès direct aux pratiques hippiques décrites par les acteurs eux-mêmes et nous permettent d'en évaluer les évolutions. Elles offrent également des informations que l'on peut considérer comme fiables car issues de personnes qui connaissent bien le milieu et qui peuvent être facilement confrontées à d'autres sources étant donné la richesse de la documentation. Ces publications, lorsqu'elles abordent une démarche historique, n'entrent toutefois pas dans les critères scientifiques actuels et sont plutôt marquées par un parti pris et une approche subjective.

Recueillir ces ouvrages permettant de retracer l'histoire des courses, des hippodromes, des haras, des individus ayant aidé à la construction de la filière et des autres aspects historiques intéressants a été l'un des aspects de notre recherche. Plusieurs difficultés nous sont vite apparues. Il y a d'abord la très forte dispersion des ouvrages, dont certains sont en outre difficilement accessibles. De nombreuses publications sont anciennes, souvent avant 1945, et n'ont pas bénéficié d'une large diffusion, d'où un nombre réduit d'exemplaires disponibles dans les bibliothèques. Nous avons toutefois eu la chance de bénéficier d'un accès privilégié à la médiathèque de Deauville, qui possède un remarquable fond documentaire sur le cheval auquel la directrice nous a totalement donné accès. Il repose sur la propre collection de la bibliothèque, mais aussi plusieurs dons particulièrement intéressants, notamment la bibliothèque personnelle de Louis Romanet<sup>33</sup> ou l'intégralité de la documentation de l'historien des courses Guy Thibault. L'accès à tous ces fonds nous a permis de consulter une grande partie des ouvrages publiés sur l'hippisme, qui couvrent près de deux siècles d'histoire.

Il faut attendre la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour que des ouvrages scientifiques abordent l'histoire des courses, à travers des thèmes assez distincts. Ainsi, il nous faut envisager un bilan de sujets très variés comme l'élevage et les haras, les méthodes d'entraînement, l'histoire et le fonctionnement des courses hippiques, la formation et le travail quotidien du personnel... Il convient de noter qu'un temps spécifique sera dédié au monde du trot, les ouvrages consacrés aux trotteurs se révélant assez particuliers et presque toujours écrits en marge du reste de l'historiographie hippique. En fait, comme nous le verrons dans

---

<sup>33</sup> Louis Romanet est l'un des personnages les plus influents de la filière hippique, tant en France qu'à l'étranger. Il a assuré des postes de direction comme France Galop, la Société-mère des courses de galop en France, mais aussi la présidence de la Fédération Internationale des Autorités Hippiques (FIAH) qui est l'organe dirigeant à l'échelle mondiale.

presque tous les sujets étudiés, le galop et le trot sont deux mondes qui évoluent largement en parallèle, ce dont les publications rendent très largement comptes.

## **II) Élever des chevaux de course : un enjeu central de la filière**

### **A) Définir le cheval de course et ses méthodes d'élevage**

Pour comprendre le monde hippique, il faut d'abord connaître les différentes races, leur sélection, ainsi que les méthodes et pratiques de l'élevage. La première question consiste à déterminer ce qui définit un cheval de course, et si cette définition est restée inchangée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est très présente dans les publications même si finalement assez peu d'ouvrages proposent une étude synthétique sur les chevaux de course. Des ouvrages déjà très anciens traitent la question, certains étant même contemporains de l'apparition et de l'essor des courses hippiques. Dans les îles britanniques, on peut remonter jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> pour le cas français. Ils permettent de comprendre comment le cheval de course s'est progressivement posé comme un marqueur des élites, un outil de distinction sociale. Les courses et leur développement vont alors de pair avec de nouvelles pratiques d'élevage. Elles devenaient indispensables pour produire des chevaux répondant aux besoins des sports hippiques. Durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les pratiques d'élevage ont considérablement évolué. Elles se sont structurées et rationalisées, ce dont l'historiographie, qu'elle soit française ou étrangère, rend assez bien compte. Le livre de Nicole de Blomac, *La gloire et le jeu*<sup>34</sup>, propose une synthèse de la question sur la période 1766-1866, celle correspondant à l'enracinement de l'hippisme des deux côtés de la Manche. Apparues en Angleterre, les courses gagnent ensuite en popularité sur le sol français, s'inspirant du « fascinant modèle étranger »<sup>35</sup>. Nicole de Blomac passe en revue les évolutions des pratiques d'élevage, mais aussi et surtout, des représentations de la société sur les courses de chevaux. Elle montre que pendant longtemps, la majeure partie des éleveurs français s'est refusé à suivre béatement le modèle britannique, considérant que la race pur-sang n'était en rien supérieure aux bons chevaux des élevages français. Pourtant, s'inspirer du modèle anglais fut le préalable à l'amélioration des races hippiques en France car selon S.F. Touchstone :

« en matière d'élevage, d'élevage de pur-sang en particulier, l'exemple de l'Angleterre a toujours été bon à suivre et c'est en adoptant les principes qu'elle avait établis longtemps avant l'organisation de nos réunions de courses, qu'il nous a été possible de donner à notre production de pur-sang le développement et la prospérité qu'elle a atteints en un laps de temps relativement très court ».<sup>36</sup>

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs se sont donnés pour objectif de définir les races de chevaux nés et élevés en vue des courses hippiques. Écrit en 1925 par H. J. Gobert et

---

<sup>34</sup> Nicole de BLOMAC, 1993, 391 p.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>36</sup> S-F TOUCHSTONE, 1893, p. 5. Il s'agit du pseudonyme de Georges des Farges, un journaliste hippique bien connu de cette époque.

P. Cagny, *Le cheval de course : élevage, hygiène, entraînement, maladies*<sup>37</sup>, apparaît comme la publication la plus exhaustive. Le titre montre toute l'ambition de ce travail, ainsi que la diversité des thèmes abordés dans les plus de 500 pages de l'ouvrage. Écrit par deux spécialistes de la question, P. Cagny étant notamment membre du collège royal vétérinaire de Londres, le livre est d'une rare richesse et fait état des connaissances les plus modernes de l'époque. Depuis, des travaux analogues sont parus, mais celui-ci demeure une référence importante. Une grande partie des publications concerne le pur-sang car c'est la race la plus noble et la plus prestigieuse, puisqu'elle incarne la vitesse et la sélection pour les courses de galopeurs. Toutefois, quelques rares ouvrages abordent aussi les trotteurs, notamment la race dite de demi-sang<sup>38</sup>. Le plus abouti est certainement celui de Paul Fournier (1907), sobrement intitulée *Le demi-sang*<sup>39</sup>, qui fourmille de détails sur la race et les pratiques d'élevage ayant cours dans le milieu du trot. La race de demi-sang s'est progressivement forgée une excellente réputation auprès des éleveurs, grâce au développement des courses de trot, ainsi qu'au rôle de lobbying exercé par la Société d'Encouragement pour l'Amélioration du Cheval Français de Demi-Sang<sup>40</sup>. L'auteur insiste sur le rôle des institutions dans l'essor de la race : « les courses au trot doivent être pour le demi-sang spécialisé dans les courses au trot, ce que les courses au galop sont pour le pur sang. C'est-à-dire des épreuves propres à mettre en relief les qualités de tout reproducteur »<sup>41</sup>. Le début du XX<sup>e</sup> siècle semble être une période charnière pour la race, car cinq ans plus tard, le Général Dubois<sup>42</sup> publie un autre ouvrage nommé *La crise du demi-sang français : évolution nécessaire*<sup>43</sup>. Il y expose les difficultés rencontrées par l'élevage de demi-sang avant le premier conflit mondial, notamment pour la race normande, ce qui a des effets importants sur l'ensemble des éleveurs de la région. Il met en exergue un « déclin de l'élevage de demi-sang »<sup>44</sup> et l'explique par deux causes principales : le développement de l'automobile et l'orientation excessive vers un « cheval d'hippodrome »<sup>45</sup>. Cette dernière remarque tend à montrer que le demi-sang rencontre des difficultés majeures dans les usages traditionnels. En revanche, le milieu hippique ne semble pas impacté, les courses étant même devenues une priorité pour la race, au détriment des autres usages de l'époque.

---

<sup>37</sup> H.J GOBERT et P. CAGNY, 1925, 510 p.

<sup>38</sup> Dans l'élevage équin on parle du demi-sang pour un cheval issu d'un croisement entre une race à sang chaud et une autre race. Dans notre cas, il s'agissait principalement d'un croisement entre un étalon de pur-sang avec une race locale.

<sup>39</sup> Paul FOURNIER, 1907, 339 p.

<sup>40</sup> Aujourd'hui encore cette société, fondée en 1864, existe sous le nom de Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français (SECF), désormais appelée Le Trot pour rendre sa mission plus parlante pour le grand public.

<sup>41</sup> Paul FOURNIER, 1907, p. 176.

<sup>42</sup> Ce personnage (1852-1924) est bien connu dans le milieu de la cavalerie en tant que commandant de l'école de cavalerie de Saumur avant d'occuper de très hautes fonctions dans la cavalerie française au moment de la Première Guerre mondiale.

<sup>43</sup> Eugène DUBOIS, 1912, 121 p.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.18.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.18.

La définition des races de chevaux va de pair avec une réflexion sur la meilleure méthode d'élevage et d'encadrement du cheval. Ainsi, sont traités une diversité de thèmes tels que les bâtiments d'élevage, les méthodes de reproduction, l'alimentation ou bien encore la ferrure des chevaux. Tous ces livres ne sont pas spécifiques aux chevaux de course mais de longs passages y sont souvent dédiés et donnent lieu à des explications sur les besoins particuliers de ces animaux. Par exemple, le livre référence sur les questions alimentaires est *Alimentation du cheval*, écrit par le Professeur Roger Walter<sup>46</sup>. Datant de 1999, il fait le point sur plus de 30 années de recherches dans les principaux laboratoires mondiaux et propose une synthèse actualisée des connaissances. La partie traitant du cheval athlète permet de mesurer les besoins et les spécificités de l'alimentation des chevaux de course car selon l'auteur, « l'alimentation a un rôle de plus en plus essentiel au fur et à mesure que s'élèvent les niveaux de sélection de performances sportives »<sup>47</sup>. Les points fondamentaux concernent la mesure du métabolisme énergétique selon le type d'effort, les sources énergétiques, ainsi que le calcul des rations nécessaires... Le recours aux sciences dures constitue un remarquable apport pour notre étude géographique car elles permettent d'élargir le spectre des connaissances. En effet, la filière hippique se structure en fonction des besoins des chevaux, les aliments en étant une composante centrale. Nous verrons que, dans l'exemple bas-normand, les entreprises d'aliments hippiques occupent une place prépondérante dans les enjeux socio-économiques et l'organisation des territoires locaux. Pour la ferrure, les publications demeurent peu nombreuses, hormis quelques rares articles dans des revues très spécialisées. Ce constat valait déjà il y a un siècle, mais il est toujours valide à l'heure actuelle. C'est un domaine où « la routine et l'empirisme règnent en maîtres »<sup>48</sup>, même si depuis quelques décennies, cette image d'immobilisme et de tradition mérite d'être nuancée. L'ouvrage d'Edmond Curot sur la ferrure a le mérite de proposer une synthèse qui tienne compte des progrès des sciences vétérinaires, tout en se focalisant exclusivement sur le domaine hippique. Ce dernier est spécifique dans le domaine de la maréchalerie car les chevaux, qu'ils soient galopeurs ou trotteurs, sont des athlètes qui multiplient les efforts et nécessitent donc des ferrures de qualité et adaptées à l'activité. Même si cet ouvrage demeure réservé à des initiés, en raison de son extrême technicité, il est une preuve supplémentaire qui montre que la construction de l'historiographie hippique passe par un traitement de l'ensemble des sujets.

Les livres dédiés à l'élevage hippique en tant que tel sont relativement peu nombreux, ce qui peut surprendre. La plupart du temps, il faut se reporter à des publications consacrées aux haras pour obtenir des informations précises sur l'élevage, ses méthodes et ses pratiques. Malgré tout, nous avons retenu quatre références, écrites dans trois pays et des périodes différentes. Elles sont pour nous une source historique permettant d'évaluer et d'analyser les mutations des pratiques. Nous avons retenu le livre de S-F. Touchstone, *L'élevage du pur*

---

<sup>46</sup> Il s'agit d'un grand spécialiste de l'alimentation animale, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort.

<sup>47</sup> Roger WALTER, 1999, p. 13.

<sup>48</sup> Edmond CUROT, 1908, p. V.

*sang en France : guide pratique de l'éleveur*<sup>49</sup>. Le principe d'un guide pratique était en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle car il offrait un outil intéressant pour les éleveurs de pur-sang. Plusieurs publications s'inspirent de ce modèle, tout en essayant d'apporter des conseils pratiques aux éleveurs pour qu'ils puissent mener à bien leur activité. Le livre de S-F. Touchstone compile notamment les performances et les prix des étalons. C'est donc un livre écrit par un homme de cheval à destination d'hommes de cheval. Le traitement repose principalement sur une compilation des étalons stationnés dans le pays, où l'on remarque déjà la très forte influence de la Basse-Normandie. L'ouvrage doit permettre aux éleveurs de faire les bons choix de reproduction, en sélectionnant les meilleurs croisements dans une optique de performances mais aussi d'amélioration de la race. Toutefois, le livre ne propose pas de méthode précise au sujet des pratiques quotidiennes. On touche ici la principale limite de l'ouvrage, ce dernier semblant restreindre l'élevage hippique au seul choix des étalons, ce qui est largement réducteur<sup>50</sup>. Le deuxième ouvrage retenu est *An introduction to the thoroughbred*<sup>51</sup> (1966) du Britannique Peter Willet. Il s'agit d'un classique de la bibliographie hippique britannique, notamment pour son traitement de l'élevage. Il aborde plusieurs thèmes centraux, tels que les origines de la race dans les îles britanniques (chapitre 1), les théories de croisements à la mode (chapitre 4 intitulé *Breeding theories*), la question de *l'inbreeding*<sup>52</sup> (chapitre 6), le fonctionnement du *Stud Book* (chapitre 9)... Du même auteur, on dispose aussi du livre *The Thoroughbred* (1970) qui propose une approche résolument historique en adoptant un plan chronologique dans les 100 premières pages, puis un plan géographique dans le reste de l'ouvrage. L'auteur y présente le fonctionnement des élevages de pur-sang à travers les principales aires géographiques où se déroulent des courses hippiques (France/Amérique du Nord/Italie et Allemagne/les pays du Sud avec Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud/enfin un mélange d'exemple divers avec Russie, Hongrie, Argentine et Japon). Enfin, le dernier livre retenu s'intéresse au cas italien. C'est un exemple passionnant qui traite d'un pays traversant actuellement une crise très profonde, notamment dans l'organisation et le financement des courses<sup>53</sup>. Il n'en fut pas toujours ainsi car, jusqu'à la fin des années 1990, l'élevage italien était considéré comme l'un des meilleurs au monde, pourvoyeur de grands champions, tous élevés dans des haras considérés comme des références mondiales<sup>54</sup>. De ce

---

<sup>49</sup> S-F TOUCHSTONE, 1893, 254 p.

<sup>50</sup> Nous verrons tout au long du chapitre 6, dédié à l'élevage et aux haras, que les pratiques d'élevage reposent sur une multitude de sujets, l'ensemble permettant d'être performant.

<sup>51</sup> Peter WILLET, 1966, 180 p.

<sup>52</sup> C'est une théorie sur les croisements qui repose sur une forte consanguinité entre les chevaux.

<sup>53</sup> Nous verrons dans cette thèse que la filière hippique italienne est actuellement confrontée à une véritable impasse. Les étrangers viennent de moins en moins courir dans le pays, les ventes, qui furent longtemps lucratives, sont désormais confidentielles, les nouveaux propriétaires sont presque inexistantes, alors que c'est pourtant la base nécessaire à la renaissance de la filière. Depuis quelques années, les acteurs les plus performants (entraîneurs, éleveurs, propriétaires et jockeys) s'expatrient dans d'autres pays, notamment en France et en Angleterre.

<sup>54</sup> La principale légende est le cheval Ribot, issu du célèbre élevage de Federico Tesio, qui a couru dans les années 1950. Il a remporté toutes les courses auxquelles il a participé (16), aussi bien en Italie que dans les autres pays européens. Il a notamment gagné par deux fois l'Arc de Triomphe (1955 et 1956) et fut crédité d'un *rating*

fait, le livre de Luigi Gianolli est remarquable car il retrace la longue histoire de l'élevage hippique italien. *Il purosangue. Tre secoli di storia*<sup>55</sup> présente les méthodes employées et les principales réussites, tout au long de l'histoire, de l'élevage italien. L'auteur met en avant la réputation de l'élevage hippique en employant une construction très classique. Il présente notamment les principaux étalons qui ont participé à l'amélioration de la race pur-sang en Italie, ainsi que les juments qui ont marqué l'histoire de l'élevage transalpin. Mais, au-delà de ces études assez générales, il faut opérer une analyse à une autre échelle pour réellement saisir ce qu'est l'élevage hippique et ses pratiques. Pour ce faire, le seul moyen est de regarder ce qui passe à l'échelle des haras car c'est là que l'on trouve le plus d'informations, d'autant plus que d'excellentes publications existent sur ce sujet.

### ***B) Le haras : le cadre privilégié de la bibliographie hippique***

L'élevage est un élément central pour comprendre le fonctionnement de la filière hippique. Les haras sont un des éléments structurant les territoires de Basse-Normandie qui ont décidé de se tourner vers l'activité hippique. Certains sont très anciens. On sait que les haras existent depuis fort longtemps puisque Plutarque mentionne ceux des Antigonides dans la *Vie d'Aratos*<sup>56</sup>. De fait, dans l'historiographie, la question de l'élevage est celle ayant le plus intéressé les auteurs et donné la majorité des productions. Ils mettent en lumière la façon dont l'élevage s'adapte aux usages attribués aux chevaux aux différentes époques ou, au contraire, comment les techniques d'élevage contraignent les usages de l'animal. Dans le premier tome de sa synthèse, Daniel Roche souligne l'importance de l'activité d'élevage et explique la nécessité de bien comprendre les structures de production que sont les haras. Les études historiques sont assez dynamiques pour l'Ancien Régime et, depuis une vingtaine d'années, des recherches, le plus souvent pluridisciplinaires, tendent à démontrer que l'élevage est bien plus qu'un « mal nécessaire »<sup>57</sup>, c'est un vecteur de spécialisation aux implications socio-spatiales majeures<sup>58</sup>. C'est aussi à cette époque que change le rôle des haras. La géographie des régions équinnes commence à se figer et des régions productrices parviennent de mieux en mieux à alimenter un marché national pourtant de plus en plus demandeur. Ce sont principalement les régions du Grand Ouest, dont la Normandie et les Pays de la Loire constituent les deux meilleurs exemples<sup>59</sup>. Le marquis de Voyer d'Argenson, particulièrement

---

de 142, ce qui en fait le quatrième score de toute l'histoire hippique. En Italie, il fut élu « cheval du siècle ». Une autre preuve de l'influence de ce cheval dans l'histoire hippique italienne, mais aussi de l'intérêt des Italiens pour les courses de chevaux, est le classement de Ribot, dans le journal sportif *Gazzeta dello Sport*, 4<sup>e</sup> de la liste des plus grands champions italiens du XX<sup>e</sup> siècle, au milieu de footballeurs ou cyclistes qui sont les stars traditionnelles du sport italien.

<sup>55</sup> Luigi GIANOLLI, 1991, 707 p.

<sup>56</sup> PLUTARQUE, 1955, 741 p.

<sup>57</sup> Jean-Marc MORICEAU, 1999, p. 17.

<sup>58</sup> Annie ANTOINE, 2006, p. 23-38.

<sup>59</sup> Nous verrons tout au long de cette thèse que ces deux régions, tout particulièrement la Basse-Normandie, sont les deux principales régions d'élevage équin, spécialement dans le domaine hippique.



bien étudié par Nicole de Blomac<sup>60</sup>, a très tôt compris que le cheval n'était plus seulement un élément de la stratégie royale, mais également une production économique de premier plan. Le rôle des haras est, pour reprendre une formule du *Mémoire au roi*, « qu'ils puissent offrir tout, [comme] un gros magasin où il faut des étoffes à tout prix »<sup>61</sup>. Les travaux des modernistes tendent également à montrer que l'élevage n'est plus seulement limité à un ancrage local comme cela fut longtemps le cas. Leurs espaces de diffusion se sont élargis. Les « zones de production » et les « zones d'utilisation » sont des notions qui seront centrales dans notre analyse de l'élevage hippique.

Les publications historiques relatives à l'élevage se concentrent souvent sur les haras. Ceux qui ont le plus retenu l'attention sont les Haras Nationaux, dont l'histoire débute sous l'Ancien Régime. Gérard Guillotel, dans *Les Haras Nationaux*<sup>62</sup>, présente une véritable somme documentaire, construite autour d'un plan chronologique tout au long des trois volumes qui analysent l'ensemble des thématiques traitées par l'Institution. On comprend alors comment les Haras nationaux sont parvenus à mettre en place une politique publique au service de l'amélioration des races équinnes. Pour l'hippisme, ils ont principalement joué un rôle d'accompagnement dans le domaine de la reproduction, répondant ainsi à la demande d'amélioration des races. Nombre d'éleveurs ont longtemps recouru aux étalons nationaux, stationnés dans les dépôts de l'Institution, afin de faire saillir leurs juments. Cela a facilité le développement et l'essor de petites jumenteries orientées vers les courses. Evidemment, les personnalités les plus connues de l'élevage hippique n'apparaissent guère dans cette histoire car elles n'ont pas recours aux étalons nationaux et privilégient la monte privée. En revanche, les petits élevages ont trouvé ici un moyen d'obtenir des saillies moins coûteuses, tout en ayant l'espoir d'améliorer la race et leur élevage grâce à la qualité des étalons stationnés<sup>63</sup>. Le livre s'interrompt au milieu des années 1980, époque où la monte assurée par les Haras nationaux fonctionnait encore relativement bien auprès de la communauté hippique. En revanche, la situation actuelle est bien différente car, après plusieurs transformations, sur lesquelles nous reviendrons, on s'aperçoit que l'institution publique a perdu la quasi totalité de son influence dans la monte des chevaux de course et fait le choix de se recentrer sur d'autres pans de la filière. Jacques Mulliez a également proposé dans les années 2000 un livre faisant autorité<sup>64</sup> car il met en avant les principaux enjeux des politiques d'élevage, en particulier la nécessaire, mais difficile, correspondance entre l'offre et la demande, et le rôle des Haras Nationaux. Tout un travail est également consacré aux différents établissements relevant de cette Institution. Plusieurs monographies enrichissent la bibliographie et présentent des haras,

---

<sup>60</sup> Nicole de BLOMAC, 2002, 769 p.

<sup>61</sup> Daniel ROCHE, 2008, p 180.

<sup>62</sup> Gérard GUILLOTEL, 1985-1986, 3 vol., 309, 330 et 350 p.

<sup>63</sup> Plusieurs bons étalons ont stationné dans les établissements des Haras nationaux. L'un des plus célèbres est, durant les années 1970, Carmarthen qui fut vainqueur du Prix Ganay et troisième du Prix de l'Arc de Triomphe. Propriété de la veuve de Ralph Beaver Strassburger, elle en fit don aux Haras nationaux en 1970 et le cheval devint un étalon chef de race en obstacle.

<sup>64</sup> Jacques MULLIEZ, 2004, 415 p.

en particulier les principaux dépôts d'étalons que sont le Haras du Pin<sup>65</sup> (1715) ou celui de Pompadour<sup>66</sup> (1760).

Le premier est devenu un symbole équin de la région normande, et bien au-delà. Les publications sur le domaine couvrent les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Nous avons retenu, dans un large choix de brochures et de livres, quelques titres intéressants, ces derniers étant rédigés entre 1933 et 2006<sup>67</sup>. Leurs contenus sont assez proches et l'organisation générale repose sur une approche historique, précédant une présentation du fonctionnement de l'établissement. Utiliser des ouvrages ayant une conception quasi identique, mais d'époques différentes, permet d'envisager une étude diachronique des activités du Haras du Pin, par laquelle on observe l'évolution des missions confiées à l'établissement. Par exemple, le haras était principalement engagé, durant les années 1930, dans la production de chevaux destinés à des usages encore largement agricoles. En revanche, la publication la plus récente met en exergue les missions actuelles du haras. Elles concernent prioritairement la protection de races menacées, le soutien à l'élevage local, ainsi que le développement de méthodes scientifiques dans le sillage de plusieurs laboratoires. En effet, le Haras du Pin est un établissement précurseur pour l'insémination artificielle, l'échographie, mais aussi la formation et la recherche équine. Quelques rares publications traitent aussi du second Haras national de la région, celui de Saint-Lô dans la Manche. Les Haras nationaux ont divisé le pays en circonscriptions, dont deux sont situées en Basse-Normandie. Celui de Saint-Lô est bien moins prestigieux et reconnu que Le Pin, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un établissement important ayant œuvré au développement hippique, notamment dans le domaine du trot. Une parution permet une approche historique riche d'informations. Il s'agit du livre *Le Haras et la circonscription du dépôt d'étalons à Saint-Lô*<sup>68</sup>, paru en 1912, écrit par Pierre de Choin, un officier des Haras. Il revient sur l'histoire du dépôt d'étalons, tout en montrant également le fonctionnement quotidien et les objectifs du haras. On bénéficie là d'une fine présentation du personnel, ainsi qu'une ébauche d'analyse géographique à travers une présentation des foires et élevages de la circonscription comme le Val de Saire, le Cotentin ou même la partie occidentale du Calvados, sachant qu'une partie de la circonscription de Saint-Lô se trouve dans ce département. En dehors des deux sites régionaux des Haras nationaux, la Basse-Normandie a fait l'objet de plusieurs publications de qualité sur les haras s'y trouvant. D'autres régions disposent parfois de bonnes monographies<sup>69</sup> mais les travaux consacrés à la Basse-Normandie sont les plus nombreux, les plus riches sur le plan factuel et correspondent à notre terrain d'étude. Certains proposent des études locales, dont l'une des plus importantes pour le domaine hippique est celle consacrée

---

<sup>65</sup> Jean-Louis LIBOUREL, 2006, 71 p.

<sup>66</sup> Françoise GRANGER, 1973, 401 p.

<sup>67</sup> Collectif, 1933, 109 p. ; Jean de la VARENDE, 1949, 38 p. ; Jean-Louis LIBOUREL, 1998, pp. 48-57. ; *Id.*, 2006, 71 p.

<sup>68</sup> Pierre de CHOIN, 1912, 154 p.

<sup>69</sup> Francis de LUZE, 1946, 267 p.

au Merlerault. Ce territoire correspond au cœur de l'élevage hippique bas-normand, au même titre que le Pays d'Auge<sup>70</sup> et ce, depuis l'essor des courses au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Écrit par Charles du Haÿs en 1866, *Le Merlerault, ses herbages, ses éleveurs, ses chevaux et le Haras du Pin*<sup>71</sup> constitue une référence pour une monographie abordant une échelle aussi fine. La première partie est la plus utile car elle traite des herbages du Merlerault, ainsi que la forte influence du Haras national du Pin sur l'ensemble du territoire et ses éleveurs. De manière assez originale, Charles du Haÿs opte pour un traitement géographique car son étude est construite à partir des petites régions agricoles, de manière à mieux comprendre les conditions agronomiques, ainsi que les pratiques des éleveurs locaux. Par exemple, une sous-partie est dédiée au canton du Merlerault, donnant lieu ensuite à une analyse communale<sup>72</sup>.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux sur l'élevage de galopeurs en Basse-Normandie sont nombreux, mais les plus complets sont assez récents, ce qui est relativement rare dans l'historiographie hippique. Deux ouvrages méritent d'être retenus, avec pour principal intérêt de dresser un panorama de l'élevage et des haras à l'échelle régionale. Le second intérêt tient au fait que ces deux ouvrages, construits de façon presque identique, ont été rédigés à 30 ans d'intervalle. Cela nous permet d'observer et d'analyser les permanences, mais aussi les dynamiques à l'œuvre dans les haras bas-normands durant ces trois décennies. Chronologiquement, la première publication (1984) est celle de Jacques Billy, intitulée *Haras et élevages de Normandie*<sup>73</sup>. Trois grandes parties composent l'ouvrage, les deux premières proposant des propos assez généraux sur l'histoire du pur-sang en Normandie, les secrets de la réussite de l'élevage régional et sur le fonctionnement des courses dans la région. Seule la troisième partie fait preuve d'originalité pour l'époque, à travers une présentation des principaux haras de la région. Dans cette partie, l'auteur retient une organisation géographique et tente de délimiter des zones de grande qualité. Parmi elles, la plus importante est à ses yeux le Pays d'Auge car on y trouve la plus forte densité de haras, notamment les domaines les plus prestigieux qui seront au cœur de cette thèse. Pour sa rédaction, l'auteur fut reçu dans de nombreux haras, ce qui apporte une plus-value au livre en raison des nombreuses anecdotes et confidences qui s'y trouvent. Dès la préface, Jacques Billy estime que « cet ouvrage de synthèse, vivant et coloré nous permet de mieux saisir ce qui fait la vigueur et la richesse de l'élevage normand »<sup>74</sup>. Ce livre ne prétend pas à l'exhaustivité, mais c'est un jalon important dans notre connaissance de l'élevage des chevaux de sang, dans une région connue et reconnue pour être l'épicentre de la filière française. Ce livre est en fin de compte une succession de 71 exemples<sup>75</sup>, ce qui offre une mine d'informations locales. Toutefois, il

---

<sup>70</sup> Sur ce territoire, on peut se référer à la revue le *Pays d'Auge* qui propose beaucoup d'articles sur l'histoire, la culture, l'identité...

<sup>71</sup> Charles du HAYS, 1866, 180 p.

<sup>72</sup> L'auteur dresse une succession de présentations communales comme Merlerault, Montmarcé, Nonant...

<sup>73</sup> Jacques BILLY, 1984, 319 p.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>75</sup> Les exemples étudiés le sont avec plus ou moins de détails. En effet certains haras bénéficient de plusieurs pages avec plusieurs photographies quand d'autres ne se voient accorder que quelques lignes.

n'apporte pas d'analyse synthétique sur les haras normands, ni même une typologie. La seconde publication, assez similaire au livre de Jacques Billy, est celle de Pierre Champion (2014) qui s'intitule *Haras de Normandie*<sup>76</sup>. La principale différence est l'organisation du livre, le classement des haras étant ici alphabétique et non géographique. Pour l'auteur, « le classement par ordre alphabétique les disperse, çà et là, dans le livre, et l'ensemble n'en apparaît que plus varié et plus coloré »<sup>77</sup>. C'est donc un véritable voyage à travers la région où l'on visite des haras assez différents selon les territoires mais aussi les moyens des propriétaires. Pour nous, ce livre revêt deux intérêts majeurs : casser l'image d'uniformité des haras régionaux, mais également dresser des comparaisons avec la publication antérieure de Jacques Billy. Cela nous permet d'analyser l'évolution des domaines, ceux qui ont disparu ou à l'inverse, ceux ayant connu un développement plus ou moins récent. En revanche, nous n'avons toujours pas de synthèse ni de typologie des haras, ce que cette thèse tentera de combler.

À une échelle encore plus fine, quelques publications émanent directement des éleveurs et des dirigeants de haras. Le choix s'avère assez vaste, aussi bien en France qu'à l'étranger, mais il faut avoir conscience qu'il s'agit exclusivement des haras les plus célèbres, ce qui a pour limite de ne pas refléter l'ensemble de la filière hippique. On peut par exemple citer les Aga Khan Studs<sup>78</sup>, la jumenterie Wertheimer (Calvados) ou bien encore la structure internationale dubaïote de Darley (Angleterre, Etats-Unis, Australie). Cette dernière diffuse, notamment à destination de ses clients, de belles brochures présentant le fonctionnement de l'élevage, ainsi que les étalons proposés durant la saison de monte. Ces ouvrages proposent une magnifique iconographie, de nombreuses données statistiques et des généalogies souvent très élogieuses selon le slogan de Darley : « *we've got all the best lines* »<sup>79</sup>.

Enfin, on peut mentionner une publication faisant autorité en Grande-Bretagne. Elle repose sur un modèle assez similaire aux deux ouvrages consacrés à la Normandie, mais cette fois, le cadre d'étude concerne l'ensemble du pays. À notre connaissance, il n'existe pas de travail analogue pour la France, un travail de présentation des haras sur l'ensemble du territoire. Le livre d'Alan Yuill Walker, intitulé *Thoroughbred studs of Great-Britain*<sup>80</sup>, a donc pour spécificité de dresser un panorama, à l'échelle britannique, des haras de pur-sang. L'auteur est un homme de cheval qui, après une formation dans l'élevage à Newmarket, a mené une carrière au sein du département des pedigrees du *British Bloodstock Agency*. Il travaille également en tant que consultant pour différentes revues hippiques ce qui lui permet d'être parfaitement admis dans le milieu hippique et d'être très au fait du fonctionnement des principaux élevages britanniques. L'auteur opte pour une présentation alphabétique dans

---

<sup>76</sup> Pierre CHAMPION, 2014, 367 p.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>78</sup> C'est un exemple intéressant car les élevages de l'Aga Khan se trouvent à la fois en France et en Irlande. Les publications de l'éleveur concernent donc les deux pays et pas seulement les différents haras basés en Basse-Normandie.

<sup>79</sup> Brochure *Darley* 2002, 126 p.

<sup>80</sup> Alan YUILL WALKER, 1991, 282 p.

laquelle tous les principaux haras britanniques sont évoqués. L'on y découvre leur histoire, leur organisation, ainsi que les principaux succès. On dispose là d'une histoire des grands noms de l'élevage britannique, certains étant très anciens comme The Royal Studs, tandis que d'autres sont beaucoup plus récents et constituent aujourd'hui les principales entreprises représentatives de la mondialisation de l'élevage hippique. Ce sont notamment les personnalités du Golfe Persique comme Shadwell Stud (Qatar) ou Juddmonte Farms (Arabie Saoudite) qui élèvent avant de faire courir sous leurs couleurs. Les moyens engagés sont colossaux car la réussite et le prestige passent souvent par les capitaux, même si cela est une condition souvent nécessaire mais pas suffisante. Une fois élevés, les chevaux de course doivent encore être préparés dans l'optique de leur carrière d'athlète, l'entraînement étant une étape cruciale dans leur évolution.

La question de l'élevage est donc celle qui a le plus mobilisé les études historiques, même si les publications issues de professionnels existent aussi. Ces derniers sont en revanche largement majoritaires dans les publications concernant les pratiques visant à préparer les chevaux pour les courses. Ce thème a assez peu intéressé les historiens et la recherche historique repose alors directement sur les documents de première main.

### **III) Préparer les chevaux aux courses : les ouvrages dédiés à l'entraînement**

#### ***A) De la forte influence britannique...***

Dans le monde hippique, l'entraînement est un enjeu central qui constitue le préalable indispensable à la réussite des chevaux sur les hippodromes. La documentation existante est riche et permet de mobiliser l'histoire de l'entraînement comme un outil offrant une meilleure compréhension des permanences et mutations des pratiques. Quantitativement, l'entraînement est le secteur de la filière ayant donné le moins de publications, d'autant plus qu'elles sont presque toutes consacrées aux galopeurs. Pour autant, elles sont souvent particulièrement précises et d'une grande qualité factuelle car elles s'appuient presque exclusivement sur des informations de première main. En effet, les auteurs sont quasiment tous des entraîneurs de pur-sang, ce qui les amène à décrire et expliquer avec une grande précision leurs pratiques quotidiennes.

Écrire sur l'entraînement hippique est une habitude déjà ancienne, concomitante de l'essor des courses hippiques et de l'apparition du métier d'entraîneur. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques professionnels, presque tous britanniques, ont pris le parti d'exposer leurs méthodes d'entraînement. Souvent très détaillées, on peut légitimement supposer que les auteurs ne livrent pas leurs astuces, dans un milieu où chacun pense détenir une méthode plus efficace que celle de ses concurrents. On le ressent bien dans les publications car aucune méthode d'entraînement unique et efficace ne semble se dégager. Ce sont plutôt des pratiques individuelles, plus ou moins couronnées de succès, que l'on peut juger à l'aune des résultats

obtenus par les différents entraîneurs. Jules Portefin<sup>81</sup> expose cette vision dans l'avant-propos de son livre de 1916 :

« Les quelques remarques qui font l'objet de ce volume sont le fruit d'observations faites un peu partout ; l'entraînement est un art fait d'expérience ; tout y est discutable, et, dans l'état d'empirisme où il se trouve, l'expérience et la logique seules peuvent servir de guides. Peut-être le voisin fait-il mieux ? C'est très possible, c'est même probable ; mais qu'il n'en tire pas vanité, car lui aussi, sans doute, est bien loin de la perfection. Un jour peut-être, la science sera-t-elle capable, remontant des effets aux causes, de déterminer une méthode unique, exacte d'entraînement ; ce jour-là elle aura tué ce qui en fait le charme, l'imprévu ; elle aura fait disparaître cette recherche si captivante de l'inconnu, qui en est le principal attrait »<sup>82</sup>.

Sa vision, pleine d'humilité, montre que même l'un des meilleurs spécialistes ignore si ses propres pratiques sont les plus efficaces. L'empirisme apparaît alors comme l'outil indispensable pour parvenir à élaborer une méthode adaptée. Atteindre la perfection représente certainement une utopie dans ce métier, mais tous les entraîneurs cherchent les moyens pour s'approcher le plus possible de cet objectif.

1881 est une date clef qui correspond à la parution du premier ouvrage consacré à l'entraînement du cheval de course<sup>83</sup>. Il résulte des analyses de William Day, un Britannique ayant passé 30 années dans le milieu des courses. Sa carrière l'a amené à être jockey, puis entraîneur de pur-sang, ce qui lui confère une grande légitimité sur le sujet. Ce premier essai d'un livre dédié à l'entraînement est le reflet de son époque, avec ses qualités et ses défauts selon nos propres critères. Il foisonne de nombreux détails et anecdotes, mais il s'aventure rarement dans une véritable analyse des pratiques d'entraînement et reste le plus souvent largement descriptif. Selon William Day, l'entraînement des galopeurs ne peut se comprendre de manière satisfaisante qu'en envisageant les débouchés que sont les courses hippiques. Dans son livre, il n'emploie jamais le terme spécifique de filière. Pourtant, la construction d'ensemble tend à montrer, de manière sous-jacente, que la logique de filière est déjà prise en compte intellectuellement par ses professionnels, sans forcément recourir au terme. L'ouvrage aborde, dans des chapitres courts et descriptifs, des thèmes majeurs comme l'organisation spatiale d'une écurie, le terrain d'entraînement, le dressage des chevaux, les préparations selon les profils des chevaux (yearlings, chevaux à l'entraînement), les pathologies hippiques et leur traitement... William Day commence par évoquer des éléments spatiaux liés à la réalité du terrain et aux pratiques quotidiennes. Il présente donc les pistes d'entraînement ou le fonctionnement interne d'une écurie<sup>84</sup>. C'est aussi le cas à l'échelle interne des bâtiments, quand l'auteur détaille les différents usages des bâtiments (logement des chevaux, stockage des grains ou du matériel...) ou tout simplement l'organisation et le fonctionnement des

---

<sup>81</sup> Jules Portefin (1874-1961) est un homme ayant compté dans l'hippisme français. Il est notamment connu pour sa grande carrière d'entraîneur, mais il fut également éleveur-propriétaire grâce à son élevage situé dans la région d'Orbec.

<sup>82</sup> Jules PORTEFIN, 1916, p. 7.

<sup>83</sup> William DAY, 1881, 271 p.

<sup>84</sup> William Day apporte ici son expertise et son expérience en tentant de définir la meilleure organisation possible d'une écurie.

boxes. William Day développe l'idée selon laquelle une bonne écurie de course doit absolument rationaliser ses méthodes et son organisation spatiale pour gagner en efficacité. Les terrains sont un autre thème largement travaillé, l'auteur donnant ses analyses personnelles sur la superficie, la forme, les pentes ou bien encore la qualité des sols. À ses yeux, une rigueur dans le choix de tous ces éléments est indispensable pour créer un terrain propice au bon entraînement des galopeurs.

D'autres entraîneurs britanniques ont suivi la voie ouverte en proposant leur propre analyse, mais aucun livre n'est aussi précis que celui de William Day<sup>85</sup>. Il est donc une source précieuse sur les pratiques hippiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et permet de saisir les évolutions d'une profession fondamentale au sein de la filière hippique<sup>86</sup>. Depuis, les pratiques se sont largement professionnalisées, sont de plus en plus scientifiques, mais il demeure toujours une part d'incertitude et d'impondérables dans cette profession<sup>87</sup>. Originaires des îles britanniques, les livres dédiés à l'entraînement hippique ne vont pas rester cantonnés à ce territoire. Les idées et méthodes vont ensuite traverser *The Channel*, afin d'être transposées puis adaptées sur le continent européen. C'est particulièrement le cas en France, pays qui apparaît comme la seconde nation hippique après le Royaume-Uni.

### ***B) ...à la transposition et l'adaptation des méthodes en France***

Largement inspirés par la publication de William Day, plusieurs entraîneurs français apportent successivement leur contribution au sujet. La transposition de ce type d'ouvrages s'opère au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>, à un moment où, en France, l'hippisme est désormais considéré comme mûre et jouit d'une bonne réputation. À l'origine, les grands centres d'entraînement français, comme celui de Chantilly, étaient largement peuplés de Britanniques. Ces derniers ont petit à petit transmis leurs connaissances à des locaux, qui n'ont alors pas hésité à adapter ces pratiques et à se les approprier. Il convient ici de noter que des ouvrages similaires existent certainement dans d'autres pays ayant une tradition hippique, comme l'Italie, mais nous n'avons pas rencontré de titres dans les fonds consultés. Tous ces ouvrages emploient un fonctionnement analogue, de sorte qu'ils aboutissent souvent aux mêmes remarques et conclusions. En fait, les méthodes des entraîneurs diffèrent à la marge, les principales pratiques demeurant assez communes. Pour illustrer l'influence des entraîneurs français, nous prenons le parti de retenir et présenter ici le livre de l'entraîneur Clément

---

<sup>85</sup> Pour les personnes du monde des courses, le fait que le livre de William Day soit une référence tient aux qualités intrinsèques de l'ouvrage, mais aussi à sa primauté par rapport aux autres publications.

<sup>86</sup> On peut par exemple utiliser le chapitre 11, consacré à l'entraînement des chevaux de course. On perçoit les principales idées de l'époque et l'on peut les comparer avec ce qui se fait de nos jours, tant dans les théories que dans les moyens à disposition.

<sup>87</sup> Jules Portefin parlait bien de ce thème dans son livre. Il disait : « un jour peut-être, la science sera-t-elle capable, remontant des effets aux causes, de déterminer une méthode unique, exacte d'entraînement ».

<sup>88</sup> Parmi les nombreuses publications, on peut citer Paul FOURNIER, 1908, 480 p. et Jules PORTEFIN, 1937, 263 p.

Duval. En 1924, il publie *L'entraînement du cheval de course*<sup>89</sup>, dans lequel il explique, dès l'avant-propos, son souhait de montrer toute la complexité de la préparation des galopeurs. À la fin de ce passage, il termine en constatant : « Mon livre n'est pas scientifique le moins du monde : j'expose mon métier tel que je le pratique et tel que me l'a fait connaître une expérience de trente années »<sup>90</sup>. Cette remarque est particulièrement intéressante dans le sens où elle résume le sentiment général de nombre de professionnels. Dans ce cas, Clément Duval estime que son analyse personnelle n'a pas la prétention d'être fondée scientifiquement. En effet, elle ne repose pas sur des méthodes établies et vérifiées, mais plutôt sur son ressenti, ses impressions, ainsi qu'une riche expérience. Un siècle plus tard, malgré les progrès significatifs de la science, les professionnels s'accordent encore pour dire que l'entraînement des chevaux de course reste peu prévisible. Il repose certes sur des méthodes de préparation dignes du sport de haut niveau, mais ce n'est en rien une garantie de réussite car beaucoup d'éléments, peu quantifiables et évaluables, découlent de l'expérience et des pratiques quotidiennes. Ainsi, au-delà de l'humilité caractérisant Clément Duval, ce livre est pour nous remarquable car il propose une approche qualitative des pratiques d'entraînement. Il se compose de trois parties, les deux premières nous intéressant tout particulièrement. L'organisation reste assez classique pour le livre d'un professionnel, mais elle montre la manière dont un entraîneur pense, conçoit et organise son métier. La première partie est consacrée à l'organisation de l'entraînement, agrémentée d'explications sur le rôle de l'entraîneur, le personnel d'une écurie, la division du travail, l'alimentation des chevaux ou bien encore les terrains d'entraînement. La seconde, quant à elle, porte plus spécifiquement sur les pratiques d'entraînement en abordant le dressage, les différentes formes de galop, les éventuelles blessures ou maladies, ainsi que la progression d'un galopeur en fonction de son âge et de son profil. En effet, les méthodes diffèrent significativement selon le profil du cheval, car l'on n'entraîne absolument pas de la même manière un *flyer* ou un *stayer*<sup>91</sup>, en raison d'aptitudes et d'objectifs très différentes. Au contraire, il faut s'adapter aux particularités, l'objectif d'un bon entraînement consistant à préparer et valoriser au mieux les qualités intrinsèques de chaque cheval.

D'autres acteurs, en particulier des passionnés ou des scientifiques, souhaitent également participer activement, et de manière concrète, aux progrès des connaissances hippiques. Paul Fournier en est l'archétype, en tant que directeur du laboratoire de physiologie du cheval de pur-sang et rédacteur, dans la rubrique hippique, au *Sport universel illustré*. Il est considéré par tous comme un véritable expert, offrant une légitimité à ses

---

<sup>89</sup> Clément DUVAL, 1924, 124 p.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>91</sup> Ce sont les deux profils les plus éloignés parmi les galopeurs placés à l'entraînement. Le *flyer* peut être considéré comme un sprinteur, ce qui fait qu'il faut travailler la vitesse du cheval sur des distances relativement courtes (au maximum 1 600 mètres). À l'inverse, un *stayer* peut être comparé à un sportif d'endurance car il pratique des distances relativement longues (souvent au moins 3 000 mètres) impliquant de travailler la tenue du cheval dans l'optique des courses.



travaux, en particulier l'élevage et l'entraînement des galopeurs. La première publication importante date de 1908 avec son *Traité pratique d'élevage et d'entraînement du cheval de course*<sup>92</sup>. Écrit en collaboration avec plusieurs entraîneurs très en vue à l'époque, ce livre compile des informations d'une rare précision qui proviennent des professionnels les mieux informés. Dans la préface, Paul Fournier met en avant l'importance des innovations récentes, c'est-à-dire celles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les méthodes d'entraînement qui sont « avides d'observations et de progrès »<sup>93</sup>. L'auteur parvient à faire la synthèse des nombreuses connaissances empiriques fournies par des entraîneurs, ainsi que des conclusions tirées de ses propres recherches. On a donc affaire à un ouvrage polymorphe composé, aussi bien de chapitres dédiés au fonctionnement des écuries, les terrains d'entraînement, que de parties portant sur des aspects purement scientifiques comme les théories sur les croisements, le rôle des reproducteurs ou bien encore la gestation des juments. La parution, en 1934, du livre *Le Pur Sang en action*, complète l'œuvre de Paul Fournier dans laquelle il estime que « ce long travail est pour le sport hippique de l'avenir une œuvre fondamentale »<sup>94</sup>. Dans la préface, l'auteur pose une question volontairement provocatrice, mais finalement pleine de bon sens : « Les poulains que l'on destine à l'entraînement sont-ils bien tous des chevaux de course ? »<sup>95</sup>.

Les ouvrages consacrés à l'entraînement nous permettent donc de nous faire une idée plus précise des pratiques utilisées à différentes époques. Ils constituent des sources d'un intérêt majeur pour notre thèse car nous verrons tout au long de ce travail, les nombreuses évolutions traversées dans l'entraînement hippique pour aboutir aux pratiques contemporaines. Quelles que soient les périodes considérées, l'entraînement demeure un préalable indispensable pour façonner des chevaux aptes à participer aux courses hippiques.

#### **IV) La volonté de mettre au point une histoire de l'hippisme**

Écrire une histoire de l'hippisme a toujours représenté un ambitieux projet pour des membres de la filière ou des amateurs passionnés et éclairés. L'histoire des courses hippiques apporte une plus-value à notre étude sur de nombreux points, comme les lieux et les épreuves mythiques, les hippodromes, les sociétés organisatrices, la diversité des acteurs, le public présent aux courses ou bien encore les enjeux associés aux paris.

##### **A) Écrire une histoire des courses hippiques**

On peut commencer par constater que la collection *Que sais-je ?* a consacré un numéro à cette question, à travers la parution du livre *Les courses de chevaux*<sup>96</sup> par Pierre Arnoult (1967). Il s'agit d'une synthèse très généraliste mais c'est la preuve que c'est un sujet

---

<sup>92</sup> Paul FOURNIER, 1908, 480 p.

<sup>93</sup> *Ibid.*, 1908, page VII.

<sup>94</sup> *Id.*, 1934, p. X.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. X.

<sup>96</sup> Pierre ARNOULT, 1967, 128 p.

pouvant intéresser un large public, aussi bien connaisseur que simplement curieux. Dans son ossature générale, le livre est très classique, une première partie retraçant l'histoire des courses de chevaux à différentes époques et régions. Par exemple le chapitre 2 porte sur les courses de chevaux en Angleterre tandis que le chapitre 3 traite le même thème en France. En revanche, la deuxième partie propose une problématisation particulièrement originale. L'auteur s'évertue à montrer que les courses hippiques représentent un véritable spectacle, de sorte qu'il parle d'un « spectacle d'aujourd'hui »<sup>97</sup>. Cela l'amène à réaliser un focus sur le fonctionnement des courses durant les années 1960. L'organisation est même amusante car elle file la métaphore théâtrale. Ainsi, l'organisation du spectacle revient aux sociétés de course, la scène n'est autre que l'hippodrome, les acteurs sont les chevaux, la pièce qui se joue est la course et enfin le public se compose des spectateurs et des parieurs.

L'écriture de l'histoire des courses hippiques s'est faite en deux périodes bien distinctes. Elle s'est d'abord développée concomitamment à l'essor des pratiques hippiques, par exemple dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre. Mais, pendant très longtemps, les auteurs se sont limités à une présentation des courses de leur époque, éventuellement celles de périodes légèrement antérieures. Nous devons envisager cette documentation comme une source car ces livres ne prétendent pas proposer une histoire des courses, mais plutôt une présentation contemporaine de celles-ci. Une nouvelle façon d'envisager l'histoire des courses est ensuite apparue, sans toutefois faire totalement disparaître la première approche. Le point de rupture est sans conteste le livre d'Henry Lee, *Historique des courses de chevaux de l'Antiquité à ce jour*, paru en 1914<sup>98</sup>. En amont, il existait très certainement des essais ponctuels mais on a là clairement un livre dont l'ambition est d'écrire une histoire des courses de chevaux, un projet global encore inconnu à l'époque.

Si l'on s'intéresse aux productions bibliographiques contemporaines des premières courses, la masse bibliographique est particulièrement importante, ce qui nous oblige à nous limiter aux titres les plus emblématiques. Une référence incontournable est le *Manuel des courses de chevaux*<sup>99</sup> (1868) écrit sous la plume d'Ernest Parent, à l'époque directeur du *Journal des Haras*. C'est l'un des premiers livres entièrement dédiés aux courses de chevaux. Des auteurs évoquaient certes les courses, mais en abordant également d'autres thématiques. Ici, le livre porte exclusivement sur les races de chevaux de course, les entraîneurs, les jockeys, les parieurs, les hippodromes ou encore l'argot du turf. C'est donc un panorama de l'ensemble des acteurs hippiques ayant participé à l'installation de ce sport en France sous le Second Empire, une époque où les courses sont largement soutenues par les autorités<sup>100</sup>. Il met en avant les mœurs hippiques de l'époque. On s'aperçoit que les entraîneurs sont alors

---

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>98</sup> Henry LEE, 1914, 888 p.

<sup>99</sup> Ernest PARENT, 1868, 140 p.

<sup>100</sup> On peut notamment évoquer le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III, qui fut l'un des grands dirigeants du régime impérial. En son temps, il est connu pour posséder une belle écurie de galopeurs et pour être le créateur de l'hippodrome de Longchamp ainsi que de la station balnéaire de Deauville qui va construire une grande partie de sa réputation sur l'hippisme.

très peu enviés, l'auteur parlant même de « discrédit »<sup>101</sup>, puisque toutes les défaites sont attribuées aux entraîneurs quand les victoires ne sont le fait que de la bonne grâce du cheval et non du travail réalisé en amont durant les entraînements. Le second ouvrage ayant marqué son temps est celui de S-F. Touchstone intitulé *Les courses en France et à l'étranger*<sup>102</sup>. Ce livre est d'une rare richesse, en grande partie grâce à son caractère comparatiste, phénomène encore inédit à l'époque. Écrit en 1894, c'est une véritable somme sur les courses, aussi bien en France qu'à l'étranger car les principales nations hippiques sont passées au crible. Dans la première partie, consacrée au cas français, l'auteur dresse un panorama particulièrement complet. Il s'attache à aborder de nombreux thèmes, tels que le fonctionnement des institutions hippiques puis l'organisation, le déroulement et les résultats des courses. La recherche d'exhaustivité est la qualité première du travail de S-F. Touchstone, celui-ci s'étant engagé dans un ambitieux pari visant à consacrer un chapitre indépendant, et d'importance quasiment égale, aux trois spécialités hippiques : les courses plates (chapitre III), les courses à obstacles (chapitre V), ainsi que les courses au trot (chapitre VI). Dans les îles britanniques, plusieurs auteurs ont employé cette méthode, ce qui nous donne accès à une richesse documentaire sur l'ensemble de l'histoire des courses hippiques. En deux volumes, T. H. Browne a apporté une contribution majeure dans son *History of the English Turf (1904-1930)*<sup>103</sup>. Ce livre, écrit par un journaliste hippique britannique, se focalise sur les courses de son temps, et non sur l'histoire des courses britanniques depuis les origines comme c'est alors la mode dans les années 1930. En analysant la période contemporaine, l'auteur parvient à apporter de riches détails, anecdotes, mais également de multiples données quantitatives, sous la forme de chroniques annuelles, comme les résultats des principales épreuves que sont le Derby, les Oaks ou les Guinées<sup>104</sup>. C'est ainsi une source passionnante dans une perspective historique.

La rupture dans l'écriture de l'histoire des courses peut être datée de 1914, si l'on considère que le livre d'Henry Lee marque un tournant historiographique. *L'Historique des courses de chevaux de l'Antiquité à ce jour* est une petite révolution, d'abord par l'ampleur du travail, mais aussi son érudition. C'est une véritable somme de 888 pages faisant état de la question du sport hippique au début du XX<sup>e</sup> siècle. La première partie est consacrée à la période antique, à l'image de la plupart des ouvrages de l'époque, pour montrer qu'il s'agit du berceau des courses hippiques. L'Angleterre bénéficie ensuite de la deuxième partie, avec l'objectif de montrer que c'est là-bas que l'hippisme contemporain s'est installé puis développé. Enfin, la France fait l'objet de la troisième partie, mais elle représente 90 % de

---

<sup>101</sup> Ernest PARENT, 1868, p. 15.

<sup>102</sup> S-F. TOUCHSTONE, 1894, 389 p.

<sup>103</sup> T.H. BROWNE, 1931, 2 vol., 160 et 194 p.

<sup>104</sup> Ce sont les principales courses du calendrier britannique, celles que l'on nomme les épreuves classiques qui sont réservées aux chevaux de 3 ans. Les distances sont différentes, mais aussi le sexe des chevaux, le Derby étant par exemple réservé aux mâles quand les Oaks le sont pour les femelles.

l'ouvrage. Henry Lee nous propose une chronique des courses françaises, selon un plan composé de 79 chapitres couvrant la période allant de 1834 à 1913. Le point de départ correspond à la naissance de la Société d'Encouragement<sup>105</sup>, le livre retraçant ensuite l'histoire des courses françaises jusqu'au premier conflit mondial. L'approche est largement centrée sur les courses parisiennes, mais la province obtient néanmoins une place non négligeable, à l'image de l'année 1864 qui présente l'inauguration et les premières courses se tenant sur l'hippodrome de Deauville. Ce livre représente donc un tournant car depuis, la grande majorité des auteurs écrivent sur les courses avec pour ambition de toujours donner une profondeur historique et pas seulement un regard limité à leur époque. Le livre d'Henry Lee a ouvert la voie à une nouvelle manière de traiter le sujet, une écriture donnant lieu à une véritable histoire des sports hippiques.

Dans les îles britanniques, les historiens des courses sont assez nombreux durant le XX<sup>e</sup> siècle. Le foisonnement de l'historiographie britannique est frappant, les courses constituant là-bas un sport très populaire et intéressant un large public. En Angleterre, une référence incontournable sur le sujet est le livre d'Ernest Bland, paru en 1950 sous le titre *Flat-racing since 1900*<sup>106</sup>. Il s'agit d'un tableau, dressé pour la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, selon une organisation qui n'est pas chronologique, comme cela se fait habituellement, mais selon des chapitres assez courts. Les thèmes abordés sont particulièrement variés comme *The Jockey Club (chapter I)*, *The bloodstock industry (chapter V)*, *The Epsom Derby (chapter IX)* ou bien encore *Betting throughout the centuries (chapter XIV)*.

Pour sa part, la France ne dispose pas de nombreux auteurs ayant travaillé la question. L'historiographie française repose principalement sur un seul auteur : Guy Thibault. Ce dernier a produit une œuvre d'une densité exceptionnelle, publiant pas moins de 18 livres sur la question hippique, en particulier sur l'élevage et les courses. L'ensemble de sa carrière professionnelle s'est faite dans le milieu hippique, d'abord en tant que journaliste, puis courtier en pur-sang et même directeur d'une agence de ventes (l'ancêtre de la société Arqana). Sur le sujet des courses à proprement parler, on peut retenir deux ouvrages principaux qui sont *Un autre regard sur les courses*<sup>107</sup> et *70 ans au galop*<sup>108</sup>. Le premier est celui que l'auteur considère comme le plus abouti et le plus important de sa carrière. Il l'est indéniablement car il est d'une exceptionnelle richesse sur l'élevage, mais aussi et surtout sur l'histoire des courses hippiques. Cette dernière remonte au règne de Louis XIV, l'ouvrage permettant de mieux comprendre comment les courses françaises se sont progressivement enracinées, d'abord dans les milieux aristocratiques et, aujourd'hui, dans toutes les couches de la société en tant que sport populaire. L'ambition est moins grande pour le second livre

---

<sup>105</sup> La Société d'Encouragement a la charge de fixer les règles et d'organiser les courses de galopeurs en France.

<sup>106</sup> Ernest BLAND, 1950, 339 p.

<sup>107</sup> Guy THIBAUT, 2007, 366 p.

<sup>108</sup> *Id.*, 2011, 214 p.

mais il est un utile complément par sa richesse iconographique et les nombreuses citations provenant d'acteurs des courses, notamment dans une chronique de la décennie 2000.

Ainsi, nous constatons que la production bibliographique dédiée aux courses hippiques est numériquement importante, mais surtout qu'elle a considérablement évolué au fil du temps. Certains auteurs ont pris le parti de se concentrer sur des aspects très précis des courses de chevaux. Pour cela, ils ont fait le choix d'aborder les lieux, les épreuves les plus importantes du calendrier hippique ou bien encore les principales personnalités de la filière. Là encore, la production oscille entre deux formes différentes : un témoignage contemporain que l'on doit analyser comme une source et des livres à vocation historique qui souhaitent participer à leur manière à l'élaboration d'une histoire hippique.

### ***B) Lieux, épreuves et personnalités symboliques du sport hippique***

Depuis 200 ans que les courses existent et se popularisent, du moins telles que nous les connaissons aujourd'hui, tous les lieux et épreuves mythiques ont fait l'objet un jour ou l'autre d'une monographie. Il ne s'agit pas ici de toutes les présenter, mais plutôt de montrer ce qui peut se faire en France ou à l'étranger. En France, la majorité des principaux hippodromes ont bénéficié d'une étude, mais nous avons ici retenu deux villes où l'hippisme a particulièrement marqué leur histoire : Chantilly et Deauville. Pour la première, deux publications majeures peuvent être identifiées, même si les perspectives sont nettement différentes. La première est celle que Jean Stern consacre, en 1913, à la période de la Monarchie de Juillet avec pour titre *Les courses de Chantilly sous la monarchie de Juillet*<sup>109</sup>. Propriétaire-éleveur, directeur de la Société des courses de Chantilly, Jean Stern livre un récit passionnant de la principale période de l'essor hippique cantilien. Soutenue par l'aristocratie, la ville connaît un développement rapide grâce à l'essor des courses hippiques. L'auteur propose une présentation année par année où il aborde les principaux thèmes de l'hippisme dans la ville comme la physionomie des courses, la description des plus belles épreuves comme le Derby<sup>110</sup>, couru tous les ans au mois de mai, le fonctionnement aristocratique du Jockey Club, la mise en place, le développement et l'organisation du centre d'entraînement, les travaux et projets d'agrandissement ou bien encore, les liaisons entre Chantilly et la capitale durant les jours de course. C'est donc un panorama particulièrement complet qui est proposé, appuyé par une richesse informative rendue possible par un accès privilégié aux archives de la société des courses locale. Ce livre mérite d'être complété par la thèse d'histoire que Jean-Pierre Blay a consacré à la ville, éditée sous le titre *Les princes et les jockeys : Chantilly XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*<sup>111</sup>. Cette thèse montre comment la ville s'est peu à peu transformée dans le sillage des courses hippiques, jusqu'à revendiquer aujourd'hui le titre de

---

<sup>109</sup> Jean STERN, 1913, 420 p.

<sup>110</sup> Ce terme de Derby est emprunté au vocable britannique. C'est l'épreuve classique qui se court à Chantilly et qui est plus connu sous le nom de Prix du Jockey-Club.

<sup>111</sup> Jean-Pierre BLAY, 2006, 2 volumes, 256 et 374 p.

« capitale du cheval ». Ce travail a pour principal mérite de traiter le sujet sous l'angle de la longue période, approche pertinente pour mieux saisir comment la ville est passée d'une société aristocratique, largement basée sur les pratiques hippiques, à une ville où l'hippisme est devenu un véritable loisir et un outil de développement pour le territoire communal, mais aussi les communes environnantes (Lamorlaye, Gouvieux) qui profitent des infrastructures dédiées à l'entraînement. Actuellement, plus d'une centaine d'entraîneurs fréquentent les diverses pistes, réparties sur les 1900 ha du centre d'entraînement géré par France Galop.

Récemment, deux ouvrages consacrés aux chevaux et à l'exemple de Deauville sont parus, à l'occasion des 150 ans de la fondation de la ville<sup>112</sup>. Cet anniversaire a aussi donné lieu à de nombreuses manifestations locales, notamment un colloque de l'Université Paris IV, sur Deauville et la figure du duc de Morny. Quelques informations intéressantes se trouvent dans le livre généraliste d'Yves Aublet, mais il n'atteint clairement pas la qualité et la richesse de celui écrit une fois encore par Guy Thibault. Ce dernier se consacre exclusivement à l'hippisme et parvient, en une centaine de pages, à dresser un panorama assez complet de l'histoire hippique deauvillaise, depuis la fondation du duc de Morny et ses associés. Les courses constituent le cœur de l'ouvrage, mais d'autres points sont abordés comme les ventes ou les mondanités, ces dernières participant activement de la vie hippique d'une station comme Deauville. À travers une riche iconographie, on parvient à se plonger dans l'histoire de l'hippisme deauvillais, loisir qui fut longtemps réservé aux élites. Dans *Les courses de chevaux* (1912), Saint-Georges résume ce principe, lorsqu'il affirme que « l'hippodrome de Deauville est le plus renommé de tous les champs de courses des départements. Nous pourrions même dire que sa célébrité est mondiale. Il est lieu par excellence du grand sport d'été et le rendez-vous de toutes les élégances »<sup>113</sup>. Le livre de Guy Thibault retrace donc 150 années d'histoire locale, depuis les plans initiaux de Morny, jusqu'aux succès les plus récents incarnés par l'économie florissante des ventes de pur-sang, le nombre croissant de réunions ou bien encore, le prestige du meeting estival qui parvient chaque année à attirer un large public et connaît un succès populaire.

Le caractère mythique des courses hippiques passe également par des épreuves prestigieuses à même de marquer les mémoires et l'histoire des sports hippiques. Les livres retraçant les principales courses sont relativement nombreux et l'on en trouve dans tous les pays. Pour traiter ce thème, nous nous sommes volontairement limité aux deux courses européennes les plus célèbres : l'Arc de Triomphe et le Derby d'Epsom. Ce dernier est certainement celui ayant donné le plus de publications. Parmi toute la bibliographie, on peut retenir le livre paru en 1979 sous le titre *The official story of the Blue Riband of the Turf : Derby 200*<sup>114</sup>. C'est un livre passionnant qui retrace l'histoire de la plus grande course

---

<sup>112</sup> Yves AUBLET, 2014, 176 p. ; Guy THIBAUT, 2014, 107 p.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>114</sup> Michael SETH-SMITH et Roger MORTIMER, 1979, 124 p.

outr-Manche, une épreuve faisant partie du patrimoine hippique britannique<sup>115</sup> et, plus largement, mondial. Les auteurs écrivent une histoire de l'épreuve depuis sa première édition en 1780 et présentent les éditions ayant forgé la légende de la course, le plus souvent en raison d'évènements marquants comme des disqualifications ou des drames<sup>116</sup>. Enfin, la dernière partie présente les chevaux qui ont marqué l'histoire de l'épreuve. Ce sont les *Famous Derby winners* qui ont connu des carrières exceptionnelles comme Gladiateur (1865), Sea Bird II (1965) ou bien Nijinsky (1970). Pour connaître les résultats encore plus précis du Derby, on peut compléter avec l'ouvrage de Michael Church, *The Derby Stakes : 1780-1997*<sup>117</sup>. C'est un livre clairement réservé aux spécialistes car il présente simplement les résultats de la course. C'est une analyse détaillée des trois premiers, ainsi qu'un examen particulièrement détaillé du vainqueur car on y trouve son ascendance, l'intégralité de sa carrière et son éventuelle influence postérieure en tant que reproducteur.

La seconde épreuve marquant le calendrier hippique international est le Prix de l'Arc de Triomphe. C'est certainement la course la plus prisée des propriétaires et elle est considérée par beaucoup comme étant la meilleure au monde, un véritable championnat du monde des galopeurs. De façon assez surprenante, peu de travaux concernent cette épreuve et ce, même en France. En revanche, il existe un livre particulièrement complet sur le sujet, écrit par l'Anglais Arthur Fitzgerald, qui s'intitule *Prix de l'Arc de Triomphe*<sup>118</sup>. Trois volumes composent la publication et couvrent la période 1920-1982, c'est-à-dire de la première édition jusqu'à la date de rédaction du livre. Les trois volumes sont construits comme des chroniques des différentes éditions, chaque année étant précisément étudiée en une dizaine de pages. Celles-ci s'intéressent bien évidemment à la course en elle-même, mais aussi à d'autres sujets comme les épreuves préparatoires ou les principaux acteurs.

Les professionnels des courses hippiques ont pu faire l'objet d'ouvrages prosopographiques dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre. On pense ici au livre de William Day<sup>119</sup> *Turf Celebrities i have known*<sup>120</sup>, paru en 1891. C'est une remarquable source pour mieux connaître les principaux personnages des courses britanniques, sachant que l'auteur connaît personnellement toutes ces personnalités. C'est une galerie de portraits d'individus ayant marqué les courses britanniques. Une dizaine de pages est consacrée à

---

<sup>115</sup> On peut aussi dire que le Derby fait tout simplement parti du patrimoine britannique et pas seulement hippique. Les Britanniques aiment cette course et en font l'un des principaux évènements sportifs du royaume, tant dans l'affluence sur l'hippodrome, que dans l'importance des paris.

<sup>116</sup> Le drame le plus connu est la mort en 1913 de la suffragette Emily Davison. Cette dernière, voulant montrer sa protestation envers les autorités par des actes de désobéissance civile, pénètre sur la piste de l'hippodrome d'Epsom durant le Derby. Elle est alors percutée par un cheval appartenant au roi d'Angleterre et meurt quelques jours après de ses blessures. Ce drame a considérablement marqué l'opinion publique britannique de l'époque.

<sup>117</sup> Michael CHURCH, 1997, 608 p.

<sup>118</sup> Arthur FITZGERALD, 1980-1982, 3 vol., 286, 296 et 231 p.

<sup>119</sup> Pour rappel, William Day est un éminent personnage du turf britannique en tant que maître-entraîneur de galopeurs.

<sup>120</sup> William DAY, 1891, 290 p.

chacune des personnes, en particulier les principaux propriétaires de l'époque, comme Lord Anglesey qui possède une écurie particulièrement compétitive, dont beaucoup de chevaux étaient placés sous l'entraînement de l'auteur. Cette approche prosopographique va rapidement faire des émules, la plupart des ouvrages consacrés aux chevaux de courses dédiant ensuite au minimum un chapitre aux grandes figures hippiques. En France, on peut citer *Les courses de chevaux*<sup>121</sup> de Saint-Georges. C'est une publication indispensable sur les courses hippiques modernes car tous les sujets y sont abordés, depuis le berceau du turf britannique jusqu'aux principales épreuves du programme français, en passant par les différents professionnels. Ainsi, une trentaine de pages sont dévolues à de rapides fiches biographiques dans lesquelles on retrouve presque tous les grands noms de l'hippisme que sont Achille Fould, le Comte Paul Daru ou bien encore Alexandre et Paul Aumont<sup>122</sup>.

Certains professionnels encore plus prestigieux, ont pu faire l'objet d'une biographie dans laquelle des passages sont consacrés à leur influence dans la filière. Dans l'ordre chronologique, et sans recherche d'exhaustivité, on peut citer le duc de Morny, l'Aga Khan, la famille Rothschild, Jean-Luc Lagardère. Certaines figures vont même jusqu'à réaliser leur autobiographie, à travers l'exercice particulier des mémoires. Deux cas méritent ici d'être retenus : Guy de Rothschild<sup>123</sup> et l'Aga Khan, qui publie en 1955 ses *Mémoires*<sup>124</sup> avec en plus, une lettre préface de Jean Cocteau. Dans ses mémoires, l'Aga Khan retrace les grands moments de sa vie, ponctués par ses responsabilités politiques. Toutefois, le chapitre IX s'intitule « Mes haras et mes écuries » et c'est presque le seul moment où l'on perçoit l'homme et ses passions, au-delà de la figure officielle qu'il incarne. Grand passionné de galopeurs, il est aussi l'héritier d'une tradition familiale ancienne, très ancrée dans le milieu hippique<sup>125</sup>. Ses sentiments et sa passion pour l'hippisme sont résumés dès l'entame du chapitre : « Tant à cause du milieu où j'ai été élevé que des traditions dont j'ai hérité, je me suis toute ma vie intéressé aux chevaux, à l'élevage, à l'entraînement, aux courses »<sup>126</sup>. Cette passion concerne d'autres types de professionnels hippiques, comme les jockeys.

Les jockeys jouent un rôle fondamental dans les courses car sans eux, point de spectacle. Finalement, assez peu de livres traitent du sujet, mais presque tous les ouvrages sur l'hippisme évoquent d'une manière ou d'une autre la question sans pour autant en faire un sujet autonome. Le livre à retenir est une fois encore à mettre au crédit de Guy Thibault, l'auteur de *Au cœur des jockeys*<sup>127</sup>. Il s'agit d'une présentation de la carrière des jockeys,

---

<sup>121</sup> Saint-George, 1912, 557 p.

<sup>122</sup> Ces différents personnages sont des grands propriétaires de chevaux à l'époque et ils ont largement participé au développement des sports hippiques en France, en particulier la famille Aumont grâce à ses élevages de Basse-Normandie, notamment le célèbre Haras de Victot qui est un haut-lieu de l'hippisme français.

<sup>123</sup> Guy de ROTHSCHILD, 1983, 372 p.

<sup>124</sup> Aga Khan, 1955, 420 p.

<sup>125</sup> Nous verrons dans différents chapitres, notamment celui consacré à l'élevage, que la famille de l'Aga Khan est un modèle dans l'histoire hippique internationale, en tant qu'éleveur-propriétaire de grands champions depuis près d'un siècle.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>127</sup> Guy THIBAUT, 1995, 291 p.



depuis la formation jusqu'au terme de leur carrière. L'approche est résolument historique et montre comment le statut du jockey a évolué au fil du temps. C'est pour nous un outil intéressant pour mesurer les transformations des pratiques, notamment celles de formation. D'une situation souvent précaire au XIX<sup>e</sup> siècle, les jockeys sont aujourd'hui devenus particulièrement importants, respectés et peuvent être particulièrement bien rémunérés en tant que stars. L'auteur revient sur les principaux éléments d'une carrière qui, sauf cas particulier, est souvent assez courte. Tous ces éléments sont confirmés dans le livre de Freddy Head<sup>128</sup>, jockey star des années 1970-1980, à travers un entretien intitulé *Le métier de jockey*<sup>129</sup>. Freddy Head revient sur les principales étapes de sa propre carrière, depuis son apprentissage, jusqu'à ses nombreuses victoires dans les courses les plus prestigieuses de la planète, la plupart pour des écuries historiques, notamment la casaque Wertheimer avec qui sa famille est particulièrement liée depuis un demi-siècle<sup>130</sup>.

Au total, ces ouvrages montrent la sélection progressive de lieux et d'événements qui deviennent des références dans le milieu et atteignent une dimension presque mythique. Ce caractère légendaire des courses anime un certain nombre de professionnels, notamment les propriétaires qui investissent en espérant vibrer et attacher leur nom à ces symboles. L'implantation des courses a également été intimement liée au rôle des sociétés organisatrices, qui constituent un préalable à la bonne tenue du spectacle hippique.

### ***C) Hippodromes et sociétés organisatrices : une base indispensable au spectacle des courses***

Les hippodromes jouent un rôle prépondérant dans une bonne pratique de l'hippisme. On le constate actuellement avec les travaux de modernisation de Longchamp car, pour être attractif, un hippodrome se doit de proposer un programme de qualité, mais aussi d'avoir des infrastructures haut de gamme<sup>131</sup>. Les livres présentant des hippodromes sont relativement nombreux, aussi bien en France qu'à l'étranger, mais ils adoptent presque tous le style de la monographie. En revanche, les synthèses restent rares et ne sont le plus souvent, qu'une simple galerie d'hippodromes sans une véritable analyse de leurs histoires, les courses principales ou les personnalités. Pour bénéficier d'un tel travail, il faut recourir au livre de Marc Gaillard intitulé *Les hippodromes*<sup>132</sup>. La méthode adoptée est originale, reposant sur une sorte d'histoire des courses, mais vue à travers le prisme des hippodromes. Ainsi, on saisit

---

<sup>128</sup> Issu d'une prestigieuse famille des courses, Freddy Head est actuellement l'un des meilleurs entraîneurs du pays. Il faut aussi un jockey star, remportant notamment quatre fois le Prix de l'Arc de Triomphe. Le plus légendaire est le succès familial acquis en 1979 avec Three Troikas. En effet, Freddy montait alors un cheval élevé par son père Alec au Haras du Quesnay, courant sous les couleurs de sa mère et placé à l'entraînement chez sa sœur Christiane « Criquette » Head.

<sup>129</sup> Freddy HEAD, 1978, 223 p.

<sup>130</sup> Nous verrons dans notre étude que plusieurs partenariats existent entre les familles Head et Wertheimer, aussi bien pour l'élevage que pour l'entraînement ou les courses.

<sup>131</sup> Pour les dirigeants de France Galop, le Nouveau Longchamp doit être une vitrine pour le galop français en offrant un hippodrome parmi les plus modernes de la planète.

<sup>132</sup> Marc GAILLARD, 1984, 239 p.

mieux la place occupée par les hippodromes depuis l'Antiquité, que ce soit à Rome et Constantinople pour des époques très anciennes, ou bien les hippodromes parisiens pour le XIX<sup>e</sup> siècle français. L'hippodrome de Deauville est, pour sa part, convoqué à deux moments particulièrement riches de l'histoire hippique, mais également de la station balnéaire : le Second Empire marqué par la figure tutélaire du duc de Morny et les Années Folles, moment d'incroyable effervescence pour la commune, de surcroît pour l'hippisme deauvillais<sup>133</sup>.

Les monographies portant spécifiquement sur un hippodrome sont donc assez nombreuses et souvent le fait d'érudits et de passionnés locaux<sup>134</sup>. Parmi la bibliographie, nous avons tout particulièrement retenu l'exemple de Deauville-Clairefontaine. Il a fait l'objet d'une récente publication et constitue un hippodrome de premier plan dans notre espace d'étude. Écrit par Denis Weibel, *Hippodromes en Pays d'Auge de la Croix Brisée à Clairefontaine*<sup>135</sup>, il nous propose une fine présentation des hippodromes du Pays d'Auge. Cette histoire, entamée à Pont-l'Évêque, se prolonge durant l'entre-deux-guerres avec la création du second hippodrome deauvillais : Deauville-Clairefontaine. L'auteur n'est autre que le Directeur de la Société des Courses du Pays d'Auge qui est la société organisatrice des courses à Clairefontaine. Le récit historique est intéressant, commençant au XIX<sup>e</sup> siècle à Pont-l'Évêque et s'achevant de nos jours sur un hippodrome particulièrement apprécié du public grâce à son fleurissement, les différentes activités proposées en parallèle des courses et la proximité avec Deauville. Des publications relativement similaires existent dans d'autres pays, notamment les îles britanniques. Ces ouvrages retracent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle l'histoire de lieux particuliers comme Epsom<sup>136</sup>, Newmarket<sup>137</sup> et surtout Royal Ascot. C'est ce dernier qui a suscité le plus de publications, l'hippodrome d'Ascot étant sans conteste le cœur historique de l'hippisme britannique, connu notamment pour ses liens étroits avec la famille royale et sa proximité avec le château de Windsor. Dans la masse des ouvrages, deux livres ont particulièrement retenu notre attention. Ils abordent tous les deux l'histoire de l'hippodrome, mais sont écrits à des dates très distantes : le *Royal Ascot : its history and its associations*<sup>138</sup> de George Cawthorne (1902) et le *Ascot, The history*<sup>139</sup> de Sean Magee, écrit un siècle plus tard (2002). Ce dernier constitue une véritable somme sur l'histoire de Royal Ascot, depuis les origines du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à « *The turn of the millennium* »<sup>140</sup>. À travers ce livre, on mesure le poids et l'importance de la tradition hippique britannique car trois siècles d'histoire pèsent sur ce lieu. On se rend compte également qu'il est assez complexe de concilier, à la fois la tradition hippique toute britannique et la modernité propre

---

<sup>133</sup> Deux sous-parties sont consacrées à l'exemple deauvillais et concernent le Second Empire puis les Années Folles, soit les deux périodes les plus fastes de l'hippisme dans la station de Deauville.

<sup>134</sup> On peut par exemple citer ces deux références : Laurence CATINOT-CROST, 2013, 96 p. ; Marie-Joseph GOURLIER, 2010, 220 p.

<sup>135</sup> Denis WEIBEL, 2008, 210 p.

<sup>136</sup> David HUNN, 1973, 217 p.

<sup>137</sup> Frank SILTZER, 1923, 279 p.

<sup>138</sup> George CAWTHORNE, 1902, 386 p.

<sup>139</sup> Sean MAGEE, 2002, 420 p.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 373.

au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce tournant semble pourtant parfaitement réalisé car Ascot et son hippodrome incarnent pleinement ce que doit être l'hippisme à travers le monde : de belles courses, mais aussi et surtout, tout un univers gravitant autour avec ses personnalités, ses codes, ses relations sociales... Posséder des hippodromes de qualité est donc une chose, mais encore faut-il avoir des organisateurs à même de les mettre en valeur en créant un programme attractif et en organisant les réunions.

Les livres publiés sur les sociétés de courses sont presque toujours écrits par des membres appartenant à ces organisations. Deux niveaux se superposent dans la hiérarchie des sociétés organisatrices : le niveau national avec les Sociétés-mères (France Galop et le Trot de nos jours) et des sociétés de course, qui travaillent à des échelles plus fines, régionales et même le plus souvent, locales. Ces dernières apparaissent très peu dans les publications ou alors, à l'intérieur de livres consacrés à d'autres sujets. En revanche, des livres remarquables traitent des Sociétés-mères, notamment celle des galopeurs car deux livres majeurs portent sur l'histoire de la Société-mère des courses de galop. Le premier date de 1934, avec pour mission de célébrer le centenaire de la Société d'Encouragement. Cette dernière, fondée en 1833, œuvrait à l'amélioration de la race pur sang et au bon déroulement des courses de plat. Le livre s'intitule *Centenaire de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France*<sup>141</sup> et fut écrit par René Romanet-Riondet, qui n'est autre que le secrétaire général de la société. C'est donc un intime de l'institution qui dispose d'une documentation précieuse et de première main pour la rédaction de son ouvrage. Ce dernier retrace un siècle de courses de galop en France, ce qui nous permet de comprendre les difficultés initiales, puis le progressif enracinement de l'hippisme dans la société française jusqu'au milieu des années 1930. Le dernier chapitre intitulé « Les temps modernes » s'avère particulièrement intéressant, puisqu'il montre le poids considérable de la conjoncture dans le fonctionnement de la filière hippique. En effet, ce chapitre présente la difficile période du premier conflit mondial, puis celle de grande euphorie des Années Folles. Soutenue par un contexte particulièrement favorable, la filière enregistre une croissance soutenue du nombre de réunions, des allocations, ainsi que des paris. Rédigé en 1993, le second livre se présente, pour sa part, comme une suite de cette histoire car il émane également de la Société d'Encouragement<sup>142</sup>. On est à un tournant de l'histoire des courses de plat en France car la société abandonne alors sa personnalité propre, après 158 années d'existence, pour fusionner avec la Société des Steeple-chases de France en une seule et même autorité hippique des courses de galop. La rédaction de l'ouvrage est confiée à Guy Thibault, qui reprend le fil de l'histoire arrêté au moment des célébrations du centenaire de la Société d'Encouragement. Le plan s'avère très classique et suit un cheminement chronologique jusqu'en 1991, date de la disparition officielle de la Société d'Encouragement. Ce livre est très riche factuellement, un

---

<sup>141</sup> René ROMANET-RIONDET, 1934, 119 p.

<sup>142</sup> Guy THIBAUT, 1993, 428 p.

travail sans doute inégalé dans l'historiographie hippique, car l'auteur a disposé des archives de la société pour mener à bien sa rédaction. Par exemple, de nombreuses citations permettent de s'imprégner de la réalité de la principale organisation ayant régi les courses hippiques françaises pendant 158 ans. Ainsi, on mesure le rôle joué par les sociétés organisatrices dans le développement du sport hippique. L'influence des sociétés ne pouvait se développer qu'à la condition que les courses parviennent à trouver des débouchés et attirer un public plus large. Initialement sport aristocratique, réservé aux *gentlemen*, les courses de chevaux se sont peu à peu popularisées. L'attrait pour le sport en est une composante, mais le changement qui a le plus profondément bouleversé l'histoire des courses est le fait qu'elles soient devenues le support de paris. Ce changement radical aurait pu tuer l'âme des courses, à savoir le sport et la compétition, mais il n'en a rien été. Au contraire, il a fait entrer les courses hippiques dans une nouvelle ère, celle du jeu et du spectacle.

#### ***D) Entre loisirs et argent : hippisme, jeux et paris***

Dans l'hippisme, le caractère sportif est théoriquement le cœur des pratiques, mais il y a également une véritable dimension de spectacle, accentuée par le jeu et les paris. Ces derniers sont critiqués dès leur origine, mais ils sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de la filière hippique et, au-delà même, pour toute la filière équine. La question des paris est donc omniprésente dans les publications, notamment à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la mise en place de la légalisation française sur les paris hippiques.

L'un des premiers livres sur le sujet représente une source indispensable sur la loi et les paris hippiques dans notre pays. Il s'agit de *L'Etat bookmaker*<sup>143</sup>, de Jules Mihura<sup>144</sup>, qui se concentre presque exclusivement sur la loi du 2 juin 1891<sup>145</sup>. Le livre, écrit en 1907, bénéficie donc du recul nécessaire pour présenter la réforme, mais aussi et surtout pour émettre un premier avis sur le fonctionnement concret et les impacts de cette loi. L'ouvrage est un étrange mélange entre une analyse purement juridique et des considérations plus personnelles, l'auteur se montrant souvent très critique envers le jeu qu'il accuse d'être malsain, odieux et de représenter une passion dangereuse puisqu'elle repose sur l'appât d'un gain facile, mais totalement tributaire du hasard<sup>146</sup>. En effet, il estime que : « les paris aux courses tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui sont de vrais jeux ; la plupart des habitués du "turf" ne se préoccupent guère de l'élevage, de l'amélioration de la race chevaline, ils n'ont malheureusement que trop en vue le gain, la fortune rapide et facile »<sup>147</sup>. Cette question de la

---

<sup>143</sup> Jules MIHURA, 1907, 181 p.

<sup>144</sup> Jules Mihura est très au fait des questions juridiques, en tant que Docteur en droit et avocat.

<sup>145</sup> Il s'agit d'une loi qui a pour objectif, selon son intitulé, de « réglementer l'autorisation et le fonctionnement des courses de chevaux », en particulier les paris hippiques.

<sup>146</sup> On peut se poser la question de savoir si les courses constituent ou non un jeu de hasard. Il existe bien une incertitude dans les paris hippiques, mais il ne nous apparaît pas pertinent de parler de hasard, dans la mesure où les chevaux sont connus des parieurs en amont et possèdent des aptitudes plus ou moins grandes pour s'imposer lors des courses.

<sup>147</sup> Jules MIHURA, 1907, p. 3.

bonne moralité des paris hippiques est omniprésente dans l'ensemble des ouvrages de l'époque. La plupart des auteurs considèrent que les joueurs sont dans l'erreur en dépensant ainsi leur argent, mais ils se montrent également pragmatiques, dans la mesure où ils ont bien conscience que toute la filière a besoin de cet argent pour vivre, fonctionner et perdurer.

La parution du livre d'Emile-Gabriel Sabatier, *Chevaux, courses et jeu : histoire des courses et du pari mutuel*<sup>148</sup> (1972) constitue un tournant majeur. L'auteur parvient, tout en abordant beaucoup de contenu, à traiter simultanément les courses et les paris. Avant, les deux sujets étaient régulièrement abordés, mais ils n'étaient jamais reliés de manière aussi explicite et convaincante, alors que les deux thèmes sont pourtant indissociables. En fait, des livres existent sur les courses hippiques, d'autres sur les paris, mais assez peu parviennent à intégrer simultanément ces deux aspects de l'hippisme. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, l'auteur montre que les courses se développent principalement dans le sillage du jeu et des paris qui lui sont associés. Les courses de chevaux deviennent un spectacle populaire, intéressant un nombre grandissant de personnes, ce qui a pour effet d'entraîner une substantielle augmentation des enjeux, permettant un retour financier pour tous les acteurs de la filière.

Preuve de l'intérêt pour ce sujet, un *Que-sais-je ?* paraît en 1982 sous le titre *Tiercé et quarté*<sup>149</sup>. L'auteur, Jean-Paul Betbeze, propose une approche résolument économique car il prend le parti de seulement se concentrer sur l'aspect jeu et paris des courses hippiques. Ce livre permet de mieux comprendre l'histoire et les mécanismes des paris hippiques, tels qu'ils étaient pratiqués dans les années 1980 car depuis, les évolutions sont nombreuses et marquées par une multiplication des formules de jeux<sup>150</sup>. Le livre repose sur une ossature de cinq thèmes principaux : la naissance du PMU, la manière de jouer aux courses (les choix, la prise des paris, le paiement), les types d'enjeux, la répartition de ceux-ci et enfin, l'avenir du PMU tel qu'il se posait au début des années 1980. Une véritable industrie des courses est dépeinte par l'auteur, notion assez nouvelle à l'époque mais qui n'a eu de cesse de se renforcer depuis. Cette industrie est désormais l'enjeu central pour l'ensemble du secteur, les difficultés récentes du PMU<sup>151</sup> faisant par exemple peser une menace sur l'intégralité des professionnels hippiques.

Enfin, un livre récent propose une synthèse du Pari Mutuel, notamment son histoire souvent mouvementée<sup>152</sup>. Il est ponctué d'une riche iconographie et aborde divers sujets, grâce aux connaissances de personnes reconnues sur chacun des thèmes abordés (Guy Thibault pour l'histoire, Denis Banizette, ancien directeur international du PMU, pour la diffusion mondiale...). Paru en 2007, il fait un état des lieux précis de la question du Pari

---

<sup>148</sup> Emile-Gabriel SABATIER, 1972, 320 p.

<sup>149</sup> Jean-Paul BETBEZE, 1982, 128 p.

<sup>150</sup> De nombreux acteurs pensent aujourd'hui qu'il y a trop de formules de jeux proposées ce qui rend peu intelligible le jeu pour les joueurs occasionnels.

<sup>151</sup> Cette thèse permettra de voir que le principe de financement de la filière équine repose sur la redistribution des rentrées d'argent. Or, elles sont en quasi-totalité liées aux paris hippiques, ce qui fait que les professionnelles du secteur sont tributaires des résultats globaux du PMU.

<sup>152</sup> Marie CHASTEAU de BALYON et Yves RONIN, 2007, 191 p.

Mutuel. Cette « invention française », pour reprendre le sous-titre, s'est diffusée à travers le monde et assure une large partie du financement de la filière hippique et même plus largement. Le livre revient sur « l'histoire d'une invention » (p. 10), les redistributions des enjeux à l'ensemble des acteurs de la filière, amenant l'auteur à parler d'une « filière équitable » (p. 64), les liens unissant les paris et la presse. Ce dernier aspect est très rarement traité, alors même que le monde des courses a pourtant donné naissance à une presse spécialisée. Elle se donne pour mission de décrypter les épreuves, grâce à des pronostics que les parieurs espèrent bons avec le secret espoir de réaliser des gains importants. Une approche géographique est également proposée à travers l'étude de la diffusion du Pari Mutuel avec un chapitre intitulé « Le tour du monde en Pari Mutuel » (p. 82). On se rend compte que le principe du pari mutuel est aujourd'hui majoritairement présent dans presque tous les pays. C'est le cas dans des pays où les paris représentent des sommes considérables, comme le Japon l'Australie ou les Etats-Unis<sup>153</sup>, la seule grande nation hippique continuant à faire de la résistance étant le Royaume-Uni qui reste attaché au principe des bookmakers<sup>154</sup>.

Ainsi, on se rend compte de la très grande diversité des thématiques abordées sur le monde hippique. Néanmoins, il demeure un pan du sujet que nous n'avons pas encore abordé, ou alors de façon très partielle : le monde des trotteurs. Notre volonté était de lui consacrer une sous-partie indépendante dans la mesure où la majorité des auteurs traitent séparément les trotteurs et les galopeurs. Quelques rares études ont adopté un regard comparatiste comme le livre déjà évoqué sur la ferrure des chevaux de course<sup>155</sup>, celui de S-F. Touchstone sur les courses, paru à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>, et surtout celui de Guy Thibault, *Un autre regard sur les courses*<sup>157</sup>, dans lequel il consacrait des passages étoffés sur le monde du trot. Pourtant, au-delà de ces quelques livres, il existe également des publications spécifiquement consacrées aux trotteurs, qu'il convient de présenter ici afin de compléter notre panorama de l'historiographie hippique.

### ***E) Le milieu spécifique du trot***

La bibliographie reflète une césure très nette entre les univers du galop et du trot. On est frappé par le cloisonnement particulièrement marqué entre ces deux familles du sport hippique. Les productions abordant les deux domaines ne s'aventurent pas réellement dans une comparaison. Dans ce domaine, le livre référence est *Galopeurs et trotteurs* d'Edmond Curot<sup>158</sup>. Ce dernier, vétérinaire reconnu et éminent spécialiste du pur-sang, tente ici d'étudier,

---

<sup>153</sup> En 2015, les paris ont représenté près de 23 milliards d'euros au Japon, 14,5 milliards en Australie et près de 10 milliards aux Etats-Unis.

<sup>154</sup> En 2015, les paris ont généré 14,8 milliards d'euros dont seulement 600 millions sont à mettre au crédit du pari mutuel.

<sup>155</sup> Edmond CUROT, 1908, 200 p.

<sup>156</sup> S-F TOUCHSTONE, 1894, 389 p.

<sup>157</sup> Guy THIBAUT, 2007, 366 p.

<sup>158</sup> Edmond CUROT, 1925, 623 p.

à la fois les galopeurs et les trotteurs. Son projet est ambitieux et difficile à réaliser, mais quand on regarde précisément le contenu du livre, on se rend compte que l'auteur travaille les deux milieux en parallèle, sans réellement les confronter, ni même les comparer. De plus, 90 % de l'ouvrage reste consacré aux galopeurs, une dernière partie, réduite à la portion congrue, cherchant à présenter, plus qu'à analyser d'ailleurs, les trotteurs. Pour cela, Edmond Curot traite surtout des sujets très techniques tels que les ferrures, la gestion des allures ou l'entraînement des chevaux de trot.

Le premier vrai travail consacré aux trotteurs est le fameux livre d'Ephrem Houël, le *Traité des courses au trot* paru dès 1842<sup>159</sup>. C'est un travail assez court, une centaine de pages, mais qui dresse un portrait intéressant de la mise en place des courses de trotteurs en France durant les années 1830. S'appuyant largement sur l'exemple bas-normand, dont il est le meilleur connaisseur et ambassadeur, Ephrem Houël présente les premières années des courses de trot, que ce soit à Cherbourg ou à Caen. Selon lui, le projet est une véritable nécessité pour améliorer les races équinnes qui en ont grand besoin et pour cela, les courses semblent être le meilleur moyen. Il se pose donc en promoteur du sport hippique à l'échelle nationale, les premiers résultats en Basse-Normandie semblant prometteurs. Ce traité est un véritable plaidoyer, mais il a le mérite de mettre en exergue les nombreux avantages que peuvent offrir les courses de trot, notamment pour l'élevage. Le second objectif consiste à prouver l'utilité des courses dans l'amélioration des races, la sélection pouvant s'opérer en fonction des résultats obtenus lors des courses. On va donc jusqu'à publier des livres entièrement consacrés aux étalons trotteurs, dans l'espoir d'améliorer l'élevage en France. C'est par exemple le cas de *L'élevage du trotteur en France*, écrit par Paul Guillerot en 1896<sup>160</sup>. L'auteur présente des pedigrees, performances, ainsi que les productions des étalons. C'est évidemment un livre réservé à des initiés, mais c'est aussi le signe que l'on commence à écrire sur un sujet très spécifique, avec pour ambition « d'étudier l'évolution qui se produit dans l'élevage du demi-sang et la tendance générale des éleveurs à considérer l'étalon trotteur comme un puissant moyen d'amélioration »<sup>161</sup>. On a donc une production essentiellement destinée aux éleveurs, le but étant de leur donner les clés pour procéder aux choix de croisement et mener à bien leurs politiques d'élevage.

Deux raisons principales expliquent le fait que le monde du trotteur soit longtemps resté en retrait au sein de la production bibliographique hippique : le caractère beaucoup plus agricole du monde du trot et, surtout, une moindre médiatisation face aux courses de galopeurs. De plus, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les auteurs étaient presque toujours issus des élites hippiques, si bien que seul le galop trouvait grâce à leurs yeux. Depuis une vingtaine d'années les choses ont sensiblement évolué, en raison de la plus grande médiatisation des courses de trot, notamment par le biais de grands champions, mais aussi

---

<sup>159</sup> Ephrem HOUEL, 1842, 112 p.

<sup>160</sup> Paul GUILLEROT, 1896, 243 p.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. V.

d'un public beaucoup plus large que celui des galopeurs. De surcroît, les objectifs des auteurs ont considérablement évolué car il est désormais loin le temps des conseils prodigués aux éleveurs. Une littérature ludique oriente dorénavant la bibliographie, les livres s'adressant souvent au grand public, qu'il soit amateur de courses, amoureux des chevaux ou simplement curieux du sujet. Les approches sont très marquées par les méthodes historiques car elles retracent presque toujours la longue histoire du trot. Les meilleurs ouvrages sont le fait de deux auteurs : Pierre Joly et Jean-Pierre Reynaldo. Le premier s'intéresse particulièrement à la Normandie sachant que la région est la terre des trotteurs à l'échelle nationale. On peut citer *La saga du trot*<sup>162</sup>, qui est un panorama de l'histoire et des hommes ayant fait l'histoire du trot, de l'élevage jusqu'aux courses. La région Normandie est particulièrement liée à cette histoire comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage qui s'intitule « de la Normandie au Prix d'Amérique ». L'auteur, après une rapide chronique, dresse un tableau des trois départements, en s'attachant particulièrement aux liens qui existent entre les trotteurs et des personnalités marquantes. On comprend alors mieux les pratiques d'élevage et d'entraînement, ainsi que le déroulement des courses de trotteurs et l'organisation interne des hippodromes. Dans un autre livre, qu'il consacre aux trotteurs de légende, Pierre Joly met en avant un acteur essentiel des courses hippiques, mais souvent peu étudié de façon spécifique : le cheval<sup>163</sup>. Notre remarque peut sembler évidente, mais dans l'historiographie, les stars des courses furent très longtemps passées sous silence. Les champions, d'hier et d'aujourd'hui, retrouvent ici une place de choix dans l'histoire de l'hippisme car on y retrouve de brillants champions comme Masina<sup>164</sup> dans les années 1960 ou plus proche de nous, Ourasi ou Ready Cash. Certaines légendes des courses ont même eu l'honneur de la biographie. C'est le cas de Gladiateur<sup>165</sup> pour les galopeurs et Idéal du Gazeau<sup>166</sup> chez les trotteurs. Pour ce dernier, il s'agit d'une véritable fresque sur la carrière du champion à travers le monde alors qu'il était pourtant issu d'un petit élevage. Les auteurs, fervents admirateurs de ce cheval, nous présentent sa vie, dans son haras de la baie du Mont-Saint-Michel, ainsi que ses prestigieux exploits dans les principales courses, que ce soit en France mais aussi en Italie, Suède ou aux Etats-Unis.

La discipline du trot possède également ses propres publications dédiées aux épreuves les plus célèbres. Elles sont bien moins nombreuses que dans le galop et surtout beaucoup moins médiatiques. La seule qui est réellement connue du grand public est le Prix d'Amérique. Cette course a fait l'objet de plusieurs ouvrages, le meilleur étant celui que Jean-Pierre Reynaldo consacre à son histoire<sup>167</sup>. C'est un livre qui opte clairement pour une approche historique car comme l'indique le titre, nous avons l'histoire du Prix d'Amérique, depuis sa création en 1920 jusqu'à la date de publication de l'ouvrage (1992). L'organisation

---

<sup>162</sup> Pierre JOLY, 1996, 266 p.

<sup>163</sup> *Id.*, 1998, 143 p.

<sup>164</sup> Masina est un trotteur mythique de l'histoire des courses pour avoir réalisé en 1961 un incroyable doublé Prix Cornulier-Prix d'Amérique qui sont les deux principales courses de trot, l'une au monté et l'autre à l'attelé.

<sup>165</sup> Guy THIBAUT, 1990, 85 p.

<sup>166</sup> H. MAJECKI et A. LALOUM, 1984, 104 p.

<sup>167</sup> Jean-Pierre REYNALDO, 1992, 142 p.



retenue est strictement chronologique, la course étant présentée année par année. Cela permet d'observer les principaux succès, mais aussi les difficultés rencontrées durant les premières éditions. Le Prix d'Amérique fut ainsi nommé en l'honneur de l'aide américaine accordée à la France pendant le premier conflit mondial. La course s'est progressivement imposée dans le paysage hippique français, et plus largement international, faisant aujourd'hui d'elle un véritable championnat du monde des trotteurs pour les professionnels. Le Prix d'Amérique a presque toujours consacré les meilleurs trotteurs de la planète comme Roquépine (triplé), Bellino II (triplé), Idéal du Gazeau (doublé) ou bien encore Ourasi, l'auteur d'un incroyable quadruplé<sup>168</sup>.

Cette historiographie semble avoir récemment trouvé un aboutissement, à travers la publication, toujours par Jean-Pierre Reynaldo, d'une somme sobrement intitulée *Le trotteur français*<sup>169</sup>. L'auteur est un passionné des chevaux et des courses, collaborateur de plusieurs revues hippiques. Son livre retrace l'histoire des courses de trotteurs en France, sans toutefois se limiter à un habituel récit chronologique. Il est construit autour de plusieurs approches. Tout d'abord, une histoire des courses, somme toute classique, qui précède des thèmes souvent plus méconnus, mais d'une importance prépondérante. Il en va ainsi d'un travail sur les races qui est particulièrement original où l'auteur parvient à synthétiser les travaux scientifiques, le plus souvent réservés à des spécialistes des sciences vétérinaires. On y mesure à quel point la race trotteur français est un pur produit des hommes, une véritable construction liée aux multiples sélections sur lesquelles nous reviendrons durant cette thèse. La suite de l'ouvrage redevient plus classique et s'intéresse au « monde du trot »<sup>170</sup>, ce qui correspond aux différents acteurs de cet univers que l'auteur souhaite mettre en avant : les éleveurs, les propriétaires, les entraîneurs, les drivers... Cela nous permet de bénéficier d'un panorama précis du petit monde hippique, en s'appuyant sur une succession de portraits des personnalités ayant compté dans l'histoire des courses de trot. On trouve aussi bien des figures actuelles comme le driver Franck Nivard que des noms bien plus anciens, mais toujours très prestigieux, comme Jean Mary qui possède l'un des plus beaux palmarès des courses avec à son actif pas moins de huit Prix de Cornulier<sup>171</sup>.

Au terme de ce chapitre consacré à la bibliographie hippique, on mesure mieux l'ampleur des travaux sur le sujet. Sur près de deux siècles, il est possible de trouver des informations de première main d'une grande précision, plus-value dont il faudra absolument

---

<sup>168</sup> Ourasi détient le record de victoires dans l'épreuve. Il a remporté le Prix d'Amérique en 1986, 1987, 1988 et 1990.

<sup>169</sup> Jean-Pierre REYNALDO, 2007, 427 p.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>171</sup> Le Prix de Cornulier est une course de trot monté, souvent considéré comme le championnat du monde des trotteurs montés. La course rend hommage à Gontran de Cornulier, fondateur de la Société d'Encouragement pour l'amélioration de la race du cheval français de demi-sang en 1864. Il a beaucoup œuvré pour l'essor des courses en France, soutenant la création de l'hippodrome de Vincennes et appuyant la fameuse loi de 1891, en tant que député du Calvados, contre les bookmakers et le pari mutuel.

tenir compte dans notre travail. Notre approche géographique ne pourra que gagner en précision en recourant à cette documentation, cette dernière permettant de saisir plus précisément les permanences et les mutations de la filière. L'hippisme est souvent perçu comme un monde de traditions. Il est difficile de nier ce point, mais nous verrons que de multiples dynamiques sont régulièrement à l'œuvre au sein de la filière. Dès lors, il nous semble intéressant d'étudier les courses, et plus largement l'objet cheval, dans une optique épistémologique. Le constat actuel consiste à dire que la géographie a encore largement délaissé le cheval, notamment celui de course, en tant qu'objet d'étude, alors que les perspectives sont pourtant nombreuses et surtout particulièrement riches et prometteuses.



## CHAPITRE 2 : L'HIPPISME, UN VASTE SUJET AU CŒUR DES POSITIONNEMENTS ET RÉFLEXIONS GÉOGRAPHIQUES

La question de l'élevage mérite-t-elle encore que l'on s'intéresse à elle ? Cette question volontairement provocatrice est empruntée à Laurent Rieutort<sup>172</sup>, géographe spécialiste de l'élevage, dans son Habilitation à Diriger des Recherches en 2006. Face à une telle question, les réponses apportées ne peuvent qu'être, et surtout se doivent d'être, nuancées par les chercheurs. Selon Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau, « le secteur n'a plus la visibilité d'antan. Passé l'engouement qui a longtemps prévalu au sein de la géographie rurale classique, les orientations nouvelles ont progressivement écarté le sujet, en dehors de quelques éclairages spécifiques »<sup>173</sup>. Il est difficile de nier le progressif recul que les études rurales connaissent au sein de la géographie contemporaine. On peut invoquer le fait que les anciennes recherches sur les campagnes étaient particulièrement nombreuses et qu'il était donc difficile de continuer à centrer aussi massivement les études sur ce sujet. Pourtant, le géographe a toujours intérêt à interroger de façon précise les espaces ruraux, en particulier les pratiques d'élevage. En fait, l'élevage est un sujet toujours présent dans la géographie universitaire, mais il est particulièrement rare d'en faire le centre de l'étude, un objet d'analyse autonome. Il est aujourd'hui plutôt envisagé comme un élément particulier au sein des espaces ruraux contemporains.

De plus, les travaux portant sur l'élevage méritent un regard neuf. Il faut une approche basée sur de nouvelles méthodes, voire de nouvelles thématiques en raison des mutations profondes rencontrées par les élevages contemporains. Dans l'introduction du colloque *Acteurs et espaces de l'élevage*, les auteurs montrent le renouveau possible du sujet. L'élevage doit absolument redevenir un sujet majeur pour les chercheurs car « l'intérêt porté aux questions environnementales, à l'aménagement des espaces ruraux dans lequel s'inscrivent le maintien des exploitations d'élevage de même que l'engouement pour les produits de qualité, lui redonnent un vif intérêt »<sup>174</sup>. En suivant ce point de vue, la géographie de l'élevage bénéficie donc d'un avenir favorable, mais elle doit aussi s'appuyer sur son histoire qui est riche, complexe, mais également fructueuse.

### **I) L'élevage, un thème majeur de la géographie française en dehors de l'équin**

L'élevage est un sujet très ancien, un centre d'intérêt qui a longtemps occupé les chercheurs en géographie rurale. En effet, l'élevage est une pratique particulièrement ancienne comme l'historiographie nous l'a prouvé. Son analyse n'est pourtant pas linéaire car

---

<sup>172</sup> Laurent RIEUTORT, 2006, p. 15.

<sup>173</sup> Philippe MADELINE et Jean-Marc MORICAU (dir.), 2006, p. 5.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 6.

elle s'inscrit dans une société, dans une époque. Dès lors, les études sur le sujet doivent tenir compte des évolutions sociales, économiques ou culturelles propres à chaque période. Afin de présenter les évolutions de la géographie de l'élevage, nous avons repris à notre compte les coupures définies par Laurent Rieutort dans son HDR qui reposent sur un découpage en trois périodes distinctes :

- 1) De 1890 à 1960, les recherches sont marquées par une très forte pratique du terrain et un recours encore très important à la discipline historique.
- 2) De 1960 à 1990, les géographes optent pour la compréhension de l'organisation des espaces pastoraux et la structuration de véritables filières qui sont affectées par des changements socio-économiques particulièrement intenses.
- 3) Enfin, depuis une vingtaine d'années, les études consacrées à l'élevage prennent appui sur les nouvelles pratiques des sociétés contemporaines. Les chercheurs concentrent donc leurs analyses sur les pratiques socio-spatiales, ainsi que sur la territorialisation construite autour de l'élevage.

#### ***A) La géographie de l'élevage au rythme des évolutions épistémologiques***

Pour la première phase, Jean-Marc Moriceau a démontré que de nombreux travaux existent. Selon lui, ils sont la plupart du temps cités de manière académique, mais ils sont sous-utilisés et beaucoup sont même injustement oubliés ou plagiés sans le savoir<sup>175</sup>. Cette période correspond au courant de la géographie dite classique, d'inspiration vidalienne. L'approche repose sur les « genres de vie »<sup>176</sup>, théorisés par Vidal de la Blache, avec comme objectif premier de délimiter et d'isoler des grandes régions pastorales. La méthode utilisée est prioritairement celle de la thèse de doctorat, reposant sur une grande monographie régionale. Dans son article, Jean-Marc Moriceau mentionne ces multiples thèses qui forment, au-delà des méthodes employées, un outil particulièrement précieux pour mener à bien les recherches actuelles. La démarche demeure souvent isolée, mais l'ensemble des productions permet de s'intéresser aux éléments communs qui s'en dégagent. Tout cela est fait dans l'optique de produire un propos plus synthétique, sans toutefois négliger le particularisme propre aux études de cas. L'approche proposée est donc essentiellement idiographique et consiste à mettre en avant la singularité géographique de chaque espace. Cela concerne aussi bien les productions de l'élevage que les acteurs locaux, notamment les éleveurs. Des études plus générales existent également mais, dans ce cas, l'élevage n'est pas le centre de l'étude car le regard est régulièrement orienté vers une production ou un usage adjacent. C'était déjà le cas chez René Musset, dans sa thèse consacrée au cheval<sup>177</sup>, qui présente les « régions de production » équinnes comme la Basse-Normandie, tout autant que celles dites « d'utilisation », aussi bien dans les espaces urbains que dans les usages agricoles. Des

---

<sup>175</sup> Jean-Marc MORICEAU, 1999, pp. 17-40.

<sup>176</sup> Paul VIDAL de la BLACHE, 1911, pp. 289-304.

<sup>177</sup> René MUSSET, 1917, 232 p.

approches similaires existent pour les bovins avec la filière laitière ou bien encore chez les ovins en prenant comme point d'entrée le travail textile et la spéculation lainière. Dès 1925, Jean Brunhes estimait « qu'étudier la laine géographiquement, c'est d'abord étudier les causes géographiques de la répartition des moutons »<sup>178</sup>. Durant cette première période, les connaissances géographiques sur l'élevage s'étoffent progressivement grâce à l'accumulation de données issues des diverses monographies. Toutefois, deux limites principales peuvent être émises sur ces travaux. La première concerne l'extrême éparpillement des connaissances et l'absence de réelles synthèses capables de faire progresser la recherche dans son ensemble. Ensuite, ces travaux emploient des méthodes reposant sur un empirisme marqué et une approche inductive. On est donc souvent confronté à de longues descriptions, souvent très détaillées, mais qui se refusent le plus souvent à de véritables débats, notamment pour les questions épistémologiques et scientifiques. La conceptualisation est encore réduite à la portion congrue, au profit de certains détails. Devant ces limites, un changement important s'est opéré au cours des années 1950. Une nouvelle génération de géographes souhaitait apporter des avancées plus générales aux recherches universitaires, tout en construisant et définissant de nouveaux concepts. C'est par exemple le cas d'André Cholley qui défend l'idée d'une « combinaison agraire »<sup>179</sup>, sorte d'ancêtre de la notion de système ou bien de Max Derruau qui défend dans son *Précis de géographie humaine* (1961), le principe d'un « tout agraire » dans les études rurales<sup>180</sup>.

À partir de la seconde génération, qui débute dans les années 1950, la géographie de l'élevage connaît une véritable révolution. Les objectifs de recherches, les approches méthodologiques, ainsi que les concepts évoluent de manière radicale. La géographie postvidalienne entendait principalement rompre avec le caractère idiographique des monographies réalisées précédemment et proposait plus de généralisations ainsi que de nouvelles problématiques. Selon Laurent Rieutort, deux thèmes principaux se dégagent durant cette période : l'inégale adaptation des systèmes agricoles et la diffusion d'innovations, en particulier en lien avec l'industrialisation de l'élevage. Une telle analyse peut être appliquée au domaine hippique car la multiplication des courses et la massification des sommes engagées dans la filière incitent des propriétaires à investir et à instaurer un fonctionnement quasi industriel de leurs élevages.

Les travaux consacrés à l'élevage glissent alors peu à peu d'un déterminisme naturel sous-jacent vers un nouveau possibilisme géographique bien plus à la mode. L'objectif consiste à développer de nouvelles thématiques de recherches comme les techniques employées au sein des élevages, le rôle des éleveurs, les nécessaires adaptations des pratiques aux réalités sociales ou bien encore les échanges et la massification des marchés d'élevage.

---

<sup>178</sup> Jean BRUHNES cité dans Laurent RIEUTORT, 2006, p. 26.

<sup>179</sup> André CHOLLEY, 1946, p. 89.

<sup>180</sup> Max DERRUAU, 1961, 572 p.

C'est donc un important élargissement épistémologique que nous rencontrons dès les années 1950, notamment dans un contexte de nouveau modèle agricole émergent. Les géographes spécialisés dans l'élevage s'intéressent désormais aux systèmes de production, ainsi qu'à leurs aspects techniques. Les travaux s'attachent à détailler les structures des exploitations ainsi que leur organisation, les modes de faire-valoir ou bien les modifications paysagères de régions rurales. Ces dernières étaient encore perçues comme des régions peu touchées par la modernisation et l'urbanisation, ce que des auteurs comme Gilles Sautter nomment régulièrement des « régions-paysage »<sup>181</sup>.

Parmi les nombreux travaux de cette période, nous avons souhaité retenir les plus importants et précurseurs comme celui de Pierre Brunet sur les campagnes du centre du Bassin Parisien<sup>182</sup>. Laurent Rieutort y porte un regard particulièrement élogieux car selon lui, il s'agit d'un travail novateur dans le champ de la géographie. En effet, « Pierre Brunet montre clairement le rôle de quelques grands exploitants céréaliers dans l'intensification de l'élevage ovin, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à la sélection des races, une alimentation soignée... »<sup>183</sup>. De même, les travaux, certes plus tardifs, d'Yves Baticle<sup>184</sup> sont prépondérants dans le sens où ils construisent une typologie des régions ovines dans le contexte méditerranéen, notamment en insistant sur les contraintes biogéographiques dans la mise en place des systèmes de production. Le plus remarquable ici est la prise en compte de la question économique dans la démonstration. L'auteur démontre que les entreprises jouent un rôle prépondérant dans la mise en place et la structuration des marchés. Cela se vérifie tout particulièrement dans le cas de la viande de mouton ou dans l'organisation de l'élevage laitier, en raison d'une étroite collaboration avec le monde agro-industriel. Toutefois, le travail considéré comme le plus novateur de cette époque est certainement celui qu'Armand Frémont consacre aux systèmes d'élevage en Normandie<sup>185</sup>. L'auteur considère l'élevage comme un véritable ensemble en ne choisissant pas le prisme, parfois déformant, d'une production spécifique. De manière générale, ce travail reste cependant fortement axé sur l'élevage bovin, car c'est le cœur de l'activité économique régionale, mais quelques développements sont malgré tout consacrés aux chevaux. Armand Frémont mène son travail en utilisant au mieux les apports de la géographie sociale et culturelle. L'objectif principal de sa thèse est de mettre en lumière des types d'élevage et surtout qu'ils soient localisés, décrits et analysés. L'interprétation est menée en recourant à de multiples facteurs explicatifs : le milieu naturel local, les évolutions historiques, ainsi que les adaptations contemporaines qui reposent principalement sur la dialectique très forte qui existe entre la tradition et l'innovation. Armand Frémont met en avant les structures de production, mais aussi et surtout de commercialisation des divers produits issus des campagnes normandes. Le concept de filière n'est pas encore

---

<sup>181</sup> Gilles SAUTER, 1991, p. 16.

<sup>182</sup> Pierre BRUNET, 1960, 552 p.

<sup>183</sup> Laurent RIEUTORT, 2006, p. 29.

<sup>184</sup> Yves BATICLE, 1974, 598 p.

<sup>185</sup> Armand FREMONT, 1967, 626 et 316 p.

présent de façon explicite, mais on le sent déjà poindre. L'auteur ajoute également de nombreux éléments concernant les marchés, les fermes ainsi que les bassins d'élevage dans le contexte laitier. Ainsi, Armand Frémont apparaît comme une sorte de catalyseur, un réformateur innovant de l'approche géographique portant sur les questions d'élevage.

Dès 1968, Paul Claval regrettait que les chercheurs aient « hésité longtemps à tirer profit des travaux menés par les sociologues ruraux, comme à s'inspirer des recherches d'économie rurale »<sup>186</sup>. Le projet se mettant en place à l'époque consiste à orienter la réflexion géographique vers de nouvelles pistes en n'hésitant pas à s'appuyer sur d'autres sciences. Cela permet de mettre en valeur les notions d'espace économique, de filière ou bien encore d'organisation spatiale. L'approche devient alors résolument économique, mais les études s'engageant dans cette voie, malgré une efficacité certaine, ne se remarquent pas par « une grande originalité »<sup>187</sup>. En effet, elles envisagent souvent les mêmes thématiques, en particulier les sites productifs à diverses échelles, les relations entre producteurs et consommateurs ou bien les grands marchés mondiaux comme a pu le faire Jean-Paul Diry dans sa thèse consacrée à l'élevage avicole<sup>188</sup>. En parallèle de l'essor des questions d'élevage au sein de la géographie rurale, il faut également souligner la parution de plusieurs synthèses sur le sujet. Ces dernières apportent une plus grande visibilité à la spécialité, donnant naissance à une branche quasi autonome au sein des études rurales. Parmi ces travaux, on peut citer ceux de Paul Veyret, qui propose en 1951 une *Géographie de l'élevage*<sup>189</sup> ou de Maurice Wolkowitsch intitulé *L'élevage dans le monde*<sup>190</sup>. Dans cet ouvrage, l'auteur essaie d'actualiser les données de l'époque et tente une synthèse sur tous les thèmes et espaces se rapportant à l'élevage. La troisième publication, sorte de synthèse des deux précédentes, est publiée plus tardivement en 1983 par Pierre Bozon. C'est un travail concernant la géographie mondiale de l'élevage dans laquelle il met en avant une véritable révolution à l'œuvre dans ce domaine<sup>191</sup>. Le livre met à jour les données et développe les progrès épistémologiques de la géographie du milieu des années 1980 car on y retrouve les grands axes de recherche en vogue à l'époque. Il s'agit d'une approche résolument socio-culturelle permettant de mettre en avant des points particulièrement novateurs, au-delà des analyses classiques portant sur les types d'élevages ou les espaces qui leur sont consacrés. Le plus remarquable est certainement le chapitre intitulé « l'élevage dans l'engrenage de l'économie moderne » dans lequel l'auteur met en avant les processus d'industrialisation et d'intégration des producteurs. Pour la question hippique, cette analyse doit être fortement discutée et surtout largement nuancée. Nous verrons que le monde de l'élevage des chevaux de course a su évoluer vers un modèle plus intégré et industriel, mais qu'il diffère des autres formes d'élevage du fait de sa très large

---

<sup>186</sup> Paul CLAVAL, 1968, p. 179.

<sup>187</sup> Laurent RIEUTORT, 2006, p. 31.

<sup>188</sup> Jean-Paul DIRY, 1985, 680 p.

<sup>189</sup> Paul VEYRET, 1951, 254 p.

<sup>190</sup> Maurice WOLKOWITSCH, 1966, 224 p.

<sup>191</sup> Pierre BOZON, 1983, 256 p.



autonomie vis-à-vis du monde agro-industriel. En effet, les chevaux de course connaissent un développement quasi autonome en raison des objectifs spécifiques des éleveurs qui consistent à produire des chevaux capables de participer au sport spectacle que sont les courses hippiques.

Motivés par les progrès précédemment énoncés, les géographes contemporains tentent de poursuivre ce travail et de développer de nouvelles pistes depuis maintenant une vingtaine d'années. De nouveaux thèmes sont ainsi abordés autour d'une question centrale : la crise des sociétés rurales et leur recomposition. L'accent est mis par exemple sur les difficultés de la petite paysannerie, les fortes disparités foncières, le développement du capitalisme agraire, l'affirmation de la mondialisation de l'élevage ou encore les problématiques environnementales. L'élevage est confronté à une puissante industrialisation et une intensification des pratiques. Les productions doivent être analysées à travers deux logiques bien distinctes, souvent à l'origine de conflits entre les acteurs : d'une part l'aspect quantitatif et d'autre part, l'aspect qualitatif de l'élevage. Pour le premier, il s'agit de quantifier les productions et de mesurer les échanges entre producteurs et consommateurs. L'objectif consiste à mieux comprendre l'organisation du modèle productiviste et l'intensification constante dans l'utilisation du travail et de la terre. Ce thème est également porteur de débats de société comme les OGM qui posent l'épineuse question de la sécurité des productions et des aliments. La seconde logique concerne le volet qualitatif de l'élevage et ses pratiques. Elle interroge des thèmes majeurs comme la qualité des productions animales, la diversité des produits ou bien encore l'origine géographique marquée par la forte volonté de territorialiser les productions. Les concepts géographiques ont donc fortement évolué depuis deux décennies, ce qui impose aux chercheurs d'interpréter différemment les mutations des sociétés rurales. Toutefois, quelles sont les échelles les plus pertinentes pour comprendre ces phénomènes ?

Très souvent, le regard géographique porte sur des analyses assez fines, des approches très localisées. En effet, les thèmes les plus travaillés concernent la réappropriation des espaces ruraux, les paysages ainsi que la notion de patrimoine, ce qui implique d'avoir un point de vue particulièrement ancré dans les territoires locaux. Devant ces potentialités, nous verrons qu'il est nécessaire de convoquer de nombreux champs de la géographie contemporaine, mais que cela constitue également un moyen pour mettre en avant diverses entrées pertinentes nécessaires à une meilleure compréhension de l'objet d'étude. Pour Laurent Rieutort, les récentes dynamiques du monde rural évoluent vers un mouvement de retour au local. L'idée consiste donc à approfondir une géographie vécue qui puisse mettre en avant les mouvements d'appropriation des territoires locaux et la construction d'une identité locale. Le bilan de cette vision a bien été mis en valeur par Guy Di Méo dans un article paru

en 2007<sup>192</sup>. L'auteur y démontre que les paysages ruraux participent à cette construction, au même titre que les valeurs économiques ou patrimoniales, en donnant naissance à de véritables territorialités identitaires.

Enfin, en parallèle à la question de l'identité se pose également celle des relations entre l'homme et l'animal. Le lien établi entre les éleveurs et leurs animaux peut être variable en fonction du type de productions, le cheval étant très certainement l'espèce dont l'élevage est le plus une affaire de passion et de proximité entre l'homme et l'animal. En synthétisant l'analyse de Jean-François Staszak, on comprend finalement que l'animal n'intéresse la géographie que dans son rapport aux hommes et aux sociétés<sup>193</sup>. Ce regard montre l'importance de l'étude des animaux pour les géographes, mais il faut pour cela réussir à les intégrer dans un questionnement plus large, notamment leur intégration aux sociétés et leurs environnements.

Ainsi, si l'élevage est un thème particulièrement important chez les géographes depuis plus d'un siècle, le constat est sensiblement différent en ce qui concerne l'élevage équin. D'une manière générale, les géographes se montrent particulièrement absents de l'étude de l'objet cheval, ce qui est assez surprenant quand on connaît l'intérêt des chercheurs pour d'autres espèces animales. Aujourd'hui, aucun géographe n'a fait du cheval son thème d'étude principal. Les productions demeurent très peu nombreuses et les thématiques abordées se limitent presque exclusivement aux chevaux dans les espaces urbains ou périurbains. Dans une période où ces derniers sont fortement repensés, on s'aperçoit que les chevaux peuvent être un outil de développement de ces espaces. Pour cela, on parle aujourd'hui des chevaux territoriaux afin d'expliquer le retour du cheval dans la ville. Les chevaux sont alors affectés à des tâches spécifiques comme le ramassage des déchets ou le transport de personnes, ce qui est présenté comme un élément de durabilité auprès des citoyens. En revanche, en ce qui concerne spécifiquement l'élevage équin, sans parler du domaine encore plus particulier de l'hippisme, nous nous trouvons face à un véritable angle mort scientifique de notre discipline. Il nous revient alors de combler ce vide ; un vide d'autant plus surprenant que les possibilités offertes sont pourtant extrêmement nombreuses.

### ***B) La géographie du cheval : une absence remarquable dans les recherches***

Après avoir montré que l'élevage fut un thème majeur des géographes ruralistes, il convient également de prouver qu'il n'en a pas toujours été ainsi pour les chevaux, mais aussi que les recherches consacrées à l'élevage tendent à se raréfier. Le retrait progressif de la géographie rurale et agricole, au profit des études urbaines, peut en partie expliquer le manque relatif de travaux récents. L'approche géographique conduite dans l'analyse du cheval comme objet d'étude répond aussi aux époques où les travaux furent réalisés. En effet, les objectifs, les méthodes ou les concepts disciplinaires ont fortement évolué au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>192</sup> Guy di MEO, 2007, pp. 131-141.

<sup>193</sup> Jean-François STASZACK (Coord.), 2002, pp. 19-23.

Ainsi, quoi de commun entre les objectifs de la thèse de René Musset en 1917 et les perspectives de notre propre thèse consacrée, un siècle plus tard, à l'étude de la filière hippique bas-normande ?

Dans son article de 1999 qui visait à redynamiser la réflexion et les recherches de Sciences Humaine et Sociale (SHS) portant sur l'élevage, Jean-Marc Moriceau a mis en avant la primauté et le caractère novateur de la thèse de René Musset<sup>194</sup>. Le plus remarquable dans ce travail est la volonté de rupture avec le classicisme de l'époque. Pour le géographe, le cadre régional, ou du moins d'une aire géographique restreinte et bien circonscrite, était souvent un préalable pour mener une réflexion sur les différents thèmes abordés. Dans cette thèse, l'auteur a pris le parti de rompre avec l'échelle régionale en proposant un travail original ayant marqué son époque. Pour cela, René Musset proposait la première approche géo-historique de l'élevage du cheval en France. Il ne se bornait pas à une simple monographie régionale, mais proposait l'étude comparative de plusieurs régions : le Perche, le Boulonnais et la Basse-Normandie<sup>195</sup>. Il convient également de noter que la production scientifique de René Musset sur le sujet ne se limite pas à cette thèse car il existe également des articles comme celui consacré dès 1916 à la race des chevaux de Camargue<sup>196</sup>.

Dans la thèse de René Musset, diverses qualités sont présentes dont tous les travaux géographiques devraient s'inspirer, principalement le dépouillement exhaustif de la bibliographie sur le sujet. La seconde qualité est l'approche pluridisciplinaire qui est largement employée par l'auteur car, au-delà de la géographie, il utilise de manière très rigoureuse d'autres sciences, notamment l'histoire comme cela se faisait beaucoup à son époque<sup>197</sup>. Dans son travail, René Musset parvient à montrer les particularités du monde du cheval car c'est une production animale au fonctionnement bien particulier. Il met en exergue les différences entre les régions de production (de « naissance » chez René Musset) et celles d'élevage équin qui consiste à compléter le processus d'élevage. Aujourd'hui, les évolutions et progrès de la géographie contemporaine confirment les pistes entrevues il y a un siècle, notamment à travers l'utilisation des approches et concepts de l'analyse systémique. René Musset apparaît donc comme un précurseur car il fut le premier à formaliser géographiquement l'idée d'une filière équine. Cette avancée s'est certainement faite de manière empirique, notamment en démontrant que les régions de production et celles d'élevage étaient potentiellement complémentaires. Dans notre étude sur l'exemple bas-normand, espace que l'auteur avait envisagé dans ses travaux, nous constatons que les acteurs de la filière ont réussi à installer cette complémentarité que René Musset ne faisait qu'effleurer. L'idée émise par René Musset se confirme car, en Basse-Normandie, s'est mise

---

<sup>194</sup> Jean-Marc MORICEAU, 1999, p. 19.

<sup>195</sup> René MUSSET, 1917, 232 p.

<sup>196</sup> René MUSSET, 1916, pp. 297-310.

<sup>197</sup> Dans sa thèse, René Musset consacre 50 pages à une vaste présentation bibliographique comportant 372 références. On y retrouve tous les documents, gravures, sources manuscrites, livres imprimés se rapportant à l'étude et à l'élevage du cheval depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

en place, peu après la rédaction de sa thèse, une véritable structuration de la filière. Cette dernière permet d'associer au sein des mêmes territoires, aussi bien les élevages que les centres d'entraînement ou bien les hippodromes... Enfin, le dernier apport majeur de cette thèse est la prise en considération, de façon particulièrement précoce, des phénomènes économiques présents dans le monde équin. La production des chevaux y est présentée, non pas de manière déconnectée, mais bien en rapport avec les besoins et les marchés de l'époque. Les régions productrices ont réalisé d'importants efforts pour s'adapter aux demandes, ce qui tendrait à démontrer le lien très fort pouvant exister entre la production équine et les usages qui en sont faits.

Dans plusieurs travaux géographiques, le cheval est présent dans le fil de l'étude, mais il ne constitue pas le centre de l'analyse. C'est le cas de plusieurs thèses de doctorat centrées sur un territoire donné dans lequel l'élevage équin occupe une place plus ou moins importante dans l'économie et l'identité locales. C'est le cas de travaux consacrés au Grand Ouest français, à l'exemple de Roger Dion sur le Val de Loire<sup>198</sup>. Toutefois, l'archétype de ce type de production est sans nul doute la thèse d'Armand Frémont (1967) intitulée *L'élevage en Normandie, étude géographique*<sup>199</sup>. Ce travail prend pour cadre d'étude l'ensemble de la Normandie en incluant les cinq départements. L'auteur propose une analyse spatiale particulièrement fine du monde des éleveurs en utilisant la méthodologie de la géographie sociale qui s'est largement développée au cours des années 1960. La priorité est accordée à l'élevage bovin en tant que principal cheptel normand en nombre de têtes, mais également en ce qui concerne les enjeux socio-économiques. Dans cette somme, Armand Frémont n'en oublie pourtant pas l'élevage équin. Ce dernier constitue un milieu spécifique en raison d'un caractère bien plus élitiste que celui des bovins, mais il est surtout un élément marquant de l'identité régionale normande dans l'imaginaire collectif. Dans son étude, l'auteur aborde la question équine de deux manières différentes. Il procède d'abord par une entrée strictement spatiale à travers une identification des différents espaces de la Normandie et de leurs particularités. Cela permet de mettre en avant les stratégies des acteurs en fonction des contextes locaux, que ce soit pour les implantations ou les orientations économiques propres à chaque exploitation. Armand Frémont insiste tout particulièrement sur le fonctionnement, et surtout la réussite, des « pôles herbagers »<sup>200</sup> qui sont un préalable indispensable dans les stratégies des éleveurs. En effet, les chevaux ont besoin de conditions particulières pour se développer et s'épanouir, ce qui entraîne nécessairement une forte polarisation des cheptels dans quelques territoires. C'est notamment le cas du Pays d'Auge auquel l'auteur consacre de longs développements afin de montrer que les conditions y sont optimales pour l'élevage équin : les conditions climatiques, la qualité des sols, mais également la présence d'un

---

<sup>198</sup> Roger DION, 1933, 752 p.

<sup>199</sup> Armand FREMONT, 1967, 626 et 316 p.

<sup>200</sup> *Ibid.* p. 19.

personnel de grande qualité. La seconde entrée choisie par l'auteur, dans le second volume, porte sur les productions de l'élevage. Le cheval est intégré, dans la classification qu'Armand Frémont propose, à la catégorie des animaux d'élite. Cette dernière recouvre les animaux les mieux intégrés à des marchés où le capital financier est souvent prépondérant. Dans ce domaine, la région Basse-Normandie apparaît alors comme un cadre d'étude tout désigné.

Les travaux géographiques d'importance sur les chevaux sont peu nombreux mais une partie d'entre eux apportent cependant des informations et des approches intéressantes. C'est notamment le cas des recherches universitaires menées par des étudiants. À l'échelle française, il existe certainement de nombreux mémoires, mais c'est la Basse-Normandie qui propose l'offre la plus vaste et ce, pour plusieurs raisons. Il y a certainement l'antériorité des recherches sur la région grâce aux thèses de René Musset ou d'Armand Frémont. Cette dernière, bien que consacrée à l'ensemble de l'élevage normand, a marqué des générations de géographes formées à l'Université de Caen. La seconde explication tient à l'importance des données disponibles sur la région. Ce sont d'abord des données quantitatives car les acteurs institutionnels présents en Basse-Normandie sont nombreux et peuvent fournir de nombreuses données sur lesquelles nous allons également nous appuyer. Le second avantage est d'ordre qualitatif en raison de la présence marquée de nombreux acteurs de la filière<sup>201</sup>. Il est donc possible d'être au plus près de la filière et de ses enjeux en étant au contact des professionnels ce qui permet de mieux comprendre leur univers et les pratiques quotidiennes. C'est un avantage considérable pour mener à bien une étude de géographie sociale car il est possible d'enquêter et d'être très présent sur le terrain. Le troisième argument qui peut être avancé concerne l'ancrage historique particulièrement fort des chevaux dans la région. Ainsi, au-delà des constats déjà mentionnés dans la partie historiographique, il est important de noter que la forte tradition équine bas-normande s'inscrit dans les paysages et les territoires. La recherche universitaire a donc souhaité exploiter et valoriser toutes ces aménités à travers la réalisation de travaux allant de la Maîtrise au Doctorat<sup>202</sup>.

Si l'on se focalise sur l'hippisme, les recherches se limitent à seulement quelques Maîtrises, ce qui prouve une nouvelle fois que notre sujet demeure en pleine jachère, même dans une région où la filière est particulièrement bien implantée et dynamique. Dans le lot des travaux<sup>203</sup>, soutenus depuis les années 1960, nous avons retenu ceux que nous considérons comme les plus aboutis. Il s'agit de deux recherches sur l'exemple ornaï avec un premier mémoire réalisé en 1981 sur *L'élevage du cheval dans l'Orne centrale*<sup>204</sup> et un second, datant de 2000, intitulé *L'élevage et la filière du cheval en Basse-Normandie, l'exemple du*

---

<sup>201</sup> Des différences existent entre les différents pans de la filière équine, accéder au monde hippique étant bien plus complexe que dans les autres segments.

<sup>202</sup> Muriel ROBERT-GAUCHET, 2000, 512 p.

<sup>203</sup> Parmi ces nombreux mémoires, on peut citer : Muriel ROBERT-GAUCHET, 1993, 201 p. ; Michel BAUMET, 1985, 271 p. ; Richard YVER, 1972, 94 p. ; Annie MANCEL, 1966, 166 p.

<sup>204</sup> François LECLERC, 1981, 264 p.

département de l'Orne<sup>205</sup>. Il convient de noter que ces travaux se concentrent plus particulièrement sur le thème de l'élevage, thème extrêmement intéressant mais qui est loin de correspondre à l'ensemble de la filière hippique régionale. Ces mémoires parviennent à montrer les enjeux particuliers de la filière, le fonctionnement des pratiques d'élevage, ainsi que l'organisation des haras. En revanche, les analyses concernant les débouchés de l'élevage, aussi bien les ventes aux enchères que les courses hippiques, sont réduites au strict minimum. Pour en savoir plus sur les courses hippiques, il faut se référer au DEA portant sur la filière trotteur, soutenu en 2000 par Bertrand Fafin<sup>206</sup>. Tous ces travaux apportent donc un premier éclairage à notre sujet, mais ils sont pour la plupart déjà anciens, ce qui nécessite une mise à jour des données. De plus, ils demeurent souvent assez descriptifs et dépassent difficilement le stade de la présentation pour produire une analyse précise. C'est notamment le cas pour la logique de filière, qui est certes toujours évoquée, mais qui n'est pas suffisamment déconstruite et analysée. La filière n'est pas clairement mise en valeur, en particulier les acteurs qui la composent, alors qu'elle est pourtant remarquablement présente en Basse-Normandie. Selon nous, ces travaux constituent une base, un premier niveau d'analyse, mais ils connaissent des lacunes, très certainement en raison des limites de leur champ d'investigation. En effet, pour comprendre de manière globale la filière équine, il est nécessaire de mener un raisonnement bien plus large sur les acteurs, mais aussi et surtout les échelles que l'on souhaite interroger. Ce constat est encore plus vrai dans l'hippisme où les échelles sont particulièrement importantes. En effet, la filière hippique doit être envisagée depuis l'échelle locale pour le processus productif jusqu'à l'échelle mondiale en ce qui concerne les flux de chevaux de course ou bien encore les paris internationaux. Une autre limite transparaissant dans ces recherches est le manque assez criant d'interdisciplinarité.

Pour comprendre l'objet cheval, qui plus est dans le domaine particulier des courses hippiques, il est nécessaire de dépasser le seul regard géographique. Il ne faut pas seulement se concentrer sur l'espace, mais bien convoquer d'autres sciences comme l'histoire, l'économie, la sociologie ou bien encore les sciences vétérinaires. Devant l'importance de l'objet d'étude, le géographe a tout à gagner à s'intéresser, voire à s'inspirer, de travaux issus d'autres disciplines. Cette remarque est renforcée par le fait que la géographie a très largement délaissé le cheval comme objet d'étude, ce qui n'est pas le cas d'autres disciplines. Dès lors, une pleine compréhension du monde hippique repose sur une collaboration entre la géographie et d'autres sciences sociales, mais également certaines sciences dures.

### ***C) Le cheval, un objet d'étude bien présent dans d'autres sciences***

Pour reprendre une idée de Jean-Pierre Digard, il peut paraître incongru, de prime abord, de vouloir parler de sciences humaines et sociales quand on entend étudier un animal. On l'a pourtant bien vu, l'histoire a acquis une légitimité dans l'étude de ce sujet, même si les

---

<sup>205</sup> Perrine VOISIN, 2000, 190 p.

<sup>206</sup> Bertrand FAFIN, 2000, 82 p.

possibilités demeurent encore à ce jour très importantes. Le cheval étant un objet marqué par une forte transversalité, il est nécessaire de combiner les concepts et méthodes de différentes sciences pour obtenir une totale compréhension. Ayant précédemment montré que les géographes se sont intéressés depuis longtemps aux chevaux, force est de constater qu'aujourd'hui, la discipline n'est plus réellement présente et prend un retard important qu'il convient de combler dès à présent. Toujours selon Jean-Pierre Digard, il existe au moins deux critères faisant du cheval un objet d'étude pertinent en SHS, en particulier pour l'approche géographique<sup>207</sup>. Le premier argument concerne les modifications de la nature des chevaux au sein de nos sociétés. Au XXI<sup>e</sup> siècle, il n'existe pratiquement plus de chevaux sauvages, mais seulement des chevaux ayant été domestiqués selon les besoins et les volontés humaines. Les hommes sont parvenus à faire du cheval un compagnon de leur vie et un élément important des évolutions sociales. Le cheval est donc bien un « fait social »<sup>208</sup>, expression empruntée à Daniel Roche, qui s'était lui-même inspiré des travaux d'Emile Durkheim, afin de rompre avec la vision animalière des spécialistes. Le cheval contemporain est donc une construction des hommes de cheval qui ont progressivement adapté l'animal à leurs besoins. C'est notamment le cas dans l'hippisme avec la recherche constante de la performance et de la vitesse, en particulier dans les croisements pratiqués chez les pur-sang. Toutefois, il faut prendre garde à ne pas non plus trop socialiser l'objet cheval. Le second argument, invoqué par Jean-Pierre Digard, pour expliquer le rôle des SHS est tout simplement l'importance grandissante des chevaux au sein des sociétés contemporaines. Ce constat se retrouve dans différents usages des chevaux, comme l'équitation de loisirs, actuellement en pleine progression, ou bien les courses hippiques qui ont gagné en popularité et représentent de considérables enjeux financiers. Les chevaux tiennent donc un rôle capital, que ce soit économique, politique ou social. Dès lors, il apparaît nécessaire de renouveler et de multiplier les études afin de mieux comprendre la place qu'ils occupent dans nos sociétés.

De façon générale, les sciences sociales, la géographie en particulier, connaissent un important retard dans les recherches équinnes. Ce constat se vérifie avec encore un peu plus d'acuité quand on compare avec les productions venues des sciences dures. En effet, les recherches de SHS consacrées aux activités équinnes, ou bien encore les acteurs engagés dans le monde du cheval, sont notablement en retard sur celles provenant de disciplines comme la biologie, l'agronomie ou les sciences vétérinaires. La principale explication à cette prépondérance tient très certainement au caractère beaucoup plus précoce des recherches dans ce domaine. Nous avons déjà mis en avant le rôle primordial de quelques grandes études historiques mais, de manière générale, les sciences dures ont nettement pris le pas sur les sciences sociales dont le retard est particulièrement remarquable et tend à se creuser malgré quelques initiatives isolées. En revanche, les synthèses ou les manifestations scientifiques

---

<sup>207</sup> Jean-Pierre DIGARD, 2009, pp. 3-11.

<sup>208</sup> Daniel ROCHE, 2009, p. 241.

collectives demeurent bien marginales. La première tentative notable date seulement de 1988 avec l'organisation d'un colloque intitulé « Sciences sociales de l'équitation » qui s'est tenu en Avignon durant le salon Cheval-Passion<sup>209</sup>. Ce premier essai fut particulièrement fructueux, porteur d'espoirs et tend à montrer qu'un vaste champ d'étude est désormais ouvert. Dans une réflexion d'ensemble, il convient de noter que les recherches ont plutôt bien progressé depuis une dizaine d'années. Les thèmes abordés se sont diversifiés et ont attiré des chercheurs venus d'horizons différents. À ce sujet, on peut citer les colloques qui se sont tenus au château de Versailles, en particulier sous l'égide de Daniel Roche<sup>210</sup>. Pour étayer cette idée, les analyses faites par Jean-Marc Moriceau<sup>211</sup> tendent à montrer que l'élevage est une question en plein renouvellement au sein des études sur les sociétés rurales, grâce à de nouvelles problématiques et méthodes. Ce n'est donc plus la « Cendrillon de l'histoire des campagnes »<sup>212</sup>, mais bien un champ autonome des recherches conduites en sciences sociales.

Dans le domaine des SHS, les études équinnes sont confrontées à un important retard qu'il convient ici d'expliquer. Le premier élément est lié à l'éparpillement disciplinaire au sein des SHS. Le milieu universitaire est encore bien souvent cloisonné entre les différentes disciplines, ce qui est un frein aux travaux pluridisciplinaires alors que notre sujet aurait pourtant beaucoup à gagner à cette pluridisciplinarité. Les sciences dures, notamment vétérinaires et agronomiques, ont acquis une domination quasi hégémonique dans le domaine et entendent difficilement se la voir contester. Un indice de cette situation est la consultation des programmes des grands rassemblements scientifiques soutenus par les instances de la filière, notamment la *Journée de la recherche équine*<sup>213</sup>. Ces journées d'étude ont pour mission de mettre en avant les dernières avancées de la recherche équine et ne sont pas spécifiquement consacrées à l'hippisme, même si certaines communications abordent ce pan du monde équin<sup>214</sup>. Les programmes des dix dernières éditions révèlent que plus de 90 % des communications présentées<sup>215</sup> sont le fait de sciences dures. Pour les SHS, les travaux proposés sont donc bien rares et sont le plus souvent le fait de chercheurs directement liés à l'IFCE. Lors de ces journées, trois disciplines des SHS dominent avec les sciences économiques, la sociologie et la géographie. Les deux premiers domaines sont nettement plus

---

<sup>209</sup> Le salon Cheval-Passion est devenu une institution car en 2017, la manifestation en est à sa 32<sup>e</sup> édition. Ce salon souhaite être une manifestation majeure pour l'ensemble des activités équestres à travers des animations, des spectacles, des débats...

<sup>210</sup> Daniel ROCHE (dir.), 1998, 319 p. ; *Id.*, 2000, 366 p. ; *Id.*, 2002, 399 p. ; *Id.*, 2007, 399 p.

<sup>211</sup> Jean-Marc MORICEAU, 1999, pp. 17-40.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>213</sup> La Journée de la recherche équine est une manifestation annuelle soutenue par l'IFCE. Ce rassemblement des spécialistes de la question équine, venant de l'ensemble des disciplines, existe depuis 1975.

<sup>214</sup> Par exemple Marianne DEPECKER de l'ONIRIS sur *Influence du poumon prélevé sur le diagnostic cytotologique des affections des voies respiratoires profondes chez les chevaux Trotteurs français à l'entraînement* (2013).

<sup>215</sup> Il est difficile de donner un chiffre très précis car certaines communications sont à la jonction de différentes disciplines, voire font appel à des intervenants issus de différentes disciplines. Toutefois, le chiffre que nous avançons de 90 % pour les sciences dures est clairement le minimum au cours de ces journées.



représentés à travers des communications traitant de l'économie de la filière<sup>216</sup> ou bien des professionnels, en particulier les éleveurs ou les salariés de la filière<sup>217</sup>. Pour la géographie, on peut citer les interventions de Céline Vial, qui travaille pour l'IFCE. Elle interroge le rôle des activités équestres, mais nullement les activités hippiques, sur le développement des territoires, notamment à travers un programme de recherche intitulé « Cheval et territoire »<sup>218</sup>. En outre, un thème central est retenu chaque année comme fil directeur par les organisateurs, même si toutes les communications ne se bornent pas à ce sujet. Les thèmes des dernières éditions étaient « Le bien-être des équidés » (2016), « La reproduction et l'élevage » (2015), « Epidémiologie et pathologie » (2014) ou bien encore « Elevage et utilisation du cheval : objectif développement durable » (2013). En regardant les thèmes principaux de ces journées, on est frappé par l'hétérogénéité des sujets interrogés. L'analyse de ces programmes détaillés permet de voir, une nouvelle fois, que la très grande majorité des interventions sont le fait des sciences dures. Pourtant, certaines thématiques sont a priori très intéressantes pour les SHS comme ce fut le cas lors de la session 2013 consacrée au thème du développement durable. Le second facteur explicatif tient à l'arrivée plus tardive des études équinées en SHS. On remarque également un fort éparpillement entre les laboratoires, ce qui ne permet pas de développer les synergies et les échanges entre chercheurs. Ce constat tient là encore à la jeunesse de ce domaine de recherches car les sciences dures ont mis en place depuis bien longtemps des partenariats entre les laboratoires, qu'ils soient universitaires ou issus des écoles vétérinaires, mais aussi des acteurs publics<sup>219</sup>. Un troisième point est soulevé par Jean-Pierre Digard. Il convient de l'évoquer, même s'il nous est bien difficile de le confirmer aujourd'hui. C'est l'idée d'une très faible valorisation des productions scientifiques, mais aussi et surtout au niveau des carrières pour les jeunes chercheurs s'intéressant à ce sujet. Dans un article paru en 2009, l'auteur va particulièrement loin car il présente le cheval comme étant un thème « ignoble ou subalterne »<sup>220</sup> pour la communauté scientifique. Il y voit une explication du faible nombre de travaux scientifiques sur le sujet, notamment dans les thèses de doctorat car elles seraient considérées comme peu porteuses pour l'avenir des chercheurs sur le marché de l'emploi scientifique. En fait, la domination des sciences dures se conforte par le nombre de chercheurs, mais aussi au travers des échanges, de la diffusion et la réception des travaux.

---

<sup>216</sup> Sophie BOYER, 2007, pp. 105-117.

<sup>217</sup> Véréne CHEVALIER et Marie-Odile LEBEAU, 2007, pp. 133-144.

<sup>218</sup> Pour les auteurs, ce programme met en évidence le rôle et l'importance des équidés dans l'aménagement des espaces ruraux et périurbains français. Au-delà de cette occupation spatiale, il est utile d'analyser le rôle que peut avoir le cheval dans le cadre d'actions territoriales avec la volonté des divers acteurs de développer un territoire donné ou d'y assurer des missions de service public comme c'est le cas avec les « chevaux territoriaux » qui peuvent servir aux transports scolaires, ramassage des ordures...

<sup>219</sup> En Basse-Normandie, le modèle est le CIRALE, sur lequel nous reviendrons, qui existe depuis 1999 par la volonté d'un partenariat efficace entre l'école vétérinaire d'Alfort et des établissements publics comme la région Basse-Normandie, le Conseil des chevaux de Basse-Normandie et le pôle de compétitivité « Filière équine ».

<sup>220</sup> Jean-Pierre DIGARD, 2009, p. 4.

La domination des sciences dures apparaît encore plus marquante à travers une analyse bibliométrique. Pour cela, nous reprenons un travail de référence réalisé conjointement par les Haras Nationaux et l'INRA en 2004 et portant sur l'échelle mondiale au cours de la période 1998-2000<sup>221</sup>. L'exhaustivité de ce travail est considérable et nous montre à quel point les SHS sont très en retard, aussi bien dans les publications scientifiques que dans celles dites de transferts ou les colloques universitaires. Même si la période est déjà ancienne, nous trouvons dans cet article, des conclusions très proches des nôtres. Elles sont compilées dans le tableau n°1 qui classe les thématiques des 6 775 travaux référencés au niveau mondial pour la période considérée. Le constat le plus préoccupant pour nous est la part réduite occupée par les SHS qui ne pèsent qu'un peu plus de 3 % des travaux mondiaux. Toutefois, ces chiffres sont à nuancer si l'on se limite à l'échelle française. Les auteurs montrent que le domaine des SHS représente 10,4 % des publications produites en France, soit un chiffre analogue à nos estimations au sujet des communications produites lors des dix dernières éditions de la *Journée en recherche équine*. L'article estime que les laboratoires français se sont spécialisés dans ce domaine, contrairement à ce qui se fait à l'étranger où la part des SHS est nettement plus réduite.

Tableau n°1 : Bilan bibliométrique des publications équines (1998-2000)

Thématiques centrales	Toutes publications	Publications scientifiques	Publications de transfert ou colloques
Nombre total	6775	4307	2468
Pathologie	53,9 %	56 %	50,4 %
Locomotion Médecine sportive	17,5 %	16,8 %	18,6 %
Reproduction	11,8 %	10,8 %	13,6 %
Nutrition	5,6 %	4,8 %	7,1 %
Génétique	4,7 %	4,3 %	5,6%
<b>Sciences humaines et sociales</b>	<b>3,2 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>2,2 %</b>
Comportement Bien-être	1,4 %	1,3 %	1,7 %
Espèces asines et équidés sauvages	1 %	1,2 %	0,5 %
Dopage	0,8 %	1 %	0,4 %

Source : François CLEMENT et Elise BASSECOULARD, 2004, p. 70.

<sup>221</sup> François CLEMENT et Elise BASSECOULARD, 2004, pp. 69-76.

Afin de comprendre la place que les différentes disciplines occupent dans les études équinnes, nous avons souhaité évaluer le poids de chacune. Historiquement, nous renvoyons à l'article de Jean-Marc Moriceau<sup>222</sup> mais pour saisir les dynamiques les plus récentes, nous nous sommes concentré sur les principales productions, notamment les thèses de doctorat, en analysant les travaux référencés dans les principaux outils de recherche (SUDOC, Fichier central des thèses ou *le Répertoire des géographes*). Une nouvelle fois, le premier constat est l'écrasante domination des thèses produites par les sciences dures. Toutefois, il convient de noter qu'il existe un biais important. Ce dernier explique en grande partie cet écart en raison de la formation spécifique des vétérinaires. En effet, pour obtenir le grade de Docteur vétérinaire, il faut soutenir une thèse, certes bien plus réduite que dans d'autres disciplines, mais avec un nombre de candidats particulièrement important. Les recherches sur les chevaux y sont nombreuses car c'est un animal considéré comme particulièrement noble dans les thèses vétérinaires<sup>223</sup>. Quantitativement, nous avons analysé les productions des dix dernières années. Dans la base du Sudoc, on dénombre 445 thèses soutenues entre 2005 et 2015 ayant la mention « cheval » dans l'intitulé du travail. Sur cet ensemble, les thèses vétérinaires représentent plus de 89 % du total et si l'on y ajoute les recherches conduites en agronomie, biologie ou bien encore en mécanique, il ne reste plus grande place pour les SHS. En élargissant chronologiquement et en complétant avec les données du Fichier central des thèses, nous parvenons à identifier quelques thèses en SHS avec des travaux réalisés en histoire, en géographie<sup>224</sup>, en économie, sciences juridiques ou bien encore en sociologie. Malgré ce très net déséquilibre en défaveur des SHS, on s'aperçoit que le versant géographique est régulièrement intégré aux perspectives de recherches. C'est par exemple le cas en histoire avec la présence de thèmes chers à la géographie comme l'élevage ou les mobilités à travers la question des transports. Ce constat peut-être étendu à d'autres disciplines car les géographes peuvent apprendre des conclusions de travaux vétérinaires ou d'autres. En raison du caractère pluridisciplinaire de l'objet d'étude, différentes thèses intéressent nos propres travaux sur le monde hippique.

Ce dernier thème est très peu travaillé dans les doctorats, mais il existe bien quelques recherches particulièrement intéressantes pour notre travail. On peut citer la thèse vétérinaire de Géraldine Blanchard (2007) intitulée *Pratiques alimentaires et entraînement du cheval de course de 3 ans, enquête dans 60 écuries en France*. Elle y réalise un travail d'ensemble sur la filière hippique, en traitant aussi bien les galopeurs que les trotteurs. Ce travail est fort utile, même pour les géographes, car l'on peut saisir à travers l'exemple des choix alimentaires des écuries, les liens qui structurent la filière. En effet, le monde du cheval de course est constitué

---

<sup>222</sup> Jean-Marc MORICEAU, 1999, pp. 17-40.

<sup>223</sup> Pour l'année 2014, on dénombre jusqu'à 48 thèses soutenues dans les différentes écoles vétérinaires ayant pour sujet d'étude le cheval ce qui constitue un record. Les thématiques abordées sont extrêmement variées comme la biomécanique, la nutrition, la chirurgie, les pathologies, la pharmacologie équine...

<sup>224</sup> Il s'agit de la thèse de Muriel Robert-Gauchet soutenue à Caen en 2000 et qui est consacrée au cas du tourisme équestre en Basse-Normandie.

de nombreuses professions gravitant autour de l'animal, les entreprises alimentaires en étant un exemple particulièrement notable et pourtant encore méconnu des géographes. Pour notre étude, il faut noter que des travaux sont plus particulièrement consacrés à l'exemple bas-normand, ce qui n'est pas surprenant au regard de la place qu'occupe la filière dans la région. On peut citer la récente thèse vétérinaire d'Anne Genty (2013) intitulée *Les pratiques d'entraînement du Trotteur Français avant la qualification. Etude de terrain en région Basse-Normandie*. Là encore, l'approche géographique peut bénéficier de précieuses informations car on y trouve des analyses sur les pratiques quotidiennes des entraîneurs de trot, à un moment clé de la carrière de l'animal qu'est l'épreuve redoutée de la qualification.

Ainsi, le cheval offre de multiples opportunités de recherches et constitue un thème encore novateur dans les SHS, d'autant plus si l'on se focalise sur la filière hippique. Notre objectif est donc de faire du cheval un objet d'étude géographique, tout en puisant des ressources d'autres disciplines. Aborder le cheval de course dans une région comme la Basse-Normandie ouvre la porte à de multiples possibilités. Pour cela, il est nécessaire de s'inscrire dans divers champs de la géographie. Le cheval, qui plus est de course, est un objet aux multiples facettes qui nécessitent, pour obtenir une compréhension pleine et entière, le recours à divers domaines de la discipline géographique.

## **II) Le cheval : un objet scientifique à la croisée de plusieurs formes de géographie**

L'intérêt ancien porté par les géographes aux questions d'élevage s'exprime le plus souvent à travers la grande diversité des courants géographiques s'intéressant au sujet. L'entrée spatiale permet d'envisager de multiples questions concernant l'élevage et l'étude des filières animales. La géographie a également un rôle majeur à jouer dans la réponse à apporter à l'appel émis par Daniel Roche qui consiste à rendre plus social l'objet cheval. Il convient d'appréhender ce dernier comme une véritable construction sociale. Pour gagner en efficacité, la recherche doit alors s'emparer de toutes les spécialités géographiques pertinentes afin d'aller le plus loin possible dans la réflexion. Quand on pense au cheval, c'est aux campagnes, à la ruralité que l'on pense immédiatement. C'est indéniablement une vérité car le monde du cheval appartient avant tout à la ruralité. Néanmoins, nous verrons qu'étudier le monde hippique, en particulier en Basse-Normandie, conduit à associer plusieurs champs de la géographie, telles que les géographies économique, sociale ou bien encore culturelle.

### ***A) D'une géographie rurale à une géographie économique***

Durant le XIX<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la population était très majoritairement rurale, ce qui a amené les chercheurs à s'interroger tout particulièrement sur ces espaces. Initialement, la géographie rurale reposait sur une approche centrée sur les questions agraires. Celle-ci s'intéresse en premier lieu aux formes paysagères, en particulier dans deux domaines. Le premier est la morphologie agraire, c'est-à-dire la forme et l'organisation des parcelles ainsi que les modes de mise en valeur des terres. Le second

concerne l'habitat rural, avec pour principal objectif de mieux comprendre le cadre de vie des populations<sup>225</sup>. Dans les études équinés, notamment hippiques, ces deux pistes doivent être travaillées, et plus particulièrement la première. En effet, l'élevage hippique nécessite de comprendre l'organisation des exploitations, ce qui passe par une compréhension précise du parcellaire. Une telle approche est représentative de la géographie classique présentée précédemment, à l'image des productions de l'école de géographie française d'inspiration vidalienne. L'analyse repose sur une cartographie à petite échelle, un important travail de terrain et la méthode y est essentiellement inductive. Le but de cette génération de géographes était de privilégier les phénomènes explicatifs émanant du milieu naturel et de l'histoire. En effet, la compréhension reposant sur une échelle assez fine amène à questionner les conditions naturelles. Ces dernières étaient alors souvent perçues comme le principal facteur de localisation. Ce fonctionnement n'est pas fondamentalement remis en question par les évolutions récentes de la géographie, en revanche nous assistons très largement à une diversification des facteurs explicatifs. Par exemple, l'important recours aux facteurs naturels est particulièrement justifié dans l'étude du monde hippique, où l'on observe un ancrage historique des installations (haras, hippodromes...). Un tel phénomène parvient à produire un ancrage très localisé ; les haras bas-normands sont du « temps consolidé », formule tirée d'une analyse urbaine de Marcel Roncayolo<sup>226</sup> que nous reprenons et transposons à notre objet d'étude.

À partir des années 1950, le paradigme de la géographie rurale connaît une évolution majeure. Les chercheurs développent et s'approprient un arsenal conceptuel, généralisent les apports de l'approche cartographique à petite échelle ou bien encore l'analyse des facteurs explicatifs globaux. Pour l'exemple normand, les travaux d'Armand Frémont s'inscrivent pleinement dans ce courant. Il parvient à mettre en avant le fonctionnement de l'élevage en Normandie à travers divers facteurs explicatifs et en mobilisant au maximum l'histoire, l'environnement, les organisations socio-économiques... Ses conclusions démontrent les profonds changements qui sont à l'œuvre au cours des années 1960, un moment prépondérant de redéfinition des campagnes, notamment des activités agricoles. À la même époque, on remarque que la géographie rurale s'oriente vers des perspectives de plus en plus vastes. Ce constat concerne aussi bien les sujets d'étude que les méthodes et concepts employés. On peut également noter les prémices de travaux pluridisciplinaires grâce aux premières collaborations engagées avec des sociologues, agronomes et économistes. En fait, « la description, l'inventaire et le classement des formes et des structures, le plus souvent menés sous forme monographique, sont longtemps restés des exercices classiques de la géographie rurale »<sup>227</sup>. Malgré tout, des évolutions existent bel et bien et concernent principalement deux domaines :

---

<sup>225</sup> On peut notamment citer sur ce sujet, deux travaux importants réalisés à des époques différentes : Albert DEMANGEON, 1927, pp. 1-24 ; Philippe MADELINE, 2006, 358 p.

<sup>226</sup> Marcel RONCAYOLO, 1990, 278 p.

<sup>227</sup> Maxime MARIE, 2009, p. 8.

une approche plus sociale du monde rural et surtout une analyse menée en des termes plus économiques. L'idée est finalement assez simple et correspond bien aux préoccupations de l'époque, à savoir mieux comprendre la répartition des activités économiques. Un tel glissement s'opère également sur le plan épistémologique, ce qui est à l'origine de débats, par exemple au sujet de la méthode déductive ou inductive ou de l'approche économiste ou sociale. Pour nos travaux, nous souhaitons prendre en compte l'ensemble des possibilités, afin d'analyser et de comprendre la filière hippique bas-normande de la façon la plus large possible. Plus récemment, les analyses sur le monde rural se sont diversifiées, notamment en raison de la très forte recomposition des espaces ruraux. En effet, les campagnes sont marquées par de nouveaux phénomènes dans une société de plus en plus urbaine. C'est le cas de la périurbanisation, très puissant modificateur de la sociologie des populations ou bien encore des fonctionnalités des espaces ruraux.

Sur le plan foncier, les campagnes sont également confrontées à de nouvelles logiques, notamment la vive concurrence dans les usages des espaces ruraux. Le monde du cheval est de facto fortement impacté par ces mutations en tant que consommateur d'importantes superficies. Ces dernières sont de plus en plus convoitées, notamment dans l'arrière-pays deauvillais, d'où une forte augmentation des prix des terres qui peut obliger les plus petites structures à vendre tout ou partie de leurs parcelles. Cette thématique des prix du foncier est un bon exemple de la diversité actuelle des études géographiques. C'est une réflexion qui relève à la fois de la géographie rurale, en raison du milieu étudié, de la géographie sociale car divers types socio-économiques d'acteurs sont impliqués, mais aussi de la géographie économique en raison d'enjeux financiers souvent remarquables. Toutefois, il convient de prendre garde à bien différencier deux mondes distincts : celui du cheval de loisir et celui des courses hippiques. Ce sont deux groupes, deux milieux sociaux bien cloisonnés qui n'entretiennent que très peu de contacts, hormis quelques instances comme le Conseil des chevaux de Normandie. Les logiques économiques divergent donc très largement, ce qui a des répercussions spatiales de premier plan sur l'emprise foncière, l'importance et la qualité des aménagements, mais également les stratégies choisies dans l'utilisation des chevaux. Dans l'hippisme, les enjeux économiques sont considérables car la pratique nécessite de très lourds investissements. L'archétype concerne les ventes de yearlings dont les prix de vente affolent le grand public car beaucoup de chevaux sont vendus plusieurs centaines de milliers d'euros, parfois plus. Il s'agit d'un marché hautement spéculatif, très largement international. Au-delà de ces questions de nouveaux enjeux, plus contemporains, apparaissent comme les questions environnementales. Dans ce domaine, l'étude du cheval s'avère particulièrement pertinente car l'animal a un rôle à jouer en participant à la dynamisation des territoires. C'est particulièrement le cas dans le milieu du cheval de loisir, souvent associé aux espaces

naturels<sup>228</sup>. La remarque vaut ainsi pour les centres équestres, mais surtout dans le tourisme vert dans lequel les chevaux tiennent une place importante pour les randonnées ou le trekking... Nous verrons que le sujet, même s'il se dégage peut-être moins naturellement, concerne également le monde hippique. Les professionnels prennent de plus en plus en considération les enjeux environnementaux dans leurs pratiques, notamment en termes de préservation des territoires et de mise en valeur paysagère. Dans les territoires où l'hippisme est fortement implanté, tous ces éléments participent de la mise en place d'une identité, dans laquelle les valeurs de nature et d'environnement sont importantes et particulièrement valorisées.

Le champ de la géographie rurale recoupe donc celui de la géographie sociale dans le cas de notre sujet. En effet, en Basse-Normandie, le monde du cheval se compose d'acteurs très hétérogènes aux capacités économiques différentes. Quoi de commun entre le petit éleveur de trotteurs installé au cœur de la Manche et un richissime propriétaire absentéiste des prestigieux haras du Pays d'Auge ou du Merlerault ? A priori, rien. L'approche de ce monde rural doit donc tenir compte de ce facteur particulier à l'hippisme. Les stratégies et les objectifs des acteurs sont divergents mais, dans le cadre de notre étude, il apparaît particulièrement pertinent de mener une analyse comparative. Pour les géographes, ce glissement paradigmatique pose de véritables questions sociales. En effet, pour saisir et bien comprendre le monde hippique, il est devenu impératif d'avoir recours aux concepts et méthodes de la géographie sociale.

Les études consacrées aux chevaux se sont régulièrement concentrées sur les hommes qui les entourent (éleveurs, marchands, propriétaires d'écuries, lads...). Daniel Roche s'inscrit pleinement dans ce courant quand il souhaite accentuer le caractère social de l'objet. En suivant cette logique, l'approche géographique doit se concentrer le plus possible sur les acteurs ou les éléments sociaux qui encadrent l'objet cheval. Par exemple, dans l'élevage hippique, les professionnels ont un rôle prépondérant car ils participent à la structuration ainsi qu'au développement de la filière des courses hippiques. Une telle approche, profondément ancrée sur les marqueurs socio-spatiaux, est déjà bien présente dans la thèse de René Musset. Elle l'est encore plus dans celle d'Armand Frémont, ainsi que dans les divers mémoires universitaires produits sur le sujet depuis la fin des années 1960. Les recherches équinées consacrées à la Basse-Normandie s'inscrivent totalement dans ce courant de la géographie<sup>229</sup>. Dans les maîtrises soutenues à Caen sur le cheval<sup>230</sup> (de course ou de loisir, avec des remarques formulées à différentes échelles), on retrouve des thématiques propres à la

---

<sup>228</sup> On peut notamment citer deux références, l'une nationale et l'autre à l'échelle bas-normande : Christian MANTEI (dir.), 2011, 178 p. ; Muriel ROBERT-GAUCHET, 2000, 512 p.

<sup>229</sup> L'Université de Caen a largement contribué au développement de la géographie sociale à travers des chercheurs comme Pierre Brunet ou Armand Frémont. Leurs travaux ont inspiré de nombreux étudiants qui ont réalisé des recherches en suivant les méthodes et concepts de cette forme de géographie.

<sup>230</sup> Notamment Bertrand FAFIN, 2000, 75 p. ; Perrine VOISIN, 2000, 190 p.

géographie sociale, en particulier sur le profil social des exploitants, leurs formations, leurs motivations pour ce travail, voire d'autres critères sociaux. L'objectif consiste à interroger le rapport existant entre le social et le spatial. La géographie sociale doit également « comprendre le jeu des acteurs publics ou privés de toutes espèces »<sup>231</sup>. Dans notre thèse, les acteurs seront au cœur de la démarche car, pour comprendre une filière aussi complexe que l'est celle de l'hippisme, il convient de saisir les combinaisons qui existent entre les acteurs publics et privés. Le domaine privé est souvent difficile à pénétrer car le monde des chevaux de course demeure très fermé, souvent difficile d'accès pour celui qui n'est pas initié ou au minimum introduit dans le milieu. En ce qui nous concerne, cette difficulté peut être contournée par notre connaissance de professionnels de ce milieu, nous permettant de faire un véritable travail de géographie sociale au plus près des pratiques quotidiennes.

Les récentes évolutions traduisent l'implication de plus en plus active de la part des acteurs publics, offrant de nouvelles perspectives pour les recherches conduites en sciences humaines et sociales. L'objectif consiste à dynamiser les territoires locaux, utiliser les chevaux comme un levier de développement territorial. Ces acteurs peuvent être mobilisés à différentes échelles. Tout d'abord, il y a les organismes nationaux comme l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), institution chargée des questions afférentes à la professionnalisation de la filière équine. Au plus près du terrain, les acteurs privés comme les propriétaires et les éleveurs, mais aussi les instances régionales s'investissent tout particulièrement. Leurs stratégies ont parfois des conséquences majeures sur le plan social. On peut citer la région Basse-Normandie, les trois départements qui la composent ou bien encore des structures plus spécifiques au monde du cheval : le pôle de compétitivité filière équine pour la modernisation de la filière auquel de longues analyses seront dédiées, le Conseil des chevaux de Normandie ou bien encore la SAFER de Basse-Normandie pour les questions foncières. En raison de cette pluralité, les géographes doivent analyser les pratiques des acteurs de la filière, mais aussi et surtout les liens avec l'ensemble de la société. Ces relations portent de nouvelles dynamiques, de nouveaux regards de la part de la société sur le monde du cheval, notamment en termes patrimoniaux.

Sur le plan épistémologique, la géographie culturelle apparaît comme un moyen efficace pour diversifier les thèmes d'études. C'est une autre manière d'appréhender l'objet en l'étudiant par le prisme de nouveaux concepts comme l'identité ou les valeurs. Afin de mieux théoriser ce courant de la géographie, tout en montrant ses apports, nous pouvons nous appuyer sur la définition qu'en donnait Paul Claval dans l'édition de 2012 de *La Géographie culturelle* :

« La culture est la somme des comportements, des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulés par les individus durant leur vie et, à une autre échelle, par l'ensemble des groupes dont ils font partie. La culture est un héritage transmis d'une génération à la suivante. Elle a ses racines dans un passé lointain et qui plonge dans le territoire où ses morts sont ensevelis

---

<sup>231</sup> Renée ROCHEFORT, 1983, p. 13.



et où ses dieux se sont manifestés. Ce n'est pourtant pas un ensemble clos et figé de techniques et de comportements. Les contacts entre peuples de différentes cultures sont parfois conflictuels, mais ils constituent une source d'enrichissement mutuel. La culture se transforme aussi sous l'effet des initiatives ou des innovations qui fleurissent en son sein »<sup>232</sup>.

À travers cette définition, on voit poindre les nombreuses pistes offertes aux géographes désirant s'intéresser aux chevaux. La première consiste à comprendre la construction géo-historique de la filière hippique. C'est encore plus vrai dans l'exemple bas-normand qui a obtenu d'excellents résultats grâce à l'engagement de nombreux acteurs qui ont tout mis en œuvre pour développer et valoriser les aménités régionales depuis plus de deux siècles. Actuellement, il faut considérer la Basse-Normandie comme une région qui parvient à concilier la tradition de son élevage tout en misant sur des éléments de modernité. L'exemple de la recherche équine, en particulier dans les domaines de la santé ou de l'alimentation, en est un signe tangible. Les éleveurs de chevaux ont souvent basé leurs pratiques sur une approche empirique. Cela devait leur permettre de déceler les meilleures terres au sein des exploitations, les nourritures adaptées aux spécificités des races, de l'âge ou de l'utilisation des chevaux... Aujourd'hui, les éleveurs poursuivent dans cette voie qui consiste à appliquer des pratiques ayant fait leurs preuves, tout en profitant des innovations. Le soutien des acteurs publics est ici primordial dans ce développement. Ce sont notamment les financements publics qui permettent de renforcer les structures de recherches comme le CIRALE (Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines) basé à Dozulé. Ouvert en 1999, ce dernier permet un meilleur suivi des chevaux de course avec l'objectif de mieux comprendre les pathologies, tout en créant et proposant de nouvelles méthodes thérapeutiques.

Une approche culturelle de l'espace permet également d'envisager la question de l'identité. Cette dernière est une thématique très présente chez les géographes, à une époque où l'on assiste à un progressif repli et un ancrage de plus en plus marqué sur les territoires locaux. Ainsi, la Basse-Normandie cherche à mettre en avant son riche patrimoine équin et à l'utiliser comme un outil de valorisation<sup>233</sup>, un élément constitutif de son identité. Cette dernière est importante à toutes les échelles : bien évidemment pour l'ensemble de la région, mais également dans des territoires particuliers comme nous le verrons à travers l'identité augeronne dans laquelle l'hippisme joue un rôle prépondérant. L'enjeu patrimonial est lui aussi particulièrement intéressant et s'inscrit dans les thématiques parmi les plus dynamiques de la géographie contemporaine. C'est une véritable question de géographie culturelle car les chercheurs sont confrontés à la compréhension de la valeur symbolique des lieux, comme l'exprime Vincent Veschambre : « L'espace apparaît alors comme le support de pratiques

---

<sup>232</sup> Paul CLAVAL, 2012, p. 48.

<sup>233</sup> On trouve une situation analogue dans les Pays de la Loire qui utilisent le cheval, notamment les sports équestres, pour affirmer une image et une identité. Cela se retrouve dans l'organisation d'événements, la communication des établissements publics...

symboliques, comme l'expression d'idéalités matérialisées »<sup>234</sup>. Dans cet article, le géographe nous ouvre plusieurs pistes exploitables pour nos recherches car elles sont transposables au domaine hippique. Selon lui, le patrimoine est un concept multiforme car c'est un mélange d'idéal (représentations, identité), mais aussi d'éléments matériels comme l'aménagement ou le tourisme. Pour notre sujet, ces remarques appellent plusieurs commentaires. Le cheval en Basse-Normandie peut et doit être analysé en tenant compte au maximum de cette double logique. En effet, l'identité régionale repose fortement sur le cheval, mais ce dernier est aussi de plus en plus envisagé comme un outil et un vecteur d'aménagement.

Ainsi, l'analyse géographique de l'objet cheval doit être menée en tenant compte de ces évolutions, notamment en recourant aux concepts les plus récents. Les lieux, les acteurs ou bien leurs stratégies connaissent une organisation particulièrement interconnectée. Ces éléments fonctionnent comme un tout et peuvent évoluer en fonction d'autres éléments. En géographie, on parle de système quand on cherche à envisager les phénomènes de façon globale. Pour notre sujet, nous pouvons ici convoquer une autre forme récente de géographie, particulièrement audacieuse, mais ô combien prometteuse, la géographie systémique.

### ***B) Quand le cheval devient un tout : l'approche de la géographie systémique***

La géographie systémique constitue un autre moyen pour appréhender la filière hippique. Son principal atout résulte dans la pratique d'une géographie transversale par rapport aux autres formes déjà évoquées : rurale, sociale, économique. En effet, l'approche systémique permet de mettre en jeu tous les éléments composant l'objet étudié. L'objectif consiste à saisir les multiples interactions qui peuvent exister dans le système cheval, notamment les relations souvent complexes entre les acteurs. Dans notre discipline, les apports des chercheurs anglo-saxons<sup>235</sup> sont les plus précoces dans ce domaine, en particulier ceux des Américains. L'objectif est notamment de prendre en considération les questions économiques afin de les placer au centre des pratiques agricoles, notamment celles d'élevage. Dès lors, la recherche d'un système géographique devient un enjeu primordial des études de géographie agricole. En 1980, Roger Brunet a posé une excellente définition de ce qu'est un système pour le géographe. Selon lui, « une organisation spatiale peut se définir comme un ensemble plus ou moins cohérent de lieux mis en relation. Cet ensemble est à la fois différencié et intégré en aires et réseaux (lignes et points) dans lesquels circulent des flux »<sup>236</sup>. Cette conception de l'organisation spatiale est pour nous un outil fort utile et surtout riche de multiples potentialités pour mieux comprendre l'organisation du monde hippique en Basse-Normandie.

Le premier moyen pour envisager l'approche systémique concerne les systèmes agraires. Il s'agit d'une piste qui pourra être très féconde durant l'analyse détaillée de la thèse.

---

<sup>234</sup> Vincent VESCHAMBRE, 2007, p. 370.

<sup>235</sup> John-Herbert DAVIS et Ray Allan GOLDBERG, 1957, 136 p.

<sup>236</sup> Roger BRUNET, 1980, p. 254.

En Basse-Normandie, il existe une grande diversité de ces systèmes créant une importante variété paysagère. Dans l'ensemble de sa thèse<sup>237</sup>, Armand Frémont a bien mis en valeur cette thématique, en montrant l'importance que revêt l'élevage bovin à l'échelle régionale. Pourtant, malgré la spécialisation bovine des exploitations, notamment laitières, les chevaux tiennent également une place majeure au sein du système agricole régional. En France, la Basse-Normandie apparaît comme étant de très loin la principale région équine. Elle compte de très nombreuses exploitations<sup>238</sup> qui participent à la mise en place d'un système, tout particulièrement dans le milieu du trot. Le caractère dominant des systèmes agricoles normands est sa vocation herbagère. Les exploitations équines nécessitent de vastes superficies de pâturages pour permettre aux animaux de se développer et de s'épanouir dans de bonnes conditions. Une partie importante des exploitations mise sur une complémentarité entre l'élevage équin et la présence, plus ou moins importante, de bovins. Les herbages caractérisent bien les systèmes agricoles bas-normands, mais on note également des terres labourables en quantité remarquable dans les territoires équins car ces terres fournissent des fourrages. Ces derniers serviront à l'alimentation des chevaux au sein même de l'exploitation ou, *a minima*, dans un espace de proximité. La présence des bovins peut dans certains cas être considérée comme une activité complémentaire. Il convient de bien différencier les logiques en fonction de la taille et du capital financier des exploitations, mais aussi d'établir une nuance entre les bœufs et les vaches laitières. Les vaches sont souvent placées en association dans des exploitations relativement petites, dans lesquelles la production laitière constitue le plus souvent un revenu complémentaire. Quant aux bœufs, ils sont jugés par les vétérinaires équins comme une association idéale pour les chevaux. Ainsi, les grands élevages de la région possèdent régulièrement un cheptel de bœufs car ces derniers tiennent compagnie aux jeunes chevaux et participent à l'entretien des parcelles. C'est par exemple le cas du très prestigieux Haras d'Étréham, situé près de Bayeux, qui possède de nombreux bovins ayant pour fonction d'assurer une partie de l'entretien des 250 ha d'herbages de la propriété<sup>239</sup>.

Une seconde notion très porteuse pour notre sujet est celle de « système alimentaire », définie par Louis Malassis<sup>240</sup>. Elle consiste à envisager le secteur agro-industriel comme un ensemble. D'après lui, le principal apport de la géographie systémique, c'est qu'elle permet d'interroger les déterminants constituant la dynamique du système étudié, ce qui renvoie assez naturellement aux stratégies des acteurs. Malgré des possibilités évidentes, force est de constater que l'approche systémique a longtemps effrayé les géographes spécialistes du monde rural car les travaux demeuraient peu nombreux. Après les premiers temps de l'incertitude, l'approche connaît aujourd'hui une période dynamique car de nombreuses études

---

<sup>237</sup> Armand FREMONT, 1967, 626 et 316 p.

<sup>238</sup> Selon les chiffres 2015 fournis par l'IFCE, la région Basse-Normandie comptait 6 751 élevages dans les trois départements en tenant compte de toutes les races. Sur cet ensemble, les élevages de chevaux de course représentent 70 % ce qui montre l'orientation hippique de l'élevage équin régional.

<sup>239</sup> Muriel ROBERT-GAUCHET, 1993, p. 87.

<sup>240</sup> Louis MALASSIS, 1979, 437 p.

recourent aux concepts et méthodes de cette forme d'analyse. Dans le domaine hippique, la région Basse-Normandie peut être considérée comme un véritable système spatial. Il est à la fois organisé et organisant. Cette logique est mobilisable à toutes les échelles, aussi bien de l'exploitation jusqu'au fonctionnement global de la région qui met en scène une multitude de lieux, d'acteurs et surtout d'échanges et de contacts entre ceux-ci. Sur un plan plus conceptuel, il est nécessaire de poser quelques cadres afin de comprendre les grands principes de la géographie systémique. L'objectif consiste à saisir chaque structure élémentaire que sont les exploitations afin d'appréhender l'ensemble du monde du cheval bas-normand, notamment les interactions à l'œuvre entre les divers éléments constitutifs de ce monde. Lors du 6<sup>e</sup> Congrès européen de science des systèmes, les géographes Christine Voiron et Jean-Pierre Chéry ont exprimé leur vision de l'analyse systémique. Les deux auteurs expriment leur approche de la manière suivante :

« L'espace géographique n'est pas l'étendue. C'est la société qui, en fonction de ses projets et de ses possibilités techniques, transforme de l'étendue en espace. L'espace se distingue également du territoire qui est constitué à la fois par une société et par l'espace que celle-ci organise. L'espace géographique est un tout formé d'éléments visibles : les lieux, les réseaux, les espacements et d'éléments invisibles, les inter-relations entre les lieux qui constituent sa structure. A la différence d'autres conceptualisations, telles celles d'espace social, juridique ou économique, où le terme espace ne correspond en fait qu'à l'étendue des relations abstraites, l'espace du géographe prend en compte à la fois les relations qui s'inscrivent dans le sol et les relations invisibles, les interactions entre les lieux et les lois qui les modèlent »<sup>241</sup>.

Cette vision est parfaitement transposable à notre étude car elle relie du « visible » (les haras, les centres d'entraînement, les hippodromes...) à de « l'invisible », que l'on peut appréhender sous l'angle des relations sociales, notamment interpersonnelles. Notre recherche gagne beaucoup à étudier les liens entre ces différents éléments, comme cela peut être le cas dans l'alimentation équine. On peut y observer plusieurs types de système. En premier lieu, la production de nourriture peut se faire sur le site même de l'exploitation grâce aux fourrages. Se met alors en place un système agraire que l'on peut qualifier de mixte puisque le propriétaire oriente son activité vers une complémentarité entre son élevage et une production céréalière. Dans une logique systémique, il est impératif de tout prendre en considération, notamment les contraintes. Par exemple, produire du fourrage revient assez cher à l'éleveur car cela lui demande du temps de travail, mais aussi des investissements financiers. En effet, il faut mobiliser de lourdes machines, des engrais dont le prix est très souvent élevé... De nombreux exploitants décident alors de recourir à des sociétés extérieures, ce qui a pour effet d'ajouter un intermédiaire au sein d'un système que nous appelons « monde du cheval ». Des entreprises de l'agro-alimentaire sont donc aujourd'hui très influentes dans le monde équin, à l'image de la société Agrial qui dispose d'une branche dédiée à l'alimentation équine.

Ainsi, la géographie systémique est une forme récente de notre discipline et revêt un intérêt particulier dans l'analyse du monde du cheval de course en Basse-Normandie. En

---

<sup>241</sup> Christine VOIRON et Jean-Pierre CHERY, 2005, (article en ligne), p. 2.

forme de bilan, on peut résumer cette approche en reprenant les mots du spécialiste de la systémique Jean-Louis Le Moigne<sup>242</sup>. Dans sa vision, un système complexe peut et doit se définir comme « un enchevêtrement d'interactions en inter-relations [...] qui doit être perçu à la fois [...] dans son unité, sa cohérence ou son projet et dans ses interactions internes entre composants actifs dont il constitue la composition résultante ». Ainsi, pour les géographes, la théorie des systèmes permet d'analyser des processus à l'œuvre plutôt que les simples structures qui furent pendant bien longtemps l'angle d'approche de la discipline géographique. Cela nous offre pour l'étude de l'élevage, et plus spécifiquement celle des chevaux de course, de nombreux points d'entrée pouvant faire progresser notre connaissance. Trois ont particulièrement retenu notre attention car ils offrent des approches intéressantes. Il s'agit des paysages sachant que l'hippisme marque fortement les paysages régionaux, les territoires en raison de la forte identité hippique de la Basse-Normandie et les filières car le monde hippique ne peut réellement se comprendre qu'à travers l'articulation des espaces et des acteurs.

### **III) Comprendre l'objet cheval : de multiples entrées possibles**

#### ***A) Une entrée par les paysages***

L'approche paysagère s'avère être particulièrement à la mode en géographie. Toutefois, au-delà d'un simple effet de mode, qui reste par définition fragile, l'entrée paysagère offre de riches perspectives à notre recherche. L'étude des paysages par les géographes ruralistes remonte aux années 1950, notamment celle des paysages agraires. Décrire, présenter et inventorier les formes agraires et leurs paysages furent pendant longtemps des éléments centraux du travail géographique. Reposant sur une approche essentiellement monographique, l'analyse des paysages se limitait principalement aux formes et aux structures. La limite de ce type de travail est parfois le manque d'attention portée à la formation et à la construction des paysages. La production des formes paysagères est souvent laissée de côté au profit de « la recherche des processus d'acquisition, des rapports sociaux et des choix économiques qui peuvent expliquer une situation à un instant t »<sup>243</sup>. À travers cette phrase, Jacqueline Bonnamour apporte une justification convaincante à cette limite, puisque l'on a longtemps cherché à saisir des phénomènes explicatifs sur le temps long, le temps de l'histoire. Aujourd'hui, la géographie contemporaine connaît un renouveau important dans ce domaine, en particulier dans l'étude des espaces ruraux. Selon Maxime Marie, cette période charnière correspond aux années 1990 car « l'environnement a pris une place nouvelle dans la discipline et le concept de paysage a fait l'objet de multiples tentatives de redéfinition et de re-conceptualisation »<sup>244</sup>. Il s'agit donc d'un nouveau paradigme géographique. Ce dernier anime les chercheurs qui souhaitent désormais dépasser le stade de la simple expression

---

<sup>242</sup> Jean-Louis Le MOIGNE, 1995, 315 p.

<sup>243</sup> Maxime MARIE, 2009, p. 8.

<sup>244</sup> *Ibid.* p. 9.

matérielle pour atteindre une vision plus complexe dans laquelle la dimension idéale de l'objet devient prépondérante. Toujours selon Maxime Marie, nous sommes devant :

« un regain d'intérêt pour le paysage, qui est ainsi étudié comme patrimoine culturel ou comme révélateur de rapports sociaux et de dynamiques d'appropriation de l'espace : objet de perception et de représentations sociales, porteur de projets d'aménagement, ou encore outil de gestion de la nature ou du territoire »<sup>245</sup>.

Dorénavant, les géographes envisagent le paysage à travers deux axes principaux. Tout d'abord, le paysage est analysé comme objet, c'est-à-dire dans une dimension matérielle centrée sur la morphologie et les structures agraires. Le paysage peut également être envisagé comme sujet, ce qui implique de porter un regard dans lequel les perceptions et les représentations deviennent prépondérantes. Selon nous, l'analyse du monde hippique peut pleinement profiter de ces avancées et s'inscrire dans ce changement de paradigme. Pour cela, on doit prendre garde à bien utiliser les deux versants du concept. Il nous faut absolument mettre en valeur ce double caractère du paysage et là encore, l'analyse proposée par Maxime Marie semble particulièrement appropriée. Il propose un positionnement scientifique, applicable pour notre propre sujet, consistant à étudier les paysages :

« à l'interface des approches paysagères dites "objet" et de celles dites "sujet". Nous considérons en effet le paysage comme une construction sociale définie comme le produit visible et perçu de l'ensemble des faits économiques, sociaux et symboliques, en interaction avec un milieu physique (ses potentialités et ses contraintes) dans un espace donné, à un moment donné. L'étude des logiques de production de paysage nous pousse ainsi à en étudier les structures spatiales tangibles (occupation et utilisation du sol, réseau de haies, structures parcellaires, bâtiments...), mais aussi les représentations que s'en font les individus qui les produisent, ici les agriculteurs »<sup>246</sup>.

Ces quelques lignes résument l'ensemble des possibles qui s'ouvrent à nous en choisissant d'intégrer une entrée par les paysages à notre travail. Cette entrée est mobilisable à toutes les échelles tout en mettant en scène une multitude d'acteurs, notamment les éleveurs qui sont au cœur de la filière. En 1992, Augustin Berque a proposé une belle formule de cette vision, estimant que « les agriculteurs perçoivent l'espace en fonction des aménagements qu'ils en font et l'aménagent en fonction des perceptions qu'ils en ont »<sup>247</sup>. En décidant d'appréhender un sujet à travers le prisme paysager, le chercheur bénéficie de plusieurs opportunités. Elles sont à la fois thématiques, scalaires ou bien encore actuelles. Néanmoins, une telle approche n'est pas l'apanage de la seule géographie car d'autres sciences ont également fait le choix d'intégrer le concept à leurs travaux. Malgré des définitions parfois divergentes, le paysage est très souvent mobilisé en agronomie, en biologie, en sociologie ou bien encore en histoire. Dans ce dernier cas, les relations et l'interdépendance avec la géographie sont indéniablement à valoriser. Le paysage n'est pas une construction immédiate mais le fruit d'une évolution et d'une structuration qui se consolident avec le temps. Pour l'hippisme, c'est une piste de réflexion fondamentale car, dans ce domaine, les paysages résultent des divers aménagements

---

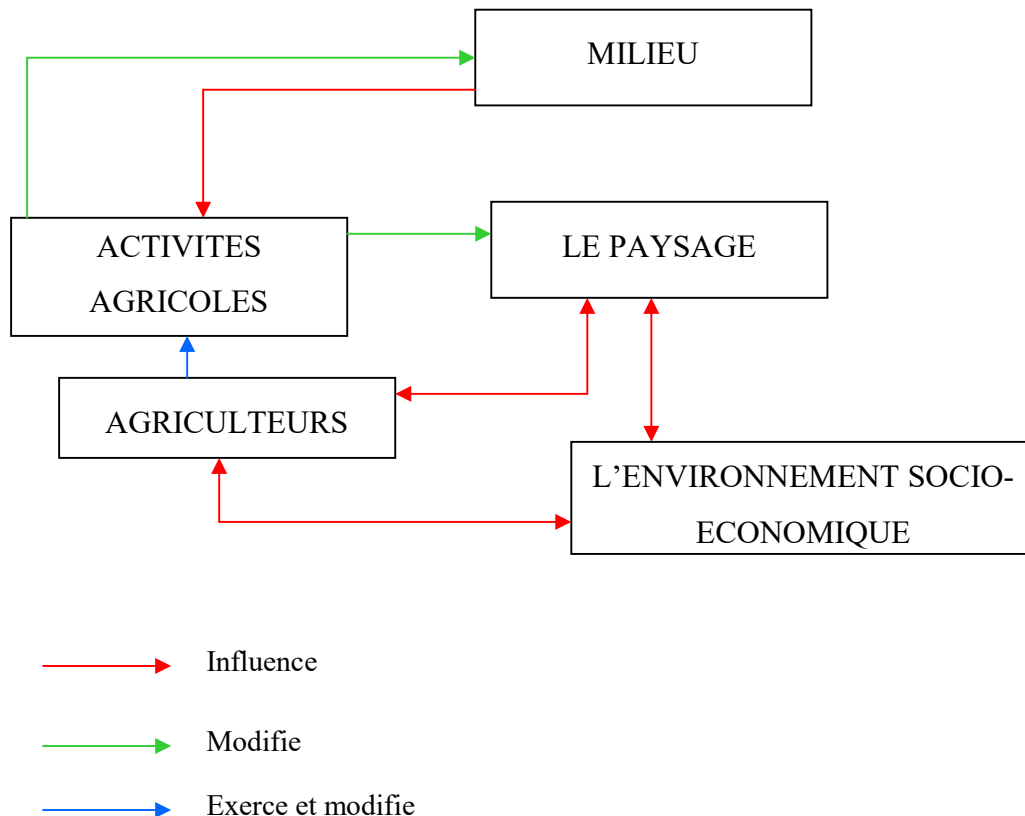
<sup>245</sup> *Ibid.* p. 9.

<sup>246</sup> *Ibid.* p. 10.

<sup>247</sup> *Ibid.* p. 10.

réalisés par les membres de la filière. Les activités de l'élevage hippique produisent des formes spatiales spécifiques. La Figure explicative n°1, empruntée à Jean-Pierre Deffontaines, a pour objectif de mettre en valeur les connexions profondes qui existent entre les éleveurs, leurs activités, l'environnement présenté de façon globale, ainsi que la production de paysages particuliers.

Figure n°1 : La production des paysages dans le monde rural



Source : D'après M. Marie (2009), modifié.

Spatialement, les formes produites méritent une analyse multiscalaire. Nous reviendrons dans le détail sur toutes les échelles dans le fil de notre étude. Toutefois, l'objectif de l'entrée par les paysages consiste à mettre en valeur le caractère souvent très spécifique des formes produites. L'exemple de l'échelle locale montre bien tout ce que l'on peut attendre d'une étude menée à partir des paysages. C'est le cas de la parcelle qui est l'entité la plus fine, l'entité élémentaire du fonctionnement des systèmes d'élevage. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur la définition qu'en donnait René Lebeau en 1991 :

« La parcelle est la division élémentaire du sol, une pièce de terre d'un seul tenant, dépendant d'un seul exploitant, comportant une ou plusieurs cultures. Cette parcelle d'exploitation, réalité agraire de base, peut revêtir divers aspects. Elle peut être enclose ou ouverte, complantée d'arbres ou nue ;

petite ou grande, voire très grande ; de forme carrée, rectangulaire, rubanée, trapézoïdale ou tout à fait irrégulière »<sup>248</sup>.

La parcelle est donc choisie par un éleveur pour participer à la construction de son activité agricole. Le choix résulte d'une stratégie individuelle qui donne le plus souvent naissance à un véritable aménagement. Ainsi, les prestigieux haras de la région sont souvent reconnaissables grâce à des choix assez similaires. Ce sont ces grands pâturages aux formes géométriques, délimités par des grandes lisses, qui accueillent les chevaux, parfois des bovins. Les paysages participent donc à la construction et la mise en valeur de l'identité hippique bas-normande. Cette dernière est même devenue un véritable outil de valorisation des territoires locaux ce qui en fait une entrée particulièrement stimulante pour cette thèse.

### ***B) Une entrée par les territoires***

La filière hippique est fortement ancrée dans la région et participe d'une définition, voire d'une certaine redéfinition des territoires. Dans le cadre de notre approche, ces derniers peuvent en premier lieu être reliés à la notion de terroir. Ces deux termes de territoire et de terroir sont très importants pour les géographes et sont au cœur de multiples réflexions depuis la fin des années 1970. Elles s'expriment à travers plusieurs colloques, sur des thèmes variés comme le vin, les eaux de vie, ou les fromages, notamment celui organisé à Caen, sous l'égide de Pierre Brunet et du Centre de Recherche sur la Vie rurale<sup>249</sup>. Les chevaux de course peuvent permettre de réinterroger cette notion complexe de terroir, sans doute avec un versant plus culturel<sup>250</sup>. C'est un vrai débat traversant la géographie et plus largement les sciences humaines et sociales. En 1993, le thème des Journées rurales était « Fin ou renaissance des terroirs ? ». Selon Pierre Brunet, le géographe a un vrai rôle à jouer dans l'analyse de cette notion car « le géographe doit s'interroger sur cette relation entre un terroir et la qualité des produits agricoles »<sup>251</sup>. Pour les chevaux de course basés en Basse-Normandie, nous entrons indéniablement dans le groupe de ce que nous nommons des produits de qualité de l'élevage<sup>252</sup>. Dans les pâturages bas-normands, on produit et élève les futurs champions des hippodromes avec des vainqueurs de courses majeures, tant dans le trot que dans le galop, puisque la région est le berceau de plusieurs vainqueurs du Prix d'Amérique ou du Prix de l'Arc de Triomphe, les deux courses les plus convoitées sur la planète.

Le territoire peut également être envisagé de façon patrimoniale. Pour cela, notre démarche s'appuie sur un article de Guy Di Méo visant à saisir les liens qui existent entre le patrimoine et le territoire<sup>253</sup>. Objet résolument culturel, le cheval mérite donc qu'on s'y

---

<sup>248</sup> René LEBEAU, 1991, p. 131.

<sup>249</sup> Pierre BRUNET (dir.), 1987, 340 p.

<sup>250</sup> *Id.*, 1995, pp. 7-12.

<sup>251</sup> Claire DELFOSSE, 2006, p. 316.

<sup>252</sup> Cette terminologie est utilisée par Armand Frémont dans sa thèse pour qualifier les élevages les plus valorisables, dont les chevaux de course font partie.

<sup>253</sup> Guy Di Méo, 1994, pp. 15-34.



intéresse également en termes patrimoniaux. C'est un processus constant d'adaptation, et surtout d'appropriation, de la part des acteurs locaux. Les territoires sont bien définis et correspondent à des repères précis. C'est le cas des principaux haras pour les amateurs d'élevage de chevaux ou d'un hippodrome de premier plan, comme celui de Deauville, pour les passionnés de courses hippiques. Guy Di Méo estime que « cette familiarité qui unit les concepts de patrimoine et de territoire trouve sans doute son origine dans le lent mais constant effort de patrimonialisation de l'espace ou, plus exactement, d'extension à l'espace du concept patrimonial »<sup>254</sup>. Cette citation prend donc tout son sens dans l'exemple hippique bas-normand car l'idée qui consiste à renforcer le caractère patrimonial du cheval se vérifie tout particulièrement dans notre cadre d'étude. On peut citer l'exemple de la commune de Deauville qui cherche à valoriser au maximum son identité, sa personnalité et son histoire en affirmant et mettant en valeur son patrimoine hippique. On peut également rechercher des lieux emblématiques de la région mis en avant par les acteurs locaux, de plus en plus par des personnalités politiques, car l'hippisme est devenu un véritable outil de valorisation territoriale. C'est ici le « vieux concept cicéronien »<sup>255</sup> de lieu de mémoire qui est à convoquer. Il doit permettre d'enraciner dans l'espace (donc territorialiser) des valeurs à priori immatérielles (patrimoniales). Peuvent alors apparaître ce que nous décidons de nommer des « lieux de mémoire hippiques », ces derniers ayant pour mission de participer à la construction patrimoniale et identitaire de la Basse-Normandie. Dans ce domaine, c'est très certainement le Haras du Pin qui remplit le mieux cette fonction aux yeux du grand public, mais pour les amateurs d'hippisme, d'autres lieux sont certainement encore plus symboliques et emblématiques comme les hippodromes de Deauville et de Cabourg, des chevaux légendaires comme Ourasi ou Général du Pommeau (deux trotteurs vainqueurs du Prix d'Amérique), des haras prestigieux comme Le Quesnay, Étréham ou bien encore l'Écurie des Monceaux qui est actuellement l'élevage français le plus important au niveau du chiffre d'affaires réalisé durant les ventes. Derrière l'idée de territoire, on peut également étudier la question de leur appropriation par les acteurs locaux. Elle concerne une multitude d'acteurs qui vont des professionnels de la filière, les publics qui se rendent aux courses, les touristes faisant du cheval un objectif de leur visite ou bien encore les populations locales qui vivent au contact de cette filière. Tous ces éléments participent à la construction identitaire de la région Basse-Normandie comme d'une grande région hippique au niveau national, mais également avec une dimension internationale.

La logique territoriale est très importante dans notre objet de recherche, mais c'est aussi un concept qui bénéficie d'un « effet de mode »<sup>256</sup> dans les approches géographiques, et plus largement dans l'ensemble des sciences sociales ainsi que le discours public. En effet, le territoire est de plus en plus partie prenante des politiques d'aménagement, à une époque où le

---

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>256</sup> Laurent RIEUTORT, 2006, p. 64.

monde rural est en profonde mutation en raison des nouvelles fonctionnalités affectées aux territoires ruraux. La principale difficulté tient à la polysémie du terme, fruit de nombreuses incompréhensions, voire d'erreurs, dans les études scientifiques. La géographie a fait du territoire un concept central afin de mieux comprendre comment les hommes perçoivent et s'approprient leur espace de vie. Pour clarifier ce terme, nous nous appuyons sur les analyses de Jacques Lévy, ce dernier ayant proposé différentes approches. Pour notre sujet, nous avons choisi d'en retenir prioritairement trois :

- synonyme ou quasi-synonyme de lieu, de « local » avec l'idée de la spécificité d'un espace nommé au sein d'un ensemble plus vaste, parfois avec la notion d'enracinement historique, d'identité forte (le lieu avec un sentiment ou une conscience d'appartenance de la part de ses habitants : « je suis de ce lieu »).
- synonyme d'espace approprié au sens économique et/ou symbolique (« c'est mon territoire »), marqué par des pratiques et des représentations ; il est vécu, perçu et revendiqué (dimension identitaire) par la société et ses acteurs.
- synonyme d'espace d'application des projets de développement, construit et produit par les stratégies des acteurs.

La qualité première de l'entrée territoriale réside dans la diversité des approches. En effet, on se trouve en présence à la fois d'un territoire porteur de projets, mais aussi d'une portion de l'espace qui est appropriée par les acteurs en présence. Pour Laurent Rieutort, « cette portion d'espace a donc un fonctionnement économique mais elle a également une structuration politique et elle est semée de lieux de mémoire et de lieux symboliques ; elle a une dimension, une identité culturelle »<sup>257</sup>. L'autre avantage d'utiliser le territoire, c'est que sa lecture permet d'articuler les échelles, mais aussi les acteurs. Dans l'élevage des chevaux de course, les possibilités deviennent particulièrement nombreuses. Comment comprendre l'appropriation des territoires par les éleveurs, les populations locales, les touristes dans une ville comme Deauville, les parieurs se rendant sur les hippodromes ? Tout ceci permet de s'interroger sur les pratiques des personnes face aux territoires qu'ils fréquentent, aménagent et contribuent à développer. Si l'on prend l'exemple des éleveurs, on peut chercher à comprendre la manière dont ils produisent un territoire local qu'ils vont s'approprier, mais également permettre à d'autres catégories d'acteurs de s'approprier. Pour Jean-Pierre Deffontaines, « parler des pratiques, c'est privilégier la description et la compréhension des "manières de faire" mises en œuvre par les agriculteurs, dans les conditions concrètes de leurs exploitations, saisies dans leur contexte écologique et social local »<sup>258</sup>. Chez les géographes, la compréhension de ces pratiques s'avère très importante. En effet, elles s'inscrivent pleinement dans l'espace et sous-tendent des actions pouvant fortement modifier le rapport que les acteurs entretiennent avec leur espace de vie. C'est donc une approche profondément

---

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>258</sup> Jean-Pierre DEFFONTAINES, 1998, p. 79.

sociale et culturelle qui doit être menée si l'on souhaite saisir comment le territoire contribue à la construction d'une filière particulière comme l'est celle des chevaux de course.

Inspiré par différents travaux, il est possible de pousser encore plus loin la réflexion sur les bienfaits de l'usage du concept de territoire. Pour comprendre la façon dont cela fonctionne dans le domaine hippique, il nous semblait nécessaire de dépasser la vision se limitant à interpréter le territoire comme un simple support économique d'une filière. Il faut également comprendre les représentations et les pratiques des acteurs, ainsi que les enjeux dont le territoire étudié est l'objet. Dans ce contexte, Laurent Rieutort a proposé d'introduire une nouvelle notion : le « territoire d'élevage ». En suivant la voie tracée par Armand Frémont dans sa thèse centrée sur le « système d'élevage », l'auteur cherche à montrer :

« comment ces systèmes d'élevage créent des espaces géographiques que les groupes sociaux construisent et s'approprient selon leurs besoins et auxquels ils ont conscience d'appartenir. Le territoire d'élevage est donc à la fois "vécu" et "perçu" par les acteurs, marqué par des pratiques, des représentations »<sup>259</sup>.

Une telle vision doit permettre aux géographes de prendre pleinement conscience de la polysémie de l'approche territoriale, mais aussi son caractère pluridisciplinaire. Si l'on prend le domaine historique, la géographie des territoires d'élevage peut énormément gagner à être analysée de façon dynamique car le territoire d'élevage s'inscrit dans une dimension temporelle et historique particulièrement intense. Il convient donc d'avoir un regard socio-spatial, renforcé par le recours à d'autres sciences, afin de saisir au mieux la réalité de ce que sont les territoires hippiques en Basse-Normandie. Une nouvelle fois, Laurent Rieutort parvient à mettre en avant ce projet car il démontre que les territoires d'élevage constituent un outil particulièrement prometteur quand il résume ainsi son idée :

« Le point de vue socio-spatial s'intéresse aux territoires de l'élevage dans lesquels s'inscrivent les pratiques, les systèmes de production, les acteurs, leurs représentations et leurs stratégies, leurs contraintes et leurs relations parfois conflictuelles. Cet espace est à la fois support, facteur et produit de l'activité d'élevage. Celle-ci contribue à un "cadre de vie", à des "paysages" et donc à des représentations. Les processus de territorialisation sous-jacent qui font que les gens s'identifient à des lieux, à des paysages pastoraux et des patrimoines communs, sont au cœur d'une analyse qui peut convoquer géographes, historiens, sociologues, ethnologues ou anthropologues qui visent à une compréhension globale des cultures »<sup>260</sup>.

L'ensemble de ces remarques, inspirées par les travaux de Laurent Rieutort, nous permettent de construire un tableau (Figure n°2) qui tente de prendre en compte simultanément le territoire, les acteurs, mais également les temporalités. En effet, les systèmes d'élevage se construisent progressivement, ce qui permet de mettre en avant les différents systèmes, depuis les pratiques de l'élevage jusqu'aux systèmes environnementaux qui résultent de plusieurs siècles d'évolution.

---

<sup>259</sup> Laurent RIEUTORT, 2006, p. 68.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 70.

Figure n°2 : Systèmes, acteurs et territoires de l'élevage hippique

Type de système, mobilité	Temps	Territoire	Acteurs	Disciplines complétant la géographie
<i>Pratiques d'élevage, système de culture</i>	Journée	Parcelle	Eleveur, exploitant	Agronomie Zootechnie Ethologie
<i>Système de production, fourrager et d'élevage</i>	Année	Terroir Finage	Eleveur	Agronomie Zootechnie
<i>Système d'élevage</i>	Pluriannuel	Territoire d'élevage	Ensemble des acteurs de la filière et société globale	Sociologie Ethologie
<i>Filière et circuits d'échange</i>	Pluriannuel	Bassin de production Territoire d'élevage	Agents de la filière agro-industrie, organisations commerciales	Economie
<i>Système d'encadrement</i>	Pluri-décennal	Foyers d'innovation et zones d'influence	Filière, structures d'encadrement, Etats	Anthropologie Histoire
<i>Géosystème</i> <i>Système environnemental</i>	Séculaire	Zone écologique	Etats, communauté d'Etats	Ecologie Climatologie Environnement

Source : d'après L. Rieutort (2006), modifié.

Ainsi, l'approche territoriale apparaît comme un moyen efficace pour se confronter aux réalités du terrain et aux pratiques du monde hippique. Ces territoires se construisent par les pratiques de multiples acteurs, qui fonctionnent de plus en plus de manière interconnectée. Cela entraîne la mise en place d'une véritable filière hippique à l'échelle de la Basse-Normandie.

### ***C) Une entrée par les filières***

Pour présenter l'idée consistant à aborder notre sujet à travers la logique de filière, nous nous appuyons une fois encore sur une idée émise par Laurent Rieutort dans son HDR de 2006. Il met l'accent sur la nécessité et la pertinence de la logique de filière pour

comprendre ce qu'est réellement le monde de l'élevage. Pour cela, il utilise et développe le concept de « système d'élevage », à ne pas confondre avec le « territoire d'élevage » exposé précédemment. Pour rappel, le premier à avoir formulé cette idée est Armand Frémont dans sa thèse consacrée à l'élevage normand. En 1967, il développe la notion de « système d'élevage » qui est selon lui la « combinaison de techniques agricoles consacrées à l'élevage, des produits qui en résultent et des modes de commercialisation de ces produits, le système d'élevage permet de définir l'activité principale d'une exploitation, d'une association d'exploitations et d'une région où l'élevage prédomine »<sup>261</sup>. Pour notre sujet, cette entrée apparaît essentielle. Elle permet de mobiliser conjointement plusieurs échelles car cela concerne aussi bien le niveau des exploitations, à l'échelle locale, que les processus de commercialisation qui peuvent fonctionner au niveau mondial quand on s'intéresse aux ventes de galopeurs. En effet, le marché du cheval est de plus en plus international ; il est devenu une composante du processus de mondialisation qui sera très présent dans notre thèse. En s'appuyant sur les conclusions formulées par Laurent Rieutort, on s'aperçoit que la logique de filière s'installe progressivement. Il existe bel et bien une interconnexion entre les différents acteurs, mais on peut certainement aller encore plus loin en parlant d'une véritable interdépendance dans certains domaines. En fait, de quelle manière les éleveurs peuvent-ils se passer des structures se trouvant en amont, comme les productions d'aliments, ou bien celles situées en aval comme les acheteurs de chevaux de courses, voire les parieurs qui constituent l'ultime partie de la filière hippique ? Le système d'élevage, tel que l'on peut l'appliquer au monde hippique, met en relation quatre éléments principaux que sont les chevaux, les potentialités et ressources locales, les acteurs engagés dans la filière et bien évidemment les produits issus de cet élevage et leur intégration aux marchés. Ces différents éléments fonctionnent en interaction car l'un ne peut pas fonctionner efficacement sans l'autre. La Figure n°3 présente la manière dont le concept de système d'élevage fonctionne dans l'exemple hippique. Pour cela, nous avons adapté les méthodes employées par Laurent Rieutort aux spécificités du monde hippique. Nous pouvons également suivre la définition du système d'élevage qu'en donnait en 1996 les ingénieurs agronomes Etienne Landais et Joseph Bonnemaire. Selon eux, le système d'élevage est :

« Un ensemble d'éléments en interaction, organisés par l'homme dans le cadre d'une activité d'élevage visant à obtenir des productions variées (lait, viande, cuirs et peaux, travail, fumure...) ou à atteindre tout autre objectif [...]. Cette notion peut s'appliquer à des niveaux d'organisation variables, du plus local au plus global. Dans tous les cas, les éléments constitutifs du système peuvent se classer sous quatre rubriques principales : l'homme (le berger, l'éleveur, la société pastorale locale, un groupement de producteurs, une entreprise, etc.), l'animal (les individus, les lots, les troupeaux, la population), les ressources exploitées (le bâti, les équipements et l'acquis technique, le territoire, les formations végétales pâturées, les intrants, etc.) et les produits »<sup>262</sup>.

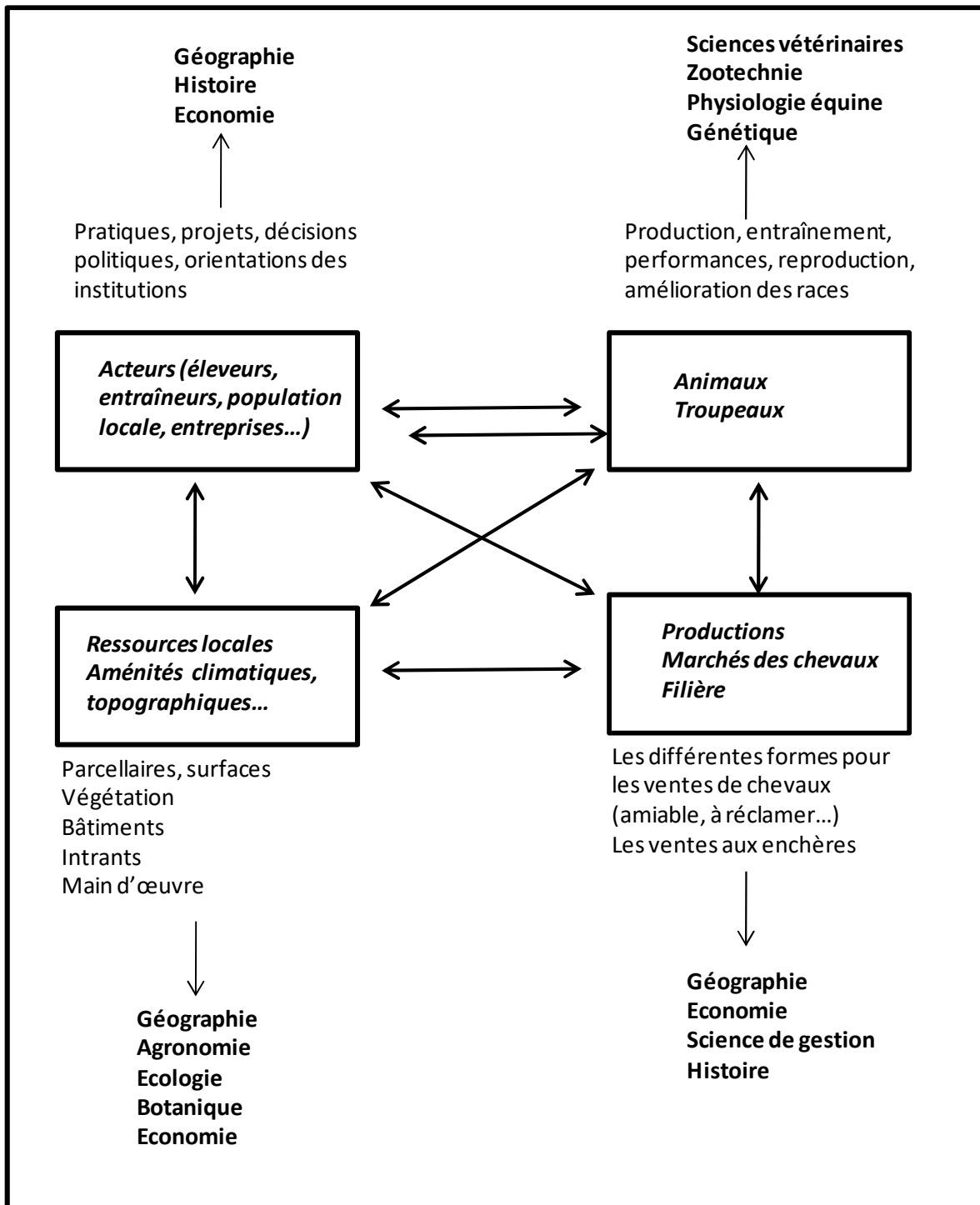
---

<sup>261</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 138.

<sup>262</sup> Etienne LANDAIS et Joseph BONNEMAIRE, 1996, p. 35.

Analyser le monde hippique bas-normand selon la logique de filière est source de promesses car cela permet d'améliorer la compréhension d'un milieu social et d'une organisation économique bien caractéristique.

Figure n°3 : Le concept de « système d'élevage » appliqué au domaine hippique



Source : Laurent Rieutort, 2006 (modifiée).

La filière hippique régionale est complexe et multiforme. Elle mobilise une multitude d'acteurs allant des sociétés de production alimentaire jusqu'aux parieurs sur les hippodromes, en passant par les propriétaires, les éleveurs, les entraîneurs, les jockeys, les populations locales, les institutions... Actuellement, nous assistons au renforcement de ce milieu hippique dans la région, en particulier sa structuration de plus en plus nette. C'est le résultat de l'émergence du monde des courses qui a ouvert de nouvelles perspectives. En effet, participer aux courses n'est plus seulement le privilège d'une élite sociale comme ce fut le cas historiquement, mais c'est un domaine de plus en plus ouvert à des petits propriétaires, en particulier dans le trot. Le changement est particulièrement sensible depuis la Deuxième Guerre mondiale quand de nombreux acteurs locaux, soutenus par les instances publiques, vont développer et affirmer le poids de la filière. Pour les géographes, cette phase correspond également à un remarquable changement dans les mentalités. Nous reprenons ici un raisonnement d'Albert Demangeon dans *La France économique et humaine* (1946)<sup>263</sup>. L'auteur s'attache à comprendre les facteurs explicatifs du fonctionnement des industries laitières. Selon lui, il existe bien des facteurs naturels dans la localisation des troupeaux, mais aussi et surtout de nouvelles forces qui sont celles des marchés. La filière laitière répond à des besoins croissants, notamment en provenance des espaces urbains. Il est ici possible de créer une sorte d'analogie avec le monde des courses hippiques. La filière hippique bas-normande se développe et s'organise dans le sillage de la démocratisation des courses, notamment l'émergence des paris dans la France des années 1960. Pour répondre à cette nouvelle demande, nous constatons une organisation plus rationnelle et une plus grande efficacité d'ensemble de la filière. Toutefois, les principales structures, que sont les haras les plus prestigieux, demeurent encore souvent en marge. Ces haras sont capables de mener un développement autonome, sans se soucier du reste de la filière, car leurs stratégies sont très singulières. Ils disposent le plus souvent de leur propre système vétérinaire, assurent eux-mêmes la reproduction en possédant juments et étalons et sont bien plus ouverts vers l'étranger... Néanmoins, la région a progressivement réussi à mieux unifier cet ensemble. Des acteurs y ont joué un rôle prépondérant, notamment les acteurs publics. En effet, la filière hippique bas-normande se structure en grande partie dans le sillage des acteurs institutionnels comme la Région ou les Départements, mais aussi et surtout des organismes spécialisés comme les Haras nationaux ou le Conseil des chevaux de Normandie.

Les chevaux de courses sont des produits qu'il faut réussir à intégrer à la demande, aux marchés et dans ce domaine, les professionnels installés en Basse-Normandie se montrent particulièrement efficaces. Dans sa thèse, Armand Frémont illustre parfaitement les raisons de ce succès. Il y a certes les conditions naturelles ou les facteurs historiques pour expliquer la réussite d'un produit comme les chevaux de course. Mais il y a au-dessus de tous ces éléments, « l'importance et la qualité des débouchés pour les produits, l'organisation des

---

<sup>263</sup> Albert DEMANGEON, 1946, 460 p.

réseaux de commercialisation jouent un rôle décisif, donnant aux systèmes leur dynamisme, et déterminant pour une large part leur possibilité d'extension géographique »<sup>264</sup>. La Basse-Normandie parvient à valoriser ces différents éléments. D'un côté, le cheval est un produit commercialisable et de l'autre, il existe un véritable marché. Cela incite les acteurs à rechercher des débouchés afin de commercialiser et vendre leurs produits. De nombreux haras élèvent presque exclusivement pour la vente, si possible les plus prestigieuses et souvent lucratives ventes de yearlings<sup>265</sup>. Dans ce domaine, la région bénéficie d'un débouché particulièrement attractif avec les célèbres ventes qui se tiennent au mois d'août à Deauville. Ainsi, la Basse-Normandie parvient à combiner tous les éléments (produits, débouchés, réseaux de commercialisation...) permettant d'installer et d'ancrer une filière particulièrement moderne et efficace. De l'amont à l'aval, la filière hippique est de mieux en mieux organisée grâce à des exploitations particulièrement dynamiques et à l'autre bout de la chaîne, de puissants investisseurs qui participent à l'enrichissement général de la filière. Il faut d'ailleurs noter que les marchés se diversifient et s'ouvrent à de nouveaux espaces comme l'Asie ou l'Océanie. Le savoir-faire et le prestige de la région participent largement à ce rayonnement. Dès lors, de multiples enjeux se trouvent au cœur de la filière hippique et il nous appartient désormais de les décomposer et de les expliquer.

---

<sup>264</sup> Armand FREMONT, volume 2, 1967, p. 10.

<sup>265</sup> Les yearlings sont de jeunes chevaux qui sont dans leur année dite de 1 an, c'est-à-dire qu'ils sont nés l'année précédente.





## CHAPITRE 3 : LES ENJEUX DE LA FILIÈRE HIPPIQUE

Depuis plus de deux siècles, la filière hippique est une organisation emblématique du paysage équin français. En effet, les courses de chevaux font parti d'une double culture : une culture aristocratique dans laquelle la tradition compte pour beaucoup, mais aussi une culture populaire étant donné leur lien indéfectible au monde du jeu et des paris. Si la structuration de la filière hippique est avérée, la diversité des acteurs qui la composent ne facilite guère les prises de décisions communes et peut même nuire à son essor. La filière hippique est pourtant au centre d'enjeux politiques, économiques et sociaux particulièrement importants. Elle est un vecteur de développement pour l'ensemble du monde équin car le principe de redistribution assez complexe des gains<sup>266</sup> assure en grande partie son financement. Comprendre l'organisation de la filière hippique française est donc un préalable à l'identification puis à l'analyse des principaux enjeux politiques et socio-économiques dont les effets sont majeurs sur l'emploi, le développement des territoires et l'avenir des activités hippiques dans leur diversité (élevage, entraînement, courses).

### **D) L'organisation de la filière hippique en France**

#### ***A) Le monde hippique au cœur de la filière équine***

Comprendre le monde hippique impose d'avoir une réflexion globale sur l'ensemble de la filière équine française. Si l'hippisme fonctionne de manière autonome avec ses pratiques et ses codes, il n'en demeure pas moins qu'il s'inscrit dans l'ensemble d'une filière équine marquée par des enjeux politiques et économiques à différentes échelles. Deux questions ont récemment mis le monde hippique en émoi : la première a concerné le niveau de redistribution des gains à l'ensemble des acteurs de la filière ; la seconde, en discussion à Bruxelles, a visé le niveau du taux de TVA applicable dans la filière équine. Le monde hippique s'inscrit donc pleinement dans des enjeux politiques et économiques européens et nationaux au même titre que d'autres segments de la filière équine comme les sports équestres, le tourisme équin... Ainsi, les acteurs hippiques doivent sans cesse s'accommoder et s'adapter à des décisions dans lesquels ils ne constituent qu'une petite partie d'un ensemble beaucoup plus vaste. Mais que recouvre exactement cette filière équine ?

Récemment, Christine JEZ a proposé la définition suivante :

« La filière se définit comme l'ensemble des acteurs directement impliqués dans les activités équestres et hippiques, des éleveurs avec ou sans statut professionnel (agriculteur, société...) aux utilisateurs finaux qu'ils soient cavaliers, parieurs, consommateurs de viande de cheval ou simples citoyens, en passant par le cavalier propriétaire, pour qui produire un poulain peut être une activité secondaire et par tous les acteurs de l'offre hippique et équestre. La filière inclut tous les flux générés par ces activités »<sup>267</sup>.

---

<sup>266</sup> Nous verrons que la filière hippique, et plus largement la filière équine, vivent en très grande partie d'une redistribution des recettes des paris hippiques, le tout étant fixé précisément avec des pourcentages affectés.

<sup>267</sup> Christine JEZ (coord.), 2012, p. 8.

Cette définition montre à quel point la filière équine est un objet pluriel. Elle est composée d'éléments particulièrement hétérogènes sous l'égide d'un organisme unique qui regroupe tous les segments de la filière équine : l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)<sup>268</sup>. Ce dernier, en tant qu'établissement public à caractère administratif, a une mission : coordonner l'ensemble des actions menées en faveur du cheval. Les prérogatives données à l'institution concernent l'ensemble des races de chevaux, si bien que l'IFCE travaille dans de nombreux domaines comme les sports équestres, le soutien aux différentes races<sup>269</sup>, mais aussi de manière plus ponctuelle aux courses hippiques, globalement moins soutenues car elles disposent de leurs propres institutions et de moyens conséquents. On estime souvent que « la différenciation historique entre les segments<sup>270</sup> a abouti à une structuration spécifique de chacun d'entre eux »<sup>271</sup>. C'est particulièrement le cas dans le milieu hippique où les pratiques sont largement en marge des autres activités équines, ce qui malgré tout n'empêche pas ses acteurs de participer à des organisations transversales. Dans ce domaine, l'ancienne région Basse-Normandie a été particulièrement dynamique et surtout, fut innovante lors de la création du Conseil des chevaux de Basse-Normandie dès 1997. Ce conseil des chevaux visait une plus grande synergie entre les acteurs de la filière afin de soutenir et mobiliser des projets qui vont au-delà de la filière hippique en s'intéressant à des problématiques régionales intéressant l'ensemble des équidés. Actuellement, les thématiques les plus marquantes concernent les enjeux fonciers, le développement de pratiques éco-responsables à travers une labellisation<sup>272</sup>... Aujourd'hui, le conseil des chevaux de l'ex. région Basse-Normandie a rejoint celui de la Haute-Normandie pour former le Conseil des Chevaux de Normandie qui s'inscrit à l'échelon national, dans la Fédération nationale des conseils de chevaux<sup>273</sup> dont l'action se situe au niveau national et européen pour le financement de la filière et comme interlocuteur auprès de l'Union européenne pour les questions de contraintes, notamment réglementaires. Cette structure joue donc un rôle de lobbying auprès des institutions européennes car les décisions communautaires ont parfois des impacts très lourds pour la filière au sein des territoires<sup>274</sup>. Ainsi, la filière équine tente de montrer sa capacité à œuvrer

---

<sup>268</sup> L'IFCE existe depuis le décret du 22 janvier 2010. C'est donc un établissement en apparence très jeune, mais il a pris la suite de deux autres institutions bien connues : les Haras Nationaux et l'Ecole nationale d'équitation, souvent connue sous le nom de Cadre Noir de Saumur.

<sup>269</sup> L'IFCE reconnaissait en 2010, 63 races différentes avec 23 races de chevaux de sang dont l'ensemble des chevaux de course.

<sup>270</sup> Ce terme, largement usité dans le milieu équin, correspond aux différentes branches et spécialités des chevaux. Pour les précisions, voir à la page 3.

<sup>271</sup> Christine JEZ (coord.), 2012, p. 19.

<sup>272</sup> On peut notamment penser au label EquuRes sur lequel nous reviendrons et qui fut instauré en Basse-Normandie avec pour objectif d'inciter les acteurs de la filière équine à des pratiques respectueuses de l'environnement.

<sup>273</sup> Actuellement, on compte 13 conseils régionaux. On a désormais le Conseil des chevaux de Normandie qui résulte de la fusion des deux régions. Son siège est situé dans la maison du cheval qui se trouve à Caen et qui regroupe plusieurs institutions liées à la filière équine comme le Pôle de compétitivité et le Conseil des chevaux.

<sup>274</sup> Voir les exemples développés dans ce chapitre au sujet de la question des aides européennes.

de manière commune et concertée. Pourtant, ce qui frappe le plus nettement, c'est l'extrême diversité des secteurs composant la filière.

De façon générale, on évoque une filière équine, pourtant, parler des filières équines nous semble plus adéquat. En effet, au-delà du cheval, quoi de commun entre les prestigieux éleveurs ou propriétaires du monde des galopeurs et les petits éleveurs de chevaux de trait ? À l'évidence rien. La filière équine est marquée par une profonde diversité de ses secteurs. D'emblée, nous excluons de notre propos la filière viande qui est pourtant étudiée avec le reste de la filière équine dans l'ensemble des travaux et rapports conduits par les principales institutions du pays. Selon nous, son fonctionnement est bien trop éloigné du reste des usages équins qui concernent une utilisation vivante de l'animal, que ce soit dans un rôle ludique ou éventuellement pour sa force de travail. Ce faisant, les diverses composantes de la filière équine diffèrent en de nombreux points : le nombre de chevaux et d'élevages, les acteurs impliqués, les enjeux financiers... Pour cette présentation, nous nous référons aux catégories définies par le Conseil économique, social et environnemental auteur d'un rapport en 2010 intitulé *Les enjeux et les perspectives de la filière équine en France*. Ce document évoque une « filière importante, constituée d'activités diversifiées »<sup>275</sup>. Nous pouvons les délimiter en trois grands segments<sup>276</sup> : les courses, l'équitation de loisirs et les sports équestres, et le cheval dit de travail<sup>277</sup>. Tous ces segments mobilisent des acteurs communs comme les éleveurs, les professions transversales (vétérinaires, maréchaux-ferrants...), les étalonniers. Pour autant, des spécificités existent, notamment dans l'hippisme, en raison du poids supérieur des enjeux financiers. Le segment hippique est vital pour l'ensemble de la filière équine car c'est lui qui assure la santé économique de l'ensemble à travers des principes de redistribution financière sur lesquels nous reviendrons. Dès lors, il faut bien comprendre que la filière équine fonctionne selon des enjeux et problématiques sectorielles propres à chacun des différents segments énoncés.

Le premier enjeu, à la base de l'ensemble de l'édifice, réside dans le savoir-faire et les qualités de la filière qui hissent la France au niveau mondial. C'est le cas, aussi bien dans les sports équestres comme l'ont illustré les excellents résultats des cavaliers français aux Jeux Olympiques de Rio<sup>278</sup> que dans le monde des courses où les compétences des éleveurs et des

---

<sup>275</sup> Jacky LEBRUN (dir.), 2010, p. 9.

<sup>276</sup> Dans les publications institutionnelles, on délimite les branches de la filière équine en parlant de secteurs ou plus régulièrement de segments.

Pour comprendre les acteurs présents dans chaque segment, voir le Tableau n°2.

<sup>277</sup> La délimitation institutionnelle diffère selon les organismes. Par exemple, dans *La filière équine française à l'horizon 2030*, les auteurs définissent seulement trois segments : la viande chevaline et les courses comme nous le faisons, mais ils rassemblent plusieurs domaines dans un même segment nommé « sport-loisir-travail » qui pour nous repose sur un fonctionnement assez hétérogène.

<sup>278</sup> Les Jeux Olympiques de Rio (2016) furent un grand succès pour les sports équestres français avec pas moins de trois médailles dont deux en or. On compte deux titres dans les épreuves par équipe, en saut d'obstacles et en concours complet, ce qui montre la densité de l'équitation française car les épreuves en équipe nécessitent quatre

entraîneurs sont unanimement reconnues<sup>279</sup>. La filière équine doit impérativement s'affirmer aux niveaux régional, national et international. D'après Jacky Lebrun<sup>280</sup>, c'est un véritable impératif :

« au regard de son importance socioéconomique en termes d'emplois directs et indirects, d'entreprises concernées, de chiffres d'affaires et de recettes fiscales, d'activités et d'infrastructures concernées en zones rurales, sans oublier bien sûr les potentialités liées au tourisme et aux loisirs qu'elle offre pour l'avenir. Dans cet objectif, notre pays dispose d'atouts mais devra aussi surmonter les difficultés<sup>281</sup> auquel le secteur est confronté »<sup>282</sup>.

Dès lors quelles sont les principales problématiques propres à chacun des segments ? Dans le segment « loisirs-sports équestres », l'essor des licenciés comme des entreprises (centres équestres, sociétés de tourisme vert) est réel. La France compte plus d'un million de cavaliers dont près de 700 000 sont licenciés auprès de la Fédération Française d'Équitation (FEE) en 2011<sup>283</sup>, ce qui en fait la troisième fédération sportive du pays. L'équitation est pratiquée dans 9 000 établissements équestres<sup>284</sup> avec un fort maillage territorial même si l'on constate que les principaux pôles de développement sont les espaces périurbains, proches des grandes métropoles, en particulier Paris<sup>285</sup>. Deux autres constats sont à relever : le rajeunissement et surtout la féminisation des pratiquants<sup>286</sup>. Tous deux traduisent une place de plus en plus importante pour les chevaux dans la société française contemporaine. En revanche, la féminisation est une inquiétude pour les instances hippiques car les femmes sont actuellement encore assez rétives à la pratique des jeux et des paris hippiques<sup>287</sup>. Malgré cette forme de rejet, les femmes sont devenues une véritable cible pour les sociétés de course et les instances

---

athlètes de haut niveau. Il faut ajouter à ces deux titres la médaille d'argent d'Astier Nicolas en concours complet individuel. Ce dernier s'est d'ailleurs installé, juste après sa campagne olympique, dans l'arrière-pays de Deauville pour continuer son entraînement.

<sup>279</sup> Tout au long de notre travail, nous montrerons que la filière hippique française est réputée internationalement à toutes les étapes. En 2016, on peut citer la victoire d'Almanzor lors des *Irish Champion Stakes*. Almanzor fut élevé dans le Calvados (Haras d'Étréham) et reçoit l'entraînement de Jean-Claude Rouget qui est une référence dans le milieu. Cette victoire est importante car elle se fait dans l'une des courses les plus prestigieuses sur les terres des chevaux irlandais.

<sup>280</sup> Jacky Lebrun, Président de la chambre de commerce et d'industrie de Picardie, est le rapporteur de l'avis du Conseil économique, social et environnemental (section de l'agriculture et de l'alimentation) sur les enjeux et les perspectives de la filière équine.

<sup>281</sup> Cette question des « difficultés » sera au cœur de cette partie car la filière se trouve à un tournant de son histoire. Actuellement, les hippodromes se vident, les recettes du PMU sont en diminution ce qui réduit les rentrées d'argent qui servent pourtant à animer le fonctionnement de la filière hippique et plus largement l'ensemble de la filière équine. Ainsi, les réformes structurelles deviennent une priorité pour pérenniser l'activité dans l'avenir.

<sup>282</sup> Jacky LEBRUN (dir.), 2010, p. 19.

<sup>283</sup> La FEE a communiqué le chiffre exact de ses licenciés. Il s'élève à 673 026 pour l'année 2014-2015.

<sup>284</sup> Chiffre de la FFE pour 2014-2015, avec des statuts très différents : club associatif, club professionnel agréé à la fédération...

<sup>285</sup> On compte près de 100 000 licenciés en Ile-de-France, notamment dans les Yvelines avec 22 000 licenciés, soit autant que sur l'ensemble des trois départements bas-normands (chiffres de la FFE 2014-2015).

<sup>286</sup> Jean-Pierre DIGARD, 1995, p. 51.

<sup>287</sup> Les femmes sont dans un autre rapport à l'animal. Elles pratiquent l'équitation afin d'avoir un contact direct avec l'animal ce qui est très différent dans les paris hippiques. Il est donc assez difficile de transformer la passion des femmes pour le cheval en un intérêt pour les paris alors qu'elles constituent pourtant un vivier potentiel important.

dirigeantes car elles constituent un vivier potentiel de parieurs indispensable à l'avenir et la pérennité de la filière hippique. Dans un autre registre, le tourisme équestre est reconnu par les instances comme une branche de l'équitation, ce qui place cette activité dans le giron de la FFE et nous permet de justifier notre regroupement « loisirs-sports équestres » comme un seul et unique segment. En parallèle, se posent les enjeux des chevaux de trait. Longtemps indispensables aux sociétés humaines, leur nombre a fondu tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, la principale préoccupation du secteur est le maintien et la sauvegarde du patrimoine génétique des 10 races existantes en France. Les Haras Nationaux, soutenus par des associations locales, veillent à maintenir et populariser les races, en particulier le percheron qui jouit d'une reconnaissance internationale. C'est particulièrement vrai aux Etats-Unis, pays dans lequel les exportations se maintiennent et où des élevages de cette race sont particulièrement populaires. De forts liens unissent les associations françaises et américaines et d'excellents reproducteurs sont désormais basés dans des haras des Etats-Unis.

Pour l'hippisme, l'avenir de la filière passe par le maintien des paris. C'est le principal indicateur de la bonne santé des courses et plus largement de l'ensemble de la filière équine française. En effet, par un processus de redistribution organisé par les autorités publiques, la filière hippique assure une très grande partie du financement des autres segments. Il existe donc une sorte de dépendance de la filière équine à l'égard des courses de chevaux. En fait, plus les paris sont élevés, plus la filière équine en bénéficie dans son ensemble. Nous détaillerons plus tard les enjeux économiques propres à l'hippisme mais cette particularité méritait déjà d'être signalée.

La filière équine est traversée par de profondes évolutions parmi lesquelles figurent le progressif désengagement de l'Etat, les statuts accordés aux acteurs de la filière (agricoles ou non), les nouveaux usages du cheval, l'image changeante des chevaux dans la société mais aussi le renforcement de la concurrence internationale dans l'ensemble des segments, tout particulièrement dans celui des courses hippiques où une concurrence mondialisée a fait émerger de nouveaux acteurs. En fait, la mondialisation de l'hippisme peut être perçue et vécue de deux manières : soit comme un danger en raison de l'essor de la concurrence, mais aussi comme un formidable levier de développement du fait d'une véritable ouverture vers de nouveaux marchés. Les chevaux français sont particulièrement bien vendus et trouvent des débouchés à l'exportation. De nouveaux clients sollicitent les éleveurs, tout particulièrement ceux de Basse-Normandie. Les acteurs de la filière ont à cœur de conserver leur niveau de compétitivité et leur réputation déjà ancienne sans quoi la filière sera en danger face à des pays de plus en plus attractifs. C'est le cas de l'Irlande qui bénéficie d'excellentes conditions climatiques et pédologiques, la présence dans les haras des meilleurs galopeurs, en particulier chez les étalons, mais aussi, par rapport à la France, d'un régime fiscal particulièrement avantageux pour les investisseurs. À côté de ces nouvelles réalités socio-économiques qui pèsent sur les stratégies de la filière, un impératif d'organisation prévaut : la multiplicité des

acteurs n'ayant pas toujours des intérêts convergents conduit au constat d'une fragilisation de la filière.

### ***B) De multiples acteurs aux intérêts souvent divergents***

« Dans le monde agricole, le concept de filière correspond généralement à celui d'interprofession »<sup>288</sup>. Cette définition de la filière, utilisée dans le rapport du Conseil économique, social et environnemental, répond assez bien à un pan de la filière équine. On y trouve l'idée d'une unification et d'une structuration regroupant les acteurs intervenant aux différentes étapes de l'amont à l'aval. Un tel fonctionnement a pour objectif de « favoriser la concertation et la recherche d'accords, notamment tarifaires, pour améliorer le fonctionnement et développer le secteur d'activité considéré, tout en préservant les intérêts particuliers de chacun »<sup>289</sup>. C'est bien dans cette idée « d'intérêts particuliers » que repose la principale difficulté des diverses composantes de la filière équine. Ce constat vaut parfaitement pour le secteur hippique dans lequel la grande diversité des acteurs, mais aussi et surtout de leurs intérêts, n'offre pas de réponse commune face aux enjeux actuels.

La filière équine, en raison de la diversité des segments qui la composent, présente de fait des activités et des intérêts différents, parfois même antagonistes. Pour saisir pleinement l'expression de la pluralité des acteurs, prenons l'exemple du métier d'éleveur. Dans la filière équine, le métier d'éleveur nécessite de dépasser la simple logique professionnelle car les différences entre un éleveur de chevaux de selle et un éleveur de pur-sang visant l'excellence sont considérables. Statutairement, on parle bien de l'éleveur, mais notre travail de chercheur consiste à saisir des réalités qui, sur le papier, apparaissent comme bien trop simplistes. Il est donc nécessaire de croiser les nombreuses données traitant des éleveurs avec des informations de terrain. Par exemple, on compte en Basse-Normandie, 6751 élevages différents en 2015, dans lesquels on trouve 4738 élevages spécialisés dans les chevaux de course, soit un peu de plus de 70 % d'entre eux<sup>290</sup>. C'est la première distinction entre deux réalités qui cohabitent : des élevages de chevaux d'une part et des élevages liés aux courses hippiques d'autre part, dans une région ayant clairement fait le choix d'orienter son élevage vers l'hippisme. À l'échelle nationale, la pluralité des acteurs est encore plus marquante car les profils sont bien plus variés. En effet, en 2014 on compte environ 35 000 élevages produisant des équidés dont 12 400 pour les chevaux de course (35,4 %)<sup>291</sup>. Sur ce total, environ les 2/3 ne possèdent qu'une jument<sup>292</sup> et répondent à une activité d'élevage que l'on peut qualifier de « plaisir », sans véritables enjeux économiques attestés. Au contraire, les principales structures sont très dépendantes des réalités économiques et des grandes orientations de la filière qui peuvent largement influencer sur leur activité et leurs résultats (règles sanitaires, fiscalité...).

---

<sup>288</sup> Jacky LEBRUN (dir.), 2010, p. 19.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>290</sup> Chiffres de l'IFCE-SIRE pour l'année 2015.

<sup>291</sup> Annuaire ECUS 2015 (source : IFCE-SIRE pour 2014)

<sup>292</sup> Sur les 35 130 élevages enregistrés au SIRE, on compte 22 859 structures ne comportant qu'une seule jument.

La diversité des acteurs se retrouve à l'intérieur des différents segments. Nous avons constaté une multitude de réalités sur le terrain et des pratiques quotidiennes très différentes. Pour autant, nous avons souhaité matérialiser dans un unique tableau les principaux acteurs identifiables. Le segment de la boucherie chevaline y est volontairement écarté afin de concentrer l'information sur les trois segments précédemment définis (courses/sport-loisir et travail). Le Tableau n°2 présente la filière à l'échelle nationale, mais sa structure répond également au fonctionnement régional au travers des acteurs et des institutions décentralisées comme les Conseils des chevaux que l'on trouve dans chaque région. Elle identifie les acteurs les plus marquants de la filière, qu'ils relèvent du domaine public ou d'entreprises privées.

Une telle diversité des acteurs implique *de facto* de profondes divisions au sein de la filière. Nous ne revenons pas sur les enjeux et intérêts divergents entre les segments, mais même à l'intérieur du segment hippique, les divisions s'avèrent nombreuses. Le premier élément à mettre en avant est le fonctionnement extrêmement différent entre le trot et le galop. On peut parler de deux univers hippiques car les acteurs, mais aussi et surtout les pratiques, sont très spécifiques malgré quelques tentatives récentes de rapprochement de la part des institutions dirigeantes<sup>293</sup>. Quand on dialogue avec des professionnels, on se rend compte que quand ils parlent des courses, c'est d'abord et avant tout de leur spécialité. En fait, ils se reconnaissent d'abord comme appartenant au monde du trot ou à celui du galop, bien plus qu'à une plus ample communauté qui serait celle de l'hippisme. Par exemple, le monde du galop est souvent perçu comme un monde élitiste où l'argent est très souvent la composante essentielle de la réussite. On est loin des réalités du trot, un milieu plus proche de la terre et souvent associé au monde paysan. Ce constat doit cependant être nuancé. Une partie des éleveurs sont certes issus du monde paysan ou élèvent par passion, mais les principales structures qui obtiennent la majorité des succès dans les grandes courses disposent malgré tout de moyens souvent très importants. La séparation est aussi présente dans les structures nationales, organisatrices des courses. Les Sociétés-mères des courses hippiques ont toutes les deux des origines remontant au XIX<sup>e</sup> siècle, mais elles ne se sont jamais réellement rapprochées, les dirigeants considérant que le galop et le trot relevaient de deux mondes distincts. Il existe donc une société pour les courses de plat (France Galop) tandis que la seconde est dédiée aux trotteurs (la Société d'élevage du cheval français devenue Le Trot, dénomination destinée à une meilleure identification par le grand public).

---

<sup>293</sup> A la fin de l'année 2016, on observe la tenue de quelques réunions ayant pour objectif, dans un contexte de crise, de mieux harmoniser les calendriers tout en tentant d'identifier des sources d'économies communes.



Tableau n°2 : La diversité des acteurs dans les trois segments de la filière hippique

	Segment		
	COURSES	SPORT LOISIR	TRAVAIL
<b>Entreprises Acteurs individuels</b>	Etalonniers Eleveurs Entraîneurs Sociétés de course	Etalonniers Eleveurs Cavaliers-marchands Coachs Organisateurs de compétitions Centres équestres	Etalonniers Eleveurs Agriculteurs Associations de sauvegarde de races
	<b>Acteurs transversaux</b> : vétérinaires, maréchaux-ferrants, ostéopathes équins, entreprises d'équipements et d'alimentation, assureurs, chercheurs, journalistes...		
<b>Organismes socioprofessionnelles</b>	Société d'élevage du cheval français (le Trot)	France Galop	Fédération nationale du cheval (FNC) Société hippique française (SHF) Groupement hippique national (GHN)
	Syndicats des éleveurs Syndicats des propriétaires		
<b>Autres structures</b>	Conseils régionaux des chevaux		
	Fédération nationale des courses françaises (FNCF) Pari mutuel urbain (PMU)		Fédération française d'équitation (FFE)
<b>Organismes publics ou parapublics</b>	Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut de l'élevage, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, groupe « cheval » du Sénat...		
	<u>Rq</u> : Fondation Hippolia en Basse-Normandie autour du pôle de compétitivité filière équine		

De la même manière, rien de commun n'est à relever entre la tenue des réunions et le public fréquentant les courses. Les courses de trot rencontrent un public marqué par son caractère populaire. Une relation de proximité avec le public, les chevaux et les drivers y est privilégiée. De nombreux hippodromes de trot organisent quelques réunions annuelles, parfois

même une seule<sup>294</sup>. Des manifestations qui se transforment rapidement en évènement pour la commune et son territoire. C'est particulièrement vrai en Basse-Normandie où plusieurs hippodromes constituent de véritables institutions locales. Les réunions organisées chaque année représentent alors un pan de l'histoire et de la tradition hippique d'un territoire. Pour les parieurs aussi, la séparation est très marquée. Il existe bien évidemment des parieurs qui ne se soucient guère de la spécialité, mais le plus souvent, ceux qui aiment le sport hippique se spécialisent dans un domaine. Il est en effet très difficile de connaître l'ensemble des chevaux en raison du nombre croissant de courses. Cette vision est bien résumée dans une étude du journal *Paris-Turf* qui a consulté des parieurs afin de connaître leur avis sur les courses et leur avenir<sup>295</sup>. Il en ressort que « le nombre de réunions Premium<sup>296</sup> ayant encore considérablement augmenté, beaucoup de parieurs se sont, par manque de temps, spécialisés sur une discipline (trot ou plat/obstacle) »<sup>297</sup>.

Dans le domaine hippique, des tensions entre les acteurs d'une même spécialité sont aussi bien présentes en raison d'intérêts divergents. C'est particulièrement vrai dans les courses de plat où de vives tensions, depuis deux à trois ans, agitent les institutions dirigeantes et les entraîneurs mécontents de la multiplication des courses, du rythme infernal imposé et plus largement des réformes engagées, dont la baisse des recettes et son impact sur le fonctionnement de la filière. Le constat de la baisse des paris est inquiétant car ce sont eux qui assurent le financement de la filière ce qui impose de revoir le modèle économique et de mener de profondes adaptations. À l'été 2016, une réforme du programme des courses a entraîné une vague de critiques et de contestations de la part des entraîneurs de galopeurs. Pour remédier à la baisse des paris, la société France Galop influencée par le PMU, a souhaité une refonte du programme des courses au second semestre 2016 en réduisant le nombre de courses pour les chevaux de 2 ans<sup>298</sup>. Il s'agit d'inciter les entraîneurs à engager plus de chevaux sur les mêmes courses. En effet, les études montrent que plus le nombre de chevaux inscrits dans une course est élevé, plus le montant des paris est important. Or, cette nouvelle organisation contrarie les entraîneurs qui peinent à trouver des courses adaptées aux profils de leurs jeunes chevaux. Des acteurs jugent ce choix néfaste car il sacrifie le sport au jeu, ce qui est contraire à l'esprit même des courses hippiques sachant qu'elles constituent un moyen de sélection et d'amélioration de la race. Un choix essentiel se pose aux acteurs de la filière : privilégier le sport ou les paris ? L'un des principaux entraîneurs de galopeurs, Pascal Bary, offre un point de vue largement partagé par la profession : « Vouloir faire des partants à tout

---

<sup>294</sup> En 2016, on peut citer Jullouville, Le Sap ou bien encore Domfront. Pour les détails sur les hippodromes et leur activité, voir le chapitre 10.

<sup>295</sup> Pour cette publication, *Paris-Turf* a consulté 5 000 parieurs autour de 85 propositions pour les courses. Cinq grands thèmes sont abordés : les jeux, les hippodromes-points de vente, les courses, la promotion-médias et les institutions.

<sup>296</sup> Les courses Premium sont celles ayant une audience nationale permettant de prendre des paris PMU.

<sup>297</sup> Paris-Turf, 2015, p. 37.

<sup>298</sup> Une hiérarchie des courses s'est installée en fonction de l'hippodrome et de la date de la course. L'idée est de limiter le nombre des courses à condition afin d'obliger les chevaux à s'engager sur les mêmes épreuves avec pour effet mécanique d'augmenter le nombre des partants et, en théorie, des paris.

prix et sur le dos de notre réservoir de jeunes chevaux, c'est vraiment le début de la fin »<sup>299</sup>. Le journaliste hippique Pierre Lepeudrix estime même que « ces mesures fort louables dans l'esprit ne sont que des rustines sur une chambre à air usée »<sup>300</sup>. Ces divergences de fond nuisent donc à l'unité de la filière dont l'avenir repose pourtant en partie sur une vision partagée de son développement.

### ***C) Organisation et fonctionnement de la filière hippique***

La complexité de la filière hippique exige une analyse rigoureuse qui décompose précisément tous ses rouages. Son fonctionnement est assez singulier au regard d'autres filières animales qui ont déjà fait l'objet de travaux de thèse comme ceux de Jean-Paul Diry<sup>301</sup> sur l'aviculture ou de Laurent Rieutort<sup>302</sup> sur l'élevage ovin. Si notre travail s'inscrit bien dans une géographie de l'élevage, il diffère en de nombreux points, en particulier au regard des finalités de l'élevage, mais aussi de l'échelle retenue. Le choix d'une monographie régionale permet de nous concentrer sur la principale région française pour l'activité et de décomposer l'ensemble du processus de façon très fine. Pour y parvenir, nous mobilisons les mêmes méthodes que nos prédécesseurs, exposées dans le chapitre épistémologique, tout en montrant la singularité du fonctionnement de la filière hippique. Le premier point à mettre en avant est la finalité de la filière hippique : elle consiste à exploiter le cheval dans la perspective d'un sport, d'un loisir, d'un spectacle et d'un jeu d'argent. En fait, tout dépend des acteurs que l'on considère sachant que les professionnels hippiques y voient un sport, une large partie du public un loisir ou spectacle, tandis que les parieurs considèrent les courses comme un jeu d'argent grâce aux paris.

Le schéma de la Figure n°4 propose une synthèse de l'organisation de la filière hippique qui définit quatre stades correspondant aux quatre grandes étapes de la filière. De manière assez classique, les acteurs composant la filière entretiennent des liens assez étroits entre eux. Les quatre stades se décomposent ainsi, de l'amont à l'aval : l'élevage visant à assurer la production, la commercialisation qui est une étape possible car tous les chevaux ne sont pas nécessairement vendus, en particulier chez les trotteurs. Ensuite, l'étape de la valorisation-transformation consiste à préparer et à entraîner les chevaux avec l'espoir d'en faire de véritables champions. Il revient alors au dernier stade, celui de l'utilisation, de finaliser cette possible carrière à travers les épreuves hippiques correspondant aux profils des chevaux. Il est important de s'assurer d'une utilisation en parfaite adéquation avec les aptitudes du cheval, ainsi qu'aux l'ambition de son ou ses propriétaires car la préparation d'un cheval dans les meilleures conditions s'avère très onéreuse.

---

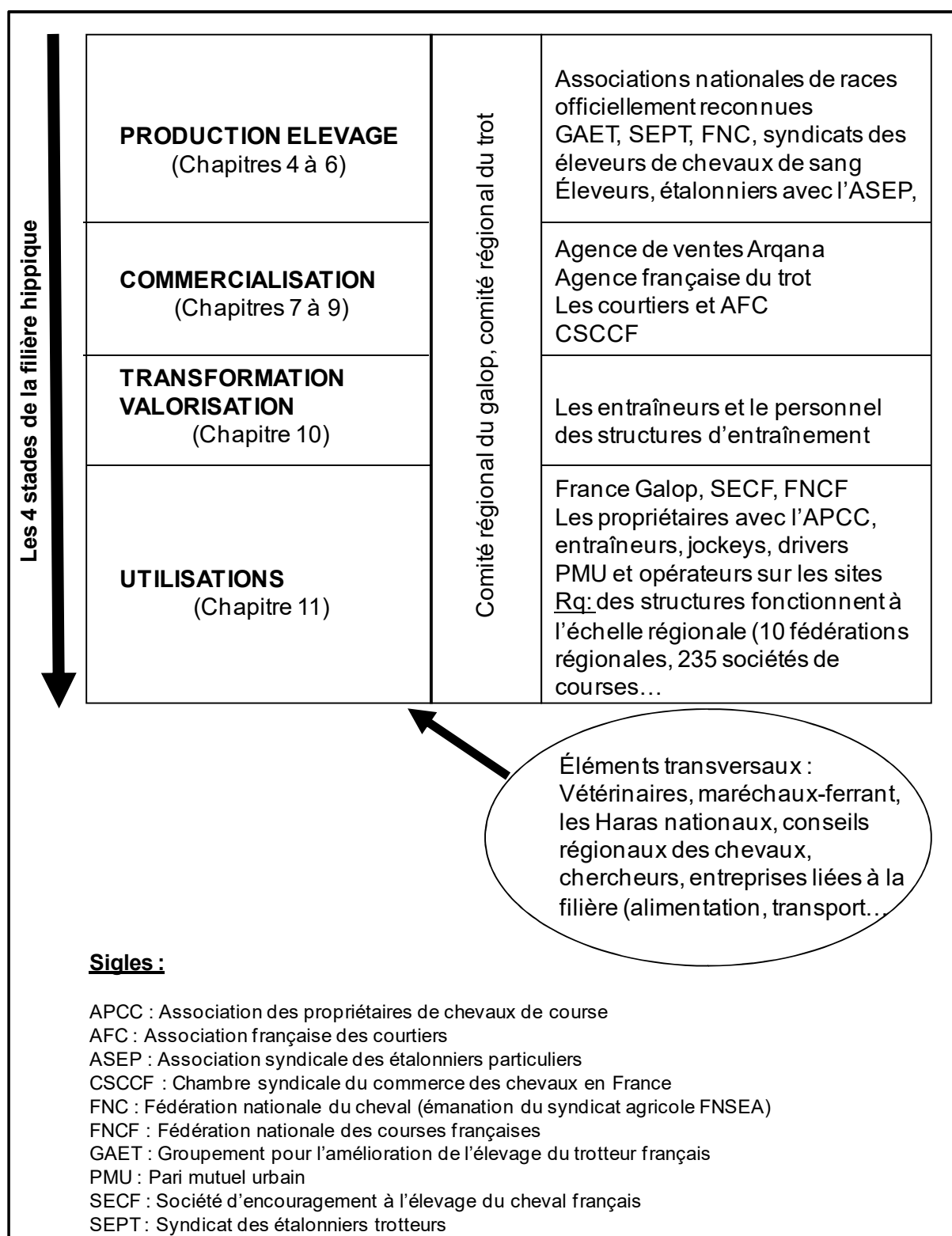
<sup>299</sup> *Jour de galop*, 10 septembre 2016, N° 3200, p. 16.

<sup>300</sup> *Id.*, 19 juillet 2016, N° 3170, p. 2.

<sup>301</sup> Jean-Paul DIRY, 1985, 680 p.

<sup>302</sup> Laurent RIEUTORT, 1995, 511 p.

Figure n°4 : L'organisation générale de la filière hippique en France



Source : Annuaire Ecus/Haras nationaux (nous avons modifié et adapté le schéma au monde hippique).

Il convient de noter que les séparations entre les différents stades sont loin d'être figées et cloisonnées. De fait, il est assez courant de rencontrer, notamment chez les trotteurs, des acteurs faisant naître des chevaux pour ensuite les élever, les entraîner et les faire courir sous

leur casaque personnelle tout en assurant éventuellement le rôle de driver. Le schéma présenté propose une vision verticale de la filière hippique, de l'élevage à l'utilisation. C'est donc la combinaison de ces quatre stades qui constitue le cœur de cette thèse et à chaque stade, correspondent les chapitres indiqués.

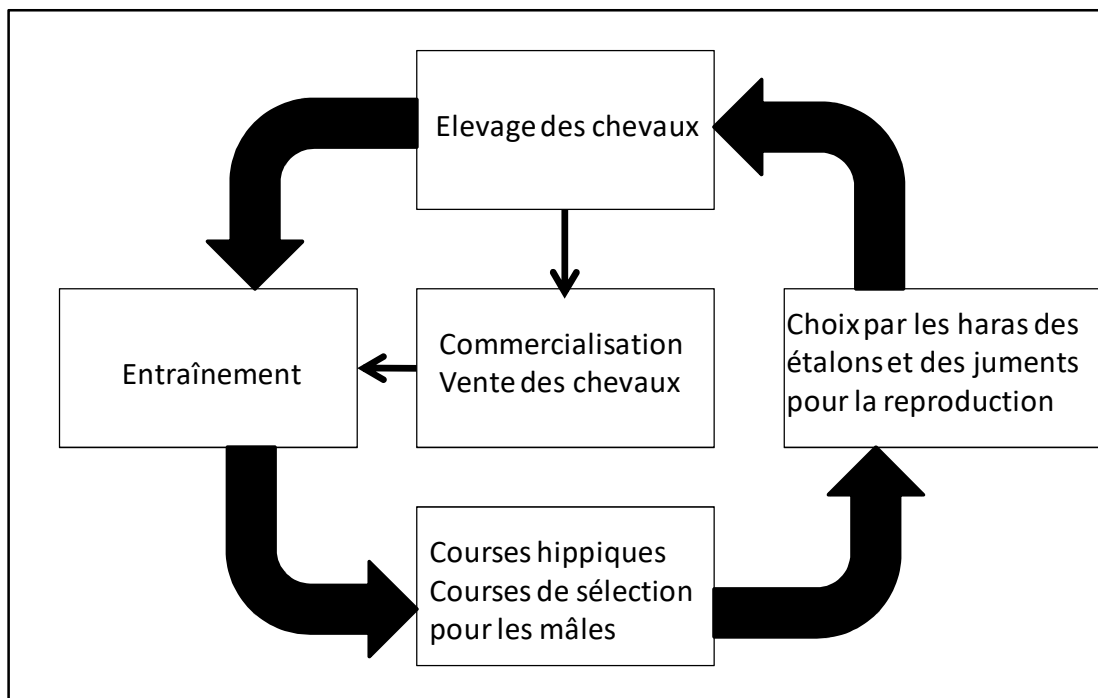
Durant une conversation concernant l'organisation de la filière avec l'un des responsables d'un prestigieux haras de pur-sang augeron, une autre approche, particulièrement intéressante et prometteuse nous est apparue : celle d'une logique cyclique et non verticale de la filière hippique. Dans toutes les filières animales, les différents stades sont organisés de telle manière que les acteurs travaillent en étroite collaboration. Cette logique s'impose aussi dans l'hippisme mais un élément diffère principalement : l'aboutissement et la finalité de la filière. En effet, dans les autres productions animales, la filière dispose d'une sorte d'aboutissement qu'est l'utilisation de l'animal pour sa consommation ou de produits dérivés comme le lait pour les bovins ou bien la laine pour les moutons. En revanche, le monde hippique propose une filière cyclique dans le sens où l'étape finale de la filière, que sont les courses, peut et doit être considérée comme un nouveau point de départ pour l'ensemble de la filière. Cette conception nous était déjà apparue en analysant les acteurs, sachant que les paris sur les courses permettent de financer l'ensemble de la filière à travers les allocations des épreuves et diverses primes aux éleveurs et propriétaires. L'aspect cyclique n'apparaît pas seulement dans le domaine du jeu, il est aussi présent dans l'élevage. En effet, les courses de haut niveau, celles dites de sélection, attirent les meilleurs chevaux européens et parfois même extra-européens pour les plus prestigieuses<sup>303</sup>. Ces courses qui constituent le plus haut niveau de l'hippisme visent à identifier et à faire émerger une élite, en particulier chez les mâles, promise ensuite à un haras afin d'assurer une carrière de reproduction. Ainsi, seuls les meilleurs chevaux des courses de groupe pourront acquérir le statut d'étalon avec l'espoir pour leurs propriétaires de transmettre leurs qualités et participer ainsi à l'amélioration de la race, ce qui constitue le principal leitmotiv des acteurs depuis les origines de l'élevage hippique. Il en va de même pour les poulinières, même si les succès sur les pistes sont moins exigés. En effet, il faut beaucoup plus de poulinières que d'étalons ce qui tend à réduire le caractère drastique des critères de sélection, d'autant plus que le pedigree compte énormément chez les femelles car on estime qu'elles pourront transmettre des aptitudes présentes dans leur sang et leurs ascendants. Afin d'illustrer cette approche, nous avons construit un schéma (Figure n°5) présentant cette conception cyclique de l'hippisme, une vision permettant d'envisager sous un autre angle la filière. On comprend que ce sont les résultats des courses qui permettent aux propriétaires de sélectionner leurs reproducteurs. Nous reviendrons sur les choix des haras dans la décision d'offrir ou non une carrière d'étalon

---

<sup>303</sup> On peut citer en 2016, le Prix Morny qui est une course de Groupe I courue en août à Deauville. Il s'agit d'un sprint de 1 200 mètres en ligne droite pour des chevaux de 2 ans. Le vainqueur est Lady Aurelia qui est venue des États-Unis pour participer à cette course prestigieuse dotée de 350 000 € d'allocations.

à un cheval. Les considérations évoluent en fonction des modes mais aussi de la demande car l'étalonnage est une pratique éminemment commerciale<sup>304</sup>.

Figure n°5 : Le caractère cyclique de la filière hippique



Dès maintenant, il convient de dire que l'hippisme est largement sujet à des modes et des influences pouvant modifier la carrière d'un cheval. Actuellement, la grande majorité des clients recherchent de la vitesse, ce qui amène à se tourner sur un profil spécifique. Les éleveurs et investisseurs recherchent donc prioritairement des étalons ayant obtenu des succès sur des distances assez courtes afin d'apporter la vitesse dans le croisement tout en misant sur la poulinière pour apporter la tenue nécessaire à bon nombre des chevaux de course.

Ces premiers éléments d'information ont dessiné les contours de la filière hippique qui constitue un milieu où les pratiques des acteurs diffèrent largement des autres segments d'une filière équine particulièrement hétérogène. Pour autant, c'est bien la filière hippique qui est au cœur des enjeux équins, notamment au niveau financier. L'hippisme permet aux autres segments de trouver des ressources économiques grâce à des prélèvements sur les enjeux particulièrement importants qui sont misés sur les courses hippiques. Les quatre stades de la filière hippique constituent pour nous un référent essentiel car ils permettent de comprendre comment des liens interprofessionnels se tissent entre des acteurs pour qui les réalités et les pratiques diffèrent. Dès lors, il convient de réfléchir aux principaux enjeux qui animent la filière et qui forment un point d'entrée nécessaire pour qui veut saisir ce qu'est l'hippisme.

<sup>304</sup> Pour l'étude des stratégies commerciales de l'élevage et l'organisation dans les haras, voir le chapitre 5.

## II) Les enjeux politiques de la filière hippique

La filière hippique française est confrontée à des enjeux politiques particulièrement prégnants qui relèvent à la fois de la gouvernance de la filière, mais également des relations entre les dirigeants de la filière et les ministères de l'Agriculture et du Budget. On ne peut pas comprendre le fonctionnement et surtout les perspectives de l'hippisme sans se référer à cet environnement politique. Plusieurs échelles sont à mobiliser : le niveau national pour les questions politiques directement liées à la filière ; l'échelle européenne d'où proviennent des décisions qui ont de fortes répercussions sur l'ensemble de l'hippisme français et la vie de nombreux territoires faisant référence ici à la dimension locale (communes, départements et région)

### *A) Relations et fonctionnement politique de la filière hippique française*

Historiquement, la filière hippique française a presque toujours bénéficié d'un soutien des autorités publiques. Ces dernières ont largement contribué à l'instauration puis au développement de la filière comme nous l'avons précédemment montré. Cette situation s'est très largement dégradée depuis une dizaine d'années. Il ne s'agit pas d'une quelconque rupture, mais plutôt la volonté de la part de l'État de mieux comprendre la filière afin de pouvoir la réformer en profondeur. Plusieurs rapports sur la filière (sur le cheval ou sur les courses), vont dans ce sens. Un nous intéresse particulièrement, c'est le rapport commandé par le Premier ministre François Fillon à Daniel Augereau, éleveur bien connu dans le milieu des courses<sup>305</sup> intitulé *L'institution des courses : la réforme incontournable d'un modèle d'avenir*, remis en janvier 2012<sup>306</sup>. Il s'inscrit dans un contexte particulier, à savoir l'ouverture des paris en ligne qui constituait un risque de fragilisation pour l'ensemble de la filière hippique. Si la commande ministérielle est louable, les actions qui en découlent apparaissent loin des enjeux identifiés par les acteurs de la filière.

De nombreux membres de la filière hippique, et plus largement dans l'ensemble de la filière équine, considèrent que l'Etat a progressivement abandonné la filière. Pour preuve, plusieurs rapports sur la filière font état du « désengagement de l'Etat »<sup>307</sup>, en particulier celui dirigé par Jacky Lebrun pour le compte du Conseil économique, social et environnemental en 2010. Ce désengagement de l'Etat est à l'œuvre depuis maintenant une quinzaine d'années dans le monde équin et un peu plus récemment pour la filière hippique. Ce processus opère à différents niveaux : politique, administratif, juridique et économique. Selon le rapport Lebrun, « on observe en premier lieu un désengagement de l'Etat qui administre de moins en moins ce secteur, soit à sa propre initiative, soit du fait de l'application de décisions

---

<sup>305</sup> Daniel Augereau est un chef d'entreprise qui a décidé de s'investir dans la vie de la filière hippique. Il œuvre à son dynamisme au travers de diverses missions, notamment au sein de l'Association des éleveurs de chevaux de course de l'Ouest (ASELCO) dont il est le fondateur et le président honoraire.

<sup>306</sup> Daniel AUGEREAU, 2012, 81 p.

<sup>307</sup> Jacky LEBRUN, 2010, p. 16.

communautaires »<sup>308</sup>. Le désengagement s'opère par petites touches, l'objectif final étant clairement de réduire la participation financière de l'Etat dans la filière pour qu'elle acquière un fonctionnement autonome. Les Haras nationaux, pendant plusieurs siècles l'élément moteur d'une filière en grande partie au service de l'Etat, ont été une cible prioritaire de cette stratégie. C'est à partir de 1999 que le statut des établissements publics équin fut largement revu et abouti, dix ans plus tard, à la création de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (2010) par regroupement des Haras nationaux et l'Ecole nationale d'équitation de Saumur. Critiqué pour sa gestion économique et des résultats jugés insuffisants, ce nouvel établissement public a même été épinglé par un rapport de la Cour des comptes qui prône ouvertement sa disparition<sup>309</sup>. Pourtant, ce point de vue mérite d'être nuancée car l'IFCE a mené des actions concrètes en matière de recherche scientifique, de développement des relations entre les acteurs de la filière à travers des ateliers et colloques sur les thèmes de la maréchalerie, les chevaux territoriaux, le tourisme équin<sup>310</sup>...

Dans le domaine hippique, le désengagement de l'État a des conséquences moindres en raison d'une plus grande indépendance financière du monde des courses. Mais les réformes engagées ne sont pas sans effet sur les activités hippiques. L'arrêt de l'étalonnage public en est un exemple concret qui a touché l'ensemble de la filière. Si impact reste modéré sur les chevaux de plat, il n'en va pas ainsi pour les trotteurs ou les chevaux d'obstacles. Les Haras nationaux assuraient un élevage à un moindre coût en raison de saillies considérées comme financièrement abordables. Désormais, le secteur privé qui a tenté de prendre la suite des établissements publics est la seule alternative. L'échec programmé de l'IFCE est sans doute à mettre sur le compte de l'hétérogénéité des acteurs déjà évoquée. En effet, l'établissement n'a pas totalement réussi à les fédérer. « Cet échec est dû aux réticences des professionnels présents au Conseil d'administration du GIP<sup>311</sup>, d'une part à se regrouper (leurs intérêts étant assez divergents), d'autre part à accepter que la nouvelle organisation collective ne bénéficie d'aucun soutien financier de l'Etat »<sup>312</sup>. En fait, chaque composante de la filière étant confrontée à ses propres problèmes, la réalisation d'actions communes s'avère très difficile concrètement. Régulièrement reçus par les ministres de tutelle liés aux courses (Agriculture, Budget et Intérieur), les représentants de la filière hippique participent à des négociations souvent tendues dont l'orientation principale repose sur la nécessité pour la filière de faire des

---

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>309</sup> D'après ce rapport, l'IFCE affiche un déficit structurel de 29 millions d'euros entre 2010 et 2015. Dès lors la Cour des comptes dresse un constat sans appel dans son Rapport public annuel : « L'IFCE : une réforme mal conduite, une extinction à programmer » (p. 581).

<sup>310</sup> Il s'agit des réunions *Equi-meeting* comme *Equi-meeting* tourisme qui a donné lieu à un grand colloque à Saumur avec le soutien de l'Université d'Angers en 2012.

<sup>311</sup> Le Groupement d'intérêt public (GIP) de l'IFCE a un Conseil d'administration très hétérogène. On y trouve 22 membres avec sept représentants des différents ministères (Agriculture, Sports, Finances et Budget, Défense et un représentant du Premier ministre), 11 personnalités qualifiées issues des différents segments de la filière équine (un représentant pour les courses de galop et un pour les courses de trot) et quatre représentants du personnel de l'IFCE.

<sup>312</sup> *Jour de galop*, 11 février 2016, N° 3011, p. 2.



économies et de mener des réformes structurelles<sup>313</sup>. Sur des sujets aussi sensibles que le niveau de la TVA, la concurrence pour les paris hippiques et la fin du monopole du PMU depuis 2010, les représentants de l'État exigent de la filière une plus grande rigueur et la poursuite de la réforme de ses structures périphériques que sont l'Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses (AFASEC)<sup>314</sup>, le Groupement technique des hippodromes parisiens (GTHP)<sup>315</sup> ou Équidia qui assure la diffusion télévisuelle des courses quotidiennes<sup>316</sup>.

Le fonctionnement singulier des autorités hippiques permet sans doute de mieux comprendre les relations difficiles entre les responsables de la filière et les autorités publiques. Le cas de la Société-mère du galop, France Galop mérite d'être évoqué. En son sein, existent de profondes divisions dont la raison principale est le caractère très politique, voire politisé des dirigeants que de récentes élections socioprofessionnelles ont révélé. Ces divisions ont des répercussions sur les visions de la filière. Si les acteurs s'accordent sur la nécessité des réformes, la manière de les mener et les priorités ne font pas consensus. Ce constat vaut pour toutes les spécialités hippiques, mais c'est clairement dans la spécialité des galopeurs que les difficultés sont les plus marquées. À ce propos, l'année 2015 fut marquée par des élections à la présidence de France Galop a révélé l'ampleur des divisions. À l'issue du scrutin qui opposait des listes de candidats aux programmes assez différents sur l'avenir des courses et de la filière hippique<sup>317</sup>, Edouard de Rothschild est redevenu président de France Galop<sup>318</sup>. Loin de faire consensus chez les professionnels, cette élection extrêmement politisée et au fonctionnement complexe a renforcé la fracture et montré une incapacité à rassembler à tous les niveaux de la filière<sup>319</sup>.

Le monde des galopeurs connaît un fonctionnement pyramidal. Les décisions sont prises par la Société-mère et les impacts sont parfois ressentis durement par les acteurs de terrain confrontés aux difficultés de la conjoncture. Des réformes structurelles deviennent plus

---

<sup>313</sup> Les différents numéros de *Jour de galop* présentant les réunions entre les dirigeants de la filière hippique et les ministères. Ils évoquent toujours des rencontres courtoises, mais le fond des discussions montrent que les intérêts sont extrêmement divergents, notamment sur le niveau des économies exigées par l'Etat.

<sup>314</sup> Il s'agit notamment de l'école des courses qui forment les futurs professionnels de la filière hippique.

<sup>315</sup> Le Groupement technique des hippodromes parisiens (GTHP) est une association qui met à disposition du personnel et des moyens techniques sur les hippodromes. C'est une activité de prestations de services qui s'inscrit dans une étroite collaboration avec les Sociétés de Courses. Il est divisé en trois services principaux : l'accueil, les courses et l'audiovisuel.

<sup>316</sup> *Jour de galop*, 9 janvier 2016, N° 2978, p. 1.

<sup>317</sup> Les élections au comité de France Galop rassemblent des collègues en fonction des professions. On trouve donc le collège des éleveurs, des propriétaires, des entraîneurs et celui des jockeys. Lors des élections, on pouvait avoir jusqu'à quatre listes différentes par collège. Ce fut par exemple le cas chez les éleveurs alors qu'il s'agit pourtant d'une profession qui a besoin d'unité pour véritablement peser dans les négociations.

<sup>318</sup> Élu en décembre 2015, Edouard de Rothschild avait déjà présidé France Galop de 2004 à 2011. Il avait été battu en 2011 par Bertrand Bélinguier, ex-PDG du PMU.

<sup>319</sup> Le jour des élections de 2015, le site *France-Sire.com* reconnu pour sa qualité a titré « La fameuse présidence de France Galop : une élection sans programme ? ». L'article évoque la complexité du processus électoral, la déclaration tardive des candidats, l'absence de présentation et de discussion sur le programme.

que jamais nécessaires face aux difficultés économiques, mais l'impression qui se dégage est la volonté des dirigeants de conserver leur position dominante en vue d'une prochaine réélection<sup>320</sup>. Candidat à la présidence de France Galop, Philippe Augier affirme : « Je ne raisonne pas en termes de clans ou d'alliances. Les deux derniers mandats ont souffert de cela. Nous relancerons France Galop si nous nous unissons derrière un projet »<sup>321</sup>. Des critiques envers la direction de France Galop qui ont été confirmées par un représentant d'un important élevage augeron : « une direction très éloignée des réalités du terrain tout en ayant une approche bien trop politique et absolument pas à la hauteur des enjeux de la filière ». Un tel constat n'est cependant pas nouveau et propre à la dernière élection. Un article de *Jour de galop* s'en faisait déjà l'écho en 2010 à la suite de ventes de yearlings peu actives. Deux éleveurs présents lors des ventes de Deauville<sup>322</sup> s'étaient confiés au journaliste sur l'image dévalorisée de la structure pour les raisons suivantes :

« parce que les rares responsables de communication qui succèdent à France Galop, ou dans les organes associés, n'aiment pas vraiment le cheval ni les courses. La communication que nous observons n'émane pas d'individus passionnés par le produit, qu'ils ne connaissent pas, et c'est pourquoi l'on voit rarement ces responsables aux courses ou dans les haras, et encore moins à l'étranger dans une démarche internationale d'expansion et de marketing »<sup>323</sup>.

En fait, les points de vue sont multiples. Bien évidemment, Edouard de Rothschild bénéficie de très larges soutiens, mais ce qui caractérise la filière actuelle, c'est l'hétérogénéité des analyses entre les tenants d'une vision plutôt conservatrice de la filière et ceux souhaitant sa modernisation. Entre les deux a émergé en 2013 le mouvement Génération Galop. Ce groupe de réflexion mobilise plusieurs professions de la filière avec pour centre de gravité les éleveurs. La volonté de ce collectif est de moderniser les courses, notamment en créant un lien plus grand avec le public et les parieurs. Son président, Georges Rimaud, est directeur des haras de l'Aga Khan en France<sup>324</sup>, mais on y trouve également des hommes politiques, dont le plus connu est Hervé Morin, président de la région Normandie depuis janvier 2016, qui assure la fonction de vice-président du collectif<sup>325</sup>. Comme nous le verrons ultérieurement, ce dernier constitue un soutien de taille pour le mouvement car il est à la tête de la principale région hippique. Pour Georges Rimaud, il est urgent de réagir face à une situation qui se dégrade

---

<sup>320</sup> Vision confirmée à plusieurs reprises lors de discussions avec des acteurs, notamment dans l'élevage.

<sup>321</sup> *Jour de galop*, 14 décembre 2015, N° 2965, p. 3.

<sup>322</sup> Il s'agit de Thierry de la Héronnière (Haras d'Ellon près de Bayeux) et Eric Puérari (Haras des Capucines situé dans l'Orne dans la commune de La Cochère, à quelques kilomètres du Haras du Pin).

<sup>323</sup> *Jour de galop*, 24 août 2010, N° 1097, p. 4.

<sup>324</sup> Lors des élections à France Galop en 2015, des éleveurs reconnus se sont engagés sur la liste de Génération Galop. Outre Georges Rimaud, on peut citer Pierre Talvard du Haras du Cadran ou bien encore Benoit Jeffroy. Ce dernier s'est présenté au nom de sa structure familiale, mais il ne faut pas oublier qu'il est également le directeur du Haras de Bouquetot, propriété de Joaan Al Thani, le frère de l'émir du Qatar.

<sup>325</sup> Hervé Morin s'est présenté aux élections de France Galop en 2015 dans le collège des propriétaires. Il a, en tant que propriétaire, connu d'importants succès aux courses, notamment avec Literato qui a cumulé près d'un million de gains durant sa carrière. Sous la propriété d'Hervé Morin, il a notamment obtenu une seconde place dans le Jockey Club 2007 avant d'être vendu à l'écurie Godolphin du cheikh Mohammed Al Maktoum de Dubaï.

d'année en année, malgré l'optimisme sans cesse affiché des dirigeants : « La situation est quand même grave. Nous sommes à un tournant de notre filière, de notre industrie »<sup>326</sup>.

Ces exemples ont montré que différents enjeux politiques traversent l'organisation et le fonctionnement de la filière hippique : des enjeux politiques internes à la filière mais aussi des enjeux politiques entre les dirigeants hippiques et l'Etat. Enfin, avec les décisions et les actions décidées par l'Union Européenne, c'est un acteur désormais incontournable de la filière qu'il convient d'évoquer.

### ***B) Les aides européennes : leviers et contraintes pour la filière hippique***

Avec la construction européenne, la filière hippique a dû intégrer un nouvel acteur et une nouvelle échelle d'action. Concrètement l'Union européenne intervient à deux niveaux : un rôle de levier économique via des aides financières ; un vecteur de contraintes en raison de l'adoption de politiques communautaires quelquefois assez éloignées des intérêts particuliers de la filière hippique française.

Au même titre que toutes les autres activités rurales, la filière équine, dont l'hippisme fait partie, bénéficie d'aides au développement rural et au soutien à l'activité agricole. Malgré des divergences de point de vue, la loi sur le développement des territoires ruraux de 2005 reconnaît l'élevage équin, donc hippique, comme une activité relevant du statut agricole. Ce statut est conforme au droit européen définissant l'activité agricole comme « la production, l'élevage ou la culture de produits agricoles [...] l'élevage et la détention d'animaux à des fins agricoles »<sup>327</sup>. Dès lors, la filière hippique est éligible aux diverses aides communautaires liées aux activités agricoles. On est donc au cœur de la Politique agricole commune (PAC) dont plusieurs leviers concernent directement la filière hippique. Le premier est le Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER) qui intervient en cofinancement avec chaque Etat membre. En Basse-Normandie, le soutien du FEADER sous la forme de prêts bonifiés et d'aides à l'investissement est activé pour l'installation des jeunes éleveurs rendue peu accessible en raison des prix d'accès au foncier ou des coûts de modernisation inhérents à un projet hippique. Un exemple présenté dans une brochure du Ministère de l'Agriculture permet d'en apprécier la portée<sup>328</sup>. En 2007 dans le département de l'Orne, un jeune rejoint l'exploitation familiale de 114 ha spécialisée dans les bovins. Au moment de son installation, le jeune exploitant souhaite développer un atelier d'élevage-entraînement de trotteurs. En 2012, il comptait 40 chevaux travaillés et 20 poulinières<sup>329</sup>. Pour soutenir ce projet, la dotation jeune agriculteur s'est élevée à 22 400 €<sup>330</sup>, ainsi qu'un prêt bonifié de

---

<sup>326</sup> Conférence de presse et débat du collectif Génération Galop qui s'est tenue dans l'établissement des ventes de Deauville en vue des élections 2015 à France Galop (19 octobre 2015).

<sup>327</sup> Règlement CE n°73/2009, titre I, article 2.

<sup>328</sup> François-Xavier VILLEDEY, 2012, 47 p.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>330</sup> Il s'agit du plafond des aides accordées pour la dotation jeunes agriculteurs dans un département comme l'Orne qui est placé, selon la nomenclature communautaire, comme une « zone défavorisée » permettant de bénéficier d'une aide allant de 10 300 à 22 400 €.

110 000 €. De même, l'Union européenne subventionne des exploitations à travers des aides pour la modernisation des infrastructures et des équipements d'élevage. L'éligibilité concerne les bâtiments des animaux, les investissements liés à la gestion des effluents d'élevage ou bien encore l'insertion paysagère des structures bâties. Un autre exemple ornaïen concerne un élevage de pur-sang ayant bénéficié de ce programme en 2010. Il s'agit d'un élevage de 14 poulinières sur 46 ha qui a réalisé la construction d'un barn de 12 boxes avec une fumière de 64 m<sup>2</sup>. Le projet s'est élevé à un peu plus de 70 000 € et a été subventionné à hauteur de 10 % par le FEADER et 10 % pour l'Etat<sup>331</sup>.

D'autres secteurs d'activité sollicitent aussi les subsides communautaires comme les actions de formation, l'information et la diffusion des connaissances scientifiques<sup>332</sup> mais aussi le financement de stratégies commerciales et marketing. Enfin, avec le programme de Liaison entre les actions de développement rural (LEADER), des fonds sont mobilisés pour des actions de développement rural à des échelles très fines, notamment par la mise en place d'un Groupe d'action locale (GAL). Ce dernier est responsable des actions et doit mobiliser un ensemble de partenaires composé d'acteurs publics et d'acteurs privés. Il définit la stratégie et les actions menées sur le territoire, tout en assurant la bonne promotion du programme LEADER. Par exemple, le GAL du Pays d'Argentan dans l'Orne a mené un programme de sensibilisation de la filière équine aux problèmes environnementaux. Le projet, d'un coût total de 109 000 €, a été co-financé par le FEADER (37 %) et le Conseil régional de Basse-Normandie (46 %).

En 2015, avec la réforme de la PAC, la filière hippique bénéficie désormais d'une extension de l'éligibilité aux aides PAC pour les entraîneurs de chevaux de course exploitant des surfaces enherbées pour leur activité. Avec cette nouvelle disposition, qui répond en grande partie au versant environnemental de la politique communautaire, un éleveur est éligible à une aide de près de 100 euros par ha<sup>333</sup>. Peu consommatrices de produits phytosanitaires, les entreprises liées aux courses de chevaux ont pu faire valoir cette spécificité auprès des instances européennes. Le rôle du lobbying, mené auprès de l'UE par l'*European Horse Network* (EHN), est parvenu à promouvoir une plus grande intégration de la filière. À travers ces exemples, on mesure à quel point l'UE endosse un rôle de soutien auprès des acteurs hippiques français, mais aussi et surtout bas-normands. En revanche, l'UE est aussi perçue comme un obstacle pour la filière, dans la mesure où certaines décisions communautaires représentent un frein au développement hippique<sup>334</sup>.

---

<sup>331</sup> François-Xavier VILLEDEY, 2012, p. 14.

<sup>332</sup> On peut citer un projet de diffusion des connaissances sur la valorisation du fumier. Pour ce projet, d'un coût total de 30 000 €, le Conseil des chevaux de Basse-Normandie a bénéficié d'aides du FEADER, du Ministère de l'Agriculture ainsi que de la région, respectivement à hauteur de 45 %, 22 % et 22 % des dépenses totales.

<sup>333</sup> *Jour de galop*, 24 mars 2015, N° 2700, p. 1.

<sup>334</sup> François-Xavier VILLEDEY, 2012, p. 34.

Depuis quelques années, la tension est montée d'un cran entre les institutions européennes et la filière hippique française. En cause : les orientations libérales et les choix fiscaux communautaires auxquels la France doit suivre sous peine de sanctions financières. Le taux de la TVA communautaire, est la source de désaccords, voire de conflits, entre Paris et Bruxelles. Le problème remonte à 2006 lors de l'instauration de la directive TVA européenne. L'UE considère que la filière hippique ne peut prétendre à une TVA réduite en raison du statut de l'animal. En effet, le bénéfice de ce taux implique une consommation humaine qui est absente pour les chevaux de course. La France a longtemps refusé de suivre cette position en accordant un taux de TVA plus avantageux. Elle estime que « le taux réduit de TVA, ou à défaut un taux intermédiaire, doit continuer à s'appliquer à l'ensemble de la filière équine, tant à la livraison des équidés qu'aux activités qui s'y rattachent »<sup>335</sup>. Un tel point de vue est fondamental pour la filière hippique car tous les secteurs sont inclus dans une vision qui est volontairement large et englobante des activités équines. Fin 2011, le taux fixé par la loi de finances était de 7 % en comparaison d'un taux standard à 19,6 %. En vertu d'une condamnation de la Cour de justice de l'Union européenne, le 8 mars 2012, l'État a relevé le taux de TVA. Pour tous les acteurs de la filière hippique, le changement a fragilisé l'ensemble des activités en relevant le coût de toutes les prestations et en a démotivé bon nombre d'entre eux. Face à cette hausse des coûts et à des allocations qui stagnent, les nouveaux propriétaires qui investissent se font rares alors qu'ils sont pourtant le maillon essentiel au bon fonctionnement de l'ensemble de la filière. Si l'État semble avoir abdicqué sur cette question, d'autres acteurs tentent toujours de convaincre les instances européennes. C'est le cas des Sociétés-mères et du syndicat des éleveurs de chevaux de sang<sup>336</sup>, dont les dirigeants mènent régulièrement des actions de lobbying à Bruxelles avec leurs homologues européens qui prennent eux aussi part au « combat ». Dès 2012, Loïc Malivet, le président du syndicat des éleveurs de chevaux de sang (les galopeurs), estimait qu'il « était évident que le pouvoir s'était déplacé à Bruxelles »<sup>337</sup>. Un tel positionnement amène les autorités hippiques françaises à s'inscrire dans des actions communes, en particulier dans le cadre de l'*European Horse Network*, qui fut fondé en 2010 afin de représenter à Bruxelles les intérêts de la filière équine européenne. On y trouve donc les institutions hippiques européennes : les représentants du galop de l'*European Federation of Thoroughbred Breeder's Associations* (EFTBA)<sup>338</sup> ; ceux du trot réunis dans l'Union Européenne du Trot (UET)<sup>339</sup>. Ces actions de

---

<sup>335</sup> Christine JEZ (coord.), 2012, p. 43.

<sup>336</sup> Ce syndicat a changé de nom à l'été 2016. Fondé en 1911, il s'appelle désormais Fédération des éleveurs du galop.

<sup>337</sup> *Le courrier des éleveurs*, avril 2012 ; brochure du Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France.

<sup>338</sup> L'EFTBA existe depuis 1994 avec pour objectif : « *European breeders' associations to be represented at a European level with a strong single voice* » (site internet de l'EFTBA). L'idée de l'association est de peser dans les négociations européennes avec actuellement 18 membres dont les principales nations hippiques comme la France.

<sup>339</sup> L'UET est le pendant dans le monde du trot avec 21 pays membres. « L'UET a pour objet principal la promotion des courses au trot et de l'élevage hippique européen. Elle a pour mission d'établir des relations durable et étroite avec les Fédérations membres. Son but est d'harmoniser les courses en Europe, de mettre en

coopération entre les nations hippiques sont assez rares pour être évoquées. Avec d'autres continents, les relations sont aussi bien rares si ce n'est avec les dirigeants de la *Breeder's Cup*<sup>340</sup> aux Etats-Unis, ou au sein de la Fédération Internationale des Autorités Hippiques<sup>341</sup>. Cette dernière, présidée par le Français Louis Romanet<sup>342</sup>, se réunit chaque année pour une grande conférence, tenue le lendemain du week-end de l'Arc de Triomphe. En présence des dirigeants des institutions hippiques membres, la conférence aborde les thèmes majeurs de l'hippisme international. Des relations bilatérales existent également mais elles demeurent souvent complexes en raison de l'hétérogénéité des législations ou des différences marquées dans l'organisation et l'harmonisation des paris entre les nations européennes. Pour preuve, la France, la Grande-Bretagne et l'Irlande n'appliquant pas les mêmes méthodes, la prise de décision commune est difficile. Malgré cette diversité, les pays européens tentent de mener des combats communs auprès de Bruxelles. Une réalisation a cependant fait ses preuves et s'est largement imposée dans le paysage hippique continental : le Fonds Européen de l'Elevage (FEE)<sup>343</sup>. Créée en 1983, son objectif initial était de trouver de nouvelles ressources pour les courses des îles britanniques afin de mieux « récompenser » les *maidens*<sup>344</sup> et les courses à conditions<sup>345</sup> bien moins dotés que dans le système français. Au même moment, les Américains créaient la *Breeder's Cup* qui repose sur un principe analogue, à savoir une contribution des éleveurs au financement des courses donc de l'ensemble de la filière. Ainsi, le président du FEE, le Français Charles-Henri de Moussac, estime que « le Fonds Européen de l'Elevage profite à tous les socioprofessionnels »<sup>346</sup>. Le financement du FEE repose sur le versement par les éleveurs du prix d'une ou deux saillies de leurs étalons stationnés en Europe selon le nombre de juments saillies durant la saison de monte. Cet argent est ensuite réaffecté sous forme d'allocations aux épreuves soutenues par le FEE. Tous les pays membres (la France depuis 1986) profitent de ce système même si l'argent reversé dépend des sommes versées dans chaque pays. En effet, les Anglais et les Irlandais sont les principaux contributeurs en raison de la qualité de leur parc d'étalons et des prix

---

place des règlements communs, d'élaborer un programme international, de créer des épreuves de prestige comme le Grand prix de l'UET ». (Site internet de l'UET).

<sup>340</sup> Il s'agit d'une grande compétition américaine soutenue par les éleveurs. L'idée consiste à rassembler des fonds importants pour ensuite offrir de très grosses allocations, rendant ces courses attractives pour les propriétaires du monde entier.

<sup>341</sup> C'est l'institution internationale de l'hippisme qui rassemble aujourd'hui une soixantaine de pays. Elle fut instaurée en 1961 selon la volonté de seulement quatre nations : Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Irlande. Le projet initial ne se dément pas et concerne le développement des courses, ainsi que l'amélioration des races de chevaux de course.

<sup>342</sup> Louis Romanet est issu d'une grande famille de l'hippisme. Depuis trois générations la famille Romanet a occupé des places importantes dans les institutions hippiques, notamment à la tête de France Galop.

<sup>343</sup> En anglais, l'organisation se nomme l'*European Breeder's Fund*. C'est cette appellation qui est utilisée dans le monde hippique où l'anglais est clairement la langue de travail et de communication. De plus, cette association fut fondée au départ par les Britanniques et les Irlandais.

<sup>344</sup> Un *maiden* est un cheval n'ayant encore jamais remporté de course.

<sup>345</sup> Ce sont des courses où des conditions préalables sont définies pour engager un cheval dans la course. Cela peut concerner le sexe, l'âge, les gains dans la carrière, des victoires dans des courses de sélection...

<sup>346</sup> *Jour de galop*, 17 septembre 2014, N° 2522, p. 1.

particulièrement élevés des saillies d'étalons mondialement reconnus. Ce système assure un fort soutien du FEE aux courses britanniques. Il est d'ailleurs considéré comme un sponsor pour les courses en Grande-Bretagne et Irlande. En France, le système diffère car les allocations sont d'un niveau nettement supérieur. Les courses labélisées FEE se fondent dans le calendrier hippique. Le FEE apparaît donc comme un soutien important à l'élevage européen, et par conséquent à l'ensemble de la filière car tous les maillons bénéficient des financements d'une manière ou d'une autre. Charles-Henri de Moussac résume ainsi l'histoire et le rôle de l'organisation : « Depuis sa création, le FEE a contribué pour un peu plus de 100 millions d'euros d'allocations. De par sa longévité et les sommes distribuées, cela en fait le plus important sponsor des courses de galop, une organisation créée par les socioprofessionnels au service des socioprofessionnels »<sup>347</sup>.

Au final, tous ces éléments d'informations identifient bien une dépendance du monde hippique à des décisions politiques prises à des échelles différentes. Leurs répercussions dans le domaine socio-économique sont loin d'être négligeables.

### **III) Les enjeux socio-économiques de la filière**

#### ***A) Une filière à l'économie largement administrée et redistributive***

Avec un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros en 2009 dont 10 milliards pour les seules courses hippiques, la filière équine pèse lourd dans l'économie<sup>348</sup>. Celle-ci se singularise aussi par un fort encadrement.

Le caractère administré de la filière hippique résulte de la forte réglementation de l'activité. « Bien que constituée d'organismes de droit privé à but non lucratifs, financés par les recettes commerciales d'un GIE (Groupement d'intérêt économique) et au service d'acteurs économiques évoluant dans un cadre concurrentiel, l'Institution des courses est une économie administrée »<sup>349</sup>. Cette situation s'explique en grande partie par l'histoire hippique française. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et en raison de substantielles rentrées d'argent générées par les courses de chevaux et les paris, plusieurs régimes successifs ont encadré ces activités. Avec la fameuse loi du 2 juin 1891 qui précise que les courses ont pour but d'améliorer la race chevaline et que les sociétés organisatrices doivent être approuvées par l'Etat, rien n'a vraiment changé pendant plus d'un siècle. Seul le récent désengagement étatique va un peu à l'encontre de cette histoire. Les courses hippiques sont donc soumises à un régime d'autorisation de la part des ministères de tutelle. Un tel fonctionnement est incontestablement lié à l'importance des enjeux économiques et financiers.

Tous les flux financiers sont placés sous le contrôle de l'Etat. Le pari mutuel collecte des sommes très élevées : entre 9 et 10 milliards d'euros ces dernières années. L'acmé des enjeux fut atteint en 2012 avec 10,1 milliards répartis entre le PMU, les paris sur hippodrome

---

<sup>347</sup> *Id.*, p. 2.

<sup>348</sup> Jacky LEBRUN, 2010, p. 10.

<sup>349</sup> Daniel AUGEREAU, 2012, p. 19.

et les paris sur internet<sup>350</sup>. Avec la numérisation de la société, ces derniers sont en constante augmentation, mais ils sont aussi au cœur de vifs débats au sein de la filière, en particulier sur leur participation au financement de celle-ci. La filière est soutenue par des groupements politiques dont le plus important est certainement le groupe cheval du Sénat<sup>351</sup>. Sa présidente actuelle, Anne-Catherine Loisier (UDI), œuvre pour populariser la filière auprès de ses pairs tout en essayant de faire prendre conscience de ses qualités<sup>352</sup>. La première est sa capacité d'autofinancement, ce qui réduit les coûts pour l'Etat, d'autant plus que la filière apporte en retour beaucoup d'argent au budget du pays. Anne-Catherine Loisier estime qu'il faut « faire prendre conscience auprès des élus que le PMU contribue à hauteur d'un milliard d'euros au budget de l'Etat. Ce milliard pèse autant que la contribution, par l'intermédiaire de l'impôt, d'un acteur majeur comme Total »<sup>353</sup>. Un tel niveau amène l'Etat à réguler au maximum les courses et les paris car cet argent est réinvesti dans la filière équine, mais surtout est incorporé au budget de l'Etat. Face au relatif désengagement de l'Etat, les courses, à travers les prélèvements sur les enjeux, contribuent au financement de la filière.

Les paris, en forte croissance depuis 20 ans, permettent le développement hippique et équin de la France. Leur essor profite à tous les acteurs de la filière. Avec les prélèvements légaux, la filière apporte de l'argent à l'Etat, mais aussi aux sociétés de courses qui peuvent ensuite faire fonctionner la filière hippique au quotidien. Le schéma suivant (figure n°6) présente le principe de redistribution des enjeux aux différents secteurs de la filière, aussi bien hippique qu'équin, avec les montants correspondants à l'année 2012. En raison de son statut de GIE, le PMU n'a pas pour objectif de dégager des bénéfices. C'est bien la totalité des enjeux qui est redistribuée<sup>354</sup> dont une bonne partie, à hauteur de 75 % revient aux parieurs gagnants<sup>355</sup>. Pour le reste, on est bien au cœur de la logique redistributive car les gains sont reversés à divers acteurs ou institutions. On parle des prélèvements légaux (25 % des enjeux) qui apportent beaucoup d'argent à l'Etat et soutiennent financièrement les sociétés de courses dont la mission première consiste à organiser des réunions.

---

<sup>350</sup> Chiffres de l'IFCE d'après PMU, ARJEL et Ministère de l'Agriculture.

<sup>351</sup> La région Basse-Normandie a profité du soutien de ce groupe, notamment grâce à Ambroise Dupont, sénateur du Calvados, président-fondateur pendant 25 ans jusqu'en 2014.

<sup>352</sup> Le jeudi 6 octobre, le groupe cheval est parvenu à rassembler de façon exceptionnelle, les présidents des cinq grandes fédérations équines pour la signature d'un appel à une politique équine commune, notamment auprès de Bruxelles. On y trouvait les présidents de France Galop, du Trot, de la FEE, de la Société Hippique Française (chevaux et poneys de sport) ainsi que de la Société Française des Equidés de Travail.

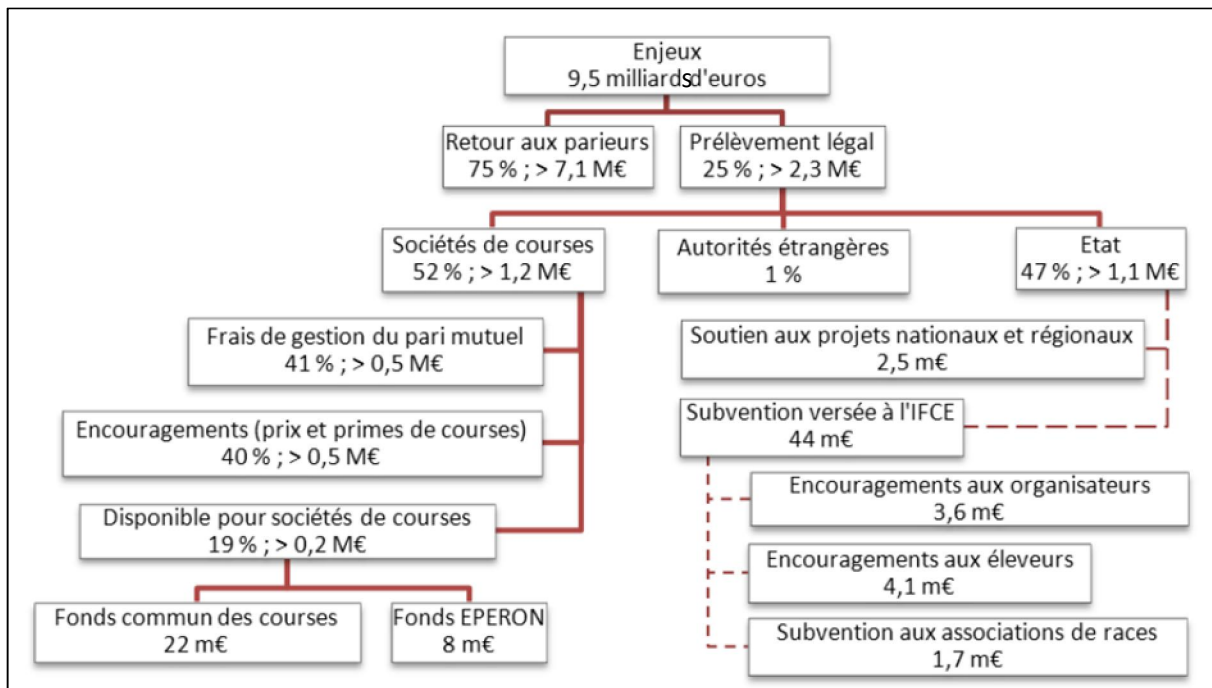
<sup>353</sup> *Jour de galop*, 20 juillet 2016, N° 3171, p. 3.

<sup>354</sup> Depuis 1985, le PMU a le statut de Groupement d'intérêt économique (GIE) par le regroupement de nombreuses sociétés de courses, toutes associations à but non lucratif. Le PMU rassemble actuellement 57 sociétés de courses dont les deux Sociétés-mères que sont France Galop et Le Trot.

<sup>355</sup> Il convient de retenir que cette part de retour aux parieurs est largement inférieure au niveau des retours proposés sur les sites de paris sur internet. A titre d'exemple, le site Zeturf.com parvient à redistribuer 95 % des enjeux aux gagnants ce que ne peut absolument pas faire le PMU en raison de l'importance des prélèvements légaux que doit assumer le GIE-PMU.



Figure n°6 : La logique de redistribution des enjeux hippiques à la filière



Note : M = milliard ; m = million.

Source : Christine JEZ (coord.), *La filière équine française à l'horizon 2030*, IFCE, 2012, p. 21.

On peut alors considérer que ce financement prend deux orientations, d'une part un financement de la filière hippique via les sociétés de courses (la gestion du pari mutuel, les encouragements pour les courses...), d'autre part, un financement plus large de la filière équine. Ce dernier revient à l'Etat qui reçoit plus d'un milliard d'euros chaque année de la part des enjeux hippiques. Sur ce total, une petite partie, soit environ 60 millions d'euros est reversée à la filière équine, notamment en soutenant financièrement l'IFCE. Ainsi, la filière hippique finance l'ensemble de la filière équine française. Pour rendre le système viable, il est impératif de maintenir à minima les rentrées d'argent ce qui est rendu difficile par le contexte économique défavorable.

### ***B) Une économie en grande partie dépendante de la croissance des enjeux***

Le modèle de développement de l'économie hippique repose largement sur le volume des enjeux. L'argent issu des enjeux sur les courses en constitue le fondement. La croissance économique dépend alors de deux éléments, à savoir une augmentation des paris sur un nombre constant de courses et une massification de l'offre permettant de multiplier les possibilités de jeux donc des paris, soit un modèle directement lié à la capacité financière des parieurs ainsi qu'à leur nombre. Depuis la loi de 2010, ce mode de fonctionnement a été perturbé par l'ouverture des paris à la concurrence. Il a conduit à une adaptation du modèle économique des courses françaises. Alors en pleine phase de croissance, elles ont d'abord dû faire face à une forte concurrence des autres jeux d'argent, mais aussi être adaptées pour

attirer davantage de parieurs. En fait, la loi du 12 mai 2010 ouvre les courses hippiques à la concurrence et en même temps introduit de la régulation en combattant les offres illégales. Dans les premiers temps, ce tournant a, semble-t-il, été bien géré par l'Institution. Le rapport Augereau de 2012 estime que « la loi du 12 mai a été un facteur stimulant pour l'activité du PMU dont les effets se font encore sentir en 2011 »<sup>356</sup>. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Le constat posé dans le rapport Augereau est désormais bien loin et obsolète car les acteurs (propriétaires, professionnels de l'élevage et de l'entraînement) s'accordent pour dire que l'économie hippique est dorénavant en danger. Depuis 2015, les propos tenus par les dirigeants des Sociétés-mères et du PMU vont dans le même sens. Certains s'interrogent sur le financement des allocations à partir de 2018 car les rentrées sont aujourd'hui devenues insuffisantes<sup>357</sup> au regard des dépenses engagées, notamment pour les allocations et primes des courses. Selon la profession, le monde des courses est à la croisée des chemins et les stratégies pour affronter l'avenir présentent les alternatives suivantes :

- développer le spectacle hippique afin de réconcilier le public avec les courses ;
- une approche bien plus dépendante des paris qui consiste à massifier toujours plus l'offre de courses au risque de perdre très largement en qualité.

Étant donné que le financement de la filière repose sur la masse des enjeux, cette variable rend l'économie hippique très dépendante du maintien, voire de l'essor des paris. Aujourd'hui, le modèle a sans doute atteint ses limites et de nombreux acteurs de la filière ont lancé un signal d'alarme. Alors que depuis 50 ans, les enjeux collectés par le PMU ont été multipliés par 45, l'essoufflement du modèle reposant sur des allocations attractives, si envié à l'étranger, est en passe de ne plus assurer son autofinancement. On peut certes y trouver des facteurs macro-économiques liés à la crise économique, pourtant le mal semble plus profond et les réponses apportées assez peu convaincantes, du moins pas à la hauteur des enjeux. Pour enrayer les difficultés, le principal choix s'est porté sur la multiplication des courses supports des paris. Or, la dépendance de la filière envers les paris affecte tous les acteurs. « On constate qu'une baisse du taux de croissance du PMU entraîne une baisse plus importante du taux de croissance du revenu de la filière »<sup>358</sup>. Ce principe mécanique doit très vite être enrayer sous peine de voir les difficultés affecter l'ensemble des professionnels.

La massification de l'offre est donc la réponse retenue par les dirigeants des courses hippiques. De manière globale, « la croissance de l'activité du PMU est la résultante de l'offre de programme, du développement des réseaux commerciaux, du développement des produits et services et des effets d'environnement (socio-économiques ou concurrentiels) qui viennent en réduire le bénéfice »<sup>359</sup>. La densification du calendrier prend la forme d'une offre très riche

---

<sup>356</sup> Daniel AUGEREAU, 2012, p. 33.

<sup>357</sup> Nous verrons plus tard que le financement des allocations reste la priorité des institutions car elles sont le ressort de l'attractivité du modèle hippique français. Or, la volonté de maintenir les allocations à leur niveau actuel est confrontée au niveau des rentrées d'argent.

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 29.

à partir de 11 heures le matin. Chaque journée est une succession de réunions, s'étendant de plus en plus en soirée, en profitant des décalages horaires. Il n'est pas rare de commencer une journée par une offre de paris pour des courses en Afrique du Sud, puis des réunions françaises dans l'après-midi et, en soirée, des réunions nocturnes en France ou des épreuves sur le continent américain, notamment les courses de galop en Amérique du Sud qui génèrent des paris relativement importants<sup>360</sup>. Si l'on dresse un bilan pour la période 2000-2010, le nombre de courses offertes au jeu PMU a augmenté de 91,5 %<sup>361</sup>. Cet essor a certes favorisé la croissance du PMU mais aujourd'hui, le principe semble atteindre ses propres limites et risque même de devenir contre-productif. En effet, une offre pléthorique de courses peut démotiver les parieurs qui font le choix de se concentrer sur certaines épreuves. En outre, un flux commercial inversé est de plus en plus évoqué. En effet, la filière pense de plus en plus à vendre ses courses aux opérateurs étrangers afin d'obtenir des rentrées supplémentaires. Un exemple marquant de cette stratégie est l'ouverture des paris sur le prix de l'Arc de Triomphe, notamment au Japon<sup>362</sup>, pays où les parieurs sont particulièrement nombreux et ont fait de cette course une sorte de priorité nationale hippique<sup>363</sup>.

Au total, l'inquiétude des acteurs des courses s'est révélée exacte : le montant des paris, qui atteignait 10 milliards d'euros en 2012, s'est érodé de près d'un milliard au cours des trois années suivantes<sup>364</sup> avec des répercussions évidentes sur le budget de l'Institution et, par voie de conséquence, pour l'ensemble de la filière. Dans un contexte moins favorable et alors que les encouragements progressent pour améliorer l'attractivité des courses françaises<sup>365</sup>, les autorités font face une question essentielle : réduire les allocations pour réaliser des économies rendues nécessaires pour la viabilité du modèle au risque de perdre une part de l'attractivité des courses françaises ?

---

<sup>360</sup> Il faut tenir compte des horaires et de la qualité des courses proposées. Malgré tout, même des courses peu intéressantes sportivement sont le support de paris. On peut citer le mardi 17 mai 2016 où une course d'un niveau extrêmement bas parvient à générer 10 000 € de paris simples (gagnant ou placé) à 23 heures sur l'hippodrome de Concepcion au Chili.

<sup>361</sup> Daniel AUGEREAU, 2012, p. 29.

<sup>362</sup> Les paris sur le Prix de l'Arc de Triomphe sont commercialisés dans 35 pays pour l'édition 2016 après des résultats très bons lors de l'édition précédente avec 10 millions d'euros de paris sur la course par des opérateurs étrangers. La grande nouveauté 2016 est le partenariat passé entre le PMU et l'opérateur des paris au Japon. Cet accord est un enjeu de taille car le Japon est la nation enregistrant le plus de paris au monde avec 19 milliards d'euros en 2015. Il l'est d'autant plus que les Japonais rêvent d'une victoire dans l'Arc ce qui apparaissait probable en 2016, d'où un espoir de très gros paris même si la possibilité sera restreinte à internet en raison de l'horaire de la course au Japon, programmée à 23h05.

<sup>363</sup> Pour l'édition 2016, le cheval japonais Makahiki était le favori des parieurs après des succès probants au Japon et un cheval annoncé comme un véritable crack même sur le sol européen. Il est toujours très difficile pour les chevaux étrangers de réussir dans les courses européennes, en particulier dans une épreuve aussi sélective que peut l'être l'Arc de Triomphe. Finalement, la course de Makahiki a été un véritable échec avec une très décevante 14<sup>e</sup> place sur 16 partants.

<sup>364</sup> Chiffres de l'*Annuaire Ecus 2015* pour la période 2012-2014 et *Jour de galop*, 14 janvier 2016, N° 2983, p. 1.

<sup>365</sup> Selon les chiffres de la Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH), les encouragements distribués dans les trois spécialités sont passés de 500 millions d'euros en 2009 à 570 millions en 2014.

### ***C) Des difficultés économiques à tous les stades de la filière***

Les difficultés économiques touchent à des degrés divers tous les acteurs de la filière. Si en apparence, comme le laissait entendre le rapport Augereau de 2012<sup>366</sup>, l'Institution hippique est riche, la situation s'est dégradée et sa logique redistributive conduit à des conséquences en cascade sur tous les acteurs. Désormais, la filière est même confrontée à des problèmes de financement. L'avenir des allocations est particulièrement menacé, or il s'agit d'une source de motivation majeure pour les propriétaires et les éleveurs. Il convient cependant de nuancer entre le trot et le galop car leurs modèles économiques sont sensiblement différents. Les finances des deux spécialités suivent des trajectoires analogues avec des fonds provenant de la même origine et une répartition très équitable des recettes. En revanche, les coûts de fonctionnement sont très largement supérieurs dans le galop. Le constat est valable pour les sociétés organisatrices, notamment les deux Sociétés-mères, mais aussi pour les propriétaires investisseurs de la filière. Dans le trot, les retours sur investissement sont meilleurs en raison d'un « modèle français intégré »<sup>367</sup> dans lequel les acteurs sont plus stables que dans le galop et certains œuvrent à différents stades de la filière. Les allocations dans le trot sont très proches de celles proposées dans le galop alors que les trotteurs peuvent courir plus d'épreuves chaque année, réalisent des carrières bien plus longues tout en générant des coûts inférieurs à ceux des galopeurs (Tableau n°3). Face à ce modèle, celui des courses de galopeurs est considéré comme un « modèle international coûteux »<sup>368</sup>, certainement plus compétitif mais nécessitant des investissements beaucoup plus importants. Or, les retombées ne sont pas supérieures car la concurrence est plus vaste : elle attire en effet des investisseurs aux moyens colossaux surtout pour participer aux courses les plus prestigieuses qui attirent l'élite hippique de la planète. Au total, le retour sur investissement des propriétaires est donc très différent : à hauteur de 65 % dans le trot contre seulement 41 % chez les galopeurs. Alors que la moyenne des primes est presque identique, le prix plus élevé de saillie et des pensions explique le moindre retour sur investissement des propriétaires des galopeurs<sup>369</sup>. Malgré des modèles assez différents, on constate une volonté d'équité entre les deux spécialités qui tend à fragiliser davantage le monde des galopeurs confronté à des coûts de fonctionnement en augmentation régulière. Pour France Galop, la recherche de nouveaux propriétaires est devenue une priorité et des campagnes de publicité sont menées pour les inciter à investir<sup>370</sup>.

---

<sup>366</sup> Daniel AUGEREAU, 2012, p. 37.

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>369</sup> Daniel AUGEREAU, 2012, p. 38.

<sup>370</sup> France Galop dispose d'un département Propriétaires qui est très présent lors des grands meetings, comme celui de Deauville, pour expliquer l'attrait des courses en espérant trouver de nouveaux propriétaires. L'importance de la question se trouve également dans le fait que le propriétaire fut au centre des débats de la 50<sup>e</sup> conférence internationale des autorités hippiques qui s'est tenue en octobre 2016 à Paris.

Tableau n°3 : Coûts et investissements dans les courses. Etude comparée trot/galop

Comparaison Trot/Galop	Trot	Galop	Source
Prix de saillie (2015)	1000 à 35 000 €	Jusqu'à 300 000 € en Irlande. Jusqu'à 70 000 € en France	Diverses publications dont les publications des haras sur les parcs d'étalons
Prix moyen d'un yearling dans les ventes aux enchères (2014)	11 156 €	57 456 €	Annuaire Ecus 2015 qui reprend les diverses agences
Nombre de chevaux/salarié à l'entraînement	10	4	Observatoire social de l'AFASEC 2011
Prix de pension	15 000 à 20 000 € par an	20 000 à 35 000 € (parfois chez les meilleurs entraîneurs)	Chiffes du rapport Augereau (2012)
Encouragement moyen par cheval en activité de courses	16 800 €	16 500 €	Chiffes du rapport Augereau (2012)
Couverture par retour propriétaire	65,3 %	41 %	Chiffes du rapport Augereau (2012)

Preuve de l'importance d'attirer de nouveaux investisseurs, lors de la 50<sup>e</sup> conférence internationale des autorités hippiques du 3 octobre 2016, Olivier Delloye, Directeur général de France Galop, avouait que « recruter de nouveaux propriétaires, c'est certainement la tâche la plus difficile qu'il m'ait été donné de relever ! Il ne faut jamais oublier que les propriétaires sont les sponsors de l'industrie : des éleveurs, des entraîneurs et des jockeys »<sup>371</sup>. Le quotidien *Jour de galop* relate très régulièrement les tensions au sein de la filière car de nombreux acteurs se trouvent en grande fragilité. Le rapport Augereau, rédigé dans le contexte plus faste du début des années 2010, a formulé la situation en posant un constat économique : « une Institution riche et une filière qui s'appauvrit »<sup>372</sup>. On touche là un intéressant paradoxe, d'autant plus vrai que la situation tend à s'aggraver depuis deux ou trois ans et qu'un sauvetage devient de plus en plus nécessaire sous peine de connaître une crise encore plus profonde comme cela s'est déjà passé dans de grandes nations hippiques comme l'Italie<sup>373</sup>. Les impacts sur les socioprofessionnels résultent de la conjonction de plusieurs facteurs : des redistributions de plus en plus difficiles à assumer, une croissance des coûts

<sup>371</sup> *Jour de galop*, 4 octobre 2016, N° 3247, p. 7.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>373</sup> La filière hippique italienne, une des plus prestigieuses en Europe, subit aujourd'hui une crise profonde, notamment financière. Les investisseurs se font rares, les éleveurs produisent beaucoup moins et surtout de qualité moindre, des entraîneurs ont émigré en France ou dans les îles britanniques, les allocations se sont effondrées et les courses ont perdu leur statut, notamment les courses de sélection qui sont progressivement rétrogradées, en particulier les courses de groupes.

avec la multiplication des épreuves, la démotivation de propriétaires face aux risques de pertes... Afin de mieux mesurer les enjeux, le Tableau n°4 propose un bilan des flux économiques, entrants et sortants, pour l'ensemble des acteurs hippiques.

Tableau n°4 : L'enchaînement des flux pour les principaux acteurs de l'hippisme

	<b>Flux entrants</b>	<b>Flux sortants</b>	<b>Consommation intermédiaire</b>
Sociétés Mères	-revenus nets du PMU et du PMH -produits d'exploitation dont engagements et forfaits, sponsors... -produits financiers	-allocations et prix de courses -différentes primes (éleveurs, propriétaires) -FNCF	-charges d'exploitation -GTHP -investissements divers -financement des organismes sociaux
GIE PMU	-enjeux des paris pris en France et à l'étranger -enjeux des paris à l'étranger en masse séparée <sup>374</sup> -produits accessoires	-retours parieurs -prélèvements Etat -partenaires étrangers (paris en masse commune <sup>375</sup> ) -revenu net des Sociétés Mères	-frais de gestion (charges commerciales, traitement de paris...) -charges d'exploitation pour l'activité en ligne
GIE PMH	-enjeux des paris hippiques sur les hippodromes parisiens et de province	-retour parieurs -prélèvements Etat -revenus aux sociétés de courses	-charges d'exploitation (vacataires et terminaux de prise de paris)
Propriétaires	-allocations et prix des courses -primes -vente des chevaux	-couverture des frais de gestion pouvant rester à sa charge	-achat à l'éleveur -pension à l'entraîneur
Eleveurs	-vente de chevaux -primes -ventes de saillies	-marge (parfois négative)	-achats de juments ou de parts d'étalons -achats de saillies -frais d'élevage
Entraîneurs	-pensions et prestations d'entraînement -pourcentages des allocations et prix des courses	-marge	-frais de pension et d'entraînement

<sup>374</sup> Lorsque les parieurs étrangers jouent sur les courses françaises ou que les joueurs français jouent sur les courses étrangères, les gains sont calculés sur la base des enjeux collectés dans chaque pays.

<sup>375</sup> Les parieurs de tous les pays concernés (23 actuellement) bénéficient de gains calculés sur l'ensemble des enjeux collectés dans les différents pays.

	-courtage de chevaux		
ORPESC <sup>376</sup> AFASEC	-fonds des gains non réclamés -subvention d'équilibre des Sociétés Mères via le FNCF	-formation pour les socioprofessionnels -allocation de retraites -action sociale	-frais de gestion
Hippodromes	-recettes PMH et PHH -subventions -autres produits dont les centres d'entraînement	-allocation et prix de courses	-frais d'organisation des réunions -charges fixes d'exploitation de l'hippodrome
FNCF	-subventions des Sociétés Mères -recettes du laboratoire des courses hippiques -frais de gestion	-fonds Eperon -mutualisation en faveur de la province -investissements en faveur des hippodromes	-frais de fonctionnement administratif -laboratoire des courses hippiques
Turfistes	-taux de retour parieur (TRP)	-enjeux	-différence entre TRP et enjeux bruts -consommation sur les hippodromes -achats de la presse hippique...

En fait, le principal problème concerne l'augmentation des flux sortants de nombreux acteurs. L'augmentation des coûts de fonctionnement pour les entraîneurs, l'importance des investissements pour les hippodromes de la part de la Fédération Nationale des Courses Françaises (FNCF) ou les allocations et prix des courses pour les sociétés organisatrices rendent de plus en plus importantes les questions sociales. Pour assurer la pérennité de la filière à plus long terme, il faut impérativement qu'un équilibre s'installe entre les dépenses et les diverses rentrées financières des acteurs.

#### ***D) Les répercussions sur l'emploi d'une conjoncture difficile***

Pour bien comprendre les questions sociales, il est nécessaire de débiter par une analyse de la répartition des emplois dans la filière équine, avant de nous concentrer plus spécifiquement sur l'hippisme<sup>377</sup>. Selon les institutions, la filière équine française génèrait en 2012 environ 180 000 emplois, dont environ le 1/3 est considéré comme de l'emploi principal

<sup>376</sup> L'ORPESC est l'Organisme Retraite Prévoyance Employés Sociétés Courses.

<sup>377</sup> Pour rappel, nous utilisons la terminologie filière équine comme dans l'ensemble des publications officielles de la filière, même si pour nous il convient plutôt de parler des filières équines comme nous l'avons montré au début de ce chapitre.

(Tableau n°5)<sup>378</sup>. Ces 180 000 emplois sont particulièrement hétérogènes puisque cela va de l'élevage, marqué par un statut agricole, jusqu'au personnel du PMU qui assure les prises de paris au quotidien. Pour ce qui est de la répartition professionnelle, on peut s'appuyer sur les données de l'IFCE et d'Equi-Ressources qui est une sorte de Pôle emploi de la filière équine. Selon les chiffres 2011, l'évaluation des professions montre une forte polarisation sur quelques emplois, notamment celui de palefrenier-soigneur qui intervient à toutes les étapes de la vie des chevaux, mais aussi dans les différents segments de la filière (26 % des métiers).

Tableau n°5 : Les emplois générés par la filière équine en 2012

	Total emplois	Dont activité principale
<b>Emplois directement liés au cheval</b>	<b>126 436</b>	<b>42 401</b>
Producteurs et utilisateurs du cheval : élevage, équitation, courses et utilisateurs de chevaux de travail	113 916	37 507
Dont dirigeants	48 096	13 630
Dont autres non salariés	32 495	1 744
Dont salariés, apprentis, stagiaires	32 825	21 633
Prestataires autour du cheval : vétérinaires, maréchaux-ferrants, autres soins, transporteurs, commerce, abattoirs et équarisseurs	12 520	4 894
<b>Emplois indirectement liés au cheval</b>	<b>52 956</b>	<b>14 900</b>
Vendeurs de produits équins : paris hippiques, spectacle, art et médias, boucheries chevalines	38 910	3 776
Fournisseurs d'entreprises : alimentation, équipement et matériel de transport	6 550	3 970
Autres prestataires d'entreprises : assurance, comptabilité, expertise, communication, informatique...	932	650
Organisation et développement : formation, recherche, administration et organismes socioprofessionnels	6 564	6 504
<b>TOTAL emplois dans la filière</b>	<b>179 392</b>	<b>57 301</b>

Données : *Annuaire Ecus 2015*, p. 52.

<sup>378</sup> Une réforme de la comptabilité des emplois date de 2012. L'objectif était de se rapprocher des nomenclatures des autres professions afin de pouvoir mener des comparaisons plus précises avec l'emploi total en France. On a donc deux catégories :

-Total emploi : toutes personnes ayant un emploi lié aux équins

-En activité principale : toutes personnes dont cet emploi constitue l'activité principale.



En Basse-Normandie, la question de l'emploi équin est particulièrement sensible en tant que première région dans ce secteur d'activités. C'est encore plus vrai dans le domaine hippique car la région accueille 38 % des éleveurs de pur-sang, 36 % des éleveurs de trotteurs, mais surtout, c'est en Basse-Normandie que la moitié des chevaux de courses naissent<sup>379</sup>. La filière s'est renforcée, l'emploi y ayant doublé au cours des 20 dernières années. Actuellement, le nombre d'emplois dans la filière équine s'élève à 12 916 personnes (2013)<sup>380</sup>, soit 2,2 % de l'emploi bas-normand<sup>381</sup>. Ces emplois se répartissent en grande majorité dans deux grandes familles<sup>382</sup> : l'élevage pour 48 % et les entraîneurs de course (14 %) avec une croissance importante de cette activité sur laquelle nous reviendrons dans un chapitre dédié à l'entraînement des chevaux de course dans la région. On peut dès lors se demander comment cet emploi est réparti dans la région ? La carte suivante (Figure n°7) en donne un premier aperçu. Celle-ci propose, à l'échelle cantonale, la répartition de l'emploi de l'ensemble de la filière équine et non du seul domaine hippique pour l'année 2013. La répartition de l'emploi équin où figurent les emplois liés au segment hippique présente sensiblement la même configuration géographique. En outre, on peut ajouter que le nombre des contrats à durée indéterminée a progressé de 20 % sur les quatre dernières années, ce qui tend à montrer une certaine solidité de l'activité<sup>383</sup>. Les entreprises recourent moins à des contrats précaires ou de la main d'œuvre saisonnière même si celle-ci demeure importante, notamment dans les entreprises préparant les chevaux aux ventes publiques. L'inégale répartition des emplois caractérise l'approche géographique départementale : d'une part un département de la Manche qui propose assez peu d'emplois, si ce n'est le canton de Sartilly en raison de la présence d'un pôle d'entraînement<sup>384</sup>, et d'autre part, l'Orne et le Calvados qui concentrent les effectifs. La majorité des emplois est liée à l'élevage car les haras, notamment ceux de pur-sang, salarient une main d'œuvre nombreuse. Dans certains cas, elle dépasse plusieurs dizaines de personnes qui sont affectées pour l'essentiel à des travaux agricoles ou au soin des chevaux. Un autre domaine est pourvoyeur d'emplois parfois nombreux : celui des fonctions de direction et d'administration (secrétariat, activités commerciales, relations avec les clients). Il n'est donc pas étonnant que la carte montre une concentration de la main d'œuvre dans les cantons d'implantation des principaux haras : Argentan, Exmes et Putanges dans l'Orne et tous ceux du Pays d'Auge calvadosien dans un triangle Cabourg-Livarot-Honfleur (Dozulé, Cambremer, Mezidon-Canon, Pont-l'Evêque...).

<sup>379</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 9.

<sup>380</sup> En Basse-Normandie, 45 000 personnes sont employées dans l'agriculture dont 22,4 % dans la filière équine.

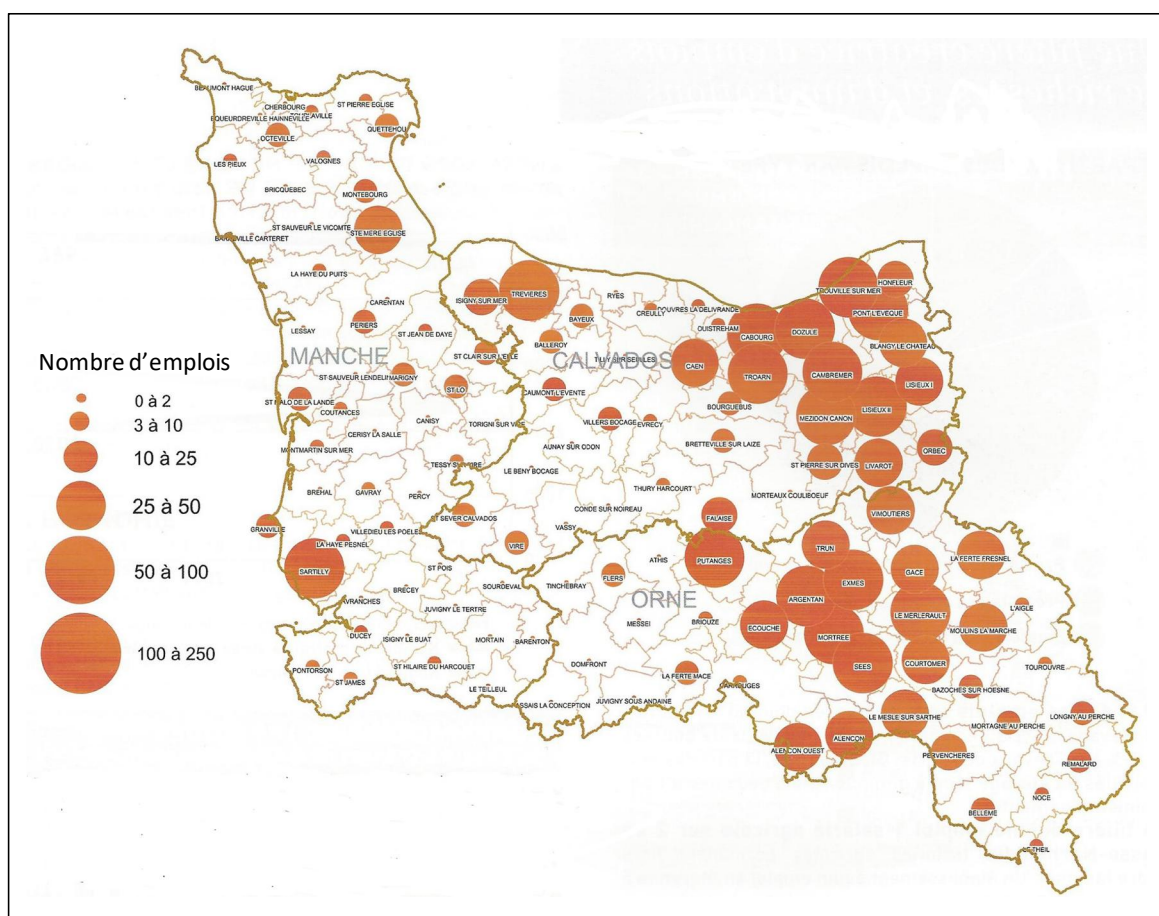
<sup>381</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 6.

<sup>382</sup> Le Conseil des chevaux de Basse-Normandie délimite les professionnels équins en huit familles : les élevages, les établissements équestres, les entraîneurs de chevaux de course de trot et de galop, les cavaliers professionnels, les sociétés de course, les maréchaux-ferrants, les vétérinaires et les entreprises industrielles et de services.

<sup>383</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 11.

<sup>384</sup> Nous verrons dans le chapitre 10, l'importance du centre d'entraînement de la baie situé sur la commune de Dragey-Ronthon.

Figure n°7 : Les emplois équins en Basse-Normandie à l'échelle cantonale (2013)



Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 11.

La consultation des données du RGA de 2000 permet d'identifier les plus grandes structures à l'échelle cantonale. Le canton d'Exmes, symbole hippique de la région<sup>385</sup>, concentre à lui seul 28 exploitations ayant un statut professionnel<sup>386</sup> pour un total de 1046 équidés. Le RGA ne précise pas la spécialité des exploitations, ni les races de chevaux concernés, mais notre travail de terrain confirme que la quasi-totalité est constituée de chevaux de course, pur-sang ou trotteurs. Le poids du salariat se concentre dans les exploitations les plus importantes car six d'entre elles sont classées dans la nomenclature « 5 salariés et plus ». Elles salarient un total de 139 personnes, soit une moyenne par structure de 23 personnes. La polarisation de l'emploi dans les grands haras est confirmée par le chiffre suivant : sur les 177 salariés du canton, les six exploitations salarient à elles seules 78,5 % de l'emploi cantonal. Le constat est identique pour l'ensemble des cantons du Calvados où une

<sup>385</sup> Agreste, *RGA de l'Orne*, 2000, pp. 142-143.

<sup>386</sup> Le RGA donne une définition très précise de l'exploitation professionnelle. Elle repose sur deux critères visant à bien différencier les autres formes d'exploitation :

a) il faut une dimension économique d'au moins 8 UDE (Unité de dimension économique), soit 12 hectares en équivalent blé.

b) il faut également un temps de travail sur l'exploitation qui doit être équivalent au minimum à celui d'une personne occupée à 3/4 de temps pendant une année (0,75 UTA).

forte spécialisation hippique est avérée. C'est par exemple le cas du canton de Pont-l'Évêque où trois haras, inscrits dans la catégorie « 5 salariés et plus », représentent 63 personnes sur un total de 115 salariés, soit près de 55 % de l'emploi équin cantonal<sup>387</sup>. Ces chiffres datent du RGA 2000 mais la situation n'a pas fondamentalement évolué : les principaux haras présents en 2000 le sont toujours aujourd'hui et ont maintenu leurs activités et leurs employés. En revanche, d'autres structures ont évolué comme le Haras de Bouquetot, dans le canton de Pont-l'Évêque, récemment relancé par le cheikh Joaan Al Thani en 2012. Il compte aujourd'hui une vingtaine de salariés, l'effectif étant appelé à augmenter en raison des ambitions et des moyens financiers dont dispose le cheikh Joaan. Toujours dans le Calvados, le canton de Trouville-sur-Mer présente pour sa part un cas particulier. On y trouve quelques grands haras comme celui de Meautry à Touques, mais il abrite surtout le centre d'entraînement de France Galop, basé sur l'hippodrome de Deauville, où travaillent actuellement 14 entraîneurs s'occupant chacun de 5 à 50 chevaux<sup>388</sup>.

Quand on s'intéresse à la sociologie du monde des courses, le regard est facilement attiré par quelques acteurs majeurs que sont les jockeys, les entraîneurs ou bien encore les principaux propriétaires de haras ou d'écurie. Leur présence est indispensable, mais la réussite de la filière hippique française est aussi le fruit du travail d'hommes et de femmes qui restent bien souvent dans l'ombre et dont le travail demeure souvent méconnu. Dans cette présentation sur les questions sociales, nous avons choisi d'utiliser l'expression de petits métiers des courses hippiques<sup>389</sup>. Ces derniers représentent la grande majorité des emplois, mais il s'agit d'une réalité hétérogène et complexe à définir. Pour cela, nous retenons quatre critères, qui ne sont sans doute pas exclusifs, mais qui ont le mérite de poser des bornes relativement précises à ces petits métiers hippiques. Le premier critère retenu est le niveau des salaires. Une étude menée en 2006 indique que le salaire moyen des employés des structures équines se situe à hauteur du SMIC, soit environ 1 200 euros mensuels<sup>390</sup>. Il faut noter que les salaires sont un peu plus élevés dans l'élevage hippique ainsi que dans les écuries de course car c'est un moyen efficace pour fidéliser une main d'œuvre compétente. Le second critère retenu concerne le niveau des études. La filière attire des gens passionnés qui ont mené des études relativement courtes, leur but étant de rester en contact avec les chevaux et travailler rapidement. La majorité du personnel possède un diplôme de niveau IV ou V<sup>391</sup> avec des formations agricoles spécialisées dans le domaine équin qui se sont multipliées ces dernières

---

<sup>387</sup> Agreste, *RGA du Calvados*, 2000, pp. 194-195.

<sup>388</sup> Informations issues du site internet de France Galop dans la partie dédiée au centre d'entraînement de Deauville (consultation le 24/02/2017).

<sup>389</sup> Maxime JULIEN, 2017, pp. 299-307.

<sup>390</sup> Vèrène CHEVALIER, 2006, pp. 167-179.

<sup>391</sup> Le système des études est hiérarchisé est défini selon cinq niveaux. Le niveau V est le moins élevé et correspond notamment aux CAP et BEP.

années, en particulier dans la filière hippique<sup>392</sup>. Le troisième critère identifié implique le statut professionnel des employés. La majorité des métiers concerne l'élevage : les salariés ont donc le statut de salarié agricole comme en atteste leur adhésion à la Mutuelle sociale agricole (MSA)<sup>393</sup>. En ce qui concerne le contrat de travail, environ la moitié des personnels travaillent en CDI<sup>394</sup>. Ce constat doit cependant être affiné en fonction du segment de la filière considéré. Dans le monde hippique, la majorité des employés obtiennent un CDI. En effet, on a en moyenne un peu moins de 50 % de CDI pour l'ensemble de la filière équine alors que ce chiffre dépasse 60 % dans les élevages de chevaux de course, pouvant même atteindre 80 % dans le cadre des structures d'entraînement (données MSA). Ce constat indique que les haras et les écuries cherchent à s'attacher et à fidéliser leur personnel. Enfin, le quatrième critère identifié est la faiblesse des possibilités d'évolution au cours de la carrière. Ce point a considérablement évolué durant le XX<sup>e</sup> siècle car l'ascension sociale à partir des petits métiers, qui n'est pas impossible, est devenue particulièrement difficile à réaliser. Actuellement, il est toujours possible de progresser au sein d'une structure, mais il est devenu quasiment impossible d'accéder à des postes à haute responsabilité, ces derniers n'étant accessibles qu'à des personnes très diplômées avec presque toujours une expérience internationale<sup>395</sup>.

En partant de nos critères de définition, il est possible de délimiter et de présenter les principaux petits métiers des courses qui seront au cœur de cette thèse. Selon les données d'Equi-ressources, quelques métiers polarisent l'emploi équin français. Il s'agit du palefrenier-soigneur qui a la particularité d'être présent à toutes les étapes de la vie des chevaux (26 % des métiers), les moniteurs d'équitation (17 %), les cavaliers d'entraînement (14 %) et les lads-drivers (6 %)<sup>396</sup>. Pour la question hippique, nous faisons le choix de nous restreindre à seulement trois professions : le cavalier d'entraînement, le lad-driver et la profession numériquement la plus importante, le palefrenier-soigneur. Le cavalier d'entraînement travaille dans une écurie pour assurer la préparation des chevaux dans toutes les disciplines du galop (plat/obstacles)<sup>397</sup>. Il participe à l'entraînement quotidien sous la direction d'un entraîneur qui a la responsabilité de la bonne préparation de ses chevaux avec l'objectif de bien courir et de satisfaire ses clients. Les qualités d'un bon cavalier d'entraînement sont nombreuses : la passion des chevaux, un excellent mental pour anticiper

---

<sup>392</sup> Pour les détails sur la question des formations hippiques, voir le chapitre 6 dans lequel ce thème est largement abordé.

<sup>393</sup> Selon l'annuaire *Ecus 2015*, l'étude des fichiers de la MSA permet de dire qu'entre 80 et 90 % des travailleurs de la filière sont enregistrés sous ce régime.

<sup>394</sup> Selon les données 2012 de la MSA (Equi-ressources 2015), le pourcentage de CDI atteint 48 %, ce qui signifie que 52 % des contrats de la filière sont soit saisonniers ou précaires.

<sup>395</sup> On constate que de nombreux haras, même parmi les plus prestigieux, sont dirigés par des personnes de 30 à 40 ans ayant suivi un cursus universitaire de haut niveau. Cette formation théorique est complétée par des expériences dans des entreprises des grandes nations hippiques anglo-saxonnes. Dans le chapitre 5 consacré à l'élevage, seront dressés des portraits de personnes placés à la tête des haras.

<sup>396</sup> Données Equi-ressources 2011.

<sup>397</sup> ONISEP, 2013, p. 49.

et répondre aux comportements des différentes montures, ainsi que des aptitudes physiques bien spécifiques. En effet, pour la monte des pur-sang, il existe une réglementation très stricte, notamment sur les poids de monte. Ainsi, le morphotype classique se situe autour 1,55 m pour une cinquantaine de kilogrammes pour le plat. Les évolutions de carrière sont possibles pour les plus performants. Le cavalier d'entraînement peut ainsi espérer devenir professionnel, mais il peut également envisager une nouvelle place dans l'écurie comme celle de premier garçon et potentiellement d'entraîneur après avoir obtenu une licence d'entraînement. Le lad-driver assure pour sa part les soins et l'entraînement quotidien des chevaux selon le programme d'un entraîneur dans les écuries de trot, qu'elles soient montées ou attelées. Ces deux spécialités des courses de trotteurs impliquent des pratiques particulières afin d'optimiser la préparation de l'animal. Les qualités requises sont sensiblement les mêmes que celles d'un cavalier de galop même si les conditions morphologiques sont moins exigeantes. Dans le milieu du trot, le lad-driver participe beaucoup plus à la vie de l'exploitation que dans les écuries de galopeurs, souvent bien plus grandes et fonctionnant avec un personnel plus nombreux et des tâches bien spécifiées. Le milieu du trot est considéré comme le plus agricole avec des moyens financiers plus restreints qui conduisent le personnel à des tâches diversifiées. En ce qui concerne les évolutions de carrière, le fonctionnement est quasi analogue à celui du galop. Les places sont chères car de nombreux jeunes rêvent d'atteindre le niveau professionnel qui demeure difficile d'accès. Malgré tout, les perspectives professionnelles existent car il y environ 5 000 postes disponibles chez l'ensemble des entraîneurs, permettant de proposer assez régulièrement des places<sup>398</sup>. Numériquement, le métier offrant le plus d'emplois dans la filière est celui de palefrenier. On le rencontre aux différents stades de la filière car il est employé en grand nombre, aussi bien dans les haras, afin d'assurer la bonne tenue de l'élevage, que dans les écuries pour gérer l'entretien des chevaux. Le travail du palefrenier consiste à entretenir les boxes, nourrir quotidiennement les animaux, les sortir, les déplacer ou bien encore leur apporter des soins. Depuis 2004, les activités directement liées aux chevaux sont reconnues comme des activités agricoles. En contact direct avec l'animal, le palefrenier est un salarié agricole qui demeure cependant difficile à identifier dans la statistique publique. Pour l'INSEE, le palefrenier est un ouvrier de l'élevage au même titre que le garçon d'écurie, le lad ou le garçon de haras<sup>399</sup>. Mais qu'en est-il de la réalité du travail des palefreniers ? Le travail est défini depuis 1975 dans la convention collective du métier. Le palefrenier a « fonction d'entretien, de maintenance, de soins et de valorisation des équidés »<sup>400</sup>. Dans les exploitations, ce personnel est régulièrement appelé les « petites mains ». L'expression n'a pas de connotation péjorative envers leur travail, mais elle

---

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>399</sup> Voir la nomenclature de l'INSEE sur la classification des métiers. Pour repérer les ouvriers de l'élevage dont les palefreniers font partis, il faut consulter la rubrique 6912.

<sup>400</sup> Equi-ressources, 2012, p. 7.

La Convention collective nationale du 11 juillet 1975 sur le personnel des centres équestres est disponible sur le site LEGIFRANCE.

est malgré tout la preuve d'une forte hiérarchisation du personnel, notamment dans les principaux haras où le personnel est nombreux. Le monde des courses, et plus particulièrement chez les galopeurs, est fortement hiérarchisé. Plus l'entreprise est grande, plus on trouve de personnel et d'échelons. Pour le palefrenier, il est assez difficile de progresser dans cette hiérarchie même si certains peuvent devenir premier garçon voire responsable de cour, ce qui est alors une grande promotion car il a un rôle de management envers le reste du personnel. On constate que la promotion interne est de plus en plus restreinte en raison de l'offre en diplômes spécialisés alors qu'autrefois, la promotion interne à un haras ou une écurie était fréquente comme en atteste la littérature ancienne (chapitre 2). Les employeurs ont recours à de jeunes diplômés de haut niveau pour assurer les postes de direction. Le cas du Haras de Bouquetot en constitue un bon exemple : les postes à responsabilité sont tous confiés à des trentenaires aux compétences reconnues dans la communauté hippique et à la forte ouverture internationale. Cette dernière est devenue un enjeu majeur, de nombreux haras étant ouverts à la dimension internationale. Une réalité qui implique un personnel anglophone et la connaissance des pratiques anglo-saxonnes et à défaut, le recrutement d'un personnel anglo-saxon<sup>401</sup>.

Les problèmes économiques que nous avons présentés fragilisent un bon nombre d'acteurs de la filière, touchés par des difficultés dont les répercussions sociales sont diverses : l'arrêt ou la réduction des effectifs des écuries, la difficulté pour assurer de bons contrats à leur personnel, le faible renouvellement des propriétaires malgré des stratégies de la part des Sociétés-mères pour attirer de nouveaux investisseurs. Si les critiques envers les autorités demeurent mesurées, elles sont de plus en plus vives et surtout plus largement exposées. Le malaise le plus profond se situe certainement chez les entraîneurs et les écuries de courses, notamment les petites et moyennes, les plus vulnérables face aux problèmes socio-économiques. La contestation gronde dans une corporation qui se considère elle-même comme conservatrice et peu contestataire. Mathieu Boutin<sup>402</sup>, le leader du mouvement des entraîneurs affirme même que : « Les entraîneurs ne sont pas des révolutionnaires, et comme les chefs d'entreprises, les notaires ou les avocats, ils n'ont pas l'habitude de manifester »<sup>403</sup>. Le principal mouvement de contestation remonte au vendredi 12 décembre 2014, marqué par un retard pris dans les courses se disputant sur l'hippodrome de Deauville. Les entraîneurs ont refusé de seller leurs partants en se rassemblant dans un mouvement nommé « Les Entraîneurs en Colère ». Ce dernier, très suivi dans la profession, comprend une soixantaine d'entraîneurs présents à Deauville et est soutenu par de nombreux collègues dans l'ensemble

---

<sup>401</sup> À l'automne 2016, le Haras de Colleville, propriété de Guy Pariente a recruté Sally Ann Grassick, en charge de la communication et du marketing. Ce choix n'est en rien anodin puisque Sally Ann Grassick, de nationalité irlandaise, entre dans la stratégie du propriétaire de conquérir des parts de marché à l'international avec le développement de la casaque dans les îles britanniques et des projets vers les Etats-Unis en 2017.

<sup>402</sup> Mathieu Boutin est un entraîneur basé dans l'Oise à Lamorlaye.

<sup>403</sup> *Jour de galop*, 13 décembre 2014, N° 2609, p. 6.

du pays<sup>404</sup>. Dans un discours, Mathieu Boutin a ainsi résumé les enjeux du mouvement ayant éclaté à Deauville :

« Cette manifestation, très suivie par nos collègues venant des quatre coins de France, montre notre détermination. Nous avons choisi de retarder les courses, et non pas de les annuler, pour ne pas pénaliser les propriétaires, les entraîneurs, les éleveurs et les parieurs. Mais nous sommes prêts à recommencer de façon plus forte si le besoin s'en fait sentir. Nous voulons interpeller à la fois l'Institution et nos ministères de tutelle sur la situation très délicate dans laquelle nous sommes. [...] Bertrand Bélinguier s'est attelé ces dernières années à la croissance du C.A. du P.M.U. Mais les décisions prises pour assurer cette croissance ont eu pour conséquence de faire baisser la rentabilité de nos entreprises. Nous sommes aujourd'hui pris à la gorge. Le plan de relance que l'on nous propose est basé sur le nouveau Longchamp<sup>405</sup>. Or, nous pensons que la priorité est la reconquête des propriétaires et des parieurs, en redonnant de l'attractivité au produit course. Nous voulons aussi alerter l'État sur les conséquences de mesures telles que la hausse de la TVA, la fiscalité sur les paris hippiques et d'autres mesures restrictives qui pénalisent l'ensemble de la filière »<sup>406</sup>.

Ce mouvement est le résultat de difficultés croissantes au niveau des charges, du rythme imposé par la multiplication des courses, du programme pas toujours cohérent qui a tendance à rechercher en priorité le pari plutôt que le véritable sport hippique et la sélection. Depuis ce mouvement, les critiques et les tentatives de dialogue se sont poursuivies sans que de réelles solutions soient trouvées. La fragilité économique de la filière est en train de se transformer en fragilité sociale, alors même que la filière est pourvoyeuse de nombreux emplois. Les enjeux sont forts pour l'élevage bas-normand comme pour le territoire cantilien et ses écuries et entraîneurs. À la toute fin de l'année 2016, un projet original est apparu dans le monde hippique avec pour but d'imaginer des solutions pour l'avenir. Il s'agit de la naissance d'un *think tank* visant à identifier, comprendre et répondre aux grands enjeux contemporains et futurs de la filière hippique. Nommé Equistratis, ce projet repose sur plusieurs spécificités : une totale indépendance vis-à-vis des autorités hippiques, l'apport d'une expertise collective, mais surtout une ouverture à un large panel d'acteurs car Equistratis est fait pour « les professionnels du trot et du galop, passionnés du cheval et turfistes »<sup>407</sup>. Dans un milieu où les relations sont souvent cloisonnées et difficiles, l'ambitieuse initiative de rassembler le monde du trot et du galop peut apparaître comme iconoclaste. Or, la situation économique actuelle de la filière, mais aussi et surtout les perspectives à moyen et long termes, amènent de nombreux

---

<sup>404</sup> On peut notamment citer Jean-Claude Rouget qui est en tête du classement des entraîneurs en 2016 et l'un des plus médiatiques. Il exprime un ras-le-bol général sur les rythmes infernaux imposés aux entraîneurs et leurs personnels. Le 31 juillet 2014, il a exprimé publiquement, au micro d'Equidia, sa position sur la situation en disant « ce n'est plus possible ». Jean-Claude Rouget dit avoir parlé du problème au Directeur du PMU, mais on se rend compte que la filière est désormais prisonnière de l'augmentation du nombre des courses ce que beaucoup perçoivent comme la meilleure solution pour sauver la situation économique. On voit ici que le problème se pose entre les acteurs liés à la partie jeu de la filière et les acteurs de terrain dont les entraîneurs sont les plus exposés.

<sup>405</sup> C'est un sujet sensible dans la filière. France Galop a engagé des travaux gigantesques pour la modernisation de l'hippodrome de Longchamp afin d'en faire une vitrine des courses hippiques françaises. La somme évoquée de 131 millions d'euros (si le budget est respecté) apparaît comme bien trop importante pour de nombreux acteurs de la filière, à un moment où la santé économique des courses de galop et notamment de France Galop est largement fragilisée.

<sup>406</sup> *Ibid.*, p. 2-3.

<sup>407</sup> Présentation sur la page d'accueil du site internet d'Equistratis (consultation le 3/12/2016).

acteurs à se rendre compte que les deux spécialités sont confrontées aux mêmes problématiques et que les solutions ne pourront venir que d'un travail collaboratif pour le bien de l'ensemble de la filière. Présenté en novembre 2016, Equistratis recueille l'avis des professionnels de la filière mais bénéficie aussi d'un regard extérieur par des experts, notamment en économie. Le *think tank* a engagé des études pour connaître plus finement la filière, préalable indispensable pour imaginer et trouver des solutions aux enjeux soulevés. Equistratis ne souhaite en rien s'opposer aux Sociétés-mères, mais lance des idées face à des instances qui, pour le moment, ne parviennent pas à enrayer les difficultés malgré une communication souvent optimiste. Trois axes de réflexion ont été engagés : l'analyse de la population des joueurs et de l'évolution de leurs comportements ; l'organisation et l'économie d'ensemble de la filière hippique ; les possibilités d'innovation et les pistes de développement de l'offre<sup>408</sup>. Après quelques mois d'existence, Equistratis apparaît comme un aiguillon pouvant apporter des changements dans l'organisation et les pratiques de la filière. Mais comment les autorités hippiques reçoivent-elles l'initiative ? Vont-elles s'appuyer sur les idées qui émanent des acteurs de terrain afin de reformer la filière dans un intérêt commun ?

Au total, la filière hippique est aujourd'hui à un tournant décisif de son histoire. Après un développement soutenu depuis 20 ans, la filière hippique française souvent perçue comme un modèle a montré sa fragilité et une certaine vulnérabilité. C'est le fruit d'une conjoncture peu favorable mais aussi et surtout de choix politiques et économiques. D'autres grandes nations hippiques ont été touchées par des crises et certaines, comme l'Italie, sont désormais en très grande difficulté. Malgré des bases solides, la filière hippique française est aujourd'hui contrainte de trouver de nouvelles orientations pour pérenniser une filière réputée pour sa qualité. Pour le milieu hippique et plus largement la filière équine, les enjeux pour l'emploi et les territoires sont majeurs. Dans ce contexte, la grande région hippique que constitue la Basse-Normandie est particulièrement concernée : tous les enjeux abordés dans ce chapitre sont particulièrement prégnants dans les trois départements, en particulier dans l'élevage. C'est donc l'objet de la partie suivante qui souhaite analyser plus précisément l'élevage hippique et ses pratiques à l'échelle de la Basse-Normandie, région unanimement considérée comme « un royaume pour le monde des courses hippiques ».

---

<sup>408</sup> Ces trois axes majeurs donnent lieu à plusieurs points de réflexion. Pour l'organisation et l'économie d'ensemble de la filière il s'agit de :

- construire un modèle économique de la filière permettant d'analyser les stratégies d'action possibles et leurs conséquences dans différents scénarios ;
- établir une cartographie institutionnelle des partis prenantes et de leurs objectifs et zones d'action et d'influence, en collaboration avec les grandes instances de la filière ;
- analyser la sociologie des acteurs et de leurs motivations.





**2° PARTIE : PRODUIRE DES CHEVAUX DE COURSE  
SUR LES TERRES BAS-NORMANDES**



## CHAPITRE 4 : LA BASSE-NORMANDIE, UN ROYAUME POUR LE MONDE DES COURSES HIPPIQUES

La région Basse-Normandie apparaît en tête des classements dans de nombreux sujets portant sur l'hippisme, l'élevage étant développé dans la région avec une acuité toute particulière. La situation actuelle résulte de divers éléments historiques, l'élevage bas-normand ayant acquis ses lettres de noblesse depuis deux siècles. Elle résulte de la combinaison de nombreux facteurs, qu'ils soient naturels mais aussi humains. Les conditions naturelles sont certes favorables pour la pratique de l'élevage hippique, mais sans des hommes intéressés et compétents, point de réussite possible. Aujourd'hui, la région mise largement sur cette filière pour développer son image, mais aussi son économie car les enjeux y sont importants. La question foncière et ses problématiques en constituant le premier.

### **D) Emprise foncière et valorisation des territoires de Basse-Normandie**

#### ***A) Trot et galop, une valorisation variable à l'échelle régionale***

Le poids prépondérant du secteur hippique en Basse-Normandie se traduit par une forte emprise foncière, ainsi qu'une valorisation importante des terres. L'élevage, notamment, est l'activité la plus consommatrice de terres<sup>409</sup>. Pour fixer un premier aperçu, on peut se référer aux données exposées par Perrine Voisin dans son mémoire de maîtrise consacré à la filière cheval dans le département de l'Orne<sup>410</sup>. Elle utilise une étude conduite en 1998 par le Conseil des Chevaux de Normandie tentant de comprendre la place qu'occupe le cheval dans l'espace régional. Les chevaux constituent un facteur de valorisation des herbages, même si le cheptel demeure moins nombreux que celui des bovins. Dans son étude, le Conseil des Chevaux distingue trois formes de valorisation de l'espace. Le premier correspond aux surfaces « hautement valorisées » par le cheval et ses activités. Elles comprennent les espaces spécialement aménagés pour l'hébergement et l'utilisation des chevaux. Pour l'élevage, cela correspond aux 7700 hectares liés aux cours des haras. L'hippisme valorise quant à lui 450 hectares pour les centres d'entraînement (pistes et abords) et près de 500 hectares pour les hippodromes. Ensuite, l'étude fait apparaître les surfaces « partiellement valorisées ». Cela comprend les herbages pâturés par les chevaux<sup>411</sup>, parfois en association avec d'autres animaux<sup>412</sup>. Au total, les résultats estiment cette surface, pour l'ensemble de la région, à 115 000 hectares. D'après les calculs du Conseil des Chevaux, les chevaux de course

---

<sup>409</sup> Voir chapitre 5.

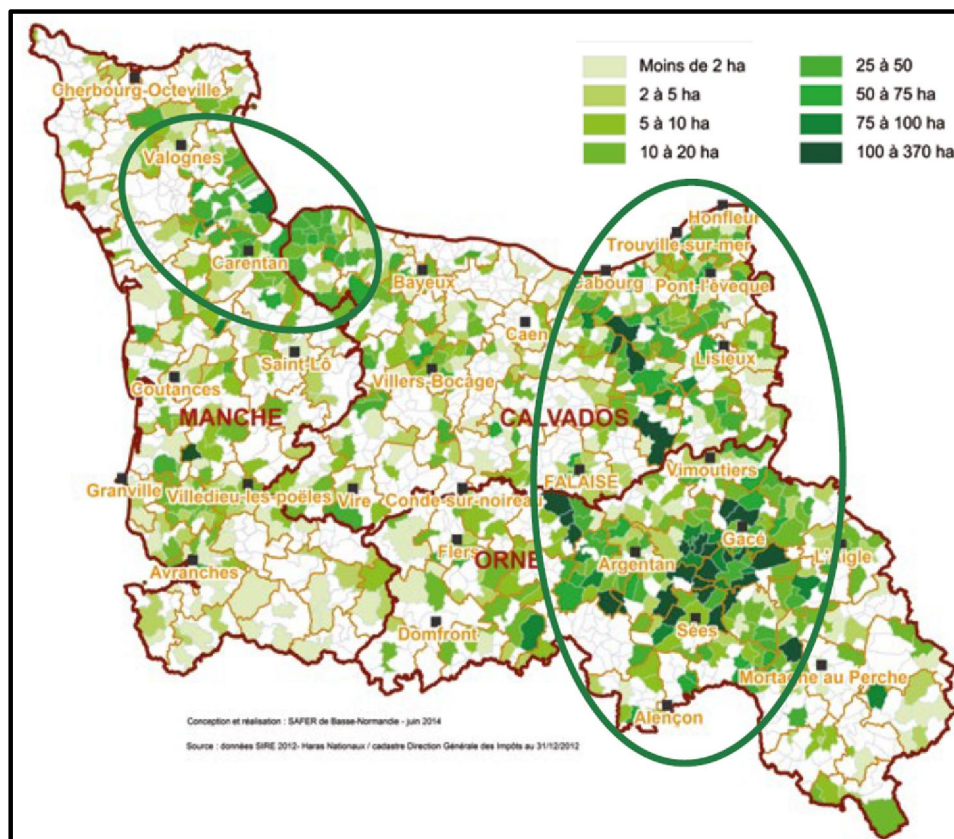
<sup>410</sup> Perrine VOISIN, 2000, 190 p.

<sup>411</sup> Les chevaux de course valorisent des superficies sensiblement équivalentes, qu'ils soient des trotteurs ou des galopeurs. Un cheval de course valorise environ 1,7 hectare de pâtures.

<sup>412</sup> Voir les présentations de haras du chapitre 5 où l'on observe très souvent la présence de bovins en lien avec l'élevage hippique, aussi bien trotteur que dans le pur-sang.

valorisent 1,7 hectares par tête, aussi bien chez les trotteurs que les galopeurs<sup>413</sup>. Enfin, 50 000 hectares sont considérés comme « indirectement valorisés » par les chevaux, ces surfaces comprenant les terres dévolues aux productions céréalières, pailles et fourrages consommés dans la région. Au total, les chiffres de cette étude sont finalement assez proches de ceux rencontrés dans la période plus contemporaine, les instances équines régionales estimant en 2010 que 156 771 hectares agricoles sont valorisés par les chevaux en Basse-Normandie<sup>414</sup>. Grâce au soutien de la SAFER<sup>415</sup>, il nous a été possible de bénéficier d'une approche très fine de la situation du foncier hippique de la région. En effet, la représentation cartographique des surfaces valorisées par les chevaux de course nous apporte des informations particulièrement intéressantes sur le développement et l'emprise de la filière, d'autant plus que ces données sont disponibles à l'échelle communale. Afin d'avoir la vision la plus fine possible, nous nous appuyons ici sur deux cartes différentes, présentant à la fois les surfaces valorisées par les trotteurs (Figure n°8) et celles qui le sont par les galopeurs (Figure n°9).

Figure n°8 : Les surfaces valorisées par les trotteurs en Basse-Normandie



Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 25.

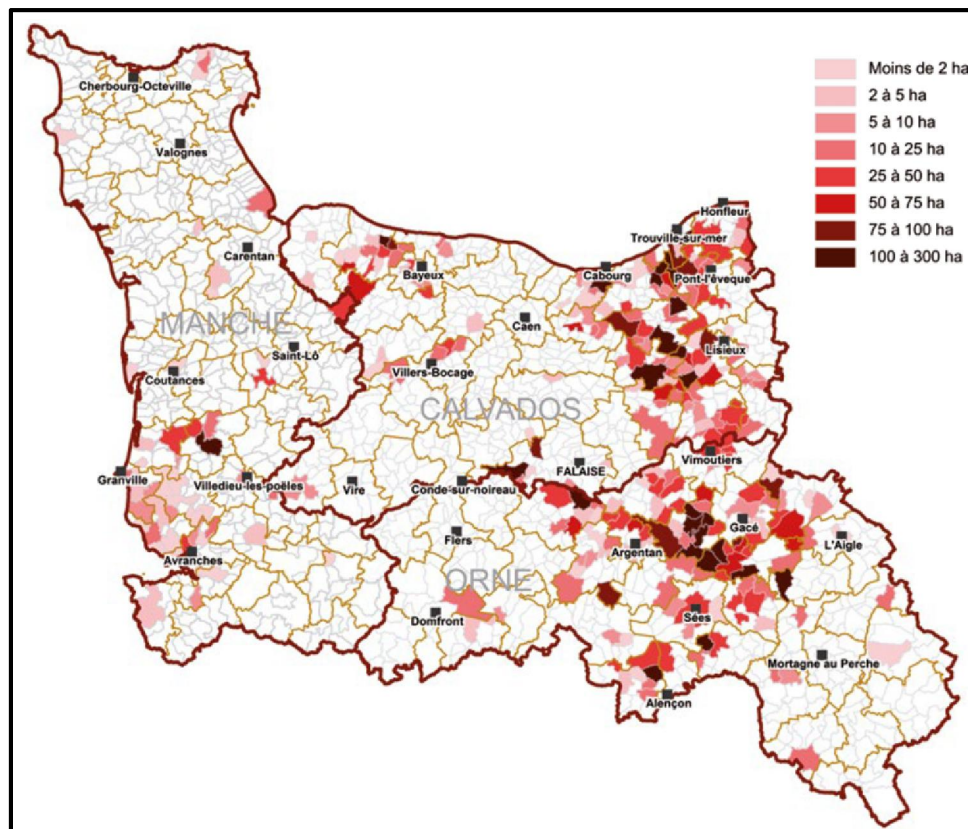
<sup>413</sup> Perrine VOISIN, 2000, p. 59.

<sup>414</sup> Conseil des chevaux de Basse-Normandie, 2011, p. 5.

<sup>415</sup> Nous tenons ici à remercier une nouvelle fois les personnes de la SAFER qui ont largement facilité ce travail, en particulier Bertrand Fafin et Guillaume Jouan.

Nous avons choisi de placer en premier la carte des trotteurs car c'est la race valorisant le plus de terres. Nous avons précédemment évoqué le fait que les trotteurs et les pur-sang valorisent environ la même superficie par tête (environ 1,7 hectares). Or, le cheptel de trotteurs est nettement plus important, expliquant de fait la plus forte emprise foncière de cette race. À l'exception des grandes plaines céréalières situées autour de Caen, la Basse-Normandie bénéficie d'une importante valorisation de la part des trotteurs. Plus de la moitié des surfaces en herbe valorisées par les trotteurs se trouve dans l'Orne, un tiers dans le Calvados et le reste, environ 15 %, dans la Manche. Les cercles présents sur la carte délimitent les pôles où la mise en valeur foncière est supérieure au reste de la région. Quelques territoires bénéficient d'un développement soutenu grâce au trot, en particulier à travers l'élevage. L'entraînement des trotteurs consomme également d'importants espaces avec les paddocks et pistes. Dans la Manche, les cantons de Sainte-Mère-Église et de Carentan sont les plus valorisés, tandis que dans le Calvados, il s'agit de ceux de Mézidon-Canon et de Cambremer. L'Orne est le département connaissant le plus fort développement foncier lié au trot, plusieurs territoires s'étant spécialisés dans ce secteur, comme le Merlerault, Exmes ou Mortrée. Dans un rayon de 20 km autour de Gacé, presque toutes les communes possèdent plus de 75 hectares de terres valorisés par les trotteurs, preuve d'une forte implantation dans ce secteur.

Figure n°9 : Les surfaces valorisées par les galopeurs en Basse-Normandie



Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 30.

La seconde carte, consacrée aux galopeurs, utilise la même méthodologie. On remarque d'abord que la valorisation est bien moindre pour ce segment. De très nombreuses communes n'ont pas le moindre hectare dévolu aux galopeurs. C'est particulièrement vrai dans la Manche, où se situent seulement 3 % des prairies allouées aux galopeurs. Ainsi, certains territoires valorisés par les trotteurs, comme le canton de Carentan, sont presque totalement absents quand on étudie les galopeurs. Trois raisons principales expliquent cette situation : le nombre plus réduit de galopeurs dans la région, un nombre inférieur d'éleveurs, et enfin, une très forte polarisation historique de l'élevage de pur-sang sur seulement quelques territoires. Le nombre d'élevages de pur-sang est bien inférieur à ceux de trotteurs, mais la superficie des domaines est en revanche beaucoup plus grande. Ainsi, certaines communes possèdent une très forte emprise foncière en raison de la présence d'un seul haras qui occupe parfois plusieurs centaines d'hectares. En dehors de la Manche, largement reléguée, l'Orne et le Calvados comptent, à part quasiment égale, la totalité des surfaces en herbe valorisées par les galopeurs. On peut même aller plus loin en remarquant qu'à l'intérieur des deux départements, l'implantation est particulièrement disparate. Il en va ainsi dans le Calvados où l'on remarque une très forte valorisation dans le Pays d'Auge, ainsi que le Bessin, alors que pour le reste du département l'absence de galopeurs est presque totale. On se doit alors d'interroger les dynamiques foncières afin de comprendre à quel point l'hippisme est un levier de développement pour les territoires locaux.

### ***B) Des dynamiques foncières à l'œuvre : un levier de développement et de dynamiques territoriales***

Les dynamiques territoriales de la région s'opèrent de deux façons distinctes, soit par un jeu de cessions/installations, soit par la création de nouvelles entreprises<sup>416</sup>. Selon les données de la MSA, sur la période 2009-2012, la dynamique est positive car chaque année, il y a plus d'installations que de cessions, un solde positif de l'ordre de 20-30 installations annuelles<sup>417</sup> dont une grande majorité est à mettre au crédit du Calvados. Pour réaliser ce travail, nous bénéficions des travaux de l'Observatoire du foncier équin de la SAFER<sup>418</sup>. L'étude porte sur la période 2008-2010 et nous permet d'envisager les dynamiques en nombre de rétrocessions<sup>419</sup>, en superficie rétrocédée, ainsi qu'en valeur. Les trois documents suivants sont donc des compilations de ces thèmes, auxquels nous avons adjoint des analyses statistiques en fonction des secteurs équins, tout en apportant des précisions pour chaque département.

---

<sup>416</sup> Dans le chapitre 5 nous aborderons plusieurs exemples. Ces nouveaux haras s'appuient presque toujours sur une ancienne ferme bovine, comme la Motteraye Consignment (galop) aux Autels Saint-Bazile ou le haras de Pierre Levesque (trot) situé à Beuvron-en-Auge.

<sup>417</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, pp. 18-19.

<sup>418</sup> SAFER, 2011, 16 p.

<sup>419</sup> Selon le site de la SAFER, « la rétrocession est la vente par la SAFER, via un acte notarié, d'un bien rural acquis soit par voie amiable, soit par préemption, et ce à des conditions validées par les commissaires du gouvernement, et à un candidat validé par le Comité technique et le conseil d'administration SAFER ».

L'analyse comparative de ces trois documents nous permet d'identifier des idées fortes sur la place qu'occupe la filière hippique dans le développement foncier de la Basse-Normandie. Durant cette période, la SAFER a réalisé 1845 rétrocessions agricoles, dont 217 concernent la filière équine, soit 12 % de son activité globale. Parmi ces rétrocessions équines, 29 % concernent le trot (63 rétrocessions) et 18 % le galop (39 rétrocessions)<sup>420</sup>. Au total, le secteur hippique représente donc près de la moitié des rétrocessions équines réalisées par la SAFER. Selon la SAFER, ce nombre s'est accru depuis 2006, sans doute en raison de la reconnaissance du statut agricole pour la plupart des activités de la filière équine<sup>421</sup>. Géographiquement, c'est le Calvados qui concentre la majeure partie de ces transferts de propriété, de l'ordre de 45 %. En s'appuyant sur la carte de la Figure n°10, on constate sans surprise que les rétrocessions s'opèrent massivement dans la partie orientale du département. Il s'agit de la petite région agricole « Pays d'Auge Calvados », allant de l'arrière-pays deauvillais jusqu'aux environs de Lisieux, notamment à l'ouest autour des communes de Beuvron-en-Auge, Victot-Pontfol ou Le Mesnil-Mauger. Elle représente à elle seule le tiers des rétrocessions équines de la SAFER de Basse-Normandie, une grande partie se faisant dans le secteur hippique en raison des prix pratiqués dans ce territoire. La Figure n°11 traite pour sa part de ces mêmes rétrocessions mais en prenant cette fois la surface rétrocedée comme unité d'analyse. Entre 2008 et 2010, la SAFER bas-normande a rétrocedé en moyenne 4736 hectares par an dont 1093 en faveur de la filière équine, soit 23 % des superficies rétrocedées. Si l'on compare avec les 12 % de rétrocessions, en valeur absolue, on peut en déduire que les mouvements opérés en faveur de la filière hippique concernent des domaines bien plus grands, environ deux fois plus. À l'échelle régionale, le secteur hippique voit sa place augmenter car les surfaces rétrocedées concernent 28 % dans le trot et 29 % dans le galop. Ainsi, 57 % des surfaces rétrocedées sont liées à l'hippisme, alors que seulement 47 % des rétrocessions en nombre le sont dans ce secteur. C'est le segment du galop qui soutient cette augmentation car les surfaces représentent 29 %, alors que les galopeurs ne sont liés qu'à 19 % des rétrocessions en nombre. Le foncier agricole, lié à la filière hippique, est très dynamique dans l'est de la région, que ce soit dans le Calvados ou l'Orne. Une fois encore, c'est le « Pays d'Auge Calvados » qui sollicite le plus de terres dans les rétrocessions car cette région bénéficie à elle seule de 41 % des rétrocessions équines régionales. En revanche, c'est dans le Merlerault que le cheval pèse le plus lourd dans l'activité globale de la SAFER Basse-Normandie. En effet, 72 % des rétrocessions, en superficie, de la petite région agricole sont liées aux chevaux, presque intégralement des chevaux de course dans un territoire où l'élevage de pur-sang, mais aussi de trotteurs, est particulièrement développé. Sur la carte, on retrouve donc les espaces traditionnels de l'élevage hippique, notamment les environs de Lisieux. De plus, c'est dans ce territoire que les rétrocessions concernent les superficies les plus importantes, la majorité étant d'au moins d'une vingtaine d'hectares ce qui permet une

---

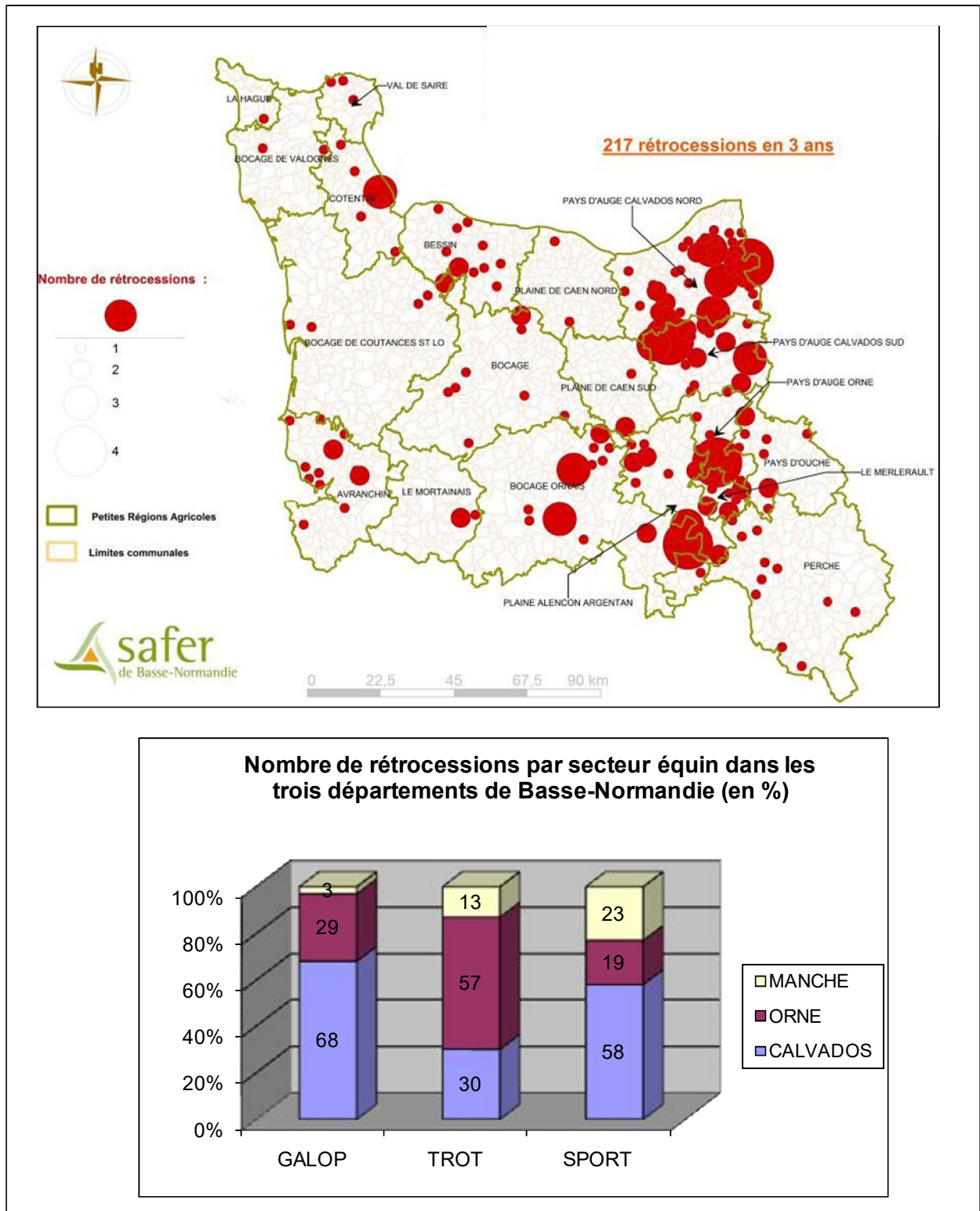
<sup>420</sup> SAFER, 2011, p. 11.

<sup>421</sup> Cette décision repose sur le vote de la loi sur le développement des territoires ruraux de 2005.



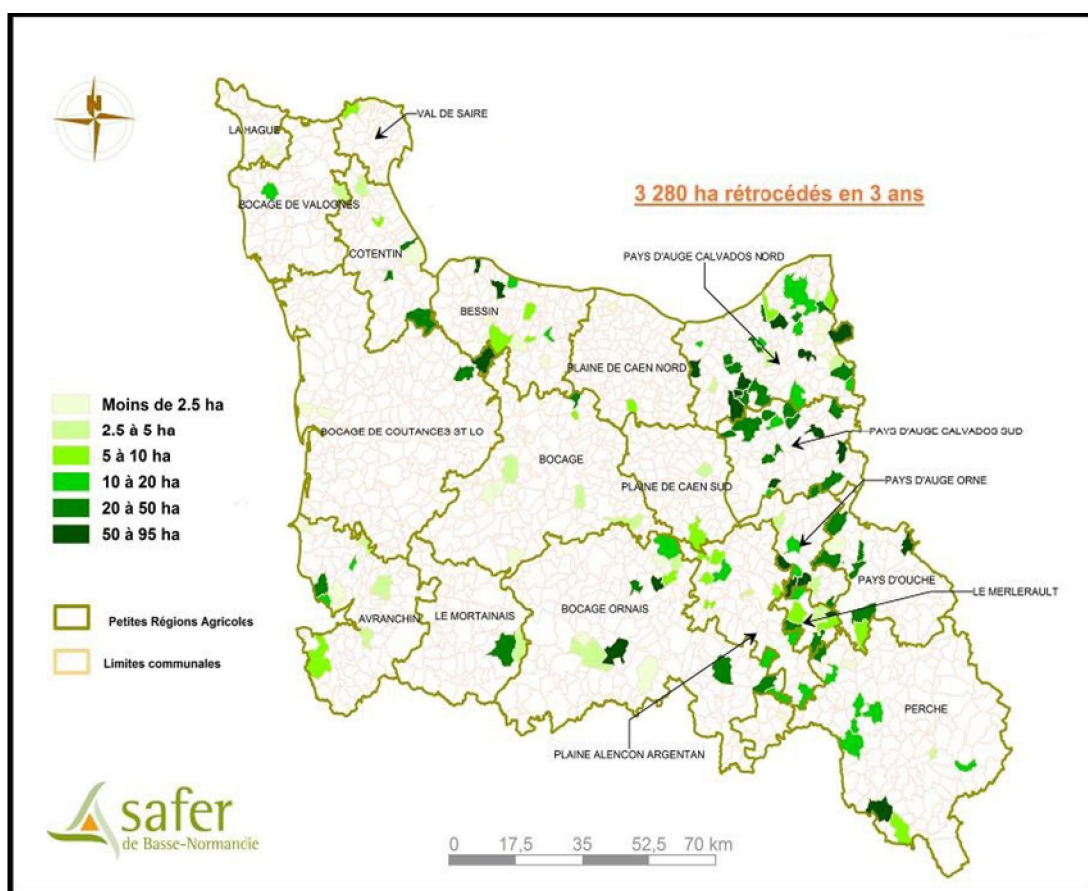
première installation ou l'agrandissement d'une propriété par l'adjonction de nouvelles parcelles.

Figure n°10 : Les rétrocessions équines (en nombre) en Basse-Normandie entre 2008 et 2010

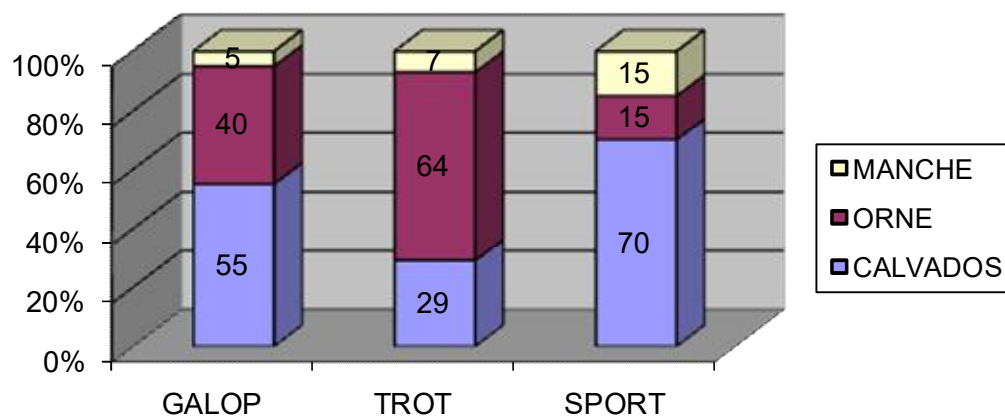


Sources : Données issues de SAFER, 2011, 16 p.

Figure n°11 : Les rétrocessions équinés (en superficie) en Basse-Normandie entre 2008 et 2010

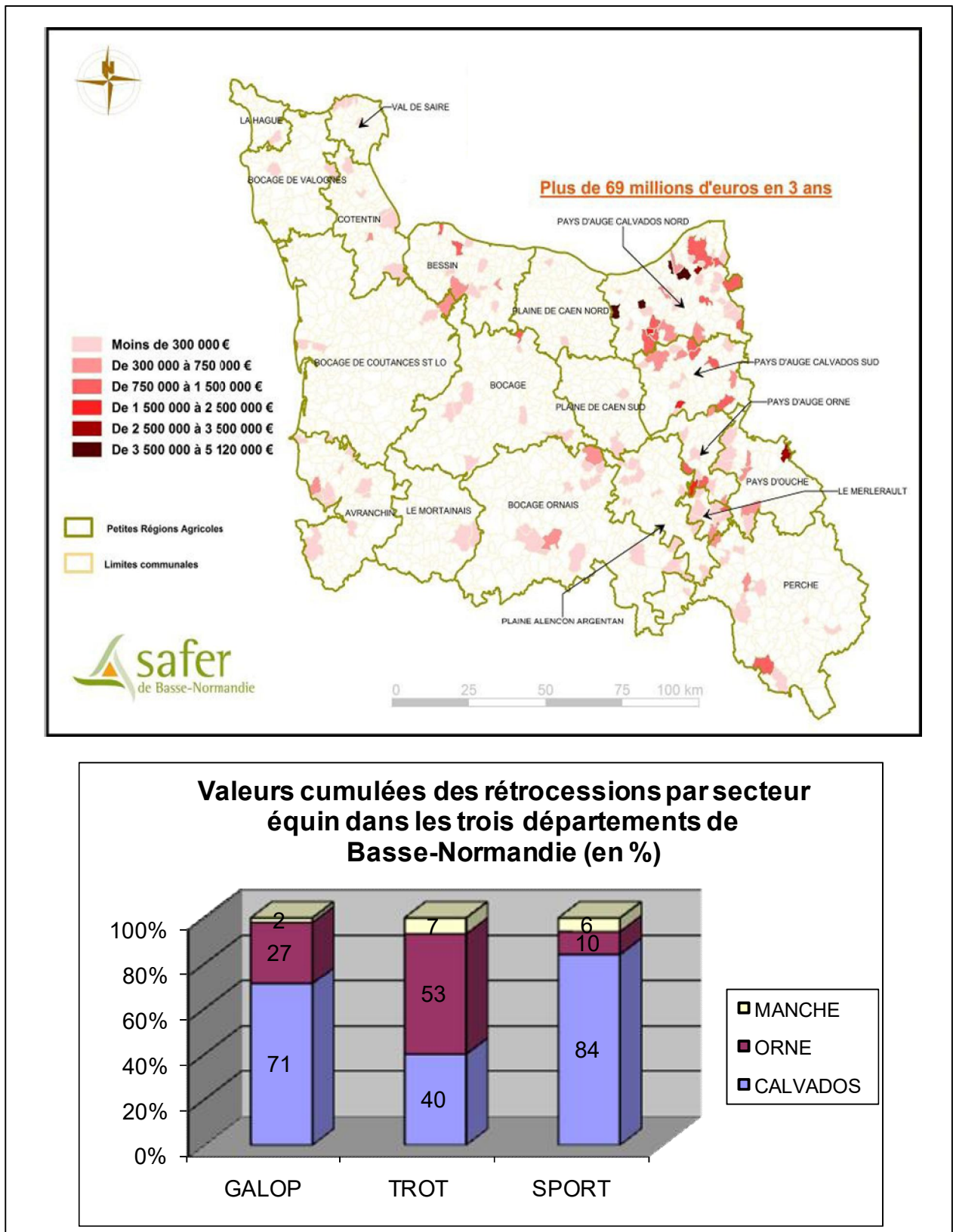


Part des surfaces rétrocedées par secteur équin dans les trois départements de Basse-Normandie (en %)



Sources : Données issues de SAFER, 2011, 16 p.

Figure n°12 : Les rétrocessions équitaines (en valeur) en Basse-Normandie entre 2008 et 2010



Sources : Données issues de SAFER, 2011, 16 p.

Enfin, la SAFER nous permet de mener un travail similaire, mais en abordant les rétrocessions sous l'angle de la valeur (Figure n°12). C'est l'indicateur mettant le plus en avant la capacité de développement de la filière hippique car les enjeux financiers sont beaucoup plus importants dans ce secteur. Si l'on reprend la même grille d'analyse, on se rend compte que la filière hippique pèse énormément avec pas moins de 66 % des valeurs cumulées des rétrocessions. Ce chiffre est donc supérieur à ceux que nous avons mis en avant pour le nombre (47 %) et la superficie des rétrocessions (57 %). Ce gain repose sur une spécificité du secteur hippique : les dynamiques largement différentes entre le trot et le galop. En effet, le trot représente 29 % des rétrocessions, mais 17 % en valeur, quand le segment du galop représente seulement 18 % du nombre des rétrocessions, mais 49 % en valeur. On peut donc en déduire que les opérations dans le milieu du trot engagent des sommes moindres, quand les investissements chez les galopeurs mobilisent des moyens très importants. Entre 2008 et 2010, les rétrocessions s'élèvent à plus de 69 millions d'euros, 51 millions étant consacrés aux installations et 18,3 millions aux agrandissements, remaniements ou réorientations<sup>422</sup>. En valeur, les rétrocessions sont particulièrement marquantes dans le Calvados, le département représentant près de 70 % de la valeur régionale. Un tel poids s'explique par l'importance du « Pays d'Auge Calvados », tout spécialement dans la partie septentrionale, à cause des prix et de la concurrence pour le foncier. Un second argument concerne l'importance des opérations. Nous avons déjà vu qu'il s'agit de rétrocessions plus grandes qu'ailleurs, mais c'est surtout en valeur que la situation est la plus remarquable. C'est dans ce territoire que les rétrocessions les plus onéreuses se concentrent, une bonne partie atteignant plusieurs millions d'euros dans l'arrière-pays de Deauville. Dans ce territoire, les dynamiques et le développement de la filière hippique sont particulièrement remarquables, mais cela ne va pas sans poser de problèmes. En effet, le foncier disponible est particulièrement rare et cher, obligeant les acteurs hippiques à se confronter à des conflits d'usage, mais aussi et surtout à une très vive concurrence pour l'accès à la terre. Le secteur hippique marque donc la Basse-Normandie par une forte emprise foncière, mais aussi une vive concurrence entre différents types d'acteurs. La présence, parfois l'omniprésence, des activités hippiques entraînent nécessairement une forte empreinte paysagère et peut constituer un marqueur identitaire.

### ***C) La Basse-Normandie : une identité paysagère fortement marquée par l'hippisme***

Le logo du département de l'Orne représente un dessin épuré d'un cheval au trot (Figure n°13), plaçant ainsi l'animal en position d'élément identitaire pour le département. Les paysages que l'activité hippique a créés sont l'un des principaux marqueurs de l'identité régionale, ce qui fait dire à Perrine Voisin que « le cheval fait donc partie du paysage

---

<sup>422</sup> SAFER, 2011, p. 11.

bas-normand, non seulement en fait, mais aussi dans la perception que les hommes en ont »<sup>423</sup>.

*Figure n°13 : Le logo équin du Conseil départemental de l'Orne*



À l'échelle régionale, une enquête conduite par le Conseil des Chevaux<sup>424</sup> a mesuré en 1998, la place occupée par les équidés dans les images attachées à différentes régions. On apprend que pour les bas-normands, la région est prioritairement associée à la mer (22 %), au débarquement du 6 juin 1944 (17 %), aux pommes et aux fromages (12 %) puis au cheval (9 %) devant les bovins (7 %). Toutefois, si l'on ajoute la réponse « haras », on obtient alors 14 % des réponses, ce qui place la filière en troisième position. Pour les touristes, la perception est très voisine avec 20 % pour la mer, 17 % pour le débarquement et 15 % pour le cheval et les haras. Ces statistiques, qui ne concernent que l'échelle régionale, masquent sans nul doute des nuances à l'échelon départemental que l'on peut facilement imaginer pour l'espace ornaï, dépourvu de façade littorale mais tapissé de haras qui participent à la constitution de la trame paysagère. Des indices montrent ainsi que le cheval peut être rattaché à une identité territoriale, à plusieurs échelles.

« Que vous souhaitiez jouer au lézard des plages, flamber au casino, vous régaler de bons produits (de la terre comme de la mer), revoir votre Histoire et parfaire votre culture en visitant châteaux, abbayes ou musées, marcher ou pédaler le long de côtes battues par les vents ou à l'abri des chemins creux dans un bocage intime et discret, vous devriez trouver votre bonheur sur ces terres dépayssantes et si proches de Paris »<sup>425</sup>.

Comme l'illustre cette citation tirée du site internet d'un guide touristique, les formes bocagères sont une des formes paysagères considérées comme typiques et représentatives de la région. Le bocage est défini comme un « espace fortement cloisonné par des haies denses d'arbustes et d'arbres, éventuellement édifiées sur des talus de terre »<sup>426</sup>. Ainsi, les éléments caractérisant un paysage bocager sont les réseaux de haies, les talus et les fossés. Comme l'affirme Armand Frémont, « le bocage herbager domine les paysages de la Basse-Normandie [...]. Ce mode d'utilisation du sol ne se retrouve avec une telle importance dans aucune autre région de l'Ouest français »<sup>427</sup>. Depuis ce constat, les formes bocagères ont régressé à la suite

<sup>423</sup> Perrine VOISIN, 2000, p. 61.

<sup>424</sup> Conseil des Chevaux de Normandie, 1998, 32 p.

<sup>425</sup> [http://www.routard.com/guide/code\\_dest/normandie.htm](http://www.routard.com/guide/code_dest/normandie.htm).

<sup>426</sup> Roger BRUNET, Robert FERRAS et Hervé THERY, 1993, p. 70.

<sup>427</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 19.

des remembrements successifs et du débocagement individuel. En 1963, la Basse-Normandie présentait un rapport STH/SAU de l'ordre de 75 %<sup>428</sup> alors qu'en Bretagne et Pays de la Loire, régions pourtant souvent associées au bocage, il n'atteignait respectivement que 25 et 40 %<sup>429</sup>. Mais l'hégémonie du bocage n'est plus aussi intense comme l'indique le recensement agricole de 2000. La statistique agricole de 2013 le confirme : la superficie de STH couvre désormais 581 000 ha soit 45 % de la SAU, ce qui constitue le plus bas niveau historique<sup>430</sup>. L'inversion du rapport s'explique notamment par l'essor des terres labourables, ainsi que l'intense concurrence foncière dans plusieurs parties de la région comme le Pays d'Auge septentrional ou le Bessin. Toutefois, cette diminution semble désormais être en voie de stabilisation. Si l'on porte notre regard sur des échelles plus fines, on s'aperçoit que les herbages ont diminué beaucoup moins rapidement dans les territoires marqués par une forte présence des élevages hippiques. En effet, la présence des haras apparaît comme une explication au maintien de la STH dans des structures d'activité relativement pérennes. Leurs capacités financières, notamment dans le milieu des galopeurs, permettent de résister aux vives concurrences pesant sur le foncier. On a même assisté, depuis les cinq dernières décennies, à une nette augmentation des haras dédiés aux chevaux de course. De plus, de nombreux élevages historiques ont pu accentuer leur emprise foncière. C'est le résultat des lourds investissements réalisés par les propriétaires dans le contexte favorable d'une économie hippique particulièrement florissante ces quinze dernières années.

La diversité des tailles et des formes bocagères entraîne une diversité de paysages. Les géographes qui se sont intéressés à la question, Armand Frémont en tête, définissent et délimitent plusieurs types bocagers. Par exemple, il parle des « bocages profonds »<sup>431</sup> comme dans le Mortainais ou l'Avranchin mais, dans cet espace, les densités hippiques demeurent faibles en raison de conditions peu propices, notamment la qualité des sols. À l'inverse, les fortes densités sont principalement situées dans le Pays d'Auge ou le Merlerault où l'on trouve des formes bocagères bien moins vives, en particulier les réseaux de haies<sup>432</sup>. De manière générale, les caractères des paysages hippiques reposent sur différents éléments : des parcelles relativement grandes, des formes géométriques bien nettes, séparées par des haies ou, le plus souvent, par une double séparation composée d'une haie complétée par une barrière. Dans son *Inventaire des paysages*, Pierre Brunet a proposé une carte synthétique des unités paysagères régionales. Les fortes concentrations hippiques correspondent toutes à la

---

<sup>428</sup> Avec des différences intra régionales marquées : un rapport de 71 % dans le Calvados, de 80 % dans la Manche et de 73 % dans le département de l'Orne.

<sup>429</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 19.

<sup>430</sup> Sources Agreste-Statistique agricole annuelle 2013.

<sup>431</sup> Armand FREMONT, 1977, p. 218.

<sup>432</sup> Cette diversité est ainsi résumée par Pierre Brunet : « Mailles vastes, géométriques ou irrégulières des grandes exploitations, mailles exiguës témoins des minuscules fermes d'hier, mailles irrégulières et souvent incomplètes créées par les remembrements récents sont autant de dessins paysagers différents » (Pierre BRUNET, 2001, p. 335).

catégorie des « paysages bocagers »<sup>433</sup>, même si des nuances peuvent être apportées. Ces dernières concernent notamment le relief, le couvert végétal ou bien encore les bâtiments. Pour les essences d'arbres, on retrouve principalement le chêne, notamment le chêne pédonculé. Il est présent pratiquement partout, tout en étant parfois associé à d'autres espèces en fonction de la nature des sols<sup>434</sup>. Par exemple, on observe dans le Pays d'Auge ou le Bessin une forte présence du frêne, notamment dans les vallons et vallées.

Les trois principales zones d'élevage hippique que sont le Pays d'Auge, le Merlerault et le Bessin correspondent parfaitement à ces paysages bocagers. Dans le Bessin, on est face à des mailles importantes (entre 2,5 et 4 hectares par parcelle), ce qui amène Pierre Brunet à parler d'un « bocage aristocratique »<sup>435</sup>. Dans ce territoire, les principaux haras comme Étréham ou La Roque<sup>436</sup> répondent bien à sa définition de grandes parcelles encloses avec au centre un manoir opulent marqué par l'austérité de la pierre calcaire rencontrée localement. Dans le Pays d'Auge, en particulier l'arrière-pays deauvillais, on note une remarquable densité d'élevages de pur-sang. On y trouve les haras les plus réputés du pays comme le Haras du Quesnay, le Haras de Saint-Léonard ou bien encore celui de Bouquetot qui est récemment devenu le siège du puissant élevage de Joaan Al Thani, membre de la famille régnante du Qatar. Nous sommes ici au cœur du Pays d'Auge septentrional qui « correspond au relief d'un plateau profondément disséqué par un réseau dense de vallons, couvert d'un bocage herbager complanté de pommiers »<sup>437</sup>. Cette description correspond bien au bocage idéalisé par les populations et les touristes qui visitent la Normandie<sup>438</sup>. Cette zone correspond au plateau d'Auge, qui est ondulé par les nombreux vallons et découpé par les cours d'eau, notamment la Touques, la Calonne et leurs petits affluents. Néanmoins, dans les haras, les haies sont finalement assez peu présentes et sont souvent remplacées par des lices de bois qui servent à délimiter les prés où vivent les chevaux. De tels paysages existent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des principaux haras, mais ils ont progressivement évolué jusqu'à parfois devenir de véritables puzzles géométriques, ce qu'illustrent très bien les photographies aériennes. L'exemple le plus abouti est certainement le Haras de Saint-Crespin appartenant à la branche française des Aga Khan Studs<sup>439</sup> (Figure n°14). Cela fait dire à Pierre Brunet que « même si l'on peut regretter certains excès dans les aménagements parfois trop "soignés",

---

<sup>433</sup> Pierre BRUNET, 2001, p. 335.

<sup>434</sup> Par exemple, on observe dans le Pays d'Auge ou le Bessin une forte présence du frêne, notamment dans les vallons et vallées.

<sup>435</sup> Pierre BRUNET, 2001, p. 345.

<sup>436</sup> Le manoir d'Étréham est situé dans la commune éponyme alors que le manoir de la Roque se trouve dans la commune voisine de la Tour-en-Bessin.

<sup>437</sup> Pierre BRUNET, 2001, p. 417.

<sup>438</sup> C'est le cas des cartes postales vendus dans ce territoire pour les touristes, mais on peut aussi penser aux images véhiculées par les publicités comme celles de la marque Elle-et-Vire où l'on voit à chaque fois les grands herbages et les formes caractéristiques du bocage normand.

<sup>439</sup> Le Haras de Saint-Crespin est situé dans la commune du Mesnil-Mauger. Il s'agit du premier domaine acquis par l'Aga Khan en France en 1927.

force est de constater que ce rapport intime entre côte et arrière-pays a permis de conserver jusqu'à l'époque actuelle la singularité de ces paysages »<sup>440</sup>.

Figure n°14 : Vue aérienne du Haras de Saint-Crespin (Aga Khan Studs) dans le Calvados



Source : <http://www.photo-paramoteur.com/photographies-aeriennes/normandie-calvados/content/haras-de-saint-crepin>

Enfin, la troisième zone, ornaise, est elle aussi marquée par une forte densité de haras. « L'élevage d'animaux exigeants pour leur nourriture a créé un paysage de vastes herbages enclos dans des terrains favorables à une flore prairiale d'excellente qualité »<sup>441</sup>. On se situe dans les terres du Houlme oriental et du Merlerault avec les communes d'Exmes, Nonant-le-Pin ou bien encore Ginai. Des haras de premier plan y sont basés, tels que le Haras de la Rebourrière et de Montaigu, l'un des meilleurs élevages de pur-sang, ou bien encore le Haras de Ginai, une référence dans le monde du trot. Dans ce territoire, la tradition hippique a façonné les paysages. Les parcelles y sont particulièrement vastes, souvent bien plus de cinq hectares, parsemées d'animaux, et contrôlées depuis de grandes fermes ou manoirs dispersés. Tous ces vastes paysages hippiques sont aussi marqués par les pistes d'entraînement qui offrent notamment ces vastes ellipses si caractéristiques, souvent impressionnantes quand on observe du ciel. Ainsi, l'hippisme marque fortement les paysages bas-normands, mais on peut légitimement se poser la question suivante : comment ces paysages sont-ils apparus et comment se sont-ils structurés dans la région ?

Pour Pierre Brunet, le paysage est un construit social qui est le résultat des choix et des volontés humaines. Le géographe estime ainsi que :

« Si les paysages épousent les formes du relief naturel, la parure de celles-ci est l'œuvre des hommes qui ont modifié la végétation et aménagé l'espace en fonction de leurs modes de

<sup>440</sup> Pierre BRUNET, 2001, p. 423.

<sup>441</sup> *Ibid.*, p. 367.



peuplement, de leur organisation sociale et de leur économie. Comment au cours des quelques millénaires de leur présence n'auraient-ils pas créé des paysages différents alors que leur nombre, leurs relations et leurs productions évoluaient ? Aucun paysage n'est immuable, tous ont changé, tous continueront à se transformer ».<sup>442</sup>

Comme bien d'autres, les paysages liés à l'activité hippique ne sont pas immuables. Toutefois, il existe une plus grande continuité des paysages hippiques du fait de l'ancienneté souvent importante des structures. Les bâtiments sont particulièrement emblématiques car les manoirs ou autres châteaux constituent la trame historique la plus nette et marquante de cette activité. Un exemple de cette longévité est le Haras de Meautry, fondé en 1873 par le baron de Rothschild, qui demeure depuis dans la famille et qui conserve très nettement son organisation et l'architecture originelle du manoir. Deux illustrations du haras (Figure n°15), l'une au moment de la création et la seconde de nos jours, illustrent la continuité architecturale, mais aussi des parcelles situées devant les bâtiments qui ne semblent pas avoir évolué en 130 ans.

*Figure n°15 : Vue du haras de Meautry à deux époques différentes*



Le Haras de Meautry vers 1880.



Le Haras de Meautry de nos jours

---

<sup>442</sup> *Ibid.*, p. 12

Les haras qui se sont maintenus dans le temps conservent assez souvent leur organisation spatiale originelle, même si des opérations foncières existent assez souvent. Ces dernières peuvent être d'envergure, mais le plus souvent elles ne modifient pas fondamentalement les formes paysagères car les propriétaires de haras tiennent à conserver et à présenter une unité de leur domaine. À la suite d'un achat, le haras procède rapidement à des aménagements afin que la nouvelle parcelle s'intègre et apparaisse comme un élément historique de la structure. Le moyen le plus couramment utilisé est la lice, qui permet de présenter une unité du haras à travers le paysage. Un autre facteur de continuité est le caractère très traditionnel de l'activité hippique. Les formes paysagères en sont une dimension. On l'observe avec les élevages récemment implantés qui choisissent très rapidement d'adopter les formes paysagères typiques de leur territoire jusqu'à fortement ressembler aux établissements historiques (organisation géométrique, les clôtures, les bâtiments...). Dans la région, encore plus nettement dans les zones d'élevage de galopeurs qui tiennent particulièrement à soigner leur image, les paysages sont particulièrement bien entretenus, ce qui confère un caractère esthétique au lieu et en magnifie l'opulence. Toutefois, cette dernière remarque mérite d'être nuancée en fonction de la taille des élevages et des moyens financiers. À travers la figure du haras et ses paysages caractéristiques, on assiste finalement à une véritable mise en valeur de la puissance et de la richesse, le tout dans une volonté le plus souvent ostentatoire.

Le secteur hippique est donc à l'origine de nombreux enjeux fonciers en Basse-Normandie et marque profondément les paysages, à tel point qu'il marque l'imaginaire mais entraîne aussi de profondes concurrences entre différents types d'acteurs. Deux principaux éléments expliquent cet état de fait, d'une part, des facteurs naturels recherchés pour l'activité hippique, d'autre part, l'histoire de l'aménagement hippique bas-normand depuis au moins le XIX<sup>e</sup> siècle.

## **II) Des conditions naturelles très prisées par le secteur hippique**

### ***A) Une économie herbagère dominée par l'élevage***

En Basse-Normandie, le développement généralisé des herbages est récent. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que se met en place la trame actuelle, même si des changements notables sont précédemment décelables dans certains territoires. La région a connu une conversion relativement rapide à l'élevage au « terme d'une évolution rapide, non d'une tradition »<sup>443</sup>. Mais qu'en est-il des terroirs plus spécifiquement marqués par l'élevage hippique que sont le Bessin, le Pays d'Auge ou bien encore le Merlerault ? Ce sont des pôles herbagers qui furent en avance d'au moins un siècle sur le reste de la région, la raison principale étant la précocité de la pratique du couchage en herbe. Selon l'historien Pierre Chaunu, « le couchage en herbe, c'est la grande affaire de la Normandie »<sup>444</sup>. Il débute d'abord dans le Pays d'Auge au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et sa bonne réussite économique va inspirer d'autres communautés locales.

---

<sup>443</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 24.

<sup>444</sup> Bernard GARNIER, 1971, p. 34.

Historiquement, le couchage en herbe était pratiqué dans l'optique d'un élevage bovin, en particulier en vue d'une production laitière<sup>445</sup> largement commercialisable grâce à des produits comme la crème, le beurre ou les différents fromages auvergnats<sup>446</sup>. L'élevage hippique va également profiter de la pratique pour s'enraciner au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, puis se développer jusqu'à la période contemporaine. La carte suivante (Figure n°16) présente la diffusion du couchage en herbe à partir des foyers initiaux, tout en montrant des trajectoires géographiquement différenciées.

Ces « pôles herbagers »<sup>447</sup> selon la terminologie proposée par Armand Frémont constituent un modèle de développement pour les territoires bas-normands. Nous reprenons à notre compte cette dénomination car elle permet de valoriser l'idée de polarisation, de modèle pour l'ensemble de l'élevage régional. Au départ, l'expression s'applique à l'ensemble de l'élevage, mais elle répond également parfaitement au seul domaine hippique. Géographiquement, Armand Frémont identifie deux pôles herbagers principaux fondés sur les élevages bovin et équin. Ils figurent sur la carte n°16 à l'intérieur des grands cercles noirs. Ils se caractérisent par des paysages de grandes parcelles herbagères, reposant sur d'imposantes exploitations, à savoir les haras pour le contexte hippique. Le pôle herbager le plus occidental correspond à la réunion du Bessin et du Cotentin. Ce dernier ne doit pas ici être entendu dans son sens géographique habituel<sup>448</sup>, mais comme une région agricole bien plus circonscrite. En son temps, Armand Frémont parlait d'un « Cotentin des éleveurs »<sup>449</sup> qui comprenait les régions basses des marais au centre et au Sud, ainsi que le plateau parfois appelé Plain<sup>450</sup>. Le second pôle herbager identifiable est le Pays d'Auge qui est pour sa part assez facile à définir. Il est délimité par le versant de la Touques sur la partie orientale, la Dives à l'Ouest, la Côte Fleurie au Nord et les collines de la région d'Argentan dans la partie méridionale<sup>451</sup>. Il faut noter que le Pays d'Auge se prolonge également vers le Sud où l'on retrouve des formes analogues dans le Merlerault. Une nette continuité géographique existe entre ces deux espaces car, au-delà des formes herbagères, les activités d'élevage sont assez semblables, en particulier l'importante mise en valeur par l'activité hippique. L'archétype est la très forte densité de haras produisant des chevaux de course, notamment les haras de pur-sang qui sont

---

<sup>445</sup> Les nombreuses crises de la filière laitière depuis plusieurs années posent des questions profondes pour une bonne partie des petites exploitations familiales.

<sup>446</sup> On peut ici penser aux différentes appellations que sont le Pont-l'Évêque, le Livarot ou le Camembert. Dans sa thèse, Armand Frémont met particulièrement en avant le rôle de l'économie fromagère dans l'essor de l'activité d'élevage et par voie de conséquence des herbages.

<sup>447</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 24.

<sup>448</sup> Le Cotentin recouvre habituellement l'ensemble de la presqu'île au nord du seuil Carentan-La Haye-du-Puits.

<sup>449</sup> Armand Frémont, 1967, p. 25.

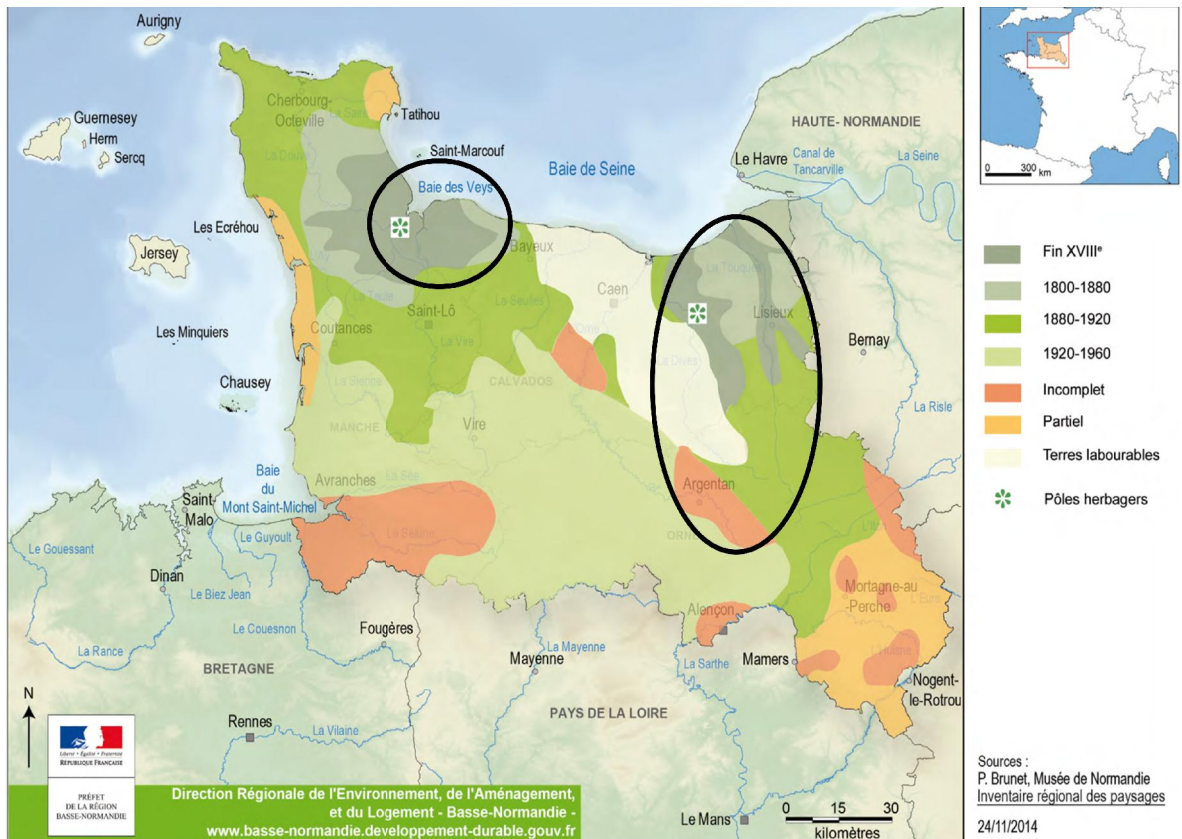
<sup>450</sup> Ce terme est présent chez des géographes, mais cette appellation tend très largement à tomber en désuétude.

On peut ici citer la thèse récente de Fabrice Poncet consacrée au Plain et au Bessin. Dans ce travail, on voit notamment un exemple remarquable d'une forme de spécialisation agricole dans un contexte préindustrielle dans le sillage de l'élevage.

<sup>451</sup> Les limites du Pays d'Auge furent fixées d'une manière formelle en 1927. Elles s'appuient sur les travaux de Jean Adigard des Gautries relatifs à la mise en place du Syndicat de la marque d'origine Pays d'Auge pour garantir l'origine des produits agricoles.

les plus emblématiques, même s'ils sont moins nombreux que les élevages de trotteurs. Dès lors, trois questions centrales s'offrent à nous : comment peut-on expliquer la localisation initiale des pôles herbagers, point d'appui essentiel dans la pratique de l'élevage hippique ? Comment les composantes majeures d'un système datant de plusieurs siècles ont-elles évoluées et comment les éleveurs font-ils pour s'adapter aux exigences et aux besoins actuels ?

Figure n°16 : La diffusion de la pratique du couchage en herbe en Basse-Normandie



Source : Préfecture de Basse-Normandie, 2015 a, p. 11.

### B) Climats et pédologie des régions d'élevage hippique en Basse-Normandie

Les formes herbagères, si caractéristiques et si utiles pour l'élevage régional, sont rendues possibles par les facteurs naturels que l'on rencontre en Basse-Normandie. Ce constat est particulièrement important dans le domaine équin, peut-être encore plus dans le domaine hippique sachant que les chevaux de course sont particulièrement exigeants avec l'herbe qu'ils consomment. Tous les éleveurs mettent en avant le rôle de l'herbe dans la réussite de l'élevage régional, en particulier celui des galopeurs car les trotteurs sont considérés comme plus rustiques donc un peu moins exigeants et fragiles. Les haras de la région bénéficient d'une herbe de qualité et s'appuient sur leurs meilleures parcelles. C'est vrai pour les anciens haras qui veillent à renouveler constamment leurs terres, mais aussi pour les structures plus récentes qui recherchent, au moment de leur installation, des terres ayant déjà fait leurs

preuves dans l'élevage hippique ou des terres vierges de chevaux mais ayant des caractéristiques considérées comme particulièrement favorables. Nicollo Riva, directeur du Haras du Theney<sup>452</sup>, résume cette conception chère aux éleveurs quand il estime : « Notre plus grande richesse est notre terre. C'est un énorme atout, spécialement ici en Normandie »<sup>453</sup>. Cet atout est bien plus présent en Basse-Normandie que dans le reste du territoire français, même dans les autres principales régions d'élevage comme les Pays de la Loire. Cependant, les conditions sont loin d'être uniformes à l'échelle de la région, ce qui nécessite de bien les différencier en fonction des territoires ayant orienté leur économie vers l'élevage hippique.

La partie occidentale de la Normandie est marquée, de manière générale, par un climat océanique se caractérisant par des hivers doux et pluvieux ainsi que des étés frais et relativement humides<sup>454</sup>. Ces données favorisent la pousse de l'herbe et offrent de bonnes conditions pour l'élevage des jeunes chevaux. Les températures sont favorables avec une douceur marquée sur l'ensemble de l'année. La faible amplitude thermique permet de laisser le plus possible les chevaux en extérieur, dans les paddocks. Les éleveurs accordent de l'importance à cette pratique<sup>455</sup> car les chevaux apprécient la vie en extérieur même si la plupart des chevaux sont rentrés dans les boxes durant la nuit. Le constat est particulièrement vérifié pour le Bessin où les jours de gel sont rares : entre 20 et 30 jours par an selon les données de Météo France enregistrées sur la période 1981-2010<sup>456</sup>. Toutefois, un froid plus intense n'est pas un obstacle rédhibitoire à l'élevage hippique comme en témoigne la présence hippique dans la commune du Pin-au-Haras, secteur continental de l'Orne où on atteint 80 jours de gel par an, soit plus qu'à Strasbourg<sup>457</sup>. De telles conditions climatiques nécessitent l'adaptation des méthodes d'élevage en limitant les sorties des chevaux au pré durant l'hiver et la prise en compte des spécificités entre trotteurs et pur-sang, ces derniers étant beaucoup plus sensibles au froid. Au-delà des températures qui nécessitent des adaptations, c'est l'humidité qui semble plus encore décisive pour l'élevage équin.

Le lien entre les précipitations et la qualité de l'herbe participe des facteurs de localisation des élevages de la région. Dans sa thèse intitulée *Climats et types de temps en Normandie*, Gisèle Escourrou estime que « la région donne souvent l'impression que la pluie est omniprésente »<sup>458</sup>. Ce sentiment est sans doute en partie vrai, mais les données chiffrées tendent néanmoins à relativiser ce constat. La Basse-Normandie est une région relativement pluvieuse, mais les précipitations annuelles demeurent équivalentes à celles des régions de

---

<sup>452</sup> Le Haras du Theney est l'une des principales références dans l'élevage de pur sang en Basse-Normandie. Il est situé dans la petite commune de Saint-Pierre-Azif (180 habitants) à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Deauville.

<sup>453</sup> *Jour de galop*, 9 août 2016, N° 3191, p. 21.

<sup>454</sup> Préfecture de Basse-Normandie, 2015 b, p. 13.

<sup>455</sup> Dans plusieurs numéros de la revue *Jour de galop*, les journalistes demandaient à de nombreux éleveurs (une vingtaine) s'ils préféreraient les paddocks ou les boxes pour leurs chevaux. De manière unanime, la réponse apportée fut le paddock car il s'agit d'un élevage en extérieur ce qui correspond le mieux à un élevage naturel.

<sup>456</sup> Préfecture de Basse-Normandie, 2015 b, p. 19.

<sup>457</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>458</sup> Gisèle ESCOURROU, 1975, p. 19.

l'ouest de la France, notamment si l'on s'écarte des littoraux marqués par une pluviosité bien plus marquée. Ainsi, on rencontre des écarts importants avec 1 081 mm de pluie à Coutances, mais seulement 878 mm à Englesqueville, dans une zone de forte densité pour les élevages de galopeurs<sup>459</sup>. Dès lors, quels liens précis peut-on établir entre pluviosité et implantation de l'élevage hippique ?

Les herbages bénéficient de la conjonction des facteurs que sont la douceur, un ensoleillement satisfaisant et une pluviosité relativement conséquente mais sans excès selon une répartition mensuelle relativement équilibrée. Les pluies hivernales sont les plus élevées en raison des dépressions atlantiques, mais la période la plus importante, d'avril à septembre, correspond à la période végétative de l'herbe. C'est à ce moment qu'une bonne pousse de l'herbe est essentielle car c'est elle qui fournit l'herbe dont les chevaux s'alimentent à la belle saison. La station d'Englesqueville, située à six kilomètres au sud de Deauville, illustre bien ces caractéristiques : une régularité de la pluviosité<sup>460</sup> avec environ 60 mm de précipitations chaque mois entre février et septembre. Les différences de pluviométrie relèvent de la proximité des littoraux et des formes du relief. C'est le cas des vallées augeronnes marquées par une pluviosité et des températures favorables à l'herbe et qui accueillent une forte densité de haras. Enfin, un autre élément à prendre en considération est souligné par Gisèle Escourrou dans les années 1970 : au-delà de la quantité de pluie et de sa répartition dans le temps, la Basse-Normandie se caractérise par un grand nombre de jours de pluie mais avec une faible intensité des précipitations. Sous forme de crachin, ces précipitations peuvent contrarier l'activité touristique alors qu'elles favorisent la pousse de l'herbe.

Le second facteur naturel favorable à l'élevage hippique concerne les pentes et la nature des sols. Pour Armand Frémont, les « sols meubles à bonne rétention hydrique »<sup>461</sup> du Bessin comme dans les différents pôles d'élevage hippiques de Basse-Normandie, absorbent une partie des pluies, tout en favorisant une herbe bien riche durant les périodes plus sèches. Deux éléments favorisent ce processus : une couche calcaire<sup>462</sup> qui forme un « niveau assez imperméable pour retenir la plus grande partie des infiltrations, mais assez filtrant aussi pour éviter les engorgements »<sup>463</sup> combinée, au-dessus à une couche limoneuse, souvent peu profonde, qui sert de régulateur hydrique en conservant de l'humidité tout en apportant de la richesse au sol et aux graminées dont les racines se situent pour l'essentiel à moins de 15 cm de profondeur<sup>464</sup>. De plus, le caractère meuble des terres est notable pour les chevaux qui trouvent des sols peu traumatisants pour leurs articulations, notamment dans leur jeunesse. Enfin, de nombreux haras installés dans des vallées offrent de multiples parcelles en pente.

---

<sup>459</sup> Préfecture de Basse-Normandie, 2015 b, p. 12.

<sup>460</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>461</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 55.

<sup>462</sup> Dans le cas du Bessin, il s'agit d'une couche datant du Sinémurien ce qui correspond à un étage du Jurassique inférieur datant d'environ 200 millions d'années.

<sup>463</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 56.

<sup>464</sup> Albert DEMOLON, 1956 (5<sup>e</sup> édition), 575 p.

Celle-ci, jamais très marquée joue un rôle non négligeable. C'est d'une part le drainage de l'eau en fond de vallée qui évite l'accumulation hydrique et c'est d'autre part une raison propre à la pratique de l'élevage des équidés. Plusieurs éleveurs de galopeurs soulignent l'importance des pentes dans la croissance de leurs poulains. Pour des chevaux appelés à courir, les pentes constituent donc des lieux d'entraînement naturels qui participent au développement musculaire des poulains. Éleveuse au Haras du Pley dans l'Orne, Anne de la Motte Saint-Pierre estime que « les pentes sont bonnes pour le développement des jeunes poulains, mais sans les fatiguer »<sup>465</sup>. Cette vision est partagée par l'ensemble des professionnels de l'élevage, d'autant plus que les résultats viennent confirmer la théorie : le Haras du Pley a produit plusieurs champions dont le plus important est Haya Landa qui a accumulé 450 000 € de gains en se plaçant dans les épreuves les plus prestigieuses<sup>466</sup>.

Le troisième élément « naturel » favorable concerne la qualité des sols et la flore prairiale qui s'y développe. Malgré la grande diversité de sols que l'on peut rencontrer au sein même exploitation, la Basse-Normandie jouit d'une excellente réputation en la matière. C'est le cas des pôles herbagers utilisés pour l'élevage hippique. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les spécialistes des sciences fourragères vont dans ce sens, comme Amédée Boitel en 1886 :

« Les herbages d'Isigny, grâce au climat humide, brumeux et doux de la Normandie, aux vapeurs salines de la mer, à la fertilité du sol, sont classés parmi les plus fertiles et les plus productifs de la contrée. Il est fort intéressant de savoir quelles sont les espèces végétales dont ils sont composés. L'herbe constitue un tapis épais de graminées et de légumineuses sans aucune trace de taupinière et de fourmilière »<sup>467</sup>.

Cet exemple résume bien les caractéristiques des grands pôles herbagers dont la flore présente trois caractéristiques principales : la présence importante des trèfles, notamment du trèfle blanc ; la part dominante de bonnes graminées fourragères comme le ray-grass ou la fétuque des prés et la rareté des plantes adventices. Une telle combinaison est particulièrement favorable pour les chevaux qui apprécient les trèfles et surtout le ray-grass. Ce tableau, en apparence idyllique, doit tout de même être nuancé en fonction des spécificités locales. Ainsi, dans le Bessin, les terres situées entre Étréham et Trévières sont considérées comme d'une d'excellente qualité alors que celles des terroirs sublittoraux, entre Grandcamp et Port-en-Bessin, le sont beaucoup moins<sup>468</sup>. Pour autant, cela a-t-il un effet décisif sur l'élevage hippique à l'échelle de ce territoire ? La réponse diffère selon le profil des chevaux de course que l'on étudie. Si l'on croise les qualités évoquées dans la thèse d'Armand Frémont et les données les plus récentes sur les surfaces valorisées par les chevaux de courses, fournies par la SAFER, des différences considérables existent entre le trot et le galop. On observe que les trotteurs sont très présents à proximité des littoraux (en moyenne une cinquantaine d'hectares valorisés par commune) alors que la présence des galopeurs y est pratiquement nulle,

<sup>465</sup> Reportage consacré à la jument Haya Landa diffusé sur Equidia le 29/06/2016.

<sup>466</sup> 4<sup>ème</sup> Prix de Diane (Gr. I), 3<sup>ème</sup> Prix de la Nonette (Gr. II), 2<sup>ème</sup> Prix Allez France (Gr. III), 4<sup>ème</sup> Prix de l'Arc de Triomphe (Gr. I), 2<sup>ème</sup> Grand Prix de Chantilly (Gr. II) et 3<sup>ème</sup> Grand Prix de St Cloud (Gr. I).

<sup>467</sup> Amédée BOITEL, 1889, pp. 443-444.

<sup>468</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 47.

contrairement à la zone située dans un rayon de 15 km autour de Trévières. Cette localisation s'explique principalement par les exigences plus importantes des pur-sang, ce qui tend à prouver la qualité moindre des herbages de la zone sublittorale et l'importance fondamentale d'une bonne flore prairiale, ou du moins adaptée, pour l'élevage des galopeurs. Les conditions naturelles sont ainsi déterminantes pour la qualité de certaines activités hippiques, en particulier pour l'élevage. L'histoire de l'implantation de l'activité dans la région permet également de comprendre les enjeux actuels et les caractéristiques paysagères.

### **III) Les facteurs historiques de l'implantation hippique en Basse-Normandie**

#### ***A) L'élevage : une ancienne tradition bas-normande***

Les facteurs naturels offrent de multiples possibilités aux habitants de la Basse-Normandie, mais encore fallait-il les exploiter. Dès l'époque médiévale, la cavalerie normande ayant servi Guillaume le Conquérant dans sa conquête de l'Angleterre est mise en valeur par la Tapisserie de Bayeux. On y voit les lourds chevaux, très certainement issus d'élevages locaux, qui ont donné au duc de Normandie une nette supériorité dans les batailles, en particulier à Hastings en 1066. En outre, c'est près de Domfront que le roi Philippe VI va créer le premier haras royal en 1338, preuve de la qualité des terres et du savoir-faire équin des populations locales. Cette tradition des haras royaux dans l'Orne se confirmera bien plus tard quand Louis XIV ordonnera la construction du prestigieux Haras du Pin, situé au cœur des riches terres du Merlerault.

L'ancrage historique en Basse-Normandie repose donc sur la qualité des terres, mais également sur le savoir-faire et la réputation des professionnels présents. Les connaissances dans l'élevage sont ici essentielles, aussi bien pour les bovins que les chevaux. D'ailleurs, les deux formes sont souvent complémentaires car elles permettent d'exploiter et de valoriser au mieux les parcelles puisque les deux espèces ne consomment pas la même partie de l'herbe. Les méthodes employées sont le plus souvent empiriques et se transmettent au sein de dynasties familiales. La plus connue dans l'histoire régionale est certainement la famille Aumont. Cette dernière, originaire de Suisse Normande, a longtemps œuvré dans l'élevage et le commerce des chevaux, en particulier pour les armées napoléoniennes. C'est une dynastie d'herbagers de la vallée d'Auge qui va progressivement prospérer et obtenir la célébrité lorsque l'un de ses membres, Alexandre Aumont, deviendra l'un des principaux éleveurs de pur-sang au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle grâce au Haras de Victot.

La Basse-Normandie a toujours été à la pointe dans l'élevage équin, d'autant plus que les éleveurs étaient capables de produire des races très différentes, sachant qu'ils font tout pour répondre aux demandes. Ces dernières dépendent largement des contextes politiques et socio-économiques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la demande est prioritairement tournée vers les travaux agricoles ou les transports, mais dans les moments plus agités comme les guerres, les éleveurs sont capables d'orienter leurs productions vers les besoins des forces armées. C'est



notamment le cas durant le premier empire lorsque les besoins en chevaux pour les armées furent particulièrement importants. De plus, l'empereur souhaitait que la France puisse produire pour ses propres besoins, sans avoir à recourir aux importations. Dans la région, une race de cheval incarne cette fonction et a connu un immense succès : le percheron. De nombreux éleveurs, notamment Ornais, se sont spécialisés dans cette race au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, le percheron symbolise en partie l'élevage régional, mais il est aussi et surtout « le cheval moteur par excellence »<sup>469</sup> qui était tant recherché à cette époque. Au travers de multiples croisements, les éleveurs sont parvenus à produire une race qui puisse satisfaire les besoins civils comme militaires. Les bons percherons se vendent très bien et très chers. On observe même un nombre important d'exportations vers les Etats-Unis, ce qui montre l'excellente réputation acquise par les éleveurs. Ce succès de la race percheronne rejaille nécessairement sur l'ensemble de la filière équine bas-normande car elle démontre sa capacité à produire de bons chevaux, un préalable indispensable à toute réussite économique.

Les éleveurs bas-normands vont accentuer leur réputation grâce à leur capacité d'innovation et la recherche de qualité. Après avoir utilisé des chevaux locaux, étalons comme poulinières, les éleveurs locaux vont chercher à donner de nouvelles impulsions à leurs élevages, notamment en observant et en reproduisant les meilleures méthodes employées à l'étranger, principalement en Angleterre. À juste titre, Daniel Roche considère que « l'influence anglaise va compter dans les choix et dans les débats des éleveurs du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>470</sup>. Les éleveurs bas-normands ont importé les pratiques anglaises, mais aussi de bons étalons nécessaires à la reproduction et l'amélioration des races. Cela fut possible de façon précoce en raison de la proximité géographique et culturelle entre la Normandie et les îles britanniques. Ainsi, les réflexions agronomiques et les méthodes de reproduction franchissent la Manche et sont appliquées dans les élevages de Basse-Normandie. Malgré tout, des craintes existaient car certaines personnes redoutaient que les races françaises soient perverties par un apport massif de sang étranger. Le soutien des autorités publiques, par l'intermédiaire des Haras nationaux, va apporter un dynamisme à ce courant innovant. Certains haras achètent de bons étalons en Angleterre afin de les utiliser pour leur propre compte mais aussi pour les proposer aux éleveurs locaux, l'objectif étant d'améliorer la race et de produire de meilleurs chevaux. La plus-value apportée aux chevaux a permis aux éleveurs de mieux les vendre dans les différents circuits commerciaux. Ces derniers sont particulièrement bien structurés et cela, à plusieurs échelles, notamment dans le contexte des foires. Les chevaux issus des élevages bas-normands sont très prisés comme l'anglo-normand qui répond à plusieurs demandes. Il est à la fois utilisé par les haras, l'armée et, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour les courses hippiques qui sont alors en plein essor. La bonne réputation attire des clients, parfois venus d'assez loin, même si une bonne partie vient pour alimenter le marché parisien. La Basse-Normandie est donc le siège principales foires spécialisées dans les chevaux. Daniel

---

<sup>469</sup> Daniel ROCHE, 2008, p. 188.

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 184.

Roche parle d'un « réseau normand »<sup>471</sup> dans lequel on trouve notamment les foires de Caen, l'Aigle, Alençon... La figure centrale de ce commerce est celle de l'herbager-vendeur qui était fort présent dans les campagnes normandes du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour développer un élevage, il faut impérativement des débouchés, ce que les foires permettent largement. Durant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les meilleurs chevaux sont encore importés à travers les réseaux internationaux. Les principaux propriétaires français, notamment ceux œuvrant dans le pur-sang, investissent énormément en Angleterre. Toutefois, ils vont progressivement faire le choix d'implanter leurs propres haras en France, en particulier en Basse-Normandie, afin de développer de réelles politiques d'élevage. On peut citer les amateurs que sont Lauraguais, Lauzun, le duc de Chartres... Dès lors, les circuits commerciaux deviennent plus largement nationaux, même si les profils des chevaux demeurent encore très différents selon les prix pratiqués. Dans le domaine hippique, la région se dote d'un circuit commercial réservé à cette élite hippique au moment de la naissance des ventes de chevaux de Deauville en 1887. Pour Guy Thibault, « cette date va marquer, non seulement l'histoire de la station normande, mais aussi celle des courses françaises »<sup>472</sup>. En effet, les principaux haras du pays, ainsi que les principales écuries, trouvent dans les ventes deauvillaises un moyen particulièrement efficace pour se rencontrer et commercer autour des meilleurs chevaux de course du pays. Un tel essor est principalement le fruit d'éleveurs privés, mais il est clair que la réussite de la région dans ce domaine aurait été presque impossible sans le soutien appuyé de la puissance publique.

### ***B) Les Haras nationaux au service de l'ancrage régional de la filière***

« La belle institution des Haras Nationaux est tombée en désuétude aux yeux du pouvoir et a été sacrifiée sur l'autel des économies de fonctionnement de l'Etat. C'est une page qui se tourne on ne sait trop sur quelle autre, le devenir des différents Haras Nationaux parsemant le sol français étant en suspens et variant selon le cas. Une chose est sûre : rien ne sera plus comme avant et c'est un hommage quasi posthume qu'il faut hélas rendre ici à la création de Louis XIV »<sup>473</sup>.

Actuellement, les Haras nationaux souffrent d'un intense désengagement de l'Etat car les financements se sont réduits de manière drastique. La structure est désormais placée sous le contrôle de l'Institut Français du Cheval et de l'Élevage (IFCE), mais les Haras nationaux demeurent présents dans le paysage équin français au travers des 22 sites répartis sur l'ensemble du territoire français<sup>474</sup>. C'est un héritage de trois siècles d'histoire équine en France car les autorités publiques ont toujours tenté d'avoir le meilleur maillage possible du territoire. Chaque site constitue un « lieu de proximité, souvent à haute valeur patrimoniale, ils sont porteurs d'une histoire de plus de trois siècles au service du cheval dans la société

---

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>472</sup> Guy THIBAUT, 1994, p. 13.

<sup>473</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 160.

<sup>474</sup> Jusqu'en 2010 et la réforme des Haras nationaux, il y avait 24 sites en France. Au moment de la réforme, il fut décidé de fermer deux haras à savoir le Haras national de Strasbourg et celui d'Annecy.

française »<sup>475</sup>. Les Haras nationaux ont pour fonction de développer les liens entre l'IFCE, les collectivités locales ainsi que les différents partenaires de la filière afin de créer et de maximiser les synergies. Ils sont largement ancrés dans les territoires locaux et participent à diverses missions : soutien aux éleveurs pour la reproduction, formations équinnes, expertises auprès des professionnels... La Basse-Normandie dispose de deux circonscriptions avec Saint-Lô et le Pin, qui constitue le centre le plus connu, tant dans la région qu'en France. Au-delà des difficultés économiques, il convient également d'évoquer l'image des Haras nationaux auprès des professionnels de la filière. Pour la majeure partie des éleveurs, la qualité des étalons proposés apparaît comme souvent insuffisante, notamment dans le pur-sang. Cela se confirme par le fait que la monte est dorénavant une pratique presque exclusivement assurée par des entreprises privées, celles-ci étant en capacité de proposer de meilleurs étalons à la clientèle. Le parc d'étalons français, largement concentré en Basse-Normandie<sup>476</sup>, est presque exclusivement dans les mains des haras privés, notamment les plus importants. Pour autant, les Haras nationaux ont largement permis le développement équin de la région.

« Dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'élevage du cheval soulève un certain nombre d'inquiétudes et pendant près de trois siècles les mêmes doléances apparaissent dans les textes : les races françaises sont dégénérées, la France n'élève pas assez de chevaux et dépense de ce fait des "sommées immenses" à l'étranger »<sup>477</sup>.

Jacques Mulliez, spécialiste des Haras royaux puis nationaux, soulève les problèmes récurrents de l'élevage équin en France depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. La faible qualité des chevaux implique de réaliser des importations massives qui représentent un important coût financier.

Face à ces problèmes, des solutions vont progressivement apparaître. Elles ont comme point commun de viser une production plus active en France. Les prémices datent du règne d'Henri IV, notamment de la part du Conseil du commerce. Ces propositions vont être largement reprises, 60 ans plus tard, dans l'œuvre de Colbert, qui est un jalon dans l'histoire équine française. Deux principes sont au cœur de ce projet politique : instaurer une réglementation à l'échelle du royaume au sujet de la sélection, la reproduction et l'élevage des chevaux dont le pays a grand besoin. Le second est la volonté de créer une œuvre nationale en développant des haras sur l'ensemble du territoire car pour le pouvoir, toutes les régions disposent de conditions favorables pour l'élevage équin. De ce projet, la France espère tirer d'importants avantages : autonomie dans la production équine vis-à-vis des autres pays, économie financière importante en limitant drastiquement le volume et le coût des importations.

C'est Colbert qui va mettre en place cette administration des Haras après plusieurs enquêtes. L'acte de naissance officielle date du 17 octobre 1665 avec l'arrêt du Conseil pour

---

<sup>475</sup> Présentation des Haras nationaux sur la page d'accueil du site internet de l'institution (consultation le 3/09/2016)

<sup>476</sup> Dans le chapitre suivant, toute une partie est consacrée à la reproduction et l'étalonnage hippique dans la région.

<sup>477</sup> Jacques MULLIEZ, 2004, p. 81.

le rétablissement des Haras. Ce dernier répond à un objectif assez large de la part du ministre, dépassant largement le simple cadre équin, consistant à assurer par tous les moyens la prospérité du royaume de France. Le roi confie alors les étalons sélectionnés à des gardes étalons, ceux-ci recevant pour mission de bien entretenir l'étalon et de le mettre à disposition du public pour améliorer l'élevage. Pour stationner un étalon, il faut un lieu spécialement aménagé, ainsi qu'un personnel compétent. Selon Jacques Mulliez, ce système repose sur l'élite rurale car l'arrêt de 1665 correspond pleinement « aux usages en vigueur dans les bons haras privés »<sup>478</sup>. Dans cet ambitieux projet, la Basse-Normandie a un rôle considérable à tenir car elle représente déjà pour les agronomes de l'époque, une région favorable pour l'élevage. En effet, les conditions naturelles y sont favorables et il existe préalablement une élite rurale déjà engagée dans l'élevage équin capable de répondre à l'appel royal. Pour cela, l'administration va décider de créer dans la région deux haras nationaux, celui de Saint-Lô et surtout celui du Pin, surnommé en 1949 le « Versailles du cheval » par l'écrivain Jean de La Varende<sup>479</sup>.

Le Haras du Pin est l'établissement le plus emblématique de la politique royale en faveur des chevaux. Dès les origines, il constitue un modèle pour les autres haras, et pour le pouvoir, le principal vecteur de sa politique équine. Ainsi, l'historien Gérard Guillotel présente le haras de la façon suivante :

« Par une sorte d'analogie très symbolique, le Haras du Roi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, va procéder de la splendeur du Palais Royal. De la même façon que Versailles, au centre de ses jardins splendides, éternise la plus belle demeure au monde : Le Pin, dans le décor de son domaine admirable, apparaît comme le plus beau haras au monde. On voudra bien ne voir ici la manifestation exacerbée d'aucun chauvinisme national, mais la constatation d'une réalité à laquelle nul ne peut demeurer insensible dès lors qu'il pénètre dans le "Versailles des chevaux". Cette fondation qui, dans sa conception même, a inspiré tous ses analogues dans les provinces françaises, fut sans doute, au soir de son infatigable existence, l'une des suprêmes pensées de Colbert. Pourtant, elle ne commença de s'animer, pour vivre au rythme de l'existence des chevaux, qu'un demi-siècle après sa mort »<sup>480</sup>.

Le haras du Pin fut fondé en 1715 et achevé en 1728, après une histoire assez mouvementée et des achats successifs à des propriétaires locaux. Il s'étend sur plus de 1000 ha, dont 300 pour les bois et il est connu pour son château (Figure n°17). Les directeurs successifs vont faire du Pin un pôle reconnu dans la majorité des races, en particulier en important de très bons étalons anglais. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Haras du Pin s'oriente plus largement vers les disciplines hippiques, en lien avec la création de l'hippodrome local. « À partir de la Restauration jusqu'à l'époque contemporaine, c'est à l'essor des chevaux de course, au galop et au trot, que le Haras du Pin va, peu à peu, participer, tout en gardant son rôle d'amélioration, plus de préservation des autres races »<sup>481</sup>.

---

<sup>478</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>479</sup> Jean de La Varende, 1949, 38 p.

<sup>480</sup> Gérard GUILLOTEL, 1985, volume 1, p. 117.

<sup>481</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 162.

Figure n°17 : Le Haras national du Pin dans l'Orne



Source : « Le Haras du Pin change de gouvernance », *Ouest-France.fr*, 11/12/2013.

Les principaux éleveurs privés vont très peu recourir à l'institution, mais il ne faut pas oublier que sa vocation première était d'être accessible au plus grand nombre possible d'éleveurs afin de favoriser l'élevage local. Dans le milieu du galop, même les éleveurs moins ambitieux vont peu à peu se détourner du Haras du Pin. Le nombre des étalons s'est alors considérablement réduit, d'autant plus que leur qualité s'avère discutable pour la plupart des éleveurs. Il n'en fut pas toujours ainsi, le Haras du Pin ayant longtemps accueilli de bons reproducteurs, comme le chef de race<sup>482</sup> pour les obstacles Carmarthen qui a dans sa descendance plusieurs gagnants de Groupe I eux-mêmes devenus étalons. En 2017, deux étalons pur-sang sont stationnés au Pin : Hello Sunday et Alex The Winner<sup>483</sup>. Ce dernier est représentatif de la qualité relative des étalons proposés. Il a la particularité de ne jamais avoir couru, ce qui est anormal pour un étalon<sup>484</sup>. En ce qui concerne la race trotteur, le Haras du Pin a également joué un rôle majeur dans la reproduction, même si cette race ne fut jamais la priorité de l'établissement. Quelques excellents étalons furent stationnés ici, mais aujourd'hui il n'en reste plus qu'un, ce qui est clairement le signe d'une forme de désaffection de la part des éleveurs et la fin de la mission du haras dans ce domaine.

Pour sa part, le Haras national de Saint-Lô n'a pas l'aura de son homologue, mais il a néanmoins joué un rôle majeur dans l'élevage équin du département de la Manche. Il fut

<sup>482</sup> On parle d'un chef de race pour un étalon ayant produit des champions qui sont eux-mêmes devenus et ont diffusé le sang de l'étalon qualifié de chef de race.

<sup>483</sup> Les deux étalons officient au tarif de 1500 € ce qui est peu pour un étalon pur-sang.

<sup>484</sup> Le site du Haras du Pin précise dans sa fiche de présentation : « ses points forts : des origines exceptionnelles ». En effet, ce cheval bénéficie d'un remarquable pedigree, notamment en tant que fils de Storm Cat, l'un des étalons les plus influents de la fin du XX<sup>e</sup> siècle à travers le monde. Pour autant, faire d'Alex The Winner un étalon ne répond pas aux critères habituels pour les mâles car la carrière personnelle doit primer sur le pedigree contrairement aux poulinières (voir le chapitre 6 pour des précisions).

fondé sous l'Empire dans l'optique de fournir des chevaux aux armées. Son histoire hippique fut particulièrement riche, notamment dans un secteur du trot très bien implanté dans le département. Aujourd'hui, le Haras national existe toujours mais il n'a plus la moindre activité de reproduction. Cette dernière est passée depuis 2013 dans les mains d'acteurs privés. En effet, Denis Hubert et Benoit Lepage ont repris l'activité d'étalement du haras dans le cadre d'une SARL suite à l'appel d'offres lancé par les Haras nationaux dans le cadre de la politique de transmission de leurs centres techniques vers le secteur privé. Ce transfert a l'avantage de maintenir une activité d'étalement dans la circonscription de Saint-Lô, même si le caractère public qui fut la raison d'être de l'institution a disparu. On compte actuellement deux étalons trotteurs permettant de saillir des juments majoritairement installées dans la Manche et qui obtiennent des saillies de qualité à des prix corrects, d'autant plus que les compétences techniques sont d'un bon niveau. Cette histoire particulièrement riche autour des Haras nationaux est un élément supplémentaire à prendre en considération dans l'histoire équine régionale. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, cette histoire s'écrit très largement dans le sillage des disciplines hippiques qui concentrent largement l'attention tout en motivant des propriétaires à investir dans la filière régionale.

### ***C) Deux siècles d'histoire hippique en Basse-Normandie***

Nous avons montré que les professionnels bas-normands sont parvenus à construire une filière équine de qualité. Pourtant, c'est grâce à l'hippisme que la région acquiert ses lettres de noblesse, en participant au développement de ce secteur et en devenant la principale région hippique française dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, la Basse-Normandie concentre une grande partie des élevages de chevaux de course du pays, les meilleurs étalons, des courses et des hippodromes réputés, les ventes mondialement connues de Deauville... Cette réussite s'inscrit dans la longue durée.

Les sports hippiques sont une invention britannique qui incarnent un pan important des modes de vie des élites, notamment aristocratiques. La France s'est placée dans le sillage de son voisin en cherchant à suivre, tout en les adaptant, les pratiques hippiques venues d'outre-Manche. À ce propos, Nicole de Blomac parle d'un « fascinant modèle étranger »<sup>485</sup> qui va inciter les élites à vouloir développer les courses de chevaux en France. Des tentatives ont existé bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle, mais elles s'étaient toutes révélées infructueuses. La majorité d'entre elles se déroulent au cours du règne de Louis XVI, notamment en lisière du bois de Boulogne sur la plaine des Sablons. Les courses, souvent limitées à très peu de chevaux, amusent les aristocrates, dont les frères du roi, mais peinent à s'installer. Plusieurs facteurs expliquent la situation : un refus marqué pour une pratique importée d'Angleterre et la difficulté pour définir la finalité de l'hippisme, celle-ci oscillant alors entre un simple divertissement ou une véritable activité économique structurée dans le sillage d'une filière. En

---

<sup>485</sup> Nicole de BLOMAC, 1991, p. 17.

Normandie, quelques éleveurs tentent de produire des chevaux de course dès cette époque, mais c'est globalement un échec car le marché est encore fort restreint et le nombre d'épreuves trop limité. Ainsi, l'historien des courses Guy Thibault considère que « les courses sont mort-nées »<sup>486</sup> en France, d'autant plus que la période révolutionnaire ne va rien arranger en raison des vives tensions avec l'Angleterre.

En Basse-Normandie, quelques hommes ont tenté, dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'installer le sport hippique même si un nom domine largement : le comte de Lauraguais. Ce dernier hérite de son oncle, le marquis de Lassay, de nombreux domaines dont les terres et le château de Montcanisy. Ces terres sont situées sur les hauteurs de ce qui deviendra un demi-siècle plus tard la ville de Deauville et le comte décide de profiter de l'excellence des sols pour y installer son élevage personnel, un « haras à l'anglaise »<sup>487</sup> à partir de 1765. Il compte égaler les principaux haras anglais, ceux de l'aristocratie britannique tels que les Queensbury ou Grafton. Pour cela, les chevaux qu'il choisit sont tous des pur-sang anglais car Lauraguais est un anglophile qui admire les îles britanniques et tout particulièrement les courses de chevaux qu'il fréquente régulièrement. Il considère également les courses hippiques comme un habile moyen pour que les aristocrates puissent se mesurer, à une époque où la confrontation est réglementée entre les élites. Dans ce but, Montcanisy devient alors une riche propriété herbagère accueillant d'excellents chevaux importés d'Angleterre. Ces derniers vont permettre à Lauraguais de remporter des épreuves prestigieuses, mais surtout de mettre en place une véritable politique d'élevage envisagée à long terme. Pour cela, il mise sur des croisements entre ses meilleures poulinières et les étalons disponibles les plus réputés sur le marché. L'élevage de Montcanisy obtient ainsi une réputation de premier plan, aussi bien en France qu'en Angleterre. Le signe de cette réputation est la volonté de nombreux propriétaires de racheter l'élevage de Montcanisy lorsque son propriétaire est contraint de le céder à la suite de sa ruine causée par son train de vie dispendieux. Celui qui tient tout particulièrement à racheter l'élevage est Voyer d'Argenson, ce dernier ayant conscience de la qualité exceptionnelle du domaine et des effectifs qui s'y trouve. En effet, on trouve dans l'élevage de Lauraguais les meilleures lignées de course, ce qui ouvre d'intéressantes perspectives pour les futures productions. Un dernier élément concernant Lauraguais est son caractère visionnaire. On le trouve déjà dans sa volonté d'implanter le pur-sang en France afin d'améliorer la qualité des élevages. En outre, il va créer une association avec le puissant courtier-éleveur britannique Richard Tattersall dans l'optique de faciliter et de favoriser les transferts de chevaux entre les deux pays. On peut également évoquer « qu'ensemble, ils rêvent de transformer les marais de la Touques en un champ de courses »<sup>488</sup>. Utopie à leur époque, ce rêve deviendra finalement réalité grâce au duc de Morny qui créera la station de Deauville et son hippodrome au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>486</sup> Guy THIBAUT, 2007, p. 30.

<sup>487</sup> Nicole de BLOMAC, 1991, p. 27.

<sup>488</sup> *Ibid.*, p. 30.

C'est sous la Restauration que la France hippique va réellement voir le jour. Une fois encore, le soutien de l'aristocratie est indispensable pour mener à bien une nouvelle tentative d'implantation des courses hippiques. Les arguments avancés sont pratiquement les mêmes, mais en donnant désormais la priorité absolue à l'amélioration de la race et la promotion des meilleurs chevaux. À l'échelle bas-normande, on peut mentionner dès 1807 un projet particulièrement précoce. Le directeur du Haras du Pin, M. Grimoult, soutient alors le préfet de l'Orne qui défend un projet d'aménagement d'un hippodrome dans la commune, au niveau des herbages de la Bergerie. L'idée consiste à créer un terrain où les meilleurs chevaux de la production normande pourraient s'affronter dans le but de désigner les plus performants et de s'en servir comme étalon. Ce projet reçoit l'appui d'une dizaine de propriétaires normands, mais il est pourtant ajourné à la demande du ministre de l'Intérieur qui estimait que les promoteurs du projet avaient « vu la chose beaucoup trop en grand »<sup>489</sup>. Malgré le refus des autorités, le projet d'hippodrome autour du Haras du Pin va rester dans l'esprit des élites locales et aboutira en 1819.

Pour enraciner les courses, une structuration des institutions devenait une nécessité. Petit à petit, les hippodromes et les courses se multipliaient, mais il était fondamental qu'une instance nationale puisse organiser l'hippisme (règles, organisation, calendrier, financements...). Cet impératif, nécessaire à la pérennisation de l'hippisme, fut résolu en 1833 avec la création de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France<sup>490</sup>, dont les missions furent multiples : organiser les courses de galop, mettre en place un code pour les courses ou bien encore, la tenue d'un *stud-book* français très largement inspiré du modèle britannique. 1833 correspond donc à l'acte de naissance de l'hippisme en France ; un point de départ fondamental car, assez rapidement, les hippodromes vont se multiplier, notamment en province. Cela a pour effet de motiver de nombreux propriétaires à tenter leur chance dans les courses de chevaux, notamment en Basse-Normandie où beaucoup de propriétaires enregistrent leurs couleurs auprès de la Société d'encouragement. C'est pour eux un moyen de mettre en avant et de valoriser leur élevage si la réussite est au rendez-vous sur le champ de courses. À partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la Basse-Normandie devient le berceau de nombreux élevages de pur-sang car la race s'est clairement enracinée dans le paysage hippique national. Malgré des réticences de la part de certains professionnels<sup>491</sup>, les qualités de ces chevaux, au regard de la production nationale de l'époque, emportant assez rapidement l'adhésion d'une grande majorité des éleveurs. De plus, le succès croissant des courses hippiques auprès du public incite les éleveurs à accentuer leurs effectifs, tout en misant le plus possible sur cette race. L'accroissement du nombre de courses

---

<sup>489</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>490</sup> Il s'agit de l'ancêtre de France Galop qui est aujourd'hui la Société-mère des courses de galop et qui a en charge les diverses prérogatives liées à l'organisation et la bonne tenue des courses.

<sup>491</sup> Nicole de BLOMAC, 1991, p. 190.



oblige alors les éleveurs à répondre à la demande, ce qui engendre une rapide croissance des naissances. Entre 1828 et 1858, les courses sont multipliées par huit car le nombre des courses publiques de galop passe de 53 à 439<sup>492</sup>. Le développement des courses de galopeurs dans la région fut largement porté par les acteurs locaux. Toutefois, il a également fallu des soutiens exogènes à la région pour permettre l'installation du pur-sang en Basse-Normandie, notamment la création de la Société d'encouragement. En revanche, dans le milieu du trot, la naissance et l'enracinement de la filière est clairement le fruit d'une volonté bas-normande. Ce sont bien des apports endogènes à la région qui vont développer cette pratique, d'abord localement, avant une diffusion dans l'ensemble du pays.

Dans le paysage hippique français, le trot est très largement une spécialité bas-normande. La région a vu la naissance du trotteur, lorsque quelques éleveurs ont estimé qu'il était possible d'améliorer les races locales en organisant des courses pour sélectionner les chevaux les plus performants. Au départ, leur objectif n'était pas de produire des chevaux destinés exclusivement aux courses, à l'instar du pur-sang pour les galopeurs, mais de créer un cheval capable de courir et d'être sélectionné tout en pouvant répondre aux besoins de la société de l'époque. Dans le milieu, on parle d'épreuves d'aptitude, qui seraient des épreuves de sélection ouvertes au public, tout en créant un loisir et un outil économique par la mise en place de paris. De nombreux notables bas-normands, sans doute inspirés par les progrès agronomiques diffusés dans les cercles d'érudits locaux, vont largement soutenir le projet. Ce dernier est notamment porté par Ephrem Houël, un personnage important dans les institutions hippiques, notamment au Haras de Saint-Lô. C'est en 1836 qu'il parvient à organiser les premières courses au trot. Elles se disputent sur la plage de Cherbourg et les deux journées de courses constituent un véritable succès populaire et financier, ce qui incite à pérenniser le projet. L'année suivante, alors que de nouvelles épreuves sont organisées à Cherbourg, la ville de Caen accueille à son tour des courses de trotteurs. Ces dernières sont soutenues par plusieurs membres de la Société royale d'agriculture locale, qui vont donner naissance à la Société d'encouragement de l'industrie chevaline par les courses de Caen. À travers le nom choisi, on se rend bien compte de la nature du projet qui consiste à soutenir une industrie locale particulièrement importante. De plus, beaucoup d'éleveurs-proprétaires possédant des élevages dans la région résident à Caen qui est la capitale régionale. La société reçoit un soutien appuyé de la part des autorités préfectorales ainsi que de la municipalité. Celle-ci met à disposition la Prairie de Caen pour l'organisation des courses, ce site étant encore de nos jours le site de l'hippodrome caennais. Les résultats des premières années sont excellents. De riches et influentes familles s'investissent pleinement dans le développement hippique régional. C'est le cas de la famille Aumont, déjà bien connue dans le commerce des chevaux. Elle développe un élevage de trotteurs qui s'illustre par de multiples victoires dans les courses disputées en Basse-Normandie. Malgré les doutes originels, ainsi que la difficile comparaison

---

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 230.

avec les courses de galopeurs qui sont jugées plus attrayantes par beaucoup. Les courses de trotteurs s'enracinent alors progressivement dans le paysage hippique bas-normand, l'utilité de ces courses étant reconnue par tous. Par exemple, le *Journal des haras*, estime que « les courses de Caen doivent être l'instrument de la régénération du cheval en Normandie »<sup>493</sup>.

L'enracinement des courses dans la région résulte de la combinaison de conditions naturelles favorables à l'élevage, l'implication croissante des professionnels dans le domaine hippique, les soutiens réguliers et souvent appuyés de la part des autorités publiques, ainsi que l'impulsion donnée par les élites locales qui se préoccupent fortement du développement équin de la région. Afin de pleinement valoriser les synergies humaines, il a également fallu une multiplication des sites capables d'accueillir les courses. Le phénomène de création d'hippodromes est donc concomitant des courses de galop et de trot. Il a fallu une cinquantaine d'années pour qu'un premier maillage cohérent soit mis en place avec au départ, des sites prioritairement installés en région parisienne car c'est là que les principales épreuves sont organisées. Le développement provincial va malgré tout suivre assez rapidement car, en Basse-Normandie, le premier site à être inauguré est celui de l'hippodrome de la Bergerie à Nonant-le-Pin en 1819. Ainsi, entre 1806 et 1845, 37 hippodromes vont être inaugurés sur l'ensemble du territoire français comme on peut le mesurer dans la Figure n°18, une carte présentant l'implantation des hippodromes sur cette période. Le premier élément qui ressort de la carte est la très forte implantation dans l'ouest de la France, en particulier dans les régions d'élevage de chevaux que sont la Basse-Normandie, les Pays de la Loire ainsi que la Bretagne. Sur les 37 hippodromes implantés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on en compte six en Basse-Normandie soit 16 % des hippodromes français<sup>494</sup>. Le second constat à faire concerne la spécialité de chaque site. À cette époque, on courrait assez régulièrement dans les différentes spécialités, ce qui est devenu assez rare de nos jours, hormis durant quelques réunions exceptionnelles ayant un caractère traditionnel<sup>495</sup>. Toutefois, la majorité des hippodromes bas-normands s'est spécialisée dans le trot. Cela s'explique par l'ancrage local bien plus fort de cette pratique en raison de la proximité des élevages, un nombre plus important de chevaux et la volonté de promouvoir une race locale en plein essor, le trotteur français, plus connu des spécialistes sous le nom de cheval anglo-normand. Dans les courses de plat, le tournant est plus tardif car il faut notamment attendre la naissance de Deauville, les promoteurs de la station balnéaire ayant clairement mis le cheval au centre de leurs priorités. En effet, la période du Second Empire est particulièrement favorable pour l'hippisme grâce à la multiplication des courses, des allocations croissantes très incitatives pour les propriétaires, ainsi qu'un public de plus en plus intéressé par les paris.

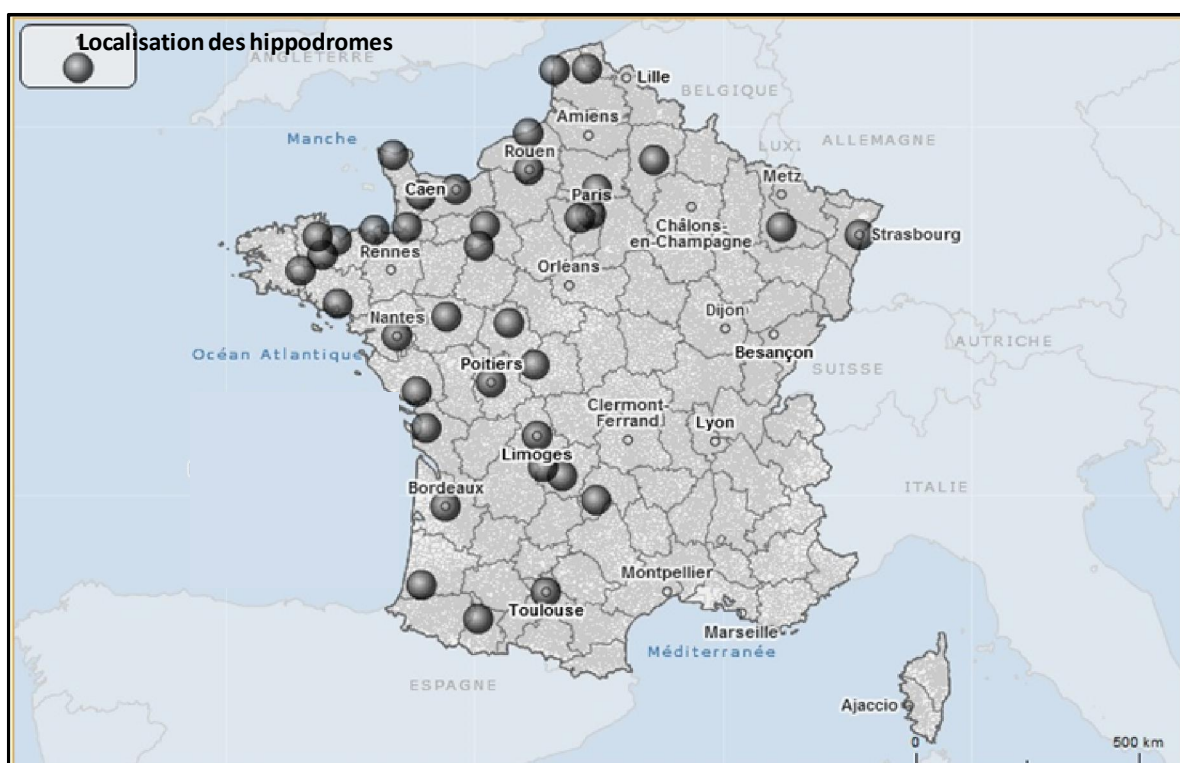
---

<sup>493</sup> *Journal des haras*, tome 26, octobre 1840, p. 3.

<sup>494</sup> Les six hippodromes sont Le Pin (1819), Cherbourg (1836), Caen (1837), Saint-Lô (1838), Alençon (1840) et Avranches (1840).

<sup>495</sup> C'est le cas de l'hippodrome de Deauville-Clairefontaine qui organise assez régulièrement des réunions mélangeant les différentes spécialités.

Figure n°18 : L'implantation des hippodromes en France entre 1806 et 1845



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-données Nicole de Blomac, 1991, p. 277.

L'hippodrome de Deauville est inauguré en 1864 et devient immédiatement le principal pôle hippique régional. Il reçoit le soutien des personnalités les plus influentes du monde des courses, mais aussi de la politique française, dont l'archétype n'est autre que le duc de Morny qui est le demi-frère de l'empereur<sup>496</sup>. Enfin, le dernier élément qui renforce le poids de la Basse-Normandie dans l'histoire hippique est le rôle considérable que les éleveurs de la région ont joué dans le développement des races destinées spécifiquement aux courses hippiques.

La Basse-Normandie a largement contribué à l'installation, voire à la création, des races de chevaux destinées aux courses. Par exemple, le pur-sang s'est développé en suivant la demande croissante pour les courses. Afin de répondre à cette demande, les éleveurs ont adapté leurs croisements dans l'optique de produire des chevaux plus légers, mais aussi plus rapides, qui étaient adaptés aux courses de galopeurs. Dès lors, on peut suivre Nicole de Blomac qui se demande : « trop spécialisé dans ses formes et dans son éducation, le pur sang de course peut-il avoir une quelconque valeur hors de l'hippodrome et de sa propre

<sup>496</sup> Morny, principal promoteur du projet deauvillais, est connu comme un homme de cheval éminent en tant que propriétaire d'une prestigieuse écurie, membre du Jockey Club et surtout créateur de Longchamp qui est encore aujourd'hui le plus important et prestigieux hippodrome français. En effet, il est notamment mondialement connu en tant que cadre du Prix de l'Arc de Triomphe, véritable championnat du monde des galopeurs depuis sa première édition en 1920.

clientèle ? »<sup>497</sup>. Le pur-sang va donc rapidement devenir un cheval exclusivement spécialisé pour les courses, la Basse-Normandie devenant la principale région dédiée à cet élevage. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux propriétaires décident de déplacer leurs élevages afin de les baser dans la région, notamment dans le Pays d’Auge. Cela nécessite de lourds investissements, le pur-sang étant un animal très exigeant, mais on a là le point de départ de la réputation de la filière hippique bas-normande.

En ce qui concerne les trotteurs, l’analyse est sensiblement différente puisqu’il s’agit d’une invention bas-normande. Nous avons précédemment montré que c’est dans la région que les courses de trot sont apparues, mais ce fut aussi une réponse aux pratiques de l’élevage régional. Portées par Ephrem Houël, les courses de trotteurs vont inciter les éleveurs à créer une race capable de développer au maximum les qualités attendues dans ce genre d’épreuve. Le second élément à prendre en considération concerne le caractère bien plus paysan de l’élevage du trotteur. En Basse-Normandie, cette race va bien plaire et motiver les éleveurs, d’autant plus que cela nécessite bien moins d’investissements et c’est aussi un moyen pour valoriser les souches locales. Au départ, le trotteur français est principalement issu de croisements entre les carrossiers normands de l’époque et des chevaux britanniques comme le trotteur Norfolk<sup>498</sup>, parfois des pur-sang. Au départ, il existait une diversité assez grande dans les races locales, notamment en raison de pratiques différentes de la part des éleveurs. Pour les trotteurs, on va petit à petit assister à une certaine homogénéisation de la race en raison de politiques de croisement plus uniformes et de la circulation croissante des animaux. Les territoires s’ouvrent beaucoup plus vers l’extérieur, ce qui a pour effet d’entraîner une massification des échanges. Aux origines des trotteurs, on trouve donc une race dite anglo-normande qui résulte de croisements. En Basse-Normandie ces derniers sont apparus, dans les années 1820 comme une nécessité pour régénérer le cheptel chevalin. Le Merlerault est par exemple un territoire à la pointe dans l’essor d’un demi-sang français, construit par les croisements multiples avec des chevaux britanniques. Cela s’explique par la proximité avec le Haras du Pin, qui fait importer des étalons dont les représentants réussissent à motiver bon nombre d’éleveurs locaux. Ici, l’influence humaine joue un rôle considérable dans l’émergence d’une nouvelle race. Certes, ce n’est pas une création *ex nihilo* car les poulinières existaient préalablement, mais c’est néanmoins le reflet d’un volontarisme important de la part des professionnels équins de la région. Dans les faits, une sorte d’élite des anglo-normands va se constituer avec pour principale finalité la participation aux courses hippiques. Dès le milieu du siècle, on prend pour habitude de distinguer dans la masse des anglo-normands, les chevaux aptes à courir mais aussi à transmettre cette aptitude à leurs

---

<sup>497</sup> Nicole de BLOMAC, 1991, p. 221.

<sup>498</sup> C’est une race de cheval carrossier et de selle qui s’est largement développée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le comté éponyme du Norfolk. La race est très souvent à l’origine des autres races de trotteurs, dont le Français si connu en Basse-Normandie.

descendants dans un véritable processus de sélection. Cette évolution est résumée par Dominique Foussard :

« Dès les années 1860, les trotteurs, recensés, forment déjà un monde à part. Après 1870, le mouvement s'accroît, avec la multiplication des courses et l'accroissement des prix. A compter des années 1880, la catégorie des trotteurs, à l'Exposition universelle de 1889 par exemple, reçoit une consécration officielle. Au départ, ni une race, ni même un type, simplement une classe de chevaux, mais une classe perçue comme une élite, d'où peu après une caste, où se reproduit entre soi, et en filigrane une race »<sup>499</sup>.

Le principe d'une race totalement définie par les acteurs de la filière atteint son apogée avec la création d'un *Stud-book* Trotteur Français en 1907 sur le modèle de ce qui avait été fait pour codifier la race pur-sang en France dès 1834. La race va s'épanouir partout dans la région, mais il existe bien deux pôles dominants, tous deux situés dans la zone d'influence des deux haras nationaux du Pin et de Saint-Lô. Depuis plus d'un siècle, la région du Merlerault s'est forgée une solide réputation dans le domaine des trotteurs grâce aux résultats des chevaux qui y sont nés. Avant 1914, le Prix du ministère de l'Agriculture (réservé aux mâles) s'est disputé à 22 reprises pour huit succès de chevaux élevés dans le Merlerault, tandis que le Prix de l'élevage (réservé aux femelles) est remporté à neuf reprises par des trotteurs issus du Merlerault<sup>500</sup>. (Mr Duval, Cavey, Olry, Forcinal...). Au total, les chevaux élevés et entraînés dans le Merlerault vont remporter 17 des 44 épreuves courues, avant le premier conflit mondial, dans ces deux courses mythiques (38,6 % des succès)<sup>501</sup>. De tels résultats s'expliquent par l'implantation d'éleveurs reconnus pour leurs succès et qui possèdent de très beaux domaines. On peut citer les Rouges Terres qui, vers 1900, compte plus de 200 hectares où sont élevés des trotteurs de haut niveau. Les principaux haras pratiquent également la monte publique en proposant à des éleveurs, disposant souvent de moins de moyens, des étalons ayant fait leurs preuves sur les pistes. En outre, ces résultats s'expliquent également par une véritable professionnalisation de certaines écuries qui se dotent d'un personnel compétent (palefreniers, drivers...) et de moyens techniques de qualité pour les barns et surtout les pistes d'entraînement. Au total, la combinaison de ces facteurs offre une longueur d'avance aux propriétaires de la région lorsque les courses débutent. Ainsi, les aménités de la Basse-Normandie ont amplement été exploitées par les hommes de chevaux pour donner une dynamique et de la prospérité à la filière hippique. À l'échelle intrarégionale, plusieurs territoires offrent des exemples intéressants de ce processus. Nous choisissons le cas du Pays d'Auge, qui présente notamment l'originalité de la présence de Deauville.

#### **IV) Le Pays d'Auge : un pôle symbolique de la filière hippique en Basse-Normandie**

On trouve plusieurs définitions des limites du Pays d'Auge, mais nous pouvons nous appuyer sur celle établie en 1926, puis mise en place en 1927 à travers un syndicat de la

<sup>499</sup> Dominique FOUSSARD, 2015, p. 135.

<sup>500</sup> Parmi ces éleveurs, on trouve les références de l'époque comme Mr Duval, Cavey, Olry, Forcinal...

<sup>501</sup> Dominique FOUSSARD, 2015, p. 138.

marque d'origine Pays d'Auge qui visait à garantir l'origine des produits agricoles. Ce découpage fut confirmé par un décret datant du 23 février 1942 et qui sert encore aujourd'hui de fondement géographique<sup>502</sup>. De manière assez simple, on peut dire que le Pays d'Auge est délimité par le versant de la Touques sur la partie orientale, la Dives à l'Ouest, la Côte Fleurie au Nord et les collines de la région d'Argentan dans la partie méridionale. Il est à noter que la mise en place des « Pays », à la fin des années 1990, a mis une nouvelle fois en avant la question des délimitations. En effet, le Pays est défini par la loi du 25 juin 1999 comme « un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale et exprime une communauté d'intérêts économiques et sociaux »<sup>503</sup>. Le Pays d'Auge fut retenu par la DATAR, dès 1995, pour être l'un des 42 Pays tests français. Cela montre à quel point le Pays d'Auge est perçu, même par les autorités, comme un territoire marqué par une forte cohésion. Le cheval est très certainement l'un des principaux vecteurs de cette cohésion et il exprime bien cette « communauté d'intérêts économiques et sociaux » évoquée dans la loi.

#### ***A) Une forte emprise foncière hippique en Pays d'Auge***

Dans le Pays d'Auge, la filière équine est omniprésente, mais c'est le secteur des courses hippiques qui représente environ 80 % des superficies. Ce niveau est largement supérieur à la moyenne régionale, le Pays d'Auge accueillant par ailleurs la plus grande concentration de haras de la région, aussi bien pour les galopeurs que pour les trotteurs. La nette orientation du territoire vers les courses hippiques se traduit de différentes manières. Tout d'abord, l'impact foncier est très marqué. En 2014, la filière équine valorisait 11 700 hectares de surfaces en herbe dans le Pays d'Auge bas-normand d'après les chiffres de la SAFER<sup>504</sup>. De nombreuses communes accueillent des élevages de chevaux, environ huit communes sur dix. La carte de la Figure n°19 démontre l'emprise foncière des équidés dans le Pays d'Auge et ce, à l'échelle communale. On s'aperçoit que très peu de secteurs ne sont pas concernés par les implantations équines, hormis le sud-ouest à proximité de la commune de l'Oudon<sup>505</sup>. Pour le reste, il existe une assez grande homogénéité dans l'implantation des élevages. En lien avec nos arguments de la première partie de ce chapitre, deux zones dominant assez nettement : l'extrême sud du Pays d'Auge où l'on retrouve les grands herbages favorables à l'élevage hippique comme la commune d'Exmes. La même situation s'observe dans la partie septentrionale, notamment dans les cantons de Cambremer et de Pont-l'Evêque. C'est là que l'on retrouve plusieurs haras de galopeurs à la renommée mondiale. Ils

---

<sup>502</sup> Gilles HUREL, 2014, p. 5.

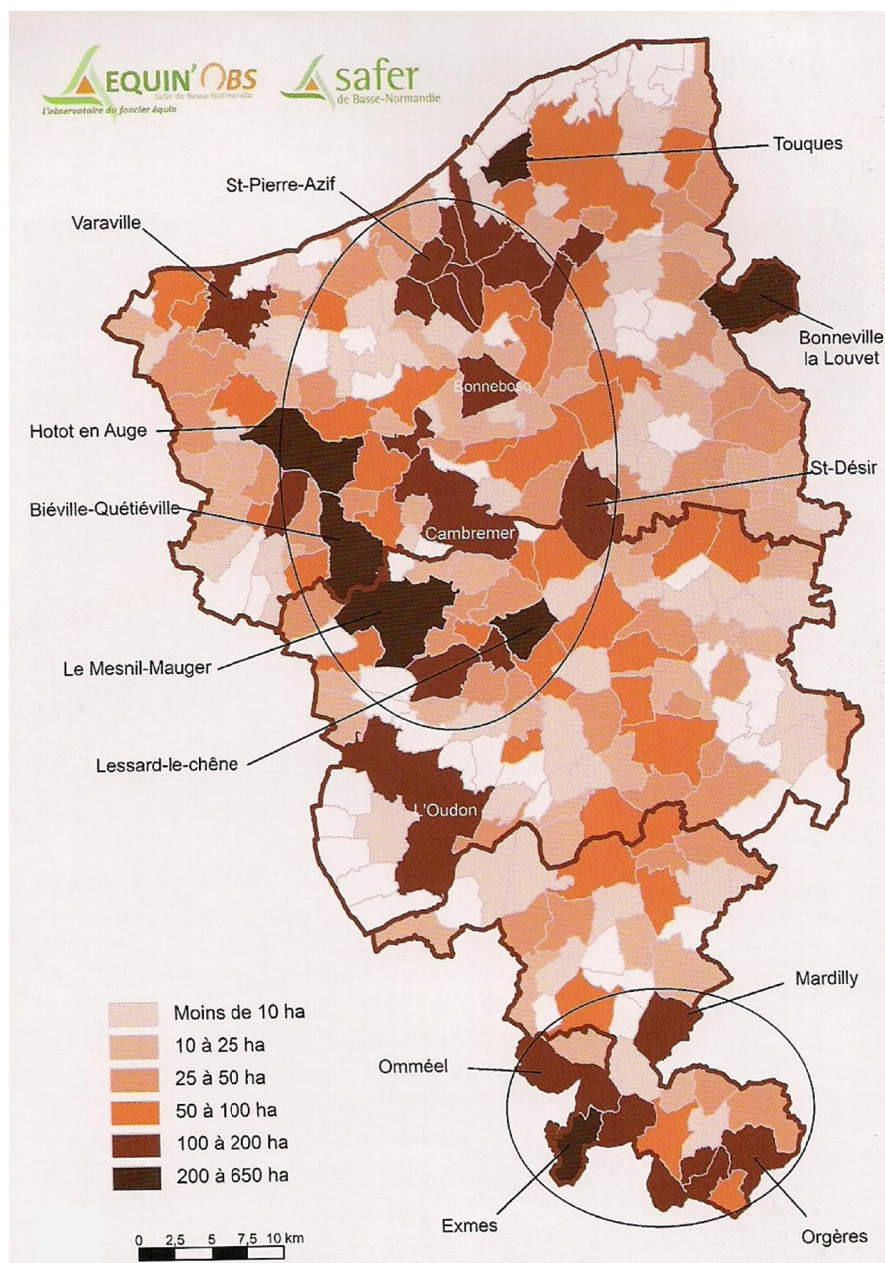
<sup>503</sup> Loi n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

<sup>504</sup> Si l'on reprend le pourcentage de 80 %, on se situerait donc autour de 9 500 hectares pour la seule filière hippique.

<sup>505</sup> Il s'agit de la commune la plus étendue du Calvados. On y trouve plusieurs élevages, notamment spécialisés dans le domaine du trot comme le Haras d'Ammeville.

disposent d'importantes capacités financières qui ont permis de s'installer et de perdurer dans le temps, ce qui a donné naissance à des structures foncièrement imposantes.

Figure n°19 : Les surfaces en herbe valorisées par les équidés dans le Pays d'Auge



Source : Carte établie spécialement par la SAFER de Basse-Normandie (Bertrand Fafin) pour la revue *Le Pays d'Auge*. Reproduction avec l'autorisation de l'auteur.

En étudiant le Recensement Général Agricole (RGA) de 2000 pour le canton de Pont-l'Evêque<sup>506</sup>, on y trouve 33 exploitations désignées comme étant professionnelles<sup>507</sup> pour un

<sup>506</sup> Il convient de faire très attention dans la manipulation de l'échelle cantonale. En effet, le redécoupage électoral de 2014 a pour effet de modifier parfois très largement les communes membres d'un canton. C'est

total de 736 équidés, soit une moyenne de plus de 22 chevaux par exploitation. Dans ce canton, plusieurs haras mondialement connus sont bien implantés et valorisent des superficies dépassant les 100 ha. Parmi eux, on peut citer le Haras du Quesnay basé à Vauville qui compte actuellement 280 ha ou celui de Saint-Léonard qui valorise 250 ha de prairies sur la commune de Saint-Etienne-la-Thillaye. Tous ces prestigieux haras s'appuient sur d'importantes structures foncières, l'accès à la terre étant souvent plus compliqué pour les nouveaux investisseurs. En 2016, c'est le cas du Haras de Bouquetot, propriété d'un membre de la famille régnante du Qatar. Il comporte seulement 120 ha, ce qui représente un frein au développement extrêmement rapide de la structure, comme me l'ont confié les dirigeants durant un après-midi passé au haras. La dynamique du haras est aujourd'hui contrariée par le manque de réserve foncière, ce qui implique de trouver des stratégies alternatives pour accéder à la terre. L'une d'elle consiste à acheter des terres non contigües au domaine ou de posséder plusieurs haras comme peut déjà le faire l'un des plus principaux éleveurs-propriétaires de la planète, particulièrement bien ancré dans la région : l'Aga Khan<sup>508</sup>. Ces différents haras font désormais partie intégrante des territoires locaux et de la culture augeronne.

Si le secteur hippique domine l'espace bas-normand, ce sont les galopeurs qui permettent une plus forte valorisation du sol dans le Pays d'Auge. La grande majorité des communes ont au minimum 50 ha de terres communales valorisées par les galopeurs<sup>509</sup>. Ce territoire se différencie ainsi du reste de la Basse-Normandie à travers des domaines bien plus grands qu'ailleurs, la présence de bâtiments beaucoup plus luxueux et un personnel nombreux<sup>510</sup>. Cela n'est pas sans poser des problèmes d'équilibre dans l'utilisation des sols entre les professionnels agricoles et les membres de la filière hippique. Ces derniers ont tendance à acheter des terres, souvent à des prix élevés, ce qui rend difficile l'accès à la terre pour les autres acteurs ayant également besoin du foncier. Cette réalité est encore plus frappante dans la partie septentrionale du Pays d'Auge à cause des vives tensions foncières. Seuls les propriétaires d'élevage hippique sont désormais en capacité de s'aligner sur les prix du foncier en raison des concurrences, particulièrement sur le plan touristique. La communauté de communes Cœur Côte Fleurie offre alors un exemple particulièrement intéressant de ces tensions.

---

particulièrement le cas pour celui de Pont-l'Évêque qui ne comptait que 20 communes précédemment alors que désormais, 48 communes y sont intégrées.

<sup>507</sup> Le RGA retient deux critères pour définir les exploitations professionnelles face à l'ensemble des exploitations :

-il faut une dimension économique d'au moins 8 UDE soit 12 hectares équivalent blé.

-un temps de travail équivalent au minimum à celui d'une personne occupée à 3/4 de temps pendant une année (0,75 UTA).

<sup>508</sup> Les Aga Khan Studs sont aujourd'hui l'une des plus puissantes opérations hippiques en Europe. L'Aga Khan possède des haras en Irlande et en France, tous situés en Basse-Normandie. Il s'agit de quatre haras différents pour un total de 540 hectares (plus de 1000 hectares pour les haras irlandais).

<sup>509</sup> Données fournies par la SAFER de Basse-Normandie sur les surfaces valorisées à l'échelle communale.

<sup>510</sup> Voir le chapitre 6 qui propose des monographies de haras bas-normands.

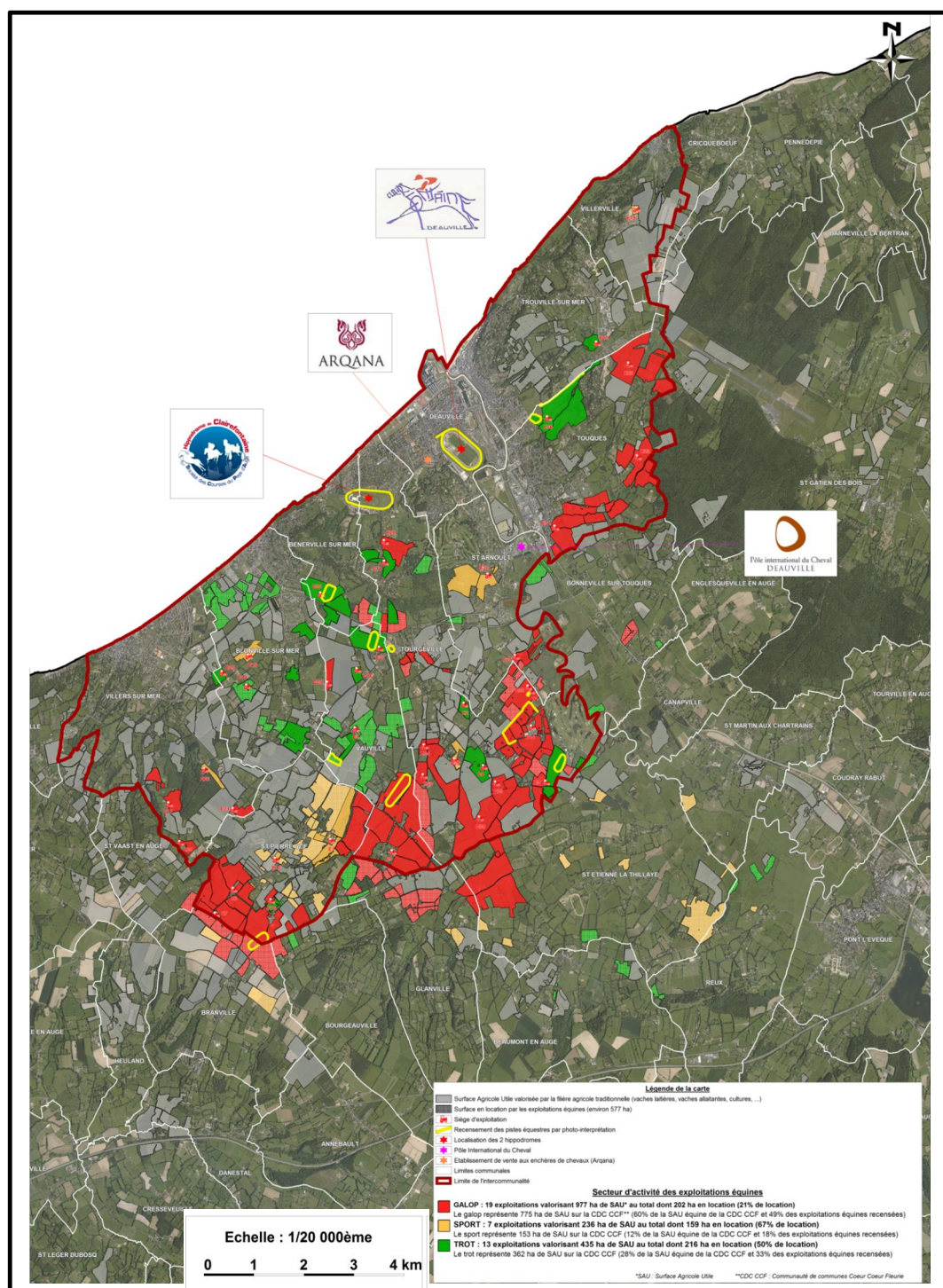


## ***B) La communauté de communes Cœur Côte Fleurie : un laboratoire des tensions foncières rencontrées par la filière hippique***

Fondée en 2001, la communauté de communes Cœur Côte Fleurie est un établissement public de coopération intercommunale rassemblant 11 communes autour de la station balnéaire de Deauville. Ce territoire est particulièrement dynamique, en particulier grâce au tourisme. L'activité équine est également très dynamique et repose principalement sur le secteur hippique. Les entreprises hippiques, en particulier les élevages, ont besoin de beaucoup d'espace et les possibilités d'extension demeurent souvent restreintes. La remarque vaut pour de nombreux territoires car plusieurs éleveurs, aussi bien dans le galop que dans le trot, nous ont expliqué les difficultés qu'ils rencontrent pour acheter des terres. Il faut attendre que des parcelles se libèrent et ensuite, il faut souvent payer des prix bien au-dessus du marché standard. Les vendeurs potentiels considèrent que les haras disposent de moyens financiers importants, ce qui les incite à exiger des prix que les propriétaires de haras considèrent comme surévalués. Ce problème est particulièrement sensible pour les investisseurs les plus riches car les familles possédant les terres espèrent contraindre les clients à dépenser des sommes folles pour pouvoir agrandir leur domaine. Le problème est très présent dans le Calvados et, plus on se rapproche du littoral, plus la situation apparaît tendue. En plus des prix demandés, les haras situés dans ces espaces doivent aussi affronter la concurrence d'autres acheteurs potentiels, notamment des résidences secondaires, voire des promoteurs, souhaitant faire l'acquisition de nouveaux terrains. À l'échelle de la région, c'est au sein de Cœur Côte Fleurie que la situation est la plus tendue. Ici, toutes les terres valent beaucoup d'argent, rendant de facto les achats plus difficiles, sauf pour les propriétaires fortunés comme l'est le cheikh Joaan Al Thani à Bouquetot.

Pour travailler précisément ce territoire, emblématique de l'hippisme en Basse-Normandie et largement confrontée à la problématique de l'accès à la terre, nous avons bénéficié du soutien de la SAFER et de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie, qui nous a autorisé à analyser une étude réalisée en 2011 sur le foncier des 11 communes la composant. Elle nous permet notamment de produire la Figure n°20 qui compile la présence hippique sur l'ensemble du territoire intercommunal. La filière équine repose ici sur 39 exploitations qui valorisent un total de 1290 hectares sur le territoire de la communauté de communes. Toutefois, il convient de noter que les superficies utilisées par ces entreprises sont plus importantes, des parcelles étant situées en dehors des limites de la communauté. La SAFER évalue l'ensemble à 1650 hectares de SAU, mais ce chiffre est sous-évalué. En effet, il est difficile, pour les auteurs de l'étude, de chiffrer précisément les surfaces valorisées se trouvant hors du cadre d'étude, les exploitants équins faisant rarement de déclarations PAC qui pourraient permettre d'affiner les données. La sous-évaluation est pour nous une certitude car des haras mentionnés dans le rapport ont des superficies nettement inférieures à la réalité du terrain et aux données mentionnées par les professionnels que nous avons interrogés.

Figure n°20 : L'implantation foncière de la filière hippique dans la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie



Source : SAFER, *Etude foncière et agricole sur le territoire de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie* (avec l'aimable autorisation de Cœur Côte Fleurie).

Ces remarques liminaires posées, il est possible d'analyser précisément l'organisation et la répartition de ces 39 exploitations. Parmi elles, on retrouve les trois principaux segments de la filière équine : le galop concerne 19 exploitations, le trot repose sur 13 entreprises, le reste (7) étant lié au cheval de sport. Pour les sièges d'exploitations, 13 sont situés sur la commune de

Tourgéville (33 %), 5 sur les communes de Vauville et de Saint-Pierre-Azif, 4 sur les communes de Touques et de Villers-sur-Mer. Hormis les deux derniers exemples, les autres communes sont celles où la disponibilité foncière est la plus forte, d'autant plus que la pression des autres usages, notamment résidentiels, est moindre car l'on s'éloigne du littoral. Si l'on étudie par exemple la commune de Touques, quatre exploitations s'y trouvent, toutes dans le domaine hippique. On en trouve une de trotteurs de seulement quatre hectares, ainsi que trois haras de galopeurs relativement importants avec chacun au moins 40 ha. Leur implantation sur une commune où la pression foncière est particulièrement vive s'explique de deux façons : deux haras sont situés sur le territoire communal, mais en périphérie, dans des zones encore largement rurales, quand le troisième est pour sa part en plein cœur de la ville. Il s'agit du Haras de Meautry, qui profite d'une implantation historique datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour aujourd'hui être totalement absorbé par le tissu urbain. Quand on échange avec des habitants de la commune, on se rend compte que la présence de ce haras est particulièrement appréciée<sup>511</sup>, ce domaine étant un marqueur de l'identité de la commune. En revanche, pour les propriétaires (la famille de Rothschild) les éventuelles volontés d'extension sont très complexes, la place disponible étant rare et les coûts du foncier très élevés.

Sur le territoire de Cœur Côte Fleurie, le galop est donc le secteur d'activité équin dominant. D'abord en nombre absolu avec les 19 exploitations, soit près de 50 % des exploitations équines, mais aussi et surtout au niveau de l'emprise foncière. En effet, 775 ha de SAU<sup>512</sup> sont associés aux galopeurs, ce qui représente 60 % de la SAU équine recensée. Sur la carte, on constate que les communes les plus marquées par la présence des galopeurs sont Vauville, Saint-Pierre-Azif, Tourgéville et Touques. Au niveau du statut des terres, une grande partie est en pleine propriété, mais plus de 200 ha sont malgré tout en location, moyen utilisé par des haras pour développer leur activité sans forcément supporter les coûts de l'accession à la propriété. Il faudrait pouvoir interroger chaque propriétaire sur ses motivations, mais il est certain que la rareté des opportunités, mais aussi le prix des éventuels achats, rendent ces opérations complexes et difficiles à financer. Pour sa part, le secteur du trot représente 13 exploitations (33 % du total) pour 362 ha de SAU<sup>513</sup> valorisés dans les 11 communes de Cœur Côte Fleurie, c'est-à-dire 28 % de la SAU équine recensée. Spatialement, les exploitations de trot sont beaucoup plus concentrées car elles se trouvent essentiellement sur les communes de Blonville-sur-Mer, Bénerville-sur-Mer et Vauville. Dans le trot, 216 ha reposent sur des terres prises en location, soit la moitié des superficies associées aux trotteurs. On l'explique par les capacités moindres des propriétaires de trotteurs, d'autant plus que les

---

<sup>511</sup> Le Haras de Meautry se trouve à seulement 200 mètres du centre-ville ce qui en fait un exemple singulier d'un élevage de pur-sang en plein espace urbain.

<sup>512</sup> L'étude de la SAFER fait état de 977 hectares dans et en dehors de la communauté de communes. Ce chiffre est sous-évalué car plusieurs haras apparaissant dans l'étude ont des superficies bien plus grandes que celles énoncées.

<sup>513</sup> Si l'on prend également les terres en dehors du territoire intercommunal, on arrive à 435 hectares. Ce chiffre est sans doute assez proche de la réalité, les grandes exploitations de trotteurs étant assez rares aux limites du territoire de Cœur Côte Fleurie.

exploitations se trouvent principalement dans les communes les plus proches du littoral, celles où le foncier est le plus coûteux et où les tensions dans l'accès à la terre sont les plus vives, notamment face à des projets immobiliers assez nombreux dans les communes littorales.

La carte n°20 nous permet de préciser l'implantation des exploitations hippiques, chaque parcelle étant ici figurée, le rouge représentant les exploitations de galopeurs et le vert, celles de trotteurs. Deux éléments sont particulièrement visibles : la différence dans la localisation des exploitations, mais aussi et surtout la taille des exploitations et des parcelles. Pour le premier élément, on observe deux stratégies différentes, les trotteurs étant plus proches du littoral, quand les galopeurs, sauf cas particulier comme le Haras de Meautry, se situent en périphérie du territoire intercommunal. Les élevages se trouvent même assez souvent à la fois sur le territoire de Cœur Côte Fleurie mais aussi dans celui de communes environnantes comme Saint-Etienne-la-Thillaye, qui accueille plusieurs haras dont le fameux Haras de Saint-Léonard, propriété de la famille Wertheimer. Le principal facteur de localisation est la nette différence dans les besoins fonciers. Sur l'ensemble du territoire de Cœur Côte Fleurie, les exploitations de galopeurs font en moyenne 51 hectares dans le galop, contre 33 dans le trot<sup>514</sup>. Les élevages de galopeurs sont donc nettement plus grands en raison d'un cheptel supérieur. Dans cet exemple, il faut aussi prendre en compte les spécificités du territoire car l'on trouve ici plusieurs haras qui ne reflètent pas les standards de l'élevage régional. En effet, on identifie plusieurs grands noms de l'élevage comme les de Rothschild à Meautry, les Wertheimer à Saint-Léonard, les Head au Quesnay ou bien encore la famille Riva au Haras du Thenney<sup>515</sup>. Nous sommes ici en présence de quatre exploitations beaucoup plus grandes que la norme, chacune faisant entre 150 et 300 ha. Les exploitations disposent de moyens financiers supérieurs, le pourcentage de location différente entre trot et galop en est une preuve, d'autant plus qu'une bonne partie des élevages de galopeurs situés dans le territoire intercommunal appartiennent depuis plusieurs générations à de riches propriétaires terriens. À l'échelle du parcellaire, la différence se retrouve car les parcelles sont généralement bien plus grandes chez les galopeurs. Les superficies des grands haras de pur-sang permettent des configurations basées sur des herbages particulièrement vastes. Par exemple, le Haras du Quesnay, basé sur la commune de Vauville, repose sur des parcelles souvent imposantes, certaines dépassant très largement les 10 ha<sup>516</sup>. Les facteurs expliquant cette forte emprise du secteur hippique sur le territoire sont de différents types, à la fois naturels et historiques.

---

<sup>514</sup> Une nouvelle fois, il faut bien avoir à l'esprit que la moyenne est sensiblement supérieure pour le galop en raison des élevages sous-évalués situés à la jonction de l'intercommunalité et des communes environnantes.

<sup>515</sup> Toutes ces familles seront au cœur de nos analyses consacrées à l'élevage que l'on trouve dans le chapitre suivant.

<sup>516</sup> D'après nos calculs, certaines parcelles doivent même dépasser les 20 hectares.

### ***C) Le territoire augeron : des conditions naturelles optimales***

Que ce soit des géographes ou des historiens, le Pays d’Auge est souvent présenté comme un modèle de qualité des herbages. Armand Frémont le considère comme l’un des deux principaux pôles herbagers de la Basse-Normandie et l’agronome René Dumont présente, dans ses *Voyages en France d’un agronome*, « la prairie trop "naturelle" du Pays d’Auge septentrional »<sup>517</sup>. Les conditions naturelles du Pays d’Auge sont en effet très propices aux activités hippiques, en particulier l’élevage. De son analyse de deux herbages situés dans la vallée de la Touques, à proximité de la commune du Breuil-en-Auge, Amédée Boitel avait tiré la conclusion suivante : « On est frappé tout d’abord de la pureté de l’herbe. On n’y voit absolument que des légumineuses et des graminées, sauf quelques chardons de champs, *Cirsium Arvense*, et quelques renoncules qui ne représentent pas la cinquième partie de l’herbe »<sup>518</sup>. Il avait déterminé que ces terres étaient principalement composées de trèfle blanc et de graminées comme la crételle, le ray-grass ou bien encore le pâturin. Depuis ce travail, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, d’autres comptages floristiques menés sur d’autres secteurs sont venus en grande partie confirmer les conclusions d’Amédée Boitel. Dans sa thèse, Armand Frémont les a synthétisés dans un utile tableau bilan<sup>519</sup> et évoque « une flore de grande valeur »<sup>520</sup>. On constate que la grande majorité des herbages analysés, dix au total, possèdent des conditions floristiques assez similaires. Il y a relativement peu de plantes adventices<sup>521</sup> hormis dans les terres plus ingrates des fonds très humides. L’exemple mis en valeur par l’auteur est « l’herbage exceptionnel à Saint-Léonard-des-Parcs »<sup>522</sup>. Cette commune fut pendant longtemps le siège d’un des principaux haras de la région<sup>523</sup> ce qui montre l’importance de la qualité de l’herbe dans des parcelles situées à Saint-Léonard-des-Parcs.

Le climat est un premier facteur expliquant la qualité herbagère du Pays d’Auge. Le climat océanique observé à l’échelle de la région possède ici quelques nuances visibles. Dans la partie méridionale, des caractères plus continentaux apparaissent, notamment dans les terres situées dans département de l’Orne, où l’on observe des températures nettement plus rudes durant l’hiver, mais également plus élevées au cours de l’été. On compte par ailleurs entre 20 et 30 jours de gel par an dans l’arrière-pays deauvillais quand ce nombre dépasse 80 jours dans certaines communes du Merlerault<sup>524</sup>. Malgré tout, les températures moyennes demeurent relativement douces sur l’ensemble du Pays d’Auge, sauf quelques localités pendant la période hivernale. Un tel climat permet la production d’une herbe de qualité et, aux

---

<sup>517</sup> René DUMONT, 1956, chapitre XXI, pp. 389-404 : la prairie trop "naturelle" du Pays d’Auge septentrional.

<sup>518</sup> Amédée BOITEL, 1889, p. 446.

<sup>519</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 98.

<sup>520</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>521</sup> Armand Frémont parle pour sa part des « plantes diverses » comme le pissenlit, les centaurées, les joncs, les renoncules rampantes...

<sup>522</sup> Armand FREMONT, 1967, p. 93.

<sup>523</sup> Il s’agit du haras de la famille Wertheimer fondé dans la commune en 1911. Pendant huit décennies, le Haras de Saint-Léonard fut le siège de l’élevage familial avant son transfert, au début des années 1990, dans l’arrière-pays de Deauville pour des raisons de commodité et de proximité avec la station balnéaire.

<sup>524</sup> Préfecture de Basse-Normandie, 2015 b, p. 19.

chevaux, de vivre aisément en extérieur. On peut alors plus facilement réaliser un élevage naturel, ce que beaucoup d'éleveurs préconisent. Par exemple, Eric Lhermite qui est à la tête du Haras de Grandcamp<sup>525</sup>, estime que « les chevaux sont faits pour vivre dehors. Et d'ailleurs, on se rend compte qu'on a beaucoup moins de problèmes en élevant les chevaux à l'extérieur plutôt que confinés »<sup>526</sup>. En termes de précipitations, qui facilitent la pousse de l'herbe, le Pays d'Auge et ses prolongements, connaissent des quantités moyennes situées entre 800 et 900 mm par an. Là encore, des nuances locales peuvent apparaître, notamment en fonction du relief. Ainsi, les précipitations sont nettement plus élevées sur les hauteurs du Pays d'Auge, ce qui entraîne un « arrosage conséquent »<sup>527</sup> pouvant atteindre 1 100 mm. C'est le cas du nord du Pays d'Auge, notamment à proximité du plateau de Saint-Gatien-des-Bois qui est plus arrosé que la moyenne. Toutefois, cela n'a pas empêché l'implantation de plusieurs haras dans ce secteur, comme le Chevotel, anciennement Haras de la Hauquerie, qui se trouve sur la commune de Queteville, au niveau d'un plateau situé aux confins du Calvados. Le Pays d'Auge bénéficie ainsi d'une situation intermédiaire car les précipitations y sont abondantes mais sans excès, et la régularité des jours de pluie<sup>528</sup> permet une bonne tenue des herbages tout au long de l'année.

Si les éléments climatiques sont plutôt propices à l'activité d'élevage, ce sont les facteurs pédologiques qui apportent une unité certaine à ce territoire et participent à la réussite des grands crus herbagers du Pays d'Auge et de ses prolongements. Le Pays d'Auge est marqué par une grande diversité des sols, mais ils ont pour points communs d'être riches et bien humectés. La qualité floristique constatée est le signe « de sols bien équilibrés chimiquement et toujours assez frais en été »<sup>529</sup>. Toutefois, notre connaissance personnelle de ce territoire nous a amené à nous poser la question des nombreux herbages inondés durant la période hivernale. Ce constat était déjà évoqué par Armand Frémont, qui estimait que ce territoire est utilisable la plupart du temps grâce aux travaux de drainage datant du XIX<sup>e</sup> siècle. L'élevage bovin peut assez facilement s'accommoder de cette contrainte, mais qu'en est-il dans l'élevage hippique, réputé plus exigeant ? Les échanges avec des éleveurs de la région de Pont-l'Évêque montrent qu'ils prennent la question très au sérieux dans le choix de leur implantation et l'aménagement interne des haras. De manière générale, les élevages hippiques utilisent souvent des terrains marqués par les pentes et procèdent à des travaux hydrauliques de grande ampleur afin d'assainir au mieux les terres. Cela n'empêche pas d'avoir des parcelles bien plus humides dans les fonds, mais ces dernières ne sont pas utilisées pendant l'hiver. En revanche, elles le sont à partir du printemps et donnent alors une excellente nourriture aux jeunes chevaux, ainsi que des sols souples particulièrement propices

---

<sup>525</sup> Le Haras de Grandcamp existe depuis 2004 et se situe dans la commune de Trun dans l'Orne.

<sup>526</sup> *Jour de galop*, 5 août 2016, N° 3187, p. 9.

<sup>527</sup> Préfecture de Basse-Normandie, 2015 b, p. 26.

<sup>528</sup> Le Pays d'Auge connaît une bonne régularité des jours de pluie tout au long de l'année, ce qui permet de bien répartir les quantités de pluie sur l'année. Cela a pour effet de favoriser une pousse de l'herbe relativement constante même durant les mois les plus secs.

<sup>529</sup> FREMONT, 1967, p. 95.

au développement et à la croissance des foals. Ces qualités naturelles du Pays d’Auge, dont les éleveurs bénéficient de nos jours, ont attiré des investisseurs dès le XIX<sup>e</sup> siècle. La mise en valeur de l’espace augeron depuis cette époque explique également la nature et les caractéristiques actuelles de l’activité hippique dans le Pays.

#### ***D) Le développement des courses et l’aménagement hippique du territoire dès le XIX<sup>e</sup> siècle***

C’est dans les vallées augeronnes que les herbages se sont développés le plus précocement. En effet, il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle sur les plateaux alors que la vallée de la Touques connaît la pratique du couchage en herbe dès la fin du XVII<sup>e</sup> et surtout durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. On passe ainsi de 30-40 % de SAU composée d’herbages dans les vallées vers 1700 à 80-90 % un siècle plus tard<sup>530</sup>. Le phénomène est à l’œuvre dans toutes les vallées augeronnes, mais il est encore plus rapide dans celles situées au nord comme celles de la Touques ou de la Calonne. Profitant des excellentes conditions naturelles et humaines locales, des investisseurs ont décidé d’y implanter leurs domaines dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

« Climat, terre, Deauville et compétence », c’est par ces mots que Paul Essartial<sup>531</sup> justifie l’engouement du secteur hippique pour le Pays d’Auge. Nous avons déjà évoqué le climat et la qualité des terres, si propices à l’élevage des chevaux de course. Les deux autres termes relèvent plus de l’histoire car Deauville représente une véritable vitrine aux yeux de la filière. Elle a par ailleurs la capacité à concentrer des « compétences » variées chez les professionnels : dirigeants des haras, personnels agricoles, soigneurs, cavaliers de débouillage ou d’entraînement, vétérinaires, maréchaux-ferrants, fabricants d’aliments équin, transporteurs, courtiers... Peu après sa création, la station balnéaire devient rapidement une ville tournée vers les sports hippiques. Elle se dote d’un hippodrome accueillant un nombre important d’épreuves bien dotées, ce qui contribue à valoriser l’image de la station aux yeux des hommes de chevaux. Fondement d’un cercle vertueux, les courses vont attirer les ventes de chevaux (1887), créant un marché hippique à l’échelle du Pays d’Auge et au-delà, en Basse-Normandie. Il permet aux écuries de se fournir en chevaux de qualité et à de nombreux haras de la région de trouver un intéressant débouché. L’expansion de ce marché va ainsi de pair avec la multiplication des élevages autour la station, en particulier à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nouvel élan donné aux courses sous la Restauration va rapidement motiver des éleveurs à miser massivement sur le pur-sang. En 1853, le chroniqueur Eugène Chapus estime que « l’intérêt sur le turf ne s’arrête pas aux chevaux, à des détails réglementaires, à l’historique des courses et à la description des hippodromes ; il s’étend aux

---

<sup>530</sup> Pierre BRUNET, 2006 a, p. 11.

<sup>531</sup> Éleveur de trotteurs dans le Pays d’Auge depuis 1974, Paul Essartial est surtout connu pour avoir œuvré dans diverses instances de la filière, notamment en prenant la présidence de la SECF (la Société-mère des courses de trot) en 1993 ou en participant à la création du Conseil des chevaux de Basse-Normandie. Ce dernier fut le premier conseil en France avec l’objectif de regrouper l’ensemble des familles du cheval de la région.

personnes [...] et les hommes par qui fleurit et prospère cette institution ont droit à une distinction particulière »<sup>532</sup>.

Ces professionnels suscitent ainsi l'admiration d'une partie de leurs contemporains. D'ailleurs, bon nombre des haras de cette époque existent encore, la plupart comptant encore parmi les plus prospères. Les premières générations de propriétaires sont toutefois marquées par une grande diversité. La première création est à mettre au crédit d'Alexandre Aumont quand il décide de faire bâtir le Haras de Victot en 1842. Les Aumont, originaires de Suisse Normande, sont une ancienne famille de cheval dans la région. Ils sont engagés dans l'élevage et le commerce des chevaux, les résultats s'avérant bons comme l'illustre l'achat familial du château de Victot en 1798. Alexandre Aumont reçoit une éducation classique et entre dans les affaires familiales en menant « la vie d'un herbager de la Vallée d'Auge »<sup>533</sup>. Cela consiste à courir les marchés de la région, de Bretagne ou de Mayenne, tout en développant l'élevage familial qui concerne aussi bien l'engraissement des bœufs que le commerce des demi-sang. Porteur de grandes ambitions, Alexandre Aumont souhaite faire de Victot un centre de premier plan dans l'élevage des chevaux de course, avec l'objectif de participer aux épreuves les plus prestigieuses. Pour mener à bien cette idée, il va tout mettre en œuvre : achat d'excellentes souches françaises mais surtout britanniques, création d'un second haras à Lion-sur-Mer et naissance d'un partenariat avec Tom Hurst, considéré comme le meilleur entraîneur de l'époque. La combinaison de ces facteurs porte ses fruits et permet aux couleurs de Victot<sup>534</sup> de triompher dans les courses les plus prestigieuses comme le Prix du Jockey-Club qu'il remporte à quatre reprises en seulement dix ans ce qui constitue un véritable exploit<sup>535</sup>. Alexandre Aumont est donc parvenu à développer un haras de premier plan, mais il meurt brutalement en 1860. Toutefois, l'héritage de Victot perdure car ses successeurs se sont largement appuyés sur la qualité des chevaux élevés au haras. Le Haras de Victot a également eu un rôle majeur sur l'ensemble des élevages régionaux au niveau de la reproduction. Jusqu'à cette époque, les propriétaires payaient extrêmement chers pour importer des étalons de qualité ou pour envoyer leurs poulinières à la saillie dans les haras britanniques. Dorénavant, il devient possible de trouver sur place des géniteurs de très haut niveau ce qui permet d'envoyer à la saillie des juments aux étalons de Victot. Ces derniers vont considérablement marquer l'élevage français, notamment Monarque ou Fitz Gladiateur, ainsi que leurs descendants qui font partie de ce que l'on a coutume d'appeler « le vieux sang de Victot »<sup>536</sup>.

---

<sup>532</sup> Eugène CHAPUS, 1853, p. 289.

<sup>533</sup> Dominique FOUSSARD, 2014, p. 12.

<sup>534</sup> Dans le langage hippique, on parle des couleurs pour définir les casaques portées par les jockeys. Ces dernières identifient les écuries des propriétaires. Alexandre Aumont a fait enregistrer ses propres couleurs en 1844 auprès des autorités hippiques.

<sup>535</sup> Ces quatre succès ont lieu en 1845 (Fitz Emilius), 1847 (Morok), 1852 (Porthos) et 1855 (Monarque).

<sup>536</sup> Dominique FOUSSARD, 2014, p. 14.



Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, une seconde génération d'éleveurs implante des haras dans le Pays d'Auge, la plupart connaissant une belle postérité. Ces nouveaux propriétaires disposent tous d'importantes capacités financières et participent ensemble à la construction de l'identité hippique du Pays d'Auge. Jules Lemonnier présente un cas proche de celui des Aumont car c'est lui aussi un herbager augeron combinant l'élevage des bovins et celui des chevaux. Son exemple démontre la capacité des éleveurs augerons à implanter des haras alors qu'à cette époque les investissements de personnalités extérieures sont de plus en plus nombreux. Jules Lemonnier installe une double structure en Pays d'Auge qui repose sur deux sites complémentaires. Le premier, de 75 ha sur la commune de Goustranville, est exploité depuis 1875. À cela, il adjoint en 1880 le domaine de Bouquetot qui représente 90 ha. Son élevage de chevaux de course est particulier car il développe d'abord l'élevage des demi-sang destinés au trot avant d'élever également des pur-sang. Sa réputation est grande dans les deux spécialités, ce qui en fait un cas atypique car la plupart du temps, les élevages de cette époque, comme ceux d'aujourd'hui, décident de se spécialiser dans un domaine afin d'optimiser leurs pratiques. Dominique Foussard résume la spécificité de cet exemple, dans un monde du galop de plus en plus élitiste :

« Ailleurs, le pur-sang est une passion, un délassement, un plaisir d'esthète, le cas échéant, une manière de se couvrir de gloire ou une façon de satisfaire son goût du jeu. Ici, l'approche est différente. Ce n'est que le complément, presque naturel, et utile, de l'activité que déploie l'éleveur, tournée vers le demi-sang »<sup>537</sup>.

Dans cette génération, la plupart des élevages s'implantant dans le Pays d'Auge sont le fait de propriétaires extérieurs à la région, d'origines et de professions diverses, mais qui sont attirés par les qualités que l'on trouve dans ce territoire. On peut citer parmi les élevages de cette époque, le Haras de Meautry implanté en 1873 par le banquier d'affaires Alphonse de Rothschild, le Haras de Cheffreville (1877) par le très anglophile comte de Bertreux, celui de Saint-Pair-du-Mont installé en 1885 par Léonce Delâtre. Ce dernier est un cas particulièrement intéressant car on est en présence d'un riche propriétaire du Nord ayant une passion pour les courses. Dans les années 1860, il possède déjà le Haras de la Celle-Saint-Cloud en région parisienne. Une telle implantation est alors très classique, la plupart des haras dédiés aux pur-sang se trouvant en périphérie de Paris alors qu'à la même époque, seul Victot existe déjà dans le Pays d'Auge. Léonce Delâtre connaît alors de brillants succès, mais il décide pourtant de se séparer de son haras en 1883<sup>538</sup> et de chercher un nouveau site pour implanter son élevage. Il se base à proximité de Cambremer et va pratiquement tout créer : les boxes, les paddocks... Le propriétaire meurt peu de temps après et son nouveau haras ainsi que les chevaux sont vendus à Deauville en 1892<sup>539</sup>. Léonce Delâtre a profondément marqué l'hippisme français à travers ses victoires, mais aussi et surtout grâce à la postérité de ses

---

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>538</sup> Le haras est vendu à Edmond Blanc qui va y développer l'un des plus puissants élevages de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>539</sup> Dominique FOUSSARD, 2014, p. 16.

élevages. En effet, les nouveaux propriétaires de ses haras vont connaître de remarquables succès : Edmond Blanc et Evremond de Saint-Alary qui va s'appuyer sur le Haras de Saint-Pair-du-Mont et l'immense champion Omnium II<sup>540</sup>. Enfin, on peut citer la naissance du prestigieux Haras de Lessard-et-Le-Chêne en 1892, fruit de la volonté de Jean Prat, un industriel spécialisé dans la fabrication de spiritueux à Marseille. Passionné par les courses, il développe des élevages ayant tendance à suivre sa trajectoire professionnelle : Marseille, Tarbes puis Saint-Cloud. Souhaitant renforcer sa présence dans le paysage hippique, il fait le choix de s'installer en Basse-Normandie, la région étant désormais incontournable dans l'élevage de galopeurs. La particularité du Haras de Lessard-et-Le-Chêne, au-delà de la grande qualité des installations, est le choix du propriétaire de recourir à des poulinières nées en France et non en Angleterre. Cela s'explique, d'une part, par la défense de la production hippique française et, d'autre part, par la reconnaissance de la qualité de l'élevage français, d'autant plus que les prix pratiqués sont inférieurs à ceux d'outre-Manche. Cette seconde génération d'élevages a donc profondément marqué l'histoire hippique française<sup>541</sup>.

Il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour voir un nouveau profil s'implanter dans le Pays d'Auge : les haras appartenant à des propriétaires étrangers. À l'origine, ce sont presque exclusivement des acheteurs venus des Etats-Unis. Ces derniers cumulent une double passion pour les courses hippiques mais également une forte francophilie qui les amènent à s'installer dans la région de Deauville<sup>542</sup>. Le phénomène s'est considérablement accentué tout au long du siècle, d'abord avec des propriétaires européens avant que de nouveaux s'investisseurs s'implantent. Ceux originaires du Moyen Orient constituent aujourd'hui une nouvelle génération, comme on peut le voir avec les investissements récents de membres de la famille du Qatar à Victot ou à Bouquetot. À la veille de 1914, la France comptait 160 haras de pur-sang, preuve que l'hippisme s'était désormais bien implanté dans le pays. À cette date, on en trouvait 15 dans le Pays d'Auge et six autres dans le Merlerault, aux confins du Pays d'Auge<sup>543</sup>. Ainsi, on peut dénombrer 21 haras dans le Pays d'Auge et ses marges, soit 13 % des haras de pur-sang français. Les premiers haras datant du XIX<sup>e</sup> siècle furent complétés par de nouvelles structures tout au long du siècle suivant. Les équidés valorisent une partie intéressante des terres car un hectare en herbe sur dix est valorisé par les chevaux, notamment des chevaux de course. Cette part tend à augmenter dans de nombreux secteurs du Pays

---

<sup>540</sup> Ce cheval né en 1892, année de la mort de Léonce Delâtre, va multiplier les succès sous ses nouvelles couleurs avec le prix du Jockey-Club (1895), le prix du Cadran (1896) ou bien encore le prix Gladiateur (1896).

<sup>541</sup> On peut aussi évoquer le fait qu'une bonne partie des personnalités que nous venons d'évoquer donne aujourd'hui leur nom à des courses. C'est le cas du Prix Jean Prat (Groupe I), mais aussi des Prix de Meautry, Prix Bertreux, Prix Léonce Delâtre, Prix Omnium II ou bien encore le Prix Jules Lemonnier qui est une épreuve de trot monté courue à Vincennes.

<sup>542</sup> Nous reviendrons sur ces grandes figures dans le chapitre 6, mais l'on peut citer Ralph-Beaver Strassburger, Arthur-Kingsley Macomber ou bien William Kissam Vanderbilt.

<sup>543</sup> Pour consulter la liste complète des haras identifiés, voir : Dominique FOUSSARD, 2014, p. 18.

d'Auge, notamment au détriment des bovins ou des exploitations cidricoles qui sont deux autres éléments très marquants de l'identité augeronne.

Ainsi, les haras marquent les paysages augerons, si bien que des institutions ont pris conscience du rôle que revêt le cheval dans les paysages et l'aménagement local du Pays d'Auge. Le CAUE<sup>544</sup> (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) intègre le cheval dans la définition des paysages augerons, par une labellisation des paysages du cheval. La labellisation n'est certes pas exclusive aux paysages hippiques, mais majoritairement, les paysages du cheval en Pays d'Auge sont ceux liés à l'hippisme. Cela passe par des actions concrètes comme la replantation de haies doubles, l'installation de clôtures typiques des haras augerons ou bien encore le marquage le plus identifiable possible de l'entrée des haras afin de les rendre plus visibles dans le territoire<sup>545</sup>. Les haras ont également permis d'éviter que des herbages soient largement laissés à l'abandon dans les terrains les plus vallonnés ou que des haies soient arrachées pour laisser place aux formes de l'agriculture moderne comme les paysages d'openfield. De plus, le CAUE a souhaité dépasser la seule vocation paysagère en faisant des chevaux un outil de mise en valeur des paysages économiques, au même titre que les paysages de la production cidricole. C'est là une grande reconnaissance pour l'activité équine (hippique) car le CAUE reconnaît officiellement le cheval et sa filière comme ayant « un rôle d'aménageur et de développeur économique du territoire »<sup>546</sup>.

Au total, on mesure bien l'ensemble des facteurs qui permettent à la filière hippique d'être dynamique en Basse-Normandie : les aménités naturelles, mais aussi et surtout leur mise en valeur par les habitants de la région. Ainsi, l'idée selon laquelle la Basse-Normandie serait un royaume pour la filière ne nous semble pas usurpée. Certains territoires sont même devenus des références, le Pays d'Auge en tête. Tous les segments de la filière sont dorénavant particulièrement bien implantés mais il en est un qui domine encore plus largement que le reste. Il s'agit de l'élevage qui va donc faire l'objet du chapitre suivant afin d'envisager le premier stade de la filière hippique que nous avons précédemment théorisée.

---

<sup>544</sup> Le CAUE est un organisme investi d'une mission d'intérêt public depuis 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement à l'échelle départementale. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont considérés comme étant d'intérêt public. Le CAUE est créé à l'initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. En 2016, ce dernier était Hubert Courseaux qui est le Président de la Communauté de Communes Blangy-Pont-l'Evêque.

<sup>545</sup> Quand on circule dans les campagnes augerons, il n'est pas toujours facile de repérer les haras. Dans la majorité des cas, on identifie bien les domaines, mais ils sont souvent peu mis en valeur pour les personnes extérieures. Les noms sont assez peu affichés, sauf quelques rares cas, ce qui laisse à penser que les élevages ne cherchent pas nécessairement à communiquer car ils considèrent que leur réputation est déjà acquise auprès des acteurs de la filière.

<sup>546</sup> Gilles HUREL, 2014, p. 10.

## CHAPITRE 5 : FAIRE NAÎTRE ET GRANDIR LES CHEVAUX DE COURSE EN BASSE-NORMANDIE : LE RÔLE DE L'ÉLEVAGE HIPPIQUE

L'élevage constitue une étape cruciale de la filière hippique. C'est à ce moment que l'on « fabrique » les futurs chevaux de course, ces derniers étant promis à des avenir variés. En effet, malgré les progrès de la science, l'élevage demeure une activité largement aléatoire dans la production de champions même si des élevages disposant de moyens financiers importants parviennent à optimiser leurs pratiques et maximisent la probabilité de produire et d'élever des chevaux de qualité. Si de grands champions sont parfois issus de haras assez confidentiels, les capacités financières restent malgré tout un facteur de réussite. La probabilité d'élever de bons chevaux diffère selon les spécialités. Elle est plus élevée dans le trot, voire dans les courses d'obstacle, mais la réalité des courses de plat est sensiblement différente. Les courses les plus prestigieuses et les mieux dotées sont nettement dominées par les principales écuries<sup>547</sup>. Ces dernières élèvent souvent pour leur propre compte ou achètent lors d'enchères publiques des chevaux aux ascendances prestigieuses. D'importantes capacités financières sont nécessaires pour investir et posséder des poulinières de qualité<sup>548</sup> et accéder aux étalons les plus prisés, dont les prix de saillie sont parfois très élevés. Ces étalons sont souvent réservés à des réseaux dans lesquels nous retrouvons presque exclusivement les meilleurs haras de la planète. Dans le domaine de l'élevage, la France possède la particularité d'être présente dans toutes les disciplines hippiques, un fait particulièrement rare à l'échelle mondiale car il n'y a que les Etats-Unis et l'Australie qui élèvent massivement dans les trois spécialités<sup>549</sup>.

Dans une Basse-Normandie considérée comme un « royaume pour le monde des courses hippiques », ce chapitre vise à comprendre l'organisation de l'élevage et des haras. Pour ce faire, une approche quantitative mesure le poids de cet élevage puis une approche plus qualitative appréhende les politiques d'élevage, l'organisation interne des haras, mais aussi les pratiques du personnel que nous avons pu approcher au plus près dans un univers pourtant difficile à pénétrer et où les petits secrets de chacun occupent une place importante.

---

<sup>547</sup> Voir le chapitre 11 consacré spécifiquement aux courses hippiques.

<sup>548</sup> Il y a deux manières de concevoir ce qu'est une bonne poulinière. En général, on considère qu'il faut une carrière performante dans les courses, mais une bonne poulinière peut aussi l'être par les résultats obtenus par ses précédents descendants ou bien encore par son pedigree. Pour les étalons, ce sont uniquement les performances individuelles qui conditionnent la carrière d'un reproducteur.

<sup>549</sup> On peut même ajouter que la France est le second pays pour les naissances de chevaux arabes alors qu'ils sont presque absents aux Etats-Unis et en Australie. On est ici face à un marché bien plus restreint, mais les courses de chevaux arabes connaissent un développement intéressant dans le sillage des grandes puissances économiques du Golfe Persique qui apportent de l'argent et organisent de belles courses en France.

## **I) Mise en place et résultats de l'élevage hippique**

### ***A) Élevage et races de chevaux de course : des définitions complexes à instaurer***

Dans le chapitre précédent, nous avons démontré les raisons expliquant comment la Basse-Normandie est progressivement devenue un pôle incontournable de la filière hippique. Ce constat atteint son paroxysme dans le domaine de l'élevage hippique car la région est sans conteste l'épicentre des haras et des élevages, tant dans la production des pur-sang que des trotteurs. Cette prépondérance est relativement ancienne car elle est concomitante de l'essor des pratiques hippiques, c'est-à-dire dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En Basse-Normandie, toutes les conditions sont réunies et convergent pour permettre de mener à bien un élevage de grande qualité. En effet, les facteurs naturels sont particulièrement avantageux et les acteurs locaux sont parvenus à mettre en valeur les différentes aménités (température, pluviosité, nature des sols). À cela, il faut ajouter la proximité géographique et culturelle avec les îles britanniques, ces dernières constituant dès le départ un modèle à suivre pour les éleveurs de pur-sang. Daniel Roche considère que « l'influence anglaise va compter dans les choix et dans les débats des éleveurs du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>550</sup>. Quand on analyse l'histoire des élevages régionaux, on se rend rapidement compte que les éleveurs bas-normands ont importé les pratiques anglaises jugées efficaces mais aussi des chevaux, en particulier les bons étalons qui étaient nécessaires à la reproduction et l'amélioration des races. Certains éleveurs recourent à ces nouvelles méthodes, mais ce sont surtout de grands propriétaires, bien souvent situés en région parisienne, qui vont délocaliser leurs élevages en Basse-Normandie<sup>551</sup>. C'est le point de départ d'une tradition d'élevage régionale à travers la mise en place d'une première génération de haras. Certains existent encore de nos jours et obtiennent toujours d'excellents résultats comme le Haras de Meautry à Touques, propriété de la famille Rothschild. Dans le milieu du trot, la naissance puis l'enracinement de l'élevage sont encore plus précoces et sont presque exclusivement le fait de personnalités implantées dans la région. Cela confère une identité encore plus forte à cette spécialité mais, pendant longtemps, les progrès réalisés sur les produits de cet élevage sont demeurés limités. Les éleveurs produisaient avant tout des chevaux pouvant répondre à des besoins particuliers, notamment ceux de l'armée. Le développement des courses de trot elles aussi originaires de Basse-Normandie, incite des éleveurs de plus en plus nombreux à adapter leurs stratégies et leurs croisements afin de développer des aptitudes aux courses<sup>552</sup>.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'élevage régional prend deux trajectoires différentes entre les deux principales spécialités ; l'hétérogénéité des pratiques dans le trot et le galop

---

<sup>550</sup> Daniel ROCHE, 2008, p. 184.

<sup>551</sup> Nous avons déjà évoqué des exemples de ce type dans la partie sur le Pays d'Auge. On peut y ajouter le Haras de Montaigu dans l'Orne qui fut fondé en 1905 par Gabriel Guerlain. La création de ce haras ornaïis remonte à 1905 et fait suite à d'autres propriétés hippiques de Gabriel Guerlain, d'abord en Seine-et-Oise puis dans la Sarthe.

<sup>552</sup> L'essentiel du travail consiste à adapter les chevaux aux particularités du trot, notamment le respect de l'allure. À cela il faut également y adjoindre de la vitesse sachant que ces chevaux sont appelés à faire de la compétition.

ayant tendance à se renforcer au fil du temps. Dans le premier cas, c'est un élevage essentiellement paysan qui repose souvent sur des moyens limités quand, dans le galop, on est saisi par le caractère aristocratique et les moyens considérables déployés. Cette différence affecte également la taille des élevages puisque les producteurs de trotteurs en font régulièrement une activité annexe, le plus souvent avec seulement quelques poulinières. Au contraire, dans le milieu du pur-sang, la majorité des acteurs possède d'importantes structures ayant pour mission principale d'assouvir une passion personnelle, mais aussi de développer un outil indispensable dans la parure du parfait *gentleman*. Les épreuves de galopeurs sont le fait d'une élite restreinte où la participation aux courses, si possible avec des chevaux que l'on a élevé dans son haras personnel, est un outil de distinction sociale particulièrement prisé. De grandes fortunes décident ainsi d'installer leurs haras dans la région, les prémices datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons déjà montré avec le comte de Lauraguais. Ce dernier, avec son domaine de Montcanisy, situé sur les hauteurs de Deauville, a donné une première impulsion, mais il faut attendre les années 1850-1880 pour assister à un développement massif. Ainsi dès 1859 le comte Roederer fonde avec des associés un élevage de pur-sang à « Bois-Roussel dont les produits vont très vite s'illustrer dans de grandes épreuves »<sup>553</sup>. Il est bientôt rejoint par des personnalités riches et influentes de l'époque comme la famille de Rothschild, Jean Prat, le comte Le Marois qui sera l'un des plus éminents personnages de l'essor hippique en Normandie<sup>554</sup> et plus largement en France. L'exemple de la famille de Rothschild est représentatif de l'essor de l'élevage hippique régional. En 1873, elle délaisse son domaine de Ferrières en région parisienne pour créer le Haras de Meautry, à seulement deux kilomètres de Deauville pour en faire l'un des meilleurs élevages français jusqu'à nos jours. Progressivement, la Basse-Normandie acquiert une position dominante que confirme la multiplication des haras, cette dernière étant appuyée par les bons résultats des chevaux élevés dans la région. De nos jours, ce principe ne se dément pas car les personnes souhaitant installer des haras en France, le font très souvent en Basse-Normandie en raison des qualités de la région<sup>555</sup>, aussi bien naturelles que professionnelles, car la réussite de la filière hippique s'appuie sur deux siècles de réussite. Malgré tout, il reste à savoir et comprendre comment, sur cette période, on est passé d'un élevage principalement fondé sur une vocation régionale, parfois nationale, à un élevage « dont la renommée dépasse les frontières »<sup>556</sup>.

Avant de développer les élevages, il a fallu préalablement définir les chevaux que l'on souhaitait produire, notamment pour répondre aux besoins. Or, ces derniers dépendaient des

---

<sup>553</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 26.

<sup>554</sup> Depuis 1921, soit l'année suivant son décès, l'une des courses les plus prestigieuses du meeting de Deauville porte son nom.

<sup>555</sup> Même si la région est déjà bien pourvue en élevages, de nouveaux haras se développent régulièrement, le plus souvent par le biais de riches investisseurs comme des membres de la famille régnante du Qatar depuis quelques années.

<sup>556</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 26.

contextes, mais correspondaient largement aux capacités de travail de l'animal : transport, travaux agricoles ou bien encore besoins militaires. Dans le même temps, le développement des courses rendait nécessaire la production de chevaux adaptés à ce loisir. C'est donc durant le XIX<sup>e</sup> siècle que les orientations vont également différer entre les deux spécialités : les trotteurs restant encore pour partie en lien avec les besoins traditionnels<sup>557</sup>, tandis que le pur-sang devint une véritable création humaine. Les chevaux furent de plus en plus rapides, mais aussi bien plus fragiles et exigeants à élever. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle s'est donc posée la question de la définition des races hippiques. Cette dernière fut particulièrement difficile à établir pour les galopeurs en raison d'intérêts divergents : des enjeux économiques et sociaux, mais aussi de vifs débats, sur fond de patriotisme, au sujet du nom à donner et la part de l'influence britannique dans cette nouvelle race. Dans son ouvrage, Nicole de Blomac explique la situation dans un chapitre intitulé « le pur sang français, défini, contesté, monopolisé »<sup>558</sup>. Ces différents termes illustrent bien les débats autour de la race. Il était difficile de trouver un vocabulaire adéquat qui puisse satisfaire l'ensemble des acteurs ; les éleveurs mais aussi et surtout les institutions, en particulier l'Etat et la Société d'Encouragement. Tout le monde s'accorde sur le principe d'une race pure car « le cheval de sang est une variété supérieure dans l'espèce »<sup>559</sup>. Mais finalement, qu'est-ce qu'une race pure ? C'est sur ce point que les difficultés se cristallisent dans la définition du pur-sang. À l'époque, le seul modèle de référence se trouvait en Angleterre avec le terme générique de *Thoroughbred* qui, en dehors de la définition, posait également la question de la traduction du terme anglais. Finalement, un compromis est néanmoins établi lors de l'apparition d'un *stud book* sur le modèle préexistant dans les îles britanniques. L'avantage d'un tel principe est de créer les conditions d'un accord sur les critères d'appartenance à la race. Cela faisait référence à une filiation établie à travers le livre (le nom donné au *stud book*), mais aussi une notoriété qui fut acceptée et approuvée de manière empirique par les membres de la communauté hippique. Restait alors le qualificatif à donner au pur-sang. Devait-il être français ou anglais ? Là encore, la décision fut difficile à prendre, en principalement à cause du patriotisme des institutions françaises. Malgré tout, le milieu des galopeurs étant largement teinté d'anglomanie, cela a facilité le choix final. Au-delà des questions sémantiques, une race de plus en plus homogène s'est, de fait, installée sur les hippodromes français à partir des années 1820. Il devenait alors évident de qualifier et définir le pur-sang. Pour cela, un document officiel fut institutionnalisé au nom de l'amélioration de la race avec la parution du premier volume du *Stud Book* français en 1838<sup>560</sup>. Cette publication conduit Guy Thibault à affirmer que « désormais ne seront considérés "pur sang" que les chevaux dont les deux parents sont

---

<sup>557</sup> Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, les courses de trotteurs constituent un moyen pour sélectionner et améliorer la race, mais avec un cheval qui puisse toujours correspondre aux besoins, notamment militaires avec la remonte. Les éleveurs du Calvados ont ici joué un grand rôle dans le sillage du dépôt de remonte de Caen qui fut le premier à ouvrir en 1818 avec pour principale mission de fournir des chevaux aux unités militaires de cavalerie.

<sup>558</sup> Nicole de BLOMAC, 1991, p. 185.

<sup>559</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>560</sup> Le premier modèle était le *General Stud Book* en Angleterre qui fut officiellement ouvert en 1791.

inscrits à l'un de ces deux livres. Mais le registre français tient à faire la distinction entre les pur sang "anglais" et les pur sang "orientaux" qui font l'objet de deux parties séparées »<sup>561</sup>. Une fois les bases réglementaires établies, toutes les conditions étaient désormais réunies pour développer les courses hippiques de pur-sang et, par répercussion, des élevages de galopeurs associés à la race. En effet, une meilleure visibilité constituait un préalable indispensable pour motiver et donner une orientation précise à l'ensemble des éleveurs. Depuis cette date, ces règles inchangées confèrent au monde de l'élevage des chevaux de course la qualité de milieu très conservateur et peu ouvert aux changements.

Les principes furent sensiblement analogues pour les autres races même si les discussions furent plus aisées et plus rapides. Ainsi, un consensus fut trouvé par les acteurs du trot, en grand partie des Normands, sur l'instauration d'un livre généalogique ressemblant à celui utilisé dans le pur-sang. Nous avons déjà abordé les discussions propres au milieu du trot, mais rappelons qu'en 1907 fut créé un *Stud-book* Trotteur Français. Enfin, une nouvelle race est très récemment apparue dans le milieu hippique : les AQPS pour Autres Que Pur Sang. Cette dernière tend à nuancer la vision figée du monde du galop car c'est une évolution majeure qui fut soutenue par les acteurs de la filière. Cette race autorise dorénavant des croisements, la plupart des chevaux restant néanmoins des pur-sang, afin d'introduire du sang d'autres races, notamment du Selle Français ou des Anglo-Arabes. L'apport de nouvelles caractéristiques aux chevaux permet de développer d'autres aptitudes, en particulier pour les courses d'obstacle. Là encore, un *stud book* fut mis en place à partir de 2005, le but étant de créer des courses réservées à ces chevaux ou, au moins, de bien spécifier les origines des chevaux participant aux courses d'obstacle. Ainsi, nous sommes aujourd'hui en présence de trois livres différents, définissant explicitement les règles s'imposant aux éleveurs. En somme, ces trois races reposent sur des principes communs et montrent la volonté d'appliquer un élevage sélectif dans le milieu hippique. Pour autant, la définition des races est-elle totalement figée à la suite de l'apparition d'un *stud book* ou est-elle encore susceptible de connaître des évolutions ?

De nos jours, l'élevage des chevaux de course répond à des normes très strictes. Pour les éleveurs, il est interdit de déroger aux normes établies dans les *stud books*<sup>562</sup> dans le choix des croisements, le but étant de maintenir la pureté des races<sup>563</sup> à travers une stricte définition des croisements. C'est dans le monde du pur-sang que les règles sont les plus figées. Le pur-sang ou Pur Sang Anglais est un cheval sélectionné pour ses aptitudes à la vitesse. C'est une

---

<sup>561</sup> Guy THIBAUT, 2007, p. 44.

<sup>562</sup> On peut bien évidemment faire des croisements en dehors des règles du *stud book* mais, dans ce cas, le cheval ne peut être inscrit dans la race et ne pourra donc pas s'engager dans les courses, ce qui est donc sans aucun intérêt pour un éleveur.

<sup>563</sup> Il convient de noter que le principe du *stud book* n'est pas réservé aux chevaux de course. Il faut plutôt y voir un moyen pour définir les races de manière officielle. Ainsi, on compte actuellement 53 races d'équidés, dont 25 pour les chevaux de sang, les races hippiques en faisant parties.



pure création à partir de chevaux orientaux et de juments anglaises<sup>564</sup>. Il faut remonter à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour trouver les trois étalons d'origine, tous importés du Moyen-Orient vers l'Angleterre. Ainsi, le pedigree de tous les pur-sang actuels remonte à ces trois étalons initiaux, ainsi qu'aux 74 poulinières anglaises retenues pour les croisements. Depuis cette époque, le pur-sang s'est largement exporté, entraînant de multiples croisements et l'apparition de grands chefs de race à travers le monde mais, dans tous les cas, les éleveurs doivent impérativement croiser des pur-sang entre eux afin de pouvoir conserver l'appellation de la race. Le pur-sang se définit également par une morphologie particulière, bien adaptée aux sports hippiques. Dans une fiche de présentation, les Haras nationaux estiment que « bien que n'ayant pas de standard, le Pur Sang Anglais est un cheval longiligne, d'une taille moyenne de 1,65 m au garrot, donnant une impression d'ensemble très harmonieuse et athlétique »<sup>565</sup>. Même s'il est difficile de généraliser la race, on se rend compte que les chevaux les mieux adaptés aux courses répondent à un modèle assez standard. Ce sont des chevaux assez fins, ayant une posture très droite ainsi qu'une épaule longue et oblique, facilitant le développement des foulées de galop. En fait, l'élément qui caractérise le plus les galopeurs est la spécialité dans laquelle un pur-sang est engagé. Les pur-sang sont généralement classés en quatre grandes catégories, en fonction des distances pour lesquels ils sont sélectionnés. Le sprinter, ou *flyer*, est élevé pour courir sur 800 à 1200 m. Le *miler* est un spécialiste des épreuves se disputant sur 1600 m (un *mile* dans les pays anglo-saxons), distance en plein essor dans l'élevage européen. On trouve également les chevaux adaptés aux distances dites « classiques » (2400 m), et le *stayer*, qui possède un profil beaucoup plus endurant et qui est adapté aux longues distances, au moins 2800-3000 m. Ainsi, les sprinters sont beaucoup plus grands et musclés que les spécialistes des épreuves de fond qui sont plus fins et secs. En outre, les orientations des profils dépendent également des modes car, selon les époques, certaines distances sont plus ou moins privilégiées et réputées. Actuellement, les propriétaires et éleveurs donnent une priorité quasi absolue à la vitesse et à la précocité, le but étant de pouvoir exploiter le cheval le plus tôt possible dans des carrières qui seront courtes, notamment pour les meilleurs chevaux qui sont ensuite rapidement envoyés à leur seconde carrière de reproducteur (généralement à 4 ans).

La principale évolution dans l'élevage des galopeurs est la possible innovation liée à l'ouverture du *stud book* des AQPS. Même si les éleveurs ont pour le moment assez peu investi cette possibilité, c'est malgré tout un signe fort de l'ouverture des pratiques. On parle dans ce cas de chevaux très près du sang car les AQPS reposent sur un croisement entre un étalon de pur-sang et des juments de différentes races. Après le scepticisme des débuts, les

---

<sup>564</sup> Tous les pur-sang actuels descendent de trois étalons fondateurs. Ces derniers furent importés en Angleterre depuis le Moyen-Orient à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces trois étalons portaient les noms de Byerley Turk (1680), Darley Arabian (1704) et Godolphin Arabian (1729). Un récent travail de génétique hippique montre que Darley Arabian est l'ancêtre commun de 95 % des pur-sang de notre époque (EP, CUNNINGHAM, 2001).

<sup>565</sup> Fiche sur le pur-sang consultable sur le site des Haras nationaux dans la partie « Connaissances ».

chevaux AQPS élevés en France sont désormais très prisés pour l'exportation vers les îles britanniques où les épreuves d'obstacles constituent une réelle tradition. Nous sommes en présence d'une « race hybride » au regard de ce qui s'est pratiqué depuis plus de 150 ans dans le milieu du galop, c'est-à-dire une hyper-concentration sur la race pur-sang. Les Haras nationaux nous offrent une synthèse de ce qu'est aujourd'hui cette jeune race de l'AQPS, preuve d'une capacité d'innovation dans les règles d'élevage des chevaux de course, ces dernières étant souvent marquées par une forme de tradition, voire d'immobilisme. En effet :

« L'AQPS est donc le fruit d'une longue sélection sur le modèle, avec un pedigree très imprégné de sang. Il est issu de terroirs spécifiques, d'un mode d'élevage rustique et d'un programme d'exploitation progressif préservant sa longue croissance, même si désormais le marché et la qualité des AQPS poussent les propriétaires et les entraîneurs à exploiter en obstacles les chevaux AQPS plus précocement. Les premiers poulains de la race sont nés en 2006 et désormais ils figurent dans les programmes de courses. Une des particularités de la race AQPS est de se développer sans ses propres reproducteurs mâles issus de la race, les éleveurs continuant à pratiquer le croisement originel avec des étalons pur-sang »<sup>566</sup>.

En fait, les AQPS sont largement dominés par l'influence du pur-sang, en particulier pour les étalons car les éleveurs ne recourent qu'à des étalons de cette race. Les AQPS sont presque exclusivement orientés vers les courses d'obstacle, leur élevage reposant sur des pratiques plus rustiques que dans le pur-sang. Par exemple, les chevaux ne sont pas forcément rentrés dans les boxes pour la nuit, le but étant de développer des aptitudes physiques particulières, notamment leur résistance à l'effort<sup>567</sup>.

Pour l'élevage des trotteurs, la situation est théoriquement la même que pour le pur-sang, avec l'établissement d'un *stud book* qui régleme les croisements. Le livre, fermé en 1937<sup>568</sup>, a bloqué les évolutions postérieures de la race. Pourtant, les faits montrent que les éleveurs sont parvenus à contourner ce principe très contraignant en diversifiant les croisements et en ouvrant la race à de nouvelles influences, presque exclusivement américaines. Chez les trotteurs, deux races principales dominent désormais à l'échelle mondiale : le trotteur français et le trotteur américain, souvent nommé *standardbred* ou *american standardbred*. Les caractéristiques de ce dernier sont assez semblables à la race française, mais il bénéficie d'une plus grande précocité, un atout indéniable pour les éleveurs. Les éleveurs bas-normands furent des précurseurs de l'introduction de la race américaine dans notre pays. Après quelques prémices dans l'entre-deux-guerres, c'est durant les années 1970 que l'on assiste à un apport décisif du sang américain. C'est par exemple le cas du célèbre éleveur Henri Levesque qui va présenter la star Roquépine<sup>569</sup> à des étalons américains. En

---

<sup>566</sup> Fiche sur la race AQPS consultable sur le site des Haras nationaux dans la partie « Connaissances ».

<sup>567</sup> Il ne faut pas oublier qu'à l'origine, les chevaux étaient tous des pur-sang qui, comme nous l'avons vu, sont d'une race qui est fragile et nécessite une attention particulière de la part des éleveurs.

<sup>568</sup> On parle d'une « fermeture » d'un *stud book* dans le sens où aucun nouveau cheval ne peut plus y figurer. On a donc dans le *stud book*, le cheptel de fondation d'une race.

<sup>569</sup> Roquépine est l'une des meilleures juments de l'histoire du trot en France. Elle doit son prestige à ses succès durant sa carrière avec de multiples classiques dont trois fois le Prix d'Amérique, mais aussi sa carrière au haras. Elle est une poulinière exceptionnelle, même si elle n'a eu que quatre produits avant sa mort. Son influence tient

raison du *stud book*, la descendance est pourtant exclue des courses françaises et doit courir à l'étranger, ces chevaux ne pouvant pas être enregistrés dans un *stud-book* imposant exclusivement des croisements entre des trotteurs français. Au terme de leurs carrières, deux trotteurs issus de ces croisements (Florestant et Granit) sont achetés par les Haras nationaux et autorisés à la reproduction en France. On a ainsi une preuve manifeste de la capacité d'innovation et d'ouverture. Dès lors, les croisements avec le *standardbred* vont se généraliser dans les années 1980, en recourant de plus en plus à des étalons considérés comme améliorateurs. Les éleveurs de trotteurs adaptent donc leurs pratiques et leurs visions de la race, le but étant d'améliorer la race domestique. Les principaux éleveurs bas-normands, comme Jean-Pierre Dubois, recourent largement au sang américain tout en suivant les règles précises émises par la Société d'élevage du cheval français (SECF)<sup>570</sup>. En une dizaine d'années seulement, le *standardbred* imprègne le sang du trotteur français, ce qui a motivé une nouvelle fermeture du livre de la race et impose à nouveau aux éleveurs de croiser exclusivement des animaux de la race Trotteur français. Malgré tout, le sang américain est dorénavant très présent dans la race Trotteur français, les meilleurs étalons actuels étant presque toujours des chevaux ayant beaucoup de sang américain dans leurs origines<sup>571</sup>.

Au total, on mesure l'importance qu'ont les races dans les choix des élevages, notamment leurs pratiques. Les races conditionnent largement la façon dont les éleveurs pensent et organisent leur activité. Les éleveurs français, tout particulièrement ceux localisés en Basse-Normandie, veillent à bien respecter les règles mais aussi à trouver des débouchés dans une activité largement commerciale. Nous verrons que certains haras produisent exclusivement pour leurs besoins mais, même dans ce cas, l'élevage reste un exercice où l'autarcie demeure inconnue. Il est nécessaire de s'ouvrir à d'autres élevages ou pays, notamment pour accéder aux meilleurs étalons ou trouver de nouveaux courants de sang. Tout cela a pour effet d'instaurer une forte émulation entre les éleveurs. Cette dernière existe à l'échelle nationale, mais elle l'est de plus en plus à d'autres échelles. L'internationalisation de l'activité hippique engendre de nouvelles formes de concurrence. D'une pratique très largement régionale et attachée à des terroirs, l'élevage est dorénavant une activité mondialisée où une vive compétition s'est installée entre les marchés. Dans les parties suivantes, nous allons mener une approche multiscalaire, très largement soutenue par des productions cartographiques afin de mieux comprendre l'implantation des élevages. Une approche mondiale de l'élevage précède une analyse de l'organisation de certains territoires où l'élevage hippique occupe une place prépondérante.

---

au fait qu'elle fut saillie deux fois par les meilleurs étalons américains, ce qui aura une forte influence dans la descendance des trotteurs français.

<sup>570</sup> La Société d'élevage du cheval français (SECF) est l'autorité gestionnaire du *stud book*.

<sup>571</sup> Actuellement, le meilleur étalon est certainement Ready Cash. Après une carrière brillante, il se révèle être un formidable améliorateur, c'est-à-dire un étalon capable d'avoir une descendance de grande qualité, au-delà de la poulinière proposée. Parmi ses ascendants, on retrouve beaucoup de sang américain car si l'on remonte trois générations, on ne trouve pas moins de 5 étalons américains sur les 8 pères.

## ***B) L'élevage hippique et la vive concurrence internationale***

Historiquement, l'élevage hippique était une pratique exclusivement européenne. En tant qu'élément de la culture aristocratique, puis comme outil des loisirs populaires, les courses de chevaux ont entraîné le développement de l'élevage. Ce dernier s'est progressivement diffusé à travers le monde, tout particulièrement dans les territoires sous influence britannique. Ainsi, les courses et, dans leur sillage, les élevages, se sont enracinés sur plusieurs continents : l'Amérique, mais aussi et surtout dans les pays ayant connu la domination coloniale anglaise comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. On peut ici parler de nouveaux territoires pour l'élevage hippique. Puis plus récemment, il faut faire référence à une approche planétaire avec l'émergence de nouvelles régions comme le Japon, le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud et depuis quelques années la Chine<sup>572</sup>. Dans ce dernier cas, c'est une logique d'achats internationaux qui prime largement, mais les autorités hippiques internationales ciblent le pays comme un futur pôle de développement pour la filière. En effet, après avoir acheté massivement sur les principaux marchés, il est très probable que les investisseurs chinois s'engagent dans un élevage domestique qui, à terme, peut conduire à une nouvelle puissance hippique<sup>573</sup>. Le pur-sang est le cheval de course le plus connu à travers le monde, ce qui amène de nombreux éleveurs à s'intéresser à l'activité, d'autant plus qu'elle est porteuse de prestige, mais aussi d'importants enjeux économiques. La question est aujourd'hui centrale car la multiplication des haras rend difficile l'existence et la viabilité des entreprises les plus fragiles, celles-ci étant incapables de résister à une concurrence aux moyens quasiment illimités. Mais que représente actuellement l'élevage des chevaux dans le monde ?

Tout d'abord, selon les rapports annuels de l'*International Federation of Horseracing Authorities* (IFHA)<sup>574</sup>, trois profils de chevaux s'inscrivent dans ce que l'on peut appeler l'élevage hippique : les *stallions* (étalons), *mares* (juments) et les *foals*. Ces derniers sont des chevaux de moins d'un an. Ils ne sont pas encore placés à l'entraînement, un choix qui intervient durant leur deuxième année, celle dite de *yearling*. Les données compilées permettent de mesurer le poids des différents pays dans l'élevage mondial. Pour faciliter ce travail, nous avons repris les délimitations géographiques établies par l'IFHA. Elles s'avèrent très larges et définissent seulement trois grandes aires géographiques : l'Amérique (43,2 %), l'Asie (33,6 %) et l'Europe à laquelle est adjointe l'Afrique du Nord, le reste du monde

---

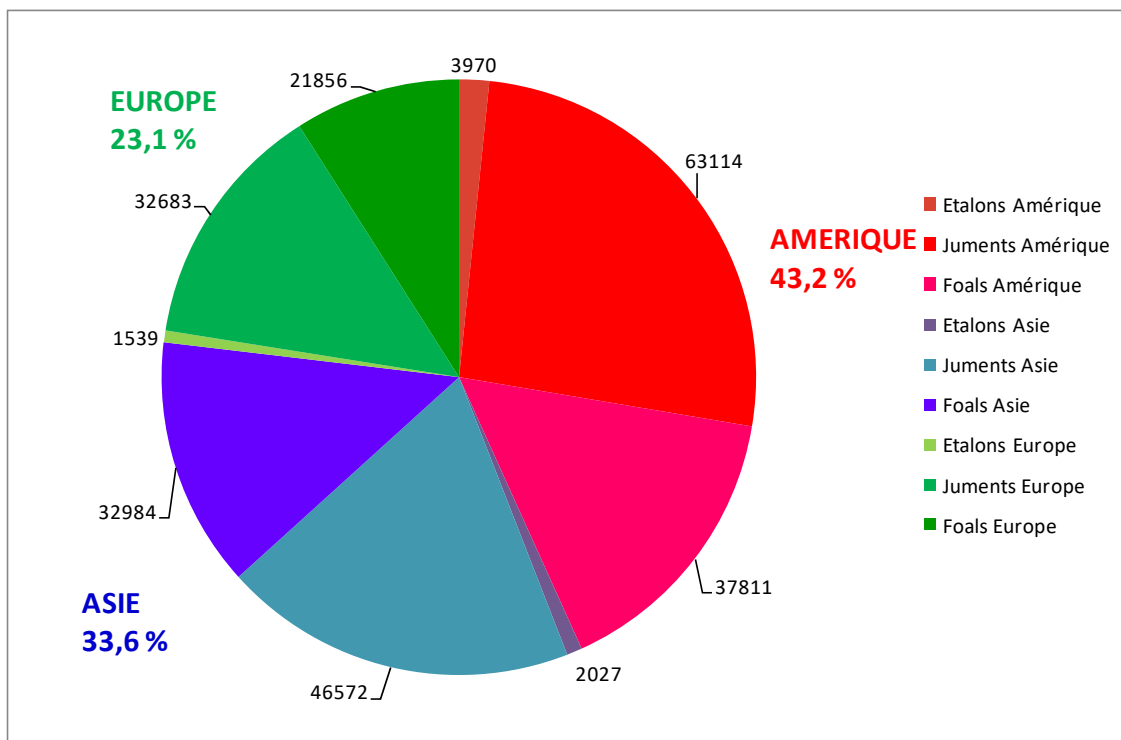
<sup>572</sup> Il convient de noter que la mondialisation hippique fonctionne activement dans les courses de galopeurs ; au contraire, celles de trot qui reposent sur une culture différente sont plus circonscrites géographiquement.

<sup>573</sup> Nous verrons dans la partie consacrée aux ventes publiques que la société deauvillaise Arqana multiplie les démarches pour attirer des investisseurs chinois. Cela passe par l'accueil de délégations dans la région, mais aussi des actions de marketing en Chine.

<sup>574</sup> IFHA est l'organisme mondial régissant le fonctionnement des activités hippiques. Chaque année, il produit un rapport annuel de ces activités avec notamment de nombreuses données statistiques qui sont compilées après des bilans fournis par l'ensemble des pays membres qui sont actuellement au nombre de 59 même si ce sont seulement les nations hippiques les plus importantes (Etats-Unis, Irlande, Grande-Bretagne, Japon ou la France qui est représentée par France Galop) qui sont au conseil exécutif.

n'étant pas spécialement abordé dans ces travaux en raison d'un caractère marginal. On constate que l'Europe n'arrive qu'en troisième position avec 23,1 % des chevaux. Le Vieux Continent est aujourd'hui largement dominé par l'Amérique et l'Asie, ces deux aires bénéficiant de débouchés plus importants. De plus, l'activité hippique y est particulièrement bien implantée comme en Asie avec le Japon ou bien Hong-Kong, pays où les courses sont une véritable institution<sup>575</sup>. Les pays européens sont en retard dans l'ensemble des profils. Même si l'Europe demeure toujours le cœur des courses hippiques mondiales, notamment en termes de prestige et de tradition, de nouvelles puissances l'ont peu à peu supplantée, en développant des élevages beaucoup plus importants sur le plan quantitatif. Toutefois la qualité des élevages reste le paramètre qui fait du continent européen un espace de référence et de tradition. Ainsi, se pose la question fondamentale de la correspondance entre la production, la capacité d'absorption et la qualité des chevaux produits. Toute cette réflexion est rassemblée dans le graphique de la Figure n°21 qui permet d'analyser précisément les chevaux d'élevage à travers le monde au cours de l'année 2015.

Figure n°21 : Les chevaux d'élevage dans le monde en 2015



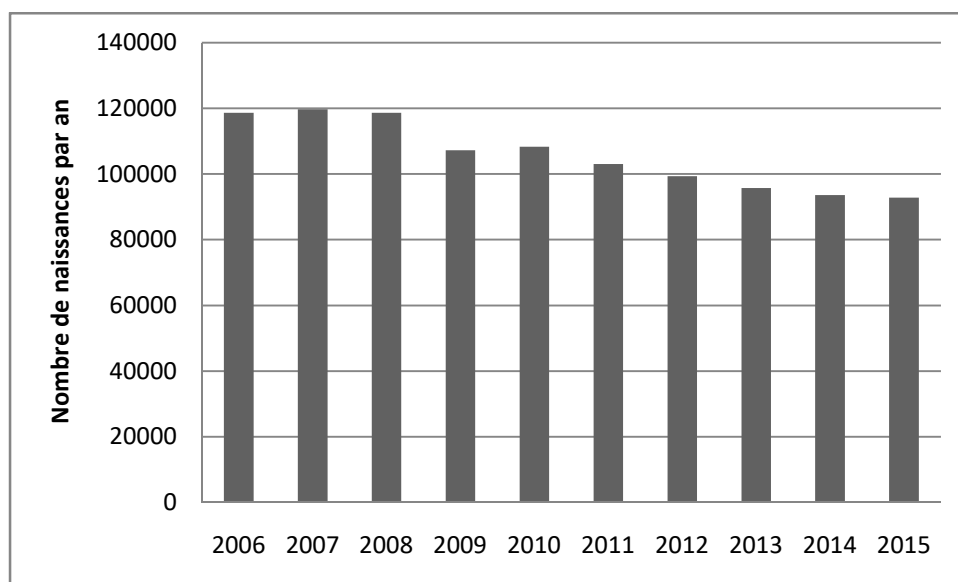
Source : Données issues du rapport 2015 de l'IFHA.

À l'échelle mondiale, l'élevage du pur-sang domine assez nettement car il s'agit de la seule race présente dans tous les pays. Ainsi, 92 765 chevaux pur-sang sont nés en 2015. Ce chiffre est en très net recul un peu partout depuis une dizaine d'années et ce pour plusieurs raisons.

<sup>575</sup> Les courses d'Hong-Kong sont très réputées, tant pour les allocations distribuées que pour le public ou les paris qui en 2015, s'élèvent à plus de 12 milliards d'euros.

Tout d'abord, la crise économique de 2008 a sensiblement fragilisé le secteur, de nombreux propriétaires ont drastiquement réduit et parfois même stoppé leurs investissements. Cela a donc contraint les éleveurs à limiter le nombre de naissances afin de réguler les effectifs sachant qu'il est peu pertinent de produire des chevaux que l'on sait difficiles à écouler. En fait, la crise apparaît comme le révélateur d'un changement de comportement plus profond depuis quelques années déjà. Les éleveurs avaient conscience de la fragilité d'un élevage produisant beaucoup plus que les capacités de commercialisation et d'absorption par les propriétaires, du moins à des prix intéressants et viables pour les éleveurs. On a donc assisté à une réduction du cheptel pour réguler l'offre et relancer la consommation, tout en augmentant le prix moyen des chevaux. Le graphique suivant (Figure n°22) permet de mesurer la réduction importante qui s'est opérée ces dix dernières années.

Figure n°22 : Evolution des naissances de pur-sang dans le monde depuis 2006



Source : Compilation de différents bilans de l'IFHA (2009-2012-2015).

Pour la période 2006-2015, on a donc une réduction des naissances de 21,8 % avec une production qui tend à se stabiliser autour de 95 000 naissances depuis maintenant trois ans. La dynamique est variable selon les pays mais le phénomène est mondial : tous les pays ont déjà traversé des crises de surproduction qui ont fragilisé l'activité, diminué l'emploi et mis en péril l'économie de certains territoires où l'élevage hippique était particulièrement ancré.

Parmi les principales nations hippiques, la France est celle où le nombre de naissances a le moins baissé. En effet, la diminution est de l'ordre de 9,3 %<sup>576</sup> ce qui est nettement moins qu'en Grande-Bretagne (- 21,1 % soit presque exactement le niveau mondial), qu'en Irlande (- 26,9 %) ou qu'aux Etats-Unis. Dans ce pays qui demeure le premier producteur mondial de

<sup>576</sup> En utilisant les chiffres de l'IFHA, la France a enregistré 4874 naissances de pur-sang en 2015 contre 5373 dix ans auparavant.

pur-sang, la réduction des naissances a atteint 40,8 %, soient près de 15 000 naissances de moins<sup>577</sup>. Ces aspects conjoncturels nous conduisent à aborder la réalité de la production des chevaux de course dans les principaux pays producteurs en ciblant notre analyse sur les deux principales races de courses : les pur-sang et les trotteurs. Les chiffres dont nous avons disposé concernent l'année 2014. Ils émanent d'une compilation de l'IFCE qui a bénéficié des chiffres de l'IFHA, aussi bien pour les pur-sang que les trotteurs. Le tableau rassemble les dix premiers pays naisseurs en 2014 avec le nombre de naissances par race (Tableau n°6).

*Tableau n°6 : Les dix principaux pays naisseurs de chevaux de course dans le monde en 2014*

Classement	Pays (Pur Sang)	Nombre de naissances de chevaux Pur Sang	Pays (Trotteur)	Nombre de naissances de chevaux trotteurs
1	Etats-Unis	20 300	<b>France</b>	<b>10 825</b>
2	Australie	13 306	Etats-Unis	6423
3	Argentine	8028	Australie	4116
4	Irlande	7999	Suède	3190
5	Japon	6884	Nouvelle-Zélande	2142
6	<b>France</b>	<b>4621</b>	Italie	1651
7	Grande-Bretagne	4328	Canada	1491
8	Nouvelle-Zélande	3561	Norvège	1196
9	Afrique du Sud	3274	Allemagne	475
10	Brésil	2367	Belgique	450

Sources : IFCE d'après les données de l'IFHA

Fort logiquement, les principaux pays naisseurs qui émergent de ce tableau sont ceux qui comptent dans les courses, aussi bien chez les galopeurs que les trotteurs. En fait, l'élevage est majoritairement destiné à une commercialisation interne au pays, même si les transactions internationales se multiplient. Ces dernières concernent les principales nations que sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Irlande et la France comme nous le verrons dans la troisième partie<sup>578</sup>. Il convient de noter que ces transactions s'opèrent principalement à l'échelle interne des continents, les courses hippiques ayant des spécificités dans les différentes aires géographiques. Il en est ainsi entre l'Europe et l'Amérique avec des échanges

<sup>577</sup> Alors que l'on comptait 34 773 naissances en 2006, ce chiffre est tombé à 20 600 en 2015.

<sup>578</sup> Ce thème est principalement abordé dans le chapitre 7 sur le fonctionnement et l'organisation des ventes.

entre les deux rives de l'Atlantique qui demeurent mesurés en raison des caractéristiques des épreuves que sont la distance, le revêtement des pistes, l'utilisation de produits médicamenteux... Pour la France, les échanges se font donc prioritairement à l'intérieur de l'Europe, notamment avec les îles britanniques.

L'élevage français a la particularité d'être important dans les deux spécialités, ce qui est relativement rare. L'explication tient à la diversité des courses qui permet aux élevages de pur-sang et de trotteurs de trouver des débouchés domestiques. Ainsi, la France occupe la sixième place dans le pur-sang (4621 naissances) et surtout la première pour les trotteurs (10 825 naissances), l'avance étant considérable sur les autres nations. En effet, le monde du trotteur est assez singulier, en raison d'une prédominance des Européens et la présence de régions que l'on ne trouve presque pas dans le galop comme la Scandinavie ou le Benelux. Dès lors, si l'on additionne les deux races, la France devient le principal pays d'élevage européen grâce à sa capacité à produire aussi bien des trotteurs que des galopeurs. Les éleveurs français ont donc produit 15 446 chevaux en 2014, soit pratiquement le double de la production irlandaise et le triple de celle de la Grande-Bretagne. On peut même ajouter le fait que les éleveurs français produisent également des chevaux arabes ou des AQPS, mais en quantité bien moindre. Les Haras nationaux considèrent que l'on est ici en présence « d'éleveurs passionnés »<sup>579</sup>, formule assez surprenante dans le sens où les éleveurs des principales races sont également animés par la passion comme le prouvent les diverses interviews accordées à des journaux ou le contenu de nos divers entretiens. Ainsi, 893 AQPS sont nés dans l'hexagone au cours de l'année 2014, ce qui ajoute encore un peu à la capacité de production de chevaux de course en France. Pour synthétiser cette idée, nous pouvons nous appuyer sur la carte suivante (Figure n°23). Elle représente les naissances de chevaux de course à l'échelle européenne pour l'année 2014 et permet de mesurer le poids quantitatif de l'élevage français ainsi que sa diversité. La carte met en évidence le poids de la France qui occupe la première position continentale. Au-delà de ce constat quantitatif, l'espace national concentre une très intéressante diversité de production : c'est le seul pays à produire et élever l'ensemble des races hippiques contrairement aux îles britanniques presque exclusivement spécialisées dans les pur-sang et les scandinaves dans les trotteurs. Cela résulte d'un lien avec la culture hippique de chaque pays avec des spécialisations plus ou moins marquées dans les types de courses. Pour sa part, la France est capable d'élever dans toutes les disciplines, choix largement lié aux courses disputées dans le pays. Ainsi, comme nous le verrons, l'importance du nombre d'épreuves dans toutes les spécialités<sup>580</sup> est une incitation pour les éleveurs à produire pour répondre à la demande des propriétaires et de leurs écuries. Si l'on concentre l'analyse sur les pur-sang, la France occupe toujours la sixième position mondiale en 2015 en nombre de naissances. Dans ce classement identique à celui de l'année précédente, l'Irlande se

---

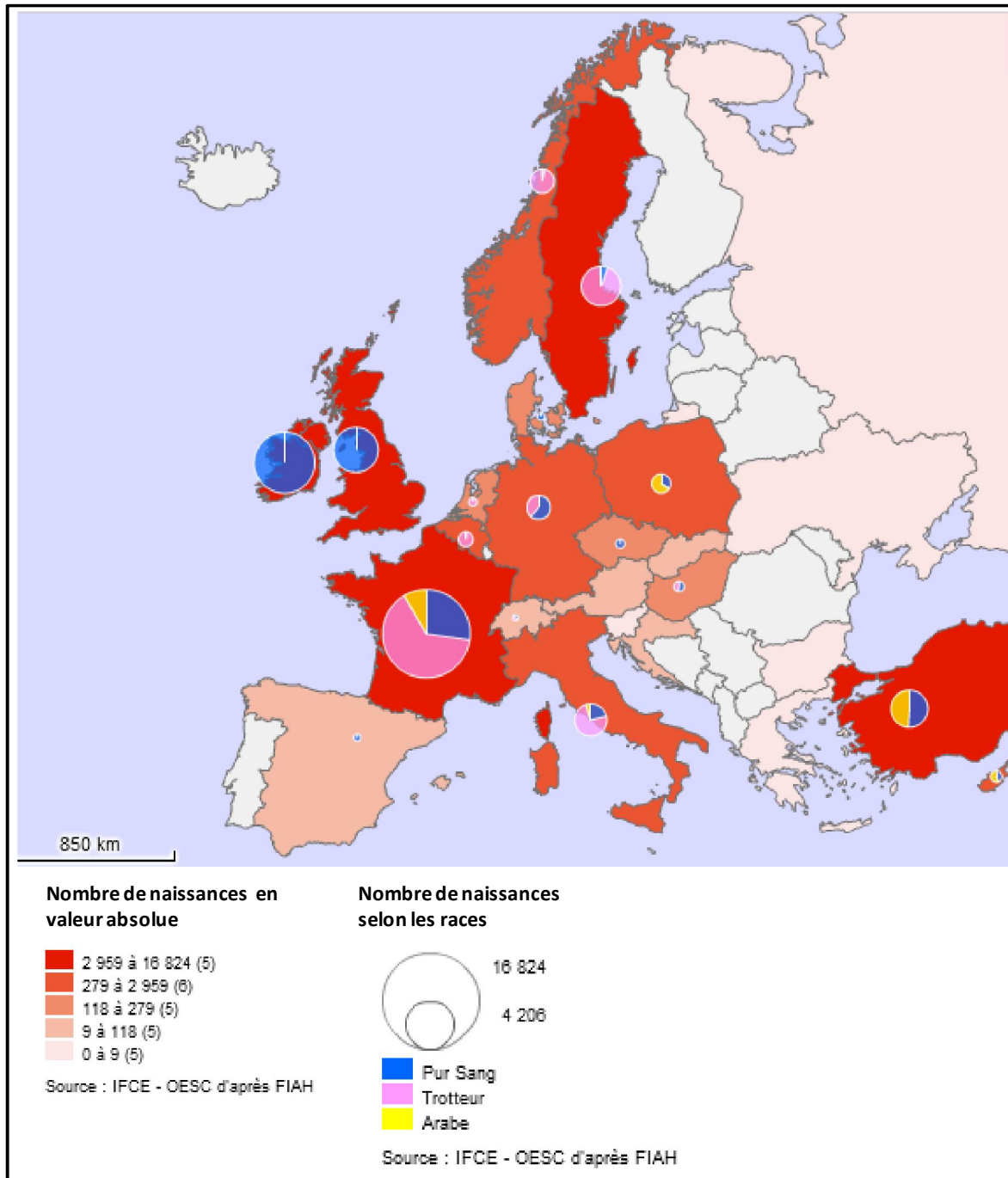
<sup>579</sup> Fiche sur les chevaux Arabes consultable sur le site des Haras nationaux dans la partie « Connaissances ».

<sup>580</sup> En 2015, la France a compté 18 314 courses avec respectivement 11 157 courses de trotteurs, 4908 courses de plat et 2249 courses d'obstacles.



distingue en accédant au podium : sa production continue d'augmenter quand celle de l'Argentine diminue. Nous avons déjà évoqué la stabilité de la production française qui s'explique en grande partie par la forme des structures d'élevage.

Figure n°23 : Les naissances de chevaux de course en Europe en 2014



Source : Haras nationaux/Stats et cartes (données issues de la FIAH).

En France, et nous le verrons précisément dans le cas de la Basse-Normandie, les haras demeurent, sauf quelques rares cas, de taille moyenne, de l'ordre d'une centaine

d'hectares. En tout cas, nous ne trouvons pas des entreprises quasi industrielles comme cela peut être le cas aux Etats-Unis ou en Australie avec des élevages de très grande taille, tant au niveau des parcelles que du nombre de chevaux<sup>581</sup>.

En Europe, les principaux élevages irlandais constituent presque tous des réussites économiques, mais ce sont également des haras qui parviennent à assurer une qualité dans la production. L'archétype est la structure de dimension mondiale que représente Coolmore, une alliance entre plusieurs propriétaires et investisseurs irlandais. Actuellement, Coolmore appartient au cercle très fermé des principales puissances hippiques mondiales, ce qui constitue un véritable exploit face aux fortunes colossales déployées par des investisseurs du Moyen-Orient (Qatar, Dubaï, Arabie-Saoudite). Dans un article de *Jour de Galop*, un journaliste a présenté Coolmore comme « un "tigre celtique" de la filière hippique »<sup>582</sup> en référence au surnom donnée à l'île dans les années 1990 au moment de sa forte croissance économique. Une telle appellation se justifie à la différence près que l'élevage de Coolmore s'est développé depuis le début des années 1970 et s'est toujours montré capable de se remettre en question. En effet, atteindre le sommet de l'activité est difficile mais y rester l'est sans doute encore plus dans un milieu ultra-concurrentiel, où les moyens financiers des adversaires sont considérables. Coolmore y parvient de façon remarquable. Deux chiffres illustrent la puissance de ce haras : 3500 hectares en Irlande et 600 employés, ce qui est incroyable au regard des haras que l'on trouve en Basse-Normandie car, comme nous le verrons, les plus grands haras comptent environ 300 hectares et peuvent atteindre 500 hectares, mais sur plusieurs établissements comme les Aga Khan Studs<sup>583</sup>. Si Coolmore demeure une réalité à part en Europe, elle incarne la réussite du modèle irlandais, faisant de l'île un symbole de la réussite hippique à travers le monde. Néanmoins, ces modèles particulièrement productifs présentent des risques, en particulier de surproduction.

La question de la surproduction est une hantise pour l'ensemble des éleveurs de chevaux de course car bon nombre de haras sont des entreprises économiquement fragiles. C'est particulièrement vrai chez les galopeurs car la plupart des élevages sont dans une mono-activité fortement dépendante du contexte économique général. Dans le milieu du trot, la pluriactivité (autres élevages, céréaliculture) est beaucoup plus présente, nombre d'éleveurs se limitant à seulement quelques poulinières. Cela rend beaucoup plus difficile de réussir mais dans le même temps, cela permet aux éleveurs de durer car les investissements sont supportables. Historiquement, toutes les nations hippiques ont vécu des périodes de crise, comme ce fut le cas durant les années 1990 en Europe. Cette épée de Damoclès est encore une

---

<sup>581</sup> Ce sont parfois les mêmes entreprises qui possèdent plusieurs haras à travers la planète. C'est le cas de Darley, propriété du cheikh Al Maktoum de Dubaï ou Coolmore qui est une entité irlandaise. C'est d'ailleurs Coolmore qui possède actuellement le plus grand haras de pur-sang. Il s'agit de Coolmore Australia qui est composé de 4500 hectares d'un seul tenant au fin fond du bush australien, dans la fameuse Hunter Valley où sont situés les plus grands haras de la planète comme Widden Stud (4000 hectares) ou bien encore deux propriétés appartenant à Mohammed Al Maktoum.

<sup>582</sup> *Jour de galop*, 29 septembre 2016, N° 3242, p. 18.

<sup>583</sup> L'Aga Khan possède quatre haras différents en Basse-Normandie pour un total de 540 hectares.

question d'actualité au début de l'année 2017. Un article du quotidien *Jour de galop* de février 2017 y consacre un numéro intitulé « Ces chevaux irlandais que personne ne veut acheter »<sup>584</sup>. L'article indique que l'élevage irlandais est à un tournant de son histoire car beaucoup de chevaux ne trouvent plus preneurs et ceux qui sont vendus le sont à des prix insuffisants pour leurs éleveurs. En effet, lors de la première vente publique de l'année, les 2/3 des chevaux (environ 300 yearlings) n'ont pas fait l'objet « d'une offre valable »<sup>585</sup>. Cette notion doit être associée au prix de vente du cheval pour parvenir à couvrir les divers frais inhérents à l'élevage : prix de la saillie et des différents investissements en nourriture, frais vétérinaires jusqu'à ce que le cheval soit en âge d'être vendu. L'article fixe le caractère valable d'une offre à 5000 €, ce qui correspond à la valeur moyenne d'une saillie commerciale actuelle en Irlande. Les meilleurs profils se vendent certes très bien, mais dans le même temps, une partie importante de l'offre ne permet pas aux éleveurs de vivre décemment de leur activité. Aujourd'hui, les éleveurs doivent donc s'interroger sur la façon la plus pertinente de mener leur activité. Ces dernières années, alors que toutes les grandes nations ont légèrement réduit leur offre, la production irlandaise a poursuivi sa progression, notamment entre 2014 et 2015<sup>586</sup>. Le volume de naissances se répercute désormais sur le marché des enchères publiques au moment où les chevaux atteignent l'âge d'être vendus<sup>587</sup>. Pour le moment, les éleveurs irlandais trouvent une « bouée de sauvetage avec la crise italienne »<sup>588</sup>. Ils vendent leur excédent en Italie où l'élevage domestique est totalement sinistré, d'autant plus que les prix correspondent plutôt bien à la demande italienne. Ainsi, « ce sont donc les Italiens qui vident les boxes et souvent ils trouvent des trésors... »<sup>589</sup>, du moins des chevaux capables d'obtenir des résultats probants au regard du niveau actuel des courses italiennes.

Au regard de la situation irlandaise, l'élevage français se porte bien : les résultats commerciaux sont positifs, tant au niveau du pourcentage de vendus que du prix moyen. Nous expliquerons dans le détail ces résultats<sup>590</sup>, un élément important à prendre en compte étant sans doute la régulation des naissances par les éleveurs. Dans ce processus, le rôle de la Basse-Normandie est incontournable car la région représente environ la moitié des naissances de pur-sang. Depuis quelques années, on assiste à un peu moins de 5000 naissances annuelles, ce qui semble être un nombre correspondant assez bien à la demande, si bien que l'on parle parfois de « la sagesse française »<sup>591</sup>. Même si la surproduction est un risque inhérent à toutes formes d'élevage, on s'aperçoit que la réalité est différemment perçue selon les acteurs de la

---

<sup>584</sup> *Id.*, 17 février 2017, N° 3370, p. 4.

<sup>585</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>586</sup> En 2015, l'Irlande a enregistré 8780 naissances contre seulement 7999 en 2014.

<sup>587</sup> Une grande partie des chevaux sont vendus durant des enchères en étant yearlings, c'est-à-dire au cours de leur deuxième année.

<sup>588</sup> *Jour de galop*, 17 février 2017, N° 3370, p. 6.

<sup>589</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>590</sup> Voir le chapitre 7 sur le fonctionnement des ventes et les chapitres 8 et 9 pour les résultats selon les profils de chevaux.

<sup>591</sup> *Jour de galop*, 17 février 2017, N° 3370, p. 6.

filière hippique. L'élevage français y a été confronté pendant les années 2000, d'abord dans le trot puis chez les galopeurs durant la seconde partie de la décennie avec souvent 5500 naissances annuelles, soit environ 800 de plus qu'actuellement. Les acteurs de la filière se sont alors posés la question de la façon de régler ce problème de surproduction qui aurait condamné à terme de nombreux éleveurs. Fallait-il mettre en place des mesures coercitives ou bien inciter les éleveurs à s'autoréguler ? Bernard Ferrand, éleveur et Président du Syndicat des Eleveurs à cette époque résume la vision de son organisme. Elle consiste à trouver des solutions par la voie du consensus car c'est dans l'intérêt de la corporation des éleveurs de galopeurs : « Je crois beaucoup plus à la conviction, au travail pédagogique fait auprès de chacun, pour que nous comprenions tous les enjeux de la surproduction. C'est à mon sens, beaucoup plus efficace et respectueux que d'imposer brutalement une mesure »<sup>592</sup>. Tous les éleveurs interrogés dans ce numéro de *Jour de galop* s'accordent sur l'ensemble des points suivants : le fait qu'il existe une surproduction, le caractère bien plus marqué du problème dans le monde du trot, le refus d'une méthode coercitive pour régler la question et le caractère utopique de vouloir parfaitement accorder l'offre et la demande. Deux éleveurs de premier plan, fortement implantés dans les enchères publiques, vont encore plus loin dans l'analyse. Aliette Forien<sup>593</sup> du Haras de la Rebourrière et Montaigu considère que « la surproduction va se réguler d'elle-même car certaines personnes vont se décourager et quitter le marché »<sup>594</sup>. Même avec du recul, il est toujours difficile de confirmer ou d'infirmer cette vision, mais il est incontestable que les éleveurs de mauvais chevaux ont disparu. Aujourd'hui, l'élevage français est beaucoup plus « sain »<sup>595</sup>. Les haras élèvent globalement de meilleurs chevaux ce qui permet d'avoir des preneurs, tout en proposant une offre plus restreinte. L'on obtient ainsi un taux marginal de dépassement<sup>596</sup> entre les naissances et les besoins de chevaux pour les courses. Franck Champion, directeur commercial du Haras d'Étréham<sup>597</sup>, apporte un autre élément. Il estime qu'une solution ne peut provenir que d'une réflexion à l'échelle européenne. En effet, l'élevage de galopeurs doit dorénavant être envisagé, non plus seulement dans chaque pays, mais bien en considérant les pratiques de nos voisins, notamment les Britanniques. Pour lui, « s'il faut combattre la surproduction, c'est en limitant le nombre de saillies par étalon. Mais attention : au niveau européen ! Et je crains que nous n'en soyons loin... Tout le problème vient de là. De ces étalons tête de liste qui font entre 200 et 300 juments. Ils banalisent tout. Et tout le monde y perd »<sup>598</sup>.

---

<sup>592</sup> *Id.*, 19 février 2008, N° 202, p. 7.

<sup>593</sup> Aliette Forien est actuellement une personnalité de premier plan de la filière hippique. Au-delà de son haras familial, elle est aussi Vice-présidente du Syndicat des Éleveurs et membre du comité de France Galop.

<sup>594</sup> *Jour de galop*, 19 février 2008, N° 202, p. 8.

<sup>595</sup> C'est un terme très présent chez les acteurs hippiques quand ils parlent de la capacité des éleveurs à produire des chevaux correspondant bien à la demande.

<sup>596</sup> Le taux de dépassement correspond à la différence entre les chevaux nés une année et la part des chevaux qui ont réellement une carrière sur les hippodromes. En limitant l'offre, il devient mécanique de réduire ce taux car les propriétaires ont toujours besoin de chevaux pour courir sous leurs couleurs.

<sup>597</sup> Ce haras est le principal vendeur de pur-sang français en 2008, date de l'article.

<sup>598</sup> *Jour de galop*, 19 février 2008, N° 202, p. 7.

Au total, on mesure mieux comment la filière hippique est désormais internationalisée. Les haras et éleveurs sont de plus en plus mis en concurrence même si l'élevage demeure encore une activité à différentes vitesses. En effet, la pratique mondialisée concerne les meilleurs chevaux avec une clientèle internationale qui n'hésite pas à investir, peu importe le lieu, si un cheval correspond à ses attentes. En revanche, de nombreux chevaux sont élevés pour un usage exclusivement domestique, aussi bien dans le galop que dans le trot. Ainsi, l'élevage français reste avant tout destiné aux propriétaires de notre pays qui souhaitent participer et engager des chevaux dans l'une des 18 300 courses proposées chaque année<sup>599</sup>. En outre, le système français est souvent vu comme un modèle à l'étranger. John Kilpatrick, un éleveur irlandais, définitivement installé près de Bayeux depuis 2016, résume les qualités du système français :

« Je trouve le système français très encourageant pour notre activité. Nous sommes poussés de manière positive à acheter des chevaux en France. Le système de primes et d'allocations est très avantageux. Le parc étalon français devient de plus en plus qualitatif ; c'est aussi une des raisons pour lesquelles j'ai déménagé. En France, on fait tout pour que la réussite d'un de nos chevaux finance notre passion. Contrairement à l'Irlande et à l'Angleterre où les courses d'un niveau intermédiaire ne suffisent pas à assumer les coûts liés à toute l'activité »<sup>600</sup>.

En fait, la qualité du modèle français repose sur une combinaison de facteurs : l'importance des débouchés, la qualité des allocations et autres primes versées aux acteurs et tout simplement, la possibilité de mieux vivre de sa profession. Cela permet de soutenir l'élevage français qui, comme nous allons le voir, se concentre largement dans le Grand Ouest et tout particulièrement en Basse-Normandie qui occupe très nettement la première place régionale de l'élevage français.

### ***C) Le Grand-Ouest : épice de l'élevage français centré sur la Basse-Normandie***

Si la France est une des plus importantes nations pour l'élevage hippique, la répartition de l'activité est spatialement très inégale. La carte de répartition des naissances de chevaux de course en 2016 réalisée avec les données de l'IFCE, compilées dans la base SIRE, en donne un premier aperçu (Figure n°24). Cette carte montre la très forte polarisation des naissances sur le Grand Ouest, deux régions se distinguant : la Basse-Normandie suivie des Pays de la Loire. Les six départements qui ont compté le plus de naissances de chevaux de course en 2016 sont tous situés dans ces deux régions. Dans l'ordre, il s'agit de l'Orne (3165), le Calvados (3097), la Mayenne (1532), la Manche (1278), la Sarthe (869) et le Maine-et-Loire (850). Ensemble, ils représentent donc 66,52 % des naissances enregistrées dans le pays<sup>601</sup>. Dans ce pôle dominant du Grand Ouest, la région Basse-Normandie occupe la première position avec pas moins de 7540 naissances en 2016, soit quasiment la moitié des naissances

---

<sup>599</sup> Chiffre de 2015.

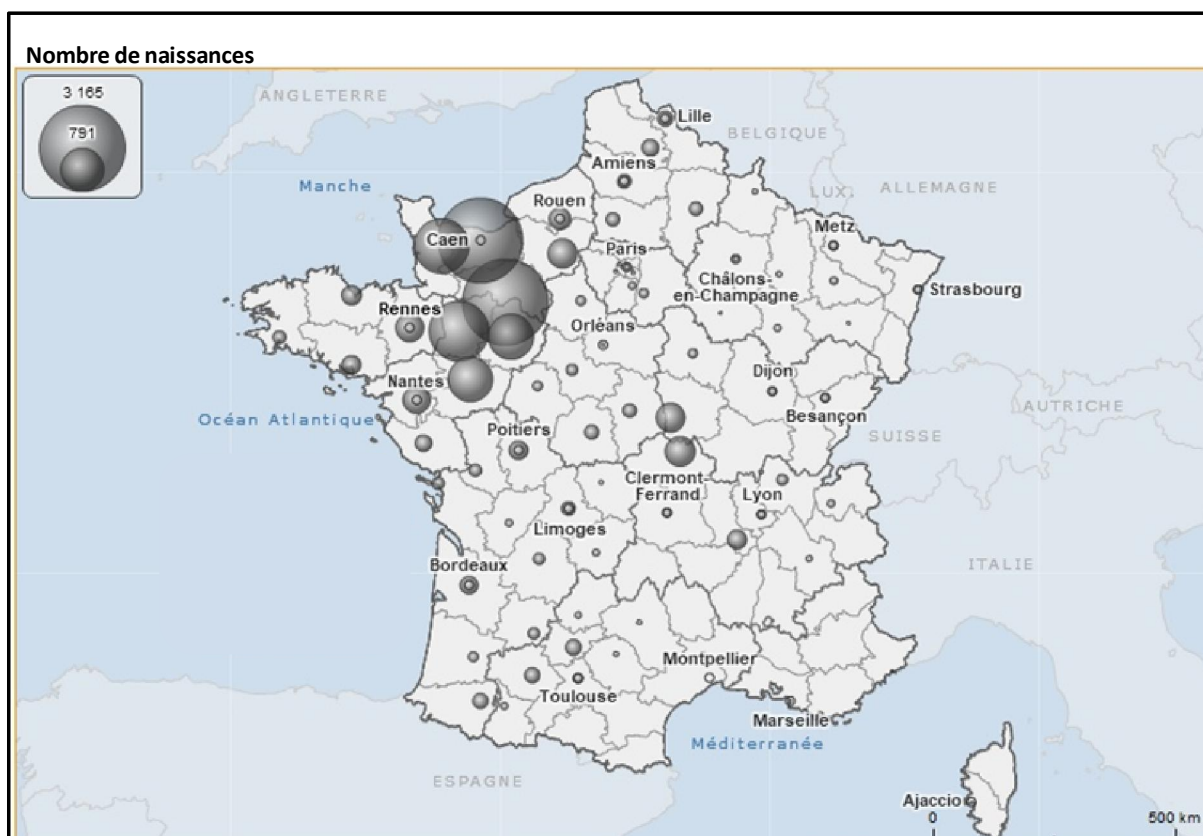
<sup>600</sup> *Jour de galop*, 20 février 2016, N° 3020, p. 4.

<sup>601</sup> Selon les données de l'IFCE, on a enregistré 16 221 naissances de chevaux de course en France au cours de l'année 2016.

du pays (46,5 %). Mais qu'en est-il si l'on adopte une approche dynamique visant à mesurer l'évolution des naissances ?

Derrière cette question, se cache une interrogation majeure sur l'évolution de l'élevage. La Basse-Normandie est, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, une grande terre hippique<sup>602</sup> et sa position actuelle tend à se renforcer, notamment par l'attrait exercé auprès de richissimes investisseurs, notamment du Moyen-Orient, qui achètent des haras pour y domicilier leur activité hippique.

Figure n°24 : Les naissances de chevaux de course en France en 2016



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE 2016.

L'analyse de la dynamique de l'élevage hippique peut être mesurée avec les chiffres de l'IFCE, établis sur une quinzaine d'années. Dans un souci de comparaison, nous avons souhaité faire apparaître dans un tableau (Tableau n°7), à la fois le nombre des naissances dans les trois départements bas-normands, mais aussi dans l'ensemble du territoire, le but étant de mesurer la part de la région dans l'ensemble de l'élevage hippique français. Il indique une progression constante des effectifs, tant en France qu'en Basse-Normandie. Cette croissance s'avère nettement plus importante dans la région car elle est à l'œuvre sur l'ensemble de la période, contrairement à la France qui connaît une stabilisation, et même une

<sup>602</sup> Pour retrouver les facteurs historiques de l'élevage régional, voir le chapitre 4.

réduction des effectifs depuis 2010. Elle s'explique par la surproduction déjà évoquée qui a incité les éleveurs à restreindre la production. La Basse-Normandie, en tant que première région d'élevage hippique, s'est inscrite dans ce processus mais de façon beaucoup moins marquée. En effet, les naissances ont peu diminué car les éleveurs bas-normands sont parvenus à trouver de nouveaux débouchés, que ce soit à travers une exploitation personnelle ou lors de ventes aux enchères sur le marché deauvillais largement alimenté par des chevaux nés et élevés dans la région<sup>603</sup>. Ainsi, la part de la Basse-Normandie a sensiblement progressé dans les naissances françaises, passant de 41 % en 2000 à 46,5 % depuis maintenant deux ans. L'analyse quantitative des naissances conduit à évoquer les élevages et les éleveurs : où se les structures hippiques se situent-elles ? Et quelles formes revêtent-elles ?

Tableau n°7 : Evolution des naissances de chevaux de course depuis 2000  
( Basse-Normandie et France)

<b>Année</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Calvados	2782	2888	2805	2932	2728	2907	2910	2999	3116
Manche	1116	1153	1084	1079	1060	1176	1251	1268	1424
Orne	2592	2685	2669	2772	2795	2872	3018	3082	3138
Total Région	6490	6726	6558	6783	6583	6955	7179	7349	7678
France	15797	15834	15667	15766	15487	15994	17319	17429	17935
<b>% de la région</b>	<b>41</b>	<b>42,5</b>	<b>41,9</b>	<b>43</b>	<b>42,5</b>	<b>43,5</b>	<b>41,5</b>	<b>42,2</b>	<b>42,8</b>
<b>Année</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	
Calvados	3172	3039	3189	3057	3107	3098	3152	3097	
Manche	1409	1443	1485	1553	1470	1399	1410	1278	
Orne	3170	3120	3292	3353	3408	3337	3421	3165	
Total Région	7751	7602	7966	7963	7985	7834	7983	7540	
France	17991	17455	17925	17659	17462	16925	17179	16221	
<b>% de la région</b>	<b>43,1</b>	<b>43,6</b>	<b>44,4</b>	<b>45,1</b>	<b>45,7</b>	<b>46,3</b>	<b>46,5</b>	<b>46,5</b>	

Données : IFCE-SIRE.

Pour donner naissance à ces milliers de chevaux, il faut en premier lieu des éleveurs. Il convient dès maintenant de souligner que la notion d'éleveur équin a évolué au fil du temps et depuis 2015, une nouvelle définition est apparue et c'est celle-ci que nous allons utiliser tout au long de l'étude. Désormais, l'*Annuaire Ecus* en donne la définition suivante :

« Est considéré comme éleveur, tout propriétaire d'une jument conduite à la saillie. Un éleveur ayant plusieurs sites de productions ne compte désormais plus que pour un. Un éleveur produisant plusieurs races est compté dans chaque race qu'il produit, d'où un nombre d'éleveurs toutes races confondues qui diffère de la somme des races »<sup>604</sup>.

Si l'on prend en compte l'ensemble des races de chevaux, on comptait en 2014, 34 870 éleveurs différents dont 80 % peuvent être considérés comme des amateurs car ils ne

<sup>603</sup> Voir la partie consacrée aux ventes de chevaux, notamment le chapitre 7 traitant des aspects généraux de la question.

<sup>604</sup> *Annuaire Ecus*, 2016, p. 5.

possèdent qu'une ou deux juments<sup>605</sup>. Sur ce total, 12 389 élevages produisent des chevaux de course dont, là encore, une grande majorité, élève très peu de chevaux car 10 233 comptent seulement une ou deux juments. Ainsi, les producteurs les plus importants (supérieurs à 2 juments) ne sont que 2156, soit un peu plus de 17 %, et tout juste 5 % si l'on s'intéresse aux élevages de plus de 5 juments<sup>606</sup>. En somme, l'élevage hippique répond à une double logique : une grande majorité d'élevages qui pratique l'activité par plaisir en ayant une production restreinte et à l'inverse, un nombre limité d'éleveurs pour qui l'élevage constitue l'activité professionnelle principale. Une autre donnée intéressante à prendre en compte concerne l'évolution du nombre d'établissements. Entre 2009 et 2014, le nombre d'élevages, toutes races équinnes confondues, a largement diminué (environ 20 %). Toutes les races rencontrent des difficultés, le segment équin se maintenant le mieux étant l'hippisme<sup>607</sup> car les élevages de pur-sang ont diminué d'à peine 1 %, quand ceux de trotteurs ont connu un recul de l'ordre de 3 %<sup>608</sup>. Dès lors, on peut considérer que l'attractivité de l'élevage hippique perdure, ce qui s'explique par la passion des petits éleveurs et les bons résultats économiques des structures plus importantes, contrairement à d'autres segments équins où la situation économique s'est dégradée bien plus rapidement et surtout, avec une intensité bien plus forte. Mais qu'en est-il de la répartition spatiale des élevages hippiques sur le territoire français ? La Figure n°25 conçue à partir des données du SIRE de 2014 représente de manière indifférenciée les élevages hippiques sans tenir compte de la taille et de la spécialité des élevages (trot et galop).

Déjà identifiée, la forte polarisation du Grand Ouest s'appuie sur les deux principales régions hippiques préalablement définies sur le thème des naissances : les Pays de la Loire et surtout la Basse-Normandie. Cette dernière accueille 4658 élevages de chevaux de course, soit 37 % des élevages français<sup>609</sup> avec là aussi, une polarisation très importante sur les départements du Calvados (1896) et de l'Orne (1826)<sup>610</sup>. Le département de la Manche occupe le quatrième rang avec 936 élevages qui sont en très grande majorité consacrés aux trotteurs. Au cours de ce chapitre, nous affinerons l'analyse régionale selon deux approches : l'une spatiale en montrant la polarisation de l'élevage autour de quelques territoires ; l'autre au regard des spécialités hippiques en différenciant bien les élevages de galopeurs de ceux de trotteurs. Enfin, le dernier point qui mérite d'être traité concerne une approche qualitative des élevages, notamment en lien avec leur taille. Un croisement des données concernant la part des élevages et des naissances hippiques de Basse-Normandie permet de mieux définir la taille des élevages. Pour rappel, la Basse-Normandie accueille 37 % des élevages hippiques

<sup>605</sup> *Id.*, 2015, p. 5.

<sup>606</sup> IFCE-SIRE, chiffres 2014.

<sup>607</sup> Les races liées aux loisirs connaissent un recul très important comme le Selle Français (- 9 %). La situation est pire encore pour les races de trait avec un recul d'environ 35 %.

<sup>608</sup> Selon les données comparées du SIRE entre 2009 et 2014, les élevages de pur-sang sont passés de 4123 à 4092 quand ceux de trotteurs français sont passés de 7932 à 7718.

<sup>609</sup> Selon le Conseil des chevaux de Basse-Normandie, 38 % des éleveurs de pur-sang en France sont localisés en Basse-Normandie quand 36 % des éleveurs de trotteurs en France sont basés dans la région.

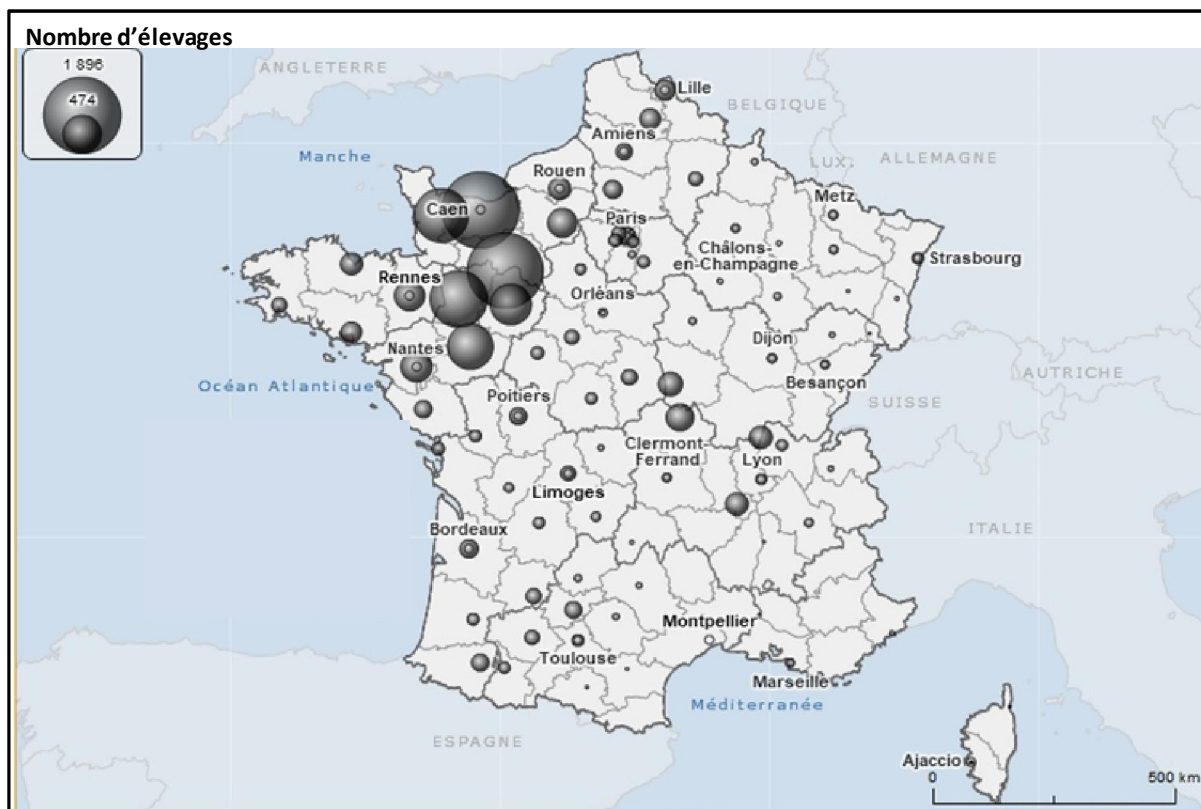
Voir Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 9.

<sup>610</sup> IFCE-SIRE, chiffres 2014.



quand, dans le même temps, elle enregistre 46,5 % des naissances, ce qui permet d'en déduire que les élevages bas-normands donnent naissance à plus de chevaux qu'ailleurs.

Figure n°25 : Les élevages hippiques sur le territoire français en 2014



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE-SIRE 2014.

Un second argument va dans ce sens et repose sur la taille des élevages. Dans les statistiques équinés, la taille des élevages est définie par le nombre des poulinières présentes. Dans les études nationales ou régionales<sup>611</sup>, une classification est opérée en trois groupes distincts : 1 jument, 2 à 4 juments et plus de 5 juments<sup>612</sup>. Cela permet de différencier des profils très différents, le principal élément étant le caractère plus ou moins commercial de l'élevage. Selon les données extraites du SIRE (2014), on compte en France 66 % d'élevages hippiques ayant seulement 1 jument, ce qui confère à cette forme d'élevage, une approche résolument « plaisir ». À l'inverse, seulement un peu de plus de 5 % des élevages comptent au moins cinq juments, galopeurs et trotteurs confondus<sup>613</sup>. En Basse-Normandie, la structure sociale et économique diffère très sensiblement du reste du pays étant donné la surreprésentation des élevages dépassant cinq poulinières. En effet, 46 % des élevages de trotteurs de plus de cinq

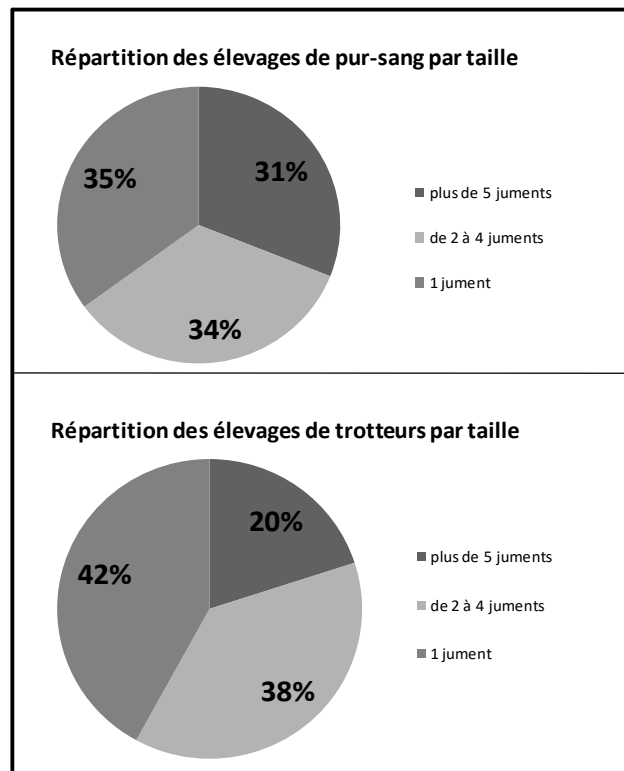
<sup>611</sup> Dans les données statistiques de l'IFCE (consultables en ligne) ou des études régionales comme celles des Conseils des chevaux, on trouve cette division en trois groupes distincts.

<sup>612</sup> Selon les données de l'IFCE, un éleveur français détenait en moyenne 1,8 jument en 2012.

<sup>613</sup> Sur les 12 389 élevages que la France compte, on trouve respectivement 8237 élevages ayant une seule jument et 667 élevages comptent au moins cinq juments (IFCE-SIRE 2014).

poulinières se trouvent en Basse-Normandie<sup>614</sup> quand 55 % des élevages de pur-sang de plus de cinq poulinières sont localisés dans la région<sup>615</sup>. En somme, les élevages bas-normands sont donc les plus gros du pays, notamment pour les pur-sang. En effet, plus de la moitié des élevages de la catégorie supérieure (les plus de 5 juments) se trouvent dans la région. Et elle se distingue encore lorsque l'on identifie les élevages avec des plus grands effectifs de poulinières. Le graphique de la Figure n°26 qui présente la répartition des élevages de chevaux de course en fonction de leur taille matérialise bien la structure des élevages de Basse-Normandie. Réalisé pour les trotteurs et les galopeurs, ce travail permet d'affiner l'approche qualitative des élevages.

Figure n°26 : Répartition des élevages hippiques de Basse-Normandie en fonction de leur taille



Source : D'après Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 25 et 29.

Plusieurs données peuvent être extraites de ce double graphique. La première est la place prépondérante des plus grands élevages, notamment au regard du reste du pays avec, pour les plus de 5 juments, respectivement 20 % pour les trotteurs et 31 % chez les galopeurs, alors que la moyenne française de cette catégorie se limite à 5 %. Le poids est particulièrement élevé dans les élevages de galopeurs. Dans ces derniers, on observe une division quasi parfaite entre les trois catégories, permettant d'évoquer différents profils d'éleveurs entre les

<sup>614</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 25.

<sup>615</sup> *Ibid.*, p. 29.

petits éleveurs passionnés et ceux qui sont à la tête de haras faisant de l'élevage la base de leur économie. La première catégorie est, la plupart du temps, très discrète, malgré une présence notable sur le terrain, tandis que la seconde bénéficie d'une exposition et d'une forte visibilité à travers les résultats obtenus sur les hippodromes ou lors des enchères publiques. Antoine Lepeudry, de l'Élevage de Tourgeville, aux portes de Deauville, exprime cette diversité avec la formule suivante : « nous<sup>616</sup> sommes des wagons accrochés à des locomotives »<sup>617</sup>. Selon lui, ce sont quelques élevages reconnus et de grande dimension qui offrent une visibilité et une reconnaissance à la filière hippique régionale, un atout pour l'ensemble des professionnels du secteur en Basse-Normandie. Ces propos conduisent à préciser le fonctionnement et les activités des élevages de Basse-Normandie, et plus particulièrement l'analyse des politiques d'élevage et la reproduction dans laquelle la région occupe une place de premier plan, aussi bien en France qu'en Europe.

## **II) Politiques d'élevage et reproduction dans les haras de Basse-Normandie**

### ***A) Diversité des éleveurs et politiques d'élevage***

La conduite d'un élevage hippique suppose une véritable stratégie. C'est vrai pour tous les profils, aussi bien les petits éleveurs visant une pérennité économique, que les plus grandes structures qui visent la performance. Dans son livre *Haras et élevage de Normandie*, Jacques Billy accorde de l'importance à la question des politiques d'élevage en montrant que des stratégies existent chez les éleveurs et ce, depuis la création des premiers haras<sup>618</sup>. Selon l'auteur, « elles sont de deux ordres : génétiques d'une part, pour constituer et renouveler la jumenterie et décider du choix des étalons ; économiques et financières de l'autre pour rentabiliser ces choix génétiques »<sup>619</sup>. La question de la rentabilité est très importante quand on étudie l'élevage hippique. Pour le grand public, les courses de chevaux sont associées à des personnalités fortunées, pour qui les contingences matérielles seraient secondaires. Notre connaissance désormais intime des acteurs du milieu hippique nous amène à dire que, pour la quasi-totalité des éleveurs, l'argent est un paramètre qui est pris en considération. Le constat est particulièrement vrai dans le monde du trot où les éleveurs travaillent souvent avec des moyens limités. Si de mauvais résultats perdurent<sup>620</sup>, la fragilité économique peut entraîner une cessation de l'activité. En somme, il faut prendre garde à ne pas se laisser influencer par le prisme déformant que constitue les prestigieuses écuries, en particulier celles des nouveaux

---

<sup>616</sup> Ce « nous » représente, ce qu'Antoine Lepeudry considère comme des petits éleveurs. Ils vivent pleinement de l'activité d'élevage, contrairement aux principaux propriétaires pour qui l'élevage ne constitue pas leur activité principale et la source de leurs revenus.

<sup>617</sup> *Le Point*, « Des haras aux noms d'or », 25 août 2011.

<sup>618</sup> Voir le chapitre 4 où nous avons exposé la place de l'histoire dans le développement hippique de la Basse-Normandie. Ce dernier résulte notamment de la volonté et des choix opérés par les éleveurs tout au long de l'histoire.

<sup>619</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 52.

<sup>620</sup> Dans plusieurs échanges avec des éleveurs, la durée qui est souvent revenue est de deux ans. Malgré la passion animant les éleveurs, si l'absence de rentrées d'argent dure une telle période, il devient difficile, voire impossible, de continuer l'activité.

investisseurs étrangers car, pour la grande majorité des personnes, la volonté de bien gérer l'exploitation représente une priorité. À noter que cette vision demeure aussi présente dans la plupart des principaux élevages de galopeurs. C'est par exemple le cas de la princesse Zahra Aga Khan<sup>621</sup>, membre de l'une des plus influentes familles de l'hippisme mondial, qui estime que : « Nous conduisons notre élevage comme une entreprise, avec de solides principes et prudence financière, une quête constante de l'excellence et un respect des bonnes pratiques »<sup>622</sup>. Si l'on met de côté ces grandes fortunes, la plupart des éleveurs se doivent de bien vendre leurs produits, s'adapter aux demandes du marché et, pour les plus petits d'assouvir une passion sans perdre trop d'argent comme le ferait une entreprise d'un autre secteur. Ce type d'éleveur est particulièrement présent dans le trot avec une surreprésentation des petites structures pour qui l'élevage est une passion, non une activité économique de premier plan, comme l'illustre le grand nombre d'éleveurs propriétaires d'une ou deux poulinières<sup>623</sup>. Une étude conduite par des chercheurs de l'Institut de l'élevage s'est intéressée à la recherche de rentabilité dans les pratiques des éleveurs. Mené dans les Pays de la Loire<sup>624</sup>, ce travail éclaire le rapport qu'entretiennent les éleveurs avec la notion de rentabilité<sup>625</sup>. Dans le monde hippique, on constate que les éleveurs font plus souvent de l'élevage leur activité principale que dans les autres segments équin, spécialement dans le galop. Cela s'explique par le poids des investissements nécessaires, nettement supérieurs aux autres segments, ainsi que le nombre plus réduit d'éleveurs pratiquant cette spécialité. Il est légitime de supposer que le phénomène est plus fort encore en Basse-Normandie sachant que les principaux élevages sont localisés dans la région et ce, quelle que soit la spécialité. Surtout, l'enquête dirigée par Sophie Boyer met en avant deux principes incontournables des systèmes d'élevage en quête de rentabilité : le nombre beaucoup plus important des poulinières et l'orientation très marquée vers l'hippisme<sup>626</sup>. Ce double constat confirme donc nos propres conclusions sur la région : une nette orientation hippique de l'élevage équin bas-normand ainsi que la part très importante des élevages comptant plus de cinq poulinières, aussi bien dans le trot que le galop. Dans le domaine équin, l'objectif de rentabilité est atteint une fois sur deux, mais le pourcentage est nettement supérieur dans l'élevage hippique puisqu'il se situe à hauteur de 70 %<sup>627</sup>. La même enquête permet d'évoquer dès maintenant un axe de notre réflexion : celui des logiques économiques nécessaires au bon fonctionnement d'un élevage. Les pratiques des

---

<sup>621</sup> Zahra Aga Khan est la fille de l'Aga Khan et se pose comme l'héritière de l'une des plus prestigieuses écuries, dont une grande partie de l'élevage est basée en Basse-Normandie, autour de plusieurs haras sur lesquels nous reviendrons.

<sup>622</sup> *Journal de galop*, 28 janvier 2016, N° 2997, p. 3.

<sup>623</sup> Voir le graphique de la Figure n°26.

<sup>624</sup> La région Pays de la Loire est la deuxième région française pour l'élevage hippique, ce qui permet de dégager des pistes largement transposables à la Basse-Normandie même si des spécificités bas normandes sont à prendre en compte.

<sup>625</sup> Sophie BOYER, 2007, pp. 105-117.

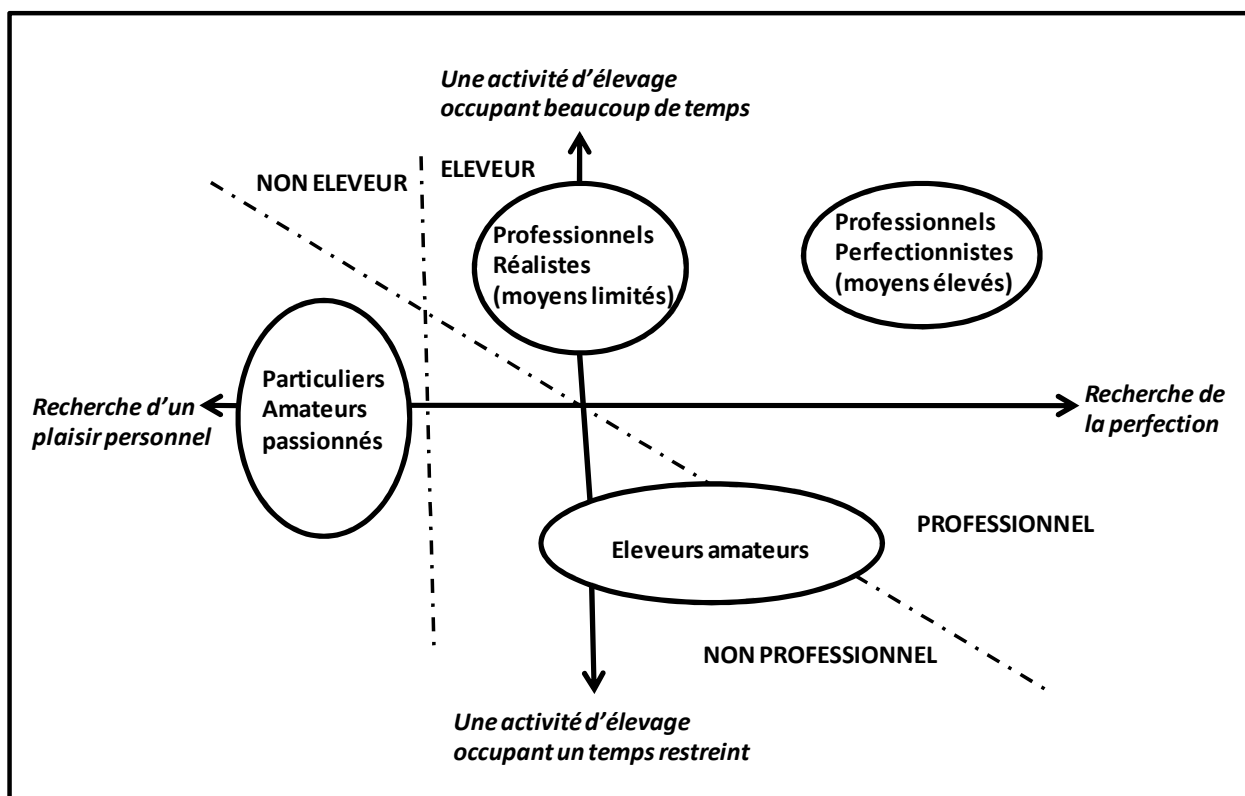
<sup>626</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>627</sup> *Ibid.*, p. 108.

éleveurs déterminent des niveaux de charges et de produits<sup>628</sup>. L'étude de Sophie Boyer concerne l'ensemble des élevages équin, mais il nous est possible d'affiner et de nous concentrer sur le seul segment hippique. Ainsi, les principaux postes de produits reposent sur les ventes d'animaux, les éventuelles ventes de saillies pour les haras stationnant des étalons, ainsi que les primes que le système français offre aux éleveurs des chevaux gagnants ou placés de courses. À l'inverse, les postes de charges dépendent principalement des frais de reproduction (achats des saillies, le suivi gynécologique...), les frais vétérinaires liés à la santé et l'élevage de jeunes chevaux, les frais de maréchalerie, ceux du personnel et des infrastructures du haras ou tout simplement, le coût des aliments.

Avant d'aborder la cellule de base que sont les haras et dont nous dresserons quelques monographies, il est essentiel de définir les grands profils d'éleveurs présents dans le milieu hippique. Un schéma de synthèse combinant les principaux indicateurs est fourni par la Figure n°27.

Figure n°27 : Les types d'éleveurs dans le domaine hippique



Source : Les grands types d'éleveurs équin (schéma de Christine JEZ adapté au contexte hippique (C. JEZ, 2012, p. 65).

Le premier critère concerne l'investissement en temps dans l'élevage, ce qui permet de différencier les éleveurs consacrant beaucoup de temps à la pratique et ceux pour qui il s'agit

<sup>628</sup> Ibid., p. 114.

davantage d'un passe-temps. Les grands propriétaires absentéistes sont tout de même inclus dans la première catégorie car, à travers leurs moyens financiers, ils sont en capacité de se doter d'un personnel nombreux ayant pour mission de mettre en valeur un haras en leur nom. Le second critère est centré sur la finalité que l'éleveur confère à son activité. Est-ce un plaisir personnel sans finalité précise, ou est-ce, à l'inverse, une activité réfléchie et basée sur la recherche de la perfection et de victoires sur les hippodromes ? Cela permet notamment d'isoler deux profils bien distincts : l'amateur et le professionnel, dont l'un des critères les plus discriminants repose sur les moyens financiers mis à disposition pour assurer l'élevage. Quatre catégories principales d'éleveurs composent ce schéma. D'abord les « particuliers » qui sont des amateurs passionnés, plus ou moins investis dans l'activité. Présents dans le trot, nombre de ces petits amateurs parviennent à faire naître et élever des chevaux suffisamment bons pour passer le filtre de la qualification et participer à des courses<sup>629</sup>. Rares sont les champions issus de ce groupe, mais les petits éleveurs amateurs sont importants pour la filière car ils représentent une partie importante des éleveurs. Ils sont particulièrement présents dans les petites réunions de province, comme c'est le cas sur de nombreux hippodromes de Basse-Normandie. En effet, lors de nos participations à de petites réunions de trotteurs, comme à Dozulé ou à Bourigny, nous avons pu nous rendre compte par l'étude des programmes ou des discussions sur place, de l'importance des éleveurs-proprétaires de la région à la tête de cette forme d'élevage. Ce sont ces éleveurs qui fournissent le plus de partants à ces réunions qui, si elles ne sont pas les plus compétitives sportivement, assurent néanmoins un spectacle intéressant qui participe à la vie hippique mais aussi sociale d'un territoire. On retrouve également ces profils dans le monde des galopeurs, mais ils demeurent, pour plusieurs raisons, beaucoup plus rares. Les besoins financiers et les contraintes matérielles limitent fortement le nombre de personnes choisissant d'élever des pur-sang<sup>630</sup>. En outre, le nombre plus restreint de courses est un autre facteur réduisant d'autant le vivier et les possibilités de débouchés pour les petits éleveurs, qu'ils soient passionnés ou amateurs. Dans le domaine des éleveurs dont c'est la profession ou, du moins, une activité centrale, le principal critère de différenciation est lié à la recherche de perfection. Cette dernière doit être associée aux moyens financiers mis à disposition car l'argent apparaît comme un vecteur de réussite dans l'élevage hippique même si, comme nous le verrons dans cette thèse, des impondérables peuvent contrarier cette vision finalement assez simpliste selon laquelle l'argent appelle et garantit le succès (les « professionnels réalistes »).

Le second groupe, celui des « professionnels perfectionnistes », engage beaucoup plus d'argent dans le fonctionnement des haras. Ce sont exclusivement les élevages les plus connus, ceux qui mettent beaucoup d'argent pour produire des champions. Tout au long de ce

---

<sup>629</sup> Pour participer à des courses, les trotteurs doivent d'abord se qualifier. Cela repose sur des courses où un temps limite est demandé aux participants pour mériter la possibilité de s'engager dans des courses hippiques.

<sup>630</sup> Un éleveur de trotteurs nous a confié avoir élevé à une époque des pur-sang mais, face à une réussite insuffisante et le poids des enjeux financiers, il a préféré se recentrer exclusivement sur son élevage de trotteurs.

chapitre, nous essaierons de définir plus précisément ce groupe, sachant que des différences internes parfois fortes existent. Par exemple, il faudra bien interroger les nuances entre un élevage résolument commercial, dont l'objectif principal consiste à produire des chevaux pour la vente, et des éleveurs-proprétaires qui élèvent des chevaux pour courir sous leurs couleurs comme on peut le voir avec les grandes familles comme de Rothschild, Wertheimer ou la famille de l'Aga Khan dans les haras de Basse-Normandie.

La diversité des éleveurs bas-normands conduit à un renforcement des intérêts individuels, ces derniers pouvant nuire à la solidarité professionnelle. Par exemple, on peut d'abord remarquer la faiblesse des liens entre les acteurs du trot et ceux du galop. La principale explication vient du manque de communication entre les instances<sup>631</sup> et, plus largement, entre les acteurs eux-mêmes. Dans nos échanges et entretiens, nos interlocuteurs ont bien insisté sur le fait que le trot et le galop sont deux mondes bien distincts. D'ailleurs, de nombreux éleveurs, notamment dans le trot, ne considèrent pas forcément pratiquer la même activité que leur homologue du galop. Par exemple, nous avons entendu deux fois la phrase suivante : « les éleveurs de galopeurs ne comprennent pas bien la réalité des "gens" du trot ». La remarque vaut à tous les niveaux car même les petits éleveurs ne prônent pas spécialement des actions communes à l'ensemble de la filière. Dans le milieu des galopeurs, on constate la même hétérogénéité. De sérieuses divergences existent quant aux orientations de la filière, jusqu'à provoquer de véritables dissensions internes. Nous avons déjà abordé le problème à travers les tensions et divisions apparues lors des élections à France Galop, lorsque plusieurs listes concurrentes se sont présentées au collège des éleveurs. Les tensions remontent donc à 2012 et ne sont toujours pas réglées. Les points d'achoppement sont nombreux. Deux sujets cristallisant la majeure partie des tensions : le mécanisme et la répartition des sommes allouées aux éleveurs et, de manière plus large, les orientations prioritaires adoptées par les dirigeants de la filière. Celles-ci sont largement contestées par de nombreux professionnels, en particulier les éleveurs, qui sont pourtant le point de départ de la filière et un préalable indispensable pour l'ensemble de l'économie hippique. Aujourd'hui, la Fédération des Éleveurs, principal représentant de la corporation auprès des instances dirigeantes, ne reçoit plus le soutien d'une partie des principaux éleveurs (Aga Khan Studs, Haras d'Étréham, Haras de Saint-Pair, Wertheimer & Frère...). Ils ont démissionné du syndicat, tout en ayant bien conscience que cette division constitue une source de fragilisation, les éleveurs n'étant alors plus en capacité de porter d'une seule et même voix des projets essentiels pour leur activité. Selon Henri Bozo, de l'Écurie des Monceaux, l'unité

---

<sup>631</sup> Il faut noter que depuis quelques années, les échanges et les actions communes se sont multipliés entre les instances du trot et celles du galop. Cette nouvelle « proximité » s'explique en grande partie par la nécessité de trouver des sources d'économie et de nouvelles dynamiques dans un contexte général devenu difficile pour la filière hippique.

est pourtant une priorité pour les éleveurs, et plus largement l'ensemble des acteurs de l'hippisme face à un contexte de plus en plus difficile. Selon lui, il faut impérativement :

« Promouvoir l'intérêt général de la filière contre les petites guerres de clochers et de personnes. Je crois que ce temps est révolu et que nous devrions nous unir pour créer un gros syndicat professionnel avec les propriétaires et les éleveurs<sup>632</sup> pour peser plus lourd, mettre nos efforts en commun, faire connaître notre milieu, notre travail, notre secteur économique, les emplois que nous représentons, notre rôle dans l'aménagement du territoire auprès des autorités politiques mais aussi du grand public. En France, nous avons tellement de bons professionnels, des choses qui vont bien et nous restons tellement en vase clos et peu connus du grand public<sup>633</sup>. C'est regrettable. Nous devons dépasser nos divergences. Il y a beaucoup à faire pour l'avenir des courses et nous devons combattre ensemble. Je crois que tout le monde en est conscient »<sup>634</sup>.

Tous les acteurs de l'élevage participent, d'une manière ou d'une autre, à son caractère commercial. Même les propriétaires les plus fortunés se doivent de vendre des chevaux, le plus souvent pour des questions pratiques. Ainsi, les élevages qui ont fondé leur stratégie dans le seul but de faire naître et d'élever des champions sont également présents aux ventes. Malgré tout, leur finalité première n'est pas tournée vers l'aspect commercial, ce qui leur donne une plus grande autonomie et une liberté dans les stratégies d'élevage, en particulier dans le choix des croisements. En effet, ils ne sont pas contraints de suivre des modes car leur objectif ne les oblige pas à répondre à la demande. Zahra Aga Khan synthétise ce profil assez singulier d'éleveurs pour lesquels les stratégies d'élevage sont spécifiques, surtout si on les compare avec celles de la majorité des éleveurs :

« Nous sommes très chanceux de pouvoir effectuer nos choix de croisement en nous basant uniquement sur "l'adéquation"<sup>635</sup> entre une jument et un étalon, et non en nous basant sur la valeur de vente d'un yearling ou d'un foal. En tant qu'éleveur traditionnel, nous avons le luxe de pouvoir protéger nos familles en nous assurant de faire de notre mieux chaque année pour trouver le meilleur étalon pour chaque jument, indépendamment de l'attrait commercial. Bien sûr, il nous est nécessaire de vendre des chevaux chaque année pour garder des nombres gérables, mais cela n'est pas déterminé par un impératif financier. En résumé, nous ne suivons pas la mode »<sup>636</sup>.

Le fait que l'élevage soit ou non tourné vers une activité commerciale conditionne en grande partie les politiques d'élevage. Là où les éleveurs-propriétaires disposent d'une forme de liberté, les éleveurs-vendeurs doivent impérativement opérer des croisements à la mode, ceux qui pourront plaire à la clientèle lors des enchères publiques. En Basse-Normandie, ces deux profils cohabitent et c'est bien la complémentarité fonctionnelle entre eux qui assoit la

---

<sup>632</sup> Ce « super syndicat » est parfois évoqué dans le milieu des courses, mais il semble actuellement une utopie quand on constate que chaque activité ne parvient déjà pas à s'unir.

<sup>633</sup> Nous verrons que la communication vers le grand public est devenue un axe de travail et de réflexion majeur pour les professionnels. Nombre de professionnels ont conscience de cette méconnaissance du grand public, mais les habitudes sont difficiles à faire évoluer, le monde des courses étant encore largement secret et difficilement pénétrable.

<sup>634</sup> *Jour de galop*, 7 août 2016, N° 3189, p. 32.

<sup>635</sup> Cette idée est importante car ces éleveurs peuvent choisir leurs croisements librement, c'est-à-dire en se préoccupant seulement de leurs idées sur la réussite ou non d'un croisement et pas en prenant en considération d'autres facteurs comme la capacité de commercialisation du produit.

<sup>636</sup> *Id.*, 28 janvier 2016, N° 2997, p. 3.



réputation de l'élevage régional. Avant de présenter les profils d'éleveur sous la forme de monographie, précisons leur fonctionnement.

Les éleveurs-proprétaires, à l'image des Aga Khan Studs, sont le fruit d'un long processus qui débute par la constitution d'une brillante jumenterie dont les représentantes sont croisées avec une grande variété d'étalons. L'élevage de l'Aga Khan repose sur une organisation un peu particulière car il possède ses propres étalons au Haras de Bonneval, ainsi que dans ses haras irlandais, ce qui ne l'empêche pas de recourir régulièrement à des étalons extérieurs. La clé de ces élevages est la patience : un luxe au sein d'une « industrie hippique » qui veut obtenir des retours rapides sur investissement. Pour Zahra Aga Khan, les éleveurs qui misent de façon excessive sur la mode, la vitesse et la précocité des chevaux font fausse route. Elle ajoute : « dans les siècles à venir, le pur-sang se porterait peut-être mieux si les éleveurs se concentraient sur le cheval, plutôt que sur sa vente, et sur l'étalon en tant que reproducteur viable, plutôt que comme une source de profit »<sup>637</sup>. Ce propos, sans doute excessif, a le mérite de mettre en avant une césure très nette dans l'élevage contemporain. Zahra Aga Khan considère que « l'industrie du cheval était bien plus patiente par le passé, permettant d'attendre plusieurs années avant qu'une jument ou un étalon ne soit mis sur un piédestal, ou jeté aux oubliettes »<sup>638</sup>. Historiquement, son analyse est empreinte de vérité, mais la réalité et les évolutions de l'hippisme font qu'aujourd'hui, la multiplication des courses et des acteurs intéressés par les courses à travers le monde obligent les éleveurs à s'adapter aux contraintes économiques contemporaines. Ainsi, la majorité des éleveurs de Basse-Normandie ont une approche résolument commerciale, si bien que l'on parle d'éleveur-vendeur quand vendre est la condition *sine qua non* de son activité, mais aussi le moyen pour gagner sa vie. On est donc face à deux conceptions différentes de l'élevage, sachant qu'il est presque impossible de pratiquer les deux. Pour Eric Lhermite le directeur du Haras de Grandcamp (Trun dans l'Orne), les élevages de grands propriétaires « sont différents puisqu'ils n'ont pas la pression du commercial, et c'est un plus, je pense »<sup>639</sup>.

Cette « différence », évoquée par le directeur de l'un des principaux haras commerciaux, montre une disparité assez nette dans les objectifs des entreprises. Ces élevages commerciaux, nombreux dans la région, produisent beaucoup de chevaux pour les courses. On peut les identifier à partir des ventes aux enchères de Deauville<sup>640</sup>. Ces élevages, pour la quasi-totalité, sont localisés dans l'Orne et le Calvados. Souvent implantés depuis longtemps, ils se sont constitués une solide réputation dans le monde hippique. Parmi les principaux vendeurs, figurent des élevages prestigieux comme le Haras d'Étréham, le Haras du Quesnay, le Haras de la Reboursière et Montaigu, le Haras des Capucines, le Haras du Mézeray ou bien encore le Haras du Cadran. Ils possèdent tous des chevaux pour leur propre compte et courent

---

<sup>637</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>638</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>639</sup> *Id.*, 5 août 2016, N° 3187, p. 9.

<sup>640</sup> Pour connaître précisément le phénomène des ventes, voir la partie III.

sous leurs couleurs. C'est le cas du haras d'Étréham qui obtient régulièrement de bons résultats<sup>641</sup> mais dont la priorité reste aux opérations commerciales. Cela implique de faire naître et d'élever des chevaux pouvant être valorisés aux ventes, qu'elles soient à l'amiable ou aux enchères publiques. Il faut alors produire des chevaux commerciaux, c'est-à-dire répondant aux besoins des propriétaires d'écuries. Actuellement deux critères dictent et orientent largement le marché des chevaux de course : la précocité (capacité à courir dès l'âge de 2 ans) et des aptitudes pour la vitesse recherchées en recourant massivement à des étalons ayant été performants sur le *mile* durant leur carrière. Il est intéressant de constater que ces éleveurs-vendeurs admirent les haras historiques et, en leur sein la politique d'élevage menée sur plusieurs générations. Au cours de l'été 2016, la revue *Jour de Galop* a demandé à une dizaine de dirigeants d'élevages commerciaux quel était, selon eux, l'éleveur ayant le plus marqué l'hippisme. Les réponses sont variées mais elles ont toutes pour point commun de proposer des élevages historiques, ceux appartenant à la catégorie des éleveurs-propriétaires, aussi bien français qu'étrangers. Ont été cités des éleveurs étrangers comme Juddmonte Farms<sup>642</sup> appartenant à Khalid Abdullah (Arabie Saoudite) ou bien l'élevage disparu de Federico Tesio<sup>643</sup>.

En France, deux noms emportent une bonne partie des suffrages, tous deux des élevages normands. Il s'agit de l'Aga Khan et l'élevage des frères Wertheimer, ce dernier étant plus que centenaire car fondé en 1911. Pour Vincent Rimaud, à la tête du Haras du Quesnay, le choix s'est porté sur l'Aga Khan : « L'élevage qui me marque le plus, c'est l'Aga Khan. Franchement, les risques qu'il a pris en reprenant des élevages entiers, c'est assez extraordinaire. Il sort de très bons chevaux en utilisant des étalons avec lesquels aucun autre élevage ne réussit. C'est très fort »<sup>644</sup>. Ce point de vue repose sur la qualité de la jumenterie et le travail d'élevage réalisé autour de ces poulinières, ainsi que des choix de croisements judicieux. Pour les éleveurs-vendeurs, le fonctionnement et les objectifs sont tout autres. Pierre Talvard, du Haras du Cadran, présente sa vision personnelle de ce que doit être un éleveur-vendeur : « J'essaie sans cesse d'apporter de la vitesse. Je veux des étalons qui ont "performé" sur le *mile*, et de préférence qui ont couru et gagné à 2 ans. Vitesse et précocité. Parce que c'est ce que les gens veulent »<sup>645</sup>. Au Cadran, on compte environ 80 poulinières, dont un peu plus de la moitié appartient à Pierre Talvard et ses associés, le reste étant la

---

<sup>641</sup> Dans ce cas, le Haras d'Étréham est alors un éleveur-propriétaire. Le haras exploite régulièrement des chevaux élevés à Étréham, seul ou en association sous diverses casaques.

<sup>642</sup> Juddmonte Farms brille lors des plus grandes courses de la planète et repose sur trois haras en Angleterre, deux en Irlande et un dans le Kentucky aux États-Unis.

<sup>643</sup> Federico Tesio est très connu dans le monde de l'élevage hippique. Il a dominé l'hippisme italien entre les années 1920 et sa mort en 1954. Son influence a largement dépassé les frontières de l'Italie car plusieurs de ses étalons sont devenus des chefs de race et ont marqué l'élevage sur tous les continents. Plus de 60 ans après sa mort, sa postérité reste grande car la revue britannique *Racing Post* l'a classé, en 1999, comme la 18<sup>e</sup> personnalité la plus influente des courses hippiques du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui de grandes courses internationales portent son nom, bien évidemment dans son pays (le Premio Federico Tesio est un Gr. II à Milan), mais aussi aux États-Unis ou en Australie avec les Tesio Stakes, course de Gr. III courue à Melbourne.

<sup>644</sup> *Jour de galop*, 7 août 2016, N° 3189, p. 28.

<sup>645</sup> *Id.*, 4 août 2016, N° 3186, p. 4.

propriété de clients faisant confiance au savoir-faire et à la réputation de l'élevage. La démarche permet au Haras du Cadran de vendre chaque année « une quarantaine de yearlings aux différentes ventes Arqana »<sup>646</sup>. Les éleveurs-vendeurs mettent régulièrement en place des partenariats et reçoivent de jeunes chevaux de la part de clients, souvent des habitués et des gens fidèles, afin de les élever. La pratique assure de nouvelles sources de revenus et un vivier de propriétaires permettant un surplus d'activité pour l'entreprise. C'est le cas de haras comme le Mezeray, Étréham ou le Cadran. Une nouvelle fois, Pierre Talvard synthétise un principe, empreint de pragmatisme : selon lui « ces associations, c'est un choix financier bien sûr. Je répartis ainsi les risques, et cela me permet aussi d'avoir des rentrées d'argent »<sup>647</sup>.

Ce dernier exemple nous permet d'évoquer un autre profil d'éleveur, particulièrement intéressant sur le plan géographique : l'éleveur sans sol. C'est une catégorie singulière qui correspond à des personnes qui pratiquent l'élevage mais sans posséder le foncier et les infrastructures nécessaires. Les motivations de ces éleveurs sont disparates : parfois un choix raisonné consistant à limiter certaines contraintes mais la raison première est le plus souvent liée aux impératifs économiques. Sur les 2200 membres que compte le Syndicat des éleveurs, un tiers possède le statut d'éleveur sans sol<sup>648</sup>. Lors de sa réunion annuelle en août 2014 à Deauville, le syndicat a débattu sur le sujet après avoir mené un vaste audit sur cette figure importante, mais souvent méconnue, de l'élevage hippique<sup>649</sup>. Dans le contexte difficile que traverse actuellement la filière, les éleveurs sans sol sont particulièrement fragilisés. Dès 2014, plusieurs éleveurs évoquaient la possibilité de réduire leur activité en raison de l'incertitude de leur statut. Deux facteurs combinés accentuent cette fragilisation. Ce sont d'abord les difficultés globales de la filière, mais aussi et surtout les changements fiscaux mis en œuvre sous la pression de Bruxelles<sup>650</sup>. Les éleveurs sans sol s'accordent pour dire que l'augmentation du taux de TVA sur les activités hippiques, aujourd'hui à hauteur de 20 %<sup>651</sup>, constitue un facteur de diminution de leur activité<sup>652</sup>. Il est aujourd'hui difficile de mesurer l'impact précis de la réforme sur l'activité des éleveurs sans sol, d'autres facteurs pouvant entrer en ligne de compte. Toutefois, plusieurs indicateurs tendent à prouver une réduction de l'activité : la diminution des naissances, mais également le nombre de partants dans les courses, domaine où ces éleveurs jouent un rôle non négligeable. Patrick Barbe, courtier mais également éleveur sans sol, évoquait ce problème dès 2014 : « Ces éleveurs fournissent des partants. S'ils diminuent leur activité, cela va avoir des conséquences directes sur le nombre

---

<sup>646</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>647</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>648</sup> *Id.*, 21 août 2014, N° 2495, p. 3.

<sup>649</sup> Durant l'assemblée, Eric Hoyeau a évoqué la place de ces éleveurs dans les ventes Arqana. Leur poids économique est important, même dans les enchères publiques qui sont pourtant sélectives, car les éleveurs sans sol représentent 16 % du CA des ventes de yearlings d'octobre.

<sup>650</sup> Voir notre partie sur les questions européennes et la filière hippique française dans le chapitre 4.

<sup>651</sup> Pour rappel, le taux de TVA est passé de 5,5 % à 20 %.

<sup>652</sup> Dans l'audit conduit par le Syndicat des éleveurs, 48 % des éleveurs de l'échantillon sont assujettis à la TVA.

de partants, et donc sur les enjeux »<sup>653</sup>. Les répercussions pour les courses peuvent être lourdes, mais si les difficultés se prolongent, les propriétaires de haras seront aussi impactés car les éleveurs sans sol représentent une source de revenus. Jean-Pierre Colomby, un autre éleveur sans sol influent<sup>654</sup>, considère que « si beaucoup d'éleveurs sans sol réduisent comme moi leur activité<sup>655</sup>, cela va se répercuter directement sur les haras »<sup>656</sup>.

Au-delà de leur nombre et de leur poids socio-économique, les éleveurs sans sol ont un profil assez particulier. Notre analyse s'appuie sur des données brutes et les conclusions de l'audit conduit par le Syndicat des éleveurs<sup>657</sup>. En préambule, il faut poser une limite à cette étude car le profil des éleveurs ayant répondu ne semble pas totalement correspondre au paysage global des éleveurs. En effet, il existe une surreprésentation de « la partie la plus professionnelle des éleveurs sans sol »<sup>658</sup>, pour reprendre les mots de Camille Vercken, Directrice du Syndicat au moment de l'étude. Ainsi, le nombre d'éleveurs sans sol dépassant les cinq juments est de 28 % alors que ce pourcentage n'est que de 5 % pour l'ensemble des éleveurs de pur-sang français. Cette réserve établie, plusieurs éléments de l'étude apportent beaucoup à l'analyse géographique, à commencer par l'implantation des éleveurs sans sol. Ces derniers entretiennent une relation d'exclusivité avec un haras dans 57 % des cas, 33 % mettent leurs juments dans différents haras et 10 % des éleveurs, ceux ayant pour finalité de vendre les produits de leur élevage, ont recours à des préparateurs spécialisés en amont des ventes<sup>659</sup>. En partant de ces chiffres, il est possible d'identifier trois profils particuliers. On a d'abord les « exploitants » (31 %) qui ont pour objectif d'élever des chevaux afin de courir sous leurs couleurs, 24 % élèvent exclusivement dans un but commercial (les « vendeurs »), les 45 % restants pouvant être qualifiés de « mixtes » dans le sens où ils élèvent d'abord pour prendre part à des courses, les ventes n'étant pas absentes de leur activité. Une telle diversité repose en grande partie sur les facteurs économiques car les éleveurs sans sol, comme tous les autres, doivent veiller aux rentrées et sorties financières (les produits d'exploitation et les coûts d'exploitation). Le graphique ci-dessous produit par le Syndicat des éleveurs synthétise les deux paramètres et ce, pour les trois profils d'éleveurs sans sol précédemment définis (Figure n°28). Le croisement de ces informations économiques apporte des clés pour mesurer les effets de la crise sur les éleveurs sans sol. Au même titre que les autres éleveurs, les sans sol souffrent fortement de l'augmentation des coûts alors que les recettes stagnent. De

---

<sup>653</sup> *Jour de galop*, 21 août 2014, N° 2495, p. 3.

<sup>654</sup> Jean-Pierre Colomby occupe, depuis les dernières élections, la fonction de Vice Président de France Galop et la présidence du Conseil du Plat qui a en charge l'organisation des courses de plat en France.

<sup>655</sup> Jean-Pierre Colomby possédait six poulinières en 2014. Il a décidé de vendre deux chevaux afin d'anticiper l'avenir et les possibles difficultés.

<sup>656</sup> *Jour de galop*, 21 août 2014, N° 2495, p. 3.

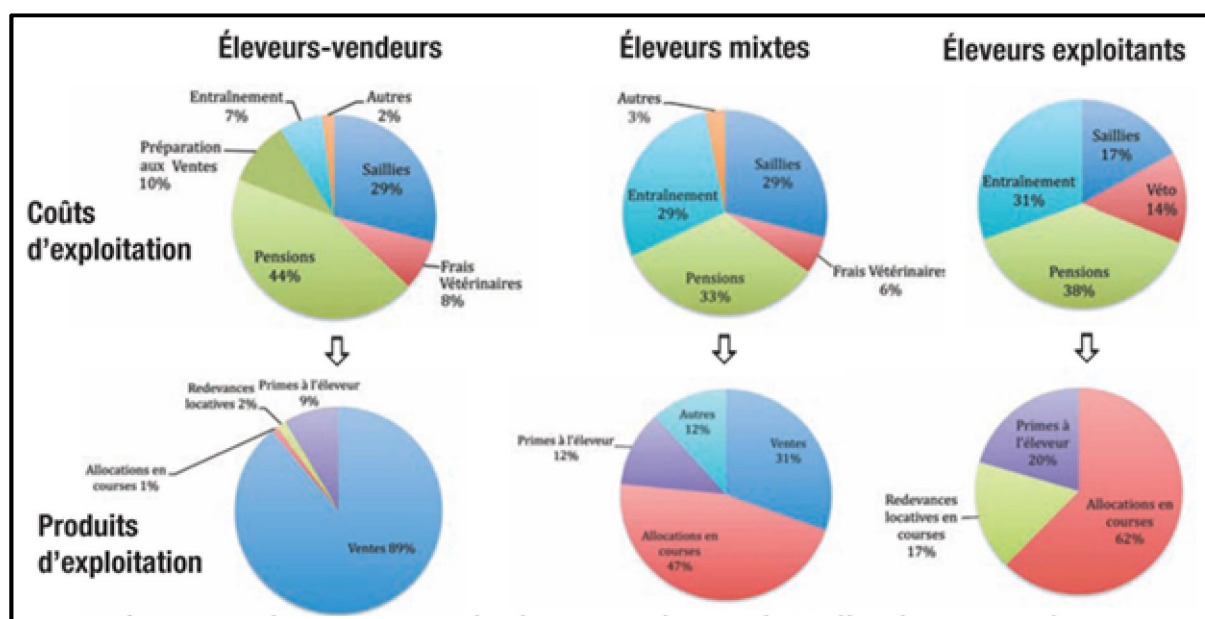
<sup>657</sup> Présentées durant la réunion du Syndicat, les conclusions de l'audit reposent sur un taux de réponses de l'ordre de 13 %, ce qui est assez bon pour ce type d'étude. Ainsi, si l'on se base sur les chiffres globaux des éleveurs sans sol cela correspond à un peu moins de 100 réponses.

<sup>658</sup> Réunion du Syndicat des éleveurs le mercredi 20 août 2014 dans la salle des ventes de Deauville (la réunion est consultable en ligne dans un format vidéo).

<sup>659</sup> Nous verrons dans la partie III que des élevages, voire des entreprises, se sont spécialisés dans la préparation des chevaux aux ventes publiques, le but étant de les préparer au mieux pour ensuite les valoriser.

l'enquête du Syndicat des éleveurs, il ressort qu'un quart des éleveurs sans sol, qu'ils soient vendeurs, mixtes ou exploitants, s'interroge sur la poursuite de leur activité. Le principal motif qui pourrait les pousser à réduire leur activité, voire à décider d'une cessation, est le « ras-le-bol fiscal » incarné par l'augmentation de la TVA. Enfin, l'étude esquisse une comparaison avec les autres nations hippiques. L'éleveur sans sol entre dans la catégorie des *recreational breeders*, terme utilisé dans l'élevage de pur-sang à l'échelle mondiale. Les *recreational breeders* se définissent par opposition aux éleveurs professionnels, ceux dont l'élevage constitue le métier principal. C'est donc une définition assez large qui n'a rien de fiscale, comme nous pouvons l'entendre en France.

Figure n°28 : Répartition des coûts et produits d'exploitation des éleveurs sans sol



Source : Rapport du Syndicat des éleveurs sur la figure des éleveurs sans sol, 24/09/2015, *FranceSire.fr*.

De la même façon qu'en France, la crise mondiale de l'élevage a fortement impacté les nations hippiques majeures. Le Syndicat a consulté ses homologues<sup>660</sup> pour savoir quel segment d'acteurs de l'élevage avait le plus souffert des différentes crises mondiales ? Unaniment, le *recreational breeder* fut cité comme principale victime. C'est ce que confirment des réponses issues des îles britanniques. Pour Shane O'Dwyer, directeur de l'*Irish Thoroughbred Breeder's Association* (ITBA), l'élevage irlandais s'est recomposé après l'explosion de la bulle spéculative des années 2000<sup>661</sup>, permettant d'assainir la filière. Pour lui, les principales victimes furent donc les petits éleveurs, principalement ceux ayant une production d'obstacle, dont une large partie a aujourd'hui disparu. Pour mieux comprendre la

<sup>660</sup> Dans le rapport, on trouve les réponses du Japon, des Etats-Unis, de l'Australie, l'Irlande et du Royaume-Uni.

<sup>661</sup> En Irlande, il y a eu une véritable croissance des naissances de pur-sang durant la décennie, en raison des progrès des courses dans le pays, mais surtout de l'élevage qui parvenait à exporter. La crise fut terrible en 2007, obligeant beaucoup d'éleveurs à stopper leur activité.

portée des éleveurs installés en Basse-Normandie, il peut être intéressant d'étudier leurs résultats.

### ***B) L' influence des éleveurs bas-normands dans l'hippisme français***

Pour dresser un bilan des meilleurs éleveurs français, il est possible de recourir aux résultats des primes qui sont versées. Le système français a pour but de soutenir les propriétaires et les éleveurs à travers des encouragements. Ils sont distribués dans toutes les spécialités hippiques, aussi bien en plat qu'en trot. Pour les galopeurs, la prime s'élève à 10 % de l'allocation, celle-ci pouvant même être majorée à 15 % pour les chevaux conçus en France. Ce principe date de 2012 et correspond au début des tensions entre les éleveurs. En effet, la réforme des différentes primes (éleveurs et propriétaires) a considérablement durci les conditions d'éligibilité, touchant notamment les éleveurs qui envoyaient leurs juments à la saillie à l'étranger. C'est donc un élevage à deux vitesses qui fut renforcé par ce principe, le but étant aussi de faire évoluer le choix des étalons<sup>662</sup>. Pour étudier les « meilleurs éleveurs »<sup>663</sup>, nous nous appuyons sur les classements émis par les Sociétés-mères, le Trot et France Galop.

Dans les classements 2016, les premières positions sont presque exclusivement occupées par des éleveurs bas-normands. Dans le trot, les cinq éleveurs ayant accumulé le plus de primes sont tous installés dans la région : trois le sont dans l'Orne, un dans le Calvados, le dernier se trouvant dans la Manche. Parmi eux, figurent deux membres de la famille Dubois. Cette dernière incarne l'histoire du trot français avec un fort ancrage dans le département de l'Orne. En effet Jean-Philippe Dubois, d'Aunou-sur-Orne, occupe la première place des éleveurs depuis 2010, tandis que son frère Jean-Etienne occupe la troisième position grâce à son haras situé à Belfonds. Chez les galopeurs, on retrouve la même suprématie régionale. Les six premières places reviennent à des éleveurs bas-normands, huit éleveurs de la région étant même dans les dix premières places, la septième revenant à Alain Chopard et son Haras des Faunes (Gironde) et la huitième à une société localisée en Angleterre, mais élevant des chevaux éligibles aux primes. Sur les huit éleveurs installés en Basse-Normandie, tous le sont dans le département du Calvados. Si l'Orne et le Calvados accueillent sensiblement le même nombre de pur-sang, les élevages qui obtiennent les meilleurs résultats se trouvent dans le Calvados, presque tous dans le Pays d'Auge, terre dont la première partie a présenté les qualités. Parmi ces éleveurs, figurent les différents profils précédemment définis. Ce sont des éleveurs-propriétaires comme l'Aga Khan (1<sup>er</sup>) ou Wertheimer & Frère (3<sup>e</sup>), des éleveurs dont l'activité principale est tournée vers la vente, tels le Haras d'Étréham (4<sup>e</sup>) et

---

<sup>662</sup> Pour comprendre les stratégies des éleveurs sur les étalons, voir la dernière partie de ce chapitre.

<sup>663</sup> Dans le milieu des courses hippiques, le terme de « meilleur » est donné en fonction des gains obtenus. C'est un critère quantifiable, sachant que la qualité d'un éleveur est difficilement mesurable d'une autre manière sans prendre le risque de se baser sur des critères subjectifs. Pourtant, certains éleveurs sont sans doute excellents, mais ils n'apparaissent pas, ou du moins ne se trouvent dans les classements, s'ils élèvent très peu de chevaux ou si leurs chevaux ne gagnent pas les courses les plus richement dotées.

l'Écurie des Monceaux (6<sup>e</sup>) ou bien encore, des éleveurs ne possédant pas leur propre haras, mais élevant au sein d'autres établissements. C'est le cas de Franklin Finance S.A (2<sup>e</sup>), qui n'est autre que l'entreprise de Gérard Augustin-Normand dont l'élevage s'inscrit au sein du Haras de la Cauvinière<sup>664</sup>. La seconde place est donc occupée par un éleveur sans sol, certes assez particulier en raison des moyens investis, mais c'est bien un éleveur s'appuyant sur des infrastructures ne lui appartenant pas personnellement. Le projet de Gérard Augustin-Normand est singulier car il possède également l'étalon Le Havre<sup>665</sup> stationné à La Cauvinière. Afin de soutenir<sup>666</sup> son étalon l'éleveur a acheté de nombreuses poulinières à travers l'Europe. Le pari s'est avéré gagnant puisque Le Havre a produit beaucoup de bons chevaux, notamment les deux gagnantes classiques<sup>667</sup> que sont Avenir Certain en 2014 et La Cressonnière en 2016<sup>668</sup>. Avec l'image d'étalon améliorateur, Le Havre est reconnu comme un reproducteur de premier plan. À l'instar du trot, on observe une grande continuité chez les meilleurs éleveurs de galop. Les résultats 2016 ne font que confirmer la position dominante de quelques éleveurs, notamment les éleveurs-proprétaires présents au sommet des classements parfois depuis des décennies. C'est par exemple le cas de l'élevage Wertheimer & Frère<sup>669</sup>, toujours sur le podium depuis 2002. Une telle constance force l'admiration de la communauté hippique car il est très difficile de se maintenir à ce niveau dans un domaine de forte concurrence. Indéniablement, c'est le fruit d'une histoire et de la sélection des poulinières de l'élevage qui permet le maintien de naissances de qualité au haras. Dans ce domaine, la domination de la famille Wertheimer mais aussi celle de l'Aga Khan tend à se renforcer : pendant sept ans, entre 2009 et 2015, ces deux éleveurs-proprétaires occupent sans discontinuer les deux premières places du classement des éleveurs, la première place revenant deux fois à l'élevage Wertheimer et cinq fois à celui de l'Aga Khan. Précisons toutefois que ce classement repose principalement sur la capacité à gagner les épreuves les plus prestigieuses, donc les mieux dotées, car les primes sont établies en fonction d'un pourcentage des allocations versées sur la course. En somme, il faut surtout avoir un ou deux

---

<sup>664</sup> En 2014, Gérard Augustin-Normand avait installé une trentaine de poulinières au Haras de la Cauvinière, soit le tiers des effectifs du haras.

<sup>665</sup> Le Havre est certainement le meilleur étalon actuellement stationné en France. Il opère au Haras de la Cauvinière après une brillante carrière marquée par un succès dans le Prix du Jockey Club 2009.

<sup>666</sup> Dans l'hippisme, on utilise le verbe « soutenir » quand un propriétaire offre à son étalon ses propres poulinières, si possible les meilleurs, afin d'accentuer la probabilité de produire de bons chevaux et donc de renforcer la visibilité et le caractère commercial de l'étalon.

<sup>667</sup> Les courses classiques comptent parmi les plus prestigieuses et font parties de l'histoire hippique. Il s'agit de cinq courses pour les chevaux de 3 ans, les distances étant différentes. En France, il s'agit de la Poule d'Essai des Pouliches (1600 m en mai), la Poule d'Essai des Poulains (1600 m en mai), le Prix du Jockey-Club (2100 m en juin), le Prix de Diane (2100 m en juin avec une course réservée aux pouliches) et le Grand Prix de Paris (2400 m en juillet).

<sup>668</sup> Ces deux chevaux ont réussi un incroyable doublé Poule d'Essai des Pouliches et Prix de Diane. Ainsi, Le Havre est à l'origine de deux grandes championnes alors qu'il n'est qu'au début de sa carrière d'étalon. Cela laisse présager un grand avenir car les juments qui vont lui être présentées dans les années à venir bénéficieront de remarquables pedigrees.

<sup>669</sup> Wertheimer & Frère représente Alain et Gérard Wertheimer, mais aussi leur demi-frère, Charles-Grégoire Heilbronn.

très bons chevaux pour figurer dans le haut du classement<sup>670</sup>, ce qui pose une autre limite à l'idée de « meilleur éleveur » tel qu'il est défini dans le milieu. Toutefois, cela prouve la constance de ces éleveurs d'exception, capables de produire l'élite des galopeurs au fil du temps. En 2016, Gérard Augustin-Normand est parvenu à s'intercaler entre ces leaders grâce aux exploits de La Cressonnière<sup>671</sup>, sachant que la pouliche est restée invaincue tout au long de son année de 3 ans et a représenté 40 % des primes obtenues par l'ensemble de l'élevage sur l'intégralité de l'année.

Dans les politiques d'élevage, il est très important pour les éleveurs de se donner les moyens d'accéder à de bons chevaux, mais aussi de trouver des débouchés pour les animaux ne donnant pas satisfaction à leurs propriétaires. Ce dernier point mérite d'être largement nuancé ou, du moins, relativisé. Ce n'est pas parce qu'une poulinière ne produit pas de bons chevaux en début de carrière que cela va se poursuivre. En outre, le caractère relatif dépend aussi des qualités recherchées par les éleveurs. En effet, les exigences sont très disparates selon les professionnels ; quand les haras les plus prestigieux rejettent certains produits, ces derniers peuvent être conformes aux attentes et aux besoins d'éleveurs ayant des moyens plus restreints. La recherche de débouchés est cruciale car les éleveurs doivent impérativement se séparer de certains produits, soit en conduisant une exploitation personnelle sur les champs de course, soit par une vente auprès de nouveaux propriétaires. Il s'agit d'une obligation car les éleveurs sont contraints d'avoir des effectifs constants pour être en adéquation avec les capacités d'investissement mais aussi la taille et la capacité d'accueil des haras. Comme nous le détaillerons dans les monographies de haras (troisième partie), on constate que le nombre de chevaux, notamment les poulinières, est relativement stable. Les produits issus de l'élevage, foals et surtout yearlings, doivent absolument quitter le haras afin de faire de la place pour la production suivante<sup>672</sup>, la voie des enchères étant régulièrement choisie. Dans ce domaine, les ventes de Deauville représentent une priorité pour les haras de Basse-Normandie et l'organisateur des ventes publiques, la société Arqana, dédie un évènement spécifique aux ventes d'élevage dans son calendrier.

---

<sup>670</sup> C'est par exemple le cas du Haras de Quesnay. Il produit régulièrement de bons chevaux lui permettant de figurer en bonne position (le plus souvent entre la 10<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> place), mais tout change entre 2013 et 2015 en raison de la naissance de la championne Trêve au Quesnay. Même si la pouliche fut vendue à un membre de la famille régnante du Qatar, les primes à l'élevage restent pour le Haras du Quesnay. Ainsi le Quesnay progresse fortement dans le classement des éleveurs pour être 3<sup>e</sup> en 2013 puis 4<sup>e</sup> les deux années suivantes. Les nombreux succès de Trêve expliquent cette progression dans le classement car la jument a représenté 62 % des primes obtenues par le haras en 2013, année où elle a notamment réalisé un incroyable doublé Prix de Diane-Prix de l'Arc de Triomphe.

<sup>671</sup> Les exploits de La Cressonnière seront abordés dans la dernière partie de la thèse, mais on peut dire ici que ces primes reposent en grande partie sur les sommes obtenues lors de son remarquable doublé dans la Poule d'Essai des Pouliches (à Deauville en mai) et dans le Prix de Diane (à Chantilly en juin).

<sup>672</sup> La place est une donnée importante pour les haras car le nombre de boxes est un facteur qui conditionne la capacité d'accueil d'un établissement.



### ***C) Les ventes d'élevage : débouchés et supports des stratégies d'élevage***

En France, les premières ventes d'élevage datent de 1962. Tenues à Deauville, elles ont succédé, 80 ans plus tard, aux premières ventes de la station<sup>673</sup>. Il s'agit de la première vente hivernale à Deauville et l'acte de naissance d'un nouveau marché centré sur les poulinières. Ce fut un événement fondateur pour les éleveurs français, particulièrement pour les bas-normands, car « il était nécessaire d'adjoindre à la vente de yearlings un marché de poulinières puisque ce sont elles qui donnent naissance aux yearlings »<sup>674</sup>. La mise en place, largement soutenue par le Syndicat des éleveurs, permit à la France de rattraper une partie de son retard sur les îles britanniques, là où des ventes d'élevage existaient depuis près d'un siècle à Newmarket, dans le cadre des *December Sales*. Dès les origines, cette vente trouva son public, tant du côté des vendeurs locaux que des acheteurs qui se sont peu à peu internationalisés<sup>675</sup>.

Chaque année, les ventes d'élevage de Deauville, sont organisées au début du mois de décembre. Depuis 2010, il ne faut pas moins de quatre jours (du samedi au mardi) pour répondre à la demande des éleveurs<sup>676</sup>. Près de 900 chevaux passent sur le ring, soit environ le quart des chevaux mis en vente à Deauville en 2016<sup>677</sup>. Le positionnement dans le calendrier est un enjeu fort pour tous les professionnels. Une vente en fin d'année se justifie par la période de préparation de la future saison avec l'achat de juments ou de foals. Dans ce second cas, l'idée consiste à poursuivre l'élevage du cheval, durant sa deuxième année, en vue d'une potentielle revente ou, si le cheval présente des qualités, d'une exploitation personnelle. La date des ventes s'inscrit aussi dans la compétition que Deauville joue avec les ventes de Newmarket<sup>678</sup>. Dès 1962, les organisateurs ont dû composer avec l'existence d'autres vacations :

« Les dates sont fixées avant les ventes de Newmarket ; la raison principale était la crainte que les éleveurs français, acheteurs habituellement en Angleterre, réservent leurs efforts pour le marché anglais et s'abstiennent à Deauville. Mais la présence des acheteurs étrangers est si faible qu'il semble y avoir plus de chance d'obtenir leur participation après Newmarket qu'avant. Les dates vont donc évoluer »<sup>679</sup>.

Les ventes d'élevage de Deauville se déroulent toujours quelques jours après celles de Newmarket afin d'attirer la clientèle étrangère désormais disponible<sup>680</sup>. Le marché français

---

<sup>673</sup> Les premières ventes de chevaux se sont déroulées à Deauville en 1887.

<sup>674</sup> *Jour de galop*, 2 décembre 2016, N° 3306, p. 15.

<sup>675</sup> Il convient de noter que dès l'édition de 1962, le *top price* est à mettre à l'actif d'un acheteur étranger. Il s'agit du suisse Walter Haefner qui mettait en place son écurie et son élevage, celui-ci étant basé en Irlande dans le cadre de Moyglare Stud.

<sup>676</sup> Il est possible de retrouver l'ensemble des catalogues sur le site *Arqana.fr*.

<sup>677</sup> 832 chevaux ont été proposés lors de la vente d'élevage sur les 3326 présentés chez Arqana en 2016 (25,01 %).

<sup>678</sup> Les éleveurs raisonnent de plus en plus à l'échelle continentale, ce qui fait que les vendeurs, mais aussi et surtout les acheteurs, s'engagent aussi bien à Deauville qu'en Angleterre.

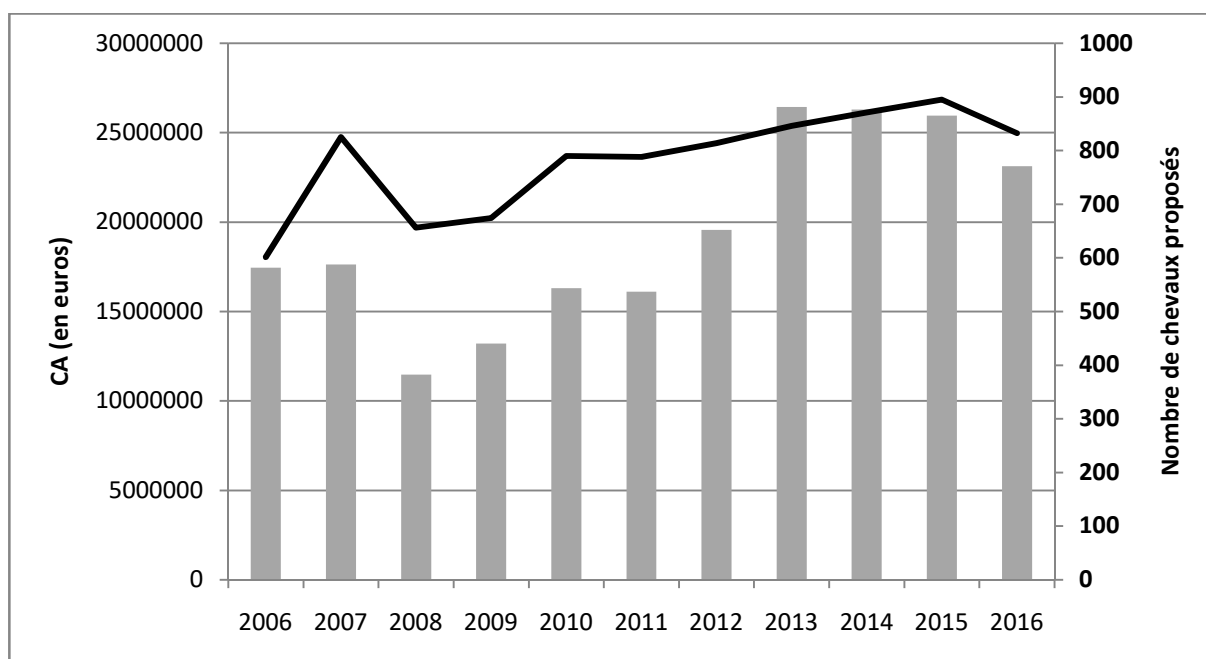
<sup>679</sup> *Jour de galop*, 2 décembre 2016, N° 3306, p. 16.

<sup>680</sup> Par exemple, les ventes 2016 (du samedi 3 au mardi 6 décembre) ont eu lieu après la *December Breeding Stock Sale*, programmée du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre<sup>680</sup>. Ce mimétisme calendaire se confirme en 2017 car

sert alors de complément et de variable d'ajustement, hormis pour les lots les plus remarquables. Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer la situation des ventes d'élevage à Deauville et ce, à différentes échelles.

Depuis cinq ans, le chiffre d'affaires des ventes d'élevage de Deauville dépasse les 20 millions d'euros. Même si une stabilisation semble actée, les ventes d'élevage occupent la seconde position des ventes deauvillaises, après celles des yearlings en août. La Figure n°29 illustre les dynamiques de ventes à partir de deux indicateurs : les résultats des ventes d'élevage depuis 2006 (diagramme) mais également le nombre de chevaux proposés (courbe).

Figure n°29 : Les résultats des ventes d'élevage de Deauville depuis 2006



Source : Données issues des bilans des ventes d'Arqana.

Le graphique affiche la progression des ventes au cours de la période (+ 25 % sur les 10 années). Le développement est assez régulier, hormis un moment difficile rencontré en 2008, correspondant à la crise générale du secteur hippique pour l'ensemble des enchères publiques<sup>681</sup>. À cette date, conscients de la fragilité du marché, les organisateurs ont réduit les enchères d'une journée<sup>682</sup>. Malgré une forte diminution apparente, la vente 2008 fut jugée comme ayant « fait montre d'une résistance admirable »<sup>683</sup>. Tout en prenant garde à la

Tattersalls (la société organisatrice des ventes à Newmarket) ayant reculé sa vente (4 au 7 décembre), les ventes de Deauville ont été reculées entre le 9 et le 12 décembre 2017.)

<sup>681</sup> Les ventes d'élevage furent très difficiles dans tous les pays en 2008. Il convient malgré tout de noter que l'ampleur de la décroissance est inférieure lors des ventes de Deauville.

<sup>682</sup> L'idée des organisateurs était de réduire l'offre en amont de la vente, sachant pertinemment que des investisseurs allaient être bien moins actifs. C'est donc une décision de sagesse qui a permis à la vente de se maintenir, tant dans le pourcentage des vendus que dans le prix moyen.

<sup>683</sup> Communiqué de presse du lundi 8 décembre 2008 dressant le bilan de la vente d'élevage (consultable sur [arqana.fr](http://arqana.fr)).

communication officielle, il convient de valider ce point de vue au regard du bon niveau du pourcentage de vendus (70 %), indiquant la confiance des professionnels dans le marché deauvillais. Arqana estima même que cette vente était de « bon augure pour l’avenir dans la mesure où les éleveurs qui ont pu vendre leurs juments et foals seront plus enclins à réinvestir le moment venu »<sup>684</sup>. À l’époque, il semblait bien difficile de confirmer ou d’infirmier cet optimisme. Toujours est-il que les résultats croissants des années suivantes valident ce point de vue. Actuellement, les ventes de Deauville présentent une offre annuelle comprise entre 800 et 900 chevaux<sup>685</sup> pour un nombre de vendus se situant entre 600 et 700<sup>686</sup>, ce qui constitue un débouché important pour des propriétaires de la région<sup>687</sup>. On peut dès lors réfléchir à une approche plus qualitative de ces ventes, au travers d’une étude consacrée aux acteurs de ces ventes, aussi bien les acheteurs que les vendeurs qui, nous allons le voir, possèdent une très forte assise régionale.

L’amorce de cette réflexion s’appuie sur le bilan de la vente 2016, dressé par le Président d’Arqana Eric Hoyeau, à propos des vendeurs et des acheteurs :

« Nous avons volontairement réduit le catalogue cette année. Malheureusement, le marché s’est avéré plus difficile dans les catégories commercialement inférieures, signe d’un certain niveau de surproduction<sup>688</sup>. Cette réalité a été observée dans de nombreux autres pays cette saison et doit inciter tous les acteurs de la filière à la vigilance. En revanche, les chevaux de qualité ont suscité beaucoup d’intérêt, qu’il s’agisse des foals, des pouliches ou des poulinières, à vocation plat ou obstacle. Nous avons été ravis d’accueillir autant d’acheteurs internationaux lors de la première journée, dont certains se sont déplacés pour la première fois. Une forte demande sur les lots de qualité était encore présente dimanche et les bons pedigrees à vocation obstacle ont été très populaires aujourd’hui<sup>689</sup> »<sup>690</sup>.

Du côté des vendeurs, deux profils ressortent principalement : ceux qui souhaitent faire de la place avant la future saison de monte tout en faisant l’acquisition de nouvelles poulinières, mais aussi des écuries mettant en vente des juments pouvant être retirées des courses ou non, sachant que la première solution demeure la plus répandue. Ainsi, les vendeurs sont presque exclusivement français en raison de l’importance des élevages régionaux et du poids des grandes écuries<sup>691</sup>. Il en va ainsi en 2016 puisque l’on identifie seulement quelques rares vendeurs étrangers comme Dehesa de Milagro (Espagne), Stauffenberg Bloodstock

---

<sup>684</sup> *Idem.*

<sup>685</sup> D’après les bilans Arqana, le nombre de chevaux proposés est de 832 en 2016, 895 en 2015 et 871 en 2014.

<sup>686</sup> D’après les bilans Arqana, le nombre de vendus est de 621 en 2016, 686 en 2015 et 672 en 2014.

<sup>687</sup> Le pourcentage des vendus durant ces ventes est bon. Il oscille entre 74,6 % et 77,2 % au cours des trois dernières vacances.

<sup>688</sup> La question de la surproduction est un mal récurrent de la filière hippique, comme nous l’avons montré dans le premier point de ce chapitre 6.

<sup>689</sup> Il s’agit du mardi, soit le dernier jour de la vente qui est traditionnellement dédié aux chevaux d’obstacles. Ce phénomène s’observe depuis quelques années dans les ventes de Deauville où les profils français orientés vers les obstacles sont à la mode, notamment dans la clientèle britannique.

<sup>690</sup> Communiqué de presse du mardi 6 décembre 2016 dressant le bilan de la vente d’élevage (consultable sur [arqana.fr](http://arqana.fr)).

<sup>691</sup> On peut également rappeler que toutes les ventes d’élevage européennes étant placées sur une période très courte, les éleveurs choisissent de vendre prioritairement sur leur marché domestique

(Allemagne) et pour la première fois, deux foals présentés par le haras américain de Brookdale Farm<sup>692</sup>. Dès lors, tous les autres vendeurs résident en France, dont une écrasante majorité en Basse-Normandie. Les dix principaux vendeurs se sont séparés de 178 chevaux, tous types confondus, soit 28,6 % des chevaux vendus en décembre 2016<sup>693</sup>. En valeur, la place qu'occupent ces dix vendeurs est encore plus significative sachant qu'ils cumulent plus de 13 millions d'euros, soit 60 % du CA de la vente d'élevage<sup>694</sup>. Ces "très gros vendeurs" (en volume financier) valorisent au mieux la qualité individuelle de leurs chevaux et leur pedigree. Pour les poulinières, le pedigree est un atout considérable qui assure la pérennité et la réputation des meilleurs élevages<sup>695</sup>. Dès lors, il est nécessaire d'étudier le profil des principaux vendeurs aux ventes d'élevage de Deauville.

Parmi les dix principaux vendeurs, huit sont installés en Basse-Normandie. Certains haras sont très célèbres au sein de la communauté hippique internationale comme Wertheimer & Frère, les Aga Khan Studs ou l'Écurie des Monceaux. Cette dernière a récemment fait son retour au premier plan. En seulement quelques années, elle s'est imposée comme le premier vendeur des enchères publiques de Deauville. Parmi les vendeurs bas-normands, tous les profils de chevaux sont vendus<sup>696</sup>, même si sans surprise les juments occupent la part la plus importante. Celles-ci assurent un profil commercial intéressant dans une vente d'élevage en raison de leur rôle essentiel dans la reproduction<sup>697</sup>. Sylvain Vidal, directeur du Haras de la Cauvinière dans le Calvados, présente le cas de son établissement : « Nous avons beaucoup de chevaux, il faut savoir faire tourner les effectifs »<sup>698</sup>. En fait, les haras sont contraints de vendre des animaux, parfois à regret au regard des résultats postérieurs des chevaux vendus<sup>699</sup>, mais il s'agit bien d'assurer la pérennité des exploitations. En outre, un éleveur peut vendre pour investir et accéder à de nouveaux courants de sang absents de l'élevage et gages de la diversité des ascendants recherchée par les éleveurs. C'est le cas de l'Écurie des Monceaux qui, lors de l'édition 2016 qui a émergé dans la colonne des vendeurs et acheteurs avec un but : obtenir de nouvelles juments pour assurer leurs croisements futurs.

---

<sup>692</sup> Ce haras est situé à Versailles dans le Kentucky, région considérée par les spécialistes de l'élevage hippique comme la première région mondiale. Il se situe à proximité du pôle de Lexington considéré comme la capitale du cheval.

<sup>693</sup> Pour rappel, 621 chevaux vendus durant les quatre jours de la vente.

<sup>694</sup> Pour rappel, le CA de la vente s'élève à 23 132 500 €.

<sup>695</sup> Alors que les résultats en compétition sont le critère principal de sélection pour les mâles (les étalons), les clients font plus facilement abstraction des résultats en course d'une jument si ses ascendants sont prestigieux.

<sup>696</sup> Il s'agit des foals, des pouliches et des juments.

<sup>697</sup> Ce sont les pouliches qui font les prix moyens les plus élevés car elles représentent un véritable potentiel, mais leur nombre demeure limité en comparaison des juments présentées à cette vente.

<sup>698</sup> *Jour de galop*, 2 décembre 2016, N° 3306, p. 2.

<sup>699</sup> Un exemple. Lors de vente d'élevage 2009, le cheval Rjwa fut acheté, encore foal, pour 5000 € sans doute à cause d'une ascendance exotique car sa mère avait mené une carrière en Argentine. Rjwa a ensuite réalisé une belle carrière en se plaçant deux fois au niveau groupe I avec une troisième place dans le Prix de Diane et une deuxième dans le Prix Saint-Alary.

Durant l'édition 2016, Wertheimer & Frère a par exemple mis en vente la jument Réponds Moi, représentant une grande souche de l'élevage. Sa mère, gagnante de Groupe I<sup>700</sup>, est la sœur de trois gagnants au niveau black-type<sup>701</sup> et elle est présentée pleine d'Intello, un jeune étalon de l'élevage Wertheimer très à la mode et dont les premiers descendants montrent une qualité certaine et se vendent bien. Ainsi, tous les critères sont ici réunis pour faire de la jument un lot de premier choix : elle parvient à faire le troisième prix de la vente à 750 000 €. En somme, les ventes d'élevage permettent aux éleveurs de renouveler leurs effectifs en achetant de nouveaux chevaux. Mais qui sont ces acheteurs qui investissent aux ventes d'élevage de Deauville ?

La présence des acheteurs répond à une politique d'élevage définie qui s'appuie sur une stratégie en trois points : les origines des juments, une réflexion sur les croisements futurs, le modèle (le physique) du cheval. C'est le cas du Haras du Quesnay qui, à la tête d'une des plus belles jumenteries de la région, est constamment à la recherche de nouvelles souches pour diversifier ses croisements. En 2016, son choix s'est porté sur deux lots aux caractéristiques assez similaires. Le directeur du haras, Vincent Rimaud, évoque les objectifs des propriétaires : « Comme pour la jument des Aga Khan Studs, il s'agit ici du désir de Freddy et Criquette Head<sup>702</sup> de ramener de nouveaux courants de sang au haras. Nous avons donc une souche Aga Khan et une souche Wertheimer ! »<sup>703</sup>. En fait, le Quesnay saisit ici l'occasion d'accéder à des souches prestigieuses, issues de deux haras parmi les meilleurs d'Europe. Il convient de noter que le Quesnay entretient, depuis plus d'un demi-siècle, des relations privilégiées avec les Wertheimer, ce qui donne au haras une connaissance très fine des souches Wertheimer & Frère. Cette proximité est particulièrement active ces dernières années, l'élevage Wertheimer ayant décidé de stationner son étalon Intello au Haras du Quesnay pour assurer la monte durant les saisons 2016 et 2017<sup>704</sup>.

Travailler avec précision sur les acheteurs est loin d'être aisé car souvent, ce sont des courtiers qui signent les bons des enchères pour leur client. Il est donc difficile de savoir qui se cache réellement derrière l'achat. La consultation de la presse spécialisée et nos conversations avec des professionnels permettent d'identifier une bonne partie des acheteurs « réels » des ventes d'élevage. Si les ventes attirent des acteurs du monde entier, en particulier pour les produits haut de gamme du catalogue, on assiste cependant à un retour des acheteurs français. Ils manifestent d'abord la volonté de posséder de bonnes poulinières dans leurs

---

<sup>700</sup> En l'occurrence, c'est Pas de Réponse qui a remporté les Cheveley Park Stakes à Newmarket en 1996. Il s'agit d'un exploit de premier plan car la pouliche était déjà issue de l'élevage Wertheimer & Frère. Il est très rare que des chevaux français s'imposent dans cette course la plus relevée dans le domaine du sprint, spécialité incontestée des britanniques.

<sup>701</sup> Les courses black-type représentent l'élite des courses hippiques internationales. Elles se composent de quatre catégories : le Groupe I, le Groupe II, le Groupe III et la *listed race*. Dans la dernière partie de cette thèse, nous analyserons dans le détail la place de ces courses dans le paysage hippique bas-normand.

<sup>702</sup> Ce sont les propriétaires du Haras du Quesnay, les deux étant des entraîneurs très réputés et installés à Chantilly.

<sup>703</sup> *Jour de galop*, 4 décembre 2016, N° 3308, p. 22.

<sup>704</sup> Pour des précisions sur Intello, voir le point sur les étalons et la reproduction à la fin de ce chapitre.

élevages, en lien avec un parc d'étalons dont la qualité est en progression constante. Pour les éleveurs les plus renommés, la possession de bonnes souches femelles est un gage de pérennité de l'activité. En effet, ce sont les poulinières qui constituent le patrimoine d'un élevage, tant sur le plan génétique que financier.

Parmi les acheteurs de 2016, on trouve des élevages bien connus de la région, achetant pour leur propre compte, comme le Haras de la Reboursière et Montaigu ou bien encore le Haras des Capucines d'Eric Puérari. En se focalisant sur les prix les plus élevés de la vente 2016, on a la confirmation que « l'appétit pour le haut de gamme ne s'est pas démenti »<sup>705</sup>. Cinq des dix lots obtenant les prix les plus élevés ont été achetés par des éleveurs localisés en France<sup>706</sup>. Cette « élite » a un rôle extrêmement important dans la vente car les dix achats les plus élevés représentent 4 770 000 €, soit 20,6 % du CA, alors que ces 10 lots ne constituent que 1,6 % des chevaux vendus. Dès lors, il est utile de s'interroger sur le profil de ces éleveurs français capables de rivaliser avec les principaux propriétaires étrangers, sur des lots dépassant plusieurs centaines de milliers d'euros ?

Cinq acheteurs proviennent donc de l'étranger : un des Etats-Unis avec le *top price* à un million d'euros, deux du Japon (2<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>)<sup>707</sup>, les deux autres achats étant destinés à des élevages anglais (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>). Le *top price* incarne parfaitement le processus de mondialisation ayant cours dans le domaine hippique, tant dans l'élevage, que dans les ventes ou les courses<sup>708</sup>. En effet, il s'agit d'une jument présentée par l'Écurie des Monceaux (Calvados) au nom d'un propriétaire allemand souhaitant bénéficier de l'expertise et de la réputation des Monceaux<sup>709</sup>. L'enchère gagnante revient à un courtier britannique James Delahooke pour le compte d'un éleveur américain souhaitant importer la jument dans un haras du Kentucky. Parmi les cinq éleveurs français de premier plan, on note des profils assez hétérogènes. En effet, on trouve un haras indépendant comme celui de la Perelle qui a misé 280 000 €, mais l'on a surtout des associations entre plusieurs investisseurs. Il s'agit d'un principe assez récent en France mais qui ne fait que reprendre une pratique déjà bien établie dans les pays anglo-saxons. Pendant l'édition 2016, la pratique s'est étendue aux éleveurs français car trois des cinq meilleures enchères reposent sur cette méthode. Il faut noter que ces associations peuvent être franco-françaises, mais également ouvertes à des partenariats étrangers comme c'est le cas pour les deux achats de l'Écurie des Monceaux. Ces associations reposent sur trois

---

<sup>705</sup> *Jour de galop*, 4 décembre 2016, N° 3308, p. 22.

<sup>706</sup> Ces cinq éleveurs ont respectivement obtenu les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> places dans l'ordre croissant des enchères.

<sup>707</sup> Les acheteurs japonais sont les deux frères Yoshida qui dominent le milieu hippique au Japon et plus largement en Asie. Ils possèdent plusieurs haras, notamment le célèbre Shadai Farm, un complexe de plus de 1000 poulinières et 400 yearlings au pré-entraînement et où règne la qualité des étalons et des poulinières achetés dans toutes les grandes ventes mondiales.

<sup>708</sup> La filière hippique n'échappe à la mondialisation. L'acuité du phénomène se renforce d'année en année, aussi bien dans les ventes de chevaux (Partie III) que dans les courses hippiques où les meilleures écuries proviennent désormais de tous les continents (Partie IV).

<sup>709</sup> Il faut noter que les Monceaux préparent très rarement des chevaux étrangers à l'élevage pour un passage aux enchères publiques.

partenaires : les Monceaux, Lady O'Reilly<sup>710</sup> (le Haras de la Louvière dans l'Orne) et Trevor Harris de Lordship Stud, un haras situé à Newmarket. Henri Bozo, le directeur des Monceaux, présente l'un des achats en ces termes : « Nous l'avons acheté pour un partenariat entre les Monceaux, Skymarc Farm<sup>711</sup> et Lordship Stud. C'est une pouliche magnifique qui a montré de la qualité en course et beaucoup de vitesse [...] c'est un bel ajout à notre jumenterie ! Elle ira aux Monceaux »<sup>712</sup>.

Enfin, un dernier segment mérite d'être exposé dans le cadre de ces ventes : les ventes de chevaux ayant un profil ou des aptitudes supposées aux obstacles. Depuis quelques années déjà, ces chevaux sont très demandés, ce qui incite les éleveurs normands, mais pas seulement, à recourir aux vacations deauvillaises pour valoriser leurs produits. Au terme de l'édition 2016, la direction d'Arqana dresse un bilan largement positif : « Cette session<sup>713</sup> a aussi montré qu'il y avait un bonus à l'exposition en vente publique pour les bons standards d'obstacle, et le marché pourrait même absorber une offre supplémentaire pour ce type de profils »<sup>714</sup>. Les vendeurs sont presque tous des haras français mais pour une fois, la Basse-Normandie n'est pas dans une position aussi dominante. En valeur absolue, la majorité des chevaux proviennent de la région, mais la localisation des principaux vendeurs est bien plus disparate que pour les chevaux de plat. En effet, sur les cinq principaux vendeurs (en valeur), on en trouve deux en dehors de la Basse-Normandie (le Haras du Berlais dans la Vienne et le Haras du Mesnil dans la Sarthe), les trois autres sont situés dans le Calvados (Haras de la Croix Sonnet) et dans l'Orne (Haras de Grandcamp et Haras de Montaigu). Du côté des acheteurs, les plus actifs sont très souvent des Britanniques. Avec les très bonnes performances des chevaux d'obstacle issus des élevages français, il est assez facile de comprendre la très forte attractivité pour les *french bred*<sup>715</sup>, c'est-à-dire des chevaux importés de France, à la fois pour une carrière de course, mais aussi de reproduction<sup>716</sup>. Ainsi, plusieurs chevaux acquis à bon prix sont partis vers l'Irlande, l'Angleterre et le Pays de Galles où le haras de Yorton Farm a réalisé les deuxième et troisième prix de vente pour des juments profilées vers les obstacles<sup>717</sup>. Au total, on mesure à quel point les ventes d'élevage de Deauville constituent un outil essentiel au service des éleveurs de la région. Pour ces derniers,

---

<sup>710</sup> Il s'agit d'une grande personnalité des courses mondiales. Elle possède le Haras de la Louvière dans l'Orne, mais elle est également très bien implantée en Irlande et représente l'une des principales propriétaires en Europe depuis plusieurs décennies.

<sup>711</sup> Skymarc Farm est l'écurie de Lady O'Reilly.

<sup>712</sup> *Jour de galop*, 4 décembre 2016, N° 3308, p. 12.

<sup>713</sup> Il s'agit de la quatrième journée des ventes d'élevage qui ont une orientation très nette sur l'obstacle.

<sup>714</sup> *Jour de galop*, 7 décembre 2016, N° 3311, p. 1.

<sup>715</sup> *French bred* est le terme utilisé dans les îles britanniques pour parler des produits nés et élevés en France et qui sont ensuite importés.

<sup>716</sup> En 2016, une course anglaise a largement marqué les esprits et illustre pleinement l'attractivité des *french bred*. C'est le Fred Winter Juvenile Handicap Hurdle (Gr. I) qui se déroule sur le prestigieux hippodrome de Cheltenham au mois de mars. Pour l'édition 2016, sur les 22 partants, on comptait 13 chevaux issus de l'élevage français, preuve de l'enracinement des *french bred* dans les courses britanniques.

<sup>717</sup> Yorton Farm est situé à la frontière avec l'Angleterre. Haras de premier plan avec ses six étalons, il est fréquenté par plus de 300 juments durant la saison de monte.

c'est un moyen de commercialiser leurs produits en bénéficiant d'une exposition de premier plan. Mais sont-ils aussi actifs sur les marchés internationaux ?

Le constat est brutal : hormis quelques élevages particulièrement renommés, peu d'éleveurs français participent aux ventes internationales. Comment l'expliquer ? D'abord par la qualité des ventes françaises. C'est aussi en lien avec les prix pratiqués outre-Manche ou aux Etats-Unis globalement plus élevés qu'en France<sup>718</sup>. Là où la clientèle britannique fréquente largement les ventes de Deauville, la réciprocity du phénomène est loin d'atteindre la même intensité. Du côté des vendeurs, la présence d'éleveurs normands dans les catalogues demeure très rare. Seuls quelques uns fréquentent les agences Tattersalls ou Goffs<sup>719</sup> et hors d'Europe, leur présence devient même exceptionnelle. Par exemple, Coulonces Consignment, l'une des entreprises les plus actives sur le marché français, a participé pour la première fois à une vente en Irlande en février 2016. L'initiative illustre les ambitions récentes de vendeurs normands conscients de la nécessité d'être visible lors des ventes internationales. Anna Drion, la dirigeante de Coulonces Consignment, estime qu'il est « important de ne pas être présent qu'en France. Nous avons une clientèle internationale et nous souhaitons donc être plus présents à l'étranger. Nos clients peuvent aussi demander à ce que nous vendions à l'étranger et nous souhaitons devenir encore un peu plus international »<sup>720</sup>. Vendre hors de France devient alors une possibilité, même si le marché français demeure le cadre principal de l'activité. S'ouvrir aux ventes étrangères peut également être intéressant pour des chevaux n'étant pas suffisamment prêts au moment des ventes de Deauville, mais aussi pour des chevaux non éligibles aux primes et qui sont difficiles à vendre. Presque exclusivement, les éleveurs qui participent aux ventes étrangères sont les plus réputés et capables de proposer de très belles souches. Ces dernières années, on peut citer la présence régulière des Aga Khan Studs, mais cet élevage est un peu particulier dans le sens où il bénéficie de sa double localisation, à la fois en Basse-Normandie, mais également en Irlande avec pas moins de quatre haras dont le fameux Gilltown Stud où sont basés les étalons irlandais de l'Aga Khan<sup>721</sup>. Un autre exemple illustre les ambitions récentes de professionnels français. Dans les ventes d'élevage de Newmarket (Tattersalls) apparaît le vendeur European Sales Management. Sous ce nom anglo-saxon, se cache un important *consignment* français, l'entité formée par Eric Puerari, Michel Zerolo et Marc de Chambure, trois noms bien connus de la communauté hippique en tant qu'éleveurs ou courtiers<sup>722</sup>.

---

<sup>718</sup> Pour connaître tous les détails concernant ces différents marchés, voir la partie III de la thèse.

<sup>719</sup> Il s'agit des deux grandes agences de ventes britanniques que nous retrouvons dans la partie III.

<sup>720</sup> *Jour de galop*, 10 février 2016, N° 3010, p. 2.

<sup>721</sup> C'est le cas de Sea The Stars qui est l'un des étalons les plus demandés en Europe. Une monte est facturée 125 000 € lors de la saison 2017.

<sup>722</sup> À titre d'exemple, quatre juments pleines sont proposées en décembre 2015 et obtiennent de très bons prix en raison de la qualité proposée. Trois lots sont vendus pour un total de 890 000 guinées<sup>722</sup>, soit environ 1,1 million d'euros au taux de conversion de l'époque. En revanche, la quatrième jument est rachetée pour 725 000 guinées, les vendeurs considérant que le prix est insuffisant pour un produit aussi remarquable. Il s'agit d'Xcellence,



Pour les achats, le constat est identique. On trouve de rares traces de leur présence dans les bilans des agences étrangères, à part pour des achats haut de gamme. Dans ce domaine, quelques haras sont actifs pour renouveler et diversifier leur jumenterie comme le Haras du Cadran de Pierre Talvard. Dans un entretien à *Jour de galop*, il évoque sa stratégie de renouvellement de sa jumenterie :

« Je fais la liste de mes juments. Je choisis celles dont je dois me séparer. Quatre par an généralement. Et j'en achète le même nombre. Pour cela, je vais partout. À Deauville bien sûr, à Goffs et aussi à Keeneland<sup>723</sup>. J'adore aller là-bas. Ce sont mes vacances. J'y achète des pedigrees européens exclusivement. D'abord parce qu'ils sont meilleur marché, ensuite parce que le sang américain ne fonctionne pas ici »<sup>724</sup>.

D'autres élevages adoptent ce principe d'investissements étrangers et d'ouverture à des courants de sang peu répandus en Europe. L'élevage Wertheimer & Frère en l'un d'entre eux. Le choix de ses poulinières passe par quelques acquisitions ciblées à l'étranger. La pratique est monnaie courante dans les haras historiques, ceux des éleveurs-proprétaires. Dans un entretien accordé juste avant la vente d'élevage Arqana 2015, Georges Rimaud, directeur des Aga Khan Studs, évoque le fait que, « contrairement à d'autres élevages, nous ne vendons pas dans le but d'acquérir ensuite d'autres familles. Nous pouvons acheter une ou deux juments extérieures de temps à autre, mais ce n'est pas notre politique »<sup>725</sup>. Le plus intéressant avec l'élevage Wertheimer, c'est sa capacité d'ouverture et sa volonté de diversifier les investissements. Cela donne à l'élevage une liberté permettant de bénéficier d'opportunités très variées au moment de choisir les croisements. Tous les continents intéressent donc Wertheimer & Frère, aussi bien pour les saillies d'étalons<sup>726</sup> que lors des ventes. Par exemple, l'introduction de souches sud-américaines s'est concrétisée avec l'achat d'une jument argentine achetée à Keeneland (Safari Queen)<sup>727</sup>, qui a produit une lauréate de Groupe I<sup>728</sup> et une placée de groupe. Pierre-Yves Bureau, le manager de Wertheimer & Frère, considère cet achat comme un moment crucial, un renfort capable d'enrichir l'élevage. Avec la meilleure pouliche argentine qui a aussi obtenu de bons résultats aux Etats-Unis, un nouveau sang a donc fait son entrée au haras. L'élevage participe également aux ventes afin de développer des souches plus « classiques » en provenance des Etats-Unis ou des îles britanniques. On peut citer l'achat, en décembre 2015, de la jument Incahoots pour 420 000 guinées (environ 485 000 €), soit le

---

lauréate de Groupe III (le Prix Imprudence) et troisième de la Poule d'Essai des Pouliches et du Prix de Diane en 2014. C'est donc une jument à la carrière remarquable, qui plus est présentée pleine de Frankel, un étalon très à la mode et dont les prix de vente se sont envolés depuis 2015.

<sup>723</sup> En consultant les résultats des ventes d'élevage de Keeneland 2015, on trouve mention d'un achat au nom du Haras du Cadran pour 80 000 €.

<sup>724</sup> *Jour de galop*, 4 août 2016, N° 3186, p. 3.

<sup>725</sup> *Id.*, 5 décembre 2015, N° 2956, p. 6.

<sup>726</sup> Les juments Wertheimer & Frère sont envoyées en Asie pour être saillies par les meilleurs étalons du continent, notamment la star japonaise Deep Impact.

<sup>727</sup> Safari Queen est une représentante d'une illustre lignée argentine. Sa mère et sa deuxième mère ont gagné au niveau Groupe I dans le pays, ce qui prouve la grande régularité de la lignée et donne de l'attractivité à l'achat de Wertheimer & Frère.

<sup>728</sup> Il s'agit de Queen's Jewel qui a remporté le Prix Saint-Alary (Gr. I), le Prix Penelope (Gr. III) et obtenue une belle troisième place dans une épreuve de la Breeder's Cup aux Etats-Unis.

*top price* de la première journée de la vente d'élevage de Newmarket. Pour Pierre-Yves Bureau, le rôle des lignées femelles dans les politiques d'élevage est essentiel. Le manager des frères Wertheimer indique : « C'est une famille que nous connaissons bien. Nous avons Bellarida, sa deuxième mère, que nous avons vendue à London Thoroughbred Services en 1997, et depuis, nous cherchons à entrer de nouveau dans la famille »<sup>729</sup>. Dans cet exemple, le haras profite d'une opportunité pour réintégrer un courant de sang à son élevage et doit pour cela, acheter en Angleterre. Toutefois, le principal coup réussi par Wertheimer & Frère a eu lieu en 2016, lors de la *November Sale* de Fasig-Tipton (Lexington au Kentucky). Représenté personnellement par son manager Pierre-Yves Bureau, l'élevage n'a acheté qu'une jument de 4 ans, mais pour un prix assez rare, même pour ce profil d'élevage, de 2 350 000 \$<sup>730</sup>. Un achat unique justifié par la stratégie de renforcement de la jumenterie des frères Wertheimer, une des meilleures de la planète.

Pour assurer l'élevage, la filière a besoin de gérer la reproduction des chevaux, d'où ces achats et les stratégies de plus ou moins long termes que les éleveurs établissent. Les objectifs, en partie pensés et réalisés lors de ventes publiques ou à l'amiable, reposent sur une cellule de base : le haras.

### III) Les haras bas-normands : la cellule de base de l'élevage hippique

#### A) *La grande diversité des haras en Basse-Normandie : profils, implantations, organisations*

Dans l'élevage, le haras représente la cellule de base de l'activité hippique et de ses pratiques. Profitant des aménités régionales, de nombreux éleveurs ont choisi d'installer leurs haras en Basse-Normandie depuis maintenant plus de deux siècles. Les tailles, les formes et les histoires de ces haras sont singulièrement différentes, mais elles ont pour point commun de favoriser l'épanouissement et la réussite de la filière hippique toute entière. Dans *Haras et élevage de Normandie*, Jacques Billy tenait à instaurer une distinction, importante à ses yeux, entre un « haras » et un « élevage ». Il considère que « dans le langage de tous les jours ce terme (le haras) sert à désigner les établissements qui se consacrent à l'élevage de chevaux de sang. Pour l'homme de métier on ne peut parler de haras que s'il y a présence d'étalons. Si l'effectif est limité à une jumenterie, il convient de parler d'élevage »<sup>731</sup>. Cette distinction sémantique, aussi pertinente et juste soit elle, peut malgré tout prêter à confusion. Dans cette partie, nous prenons le parti de ne pas suivre cette distinction car sur le terrain, elle s'avère largement inopérante. En effet, des élevages, même parmi les plus prestigieux de la région, ne possèdent pas d'étalons et portent malgré tout le nom de haras : Haras de Saint-Léonard (Wertheimer), Haras de Meautry (Rothschild), Haras du Cadran... Ainsi, nous nous

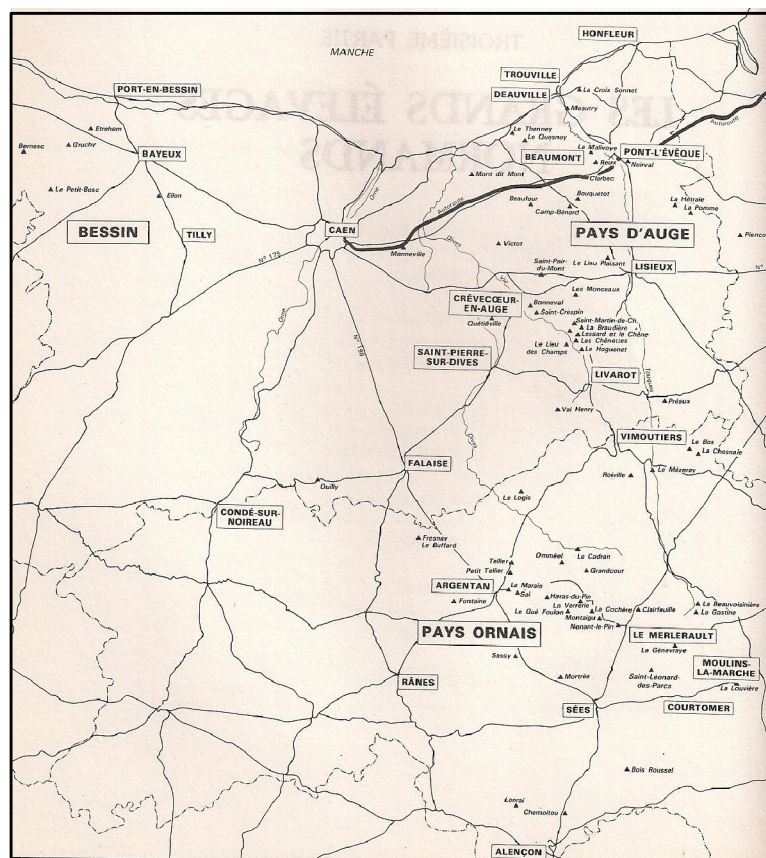
<sup>729</sup> *Id.*, 2 décembre 2015, N° 2953, p. 21

<sup>730</sup> Il s'agit de Lady Zazu, placée de Groupe III et pleine de l'étalon War Front. Sa sœur fut également gagnante au niveau Groupe III et placée de plusieurs courses de niveau Groupe I, ce qui donne de grands espoirs pour cet achat.

<sup>731</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 46.

appuierons sur les noms choisis par les établissements, qu'ils s'agissent du haras, de l'élevage ou même de « l'écurie » si l'on prend l'exemple de l'Écurie des Monceaux. En somme, malgré des appellations différentes, tous les haras ont pour point commun de pratiquer l'élevage de chevaux de course, en s'appuyant ou non sur des étalons. Nous avons déjà mis en exergue le nombre important d'éleveurs dans la région, mais il faut opérer une distinction entre les haras *stricto sensu*, c'est-à-dire les établissements pratiquant physiquement l'élevage, et les personnes se qualifiant d'éleveur, sans qu'elles possèdent pour autant les terres et infrastructures nécessaires. Notre analyse des éleveurs sans sol a déjà apporté un premier éclairage à la question, dans le sens où des éleveurs font confiance à des haras pour assumer la conduite de leur élevage. En Basse-Normandie, on compte 358 élevages de galopeurs en 2014<sup>732</sup>. Sur ce total, on dénombrait en 2013, 282 haras dans les départements du Calvados et de l'Orne, soit près de 79 % du total régional. Sans surprise, ils se concentrent sur les trois pôles traditionnels que sont le Pays d'Auge, le Pays Ornais, complétés par les terres du Merlerault, ainsi que le Bessin. Les principaux haras normands ont été cartographiés dans l'étude de Jacques Billy en 1984 (Figure n°30). Sur la carte figurent l'ensemble des haras les plus actifs de l'époque et l'on se rend compte qu'ils existent encore tous aujourd'hui.

Figure n°30 : La localisation des principaux haras du Calvados et de l'Orne en 1984



Source : Jacques BILLY, 1984, p. 70.

<sup>732</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 29.

Enfin, cette carte confère un argument supplémentaire au caractère historique de l'élevage hippique car elle illustre la continuité des structures, même si de nouvelles apparaissent régulièrement<sup>733</sup>. Dans la région, la plus forte densité de haras individualise le nord du Pays d'Auge, en particulier autour de deux pôles dominants : l'arrière pays deauvillais<sup>734</sup> et la région occidentale de Lisieux. Afin de mieux localiser cette forte densité de haras, nous avons produit deux cartes (Figure n°31) présentant la situation du nord Pays d'Auge en 2013 avec en plus un zoom sur l'arrière-pays deauvillais<sup>735</sup>. Une telle densité, notamment dans le haut niveau, s'explique prioritairement par les aménités du Pays d'Auge<sup>736</sup> : climat, terres, mais aussi le fait que de grands investisseurs aient beaucoup misé, tout au long de l'histoire, dans les terres augeronnes pour développer leurs haras<sup>737</sup>. Après cette présentation de la localisation régionale, il convient de s'interroger sur les formes particulières des haras. En fait, nous devons analyser la manière dont les haras sont organisés, ainsi que leur mode de fonctionnement et les pratiques quotidiennes. Le premier constat est qu'il y a presque autant d'organisations que de haras. À partir des visites des établissements et des lectures d'ouvrages spécialisés, on mesure à quel point les formes spatiales et la configuration des lieux sont variées. Les raisons sont multiples. Elles répondent d'abord aux moyens engagés dans l'établissement : la superficie des domaines, les bâtiments et le matériel utilisés, le nombre et les qualifications du personnel. Tous ces facteurs conditionnent largement le fonctionnement et l'organisation pratique du haras. Ce sont aussi les profils des chevaux liés aux stratégies des éleveurs. Par exemple, le stationnement des étalons dans un haras nécessite des aménagements spécifiques. À ce logement du ou des étalons, correspondent des boxes nécessaires pour accueillir, dans des conditions optimales, les juments venant à la saillie. L'exemple du Haras d'Étréham, qualifié de « monument de l'élevage français »<sup>738</sup>, est en la preuve : il compte actuellement 35 employés, six étalons durant la saison 2017, ainsi que 213 boxes répartis dans les sept unités d'un domaine faisant 250 hectares. À Étréham, on trouve les poulinières des propriétaires ou de clients, mais

---

<sup>733</sup> De nouveaux haras sont créés *ex nihilo* comme le Haras de Colleville (Saint-Pierre-Azif), propriété de Guy Pariente. Il a repris, il y a une dizaine d'années, une ferme herbagère et bovine pour en faire un haras de pointe. Malgré tout, la grande majorité des nouvelles installations s'appuie sur des établissements ayant déjà pratiqué l'élevage par le passé comme c'est le cas du Haras de Bouquetot à Clarbec.

<sup>734</sup> Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les enjeux fonciers autour de la filière hippique dans la Communauté de communes de Deauville. C'est un territoire où les questions foncières sont fondamentales en raison des fortes pressions foncières liées aux activités touristiques de la côte et de la proche campagne, très prisée pour les résidences secondaires.

<sup>735</sup> Il faut noter que nous avons indiqué des numéros afin de mieux repérer certains haras qui reviendront de manière récurrente dans la suite de ce chapitre. Il s'agit du Haras du Logis Saint-Germain (1), du Haras de Bouquetot (2), du Haras du Quesnay (3), du Haras de Meautry (4), du Haras de Saint-Léonard (5), du Haras du Thenney (6) et du Haras de Colleville (7), ces deux derniers haras se trouvant dans la commune de Saint-Pierre-Azif.

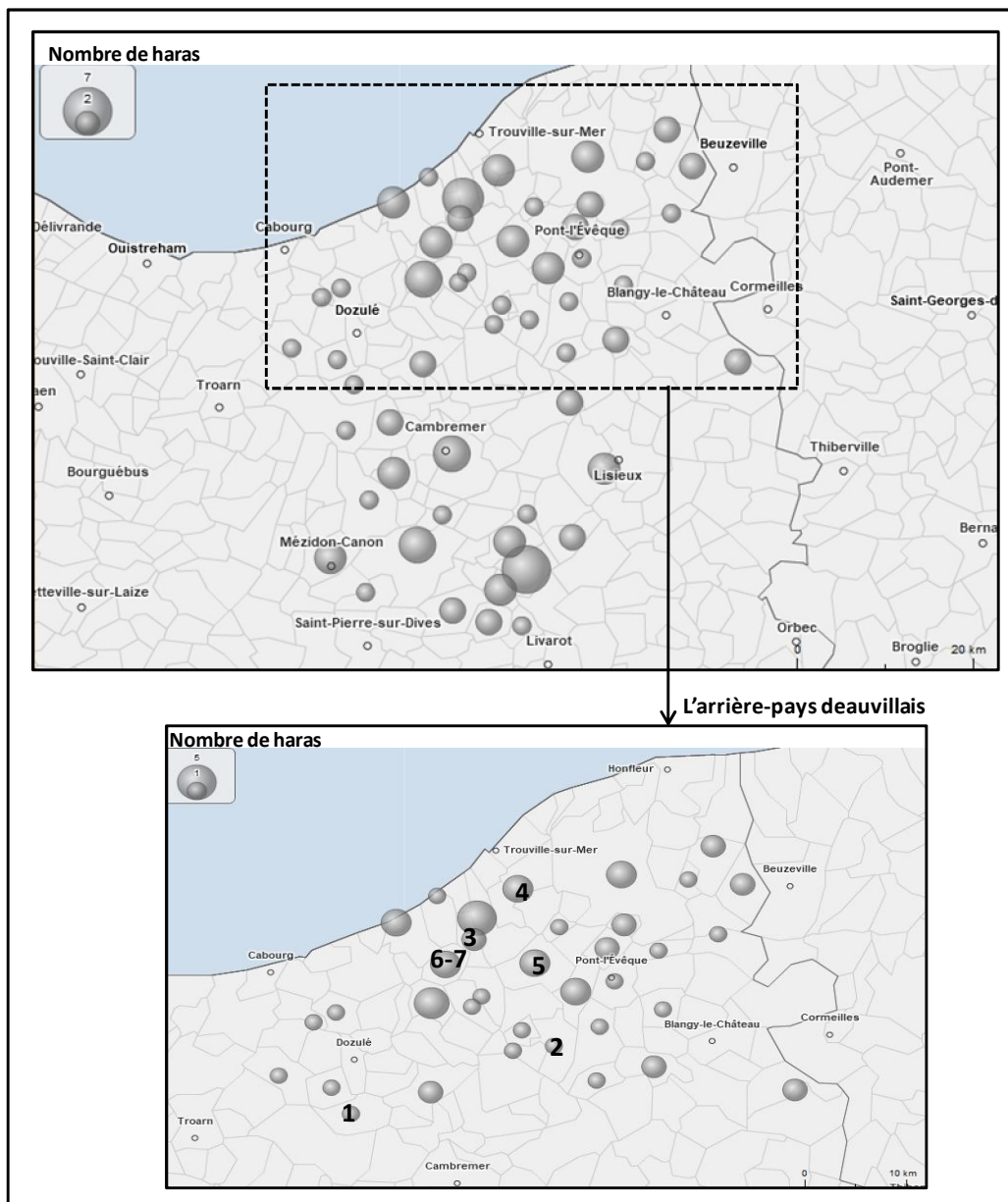
<sup>736</sup> Pour les détails de toutes ces aménités, voir le chapitre 4.

<sup>737</sup> Aujourd'hui encore, de grands investisseurs comme ceux venus du Moyen-Orient font le choix de la Basse-Normandie pour implanter leurs haras.

<sup>738</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 129.

surtout, ce sont 500 à 600 juments qui sont saillies chaque printemps<sup>739</sup>. De la même façon, un haras spécialisé dans le *consignment* pour les ventes aux enchères se doit de proposer des infrastructures pour loger, mais aussi préparer les chevaux avant leur présentation aux ventes publiques. Au total, les formes peuvent sensiblement différer, mais des éléments communs sont néanmoins indispensables : le « rôle de l'environnement et du cadre de vie » selon Jacques Billy<sup>740</sup>.

Figure n°31 : Implantation des haras de pur-sang dans le nord Pays d'Auge (2013)



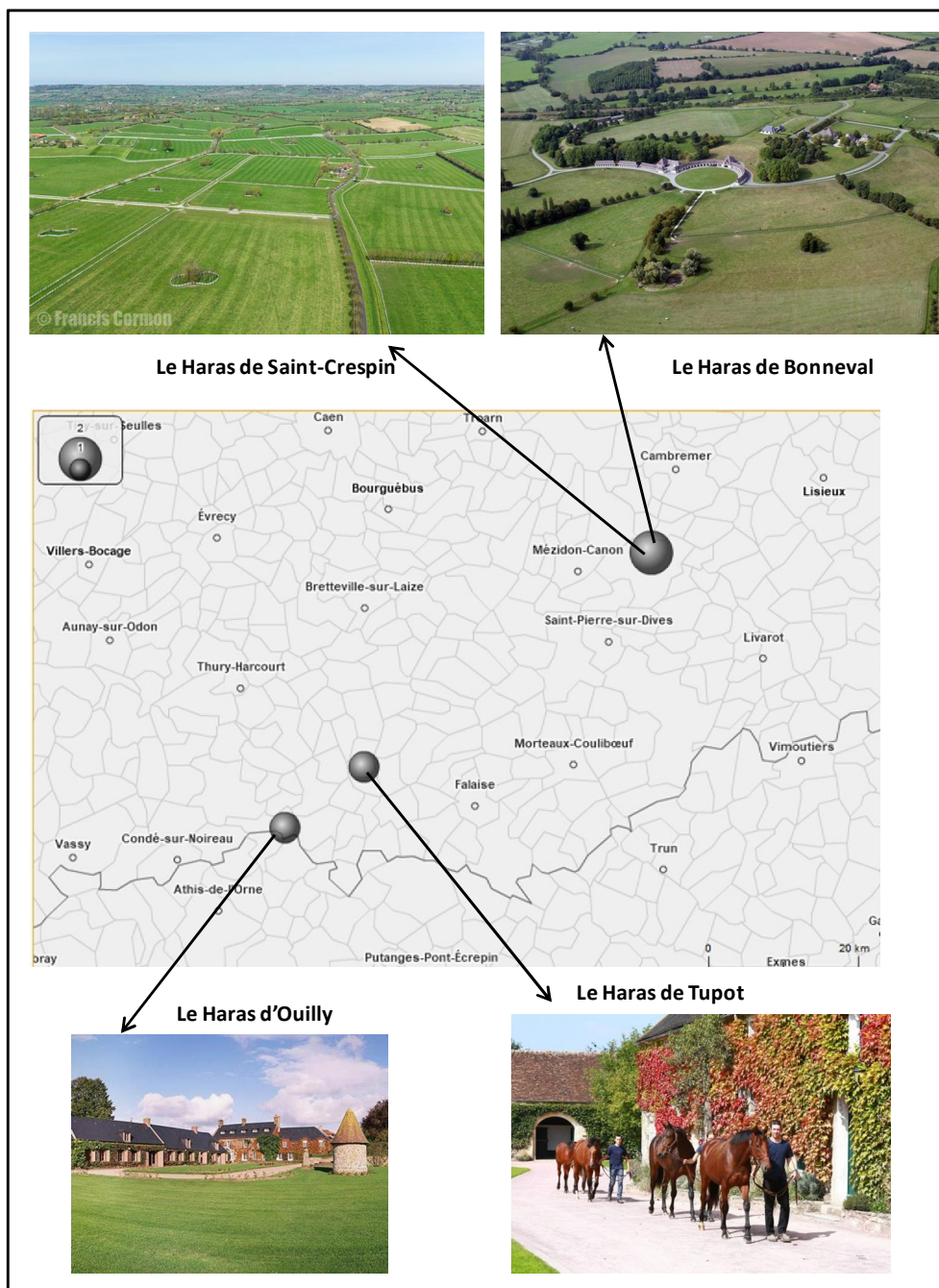
Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données Courses et Elevages, *Guide routier des haras de Basse-Normandie et des Pays de Loire*, 2013.

<sup>739</sup> Pour cette question, il est presque impossible de généraliser sachant que l'accueil des juments dépend du nombre d'étalons stationnés, mais aussi de la réputation des étalons. En effet, un étalon de bon niveau reçoit une centaine de juments, tandis qu'un étalon « confidentiel » ne reçoit qu'une dizaine de juments.

<sup>740</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 42.

Le premier facteur concerne les terres. Les superficies par structure diffèrent considérablement et dépendent de plusieurs éléments : l'ancienneté de l'établissement, les moyens financiers et les ambitions des propriétaires, mais aussi la localisation selon la plus ou moins grande sensibilité à la pression foncière. En Basse-Normandie, le plus grand propriétaire est l'Aga Khan avec ses 540 hectares répartis sur quatre sites du Calvados (Figure n°32), le plus grand étant le Haras d'Ouilly, vaste de 210 hectares et exclusivement réservé à l'élevage des yearlings.

Figure n°32 : L'organisation des Aga Khan Studs dans le Calvados



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip/Photographies de différents sites internet.

C'est un cas assez singulier de localisation multi-sites qui illustre bien les capacités d'investissement de cette entreprise. Derrière ce cas atypique, figurent le Haras du Quesnay (280 ha), le Haras d'Étréham (plus de 250 ha), le Haras de Saint-Léonard (250 ha) et le Haras du Cadran (227 ha). Une catégorie « intermédiaire » est ensuite composée des haras aux superficies comprises entre 100 et 150 hectares. C'est par exemple le cas du Haras de la Cauvinière (130 ha), du Haras de Bouquetot (environ 120 ha, mais avec une volonté très affirmée de développement) ou bien encore du Haras de Colleville (environ 150 ha sur plusieurs sites du Calvados).

À l'autre bout de l'échelle, des élevages de pur-sang reposent sur des surfaces beaucoup plus modestes. La plupart du temps, ce sont des créations récentes ou des reprises d'activités par de jeunes éleveurs, et en grande majorité par des éleveurs-vendeurs. Deux exemples illustrent la catégorie et affichent leur réussite en participant aux ventes de Deauville : l'élevage de la Motteraye Consignment sur une superficie de 25 ha aux confins du Calvados et de l'Orne (Les Autels-Saint-Bazile)<sup>741</sup> et le Haras de Cisai (30 ha) acquis en 2010 par Amélie von Leithner. Selon la revue *Jour de galop*, « le but de la structure d'Amélie von Leithner est d'optimiser la qualité de ses produits, tout en conservant à son haras la taille d'une petite structure »<sup>742</sup>. Certains projets font aussi preuve d'une grande originalité, à l'image d'une petite structure, néanmoins très performante, combinant un haras et un hôtel. Il s'agit du Haras de la Hauquerie racheté en 1998 par l'industriel allemand Horst Rapp. Son projet est hybride dans le sens où initialement, il s'agissait de développer un haras pour assouvir une passion pour l'hippisme. Mais la localisation du domaine, entre Deauville et Honfleur, a permis de joindre l'utile à l'agréable en créant un hôtel d'une vingtaine de chambres avec vue sur les deux cours du haras. Le haras compte quatre personnes pour entretenir les 20 ha du domaine et veiller sur les huit poulinières et leurs produits. Si certains produits sont vendus, Horst Rapp souhaite surtout faire naître et élever des chevaux capables de courir sous sa casaque<sup>743</sup>. La diversité des structures foncières se retrouve également chez les trotteurs, peut-être même de façon encore plus marquée car on trouve beaucoup plus de petits haras que chez les galopeurs en raison des exigences moindres, notamment financières, pour pratiquer l'élevage.

En lien avec la superficie, se pose la question de l'organisation des terres et le nombre de chevaux présents. Le thème du pâturage a toujours intéressé les spécialistes de l'élevage hippique, en raison de l'exigence alimentaire des chevaux de course. Au-delà de la qualité des terres bas-normandes, la pression exercée par la taille du cheptel a des conséquences sur la qualité des pâtures. « On compte généralement 1 hectare pour une jument ; mais la proportion

---

<sup>741</sup> Le haras de la Motteraye Consignment est né en 2009. Les 25 ha de terres complétés par une vingtaine de boxes ont vite été insuffisants provoquant le refus de prendre des chevaux et poussant les propriétaires à chercher un autre établissement dans le voisinage.

<sup>742</sup> *Jour de galop*, 14 octobre 2016, N° 3257, p. 26.

<sup>743</sup> Horst Rapp présente une dizaine de chevaux à l'entraînement chaque année en France. Il possède l'étalon Speedmaster, fils de l'étalon star allemand Monsun. En station au Haras de Grand Cour (Exmes dans l'Orne), il affiche de bons résultats malgré un nombre de saillies limitées.

peut être beaucoup plus grande quand on laisse reposer les prairies périodiquement »<sup>744</sup>. Cette citation de 1911 correspond parfaitement aux propos tenus par les éleveurs rencontrés. Cela montre une certaine continuité des pratiques car, malgré les progrès dans l'enrichissement des sols<sup>745</sup>, les éleveurs s'entendent sur le chiffre d'un hectare par équidé. Au-delà, il existe un risque de surpâturage, ce qui nécessite soit de refuser des chevaux (cas de la Motteraye Consignment) ou de trouver des solutions alternatives. C'est le cas du Haras de Bouquetot qui compte actuellement 120 ha pour environ 110 chevaux et souhaite se développer<sup>746</sup>. Dès lors, quatre options sont possibles pour éviter le surpâturage : mettre des chevaux en pension dans d'autres haras, déménager intégralement la structure pour une plus grande, acheter des terres à proximité du haras ou enfin, investir dans d'autres domaines donnant alors naissance à un élevage sur plusieurs sites comme dans le système des Aga Khan Studs. Sans ces alternatives, la méthode « idéale », du moins celle qu'apprécient la plupart des éleveurs, consiste à mener un élevage le plus naturel possible, c'est-à-dire qui offre de l'espace et des terres riches aux chevaux. Cela dépend donc en partie du nombre de chevaux mais aussi de la possibilité de les déplacer à l'intérieur du domaine afin de permettre le repos et le renouvellement des sols. Régulièrement, les éleveurs intègrent des bovins car ils permettent de renouveler la flore prairiale étant donné que les chevaux et les bovins ne consomment pas les mêmes variétés. On trouve déjà mention de l'usage de bovins dans les livres de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce principe est toujours appliqué à l'Écurie des Monceaux, au Haras du Quesnay (vaches de race salers) ou bien encore au Haras de Colleville avec une vingtaine de vaches, des génisses de race limousine.

À l'intérieur des haras, les éleveurs doivent également organiser la répartition des terres. Plusieurs types de parcelles composent un haras, en fonction de leur taille et de leurs affectations. En 1911, Paul Cagny et Henri-Joseph Gobert expliquent que « les prés sont divisés en plusieurs compartiments ou paddocks de 0,5 à 10 ha chacun »<sup>747</sup>. Là encore, les tailles des parcelles contemporaines sont assez similaires. Par exemple, le Haras de Colleville dispose de deux paddocks de 300 m<sup>2</sup>, un paddock de 1200 m<sup>2</sup>, quatre prés de 1500 m<sup>2</sup>, six prés d'un ha et huit herbages allant de 4 à 12 ha. Spatialement, les paddocks sont situés à proximité des principaux bâtiments, quand les herbages sont dispersés sur l'ensemble du domaine. Pour l'affectation des chevaux sur les parcelles, chaque haras pratique sa propre stratégie, mais globalement les mêmes principes sont à l'œuvre : les « grands espaces conviennent particulièrement pour réunir toutes les poulinières suitées, ou pour les poulains qui, à partir d'un an, doivent galoper beaucoup et librement, en nombreuse compagnie »<sup>748</sup>.

---

<sup>744</sup> Paul CAGNY et Henri-Joseph GOBERT, 1911, p. 4.

<sup>745</sup> Au Haras d'Étréham, un prélèvement annuel est mené pour chaque paddock afin de contrôler la qualité de la terre. Au Haras de Colleville, un contrôle a lieu tous les trois ans. L'apport d'engrais est réalisé de manière biannuelle pour offrir le meilleur équilibre alimentaire possible aux chevaux.

<sup>746</sup> Le Haras de Bouquetot se développe grâce à ses propres juments mais aussi aux poulinières extérieures venant pour être saillies par les étalons d'Al Shaqab Racing, écurie propriétaire de Bouquetot.

<sup>747</sup> Paul CAGNY et Henri-Joseph GOBERT, 1911, p. 4.

<sup>748</sup> *Ibid.*, p. 4.



C'est l'organisation adoptée au Haras de Bouquetot, où des parcelles disséminées accueillent des chevaux répartis en fonction des âges et du profil. La partition se fait avec des juments vides, des yearlings qui sont ensuite dirigés vers des centres de pré-entraînement, des foals sevrés ou non... Dans ce haras, la méthode d'élevage des jeunes chevaux est assez simple car elle consiste à créer des lots puis à progressivement retirer les mères en fonction de leur caractère. La dernière qui sera retirée est considérée comme la plus calme, ce qui a pour objectif d'apaiser les jeunes chevaux. Nos entretiens auprès des professionnels montrent des pratiques d'élevage liées à leurs objectifs. Logiquement, les progrès de la science vétérinaire, de l'alimentation animale ou de l'agronomie sont des paramètres à prendre en considération, mais pour les éleveurs, l'empirisme demeure une valeur fondamentale. Ils considèrent que l'élevage s'apprend prioritairement sur le terrain, les pratiques choisies découlant des résultats obtenus. Ils sont plus ou moins bons, mais dans tous les cas, ils dépendent de très nombreux facteurs dont certains ne sont pas réellement quantifiables, ni toujours explicables.

Dans les haras, les bâtiments jouent aussi un rôle très important, aussi bien pour le travail du personnel que pour la qualité de l'élevage et les conditions de vie des chevaux. La diversité est de mise. Les situations reflètent l'importance du cheptel et les activités pratiquées conditionnent largement l'agencement du domaine et des bâtiments. L'objectif est de rendre les lieux les plus fonctionnels possibles, ce qui implique des aménagements raisonnés tout en respectant l'histoire du site car, pour la plupart, les haras veillent à protéger leur patrimoine. Un extrait de l'ouvrage de Jacques Billy indique le modèle du haras normand :

« Les bâtiments centraux, souvent disposés autour d'une cour qui sert de lieu de promenade et de présentation des chevaux se composent :

- de la résidence du directeur et des bâtiments administratifs installés dans le bâtiment principal, parfois manoir ou château,
- de logements pour le personnel,
- de séries de boxes disposés en lignes ou en arc de cercle, parfois communicants pour permettre au foal d'être séparé progressivement de la mère au moment du sevrage. Les boxes destinés aux juments nouvellement arrivées et aux jeunes animaux sont plus chauds que ceux où vivent les juments âgées habituées aux intempéries dans les prés,
- de boxes situés à l'écart et plus spacieux pour le ou les étalons,
- de hangars, dont le sol est couvert de sable ou de sciure, pour les saillies,
- de boxes de poulinage avec un local de surveillance,
- d'entrepôts pour la nourriture avec souvent une salle de préparation du mash, un mélange d'avoine et d'orge, additionné de carottes, indispensable à une alimentation équilibrée.

Les grands haras comprennent en outre des bâtiments annexes, disposés en des endroits éloignés du domaine. Ils permettent le regroupement des animaux par catégories, juments, yearlings sevrés et non sevrés et évitent de trop longs déplacements du personnel à travers le haras »<sup>749</sup>.

Cette citation dresse un agencement interne type des haras. La plupart des domaines disposent de tous ces éléments avec des variantes selon leurs spécificités. Par exemple, un élevage ne pratiquant pas l'étalonnage n'est pas contraint de posséder des boxes des étalons ou une salle de monte. De même, les configurations dépendent du nombre de boxes et de la superficie du

---

<sup>749</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 45.

domaine. Ainsi, on trouve 280 boxes au Haras du Quesnay, 213 au Haras d'Étréham<sup>750</sup>, 150 au Haras de Saint-Léonard pour l'élevage Wertheimer, 90 pour le Haras de Saint-Pair ou bien encore seulement 56 boxes pour le Haras de Colleville qui accueille l'étalon Kendargent et les jeunes chevaux de l'écurie de Guy Pariente. L'organisation des boxes est presque toujours faite en blocs et selon le profil des chevaux. À Étréham, les 213 boxes sont réparties en sept unités distinctes pour lesquels un personnel est affecté en fonction des soins à apporter. Un principe analogue existe au Haras du Thenney où une logique de « cour » est appliquée : des espaces dédiés aux différents types de chevaux avec un personnel spécialisé et habitué aux différents profils et leurs besoins. Ainsi, on trouve cinq boxes dans la cour des étalons, 46 boxes dans la cour des yearlings et 53 boxes dans la cour des poulinières, dont sept sont dédiés au poulinage<sup>751</sup>. Dans le langage hippique, les bâtiments où l'on regroupe les chevaux se nomment les barns<sup>752</sup>. Plus ou moins grands, plus ou moins luxueux, ils doivent faciliter le travail du personnel du haras en créant de grands espaces de travail. Au Haras de Colleville, un barn de 30 boxes est réservé aux juments suitées<sup>753</sup>, un barn de 18 boxes pour les foals sevrés, les yearlings et les chevaux au repos<sup>754</sup>. Au Haras de Bouquetot, les poulinières sont placées dans trois barns répartis sur l'ensemble du domaine. On peut ainsi créer des espaces dédiés où le personnel maîtrise parfaitement les tâches à réaliser et connaît particulièrement bien les chevaux dont il a la charge dans son secteur. Dans la quasi-totalité des haras, l'espace dédié aux étalons est le plus visible, presque toujours à proximité des bâtiments d'accueil et de la direction. À Bouquetot, c'est cette organisation qui a été privilégiée : la partie direction et administration se trouve dans le même bâtiment que les boxes des étalons. Il s'agit d'un grand bâtiment rectiligne, typique du style augeron, parfaitement restauré après l'achat du haras par Joaan Al Thani. La Figure n°33 présente l'ensemble avec une vue aérienne sur laquelle figurent les principaux bâtiments, une photographie des boxes des étalons et la partie direction.

---

<sup>750</sup> La présence d'étalons nécessite un nombre de boxes suffisant pour recevoir les juments venant à la saillie.

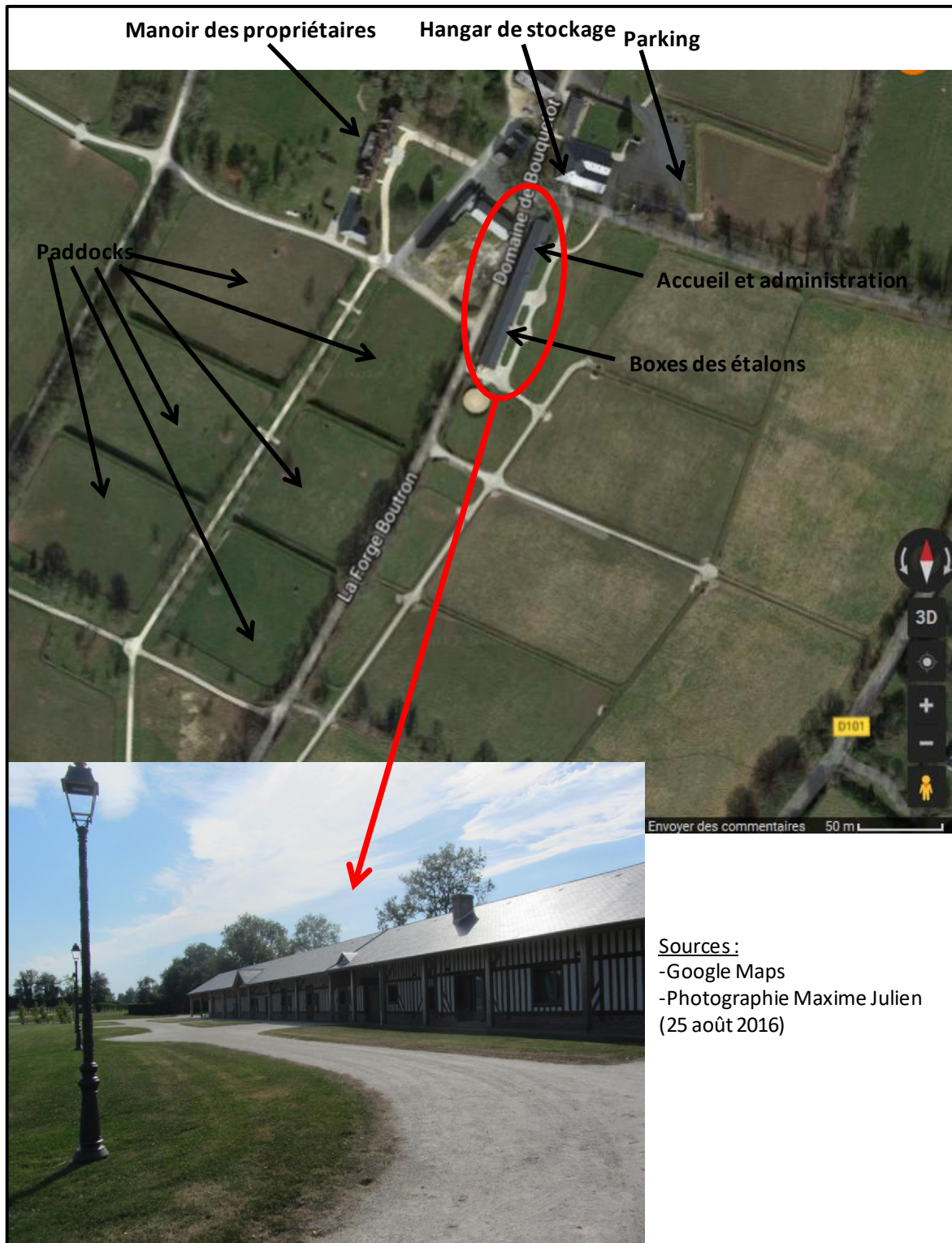
<sup>751</sup> Le Thenney dispose également de 35 boxes d'isolation.

<sup>752</sup> Les haras accordent une grande importance à la conception des barns afin d'offrir les meilleures conditions de vie pour les chevaux. Les logements des chevaux doivent être fonctionnels, assurer la sécurité des animaux, être robustes et hygiéniques et surtout bien implantés et orientés face aux conditions climatiques. Plusieurs points sont très importants : la température, le renouvellement de l'air, l'atmosphère générale, l'éclairage, la nature des sols ainsi que la nourriture et l'abreuvement. Si l'on prend l'exemple de la température, on peut dire que les chevaux sont des animaux tolérants, hormis les foals qui restent vulnérables. Pour autant, les éleveurs tentent de maintenir une température constante et relativement douce, tout en combattant l'humidité. En fait la température a des effets négatifs sur l'évolution des litières, des spores et peut faciliter la multiplication des bactéries. De plus, une température excessivement basse ou élevée diminue la résistance des chevaux aux maladies. Ainsi, la température idéale est comprise entre 10 et 25°, si possible en évitant les variations brusques.

<sup>753</sup> Une jument suitée est une jument qui vient de pouliner et qui est de nouveau pleine.

<sup>754</sup> À ces deux barns, il faut ajouter quatre boxes de poulinage, deux boxes pour les étalons et deux boxes de quarantaine.

Figure n°33 : Un exemple d'agencement de haras : le cas du Haras de Bouquetot



Cet espace correspond à la partie publique du Haras de Bouquetot et sert de vitrine à l'entreprise car c'est ici que l'on reçoit les invités et futurs clients de l'élevage<sup>755</sup>. Le reste du

<sup>755</sup> Le Haras de Bouquetot propose des étalons pour la reproduction, précisément cinq lors de la saison 2017.

haras, privé, abrite les juments personnelles du cheikh et son élevage<sup>756</sup>. Il est invisible pour la clientèle. En effet, dans un haras où le propriétaire appartient à la catégorie « éleveur-proprétaire », les foals et les yearlings incarnent la relève et l'avenir de l'entreprise. On y trouve « nos futurs champions », selon les mots d'un responsable du haras, non sans une légère émotion. À Bouquetot, les étalons bénéficient de grands et confortables boxes aux sols recouverts de copeaux de bois. Une très grande attention est toujours accordée aux étalons, les sires étant les « stars » d'un haras<sup>757</sup>. Malgré la présence de plusieurs étalons de haut niveau<sup>758</sup>, la star de Bouquetot est une jument : Trêve qui a marqué l'histoire récente des courses grâce à son exceptionnel doublé dans le Prix de l'Arc de Triomphe. Pour les haras multi-sites, la répartition des chevaux est plus aisée. Il en va ainsi au Haras du Cadran : les 127 ha situés à Omméel<sup>759</sup> sont réservés aux foals, de leur sevrage à leur départ ; et les 100 ha situés à 10 km du haras, sur la commune d'Ecorches, servent aux juments et à leurs foals jusqu'au sevrage. La version ultime de ce compartimentage est à mettre au crédit de l'Aga Khan avec ses quatre sites calvadosiens. En effet, les différents haras spécialisés par profil de chevaux permettent de rationaliser le processus d'élevage et d'offrir, à chaque étape de l'élevage, des conditions optimales. Ainsi le Haras de Bonneval, le plus récent et le plus moderne, abrite les étalons français de l'Aga Khan et accueille les juments venant à la saillie. Le Haras de Saint-Crespin peut être qualifié de haras "privé" car y demeurent les juments appartenant à l'Aga Khan. Au Haras d'OUILLY, vaste de 210 ha, le plus grand des quatre, on assure l'élevage des yearlings. Enfin, à seulement quelques kilomètres se trouve le Haras de Tupot qui sert de centre de pré-entraînement et de récupération pour les chevaux à l'entraînement, en particulier en profitant d'une piste d'entraînement de 1600 mètres<sup>760</sup>. Ainsi, on peut dire que les Aga Khan Studs sont un exemple original dans le sens où il s'agit d'une structure capable de mélanger des parties privées et d'autres ouvertes à une clientèle extérieure comme c'est le cas avec Bonneval où sont stationnés les étalons (Figure n°34).

Optimiser le fonctionnement d'un haras nécessite des aménagements importants. En dehors des boxes ou des terres, de nombreuses infrastructures jouent un rôle de premier plan dans la mise en place d'un espace pratique et fonctionnel. Cela concerne aussi bien l'alimentation et le confort des chevaux que la préparation spécifique à leur future carrière de course. Il faut donc des hangars pour stocker le matériel agricole, mais aussi le fourrage et autres aliments.

---

<sup>756</sup> Je tiens à remercier l'équipe du Haras de Bouquetot qui m'a permis de visiter la partie privée du haras, de circuler dans les barns et de voir leur organisation interne.

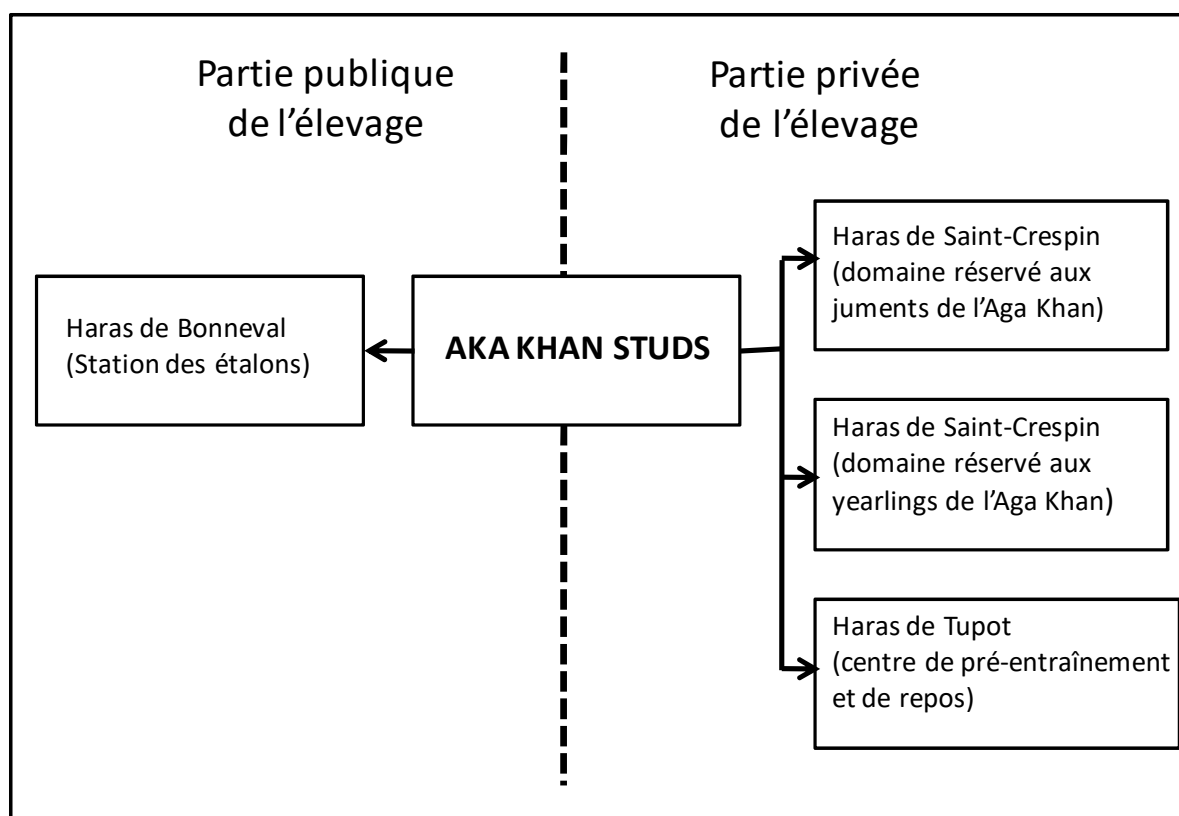
<sup>757</sup> Dans les haras ne possédant pas d'étalon, les stars sont bien évidemment les meilleures juments comme au Haras de Saint-Léonard avec Goldikova qui est une légende avec ses 14 victoires de Gr. I pour la casaque Wertheimer.

<sup>758</sup> Shalaa fait la monte en 2017 pour 27 500 €, ce qui en fait le troisième étalon de pur-sang le plus coûteux en France.

<sup>759</sup> La commune d'Omméel correspond à la base du Haras du Cadran, les 100 autres ha étant une extension.

<sup>760</sup> Au Haras de Tupot, des pensionnaires extérieurs peuvent être reçus sur demande auprès de la direction des Aga Khan Studs.

Figure n°34 : Les Aga Khan Studs, un élevage multiforme entre public et privé



Dans la plupart des haras, l'organisation consiste à bâtir ces hangars à proximité des barns, voire à créer un bâtiment hybride dans lequel se trouvent à la fois les boxes et les espaces de stockage. Il faut prendre en compte l'ancienneté des locaux car il est toujours plus facile de concevoir et d'optimiser à partir de constructions neuves que de repenser des bâtiments anciens. C'est le cas dans des haras comme Bouquetot ou Colleville où les installations sont particulièrement modernes. En revanche, dans les haras « historiques », il faut s'appuyer sur des aménagements préexistants, ce qui est un atout pour la tradition mais aussi une contrainte pour les nouveaux agencements. Il en va ainsi à Meutry ou au Quesnay où les boxes sont des constructions de style augeron. Certains aménagements s'avèrent décisifs pour préparer au mieux les chevaux dès leur année de yearling : des infrastructures pour faire marcher les chevaux ou des pistes pour l'entraînement. Ainsi, le Haras de Colleville dispose d'un marcheur de 6 places<sup>761</sup> et un rond d'havrincourt<sup>762</sup>.

La remarque vaut surtout pour le trot car beaucoup d'éleveurs possèdent également le statut d'entraîneur. On touche ici une particularité intéressante du monde des trotteurs. En effet, là où existe une césure bien nette entre élevage et entraînement chez les galopeurs, on identifie très souvent une continuité chez les trotteurs. Cela engendre donc une autre manière de penser les pratiques car l'éleveur-entraîneur doit mettre en place un processus de

<sup>761</sup> Le marcheur (de 3 à 10 places) a trouvé sa place dans les haras car il permet de faire travailler les chevaux de façon autonome en réglant une vitesse désirée (souvent de 0 à 25 km/heure sans à-coup).

<sup>762</sup> Il s'agit d'une piste de forme ovale de 18 x 36 m permettant de débouurer les jeunes chevaux.

préparation des chevaux sur le temps long<sup>763</sup>. Un autre point important concerne les mobilités internes des haras, aussi bien pour les chevaux que pour les employés. Dans tous les élevages, les barns donnent rapidement accès aux paddocks ou aux prés, le but étant de limiter les mouvements des chevaux, notamment pour rentrer les animaux la nuit ou quand le froid s'installe. De même, les personnes doivent facilement circuler à l'intérieur du domaine que ce soit pour les engins agricoles ou l'ensemble des véhicules. Certains haras disposent de véritables routes sur l'ensemble du domaine afin de faire le tour des terres, vérifier l'activité des chevaux ou intervenir sur d'éventuels problèmes. Les haras possédant des étalons prennent également en considération l'arrivée des juments, ce qui engendre nécessairement des déplacements, parfois avec des véhicules lourds et encombrants. Dans leur agencement, les haras tiennent compte de tous ces paramètres, d'apparence anecdotiques, mais qui ont un rôle fondamental dans la vie d'un haras, en particulier quand l'activité bat son plein. Pour faciliter le travail de reproduction, des aménagements permettent d'assurer un suivi de qualité ou, tout simplement, la reproduction. C'est particulièrement le cas dans le trot sachant que la reproduction par insémination artificielle y est autorisée. Ce principe a des avantages par rapport à la monte libre – obligatoire dans le pur-sang –, mais il implique des infrastructures particulières sur place obligatoires comme un laboratoire de récolte du sperme et favorisant la pratique de l'insémination<sup>764</sup>. Les haras de trotteurs possédant des étalons sont dotés d'un véritable laboratoire pour analyser les semences prélevées, mesurer le niveau d'ovulation des juments. Un personnel qualifié est requis pour assurer l'insémination. Les haras sont régulièrement dotés d'outils gynécologiques de pointe pour suivre le processus de gestation. Au-delà des classiques boxes de poulinage, bien adaptés à la pratique<sup>765</sup>, certains établissements recourent désormais en interne à un matériel de haut niveau. Un modèle du genre est l'Écurie des Monceaux qui s'est dotée, en plus d'un vétérinaire résidant sur place, d'un matériel adéquat de suivi gynécologique et de la croissance des chevaux. On y trouve également un laboratoire équipé, un échographe, un appareil radio, un développeur de prise de sang, un endoscope<sup>766</sup>. Ce matériel coûteux apparaît de plus en plus nécessaire pour les haras qui souhaitent atteindre le meilleur niveau de performance et la constance dans l'élevage de bons chevaux de course. Des niveaux d'exigence qui s'accompagnent du recrutement d'un personnel de plus en plus compétent au sein des haras.

---

<sup>763</sup> Un autre paramètre à considérer est la carrière bien plus tardive des trotteurs. Ainsi, le passage de l'élevage à la carrière en course, donc à l'entraînement, se fait de façon plus progressive.

<sup>764</sup> Pour l'heure, le transport de semence demeure interdit pour tous les chevaux de course, contrairement à ce qui se passe pour les chevaux de sport. Chez les trotteurs, l'insémination est autorisée ; d'ailleurs, elle est presque la seule méthode utilisée, mais elle doit se faire sur place avec la jument. Un contrôle vétérinaire très poussé permet d'obtenir un fort taux de réussite et de multiplier les saillies des meilleurs étalons, contrairement au pur-sang, pour lequel le nombre est souvent limité pour conserver l'intégrité physique de l'étalon mais aussi prolonger sa carrière de reproducteur.

<sup>765</sup> Les boxes de poulinage sont souvent isolés du reste de l'activité. Ils sont plus grands, mieux protégés avec des murs capitonnés, tout en bénéficiant d'un suivi vidéo qui permet de voir en temps réel l'évolution du poulinage et d'intervenir rapidement si le besoin s'en fait sentir.

<sup>766</sup> Dans cet exemple, le matériel disponible correspond à celui que l'on trouve habituellement dans les cliniques vétérinaires équines.

### ***B) Pratiques et activités du personnel des haras bas-normands***

Tous les observateurs sont unanimes pour associer la réussite de l'élevage normand à la qualité des hommes<sup>767</sup>. Même avec les meilleures terres, la réussite d'un haras ne peut se dispenser d'un personnel qualifié et expérimenté capable de bien conduire l'exploitation. La Basse-Normandie dispose de plusieurs atouts : un savoir faire transmis de génération en génération depuis deux siècles<sup>768</sup>, les apports extérieurs et des compétences s'appuyant sur les techniques les plus modernes. Mais que représente l'emploi hippique à l'échelle de la Basse-Normandie ?<sup>769</sup>.

Chaque haras dispose d'un personnel diversifié, tant en nombre qu'en activités. De quelques unités à plusieurs dizaines de salariés, le personnel reflète les spécificités de chaque élevage (étalonnage, pensions, préparation aux ventes...). Parmi toutes ces formes de haras, on peut citer le Haras de Colleville qui compte six personnes, le Haras de Saint-Pair (15 personnes), le Haras de la Rebourrière et de Montaigu (16 personnes), le Haras de Bouquetot (une vingtaine de personnes)<sup>770</sup>, le Haras de Saint-Léonard (25 personnes) ou bien encore le Haras du Quesnay, qui compte une quarantaine d'employés, ces derniers vivant pour la plupart sur la propriété en compagnie de leurs familles.

En 1908, Paul Fournier estimait que : « le personnel d'un haras n'a pas besoin d'être très nombreux. Dans les établissements les mieux tenus, on compte en général, en dehors du *stud groom*<sup>771</sup> : un premier garçon, un étalonnier pour deux ou trois étalons et un homme par dix têtes de poulinières et yearlings »<sup>772</sup>. Cette vision, désormais plus que centenaire, demeure encore largement opérante de nos jours, même s'il faut nuancer l'analyse en tenant compte des moyens financiers des élevages. Néanmoins, un nombre important de salariés ne représentent absolument pas un gage de réussite, mais de même, la réussite d'un élevage est impossible avec un personnel en sous-effectif. Les chevaux de course nécessitent une attention de tous les instants et plus le personnel est nombreux, plus l'attention et les soins aux chevaux sont comblés. Par ailleurs, les effectifs fluctuent en fonction des rythmes de l'élevage. Au personnel présent à l'année, viennent s'ajouter des salariés saisonniers. La saison des yearlings en est un bon exemple : elle débute en juin et se prolonge en août ou octobre, avec la période des ventes. Le niveau d'encadrement est alors particulièrement élevé comme au Haras d'Étréham où « chaque personne a la charge de trois ou quatre yearlings »<sup>773</sup>.

---

<sup>767</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 45.

<sup>768</sup> Cette thèse accorde une large place à la question de la transmission et des héritages. À tous les stades de la filière, des dynasties familiales permettent d'améliorer les connaissances et les pratiques hippiques.

<sup>769</sup> Selon l'OER 2014, on trouvait 6 268 emplois dans l'élevage bas-normand, toutes races confondues, mais le monde des courses domine très largement dans cet ensemble. Cela se retrouve dans la géographie générale des emplois présentée dans le chapitre 3 (carte sur les emplois équiens dans la région).

<sup>770</sup> Un nombre appelé à augmenter avec les ambitions du propriétaire, Joaan Al Thani.

<sup>771</sup> Il peut être associé au directeur d'un haras, celui-ci ayant en charge le bon fonctionnement général de l'établissement.

<sup>772</sup> Paul FOURNIER, 1908, p. 40.

<sup>773</sup> Site internet du Haras d'Étréham présentant les prestations proposées (consultation 19/04/2017).

La réussite de l'élevage hippique repose sur une qualité administrée au quotidien. Quand on présente des haras, on parle presque toujours des propriétaires ou des dirigeants. Il ne s'agit pas ici de minimiser leur rôle car ils sont un maillon essentiel puisque, sans eux, l'élevage hippique n'existerait pas. Pour autant, l'élevage au jour le jour repose sur un petit personnel qui aime son métier et le contact avec les chevaux. Dans le chapitre 3, nous avons qualifié ces personnes de « petits métiers » des courses hippiques et montré que leur présence est indispensable dans la conduite quotidienne des haras. Dans un monde très hiérarchisé, chacun occupe une place bien définie dans le fonctionnement et l'organigramme des haras. Des compétences particulières sont nécessaires pour mener à bien l'activité : un personnel agricole pour la gestion et l'entretien des terres, un personnel qualifié pour l'élevage des chevaux puisqu'il faut des connaissances précises, mais aussi des personnes assurant les tâches administratives. La part de ces dernières est essentielle dans les domaines les plus influents, où la communication et le marketing occupent une place de choix. Cette hiérarchie interne présente un système pyramidal illustré par la Figure n°35. Au sommet de la hiérarchie, le directeur représente presque toujours un propriétaire absentéiste, hormis dans les plus petits haras où le propriétaire et le directeur sont souvent la même personne. Le document présenté correspond aux principaux haras car les fonctions intermédiaires (adjoint) sont peu présentes dans les structures moyennes. Parmi le personnel travaillant au contact des chevaux, figure le palefrenier, le plus proche des animaux<sup>774</sup>. D'autres fonctions peuvent être présentes, en fonction des activités propres à chaque haras. Par exemple, la présence d'étalons demande un personnel qualifié car l'étalonnage nécessite une ou plusieurs personnes. Par exemple, au Haras de Bouquetot, la responsabilité revient à Benoît Girres aussi bien en Normandie, que lors des navettes pratiquées pour assurer la monte dans l'hémisphère Sud<sup>775</sup>. Le personnel des haras est renforcé par les professionnels de la santé équine, vétérinaire ou maréchal-ferrant. Ce dernier est le plus souvent extérieur au haras, mais il arrive parfois qu'il soit à demeure et fasse parti intégrante des effectifs<sup>776</sup>. Pour illustrer et présenter l'ensemble du personnel, nous avons retenu l'exemple de la Reboursière et Montaigu, fondé par le parfumeur et passionné d'élevage Gabriel Guerlain et resté dans la même famille depuis 1903. Ce haras affiche de nombreuses performances : élevage personnel pour le compte du propriétaire, cinq étalons stationnés en 2017, accueil de 400 juments par an venant à la saillie, préparation aux ventes publiques.

---

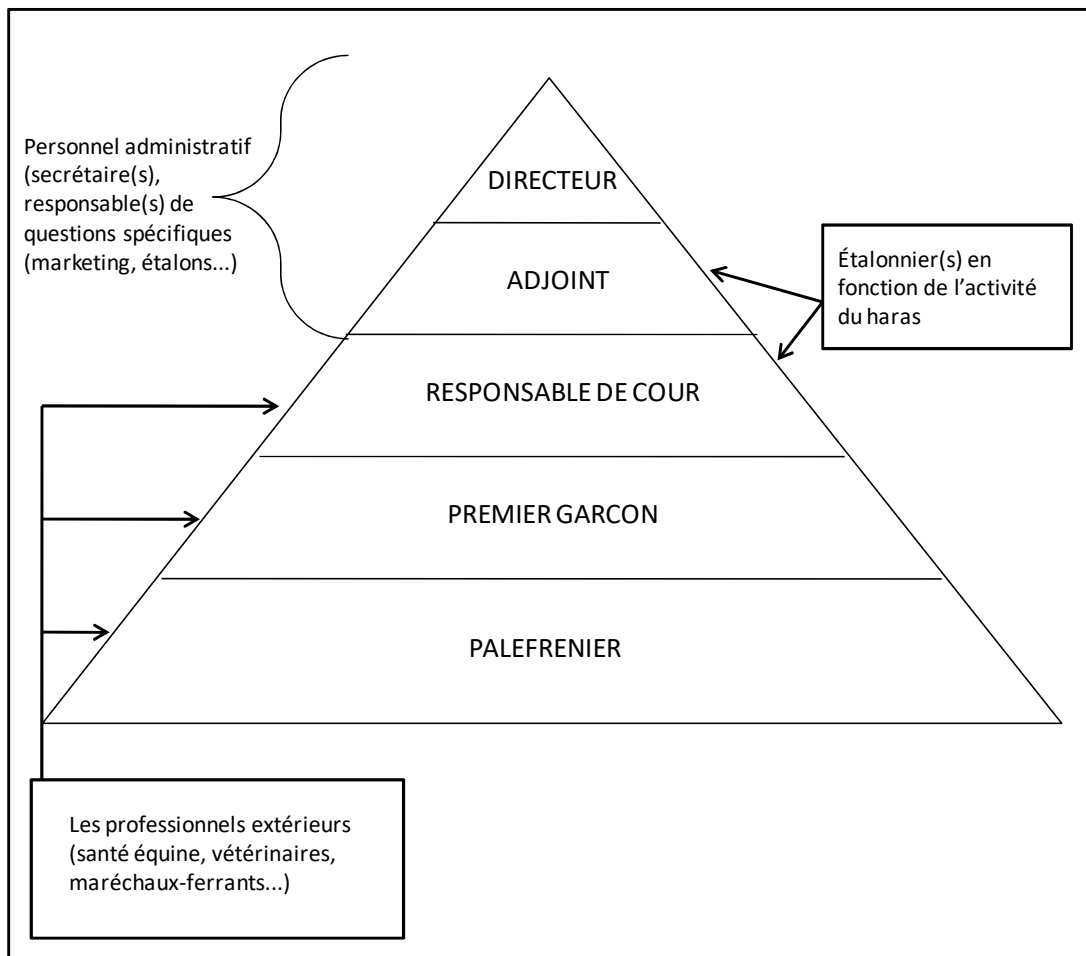
<sup>774</sup> Les tâches du palefrenier sont abordées dans le chapitre 3 consacré à l'emploi.

<sup>775</sup> La navette consiste à déplacer un étalon pour faire les saisons de monte dans les deux hémisphères, en profitant des décalages saisonniers. C'est une pratique qui tend à se généraliser dans l'élevage hippique. À Bouquetot, c'est le cas de l'étalon The Wow Signal vers l'Australie depuis 2015.

<sup>776</sup> C'est le cas de l'Écurie des Monceaux qui dispose d'une vétérinaire à domicile et d'un équipement ultramoderne facilitant le suivi des chevaux et une intervention rapide en cas de problème.



Figure n°35 : L'organisation hiérarchique des employés dans les haras



Depuis 2016, la structure a été scindée en deux unités : la Reboursière en tant que propriété familiale et le Haras de Montaigu « qui accueille la partie étalonnage, les chevaux de la clientèle et le *consignment* »<sup>777</sup>. Plus que séculaire, le Haras de la Reboursière et Montaigu a changé de trajectoire en 1984 avec la prise de contrôle de l'élevage familial par Aliette Forien qui représente la quatrième génération à la tête du haras. Avec elle, l'élevage familial s'est transformé en entreprise commerciale. Il a alors fallu multiplier les clients, s'orienter vers les yearlings et développer l'activité d'étalonnage. Actuellement, le haras compte cinq étalons dont Martaline<sup>778</sup>. En dehors d'Aliette Forien, propriétaire du haras, l'activité de la Reboursière et Montaigu repose sur 16 personnes et des personnels temporaires lors de périodes plus chargées. Quatre assurent un rôle administratif : un directeur et son assistante, une comptable et une responsable du marketing dans un haras où la communication tient un rôle majeur, en particulier dans le démarchage de clients ou les ventes de saillies. Deux personnes sont affectées à l'entretien et la mise en valeur de l'exploitation, quand les dix

<sup>777</sup> *Jour de galop*, 13 janvier 2016, N° 2982, p. 7.

<sup>778</sup> Martaline a été tête de liste des étalons d'obstacles en 2015. Sa monte est facturée 15 000 €, une somme importante pour un étalon profilé vers les obstacles.

autres sont en contact direct des chevaux<sup>779</sup>. Comme dans le reste des haras, ce personnel est spécialisé, dans la mesure où un profil particulier de chevaux leur est confié. Les deux étalonniers gèrent les cinq étalons stationnés en 2017 ; quatre salariés assurent les soins aux poulinières et aux foals, les quatre autres ayant la charge des yearlings, à chaque fois sous l'autorité d'un responsable. Les activités du personnel des haras varient en fonction des saisons correspondant au rythme et au cycle de développement des chevaux. Jacques Billy est le premier auteur à avoir abordé la vie du haras « au rythme des saisons »<sup>780</sup> :

« Le haras vit au rythme de la nature et des saisons selon un cycle annuel sans cesse renouvelé qui comprend quatre grandes phases : celles de la fin de l'hiver et du printemps, périodes de naissance des poulains et des nouvelles saillies qui suivent presque immédiatement ; celle de l'été marquée par le sevrage des foals et la vente des yearlings ou leur départ pour l'entraînement, celle de l'automne pendant lequel arrivent les nouvelles juments tandis que les poulinières en place se préparent à de nouvelles maternités »<sup>781</sup>.

Les activités du personnel des haras diffèrent donc au cours de l'année notamment en fonction des spécificités de chaque haras. Si la période hivernale des saillies ne concerne que les haras stationnant des étalons, cette période est active pour tous les haras car le personnel accompagne les juments se rendant à la saillie dans d'autres établissements. Pour un nombre croissant d'établissements bas-normands, les saillies à l'étranger, en particulier en Irlande, alourdissent le travail par d'importants déplacements et le besoin d'une main d'œuvre compétente. En 2016, 55 poulinières du Haras du Cadran ont été envoyées en Irlande pour y être saillies<sup>782</sup>. Cela mobilise donc des salariés connaissant bien les juments et qui reviennent ensuite au haras avec l'espoir d'une jument pleine. Dans tous les haras, la vie s'accélère dès la fin du mois de janvier, le printemps étant la période la plus intense. Les naissances s'enchaînent et les juments sont ensuite très rapidement présentées à un nouvel étalon, rendant la période particulièrement dense pour tout le personnel<sup>783</sup>. La période du poulinage nécessite un suivi très précis : il ne faut pas mettre en danger, ni le poulain à naître, ni la jument qui va mettre bas. Les haras ont considérablement amélioré le suivi et la surveillance constante des juments grâce à des caméras placées dans les boxes. Cette pratique diffère selon les haras mais elle tend à se généraliser. En effet, malgré le coût de l'installation et le besoin de main d'œuvre, la technique permet un meilleur déroulement des poulinages et réduit les risques de complication, voire de mortalité<sup>784</sup>. La concentration des poulinages à cette période de l'année répond en grande partie à des impératifs économiques<sup>785</sup>. Les juments ont une gestation de 11

---

<sup>779</sup> Le directeur du haras, Tangi Saliou, peut également être associé au personnel au contact des chevaux car il veille à l'élevage et prend les grandes décisions, notamment les croisements des juments de l'élevage.

<sup>780</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 47.

<sup>781</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>782</sup> *Journal de galop*, 4 août 2016, N° 3186, p. 4.

<sup>783</sup> Nous verrons dans le point suivant que les choix des croisements se font durant l'automne précédant la saison de monte. Il faut bien étudier les croisements et ensuite réserver une saillie de l'étalon choisi.

<sup>784</sup> Lors d'une mise bas difficile, le haras a recours à un vétérinaire, le plus souvent avec un professionnel installé à proximité ou, dans quelques cas, un vétérinaire résidant à demeure au haras.

<sup>785</sup> Jacques Billy évoque une autre raison à la précocité des naissances, la nécessité de plusieurs saillies pour obtenir une jument pleine. Il semble qu'aujourd'hui ce facteur soit plus limité grâce aux progrès techniques.

mois, ce qui fait que des « saillies précoces présentent l'avantage de provoquer des naissances en début d'année »<sup>786</sup>. Avec un enregistrement entre février et avril, les chevaux ont environ 18 mois au moment des ventes de Deauville. C'est un avantage économique car leur développement physique est plus important que pour ceux nés plus tardivement. L'avantage de la précocité pourra également se confirmer lors des débuts en course qui peuvent avoir lieu dès leur deuxième anniversaire. Ensuite, c'est la période des « jours heureux du printemps »<sup>787</sup> qui correspond au moment où les chevaux se trouvent au pré (les poulinières nouvellement saillies) ou dans les paddocks pour les yearlings, dont la phase de dressage commence. L'été correspond à un autre moment important de la vie des haras avec le sevrage progressif des foals et le départ des yearlings. Ces derniers sont alors dirigés vers un centre d'entraînement ou les ventes de Deauville. Les éleveurs-vendeurs disposent de deux solutions pour valoriser leurs yearlings : prolonger la préparation au sein même du haras ou envoyer le yearling dans un établissement spécialisé pour la préparation aux ventes. Dans le premier cas, l'avantage est de bien connaître le haras et de ne pas déplacer le cheval. La seconde solution permet une préparation spécifique en vue d'un passage aux enchères publiques. Il faut noter que les sujets moins précoces demeurent quelques mois de plus dans les haras, le but étant de gagner en puissance et de parfaire le dressage. Cela permet d'améliorer le yearling en vue d'une autre vente, comme celle d'octobre à Deauville, ou parfaire sa condition avant le départ chez un entraîneur. Ce principe est la norme chez ceux qui élèvent pour leurs propres écuries, comme l'Aga Khan ou les Wertheimer. Chez ces derniers, après l'élevage au Haras de Saint-Léonard, les chevaux partent, à la fin de l'été ou au début de l'automne, vers les écuries des différents entraîneurs travaillant pour la casaque Wertheimer & Frère.

En Basse-Normandie, certains haras se sont spécialisés dans la préparation aux ventes pour leurs propres chevaux mais aussi pour des clients extérieurs. Dans ce domaine, le meilleur exemple est sans conteste Coulonces Consignment qui, malgré sa jeunesse, obtient d'excellents résultats aux ventes et accroît sa réputation<sup>788</sup>. Ce haras qui a adopté la logique anglo-saxonne du *consignment* devient un intermédiaire entre l'élevage et les ventes<sup>789</sup>. Pour réussir, Anna Drion s'est entourée d'un personnel qualifié, comme dans tous les haras obtenant de bons résultats, et fait appel à des personnes supplémentaires pour la saison et les ventes de Deauville. À Coulonces, quatre personnes sont employées à l'année et des renforts sont mobilisés pour la saison des ventes. Anna Drion évoque le fonctionnement de son

---

<sup>786</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 48.

<sup>787</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>788</sup> L'entreprise Coulonces Consignment a été créée en 2009. Elle a rapidement présenté d'excellents chevaux à Deauville et obtenu de très bons résultats dont l'archétype est le *top price* des ventes de yearlings en août 2013. Ce dernier a clairement changé la destinée du haras, le faisant entrer dans une autre dimension et lui offrant une visibilité de premier plan auprès des professionnels.

<sup>789</sup> C'est un cas très particulier dans le modèle français. La plupart des haras vendent pour leur compte mais la logique du *consignment* tend malgré tout à se diffuser au-delà de l'exemple de Coulonces (voir les différentes parties consacrées aux vendeurs des enchères publiques dans la partie 3 de la thèse).

activité : « Pour la préparation, depuis juin, nous sommes huit. Cette semaine<sup>790</sup>, nous passons à 25. Nous embauchons des professionnels spécialisés dans la vente. Ils sont presque tous étrangers »<sup>791</sup>. Durant les ventes estivales, nous avons pu observer les employés de Coulonces au sein de l'établissement des ventes de Deauville. Ce personnel recruté pour l'occasion est étranger, toujours anglophone, ce qui facilite les échanges en anglais avec les acheteurs potentiels qui, nous le verrons, sont très largement internationaux. Afin de prolonger la réflexion sur les haras, il nous semblait intéressant de proposer quelques monographies dédiées aux principaux haras de Basse-Normandie.

### ***C) Monographiques de quelques haras de pur-sang en Basse-Normandie***

Malgré la diversité des établissements, tant au niveau des formes que de l'histoire, nous avons choisi de présenter des haras qui nous semblent représentatifs de l'image hippique régionale, ces « locomotives » pour reprendre une expression déjà employée<sup>792</sup>. Ces haras portent et dynamisent l'ensemble de la filière et ont un rôle marquant dans la construction d'une identité territoriale sachant que bon nombre d'entre-eux sont actifs depuis des décennies, disposent d'importants moyens financiers et obtiennent des résultats de haut niveau. Ce sont ces fameux lieux de mémoire hippique, que nous avons défini dans le chapitre 2, devenus des éléments patrimoniaux et des marqueurs de l'identité hippique régionale. De surcroît, notre travail de terrain, au contact des habitants voisins de ces haras, a permis d'identifier un attachement très fort et même une sorte de fierté à vivre près des grands noms de l'élevage hippique. Afin d'éviter une présentation purement arbitraire, ou un catalogue de haras comme on en trouve dans la bibliographie, nous avons souhaité définir des grandes catégories de haras. Quatre figures principales sont apparues :

- les projets individuels portés par un(e) passionné(e) d'hippisme,
- le haras familial transmis sur plusieurs générations,
- les projets d'envergure internationale
- et enfin le rôle des nouveaux investisseurs.

La catégorie « projets individuels » portés par des passionnés d'hippisme fournit les exemples les plus nombreux. Ils prouvent que l'élevage demeure une activité aléatoire et finalement assez difficilement lucrative. Bon nombre de haras existent grâce à la passion de leurs propriétaires qui acceptent les risques inhérents à l'activité. Au sein de ce groupe, on distingue des cas très différents entre les « petits projets »<sup>793</sup>, potentiellement amenés à se développer après des débuts modestes et des « grands projets » portés par des moyens financiers considérables. En Basse-Normandie, beaucoup de haras reconnus sur la scène

---

<sup>790</sup> Il s'agit ici de la semaine des ventes de yearlings d'août à Deauville (2014).

<sup>791</sup> Interview d'Anna Drion dans le journal *Ouest-France* (17/08/2014).

<sup>792</sup> Une expression d'Antoine Lepeudry de l'Élevage de Tourgeville.

<sup>793</sup> C'est le cas de la Motteraye Consignment précédemment évoqué avec un haras de 25 ha situé sur les meilleures terres de la région de Livarot et de Vimoutiers.

hippique nationale voire internationale ont suivi le modèle du projet personnel<sup>794</sup>. Pour ce travail, nous avons décidé de nous concentrer sur les projets les plus récents, une dizaine d'années au maximum. Cela permet de réaliser des monographies de haras, qui sont sans doute appelés à devenir des têtes d'affiche de l'élevage dans la région et au-delà. Deux haras sont emblématiques de cette catégorie : l'Écurie des Monceaux et le Haras de Colleville. Ces deux domaines possèdent de multiples similitudes mais restent néanmoins singuliers du fait de leur histoire et de leurs stratégies. L'Écurie des Monceaux est devenue une référence de l'élevage en s'appuyant sur un domaine préexistant : le Haras des Monceaux, créé dans l'entre-deux-guerres par l'homme d'affaires et industriel américain Ralph Beaver Strassburger<sup>795</sup>. Propriétaire d'une écurie aux Etats-Unis, il fonde un élevage de chevaux de course aux Monceaux, non loin de Lisieux. Sa renommée franchit rapidement les frontières de la Normandie. Devenu une référence en Europe, le très francophile Strassburger ne va cesser d'investir pour faire briller ses couleurs. Resté dans la famille jusque dans les années 1980, « cet élevage pourtant si brillant »<sup>796</sup> sombre face aux problèmes financiers des propriétaires. Cet exemple d'investissement étranger dans la naissance de haras prestigieux en Basse-Normandie n'est pas isolé. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres Américains ont joué un rôle de premier plan comme William-Kissam Vanderbilt, fondateur du Haras du Quesnay en 1910. Pour celui qui reste une référence dans l'élevage hippique actuel, son arrivée fut relayée dans la presse locale : « Le richissime Américain, qui fait courir depuis quelques années en France, vient d'acquérir à Vauville le château de Glanville. Dans ce domaine, qui deviendra fort beau [...] M. Vanderbilt va faire exécuter des travaux importants et c'est là qu'il se propose d'installer son haras, une merveille à ce qu'on dit »<sup>797</sup>. Le départ de la famille Strassburger ne laissait pas le Haras des Monceaux sans atouts. La propriété et les boxes ont attiré un nouvel investisseur en 2003 : « le Haras des Monceaux devait renaître de ses cendres, étant acheté par Lucien Urano »<sup>798</sup>. Bien connu de la communauté hippique en tant que propriétaire et éleveur de trotteurs, Lucien Urano avait pour objectif d'étendre son élevage aux galopeurs. Pour Pierre Champion, « l'entreprise est d'envergure, à la mesure du projet de Lucien Urano : monter un élevage de pur-sang de niveau international »<sup>799</sup>. À la tête d'une structure rebaptisée Écurie des Monceaux, le nouveau propriétaire modernise les infrastructures, achète des terres (une centaine d'ha en 10 ans) et des poulinières de très haut niveau pour améliorer la qualité de l'élevage et le rendre plus commercial (Figure n°36).

<sup>794</sup> Pour avoir une vision « historique » de haras ayant acquis une forte réputation au cours des dernières décennies, se référer à Jacques BILLY, 1984, 319 p.

<sup>795</sup> Bien connu à Deauville, une célèbre villa porte son nom et est considérée comme la plus fameuse de la station balnéaire où les belles villas ne manquent pourtant pas.

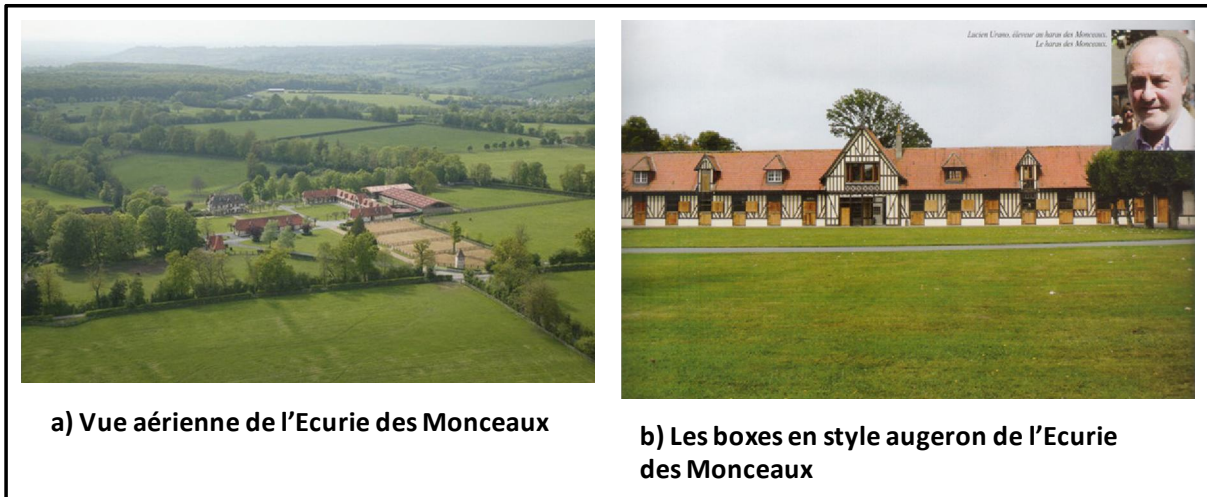
<sup>796</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 250.

<sup>797</sup> *Le Réveil de Trouville-Deauville* du 2 avril 1910. (Archives départementales du Calvados 13 TV/60/1).

<sup>798</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 250.

<sup>799</sup> *Ibid.*, p. 250.

Figure n°36 : Photographies de l'Écurie des Monceaux



Sources : a) [www.thoroughbredracing.com](http://www.thoroughbredracing.com) et b) [france-sire.com](http://france-sire.com).

En produisant des champions et en devenant un des principaux vendeurs à Deauville, la réussite économique de l'Écurie des Monceaux est indéniable<sup>800</sup>. L'Écurie des Monceaux incarne aujourd'hui ce qu'est un haras moderne et parvient à faire la synthèse entre les deux grands profils d'éleveurs : celui d'un éleveur-vendeur mais aussi d'un éleveur-propriétaire car les Monceaux obtiennent d'excellents résultats avec leurs produits, souvent par le biais d'associations comme nous l'avons vu. Actuellement, il est difficile de dire qui se trouve à la tête du haras car Lucien Urano a quitté la présidence de l'écurie en 2014, semble-t-il pour redévelopper son écurie de trotteurs. Il est probable que le haras soit aujourd'hui la propriété de plusieurs personnes, de diverses nationalités (France, Angleterre, Allemagne et Qatar)<sup>801</sup>.

Dans la même catégorie, le Haras de Colleville, propriété de Guy Pariente, a vu le jour en 2007. C'est un cas original car l'homme d'affaires, passionné de courses hippiques, a développé un élevage autour de son propre étalon nommé Kendargent<sup>802</sup>. L'originalité du projet tient au fait qu'il ne repose pas sur un site historique mais sur la création d'une structure *ex nihilo* à partir d'une ferme herbagère et bovine rénovée, sur un domaine foncier initial relativement restreint avec 62 ha<sup>803</sup>. Cet élevage repose sur l'achat de bonnes poulinières, notamment britanniques et américaines. « À des fins de rentabilité, Guy Pariente

<sup>800</sup> Le bilan de la vente de yearlings d'août 2016 illustre bien cette situation. Les Monceaux ont vendu pour 10 920 000 € quand le deuxième, le Haras des Capucines, a vendu pour 3 134 000 €. L'Écurie des Monceaux a représenté 27,4 % du CA de la vente. Les détails figurent dans la partie III consacrée aux ventes de chevaux de course.

<sup>801</sup> Information de l'*Obs* qui cite « une source proche des haras normands interrogée par l'AFP » (12 août 2016).

<sup>802</sup> Guy Pariente a gagné de grandes courses avec ce cheval. Il a souhaité en faire un étalon et, pour cela, il a construit une jumenterie de premier plan afin de le mettre en valeur. Miser sur un seul cheval est très rare car c'est un risque considérable. Pourtant, le pari de Guy Pariente s'avère payant car Kendargent produit beaucoup de bons chevaux et son prix de saillie atteint aujourd'hui 22 000 €.

<sup>803</sup> Depuis 2007, le Haras de Colleville s'est agrandi. Il compte désormais environ 150 ha dont 40 ha à Gonneville-sur-Mer où 25 ha étaient totalement vierges. Cette pâture « neuve » représente un outil pour le développement de l'élevage.

a, en effet, la double casquette d'éleveur-proprétaire et d'éleveur-vendeur»<sup>804</sup>, le haras cherche à produire de bons chevaux, portés par l'amélioration de la jumenterie, mais tout en vendant certains produits afin de pouvoir ensuite mobiliser des fonds pour de nouveaux investissements. Ce pari ambitieux semble en passe d'être gagné car les produits estampillés Colleville se vendent très bien, en particulier à Deauville. Par exemple, lors des ventes de yearlings 2016, le Haras de Colleville est parvenu à vendre 83,3 % de ses chevaux (5 sur 6) pour un prix moyen de 184 000 €<sup>805</sup>, dont un yearling vendu à 520 000 €<sup>806</sup>.

Tous les haras qui, au début, relèvent d'un projet personnel, peuvent progressivement se transformer en réalisations familiales à travers leur transmission sur plusieurs générations, ce qui constitue notre seconde catégorie. La Basse-Normandie compte de nombreux haras de ce type qui contribuent à forger l'histoire de l'élevage hippique régional. Les grands noms de l'élevage contemporain sont issus de cette tradition : les haras du Mezeray, du Thenney, d'Étréham, du Quesnay, Meautry ou bien encore l'élevage de la famille Wertheimer. Le Haras du Thenney est l'exemple d'une longue et prestigieuse histoire. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la structure est une annexe du Haras du Quesnay de M. Vanderbilt. Il devient un haras à part entière en 1960 et en 1972, il est racheté par l'Italien Vittorio Riva, éleveur-proprétaire et vice-président du Jockey Club italien, à une époque où le pays incarne encore une référence dans le monde hippique. Depuis cette date, le haras appartient à la famille Riva. Modernisé, cet élevage s'est sans cesse amélioré et, depuis 2005, Giulio Riva a considérablement renforcé la dimension commerciale de l'entreprise avec pas moins de sept étalons en 2017. Deux autres haras, aux trajectoires relativement similaires, incarnent la réussite de l'activité : le Haras d'Étréham et le Haras du Quesnay. Depuis plusieurs générations, ils sont la propriété des mêmes familles : les Chambure à Étréham depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et les Head au Quesnay depuis 1958. Les deux élevages s'appuient sur une organisation semblable qui vise à élever pour vendre, mais aussi conserver de très bons chevaux capables de courir sous les couleurs familiales. La similitude des deux projets se prolonge en de nombreux points : importance de l'emprise foncière<sup>807</sup>, présence d'une remarquable jumenterie et pratique de l'étalonnage<sup>808</sup>. À Étréham, il aura fallu quatre générations<sup>809</sup> pour passer d'un élevage privé à un établissement d'élevage de grands champions avant d'amorcer une orientation commerciale que Nicolas de Chambure, directeur depuis 2011, continue à faire fructifier.

---

<sup>804</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 98.

<sup>805</sup> Le montant moyen de la vente s'établit à 152 566 €, ce qui montre la capacité de Colleville à bien vendre.

<sup>806</sup> Ce cheval est issu d'un croisement prestigieux car sa mère est une poulinière du Haras de Colleville (Kestiadargent qui a remporté deux courses de niveau groupe) et son père est l'étalon Frankel, l'un des plus recherchés.

<sup>807</sup> 280 ha pour le Haras du Quesnay ; un peu plus de 250 pour celui d'Étréham.

<sup>808</sup> Pour la saison de monte 2017, on comptait six étalons au Quesnay ainsi qu'au Haras d'Étréham.

<sup>809</sup> Après Hubert de Chambure († 1953), Roland de Chambure († 1988) et Marc de Chambure, les rênes de l'entreprise familiale ont été transmises à son neveu Nicolas en 2011 qui consacre ses activités dans l'agence de ventes Arqana.

Certains haras familiaux sont encore plus anciens, dépassant un siècle dans quelques rares cas. Deux noms légendaires de l'élevage bas-normand se trouvent dans cette situation : la famille Rothschild au Haras de Meautry et la famille Wertheimer au Haras de Saint-Léonard. Meautry est le plus ancien haras familial de la région car il est dans les mains des Rothschild depuis 1875. Dès 1878, il se distinguait nationalement avec la victoire de la pouliche Brie lors du Prix de Diane. Depuis près de 150 ans, la famille élève des chevaux pour son écurie, aux portes de Deauville, dans la commune de Touques. Meautry s'est transmis de père en fils<sup>810</sup>. L'élevage et l'écurie sont actuellement dirigés par Edouard de Rothschild qui, dans le même temps, préside France Galop. Pour sa part, la famille Wertheimer est présente dans l'hippisme depuis un peu moins longtemps mais l'élevage familial représente un modèle depuis ses débuts. Pierre Wertheimer a fait enregistrer ses couleurs en 1910 et installe d'abord son élevage à Bessan, dans le Médoc, avant de venir en Normandie. Durant les années 1920, Pierre Wertheimer loue puis achète le Haras de Saint-Léonard-des-Parcs, sur la commune ornaise éponyme située au sud du Merlerault. La casaque Wertheimer, reposant presque exclusivement sur son élevage, devient vite une référence des courses françaises et internationales<sup>811</sup>. Depuis un siècle elle affiche une incroyable régularité au plus haut niveau et démontre une capacité à produire et élever de véritables champions<sup>812</sup>. L'élevage est géré, depuis 1987, par la troisième génération représentée par les deux frères, Alain et Gérard Wertheimer<sup>813</sup>. Le projet repose sur une jumenterie à la qualité rare qui « joue un rôle fondamental dans cet élevage dont elle constitue la base durable »<sup>814</sup>. Pourtant, un changement radical a eu lieu en 1992 lors du transfert du haras de l'Orne vers le Calvados. En effet, les Wertheimer ont décidé d'établir leur haras dans la commune de Saint-Etienne-la-Thillaye, à 10 km au sud de Deauville. Ce déménagement répond à une double logique : agrandir l'élevage, ce qui était devenu impossible dans la propriété initiale, mais aussi opérer un « rapprochement géographique avec la capitale de l'élevage et des courses »<sup>815</sup> qu'est Deauville. Après deux ans de travaux, l'ancien Haras de la Barberie est renommé Haras de Saint-Léonard, la famille Wertheimer souhaitant conserver le nom historique de son élevage. Nichée dans le bocage, la structure s'est agrandie : avec 80 ha à ses débuts, elle en compte aujourd'hui 250. Dans ce « haras sur mesure »<sup>816</sup>, tout est pensé pour optimiser l'élevage autour de différentes cours, notamment six annexes. Ces dernières sont facilement reliées et facilitent « l'isolement d'une cour en cas d'incendie ou de virus »<sup>817</sup>. Le second avantage du

---

<sup>810</sup> Figure tutélaire de cette famille, le baron Guy de Rothschild a veillé sur les destinées du haras depuis la mort de son père en 1949 jusqu'à son décès en 2007, soit pendant près de 60 ans.

<sup>811</sup> Dans le chapitre 10, nous traiterons des écuries et nous y retrouverons notamment les grandes figures dont nous présentons ici les élevages.

<sup>812</sup> Au début de l'histoire, on peut citer Epinard, auteur d'un doublé mémorable Guinées anglaises et Poule d'Essai des Poulains et ces dernières années, la légendaire Goldikova qui est parvenue à remporter 14 Groupe I.

<sup>813</sup> D'où le nom actuel de Wertheimer & Frère pour la casaque familiale.

<sup>814</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 188.

<sup>815</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 326.

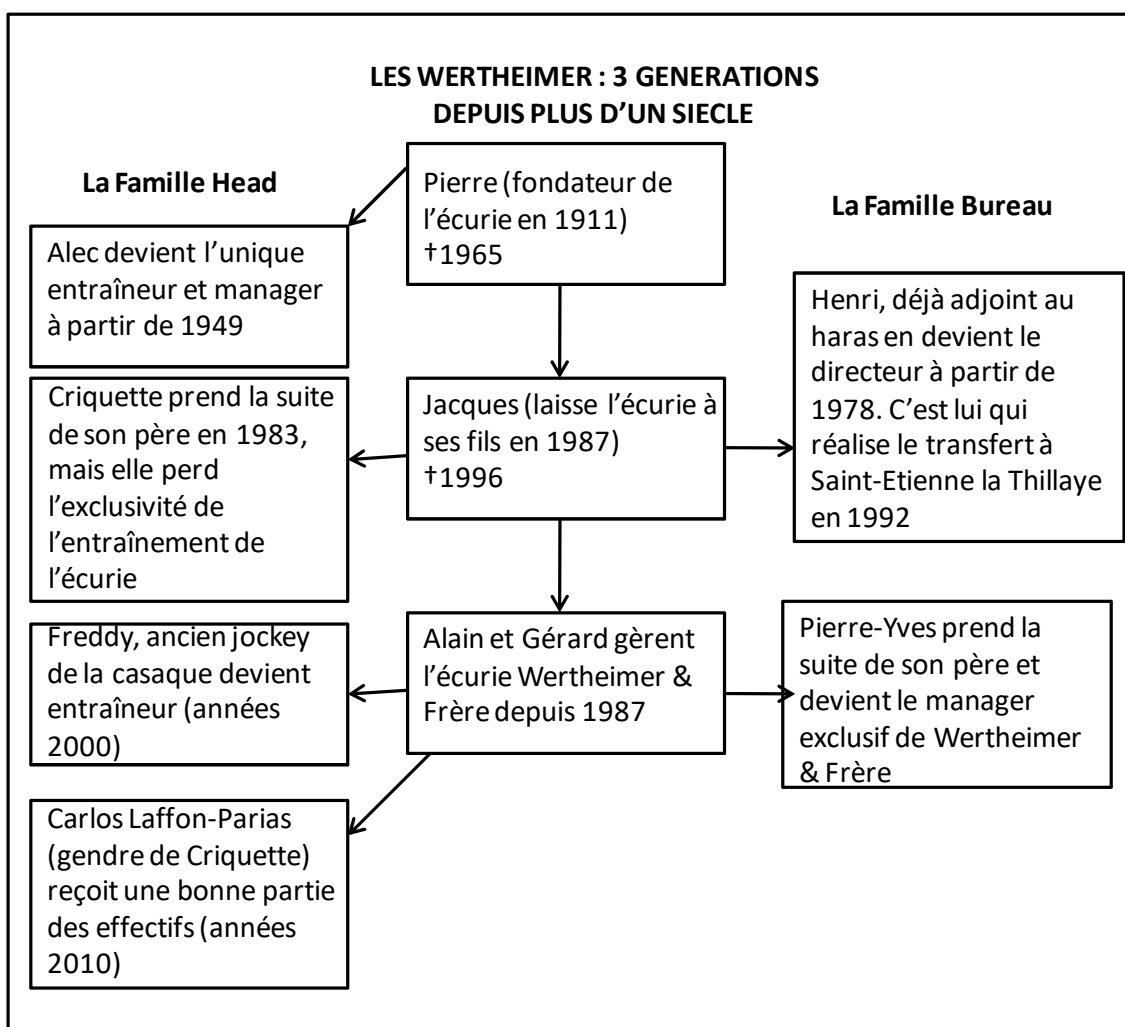
<sup>816</sup> *Courses et Elevages*, N° 253, mars-avril 1999, p. 95.

<sup>817</sup> *Ibid.*, p. 95.



site tient au fait que les terres sont neuves, du fait de l'absence de chevaux depuis longtemps, ce qui en fait des terres particulièrement propices pour l'élevage hippique. Tout au long de son histoire, la famille Wertheimer s'est appuyée sur des personnes de confiance. Deux noms gravitent dans le sillage du Haras de Saint-Léonard : la famille Head et la famille Bureau. À ce propos, Pierre-Yves Bureau qui est l'actuel manager de l'écurie Wertheimer & Frère considère que le choix de s'appuyer sur seulement quelques personnes correspond bien à la mentalité des propriétaires. Selon lui, « c'est typique de cette maison : la transmission et la fidélité »<sup>818</sup>. Depuis maintenant près de 70 ans, la famille Wertheimer fait confiance à ces deux familles, si bien que l'on peut parler d'une galaxie Wertheimer. Très peu de personnes gravitent dans l'orbite de ces propriétaires, mais ces derniers font alors totalement confiance et délèguent les responsabilités. Pour résumer cette « galaxie », nous proposons un schéma de synthèse (Figure n°37) qui rassemble les liens personnels entre les Wertheimer et les deux autres familles.

Figure n°37 : Les liens familiaux au sein de la « galaxie Wertheimer »



<sup>818</sup> Paris-Turf du 7 juillet 2011.

La famille Head a longtemps conseillé et entraîné la majeure partie des chevaux Wertheimer<sup>819</sup>, quand la famille Bureau assurait la gestion et la direction de l'élevage. C'est Henri Bureau qui, dès les années 1970, a donné les principales orientations à l'élevage Wertheimer<sup>820</sup>. C'est notamment lui qui est à l'origine du transfert vers Saint-Etienne-la-Thillaye et du développement de la casaque. Son fils, Pierre-Yves, lui a succédé et occupe actuellement le poste de manager de l'écurie Wertheimer & Frère, ainsi que la direction du Haras de Saint-Léonard. Malgré les remarquables ambitions de l'écurie et de nombreux achats de chevaux à l'étranger, les membres de la famille Wertheimer sont toujours restés attachés à la France, quand les plus puissants élevages n'hésitent pas à s'installer dans plusieurs pays. Ce choix est fait malgré un régime fiscal moins avantageux que dans les îles britanniques, des charges plus lourdes et un parc d'étalons moins qualitatif, même si des progrès sont en cours depuis quelques années.

Parmi les haras familiaux, la Basse-Normandie est également le siège d'une opération d'envergure internationale, la plus grande de la région, avec l'Aga Khan dont le projet, construit en Basse-Normandie et en Irlande, permet à l'écurie de l'Aga Khan de courir dans tous les pays européens (3<sup>e</sup> catégorie). La casaque Aga Khan est l'une des plus célèbres de l'histoire des courses avec neuf victoires dans le Derby d'Epsom en Angleterre, huit succès dans le Prix du Jockey Club ou bien encore sept dans l'Arc de Triomphe. Toutes ces victoires sont intéressantes, mais elles le sont davantage si on sait qu'elles sont presque toutes issues des « élèves maison », c'est-à-dire des chevaux nés et élevés dans les haras de l'Aga Khan. On est donc en présence d'un élevage de dimension européenne, la partie française remontant aux années 1920. Nous sommes actuellement en présence de la troisième génération car Karim Aga Khan a hérité de l'élevage familial en 1960, à seulement 23 ans, après la mort de son père. Son Altesse l'Aga Khan, remarquable éleveur et brillant gestionnaire<sup>821</sup>, a considérablement développé la partie française de son élevage et en a même fait une priorité depuis 2000 avec l'arrivée de Georges Rimaud au poste de manager. Francophile, attaché à la France, l'Aga Khan s'est appuyée sur des héritages<sup>822</sup>, mais aussi et surtout sur des acquisitions majeures permettant de renouveler, diversifier et renforcer l'élevage. Trois acquisitions sont à l'origine des Aga Khan Studs que l'on connaît actuellement : les chevaux de Mme François Dupré en 1977<sup>823</sup>, ceux de Marcel Boussac l'année suivante et l'élevage de

---

<sup>819</sup> Lors de la saison 2017, la casaque Wertheimer & Frère a placé ses 99 chevaux chez seulement cinq propriétaires, dont deux membres de la famille : Freddy et Carlos Laffon-Parias. Ce sont d'ailleurs eux qui bénéficient des effectifs les plus importants avec respectivement 33 chevaux chez Laffon-Parias et 23 chez Freddy Head.

<sup>820</sup> Henri Bureau, arrivé en tant qu'adjoint, a pris la tête du haras en 1978. La famille Bureau dirige le Haras de Saint-Léonard depuis près de 40 ans : une fidélité remarquable à une famille et un élevage.

<sup>821</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 46.

<sup>822</sup> Des quatre haras qu'il a reçus, Karim Aga Khan n'a conservé que le Haras de Saint-Crespin, qu'il a augmenté du Haras de Bonneval.

<sup>823</sup> François Dupré est mort en 1966. Propriétaire-éleveur du Haras d'Ouilly depuis 1930, sa femme a continué son œuvre après son décès.

Jean-Luc Lagardère en 2005, à la suite de la dispersion de ses biens hippiques. L'Aga Khan a mis la main sur les effectifs, mais aussi sur les deux haras d'OUILLY et de Tupot en tant que centre de pré-entraînement. Dans ce projet de grande envergure, on retrouve les grands principes ayant favorisé les réussites de l'élevage : des moyens financiers élevés, la création d'une jumenterie de haut niveau permettant de pérenniser la structure, mais aussi le renouvellement par acquisition d'élevages ayant fait leurs preuves. Dès lors, les nouveaux investisseurs, en particulier étrangers, utilisent de façon pertinente l'histoire hippique de la région en investissant des haras déjà reconnus et ayant obtenu de bons résultats.

Du début du XX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, des investisseurs étrangers venus des Etats-Unis ou du Moyen-Orient ont poursuivi des objectifs similaires à l'origine du renouvellement de l'élevage de la Basse-Normandie. Ils ont pris le relais de nombreux éleveurs qui n'avaient plus les moyens de poursuivre convenablement l'activité ou tout simplement ne souhaitent plus le faire. Actuellement, ce sont les propriétaires du Moyen-Orient qui s'implantent le plus visiblement, notamment car ils engagent beaucoup d'argent. Ce constat vaut en France mais aussi dans les îles britanniques, où depuis une trentaine d'années, des élevages prestigieux passent aux mains de propriétaires d'Arabie Saoudite, du Qatar ou des Emirats Arabes Unis, Dubaï en tête<sup>824</sup>. En France, on trouve également des ressortissants de ces pays<sup>825</sup> mais, depuis quelques années, ce sont les membres de la famille Al Thani (Qatar) qui se sont installés en Basse-Normandie.

Ils possèdent désormais quatre haras en France dont deux dans le Calvados et un dans l'Orne<sup>826</sup> : le Haras de Victot, le Haras de Bouquetot<sup>827</sup> pour le Calvados et Al Shahania Stud dans l'Orne<sup>828</sup>. Ces propriétaires très francophiles<sup>829</sup>, ont souhaité faire de la région la base d'un élevage ambitieux<sup>830</sup>. C'est particulièrement vrai au Haras de Bouquetot, acheté en 2012 et qui est rapidement parvenu à produire de bons chevaux, même si pour le moment aucun grand champion n'est directement issu de l'élevage. Gagner avec des chevaux élevés personnellement, à la manière d'un Aga Khan, est l'objectif ultime de tous les propriétaires, mais même avec beaucoup d'argent cela reste difficile et incertain. Les Qataris ont désormais acquis une légitimité dans la communauté hippique, mais il faudra du temps pour se départir de l'image de « nouveaux riches » qui colle aux membres de la famille Al Thani. Pour

---

<sup>824</sup> Ainsi, le prince Saoudien Khalid Abdullah possède Juddmonte Farms considéré par beaucoup d'éleveurs normands comme le meilleur élevage du monde ; le cheikh Mohammed Al Maktoum de Dubaï, Darley Stud, et Hamdan Al Maktoum, le frère de l'émir dubaïote est le propriétaire de Shadwell Stud.

<sup>825</sup> Par exemple, le Haras du Logis accueille des étalons du cheikh Al Maktoum et sa structure Darley.

<sup>826</sup> Le quatrième est le Haras du Grand Courgeon, dans le Maine-et-Loire.

<sup>827</sup> Le premier appartient à Abdullah Al Thani et le second, à son neveu le cheikh Joaan Al Thani.

<sup>828</sup> Al Shahania est anciennement le Haras des Cruchettes qui a été racheté par le cheikh Mohammed Al Thani.

<sup>829</sup> Le cheikh Joaan a étudié en France et son oncle (Abdallah Bin Khalifa-Al-Thani), propriétaire du Haras de Victot, est un amoureux de la France, possédant notamment l'Hôtel Lambert (XVII<sup>e</sup> siècle) à Paris qui est l'un des plus beaux de la capitale.

<sup>830</sup> La casaque du cheikh Joaan est aussi très présente à l'étranger. Beaucoup de ses chevaux sont à l'entraînement à l'étranger (Angleterre, Etats-Unis), mais son élevage est pour le moment en France.

Georges Rimaud, le représentant de l'Aga Khan en France, « la route est longue. La famille princière sélectionne, croise, élève ses chevaux depuis plus d'un siècle. C'est un peu la haute aristocratie contre les nouveaux riches »<sup>831</sup>. Il est difficile de dire à quel point cette vision est partagée dans le milieu mais l'arrivée des Qataris constitue une chance pour les éleveurs. Un éleveur estime par exemple « qu'ils ont acheté de très bons mâles reproducteurs. On ne va quand même pas se plaindre, cela fait des années que l'on déplore le manque de géniteurs de grande qualité en France »<sup>832</sup>. Le Haras de Bouquetot stationne plusieurs étalons, dans une gamme de prix comprise entre 4 000 et 27 500 €, offrant la possibilité à des éleveurs bas-normands d'envoyer leurs juments à la saillie à proximité de leur haras<sup>833</sup>. Le Haras de Bouquetot est donc devenu le cœur de l'élevage de l'écurie Al Shaqab Racing. Il date des années 1960, mais il a longtemps connu une « période de demi-sommeil »<sup>834</sup> à laquelle le cheikh Joaan a mis un terme. Le Haras de Bouquetot appartient désormais à la catégorie des haras de premier plan, un établissement capable de rivaliser avec les grands noms de l'élevage en Basse-Normandie et, plus largement, des grands haras internationaux. Pour espérer s'imposer comme un haut-lieu, Bouquetot comme tous les autres haras, doit absolument mener une reproduction de grande qualité. C'est ainsi que les haras peuvent préparer l'avenir et s'installer durablement dans le paysage hippique.

#### **IV) Le processus de reproduction et l'élevage hippique**

L'élevage hippique existe depuis plusieurs siècles et repose sur la continuité de grands principes. L'empirisme des éleveurs, combiné aux nombreux progrès techniques, ont permis d'améliorer la qualité de l'élevage et les performances des chevaux de course. En fonction des stratégies des éleveurs, les progrès concernent plusieurs domaines : les infrastructures, l'alimentation, le suivi des chevaux, la sélection des reproducteurs... Dans l'élevage, la reproduction est une étape décisive pour tous les acteurs de la filière. Cependant, malgré les connaissances et les méthodes scientifiques, elle reste encore un domaine bien mystérieux car, même en optimisant tous les paramètres, prévoir et anticiper les résultats d'un élevage reste une gageure<sup>835</sup>.

##### ***A) Pratiques et résultats de la reproduction hippique***

Les stratégies d'élevage sont définies par les propriétaires en fonction de leurs ambitions et de leurs moyens. Dans le cadre de ce travail, il était impossible d'analyser de

---

<sup>831</sup> Géraldine MEIGNAN, « Le Qatar dans la course aux pur-sang », *L'expansion*, 3 octobre 2013.

<sup>832</sup> *Ibid.*

<sup>833</sup> Des juments étrangères viennent désormais en Basse-Normandie pour être saillies par des étalons. C'était encore presque impossible il y a quelques années en raison de la pauvreté du parc d'étalons, par rapport à l'offre britannique.

<sup>834</sup> Pierre CHAMPION, 2014, p. 60.

<sup>835</sup> Les éleveurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle considéraient que l'élevage était une pratique largement aléatoire et que des croisements entre des grands champions ont régulièrement abouti à un échec. Aujourd'hui encore, les éleveurs estiment que l'on ne peut pas prévoir le résultat d'un croisement mais il faut malgré tout optimiser tous les paramètres pour mettre toutes les chances de son côté.

manière détaillée les différentes conceptions liées à la génétique hippique<sup>836</sup>. Toutefois, la lecture de travaux d'époques différentes montre qu'il n'existe pas de modèle unique d'élevage. Les théories des croisements « s'efforcent de définir des règles de succès en fonction des pedigrees combinés du "sire"<sup>837</sup> et de la jument »<sup>838</sup> mais plusieurs débats animent la profession. C'est le cas de l'influence des souches dominantes dans un croisement ou bien le degré de consanguinité idéal entre les chevaux mis à la reproduction. Dans ce domaine, la plupart des éleveurs privilégie l'*inbreeding*, c'est-à-dire une consanguinité assez étroite, visant à renforcer certains caractères comme l'aptitude à la vitesse. Face à une trop grande consanguinité, devenant alors potentiellement contre-productive, les éleveurs peuvent compenser en apportant du sang d'autres familles (l'*outcrossing*). Cela permet d'amener de nouvelles caractéristiques comme la robustesse, une meilleure tenue à la distance... En fait, tout dépend des objectifs prioritaires qui sont déterminés en amont par les éleveurs. Le nombre de poulinières nécessaires dans la reproduction hippique est bien plus important que celui des étalons dans la mesure où les premières ne peuvent, dans le meilleur des cas, donner naissance qu'à un poulain par an, quand les seconds peuvent effectuer plus de 200 saillies annuelles pour les étalons les plus productifs. Cela nécessite donc un processus de sélection particulièrement drastique, visant à conserver les meilleurs mâles pour une seconde carrière de reproducteur. On retrouve ici la vision énoncée dans le chapitre 3, expliquant que la filière hippique a la particularité, au-delà d'être verticale comme les autres filières, d'être également cyclique (voir la Figure n°5 du Chapitre 3). En effet, ce sont les résultats durant la carrière qui conditionnent la possibilité de devenir étalon : un mâle devant impérativement s'être imposé dans des courses de groupe pour prétendre à ce statut. Pour un éleveur, l'accès à la saillie d'un étalon représente un coût lié à sa réputation, mais posséder un étalon constitue un risque élevé pour un éleveur si l'étalon ne s'avère pas performant. La carrière d'un étalon, donc sa réputation et son prix de saillie, est conditionnée par son caractère améliorateur pour la race, défini par les résultats de ses descendants. Le monde de l'étalonnage a profondément évolué depuis plusieurs décennies. Il s'est largement professionnalisé et certains haras se sont même spécialisés dans la pratique, s'appuyant le plus souvent sur un étalon de qualité. Dans ce domaine, la principale nouveauté est l'internationalisation de leur accès. Pendant longtemps, les éleveurs français recouraient presque exclusivement à des étalons installés dans le pays, notamment en Basse-Normandie, où l'on disposait d'un cheptel de bon niveau. Désormais, les éleveurs envoient beaucoup plus facilement leurs juments à la saillie à l'étranger, notamment en Irlande. La simplicité des règles d'accueil et la facilité du transport des animaux les encouragent. C'est le cas du Haras du Cadran qui envoie la moitié de ses poulinières en

---

<sup>836</sup> Dans les livres anciens sur l'élevage, les réflexions de génétique hippique étaient très importantes. Elles le sont toujours, mais les éleveurs communiquent beaucoup moins sur leurs théories, même s'il existe des accords sur la qualité ou non de certains croisements. En effet, certains croisements ayant fait leurs preuves sont dorénavant régulièrement reproduits.

<sup>837</sup> "Sire" est le surnom que l'on donne aux étalons dans le monde hippique.

<sup>838</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 55.

Irlande. Au-delà des critères pratiques, les éleveurs rechignent parfois à envoyer leurs meilleures juments à des étalons français car ils ont longtemps eu des doutes sur leur qualité et leur caractère améliorateur, même si les prix affichés sont inférieurs à ceux des îles britanniques<sup>839</sup>. La situation semble en cours de modification, notamment grâce aux investisseurs étrangers qui participent à l'amélioration du parc d'étalons français. Plusieurs éleveurs en évoquent les bienfaits pour l'ensemble de l'élevage bas-normand car une saillie réalisée en région réduit fortement les frais logistiques. À ce stade de l'étude, il faut différencier les pratiques entre trotteurs et galopeurs. Le dernier constat concerne exclusivement les galopeurs car, dans le monde du trot, la race acceptée dans les courses françaises est le Trotteur français, ce qui fait que les étalons se trouvent en France, tout particulièrement dans les haras bas-normands. Notre analyse doit alors porter aussi bien sur une analyse statistique qu'une approche purement spatiale.

Pour mesurer l'ampleur de la reproduction hippique, plusieurs paramètres doivent être pris en considération : les poulinières, les étalons et le nombre de naissances. Ce premier niveau de l'analyse sera mené aussi bien pour le pur-sang que pour le Trotteur français. Ce travail s'appuie sur les derniers résultats disponibles publiés dans l'*Annuaire ECUS 2016*<sup>840</sup>. À l'échelle nationale, les dynamiques de la reproduction des chevaux de course se distinguent de celles de l'élevage équin. Sur les dix dernières années, les naissances d'équidés connaissent un recul de 15 %, quand celles des chevaux de course (pur-sang, Trotteur français et AQPS) sont d'une grande stabilité. Malgré des fluctuations durant la période 2005-2015, on observe une légère progression, de l'ordre de 1 %<sup>841</sup>. Pour affiner la présentation, nous avons produit des graphiques de synthèse montrant les évolutions du nombre de poulinières, d'étalons et de naissances. Cette analyse ne concerne que les deux principales races car les AQPS sont trop récents et leur nombre trop restreint pour établir des conclusions fiables. Le graphique de la Figure n°38 concerne les pur-sang et montre que l'élevage demeure assez actif, malgré une diminution globale du cheptel de reproducteurs. Le premier constat est la bonne tenue générale des naissances avec une parfaite stabilité entre le début et la fin de la période considérée<sup>842</sup>. En revanche, des dynamiques existent au cours des dix années. Elles résultent des difficultés de la filière déjà abordées, notamment la surproduction de l'élevage. À partir de 2009, la régulation des naissances décidée par les éleveurs a entraîné une régression (-14 % entre 2009 et 2014) avant une reprise en 2015 que semblent confirmer les chiffres provisoires de 2016. Malgré la stabilité des naissances, on constate une diminution assez nette des chevaux d'élevage que sont les étalons et les juments. En effet, on relève une réduction de 20 % des étalons actifs sur la décennie ; réduction particulièrement sévère depuis 2009, année de l'acmé du parc d'étalons français avec 418 étalons.

---

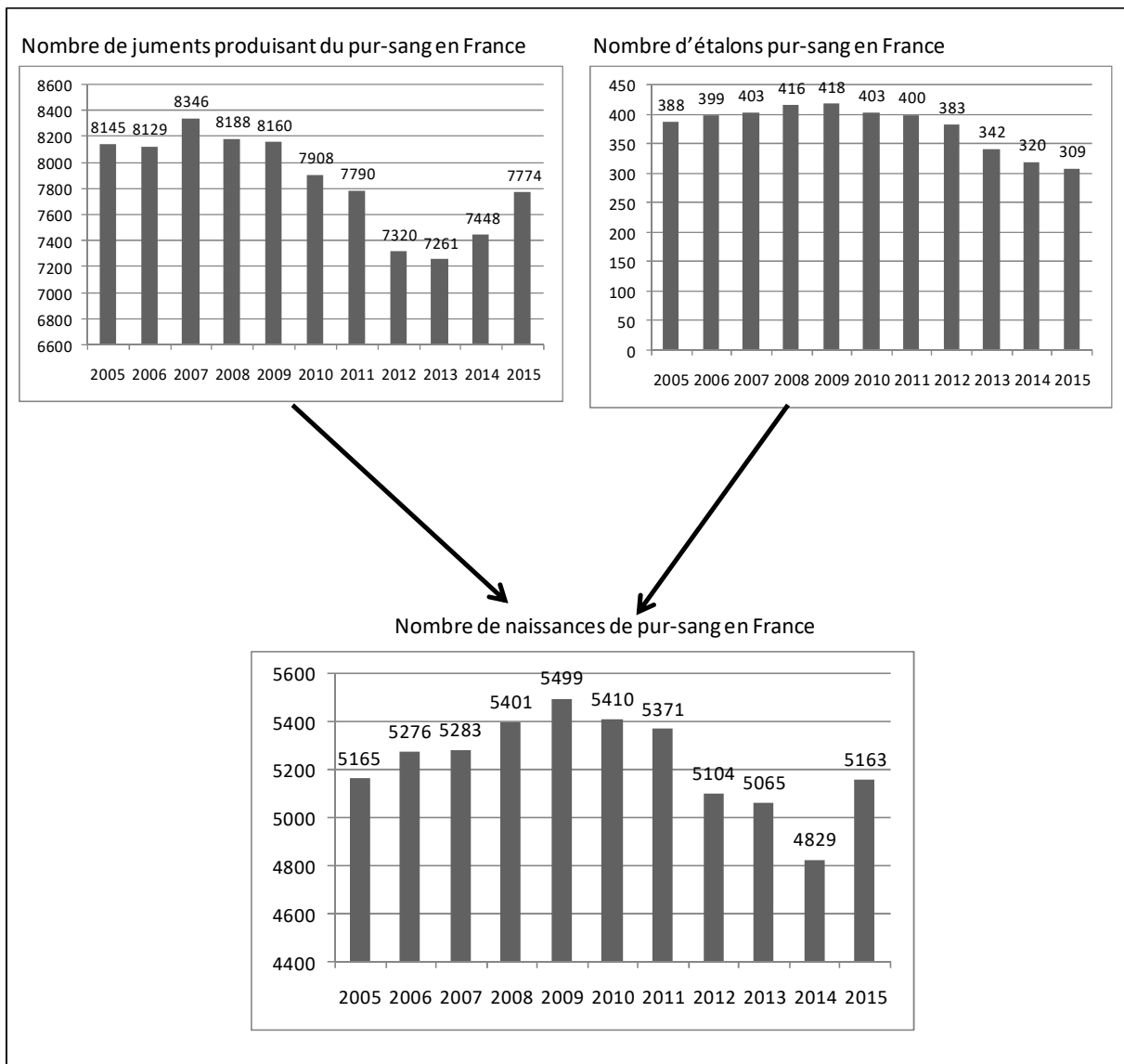
<sup>839</sup> La différence de prix s'explique de deux manières : la qualité moindre des étalons et la forte demande des étalons des îles britanniques qui permet aux haras d'augmenter les prix.

<sup>840</sup> IFCE, 2016, 63 p.

<sup>841</sup> Selon les chiffres cumulés, on comptait 16 795 chevaux de course en 2005 et 16 945 en 2015.

<sup>842</sup> Il faut noter que les naissances des pur-sang ne sont pas toutes le fait d'étalons stationnés en France.

Figure n°38 : Bilan quantitatif de l'élevage du pur-sang en France (2005-2015)



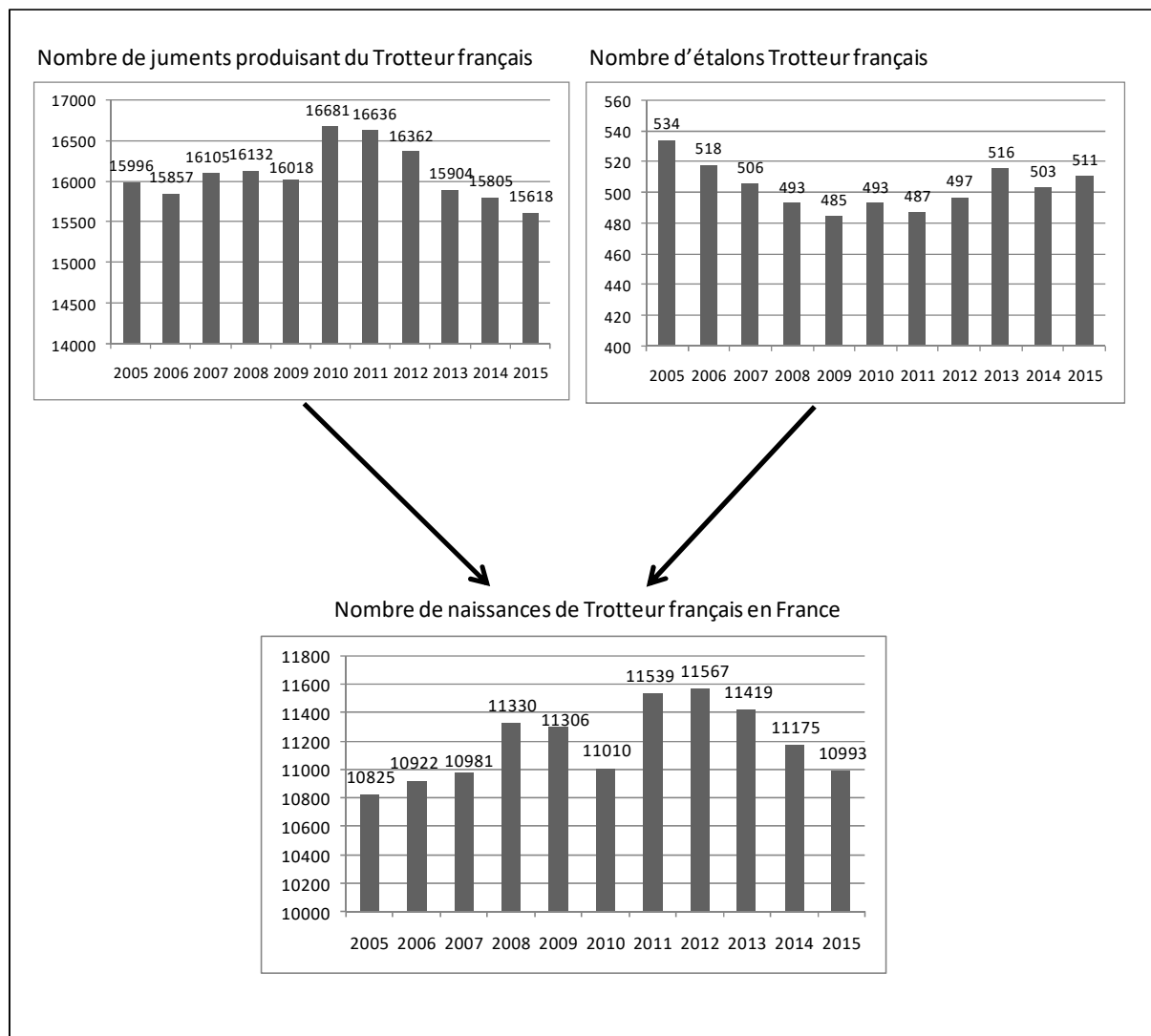
Source : D'après les chiffres de l'Annuaire ECUS, p. 10.

Le phénomène est analogue chez les juments, même s'il est bien moins intense, avec une réduction de l'ordre de 5 % pour les poulinières pur-sang. Les résultats de nos échanges avec des éleveurs convergent dans le sens d'un resserrement du nombre des reproducteurs, le but étant d'améliorer la qualité des produits, paramètre devenu essentiel dans l'économie hippique. C'est particulièrement le cas pour les étalons sachant qu'un nombre plus restreint de chevaux permet quand même d'assurer le nombre de naissances souhaitées<sup>843</sup>, tout en améliorant la qualité en refusant certains mâles (une centaine, soit un quart, depuis 2009) pour la carrière d'étalon. Ce phénomène est particulièrement sensible en Basse-Normandie où les

<sup>843</sup> En 2015, un étalon français a produit en moyenne 16,7 chevaux, ce qui fait que l'on est très loin des possibilités de reproduction d'un étalon. En fait, certains étalons sont très sollicités tandis d'autres ne saillissent que quelques juments chaque année.

éleveurs font particulièrement attention au choix des reproducteurs. La Figure n°39, relative aux trotteurs, s'appuie sur les mêmes indicateurs.

Figure n°39 : Bilan quantitatif de l'élevage du Trotteur français en France (2005-2015)



Source : D'après les chiffres de l'Annuaire ECUS, p. 10

L'évolution des naissances suit ici une trajectoire assez semblable marquée par une nette stabilité entre les deux extrémités de la période, mais des fluctuations au cours de la décennie. Encore une fois, c'est durant les quatre ou cinq dernières années que la réduction des naissances est la plus sensible. Cependant, contrairement aux pur-sang, le processus est toujours en cours. En effet, les chiffres de l'année 2016 font état de 10 353 naissances de Trotteur français, soit un nouveau recul de 6 % qui s'explique par le retard pris par les éleveurs de trotteurs dans la maîtrise du nombre de naissances<sup>844</sup>, confirmé par le nombre des

<sup>844</sup> Contrairement aux galopeurs, la réduction des naissances fut plus lente à se mettre en place dans le trot, certainement en raison du poids des petits éleveurs pour lesquels il est plus difficile de changer de pratiques.



chevaux d'élevage<sup>845</sup>. L'analyse des échelles régionale et locale (les haras eux-mêmes) aident à comprendre l'origine de ces dynamiques.

### ***B) Chevaux d'élevage et reproduction en Basse-Normandie***

Les évolutions décrites précédemment à l'échelle nationale sont en grande partie liées aux caractéristiques de la Basse-Normandie et de ses haras. Le premier point à relever est l'importance de la jumenterie bas-normande dans l'espace national. En 2014, la région comptait environ 10 000 juments de course, pour 2/3 de juments de trot, l'autre tiers étant composé de juments de galop. Le Tableau n°7 nous a montré le poids de la région dans les naissances. Selon les données du SIRE, 7 138 juments de pur-sang ont effectivement été saillies en 2014 en France<sup>846</sup> et, sur ce total, 3 213 sont des juments implantées en Basse-Normandie, soit 45 %. Dans le trot, la domination régionale est semblable, puisque 44 % des juments saillies sur le territoire national proviennent d'élevages bas-normands<sup>847</sup>. Géographiquement, les départements de l'Orne et du Calvados dominent nettement l'implantation des poulinières, la première place revenant à l'Orne avec 4 253 juments de course. Il existe malgré tout une différence notable : la domination de l'Orne chez les trotteurs, celle du Calvados chez les galopeurs.

Deux cartes conçues par la SAFER à partir des données 2012 de la base SIRE permettent de comprendre l'implantation des juments saillies à l'échelle cantonale. La Figure n°40, consacrée aux juments trotteurs révèle tout d'abord la présence de juments saillies dans l'ensemble de la région. Tous les cantons comptent au moins quelques juments. La carte révèle ainsi la densité, particulièrement forte, du maillage territorial des élevages de trotteurs. Cependant, quelques territoires concentrent des effectifs bien plus conséquents. C'est le cas des pôles d'élevage que sont le Pays d'Auge, le Bessin ou le Merlerault alors que le département de la Manche reste aussi très concerné. En effet, plusieurs cantons constituent des pôles majeurs de la filière trotteurs : la région d'Avranches dans le sud de la Manche, le canton de Valognes ou celui de Carentan où l'on recense plusieurs centaines de juments trotteurs saillies en 2012. Cette répartition s'explique en grande partie par les caractéristiques propres à l'élevage de trotteurs. Les exigences moins importantes de cet élevage permettent à des personnes de se lancer plus aisément dans l'activité. La plupart du temps, les éleveurs possèdent peu de poulinières et font de l'élevage une activité parallèle à une autre profession.

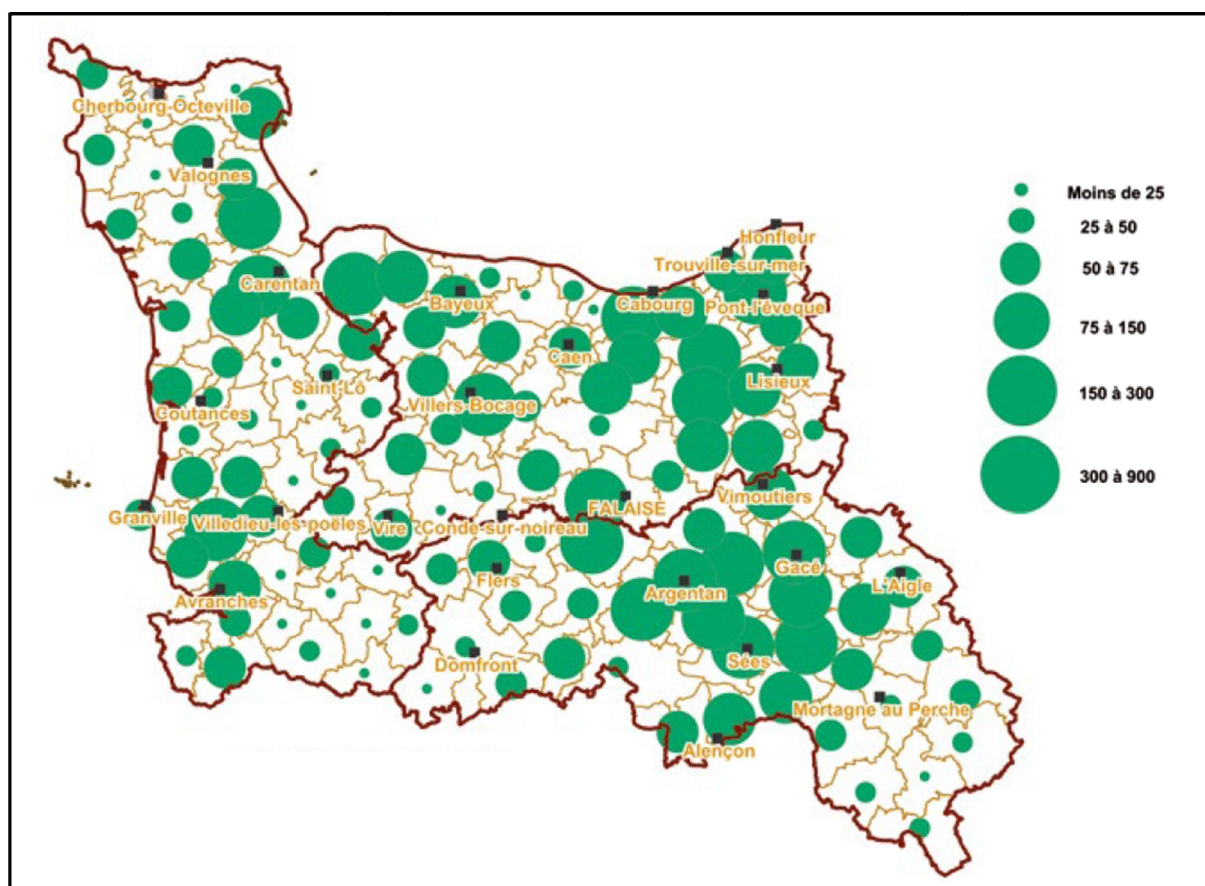
---

<sup>845</sup> Il existe bien une réduction des étalons et des poulinières produisant des Trotteur français entre 2015 et 2016, mais elle demeure modérée, de l'ordre de 2 % pour les étalons et 4 % pour les poulinières.

<sup>846</sup> IFCE-SIRE, chiffres 2014 (consultables sur le site de l'IFCE).

<sup>847</sup> *Ibid.*

Figure n°40 : Les juments trotteurs saillies en Basse-Normandie en 2012

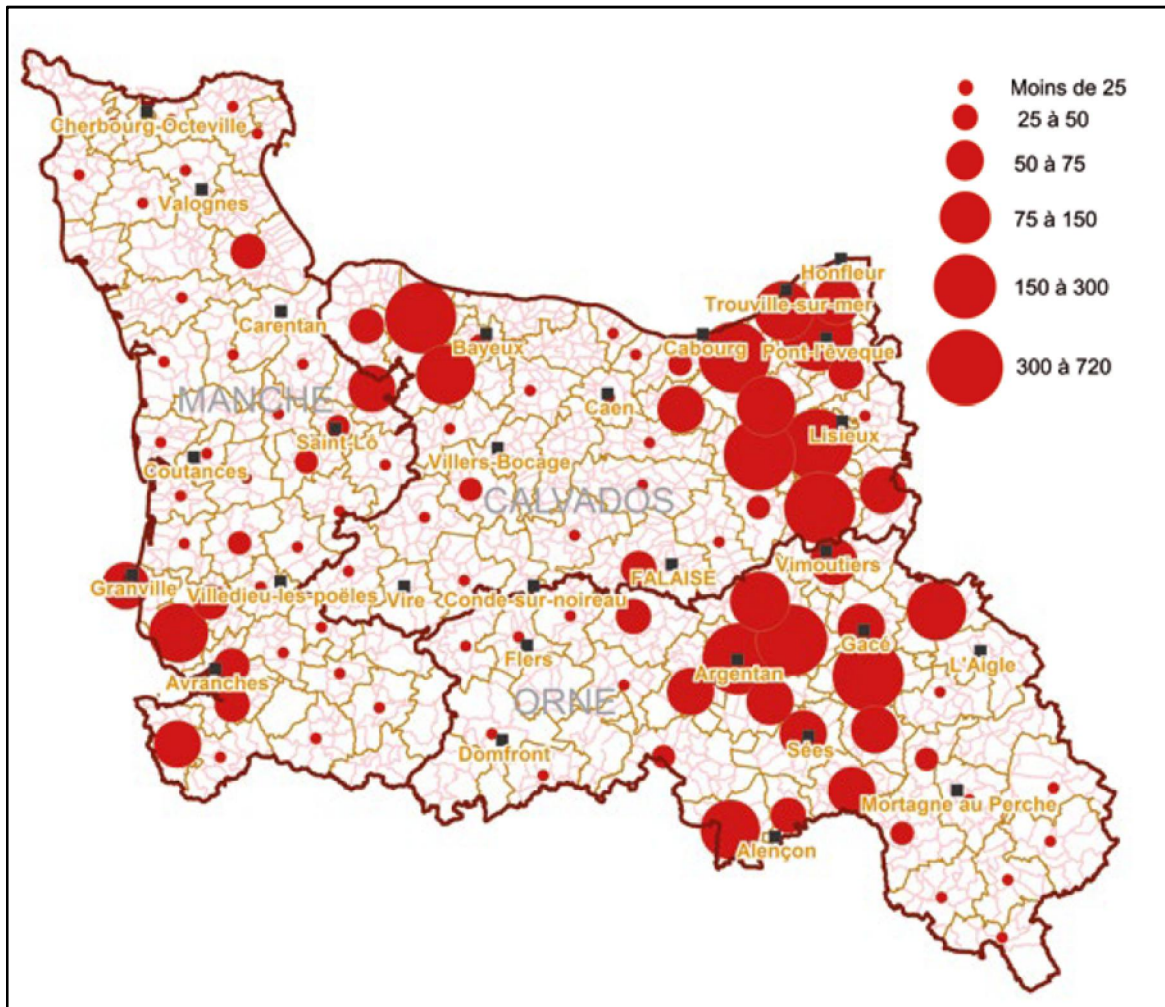


Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 24.

Dans le monde du pur-sang, les données tirées de la même source diffèrent très largement (Figure n°41). Si le Calvados détient plus de la moitié des juments de courses, la carte met en lumière quelques cantons où se concentrent les plus forts effectifs de juments saillies. Deux pôles majeurs concentrent une bonne part des juments : le Pays d’Auge avec notamment six cantons (Pont l’Evêque, Dozulé, Mézidon-Canon, Lisieux, Trouville, Cambremer) ainsi que le Bessin. Le canton de Trévières y tient une place particulière avec le plus grand nombre de juments de galop saillies entre 2010 et 2012, mais aussi le deuxième rang régional pour le nombre de juments de galop<sup>848</sup>. Pour le reste de la région, on retrouve une correspondance logique avec la localisation des élevages présentée dans ce chapitre, c’est-à-dire les cantons d’Exmes, du Merlerault et d’Argentan. Pour la Manche, la situation est radicalement différente de celle observée chez les trotteurs. Un seul pôle concentre les juments pur-sang saillies : le canton de Sartilly dans le sud du département, qui occupe le 12<sup>e</sup> rang régional.

<sup>848</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 28.

Figure n°41 : Les juments pur-sang saillies en Basse-Normandie en 2012



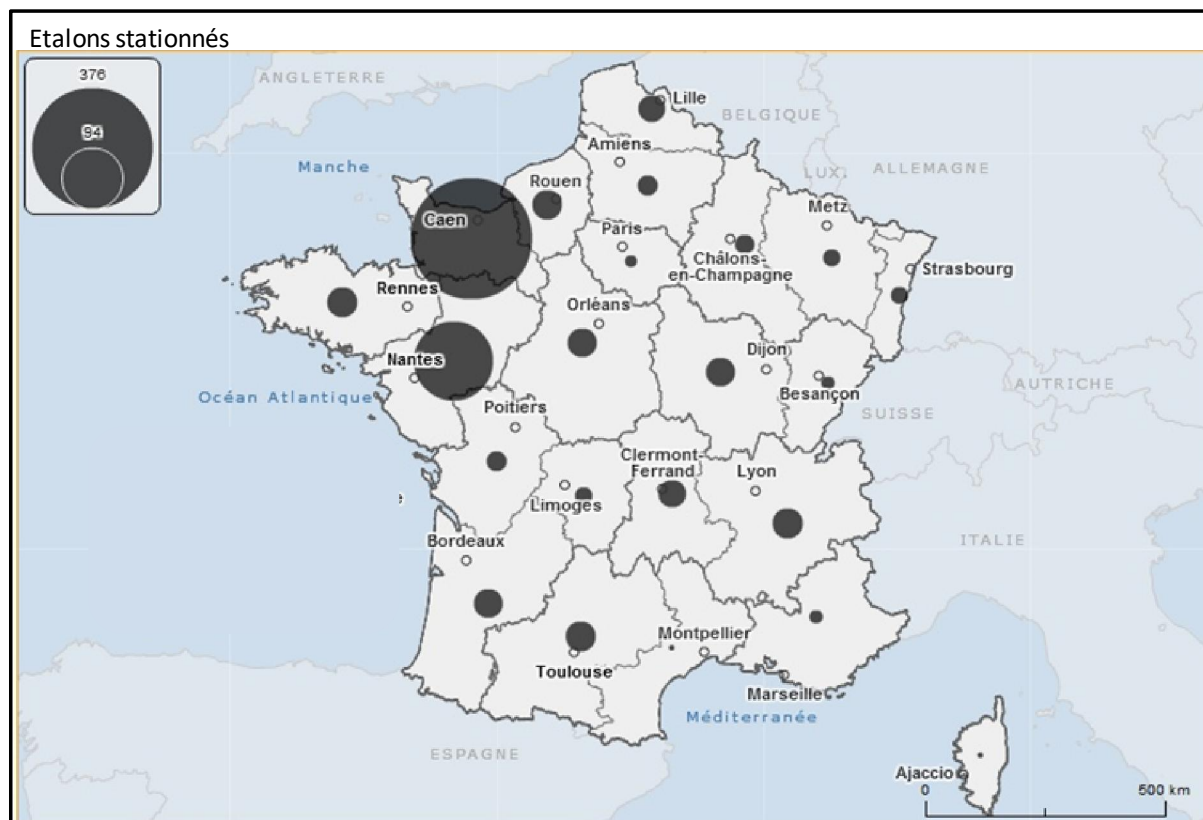
Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 28.

Enfin, l'étude des étalons est nécessaire à la compréhension de l'organisation et des stratégies de l'élevage hippique.

Les étalons sont les chevaux les plus prestigieux, d'une part pour les résultats obtenus durant leur carrière, mais aussi pour leur capacité à améliorer la race et à produire de nouveaux champions. Historiquement, le marché des étalons était national mais aujourd'hui, il répond à une logique d'ouverture qui consiste à envoyer les juments à l'étranger. L'immense majorité des saillies restent localisée en Europe mais quelques éleveurs normands n'hésitent pas à se rendre à l'autre bout du monde, comme au Japon où sont stationnés des étalons de premier plan. Pour débiter l'analyse, nous présentons la répartition des étalons sur le territoire français. En raison des critères très drastiques de sélection, le nombre d'étalons demeure assez restreint comme on le constate dans les figures bilans. En 2015, la France métropolitaine comptait 807 étalons produisant des chevaux de course, quelques étalons peu réputés étant basés dans les DROM. Ce nombre diminue depuis une dizaine d'années surtout chez les pur-sang. À l'échelle métropolitaine, la carte de répartition des étalons de course en

2015 (Figure n°42) confirme la situation déjà observée pour d'autres indicateurs : élevages, nombre des naissances, implantation des poulinières.

Figure n°42 : La localisation des étalons produisant des chevaux de course en 2015



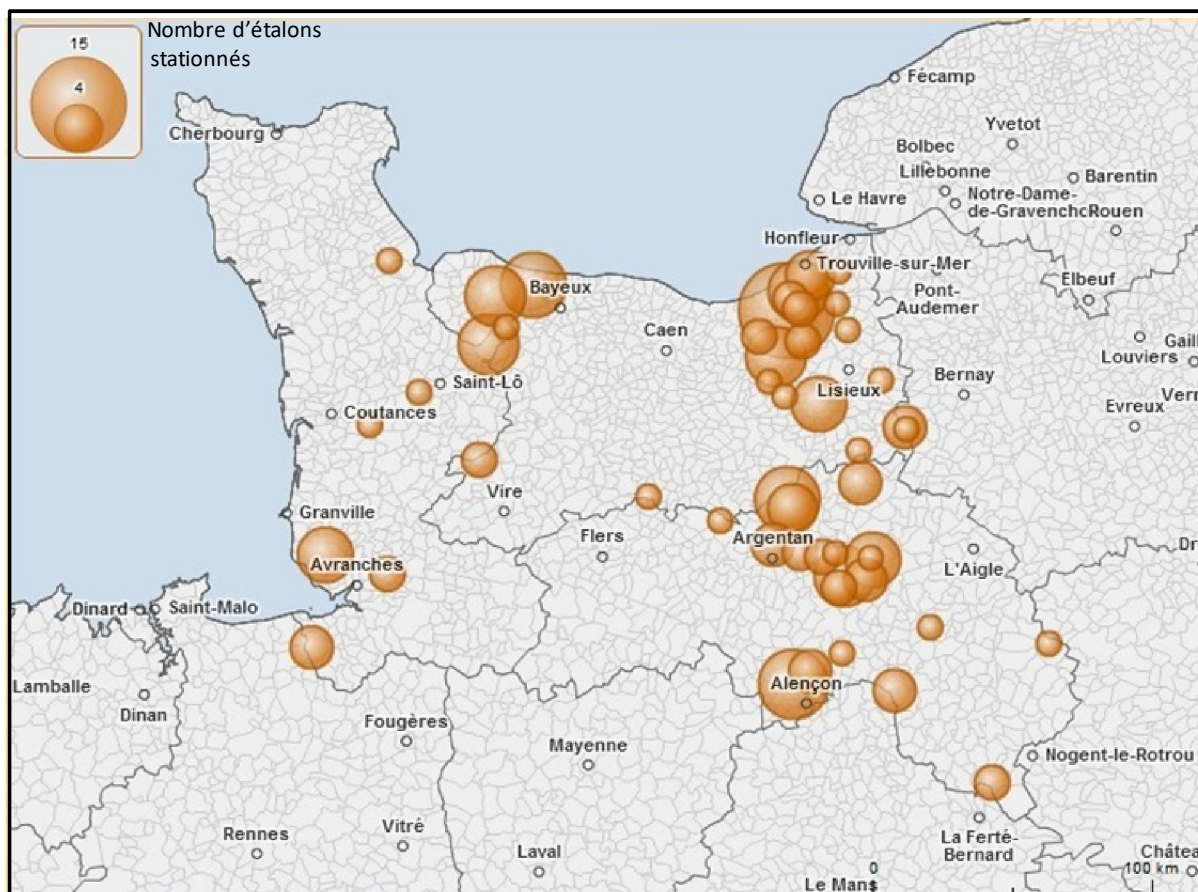
Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE-SIRE 2015.

Une fois encore, le Grand Ouest domine très largement l'étalonnage, avec une concentration marquée sur la Basse-Normandie qui occupe le premier rang. Sur les 807 étalons métropolitains, la région n'en stationne pas moins de 376, soit 46,6 %<sup>849</sup>. Au-delà du nombre, c'est la qualité des étalons qui forge la réputation régionale. La Basse-Normandie accueille la quasi-totalité des bons étalons, aussi bien chez les trotteurs que chez les galopeurs. Si l'on affine selon les spécialités, le poids régional s'avère être sensiblement différent. La Basse-Normandie occupe la première place, aussi bien pour les pur-sang que pour le Trotteur français, mais l'importance de la région est encore plus marquée dans le trot. En 2015, on compte 113 étalons de pur-sang et 263 étalons de Trotteur français, soit respectivement 38 % et 51,6 % du cheptel français. Le constat est somme toute logique, notamment chez les trotteurs, car la région est le berceau de la race. Si la part des étalons de pur-sang est moindre, presque tous les bons étalons sont stationnés dans des haras bas-normands. Une approche plus poussée de l'implantation des étalons de pur-sang à l'échelle régionale a été réalisée pour

<sup>849</sup> Les Pays de la Loire occupent la deuxième position avec 161 étalons soit 20 %. Ainsi, la Basse-Normandie et les Pays de la Loire stationnent les 2/3 des étalons français.

l'année 2009, année record pour le nombre d'étalons de pur-sang, tant en France qu'à l'échelle régionale. La France comptait alors 418 étalons, soit une centaine de plus qu'en 2015. Les données du SIRE permettent d'identifier 159 étalons pur-sang en Basse-Normandie, soit 38 % des étalons français<sup>850</sup>. Une carte à l'échelle communale pour les trois départements localise les lieux de stationnement des étalons pur-sang pendant la saison de monte 2009 (Figure n°43).

Figure n°43 : Les étalons de pur-sang stationnés en Basse-Normandie en 2009



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données Courses et Elevages, N° 302, 2008.

Les haras concernés par le stationnement des étalons de pur-sang se concentrent sur quelques pôles contrairement aux Trotteurs français où une dilution plus importante existe, au même titre que pour les juments. Dans l'ordre croissant, il s'agit de la baie du Mont-Saint-Michel, du Bessin à l'ouest de Bayeux, du Merlerault et du pays du Haras du Pin et le nord du Pays d'Auge, entre le littoral et Lisieux. On peut repérer une correspondance avec la carte des juments de la région, mais pour les étalons il faut également tenir compte des stratégies

<sup>850</sup> Ce pourcentage de 2009 est identique à celui constaté en 2015, ce qui tend à prouver que les haras de Basse-Normandie ont restreint le parc d'étalons au même rythme que dans l'ensemble de la France.

d'élevage des haras, certains ne souhaitent tout simplement pas pratiquer l'étalonnage<sup>851</sup>. À l'inverse, d'autres élevages ne possédant pas nécessairement une grande jumenterie font le choix d'avoir une activité commerciale centrée sur l'étalonnage. C'est par exemple le cas du Haras du Logis (Louvrière en Auge dans l'Orne) qui s'est fait pour spécialité de pratiquer l'étalonnage avec des reproducteurs nombreux (sept en 2009) et de qualité. En fait, ce haras constitue la base française de stationnement des étalons Darley<sup>852</sup>, les meilleurs étalons de l'écurie dubaïote du cheikh Al Maktoum restant cependant installés à Newmarket. Dans le Calvados, il y a pas moins de 25 haras qui stationnent au moins un étalon, soit une moyenne de 2,64 étalons<sup>853</sup>. Il faut aussi noter que six haras calvadosiens possèdent plus de trois étalons, pour un total de 31 étalons, soit près de la moitié des étalons du département<sup>854</sup>. Un second paramètre à prendre en compte est le prix de saillie.

La présence d'étalons recherchés par les éleveurs fait naturellement augmenter le prix moyen. La France et la Basse-Normandie sont en retrait des plus hauts prix pratiqués dans les îles britanniques, et tout particulièrement dans les haras irlandais. L'explication réside dans le fait que trop peu d'étalons obtiennent des performances remarquées pour que leur prix de saillie augmente fortement. L'analyse du prix moyen des saillies des étalons faisant la monte en 2014 permet de préciser ce marché. Pour la Basse-Normandie, le prix moyen de la saillie a atteint 3929 € mais des différences sensibles existent entre les départements : la moyenne est de 2407 € dans la Manche, de 3389 € dans l'Orne et de 4747 € dans le Calvados. Cette valeur est largement liée à la présence de l'étalon Redoute's Choice<sup>855</sup> qui officie au Haras de Bonneval, propriété de l'Aga Khan, au tarif de 70 000 € la saillie<sup>856</sup>. En 2014, les étalons considérés comme haut de gamme par les professionnels étaient peu nombreux. Dans les publications, les spécialistes fixent le seuil à 15 000 €. En Basse-Normandie, seulement trois étalons atteignaient ce seuil en 2014. Les trois étaient stationnés dans le Calvados : Redoute's Choice au Haras de Bonneval (70 000 €), Kendargent au Haras de Colleville (15 000 €) et Motivator au Haras du Quesnay (15 000 €). Ainsi, hormis le cas très particulier de Redoute's Choice venu de l'hémisphère sud, aucun étalon ne dépassait le seuil de 15 000 €. Le retard des étalonniers bas-normands tend malgré tout à rapidement se réduire avec l'arrivée d'étalons performants, le plus souvent en lien avec l'activité de nouveaux investisseurs. On peut y voir le début d'un cercle vertueux : si les étalons sont meilleurs, les éleveurs de la région vont envoyer leurs bonnes juments à la saillie. En somme, les éleveurs espèrent trouver localement des étalons leur offrant l'opportunité de faire naître de bons chevaux, tout en

---

<sup>851</sup> C'est le cas du Haras de Saint-Léonard de la famille Wertheimer ou du Haras du Cadran.

<sup>852</sup> Le haras appartient à l'anglais Julian Ince qui a largement orienté son activité vers l'étranger. Il stationne donc des étalons Darley et compte parmi les bons vendeurs de chevaux de course en France.

<sup>853</sup> Avec le même calcul, on obtient 2,42 étalons par haras dans la Manche et 3,05 étalons par haras dans l'Orne.

<sup>854</sup> Il s'agit des haras de Bernesq (4), d'Étréham (7), du Hoguenet (4), du Logis Saint-Germain (5), du Quesnay (6) et de Victot (5).

<sup>855</sup> L'Aga Khan a beaucoup misé sur la venue de l'étalon en provenance d'Australie. Redoute's Choice a officie pendant deux ans au Haras de Bonneval après avoir été quatre fois tête de liste des étalons australiens.

<sup>856</sup> Sans le prix de la saillie de Redoute's Choice, la moyenne départementale du Calvados tombe à 3659 €.

donnant une meilleure exposition aux étalons des haras de Basse-Normandie. En 2017, les prix des saillies démontrent une nette augmentation, confirmant la présence d'étalons de plus en plus attractifs. Désormais, la région peut compter sur neuf étalons officiant au minimum à 15 000 € dont l'étalon Le Havre, propriété de Gérard Augustin-Normand<sup>857</sup>. Certains étalons français, tous implantés en Basse-Normandie, deviennent même attractifs pour les éleveurs étrangers. Et le phénomène se renforce avec la venue de poulinières étrangères saillies par des étalons stationnés en Normandie. Un phénomène plus récent encore est en plein essor : la prise de participation de la part d'investisseurs étrangers dans des syndicats d'étalons.

Actuellement, deux étalons incarnent ce principe : Siyouni appartenant aux Aga Khan Studs et Le Havre, stationné au Haras de la Cauvinière. Ces deux étalons ont d'ailleurs le tarif de monte le plus cher de la région, 45 000 € pour le premier<sup>858</sup> et 60 000 € pour le second (2017). Dans ce domaine, Arqana a joué un rôle prépondérant en mettant en place, dès 2015, des enchères *online*. Ainsi, plusieurs parts d'étalons furent mises en vente, permettant d'apporter une visibilité et d'accéder aux meilleurs étalons ce qui est souvent très difficile. La syndication s'avère un bon moyen d'obtenir une saillie, même si cela s'avère coûteux. En effet, le propriétaire d'une part de l'étalon bénéficie d'un accès à l'étalon en ayant une ou plusieurs saillies réservées. En 2016, Arqana a vendu deux parts de Le Havre (moyenne de 377 500 €) et trois de Siyouni pour un prix moyen de 343 333 €<sup>859</sup>. Les acheteurs potentiels étaient basés en France, Angleterre, Irlande, mais aussi en Chine où l'on constate un intérêt croissant pour le sport hippique. Ainsi, l'un des acheteurs, via le canal des ventes *online*, est le China Horse Club dont le représentant, Mick Flanagan, résume les objectifs de l'écurie :

« Le China Horse Club achète de plus en plus de parts dans des étalons, à la fois au titre d'investissement et dans le cadre du développement à moyen terme de notre jumenterie. Les juments que nous enverrons à Siyouni resteront en France afin que les produits soient qualifiés pour les primes. Nous ne savons pas encore si les produits seront exploités en courses ou vendus »<sup>860</sup>.

La phrase résume bien les principes dictant l'achat : une exploitation pour valoriser la bonne jumenterie du China Horse Club, mais aussi un investissement sur un étalon prometteur. Pour l'élevage bas-normand, c'est une preuve d'attractivité supplémentaire mais aussi un vecteur de développement, d'autant plus que les éventuels chevaux qui naîtront resteront en France pour

---

<sup>857</sup> Cette montée en gamme est largement portée par l'arrivée des étalons d'Al Shaqab Racing, propriété de Joaan Al Thani, basés au Haras de Bouquetot. En 2017, deux étalons officient dans cette gamme de prix, Olympic Glory (15 000 €) et surtout Shalaa à 27 500 €. Un tel prix montre les espoirs placés dans ce cheval qui n'a même pas encore commencé sa carrière d'étalon. En théorie, il semble se justifier car Shalaa correspond parfaitement aux canons actuellement recherchés par les éleveurs. Il fut le meilleur 2 ans en 2015, aussi bien en France qu'en Angleterre, après un remarquable doublé au niveau Groupe I avec le Prix Morny (Deauville) et les *Middle Park Stakes* (Newmarket). C'est donc un cheval précoce, victorieux dans des courses de sprint (1200-1300 mètres), ce qui en fait un cheval précoce et capable d'apporter de la vitesse dans les croisements, point essentiel dans les choix actuels de la plupart des éleveurs.

<sup>858</sup> Nous apprenons le 8 novembre 2017 que son prix de saillie va augmenter pour atteindre 75 000 € en 2018, ce qui fait qu'il intègre le Top 10 européen et devient l'étalon le plus cher de l'histoire de l'élevage français.

<sup>859</sup> Voir les résultats annuels sur le site Arqana.fr.

<sup>860</sup> *Jour de galop*, 13 février 2016, N° 3013, p. 9.

y être exploités, grâce à l'éligibilité aux primes. Pour la saison de monte 2017, le China Horse Club fait confiance à l'étalon Le Havre, en lui envoyant sa meilleure jument. Il s'agit de Jet Setting, victorieuse des 1000 Guinées irlandaises (Gr. I) en 2016<sup>861</sup>. La jument, seulement âgée de 4 ans, est donc saillie au Haras de la Cauvinière, le China Horse Club utilisant à cette occasion sa part acquise dans l'étalon. Ce dernier jouit désormais d'une réputation internationale grâce à sa production qui compte déjà deux championnes classiques<sup>862</sup>, dont La Cressonnière qui a réalisé le prestigieux doublé Poule d'Essai-Prix de Diane en 2016. Les juments offertes à Le Havre sont d'un niveau de plus en plus élevé<sup>863</sup>, augmentant potentiellement la probabilité de produire des champions, comme peuvent le faire les meilleurs étalons britanniques qui reçoivent le fleuron des poulinières internationales. Mathieu Alex, de la Cauvinière, évoque son point de vue à l'arrivée de Jet Setting au haras :

« Comme vous le savez, ils<sup>864</sup> ont acheté une part de l'étalon en décembre dernier et ceci démontre bien leur volonté de soutenir le cheval. Le Havre ayant produit deux pouliches classiques en trois ans, il attire une clientèle internationale et nous sommes très fiers qu'un étalon stationné en France puisse saillir des juments de cette qualité »<sup>865</sup>.

Les éleveurs que nous avons rencontré considèrent qu'un cercle vertueux est en cours d'installation dans l'étalonnage régional. Au-delà des retombées potentielles pour les étalonniers, l'amélioration globale du parc d'étalons offre des opportunités assez larges aux éleveurs. Ces derniers, en quête de résultats, ne sont donc plus contraints de partir à l'étranger pour faire saillir leurs juments.

### ***C) Les éleveurs bas-normands et les stratégies d'étalonnage***

Dans notre réflexion sur l'étalonnage, une première question concerne le recours ou non recours à des étalons. La majorité des haras renommés ont fait le choix de stationner des étalons : les Aga Khan Studs, les Haras du Quesnay et d'Étréham, mais aussi le Haras de Bouquetot qui a installé cinq étalons ces dernières années<sup>866</sup>. Si des élevages peu réputés décident sciemment de ne pas avoir d'étalon en raison de l'incertitude de l'activité, des élevages prestigieux opèrent parfois le même choix. Ainsi l'absence d'étalon au Haras de Saint-Léonard (Wertheimer & Frère) est liée à une raison sanitaire : des juments de l'extérieur

---

<sup>861</sup> Jet Setting fut achetée sur le ring des ventes de Newmarket pour 1,3 millions de livres.

<sup>862</sup> Pour rappel, les courses dites classiques sont les courses de sélection qui se déroulent dans l'année des 3 ans et ce, dans toutes les grandes nations hippiques. Il y a les *classics* en Grande-Bretagne et en l'Irlande, ainsi que les cinq classiques du programme français :

- Poule d'Essai des Pouliches (1 600 mètres, pour pouliches) en mai
- Poule d'Essai des Poulains (1 600 mètres) en mai
- Prix du Jockey-Club (2 100 mètres) en juin
- Prix de Diane (2 100 mètres, pour pouliches) en juin
- Grand Prix de Paris (2 400 mètres) en juillet

<sup>863</sup> Pour 2017, Le Havre va notamment saillir, en dehors de Jet Setting, Esotérique, championne élevée par la famille Rothschild.

<sup>864</sup> Cela correspond aux investisseurs du China Horse Club

<sup>865</sup> *Jour de galop*, 27 janvier 2017, N° 3349, p. 2.

<sup>866</sup> Al Shaqab Racing a stationné des étalons dans d'autres haras à l'étranger, aussi bien en Europe (Angleterre et Irlande) qu'aux Etats-Unis.



pourraient transmettre des maladies dans le haras. Pour autant, la famille Wertheimer possède l'un des meilleurs étalons français, Intello, basé au Haras du Quesnay, à seulement trois kilomètres du domaine familial<sup>867</sup>. En fait, l'élevage Wertheimer & Frère a instauré un système innovant et très original autour de cet étalon en annonçant à l'avance son lieu de stationnement. Pierre-Yves Bureau, manager de l'écurie Wertheimer, évoque le refus de « négociations avec de grandes structures internationales »<sup>868</sup>, le but étant de conserver une mainmise totale sur la carrière de l'étalon maison. Ainsi, les deux premières années de monte se sont déroulées à Cheveley Park Stud (Newmarket) avant un retour en Normandie au Quesnay. La famille Wertheimer a souhaité travailler avec des élevages indépendants, afin de rendre l'étalon accessible au plus grand nombre, tout en améliorant l'élevage et en apportant de la visibilité à la carrière de l'étalon. Même si cela ne garantit en rien sa nouvelle carrière de reproducteur, Intello bénéficie de tous les critères prisés par les éleveurs : un beau modèle, un pedigree prestigieux, puisqu'il est issu de l'élevage Wertheimer, et une grande carrière sur les pistes<sup>869</sup>. L'apothéose de sa carrière est la victoire dans le Prix du Jockey Club, référence française pour les 3 ans. À côté du choix sanitaire, d'autres motivations peuvent expliquer le refus d'avoir un étalon : les besoins en infrastructures (cour des étalons, boxes de réception des poulinières). Enfin, c'est aussi un choix raisonné de l'éleveur de ne pas vouloir pratiquer l'activité d'étalonnier. C'est le cas de l'Écurie des Monceaux ou du Haras du Cadran. Dans le premier cas, la politique d'élevage consiste à diversifier au maximum le choix des étalons. La sélection y est très rigoureuse en recourant à des étalons confirmés ou alors de jeunes étalons prometteurs. Ainsi, parmi les 39 yearlings présents dans l'élevage en avril 2017<sup>870</sup>, cinq sont des descendants de l'étalon Galileo, la référence européenne au prix de saillie très élevée<sup>871</sup>, et à l'accessibilité difficile car les propriétaires irlandais ont la capacité de choisir les juments présentées au sire de Coolmore. Cet exemple montre une réflexion précise quant à la stratégie d'un élevage, le but étant de ne pas trop dépendre d'un seul étalon, d'autant plus que l'étalonnage représente clairement un autre métier. L'option prise par Pierre Talvard, du Haras du Cadran, va dans le même sens. Fondé en 1981, son haras a pendant un certain temps accueilli des étalons pour la monte. Aujourd'hui, le propriétaire a changé de discours en considérant que la présence d'un étalon représente un risque trop important pour un élevage.

---

<sup>867</sup> Intello fait la monte en 2017 au tarif de 25 000 €.

<sup>868</sup> Citation extraite du documentaire *Jockey-Club : destins croisés* diffusé sur la chaîne Equidia (diffusion en juin 2016).

<sup>869</sup> Intello a multiplié les victoires ou les accessits dans les plus grandes courses se disputant entre 1600 et 2400 mètres, preuve de sa grande polyvalence. En dehors de son succès dans le Jockey Club (2100 m), on peut notamment citer ses troisièmes places dans la Poule d'Essai (1600 m), le Prix du Haras Fresnay le Buffard-Jacques le Marois (1600 m) et l'Arc de Triomphe (2400 m).

<sup>870</sup> Consultation du site internet de l'Écurie des Monceaux (5 avril 2017). Ce site référence tous les chevaux présents au haras dont bien évidemment les yearlings.

<sup>871</sup> Le prix de saillie de Galileo est depuis quelques années « *Private* » car les saillies ne sont plus publiques. C'est le haras de Coolmore qui se réserve le droit de choisir les juments présentées à leur étalon. Son prix de saillie avoisine les 350 000 € (peut être même 500 000 € pour 2018), ce qui en fait l'étalon le plus cher de la planète.

C'est ce qu'il affirme dans un entretien de 2016 : « Avoir un étalon, cela peut mener à la perte d'un haras. Parce que l'on se sent obligé de l'utiliser avec les juments. Et s'il s'avère qu'il n'est pas bon, la dégringolade de l'élevage peut aller très vite... »<sup>872</sup>.

Les éleveurs peuvent accéder à un parc d'étalons de plus en plus intéressant en Basse-Normandie. Avec une offre variée, tous les profils d'éleveurs trouvent un étalon correspondant à leurs critères, que ce soit au niveau de la spécialité, des performances antérieures, mais aussi du prix de saillie qui constitue la plupart du temps un facteur déterminant. Cet accès est facilité par d'excellentes infrastructures d'accueil. Dans les haras visités, notre attention a été attirée par le soin accordé à l'étalonnage, un commerce lucratif si la pratique suit les règles de l'art concernant la technique de monte. Les règles diffèrent totalement entre les pur-sang et les trotteurs. Dans le premier cas, la monte est obligatoirement naturelle<sup>873</sup> alors que pour le trot, l'insémination artificielle est rendue possible par la législation. En 2015, sur les 16 350 saillies pratiquées, 15 097 l'ont été par insémination, soit plus de 92 % du total<sup>874</sup>. Recourir à l'insémination artificielle facilite grandement le travail de l'étalon mais suppose des aménagements adéquats. L'insémination présente un double avantage : un meilleur taux de réussite des saillies et permettre à des trotteurs de mener une double carrière, celle de compétiteur et celle de reproducteur<sup>875</sup>. Par exemple, un trotteur de très haut niveau comme Timoko<sup>876</sup> peut mener une double activité de champion et d'étalon.

Le prix des saillies oscille de 1000 €, aussi bien pour les trotteurs que les galopeurs, à plusieurs dizaines de milliers d'euros. C'est le cas de Le Havre (60 000 €) ou de Ready Cash dans le trot, dont le montant de saillie n'est pas rendu public, mais se situe sans doute autour de 35 000 € au minimum<sup>877</sup>. La présence d'un parc d'étalons diversifié est un argument supplémentaire qui incite les éleveurs à rester dans la région pour la saillie<sup>878</sup>. C'est le cas de Pierre Talvard du Haras du Cadran qui s'est donné pour limite de ne pas dépasser 60 000 €

---

<sup>872</sup> *Journal de galop*, 4 août 2016, N° 3186, p. 5.

<sup>873</sup> On parle de la monte « en main sur place », ce qui consiste à préparer la jument et l'étalon pour que la saillie se fasse de façon naturelle tout en assurant un contrôle de la part de l'étalonnier car la monte en liberté a presque totalement disparu.

<sup>874</sup> IFCE, 2016, p. 8.

<sup>875</sup> Cette organisation est exclusive au milieu du trot à cause de la législation en vigueur mais aussi aux caractéristiques et aptitudes physiques des trotteurs à la carrière beaucoup plus longue.

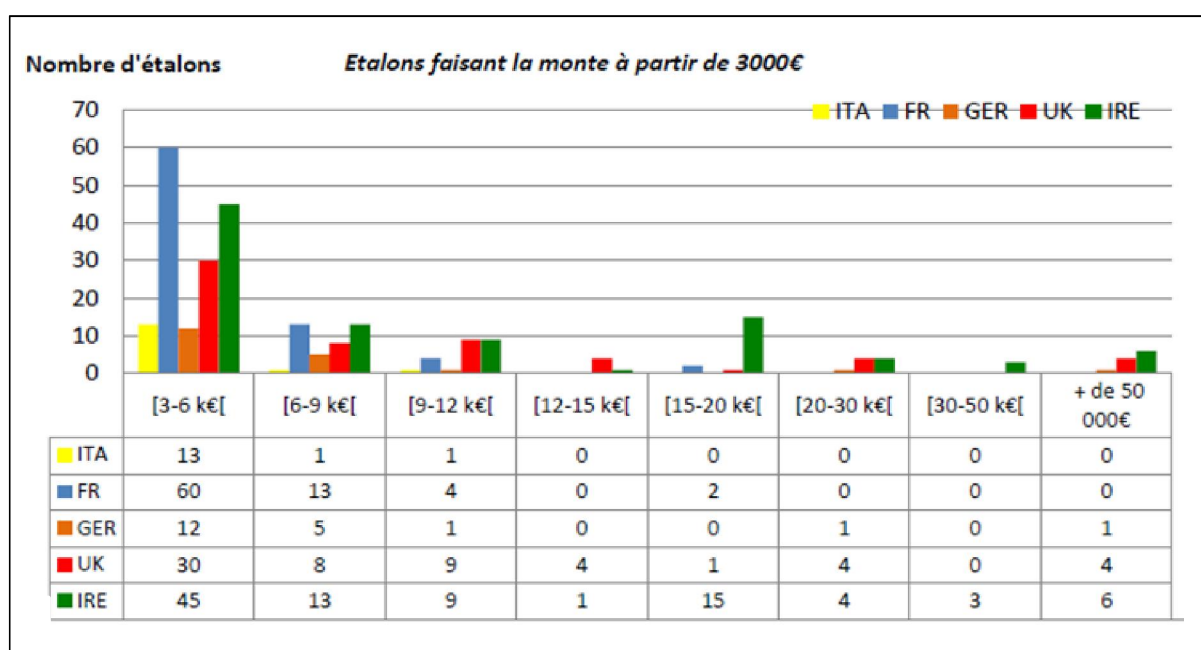
<sup>876</sup> Timoko est stationné en tant qu'étalon au Haras de Sassy à Saint-Christophe-le-Jajoret dans l'Orne. Agé de 10 ans, il est le trotteur le plus riche de l'histoire avec 4,5 millions d'euros de gains. Il assure sa carrière d'étalon dans l'Orne, mais il est entraîné par Richard Westerink dans les Landes. Les juments peuvent venir à l'insémination au haras, notamment lorsque la saison hivernale des courses de Vincennes est terminée, soit au début du mois d'avril.

<sup>877</sup> En fait, les saillies de l'étalon reviennent à des personnes possédant des parts liées à la syndication. Elles peuvent alors être revendues à d'autres éleveurs ne pouvant pas accéder à l'étalon.

<sup>878</sup> Les éleveurs français ayant des moyens financiers suffisants n'hésitent pas à exporter leurs juments. Les moyens de transport facilitent ce choix, mais c'est surtout la différence entre la qualité du parc d'étalons français et celle de ses voisins qui explique en partie les difficultés face aux concurrents.

pour une saillie<sup>879</sup> somme qui correspond au prix le plus élevé en France. Par ailleurs, l'éleveur ne cache pas ses pratiques : « Je vais beaucoup en Irlande, c'est vrai, mais je suis aussi allé à des étalons basés en France, à Intello, Charm Spirit, Makfi, Siyouni. Le renouveau du parc étalon français est une réalité »<sup>880</sup>. La différence avec le parc d'étalons étrangers reste sensible sur la qualité mais aussi sur les prix pratiqués. Fanny Cypres, auteur d'une recherche sur l'impact des primes distribuées aux éleveurs et aux propriétaires<sup>881</sup>, a dressé une remarquable comparaison du parc européen d'étalons. Un graphique sur les chevaux faisant la monte à partir de 3000 € (Figure n°44) montre la très nette domination de l'Irlande en nombre d'étalons (96) comme en valeur, loin devant la France (79) et le Royaume-Uni (60).

Figure n°44 : Les parcs d'étalons européens en 2011 (prix supérieur à 3000 €)



Source : Fanny CYPRES, 2011, p. 62.

Selon l'indicateur du profil des étalons, la France domine nettement le segment des chevaux à des prix « raisonnables » (entre 3000 € et 9000 €) : soient 73 étalons, un peu plus de 92 % des étalons référencés. À l'inverse, les chevaux « haut de gamme » (plus de 15 000 €) sont principalement britanniques (28 en Irlande et 9 en Angleterre). En 2011, la France ne comptait que deux étalons de ce niveau<sup>882</sup>, soit le même nombre qu'en Allemagne. La monte de certains chevaux atteint des prix très élevés : 11 chevaux européens à plus de 50 000 € en 2011 (six en Irlande, quatre au Royaume-Uni et un en Allemagne mais aucun en France). Ils

<sup>879</sup> Sur les 80 poulinières du haras, Pierre Talvard en a envoyé 55 en Irlande lors de la saison 2016. C'est donc les 2/3 des poulinières du haras qui sont envoyées en Irlande, mais en fixant toujours des limites financières.

<sup>880</sup> *Jour de galop*, 4 août 2016, N° 3186, p. 4.

<sup>881</sup> Fanny CYPRES, 2011, mémoire de fin d'études d'AgroSup, 214 p.

<sup>882</sup> En 2017, le parc français compte neuf étalons faisant la monte à plus de 15 000 €, ce qui tend à montrer une montée en gamme des étalons, ces neuf étalons étant tous basés en Basse-Normandie.

correspondent à un cercle d'éleveurs très restreint et des chevaux domiciliés en Irlande, en Angleterre et Japon. Quelques cas sont même exceptionnels comme Galileo (prix *private* estimé à 350 000 € la saillie)<sup>883</sup> et Dubawi dont la monte se fait en 2017 à 250 000 £. Dans le milieu hippique, on parle d'un « phénomène Dubawi »<sup>884</sup> car les performances de ses descendants sont incroyables : après huit générations, l'étalon a produit près de 10 % de gagnants de groupe parmi ses héritiers<sup>885</sup>. Enfin, la troisième star du monde de l'élevage se nomme Deep Impact et se trouve au Japon<sup>886</sup>. Depuis 2014, plusieurs éleveurs européens dont l'élevage Wertheimer lui envoient leurs juments. Pour Pierre-Yves Bureau, le manager de l'écurie Wertheimer & Frère, ce choix s'explique pour les raisons suivantes :

« Deep Impact était un champion en piste et il s'est révélé être un très bon étalon, très améliorateur. Il représente aussi un courant de sang assez rare, facile à croiser avec la jumenterie européenne, et cela permet de sortir des courants de sang déjà bien présents en Europe. Il est aussi moins compliqué d'aller au Japon maintenant. C'est un cheval que tout le monde connaît et, aujourd'hui, les chevaux voyagent plus »<sup>887</sup>.

Face à cette concurrence, le parc d'étalons de Basse-Normandie tente de se renouveler et, surtout, de progresser. Les premiers effets en sont visibles : augmentation du prix des saillies notamment pour les meilleurs étalons, venue de juments étrangères, et l'installation d'étalons précédemment stationnés à l'étranger<sup>888</sup>. Plusieurs cas en attestent comme la venue, lors de saison de monte 2016, de deux étalons au Haras de Bonneval (Charm Spirit à 27 500 € et Makfi à 20 000 €) installés dans le cadre d'un partenariat entre le haras de l'Aga Khan et Qatar Bloodstock, les deux chevaux appartenant à un membre de la famille Al Thani. L'opération consiste à renforcer la visibilité de l'étalon auprès des éleveurs, avant un retour planifié dans les îles britanniques. Au-delà, c'est également un signe fort de la bonne tenue de l'élevage bas-normand que d'avoir accès à des chevaux comme Charm Spirit, illustre descendant d'une famille de triple gagnants du Groupe I consécutifs sur le sprint<sup>889</sup>. Les Aga Khan Studs sont donc en capacité de proposer des étalons d'un très haut niveau, que ce soit en France mais également en Irlande<sup>890</sup> comme le montre l'affiche de présentation des étalons de la saison 2018 (Figure n°45)<sup>891</sup>.

<sup>883</sup> Il appartient à Coolmore et il est stationné en Irlande.

<sup>884</sup> Dubawi appartient au cheikh Al Maktoum de Dubaï et l'étalon fait la monte dans le haras anglais de l'écurie à Newmarket.

<sup>885</sup> *Journal de galop*, 27 mars 2017, N° 3408, p. 6.

<sup>886</sup> Sa monte est tarifée à 30 millions de yens, soit environ 250 000 € pour la saison 2017.

<sup>887</sup> *Journal de galop*, 7 février 2016, N° 3007, p. 6.

<sup>888</sup> On peut également citer des installations d'éleveurs étrangers en Basse-Normandie depuis quelques années. Au-delà des grands investisseurs internationaux comme le Qatar, des « petits » éleveurs s'implantent dans la région. En 2016, c'est le cas de John Kilpatrick bien connu dans le milieu pour son élevage irlandais de Corbally Stud qui accueillait des juments étrangères venant à la saillie d'étalons irlandais. Il a quitté l'Irlande pour s'installer dans le Bessin pour les conditions d'élevage (climat, flore...) assez proches de celles en Irlande, un prix d'achat du domaine moins élevé, le système avantageux des primes à l'élevage, le dynamisme global des courses.

<sup>889</sup> Pour rappel, les étalons ayant gagné sur le sprint sont les plus recherchés car ils apportent de la vitesse dans le croisement et confèrent un caractère commercial pour les éleveurs-vendeurs.

<sup>890</sup> Il faut noter que la présence de l'élevage Aga Khan en France favorise la connaissance et les relations interpersonnelles entre des éleveurs de Basse-Normandie et le Haras de Bonneval. Cette connaissance facilite

Figure n°45 : Affiche publicitaire des étalons Aga Khan Studs pour la saison 2018



Source : *Jour de Galop*, 17 octobre 2017, N° 3613, p. 6.

À un niveau moindre, plusieurs éleveurs sont parvenus à stationner de bons étalons étrangers, notamment en provenance d'Allemagne : Amarillo<sup>892</sup>, l'un des meilleurs *flyers* allemands au Haras du Theney en 2016 ; Kamsin qui assure la monte au Haras d'Étréham en 2017. Ce dernier cas reflète la récente dynamique de l'élevage bas-normand avec l'essor des profils performants sur les obstacles. Le Haras d'Étréham est parvenu à prendre une participation dans la carrière de l'étalon, puis assurer son stationnement en Normandie, en vue d'une exploitation pour une jumenterie à vocation d'obstacle. L'accord s'est fait avec le Gestüt Karlshoff, l'un des principaux élevages d'Allemagne, ce dernier restant l'éleveur et le copropriétaire du cheval. Nicolas de Chambure, du Haras d'Étréham, considère que le stationnement de l'étalon répond à un vrai projet pour l'élevage régional : « En France, il y a

---

ainsi l'accès aux étalons irlandais des Aga Khan Studs, notamment Sea The Stars qui est aujourd'hui un top étalon européen.

<sup>891</sup> En 2018, on note l'arrivée d'un quatrième étalon à Bonneval avec Zarak. C'est un étalon dans lequel beaucoup d'espoirs sont placés après une belle carrière au plus haut niveau. Il est monté cinq fois sur le podium d'une course de groupe, notamment avec une seconde place dans le Prix du Jockey Club 2016 et surtout un succès dans le Grand Prix de Saint-Cloud 2017 (Gr. I).

<sup>892</sup> *Jour de galop*, 23 janvier 2016, N° 2992, p. 18.

un vrai manque derrière les étalons leaders, qui sont tous liste pleine<sup>893</sup>. Nous cherchons depuis un moment des jeunes étalons de qualité pour l'obstacle. Avec son fils On the Go<sup>894</sup>, Kamsin montre qu'il croise très bien avec la jumenterie française à vocation obstacle »<sup>895</sup>. Malgré tout, il ne faut pas surestimer la dynamique car des mouvements similaires existent de la France vers l'étranger. Parmi les chevaux qui ont quitté la France, on compte l'étalon Vadamos, champion européen du sprint. Son propriétaire et éleveur (le Haras de Saint-Pair) ne pratiquant pas l'étalonnage, le cheval est parti en Irlande pour faire la monte pendant la saison 2017. Il a rejoint Tally-Ho Stud puisque le haras irlandais a acheté la majorité de la carrière d'étalon de Vadamos<sup>896</sup>. Son propriétaire, Andreas Putsch, a conservé des parts et va soutenir l'étalon au travers de sa jumenterie réputée comme l'une des meilleures de France. La majorité des exportations d'étalons concernent les chevaux d'obstacle, en raison de la forte demande dans les îles britanniques. En 2015 et 2016, deux étalons ont par exemple rejoint les cours de l'élevage irlandais de Coolmore. Le premier, Soldier of Fortune, précédemment au Haras du Logis Saint-Germain, a marqué les esprits en étant l'étalon ayant le plus sailli outre-Manche avec 304 saillies enregistrées selon le *Return of Mares*<sup>897</sup>. Les îles britanniques apprécient particulièrement les chevaux orientés *National Hunt*<sup>898</sup>, d'autant plus que les produits français brillent depuis quelques années dans ce domaine. Les investissements britanniques se sont alors massivement portés sur la France, les achats de ces chevaux s'étant réalisés par étapes. Ce furent d'abord des chevaux clés en main, puis des chevaux acquis lors de ventes d'élevage ou de yearlings, puis depuis quelques années en achetant de très bons étalons stationnés en France et ayant déjà produits des champions. En janvier 2016, l'achat de l'étalon Walk in Park a fait l'effet d'une bombe dans le milieu des éleveurs. D'abord en raison de l'acheteur, les Irlandais de Coolmore, mais aussi et surtout par la rapidité de la transaction. Les éleveurs français n'étaient pas au courant comme l'indique le fait que l'étalon était complet pour la future saison de monte, prévue au Haras de la Huderie, à Glanville dans le Calvados. Coolmore a instantanément placé l'étalon comme *private*, mais son prix se situe autour de 10 000 € à Grange Stud, la partie de Coolmore accueillant les étalons à vocation d'obstacle. Ainsi, le prix a presque triplé du jour au lendemain car la saillie était annoncée à seulement 3500 € en Normandie. C'est donc un véritable coup dur pour l'élevage bas-normand qui perd là un étalon de haut niveau et qui, de plus, officiait à un prix

---

<sup>893</sup> Être « liste pleine » signifie que l'étalon a atteint le nombre maximum de saillies que les propriétaires acceptent de vendre afin de préserver l'intégrité et l'avenir de l'étalon, ce chiffre variant selon les décisions des propriétaires.

<sup>894</sup> On the Go, appartient à la famille Papot et est placé sous l'entraînement du meilleur entraîneur français qu'est Guillaume Macaire. En 2016, le cheval a remporté une *Listed* avant de se classer deuxième d'une course de Groupe III.

<sup>895</sup> *Jour de galop*, 16 septembre 2016, N° 3229, p. 10.

<sup>896</sup> *Id.*, 28 octobre 2016, N° 3271, p. 2.

<sup>897</sup> Ce nombre est incroyablement élevé pour plusieurs raisons. Il faut avoir les juments souhaitant accéder à l'étalon, mais aussi les capacités physiques de l'étalon car, très souvent, les étalonniers limitent le nombre de saillies, très rarement au-delà de 200 saillies annuelles.

<sup>898</sup> Terme britannique pour parler des courses d'obstacles.

raisonnable. De surcroît, le moment était mal choisi pour la transaction car les éleveurs avaient réservé leur saillie. En effet, « en janvier, à la veille de la saison de monte, les éleveurs doivent donc revoir leur plan. À moins d'envoyer leur jument en Irlande, avec les frais que cela implique, dont celui de l'augmentation du prix de la saillie... »<sup>899</sup>.

Cette partie nous permet donc de mieux comprendre la place, mais aussi les spécificités de l'élevage hippique bas-normand. Sans conteste première région française, la Basse-Normandie trouve pleinement sa place dans la vive concurrence internationale. Pour cela, elle se fonde sur la forte densité de haras dont certains appartiennent aux plus prestigieux propriétaires du sport hippique (Wertheimer, Aga Khan, Al Thani...). Certains territoires sont plus largement sollicités. Là où l'on trouve une certaine uniformité dans le trot, il n'en va pas de même chez les galopeurs. Les haras de pur-sang sont largement polarisés sur quelques territoires, le Pays d'Auge en étant le modèle grâce à ses conditions naturelles, l'influence des professionnels et le poids de l'histoire, la tradition étant omniprésente dans l'élevage hippique. C'est ici que l'on trouve les élevages les plus rationalisés, tout étant mis en place pour produire les meilleurs chevaux possibles. Parmi les haras, différents profils nous sont apparus : l'éleveur propriétaire, l'élevage commercial, mais on trouve également des éleveurs sans sol, c'est-à-dire des personnes qui s'appuient sur des infrastructures existantes pour mener à bien l'activité. Portée par des professionnels reconnus pour leurs compétences, la région parvient à maintenir tout autant la quantité que la qualité des chevaux. Face à une vive concurrence, notamment des îles britanniques, l'élevage hippique bas-normand innove et investit sur de nombreux critères dont les poulinières et plus récemment, les étalons dont le parc devient d'année en année de plus en plus qualitatif. Cette situation résulte notamment de l'influence grandissante de prestigieux propriétaires qui aident à la reconnaissance de la filière. Ce sont donc des « locomotives ». Elles ne font pas que briller pour elle-même, mais elles portent plus largement les autres élevages et leur influence rejaillit sur toute la filière. La compétitivité de cette dernière repose ainsi sur des remises en question et des adaptations régulières.

---

<sup>899</sup> *Journal de galop*, 28 janvier 2016, N° 2997, p. 15.

## CHAPITRE 6 : LA FILIÈRE HIPPIQUE BAS-NORMANDE ET LA MODERNITÉ : INTÉGRER, FORMER, INNOVER

Les trois chapitres précédents nous ont permis de comprendre la manière dont la filière hippique bas-normande est organisée, mais aussi d'évaluer ses résultats. Nous avons pu mesurer les facteurs d'attractivité de la région pour l'élevage, fondés sur des conditions naturelles optimales, mais aussi et surtout le travail et les connaissances des professionnels hippiques. Depuis plus d'un siècle, la Basse-Normandie occupe une place dominante dans la filière. Les acteurs locaux ont constamment œuvré pour se remettre en question, se renouveler pour maintenir l'attractivité du secteur. Trois axes principaux structurent cette recherche constante d'attractivité et de modernité : créer une filière plus largement intégrée, former aux différents métiers composant la filière, dans lesquels la région accentue chaque année son offre et une recherche constante d'innovation. Ce dernier point se vérifie dans tous les domaines, en particulier la recherche vétérinaire, la région étant portée par un pôle de compétitivité bâti autour de la filière équine.

### **D) La Basse-Normandie : une intégration réussie des professionnels hippiques ?**

Il est difficile d'envisager les stades de la filière comme formant un tout. Dans la pratique, les professionnels que nous avons définis dans le chapitre 3, ne donnent pas toujours l'impression d'avoir conscience qu'ils constituent un maillon d'une chaîne plus vaste. En fait, chacun semble concentré sur sa propre activité et ses intérêts particuliers, alors qu'elle s'inscrit dans le fonctionnement plus global de la filière<sup>900</sup>. La filière hippique englobe donc l'ensemble des acteurs, des éleveurs jusqu'aux derniers maillons que sont les parieurs, qui l'animent largement par leurs paris. Entre les deux, une foule de personnes s'active dans un contexte difficile. La région Basse-Normandie s'inscrit dans ce processus, d'autant plus que c'est ici que les enjeux sont les plus marqués : socio-économiques, mais aussi territoriaux. Certains territoires vivent en partie du monde des courses. Pendant longtemps, les acteurs collaboraient très peu, même s'ils vivaient au sein d'un territoire commun. Depuis une dizaine d'années, ils ont commencé à prendre conscience, même si cela reste fragile et perfectible, de l'importance de créer une synergie. Dans ce domaine, la naissance du Conseil des Chevaux<sup>901</sup> a joué un rôle majeur dans la démarche, en facilitant les rencontres et les échanges entre professionnels. Nous avons pu observer ces échanges dans le cadre des *Assises de la filière*

---

<sup>900</sup> La filière hippique selon Christine Jez : « La filière se définit comme l'ensemble des acteurs directement impliqués dans les activités équestres et hippiques, des éleveurs avec ou sans statut professionnel (agriculteur, société...) aux utilisateurs finaux qu'ils soient cavaliers, parieurs, consommateurs de viande de cheval ou simples citoyens, en passant par le cavalier propriétaire, pour qui produire un poulain peut être une activité secondaire et par tous les acteurs de l'offre hippique et équestre. La filière inclut tous les flux générés par ces activités ». Christine JEZ (coord.), 2012, p. 8.

<sup>901</sup> Voir le tout début du chapitre 4 pour comprendre la mise en place du Conseil des chevaux en Normandie.



*équine* qui se sont déroulées à Caen en 2015 et 2016<sup>902</sup>. Le projet était d'offrir des opportunités de rencontres entre les professionnels, permettant ainsi le dialogue, la réflexion et la naissance d'éventuels projets collaboratifs. Le Conseil des Chevaux joue un rôle de coordination et d'accompagnement dans des projets de développement territorial, en partenariat avec des acteurs locaux, qu'ils appartiennent ou non à la filière hippique. Il œuvre pour un développement économique régional de la filière, mais il lui faut pour cela le soutien appuyé des professionnels de la filière hippique.

### ***A) Intégration et concentration des professionnels hippiques***

L'intégration comme vecteur de développement et de modernité passe par une collaboration plus étroite entre les acteurs. Depuis longtemps, une forme de corporatisme existe dans la filière, mais elle se fait presque toujours activité par activité. Ainsi, il existe un syndicat des éleveurs<sup>903</sup>, un syndicat pour les entraîneurs, des Sociétés-mères pour organiser l'ensemble, mais il manque clairement une volonté de développement plus vertical, c'est-à-dire capable de relier plusieurs stades de la filière. Ainsi, un éleveur, aussi performant soit-il, a besoin d'autres professionnels pour mener à bien son activité comme le maréchal-ferrant, le fabricant d'aliments équin, de véhicules pour le transport ou bien encore, des entreprises spécialisées dans l'aménagement des pistes... De même, les éleveurs doivent aussi créer des liens avec des agriculteurs pour nourrir les chevaux. L'alimentation équine, et plus spécifiquement les fourrages, constituent une préoccupation soulevée par presque tous les éleveurs. Pour nourrir leur cheptel les haras disposent de plusieurs solutions : produire sur place pour ceux qui en ont la capacité<sup>904</sup> ou s'approvisionner à l'extérieur, sur des distances plus ou moins importantes. Nous émettons ici une hypothèse qui mériterait d'être affinée et vérifiée plus largement. Dans l'Orne, les résultats des RGA<sup>905</sup> tendent à mettre en évidence une spécialisation des productions à l'échelle cantonale. En effet, les cantons où sont situés les haras (Argentan, Exmes, Mortrée) ont des niveaux très bas de productions fourragères (moins de 10 % de la SAU cantonale). Cette situation s'explique très certainement par la volonté de conserver le plus possible de STH, celles-ci étant indispensables pour mener à bien l'élevage, notamment hippique. À l'inverse, les cantons occidentaux du département se spécialisent dans les productions fourragères, si bien que plusieurs cantons voient 40 % de leur SAU orientée vers ces productions. Il en va ainsi dans ceux de Domfront, la Ferté Macé ou Athis-de-l'Orne. Une telle spécialisation permet donc de créer des relations entre les agriculteurs de l'ouest du département et les éleveurs de chevaux de course, situés dans la

---

<sup>902</sup> En 2016, une table ronde a notamment eu pour sujet l'entraînement du cheval de courses avec la présence de Sébastien Guarato (tête de liste des entraîneurs de trot et entraîneur de Bold Eagle) et Jean-Claude Rouget (tête de liste des entraîneurs de plat et entraîneur d'Almanzor et La Cressonnière).

<sup>903</sup> Le chapitre 5 a mis en lumière les profondes divergences qui existent entre les éleveurs et au sein de la profession, l'unité n'est toujours pas réalisée.

<sup>904</sup> Dans tous les haras directement étudiés, aucun n'est en capacité d'avoir une totale indépendance des fourrages malgré la possibilité de produire sur les terres du haras.

<sup>905</sup> La situation est valable, au minimum, pour les quatre derniers RGA consultés (période 1979-2010).

partie orientale. Pour étayer notre constat, il faudrait une étude exhaustive, mais nous savons que plusieurs haras ornais recourent à des importations de fourrages produits dans des fermes du département. La proximité géographique est un atout majeur pour l'ensemble des acteurs car elle permet d'éviter des transports coûteux.

La densité d'entreprises liées à l'activité hippique singularise la région Basse-Normandie dans l'espace national. La nomenclature retenue par le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie et utilisée dans *l'Observatoire Economique Régional*, dont la dernière mise à jour date de 2014 identifie huit familles de professionnels dans le secteur équin : les élevages, les établissements équestres, les entraîneurs de chevaux de course de trot et de galop, les cavaliers professionnels, les sociétés de course, les maréchaux-ferrants, les vétérinaires et les entreprises industrielles et de services. Dans cette liste, l'élevage occupe une position dominante, de l'ordre de 60 % des professionnels. Les enjeux liés à ces entreprises sont importants : une forte emprise foncière (environ 160 000 ha), plus de 12 000 emplois et un chiffre d'affaires qui dépasse le milliard d'euros en 2014<sup>906</sup>.

Pour mesurer l'intégration globale de la filière, nous avons eu recours aux données de l'ensemble des entreprises équines de Basse-Normandie dans lesquelles figure la filière hippique. La Figure n°46 présente notamment les entreprises dites « industrielles et de services » de la typologie institutionnelle à l'échelle régionale. Le graphique montre la prépondérance des élevages. Les établissements équestres et les entraîneurs (avec respectivement 9 % des entreprises) correspondent à deux pans totalement différents de la filière équine. Les établissements équestres font partie des sports équestres, quand les entraîneurs relèvent des sports hippiques, sachant qu'il s'agit obligatoirement d'entraîneurs de trot ou de galop<sup>907</sup>. Le graphique b. aborde le domaine particulier des entreprises industrielles et de services qui servent aussi bien le monde hippique que le segment équestre. On en compte 233 en Basse-Normandie. Parmi celles-ci, les services et industries vétérinaires (44 % du total) indiquent l'importance de la santé équine dans la filière. Dans l'étude sur *La filière équine en Basse-Normandie*, la perception de la situation économique par les acteurs fait l'objet d'un développement<sup>908</sup>. Le constat de la dégradation de la situation sur les trois dernières années est attesté par tous, mais plus particulièrement chez les éleveurs et les entraîneurs (2/3 des répondants). Seules les entreprises industrielles et de services signalent une amélioration de leur condition (près de 50 %). Celle-ci repose sur de bons résultats économiques à partir d'une filière bas-normande bien structurée et dynamique notamment en recherche et développement. Parmi les 223 entreprises, certaines ont acquis une réputation régionale voire nationale<sup>909</sup>.

---

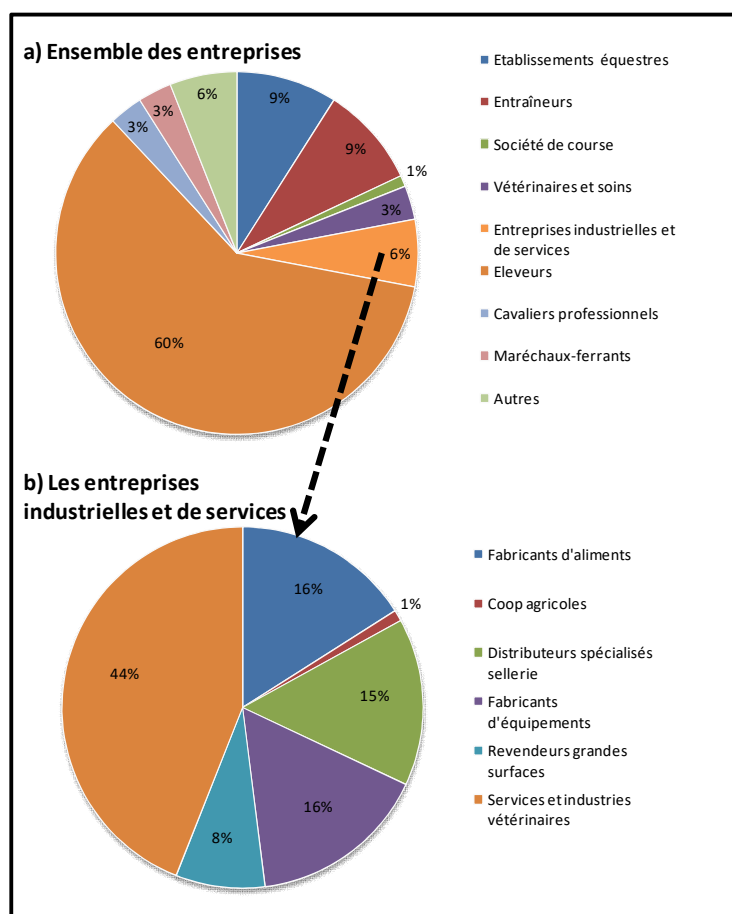
<sup>906</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 5.

<sup>907</sup> Selon l'OER 2014, les établissements équestres et les entraîneurs représentent environ 450 entreprises dans les deux cas, le nombre de salariés étant à l'avantage de l'entraînement hippique.

<sup>908</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 14.

<sup>909</sup> Dans le classement du Top 100 des entreprises équines (2008), la Basse-Normandie occupe la première place avec 28 entreprises. Elle devance l'Île-de-France (17), Rhône-Alpes (9) et les Pays de la Loire (8).

Figure n°46 : Les entreprises de la filière équine en Basse-Normandie (2014)<sup>910</sup>



Données : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 10 et 14.

Les éleveurs rencontrés privilégient les entreprises régionales et encouragent une synergie de la filière<sup>911</sup>. Deux noms occupent par exemple des positions de premier plan dans des domaines différents : MTM dans le domaine du transport de chevaux et Normandie Drainage, une référence dans l'aménagement de haras, des pistes et sols équestres. La première se trouve à Avranches (Manche) et a fêté ses 20 ans en 2016. Elle construit des petits vans tractés jusqu'aux poids lourds<sup>912</sup>. Des professionnels des courses hippiques font appel à la société comme l'écurie de Jean-Pierre Gauvin (galop) et surtout l'entraîneur-driver Jean-Michel Bazire<sup>913</sup> qui a acheté son 15<sup>e</sup> véhicule chez MTM en 2016. L'entreprise Normandie Drainage installée à Montchauvet (Calvados) a été créée en 1978. Elle a débuté son activité

<sup>910</sup> Selon les chiffres de l'Observatoire Économique Régional 2014, cela donne par exemple en valeur absolue, 3739 éleveurs ou bien 448 entraîneurs.

<sup>911</sup> La plupart des haras recourent aux entreprises régionales dans les domaines essentiels comme l'aménagement des domaines, le matériel des écuries, l'alimentation, les produits vétérinaires. Malgré tout, des entreprises extérieures sont sollicitées dans des domaines spécialisés : l'entreprise Thierry Duterte en Mayenne (conseil en nutrition et fourniture de fourrages et céréales). L'Écurie des Monceaux a recours à cette entreprise pour élaborer un aliment sur mesure préparé par l'entreprise Dynavena (Ille-et-Vilaine).

<sup>912</sup> Les poids lourds sont réalisés à la demande. Parmi les clients, on peut citer l'entreprise Equi-Services, dont la spécialité est le transport de chevaux en France et dans le monde.

<sup>913</sup> Jean-Michel Bazire est une légende dans l'univers du trot car il a remporté 17 Sulky d'Or, ce qui correspond au driver ayant remporté le plus de courses sur une année.

dans le drainage des parcelles avant de se spécialiser, à la fin des années 1980, dans l'aménagement des haras. Leader du secteur, elle emploie 36 salariés<sup>914</sup> polyvalents qui œuvrent dans de multiples domaines de l'aménagement : terrassement, clôtures, voirie, préparation de pistes ou d'infrastructures particulières comme des manèges, obstacles, abris. Preuve de sa notoriété, la société Normandie Drainage intervient chez des professionnels connus (famille Dubois, Les Monceaux, le Quesnay, Saint-Pair, mais aussi les hippodromes de Deauville et d'Argentan).

Géographiquement, la Basse-Normandie bénéficie donc d'un maillage très serré d'entreprises réparties sur l'ensemble de la région. Le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie a réalisé une carte de localisation où figurent tous les professionnels de la filière (Figure n°47). Sur ce document, on comprend mieux le degré d'intégration de la filière sur l'ensemble du territoire et le très fort maillage de la filière hippique<sup>915</sup>. Les difficultés de communication entre les différents segments de la filière perdurent, mais un tel maillage donne clairement des espoirs quant à une meilleure intégration de la filière, d'autant plus que des démarches collaboratives commencent à apparaître.

C'est en 2016 que la filière des galopeurs a connu sa première expérience collaborative d'envergure. Les acteurs de la filière bas-normande sont, pour la première fois, parvenus à mettre en place un grand salon de l'hippisme, « le seul salon en Europe 100 % galop »<sup>916</sup>. Nommé Galop Expo, celui-ci a rassemblé, dès sa première édition, des représentants des principaux secteurs du galop<sup>917</sup> : l'élevage<sup>918</sup>, l'alimentation, l'aménagement et le matériel pour les sites, le transport, les services, la communication, ainsi que des organismes officiels comme des sociétés de courses, syndicats, associations, etc... C'est la société de ventes Arqana qui a porté ce projet<sup>919</sup> avec le soutien de France Galop, la mairie de Deauville et la région Normandie, des acteurs publics convaincus de l'importance du cheval et de l'hippisme dans le développement régional. Dans le catalogue publié pour la manifestation, les dirigeants d'Arqana exposent leurs ambitions :

« Cet évènement inédit rassemble les professionnels français et étrangers dans des domaines aussi variés que l'élevage, l'alimentation et la santé équine, l'équipement, le transport, la communication, etc. Les principaux organismes représentatifs de la filière seront également représentés, enfin le Pôle Innovation du salon vous offrira l'opportunité de découvrir un

---

<sup>914</sup> Chiffre annoncé dans la partie « moyens humains » du site internet de l'entreprise.

<sup>915</sup> La carte matérialise la densité des éleveurs sans différencier l'hippisme du reste mais nos conclusions (chapitre 5) permettent de dire que le monde hippique représente ici plus des 2/3 des éleveurs représentés sur la carte.

<sup>916</sup> *Catalogue du salon Galop Expo 2016*, 18-20 octobre 2016, p. 9.

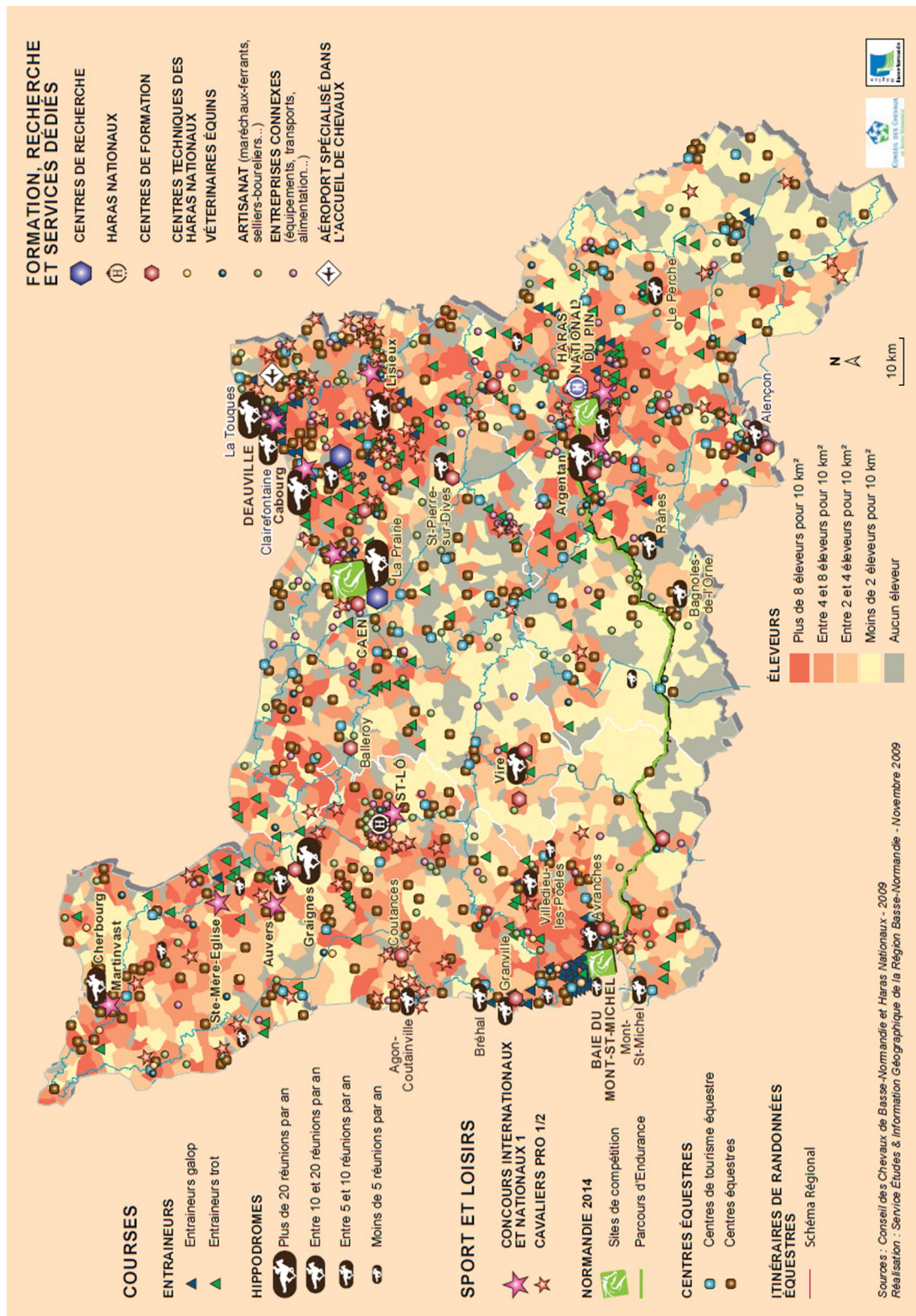
<sup>917</sup> Dans le domaine du trot, une expérience assez semblable a lieu à Vincennes (Expo Etalons). Elle rencontre chaque année un succès grandissant avec en 2016, près de 10 000 visiteurs et un peu plus de 120 exposants.

<sup>918</sup> Plusieurs élevages bas-normands étaient présents : le Haras du Quesnay, le Haras de Colleville, les Aga Khan Studs et même les Irlandais de Coolmore. Lors de notre passage, le stand des Aga Khan Studs était tenu par Georges Rimaud, manager des haras français de l'Aga Khan, preuve s'il en est de l'implication de l'élevage dans la manifestation.

<sup>919</sup> L'organisation et la commercialisation de Galop Expo sont assurées conjointement par Arqana et Arqana Trot, filiale trotteur de l'entreprise, forte d'une expérience de 20 ans avec l'Expo Etalons.

échantillon de produits et services très créatifs, susceptibles de vous apporter un réel plus dans l'exercice de votre activité<sup>920</sup> ».

Figure n°47 : Carte des professionnels de la filière équine en Basse-Normandie (2009)

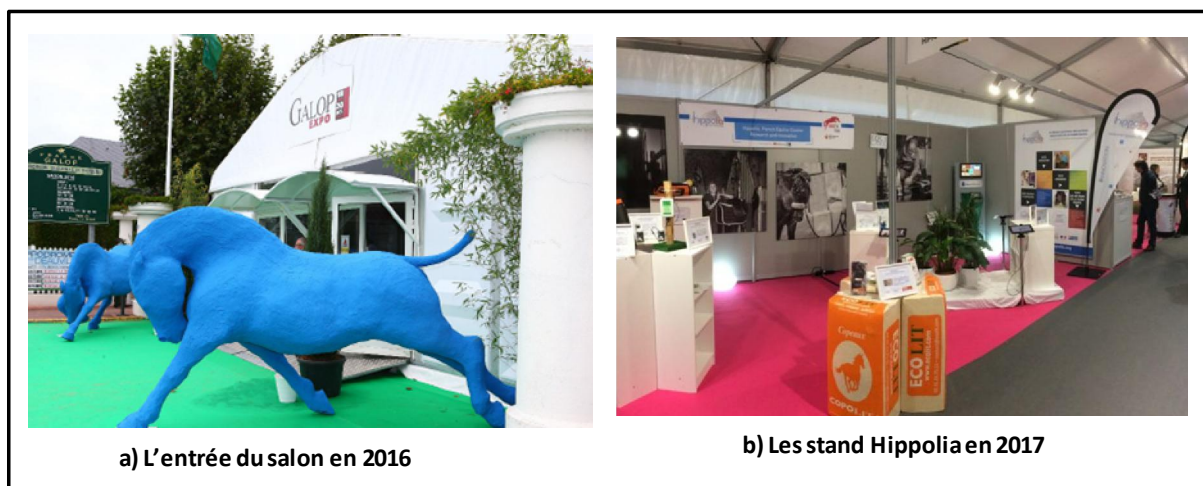


Source : Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, 2010, p. 17.

<sup>920</sup> Catalogue du salon Galop Expo 2016, 18-20 octobre 2016, p. 3.

Ouvert aux professionnels étrangers<sup>921</sup>, ce salon de 70 stands a accueilli des entreprises très variées. Il a permis de nombreux échanges autour des innovations et initié des réseaux<sup>922</sup>. Galop Expo s'est déroulé dans une structure temporaire, érigée sur le parking de l'hippodrome<sup>923</sup>. Cette localisation répond à des contingences pratiques mais elle représente aussi un trait d'union symbolique entre les courses et les ventes<sup>924</sup> (Figure n°48).

Figure n°48 : Photographies du salon Galop Expo



Sources : *Jour de Galop* du 12/10/2016 et du 18/10/2017.

Pour les organisateurs, la première édition du salon s'est tenue du 18 au 20 octobre 2016. Elle a bénéficié « de l'emplacement stratégique de Deauville, patrie du pur-sang en France par excellence, et positionné simultanément aux Ventes de yearlings d'octobre d'Arqana ainsi qu'au meeting automnal sur l'hippodrome de La Touques »<sup>925</sup>. L'idée consiste à appuyer le salon sur deux événements majeurs et bien établis dans la communauté hippique : les ventes automnales de yearlings d'un côté, les courses des vacances de la Toussaint de l'autre<sup>926</sup>. C'est le moment idéal pour que de nombreux professionnels de la filière (éleveurs, propriétaires et entraîneurs) se rencontrent aussi bien à Arqana que sur l'hippodrome de La Touques. Les organisateurs souhaitent faire de Galop Expo un rendez-vous de premier plan de la filière

<sup>921</sup> Dans la liste des exposants figurent huit entreprises étrangères : quatre d'Irlande, deux d'Angleterre, une d'Allemagne et une de Suède. Tous les secteurs d'activité sont représentés parmi les étrangers. Les quatre entreprises irlandaises représentaient les secteurs de l'élevage (Coolmore), des soins vétérinaires (Equilume) et de la nutrition (Gain Feeds et Red Mills, basées dans le comté de Kilkenny).

<sup>922</sup> Ils se font durant des tables rondes, mais aussi de manière plus informelle dans les stands des entreprises où l'on pouvait rencontrer des représentants des différents exposants. Par exemple, se sont tenues des conférences sur des sujets vétérinaires, le lundi 17 octobre, dans la salle des ventes d'Arqana. Elles étaient organisées par l'Association Vétérinaire Equine Française (AVEF) et l'entreprise Merial, leader de la santé équine en France.

<sup>923</sup> L'hippodrome dispose de plusieurs parkings. L'exposition s'est déroulée sur le petit parking, souvent rempli par les professionnels et où l'on accède par l'avenue Hocquart de Turtot.

<sup>924</sup> À Deauville, les entrées de l'établissement des ventes et de l'hippodrome se font face, simplement séparées par une rue.

<sup>925</sup> *Catalogue du salon Galop Expo 2016*, 18-20 octobre 2016, p. 3.

<sup>926</sup> Plusieurs courses de très bon niveau se déroulent sur ces quelques jours, notamment le Prix des Réservoirs (Gr. III) qui s'est couru le 19 octobre 2016.

galop<sup>927</sup>, un vecteur de développement pour la filière des courses de galop. Le Président d'Arqana résume ainsi la tenue de ce premier salon : « Dans un environnement où la nécessité d'innover pour rester compétitif est au cœur des préoccupations, la mission de Galop Expo est de devenir un véritable carrefour d'échanges au service de la croissance des entreprises du secteur »<sup>928</sup>. Cet exemple a jeté les prémices d'une collaboration plus étroite entre les professionnels. Le salon a montré, en temps de crise, une forme de solidarité au sein du monde des courses. Après la réussite de l'édition 2016, une deuxième édition a eu lieu en octobre 2017, toujours en parallèle des ventes et des courses. Mais d'autres enjeux occupent la filière. Ils sont notamment révélateurs de différents conflits d'usages.

### ***B) Intégration et solidarité des acteurs hippiques face aux conflits d'usages***

En raison du nombre et de la diversité des élevages situés en Basse-Normandie, on imagine une farouche concurrence entre eux. Si des divisions internes à l'élevage ont éclaté au moment des élections socioprofessionnelles, il n'en demeure pas moins que les éleveurs savent aussi se rassembler, se mobiliser et montrer des formes de solidarité quand la situation les y oblige. Des moments de sociabilité existent pour les éleveurs, par exemple durant les ventes aux enchères où l'on perçoit le plaisir qu'ont les éleveurs à se retrouver et à parler de la filière et des futurs chevaux. Si plusieurs éleveurs nous ont confié leur solitude professionnelle pendant une grande partie de l'année, les jours des ventes qui rassemblent différents acteurs de la filière (propriétaires, entraîneurs, courtiers...) autour des haras vendeurs et des éleveurs, sont des moments privilégiés pour une petite partie d'entre eux. Des solidarités entre les éleveurs peuvent également naître durant des épisodes plus difficiles. C'est le cas dans l'engagement pour des combats mobilisant l'ensemble de la filière<sup>929</sup>, mais aussi et surtout des problématiques liées, à l'échelle locale, à des conflits d'usage.

Récemment, la construction d'un centre de déchets de l'entreprise Guy Dauphin Environnement (GDE) sur la commune ornaise de Nonant-le-Pin a cristallisé les tensions. Dans le monde rural, les principaux conflits d'usage concernent les enjeux résidentiels et la protection de l'environnement<sup>930</sup>. Si l'on s'appuie sur une classification posée par André Torre et Romain Melot, on est en présence d'un conflit relatif aux ressources de l'espace rural<sup>931</sup>. Nous sommes ici dans un conflit sur un point déterminé du territoire ce qui doit théoriquement délimiter la zone du conflit. Ici, nous sommes en présence d'un télescopage

---

<sup>927</sup> Dans ce projet, il existe une synergie dans la filière galop mais, une fois encore, ce salon n'est pas un événement unique pour l'ensemble des sports hippiques.

<sup>928</sup> France-Sire.com, *Galop expo : le 1<sup>er</sup> salon entièrement dédié à la filière galop*, 31 mars 2016.

<sup>929</sup> On peut citer les luttes contre les changements fiscaux impulsés par Bruxelles ; la grande manifestation des acteurs de la filière hippique à Paris le 29 mars 2017 concernant les avantages accordés à la Française des Jeux au détriment des courses hippiques. En effet, la Française des Jeux bénéficie, de la part de l'Etat, d'une autorisation pour expérimenter le *live betting* sur les paris sportifs dans ces établissements. Cette pratique, très à la mode sur Internet, notamment auprès des jeunes, amène le quotidien *Jour de galop* à estimer que « la FDJ veut achever les paris hippiques » (21/02/2017).

<sup>930</sup> Philippe JEANNEAUX et Philippe PERRIER-CORNET, 2008, pp. 39-54.

<sup>931</sup> André TORRE et Romain MELOT, 2012, p. 5.

entre « des dispositifs et aménagements liés à la ville »<sup>932</sup> (une décharge) et un territoire aux valeurs bien différentes. À Nonant-le-Pin, le caractère naturel et le cadre de vie rural sont au cœur du problème. Mais les enjeux abordent surtout le dynamisme de l'économie agricole dans lequel l'élevage hippique tient une place essentielle. La lutte engagée par les éleveurs de la région avec le soutien des populations locales a montré la capacité de résistance et d'unité de la part des professionnels hippiques (éleveurs et entraîneurs très nombreux sur ce territoire). Le groupe GDE est parvenu à ouvrir le site en octobre 2013 mais de nombreuses démarches juridiques ont fait fermer le site en raison des risques environnementaux. Ce site d'enfouissement qui couvre 55 ha est proche du village de Nonant-le-Pin et voisin de plusieurs haras prestigieux (Haras de la Reboursière et Montaigu, à moins de deux kilomètres de la décharge, Haras de Nonant-le-Pin, Haras des Capucines) comme le montre une vue aérienne (Figure n°49).

Figure n°49 : le site GDE et l'environnement hippique autour de Nonant-le-Pin



Source : Site internet de l'association Sauvegarde des terres d'élevage.

L'argument de fermeture du site repose sur un risque de contamination des sols et de la nappe phréatique qui alimente la zone en eau potable. Malgré les arguments défendus par l'entreprise estimant l'absence de risque avérée par les études préalables<sup>933</sup>, des doutes sur le

---

<sup>932</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>933</sup> D'autres entreprises auraient procédé à des études préalables et conclut à des risques hydrologiques contamination possible de la nappe phréatique et d'un ru, au sein même du site d'enfouissement, se jetant dans la Dieue, affluent de l'Orne.



bien-fondé du projet ont été émis dès l'été 2007<sup>934</sup>. En effet, la direction régionale de l'environnement de la Préfecture de l'Orne avait émis un avis défavorable à l'ouverture de la décharge. Dans une note, la direction estime que le « risque de transfert d'une pollution souterraine de la nappe est très important ». À la suite d'études approfondies, la Préfecture de l'Orne a refusé l'autorisation d'ouverture de son site d'enfouissement (arrêté du 13 janvier 2010). Après de multiples rebondissements, parfois, semble-t-il, avec des interventions de personnalités politiques, GDE obtient finalement l'autorisation d'exploitation du site en 2011. Dans ce conflit, les intérêts des acteurs diffèrent profondément : GDE souhaite exploiter un site industriel, la municipalité obtient des financements de la part de l'entreprise pour mener à bien des projets locaux, des éleveurs ou entraîneurs de chevaux inquiets pour leurs terres et bien évidemment, une population locale largement attachée à son cadre de vie. Face aux actions entreprises par GDE, plusieurs mouvements se sont regroupés autour de l'association "Sauvegarde des terres d'élevage", largement soutenue par le milieu hippique<sup>935</sup>. De nombreuses opérations médiatisées et un combat juridique a été engagés (Figure n°50), le but étant d'obtenir l'annulation pure et simple de la décharge dans un tel lieu.

Figure n°50 : Les actions des anti-GDE pour la défense de Nonant-le-Pin



Rassemblés sous le slogan « Dehors les pollueurs », les « Anti-GDE » ont reçu d'importants soutiens du monde politique et de la sphère médiatique : l'ancienne Ministre de l'Écologie Delphine Batho, le député européen José Bové, Laurent Beauvais, le Président de la Région Basse-Normandie très actif au plus fort de la lutte ; le présentateur Thierry Ardisson présent à des réunions publiques, des personnalités de la filière équine dont Pénélope Lerepovost, championne olympique 2016 à Rio. L'engagement des acteurs locaux pour la défense du patrimoine local et été relayé par les éleveurs de chevaux, galopeurs et trotteurs. Aux

<sup>934</sup> Une enquête réalisée par l'émission de France 3 *Pièces à conviction* a présenté un dossier très complet sur ce projet très largement controversé.

<sup>935</sup> La fondatrice de l'association est Alette Forien, propriétaire du Haras de la Rebourrière et Montaigu. Depuis 2013, elle a cédé la présidence à Eric Puerari, le directeur du Haras des Capucines situé à six km de la décharge.

motivations relatives à la qualité du cadre de vie s'ajoutent des enjeux socio-économiques forts : l'association estime que « plus de 200 salariés et de nombreux sous-traitants vivent grâce à l'élevage et l'entraînement de quelques 2000 chevaux dans un rayon de 10 km autour du site » (site de l'association Sauvegarde des terres d'élevage). Lors d'une réunion des anti-GDE, l'entraîneur de trotteurs Philippe Delaunay<sup>936</sup> a synthétisé le contexte local : « On a une bonne terre, de l'eau et on a des clients. Les clients, ils viennent chez nous parce que c'est un environnement extraordinaire pour avoir des chevaux, pour être entraîneur ou pour être éleveur »<sup>937</sup>. Après plusieurs rebondissements et l'intervention déterminante de la Ministre de l'Ecologie Ségolène Royal en 2015, les opposants à GDE et la terre de "champions" très médiatisée<sup>938</sup> ont fini par avoir le dernier mot. En 2016, toutes les décisions de justice (Cour administrative d'appel de Nantes et Conseil d'Etat avec du pourvoi en cassation) sont allées dans leur sens comme le montre l'article du Parisien qui dresse un bilan, en mai 2016, de cette « affaire GDE » face à la résistance d'un territoire hippique (Figure n°51). Malgré tout, la méfiance reste de mise car GDE possède toujours 80 ha sur la commune de Nonant-le-Pin et pourrait éventuellement proposer un projet alternatif dans l'avenir. Dans un article de *Jour de galop* (décembre 2016), un journaliste commente la conclusion du conflit en ces termes : « Les terres de légende de Nonant-le-Pin doivent demeurer dans notre patrimoine culturel au service de l'élevage et de la ruralité »<sup>939</sup>.

Ce conflit d'usage impliquant la filière hippique a montré la forte capacité de mobilisation des acteurs du territoire concerné, alors que la contestation est loin d'être dans la culture des acteurs hippiques<sup>940</sup>. C'est la gravité du projet et les dangers qu'il représente pour l'activité d'élevage et, plus largement, pour l'ensemble du territoire, qui ont motivé les professionnels hippiques. La solidarité de la filière a même dépassé les frontières de Nonant-le-Pin. Pour financer la lutte contre GDE (environ 500 000 € par an pour les études et frais judiciaires), l'association Sauvegarde des terres d'élevage a obtenu le soutien financier de nombreux haras de la région, aussi bien chez les trotteurs que chez les galopeurs. Il s'est manifesté par la vente de saillies d'étalons dont une partie de l'argent a été versée à l'association<sup>941</sup>.

<sup>936</sup> Philippe Delaunay est installé sur la commune de Almenêches à seulement 9 kilomètres à l'ouest de Nonant-le-Pin.

<sup>937</sup> Reportage consultable sur le site France Sire (juin 2012).

<sup>938</sup> Plusieurs chevaux sont nés près du site : le champion de plat Saônois (Haras de Nonant-le-Pin), French Fifteen (Haras de la Reboursière et Montaigu) ; pour les courses d'obstacle : Storm of Sainly (Haras de Nonant-le-Pin) et les trotteurs Royal Dream (Haras de Fresneaux appartenant à Jean-Philippe Dubois), Singalo (Haras des Rouges Terres appartenant à la même famille). Chez les galopeurs, les deux haras précédemment cités sont au cœur de la lutte pour la sauvegarde des terres d'élevage avec des propriétaires très impliqués contre GDE, Aliette Forien pour la Reboursière et Olivier Corbière pour le Haras de Nonant-le-Pin.

<sup>939</sup> Ici, le « patrimoine culturel » est lié à l'hippisme, au marquage paysagé des activités qui lui sont liées, à l'attachement des populations aux haras. *Jour de galop*, 10 décembre 2016, N° 3314, p. 13.

<sup>940</sup> Dans tous les conflits dans lesquels s'engagent les acteurs hippiques, la participation à des manifestations n'est pas dans la culture de ces personnes. Le cas de la mobilisation contre la décharge GDE de Nonant-le-Pin n'en est que plus emblématique.

<sup>941</sup> Parmi les haras solidaires : des structures directement concernées par le projet (famille Dubois), des haras géographiquement proches (Pierre Levesque, Haras du Mont-Goubert à Beuvron-en-Auge dans le Calvados)

Figure n°51 : « L'affaire GDE » dans la presse nationale en mai 2016

La petite commune de Nonant-le-Pin (Orne) en Basse-Normandie, aurait pu voir son nom irrémédiablement associé à la présence d'une des plus grandes décharges de France. Mais elle deviendra peut-être demain le symbole du combat acharné des riverains contre ce complexe industriel. Pointant depuis des années la menace de pollution des eaux, les opposants ont obtenu vendredi une victoire qu'ils espèrent décisive. Invoquant notamment « des risques pour la santé, la sécurité, la salubrité publique et l'environnement », la cour administrative d'appel de Nantes (Loire-Atlantique) a prononcé l'annulation de l'autorisation d'exploiter ce site de stockage de déchets, censé accueillir chaque année 150 000 t de résidus de broyats automobiles. L'entreprise GDE, qui exploite les lieux, a toutefois annoncé le dépôt d'un recours devant le Conseil d'Etat. Dénonçant l'installation de cette décharge à proximité des plus beaux haras français, notamment le haras national du Pin, les associations Sauvegarde des terres d'élevage et Nonant Environnement craignent qu'elle ne pollue des terres de renommée internationale. Un lieu d'élevage si réputé que ce secteur de l'Orne a été surnommé le Saint-Emilion du cheval. « 2,5 millions de tonnes de déchets sont censées y être accueillies chaque année pendant dix-sept ans et 80 poids lourds y sont attendus tous les jours, souligne l'avocat des associations, Romain Carles. Outre les risques de pollution des eaux, ce site impactera forcément toute l'économie locale, notamment la centaine de haras de la région dont dépendent 6000 emplois ».

#### **Royal se félicite de la mobilisation « courageuse » de la population**

Après avoir été soutenus par de nombreuses personnalités comme Thierry Ardisson, José Bové ou Delphine Batho, les opposants ont rallié à leur cause la ministre de l'Ecologie. « Le choix de localiser une décharge dans un territoire d'excellence, au patrimoine historique et culturel de rayonnement mondial, constitue un véritable non-sens », a déclaré vendredi Ségolène Royal, qui s'est félicitée de la mobilisation « courageuse » de la population locale contre cette décharge. En octobre dernier, la justice avait désavoué la ministre de l'Environnement en annulant l'interdiction qu'elle avait prononcé contre l'exploitation de cette décharge industrielle. Mais l'entreprise GDE n'entend pas battre en retraite aussi facilement. « Si GDE a pris la décision de construire ce centre et d'y investir des dizaines de millions d'euros, c'est suite à la délivrance en 2011 d'une autorisation des autorités publiques qui était présentée alors comme définitive, rappelle l'avocat de la société, Louis-Narito Harada. Cette décision de justice est un revirement incompréhensible et crée une insécurité juridique pour tous les exploitants de sites industriels de notre pays ». Conscients que leur victoire n'est pas encore acquise, les opposants à la décharge ne comptent pas baisser la garde. « Le combat continue, reconnaît Romain Carles. Nous ne serons satisfaits que lorsque l'interdiction d'exploiter ce site sera irrévocable ».

Source : Frédéric Mouchon, « Normandie : pas de décharge au haras de Nonant-le-Pin », *Le Parisien.fr*, 20 mai 2016.

Une initiative similaire fut organisée par les éleveurs de pur-sang avec le soutien d'Arqana. En 2015, elle a permis de verser la somme de 300 000 € à l'association. On retiendra que les dons provenaient de saillies d'étalons de toute la Normandie y compris de haras prestigieux<sup>942</sup>. À cette occasion, plusieurs acheteurs ont même payé la saillie au-dessus du prix public, preuve de l'implication des professionnels hippiques dans l'initiative<sup>943</sup>. Au total, la lutte anti-GDE a montré une forme de solidarité et une entraide entre des professionnels hippiques se sentant menacés. Cette forme d'unité reste cependant assez rare. Sans culture de la lutte collective comme beaucoup l'ont avoué lors des manifestations de 2017 pour la défense de la

---

mais aussi des haras extérieurs à la région (Maine-et-Loire, Mayenne, Seine-et-Marne, Loire, Nièvre, Indre, Sarthe, Ile-et-Vilaine et Nord).

<sup>942</sup> Parmi les plus connus, l'étalon Le Havre (Haras de la Cauvinière), Dalakhani (Aga Khan Studs), Saint des Saints (Haras d'Étréham), Anodin (propriété de Wertheimer & Frère et en station au Haras du Quesnay) ou bien encore les étalons Olympic Glory et Planteur appartenant au cheikh Joaan Al Thani et faisant la monte au Haras de Bouquetot.

<sup>943</sup> C'est le cas de Siyouni, étalon faisant la monte au Haras de Bonneval (Aga Khan Studs) au prix de 30 000 €. Sa saillie a été adjugée 52 000 € au courtier irlandais Mick Flanagan. L'Écurie des Monceaux a quant à elle payé 44 000 € une saillie de l'étalon Le Havre alors que son prix de monte était fixé en 2015 à 35 000 €

filière face à des projets de réforme de l'Etat, les professionnels ont plutôt tendance à régler seuls les difficultés. Plus généralement, la cohésion de la filière reste un vain mot car les intérêts ne convergent pas suffisamment pour générer une réponse collective plus systématique. La formation des futurs professionnels est-elle à même de créer en amont de nouvelles formes de solidarité, tout en développant des liens interprofessionnels plus forts ?

## **II) Les besoins de formation du personnel des entreprises hippiques**

### ***A) La formation : des parcours de plus en plus codifiés***

Un premier constat s'impose aujourd'hui dans la filière hippique : la hausse généralisée du niveau de formation. Elle s'opère à tous les niveaux mais est encore plus sensible pour les postes à hautes responsabilités. Longtemps, les fonctions de direction furent l'aboutissement d'une carrière, une sorte de récompense obtenue grâce à la maîtrise des compétences et des pratiques acquises sur le terrain. Sans aller jusqu'à dire que ce mode d'accession est révolu, nous avons constaté que des personnes assez jeunes, parfois même très jeunes, occupent des postes de haut niveau. La remarque vaut pour tous les domaines de la filière (institutions dirigeantes, élevage, courtage...). Malgré tout, pour les propriétaires, rien ne remplace l'expérience comme ont pu nous le confirmer le personnel de plusieurs haras visités. Pour autant, une nouvelle génération s'installe avec une double compétence : une formation théorique de très haut niveau acquise en France, souvent en Basse-Normandie, mais aussi et surtout une connaissance très fine de la filière internationale découverte au travers de multiples voyages ou stages dans des structures étrangères. Pour de nombreux propriétaires, notamment les nouveaux investisseurs, cette connaissance du monde hippique, au sens littéral du terme, est indispensable. Elle s'accompagne, mondialisation hippique oblige, d'une maîtrise obligatoire de l'anglais, surtout dans les emplois liés à la vente ou au courtage. Toutes ces pratiques peuvent être illustrées au sein des entreprises les plus récentes. Le premier exemple concerne l'écurie Al Shaqab Racing ainsi que le Haras de Bouquetot, propriétés de Joaan Al Thani, frère de l'émir du Qatar qui s'est entouré d'une équipe de trentenaires : Benoit Jeoffroy à la direction du Haras de Bouquetot, Sébastien Desmontils chargé des étalons et des relations commerciales, et Nicolas de Watrigant dont la société Mandore International Agency assure les achats pour le compte de l'écurie. Tous les trois sont issus de familles ancrées dans le monde des courses, notamment l'élevage. Par exemple, la famille de Watrigant élève dans les Landes depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et Nicolas représente la quatrième génération à travailler dans les courses<sup>944</sup>. Spécialisé dans les ventes de chevaux, son parcours reflète l'excellence théorique et l'ouverture internationale que résume bien cet extrait d'interview :

« J'ai toujours baigné dans ce milieu. J'ai monté en course en tant que gentleman-rider. Côté études, j'ai fait un BTS agricole en alternance aux haras du Mézeray et de Fresnay-le-Buffard. Mon diplôme en poche, j'ai commencé à voyager... D'abord l'Angleterre, à Shadwell, puis

---

<sup>944</sup> Le frère de Nicolas, Damien de Watrigant, entraîne des galopeurs dans le Sud-Ouest au Haras de Mandore.

comme assistant de Luca Cumani, pour me rapprocher de la partie entraînement... Je suis parti ensuite en Australie, où j'ai travaillé pour Arrowfield Stud, à la préparation des yearlings, pour Coolmore, et Magic Millions, où je participais aux tournées de sélection avec Tony Williams. Mon expérience australienne m'a beaucoup appris. Tout y est surdimensionné, avec une façon d'élever très différente de celle que nous connaissons, un business également très différent. Après l'Australie, je suis allé en Nouvelle-Zélande, à Windsor Park Stud et Waikato Stud. Enfin, j'ai fait un passage aux États-Unis, à Lane's End, où se trouvait à l'époque Kingmambo. Le choix de devenir courtier s'est dessiné petit à petit, au fil de ces expériences variées »<sup>945</sup>.

On trouve ici un parcours type pour la jeune génération influente dans la filière : une formation de base de bon niveau au contact des meilleurs éleveurs de Basse-Normandie puis une expérience complétée à l'étranger, le plus souvent auprès des meilleurs professionnels (en l'occurrence Coolmore ou Shadwell qui comptent parmi les principaux éleveurs de la planète). Ce parcours individuel est d'autant plus intéressant qu'il s'attache à découvrir plusieurs pans de la filière, de l'entraînement aux ventes de chevaux. Cette vision élargie de la filière permet non seulement d'acquérir des connaissances de haut niveau mais aussi de se constituer un réseau dans un milieu où les relations et la confiance sont essentielles. Dans le domaine de l'élevage, l'exemple d'Henri Bozo, le directeur de l'Écurie des Monceaux, est à signaler. Lui aussi est issu d'une famille liée aux courses hippiques, son père ayant géré pendant près de trente ans le célèbre Haras du Mézeray appartenant à la famille de Moussac. Mais au-delà du nom, Henri Bozo est l'archétype de la réussite dans ce milieu. Né dans l'Orne en 1971, il intègre une école de commerce parisienne au cours de laquelle il effectue un stage chez Goffs, l'agence de vente irlandaise, tout en créant un syndicat de pinhooking<sup>946</sup>. Sur les conseils de Paul-Henri de Moussac, Henri Bozo part à la conquête d'une expérience internationale. Il multiplie alors les expériences dans plusieurs pays mais aussi dans plusieurs domaines. On le retrouve dans l'un des meilleurs élevages d'Afrique du Sud (Highlands Farm près de Cape Town), en Irlande dans une clinique vétérinaire puis dans plusieurs haras, dont le fameux Irish National Stud. Il complète sa formation en Australie (Arrowfield Stud en Nouvelle-Galles du Sud)<sup>947</sup>, en Nouvelle-Zélande et enfin aux États-Unis, auprès de Christophe Clément, un entraîneur français expatrié aux États-Unis figurant parmi les meilleurs entraîneurs du pays. Au terme de cette pérégrination, Henri Bozo revient en Basse-Normandie et décide de travailler avec son père au Haras du Mézeray pendant un an, avant de prendre la tête du domaine en 2000, à seulement 27 ans. Depuis 2003, à la demande du propriétaire Lucien Urano, il accède à la direction de la nouvelle Écurie des Monceaux. Ses résultats sont exceptionnels en figurant en tête de liste des vendeurs à Deauville chaque année et produisant très régulièrement des champions d'envergure internationale. Ces deux exemples de parcours sont représentatifs de la nouvelle génération de la filière issue du monde des courses et asseyant sa réputation sur une formation de haut niveau et internationale. Si ce processus de

---

<sup>945</sup> *Jour de Galop*, 11 août 2016, N° 3193, p. 27.

<sup>946</sup> Le pinhooking est une pratique très présente dans les îles britanniques consistant à acheter de jeunes chevaux pour continuer leur élevage et les préparer dans l'optique d'une revente, souvent au cours d'une vente de yearling. Pour plus de précisions, voir le chapitre 8.

<sup>947</sup> Ce haras a également accueilli Nicolas de Watrigant, présenté précédemment.

formation produit les dirigeants de la filière hippique, ce secteur a aussi besoin d'un grand nombre de professions dont les exigences en matière de compétences augmentent dans tous les domaines.

Aujourd'hui, le système de formation menant aux métiers hippiques repose sur une double logique agricole et hippique. En France, les formations aux métiers du cheval s'échelonnent du niveau V au niveau I et se caractérisent par une grande diversité<sup>948</sup> répondant à des métiers variés, des organismes de tutelle nombreux, des contenus et de modes de formation diversifiés. Dans la filière équine dont le secteur hippique représente un débouché important<sup>949</sup>, les formations relèvent de deux grandes familles. D'abord les formations agricoles, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, puis les formations non agricoles qui peuvent être gérées par l'Education Nationale ou encore la Fédération Française d'Équitation<sup>950</sup>. Il faut noter que la plupart de ces formations sont proposées aussi bien dans l'enseignement public que privé, dans le cadre des Maisons Familiales et Rurales (MFR). Pour l'année 2014/2015, 65 % des effectifs en formation, tous niveaux confondus, étaient dans une formation agricole<sup>951</sup>.

En 2014, 8 360 apprenants étaient inscrits dans une formation « filière équine »<sup>952</sup>. La répartition des effectifs s'effectue de la façon suivante : 2 235 élèves en formation de niveau V (CAPA ou équivalent), 5 629 élèves en formation niveau IV (Baccalauréat), 278 étudiants en formation de niveau III (Bac + 2), 206 étudiants en formation de niveau II (Bac +3), 10 étudiants suivant une formation au niveau I (Bac + 5 et plus). Ces chiffres indiquent la prépondérance des formations de niveaux IV et IV, l'équivalent du Baccalauréat représentant 67 % des personnes inscrites dans une formation équine<sup>953</sup>. Parmi ces formations, deux diplômes dominant largement : le CAPA Soigneur d'équidés (1 270 élèves en 2014) et surtout le Baccalauréat professionnel CGEA/CGEH<sup>954</sup> (3 352 élèves en 2014), les deux accueillant donc 86 % des effectifs en formation agricole équine durant l'année scolaire 2014/2015<sup>955</sup>.

---

<sup>948</sup> Les formations commencent avec le CAPA (Niveau V) et peuvent s'achever avec un Bac + 5 et plus proposés par les grandes écoles d'agronomie ou les formations vétérinaires.

<sup>949</sup> Nous verrons à la fin de la partie que certaines écoles proposent des formations pleinement dédiées aux courses hippiques.

<sup>950</sup> Le cas du palefrenier est intéressant : la formation est d'abord équine puis l'expérience propre au secteur hippique s'obtient ensuite sur le terrain.

<sup>951</sup> Carole TROY et Margaux GELIN, 2016, p. 23.

<sup>952</sup> *Ibid.*, p.25. Cette partie s'appuie sur la méthodologie du rapport cité qui pointe la complexité des formations. Le périmètre retenu est celui des formations inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mais certaines formations équines ne sont pas référencées. Certaines, souvent très spécialisées, ont un lien direct avec l'emploi équin comme le master « Sciences et management de la filière équine » ou le Certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur équin délivré au terme d'un examen national à la jumenterie du Haras du Pin.

<sup>953</sup> En fait 94 % des personnes en formation suivent une formation équivalente ou inférieure au Baccalauréat (67 % pour le Baccalauréat et 27 % pour le CAPA), les études supérieures demeurant assez rares dans la filière.

<sup>954</sup> Ce baccalauréat a connu une évolution en 2013 avec la suppression du Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA), au profit d'un autre intitulé, le Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH).

<sup>955</sup> Carole TROY et Margaux GELIN, 2016, p. 33.

Depuis plusieurs années, ce niveau de formation est confronté à un bouleversement majeur : une très forte féminisation des formations (le Baccalauréat professionnel CGEH affichait un taux de féminisation record de l'ordre de 83 % en 2014)<sup>956</sup> qui aura des conséquences à plus ou moins long terme sur la structure de l'emploi. Il faut noter que le phénomène de féminisation n'est pas propre à l'hippisme mais est général à l'ensemble du monde agricole comme les travaux de Clotilde Lemarchant l'ont démontré. Les femmes ont toujours été présentes dans le monde agricole, mais désormais c'est un choix engagé dès le temps de la formation. En effet, « la grande majorité des agricultrices accédait au métier par le mariage ; aujourd'hui elles y viennent beaucoup plus par la voie de la formations initiales spécifiques »<sup>957</sup>. Si le constat vaut pour l'ensemble des formations agricoles, il se fait avec une acuité toute particulière dans le milieu des chevaux.

Dans le système de formation équin, trois voies de formation priment pour obtenir une qualification : la formation initiale scolaire, la formation professionnelle continue et l'apprentissage. Numériquement, la formation initiale représente 43 % des élèves, la formation continue 29 % et l'apprentissage, 28 % des effectifs<sup>958</sup>. Dans le domaine hippique, l'apprentissage est encouragé par les professionnels des courses car il permet de se former en étant rémunéré. L'élève accède ainsi au statut de salarié. Les écuries de course privilégient ce système de formation adapté à l'acquisition de compétences répondant au travail quotidien des structures. En 2014, on comptait 2 384 apprentis dans la filière équine, pour près de 3/4 au niveau IV. Depuis quelques années, on constate une forte diminution du nombre d'apprentis dans les formations de niveau IV (CAPA), une « chute libre » de 31 % entre 2012 et 2014<sup>959</sup>. Deux domaines sont particulièrement concernés : les filières soigneurs d'équidés et maréchaux-ferrants. Comment expliquer ce déclin ? Le soigneur d'équidés de niveau CAPA est de moins en moins recherché par les professionnels. Et en maréchalerie, il est souvent difficile d'accueillir des mineurs, par définition peu mobiles, d'où un nombre réduit d'encadrants. Les voies menant aux sports hippiques sont moins concernées car les professionnels des courses privilégient ce mode de formation. Ainsi, le CAPA Lad cavalier d'entraînement est attractif et bénéficie d'une augmentation des effectifs entre 2010 et 2014, contrairement à tous les autres diplômes en stagnation ou en diminution. Plus généralement, la Figure n°52 présente l'éventail des formations dans le secteur hippique. Géographiquement, si des formations équines sont proposées sur l'ensemble du territoire national, celles orientées vers les courses hippiques se concentrent dans le Grand Ouest. La particularité de la Basse-Normandie réside dans la variété de l'offre : c'est la seule région, avec les Pays de la Loire, à proposer quatre niveaux de formation sur les cinq existants (du niveau II à V) ; seul manque le niveau I avec 10 étudiants scolarisés en 2014 en France.

---

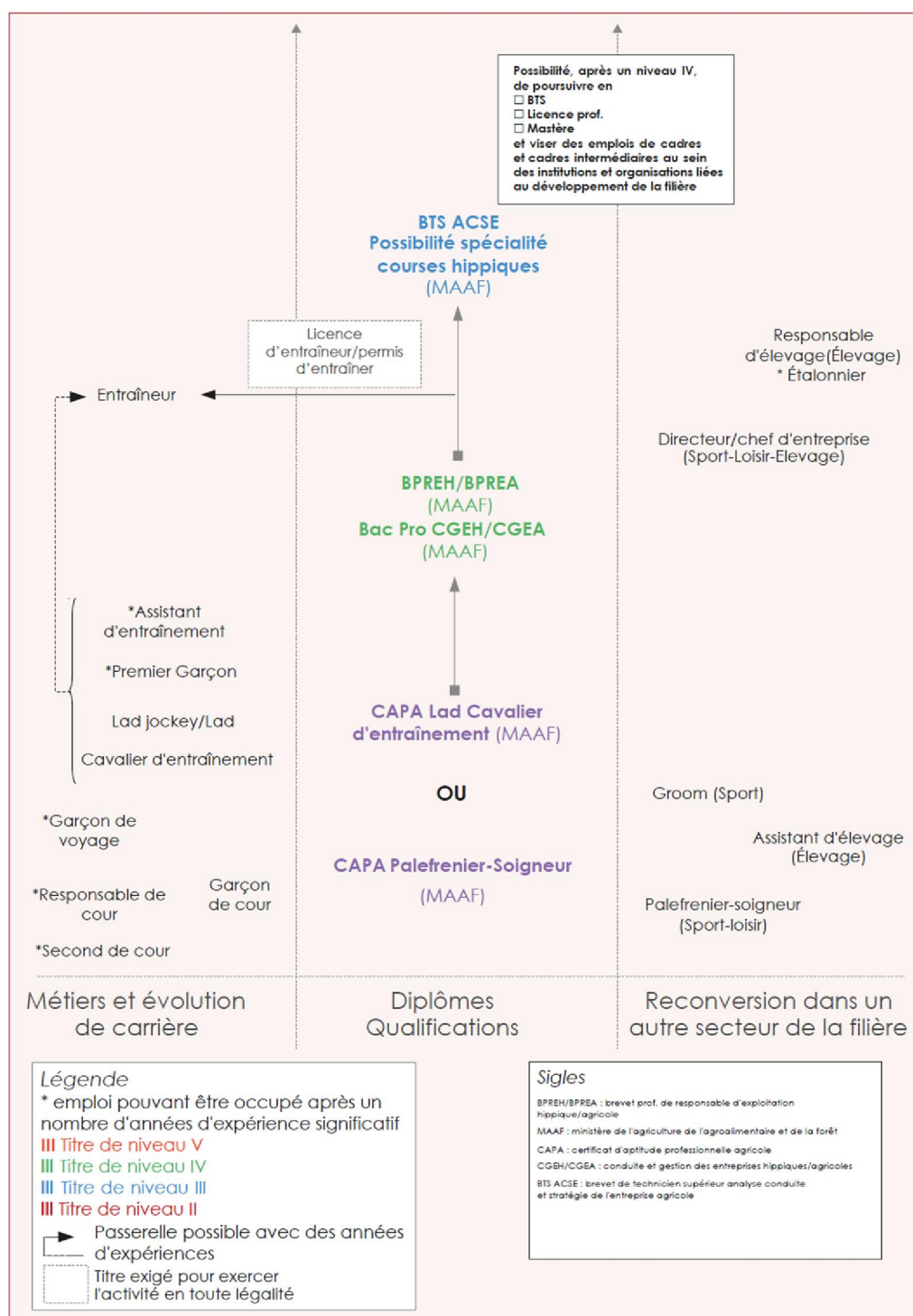
<sup>956</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>957</sup> Clotilde LEMARCHANT, 2017, p. 145.

<sup>958</sup> Carole TROY et Margaux GELIN, 2016, p. 27.

<sup>959</sup> *Ibid.*, p. 40.

Figure n°52 : Les parcours de formation dans le domaine hippique



Source : Carole TROY et Margaux GELIN, 2016, p. 87.

Les besoins spécifiques de la région, de l'élevage jusqu'aux écuries, nécessitent une main d'œuvre nombreuse et qualifiée pour répondre aux offres d'emploi. Dès lors, une analyse fine de l'organisation des formations équinés et plus spécifiquement hippiques s'impose.



## ***B) La Basse-Normandie, centre des formations hippiques françaises***

En France, les métiers en rapport avec la filière équine se sont multipliés depuis 20 ans. Selon les chiffres 2011, près de 9600 personnes suivaient une formation dans la filière équine, qu'elle se déroule en formation initiale, continue ou en apprentissage. La Basse-Normandie est la région qui propose le plus grand nombre de formation et accueille le plus d'apprenants. Toujours en 2011, on comptait 709 personnes dans les différentes formations, soit 7,4 % des effectifs nationaux<sup>960</sup>. Dans la région, on retrouve toutes les institutions exerçant leur tutelle, mais plusieurs différences notables existent avec le reste du territoire. C'est par exemple le poids remarquable des formations directement gérées par le Ministère de l'Agriculture, aux dépens des autres organismes de tutelle. Pour l'année 2009/2010, 75,9 % des effectifs français dépendaient de ce ministère, quand en Basse-Normandie, ce chiffre s'élève à 90 %<sup>961</sup>. Cela s'explique par les besoins régionaux. L'élevage étant particulièrement développé, il nécessite un recours massif à une main d'œuvre ayant reçu une formation agricole comme c'est le cas avec les palefreniers soigneurs, profession la plus présente dans la filière régionale.

En ce qui concerne les niveaux de formation, la Basse-Normandie se différencie peu du reste du territoire. Par exemple 49,2 % des élèves bas-normands suivent une formation de niveau IV contre 49 % à l'échelle nationale<sup>962</sup>. En revanche, le mode de formation diffère sensiblement, la part de l'apprentissage étant supérieure en Basse-Normandie (42 % contre seulement 28 % pour la France<sup>963</sup>). Un tel écart s'explique principalement par l'offre régionale qui correspond aux besoins des professionnels qui aiment recourir aux apprentis pour préparer l'avenir de leurs entreprises. De plus, la présence de l'école des courses hippiques à Graignes, où sont scolarisés près d'un quart des élèves de la région, soutient la place de l'apprentissage car tous les élèves qui y sont scolarisés le sont sous ce régime. Au total, la répartition des 709 apprenants de la Basse-Normandie se faisait comme suit<sup>964</sup> : 261 personnes en formation initiale diplômante (37 % des effectifs), 299 dans la formation par apprentissage (42 %) et 149 en formation continue (21 %)<sup>965</sup>. Le Tableau n°8 présente les différentes formations proposées et les effectifs inscrits en 2011 en Basse-Normandie.

---

<sup>960</sup> Claire CORDILHAC, 2012, p. 20.

<sup>961</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>962</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>963</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>964</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>965</sup> On peut noter que dans la formation continue, 28 places ont bénéficié d'un financement régional, notamment pour permettre une reconversion professionnelle.

Tableau n°8 : Les effectifs en formation en Basse-Normandie en 2011

Formation	Spécialité	Initiale	Apprentissage	Continue	Total
CAP	Sellier-harnacheur	0	0	7	7
CAPA	Lad jockey/Lad driver	21	0	1	22
CAPA	Maréchalerie	0	51	12	63
CAPA	Soigneur d'équidés	45	43	0	88
<b>Total CAP/CAPA</b>		<b>66</b>	<b>94</b>	<b>20</b>	<b>180</b>
BEPA	AH SAA	33	23	0	56
BEPA	AH Maréchalerie	0	0	0	0
BEPA	AH LJ/LD	18	32	0	50
<b>Total BEPA</b>		<b>51</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>106</b>
Brevet	Sellier-harnacheur			1	1
<b>Total niveau V</b>		<b>117</b>	<b>149</b>	<b>21</b>	<b>287</b>
BPREA	Cheval	0	0	8	8
Bac Pro	CGEA et CGEH	123	107	1	231
BJ JEPS		0	20	15	35
Certificat d'aptitude	Insémination artificielle			60	60
Certificat de spécialisation	Utilisateurs de chevaux attelés			6	6
Certificat de spécialisation	Préparation et utilisation du jeune cheval			28	28
BTM	Maréchalerie	0	23	0	23
<b>Total niveau IV</b>		<b>123</b>	<b>150</b>	<b>118</b>	<b>391</b>
Certificat d'aptitude	Chef de centre d'insémination			10	10
Licence pro	Management et gestion de la filière	21	0	10	31
<b>Total général</b>		<b>261</b>	<b>299</b>	<b>149</b>	<b>709</b>

Données : Claire CORDILHAC, 2012, p. 25.

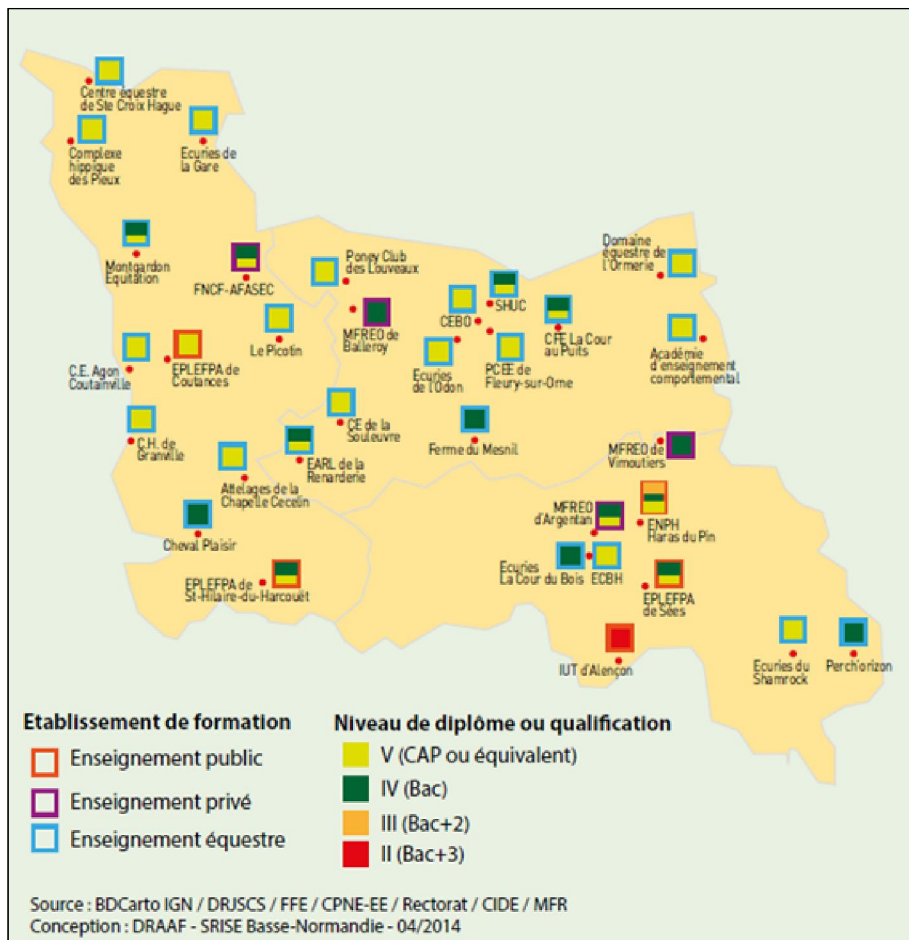
Les formations sont relativement bien réparties sur l'ensemble du territoire régional. En 2013, 32 établissements, qu'ils soient publics ou privés, proposaient 17 formations diplômantes ou qualifiantes spécifiques à la filière équine, ces établissements étant représentés sur la carte suivante (figure n°53). Avec 26 établissements répartis sur les trois départements, la carte illustre l'importance des lieux de formation de niveau V. C'est la formation préalable à l'insertion dans la filière même si de plus en plus d'élèves prolongent au niveau supérieur<sup>966</sup>. Parmi ces établissements, on peut citer la MFR de Vimoutiers qui s'est spécialisée dans les formations par alternance aux métiers du cheval. Au total, trois CAPA sont proposés<sup>967</sup>, les élèves souhaitant compléter leur formation se dirigeant vers le Baccalauréat professionnel CGEH option course. La MFR s'oriente vers le monde du galop et ouvre ce diplôme à des élèves déjà scolarisés à Vimoutiers, mais également à d'autres élèves choisissant d'intégrer ce niveau d'étude. Plusieurs critères sont essentiels : un niveau scolaire permettant de réussir les épreuves du Baccalauréat, un niveau à cheval « suffisant », mais aussi des paramètres physiques comme la taille et le poids<sup>968</sup>. L'avantage de ces formations est de mettre les élèves en contact direct avec la réalité du terrain, de les former à la pratique professionnelle et de leur trouver des débouchés. Les résultats montrent que l'insertion des diplômés est excellente aussi bien dans l'élevage que dans les écuries.

<sup>966</sup> Le Baccalauréat professionnel est proposé dans 15 établissements de la région.

<sup>967</sup> Les trois CAPA proposés à Vimoutiers sont Palefrenier Soigneur, Lad Cavalier d'entraînement, mais aussi Soigneurs d'équidés, formation proposée aux adultes en tant que formation qualifiante de niveau V.

<sup>968</sup> La MFR organise des tests et, dans le cas d'incompatibilité physique, les élèves peuvent accéder à d'autres domaines que sont le trot ou les disciplines équestres. De ce fait, les élèves quittent le secteur hippique.

Figure n°53 : Les établissements de formation équine en Basse-Normandie (2013)



Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 13.

Parmi tous ces établissements, un a retenu notre attention pour comprendre les logiques géographiques à l'œuvre dans la formation. Il s'agit de l'École des courses de Graignes dans la Manche dont la particularité est de proposer exclusivement des formations hippiques, des formations aux métiers des courses.

### C) L'AFASEC : un centre de formation dédié aux métiers des courses hippiques

En France, quelques centres de formation sont intégralement dédiés aux métiers des courses hippiques. Ils appartiennent à l'École des courses qui dépend de l'Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de Courses (AFASEC). De très nombreux jockeys et drivers participant aux courses hippiques en sont issus. L'école forme aussi bien au galop qu'au trot et repose sur un réseau national de cinq sites<sup>969</sup> qui accueillait 668 élèves et apprentis en 2016<sup>970</sup>. C'est un peu moins qu'en 2015 (695) car les effectifs fluctuent en fonction des promotions mais aussi et surtout des ouvertures et fermetures de diplômes, donc

<sup>969</sup> Les cinq écoles de l'AFASEC sont Cabries (13), Gouvieux (60), Graignes (50), Grosbois (94) et Mont-de-Marsan (40).

<sup>970</sup> *Observatoire social* de l'AFASEC, 2016.

de sections. Au niveau des effectifs, deux centres dominent assez nettement : Graignes dans la Manche et Gouvieux dans l'Oise. Chaque école s'est spécialisée dans un domaine hippique, Graignes formant pour sa part aux métiers du trot. Elle a compté 191 élèves en 2014 et se stabilise depuis autour de 170<sup>971</sup>. L'AFASEC possède aussi cinq résidences des courses hippiques qui permettent aux apprentis de bénéficier d'un internat et d'être au contact des professionnels des courses dans la mesure où elle sont à proximité de grands centres d'entraînement comme l'hippodrome de Deauville-la-Touques<sup>972</sup>. La résidence de Deauville est donc à disposition des élèves et apprentis de l'école de Gouvieux durant leur période en entreprise, les entraîneurs de galopeurs deauvillais pouvant alors recourir aux apprentis formés par l'AFASEC.

Le choix de Graignes, « pôle régional » dans la classification des hippodromes français<sup>973</sup>, s'est imposé à l'AFASEC étant donné sa position stratégique au cœur de d'élevage de trotteurs. L'école de Graignes s'appuie sur une écurie d'application comptant 32 chevaux de course, un manège couvert de 900 m<sup>2</sup> et trois pistes d'entraînement. Le point fort du site est l'accès permanent à la piste de l'hippodrome, reconnue comme l'une des meilleures par les professionnels du trot<sup>974</sup>. La scolarisation débute dès la 4<sup>e</sup>. On prépare le DNB en développant un premier contact avec le milieu hippique. L'alternance et l'apprentissage favorisent l'immersion des élèves dans les pratiques professionnelles. La formation place ces élèves dans un réseau d'entreprises situées dans plusieurs régions. Le site de Graignes propose deux formations qui permettent d'obtenir le CAPA LCE (Lad Cavalier d'Entraînement) en deux ans ou le Baccalauréat professionnel CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique) en trois ans<sup>975</sup>. Principale formation dispensée, elle accueille plus de 48 % des élèves inscrits à la rentrée scolaire 2015/2016<sup>976</sup>. Selon le principe de l'alternance, ils suivent 20 semaines de cours au sein de l'école et 16 autres en stage dans une entreprise hippique. Les élèves sont encadrés par des formateurs techniques qui sont tous d'anciens professionnels. La dimension internationale n'est pas absente de la formation car en tant que membre fondateur de l'*European Trotting Schools Association* (2007)<sup>977</sup>, l'école est en contact permanent avec des écuries situées dans toute l'Europe, notamment avec les pays scandinaves où le trot est bien implanté. Les élèves préparent le certificat *European*

---

<sup>971</sup> 175 élèves en 2015 et 165 en 2016.

<sup>972</sup> En plus de Deauville (14), Maisons-Laffitte (78), Pau (64), Grosbois (94) et Chazey-sur-Ain (01). Il faut noter qu'aucune résidence n'est attachée à l'école de Graignes.

<sup>973</sup> La classification est abordée dans le chapitre sur les courses mais la labellisation de "pôle régional" est un gage de qualité de la part des institutions hippiques. On en compte seulement 20 en France, dont trois en Basse-Normandie (Graignes, Caen et Argentan).

<sup>974</sup> D'autres éléments participent à la bonne formation des élèves comme la salle d'hippologie et le laboratoire d'application pour approfondir les connaissances théoriques, une salle de musculation parce que les métiers des courses hippiques sont particulièrement physiques.

<sup>975</sup> Graignes propose aussi un CAPA adulte en neuf mois dans le cadre de la formation continue.

<sup>976</sup> Chiffres fournis par Pascal Launey, le chef d'établissement de l'école de Graignes.

<sup>977</sup> C'est une association, fondée en 2007, qui rassemble les écoles des courses hippiques spécialisées dans le trot basées en France, Suède et Finlande, son but étant de formaliser les échanges et partenariats existants déjà.

*Qualification for Employees of Stables (EQUES)*<sup>978</sup> leur facilitant l'accès à un emploi en Europe.

Grâce à Pascal Launey, chef d'établissement, nous avons récolté de nombreuses données statistiques sur les élèves et fait circuler un questionnaire afin de mieux connaître leur profil et leurs motivations. 64 questionnaires ont été complétés par des élèves de toutes les formations, de la 3<sup>e</sup> à la Terminale du Baccalauréat professionnel CGEH. Lors de notre premier échange, Pascal Launey avait insisté sur la diversité de l'origine sociale et géographique des élèves venant à Graignes. L'analyse des questionnaires le confirme : l'école de Graignes s'ouvre à des élèves venus d'autres régions françaises ou dont les familles ne sont pas implantées dans le milieu hippique. En première année du Baccalauréat professionnel CGEH, entre les rentrées 2011 et 2015, on comptabilise 76 apprentis dont 46 sont originaires de Basse-Normandie (60 % du total) avec des différences sensibles en fonction des promotions<sup>979</sup>. Les autres élèves sont alors originaires de l'ouest de la France, de Haute-Normandie (5), de Bretagne (12), des Pays de la Loire (6), d'Ile-de-France (3) et les quatre autres d'autres départements français. La dispersion géographique identifiable dans les fichiers des inscrits de l'école s'est logiquement confirmée dans nos questionnaires<sup>980</sup>. C'est un point très important car dans les motivations des élèves et leur décision de s'inscrire à Graignes, la question de la proximité géographique est très présente.

Pour les liens des apprentis avec la filière hippique, le chef d'établissement a évoqué l'hétérogénéité des situations. Sans éléments statistiques de la part de l'institution, le recours au questionnaire a permis de préciser la nature de ces liens. Nous avons demandé aux élèves si des personnes de leur famille travaillaient dans le monde des courses hippiques. Sur les 64 réponses, nous avons comptabilisé 27 réponses positives (42,2 %), preuve d'un lien marqué des élèves avec la filière sans pour autant être surreprésenté. Le plus souvent, ce lien est direct avec des parents ou des grands-parents qui travaillent dans le milieu hippique. La présence de membres de la famille au sein de la filière, dans plusieurs activités comme l'élevage ou l'entraînement, montre une forme de reproduction sociale. Parmi ce profil, plusieurs élèves insistent sur l'influence de ces personnes et de l'éducation reçue<sup>981</sup>. Ils évoquent des souvenirs dans les haras ou sur les champs de course, source récurrente de l'envie de travailler dans le monde des courses. Ce sont le plus souvent des élèves bas-normands sans doute influencés par la présence marquée des activités de la filière trotteur. Un exemple remarquable pose les

---

<sup>978</sup> Ce diplôme repose sur trois épreuves : une épreuve à la piste, une épreuve à l'écurie et une épreuve de capacité à communiquer et s'intégrer dans une écurie étrangère.

<sup>979</sup> Par exemple, sur les 13 apprentis de la promotion 2015, seulement quatre sont originaires de la région (30,7 %).

<sup>980</sup> Des élèves inscrits pour l'année 2016/2017 viennent des régions déjà évoquées, mais on peut aussi citer deux élèves venant du Nord ou du Vaucluse, cet exemple montre la volonté de mobilité de certains apprentis inscrits à Graignes.

<sup>981</sup> Une réponse est particulièrement significative. Un jeune garçon de 15 ans, scolarisé en 3<sup>e</sup>, évoque le fait que son grand-père possède une écurie de course et que sa passion pour les trotteurs lui vient de son plus jeune âge, quand il montait des chevaux de sa famille.

jalons d'une véritable tradition familiale avec le père d'un élève entraîneur de trotteurs, de même que son grand-père et son arrière-grand-père. Malgré tout, avec près de 60 % des réponses des élèves sans lien direct avec le monde hippique, on met le doigt sur une certaine capacité d'ouverture de la filière.

Notre questionnaire a tenté de comprendre les motivations poussant les élèves à s'inscrire à Graignes. Parmi les réponses, nous avons identifié huit types de motifs : la qualité de l'école<sup>982</sup>, la proximité géographique entre l'établissement et le domicile familial, la volonté de travailler avec des trotteurs et non des galopeurs, les formations proposées à Graignes absentes des autres sites de l'AFASEC<sup>983</sup>, un parcours familial lié à un parent passé par l'école, un passage obligé pour se former avant une reprise de l'élevage familial, une réorientation à la suite d'une inscription à l'école de Gouvieux<sup>984</sup> ou bien encore, dans un seul cas, une possibilité d'évolution plus favorable dans la filière hippique que dans les autres secteurs équin<sup>985</sup>. Parmi toutes ces motivations, les deux premières priment très largement sur le reste, notamment la qualité de la formation. Sous des formes différentes, les élèves évoquent la « qualité », le « prestige », la « réputation » de l'école de Graignes. Beaucoup d'élèves précisent que l'école leur a été recommandée, notamment ceux ayant des connaissances ou des proches travaillant dans la filière. Un élève a fait le choix de venir à Graignes alors qu'il réside dans le Maine-et-Loire, ses parents travaillant dans l'écurie de Matthieu Abrivard, l'une des références actuelles du trot français. L'élève explique qu'il fréquente le milieu du trot depuis longtemps et que l'une des raisons de son inscription en 3<sup>e</sup> à Graignes est liée à la recommandation de Matthieu Abrivard, lui-même passé par l'école. Plus largement, le prestige de Graignes auprès des élèves tient aussi aux personnalités formées ici. Hormis Matthieu Abrivard, des grands noms des courses de trotteurs actuels : Jean-Michel Bazire et Franck Nivard, les deux meilleurs drivers français depuis de très nombreuses années.

Le temps scolaire permet aux élèves de suivre un cursus ordinaire, autour d'un tronc commun généraliste mais agrémenté de cours et activités en lien avec l'hippisme. Dans ce domaine, l'écurie d'application, ainsi que la proximité avec l'hippodrome, offrent d'excellentes conditions pour la pratique du métier. Dans notre questionnaire, nous avons

---

<sup>982</sup> Un élève en Bac Pro CGEH a notamment répondu : « J'ai choisi Graignes car des proches m'ont conseillé cette école car elle est, à ce qu'on entend, la meilleure école AFASEC de trot ».

<sup>983</sup> Un élève a choisi Graignes plutôt que l'école de Grosbois, elle aussi spécialisée dans les trotteurs, car il est possible d'y suivre un CAP contrairement à l'offre proposée à Grosbois.

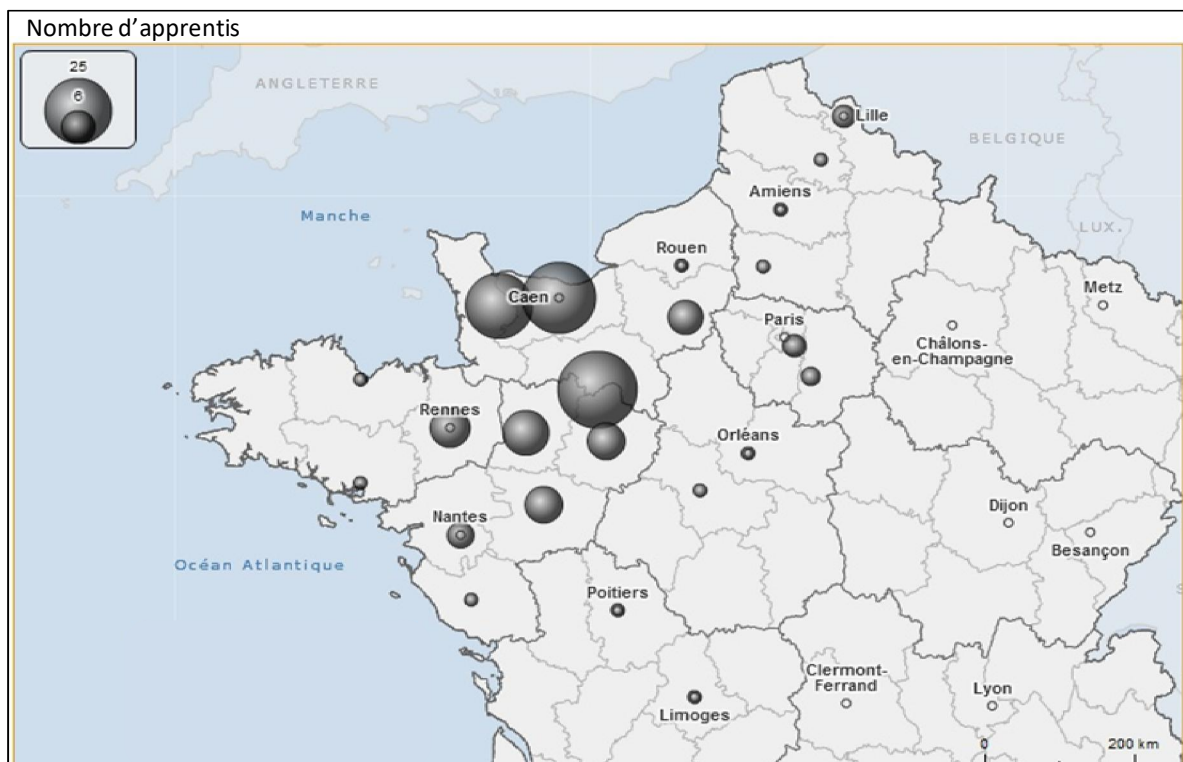
<sup>984</sup> Un élève avait fait le dossier pour suivre une formation à l'école de Gouvieux qui forme aux métiers du galop. Or, l'école a refusé cet élève en estimant qu'il était trop grand pour suivre une formation aux galopeurs et lui a conseillé de s'inscrire à Graignes car les critères physiques sont moins stricts dans le monde du trot.

<sup>985</sup> Le questionnaire a abordé les difficultés inhérentes aux professions hippiques. Les élèves en sont conscients mais disent presque tous que la passion pour le métier permet de relativiser les contraintes. Des contraintes par tous très bien identifiées : les horaires, la présence au travail tous les jours ou presque, la dureté physique du travail en extérieur (argument cité aussi comme une chance), la faiblesse des salaires. Quelques filles expriment aussi une difficulté pour s'intégrer dans un milieu qui demeure encore assez masculin, une élève parlant « d'un milieu très difficile pour une fille car c'est un milieu macho ».

demandé aux élèves de nous décrire une journée type au sein de l'école. Beaucoup ont produit des réponses assez brèves, en indiquant cependant des moments clés : un lever vers 6H45, une journée de cours chargée, suivie d'un temps d'étude en fin de journée. La soirée se compose d'un dîner à 19 heures, puis d'un temps d'animation au sein de l'internat, avant un coucher vers 22 heures. Dans la formation dispensée, les périodes au contact des chevaux sont très valorisées. Une matinée par semaine, la formation au sein de l'écurie d'application permet à des professionnels de transmettre les bons gestes qu'ils devront ensuite affiner dans l'écurie de leur maître d'apprentissage. Ainsi, les élèves curent les boxes, préparent les chevaux, les font trotter sur la piste de l'hippodrome, puis assurent l'entretien et les soins indispensables aux athlètes que sont les trotteurs.

La formation en entreprise relève de l'apprentissage, aussi bien pour le CAPA que pour le Baccalauréat professionnel. L'école dispose d'un réseau d'entreprises permettant de placer les élèves dans des écuries du Grand Ouest. Le soutien de Pascal Launey m'a permis de localiser tous les lieux d'accueil des apprentis pour les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016. Lors de l'année 2015/2016, 163 apprentis de la 4<sup>e</sup> jusqu'à la dernière année du Baccalauréat professionnel ont été affectés chez un entraîneur. La carte (Figure n°54) localise l'ensemble des maîtres de stage.

Figure n°54 : La localisation des maîtres de stage et des apprentis de l'AFASEC de Graignes en 2015/2016



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données fournies par l'école des courses de Graignes (Pascal Launey).

Au total, les maîtres de stage sont répartis dans 24 départements, preuve de l'ouverture géographique de l'école<sup>986</sup>. Néanmoins, la majeure partie des patrons se situent dans le Grand Ouest, et surtout dans les trois départements bas-normands qui accueillent un peu plus de 55 % des apprentis (35 dans l'Orne, 30 dans le Calvados et 25 dans la Manche, département d'implantation de l'école). Les départements des Pays de la Loire, autre grande région hippique avec la Mayenne (12 apprentis), la Sarthe (8) et le Maine-et-Loire (8), accueillent 17,7 % des stagiaires. Les données ne présentent pas de règles particulières d'affectation des apprentis : par exemple les plus jeunes ne sont pas spécialement affectés plus près malgré leur âge<sup>987</sup>. Contrairement à la brièveté de la description d'une journée type au sein de l'école, les élèves sont beaucoup plus disert pour évoquer leur vie au sein de l'entreprise hippique, preuve s'il en est de leur intérêt pour l'apprentissage concret auprès d'un patron. Le travail auprès du « patron » dépend de la taille de l'écurie et de l'intensité de son activité. Toutefois, la journée type fait état d'activités similaires : faire trotter les chevaux, assurer les soins des animaux, nettoyer les boxes... Une élève de Terminale CGEH livre une description assez détaillée de ses activités et des horaires chez son maître de stage :

« Lever 6h20, début du boulot à 7h, on débute par le nourrissage des chevaux. Ensuite on met dehors les chevaux qui ne trottent pas. On prépare les lots de chevaux, puis on les trotte. Vers 12h40 on range tout le matériel, puis on nourrit de nouveau les chevaux. Le travail reprend vers 14h30 (1h30 de pause), l'après-midi on s'occupe des soins des chevaux qui ont trotté, faire les boxes, mettre le foin aux chevaux, rentrer les chevaux qui sont au pré et y mettre les chevaux qui ont travaillé le matin. On fini par mettre propre l'écurie (balai, nettoyer les bottines...) puis pendant que la patronne et moi nous nourrissons les chevaux, le patron s'occupe de l'entretien des pistes ».

Ces descriptions s'accompagnent de nombreux détails propres aux structures fréquentées que nous ne pouvons ici relater. Ils montrent toutefois l'importance accordée par les élèves à ces périodes en dehors de l'école, auprès de professionnels. En tant qu'établissement spécialisé préparant aux métiers des courses, l'AFASEC de Graignes s'affirme comme une structure incontournable de la filière hippique bas-normande. Au-delà de la formation du personnel, la région prend une place croissante dans des domaines de pointe. Dans le monde hippique de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, les capacités d'innovation apparaissent bien comme des vecteurs essentiels pour une région qui souhaite conserver sa place dans le concert mondial.

### **III) Innover : un besoin vital dans la compétition hippique contemporaine**

Dans une région où les activités hippiques sont porteuses de dynamisme, les sports hippiques, aux différents stades de la filière sont porteurs de recherche et d'innovation. Si le domaine de la santé bénéficie d'un financement massif, tous les secteurs de la recherche,

---

<sup>986</sup> Dans le fichier fourni, sur les 163 élèves, 158 sont effectivement placés auprès d'un patron, les cinq autres étant notés comme « non placés ».

<sup>987</sup> Les affectations se font en fonction des besoins de l'école, notamment selon les niveaux de formation. On peut malgré tout supposer que les maîtres de stage émettent des demandes auprès de l'école pour recevoir et former certains profils, là-aussi en fonction de leurs propres besoins.



encouragés par les acteurs privés, bénéficient d'un fort soutien des collectivités locales et des grandes institutions (universités, écoles, centres de recherches).

### ***A) Un vecteur de modernité et d'innovation : la santé hippique en Basse-Normandie***

L'innovation s'oriente vers de nombreux domaines (élevage, réseaux d'entreprises, savoir-faire...) mais, depuis une quinzaine d'années, la santé apparaît comme la principale priorité. De grands projets en grande partie portés par un pôle de compétitivité insufflent une dynamique régionale et entraînent dans leur sillage des réalisations de moindre envergure. Ils ont été précédés dès les années 1980 par la création d'un site spécialisé en recherche équine dans la commune de Goustranville, près de Dozulé (1986). Ce centre, financé par la Région Basse-Normandie et porté par le Docteur Aimé Jacquet<sup>988</sup>, est devenu un pôle sur les pathologies équines, en particulier chez le cheval athlète comme c'est le cas dans les courses hippiques. Il est spécialisé dans plusieurs domaines majeurs de la santé équine : microbiologie, immunologie, épidémiologie, parasitologie, mais aussi et surtout un laboratoire de diagnostic en anatomie pathologique. Soutenu par les institutions hippiques et les collectivités locales, le pôle de Goustranville est devenu une référence. En 1999, ce pôle a été doté d'un Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines (CIRALE) mondialement reconnu<sup>989</sup>. Des chevaux de course de la région mais aussi de pays européens le fréquentent. Les professionnels disposent d'un matériel très performant en imagerie médicale (IRM par exemple) et en médecine sportive<sup>990</sup>. Le CIRALE présente donc une triple vocation : le diagnostic des chevaux de toutes les disciplines, presque toujours envoyés par leur vétérinaire, la recherche pour améliorer le diagnostic, le traitement et la prévention des affections limitant les performances des chevaux et enfin, l'enseignement.

Le CIRALE est rattaché à l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA), la principale institution de formation vétérinaire en France qui dispense une formation universitaire et post-universitaire, nationale et internationale. Depuis 15 ans, une partie de la formation assurée par des enseignants-chercheurs est délocalisée à Goustranville. Ce principe améliore la formation des futurs vétérinaires équins et crée un réseau de compétences dans la région. La collaboration de l'École vétérinaire d'Alfort avec les acteurs hippiques de la région et les collectivités territoriales a permis de transférer, en 2016, la totalité des compétences de l'EnvA sur le site de Goustranville. Prévu à l'horizon 2020, le transfert de la clinique équine est un tournant pour cette institution qui incarne un des fondements de l'école vétérinaire<sup>991</sup>.

---

<sup>988</sup> Vétérinaire de la Fédération Nationale des Sociétés de Courses. Le projet fut donc à l'initiative d'une personnalité impliquée dans l'hippisme.

<sup>989</sup> Le CIRALE a été réalisé et financé par la Région Basse-Normandie, mais aussi avec l'aide du Département du Calvados, du Fonds Eperon, ainsi que des financements européens dans le cadre du FEDER.

<sup>990</sup> On peut citer le matériel d'échographie. Des tests de fonction respiratoire et des tests d'efforts sont mesurés grâce à un Tapis Roulant à Grande Vitesse (TRGV). La variation de la vitesse et l'intensité du travail permettent de mesurer les effets de l'effort sur l'animal, d'établir des diagnostics adaptés au profil du cheval étudié.

<sup>991</sup> Seule la partie équine va déménager, le reste de l'EnvA reste sur le site historique de Maisons-Alfort. Pour Christophe Degueurse, directeur-adjoint de l'EnvA, la clinique fondée il y a plus de 250 ans incarne une époque

Le déménagement repose sur plusieurs logiques : des limites liées à l'exiguïté des bâtiments du personnel<sup>992</sup>, de meilleures conditions pour la convalescence des chevaux en Normandie<sup>993</sup>, la possibilité de créer une synergie et d'offrir un cadre optimal pour les études et la formation des futurs vétérinaires équins dont une bonne partie travaillera auprès de la filière hippique. Le déménagement nécessite d'importants travaux pour agrandir les salles de cours, les infrastructures et le matériel scientifique, mais aussi pour la construction de logements étudiants car le site Goustranville devrait accueillir chaque année, environ 170 étudiants en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de l'EnvA. L'investissement financier est de l'ordre de 10 millions d'euros réunis par l'Etat, la Région Normandie, le Département du Calvados, le FEDER et le Fonds Eperon<sup>994</sup>. Le site de Goustranville va donc bénéficier, dans les années à venir, de la plus-value des étudiants de l'EnvA pour renforcer son image de marque auprès de la filière. Pourtant, le projet va encore plus loin et souhaite associer d'autres organismes et centres de recherches spécialisés en recherche et santé équine.

Depuis 2016, quatre organismes de recherche de premier plan sont désormais au cœur d'un vaste projet centré sur la recherche équine : le CIRALE-EnvA, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) avec le laboratoire de pathologie équine installé à Dozulé, l'Université de Caen-Normandie et LABÉO, le « pôle d'analyses et de recherche de Normandie », dont un service est dédié aux équidés. Depuis les années 1970, ce laboratoire est une pièce maîtresse de l'activité équine. Il est constitué de trois sites, le principal à Saint-Contest près de Caen et les deux autres à Saint-Lô (Manche) et à Alençon (Orne), qui assurent une relation de proximité avec les éleveurs et les professionnels. Le projet de collaboration entre ces quatre organismes de recherche est ambitieux et présente l'avantage d'un fort ancrage régional. À l'origine, la fondation Hippolia<sup>995</sup> souhaitait un programme plus ambitieux encore. Considérant que « l'éclatement géographique ne simplifie pas les échanges, » son directeur, Romuald Glowacki<sup>996</sup>, souhaitait le rassemblement de l'ensemble des équipes françaises spécialisées en santé équine, soient 11 grands organismes dont l'INRA avec une centaine de chercheurs répartis dans toute la France<sup>997</sup>. Dans ce projet, les objectifs des collectivités consistent à valoriser l'image de qualité de la filière tout en renforçant la capacité d'innovation du secteur. Pour la principale région hippique nationale, il s'agit de créer « un centre d'excellence comparable à ceux qui existent aux Etats-Unis et en Angleterre »<sup>998</sup>. Selon

---

où « le cheval était au centre de tout ». *Leparisien.fr*, « Maisons-Alfort : la clinique des chevaux partira en Normandie d'ici 2020 », 24 juillet 2016.

<sup>992</sup> La clinique équine d'Alfort compte 10 personnes, sans compter les étudiants.

<sup>993</sup> Dans l'article du *Parisien*, la directrice de la clinique équine Alfort considère que l'accès à l'herbe est un atout supplémentaire pour les soins des chevaux.

<sup>994</sup> *Jour de galop*, 14 juillet 2016, N° 3165, p. 8.

<sup>995</sup> Fondation liée au pôle de compétitivité filière équine.

<sup>996</sup> Depuis 2017, Romuald Glowacki a laissé la direction de la fondation Hippolia pour devenir le Directeur administratif du CIRALE de Goustranville.

<sup>997</sup> *Jour de galop*, 20 juillet 2016, N° 3171, p. 8.

<sup>998</sup> *Ibid.*, p. 8.

Hervé Morin, le Président de la jeune Région Normandie<sup>999</sup>, « les investissements que nous réalisons au CIRALE vont conforter son leadership [...] Nous souhaitons développer des conditions optimales pour que les entreprises viennent s'implanter ici et créer, entre les territoires de Goustranville et de Saint-Contest, une "Silicon Valley" du cheval »<sup>1000</sup>. L'emploi de l'expression de « Silicon Valley du cheval »<sup>1001</sup> constitue une preuve s'il en est, de l'ambition du projet en comparant le système normand et le plus grand pôle de développement et d'innovation de la planète. On entend également régulièrement parler d'une « Hippicon Valley » comme le Président du Département du Calvados, Jean-Léon Dupont. Lors de la conférence de presse de présentation du Plan Cheval 2017-2021<sup>1002</sup>, mis en place par le département, il a évoqué son souhait de « faire rayonner l'Hippicon Vallée, c'est-à-dire l'axe Deauville-Goustranville-Saint-Contest ». Pour le moment, c'est surtout un élément de communication et de marketing territorial, il n'en demeure pas moins que la qualité première du projet est de renforcer au maximum la synergie entre le monde de la recherche et les entreprises installées dans la région. À l'échelle de la Basse-Normandie, on observe une forte implantation d'entreprises œuvrant en santé équine.

La santé équine se compose d'une grande diversité d'acteurs. Dans une liste non exhaustive, on peut citer les cliniques vétérinaires, les vétérinaires indépendants, les maréchaux-ferrants, des ostéopathes ou dentistes équins, de la balnéothérapie équine et plus largement, toutes les entreprises qui fournissent du matériel vétérinaire ou alimentaire. La Basse-Normandie est la région comptant le plus de chevaux de course, ce qui nécessite une forte présence des professionnels de santé. Même si certains pôles connaissent une plus forte densité, les chevaux sont présents dans l'ensemble de la région, d'autant plus que la complémentarité entre les trotteurs et les galopeurs favorise l'implantation d'entreprises un peu partout. En s'appuyant sur la carte réalisée par la SAFER (Figure n°55), il est possible d'affiner l'analyse spatiale des professionnels de la santé équine de Basse-Normandie. Même si cette carte ne présente pas exclusivement le domaine hippique, la forte implantation des chevaux de course dans l'ensemble du cheptel, ainsi que l'exigence supérieure de ces chevaux, permettent de dire qu'une partie importante des professionnels intervient auprès de chevaux de course. Les professionnels de santé sont répartis dans toute la région, même si quelques pôles dominent. La carte fait apparaître aussi bien les pôles d'élevage que les pôles d'entraînement. Pour ces derniers, c'est le cas de la région d'Avranches qui accueille de nombreux trotteurs mais aussi le second centre d'entraînement de la région pour les galopeurs

---

<sup>999</sup> Hervé Morin élu à la tête de la nouvelle région Normandie en décembre 2015 finalise un projet dont les origines ont été mise en place par l'ancien exécutif régional.

<sup>1000</sup> *Jour de galop*, 14 juillet 2016, N° 3165, p. 8.

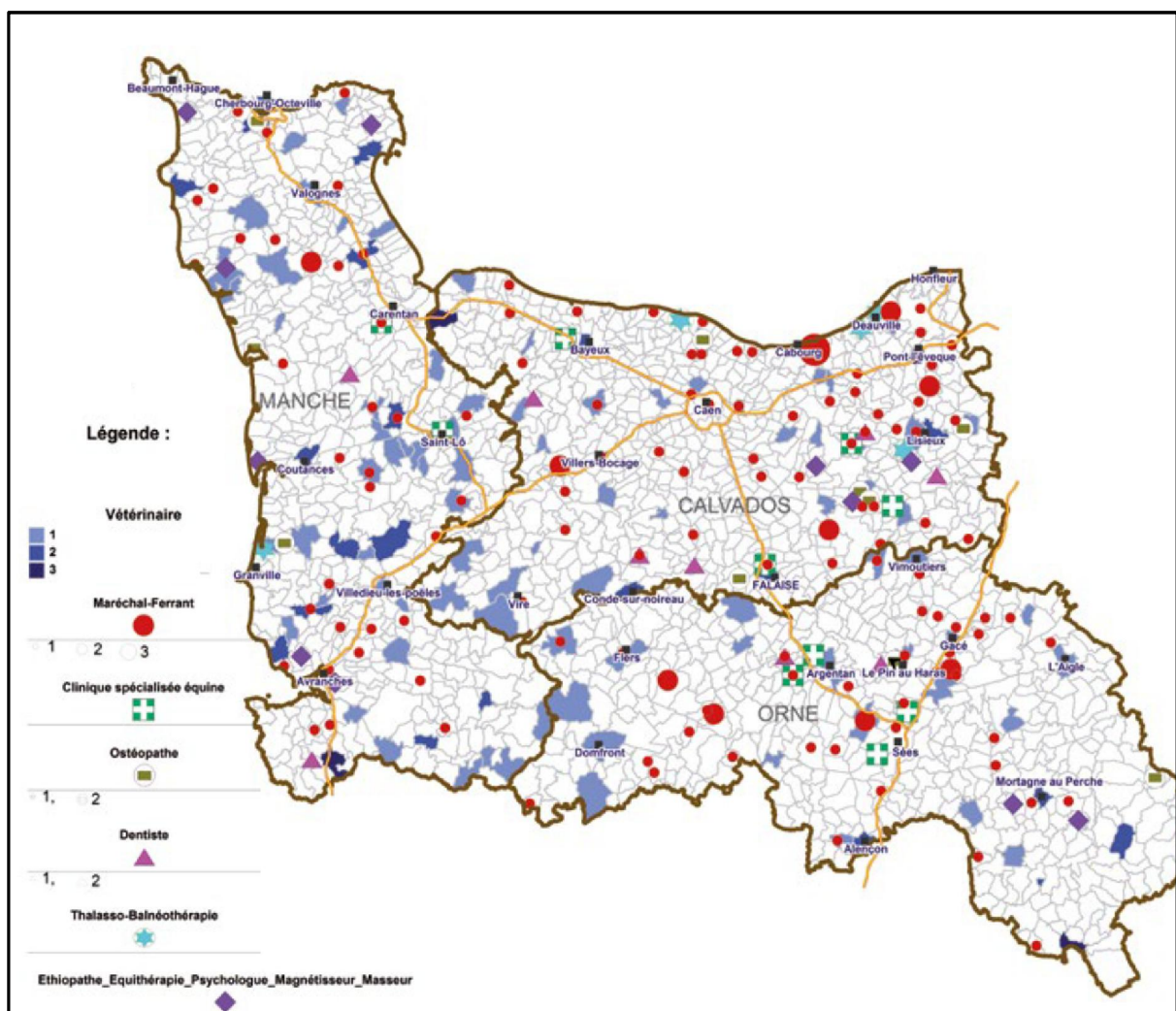
<sup>1001</sup> Formule utilisée et reprise dans de multiples interviews (*Ouest-France, Les Echos...*).

<sup>1002</sup> Il s'agit d'un plan d'action lancé le 17 octobre 2017 qui a pour but de montrer l'engagement du département auprès de la filière cheval. Le but est d'améliorer l'attractivité et la visibilité de la filière au travers d'un plan quinquennal. Ce dernier s'organise autour d'une trentaine d'actions allant vers quatre enjeux principaux : aménager, pratiquer, développer et diffuser.

sur la commune de Dragey-Ronthon en baie du Mont-Saint-Michel. Le centre, spécialisé dans la préparation aux obstacles qui est la discipline la plus traumatisante pour les chevaux, nécessite un grand nombre de professionnels en santé équine.

Parmi tous ces professionnels, un métier récemment apparu s'avère apprécié des propriétaires et entraîneurs : la thalasso-balnéothérapie équine. Encore peu répandue, l'offre est tout de même plus présente que ne le suggère la carte, en particulier pour la balnéothérapie car le service est également proposé dans plusieurs centres vétérinaires importants comme la Clinique vétérinaire équine de Méheudin, sur la commune ornaise d'Ecouché, qui dispose d'un complexe de médecine sportive et kinébalnéothérapie équine<sup>1003</sup>.

Figure n°55 : Les professionnels de la santé et du bien-être équin en Basse-Normandie



Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 15.

<sup>1003</sup> Située dans les environs d'Argentan, la clinique est au cœur d'un territoire de forte densité d'élevage hippique, en particulier pour les trotteurs. Elle a été inaugurée en 2003 et affiche complet toute l'année. Les infrastructures comprennent une piscine et un bassin en forme de U de 45 mètres de long et de 3,20 mètres de profondeur ; un marcheur aquatique et un système de contre-courant ; deux douches et deux solariums pour réchauffer les chevaux et leurs muscles après les séances d'exercices. Au total, cet aménagement a coûté un peu plus de 200 000 € dont 35 000 € de financements publics de la part de l'UE ou du Conseil Général de l'Orne.

En Basse-Normandie, la personnalité incarnant les bienfaits de la thalassothérapie équine est Francis Gamichon. Il est le premier en France à avoir appliqué cette méthode en travaillant sur la plage de Saint-Martin-de-Bréhal, à proximité de Granville. Son écurie est située à environ 500 mètres de la plage, celle-ci lui servant d'aire d'activités pour les chevaux, au même titre que l'espace dunaire, même si certaines contraintes existent du fait de la protection de l'environnement. L'effet de l'eau de mer sur les chevaux est avéré : elle permet de resserrer les tissus, notamment les tendons fragiles des chevaux de course, mais aussi d'apporter des oligo-éléments et de l'iode<sup>1004</sup>. Chez Francis Gamichon, les chevaux viennent le plus souvent suivre une cure de six semaines avec un programme défini en amont<sup>1005</sup>, tenant compte des spécificités entre les trotteurs et galopeurs. Par exemple, les galopeurs travaillent sur des terrains profonds qui permettent d'éviter les tendinites et développent la respiration et l'effort cardiaque. Le monde hippique est ainsi l'objet de multiples innovations dans le domaine de la santé. Deux professions demeurent au cœur des besoins et des activités : les vétérinaires et les maréchaux-ferrants directement impliqués dans le suivi du cheval.

Dans le domaine de la santé équine, la profession de vétérinaire est la plus représentée : un peu plus de 900 personnes, soit en tant que vétérinaire indépendant ou comme salarié. Selon le Conseil des Chevaux, « 210 cabinets vétérinaires équins exercent en Basse-Normandie »<sup>1006</sup>. Rien ne dit que tous ces cabinets travaillent pour le monde équin et encore moins pour celui des courses. En effet, le temps consacré aux chevaux y est variable mais « en moyenne, l'ensemble des employés d'un cabinet bas-normand consacrent 42 % de leur temps de travail aux équidés, contre 23 % en France »<sup>1007</sup>. Parmi les vétérinaires, trois profils apparaissent dont les activités et l'organisation sont assez dissemblables : le vétérinaire en résidence au sein d'un haras, le vétérinaire indépendant qui peut se déplacer dans les élevages et celui qui exerce en clinique.

Le premier reste rare et le second recouvre des professionnels tellement variés qu'il est bien difficile de dégager des généralités. En revanche, la Basse-Normandie se singularise par le nombre de cliniques vétérinaires où du personnel est dédié à l'hippisme. Les principaux haras de la région recourent à ce type de structure en raison des moyens dont ils disposent. C'est le cas du Haras de Bonneval qui dispose d'une clinique chirurgicale équine à seulement cinq minutes de la propriété. Actuellement, la clinique la plus moderne est le Centre Hospitalier Vétérinaire Équin situé à Saint-Michel-de-Livet. Elle est spécialisée dans les chevaux de course et se singularise par ses dimensions et son matériel : 19 vétérinaires dont 5 collaborateurs, 38 boxes, 4 systèmes de radiographie, 3 systèmes d'endoscopie. Ses sept unités spécialisées permettent de traiter l'ensemble des pathologies comme le montre la

---

<sup>1004</sup> Quand les chevaux se rendent dans l'eau, la hauteur reste toujours inférieure au genou, afin de ne pas traumatiser et fatiguer l'organisme.

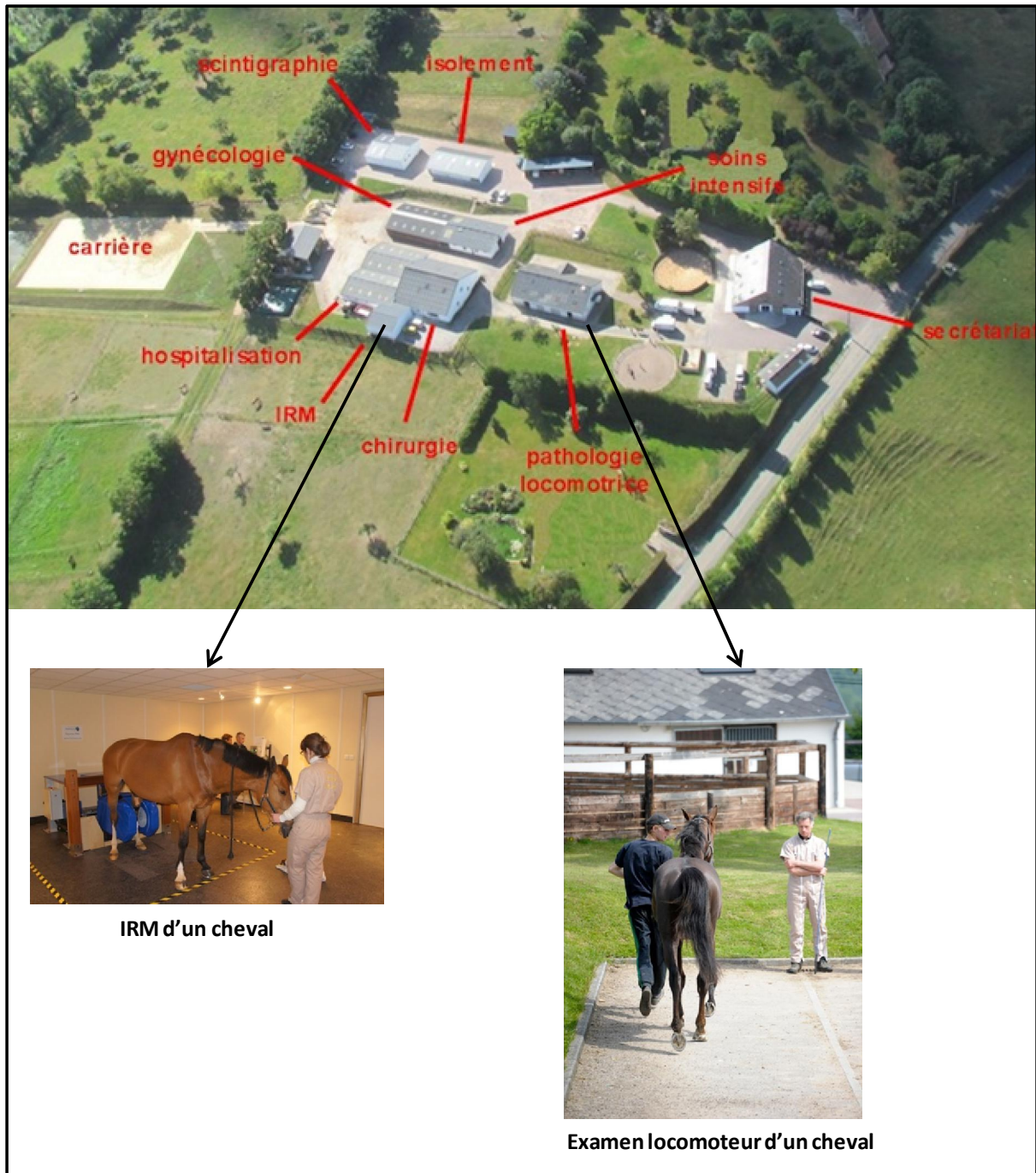
<sup>1005</sup> L'écurie de Francis Gamichon propose également de recevoir des chevaux pour du repos, soit pour des séjours assez longs ou en attendant de participer à des courses sur l'hippodrome de Granville, à proximité.

<sup>1006</sup> Conseil des chevaux de Basse-Normandie, *La filière équine en Basse-Normandie*, 2011, p. 22.

<sup>1007</sup> *Ibid.*, p. 22.

Figure n°56, une photographie aérienne de la clinique présentant l'organisation spatiale de l'établissement avec des bâtiments spécialisés.

Figure n°56 : Vue aérienne du Centre Hospitalier Vétérinaire Équin (Saint-Michel-de-Livet)



Source : Photographies issues du site internet de la clinique de Saint-Michel-de-Livet

En dehors, des soins réguliers, la clinique de Livet propose aux acteurs hippiques des services de pathologie locomotrice<sup>1008</sup> ou de médecine sportive. Cette dernière est largement

<sup>1008</sup> Service composé de quatre vétérinaires. Les examens concernent beaucoup de trotteurs et de pur-sang.

sollicitée pour les tests à l'effort ou les endoscopies à l'exercice. Souvent, ces examens se font à domicile afin d'obtenir des résultats conformes aux sollicitations habituelles demandées aux chevaux de course<sup>1009</sup>.

Le maréchal-ferrant est le second partenaire indispensable des éleveurs et entraîneurs. Grâce à ses connaissances et à son expérience, il influe sur la performance du cheval. Les propriétaires font presque toujours appel aux mêmes professionnels car la maréchalerie est un domaine où la confiance et l'expertise sont fondamentales. La recherche s'y intéresse beaucoup : des colloques et publications très techniques en attestent, presque exclusivement dans des revues anglo-saxonnes<sup>1010</sup>. On mesure l'importance de cette question en comparant les approches anciennes et les méthodes actuelles<sup>1011</sup>. Elle renvoie au bien-être du cheval en adaptant le fer à chaque cheval, à ses caractéristiques morphologiques et locomotrices, à son profil : les fers étant très différents entre les moments de la carrière et en fonction des spécialités. Par exemple, le rôle d'un fer chez un trotteur est d'optimiser le comportement du cheval pour qu'il atteigne sa pleine vitesse en conservant l'allure du trot, sous peine d'une disqualification en course. En Basse-Normandie, la densité des maréchaux-ferrants est forte. Elle répond à la demande des éleveurs ou des entraîneurs, particulièrement dans le trot. Une brochure du Comité Régional d'Équitation Normandie identifie 106 noms différents correspondant à environ 200 professionnels, certaines entreprises employant plusieurs salariés<sup>1012</sup>. Chacun d'entre eux ferre, en moyenne, 325 chevaux en Basse-Normandie contre 307 en France<sup>1013</sup>, tout en ayant moins de clients (mais plus de chevaux par client). Le métier de maréchal-ferrant est très largement masculin, 89 % des dirigeants des sociétés de maréchalerie sont des hommes. La carte de la répartition des 106 entreprises (Figure n°57) montre les plus fortes densités au cœur des pôles d'élevage, autour de Lisieux, du Merlerault et d'Argentan. On distingue également une concentration de professionnels à proximité des deux principaux centres d'entraînement de Deauville et de la région d'Avranches.

Certains maréchaux ont acquis une grande réputation dans le milieu hippique. Dans le galop, on peut citer Fabrice Hosdiene qui travaille pour le Haras d'Étréham ou bien Patrick Guillard, de Mortrée (Orne), chez les trotteurs. Avec plus de 200 chevaux de Groupe I à son actif, il bénéficie de la confiance des meilleurs entraîneurs (famille Dubois, Fabrice Souloy)<sup>1014</sup>. Patrick Guillard présente sa profession comme un mélange entre des connaissances

---

<sup>1009</sup> Ce test se fait sur le sulky pour les trotteurs et ou sur le dos du jockey pour les galopeurs.

<sup>1010</sup> Les progrès de la maréchalerie se diffusent entre les professionnels de différents pays. En revanche, la diffusion des idées et travaux se fait exclusivement en anglais. Ainsi, les recherches menées en France sont diffusées dans des revues anglo-saxonnes, ce qui renforce la visibilité.

<sup>1011</sup> Par exemple, CAGNY Paul et GOBERT Henri-Joseph, 1911, pp. 268-283.

<sup>1012</sup> Conseil des chevaux de Basse-Normandie, 2011, p. 22.

<sup>1013</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>1014</sup> Fabrice Souloy est un entraîneur de premier plan, actuellement au centre d'une affaire de dopage pour six de ses pensionnaires. Sa licence d'entraîneur a été retirée pour un an en France, à compter du 1er janvier 2017. L'affaire du cobalt, du nom du produit incriminé, a surtout eu lieu en Scandinavie où plusieurs chevaux ont été contrôlés positifs. L'affaire a été jugée en juin 2017 en Norvège et a engendré une suspension de licence de 15 ans et un peu plus de 50 000 euros d'amende.

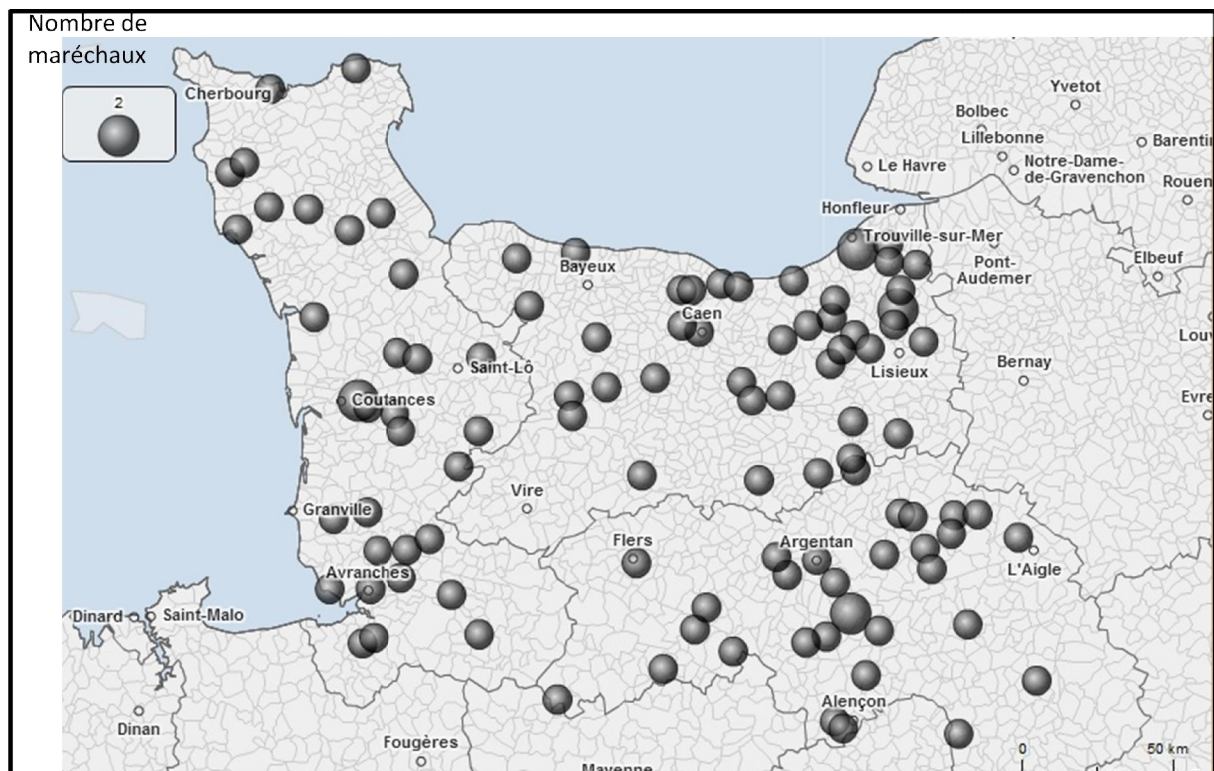
académiques, mais aussi et surtout sur l'empirisme et l'apprentissage au contact des animaux.

Selon lui :

« Chaque cheval a ses aptitudes. A nous de les détecter et de trouver le ferrage qui va les valoriser. Cela repose sur l'observation, il faut avoir l'œil sur les allures en course, les aplombs, la conformation. Et après on réfléchit, on fait des essais des matières, de la résine, des alliages plus ou moins légers. Parfois, c'est l'expérience qui donne la solution ».

Le père de Patrick Guillard était déjà une référence dans le milieu. Son fils a repris l'entreprise familiale et l'a faite prospérer en s'appuyant sur quatre assistants. Sollicités par les meilleurs élevages et entraîneurs de trot des trois départements mais aussi hors de la région, Patrick Guillard et ses assistants ont une activité qui nécessite une grande mobilité.

Figure n°57 : L'implantation des maréchaux-ferrants en Basse-Normandie



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données de l'annuaire des maréchaux-ferrants.

L'action conjointe de ces professions doit permettre à la filière hippique bas-normande d'obtenir d'excellents résultats et d'apparaître comme un véritable modèle. Certaines d'entre elles sont intégrées dans des réseaux de compétences que les acteurs publics soutiennent au sein d'un pôle de compétitivité.



## ***B) Une filière innovante soutenue et développée au sein d'un pôle de compétitivité***

En 2004, Christian Blanc missionné par le premier ministre Jean-Pierre Raffarin remet le rapport *Pour un écosystème de la croissance*<sup>1015</sup>. Ce rapport visait l'amélioration de la capacité des entreprises à innover et à être plus compétitives dans le contexte de la mondialisation. En octobre 2004, il débouche sur la création des pôles de compétitivité capable d'affronter la concurrence économique internationale. L'ambition est de constituer des réseaux innovants entre les entreprises, les universités et les centres de recherche, tout en ayant le soutien des collectivités territoriales. L'idée s'appuie sur la « théorie des clusters » énoncée par l'économiste américain Michael Porter<sup>1016</sup> considérant « qu'un cluster économique est une concentration géographique de firmes et d'institutions dont les activités sont interconnectées et interdépendantes dans un secteur économique particulier »<sup>1017</sup>. La théorie aborde la notion de « glocal », une articulation des échelles géographiques entre le local et un monde global ou globalisé. Bernard Pecqueur analyse précisément le phénomène où « le "développement local", en cette matière, se substitue désormais au développement "par le haut" »<sup>1018</sup>. C'est tout l'intérêt du processus qui doit permettre à la filière de mieux s'insérer dans la mondialisation hippique. Toujours selon Bernard Pecqueur : « leur prospérité est fondée sur des éléments endogènes (leur spécificité) et sur des éléments exogènes (leur capacité d'intégration dans l'économie mondiale. Il s'agit d'une synergie entre des institutions locales et la compétitivité sur les marchés internationaux »<sup>1019</sup>. Ainsi comment, à partir d'une activité ayant un ancrage régional, développer des actions capables de lui apporter un rayonnement international. La politique des pôles de compétitivité concerne principalement des activités modernes et innovantes et s'inscrit la plupart du temps dans des territoires dynamiques, en particulier les métropoles. Pourtant, certains projets élaborés à l'échelle régionale vont être reconnus comme celui de la filière équine en Basse-Normandie.

Par décision du Comité Interministériel de l'Aménagement et du Développement du Territoire (CIADT) du 12 juillet 2005, le gouvernement a labellisé un pôle de compétitivité filière équine. L'objectif était de permettre à la France de tenir une place de niveau international dans une filière largement dominée par les nations anglo-saxonnes. Ce label fut confirmé en 2008, à la suite de l'évaluation des 71 pôles de l'époque, la filière équine faisant même partie des 39 pôles les mieux classés par l'étude. La frise chronologique (Figure n°58) présente les principales dates de ce pôle de compétitivité. Dès le début, les porteurs bas-normands du projet ont souhaité créer un pôle ouvert sur d'autres régions. Si le cœur du projet

---

<sup>1015</sup> Christian BLANC, 2004, 81 p.

<sup>1016</sup> Professeur à l'université d'Harvard, auteur de *Cluster and the new economics of the competition* (1998), Michael Porter est une référence dans l'analyse des avantages concurrentiels des entreprises. Il est à l'origine de la notion de « pôle de compétence géographique », souvent nommée *Porter's clusters*.

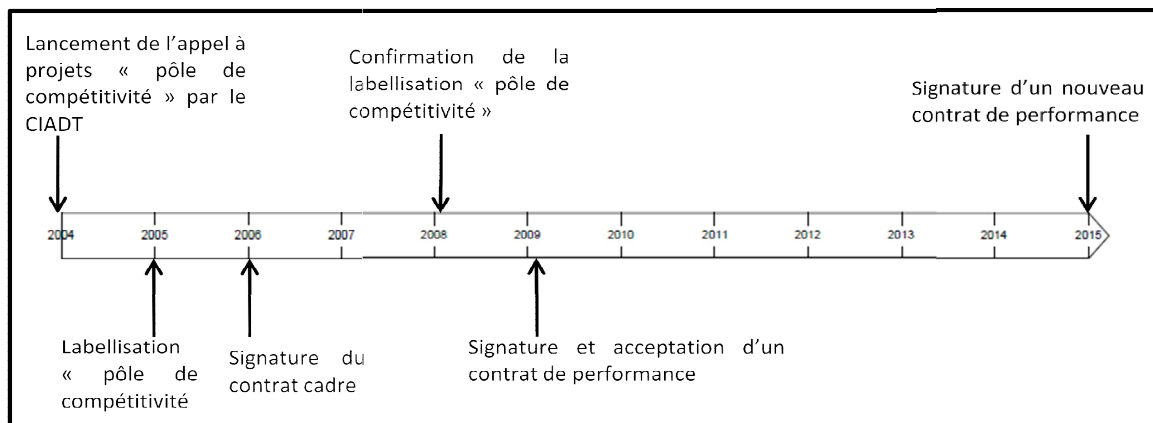
<sup>1017</sup> Michael PORTER, 1998, p. 78.

<sup>1018</sup> Bernard PECQUEUR, 2007, p. 42.

<sup>1019</sup> *Ibid.*, p. 43.

demeure centré sur la région (40 % des membres actuels sont situés en Basse-Normandie)<sup>1020</sup>, des entreprises de toute la France peuvent s'appuyer sur le pôle pour développer leur activité. Depuis 10 ans, le pôle de compétitivité a instauré une synergie entre les acteurs et a régulièrement attiré de nouveaux membres. En 2015, il en rassemble 146 alors qu'il n'y en avait que 80 au moment de sa création.

Figure n°58 : La genèse du pôle de compétitivité filière équine



Cette attractivité s'appuie sur des acteurs variés : collectivités territoriales, instituts de recherche, entreprises industrielles et de services, mais aussi des entreprises « connexes » qui participent à la compétitivité de la filière en proposant des services toujours plus innovants<sup>1021</sup>. On peut citer la santé et les soins, l'alimentation équine, l'équipement du cheval, le transport, les infrastructures des sites. Une bonne partie des membres repose sur des entreprises assez récentes et qui demeurent encore fragiles. En effet, 37 % des entreprises ont moins de trois ans et 2/3 sont des TPE. Le pôle de compétitivité est alors pour elle un moyen de se faire connaître et d'intégrer des réseaux au sein de la filière.

En 2008, le Conseil Régional de Basse-Normandie a commandé un rapport d'évaluation pour mesurer et comprendre les facteurs d'attractivité du cluster équin, autrement dit le pôle de compétitivité<sup>1022</sup>. Le rapport final, daté du 11 juillet, établi par la Mission régionale pour l'innovation et l'action de développement économique (MIRIADÉ) repose sur une enquête sollicitant des entreprises appartenant à tous les domaines de la filière, dont 20 % des entreprises résidant à l'étranger<sup>1023</sup>. À partir de questions relatives à l'image du pôle auprès des entreprises, le rapport fait état d'une perception assez similaire en France et à

<sup>1020</sup> Pour le reste, on a une diffusion sur l'ensemble du territoire, quelques pôles accueillant un peu plus d'entreprises, comme la région parisienne. On peut noter que toutes les régions françaises possèdent des entreprises inscrites parmi les membres du pôle de compétitivité.

<sup>1021</sup> On compte peu de haras parmi les membres du pôle si ce n'est celui de Saint-Léonard, propriété de Wertheimer & Frère.

<sup>1022</sup> MIRIADÉ, 2008, 86 p.

<sup>1023</sup> Au total, 14 % de l'échantillon a répondu à l'enquête.

l'étranger. Les réponses appuient le fait que la Normandie bénéficie d'une image positive associée aux chevaux et la tradition<sup>1024</sup>. Le rapport évoque des « valeurs sûres »<sup>1025</sup> pour présenter les lieux les plus représentatifs de la filière. Ces derniers sont assez peu nombreux et concernent en priorité deux domaines. Le premier concerne les sports équestres, dans le sillage du Haras du Pin, tandis que le second est orienté vers l'hippisme. Cela concerne donc directement notre sujet et l'on constate que, pour la plupart des entreprises, c'est l'hippisme qui apporte le plus de visibilité et confère une image positive et moderne au pôle de compétitivité filière équine. La visibilité internationale du sport hippique bas-normand est mise en avant. La région est reconnue comme une marque de qualité et de savoir-faire pour l'ensemble de la communauté hippique, depuis les haras disséminés dans la campagne, jusqu'à la station balnéaire de Deauville qui porte l'image d'une « capitale internationale »<sup>1026</sup>. Pour affiner l'étude, la MIRIADE a évalué l'attractivité de la filière. Au total, 63 critères permettent de mesurer la place prépondérante de Deauville dans l'attractivité générale de la filière et, plus largement, du pôle de compétitivité. En effet, dans les six premiers critères, quatre concernent directement le thème « Deauville »<sup>1027</sup>. La station est plébiscitée pour « sa renommée internationale » (1<sup>ère</sup> position), « le public qui y vient » (2<sup>e</sup>), « le rayonnement des ventes aux enchères » (4<sup>e</sup>) et « les courses » (6<sup>e</sup>)<sup>1028</sup>. L'intérêt de ce rapport est d'avoir offert une perspective et des axes de travail pour les dirigeants du pôle. Depuis 2008, le pôle, soutenu par la fondation Hippolia pour les questions de santé équine, cherche à valoriser les forces et travailler sur les faiblesses supposées<sup>1029</sup>.

Depuis sa création, il est incontestable que le pôle de compétitivité a modernisé la filière et a contribué à l'attractivité du territoire en créant une véritable dynamique de filière. Au sein du pôle, on parle d'un « écosystème » favorable à la recherche et au développement, ainsi qu'à la compétitivité de la filière. En fait, le pôle instaure une émulation entre les membres et la proximité d'acteurs permet de favoriser les liens et les recherches qui débouchent sur de l'innovation. Ainsi, sur la période 2006-2015, le pôle Hippolia a labellisé 141 projets, impliqué 250 partenaires différents, investi 75 millions d'euros dans la R&D et permis que 18 projets aboutissent à la création d'au minimum une entreprise<sup>1030</sup>. Les 141 projets labellisés sont très hétérogènes : on y trouve des programmes liés à la santé équine<sup>1031</sup>,

---

<sup>1024</sup> Ce thème de la « tradition hippique » de la région revient de façon récurrente dans le rapport. Pour des détails sur ce sujet, voir le chapitre 5 sur les facteurs historiques de l'hippisme en Basse-Normandie.

<sup>1025</sup> MIRIADE, 2008, p. 33.

<sup>1026</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>1027</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>1028</sup> Les deux autres critères largement choisis sont « la renommée de l'élevage » (3<sup>e</sup>) et « la préexistence d'une culture du cheval » (5<sup>e</sup>).

<sup>1029</sup> MIRIADE, 2008, p. 53.

<sup>1030</sup> Chiffres consultables sur le site internet d'Hippolia.

<sup>1031</sup> Dans ce domaine financièrement privilégié : on compte de nombreux projets TIC<sup>2</sup> sur les thérapies cellulaires ayant favorisé la création de l'entreprise Normandy Biotech (label reçu dès 2006) installée à

aux services aux personnes<sup>1032</sup>, à la formation et à l'emploi<sup>1033</sup> mais aussi à l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales du monde hippique ont été reconnues par le projet EquuRES, impulsé par le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie<sup>1034</sup> et labélisé en 2011. Le projet est parti d'un constat assez simple : la filière bénéficie d'une image « nature » assez forte alors que les acteurs n'ont jamais réellement engagé d'action allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. EquuRES implique les acteurs bas-normands autour d'un label<sup>1035</sup> devant exprimer le degré de prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement des entreprises<sup>1036</sup>. C'est un projet innovant dans le sens où il a permis de développer le premier label environnemental spécifique à la filière équine. Plusieurs axes directeurs sont donnés : les économies d'énergie, la maîtrise des flux, la préservation des ressources et la qualité des sols, de l'eau et de l'air. En 2016, 28 structures sont labellisées EquuRES. Parmi celles-ci, l'hippodrome et le centre d'entraînement de Deauville La Touques, l'hippodrome de Deauville-Clairefontaine<sup>1037</sup>, l'hippodrome de Cabourg, des instituts de formation (l'AFASEC de Graignes), mais aussi des éleveurs et entraîneurs comme le Haras d'Em (Hotot-en-Auge) pour les trotteurs ou le Haras d'Omméel<sup>1038</sup>, dans la commune éponyme de l'Orne, pour les pur-sang et AQPS. En fait, tout ceci contribue au développement des territoires. De nouveaux paramètres sont pris en compte par les acteurs, qu'ils soient directement liés à la filière hippique ou qu'ils l'utilisent comme un levier de croissance et de développement territorial, comme peuvent le faire certaines collectivités où l'hippisme est particulièrement présent et ancré.

Au terme de ce chapitre et cette deuxième partie, on prend mieux la mesure des aménités de la région Basse-Normandie qui possède initialement d'excellentes conditions mais encore fallait-il les valoriser. Les professionnels de la région y sont parvenus, notamment dans l'élevage où la Basse-Normandie est désormais une marque reconnue, un gage de qualité et de savoir-faire. La recherche constante de modernité et d'innovation est la base d'un succès qui se renouvelle et perdure. L'innovation fut toujours au cœur de l'activité

---

Hérouville-Saint-Clair. Le projet a un budget de 500 000 € avec des soutiens de plusieurs centres de recherche comme le CNRS ou des établissements privés comme la clinique de Livet.

<sup>1032</sup> Parmi les projets soutenus par le pôle Hippolia, Equisense qui est un capteur mesurant l'entraînement des chevaux de sport. Labellisé en 2015, le projet a donné naissance à une start-up de 15 personnes qui obtient des débuts très encourageants grâce au soutien de l'IFCE et l'Université Technologique de Compiègne.

<sup>1033</sup> C'est le cas d'Equi-ressources qui apporte un soutien à l'emploi dans la filière. Depuis sa création en 2007, le service a traité 12 548 offres (chiffres datant du 15 mai 2017).

<sup>1034</sup> Le suffixe RES correspond à une attitude éco-responsable.

<sup>1035</sup> Le projet est validé en 2011, mais il faut attendre 2014 pour que le label environnemental soit totalement défini et même 2015 pour assister à son véritable déploiement.

<sup>1036</sup> Il existe trois niveaux dans le label en fonction de l'implication : Engagement, Progression et Excellence.

<sup>1037</sup> L'hippodrome de Clairefontaine est la première entité à obtenir l'échelon Excellence du label EquuRES.

<sup>1038</sup> Le propriétaire du haras, Hubert Honoré, Vice-président du Syndicat des éleveurs de chevaux de sang, estime que l'implication dans le programme n'est pas forcément coûteuse. Par contre, il suppose un changement de pratiques. À Omméel, cela concerne la multiplication des haies pour favoriser la biodiversité et créer un coupe-vent naturel, atout pour l'élevage des pur-sang. Pour Hubert Honoré, « ce qui est bénéfique pour la nature peut être tout aussi bénéfique pour le cheval ».

hippique, mais la question rejaillit actuellement avec une acuité toute particulière. L'ensemble des acteurs cherche à la valoriser, que ce soit les professionnels mais également les institutions hippiques ou les collectivités locales. Ainsi, la Région, les trois départements et de nombreuses communes soutiennent, le plus souvent financièrement, cette constante recherche de modernité. Seulement, élever des chevaux de course est une chose, les valoriser en les vendant en est une autre. Dans ce domaine aussi, le deuxième de la filière que nous avons théorisé, la Basse-Normandie occupe une place prépondérante avec une reconnaissance en France et plus largement dans le monde. Portée par le pôle deauvillais notamment, la région est ainsi devenue une référence dans la commercialisation des chevaux, objet de la troisième partie de cette thèse.

**3<sup>e</sup> PARTIE : VENDRE ET ACHETER, LE COMMERCE  
HIPPIQUE EN BASSE-NORMANDIE**



## CHAPITRE 7 : LA COMMERCIALISATION DES CHEVAUX DE COURSE ET LE RÔLE DES ENCHÈRES PUBLIQUES

Vendre des chevaux est un impératif pour la plupart des éleveurs. Bien évidemment, la catégorie des éleveurs-proprétaires produit pour son propre compte, souvent en dehors des contingences économiques mais même dans ce cas, des éléments pratiques entrent en ligne de compte, notamment la place disponible dans les écuries, et obligent à céder des chevaux. Toutefois, la majorité des éleveurs sont dans l'obligation de vendre tout simplement pour des raisons financières. Élever des chevaux de course, surtout des pur-sang, coûte beaucoup d'argent et, pour la majeure partie des éleveurs, c'est une profession qui nécessite une rentabilité pour faire vivre l'entreprise. Forte de ses nombreuses naissances, la Basse-Normandie est particulièrement au cœur de la question des ventes. Il s'agit de la première région française pour les naissances et les chevaux vendus, mais c'est aussi l'une des principales régions dans le monde. Pour ce faire, elle mise en particulier sur la réputation et l'image de Deauville en tant que haut-lieu de l'hippisme. Depuis 130 ans, Deauville est une place de commerce hippique de premier plan, 3327 pur-sang y furent proposés et 2542 vendus en 2016 lors de ventes aux enchères<sup>1039</sup>. De surcroît, le marché hippique ne se restreint pas aux enchères publiques, la majeure partie des chevaux s'échangeant par d'autres biais : les ventes à l'amiable ou les courses à réclamer.

### **I) Un commerce hippique dynamique aux méthodes variées**

#### ***A) Des transactions hippiques relativement soutenues***

Depuis 20 ans, le nombre de courses a augmenté, entraînant de fait une réponse globale de la filière. Pour proposer des partants aux différentes épreuves, les éleveurs ont dû s'adapter et régulièrement augmenter le volume annuel des naissances. Une telle stratégie est globalement bénéfique pour les professionnels à condition d'éviter certains écueils comme la surproduction qui peut fragiliser les entreprises. En outre, la stratégie nécessite aussi l'apport de nouveaux débouchés en développant l'approche commerciale, l'amélioration de la qualité de l'élevage car il est impossible de choisir entre quantité et qualité dans un secteur économique aussi concurrentiel. La plupart des haras se sont montrés capables de préserver la qualité, voire de l'améliorer dans de nombreux cas, tout en augmentant leur capacité de production. Toutefois, la logique commerciale mise en place s'est-elle montrée suffisante pour écouler l'ensemble des jeunes chevaux ? Les haras peuvent produire pour vendre, mais également élever pour faire courir sous leurs couleurs. Ces haras demeurent malgré tout relativement rares et sont souvent le fait de propriétaires possédant des domaines historiques comme ceux de l'Aga Khan, la famille Wertheimer ou bien encore le Haras de Meautry,

---

<sup>1039</sup> Chiffres disponibles sur le site internet de l'agence des ventes, *Arqana.fr*.



propriété d'Edouard de Rothschild, l'actuel président de France Galop. En revanche, la plupart des haras sont obligés d'instaurer une politique commerciale efficace afin d'équilibrer leurs comptes. Il convient de noter que mêmes les prestigieux propriétaires précédemment cités prennent part à des ventes pour obtenir des rentrées financières mais aussi et surtout pour faire de la place aux jeunes chevaux (foals ou yearlings) qui portent de plus grands espoirs. D'autres structures choisissent de se limiter à une production strictement orientée vers la vente, soit à l'amiable auprès de clients connus, soit en recourant aux enchères. Dans ce cas, Jacques Billy utilise le terme « d'éleveur-vendeur »<sup>1040</sup> afin de définir un profil ayant pour seul objectif de gagner de l'argent en vendant des chevaux. Ce fonctionnement est particulièrement intéressant car on y trouve régulièrement d'excellents chevaux, ces derniers pouvant atteindre des prix très élevés sur les places commerciales comme Deauville. Ces entreprises sont importantes dans l'économie hippique car elles participent à l'image d'excellence de l'élevage français, tout particulièrement l'élevage bas-normand qui se positionne comme le principal vendeur de chevaux de course.

Tous les équidés nés ou élevés en France sont immatriculés dans une base officielle : le Système d'Information Relatif aux Équidés (SIRE). Ils disposent d'une carte de propriété, celle-ci devant obligatoirement être mise à jour lors d'un changement de propriétaire. La base SIRE enregistre donc les renouvellements de cartes, ce qui permet de connaître « tous les équidés ayant fait l'objet d'un transfert de propriété (vente, cession, don...) »<sup>1041</sup>. Cette source apporte une vision statistique des transferts d'équidés, mais sans préciser les motivations des personnes cédant des chevaux. Toutefois, il est possible de considérer que la très grande majorité des transferts de propriété relèvent d'un échange financier, ce qui permet d'y voir une transaction hippique. Dès lors, quel est le volume des transactions de chevaux de course ?

Le premier élément significatif est, depuis quelques années, la diminution progressive de la demande en chevaux de courses. Les facteurs explicatifs sont multiples et différent selon les personnes : le flou économique entourant la filière et son avenir, le manque de renouvellement dans le propriétaire, notamment chez les galopeurs et, éventuellement, une limite structurelle aujourd'hui atteinte dans le développement des courses hippiques. Le constat s'avère assez global, même si des différences existent entre les spécialités. Sur la période 2006-2015, les transactions ont progressé de 60 % pour les galopeurs, quand celles de trotteurs ont baissé de 7,7 %<sup>1042</sup>. En ce qui concerne la race AQPS, nous ne disposons pas du recul suffisant pour évaluer de façon certaine les dynamiques, les premiers poulains de la race étant seulement nés en 2006. Néanmoins, le constat que l'on peut faire depuis, c'est que la race semble gagner en popularité et attire des acheteurs pour les courses d'obstacle. En atteste l'augmentation régulière des transactions depuis la création de la race et son identification

---

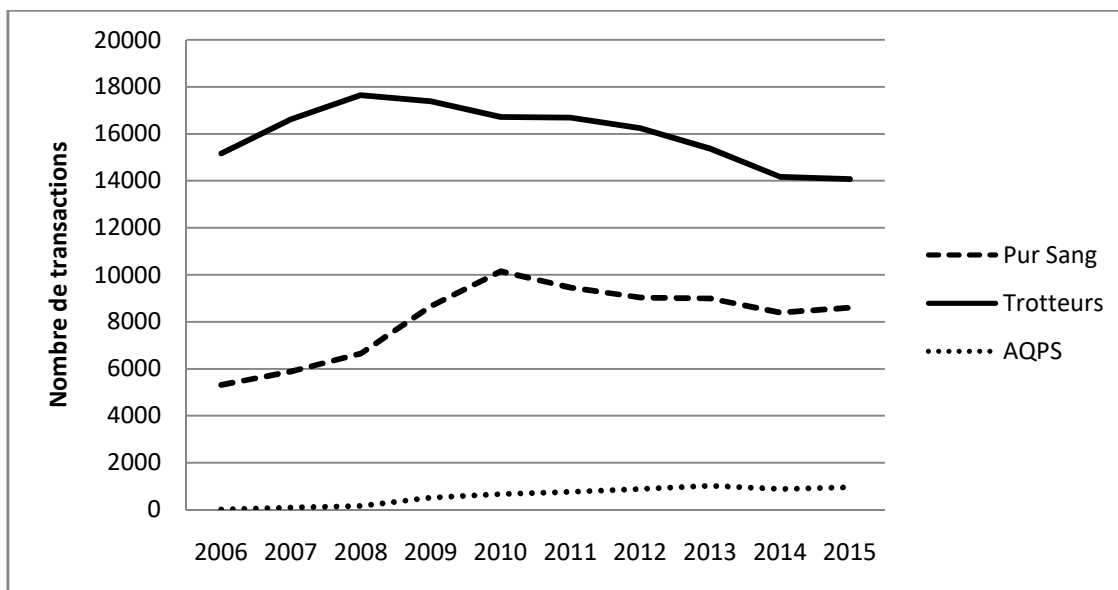
<sup>1040</sup> Jacques BILLY, 1984, p. 64.

<sup>1041</sup> IFCE, 2015, p. 31.

<sup>1042</sup> Sources de l'IFCE-SIRE.

dans un *stud-book* autonome. Le graphique suivant (Figure n°59) résume l'évolution des transactions pour les trois races depuis 2006. On y voit les trajectoires différentes selon les races, notamment la réduction sensible des trotteurs. Dans ce dernier cas, la filière a conscience d'avoir atteint une quasi surproduction pouvant mettre en danger l'intégrité et le bon fonctionnement de l'ensemble des activités liées au trot. Les capacités d'absorption des naissances par les propriétaires atteignent désormais une limite qui va obligatoirement contraindre les éleveurs à adapter leur production afin de mieux faire correspondre l'offre et la demande. Les éleveurs estiment qu'actuellement, les productions semblent assez bien coïncider avec la demande, même si les doutes sur l'avenir de la filière persistent et constituent un frein au développement et à l'augmentation des transactions. En effet, les propriétaires qui recherchent la meilleure couverture possible de leurs frais sont aujourd'hui dans l'expectative, ce qui les contraint à limiter des investissements jugés trop risqués. En Basse-Normandie, les dynamiques suivent sensiblement les évolutions nationales, notamment la diminution des transactions de trotteurs : un constat d'autant plus sensible que la région est l'épicentre de cette production comme l'a montré le chapitre 5 consacré à l'élevage. Mais qu'en est-il à l'échelle départementale ?

Figure n°59 : Les transactions de chevaux de courses en France (2006-2015)



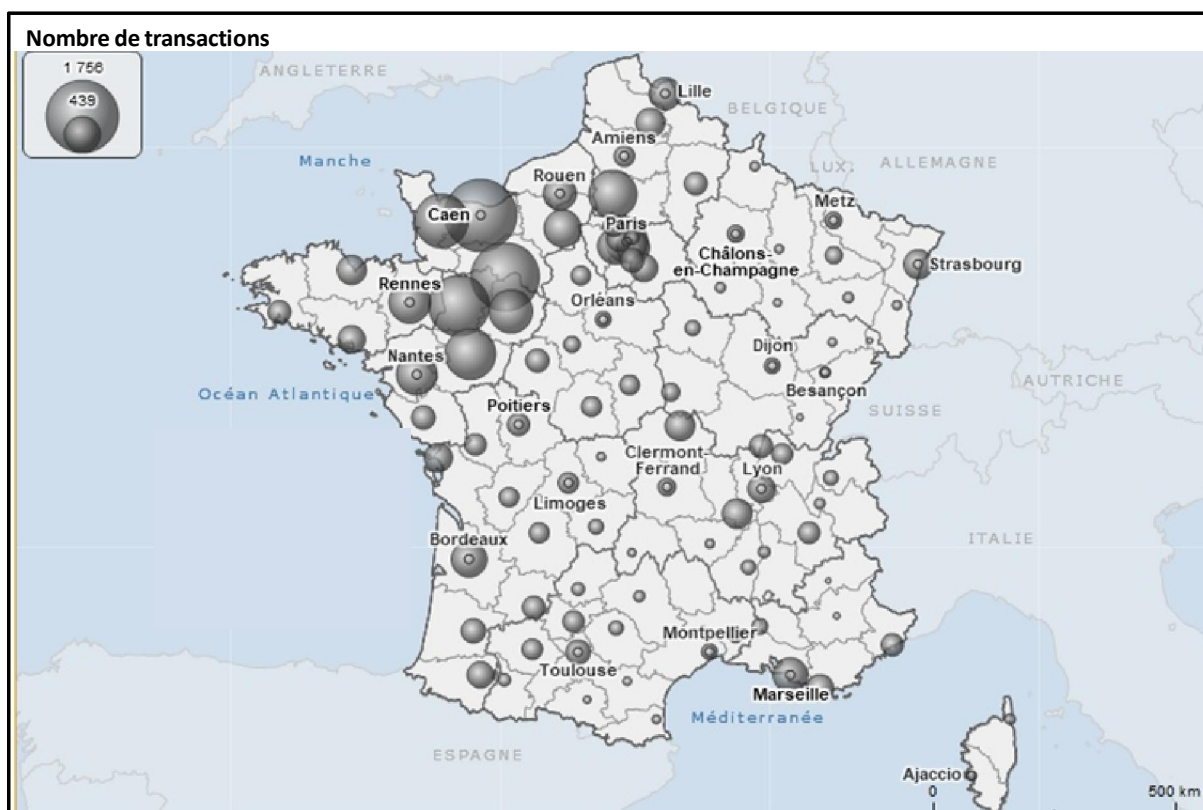
Données : IFCE-SIRE.

En 2015, 4 287 transactions se sont opérées en Basse-Normandie, soit un peu plus de 18 % des transactions françaises<sup>1043</sup>. La carte de la Figure n°60 permet de repérer les principaux départements où les transactions hippiques se sont conclues. Il faut noter qu'il

<sup>1043</sup> Selon les données du SIRE, 4 287 chevaux de courses ont fait l'objet d'une transaction avec comme acheteur une personne basée en Basse-Normandie, sur les 23 631 transactions réalisées en France et concernant les différentes races.

s'agit ici de l'enregistrement des acheteurs, ce qui indique qu'il n'y a pas nécessairement de liens directs avec les régions d'élevage. Le poids important de l'Ile-de-France en est une illustration car des propriétaires d'écuries se sont enregistrés dans leur lieu de résidence, que ce soit les Yvelines ou Paris intra-muros<sup>1044</sup>. On constate que les transactions se font régulièrement dans les principales régions de production et d'utilisation que sont l'ouest de la France (Basse-Normandie, Pays de la Loire), ainsi que le département de l'Oise qui est particulièrement dynamique dans l'orbite de Chantilly et des principaux entraîneurs français.

Figure n°60 : Les transactions de chevaux de courses en 2015



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE-SIRE.

La Basse-Normandie est particulièrement bien représentée dans les transactions hippiques ; le constat valant pour les trois départements. En effet, ils occupent trois des quatre premières places avec respectivement la première pour le Calvados (1756 transactions), la deuxième pour l'Orne (1561 transactions) et la quatrième pour le département de la Manche, seulement devancé par la Mayenne<sup>1045</sup>. Le poids particulièrement important de la région dans les transactions hippiques s'explique de plusieurs manières. Dans le trot, l'ancrage régional de la discipline et des acteurs a tendance à multiplier les transactions locales. Dans le galop, la

<sup>1044</sup> Pour les transactions de pur-sang, on en compte 328 dans les Yvelines et 293 à Paris en 2014.

<sup>1045</sup> Données 2015 de l'IFCE-SIRE. On compte 972 transactions dans la Manche pour l'ensemble des races hippiques contre 1 232 dans la Mayenne.

place de la Basse-Normandie s'explique principalement par l'implantation de riches propriétaires actifs dans l'achat hippique, au-delà des chevaux qu'ils peuvent élever dans leurs haras. Mais l'importance de la région dans les transactions varie-t-elle en fonction des profils de chevaux ?

Tout d'abord, une différence très sensible existe entre les trotteurs et les galopeurs. En 2015, on a compté 1 260 transactions de pur-sang (14,6 % des transactions nationales), contre 2 933 pour les trotteurs, soit 20,8 % des transactions françaises. À l'échelle départementale, des nuances sont également visibles. Dans le pur-sang, le Calvados domine largement avec 660 transactions (52,4 % des transactions régionales), ce qui s'explique par l'implantation marquée des principaux propriétaires français, ces derniers se montrant souvent très actifs dans l'acquisition de nouveaux chevaux. Concernant l'âge des chevaux, on observe à travers le Tableau n°9 que, comme nous l'avons évoqué dans notre chapitre consacré aux élevages, les chevaux qui intéressent les investisseurs sont majoritairement ceux en âge de courir. Ce tableau présente donc le nombre de transactions en fonction des tranches d'âge et des départements de Basse-Normandie. Ainsi, les ventes se font surtout entre 1 et 3 ans, avant une progressive diminution du nombre de ventes chez les chevaux d'âge. Les profils sont néanmoins différents car les jeunes chevaux que sont les yearlings (notés 1 an dans le tableau) constituent un pari sur l'avenir quand ceux âgés de 2 ou 3 ans sont déjà des animaux capables d'affronter une carrière, notamment les 3 ans. Au-delà de cet âge, le nombre de transactions se réduit sensiblement car la carrière hippique devient plus incertaine, et même très rare pour les bons chevaux<sup>1046</sup>. Les produits vendus à 3 ans et au-delà sont la plupart du temps d'un niveau relativement modeste, mais ils pourront mener une carrière plus longue car ils ne sont pas destinés à une seconde carrière en tant que reproducteur. Le dernier élément à prendre en considération est la spécialité des chevaux. Chez les trotteurs, des ventes se font plus tardivement car les carrières sur les champs de course y sont beaucoup plus tardives et plus longues, ce qui offre des opportunités de vente à plus long terme<sup>1047</sup>. Les ventes de chevaux constituent ainsi un enjeu important de notre filière. Elles mettent en évidence des pratiques et des fonctionnements différents tout en engageant des enjeux financiers peu comparables. Trois pratiques illustrent les ressorts des ventes hippiques : les ventes à l'amiable, les enchères publiques, ainsi que les courses à réclamer.

---

<sup>1046</sup> Chez les pur-sang, les meilleurs chevaux arrêtent presque toujours leur carrière à 4 ans. Les propriétaires estiment que leurs chevaux ont déjà montré leurs qualités ce qui implique de ne pas prendre de risque avant la nouvelle carrière de reproducteurs qui peut s'avérer très lucrative.

<sup>1047</sup> Dans le trot, un cheval débute sa carrière à 3 ou 4 ans quand celle d'un bon galopeur s'achève déjà. Si le trotteur n'a pas de problèmes durant sa carrière, il pourra courir jusqu'à l'âge de 10 ans ce qui constitue aujourd'hui la limite fixée par le Code des courses.

Tableau n°9 : Les transactions de chevaux de course en Basse-Normandie selon la tranche d'âge des chevaux (2015)

Tranche d'âge des chevaux	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Moins de 1 an	47	30	46	123
1 an	294	142	336	772
2 ans	352	135	367	854
3 ans	309	159	271	739
4 ans	182	110	145	437
5 ans	116	90	71	277
6 ans	98	58	71	227
7 ans	71	60	56	187
8 ans	58	46	36	140
9 ans	33	32	27	92
10 ans	38	22	17	77
11 à 15 ans	106	60	90	256
16 à 20 ans	37	23	24	84
21 à 25 ans	9	5	8	22
<b>Total</b>	<b>1750</b>	<b>972</b>	<b>1565</b>	<b>4287</b>

Données : IFCE-SIRE 2015.

### ***B) La vente à l'amiable : le moyen le plus répandu pour l'échange des chevaux***

Dans le commerce hippique, les ventes à l'amiable occupent la majeure partie du marché. C'est aussi le moyen le plus direct pour acquérir de nouveaux chevaux mais les profils sont très hétérogènes et dépendent en grande partie de la spécialité hippique étudiée. Pour mesurer l'importance des ventes amiables dans ce commerce, il faut recourir aux données fournies par différentes institutions. Pour l'année 2014, nous avons croisé les transactions référencées dans la base SIRE, les différents bilans des agences de ventes aux enchères, ainsi que les résultats des courses à réclamer établis par les Sociétés-mères. De plus, nous avons souhaité bien différencier les deux principales races, les pur-sang et le Trotteur français, leurs marchés étant spécifiques et fonctionnant de manière largement autonome. Toutes les données rassemblées sont compilées dans le Tableau n°10. Ce tableau prouve la prééminence des ventes à l'amiable dans le milieu du trot par rapport à celui des galopeurs. En effet, elles représentent 84,5 % des transactions dans le trot contre seulement 46,9 % chez les galopeurs. Le caractère beaucoup plus rural du monde des trotteurs est un élément

d'explication : les contacts avec les éleveurs se font plus directement et reposent sur des liens sociaux souvent anciens.

*Tableau n°10 : Les modes de transactions des chevaux de courses en France (2014)*

<b>Modes des transactions</b>	<b>Pur sang</b>	<b>Trotteurs</b>
Nombre total de transactions	8375	14153
Transactions aux enchères	3054	1631
Courses à réclamer	1389	559
<b>Transactions à l'amiable</b>	<b>3932</b>	<b>11963</b>

Lors de nos échanges avec des professionnels du trot, principalement des éleveurs, nous avons bien saisi l'importance de l'interconnaissance, des relations interpersonnelles, voire de l'amitié entre eux. Ce fonctionnement existe également pour les pur-sang, mais il dépend largement de l'origine des chevaux et du profil des acteurs. Les petits éleveurs recourent presque exclusivement aux ventes amiables pour la simple et bonne raison que les agences de ventes ne leur sont pas ouvertes. Leurs chevaux ne disposent pas d'un pedigree suffisamment prestigieux ou, du moins, qui n'est pas considéré comme commercial par les personnes faisant autorité dans la communauté hippique. Les ventes à l'amiable reposent sur une logique assez différente, l'aspect commercial étant bien moins présent et répond de manière moins volatile aux effets de mode. En revanche, la capacité de valorisation de ces chevaux reste beaucoup plus restreinte car les acheteurs disposent de moyens financiers plus réduits et l'aspect parfois irrationnel des enchères est ici presque toujours absent<sup>1048</sup>.

Les ventes à l'amiable reposent sur les contacts établis entre plusieurs acteurs : d'abord le vendeur qui peut être soit un éleveur quand il s'agit d'un jeune cheval, soit le propriétaire d'une écurie dans le cas des chevaux plus âgés ayant déjà entamé leur carrière. Les clients peuvent être des acheteurs en direct mais le plus souvent, des intermédiaires – les courtiers – œuvrent dans ce secteur. Ils interviennent durant les ventes aux enchères, mais également dans les ventes amiables en assurant un rôle d'intermédiaire entre l'offre et la demande. Une fois encore, il convient de distinguer les pratiques ayant cours dans le monde du trot avec celles du galop. Dans le premier cas, les intermédiaires sont assez peu présents ou, du moins, sont assez rarement à l'origine des contacts. En revanche, le monde des galopeurs est marqué par la présence notable des courtiers. Ce sont la plupart du temps des agences qui traitent un nombre élevé de dossiers, notamment pour les profils les plus recherchés<sup>1049</sup>. Il faut noter que certaines agences ou courtiers se sont spécialisés dans des

<sup>1048</sup> Les ventes aux enchères ont pour caractéristique, pour bon nombre d'observateurs, d'être irrationnelles. En effet, ce mode de vente engendre une compétition entre les investisseurs présents, cela pouvant entraîner une hausse des prix, parfois bien au-delà du prix « réel », ou supposé comme tel, d'un cheval.

<sup>1049</sup> Ces agences sont mandatées par des clients pour leur acheter des chevaux. Pour cela, les courtiers passent aussi bien par les enchères publiques que par les ventes à l'amiable en raison de l'importance de leurs réseaux au sein de la communauté hippique.

aires géographiques précises, le but étant de se constituer des carnets d'adresses et des réseaux locaux. C'est par exemple le cas de plusieurs entraîneurs italiens basés en France qui travaillent pour des compatriotes. Pour cela, ils utilisent leurs connaissances du marché français comme Marco Bozzi qui s'est porté acquéreur de neuf yearlings lors de la vente d'octobre 2016. Ce principe n'est pas exclusif mais c'est un bon moyen pour faciliter la rencontre entre l'offre française et une clientèle internationale de plus en plus présente dans les transactions. De plus, le recours à des courtiers est apprécié des propriétaires car cela permet de maintenir la discrétion des opérations dans un milieu, surtout celui du galop, où existe un culte du secret.

La majorité des ventes s'opèrent sans publicité et sans qu'il soit possible de chiffrer précisément le nombre et les prix des chevaux. On parvient malgré tout à retrouver la majeure partie des transactions, notamment en suivant très régulièrement les enregistrements des chevaux sous leurs nouvelles couleurs auprès des autorités hippiques<sup>1050</sup>. Il demeure malgré tout assez complexe de suivre la carrière de beaucoup de ces chevaux car certains, pour diverses raisons, ne courent plus après la vente, tandis que d'autres sont exportés et, pour les plus jeunes, rien ne dit qu'ils seront en capacité de courir. En revanche, certains chevaux sont particulièrement médiatisés dans les revues spécialisées comme *Jour de Galop*. Les profils les plus emblématiques sont les chevaux clés en main, c'est-à-dire ceux ayant déjà couru et fait leurs preuves. La pratique est beaucoup plus répandue chez les galopeurs sachant que certains propriétaires sont prêts à de véritables folies financières pour s'offrir la ou le futur champion. Dans ce domaine, l'archétype est la vente médiatisée de la pouliche Trêve à des investisseurs du Qatar particulièrement ambitieux. L'acquéreur est Joaan Al Thani, qui développe une écurie depuis quelques années<sup>1051</sup>. Ce frère de l'émir du Qatar, à la tête d'une fortune considérable, vise une réussite rapide. Dans un contexte international concurrentiel, son objectif n'est pas seulement de posséder de bons chevaux, mais bien de détenir les meilleurs afin de gagner les principales épreuves de la planète dont le prestigieux Prix de l'Arc de Triomphe<sup>1052</sup>. Élever ses propres chevaux et les mener vers l'élite peut prendre des décennies. Même avec d'importants moyens financiers, certains n'y parviennent jamais. Lors de la vente de Trêve, le cheikh Joaan a donc donné des consignes à des courtiers avec un objectif clair, mais très difficile à atteindre : trouver le futur gagnant de l'Arc quel qu'en soit le prix. Son objectif personnel consiste à acheter à l'amiable un cheval pour ensuite le faire enregistrer

---

<sup>1050</sup> Les chevaux de course ont un enregistrement auprès des Sociétés Mères. Les propriétaires possèdent leurs couleurs qui permettent d'identifier une écurie et son propriétaire. Ainsi, un cheval changeant de propriétaire change également de couleurs auprès des autorités hippiques, ce qui est un moyen complexe mais efficace pour identifier le détenteur d'un cheval de course.

<sup>1051</sup> Le projet initial était de gagner les courses les plus prestigieuses avec son écurie. Dans le chapitre 6, nous avons montré que le projet est devenu plus ambitieux avec la mise en place d'une véritable politique d'élevage autour du Haras de Bouquetot.

<sup>1052</sup> À noter que cette course, qui est le championnat du monde des pur-sang est sponsorisée par le Qatar depuis 2007. Le nom officiel de la course est donc devenu Qatar Prix de l'Arc de Triomphe.

sous ses couleurs dans l'optique d'une course prestigieuse. Dans ce cas, le courtier Gérard Larrieu<sup>1053</sup> est entré en contact avec les propriétaires de la pouliche, la famille Head, afin de finaliser l'achat du cheval<sup>1054</sup>. Pendant la phase de négociation, le journaliste hippique Mayeul Caire résume ainsi la situation : « Combien vaut-elle en cette fin du mois d'août 2013 ? Pour avoir brillamment gagné le Prix de Diane Longines en juin, son prix oscille assurément entre 2 et 3 millions d'euros. Pas assez pour convaincre les Head de la céder. Alors le cheikh va offrir une somme inconnue : 8 ou 10 millions d'euros. Ou plus »<sup>1055</sup>. Dans ce cas, l'investissement va s'avérer payant puisque la pouliche est entrée dans l'histoire des courses en remportant deux fois consécutivement l'Arc de Triomphe<sup>1056</sup>. Toutefois, ces achats constituent de véritables paris et s'avèrent souvent bien moins efficaces sur le plan sportif et très peu rentables économiquement.

De nombreux autres exemples, plus ou moins heureux, jalonnent l'économie hippique. Les bons chevaux de course valent beaucoup d'argent, notamment quand une carrière de reproducteur devient une option envisageable. Dans ce cas, ce sont presque toujours plusieurs investisseurs qui décident de s'associer en syndiquant des parts de la carrière d'un étalon<sup>1057</sup>. Ce principe existe dans toutes les spécialités hippiques car gérer la carrière d'un étalon coûte très cher. La pratique permet des gains rapides tout en assurant l'avenir : la carrière d'un étalon restant incertaine, en particulier sa capacité à améliorer la race et à correspondre aux canons commerciaux qui font largement fluctuer les prix. C'est le cas de la star du trot Ready Cash, qui a été syndiqué au sommet de sa carrière de compétiteur et à ses débuts en tant qu'étalon en 2008. Pensionnaire du Haras de Beauval dans le Calvados, Ready Cash a commencé à assurer la monte à partir de février 2009<sup>1058</sup>. À l'origine, le cheval fut syndiqué à l'amiable en 100 parts, dont 35 pour les cinq associés du cheval, 55 parts pour des clients privés, le reste étant concédé en saillies gratuites pour les haras où le cheval fait la monte. La syndication s'éleva à 37 500 € la part, ce qui donna une bonne publicité au cheval, ainsi qu'une rentrée financière importante pour les propriétaires<sup>1059</sup>. Le système est conçu de telle

---

<sup>1053</sup> Gérard Larrieu, très réputé dans le milieu, a fondé l'agence Chantilly Bloodstock en 1985. Il participe aux ventes, mais organise aussi des ventes amiables comme dans le cas de Trêve.

<sup>1054</sup> Aux yeux des spécialistes, Trêve était l'un des meilleurs chevaux de la génération avec une victoire au Prix de Diane, la grande course française pour les pouliches âgées de 3 ans. Toutefois, de nombreuses gagnantes du Diane se sont montrées incapables de répéter leur performance et ne sont même pas allées jusqu'à courir l'Arc.

<sup>1055</sup> Mayeul CAIRE, « Ma fortune pour un cheval », *Bilan* (chronique dans le journal suisse), 19 janvier 2014 (consultable en ligne).

<sup>1056</sup> Rempporter à deux reprises l'Arc permet aux chevaux de rentrer dans la légende. Le cheikh Joaan va tenter d'aller encore plus loin en engageant la pouliche pour un triplé qui n'avait jamais été tenté. Un tel comportement a considérablement renforcé le caractère légendaire de Trêve et le profil de *sportsman* de son propriétaire. Malgré sa 4<sup>e</sup> place dans l'édition 2015, Trêve est la favorite incontestable du public des courses et la pouliche a offert une large reconnaissance internationale à la casaque de Joaan Al Thani (Al Shaqab Racing).

<sup>1057</sup> La syndication consiste à acheter des parts dans la carrière d'un étalon. On se réserve un nombre de saillies pour ses poulinières, tout en gagnant de l'argent si l'étalon s'avère être un bon reproducteur, ce qui mécaniquement fera augmenter le prix de la saillie.

<sup>1058</sup> Désormais, il mène sa carrière d'étalon au sein du Haras de Bouttemont qui se trouve dans la commune de Victot-Pontfol.

<sup>1059</sup> Ce système a permis au moment de la syndication de partir sur une base proche de 3,5 millions d'euros.



manière à ce qu'il permet à chaque détenteur d'une part d'obtenir une saillie gratuite à vie, que l'on peut alors céder ou revendre. En revanche, le principe de la syndication a pour inconvénient de fermer l'accès à d'autres propriétaires de poulinières et à d'autres types de ventes. Ainsi, pour accéder au sang de Ready Cash, il est désormais presque obligatoire de passer par les produits vendus par les éleveurs ayant accès à l'étalon. En outre, Ready Cash a produit un nombre important de champions, ce qui a tendance à accentuer la réputation de l'étalon et entraîne un accès à la saillie encore plus difficile et des prix plus élevés. En 2015, on estime que les saillies se négocient, en dehors de la syndication, pour environ 30 000 € car elles sont presque introuvables sur le marché<sup>1060</sup>.

### ***C) Céder des chevaux de compétition : la particularité des courses « à réclamer »***

Pour vendre son cheval, un propriétaire peut également recourir aux courses à réclamer. C'est un fonctionnement singulier dans lequel les chevaux participant à une course, qu'elle soit de trot ou de galop, peuvent être cédés à son terme. Ces épreuves, dites « à réclamer », sont organisées tout au long de l'année. Toutefois, l'analyse du programme des courses montre que la fréquence des épreuves à réclamer tend à se renforcer durant les périodes les plus creuses du calendrier. Ainsi, dans le programme de Deauville La Touques, ces épreuves sont plus nombreuses durant la période hivernale (décembre et janvier) que pendant le meeting estival où toutefois celles qui ont lieu sont les meilleures épreuves à réclamer.

Les courses à réclamer, au trot ou en plat, ont un fonctionnement identique. C'est la société organisatrice qui décide d'insérer ce format de course dans son programme, à elle ensuite d'assurer le bon déroulement de la vente. Pour cela, elle exige un taux de réclamation minimum, c'est-à-dire une somme fixée en amont et qui varie en fonction du niveau des partants<sup>1061</sup>. À l'arrivée d'un *selling*<sup>1062</sup>, toutes les personnes présentes, qu'elles soient professionnelles ou non, peuvent proposer un prix d'achat pour un cheval ayant participé. À l'aide d'un bulletin de réclamation, l'acheteur indique la somme proposée. L'investisseur potentiel doit bien évidemment respecter les conditions initiales du « réclamer », notamment la somme minimale demandée par le propriétaire lors de l'engagement. Les chevaux ayant réussi une bonne performance lors de la course peuvent donc attirer des acheteurs potentiels, à eux ensuite d'évaluer le plus justement possible le prix du cheval car chaque investisseur ne peut procéder qu'à une seule offre. À noter qu'un propriétaire souhaitant conserver son

---

<sup>1060</sup> On peut aussi noter qu'une part de l'étalon a été vendue en 2015 pour 115 000 €, soit trois fois le prix initial fixé en 2008.

<sup>1061</sup> En analysant les programmes des courses hippiques, le taux de réclamation est dans la majorité des cas situé entre 5 000 et 20 000 €. Certains « réclamer » sont d'un niveau supérieur et les chevaux mis en vente le sont pour des prix plus élevés, mais ces courses sont assez rares. En Basse-Normandie, il n'y a qu'à Deauville où des « gros réclamer » comme on les appelle dans le milieu sont organisés. Ce fut par exemple le cas le 23 août 2015 avec un réclamer à hauteur de 40 000 €. C'est ici une journée particulière, la meilleure de l'année à Deauville, avec deux courses du niveau Groupe I.

<sup>1062</sup> De l'anglais « *sell* », à vendre, il désigne une course à réclamer dans le langage des turfistes.

protégé peut lui aussi faire une offre pour défendre son cheval, mais il ne possède aucune priorité sur les autres acheteurs du simple fait qu'il avait souhaité se séparer de son cheval avant la course. Pour s'assurer du rachat, le propriétaire est souvent contraint de monter son prix au-delà de la somme annoncée avant la course. Dans ce cas, le différentiel ne lui revient pas directement car il est transféré à la société organisatrice<sup>1063</sup> de l'épreuve qui obtient là des finances supplémentaires, ce qui n'est pas négligeable dans le cas de petites sociétés locales aux moyens restreints.

Les courses à « réclamer » favorisent donc les changements de propriété. En outre, cette pratique permet de multiplier les compétitions, support de paris hippiques, et donc gages des financements nécessaires à la filière toute entière. Mais quelles sont les motivations des acteurs, aussi bien les vendeurs que les acheteurs, pour se positionner sur ce marché particulier ? Pour les vendeurs, les courses à réclamer permettent de réduire leur effectif notamment en se séparant de chevaux dans lesquels ils ne croient plus suffisamment. Deux profils principaux de propriétaires sont impliqués dans ces courses. La plupart du temps, les chevaux qui sont mis « à réclamer » ont déjà couru et ne remplissent pas les espoirs de leur propriétaire<sup>1064</sup>. Engagés dans des courses d'un niveau inférieur, ces chevaux peuvent ainsi accéder à des allocations presque impossibles à obtenir dans des courses plus sélectives. En outre, ce sont des chevaux qui n'ont pas les qualités requises pour participer aux enchères publiques, celles-ci étant beaucoup plus exigeantes au niveau des résultats ou du pedigree. Pour les acheteurs, les motivations financières sont essentielles. On est donc le plus souvent en présence d'investisseurs ayant des moyens financiers limités, mais qui souhaitent devenir propriétaire d'un cheval qui n'excède pas 20 000 €. Parmi les belles histoires, on peut citer à l'automne 2015 l'achat à réclamer de Dicton. Ce cheval fut acquis, dans un réclamer d'un niveau moyen, auprès de la famille Wertheimer pour 22 000 €. Il appartient désormais à Robert Ng, un investisseur de Hong Kong, qui a laissé son cheval à l'entraînement en France afin qu'il bénéficie de l'éligibilité aux primes. Ce choix fut couronné de succès par de belles victoires ou des places dans les courses les plus prestigieuses, notamment la Poule d'Essai des Poulains à Deauville (3<sup>e</sup>), le Prix du Jockey Club à Chantilly (3<sup>e</sup>)... Au total, Dicton cumule 400 000 € de gains, ce qui est exceptionnel pour un cheval acheté dans une compétition à réclamer. Ainsi, les courses à réclamer permettent donc la mise sur le marché de chevaux bien moins chers – mais aussi moins compétitifs – que dans les ventes publiques.

De plus en plus attractives, les courses « à réclamer » se sont multipliées depuis une dizaine d'années. Si le nombre d'épreuves et de chevaux proposés reste stable, le changement le plus notable concerne le nombre de chevaux effectivement réclamés à l'issue des épreuves

---

<sup>1063</sup> Il existe deux schémas différents dans le cas de rachat par le vendeur initial : si aucune autre offre ne parvient, le propriétaire doit verser 100 % de la différence à la société organisatrice, mais si d'autres offres parviennent, alors il ne doit verser que 50 % de la différence.

<sup>1064</sup> Dans ce cas, ce sont des chevaux assez difficiles à vendre car si un cheval semble incapable de s'imposer ou au minimum d'être placé, l'acheteur potentiel risque alors d'engager bien plus d'argent que ce qu'il peut raisonnablement espérer en obtenir.

comme l'indique le Tableau n°11 portant sur les années 2009 et 2014. Le tableau indique une relative stabilité du nombre de courses, hormis celles de galopeurs en augmentation de 5,9 %. C'est le résultat de la volonté de France Galop de multiplier le nombre de courses à réclamer car elles sont un moyen efficace pour générer des revenus, tout en attirant de nouveaux propriétaires et en créant un support de paris. En revanche, les trois spécialités présentent une augmentation importante du nombre de chevaux achetés à la fin de la course. Les niveaux sont relativement similaires, puisqu'ils se situent entre 12 et 15 %.

*Tableau n°11 : Bilan des courses à réclamer en France en 2009 et 2014*

	2009			2014		
	Obstacles	Plat	Trot	Obstacles	Plat	Trot
Nombre de courses à réclamer	318	806	326	317	851	331
Effectif mis à réclamer	3684	9975	4564	3513	9374	4296
Effectif réclamé	143	609	324	431	1389	559
% de l'effectif réclamé	4	6	7	12	15	13
Montant total réclamé (€)	1 998 536	9 743 310	4 012 243	5 738 570	23 062 322	6 299 302
Prix moyen de réclamation (€)	13 976	15 999	12 383	13 315	16 604	11 269

Source : IFCE, 2015, p. 27.

En ce qui concerne l'effectif réclamé, les dynamiques sont particulièrement fastes pour les disciplines du galop. Entre 2009 et 2014, on note une augmentation de 201 % pour l'obstacle (431 au lieu de 143, soit un triplement des effectifs) et 128 % pour le plat (1 389 au lieu de 609). Trois éléments se combinent pour expliquer cette augmentation du pourcentage chez les galopeurs : un renouvellement plus grand souhaité par de nombreuses écuries, les prix relativement accessibles des chevaux mis à réclamer ou bien encore, la qualité croissante des chevaux engagés dans ces épreuves. Une fois encore, il faut insister sur le fait que les champions sont rares dans ces courses, mais de bons profils existent néanmoins pour peu que le nouveau propriétaire et son entraîneur soient réalistes dans leurs ambitions. En revanche, ces épreuves sont l'objet de divisions, au minimum de vives discussions, au sein de la filière entre les tenants d'une sélection exigeante et ceux défendant ces « petites épreuves » qui sont globalement bien dotées au regard de la qualité des chevaux. Quelle importance revêtent alors ces chiffres dans le marché des ventes de chevaux de courses ?

Si l'on compare avec les ventes aux enchères, les courses à réclamer représentent 1 800 chevaux en galop, soit 70 % des effectifs vendus aux enchères<sup>1065</sup>, et environ 600 trotteurs, le tiers de l'effectif vendu aux enchères. De telles évolutions ont des répercussions sur le montant des chevaux réclamés. En 2014, les courses à réclamer ont généré un peu plus de 35 millions d'euros, dont une très large partie imputables aux courses de plat (65,7 %). Enfin, pour ce qui est du prix moyen de réclamation, on observe des difficultés pour l'obstacle (- 5 %) et dans le trot (- 9 %). Il n'y a que les courses de plat qui parviennent à conserver une dynamique positive, avec une progression de l'ordre de 4 %. On est face à un domaine où les évolutions demeurent nécessairement restreintes car les prix demandés sont fixés en amont et les courses proposent seulement quelques montants de réclamation, la plupart du temps trois<sup>1066</sup>. Même s'il faut presque toujours dépasser les prix demandés, le principe du prix de réclamation limite la surenchère car la plupart du temps, le prix réel d'achat est assez peu éloigné du prix demandé en amont<sup>1067</sup>. À titre de comparaison, les prix des chevaux acquis à réclamer sont très nettement inférieurs à ceux pratiqués lors d'enchères publiques consacrées aux chevaux à l'entraînement. Ces derniers constituent le profil le plus proche des chevaux mis à réclamer, mais procéder à une comparaison demeure difficile car les niveaux des chevaux proposés sont hétérogènes, les enchères proposant le plus souvent de meilleurs profils. Ainsi, les prix moyens observés au trot sont, en 2014, inférieurs à ceux constatés pour les chevaux à l'entraînement lors de ventes aux enchères (15 729 €). Au galop, les prix de réclamation sont assez semblables à ceux pratiqués chez les trotteurs, mais ils sont très en deçà des prix réalisés lors des ventes aux enchères (38 786 € en 2014)<sup>1068</sup>. En Basse-Normandie, les courses à réclamer sont bien présentes et jouent un rôle notable lors de la constitution des programmes proposés par les sociétés organisatrices.

Sur ce point précis, nous n'avons pas recherché l'exhaustivité en analysant le programme de tous les hippodromes de la région. Nous avons préféré cibler quelques sites où le nombre d'épreuves était suffisamment significatif pour procéder à un comptage précis, mais aussi et surtout une analyse des réclamers en fonction des périodes et du niveau des courses.

---

<sup>1065</sup> Ayant également travaillé les ventes à réclamer de l'année 2015 dans le seul domaine des courses de galop, nous constatons que la croissance des réclamers se poursuit sur un rythme soutenu. En effet, l'effectif réclamé atteint 2166 chevaux (489 dans les obstacles et 1677 dans le plat), ce qui est une progression remarquable par rapport à 2014 (+ 15,97 %). Désormais, les ventes à réclamer représentent 84 % de l'effectif vendu aux enchères pour les galopeurs, preuve de l'importance de cette pratique dans les transactions hippiques (pour rappel ce pourcentage n'était que de 49,36 % en 2009).

<sup>1066</sup> Dans une course à réclamer, les conditions de l'épreuve proposent trois niveaux de réclamation qui sont des sortes de paliers. Ces derniers peuvent modifier des conditions de course en donnant plus ou moins de poids à porter par les chevaux. Si l'on reprend le « gros réclamer » du 23 août 2015, les niveaux de réclamation étaient respectivement de 28 000, 34 000 et 40 000 €. Les chevaux mis à réclamer pour 34 000 € devaient porter 1,5 kg et ceux mis à réclamer pour 40 000 € devaient porter 3 kg supplémentaires.

<sup>1067</sup> Citons la course à réclamer du 6 août 2016 à Deauville, le Prix d'Hérouville, course de premier plan pour des pouliches de 2 ans avec un taux de réclamation pouvant aller jusqu'à 40 000 €. La seconde de cette épreuve, Rajaline, va susciter trois bulletins. Mise à réclamer pour 34 000 € par son propriétaire, qui n'est autre que le célèbre entraîneur Jean-Claude Rouget, elle est finalement achetée pour 36 890 € alors que son propriétaire a tenté de conserver son cheval en offrant 35 500 €, ce qui est donc insuffisant dans ce cas précis.

<sup>1068</sup> IFCE, 2015, p. 27.

En effet, ces courses sont hétérogènes car les niveaux de réclamation que nous rencontrons dans la région débutent à 8 000 € et peuvent monter dans de très rares cas à 40 000 €, ce qui implique que les chevaux présentés sont très différents. Le premier constat est le niveau relativement similaire des chiffres enregistrés dans la région et ceux rencontrés à l'échelle nationale. Si l'on prend les courses de plat, on compte 17,3 % de réclamers en France<sup>1069</sup>, quand ce pourcentage s'élève à 17,5 % pour Deauville-La Touques<sup>1070</sup> ou près de 22 % à Clairefontaine, cet hippodrome ayant la particularité de proposer des réclamers à la fois en plat et en obstacle. Pour les autres sites, les résultats sont plus complexes à analyser à cause du nombre restreint de courses. Ainsi, on atteint 28,6 % à Lisieux, mais l'hippodrome n'accueille que trois journées dédiées aux galopeurs ; il n'y a ainsi eu que 6 réclamers sur les 21 courses se déroulant sur ce site. Pour le trot, la logique est assez semblable avec des courses peu nombreuses, comme partout en France. Les réclamers de trotteurs ne représentent en France que 3 % des épreuves. En 2015, aucune course de ce type ne s'est tenue à Agon-Coutainville ou Clairefontaine, tandis que leur part est de seulement 1,9 % pour Cabourg, pourtant un site majeur de trot<sup>1071</sup>, et de 4,2 % à Lisieux avec 5 réclamers sur les 120 courses de l'année.

Ces chiffres appellent plusieurs pistes d'explication. La première est le faible nombre d'épreuves organisées sur les petits hippodromes, aussi bien au trot qu'au galop. C'est en grande partie liée à la faiblesse des lots engagés, ce qui motive peu les acheteurs et rend donc l'organisation de ce type d'épreuves sans réel intérêt. Par exemple, l'hippodrome du Pin, pourtant spécialisé dans les galopeurs, ne propose aucun réclamer durant ses quatre réunions de 2015. En revanche, les principaux hippodromes de galop, notamment les deux sites deauvillais, proposent un nombre important d'épreuves de ce type dans leur programme. Le cas de l'hippodrome de La Touques s'avère particulièrement intéressant en raison du nombre élevé de courses, ainsi que leur répartition sur l'ensemble de l'année, entre le 3 janvier et le 28 décembre 2015. Ces courses, organisées tout au long de l'année, sont plus nombreuses en hiver (décembre-début mars) et lors du meeting estival, deux périodes où la demande est la plus forte. La première répond à la constitution des effectifs de début de saison, tandis que la période estivale qui propose des courses à réclamer souvent plus haut de gamme, permet à des propriétaires de renouveler leur écurie tout en misant sur de bons chevaux dans la perspective du second semestre. En ce qui concerne les profils, on constate sans surprise une très large orientation vers des chevaux de 2 et surtout 3 ans, ce qui permet encore de mener une carrière assez longue. À ce titre, la journée du 16 décembre 2015 est particulièrement intéressante avec deux réclamers destinés à des chevaux de 2 ans ayant des niveaux de réclamation assez

---

<sup>1069</sup> En 2014, 4 908 courses de plat furent organisées pour 851 réclamers.

<sup>1070</sup> En 2015, l'hippodrome de Deauville a reçu 382 courses dont 67 se sont courues selon la formule du réclamer.

<sup>1071</sup> L'hippodrome de Cabourg a organisé seulement 5 courses à réclamer sur les 261 épreuves courues durant l'année 2015.

élevés<sup>1072</sup>. Ce sont ici de jeunes chevaux prometteurs, encore au tout début de leur carrière. C'est la possibilité d'acquérir de bons chevaux de course tout en limitant les risques inhérents aux yearlings ou les prix souvent élevés qui sont exigés durant les enchères de chevaux de qualité à l'entraînement et ayant déjà fait leurs preuves<sup>1073</sup>. Au total, les courses à réclamer restent nettement minoritaires dans le paysage hippique, mais elles constituent néanmoins un moyen assez original et attractif pour assurer des changements de propriété. Elles permettent en outre de créer de nouvelles dynamiques pour l'ensemble de la filière, quand les enchères jouent pour leur part un rôle primordial dans le développement de la filière.

## **II) Les enchères publiques, vecteur de développement des transactions hippiques**

### ***A) Rôle, fonctionnement et organisation du marché des enchères hippiques***

Dans le commerce hippique, les enchères publiques constituent sans conteste la partie la plus visible et la plus médiatisée. En effet, même si les enchères sont loin d'être la méthode la plus répandue pour acquérir des chevaux, elles sont plus visibles en raison des sommes atteintes durant certaines vacations. Pourtant, les jeunes chevaux mis en vente ne constituent encore bien souvent que des paris car ils ne sont pas encore en âge de courir et leur croissance n'est pas complètement achevée. En 2014, la part des enchères dans les transactions hippiques nationales a respectivement représenté 36,5 % dans le galop<sup>1074</sup> et seulement 11,5 % pour les trotteurs<sup>1075</sup>, le mode de transaction le plus répandu restant la vente amiable. Le second élément, de loin le plus remarquable, est le prix atteint par les chevaux vendus. Si les profils les plus recherchés atteignant des sommes à six chiffres sont largement médiatisés, la plupart des animaux sont loin d'atteindre ce niveau. En effet, le prix moyen pour l'année 2015 s'élève à 47 643 € pour l'ensemble des ventes Arqana<sup>1076</sup>, tandis que celui de l'agence Osarus se limite à seulement 12 909 €<sup>1077</sup>. La filière des chevaux de course en Basse-Normandie a bénéficié de ce mode de transaction pour assurer son développement. Historiquement, les courses hippiques connurent un premier développement dans les îles britanniques, notamment durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Britanniques sont longtemps apparus comme des modèles pour les Français en raison de la qualité de leurs élevages de pur-sang, ainsi que la structuration efficace de leurs courses. Les propriétaires d'écuries ont donc très tôt émis le souhait de pouvoir vendre et acheter des chevaux adaptés aux courses qui se multipliaient et offraient de plus en plus d'argent à travers les allocations. C'est en 1766 que Richard Tattersall entendit cet appel et décida d'ouvrir sa société à Londres, dans le quartier de Hyde Park. Jouissant très rapidement d'une bonne réputation auprès des professionnels, Tattersall devint le principal organisateur de ventes aux enchères de pur-sang. Finalement, la réussite de la société

<sup>1072</sup> Ce sont deux courses, l'une pour les mâles et l'autre pour les femelles de 2 ans.

<sup>1073</sup> Par exemple, le gagnant de la course pour les mâles, Stéréo, a depuis mené une belle carrière avec plus de 100 000 € de gains dont deux succès dans des Quinté +.

<sup>1074</sup> IFCE, 2015, p. 26.

<sup>1075</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>1076</sup> Bilan statistique 2015 consultable sur le site internet d'Arqana.

<sup>1077</sup> Calcul réalisé à partir des bilans émis par Osarus pour les six vacations de l'année 2015.

londonienne reposait sur une idée assez simple : rapprocher et faire travailler ensemble des éleveurs et des clients intéressés par l'hippisme.

Malgré la réussite rapide de Tattersall, la pratique trouva un écho limité dans une France monarchique peu encline à encourager l'essor des courses hippiques. Il faut attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment le Second Empire, pour assister à un véritable essor des courses et, par répercussion, des ventes de chevaux. La multiplication des hippodromes, Deauville en constituant l'archétype, et l'essor des grandes écuries et des haras comme ceux situés en Basse-Normandie, fournissent des chevaux de haut niveau avec pour principal débouché les ventes aux enchères. Cela constitue l'acte de naissance d'une approche commerciale de la filière hippique qui demeure aujourd'hui. On rencontre alors deux logiques bien distinctes : d'un côté, l'éleveur-proprétaire faisant le choix de conserver ses chevaux pour les faire courir sous ses couleurs, de l'autre, l'éleveur au sens premier du terme dont l'objectif, par nécessité économique, est de vendre les produits de son élevage<sup>1078</sup>. La multiplication des élevages et des courses est donc à l'origine du besoin de créer un marché pouvant répondre aux demandes croissantes. Face à l'essor de la demande, apparaissent alors deux sociétés : l'Établissement Chéri en 1849 et le Tattersall Français six ans plus tard. À l'origine, la société Chéri assure la commercialisation de différents chevaux, notamment des chevaux de service. L'essor des pratiques hippiques amène rapidement l'entreprise à se spécialiser dans le marché des chevaux de course. « Ainsi, c'est Chéri qui organise en octobre 1859 la vente des derniers chevaux et voitures ayant appartenu à Lord Henry Seymour et qui assure en avril 1865 à Chantilly la dispersion des trente-sept pur sang dépendant de la succession du duc de Morny »<sup>1079</sup>. Les deux agences, installées à Paris, se livrent une farouche concurrence en essayant de capter les meilleurs chevaux, la plupart du temps en provenance des élevages bas-normands. Pour les yearlings, il faut attendre le 22 septembre 1877 pour assister à une vente dédiée à ce segment, soit dix ans avant la naissance des ventes de Deauville. Comment expliquer cet engouement ?

Pour Carole Botton, auteur d'une thèse en sciences de gestion sur les enchères hippiques, le marché aux enchères repose sur deux atouts principaux : « opportunités et adaptations »<sup>1080</sup>. Ces principes régissent l'organisation du marché aux enchères et constituent de réels avantages pour l'ensemble de la communauté hippique. Cette pratique « s'explique notamment par les promesses d'opportunité en termes d'apports d'affaires et de hausse des prix »<sup>1081</sup>. En effet, les enchères permettent de surévaluer le prix d'un cheval en raison du

---

<sup>1078</sup> Certains élevages commercialisent la très grande majorité des chevaux élevés, mais ils peuvent en conserver quelques uns afin de les faire courir sous leurs couleurs. C'est par exemple le cas du Haras d'Étréham, du Haras du Quesnay ou bien encore de l'Écurie des Monceaux. Cette dernière est propriétaire de plusieurs chevaux de course en passant des associations avec des clients. Le meilleur cheval ayant couru sous les couleurs des Monceaux est Royal Highness avec sept places dans des courses de groupe dont trois succès, ce qui a permis de cumuler 991 081 \$.

<sup>1079</sup> Guy THIBAUT, 1994, pp.14-15.

<sup>1080</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 196.

<sup>1081</sup> *Ibid.*, p. 196.

fonctionnement intrinsèque de ce type de ventes : une offre unique et une demande potentiellement multiple. Pour autant, cela ne constitue en rien une garantie d'un prix élevé pour les vendeurs. En effet, un marché peu soutenu peut avoir comme effet pervers d'entraîner une baisse des prix si la demande se manifeste insuffisamment, contrairement à une transaction amiable par définition souhaitée par les deux parties en présence. La force du marché des enchères repose sur trois facteurs : d'abord la présence de nombreux clients autour du ring prêts à enchérir notamment pour les meilleurs produits. À ce propos, des acheteurs fortunés n'hésitent pas à surenchérir pour acquérir un cheval d'exception. Le second facteur est la présence d'un cadre juridique clair et bien défini qui offre de la transparence au marché et, par conséquent, engendre de la confiance chez les acheteurs. Cette transparence repose sur la diversité des informations référencées dans le catalogue, le signalement d'éventuels problèmes d'un cheval<sup>1082</sup> et, bien évidemment, les prix indiqués en temps réel par le commissaire-priseur. Enfin, le troisième élément est la bonne visibilité des principales agences de ventes grâce à un calendrier bien identifié et rythmé par des sessions régulières. Les vendeurs et acheteurs sont donc en capacité de s'organiser et se positionner car ils bénéficient de véritables points de repère. Les ventes françaises offrent un large panel de chevaux répondant à des clientèles variées. L'été, ce sont principalement des ventes internationales, quand celles de l'automne sont plus nettement orientées vers le marché domestique, hormis les meilleurs lots où les étrangers sont encore largement présents.

En Basse-Normandie, étant donné la qualité des produits présentés, les ventes aux enchères sont de plus en plus ouvertes aux acheteurs, mais aussi aux vendeurs étrangers. Cette dimension internationale des enchères publiques est un gage de valorisation des meilleurs produits pour les élevages les plus réputés. Ces remarques méritent d'être affinées en tenant compte du profil des ventes, ce qui sera fait dans les deux chapitres suivants. Pour les vendeurs, l'ouverture internationale est relativement récente. Elle répond à une volonté constante d'offrir de la qualité ce qui amène les agences de vente à proposer de plus en plus de produits étrangers, même si les ventes de Deauville demeurent encore assez peu touchées par ce phénomène en raison des primes spécifiques au modèle français. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, la filière hippique française soutient fortement l'élevage au travers de primes très rémunératrices. L'éligibilité à ces primes constitue alors un argument de vente de premier plan face à la possible concurrence étrangère qui ne peut pas miser sur de telles primes pour renforcer l'attractivité des chevaux. Les haras étrangers, notamment britanniques, sont contraints de proposer une offre de grande qualité pour que leurs chevaux trouvent preneurs, ces chevaux étant la plupart du temps vendus à des prix particulièrement élevés. La société Arqana a bien compris l'intérêt de s'ouvrir en dehors du marché français en créant des

---

<sup>1082</sup> Chez Arqana, les clients peuvent consulter en amont le dossier vétérinaire des chevaux proposés à la vente et au moment où le cheval entre sur le ring, un représentant de l'agence annonce les éventuels problèmes récents comme des blessures, des virus ou un traitement en cours administré par un vétérinaire.



contacts internationaux. Pour cela, elle dispose d'agents dont la mission est de créer des liens avec d'autres marchés. Ces représentants de la société Arqana à l'étranger, surtout dans les grandes nations hippiques comme à Newmarket au Royaume-Uni ou Lexington pour les Etats-Unis, sont aussi des personnages influents car nombre d'entre eux dirigent des agences de courtage. C'est le cas de Tony Lacy à Lexington ou bien encore de Marco Bozzi, représentant Arqana dans la péninsule italienne, mais aussi courtier très influent en Europe et très actif lors des ventes de Deauville. C'est un relais entre l'agence et des clients italiens qui confient à Marco Bozzi leurs intérêts en raison de son excellente connaissance des produits vendus à Deauville.

Arqana organise désormais dix vacations annuelles dont huit à Deauville en 2016, parmi lesquelles les plus célèbres et les plus lucratives. Au total, l'entreprise a conduit des enchères durant 23 journées. Pour Carole Botton :

« Le marché aux enchères sous sa forme actuelle est devenu une sorte de coordinateur pour l'ensemble du monde des courses : davantage différencié au niveau des produits proposés, davantage représentatif de la population des vendeurs, le marché est devenu une sphère moins élitiste, démocratisant presque l'achat des chevaux en multipliant les sessions de vente »<sup>1083</sup>.

Parler d'une démocratisation est sans doute excessif, même s'il est vrai que le nombre de chevaux de course vendus aux enchères a considérablement augmenté. En revanche, la diversification des sessions et des profils de chevaux mis en vente a clairement élargi la base de recrutement des acheteurs. Plusieurs sessions proposent désormais des chevaux plus accessibles, pratiquement au niveau des autres formes de transactions que sont les ventes à l'amiable ou les réclamers. Il sera intéressant d'étudier les profils des acheteurs participant à ces ventes bien moins médiatisées, contrairement à celles de yearlings qui demeurent élitistes.

Pour capter le marché des enchères hippiques et ses capacités de croissance, les principales agences de ventes se livrent une véritable lutte. Le caractère mondialisé des sports hippiques fait que des enchères de haut niveau sont organisées sur l'ensemble des continents, hormis peut être en Afrique même si des ventes commencent à s'enraciner en Afrique du Sud<sup>1084</sup>. Dans cette géographie, ce sont les Etats-Unis qui occupent sans conteste la première place, grâce à plusieurs agences dynamisées par l'ampleur du marché intérieur. Le Tableau n°12 propose une compilation des dix principales agences de ventes de la planète en 2014. Elle met en avant leur chiffre d'affaire mais aussi leur part respective dans le marché mondial.

---

<sup>1083</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 199.

<sup>1084</sup> L'Afrique du Sud est une nation hippique importante, mais elle a un fonctionnement quasiment autonome car des règles sanitaires très strictes limitent largement les importations de chevaux. En revanche, il existe une demande intérieure forte, soutenue par quelques investisseurs de dimension internationale. En janvier 2016, une grande vente de yearlings organisée au Cap a enregistré un record avec la vente de 226 yearlings pour 12,82 millions d'euros soit un prix moyen de 32 634 €. On est encore bien loin des standards des grandes places internationales, mais c'est malgré tout un signe notable de l'installation de la pratique avec une croissance de 13 % avec 2015.

Tableau n°12 : Les principales agences de ventes hippiques dans le monde en 2014

Nom de l'agence	Pays	Volume des enchères (en million d'euros)	Part dans le marché mondial des enchères
Keeneland	Etats-Unis	412	21 %
Tattersalls	Royaume-Uni	326,6	17 %
Fasig-Tipton	Etats-Unis	171,5	9 %
Magic Millions	Australie	170,1	9 %
Inglis	Australie	126,9	7 %
<b>Arqana</b>	<b>France</b>	<b>119,2</b>	<b>7 %</b>
Goffs	Irlande	109,7	6 %
OBS	Etats-Unis	108	6 %
JHRA Select Sale	Japon	90,7	5 %
NZ Bloodstock	Nouvelle-Zélande	55,6	3 %

Données : Compilation des chiffres présentés sur les sites internet des différentes agences.

En premier lieu, on distingue bien la place prééminente des pays anglo-saxons, des pays de tradition hippique dans les enchères. Le poids d'autres grandes nations hippiques se confirme avec la présence de la France via Arqana et du Japon. Le second élément, sans réelle surprise, est la forte corrélation qui existe entre les pays vendeurs et les pays assurant la majeure partie de la production mondiale. En effet, les chiffres de la production mondiale de pur-sang placent les Etats-Unis au sommet de la hiérarchie devant l'Australie, l'Argentine, l'Irlande, le Japon, la France et le Royaume-Uni<sup>1085</sup>. Ainsi, hormis le cas particulier de l'élevage argentin qui produit en quantité pour la demande intérieure sud-américaine, on retrouve toutes les nations dominant le marché mondial des enchères. Par exemple, la production de pur-sang représente en France 5 % de l'élevage mondial, niveau relativement semblable au poids d'Arqana dans le marché des enchères, soit 7 %.

À l'échelle européenne, la hiérarchie est dominée par les îles britanniques. L'Angleterre avec la société Tattersalls représente à elle seule 17 % des enchères hippiques mondiales et la moitié de celles du continent européen. Selon le PDG d'Arqana, « l'Angleterre est un cas un peu particulier, car il s'y vend sa production et celle de l'Irlande »<sup>1086</sup>. Ainsi, deux terres d'élevage de premier plan participent au développement de la même agence. Cela est dû à la proximité géographique et culturelle entre les deux nations, ainsi que la meilleure capacité de valorisation des chevaux sur le marché anglais de Newmarket. Cela incite de nombreux haras irlandais à faire le déplacement pour vendre leurs produits en Angleterre, plutôt que dans les ventes irlandaises. Ces dernières, organisées par l'agence Goffs,

<sup>1085</sup> Pour les chiffres précis, il est possible de reprendre les données présentées dans la première partie du chapitre 5 sur l'élevage international.

<sup>1086</sup> *Les Echos.fr*, 26/12/2012.

obtiennent malgré tout de très bons résultats, même s'ils sont en retrait de ceux de Newmarket. Pour la France, l'agence Arqana, actuellement en pleine croissance, occupe aujourd'hui la deuxième position européenne. C'est le fruit de progrès dans la qualité des produits proposés, ainsi qu'un prestige croissant émanant des multiples gagnants issus des ventes deauvillaises. Le marché des enchères hippiques en Europe est désormais dans les mains de trois sociétés : Tattersalls, Arqana et Goffs. Pour le reste du continent, Eric Hoyeau estime à juste titre que « L'Italie est en déconfiture, l'Allemagne se maintient à un petit niveau et la Scandinavie est présente essentiellement sur le marché des trotteurs et pas sur celui du galop »<sup>1087</sup>.

Les ventes aux enchères se multiplient dans le paysage hippique international et la France s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Le nombre de chevaux proposés a logiquement suivi cette croissance, ce qui nécessite une organisation et une codification très stricte du rythme des ventes et des profils de chevaux proposés. À ce titre, Arqana diversifie son offre pour attirer davantage de clients. Ce principe concerne aussi bien les vendeurs que les acheteurs car les objectifs et les perspectives diffèrent selon les acteurs considérés. En effet, des élevages n'ont absolument pas les moyens, ni la réputation, ni même les chevaux pour participer aux ventes de yearlings d'août, mais ils disposent de produits suffisamment bons pour répondre à la demande d'autres vacations. Récemment, Arqana a organisé des sessions particulières à l'intérieur d'une même vente afin d'élargir encore l'échelle des valeurs et des produits proposés. On assiste donc à l'émergence de véritables sous-marchés qui constituent un outil de hiérarchisation, mais aussi un moyen de diversifier les pratiques commerciales. Selon Carole Botton, « la diversification relève donc de la stratégie commerciale. Si le marché se structure de telle façon, c'est précisément du fait de la spécificité du produit »<sup>1088</sup>. La description relativement précise des produits rend donc le marché des enchères beaucoup plus lisible pour tous les acteurs. Le catalogue devient alors une sorte de guide pour les acheteurs qui, dès lors, identifient et peuvent se rendre plus facilement aux ventes les concernant, souvent en s'appuyant sur l'expertise des courtiers.

Le courtier est un acteur majeur des ventes aux enchères : c'est un relais entre les vendeurs et les acheteurs par qui il est mandaté. Dans les ventes amiables, comme nous l'avons vu précédemment, leur action est également importante mais le travail est plus méconnu en raison d'une moindre visibilité des opérations, sauf si l'acheteur souhaite communiquer. En revanche, les ventes aux enchères publiques permettent d'observer la pratique du courtier. Majoritairement, ils sont au service de clients influents qui comptent sur leurs connaissances et leurs réseaux pour investir sur les chevaux les plus prometteurs. Bien évidemment, utiliser un courtier n'est pas un gage de réussite, mais la plupart du temps ce sont des professionnels souvent bien inspirés. À Deauville, leur rôle est mis en lumière lors

---

<sup>1087</sup> *Ibid.*

<sup>1088</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 202.

des ventes de yearlings grâce aux transactions sur les produits les plus recherchés. En effet, le courtier a un rôle majeur lors de la période des inspections : il se fait une opinion sur les lots inscrits au catalogue tout en essayant d'estimer un prix le plus cohérent possible. Au cours de cette phase, il agit seul ou en compagnie de son client. Dans les interviews, les courtiers mettent souvent en avant la collaboration avec leur client car il est important de se fixer des objectifs en amont, notamment financiers. Les situations sont alors très hétérogènes entre les courtiers travaillant pour des clients aux capacités financières limitées et ceux dont, les capacités sont bien plus importantes, comme c'est par exemple le cas des acheteurs du Moyen-Orient. En effet, pour Carole Botton, « un courtier mandaté par de gros clients aura un comportement plus téméraire, celui mandaté par de plus petits cherchera la bonne affaire »<sup>1089</sup>. Dans un entretien accordé au journal *Le Pays d'Auge* durant les ventes d'octobre, l'un des plus importants courtiers français, Guy Petit, confirme cette vision :

« Heureusement qu'il y a des gros acheteurs et des gros vendeurs car cela fait vivre la filière, mais moi, mon truc, c'est plus le marché moyen. C'est de me dire j'ai fait faire une bonne affaire à mon client, on n'a pas surpayé le cheval et il peut s'améliorer. Il faut que je sente que j'ai bien servi mon client. D'ailleurs tous les chevaux que j'achète et que je vends<sup>1090</sup>, je les suis. Je vais regarder leurs courses, cela me fait vibrer. Bien sûr, si on me demande de dépenser un million d'euros pour un cheval, je le dépenserais »<sup>1091</sup>.

Selon lui, il est nécessaire que plusieurs profils cohabitent car c'est cette diversité qui permet à l'ensemble de la filière de fonctionner le mieux possible. Pour sa part, il se situe dans le « marché moyen », c'est-à-dire que sa cible principale est constituée de chevaux achetés dans la moyenne des prix vendus.

Le courtier est encore au centre de la pratique des enchères lors du passage sur le ring d'un lot convoité. Il se doit d'être très discret afin de ne pas motiver d'autres acheteurs à s'engager dans une lutte d'enchères qui engendrerait un surcoût. Les courtiers agissent aussi bien pour une clientèle française que pour des investisseurs étrangers comme Mandore International Agency qui travaille depuis quelques années pour Al Shaqab Racing<sup>1092</sup>. Dans cet exemple, les moyens donnés au courtier sont considérables car l'investisseur souhaite se doter des meilleurs chevaux sans forcément poser de strictes limites financières. Ainsi, des lots peuvent apparaître comme surpayés mais dans une stratégie à long terme, il s'agit d'abord de créer un parc de chevaux de grande qualité pour les courses, puis d'intégrer les chevaux à l'élevage en tant que reproducteurs. Il est intéressant de noter que l'on trouve de plus en plus de courtiers étrangers à Deauville, autre signe tangible du processus de mondialisation présent dans les enchères hippiques. Le constat n'est pas nouveau mais il se renforce grâce à la

---

<sup>1089</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 273.

<sup>1090</sup> Guy Petit a par exemple acheté sept yearlings au cours de la vente de yearlings d'octobre 2016.

<sup>1091</sup> Journal *Le Pays d'Auge*, 18 octobre 2016, p. 6.

<sup>1092</sup> A la tête de Mandore International Agency on trouve Nicolas de Watrigant. Il est aujourd'hui un symbole fort de la nouvelle génération qui émerge dans le monde du pur sang. Il a commencé son activité en 2008 avec, comme il le dit lui-même, « des chevaux à petits prix ». Sa réputation s'est rapidement faite et depuis maintenant cinq ans, il dispose de moyens financiers très importants en agissant pour le compte de la structure qatarie de Joaan Al Thani.

réputation croissante de l'agence Arqana. Ce sont principalement des Britanniques qui agissent pour leurs compatriotes, mais également pour des investisseurs internationaux comme des Australiens ou des ressortissants de Hong Kong, comme ce fut le cas durant les ventes de yearlings d'août et d'octobre 2016. Les courtiers irlandais ne sont pas en reste. Ils sont particulièrement présents à Deauville pour cibler des chevaux d'obstacle. Les brillants résultats de chevaux issus de l'élevage français ont motivé les Irlandais à investir massivement sur le marché français afin d'alimenter les courses d'obstacle qui constituent chez eux une véritable tradition<sup>1093</sup>.

Enfin, une autre figure existe dans les enchères, même si elle demeure plus marginale : le marchand. On peut le présenter comme un spécialiste de l'achat car il achète dans l'optique d'une future revente. Son travail repose sur l'évaluation la plus juste possible du prix d'achat, le marchand devant impérativement revendre plus cher pour obtenir une marge. Aux enchères, un tel procédé est plus complexe que dans les ventes amiables car le prix d'achat est connu de tous, contrairement aux ventes à l'amiable où le prix de cession demeure inconnu. Dans ce jeu d'achats et de reventes, une nouvelle pratique s'est installée dans le paysage des enchères : le *pinhooking*. Il s'agit d'une pratique spécifique aux enchères hippiques qui consiste à acheter des yearlings ou des foals, pour ensuite les préparer et commencer l'entraînement en vue d'une revente. Le plus souvent, cette dernière a lieu au cours d'une *breeze up* avec pour objectif de réaliser une plus-value en seulement quelques mois. Cette méthode est largement dominée par les Britanniques, même si l'on constate un engagement croissant de la part de Français. Dès lors, les différentes enchères se tenant à Deauville sont, comme nous le verrons, particulièrement recherchées par des *consignors*<sup>1094</sup> venus de Grande-Bretagne ou d'Irlande. Être un bon *pinhooker* (personne pratiquant le *pinhooking*) est relativement difficile car il faut avoir l'œil pour trouver le bon poulain, le payer à son juste prix et ensuite lui offrir une préparation optimale. Dans ce domaine, les ventes deauvillaises sont particulièrement intéressantes car deux vacations sont dédiées aux yearlings en août puis en octobre. Cela permet de se positionner sur des profils différents, tant en termes de niveaux de prix que de maturité des chevaux. Le plus souvent, les yearlings proposés en octobre sont plus tardifs<sup>1095</sup> et ne seraient pas vraiment commercialisables durant la vente estivale. Dans son communiqué de présentation des ventes, Arqana considère que « la vente de yearlings d'octobre est également le terrain de chasse favori des *pinhookers*, à la recherche de profils pouvant s'illustrer lors des ventes de deux ans montés »<sup>1096</sup>. Sur les dix dernières années, les résultats encouragent clairement le développement de la pratique. En effet, 86 % des chevaux achetés yearlings aux ventes d'octobre, depuis 2006, ont enregistré un prix de revente

---

<sup>1093</sup> De grands meetings spécialisés dans les courses d'obstacles sont particulièrement populaires en Irlande, notamment sur l'hippodrome de Punchestown. C'est particulièrement le cas durant le *Punchestown Festival* qui dure pendant quatre jours en avril avec l'organisation de 12 courses de niveau Groupe I.

<sup>1094</sup> C'est un terme très souvent employé dans la communauté hippique pour parler d'un vendeur.

<sup>1095</sup> On parle d'un cheval tardif, soit en raison de sa date de naissance, mais également de son développement physique, certains chevaux mettant plus de temps à obtenir un physique digne des ventes.

<sup>1096</sup> Communiqué de presse de l'agence Arqana en date du 8 septembre 2016.

supérieur au prix d'achat et « pour 45 % d'entre eux, la marge bénéficiaire est supérieure à 30 000 € »<sup>1097</sup>. D'autres facteurs d'attractivité peuvent s'ajouter à ces constats comme la diversité des acheteurs présents à Deauville, les primes aux propriétaires pour les personnes possédant un cheval français<sup>1098</sup> ou bien encore, un élément plus conjoncturel comme les taux de conversion. Ces derniers, à la suite du Brexit, incitent actuellement à acheter en euros plutôt qu'en livres, ce qui renforce encore un peu plus l'attractivité des ventes deauvillaises pour les investisseurs britanniques. En outre, le marché deauvillais mise également sur la tradition hippique de la station, les professionnels de la filière hippique sachant très bien que les ventes de Deauville sont l'aboutissement d'une filière régionale de grande qualité et dont l'histoire est riche de multiples succès.

### ***B) Les enchères hippiques en Basse-Normandie : une histoire complexe et mouvementée***

Sur le marché des enchères hippiques françaises, dans le galop comme dans le trot, la Basse-Normandie est dans une situation hégémonique. Actuellement, des ventes sont organisées à Caen, à Cabourg et à Argentan pour les trotteurs, à l'hippodrome de Clairefontaine pour les galopeurs, mais également au sein du pôle deauvillais porté par la société Arqana. La ville de Deauville est le théâtre de ventes dans toutes les spécialités, même si l'orientation principale et historique demeure très largement celle des pur-sang. En France, d'autres sites accueillent des ventes mais leur poids économique demeure très restreint. C'est le cas de l'Association des Eleveurs de Trot du Centre-Est (AETCE) qui organise une vente annuelle de yearlings à Magny-Cours dans la Nièvre. Cette dernière représente 4,8 % des trotteurs mis en vente en France en 2014<sup>1099</sup>, pour seulement 1,8 % des sommes investies<sup>1100</sup>. Pour les galopeurs, Deauville est l'épicentre du marché, même si une autre société, l'agence Osarus, tente de s'implanter dans des ventes organisées au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire), ainsi qu'à La Teste-de-Buch (Gironde)<sup>1101</sup>.

Arqana représente 95,6 % des enchères de galopeurs en France (2015) loin devant sa seule concurrente, l'agence Osarus qui tente, depuis 2008, de s'implanter<sup>1102</sup>. Arqana organise actuellement ses ventes sur deux sites : Saint-Cloud et Deauville<sup>1103</sup>. Ce dernier est de plus en plus sollicité et représente dorénavant le cœur de l'activité de l'entreprise et ce, pour plusieurs raisons : la modernité de l'établissement, la synergie établie avec un hippodrome et des

<sup>1097</sup> *Jour de galop*, 18 octobre 2016, N° 3261, p. 7.

<sup>1098</sup> Comme pour l'élevage, il existe dans les courses françaises des primes aux propriétaires qui permettent de compléter les allocations des chevaux nés et élevés en France.

<sup>1099</sup> En 2014, la vente de l'AETCE a proposé 122 chevaux sur les 2 538 trotteurs mis en vente dans l'ensemble du pays.

<sup>1100</sup> Ce résultat provient du calcul des bilans des différentes agences de ventes de trotteurs pour l'année 2014.

<sup>1101</sup> L'agence Osarus a organisé des ventes sur l'hippodrome deauvillais de Clairefontaine mais les résultats furent particulièrement décevants d'où l'abandon de la vacance après seulement deux éditions.

<sup>1102</sup> En 2015, Osarus a organisé six vacations pour un chiffre d'affaires total de 5 757 200 € (statistiques de l'agence).

<sup>1103</sup> En 2016, Arqana a organisé de manière exceptionnelle une vente à Chantilly au moment du Prix de l'Arc Triomphe. Cette vente, d'ordinaire organisée à Saint-Cloud, fut délocalisée en raison des travaux actuellement en cours pour la modernisation de l'hippodrome de Longchamp.

courses de premier plan, la proximité avec les meilleurs élevages ou bien encore, une longue histoire remontant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 2016, l'établissement Élie de Brignac<sup>1104</sup> a été le siège de huit vacations sur les dix organisées par l'entreprise, notamment les plus prestigieuses et lucratives que sont les ventes de yearlings, installées à Deauville depuis 1887. Il convient de noter que, depuis la naissance d'Arqana, la localisation des ventes s'est progressivement portée vers Deauville au point qu'aujourd'hui la station bas-normande reçoit la quasi-totalité des événements. En 2006, lors de la naissance de l'agence, c'était loin d'être le cas car sur les 12 ventes annuelles, seulement la moitié était organisée à Deauville. Depuis, l'entreprise a peu à peu transféré ses ventes vers Deauville, en particulier depuis les travaux d'aménagement consentis par Arqana, sur lesquels nous reviendrons.

Au total, on mesure donc l'importance qu'occupe la Basse-Normandie dans l'histoire et surtout, dans l'activité économique actuelle des enchères hippiques, notamment grâce au pôle deauvillais. En 2014, les ventes de Deauville ont représenté 90 % du chiffre d'affaires du secteur, trot et galop confondus<sup>1105</sup>. Dans la suite de cette sous-partie, nous nous concentrerons sur l'exemple des enchères deauvillaises, afin de retracer leur fonctionnement, leur histoire ainsi que les principaux enjeux qui y sont liés. Nous constatons que l'essor des enchères hippiques à Deauville résulte de la volonté de nombreux acteurs, notamment les éleveurs de la région qui trouvaient, à proximité de leurs haras, un débouché de premier plan. Pour autant, cette histoire est émaillée de multiples difficultés, notamment durant les périodes plus instables. Malgré tout, les ventes de Deauville sont progressivement parvenues à s'affirmer comme l'une des principales places mondiales des enchères hippiques, dans un univers pourtant fortement concurrentiel et internationalisé.

Deauville doit sa position actuelle dans l'hippisme à un siècle et demi d'histoire où le développement de la ville et celui des sports hippiques sont concomitants. Dans ce processus, les ventes aux enchères tiennent une place centrale. Il faut attendre 1887 pour assister aux premières ventes de chevaux réellement structurées. Au début, les résultats sont relativement décevants, du moins éloignés de ceux que l'on rencontre à la même époque dans les ventes parisiennes ou celles des îles britanniques qui servent alors de référence. Pourtant, le marché deauvillais parvient rapidement à trouver sa place dans le calendrier, jusqu'à devenir le principal marché national. Un tel succès s'explique par la combinaison de deux facteurs essentiels, d'une part la localisation favorable de la station en Basse-Normandie, d'autre part, la spécificité de la clientèle fréquentant Deauville. En effet, depuis sa fondation en 1860, la station attire une clientèle haut de gamme<sup>1106</sup> qui se passionne très largement pour les sports

---

<sup>1104</sup> Élie de Brignac est le nom de l'établissement des ventes de Deauville. C'est un hommage posthume à celui qui fut le dirigeant de l'agence des ventes de 1976 jusqu'à sa mort brutale en 1985. À cette époque, la gestion de l'entreprise était également assurée par Philippe Augier, l'actuel maire de Deauville.

<sup>1105</sup> En 2014, près de 130 millions d'euros sont investis dans des enchères dont 116 millions pour les vacations organisées à Deauville. Il y a 105 millions pour le galop et 11 millions pour les trotteurs.

<sup>1106</sup> Dès la création de la station, on trouve à Deauville les grands noms de l'aristocratie, ainsi que la grande bourgeoisie. D'abord française, la clientèle qui fréquente Deauville va peu à peu s'internationaliser, d'abord en Europe puis partout dans le monde.

hippiques. Des investisseurs potentiels sont donc heureux de pouvoir joindre l'utile à l'agréable en profitant d'un cadre de villégiature à leur goût, tout en assistant aux prestigieuses réunions hippiques de la période estivale et en investissant aux ventes.

La vente de 1887 fait suite à quelques ventes exceptionnelles qui s'étaient tenues depuis 1870<sup>1107</sup>. L'évènement est annoncé dans la presse spécialisée de la manière suivante : « M. Lyon-Chéri fera la vente aux enchères publiques, à Deauville, dans l'enceinte du pesage, le samedi matin 20 août, à 10 heures précises, des yearlings, poulinières, poulains de lait, étalons dont la désignation suit »<sup>1108</sup>. Le choix effectué par l'Établissement Chéri d'installer des ventes régulières à Deauville se justifie par le contexte général de l'hippisme français de l'époque. L'année 1887 apparaît prometteuse pour la filière, si l'on se fie à l'augmentation des naissances et des épreuves, ainsi qu'aux évolutions du secteur portées par deux arrêtés. Le premier concerne l'interdiction des bookmakers sur les hippodromes (15 mars 1887), le second autorise la tenue du pari mutuel sur certains hippodromes (28 avril 1887). Les enjeux hippiques connaissent alors une très forte croissance, dont les retombées économiques profitent à l'ensemble du secteur, éleveurs comme propriétaires, ce qui les amène à affluer massivement dans les ventes publiques pour étoffer des écuries devenant potentiellement bien plus rentables. Après des débuts relativement timides, la dynamique est une nouvelle fois renforcée par la loi du 2 juin 1891 qui précise de façon plus nette l'organisation des prélèvements sur les sommes jouées dans les hippodromes. Ils sont destinés à l'Etat, mais également aux sociétés de courses. Ces dernières peuvent alors mieux doter leurs épreuves<sup>1109</sup>, les rendant plus attractives. Ainsi, la naissance puis l'essor des ventes de chevaux sont le résultat de la conjonction de deux facteurs, les avantages offerts par l'environnement et les pratiques de la saison estivale de Deauville, mais également le contexte national de la réforme des paris hippiques.

Pour bien comprendre la réussite des ventes à Deauville, il est nécessaire de prendre en compte l'affrontement acharné que se livrent les deux sociétés parisiennes, notamment sur le segment des yearlings qui est considéré comme le plus lucratif. En effet, les propriétaires recherchent prioritairement de jeunes chevaux capables de briller sur les pistes, mais aussi susceptibles ensuite d'améliorer leurs élevages. Les yearlings portent donc ces espoirs, dans la mesure où ils deviendront peut être de bons étalons ou de bonnes poulinières, ce qui est fondamental pour inscrire un élevage de qualité dans le temps. Comme nous l'avons vu précédemment, c'est l'Établissement Chéri qui prend l'initiative de créer des ventes estivales

---

<sup>1107</sup> On peut citer une vente exceptionnelle le 14 août 1871 lorsque 22 chevaux et yearlings furent vendus à Deauville. C'est Lyon-Chéri qui organisa cette vente de chevaux appartenant à l'écurie de course d'Alphonse Staub.

<sup>1108</sup> Cette annonce est passée dans le journal *La Vie Sportive* les 13 et 17 août 1887.

<sup>1109</sup> Cette loi du 2 juin 1891 va donner une forte impulsion aux courses françaises. Le pari mutuel reverse un prélèvement aux sociétés de courses, ces dernières pouvant alors multiplier les épreuves tout en augmentant les allocations. Cela a pour effet quasi immédiat de créer une nouvelle dynamique pour les courses hippiques et dans son sillage l'élevage tout entier.



à Deauville. La société instaure d'abord des ventes mixtes, ce qui était très classique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais rapidement elle fait le choix de cibler prioritairement les yearlings. Bien que les résultats de la première vente de 1887 ne soient pas forcément à la hauteur des attentes<sup>1110</sup>, la société Lyon-Chéri décide de systématiser une vente annuelle<sup>1111</sup> durant le meeting estival. Pendant 12 ans, la société profite d'une situation de monopole car il faut attendre 1898 pour qu'un nouvel établissement s'installe à Deauville, sous l'égide de la société concurrente du Tattersall qui comprend que le marché est en plein essor. En effet, après les 908 naissances de pur-sang en 1887, on en compte 1 234 en 1891 et même 2 607 en 1911, soit une augmentation de l'ordre de 187 % en un quart de siècle<sup>1112</sup>. Si l'on compare avec les îles britanniques, en s'appuyant sur le *General Stud Book*<sup>1113</sup>, on s'aperçoit que la France est toujours assez nettement en retard, même si l'écart tend à se réduire. Les naissances françaises ne représentaient qu'un tiers de celles enregistrées outre-Manche en 1891, mais en 1906, le niveau s'élève à hauteur de 70 %. Pour les ventes de yearlings, le schéma est assez analogue avec une progression très rapide dès les premières années<sup>1114</sup>. Toutefois, cette croissance est souvent jugée excessive par les observateurs de l'époque car elle se réalise en grande partie au détriment de la qualité. À cela, il faut ajouter le fait que certains éleveurs sont très exigeants sur les prix demandés pour céder leurs chevaux, ce qui a pour effet de fragiliser le marché. On est donc assez rapidement confronté à une forme de surproduction qui est, depuis plus d'un siècle, un élément à prendre en considération quand on analyse les évolutions du marché des ventes de chevaux. En effet, les enchères hippiques sont soumises à des fluctuations parfois importantes, comme on en rencontre dans l'ensemble des marchés économiques. Les fluctuations fragilisent de facto les ventes et l'élevage hippique dans son ensemble mais, depuis plus d'un siècle, les sociétés organisatrices sont toujours parvenues à se redresser, le plus souvent au prix de réformes structurelles.

### ***C) Un profil d'enchères au fonctionnement autonome : les ventes de trotteurs***

Même si le déroulement des ventes de trotteurs est très semblable à celui que l'on observe chez les galopeurs, il existe néanmoins certaines particularités, notamment son caractère largement franco-français ou le nombre de chevaux vendus. Pas moins de 14 153 trotteurs furent vendus en 2014 et sur cet ensemble, les enchères ne représentent que 11,52 % du marché alors que dans le pur-sang, la part des enchères s'élève à 36,46 % des

---

<sup>1110</sup> Le premier catalogue propose assez peu de bons chevaux, décevant ainsi les clients potentiels.

<sup>1111</sup> La première vente connaît un succès relatif. Les chevaux se sont relativement bien vendus mais leurs carrières sur les pistes ne sont pas à la hauteur. En effet, sur les dix yearlings vendus, un seul va réussir à s'imposer lors d'une course.

<sup>1112</sup> Guy THIBAUT, 1994, p. 20.

<sup>1113</sup> Il s'agit du livre dans lequel les pur-sang nés au Royaume Uni et en Irlande sont inscrits. Cela correspond à 2 787 inscriptions en 1891 et 2 934 en 1906 soit une augmentation de seulement 5 %. A titre de comparaison, le Stud Book français connaît une croissance de 123 % sur la même période en passant de 914 sujets en 1891 à 2 039 en 1906.

<sup>1114</sup> Lors des ventes de Deauville, on vend 21 sujets en 1888, 36 en 1890, 84 en 1891 et 128 en 1893.

transactions<sup>1115</sup>. Cela est largement dû aux pratiques ayant cours dans le monde du trot, la proximité avec les éleveurs étant primordiale. Ainsi, de nombreux éleveurs ne recourent pas aux enchères publiques pour se séparer de leurs chevaux, mais préfèrent passer par les ventes à l'amiable. Malgré tout, le marché des enchères a permis de vendre 1631 trotteurs en 2014, preuve qu'il ne s'agit pas d'un marché marginal. Comme dans le galop, la région bas-normande est au centre de cette activité, là-encore largement dans le sillage des activités installées à Deauville.

Dans le trot, trois entreprises se partagent le marché des enchères. La plus jeune est Osarus Trot, branche spécialisée dans les trotteurs de la société Osarus. Sa création date seulement de 2015 avec la naissance d'enchères sur l'hippodrome d'Argentan<sup>1116</sup>. En 2016, deux dates (mai et septembre) ont donné des résultats globalement satisfaisants pour une agence récemment installée sur un marché concurrentiel. Le dirigeant Emmanuel Viaud résume ainsi les objectifs de son entreprise :

« Nous avons longuement réfléchi sur le site de notre vente inaugurale. Il y avait la possibilité de Clairefontaine évidemment, mais de nombreux professionnels importants de l'Orne nous ont indiqué qu'ils apporteraient un vif soutien si on se rapprochait d'eux géographiquement. Nous serons bien accueillis sur l'hippodrome d'Argentan qui possède toutes les infrastructures nécessaires. La vente se fera à l'intérieur, dans le grand hall ».

Dans cet extrait, on constate que Deauville pouvait donner un attrait à la vente, mais pour une partie des vendeurs, la proximité géographique était encore plus importante. Cela a donc amené Osarus à privilégier le lien avec le territoire ornaï, d'où l'option retenue de la vente à Argentan. La seconde entreprise de la région est l'Association des éleveurs de Caen qui organise chaque année plusieurs vacations sur l'hippodrome de la Prairie. La ville de Caen constitue un fief important dans l'histoire française du trot, des courses s'y déroulant depuis 1837. C'est en 1986 qu'est créée une association de valorisation de l'élevage régional grâce à la naissance d'enchères publiques. L'initiative en revient à Albert Viel<sup>1117</sup>, héritier d'une grande dynastie d'éleveurs, qui fait le choix de se placer sous l'égide de la Société du Cheval Anglo-Normand. Enfin, la dernière agence spécialisée dans ce segment est Arqana Trot. Elle domine largement le marché puisqu'elle représente 85,8 % des sommes investies<sup>1118</sup> au cours d'enchères de trotteurs en 2014. Arqana Trot travaille actuellement sur quatre sites différents : Vincennes pour la vente du Prix d'Amérique (en janvier) et trois sites en Basse-Normandie que sont Deauville, Cabourg et Caen depuis 2016. Arqana Trot est également une jeune

---

<sup>1115</sup> Tous les chiffres des transactions sont compilés dans le Tableau n°10.

<sup>1116</sup> La société Osarus a tenté depuis quelques années de s'installer en Basse-Normandie, à la fois dans le trot avec des ventes à Argentan, mais aussi dans le galop avec des ventes mixtes organisées à Clairefontaine qui vont se révéler être un échec.

<sup>1117</sup> Depuis son décès en 1997, c'est son fils Jean-Pierre Viel qui assure la présidence de l'association et constitue le grand animateur des ventes de trotteurs de Caen. Un signe remarquable de l'importance d'Albert Viel dans le monde des courses est le fait qu'une course de Groupe I porte désormais son nom sur l'hippodrome de Vincennes. C'est une marque de reconnaissance exceptionnelle pour une personnalité ayant marqué l'histoire du trot.

<sup>1118</sup> IFCE, 2015, p. 25.

entreprise, issue de l'union en 2012 de deux filiales d'Arqana, Trotting Promotion et l'Agence Française du Trot. Arqana est donc au centre de cette nouvelle activité car la société met en avant son image et sa réputation auprès des professionnels de la filière hippique. Stratégiquement, le pôle deauvillais est extrêmement important pour la société, Deauville bénéficiant d'un véritable renom, même si la ville ne dispose pas encore d'une tradition dans le trot semblable à celle du galop. En revanche, l'établissement de ventes est le plus confortable et le mieux adapté à d'importantes vacances, en particulier celles des yearlings qui constituent l'enjeu économique principal. Arqana emploie une stratégie similaire à celle appliquée avec les pur-sang consistant à communiquer les bons résultats des vacances mais surtout, à mettre en avant les meilleurs chevaux issus des ventes de Deauville. En effet, depuis quelques années de bons trotteurs sont passés sur le ring de l'établissement deauvillais, presque toujours des yearlings. Ce fut le cas durant la vente de yearlings sélectionnés en 2016, lorsque les organisateurs communiquent largement sur les bons produits présentés depuis 3-4 ans. L'archétype est « l'exceptionnelle génération 2013 (lettre D)<sup>1119</sup> »<sup>1120</sup>. Un tel qualificatif n'est pas usurpé pour cette vente car quatre des 14 partants du Critérium des Jeunes 2016<sup>1121</sup> furent acquis lors d'une enchère. Cela montre la capacité d'Arqana Trot à mener une sélection drastique en amont des ventes, offrant ainsi la possibilité d'acheter d'excellents jeunes trotteurs. On peut même aller plus loin en remarquant qu'avant la disqualification d'un cheval, les produits vendus à Deauville avaient obtenus « les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places du premier classique ouvert à la génération »<sup>1122</sup>. Un tel niveau permet à Arqana Trot d'occuper la première place des agences de ventes spécialisées dans le trot, toute la région profitant de cette dynamique. Cela nous amène à interroger les résultats de ces différentes agences.

En 2015, le marché des trotteurs français s'est élevé à un peu plus de 18 millions d'euros<sup>1123</sup>, dont une écrasante majorité provient des ventes ayant lieu en Basse-Normandie. Les différences sont très sensibles entre les trois agences avec 14,5 millions pour Arqana Trot (environ 80 % du marché en valeur<sup>1124</sup>), 2,2 millions pour l'Association des éleveurs de Caen et 1 million pour Osarus Trot<sup>1125</sup>. Au-delà des indicateurs économiques, le nombre de chevaux présentés et vendus sont également significatifs. Là encore, les ventes d'Arqana Trot

---

<sup>1119</sup> Dans le trot, la première lettre du nom d'un cheval correspond à son année. Ainsi, 2013 était l'année de la lettre D.

<sup>1120</sup> Communiqué d'Arqana Trot en amont de la vente (19 juillet 2016).

<sup>1121</sup> Il s'agit de Dollar Macker, Diabolo du Noyer, Ducato Bourbon et Diva du Mouchel.

Cette course se déroule en février sur l'hippodrome de Vincennes et rassemble les meilleurs jeunes chevaux. En effet, c'est la première épreuve de Gr. 1 qu'un trotteur peut courir à 3 ans.

<sup>1122</sup> Communiqué d'Arqana Trot en amont de la vente (19 juillet 2016).

<sup>1123</sup> Pour cela, nous avons compilé les résultats des trois agences implantées dans la région plus les résultats des ventes de l'AETCE (Association des Eleveurs de Trot du Centre-Est).

<sup>1124</sup> Sur le montant total, 11 millions furent investis dans les vacances bas-normandes, le reste l'étant à l'occasion de la prestigieuse vente du Prix d'Amérique organisée à Vincennes.

<sup>1125</sup> En 2015, la vente organisée à Argentan a rapporté 1 015 000 €. L'année suivante, Osarus Trot a organisé deux journées de ventes en diversifiant les profils pour un CA atteignant 1 209 500 €. Les indicateurs sont plutôt encourageants mais il faudra attendre quelques années pour juger de la pertinence de ces nouvelles ventes.

dominant dans tous les domaines avec 1612 trotteurs présentés sur les 2626 mis en vente en 2015<sup>1126</sup>, soit 61,38 % ; 1089 trotteurs ont été acquis aux enchères chez Arqana Trot (61,66 % du total), 529 lors des ventes caennaises, 75 à Osarus Trot et 73 dans les ventes de l'AETCE. L'Association des éleveurs de Caen ne domine que dans le pourcentage de vendus, avec 69 % de vendus, contre 67,5 % obtenus durant les ventes Arqana Trot. Mais comment expliquer la domination d'Arqana Trot sur le marché des enchères publiques de trotteurs ?

Arqana se distingue notamment par la diversité des profils proposés. En effet, seul Arqana parvient à organiser huit sessions différentes, dont sept se déroulent sur les sites bas-normands. En 2016, Arqana a organisé, à Deauville, la vente de printemps, les ventes de yearlings sélectionnés sur trois jours qui est le plus grand évènement dans ce marché, la vente mixte de septembre, à Cabourg, la vente mixte d'été, les ventes mixtes d'automne sur deux jours et à Caen, deux sessions de « qualifications vente » en juillet et en octobre. Ces deux sessions caennaises constituent des nouveautés de 2016 avec des ventes aux enchères réalisées à l'issue d'une course de qualification<sup>1127</sup>. Dans toutes ces ventes, la priorité est donnée à deux profils principaux : les yearlings et les chevaux à l'entraînement de 2 ans et plus. En effet, dans le milieu du trot les produits d'élevage (juments, étalons) sont peu présents car ils trouvent difficilement preneurs et les prix restent assez faibles<sup>1128</sup>. Les éleveurs recourent donc à d'autres méthodes pour constituer leurs élevages en misant au maximum sur des produits « maisons » ou en recourant massivement aux ventes à l'amiable. Économiquement, les yearlings et les chevaux à l'entraînement obtiennent des résultats assez similaires, près de 16 000 € pour les yearlings et un peu plus de 14 000 € pour les chevaux à l'entraînement<sup>1129</sup>. On a malgré tout deux profils assez différents. Alors que les yearlings sont des paris sur l'avenir, la capacité des chevaux mis à l'entraînement apporte une idée des capacités en course, sans toutefois garantir une réussite postérieure.

Au final, les résultats des dernières années des enchères de trotteurs sont assez décevants, le CA des ventes étant en constante diminution. Ce constat vaut pour l'ensemble des sociétés, mais c'est avec Arqana qu'il convient d'affiner la réflexion. En tant que principale agence, elle est révélatrice des difficultés rencontrées par le secteur. C'est d'autant plus difficile que les transactions de trotteurs sont plutôt en croissance (amiable, réclamer) et qu'Arqana, dans sa version galop, connaît un haut niveau de développement en élargissant sa clientèle, en particulier vers l'étranger. Pour étayer cette idée, nous pouvons nous appuyer sur l'évolution des principaux indicateurs des ventes de yearlings de Deauville (chevaux

---

<sup>1126</sup> Il s'agit respectivement de 1612 chevaux pour Arqana Trot, 763 pour l'Association des éleveurs de Caen, 127 pour Osarus et 124 pour l'AETCE.

<sup>1127</sup> La course de qualification est un tournant dans la carrière d'un trotteur. L'épreuve établit un filtre dans la production, un cheval devant réussir un temps défini pour ensuite participer à des courses homologuées.

<sup>1128</sup> En 2015, les juments et pouliches ont obtenu une moyenne de 8410 € et les deux étalons vendus, seulement 1750 €, ce qui démontre le désintérêt des acheteurs pour ces profils (cinq étalons furent mis en vente en 2015).

<sup>1129</sup> Arqana obtient des prix moyens nettement supérieurs à ses concurrents régionaux. Ainsi, dans le segment des yearlings, le prix moyen est 4500 € à Caen et 13 500 € chez Osarus, d'autant plus que le nombre de trotteurs vendus y est près de 10 fois inférieur à Deauville.

présentés, vendus, pourcentage, prix moyen et CA). Tous ces éléments sont compilés dans le Tableau n°13 qui retrace l'évolution des ventes de yearlings sélectionnés depuis 2012, année de naissance d'Arqana Trot.

*Tableau n°13 : Les grands indicateurs des ventes de yearlings sélectionnés chez Arqana Trot depuis 2012*

Année	Chevaux présentés	Chevaux vendus	Pourcentage de vendus	Prix moyen	Chiffre d'affaires
2016	456	308	67,54 %	20 141 €	6 203 500 €
2015	463	298	64,36 %	20 252 €	6 035 000 €
2014	475	301	63,37 %	23 674 €	7 126 000 €
2013	512	361	70,51 %	24 404 €	8 810 000 €
2012	516	350	67,80 %	24 690 €	8 641 500 €

Sources : Données d'Arqana-Trot.

Le premier constat est la baisse générale de tous les indicateurs, en particulier ceux directement liés aux éléments économiques. Le CA et le prix moyen des produits vendus connaissent une baisse significative, respectivement de 28,2 % pour le CA et 18,4 % pour le prix moyen. Les meilleurs chevaux trouvent toujours des clients, souvent à des prix élevés qui, pour leur part, se maintiennent, mais il s'avère bien plus difficile de trouver de nouveaux acteurs prêts à investir à Deauville. Contrairement au marché des galopeurs, Arqana peine à élargir le vivier d'acheteurs, ce qui s'explique notamment par une internationalisation restreinte dans le milieu du trot. Pour essayer d'enrayer ces difficultés, l'entreprise tente de réduire le nombre des trotteurs proposés et d'accentuer le processus de sélection. Selon le communiqué de presse précédant la vente de 2016 :

« Les ventes de yearlings sont naturellement précédées au printemps d'une visite des principaux élevages français mais aussi belges et hollandais (ou l'on « fabrique » également des trotteurs français) afin de proposer la sélection la plus aboutie possible aux professionnels et aux investisseurs désireux d'acquérir des poulains »<sup>1130</sup>.

La sélection est devenue une pratique incontournable pour une société comme Arqana Trot, l'objectif affiché étant de proposer les meilleurs poulains pour satisfaire la clientèle la plus exigeante. Si les résultats de la session 2016 sont positifs, – progression de trois points du pourcentage de vendus et une stabilisation du prix moyen (+ 0,5 %) –, les résultats des enchères publiques sont bien moins bons que chez les homologues du galop. Comment l'expliquer ?

<sup>1130</sup> Communiqué d'Arqana Trot en amont de la vente (19 juillet 2016).

Les difficultés de croissance et de développement, tant économiques que géographiques, tiennent aux spécificités du marché des trotteurs. Le premier élément est lié à la race en elle-même. Elle s'avère difficile à exporter car peu de pays proposent des courses de trotteurs français, alors qu'à l'inverse, c'est la seule race autorisée dans les courses de trotteurs en France, à quelques exceptions près. Cela engendre donc un phénomène de forte concentration du marché sur les acteurs hexagonaux. On peut parler d'un marché domestique dans le trot car vendeurs comme acheteurs sont presque exclusivement français. Les possibilités de développement, telles qu'on les observe dans le galop, sont ici très difficiles à mettre en place. Actuellement, les investisseurs étrangers venant à Deauville se positionnent majoritairement sur les produits de la première journée des yearlings, moment où l'on trouve les produits issus des étalons confirmés. En 2016, on a donc eu un segment du haut de marché en réussite et largement international. Ces investisseurs étrangers viennent généralement de Scandinavie, Belgique, Pays-Bas et Allemagne. Le cas de la Scandinavie se distingue comme le principal pôle de développement des enchères publiques de trotteurs. La Suède, qui maintient une tradition pour les courses de trot, y tient une place particulière. Signalons aussi le cas du Finlandais Heikki Taipale, amateur de lots très recherchés, qui a montré un grand intérêt pour des pouliches françaises dont deux achats issus de l'étalon Ready Cash, pour respectivement 160 000 et 100 000 euros<sup>1131</sup>, soit des sommes très élevées dans le marché du trot.

Du côté des vendeurs, on trouve en quasi-totalité des chevaux français, la plupart étant même originaires des élevages de Basse-Normandie. Dans le chapitre consacré à l'élevage, le constat de la prédominance de la région dans ce secteur se répercute naturellement dans les enchères publiques où les meilleurs élevages sont présents. En 2016, lors des ventes de yearlings, 9 des 10 meilleurs vendeurs (en CA) sont bas-normands (8 de l'Orne et un de la Manche), le dernier (10<sup>e</sup> position) venant de Mayenne<sup>1132</sup>. Les élevages ornais occupent donc les huit premières places du classement, preuve s'il en fallait de la spécialisation et de la domination du département dans ce secteur. Dans ce marché, il existe une hyper concentration sur seulement quelques vendeurs. Lors de la vente 2016, 82 vendeurs différents sont parvenus à vendre 308 trotteurs, soit une moyenne assez faible de 3,75 chevaux par vendeur. Parmi tous ces vendeurs, quelques haras dominant assez nettement le marché, notamment les cinq premiers haras ornais<sup>1133</sup>. Ces derniers ont vendu pour près de 2,9 millions d'euros, soit environ 46 % du CA de la vente. C'est notamment le cas de l'élevage Madrik (Exmes dans

---

<sup>1131</sup> Le lot 113 fut acheté pour 160 000 €. C'est un cheval au pedigree remarquable car c'est la sœur du crack Timoko par l'étalon Ready Cash.

<sup>1132</sup> Ce classement est réalisé grâce à l'analyse des bilans proposés par l'agence Arqana Trot.

<sup>1133</sup> Il s'agit de l'élevage Madrik (Exmes), le Haras de l'Étre (Saint-Pierre-du-Regard), l'élevage de Lionel Lebourgeois (Semallé), le Haras d'Ecouché (Ecouché) et le Haras de Sassy (Saint-Christophe-le-Jajolet).

l'Orne) qui obtient la première place en ayant vendu pour 1 164 500 € (18,8 % du CA global)<sup>1134</sup>.

Tous ces éléments confirment que la Basse-Normandie occupe une place centrale dans les enchères hippiques mondiales. La filière hippique régionale est portée dans son ensemble par le site "locomotive" que constitue Deauville. Mais on aurait tort de restreindre le succès à ce seul lieu. En effet, la commune est certes une vitrine, un support pour mettre en avant et valoriser les compétences de l'ensemble des acteurs hippiques de la région. Malgré tout, il convient de comprendre précisément l'organisation des ventes à Deauville, mais aussi et surtout les aspects sociaux de ce marché.

### **III) L'établissement des ventes de Deauville et le déroulement des vacations**

#### ***A) Un cadre propice aux ventes aux enchères***

Les acheteurs venant à Deauville exigent, pour la plupart, un service et des prestations haut de gamme auxquels l'établissement de ventes se doit de répondre. Pour la réussite des enchères, un soin particulier est accordé au site des ventes, en l'occurrence l'établissement Elie de Brignac loué, par tous les acteurs présents à Deauville, pour sa qualité.

À l'origine, les ventes étaient organisées au sein même de l'hippodrome car la société ne disposait pas d'un espace dédié. Les organisateurs étaient alors contraints d'utiliser l'enceinte du pesage pour assurer la logistique et le déroulement de la vente. En revanche, l'exiguïté de l'espace disponible réservé à la partie la plus prestigieuse et huppée<sup>1135</sup> de l'hippodrome créait un entre-soi prisé par les élites. Progressivement, l'Établissement Chéri, parvenant à pérenniser la vente d'août, a construit un site dédié à l'organisation des ventes. C'est en 1892 que la société avait acheté plus de 11 000 m<sup>2</sup> de terrains, portés rapidement à plus de 18 000 m<sup>2</sup> par des achats successifs de parcelles, permettant la création d'un complexe de qualité particulièrement bien situé entre l'avenue Hocquart de Turtot et la rue du Coteau (future avenue Florian de Kergolay)<sup>1136</sup>. À l'origine, l'infrastructure compte 294 boxes et propose une image champêtre grâce à de nombreux arbres et pelouses. C'est une réussite saluée par l'ensemble de la communauté hippique car les acheteurs aiment se masser autour du ring de présentation. Aujourd'hui encore, l'établissement des ventes est un héritage de cet aménagement initial. Bien évidemment, de nombreux travaux y sont régulièrement réalisés afin d'être en phase avec les exigences croissantes de la clientèle. C'est le garant d'une bonne

---

<sup>1134</sup> Avec 38 trotteurs vendus, l'élevage Madrik est le principal vendeur avec une moyenne de 30 645 € par cheval.

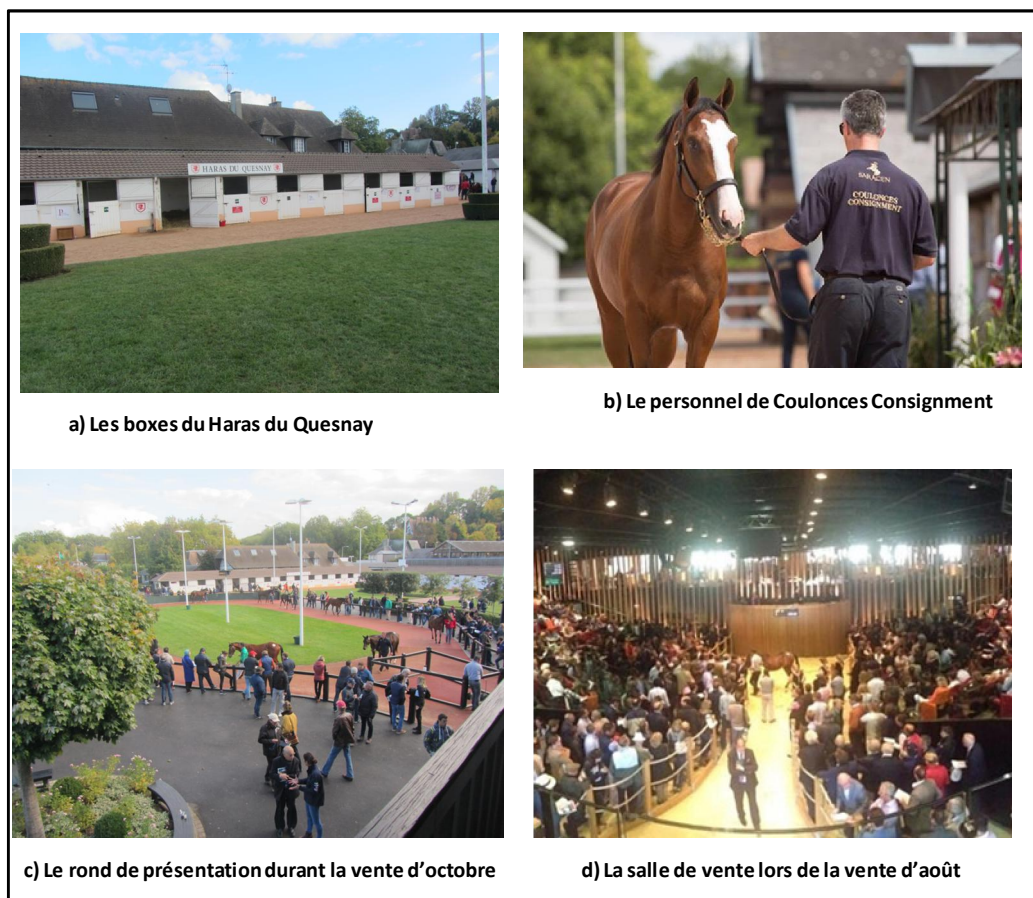
<sup>1135</sup> Le pesage est la partie de l'hippodrome rassemblant les propriétaires, éleveurs, entraîneurs, mais aussi des personnes riches souhaitant participer au spectacle hippique. L'accès au pesage est réservé aux élites en villégiature à Deauville, si bien que cet espace est souvent surnommé « l'enceinte » par la presse de l'époque. La sélection s'opère par l'argent avec un droit d'entrée bien plus élevé que dans les autres parties de l'hippodrome. En 1888, ce droit se monte à 20 francs alors que sur le reste du site, le prix n'est que d'un franc.

<sup>1136</sup> L'établissement des ventes n'est séparé de l'hippodrome que par une route ; Deauville possède ainsi un véritable complexe hippique liant les courses et les enchères publiques.

image auprès d'acheteurs qui viennent du monde entier et qui sont habitués à des standards haut de gamme dans les autres places d'enchères, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis.

Les ventes de l'année 1971 constituent un tournant majeur. Pour la première fois, les deux sociétés organisatrices décident de se coordonner pour proposer un catalogue commun. Les chevaux présentés par les deux agences le sont de façon aléatoire, l'objectif étant de rendre plus pratique et lisible la vente pour les acheteurs. Pour faciliter les enchères, « la Société d'Encouragement, propriétaire des établissements de vente, a décidé de construire un hall de vente digne de l'élevage français, et analogue à ceux de Newmarket, Dublin, Keeneland et Saratoga »<sup>1137</sup>. Cette salle est l'ancêtre du hall actuel transformée par étapes. Il s'agissait d'un lieu particulièrement moderne où l'on trouvait deux bars pour suivre les enchères, mais aussi des salles pour les courtiers avec des bureaux et des « téléphones particuliers »<sup>1138</sup>. Plus récemment, 14 mois de travaux entre 2009 et 2010, ont permis de réaménager l'espace de vente, notamment le ring de ventes, l'amphithéâtre, la partie réception ainsi que le rond de présentation situé à l'extérieur du bâtiment principal (Figure n°61).

*Figure n°61 : Établissement et acteurs des ventes à Deauville*



Sources : Photographies a) et c) Maxime JULIEN (20/10/2016). Photographies b) et d) issues de sites internet.

<sup>1137</sup> *Courses et Elevages*, N°85, juillet-août 1971, p. 423.

<sup>1138</sup> *Ibid.*, p. 423.



En fait, « trois axes ont dirigé ces travaux : redonner du confort aux utilisateurs du site qui datait de 1970, mettre en valeur les chevaux depuis l'extérieur jusqu'à leur entrée dans la salle de ventes, sécuriser l'espace pour les hommes et les chevaux »<sup>1139</sup>. La principale innovation concerne le ring qui est désormais dans une configuration à l'américaine, c'est-à-dire que les chevaux entrent et sortent par le centre de la salle pour arriver dans une petite arène de présentation. Arqana a aussi fait le choix de réduire la capacité des places assises, en passant de 500 à 415. La structure, plus resserrée autour du ring propose, au plus près de l'action, une meilleure observation des chevaux. Les espaces de réception ont également été repensés, notamment par des agrandissements et un réagencement. Un restaurant de plus de 200 places assises, juste derrière le ring, permet de se restaurer en suivant l'évolution de la vente tout en restant dans l'ambiance. L'établissement Elie de Brignac dispose désormais de bâtiments et de services répondant bien aux critères exigés par la clientèle. Mais qu'en est-il de l'organisation générale du site ?

La communauté hippique, attachée à l'histoire de son sport, accorde beaucoup d'importance aux héritages et aux traditions. À Deauville, l'établissement contemporain reprend largement le schéma initial, tout en apportant les améliorations propres à notre époque. Le site repose ainsi sur une organisation séculaire très rationnelle des espaces internes qui correspondent aux différentes étapes d'une vente (Figure n°62) : les diverses cours où les chevaux sont accueillis et peuvent être inspectés, l'aire de présentation où il est possible d'observer les chevaux avant leur entrée dans le principal bâtiment qu'est la salle des ventes. La photographie illustre bien le compartimentage de l'espace. D'un côté les nombreuses cours et de l'autre, les espaces dédiés aux ventes que sont l'aire de présentation et la salle des ventes. Dans cette dernière, on trouve le ring de présentation ainsi que l'amphithéâtre où les acheteurs potentiels et le public sont installés. Au bouillonnement de la salle des ventes répond le calme et l'aspect feutré des différentes cours et leurs boxes. L'agencement de l'établissement est donc le plus rationnel possible, de multiples allées permettant de circuler et de relier les différentes cours. En effet, « les coulisses sont un espace où les décisions sont réfléchies. L'espace géographique est si étendu que les participants ne sont pas contraints de se croiser, d'échanger, ou de se voir, et où la réflexion prédomine sur l'action »<sup>1140</sup>. Actuellement, les cours sont au nombre de six, de taille plus ou moins importante<sup>1141</sup>. Cette organisation reprend les aménagements antérieurs, mais les travaux les plus récents ont modifié plusieurs aspects, notamment en augmentant le nombre de boxes disponibles afin de répondre à une demande toujours croissante.

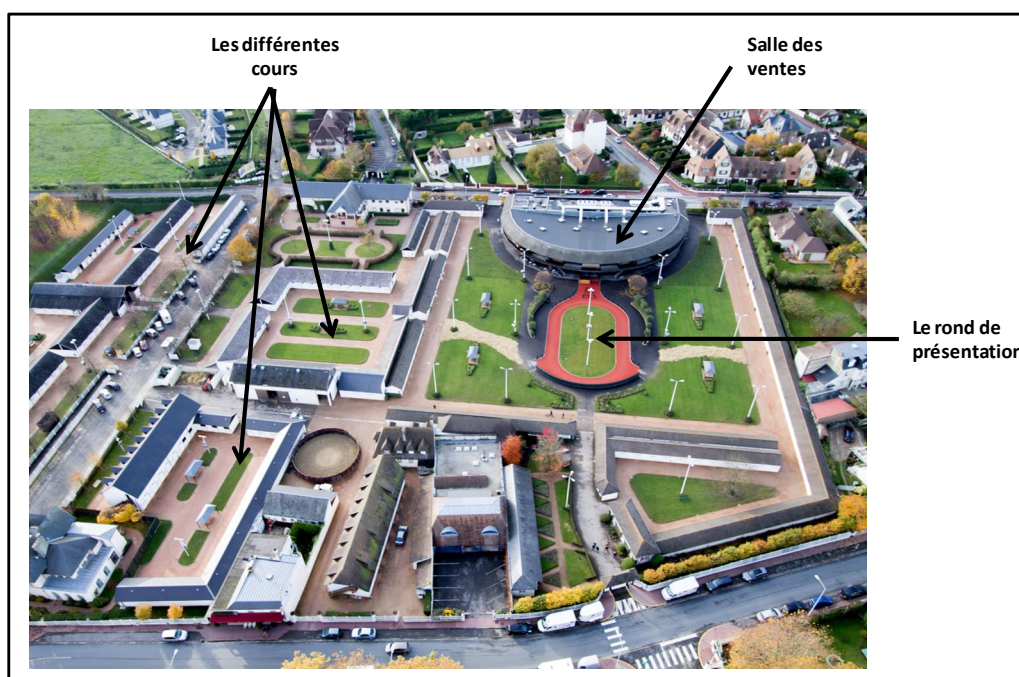
---

<sup>1139</sup> *Jour de galop*, 15 août 2011, N° 1437, p. 5.

<sup>1140</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 265.

<sup>1141</sup> Par exemple, la cour C compte actuellement 134 boxes quand la cour E dispose seulement de 20 boxes.

Figure n°62 : Vue aérienne de l'établissement Elie de Brignac en 2016



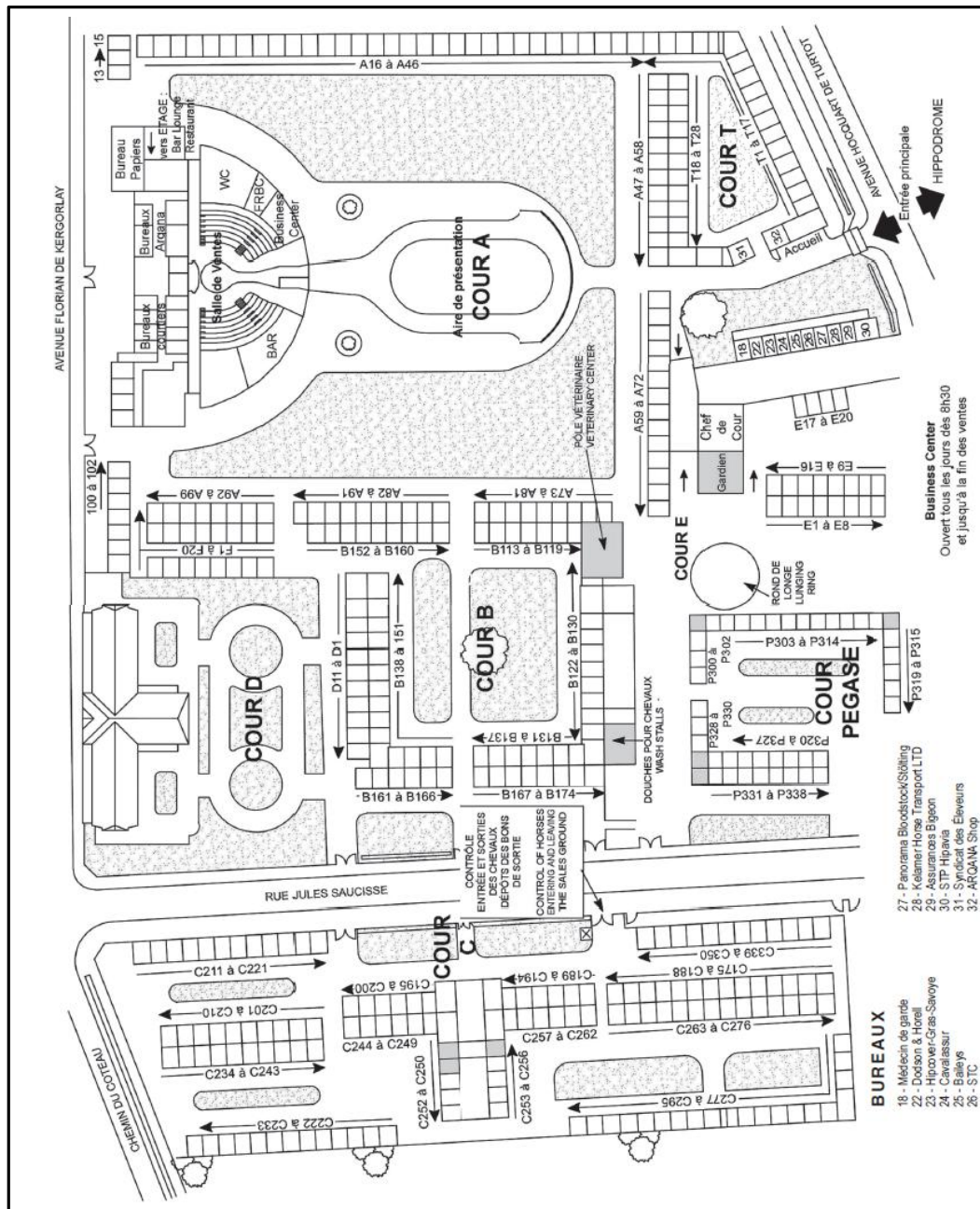
Source : Photographie communiquée par la direction d'Arqana (Eric Hoyeau).

Depuis 2006, Arqana investit dans l'amélioration de ses infrastructures, la fonctionnalité de l'établissement ainsi que les agréments. En dehors des travaux intérieurs, une nouvelle cour "Pégase" a été mise en service en août 2009, ainsi qu'une nouvelle rangée de boxes dans la cour C. Cette dernière correspond à l'extension la plus importante depuis la création de l'établissement, puisque cette cour est située au-delà de la rue Jules Saucisse qui borde l'établissement. Elle prend place dans le seul espace encore disponible en raison de la forte pression foncière de cette partie de Deauville, déjà fortement lotie. Désormais, Arqana dispose d'un site de trois hectares, de 388 boxes et de bâtiments servant à l'accueil de la clientèle, des partenaires et d'un pôle vétérinaire moderne.

Les vendeurs bénéficient, en amont des ventes, d'espaces au sein de l'établissement afin de disposer d'un accueil avec des tables, parfois quelques boissons, mais aussi et surtout des panneaux indiquant le nom du haras. C'est un moyen simple mais efficace pour s'identifier auprès des acheteurs et du public. Au moment des visites, les acheteurs potentiels savent vers quelle partie de l'établissement, mais aussi vers quels boxes ils souhaitent se diriger<sup>1142</sup>. Le plan actuel de l'établissement (Figure n°63) synthétise cette organisation : il identifie l'organisation géométrique du site, ainsi que les principaux lieux énoncés (diverses cours, rond de présentation, amphithéâtre de la salle des ventes...). Une fois le cadre spatial de la vente posé, il convient de s'interroger sur la façon dont les ventes se déroulent, celles-ci bénéficiant de la configuration du site pour faciliter les relations sociales entre les acteurs.

<sup>1142</sup> En bas de chaque page du catalogue, il est fait mention de la lettre de la cour ainsi que le numéro du box où se trouve le cheval.

Figure n°63 : Plan de l'établissement des ventes Elie de Brignac en 2016.



Source : Plan transmis par la direction d'Arqana (Eric Hoyeau).

## B) Organisation et pratiques des enchères hippiques à Deauville

Lors des ventes, la première étape est celle des inspections. Elle est capitale dans le sens où elle permet de mettre en relation les vendeurs et les acheteurs potentiels. Ces derniers utilisent ce moment pour observer des chevaux préalablement repérés dans le catalogue, discuter avec les éleveurs et estimer un prix éventuel pour les enchères futures. Auparavant, pendant deux à trois jours, se déroule la phase des inspections, mais il ne faut pas négliger le fait que les acheteurs potentiels se sont bien souvent rendus dans les haras en amont afin d'observer les jeunes chevaux et évaluer leur croissance. Les inspections se déroulent au sein

de l'établissement car les organisateurs affectent aux haras des espaces particuliers. Les diverses cours deviennent alors les coulisses de la vente, mais c'est surtout un espace important en tant « qu'endroit de la prise de décision de l'investissement rationnel »<sup>1143</sup>. Par cette expression, il faut entendre un moyen pour fixer le prix d'un cheval et vérifier s'il existe bien un lien entre le papier (les origines et les performances indiquées dans le catalogue) et le modèle du cheval qui correspond à ses aptitudes physiques. Parmi les professionnels hippiques, une question centrale anime depuis toujours les acteurs, sans pour autant obtenir de consensus. Comment déterminer les qualités d'un cheval : pedigree ou modèle ? Les réponses apportées diffèrent selon les personnes interrogées, mais ce qui est certain, c'est que comme le dit un courtier : « *a catalog page can't run* »<sup>1144</sup>. De plus, les experts des ventes s'accordent pour reconnaître qu'il est difficile de se faire une opinion exacte sur un cheval et que même un très beau cheval disposant d'origines prestigieuses ne garantit en rien un futur champion. Les lads, qui travaillent pour les haras, montrent les chevaux aux acheteurs potentiels, les font marcher à la demande des clients et les renseignent sur les chevaux qu'ils côtoient chaque jour. Nos observations, pratiquées lors de différentes ventes, nous ont permis de nous rendre compte que les pratiques sont assez souvent semblables. Les acheteurs arrivent le matin, leur catalogue à la main, en ayant déjà repéré les chevaux qui les intéressent. Ils circulent dans les cours afin de revoir certains chevaux, confirmant ou non leurs idées initiales. Ils regardent, touchent, font marcher les chevaux. Les discussions entre les acteurs sont également très importantes car chacun est à la recherche de "bonnes" informations. Il ne faut pas oublier que le milieu hippique est un microcosme où règne l'interconnaissance. Les ventes constituent donc une période importante pour un dialogue entre confrères. Les vendeurs sont facilement identifiables à leurs vêtements, aux couleurs ou au nom des haras (Figure n°61 avec un employé de Coulonces). Les écuries sont donc un lieu important de l'avant-vente car c'est ici que les achats se décident prioritairement avant de pénétrer dans la salle de vente et la frénésie qui la caractérise.

Le public présent durant les enchères est très hétérogène, aussi bien quantitativement que socialement. Il varie en fonction du profil des ventes mais à chaque fois, on rencontre à Deauville tous les principaux professionnels de la filière : courtiers, éleveurs, investisseurs, entraîneurs mais aussi un public d'amateurs ou de badauds plus ou moins fourni selon la période. Les ventes publiques du mois d'août attirent par exemple un large public de néophytes ou de curieux. De nombreux vacanciers présents dans la station, le plus souvent venus en famille, profitent d'un spectacle original. Ce dernier est d'autant plus impressionnant à cette période de l'année que certains chevaux atteignent des prix très élevés, parfois plus d'un million d'euros. En échangeant avec plusieurs de ces personnes, on comprend que leur motivation principale est la découverte d'un monde qui est pour eux assez mystérieux, même

---

<sup>1143</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 262.

<sup>1144</sup> *Jour de galop*, 10 août 2016, N°3192, p. 32.

pour les personnes aimant les chevaux<sup>1145</sup>. Ce type de public est impressionné par l'activité des enchères, malgré le fait que le déroulement concret est presque indéchiffrable pour une personne non initiée<sup>1146</sup>. En revanche, durant les ventes plus confidentielles, comme celles du début d'année ou de l'automne, les personnes présentes sont presque exclusivement des personnalités liées à la filière ou, *a minima*, des passionnés d'hippisme.

Lors des ventes, une grande agitation règne dans la salle configurée en amphithéâtre. Tous les acteurs se voient et s'observent. Hormis ceux qui enchérissent auprès de l'agence par voie téléphonique, les acheteurs sont placés dans une confrontation directe. Lorsque l'on est initié à la pratique et que l'on connaît suffisamment bien les professionnels présents, il devient possible de repérer les enchérisseurs qui se livrent parfois une véritable bataille d'enchères. Derrière le ring se trouve une grande tribune où sont regroupés les dirigeants d'Arqana, notamment le commissaire-priseur qui dicte le rythme de la vente. Le débit de la vente est extrêmement rapide, depuis la présentation du cheval lors de son arrivée, jusqu'à son départ avec l'annonce du prix final. Pour permettre de suivre l'évolution des prix, des panneaux indiquent en temps réel le montant des enchères. Un panneau central affiche le prix en euros, mais d'autres, situés aux angles de la salle, proposent des conversions dans les principales monnaies internationales (dollars, livres, yens), permettant à tous de suivre plus facilement l'évolution des enchères. Pour optimiser la communication entre la salle et le commissaire-priseur, l'agence de ventes installe des *spotters*<sup>1147</sup> faisant face au public, leur mission étant de relayer les enchères des clients présents dans les gradins. Il s'agit d'aboiements codifiés, entre les *spotters* et le commissaire-priseur, ce qui permet d'apporter des précisions au public sur le montant des enchères ce qui s'avère utile, en particulier quand celles-ci progressent très rapidement. Arqana étant une entreprise privée, elle joue un rôle d'agent mandaté par les vendeurs. Elle se rémunère sur le chiffre d'affaires réalisé, ce qui l'incite à tout faire pour que le montant des enchères augmente. Pour y parvenir, tout est mis en œuvre pour valoriser les chevaux : insister largement sur le pedigree ou les succès pour les chevaux plus âgés. Arqana, ainsi que les haras vendeurs ont tout intérêt à l'envol des enchères. Une communication très fine est mise en place au moment de la parution du catalogue, puis dans les différents communiqués présentant les ventes ou bien encore, lors du déroulement des enchères. La frénésie du marché est largement corrélée au profil des acheteurs ce qui en fait un facteur humain à prendre en considération. En effet, « les acteurs peuvent arriver autour du ring avec des motivations individuelles raisonnables, ou conscientes, et faire

---

<sup>1145</sup> Nous avons également demandé à ces personnes comment elles avaient eu connaissance des ventes. Pour la plupart, il s'agit de la publicité faite dans la ville avec des panneaux d'affichage ou lors d'une venue aux courses, l'hippodrome jouxtant l'établissement des ventes.

<sup>1146</sup> Durant une vente, une personne présente par curiosité m'a demandé de lui expliquer concrètement ce qui se passait. En effet, on comprend rapidement les prix annoncés par le commissaire-priseur, mais il est difficile de saisir d'où viennent les enchères. C'est à ce moment que l'on saisit à quel point les enchères hippiques constituent un véritable microcosme dans lequel tous les acteurs se connaissent.

<sup>1147</sup> Le commissaire connaît les *spotters* (aboyeurs) par leurs prénoms ce qui facilite l'interaction entre la salle, les *spotters* et le commissaire qui est l'animateur de la vente.

ressurgir dans leurs enchères des motivations plus profondes, peut-être inconscientes, entraînés par la frénésie environnante »<sup>1148</sup>. La présence d'acheteurs passionnés, particulièrement riches et souvent assez éloignés des contingences économiques, apporte une folie supplémentaire aux ventes. Dans sa thèse, Carole Botton estime, et nous sommes disposés à la suivre, que « le ring est un espace de représentation, où coule le champagne, où l'on se sait vu et où l'on voit. Il est un endroit où les enchères de chacun sont scrutées, puis analysées »<sup>1149</sup>. Un tel phénomène n'est pas spécifique aux enchères hippiques car c'est un fonctionnement classique dans les enchères, mais il est d'autant plus vrai ici que l'argent est particulièrement présent. Selon l'approche anglo-saxonne, « *in most auctions, buyers are interested in seeing who is present and who is active* »<sup>1150</sup>.

La combinaison de toutes ces caractéristiques place les ventes deauvillaises parmi les plus importantes de la planète. Le bilan annuel des ventes 2015 en atteste (Tableau n°14), sachant qu'il s'agit d'une année standard à Deauville, contrairement à 2016 où s'est déroulée en mai une vente exceptionnelle, une vente dite « breeze up » qui se tient d'ordinaire à Saint-Cloud<sup>1151</sup>. Cette vacation supplémentaire a automatiquement engendré une hausse de l'activité et une rentrée supplémentaire pour le chiffre d'affaires des ventes deauvillaises, la breeze up ayant réalisé un volume d'enchères de 10,5 millions d'euros. Le tableau dresse donc un bilan des différentes ventes de l'année 2015 en fonction de leur positionnement dans le calendrier, les types de chevaux proposés ainsi que leur nombre et bien évidemment, le chiffre d'affaires réalisé lors de chacune des ventes. En premier lieu, ce tableau montre l'hétérogénéité des ventes au cours d'une année. Au total, 2547 chevaux ont trouvé preneur lors d'enchères, auxquels il convient d'ajouter 45 chevaux vendus à l'amiable dans le cadre des mêmes ventes. Ce chiffre est en constante augmentation depuis plusieurs années et s'explique notamment par l'accroissement du nombre de lots proposés, mais aussi du pourcentage de vendus qui nous le verrons, connaît lui aussi une forte augmentation. Ce bilan indique l'intérêt des acheteurs pour la place de Deauville parce qu'il existe une véritable profondeur de marché<sup>1152</sup>, des chevaux étant bien vendus dans toutes les gammes de prix<sup>1153</sup>.

---

<sup>1148</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 286.

<sup>1149</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>1150</sup> « Dans la plupart des enchères, les acheteurs sont intéressés à voir qui est présent et qui est actif », Charles SMITH, 1989, p. 64.

<sup>1151</sup> Ce transfert est lié aux travaux de l'hippodrome de Longchamp qui vont durer pendant deux ans, d'où la nécessité de déplacer certaines courses prestigieuses. C'est le cas du week-end des Poules d'Essai qui a permis d'organiser à Deauville un grand week-end hippique, combinant des courses de Groupe I, ainsi que l'organisation des ventes breeze up.

<sup>1152</sup> Dans le milieu, on parle de la profondeur de marché, pour exprimer le large vivier d'acheteurs et la capacité à absorber l'offre via une forte demande et ce, dans tous les segments de prix.

<sup>1153</sup> En 2015, le prix plancher fut de 1000 € pour plusieurs chevaux de la vente mixte. A l'autre bout de l'échelle des ventes, il y a un *top price* à 2,6 millions d'euros pour un yearling issu de la vente d'août.

Tableau n°14 : Bilan annuel des ventes aux enchères Arqana de Deauville en 2015

Nom de la vente	Période de l'année	Types de chevaux	Nombre de chevaux proposés	Chiffre d'affaires de la vente (en euros)
Vente mixte	Février	-cheval à l'entraînement -yearling -jument -2 ans	346	2 013 600 €
Vente d'été	Juillet	-2 ans -stores 2 ans -stores 3 ans -cheval à l'entraînement	332	5 574 500 €
Vente de yearlings d'août	Août	-yearling	453	45 934 000 €
Vente de yearlings d'octobre	Octobre	-yearling	551	15 800 000 €
Vente d'automne	Novembre	-cheval à l'entraînement -stores 2 ans -yearling	558	8 301 500 €
Vente d'élevage	Décembre	-poulinière -pouliche -foal -étalon	895	26 605 100 €

Source : Données Arqana 2015.

Pour compléter l'information, le Tableau n°15 compile des données (produits proposés et vendus, pourcentage de vendus, chiffre d'affaires annuel) sur plusieurs années. Nous avons conduit ce travail depuis 2005, ce qui correspond à la dernière année des ventes avant la prise de contrôle par Arqana<sup>1154</sup>. L'année 2005 servira donc d'étalon afin d'étudier l'évolution des ventes sous l'égide de la société Arqana. Le bilan économique est remarquable et suit une trajectoire de croissance avec en 2015, un chiffre d'affaires atteignant presque 130 millions d'euros<sup>1155</sup>. D'autres indicateurs confirment la dynamique, tels que le nombre de chevaux, mais aussi et surtout la capacité pour la compagnie à les vendre à des prix élevés. Depuis plus de quatre ans, plus de 75 % des chevaux présentés trouvent un acquéreur. Avec ce niveau de vente, Deauville se rapproche des plus grandes places mondiales, souvent proches de 80 %.

<sup>1154</sup> L'année 2005 peut ici servir d'étalon pour les ventes précédant la période de développement menée par l'agence Arqana.

<sup>1155</sup> Le CA atteint précisément 129 653 000 € dont 128 091 400 € pour les enchères et 1 561 600 € pour les ventes amiables.

Tableau n°15 : Les produits proposés et vendus aux enchères chez Arqana depuis 2005

Année	Produits proposés	Produits vendus	Pourcentage de vendus	CA annuel des ventes (millions d'euros)
2005	2493	1748	70,12 %	50 815 550 €
2006	2717	2026	74,57 %	75 819 700 €
2007	3044	2088	68,59 %	88 575 400 €
2008	2782	1877	67,47 %	75 478 700 €
2009	2698	1890	70,05 %	75 591 500 €
2010	2841	1917	67,48 %	70 539 500 €
2011	2964	2050	69,16 %	82 028 000 €
2012	3000	2152	71,73 %	80 657 250 €
2013	3142	2416	76,89 %	102 638 500 €
2014	3266	2586	79,18 %	116 288 050 €
2015	3385	2547	75,24 %	121 347 300 €
2016	3324	2546	76,59 %	128 091 400 €

Données : bilans annuels depuis 2005 de la société Arqana.

Toutefois, il convient d'apporter une nuance entre l'Europe et les Etats-Unis. Le taux de 80 % correspond plus aux standards européens car le pourcentage des ventes de Keeneland est comparable à celui de Deauville. L'explication est liée à l'ampleur de la vente américaine : la seule vente de yearlings, en septembre, rassemble l'effectif total de chevaux vendus par Arqana tout au long d'une année, ce qui a pour effet de rendre difficile une absorption aussi large par la clientèle<sup>1156</sup>.

Pour compléter notre analyse des ventes annuelles de Deauville, il convient d'aborder le profil de chevaux proposés depuis 2002 (Figure n°64). Depuis 2002, le CA des ventes a bondi de plus de 40 millions d'euros à près de 130 millions. Ce triplement du CA s'explique par des facteurs déjà évoqués : massification de l'offre, notamment chez les yearlings, multiplication de profils remarquables, hausse de la qualité générale de l'élevage français, ainsi que des *graduates*<sup>1157</sup> de premier plan pour de nombreux chevaux vendus à Deauville. Ce graphique ne différencie pas les segments de vente, comme il en existe chez les

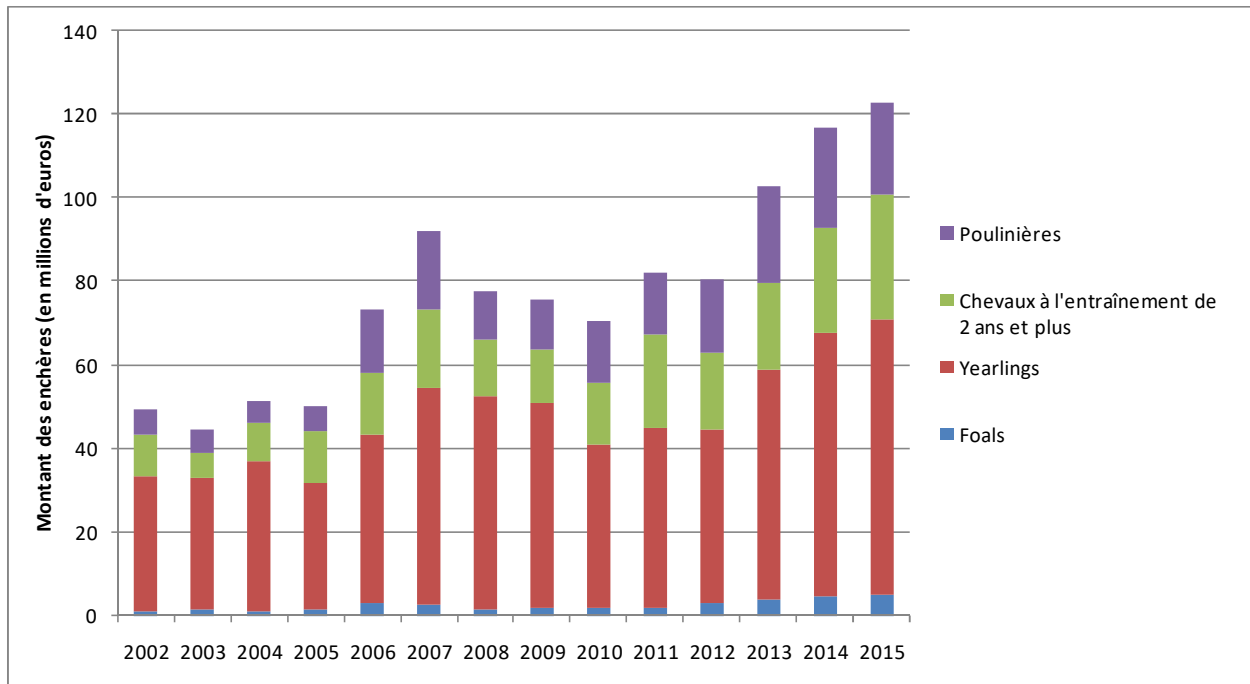
<sup>1156</sup> En 2015, la *September Yearling Sale* a permis la vente de 2745 chevaux ce qui est 200 de plus que pour toutes les ventes de l'année chez Arqana (chiffres issus du site internet des ventes de Keeneland).

<sup>1157</sup> Il s'agit d'un terme utilisé par la communauté hippique pour parler de chevaux ayant obtenus de brillants résultats lors des courses. C'est donc un argument de vente pour l'agence qui met en avant la réussite de produits commercialisés durant les ventes de Deauville.



yearlings<sup>1158</sup>. Pourtant, des différences considérables existent entre les segments de marché et seuls quelques chevaux, considérés comme exceptionnels par les spécialistes, peuvent très rapidement faire augmenter le CA, l'archétype en étant les quelques chevaux millionnaires des ventes d'août.

Figure n°64 : Les enchères selon les profils des chevaux depuis 2002



Données : IFCE d'après Arqana.

Avant d'envisager des études spécifiques sur les différents profils (chapitres 9 et 10), nous pouvons citer le bilan, dressé par Eric Hoyeau, pour l'ensemble des ventes 2016. Celui-ci offre une véritable synthèse de ce que sont les ventes de Deauville de nos jours, ainsi que la vision des dirigeants de l'entreprise :

« Après cette nouvelle saison marquée par une croissance de nos résultats, nous attaquons la deuxième décennie d'Arqana sur un bon pied. Dans un marché exigeant, le travail de l'ensemble des équipes, de nos correspondants à l'étranger, de notre partenaire – le FRBC –, mais aussi et surtout celui de nos clients vendeurs, ainsi que la fidélité de nos acheteurs, nous ont permis de consolider toutes nos ventes principales. Un palier a même été franchi sur certaines ventes intermédiaires telles que la vente de yearlings d'octobre grâce à une offre ajustée et aux efforts des éleveurs français pour tirer leur production vers le haut, tandis que deux ventes singulières adossées à de grandes réunions de courses, la breeze up et la vente de l'Arc, ont opéré une délocalisation réussie. La première s'est tenue pour la première fois à Deauville à la veille des Poules d'Essai, tandis que la seconde a eu lieu à Chantilly en attendant que le Prix de l'Arc de Triomphe puisse se dérouler dans le nouveau Longchamp. Cette année a également été placée sous le signe des nouvelles technologies : les ventes en ligne se sont réellement affirmées et font désormais partie intégrante de notre offre de services, et le Repository<sup>1159</sup> a été déployé à l'entière

<sup>1158</sup> Arqana segmente plus fortement ses ventes depuis quelques années. Cela permet de mieux définir les profils et de permettre aux acheteurs de cibler les lots qui correspondent à leurs objectifs, mais aussi et surtout à leurs moyens.

<sup>1159</sup> Il s'agit d'un outil informatique mis en place en 2016 par Arqana. Il référence le dossier médical des chevaux mis en vente ce qui permet aux acheteurs de prendre des informations en amont de la vente.

satisfaction des professionnels. Enfin, le nombre de gagnants de Groupe issus des ventes Arqana cette année, dans toutes les classes d'âge, constitue pour l'avenir un gage de confiance supplémentaire de la part de nos acheteurs, aussi bien français qu'étrangers »<sup>1160</sup>.

Les ventes deauvillaises sont donc devenues un évènement incontournable pour la filière hippique. Elles bénéficient à l'ensemble de la filière française, tout particulièrement en Basse-Normandie au regard de la vitalité des élevages qui s'y trouvent. Il convient maintenant d'analyser plus spécifiquement les différentes vacations proposées dans la région. Les deux chapitres suivants vont s'attacher à présenter toutes ces ventes en montrant les points communs, mais aussi et surtout leurs spécificités dans une optique de géographie sociale où les professionnels seront au centre de notre réflexion. Le premier profil que nous proposons à l'étude dans le chapitre 8 est sans nul doute le plus important<sup>1161</sup>, le plus populaire mais aussi et surtout le plus lucratif : les yearlings.

---

<sup>1160</sup> *Journal de galop*, 10 décembre 2016, N° 3314, p. 2.

<sup>1161</sup> L'importance de ce profil se retrouve dans tous les domaines. En effet, elle est présente dans le nombre des chevaux vendus, les prix atteints au cours des enchères, mais aussi grâce à la place qu'occupent les yearlings dans la filière car ils représentent l'avenir des sports hippiques.



## CHAPITRE 8 : LES VENTES DE YEARLINGS, UN ENJEU MAJEUR DES MARCHÉS HIPPIQUES

Nous venons de voir que les enchères hippiques représentent un enjeu majeur pour la filière hippique car commercialiser et vendre des chevaux de course est un impératif pour la quasi-totalité des éleveurs. Dans cette question, la Basse-Normandie tient une place centrale car c'est ici que se déroulent la plupart des enchères, qu'elles soient de galopeurs ou de trotteurs. Sur cette question, le marché deauvillais et Arqana jouent un rôle prépondérant. Parmi toutes les ventes, il est un profil qui domine largement le marché et porte la croissance de l'activité : les yearlings. Ces jeunes chevaux représentent l'avenir de la filière, un avenir forcément incertain, car ils sont issus de croisements entre des chevaux censés améliorer la race. Parmi tous ces croisements, les plus recherchés se vendent à des sommes considérables, les ventes de Deauville étant là encore bien présentes dans ce domaine. Les acteurs qui participent aux ventes de yearlings, vendeurs comme acheteurs, espèrent bien vendre leurs produits ou trouver un futur champion. La bonne santé de ce marché a progressivement amené les organisateurs à diversifier leur offre, ce qui fait qu'aujourd'hui plusieurs ventes de yearlings sont organisées chaque année dans la région, cette pluralité amenant à étudier des acteurs hétérogènes selon les vacances.

### **D) Les ventes de yearlings : cœur de l'activité des enchères hippiques**

#### ***A) Le yearling : le profil le plus convoité par les acheteurs***

Dans les enchères hippiques, les yearlings constituent le produit le plus recherché, en quantité comme en valeur. En 2015, les ventes de Deauville ont permis l'échange de 1212 yearlings sur les 2354 chevaux vendus cette année-là, soit un peu plus de la moitié des ventes (51,5 %) <sup>1162</sup>. Financièrement, la primauté des yearlings est encore plus saisissante, puisqu'elle s'élève à 70 % du montant total des enchères deauvillaises, avec environ 71 millions d'euros <sup>1163</sup>. Un yearling est un poulain de n'importe quelle race âgé d'un an. En effet, l'âge des chevaux est calculé à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année, ce qui fait qu'un cheval est vendu en tant que yearling dans l'année suivant sa naissance. Ainsi, le niveau des transactions hippiques dépend principalement du niveau de l'élevage de l'année précédente. Les enchères représentent un vecteur important de commercialisation, mais il est fondamental de conserver un volume de naissances compatible avec la capacité d'absorption du marché <sup>1164</sup>.

Les yearlings reflètent des politiques de sélection et de croisement menées par les haras. Les principaux élevages produisent d'abord des chevaux « maison » qu'ils comptent

---

<sup>1162</sup> Analyse des différents bilans Arqana pour l'année 2015.

<sup>1163</sup> Au cours des six ventes deauvillaises ayant proposé des yearlings, on arrive à un CA total de 71 620 000 €.

<sup>1164</sup> On parle souvent de la « profondeur de marché », ce qui correspond à une demande très large qui permet d'absorber des chevaux dans toutes les gammes.

faire courir sous leurs couleurs, le reste étant vendu dans des marchés secondaires. En Basse-Normandie, c'est le cas des frères Wertheimer qui possèdent un haras dont les sujets sont arrivés à maturité. Désormais, les espoirs de l'écurie reposent sur leurs propres chevaux, plutôt que sur ceux achetés à d'autres éleveurs. Choisir ce fonctionnement est en revanche plus difficile pour des structures récentes. Pendant longtemps, les Wertheimer ont enchéri à Deauville afin de constituer un stock de poulinières de qualité, tout en achetant des yearlings. L'objectif était simple : valoriser ces derniers dans une carrière de compétition avant de les utiliser éventuellement pour la reproduction. Cette écurie n'a effectué aucun achat entre 2011<sup>1165</sup> et 2016 lors de la vente d'août. Les Wertheimer sont redevenus actifs en 2016. Ils ont placé deux enchères gagnantes pour des montants de 360 000 et 300 000 €. Derrière ces achats, figure l'espoir de trouver un futur champion tout autant que la mise en place d'une stratégie commerciale. En effet, ces deux yearlings<sup>1166</sup> sont issus de l'étalon Intello, propriété de la famille Wertheimer. Soutenir son propre étalon est une pratique répandue dans le milieu de l'élevage, sachant que c'est un moyen de valoriser sa carrière. Si des résultats suivent, le prix de saillie du cheval augmentera et rapportera des gains importants pour l'élevage. Ce fonctionnement se retrouve sur tous les continents, certains étant même devenus des spécialistes, à l'image des Irlandais de Coolmore ou de l'émir de Dubaï et sa structure Darley. La pratique existe également dans des haras plus récents, comme le confirment des responsables du Haras de Bouquetot. Ce haras développe son secteur d'élevage en améliorant la visibilité des produits issus des étalons stationnés. Ainsi, la structure qatarienne de Bouquetot achète régulièrement des yearlings issus de ses propres étalons<sup>1167</sup>.

Acheter un grand champion ayant déjà fait ses preuves ne se fait quasiment qu'à l'amiable et les prix deviennent particulièrement élevés, l'achat de la jument Trêve par Al Shaqab Racing en constituant l'archétype. La génétique hippique n'étant pas une science exacte, les acheteurs se doivent de miser sur l'avenir. Ils emploient régulièrement des termes liés au champ lexical du pari pour justifier leurs achats. C'est le cas du courtier Justin Case<sup>1168</sup>, lors de la vente d'août 2016, qui considère « qu'il n'est donc pas impossible que ce

---

<sup>1165</sup> Deux yearlings furent achetés durant la vente d'août 2011. Ce sont deux chevaux acquis pour un prix peu élevé pour une telle vente (les deux pour un prix unitaire de 55 000 €), d'autant plus que les Wertheimer investissent généralement souvent beaucoup d'argent dans leur écurie et leur élevage.

<sup>1166</sup> Ces deux yearlings sont vendus par des haras de Basse-Normandie, le Haras de la Louvière dans un cas et le Haras du Cadran dans le second.

<sup>1167</sup> C'est le cas de l'achat du lot n°147, durant la vente d'août 2016, auprès du Haras des Loges. Il s'agit d'un yearling issu de l'étalon Style Vendôme, stationné au Haras de Bouquetot dans lequel les propriétaires croient beaucoup. Lors de cet achat, l'enchère fut portée à 200 000 €, un prix relativement élevé pour un étalon n'ayant pas encore fait ses preuves et dont le prix de saillie n'est que de 7 000 € en 2016. Toutefois, ce yearling résulte d'un croisement laissant présager de beaux espoirs, puisque la mère a déjà donné de bons produits, comme une double gagnante de Groupe I en Irlande et en France. Il s'agit de Covert Love qui a cumulé plus de 500 000 £ de gains, notamment grâce à ses deux succès dans les Groupe I que sont les *Irish Oaks* et le Prix de l'Opéra.

<sup>1168</sup> Dans ce cas, Justin Case achète pour les Américains de Zayat Stables, une grande écurie ayant notamment connu un remarquable succès en 2015 avec le cheval American Pharaoh. Il a remporté la Triple Couronne américaine (il s'agit de trois courses mythiques sur des distances différentes, ce qui fait que remporter la Triple Couronne est un véritable exploit, faisant du cheval un produit hors norme) et la *Breeder's Cup Classic*.

poulain puisse réussir sur le dirt »<sup>1169</sup>... À ce petit jeu, le yearling constitue le meilleur compromis entre des foals qui sont plus jeunes et assez rares à la vente et des chevaux confirmés. Pour autant, le pedigree du yearling permet de se faire une idée du cheval qu'il deviendra, même si sa croissance n'est pas encore achevée. En outre, les experts s'accordent sur les modèles et aptitudes physiques compatibles avec une carrière de galopeur. Ainsi, les expressions « il a un beau modèle », « il est très typé course »<sup>1170</sup> sont souvent reprises par les professionnels. Pour les investisseurs, l'acquisition d'un yearling répond donc à une double logique : l'espoir de trouver le futur champion en réalisant un investissement mesuré tout en sachant qu'une désillusion reste très possible. Pour nombre d'entre eux, "il faut aussi savoir perdre pour gagner". Malgré tout, rares sont les investissements inconsidérés : les acheteurs croient dans le cheval qu'ils achètent et anticipent aussi la reproduction. Dans ce cas, l'achat d'une femelle est souvent perçu comme plus raisonnable : même en cas d'échec sur les pistes, elle pourra mener une carrière de poulinière et prolonger l'espoir. En effet, des juments n'ayant jamais couru peuvent être d'excellentes reproductrices, couvrant ainsi l'investissement initial consenti aux enchères publiques.

Pour inciter les acheteurs, les éleveurs, les haras et les consignataires disposent en général de stratégies bien établies, au moins pour les meilleures ventes. Le rôle de chacun de ces acteurs permet d'en juger. Si les deux premiers mènent un travail analogue au sein de leur élevage, un changement intervient au moment des ventes. Le haras fait le plus souvent naître les chevaux, puis assume l'élevage, avant de commercialiser les produits dans une vente aux enchères. Pour sa part, l'éleveur va le plus souvent déléguer la phase de la vente à une autre personnalité qu'il juge plus compétente et plus réputée dans cette activité. Ainsi, quand on étudie les résultats des ventes, on est frappé par le nombre élevé de yearlings qui sont élevés par une personne et commercialisés par une autre. Ainsi, lors de la vente d'août 2016, le yearling n°154 élevé par l'un des principaux éleveurs français, Gérard Augustin-Normand au Haras de la Cauvinière, a ensuite été confié à un prestataire de services – Coulonces Consignment, une référence en la matière – avec pour mission de le valoriser. Ce yearling a été vendu 520 000 €, ce qui est un très bon résultat pour un yearling issu d'un étalon français<sup>1171</sup>. C'est à ce moment qu'intervient le troisième acteur : le consignataire. La pratique du *consignment* est encore relativement récente, mais elle s'installe progressivement dans le paysage hippique français. Elle est portée par quelques entreprises obtenant d'excellents résultats, l'archétype étant Coulonces Consignment, plus connu localement sous le nom du Haras du Grand Chêne installé à Survie dans l'Orne. Il est la propriété d'un couple

---

<sup>1169</sup> *Jour de galop*, 15 août 2016, N° 3197, pp. 7-16.

<sup>1170</sup> Ce sont des phrases régulièrement entendues durant mes observations aux ventes aux enchères et qui sont régulièrement confirmées dans les entretiens que les acheteurs accordent à la presse spécialisée.

<sup>1171</sup> Il s'agit de l'étalon Le Havre qui assure la monte au Haras de la Cauvinière. Actuellement, il est considéré comme l'une des références en France, mais on est encore assez loin de la réputation des grands étalons internationaux, en particulier irlandais.

franco-suédois, Etienne et Anna Drion, ayant toujours vécu dans le milieu hippique. Le père d'Etienne Drion fut le directeur des haras de l'Aga Khan, tandis que les parents d'Anna sont depuis longtemps intéressés par le monde hippique<sup>1172</sup>. Le couple résume parfaitement le fonctionnement de leur activité :

« Normalement, les éleveurs vendent avec le nom du haras. Nous sommes les seuls en France à s'appeler ainsi. *Consignment* signifie "consignation". C'est logique, car nous vendons peu nos propres chevaux. Nous sommes plutôt des intermédiaires. Les propriétaires nous confient leurs pur-sang pour les préparer à la vente. Ce nom nous a permis d'être connus à l'étranger »<sup>1173</sup>.

La reconnaissance à l'étranger est essentielle dans le monde des enchères hippiques, en particulier pour une structure aussi jeune car elle a vu le jour en 2010. Cette stratégie d'angliciser l'entreprise s'avère payante, d'autant plus que de très bons chevaux sont proposés. Coulonces Consignment a connu son premier grand succès lors de la vente d'août 2013 en obtenant le *top price* de la vente (1,5 millions d'euros). Cette vente fut un véritable levier pour faire connaître l'entreprise et accroître sa réputation auprès de la communauté des acheteurs. En effet, selon les propriétaires : « un *top price*, ça change la vie. C'est comme gagner une course de Groupe I, l'élite hippique, pour un entraîneur. Ça nous donne une légitimité pour vendre des chevaux très chers »<sup>1174</sup>. Coulonces est donc rapidement devenu un acteur majeur des ventes de yearlings, une centaine de produits étant mis en vente chaque année, dont pas moins de 24 lots proposés durant la vente d'août 2016. Désormais, Coulonces Consignment est l'un des principaux vendeurs chez Arqana avec en prime la capacité, encore rare dans la région, à participer à quelques ventes britanniques. Cette initiative est couronnée de succès comme l'indique la vente à l'été 2016 de trois lots à la vente internationale de yearlings de Doncaster, (Goffs UK). Coulonces a préparé et présenté des chevaux pour des clients dont le prix a atteint 220 000 £. Ce prix récompense la qualité du yearling proposé mais aussi et surtout une réputation acquise par Coulonces lors des ventes Arqana, de nombreux clients présents à Doncaster l'étant aussi à Deauville. Un tel résultat est aussi un excellent signal pour l'élevage français dans son ensemble. Il montre sa capacité à présenter de jeunes chevaux issus d'étalons faisant la monte en France, preuve de l'amélioration des produits. Pour Anna Drion, l'internationalisation des ventes de yearlings nécessite de se rendre là où se trouve la clientèle, au lieu de l'attendre. Cela lui fait dire : « Je pense que l'an prochain, nous irons à Newmarket et à Goffs Irlande. Mon métier, c'est de trouver la meilleure vente pour chaque cheval »<sup>1175</sup>. Cette phrase résume parfaitement la stratégie de l'entreprise et la capacité actuelle pour la filière bas-normande de s'exporter et de s'intégrer dans un marché pourtant ultra-concurrentiel et mondialisé.

---

<sup>1172</sup> Le site du haras décrit Anna comme « *born in Sweden and from a background of dressage horses and show jumpers* ». Les parents d'Anna Drion sont suédois, mais le couple s'est installé dans l'Orne pour élever des chevaux de course au Haras de Coulonces.

<sup>1173</sup> *Ouest-France*, 15 août 2014.

<sup>1174</sup> *Ibid.*

<sup>1175</sup> *Jour de galop*, 25 août 2016, N° 3207, p. 12.

## ***B) Une compétition mondiale acharnée***

Le marché des yearlings est fortement mondialisé, même s'il faut bien tenir compte des spécificités hippiques propres à chaque continent. Ainsi, les achats croisés entre l'Europe et l'Amérique restent limités en raison des particularités de leurs courses. Par exemple, les principales courses européennes se déroulent sur herbe (le turf) quand les pistes américaines sont en dirt<sup>1176</sup> ou en sable<sup>1177</sup>. Les aptitudes des chevaux, ainsi que les stratégies d'élevage diffèrent, ce qui se retrouve dans les produits commercialisés. Cela ne signifie pas l'absence de relations mais elles sont largement inférieures à ce qu'elles pourraient être et à ce qu'elles furent à d'autres époques.

Les ventes de yearlings prédominent donc le marché hippique international. Les vendeurs proposent souvent des croisements ayant déjà fonctionné, mais donnent aussi naissance à de nouveaux courants de sang grâce à de jeunes étalons au profil commercial<sup>1178</sup>. Si l'on prend les *top prices* des deux dernières ventes estivales à Deauville, on identifie de remarquables ascendances, tant pour les mâles que pour les poulinières. Il faut noter qu'en 2015 et 2016, ce sont des profils assez similaires car ils ont une 2<sup>e</sup> mère identique<sup>1179</sup>. En 2016, un yearling ayant pour père l'étalon star irlandais Galileo et pour mère Prudenzia, ce qui en fait une trois-quarts sœur de Chicquita, une remarquable jument classique<sup>1180</sup> et légende des enchères<sup>1181</sup>. Une bonne partie de la valeur commerciale des yearlings est apportée par les étalons. Cela incite les éleveurs à sélectionner des étalons renommés et prisés des investisseurs. Certains sont même quasiment inaccessibles, leurs saillies étant peu ouvertes et la plupart des possesseurs ne souhaitant pas vendre les produits issus de ces étalons. L'archétype actuel de cette situation est le cheval Dubawi, qui assure la monte au Royaume-Uni au sein du Haras de Dalham Hall Stud, propriété de l'émir de Dubaï à Newmarket. Les yearlings issus de cet étalon sont rares aux enchères. Depuis trois ans, seulement quatre yearlings furent proposés à Deauville, trois par l'Écurie des Monceaux (deux en 2015 et un en 2016), le quatrième l'étant par Coulonces Consignment en 2014. Sur les trois yearlings proposés par les Monceaux, deux furent rachetés par le vendeur, le troisième ayant réalisé le record absolu pour une vente à Deauville avec 2,6 millions d'euros.

---

<sup>1176</sup> Le dirt est une piste composée d'un mélange de sables, limons et argiles. On trouve ces pistes surtout aux Etats-Unis et en Australie, mais aussi sur l'hippodrome de Meydan à Dubaï. La piste en dirt de Meydan accueille la course la plus richement dotée de la planète, la *Dubai World Cup*, à hauteur de 10 millions de dollars.

<sup>1177</sup> A la différence de revêtement, il faut ajouter des distances plus courtes et des hippodromes aux virages plus marqués Etats-Unis qu'en Europe.

<sup>1178</sup> Certains étalons en début de carrière font monter les enchères car les clients placent beaucoup d'espoirs en eux et n'hésitent pas à faire montrer les prix pour acquérir les premiers produits de ces étalons.

<sup>1179</sup> Dans la génétique hippique, on regarde presque exclusivement les mères. Ainsi, la 2<sup>e</sup> mère correspond à la grand-mère du cheval. Dans ce cas précis, les deux chevaux ont donc la même grand-mère.

<sup>1180</sup> Les courses classiques sont les grandes courses pour la génération des 3 ans avec différentes distances. Dans le cas de Chicquita, il s'agit d'une victoire dans les Irish Oaks en 2013, une course de 2400 mètres pour des pouliches de 3 ans. C'est l'équivalent irlandais des Oaks d'Epsom en Angleterre et du Prix de Diane en France.

<sup>1181</sup> Ce cheval est une légende des enchères pour avoir été vendu 6 millions d'euros à l'automne 2013 lors d'une vente Goffs en Irlande. La jument fut achetée par Peter Doyle pour le compte des Irlandais de Coolmore. Cette vente record fait suite à une précédente vente à Deauville, deux ans auparavant, pour un montant de 600 000 €.



Les spécialistes ont qualifié la journée du 17 août 2015, date de cette vente, comme étant « la plus grande de l'histoire des ventes de Deauville »<sup>1182</sup>. En 2016, le seul cheval issu de l'étalon mis en vente à Deauville fut racheté au motif que le prix atteint par les enchères, 1 million d'euros, était insuffisant. Henri Bozo, directeur de l'Écurie des Monceaux, explique la situation : « À ce prix-là, nous préférons l'exploiter nous-mêmes. Elle<sup>1183</sup> a un super pedigree, et c'est très difficile d'avoir des saillies de Dubawi... Nous l'avons acheté foal, à l'amiable, en novembre dernier, au Haras de la Perelle »<sup>1184</sup>. Cette justification souligne plusieurs éléments : la difficulté pour se procurer des saillies de l'étalon, la capacité des principaux élevages pour traiter à l'amiable avec des structures plus petites (ici le Haras de la Perelle situé à Bonnebosq dans le Calvados), ainsi que la possibilité pour un éleveur d'exploiter une pouliche ayant un tel pedigree. Henri Bozo soutient ce principe quand il estime : « Elle me plaisait par son pedigree et son physique. Je suis finalement content de la garder et c'est positif pour notre élevage sur le long terme »<sup>1185</sup>. Le « phénomène Dubawi », comme certains aiment à l'appeler, n'est pas propre au marché français. Les résultats exceptionnels de l'étalon et le caractère exclusif de ses produits font que les acheteurs en attendent des sommes importantes et n'acceptent pas facilement de les vendre. Ce fut le cas lors des ventes de décembre 2015 à Tattersalls où la « folie Dubawi »<sup>1186</sup> a sévi : les quatre juments pleines de l'étalon ont été rachetées entre 1,4 et 1,6 millions de guinées<sup>1187</sup>. Des enchères qui reposent sur la valeur potentielle des chevaux à naître et s'appuient sur les chiffres des ventes proposés en Europe en 2015 : un prix moyen de 1 108 417 €<sup>1188</sup>.

La qualité des ventes aux enchères de yearlings s'appuie sur le nombre de champions issus de ce mode de transactions<sup>1189</sup>. Ces dernières années, les produits vendus par Arqana ont particulièrement bien réussi, ce qui sert la stratégie de l'entreprise. D'ailleurs les principales réussites ne se trouvent pas nécessairement parmi les prix les plus élevés. C'est le cas de quatre yearlings vendus en 2014 et qui ont couru en 2016 : Almanzor (vente d'août) pour 100 000 €, Qemah (vente d'août) pour 200 000 €, mais aussi Spring Master (vente d'octobre) pour 75 000 € ou bien encore Cheikeljack (vente d'octobre) pour seulement 15 000 €. Tous issus d'élevages bas-normands, ils se sont distingués en gagnant des courses de groupe. Almanzor fut même consacré meilleur cheval européen à l'entraînement avec un *rating* de 133 à la fin de l'année<sup>1190</sup>. Toujours à la recherche de bons chevaux, les principaux

---

<sup>1182</sup> *Jour de galop*, 17 août 2015, N° 2846, p. 4.

<sup>1183</sup> Le cheval mis à la vente est une pouliche par Dubawi.

<sup>1184</sup> *Jour de galop*, 15 août 2016, N° 3197, p. 9.

<sup>1185</sup> *Id.*, 16 août 2016, N° 3198, p. 8.

<sup>1186</sup> *Id.*, 3 décembre 2015, N° 2954, p. 1.

<sup>1187</sup> Cela fait un prix de rachat compris entre 1,8 et 2,1 millions d'euros.

<sup>1188</sup> *Jour de galop*, 3 décembre 2015, N° 2954, p. 3.

<sup>1189</sup> Malgré tout, les déceptions sont forcément nombreuses, notamment pour le très haut niveau. En effet, le nombre de chevaux est beaucoup plus élevé que celui des courses prestigieuses, les courses de sélection (Listed et Groupes) qui ouvrent ensuite les portes de la reproduction, seconde vie d'un cheval de course.

<sup>1190</sup> Le *rating* Timeform est un classement régulièrement réactualisé cherchant à apprécier la valeur d'un cheval. Il existe depuis 1948, mais il faut le considérer comme un outil d'analyse et non un regard exact dans le sens où

investisseurs fréquentent toutes les agences de la planète et enchérissent sur différents marchés, au motif que l'offre répond à leurs attentes.

Le marché des yearlings est, comme l'ensemble des enchères hippiques, marqué par des pratiques mondialisées qui croisent plusieurs enjeux : sportifs liés à la qualité des chevaux, économiques par les sommes engagées, humains et médiatiques étant donné le rôle joué par des personnalités influentes. C'est un marché présent sur tous les continents, mais quelques places dominent le secteur. Depuis 1983, une association regroupe les principales compagnies de la planète : la *Society of International Thoroughbred Auctionners* (SITA). Créée « pour garantir l'intégrité et la crédibilité des compagnies de ventes, afin que leurs clients puissent y intervenir en confiance »<sup>1191</sup>, elle regroupe actuellement 17 agences<sup>1192</sup> situées dans les principales nations hippiques sauf le Japon. On trouve toutes les principales sociétés, dont Arqana pour la France. Ces agences promeuvent les ventes aux enchères à l'échelle planétaire, se fixent des règles précises quant à leur organisation et à la définition des produits. En effet, à la description d'un cheval correspond précisément un type de vente<sup>1193</sup>. La SITA est un espace de dialogue entre les agences de vente pour traiter les questions réglementaires, commerciales, disciplinaires, le but étant d'uniformiser au mieux les pratiques pour donner une plus grande visibilité à la clientèle. Cela concerne « les conditions de vente, les garanties, la manière de conduire les enchères, les standards des catalogues, les calendriers... »<sup>1194</sup>. La SITA mène aussi des actions de lobbying comme ce fut le cas, durant l'hiver 2013, pour la défense des règles de transport en vigueur pour les juments pleines<sup>1195</sup>. Depuis 2014, c'est Eric Hoyeau qui a pris la présidence de l'association pour ses deux réunions annuelles dont l'une d'entre elles s'est tenue à Deauville à l'été 2014. Pour la revue *Jour de galop*, « il s'agit d'une reconnaissance pour la station normande, le signe que ses ventes organisées par Arqana occupent une place d'importance sur l'échiquier mondial du marché du pur-sang »<sup>1196</sup>.

Les ventes aux enchères de yearlings s'inscrivent dans un marché particulièrement concurrentiel. Pour les ventes de Deauville, la concurrence est avant tout européenne ce qui s'explique par la proximité géographique, mais aussi par le fait que les produits des élevages européens sont assez semblables. Les chevaux les plus recherchés proviennent d'un nombre

---

il est sujet à caution. Des chevaux sont clairement sous-évalués quand d'autres obtiennent un *rating* largement surévalué au motif d'une très large victoire qui peut s'obtenir face à une adversité limitée et ne sera pas nécessairement confirmée par la suite.

<sup>1191</sup> *Jour de galop*, 7 août 2014, N° 2481, p. 1.

<sup>1192</sup> Les membres de la SITA se répartissent de la façon suivante : sept agences européennes (Arqana, Tattersalls, Goffs...), six américaines (Keeneland Association Inc., Fasig-Tipton...), trois d'Océanie et une d'Afrique du Sud.

<sup>1193</sup> Sur le site de la SITA, on trouve un tableau bilan présentant la correspondance entre un cheval et la vente adaptée. Par exemple, un étalon doit être vendu dans une vente mixte ou une vente d'élevage.

<sup>1194</sup> *Jour de galop*, 7 août 2014, N° 2481, p. 2.

<sup>1195</sup> Un projet était évoqué pour diminuer de 300 à seulement 220 jours la durée limite de gestation d'une jument pour qu'elle ait le droit d'être transportée en avion.

<sup>1196</sup> *Jour de galop*, 7 août 2014, N° 2481, p. 2.

limité d'ascendants et peuvent se vendre aussi bien en France que dans les îles britanniques. On constate que la situation française s'améliore grâce aux efforts des éleveurs qui assurent un bon renouvellement des poulinières, mais aussi et surtout qui veillent à la qualité du parc d'étalons. C'est le fruit d'une politique d'investissement, aussi bien de la part de haras historiques que de structures plus récentes qui émergent et proposent des étalons de premier plan comme le Haras de la Cauvinière avec Le Havre ou celui de Bouquetot où stationnent différents étalons.

Les ventes de Deauville sont en confrontation directe avec les ventes de yearlings de Newmarket (Tattersalls) et celles organisées par Goffs en Irlande, à Kill dans le comté de Kildare<sup>1197</sup>. La concurrence prend une acuité toute particulière pour les ventes de sélection. Ces dernières sont organisées chaque année à Deauville autour du 15 août, au cœur du meeting et surtout au moment des courses de groupe les plus prestigieuses. En 2016, les sessions du dimanche 14 et du lundi 15 août ont lieu après les grands prix organisés sur l'hippodrome de La Touques (les Prix Jacques le Marois (Gr. I) et Minerve (Gr. III) le dimanche, mais aussi trois autres courses de groupe le lundi) qui attirent les principaux propriétaires ou leurs représentants. Par rapport aux ventes de sélection britanniques plus tardives, le calendrier des ventes de Deauville présente un avantage pour Arqana : les acheteurs peuvent se laisser tenter par des produits plus précoces. Mais c'est aussi une limite car des investisseurs prudents conservent des moyens pour aborder le marché britannique six à sept semaines plus tard. Les ventes concurrentes sont la Orby Sale de Goffs (27-28 septembre 2016) et chez Tattersalls, le Book 1 de l'October Yearling Sale (4 au 6 octobre 2016)<sup>1198</sup>.

Ce qui fait la réussite d'une entreprise comme Arqana et lui confère sa réputation dans la communauté hippique internationale, c'est la qualité exceptionnelle de quelques produits, mais aussi le nombre et la diversité du catalogue. Un tel fonctionnement est rendu possible par le haut niveau de sélection des yearlings, mais aussi la capacité à les mettre en valeur pour une clientèle aussi internationale.

### ***C) Arqana et le processus de sélection des yearlings***

Dans les ventes de yearlings, l'agence Arqana joue le rôle d'un relais, d'un intermédiaire entre l'offre des éleveurs et la demande des propriétaires. L'entreprise est mandatée par les haras pour vendre leurs produits. Devant l'ampleur de la production de pur-sang, notamment dans les haras de Basse-Normandie, les représentants d'Arqana doivent

---

<sup>1197</sup> La ville de Kill se trouve à 30 km à l'ouest de Dublin en plein cœur de la grande région d'élevage hippique que constitue le comté de Kildare.

<sup>1198</sup> Pour les autres vacations de yearlings, les dates retenues sont beaucoup plus rapprochées. L'exemple le plus emblématique concerne le Tattersalls. Presque toutes les ventes ont lieu durant le mois d'octobre en profilant au maximum les chevaux proposés. On a donc quatre books différents, entre le 4 et le 14 octobre 2016, proposant une ouverture plus large vers une clientèle moins fortunée. Il reste ensuite une vente de yearlings placée le 21 novembre, pour des yearlings plus tardifs, assez similaire aux ventes d'automne de Deauville (14 au 16 novembre 2016) qui proposent environ 2/3 de yearlings dans le catalogue.

opérer une sélection des meilleurs produits permettant de constituer les catalogues. Une démarche saluée par le courtier Nicolas de Watrigant : « Le travail de prospection et de sélection réalisé par Arqana porte ses fruits, et comme le bon vin, d'année en année, le catalogue progresse »<sup>1199</sup>. En fait, la manière de concevoir le catalogue est, de fait, très instructive sur le secteur des ventes.

Au départ, les éleveurs s'inscrivent auprès d'Arqana pour indiquer les chevaux pressentis à la vente en précisant leurs profils. Cette première étape met en relation deux acteurs majeurs des enchères hippiques : le vendeur qui est à la base de la filière en tant qu'éleveur, ainsi qu'Arqana qui assure son rôle d'intermédiaire. Les haras proposent de nombreux chevaux car en 2012, Arqana a inspecté pas moins de 2476 yearlings<sup>1200</sup>. Ce chiffre doit être comparé aux 5371 immatriculations de pur-sang nés en 2011 et référencés par le SIRE<sup>1201</sup>. On peut ainsi considérer qu'environ 40 % de cette production<sup>1202</sup> a tenté d'être vendue durant les trois ventes de yearlings d'Arqana. Après la phase de sélection qui a lieu au printemps, le vivier de chevaux se réduit alors considérablement. En 2012, Arqana ne va retenir que 1317 yearlings sur les 2476 proposés par les éleveurs<sup>1203</sup> : 472 pour la vente d'août, 510 pour la vente d'octobre et 295 dans l'optique de celle d'automne<sup>1204</sup>.

Pour son travail de sélection, Arqana dispose d'un service bloodstock composé de quatre personnes ayant la mission de procéder aux inspections des yearlings<sup>1205</sup>. Ce service travaille en partenariat étroit avec les professionnels de l'élevage avec des rencontres très régulières durant l'année, directement dans les élevages ou bien lors des 10 ventes annuelles. Les grands principes de la sélection ont été analysés dans les travaux de Carole Botton. Ils permettent d'éclairer la situation de l'acteur principal qu'est Arqana. Tout d'abord, il convient d'éviter une vision caricaturale qui tendrait à mettre Arqana dans une position de monopole, dictant ses choix et ses décisions aux éleveurs. Nos échanges avec des professionnels donnent l'impression d'une réelle collaboration entre Arqana et les principaux élevages étant donné que les intérêts sont communs. Ces derniers reposent sur des considérations économiques car Arqana, entreprise privée, n'a pas pour vocation première d'aider ou de soutenir le monde hippique. C'est un sujet qui anime régulièrement les professionnels de la filière car pendant très longtemps, l'agence des ventes avait bien ce rôle de soutien à la filière et à l'élevage. Dans ses déclarations, le directeur d'Arqana défend pourtant toujours cette vision qui apparaît de moins en moins en phase avec les réalités d'un marché économique mondialisé. Selon

---

<sup>1199</sup> *Jour de galop*, 11 août 2016, N° 3193, p. 27.

<sup>1200</sup> Chiffre communiqué par Arqana sur son site internet.

<sup>1201</sup> IFCE-SIRE, 2011.

<sup>1202</sup> Ce chiffre est une extrapolation car si l'on se restreint à la seule production nationale, on aurait 46,1 % des naissances. Pourtant, on sait que des chevaux étrangers sont aussi proposés, sélectionnés puis vendus, ce qui doit ramener le pourcentage autour de 40 %.

<sup>1203</sup> La phase de sélection a limité à 53,7 % le nombre de chevaux retenus pour passer sur le ring deauvillais cette année-là.

<sup>1204</sup> Chiffres consultables sur le site internet d'Arqana.

<sup>1205</sup> Une cinquième personne travaille dans le service, mais ne s'occupe pas des yearlings et se concentre sur d'autres profils de chevaux.

nous, la notion de service à l'élevage perdure dans plusieurs vacations, mais ce n'est plus réellement le cas pour les yearlings et encore moins, lors des ventes d'août qui sont particulièrement resserrées au niveau des vendeurs. Un passage de la thèse de Carole Botton synthétise particulièrement bien cette idée :

« Il s'agit d'une entreprise privée qui, comme toute entreprise, vise avant tout la réalisation d'un chiffre d'affaires maximum. Les investisseurs essentiels de ce marché étant des étrangers, la sélection de vendeurs bénéficiant d'une renommée internationale est l'un des moyens les plus efficaces de les attirer. Néanmoins, il est apparu très clairement que les haras réputés étant la propriété de membres de l'aristocratie des courses, le positionnement sociologique qui sous-tend ce travail de recherche depuis le début semble encore une fois confirmé : l'aristocratie, ou du moins la bourgeoisie des courses, tient le haut du pavé, que ce soit au niveau des courses ou des ventes. L'organisation du marché n'est finalement que le reflet de l'organisation sociale du milieu »<sup>1206</sup>.

Les étapes de la sélection suivent un protocole précis, la première consistant à étudier le pedigree grâce au *stud-book* afin d'opérer un premier tri en étudiant les croisements. Pour les chevaux étrangers, l'opération est identique puis relayée par les émissaires locaux. C'est un élément important, notamment dans les îles britanniques où les éleveurs attirés par un marché domestique doivent avoir des motifs pour traverser la Manche. Lors de la seconde étape, des choix sont déjà opérés en tenant compte des ventes privilégiées. En effet, pour la vente de sélection, Arqana retient exclusivement des éleveurs reconnus ayant la réputation nécessaire pour attirer des acheteurs étrangers, mais également proposer des croisements à la mode<sup>1207</sup>. Vient ensuite l'étape des visites dans les haras. Pour le catalogue d'août, elles débutent dès le mois de mars car « il faut commencer la sélection suffisamment en avance pour avoir le temps de retenir les meilleurs, mais pas trop tôt pour ne pas évaluer des chevaux qui changeront encore en quelques mois »<sup>1208</sup>. Après avoir observé les chevaux, les commerciaux de l'agence discutent avec les éleveurs. C'est, selon notre analyse, un dialogue entre les deux parties et non un regard unilatéral commandé par Arqana. À ce propos, un éleveur de premier plan confie : « Il faut qu'on soit tous gagnants, eux comme nous. Un cheval présenté au mauvais moment ne partira pas au meilleur prix »<sup>1209</sup>. Le positionnement dans le catalogue est une étape cruciale : il peut influencer sur le prix de vente en fonction, par exemple, des chevaux qui précèdent ou bien de l'horaire de passage. Tous ces critères doivent être pris en considération et il semblerait que les éleveurs les plus proches de l'entreprise puissent avoir une marge de manœuvre en négociant ces éléments auprès d'Arqana même si finalement, c'est l'agence qui conserve le choix final. Au total, ces étapes de présélection confirment « l'importance du réseau, du relationnel et du poids économique que représentent les acteurs pour parvenir à

---

<sup>1206</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 204.

<sup>1207</sup> Ces croisements à la mode sont presque toujours le fait des meilleurs élevages, ce qui facilite le choix au moment de la sélection. Si l'on prend une nouvelle fois l'exemple de Dubawi, trois-quarts des yearlings proposés le sont par l'Écurie des Monceaux, en tête des ventes de yearlings depuis plusieurs années.

<sup>1208</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 204.

<sup>1209</sup> *Ibid.*, p. 205.

défendre leurs intérêts »<sup>1210</sup>. Une fois le catalogue établi, vient le moment d'attirer la clientèle et pour cela, Arqana met en œuvre une communication nationale et internationale en s'appuyant sur son réseau de correspondants étrangers.

La communication d'Arqana repose principalement sur les succès de chevaux passés sur le ring de Deauville. Un autre argument, celui des prix pratiqués globalement inférieurs à ceux des autres grandes agences internationales, est mis en avant. Il faut montrer que l'on peut trouver la bonne affaire dans toutes les gammes de prix et pas seulement dans les prix record atteints lors des ventes d'août. Lors des ventes de yearlings 2014 (août et octobre), Arqana a publié une brochure, à la fois en français et en anglais, qui référence tous les gagnants des courses de groupe proposés à Deauville, entre janvier 2013 et juin 2014. Identifier les 42 chevaux vainqueurs de courses de ce niveau dans plusieurs pays apporte une visibilité internationale aux ventes. Les succès se sont principalement passés en France, mais des chevaux ont également brillé ailleurs : en Irlande (Chicquita dans les Irish Oaks qui est un Gr. I), en Angleterre (Toronado dans les Queen Anne Stakes qui est un Gr. I), en Allemagne (Red Dubawi dans le Badener Meile qui était un Gr. III à l'époque, mais promu au niveau Gr. II l'année suivante), en Italie (Shamalgan dans le Premio Vittorio di Capua qui est un Gr. I) ou bien encore en Suède (Without Fear dans la Stockholm Cup International qui est un Gr. III). De plus, certains chevaux proposés à Deauville ont remporté les plus belles courses de la planète et sont devenus de véritables stars comme Avenir Certain (Poule d'Essai des Pouliches et Prix de Diane), et surtout Trêve, une jument de légende après ses succès dans les Prix de Diane et Vermeille réservés aux femelles, mais aussi et surtout une double victoire dans l'Arc de Triomphe avant une troisième participation à 5 ans jamais tentée dans l'histoire hippique. Le prix de vente ou de rachat des 42 chevaux gagnants de groupes reste assez modéré car le prix moyen s'élève à seulement 101 535 €<sup>1211</sup>. Notre choix du terme « seulement » se justifie par le fait que ce prix moyen est près de deux fois inférieur à celui des deux journées de la vente de sélection, preuve s'il en est que la sélection menée par les services d'Arqana est de qualité et fonctionne dans toutes les gammes de prix. Ainsi les deux meilleurs chevaux vendus dans cette génération<sup>1212</sup> sont Avenir Certain (45 000 €) et surtout la pouliche Trêve qui fut rachetée par ses propriétaires pour seulement 22 000 € avant de connaître la grande carrière que l'on sait et une vente à l'amiable particulièrement lucrative conclue avec Joaan Al Thani pour le compte de sa casaque Al Shaqab Racing.

Pour les vendeurs, la réputation et les résultats obtenus lors de précédentes ventes comptent pour beaucoup dans un milieu où le savoir-faire prime. Pour de jeunes structures, des enchères élevées sont un gage de crédibilité et de légitimité. Nous verrons que ce fut le

---

<sup>1210</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>1211</sup> Le montant total pour ces 42 chevaux s'élève à 4 264 500 € selon les résultats Arqana.

<sup>1212</sup> Ces deux exemples sont particulièrement remarquables car ce sont deux sujets proposés au cours de la vente d'octobre qui est souvent considérée comme moins qualitative. C'est encore un indice de la difficulté à lier les origines, le modèle et les résultats sur les hippodromes.

cas pour l'Écurie des Monceaux dont la domination est aujourd'hui écrasante, mais aussi pour d'autres haras. Nous avons déjà évoqué l'exemple de Coulonces Consignment qui a bénéficié de son *top price* de 2013 pour acquérir sa légitimité. Depuis, l'entreprise n'a cessé d'élargir sa clientèle. Un autre exemple est à signaler avec le Haras du Cadran, fondé en 1981 par Pierre Talvard à Omméel (Orne). Il est parvenu à atteindre le haut niveau après de longues années, mais désormais les produits du Cadran sont considérés comme appartenant au haut niveau (The Grey Gatsby et Qemah, tous deux vainqueurs de Groupe I). En plus, la victoire de Qemah dans des courses britanniques a crédité le haras d'une excellente réputation. Elle contribue aussi à fidéliser et à renforcer les liens avec la clientèle. Qemah en est le meilleur exemple car l'achat fut concrétisé par Mandore International Agency pour le compte de la casaque Al Shaqab Racing. Les victoires du cheval ont amené les trois acteurs à tisser des liens et à travailler une nouvelle fois ensemble, le courtier ayant acheté deux produits présentés par le Haras du Cadran lors des ventes d'août 2016<sup>1213</sup>.

Au-delà de l'image et de la réputation des vendeurs, un autre aspect apparaît essentiel durant les ventes : celui de l'éligibilité aux primes. Ce système purement français de soutien de l'élevage hippique auquel les étrangers sont sensibles offre aux éleveurs, ainsi qu'aux propriétaires de chevaux français ou assimilés, des primes associées aux allocations. Lors des courses, ces primes sont allouées exclusivement aux chevaux qui présentent le suffixe « FR »<sup>1214</sup> ou « ASS »<sup>1215</sup>. Dès lors, quelle est la place des chevaux éligibles aux primes lors des ventes de yearlings à Deauville ? Arqana ne met pas spécialement en avant cet argument lors des ventes d'août 2016, contrairement à celles d'octobre où les supports de communication affichent clairement cette idée : à « quelques exceptions près, tous ces yearlings sont nés et élevés en France ou assimilés et pourront dès l'année prochaine voir leurs gains de courses majorés de 64 % grâce au système des primes au propriétaire »<sup>1216</sup>.

Lors de la vente d'août, l'entreprise a prioritairement communiqué sur trois éléments : des étalons de très haut niveau, des pedigrees d'exception, ainsi que des *graduates* de premier plan<sup>1217</sup>. Pourtant, les résultats de la vente révèlent un autre aspect. Lors de la vente d'août 2016, sur les 10 prix les plus élevés, tous au moins supérieurs à 500 000 €, l'intégralité des yearlings est éligible aux primes, soit avec le statut FR (4 yearlings) ou ASS (6 yearlings). On se rend compte que la possibilité d'augmenter les gains, à travers les primes, est un argument supplémentaire pouvant mener à un achat et ce, même pour de riches propriétaires. Un nombre important de chevaux achetés pour des sommes élevées sont ensuite

---

<sup>1213</sup> La confiance est un maître mot dans ce milieu. Mandore International Agency a également acheté deux autres yearlings auprès du Haras du Cadran pour d'autres clients que les Qataris.

<sup>1214</sup> Il s'agit des chevaux nés et élevés en France.

<sup>1215</sup> Ce sont des chevaux qui bien qu'ayant des liens avec l'étranger (père, déplacement de la mère) peuvent être assimilés ce qui leur permet d'obtenir les mêmes avantages que les chevaux nés et élevés en France.

<sup>1216</sup> Communiqué de presse d'Arqana, en date du 8 septembre 2016, pour la présentation du catalogue de la vente de yearlings d'octobre.

<sup>1217</sup> Les *graduates* sont une sorte de certificat de qualité pour l'agence, Arqana communiquant au maximum sur les performances notables des chevaux vendus à Deauville.

placés à l'entraînement en France, ce qui leur permet de prétendre aux primes. Pour ceux qui sont exportés, le fait d'être éligible permet malgré tout d'y prétendre. Si ces chevaux obtiennent de bons résultats à l'étranger, ils peuvent aussi revenir pour courir les principales courses dans l'hexagone. C'est le cas de The Grey Gatsby, un cheval ayant le statut ASS, qui mène une carrière internationale de premier plan, en particulier dans les îles britanniques. Pourtant, quand il a couru en France et obtenu de très bons résultats, ses gains furent augmentés par les primes auxquelles il était éligible par ses origines<sup>1218</sup>.

Pour accroître encore la visibilité de ses ventes de yearlings, Arqana propose depuis 2016 le critérium de la vente d'octobre. La course, dotée de 250 000 €, est réservée aux chevaux vendus durant la vente d'octobre<sup>1219</sup>, selon des modèles préexistants chez Tattersalls et Goffs. Selon Eric Hoyeau, « c'est une vente qui fournit beaucoup de partants "FR", qu'ils soient entraînés en France ou en Europe proche. Il est important pour nous de promouvoir cette seconde vente et cela nous semblait pertinent »<sup>1220</sup>. La course repose sur un principe d'autofinancement<sup>1221</sup>, un financement participatif remarquable qui permet de placer l'allocation au niveau de certaines courses de Gr. I<sup>1222</sup>. Programmée durant le prestigieux week-end de l'Arc de Triomphe, la course de 1600 mètres a déjà acquis ses lettres de noblesse<sup>1223</sup>. Pour Eric Hoyeau, tous les éléments sont réunis pour faire de cette course un événement de premier plan :

« La nature même de la vente d'octobre a une connotation française. Il s'agit d'inciter un propriétaire tourné vers la France, de promouvoir et de donner un éclairage à une vente qui produit énormément de chevaux exploités en France. L'idée de cette course est tournée vers la demande, pas vers l'offre, et je pense qu'il est gratifiant d'avoir une course et un partant lors du week-end de l'Arc »<sup>1224</sup>.

Malgré des craintes, l'initiative a intéressé les acteurs de la filière : en effet 96 % des chevaux inscrits à la vente d'octobre furent engagés dans l'optique du critérium<sup>1225</sup>. Sans présager de l'avenir, plusieurs ingrédients permettent d'entrevoir un bel avenir : le nombre important de

---

<sup>1218</sup> Ce cheval a couru 22 fois depuis sa vente à Deauville, dont trois fois sur le sol français avec à la clé un prestigieux succès dans le Prix du Jockey Club 2014. La course est dotée de 1,5 millions d'euros dont 857 100 € pour le gagnant, somme qui fut augmentée de 64 % grâce au versement de la prime propriétaire.

<sup>1219</sup> Les chevaux au pedigree plus prestigieux sont proposés avant, lors des ventes d'août.

<sup>1220</sup> *Journal de galop*, 13 mai 2016, N° 3103, p. 2.

<sup>1221</sup> Ce critérium repose sur l'engagement préalable des éleveurs, presque exclusivement français durant cette vacation. Ensuite, ce sont les nouveaux propriétaires qui financent l'allocation de la course au travers de trois versements successifs qui permettent de confirmer l'engagement initial.

<sup>1222</sup> Cette remarque est toutefois à nuancer, la course n'étant pas éligible à la prime propriétaire car 98 % des chevaux passant sur le ring en octobre y sont éligibles. Dès lors, 125 000 € au gagnant, sans prime, cela correspond à l'allocation plus le montant de la prime d'un vainqueur de Gr. II en France.

<sup>1223</sup> La course remplacera un réclamer qui avait lieu durant le week-end. Pour France Galop, c'est une excellente opportunité en proposant une course de meilleure qualité qui devrait attirer un nombre élevé de chevaux, ce qui est toujours favorable pour les paris et les gains de la filière. En outre, la course a reçu le soutien du Haras de Bouquetot pour une action de sponsoring, permettant à la course de proposer 274 000 €. La première édition, courue le samedi 30 septembre 2017 à Chantilly fut un réel succès avec 18 partants au départ.

<sup>1224</sup> *Journal de galop*, 13 mai 2016, N° 3103, p. 4.

<sup>1225</sup> *Id.*, 18 octobre 2016, N° 3261, p. 4.



yearlings, un rapport favorable entre le coût du cheval et l'espoir de gain ou bien encore, d'un point de vue moins quantifiable, la part de rêve que constitue pour un propriétaire la perspective d'avoir un partant dans une course du week-end de l'Arc.

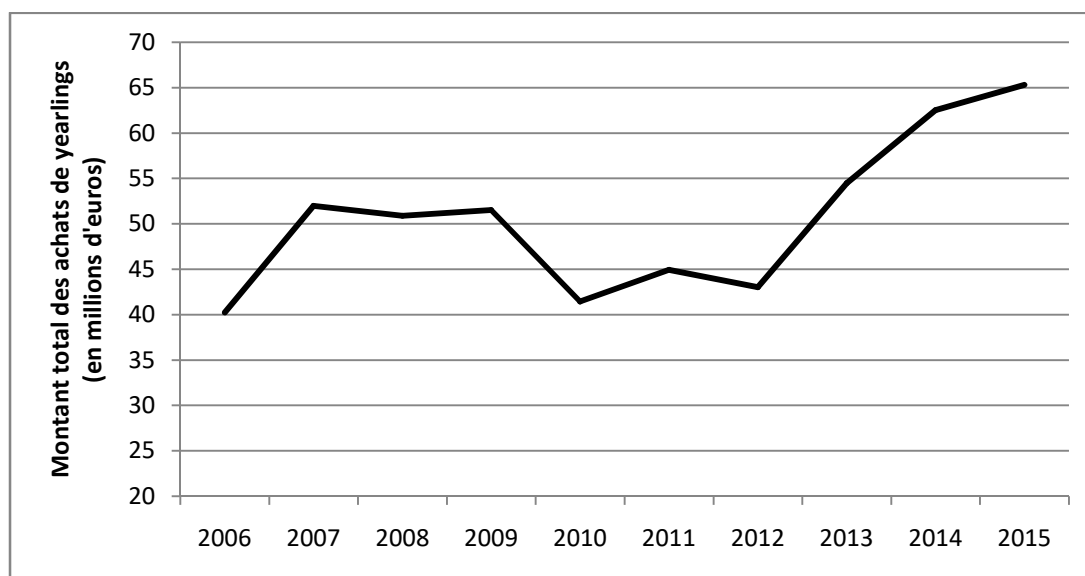
Au total, il est désormais plus évident de comprendre l'importance que revêtent les ventes de yearlings dans le fonctionnement des enchères hippiques. Cette importance se mesure au niveau de l'image, mais aussi et surtout à travers des éléments quantitatifs : nombre de chevaux présentés et vendus durant l'année, niveau et progression du chiffre d'affaires.

## II) Les enchères de yearlings : une dynamique cyclique

### A) Développement et consolidation des ventes de yearlings à Deauville

La stratégie commerciale d'Arqana repose sur la vente des yearlings. Vitrines de la société et de l'élevage régional, les ventes de Deauville ont acquis une dimension internationale dont l'influence ne cesse de s'étendre. Si la prise en main des ventes par Arqana a renforcé la visibilité internationale, il convient de ne pas idéaliser la situation car depuis dix ans, les dynamiques sont relativement fluctuantes. Comme pour les autres enchères de produits de luxe, la dernière crise économique a largement impacté le marché des yearlings<sup>1226</sup>. En 2010, on note un recul de l'ordre de 20 %. Pire, les ventes de sélection qui génèrent les enchères les plus élevées affichent un recul de plus de 25 % sur une seule année. La Figure n°65 montre bien depuis la variabilité du marché des yearlings pour la société Arqana.

Figure n°65 : Le montant des achats annuels de yearlings à Deauville depuis 2006



Données : Statistiques annuelles de l'agence Arqana.

<sup>1226</sup> En effet, les yearlings constituent un marché de luxe, ce qui fait que l'absence ou, du moins, la diminution des investissements des principaux investisseurs peuvent avoir des conséquences lourdes sur l'ensemble de la filière.

En pleine croissance en 2006, les ventes ont stagné : le CA de 40 millions d'euros atteint en 2012 retrouve le niveau de 2006. En revanche, depuis 2013, la croissance est fortement repartie, mais comment peut-on l'expliquer ?

Plusieurs vendeurs et acheteurs affichent leur confiance dans l'avenir. C'est là un paradoxe de la filière qui, nous l'avons vu, connaît des difficultés pour se financer, attirer de nouveaux propriétaires, rendre les courses attractives pour le public... En fait, les ventes de yearlings sont un signe marquant d'une filière hippique à plusieurs vitesses. Il y a en quelque sorte des « locomotives », toujours très présentes et investissant massivement, quand d'autres semblent beaucoup plus pessimistes et n'ont pas réellement les moyens de se positionner sur ce marché haut de gamme très international. Depuis trois ans, le CA connaît une importante croissance qui est aussi le reflet des actions menées par les organisateurs<sup>1227</sup>, la principale étant le renforcement de la sélection réalisée auprès des haras. Le second élément est la meilleure répartition des lots en fonction des différentes ventes. Le calendrier est aujourd'hui devenu particulièrement cohérent, les yearlings étant vendus à des périodes différentes selon leur profil. Désormais, cinq ventes jalonnent le calendrier et satisfont les clients en fonction de leurs objectifs et surtout de leurs capacités financières.

La bonne santé ou non d'un marché comme celui des yearlings se mesure également à travers plusieurs indicateurs : le nombre de chevaux proposés, celui des chevaux vendus, ainsi que le pourcentage de vendus. Ce dernier élément est particulièrement important car il reflète la "profondeur" d'un marché, c'est-à-dire sa capacité d'absorption. Chaque année, les ventes de yearlings sont médiatisées grâce à des chevaux acquis à prix d'or, mais ce ne sont pas ces animaux qui font vivre la filière. Ce sont plutôt les chevaux du milieu de gamme, suffisamment nombreux, qui offrent aux haras des débouchés pour leur production. C'est un élément que tous les professionnels observent avec attention car il montre la correspondance entre l'offre et la demande. Le Tableau suivant n°16 en donne la teneur. Le premier constat est la relative stabilité du nombre de produits proposés depuis dix ans. Hormis les trois dernières années où l'offre a augmenté, le nombre de yearlings mis aux enchères oscille entre 1200 et 1300. Les organisateurs souhaitent trouver un compromis, entre la volonté des haras de passer par les enchères pour vendre leurs jeunes chevaux et la réalité du marché qui est conditionnée par la capacité d'absorption des acheteurs. En ce qui concerne le pourcentage de vendus, on note des fluctuations au cours de la période, la moyenne de la décennie s'établissant à 74,54 %<sup>1228</sup>. On retrouve ici le chiffre déjà évoqué de 75 %, qui correspond au niveau pour lequel on estime qu'une vente est satisfaisante. Sur la décennie, ce niveau est globalement atteint, mais avec des variations importantes puisque l'on tombe à 68,42 % de

---

<sup>1227</sup> Le plus souvent, les actions menées par Arqana le sont avec le soutien des haras vendeurs et l'assentiment de la clientèle qui semble apprécier les orientations récentes.

<sup>1228</sup> Au cours de ces dix années, 12 898 yearlings furent mis en vente pour un nombre total de chevaux vendus de 9615 soit une moyenne de 74,54 %.

vendus en 2010 pour atteindre, à l'inverse, des niveaux très élevés comme en 2014, avec un pourcentage de yearlings vendus atteignant 81,07 %.

Tableau n°16 : Les principaux indicateurs des ventes de yearlings de Deauville depuis 2006

Année	Nombre de yearlings présentés	Nombre de yearlings vendus	Pourcentage de yearlings vendus
2006	1208	934	77,31 %
2007	1294	971	75,03 %
2008	1270	904	71,18 %
2009	1236	874	70,71 %
2010	1235	845	68,42 %
2011	1283	897	69,91 %
2012	1253	938	74,86 %
2013	1336	1056	<b>79,04 %</b>
2014	1374	1114	<b>81,07 %</b>
2015	1409	1082	<b>76,79 %</b>

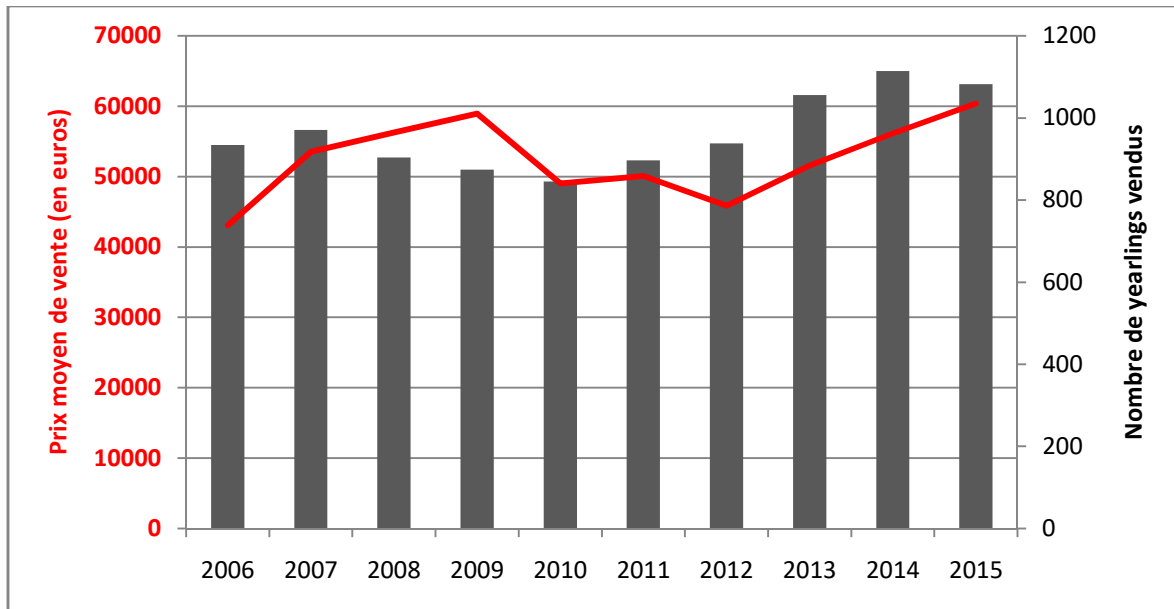
Données : Statistiques annuelles de l'agence Arqana.

Enfin, le dernier élément pris en considération par les acteurs est le prix moyen de vente. En effet, vendre un yearling est une chose, le vendre à un bon prix en est une autre. Les prix des yearlings sont très fluctuants et dépendent de nombreux paramètres, intrinsèques à l'animal, ou extérieurs, comme par exemple la présence ou non de clients intéressés. Au cours d'une année, les prix de vente connaissent une nette variabilité, les organisateurs compartimentant au maximum les profils. Ainsi, les écarts sont considérables entre les prix d'août et ceux des derniers yearlings vendus pendant la vente d'automne. Afin de lisser ce facteur, nous avons étudié le prix de vente moyen des yearlings sur l'ensemble d'une année, en prenant en compte l'ensemble des vacances. Étudier l'intégralité du marché a pour principal intérêt de traiter l'ensemble des yearlings et non, quelques dizaines ou centaines de jeunes chevaux particulièrement attractifs mais qui ne reflètent pas vraiment la réalité de l'élevage régional. Pour cela, le graphique (Figure n°66) met en avant le prix moyen des yearlings au cours d'une année<sup>1229</sup>. Si l'on constate une augmentation globale du prix moyen de vente depuis 2006, la progression est loin d'être linéaire. Depuis 2012, les enchères se sont à nouveau envolées : le prix moyen des yearlings a atteint 60 345 € en 2015 pour 1 082 yearlings vendus. Ces résultats sont encourageants pour l'entreprise et plus largement pour les éleveurs. À l'issue des enchères, la revue *Jour de Galop* écrivait que « le marché des yearlings

<sup>1229</sup> Nous avons également indiqué sur le graphique le nombre de yearlings, un autre paramètre important pour saisir le marché des yearlings.

de plat et d'obstacle enregistre des résultats records »<sup>1230</sup>. Les ventes de Deauville bénéficient pleinement de ce contexte et élargissent leur influence dans la compétition mondiale des yearlings. En outre, produit phare de l'hippisme actuel, le yearling s'inscrit dans une histoire pluriséculaire.

Figure n°66 : Le prix de vente moyen des yearlings à Deauville depuis 2006



Données : Statistiques annuelles de l'agence Arqana.

### B) Les enchères de yearlings : un phénomène géohistorique

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les ventes de chevaux comme celles de yearlings ont traversé des crises dont les causes étaient multiples. Aux problèmes structurels spécifiques à l'activité des ventes se sont ajoutés des difficultés conjoncturelles. Parmi celles-ci, il faut distinguer les périodes des deux conflits mondiaux et celles des crises économiques des années 1930 puis des années 1970.

Avant le premier conflit mondial, les acheteurs internationaux étaient déjà bien présents à Deauville. L'éclatement du conflit au cours de l'été 1914 conduit à l'annulation de la vente annuelle. Cinq ans durant, les blessés de guerre remplacent les touristes et la place de Deauville perd son animation hippique<sup>1231</sup>. Il en est de même pour les courses de province. Seul subsiste un marché des yearlings dans la capitale. La faiblesse du nombre de réunions, donc de gains potentiels pour les écuries, démotive les acquéreurs. Toutefois, durant les années de guerre, ce sont 814 chevaux qui sont exportés principalement vers les États-Unis (546 chevaux) où l'activité hippique perdure<sup>1232</sup>. L'objectif consiste à maintenir un débouché traditionnel pour la filière d'élevage et de désengorger des haras n'ayant pas nécessairement

<sup>1230</sup> *Jour de galop*, 12 décembre 2015, N° 2963, p. 9.

<sup>1231</sup> Par exemple le Casino et l'Hôtel Royal accueillent des blessés de guerre.

<sup>1232</sup> Guy THIBAUT, 1994, p. 47.

l'envie et les moyens d'entretenir de nombreux chevaux. En 1915, le président du Syndicat des Éleveurs de Chevaux de pur-sang, le prestigieux propriétaire Edmond Blanc, résume ainsi la situation :

« Il y a un intérêt primordial à conserver à l'étranger les débouchés qu'une longue série de succès a assurés à notre élevage ; [...] il serait dangereux, en fermant notre marché au moment même où nous avons le plus grand besoin des ressources de l'étranger, que nous laissions les pays, qui peu à peu devenaient tributaires de notre élevage, prendre d'autres chemins et aller se remonter exclusivement ailleurs »<sup>1233</sup>.

Le constat, pertinent et lucide d'un célèbre homme de course sur la situation hippique nationale, indique la nécessité de maintenir des liens très forts avec la clientèle étrangère. Pour les dirigeants, il ne fait aucun doute que le conflit terminé, des fortunes internationales reviendront dépenser des sommes importantes<sup>1234</sup>.

Une fois la paix revenue, la folie s'empare effectivement des acheteurs hippiques dans le monde entier. Deauville bénéficie largement de ce nouvel élan : dès 1919, le record de prix de vente pour un yearling est battu. Edmond Blanc s'adjuge Ksar pour la somme de 150 000 francs et tout au long des Années Folles, la flambée des prix atteint la démesure. En 1927, le record est pulvérisé lors de l'achat d'Ukrania pour 970 000 francs. Le marché connaît alors une croissance ininterrompue jusqu'à la crise économique de 1929. La récession qui frappe durement les Etats-Unis conduit à une réduction massive des transactions. Le marché deauvillais connaît alors des années noires, la saison 1930 constituant même une véritable débâcle avec un chiffre d'affaires en chute libre, de l'ordre de 45 %<sup>1235</sup>. Plus grave encore est certainement la désaffection des acheteurs pour les yearlings mis aux enchères. Sur l'ensemble des séances de 1930, 40 % des produits ne trouvent pas preneurs<sup>1236</sup>.

La situation est dramatique car depuis les années 1920, l'élevage français a acquis une grande notoriété en Europe, mais aussi outre-Atlantique<sup>1237</sup>. C'est à Deauville que prennent place l'aristocratie française, les représentants de l'industrie, de la haute finance, de la politique, mais aussi les principales fortunes étrangères. On assiste alors à une première internationalisation hippique. Aux rendez-vous deauvillais, se pressent des noms célèbres comme les barons Edouard et Maurice de Rothschild, les comtes Paul et Hubert de Pourtalès,

---

<sup>1233</sup> Note présentée devant le Conseil supérieur des Haras le 18 octobre 1915, citée dans G. Thibault (*Ibid.*, p. 47).

<sup>1234</sup> Les faits vont donner raison à ces dirigeants car la période des années 1920 va être très faste pour la filière hippique, notamment le secteur des ventes.

<sup>1235</sup> La débâcle de 1930 se prolonge durant la décennie. Le chiffre d'affaires s'effondre : environ 44 millions de francs en 1929 à un peu plus de 4 millions en 1936. Ainsi, en moins d'une décennie, les deux établissements de vente travaillant à Deauville (Chéri et Tattersall) ne réalisent plus que 10 % de leur ancien chiffre d'affaire avec en plus un franc dévalué de 15 % durant cette période.

<sup>1236</sup> Guy THIBAUT, 1994, p. 71.

<sup>1237</sup> On peut notamment l'expliquer par le succès que rencontrent sur les pistes les chevaux vendus yearling à Deauville. C'est à Deauville que se sont vendus les futurs vainqueurs du prix du Jockey Club en 1921, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930. Un autre fait marquant se déroule en 1926 quand on se rend compte que les cinq premiers chevaux à l'arrivée du Derby français sont tous des chevaux qui furent vendus en tant que yearlings à Deauville.

le diamantaire Sol Joël, S.A l'Aga Khan<sup>1238</sup>, Edmond Blanc ou bien encore les richissimes américains que sont Abraham Kingsley Macomber et Ralph Beaver Strassburger<sup>1239</sup>. Au-delà des noms, la concurrence qui anime les ventes donne lieu à des situations extravagantes. Lors des ventes de 1923, un yearling estimé à 100 000 francs fut vendu le double en raison de l'acharnement d'Edouard Martinez de Hoz, de l'Aga Khan ou bien encore de M. Vagliano. Ce dernier, bien connu de la scène deauvillaise de l'époque, résume à merveille l'image hippique régnant à Deauville en se définissant ainsi : « armateur de son métier, joueur par passion et homme de cheval par élégance »<sup>1240</sup>. La succession de périodes prospères et de crises plus ou moins graves ne sont pourtant jamais venues à bout des ventes de yearlings. Ce succès est à mettre au crédit des organisateurs qui ont su s'adapter, en misant notamment sur deux aspects principaux : la qualité des chevaux mis en vente ainsi qu'une forte internationalisation.

La situation économique générale affecte ainsi lourdement l'économie des ventes. En effet, les cycles économiques engendrent des crises profondes qui obligent les dirigeants des sociétés de ventes à se réformer. Pendant le XX<sup>e</sup> siècle, deux crises ont vivement touché les ventes deauvillaises : une dans les années 1930, la seconde durant les années 1970. Toutes les deux ont succédé à une période faste, voire d'euphorie. Elles sont la conséquence d'une crise économique plus globale. Il est possible de parler, pour ces deux périodes, d'une véritable déflation car la réduction des ventes fut particulièrement brutale. En 1974, la diminution est de l'ordre de 27 % à Deauville alors qu'au même moment, les autres places de ventes de la planète sont impactées dans une moindre mesure. Par exemple, les ventes américaines de Keeneland, qui se sont déroulées quelques semaines auparavant, ont chuté de 13 %, soit deux fois moins qu'à Deauville<sup>1241</sup>. La presse recourt à un vocabulaire classique d'un temps de crise, le journal *Le Monde* titrant le 31 août 1974 : « le krach de Deauville ». Cet article est un long plaidoyer contre les erreurs commises à Deauville en considérant qu'il s'agit d'un terrible échec et pas simplement un épiphénomène lié au contexte socio-économique mondial. Le journaliste estime que la situation doit être imputée aux éleveurs qui produisent des chevaux de qualité insuffisante, mais aussi à la Société d'Encouragement<sup>1242</sup>, accusée de ne pas suffisamment soutenir la filière à travers des primes incitatives.

D'autres facteurs peuvent également être invoqués comme le manque de liquidités de nombreux investisseurs ou du moins, leur volonté de réduire leurs achats dans une période jugée incertaine. Sur le ring de Deauville, ce fut le cas dans l'année suivant la crise de 1929

---

<sup>1238</sup> Pour des précisions, voir l'étude monographique que nous avons réalisée sur la dynastie Aga Khan dans le chapitre 5 consacré à l'élevage.

<sup>1239</sup> Le nom de Strassburger est bien connu des Deauvillais en raison de la splendide villa que possédait ce riche américain dans la station et qui est considérée comme la plus belle de la ville.

<sup>1240</sup> Michel GEORGES-MICHEL, 2002 (réédition de 1928), p. 120.

<sup>1241</sup> *Courses et Elevages*, N° 104, septembre 1974, p. 530.

<sup>1242</sup> Pour rappel, la Société d'Encouragement est l'organisme qui a pour mission d'organiser les courses de chevaux de plat en France. Actuellement, il s'agit de la société France Galop, héritière de la Société d'Encouragement.

désertée par les acheteurs étrangers et principalement par les nord-américains. Enfin, le dernier facteur, souvent évoqué par les spécialistes, concerne la qualité des chevaux proposés. Dans une conjoncture peu favorable, il est impérieux de proposer des chevaux de qualité afin d'attirer les investisseurs. Ce ne fut pas le cas lors de la crise des années 1970 ce qui fait que les acheteurs se sont repliés sur les marchés de Keeneland ou Newmarket, considérés plus qualitatifs. Les organisateurs durent alors faire des choix : réduire le calendrier et recentrer les ventes sur des produits plus haut de gamme. La contrepartie étant un moindre accès aux ventes pour des élevages aux produits de qualité plus courante mais qui profitaient jusqu'à présent des ventes de Deauville pour avoir un débouché primordial pour leur production.

Actuellement, le principal défi concerne l'insertion toujours plus grande dans une mondialisation mettant en concurrence les différents marchés, ainsi que les différentes places de ventes. Les ventes de yearlings, fortement intégrées à la mondialisation, restent ouvertes aux acheteurs français<sup>1243</sup>, mais les vedettes sont désormais des acheteurs étrangers capables d'investir régulièrement de véritables fortunes<sup>1244</sup>. L'internationalisation n'est pas un phénomène nouveau, mais le processus s'est élargi à l'échelle mondiale depuis trois décennies. À partir des années 1980, les étrangers se positionnent sur les jeunes chevaux proposés à Deauville, notamment les meilleurs, comme en 1990 lorsque le Japonais Kihachiro Watanabe remporte le *top price* de la vente<sup>1245</sup>. C'est à la même époque que les ventes deauvillaises attirent une nouvelle clientèle fortunée que sont les acheteurs du Moyen Orient. Parmi eux, le cheikh Mohammed Al Maktoum achète son premier yearling à Deauville en 1984. Les différents membres de sa famille sont depuis des acteurs incontournables des ventes de Deauville, comme on le voit à travers l'accumulation des records ayant pour effet de tirer l'ensemble du marché à la hausse. Dans ce domaine, la vente du mois d'août 2009 en est une parfaite illustration : les deux frères Al Maktoum (Mohammed et Hamdan) ayant acheté 27 yearlings pour 7,5 millions d'euros, soit 25 % des achats de la vacation. La société Arqana a donc fait de la mondialisation un véritable credo de ses ventes à Deauville car c'est de cette façon que l'entreprise dégager des bénéfices importants et met le mieux en valeur la filière régionale.

Cette ouverture au monde concerne donc les acheteurs, mais également de manière plus récente les vendeurs. Les organisateurs ouvrent de plus en plus leur catalogue de yearlings à certains haras étrangers, en particulier en août. L'objectif consiste à proposer plus de chevaux aux ascendances considérées comme remarquables ou du moins à la mode sur les marchés internationaux. Même si le processus est amorcé, les haras étrangers restent encore

---

<sup>1243</sup> Lors des ventes de yearlings d'août 2009, on compte 27 achats français sur les 50 yearlings ayant dépassés 200 000 € (chiffres Arqana).

<sup>1244</sup> L'indicateur principal de ce type d'achat est le *top price* de la vente. Pour les trois dernières éditions, ce sont à chaque fois des acheteurs internationaux. Les prix se montent à 1,5 millions d'euros en 2013, 1,2 millions en 2014 et surtout 2,6 millions en 2015 (chiffres Arqana).

<sup>1245</sup> La présence des Japonais était forte à cette époque mais cet achat surpasse tout. Le yearling est acheté par un courtier, Kihachiro Watanabe présent dans la salle, pour six millions de francs (un record à l'époque) pour un cheval élevé au haras du Quesnay.

très minoritaires parmi les vendeurs, la principale raison étant une logistique plus complexe. Si l'on regarde le prix moyen, on constate que plusieurs élevages étrangers sont parmi les plus rentables car ils proposent souvent des chevaux très recherchés. Ce sont presque exclusivement des haras des îles britanniques comme Newsells Park Stud, basé dans la région de Cambridge, ou bien Kilfrush Stud qui se trouve en Irlande. Cette ouverture est le signe fort d'une nouvelle phase dans l'internationalisation des ventes, une internationalisation qui s'étend désormais à l'ensemble de la planète. Ces ventes constituent un point de contact entre un élevage très largement ancré dans les territoires bas-normands et un marché hippique qui fonctionne désormais sans aucune frontière, les propriétaires investissant sur toutes les places mondiales et faisant courir leurs chevaux sur tous les continents.

### ***C) Concilier offre et demande dans la compétition internationale***

Actuellement, le marché européen est très prospère et permet de dire à un journaliste de *Jour de galop* : « Le "Nouveau Monde" : c'est l'Europe »<sup>1246</sup>. Cette formule, certes audacieuse, présente assez bien le contexte actuel du monde hippique. L'Europe est clairement en train de s'installer dans une position dominante au niveau mondial. Ce n'est pas encore le cas au niveau du chiffre d'affaires, mais pour beaucoup de professionnels qui œuvrent à l'international, l'Europe propose une offre nettement plus qualitative. Après un essor soutenu durant plusieurs années, la croissance du marché des yearlings est faible aux Etats-Unis, quand celle de l'Europe se poursuit, notamment à Deauville. C'est encore plus vrai lors des ventes de sélection où les taux de croissance sont particulièrement remarquables en Europe<sup>1247</sup>. Tous les indicateurs chiffrés vont dans le sens des Européens : un taux de vendus nettement favorables à l'Europe<sup>1248</sup>, un prix moyen qui stagne aux Etats-Unis quand celui-ci poursuit sa croissance en Europe, ce qui fait que depuis quelques années le prix moyen est devenu supérieur en Europe<sup>1249</sup>.

Plusieurs éléments se combinent en mettant en avant la qualité européenne tout en critiquant de plus en plus fortement la production. Durant les années 1980, l'ouverture à des courants de sang américains était à la mode, mais aujourd'hui, on a le sentiment que les deux rives de l'Atlantique évoluent en parallèle, les relations devenant de plus en plus lointaines. Les principaux acheteurs, notamment ceux de la péninsule arabique, investissent désormais

---

<sup>1246</sup> *Jour de galop*, 15 octobre 2014, N° 2581, p. 2.

<sup>1247</sup> Actuellement, les ventes de Deauville représentent un peu plus de 20 % des enchères européennes de yearlings.

<sup>1248</sup> En moyenne, les taux de vendus sont entre 3 et 5 points inférieurs aux Etats-Unis. En Europe, ce taux est souvent porté par les ventes de Newmarket car celles de Deauville se situent dans des niveaux proches des agences américaines (autour de 75 %).

<sup>1249</sup> En 2014, le prix moyen d'un yearling s'élève à 74 903 \$ aux Etats-Unis, 77 480 € pour l'ensemble de l'Europe et 56 104 € chez Arqana.



prioritairement en Europe<sup>1250</sup>. Le vieux continent bénéficie d'un recentrage, les opérations les plus récentes étant prioritairement européennes. Le second facteur est la qualité de l'élevage européen qui pousse les acheteurs à investir plus massivement, d'autant plus que les courses qui incarnent le plus la tradition hippique s'y disputent<sup>1251</sup>. Nous verrons dans le chapitre 11, dédié aux courses, que les épreuves les plus sélectives se déroulent sur tous les continents, les plus prisées des propriétaires demeurant les courses européennes. En effet, ce sont elles qui incarnent l'histoire du sport hippique, élément primordial pour les propriétaires, notamment ceux ayant investi récemment et qui souhaitent s'inscrire dans cette longue et riche histoire.

Les catalogues européens disposent de grands atouts, notamment une mise en valeur des produits issus des meilleurs étalons de la planète que sont Galileo, Dubawi, Oasis Dream, Sea the Stars... À l'inverse, la production américaine semble perdre en qualité, mais ce sont surtout les courses américaines qui sont « mises en doute par des plaies comme le dopage ou les pistes en dirt »<sup>1252</sup>. On a là un décalage majeur avec les pratiques européennes qui interdisent tous recours à des médicaments et qui maintiennent les principales courses sur l'herbe. De plus, « ce n'est pas faire injures à nos amis américains que de dire qu'une victoire black-type vaut, aujourd'hui, plus en Europe qu'aux Etats-Unis, en termes de fiabilité et de promesse pour l'élevage »<sup>1253</sup>. On peut toutefois souligner une limite dangereuse que risque de rencontrer les enchères européennes, notamment les plus sélectives : l'extrême dépendance envers quelques acheteurs. La revue *Jour de galop* se demande si le petit nombre de puissants investisseurs ne constitue pas un « talon d'Achille européen ? »<sup>1254</sup>. Cette question mérite clairement d'être posée quand on voit la part de quelques propriétaires dans certaines ventes européennes. Durant la vente de sélection de Newmarket 2014, près de deux tiers du volume d'affaires dépend seulement des Irlandais de Coolmore, la famille Maktoum (Dubai), ainsi que la famille Al Thani (Qatar). Leur présence est fondamentale pour l'économie de la vente, mais cela engendre aussi une dépendance car l'on peut se demander quel serait l'avenir de la vente, et plus largement de la filière, si ces investisseurs venaient à se détourner du sport hippique. À Deauville, cette dépendance est réelle, mais dans des proportions bien moindres au marché britannique<sup>1255</sup>. En fait l'objectif des organisateurs, et c'est tout l'intérêt des professionnels de la région, est de diversifier les ventes de yearlings. Ces dernières doivent

---

<sup>1250</sup> Les explications sont propres à l'élevage hippique, mais d'autres facteurs s'ajoutent, notamment la proximité géopolitique assez grande entre l'Europe et les pays du Golfe Persique comme c'est le cas du Qatar avec la France.

<sup>1251</sup> Il ne s'agit pas de classer les courses entre elles, mais ce qui est certain, c'est que les courses qui sont au panthéon des sports hippiques sont surtout des courses européennes : le Derby d'Epsom, le Prix du Jockey Club, le Prix de l'Arc de Triomphe...

<sup>1252</sup> *Jour de galop*, 15 octobre 2014, N° 2581, p. 4.

<sup>1253</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>1254</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>1255</sup> On retrouve les mêmes investisseurs que ceux présentés à Newmarket. Nous l'avons précédemment montré avec l'exemple de la vente d'août 2009, quand les deux frères Al Maktoum ont acheté 27 yearlings pour 25 % du CA de la vente.

absolument s'organiser de telle manière à ce qu'elles puissent donner naissance à des marchés différents.

#### ***D) Les ventes de yearlings : un seul produit mais des marchés différents***

La pratique des ventes de yearlings se renforce avec l'augmentation de la demande en jeunes chevaux. Elle rompt ainsi avec le passé quand de nombreux lots étaient proposés à la vente sur un laps de temps très court, au risque de décourager les professionnels présents et de défavoriser le bas de gamme<sup>1256</sup>. L'acmé fut atteint en 1985 avec 715 yearlings présentés au cours des ventes d'août<sup>1257</sup>, quand ce nombre oscille désormais autour de 450 produits<sup>1258</sup>. Les organisateurs considèrent qu'une répartition plus espacée dans le temps est bénéfique et permet de servir plus efficacement la demande. Ainsi, la diversification des ventes répond à la clientèle haut de gamme mais aussi à une clientèle moins fortunée, en grande partie domestique qui trouve satisfaction lors des ventes secondaires.

Parmi les acheteurs de yearlings, l'hétérogénéité domine. Leurs profils peuvent être appréhendés selon deux critères marquants : la passion des courses hippiques et la rentabilité éventuelle de l'investissement, associée au degré d'aversion pour le risque. Ce dernier point est peut être le plus fluctuant car les principaux propriétaires peuvent engager beaucoup d'argent dans des yearlings qui ne sont encore que des paris. Même en estimant que tous les paramètres sont réunis pour acheter le bon yearling, rien n'assure l'avenir de ce dernier. Le facteur passionnel est donc extrêmement important dans les comportements des acheteurs. Les courses sont donc une passion, parfois couplée avec un devoir familial pour les anciennes écuries qui comptent parmi les plus prestigieuses. Pour beaucoup, l'objectif est de rentrer, si possible, dans ses frais tout en ayant assouvi un goût pour l'hippisme. Dans le cas des grandes fortunes, il existe également une « quête de prestige et de renommée »<sup>1259</sup>. Elle incite des propriétaires à enchérir massivement car acheter et posséder de bons chevaux est le moyen le plus efficace pour réussir rapidement. C'est le cas de Joaan Al Thani qui a beaucoup investi dans les ventes internationales, notamment celles de Deauville afin de développer le plus vite possible son écurie mais également son élevage. Sa finalité est d'accéder au rêve ultime des tous les propriétaires : remporter les grandes épreuves avec des chevaux que l'on a élevé comme peuvent le faire aujourd'hui les frères Wertheimer ou l'Aga Khan. Pour cela, les propriétaires sont la plupart du temps conseillés par des courtiers qui sont là pour réduire le risque inhérent aux achats de yearlings. C'est là une différence majeure entre ce qui relève de l'incertitude et ce qui relève du risque. Ce dernier, même s'il reste aléatoire, comporte des paramètres qui peuvent être évalués par des statistiques. Ainsi, les acteurs essaient de réduire

---

<sup>1256</sup> Ce fut notamment le cas durant les années 1970-1980, une telle concentration de chevaux constituant clairement un élément de fragilisation pour l'ensemble de la vente.

<sup>1257</sup> *Courses et élevages*, septembre 1995, N° 233, p. 143.

<sup>1258</sup> Dans les bilans annuels des ventes d'août, on a respectivement 458 yearlings en 2016, 453 en 2015 ou bien encore 437 en 2014.

<sup>1259</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 272.

l'incertitude, même si la propension au risque est très différente en fonction des caractères et des moyens.

Enfin, le dernier point qui mérite une explication des pratiques concerne le budget des acheteurs. Les clients se fixent un budget en fonction des lots qu'ils repèrent<sup>1260</sup>. Mais le montant des enchères rendues publiques est-il en rapport avec les estimations préalables ? Même si le milieu hippique n'aime pas parler d'argent, nous avons pu obtenir certaines informations chiffrées. Pour les acheteurs, un prix d'achat au-dessus de l'estimation se justifie par la qualité supposée du cheval que l'on mesure aussi par le niveau de convoitise des autres propriétaires. Concrètement, la confession d'Angus Gold, agissant pour le compte d'Hamdam Al Maktoum, au sujet du lot 92 de la vente d'août 2016, illustre le propos. L'acheteur confie : « Je m'attendais à ce qu'il fasse 500 000 ou 600 000, mais il y avait trois personnes dessus, donc les prix sont logiquement montés. Et il plaisait vraiment à Cheikh Hamdam »<sup>1261</sup>. Finalement, le cheval fut acheté 850 000 €, un prix largement supérieur aux estimations et au montant fixé par l'enchérisseur et son prestigieux client dubaïote. Dans cette situation, deux éléments fondamentaux expliquent la pratique : le fait que le yearling plaise énormément au cheikh Al Maktoum, celui-ci ayant les moyens de se l'offrir, et la présence de plusieurs enchérisseurs sur un même yearling. Enfin, dans quelques cas, on observe des comportements quasiment irrationnels avec des prix très éloignés de la réalité du marché. Dans sa thèse, Carole Botton rapporte l'exemple d'un achat dépassant toute pratique rationnelle :

« Un jour j'étais mandatée par Cheikh Mo<sup>1262</sup>. J'avais repéré un cheval qui me plaisait beaucoup, on était allé le voir ensemble aux écuries avant de rentrer dans la salle de ventes. J'étais prête à mettre un million de francs. Je l'avais dit à Cheikh Mo. Je commence à enchérir, puis d'un coup un gars en face de moi lève la main et continue. À chaque enchère il montait. À la fin ça n'avait plus de sens et j'ai dit à Cheikh Mo "on n'arrête ça n'a plus de sens" mais il a continué. Il m'a dit "Il vous plaît ? On continue". Je l'ai eu à trois millions de francs. Exorbitant pour ce cheval ! Il n'avait jamais couru, jamais rien montré ! J'étais sûre que jamais il ne le rentabiliserait. À la fin quand même je suis allée voir ce gars, je lui ai dit "Mais pourquoi vous m'avez fait perdre autant d'argent ?" et il m'a regardé, l'air benêt, il m'a répondu "Ben vous aviez l'air de tellement l'apprécier...je me suis dit qu'il était bon". Rends toi compte, ce cheval avait 1 an et n'avait jamais ne serait-ce qu'été entraîné ! »<sup>1263</sup>.

La combinaison de tous ces éléments permettent à Carole Botton d'identifier des profils d'acheteurs sur le marché des yearlings. Nous reprenons cette typologie dans notre analyse (Figure n°67) car elle correspond pleinement aux profils de propriétaires que l'on trouve à Deauville à l'occasion des ventes publiques de yearlings. Carole Botton met en avant plusieurs facteurs : la passion, la question de la rentabilité, la propension au risque et la dimension du budget. Sur l'axe vertical figure le budget, la propension au risque sur l'axe

---

<sup>1260</sup> Sur de nombreux catalogues, on peut voir des annotations sur les chevaux (pedigree, attitude, physique...) mais aussi des prix, ce qui correspond aux estimations fixées par les clients en amont des ventes.

<sup>1261</sup> *Journal de galop*, 15 août 2016, N° 3197, p. 7.

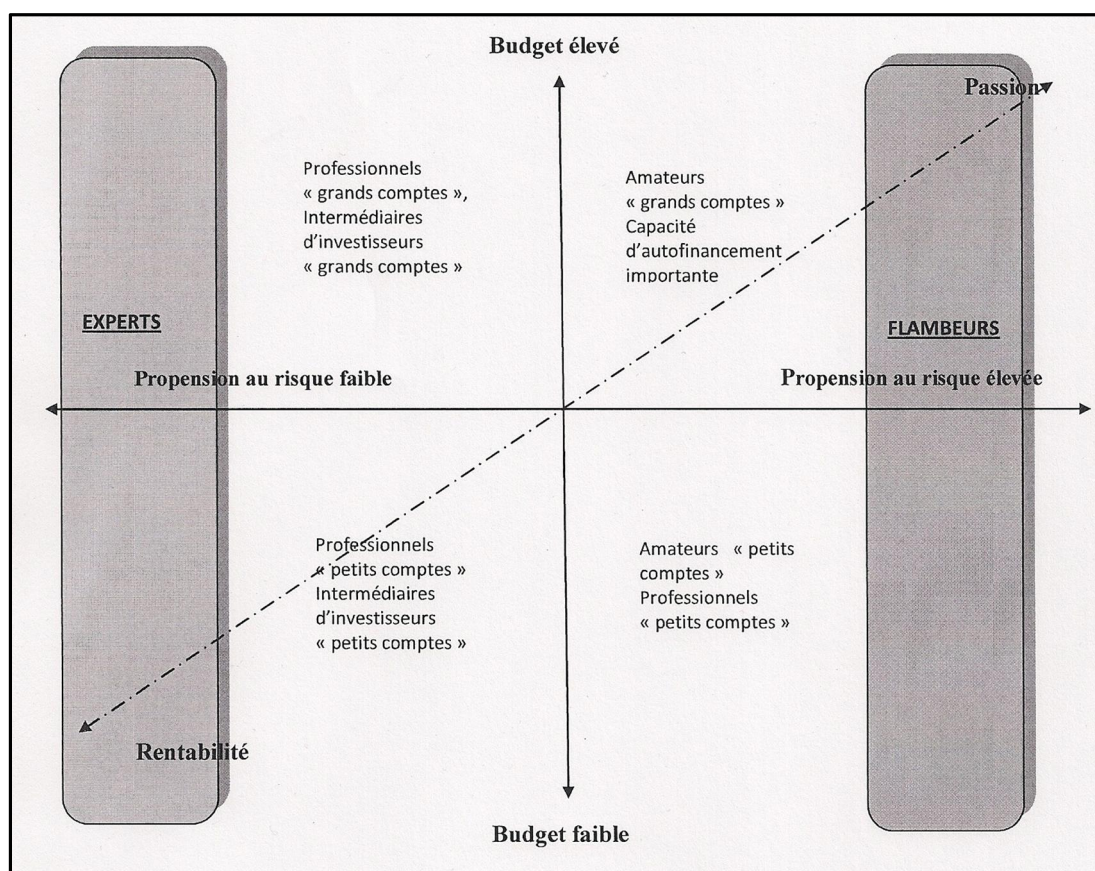
<sup>1262</sup> Il s'agit du cheikh Mohamed Al Maktoum, le richissime émir de Dubaï qui est un grand passionné de chevaux et d'hippisme.

<sup>1263</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 288.

horizontal et la motivation des acheteurs dans un axe transversal, ce dernier ayant l'avantage de confronter la passion et la rentabilité.

Depuis sa création en 2006, Arqana a multiplié les ventes et fait le choix d'orienter les vacations vers des gammes particulières. Désormais, chaque vente cible un marché particulier à une période donnée. La pratique est déjà ancienne car la première vente de sélection organisée à Deauville date de 1978<sup>1264</sup>. « La vente de sélection a donc été l'évènement de la saison »<sup>1265</sup> résume depuis cette date l'objectif d'une telle vente : concentrer les meilleurs produits sur un temps très court<sup>1266</sup>. Le choix s'est avéré payant avec d'excellents résultats et de nombreux prix particulièrement élevés pour l'époque<sup>1267</sup>.

Figure n°67 : Les profils des "acheteurs types" aux ventes de yearlings



Source : Carole BOTTON, 2011, p. 277.

<sup>1264</sup> Avant, les ventes se faisaient de manière plus groupée, ce qui avait pour effet de diluer l'offre.

<sup>1265</sup> *Courses et élevages*, septembre 1978, N° 128, p. 546.

<sup>1266</sup> Concentrer la vente de sélection permet également de limiter le séjour des principaux investisseurs sur deux journées au maximum, sachant que ces acteurs se déplacent énormément en raison de leurs multiples engagements.

<sup>1267</sup> Si l'on prend les yearlings vendus à l'époque plus de 150 000 francs, il y en avait 44 en 1977 mais 95 l'année suivante avec le choix de la vente de sélection qui a poussé les éleveurs à mettre en vente tous leurs meilleurs produits sachant pertinemment que la demande allait se montrer très dynamique.

Pourtant, certains éleveurs ont brandi l'argument de la discrimination : de toute évidence les prix étaient nettement plus élevés durant les deux premières journées de vente. Présenter un yearling à cette occasion, c'est clairement viser l'excellence mais encore faut-il que le produit corresponde aux attentes. C'est à ce moment qu'une forme de lucidité est nécessaire, aussi bien pour l'agence que pour les éleveurs. Un cheval qui n'est pas assez bon pour être présenté lors de la vente de sélection est presque assuré de ne pas se vendre. En revanche, un positionnement cohérent avec le marché permet de cibler une demande adaptée au produit. Plusieurs éleveurs nous ont indiqué ne pas nécessairement vouloir présenter leur yearling au cours de la vente d'août si celui-ci ne leur paraît pas compétitif. À l'inverse, les meilleurs élevages ciblent tous cette vente car ils savent quels sont les yearlings qui pourront probablement trouver preneurs. Mais qu'en est-il du processus d'organisation et de positionnement des ventes de yearlings ?

Depuis une quinzaine d'années, les ventes s'échelonnent tout au long de l'année, de février où quelques yearlings sont présentés durant la vente mixte, jusqu'en novembre et les ventes d'automne. Cette récente organisation décompose donc le marché selon la qualité des yearlings. Cette dernière repose sur le physique mais aussi et surtout les ascendances qui représentent une base essentielle pour des jeunes chevaux n'ayant pas encore couru. Il s'agit donc d'une forme de présélection qui met les élevages « moyens » en difficulté. Pierre Champion, l'un des meilleurs journalistes hippiques, estime « qu'un nombre croissant de yearlings français sont contraints de renoncer, la porte d'entrée leur étant refusée. Cela n'est pas sans mécontenter les éleveurs hexagonaux, mais c'est sans doute un signe des temps »<sup>1268</sup>. Un constat qui reflète parfaitement des remarques que nous avons plusieurs fois entendu, même s'il mérite d'être nuancé. Le marché d'août est de plus en plus mondialisé, mais les élevages français, surtout ceux de Basse-Normandie, demeurent majoritaires parmi les vendeurs. En revanche, la concentration sur les élevages les plus renommés et les plus prospères est indéniable. Seuls quelques haras dominant aujourd'hui ce marché et rendent l'accès à ces ventes quasiment inaccessible pour de nombreux éleveurs, d'où l'apparition de sous-marchés. Les éleveurs, désormais habitués à cette pratique élitiste, s'inscrivent dans les ventes qui leur correspondent. C'est donc « l'officialisation d'une hiérarchie »<sup>1269</sup> parmi les vendeurs, une hiérarchie construite par la demande de la clientèle et dont l'agence Arqana n'est finalement qu'un relais.

Depuis 2012, l'agence adresse aux haras un bordereau d'inscription unique pour l'ensemble des ventes de yearlings, mais c'est elle qui décide si un cheval est apte à être vendu à Deauville. Ce jugement dépend de son pedigree, de son hypothétique impact commercial, de la réputation du haras vendeur, de l'aspect et du "modèle" du cheval ou bien encore, de son éventuelle précocité qui peut être un atout lors de certaines vacations.

---

<sup>1268</sup> *Paris-Turf*, 13 août 2009.

<sup>1269</sup> Carole BOTTON, 2011, p. 202.

L'inspection étant réalisée plusieurs mois avant la vente, celle-ci s'appuie sur une évaluation du développement du jeune cheval. Ainsi, les ventes de yearlings reposent sur quatre moments clés avec une clôture d'inscription très anticipée dans la saison, en l'occurrence le 16 mars en 2016. Pour Eric Hoyeau, « ce marché s'articule en trois volets<sup>1270</sup> qui font un tout. Le premier volet, c'est la vente d'août, le deuxième, celle d'octobre, et enfin le troisième et dernier, celle de novembre »<sup>1271</sup>. La vente d'août a toujours été le fondement, la base incontournable pour ce produit. En ce qui concerne les autres profils de yearlings, le nombre de ventes et le calendrier sont plus fluctuants. En effet, de nouvelles ventes sont apparues comme la fameuse vente V2 qui bénéficie, depuis 2013, d'excellents résultats économiques, mais aussi d'une image favorable auprès des professionnels. Certaines ventes sont déplacées dans le calendrier, notamment la plus tardive de l'année. Jusqu'en 2010, une vente se tenait à Deauville en décembre. Ses résultats étant jugés insuffisants (pourcentage de vendus, mais surtout le prix moyen), il fut décidé de l'avancer et de l'intégrer à une session plus vaste appelée vente d'automne<sup>1272</sup>. En outre, les organisateurs ont tenté une diversification des yearlings en introduisant des produits orientés vers l'obstacle ce qui, pour le moment, est apprécié par la clientèle. La stabilité du calendrier et sa lisibilité apparaissent comme des gages de réussite pour les potentiels acheteurs. Les acteurs hippiques bénéficient dorénavant de repères temporels bien établis. Selon Eric Hoyeau, « notre programme de ventes de yearlings, très segmenté, correspond bien à la demande des acheteurs, qui y ont maintenant leurs repères »<sup>1273</sup>. Visibilité et stabilité du calendrier participent grandement de la réussite actuelle des ventes de yearlings deauvillaises.

Une fois le calendrier des ventes calibré et l'organisation assurée, quel bilan peut-on dresser de ces ventes ? Depuis 2013, les résultats économiques sont bons comme nous l'avons déjà vu et cela, pour l'ensemble des ventes même si les dynamiques diffèrent et dépendent en grande partie de la qualité de l'offre. La qualité du catalogue est primordiale et l'on peut dire que les lots proposés s'améliorent, en particulier lors des ventes estivales. Les éleveurs français, bas-normands ou non, n'ont pas ménagé leurs efforts pour améliorer leurs élevages. De plus en plus d'étalons français produisent des yearlings sélectionnés, même si pour les ventes de sélection, les étalons étrangers restent les plus recherchés par la clientèle fortunée venue de l'étranger. En ce qui concerne le chiffre d'affaires, la vente d'août avec ses yearlings haut de gamme écrase les autres vacations. En 2015, elle a représenté quasiment les 2/3 du

---

<sup>1270</sup> En réalité, la vente d'août doit être scindée en deux parties de plus en plus distinctes. Il y a la vente de yearlings d'août en tant que telle, mais aussi la vente V2 qui vient en complément lors de la dernière journée de la vente.

<sup>1271</sup> *Jour de galop*, 8 mars 2012, N° 1627, p. 1.

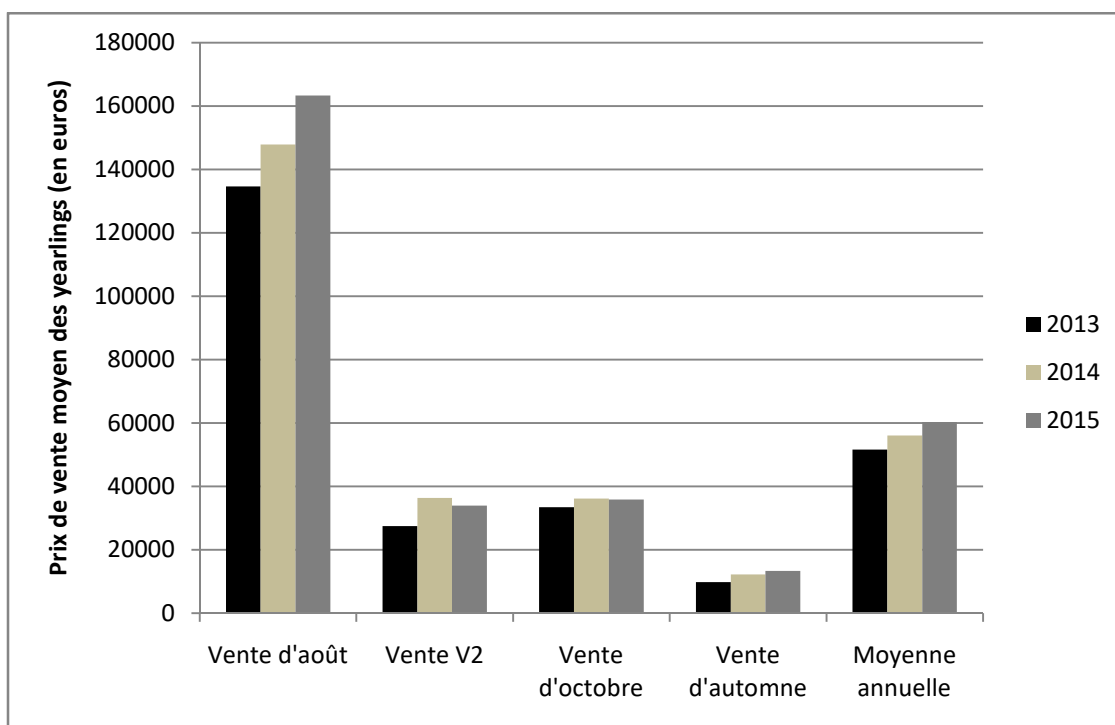
<sup>1272</sup> Pour rappel, la vente d'automne rassemble des yearlings, souvent plus tardifs, mais aussi des chevaux à l'entraînement.

<sup>1273</sup> *Jour de galop*, 13 août 2016, N° 3195, p. 4.

CA des ventes de yearlings avec près de 42 millions d'euros<sup>1274</sup>. Toutefois, plus que les valeurs absolues, le prix moyen des yearlings constitue un indicateur fiable de la valeur d'un marché. Le graphique suivant en rend compte pour la période allant de 2013 à 2015 (Figure n°68).

Sur la période, le premier constat est la progression de la moyenne annuelle, le prix moyen atteignant environ 60 000 € en 2015. Cette moyenne mérite d'être précisée car des écarts considérables existent entre les vacations, de l'ordre de 1 à 12 entre la vente d'août et celle d'automne. En effet, le prix moyen en novembre est de 13 287 €, quand celui des trois journées d'août dépasse légèrement les 163 000 €<sup>1275</sup>, ce qui constitue un record pour des ventes à Deauville, le chiffre des ventes 2016 étant inférieur, à hauteur de 153 000 € (2<sup>e</sup> meilleur score de l'histoire).

Figure n°68 : Les prix moyens durant les différentes ventes de yearlings (2013-2015)



Données: bilans annuels Arqana pour les années 2013, 2014 et 2015.

L'ensemble des ventes connaît une progression du prix moyen durant la période. Elle s'établit à 16,96 % pour l'ensemble des yearlings. En revanche, la progression, entre 2013 et 2015, reste limitée à 7,05 % pour les ventes d'octobre, quand la vente d'automne bénéficie d'une

<sup>1274</sup> La vente d'août 2015 est remarquable pour l'ensemble du CA, mais aussi et surtout pour la forte densité des produits les plus coûteux car pas moins de 11 yearlings ont dépassé les 500 000 € dont un *top price* record à 2,6 millions d'euros ce qui a pour effet de gonfler fortement le CA de la vente.

<sup>1275</sup> Ce chiffre de 163 000 € est calculé sur l'ensemble des trois journées de la vente. Nous verrons que si nous nous limitons aux produits participant à la vente dite de sélection sur laquelle nous reviendrons, ce chiffre est encore plus important : 247 299 € pour les 127 lots vendus au cours de cette vente en 2015.

croissance du prix moyen de près de 35 %. Pour sa part, la vente d'août est une vente à la réputation mondiale, désormais bien établie dans la communauté hippique, qui plait aux principaux investisseurs. Entre 2013 et 2015, la croissance du prix moyen est de 21,29 %, chiffre intéressant dans un marché déjà très sélectif depuis de nombreuses années. Dès lors, il convient d'analyser plus spécifiquement les différents marchés de yearlings car, au-delà des résultats et des stratégies des acteurs, l'examen de l'origine des vendeurs et des acheteurs de yearlings permet de saisir la géographie des échanges des jeunes chevaux.

### **III) Les ventes de yearlings : un symbole de la mondialisation croissante de l'hippisme**

Les propos précédents ont montré à la fois l'hétérogénéité des ventes de yearlings et le rôle de l'agence Arqana dans la construction des rendez-vous deauvillais, qui marquent un repère dans le calendrier international des ventes hippiques. Si les vacances donnent lieu à une véritable compétition entre les acteurs, les comportements et les pratiques suivent des rituels : la connaissance des codes y est essentielle. C'est la condition pour faire partie intégrante de la communauté.

Même si une grande majorité des haras vendeurs reste française et surtout bas-normande, la volonté d'ouverture se manifeste vers des élevages étrangers ou bien encore, des chevaux élevés à l'étranger puis vendus par des établissements français. Tous ces éléments représentent donc une première image du processus de mondialisation qui est clairement en train de s'imposer dans le domaine hippique. Pour illustrer ce principe, il est nécessaire de commencer par l'analyse des ventes estivales, dont le moment le plus attendu est sans conteste la fameuse vente de sélection.

#### ***A) Les ventes d'août : des marchés hippiques ouverts sur le monde***

Dans l'univers hippique, les enchères de yearling du mois d'août ont créé l'identité de Deauville. Même si d'autres produits sont proposés depuis 130 ans, ces jeunes chevaux portent et valorisent l'image des ventes. Le choix du mois d'août illustre la grande proximité entre l'activité hippique et l'activité touristique de la station. Les ventes ont été pensées comme un événement de la saison touristique. Un événement d'autant plus important que les courses hippiques furent un fondement des loisirs mondains pratiqués à Deauville. Et depuis 1887, les ventes de yearlings n'ont jamais quitté le calendrier estival de la station même pendant les périodes les plus troublées de l'histoire. Plusieurs facteurs expliquent une telle constance. D'abord, la date est cohérente avec le calendrier général de l'élevage hippique, la plupart des jeunes poulains arrivant alors à maturité (16-18 mois). C'est une date qui correspond à l'acmé des mondanités estivales et qui s'inscrit dans un calendrier international



qu'il ne faut en aucun cas négliger étant donné la concurrence avec les sites de Newmarket ou Keeneland<sup>1276</sup> qui ont un fonctionnement identique.

L'ouverture internationale du marché est une des caractéristiques des ventes estivales, la demande française n'en étant pas pour autant absente. Sa présence est d'autant plus importante, qu'au-delà des ventes médiatiques, il faut une clientèle domestique pour avoir une profondeur de marché suffisante pour assurer l'activité économique et la pérennité de nombreux haras<sup>1277</sup>. Les ventes sont un moyen efficace pour écouler la production nationale, mais elle doit aussi correspondre aux capacités d'absorption du marché. Le pire danger est la crise de surproduction que l'élevage français a connue par le passé et qui a affecté ces dernières années les marchés américains et surtout irlandais, celui-ci souffrant encore de la crise de 2008<sup>1278</sup>. Depuis 15 ans, le nombre de chevaux proposé a évolué, l'impression actuelle étant qu'un nombre raisonnable et pertinent est désormais atteint. Le tableau suivant offre une synthèse des ventes de yearlings d'août depuis 2000, en abordant plusieurs paramètres des ventes (Tableau n°17). Depuis 10 ans, les yearlings présentés se situent autour de 450 lots, niveau qui semble correspondre à la capacité du marché, la bonne tenue des CA en constituant l'argument le plus pertinent. On observe en outre une hausse très nette du prix moyen, preuve de la qualité des produits proposés, sachant par ailleurs que certains produits exceptionnels, des yearlings millionnaires, sont vendus depuis maintenant six éditions consécutives<sup>1279</sup>.

Durant ces ventes, on doit noter que les pratiques sont extrêmement codifiées. Dans les discussions, l'anglais est omniprésent entre les vendeurs et les acheteurs. Par exemple, Coulonces Consignment renforce ses effectifs au moment des ventes d'août en faisant appel à des personnes anglophones qui peuvent plus facilement nouer des contacts avec une clientèle étrangère pratiquant presque toujours l'anglais. Lors des enchères publiques, l'anglais est clairement la langue de travail ce qui nous ramène à la question de la formation du personnel. Des dirigeants, ou personnalités influentes des haras vendeurs, sont des Français ayant vécu dans des pays anglophones<sup>1280</sup> ou des étrangers recrutés en France pour leur faculté à démarcher de nouveaux clients internationaux. C'est le cas des Aga Khan Studs avec le

---

<sup>1276</sup> Cela permet de donner de la visibilité au marché hippique car les investisseurs peuvent étudier les catalogues en amont et éventuellement venir durant la vente si des lots semblent intéressants et correspondent à leurs besoins.

<sup>1277</sup> Actuellement, la multiplication des acheteurs internationaux rend un peu moins nécessaire le recours à la demande française, des courtiers étrangers agissant de plus en plus dans des gammes variées de yearlings et pas seulement dans le haut de gamme.

<sup>1278</sup> Pour tenter d'y faire fesse, la filière hippique irlandaise essaie d'améliorer la qualité des chevaux, mais aussi et surtout de sensibiliser les éleveurs à restreindre d'eux-mêmes le nombre des naissances.

<sup>1279</sup> La vente d'août est hyper sélective, ce qui oblige les éleveurs à proposer des lots de grande qualité, aussi bien pour le pedigree que sur le modèle. Toutefois, si le pedigree est excellent, les femelles pourront toujours servir pour l'élevage, ce qui offre une sorte de droit à l'erreur aux acheteurs avec les femelles contrairement aux mâles qui ne pourront pas devenir étalon si la carrière n'est pas ponctuée de résultats de haut niveau.

<sup>1280</sup> Voir le chapitre 6 sur la formation dans lequel nous avons présenté plusieurs exemples de personnalités influentes. C'est par exemple le cas d'Henri Bozo, à la tête de l'Écurie des Monceaux, qui a profité d'une longue et riche expérience dans des pays anglophones.

recrutement de la Suédoise Amanda Zetterholm, celle-ci étant en charge des ventes de saillies des étalons, ainsi que des relations clients, en particulier étrangers. Cette recherche constante de la qualité et de l'ouverture à l'international sont deux constantes majeures pour les ventes de yearlings d'août à Deauville. Les principaux changements ainsi que la mise en place de l'actuelle formule datent de 2013. Cette année là, plusieurs modifications importantes sont réalisées : une diminution des yearlings proposés en d'août avec en plus, la séparation très nette de la vente en deux parties organisées sur trois jours, au lieu des quatre habituels. De plus, Arqana a donné naissance à une vente annexe nommée V2, positionnée le lendemain et destinée à des chevaux particulièrement précoces.

*Tableau n°17 : Bilan des ventes de yearlings d'août à Deauville depuis 2000*

<b>Année</b>	<b>Chevaux présentés</b>	<b>Chevaux vendus</b>	<b>CA (en euros)</b>	<b>Prix moyen (en euros)</b>	<b>Top price (en euros)</b>
2000	486	388	33 848 103	87 237	1 372 041
2001	493	371	36 652 098	98 792	990 918
2002	555	368	26 701 000	72 557	2 000 000
2003	453	351	25 917 000	73 838	900 000
2004	496	373	28 491 000	76 383	700 000
2005	444	325	22 865 000	70 353	580 000
2006	475	366	29 772 037	81 344	750 000
2007	486	382	37 488 000	98 031	1 400 000
2008	469	360	40 699 000	111 017	770 000
2009	459	343	39 369 000	114 778	900 000
2010	420	284	26 848 000	94 585	600 000
2011	438	328	32 936 000	95 924	1 700 000
2012	440	288	29 575 500	98 424	1 200 000
2013	443	332	37 175 000	111 972	1 500 000
2014	437	364	43 171 500	118 603	1 200 000
2015	453	347	45 934 000	132 374	2 600 000
2016	458	349	44 073 000	126 283	1 400 000

Données : Bilans annuels de la société Arqana.

### ***B) La Vente V2, un simple pari devenu un signe de l'innovation des ventes deauvillaises***

La vente V2, qui était au départ un pari, s'avère désormais être une belle réussite d'après les témoignages recueillis. Au total, on se retrouve avec trois ventes particulières, l'ensemble correspondant à l'ancienne version de la vente d'août. On a là trois sous-marchés qui se structurent de la manière suivante : une vente de sélection réservée aux meilleurs profils les deux premiers jours, la partie 2 de la vente d'août le troisième jour, avant de terminer le quatrième jour par la vente V2, un catalogue distinct du reste de la vente étant proposé. On a donc toujours quatre journées, mais le programme est bien plus segmenté et profilé. Le total de yearlings proposés reste sensiblement le même, environ 450<sup>1281</sup>, ce qui prouve que le principal changement concerne la structuration du marché et non son volume<sup>1282</sup>. Deux changements principaux sont malgré tout à souligner : une sélection encore plus drastique des yearlings, le but étant de faire de la place pour permettre la mise en vente des chevaux plus précoces de la V2. Dans le communiqué de presse annonçant la vente, Eric Hoyeau expose ces changements : « Cette année, le catalogue, riche de 376 sujets (contre 471 l'an dernier)<sup>1283</sup>, a fait l'objet d'une sélection encore plus resserrée et pointue »<sup>1284</sup>. Cela permet de proposer une centaine de lots le dernier jour, les profils étant alors tournés vers des yearlings plus précoces<sup>1285</sup>. Le bilan est positif comme le prouvent les bons résultats, le pourcentage important de chevaux vendus, mais aussi la réussite des ventes de la partie 2 qui constituait précédemment un point faible. Construire une vente en plusieurs parties s'inspire du modèle anglo-saxon. Les ventes y sont moins nombreuses dans l'année, mais elles durent plus longtemps et sont segmentées selon les profils des chevaux, ce que les organisateurs nomment les *Books*. Les ventes actuelles de yearlings de Deauville reprennent ce principe, la vente d'août étant profilée entre une partie 1 (la vente de sélection) et une partie 2. Depuis 2013, cette dernière a connu une forte progression car le resserrement de l'offre a clairement soutenu et dynamisé le marché au lieu de le diluer comme cela se faisait avant. L'objectif consiste à éviter le départ des principaux acheteurs après la vente de sélection, ce qui a pour effet mécanique de réduire le nombre d'acheteurs et donc de baisser le pourcentage de vendus ainsi que le prix moyen.

La partie 2 est passée de 266 poulains en 2012 à seulement 167 yearlings l'année suivante. Dès lors, « la cassure que le marché avait connue l'an dernier, en partie due au départ massif de la clientèle internationale le dimanche soir, n'a pas eu lieu cette année. Beaucoup d'acheteurs internationaux sont restés à Deauville pour cette journée, et l'effet

---

<sup>1281</sup> En 2012, il y avait 440 chevaux à vendre dans une seule et unique vente. En 2013, 443 chevaux sont proposés à la vente, mais dans les trois sous-marchés. Ainsi, c'est plus la forme des ventes qui change afin de permettre une meilleure identification pour les acheteurs.

<sup>1282</sup> Si l'on prend les intitulés d'Arqana, la vente d'août ne concerne que les trois premières journées, mais dans la réalité il faut y ajouter la V2 pour atteindre le volume habituel de chevaux proposés.

<sup>1283</sup> Il s'agit ici des chevaux inscrits dans le catalogue. Dans la réalité, 335 chevaux furent proposés le jour de la vente en 2013 contre 440 en 2012.

<sup>1284</sup> Communiqué de presse d'Arqana du 27 juin 2013.

<sup>1285</sup> Avoir des chevaux plus précoces permet aux futurs propriétaires d'envisager une exploitation dès l'âge de 2 ans, des courses réservées à cette génération se déroulant durant le second semestre.

report avec la partie 1 a aussi opéré »<sup>1286</sup>. La capacité à soutenir toutes les gammes de marché est fondamentale pour l'élevage français sachant que la majorité des élevages vivent grâce au milieu de gamme des yearlings. Qu'apporte alors la dernière innovation de la vente V2 ?

Depuis sa mise en place en 2013, la vente V2 obtient d'excellents résultats, mais elle est surtout parvenue à trouver sa place dans un planning des ventes pourtant très dense. Lors de l'édition 2016, la revue *Jour de galop* intitule son numéro dédié à la V2 : « Une vraie identité et désormais un objectif »<sup>1287</sup>. Le recul manque encore pour pouvoir affirmer si ce phénomène est seulement conjoncturel<sup>1288</sup> ou bien s'il s'avère être plus structurel et dans ce cas, appelé à durer. Quoi qu'il en soit, les éleveurs considèrent cette vente comme une réelle opportunité. De nombreux haras sont bien présents à cette vente où l'on retrouve les grands noms de l'élevage, mais également des élevages moins connus qui sont la preuve d'une certaine ouverture sociale. En 2016, on dénombrait 42 vendeurs exclusivement français, élément caractéristique de cette vente. Les haras étrangers s'inscrivant à la V2 sont très rares, les prix étant trop peu incitatifs pour faire le déplacement<sup>1289</sup>. On a donc un segment tenu par les éleveurs français qui plus est, avec une forte dispersion des entreprises. En effet, dans le catalogue 2016, on comptait 42 vendeurs pour 129 yearlings, soit une moyenne d'environ 3 chevaux par haras. Dans ce vivier, quelques vendeurs se révèlent comme le Haras de Grandcamp qui présente un contingent de 13 yearlings, suivi par le Haras des Granges (10 yearlings) et le Haras des Capucines (9 yearlings)<sup>1290</sup>.

Selon Arqana, « la recherche de précocité constitue le fil rouge du catalogue de la V2 et transparait à travers plusieurs critères tels que la date de naissance avancée, les performances à 2 ans des premières mères et de leur production, la capacité des pères des yearlings à produire des chevaux performants de bonne heure »<sup>1291</sup>. Le catalogue répond à tous ces critères, la grande majorité des yearlings étant nés avant le 31 mars et possédant une mère qui fut elle-même un cheval de course dès l'âge de 2 ans. Depuis l'apparition de la V2, certains étalons se sont affirmés sur ce segment, la star étant Siyouni, le pensionnaire du Haras de Bonneval appartenant à l'Aga Khan. Dès 2013, une grande confiance est apparue envers cet étalon et les résultats obtenus depuis ne font que renforcer sa position. Lors de la session 2016, Siyouni est à l'origine des deux *top prices*, respectivement à 125 000 et 105 000 €. Ces deux chevaux ont pour point commun d'avoir été achetés en prévision d'une revente, certainement la Breeze up de l'année suivante. Au terme de la vente, ils sont partis

---

<sup>1286</sup> *Jour de galop*, 20 août 2013, N° 2143, p. 3.

<sup>1287</sup> *Id.*, 18 août 2016, N° 3200, p. 1.

<sup>1288</sup> Dans ce cas, il serait lié à la volonté d'exploiter le plus rapidement possible les jeunes chevaux pour rentabiliser au mieux l'opération.

<sup>1289</sup> Lors de la première édition de 2013, il y avait deux élevages étrangers parmi les 40 vendeurs.

<sup>1290</sup> Ce haras est un top vendeur à Deauville car en 2016, il est en deuxième position des vendeurs d'août au niveau du chiffre d'affaires global. En revanche, on peut noter l'absence dans ce segment de l'Écurie des Monceaux qui domine pourtant largement les ventes de yearlings de Deauville.

<sup>1291</sup> Communiqué de presse d'Arqana du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

dans deux haras irlandais<sup>1292</sup> afin d'y être préparés pour une échéance bien précise. De façon générale, plusieurs jeunes étalons du parc français furent soutenus au cours de la vente. C'est le cas de Dabirsim (Haras de Grandcamp) ou de Style Vendôme qui est étalon au Haras de Bouquetot<sup>1293</sup>. Ces deux chevaux sont encore de jeunes étalons, mais ils constituent des investissements possiblement rentables sachant que leur prix de saillie demeure encore raisonnable<sup>1294</sup>.

Économiquement, les résultats sont positifs car la première vente a rapporté 2 385 000 €, alors que l'édition 2016 est parvenue à générer 3 499 000 € pour un nombre de yearlings assez proche (108 en 2013 contre 118 en 2016). De plus, les pourcentages de vendus sont excellents, la V2 de 2014 constituant un véritable exploit car elle est « la championne toutes catégories du taux de vendus »<sup>1295</sup> avec un niveau exceptionnel de 92,04 % (104 yearlings vendus sur 113 présentés). Il convient également de souligner les bons résultats postérieurs des chevaux vendus lors de la V2 et leur réelle capacité à courir dès l'âge de 2 ans.

Si en août, la demande est essentiellement dans les mains de la clientèle internationale, la vente V2 touche un public bien plus large, l'offre étant plus accessible. Lors de cette vente, on assiste « à un renouvellement de la clientèle, ainsi qu'à un report des acheteurs qui n'ont pas été servis lors de la vente d'août »<sup>1296</sup>. L'offre de la V2 est limitée à une grosse centaine de lots, mais elle parvient à inciter des acheteurs à rester à Deauville une journée supplémentaire. Depuis 2013, on remarque malgré tout un renforcement des acheteurs étrangers, notamment britanniques, les acheteurs extra-européens demeurant plutôt rares. Lors de la première édition, les acheteurs français représentaient le gros du contingent. On l'explique par la nouveauté de la vente et leur bonne connaissance de l'élevage français. Il était difficile pour les étrangers de se faire une idée face à des étalons moins connus et des profils précoces qui nécessitent une excellente connaissance des croisements. L'engouement des Britanniques est pourtant venu très rapidement, porté par l'enthousiasme de quelques entraîneurs. À ce propos, le constat de l'entraîneur britannique Jo Hugues est riche d'enseignements : « Je n'ai pas du tout acheté à la vente d'août. J'ai attendu cette V2 qui est vraiment très attractive pour les propriétaires »<sup>1297</sup>. En dehors des arguments déjà évoqués, le caractère attractif du catalogue 2016 repose aussi sur le fait que tous les yearlings, à une exception près, sont nés et élevés en France ou assimilés. Cela leur permet de prétendre, dès l'année suivante, aux primes aux propriétaires qui offrent des gains de courses majorés de 64 %. Ce facteur est fondamental dans ce segment de marché car les propriétaires peuvent

---

<sup>1292</sup> Il s'agit de Horse Park Stud pour le premier lot et de Gaybrook Lodge Stud pour le second.

<sup>1293</sup> Ce pari se justifie d'autant plus que les deux chevaux ont obtenu d'excellents résultats durant leur année de 2 ans, ce qui est le fil directeur de la V2. Par exemple, Dabirsim fut élu meilleur cheval européen de 2 ans en 2011.

<sup>1294</sup> Le prix de la saillie 2017 est de 9000 € pour Dabirsim et 5000 € pour Style Vendôme.

<sup>1295</sup> *Journal de galop*, 20 août 2014, N° 2494, p. 2.

<sup>1296</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>1297</sup> *Id.*, 21 août 2013, N° 2144, p. 5.

obtenir un meilleur retour sur investissement auquel ils ne pourraient pas prétendre en achetant dans les îles britanniques. Le bilan de l'édition 2014 nous apprend beaucoup de choses sur le profil des acheteurs : « À l'instar de l'année dernière, la vente a reçu un accueil très favorable de la part des professionnels français mais aussi d'acheteurs venus de toute l'Europe et de *pinhookers* irlandais qui constituaient leurs lots pour les Breeze Up de l'année prochaine »<sup>1298</sup>.

Les *pinhookers* se montrent particulièrement actifs lors de cette vente car ils achètent des chevaux qu'ils pourront essayer de revendre l'année suivante, notamment durant une breeze up qui est une vente de chevaux de 2 ans montés. Dès la première édition, on peut citer le rôle de l'Irlandais Con Marnane qui est une référence dans ce domaine<sup>1299</sup>. En 2013, il est le principal acheteur avec 6 lots différents pour un total de 265 000 €, soit une moyenne de 44 167 €<sup>1300</sup> dans une vente qui génère un prix moyen de 27 506 €. Con Marnane évoque, dans des entretiens accordés à la presse spécialisée, sa volonté d'exploiter les chevaux en France avant une possible opération de revente. Son point de vue apparaît clairement lorsqu'il justifie l'un de ses achats : « Je ne pensais pas le payer autant<sup>1301</sup>, mais quand ils ont les primes, avec les allocations françaises, l'investissement reste sensé »<sup>1302</sup>. Dans certains cas, dès l'issue de la vente, le nouveau propriétaire annonce son intention de représenter le cheval dans une prochaine vente, notamment à Deauville. C'est par exemple le cas du *top price* de la V2 de 2016, acheté pour 125 000 €, qui « repassera en vente l'an prochain ici à la Breeze Up »<sup>1303</sup>. En fait, les acheteurs privilégient deux options : exploiter les chevaux sur le sol français car ils sont motivés par les allocations et primes ou bien préparer une revente en espérant une intéressante plus-value. Les entraîneurs français sont aussi très présents sur ce marché, achetant pour leur propre compte ou pour leurs clients. On rencontre à Deauville tous les principaux entraîneurs, dont le plus actif d'entre eux est sans conteste Jean-Claude Rouget. Ce dernier jouit d'une importante réputation dans le domaine des enchères publiques car il a trouvé plusieurs cracks aux ventes deauvillaises<sup>1304</sup>. Pour des chevaux précoces, comme ceux proposés à la V2, ce jugement est prépondérant car le modèle compte énormément. En 2014, Jean-Claude Rouget fut le principal enchérisseur de la V2 en emportant huit yearlings pour une somme totale de 288 000 €<sup>1305</sup>. Sa principale force est de disposer d'un vivier de propriétaires potentiels, ce qui lui permet d'acheter des chevaux qui lui plaisent au moment de la vente. Ce fut le cas du lot 463, acheté 100 000 € durant la vente 2016. En effet, l'entraîneur a confié : « J'ai entraîné son père, on a le droit d'espérer qu'il produise bien ! Le poulain

<sup>1298</sup> Communiqué d'Arqana du 19 août 2014 faisant le bilan de la V2.

<sup>1299</sup> Il est notamment à la tête de Bansa House Stables dans le comté de Tipperary.

<sup>1300</sup> Bilan de la vente V2 de 2013.

<sup>1301</sup> Ce yearling fut acheté pour 50 000 €.

<sup>1302</sup> *Journal de galop*, 21 août 2013, N° 2144, p. 3.

<sup>1303</sup> Citation de l'acheteur Roger Marley dans le communiqué de presse final de la vente.

<sup>1304</sup> Il est reconnu pour sa capacité à identifier les bons chevaux de course, son jugement reposant en grande partie sur le modèle et non le pedigree de l'animal.

<sup>1305</sup> Cela fait une moyenne de 36 000 € ce qui est relativement peu. Jean-Claude Rouget réussit à enchérir sur des profils différents car il place des enchères gagnantes entre 18 000 et 75 000 €.

figurait sur ma liste aujourd'hui. Je n'ai pas de client en particulier pour lui »<sup>1306</sup>. Dans ce cas, Jean-Claude Rouget est donc en capacité d'acheter un yearling chez qui il pense déceler des aptitudes et lui trouver un propriétaire *a posteriori*.

Ainsi, on comprend mieux la place croissante qu'occupe la V2 dans le calendrier hippique. Malgré son caractère récent, elle donne satisfaction à l'ensemble des acteurs hippiques, notamment aux Français. En effet, il est devenu difficile pour ces derniers d'investir lors des autres vacances estivales. C'est particulièrement vrai pour le livre 1 de la vente d'août, hyper sélectif et donc essentiellement tourné vers une clientèle internationale. Il s'agit de la principale vitrine pour les ventes de Deauville, mais on est là dans une vente inscrite dans la compétition mondiale des grandes agences de ventes. On parle ici des ventes de sélection, celles-ci incarnant à la perfection la mondialisation de l'hippisme.

### ***C) Les ventes de sélection : une vitrine pour la filière hippique en Basse-Normandie***

En 1978, la création des ventes dites de sélection a pour objectif de réduire l'offre afin d'attirer les principaux investisseurs de la planète<sup>1307</sup>. Le principe de segmentation déjà affiché est alors poussé à son paroxysme car l'on ne présente à ce moment que des jeunes chevaux triés sur le volet<sup>1308</sup>.

La vente de sélection doit apparaître comme une vitrine, sachant que c'est à ce moment que se joue une bonne partie des résultats et de la réputation de l'entreprise. Depuis 2006, Arqana fait tout pour internationaliser la vente puisque c'est à l'étranger que se trouvent les clients les plus fortunés. La vente de sélection s'inscrit dans la vente d'août, mais les organisateurs ont souhaité mieux identifier ce marché très sélectif avec la tenue d'une vente séparée. Actuellement, elle correspond aux deux premières journées de la vente d'août avec un nombre de lots restreint donnant souvent lieu à des batailles d'enchères. Le principe des ventes de sélection est international car on le retrouve dans toutes les grandes nations hippiques : États-Unis, Grande-Bretagne, Irlande et, plus récemment, l'Australie et le Japon. Chacune de ces ventes se déroule à des dates fixes car ce sont de véritables institutions pour l'ensemble de la communauté hippique. Celle de Deauville est particulièrement précoce dans le calendrier car elle est seulement devancée par la vente de sélection de Saratoga aux États-Unis<sup>1309</sup>. Dans l'économie hippique, les résultats des ventes de sélection deauvillaises constituent souvent un bon indicateur pour les ventes postérieures, en particulier en Europe où ce sont souvent les mêmes profils de yearlings et les mêmes clients potentiels.

---

<sup>1306</sup> *Jour de galop*, 18 août 2016, N° 3200, p. 2.

<sup>1307</sup> *Courses et élevages*, septembre 1978, N° 128, pp. 546-547.

<sup>1308</sup> La première édition de 1978 a clairement atteint les objectifs car le CA a connu une progression considérable en étant porté par le haut du marché où les prix se sont clairement envolés. En effet, les gammes de prix les plus importants (supérieurs à 150 000 Fr) ont connu une progression considérable. En 1977, 44 yearlings entraient dans cette catégorie, mais en 1978 on atteint désormais 95 chevaux. Ces derniers représentent 20 % des yearlings vendus mais 60 % du chiffre d'affaires réalisé.

<sup>1309</sup> Pour rappel, les ventes de sélection de Deauville ont lieu autour du 15 août et d'un grand week-end de courses marqué par plusieurs épreuves de groupe.

La principale difficulté de ce marché est donc son caractère ultra-concurrentiel. Ce fut longtemps un handicap pour les ventes de Deauville qui étaient globalement moins qualitatives que celles des îles britanniques. Les haras de Basse-Normandie ont bien compris que pour réussir durant ces ventes, il faut proposer des yearlings de grande qualité, tant sur le plan des aptitudes physiques que sur le pedigree. D'ailleurs, Arqana communique chaque année sur les origines des chevaux présents au catalogue<sup>1310</sup>. Les yearlings de la vente de sélection sont tous issus d'étalons prestigieux. Dans son communiqué de présentation de la vente 2016, Arqana parle « d'un panel d'étalons de très haut niveau »<sup>1311</sup>, sachant que l'on y trouve des étalons très rares en vente publique comme Galileo ou Dubawi. Lors d'une vente de sélection, le facteur mode est aussi à prendre en compte, une approche très commerciale étant présente. Actuellement, la mode est portée vers la précocité et la vitesse, de plus en plus d'étalons ayant réalisé une carrière de sprinteur (souvent des *milers*) et non de profils plus classiques (autour de 2400 m) qui étaient pourtant beaucoup plus recherchés au début des années 2000. De plus, les ventes de sélection deauvillaises bénéficient d'une réputation croissante en raison des excellents résultats obtenus par les yearlings qui y furent vendus et ce, sur toutes les distances. Pour les clients, c'est un argument de taille qui leur permet de se dire qu'ils peuvent trouver des champions à Deauville. Dans le communiqué de la vente de sélection de 2016, les organisateurs dressent un panorama des meilleurs chevaux vendus à Deauville et qui ont brillé durant l'année :

« Année après année, les ventes de yearlings ARQANA confirment leur capacité à proposer aux propriétaires non-éleveurs de futurs gagnants de Groupe façonnés par les meilleurs élevages. Cette année, Almanzor, déjà gagnant de Groupe à deux ans, a survolé le Prix du Jockey Club (Gr. I) ; Qemah a fait retentir la Marseillaise à Royal Ascot après son éclatante victoire dans les Coronation Stakes (Gr. I) ; Belardo, sacré meilleur 2 ans en 2014, a renoué avec la victoire au plus haut niveau dans les Al Shaqab Lockinge Stakes (Gr. I) ; Jemayel a dominé Camprock à l'arrivée du Coolmore Prix Saint-Alary (Gr. I). Sans oublier les gagnants de Groupe II et III issus des ventes de yearlings ARQANA : Cheikeljack, Mekhtall, Spring Master, The Juliet Rose, Zelzal, Home of the brave, Royal Solitaire, etc »<sup>1312</sup>.

C'est ici un véritable plaidoyer pour ses ventes de la part d'Arqana, une véritable action de communication et de marketing. La qualité des chevaux est donc un atout indéniable pour convaincre les acheteurs de venir spécifiquement à Deauville pour y trouver les futurs champions.

À ce niveau de l'étude, il nous semblait intéressant de comparer la vente de Deauville avec les autres places mondiales. Tout d'abord, Deauville se trouve principalement en concurrence avec les autres places européennes (Tattersalls et Goffs), mais aussi avec les

---

<sup>1310</sup> Une grande partie de la valeur d'un yearling repose sur les performances des origines, ce que l'on nomme le caractère gras et qui est indiqué dans les catalogues. On obtient ce caractère gras dans les courses *black type*. Il y a alors deux niveaux :

-le caractère gras en majuscule qui correspond à une victoire.

-le caractère gras en minuscule qui correspond à une place c'est-à-dire dans les trois premiers.

<sup>1311</sup> Communiqué de presse d'Arqana du 29 juin 2016.

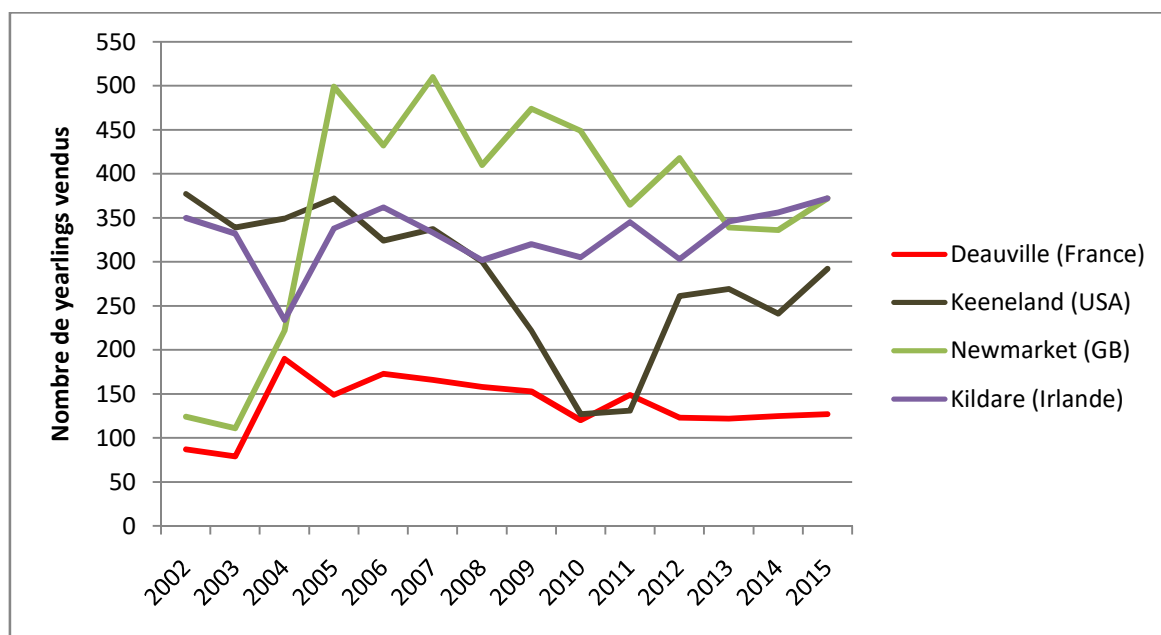
<sup>1312</sup> *Ibid.*



ventes américaines de Keeneland. À un degré moindre, les ventes de sélection sont fortes au Japon, mais c'est un marché assez spécifique et qui se trouve encore assez peu en concurrence directe avec les ventes deauvillaises. Pour comprendre les ventes de sélection, nous avons voulu saisir leur poids. Pour cela, on peut regarder les effectifs de yearlings vendus comme le montre le graphique suivant (Figure n°69).

Au premier regard, le constat à poser est le nombre réduit de chevaux vendus à Deauville, notamment en comparaison des autres agences. Depuis dix ans, les ventes de sélection de Deauville commercialisent entre 130 et 150 yearlings, ce qui est bien peu face à la concurrence, notamment européenne. En effet, les ventes de Newmarket parviennent à vendre sur la même période, entre 350 et 500 chevaux, quand celles de Kildare se maintiennent entre 300 et 350 yearlings. Arqana prône une sélection drastique, tout en sachant pertinemment que l'offre sera complétée durant le troisième jour de la vente d'août, puis par la V2 le dernier jour. Une telle organisation n'existe pas dans les îles britanniques, toute l'offre étant concentrée sur un seul et même marché. Dès lors, si l'on ajoute le troisième jour, on obtient des niveaux de vendus de l'ordre de 300 à 350 yearlings (Tableau n°17), ce qui place les ventes de Deauville à hauteur du marché irlandais.

Figure n°69 : Les yearlings vendus dans les principales ventes de sélection dans le monde



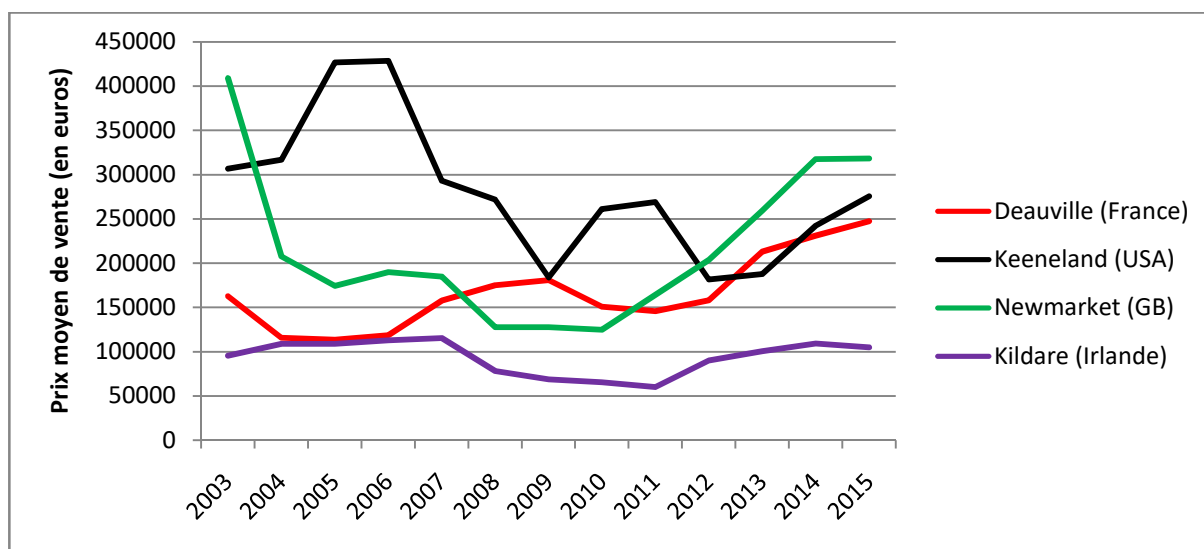
Données: IFCE - OESC, d'après les agences de ventes.

On remarque également dans ce graphique la grande stabilité du marché deauvillais. Là où les autres ventes subissent des fluctuations parfois très importantes, les ventes de sélection françaises se maintiennent avec une grande constance. Certains éleveurs prônent actuellement un élargissement de l'offre mais pour le moment, c'est un principe auquel les organisateurs ne veulent pas déroger à ce volume d'enchères afin de ne pas fragiliser l'ensemble. À

Newmarket, le marché est bien plus fluctuant et dépend largement du niveau de production de l'élevage national ainsi que du contexte économique mondial, sachant que dans les périodes plus difficiles, il devient complexe de trouver autant de débouchés<sup>1313</sup>. On peut ici parler d'un principe de réalité qui a amené les dirigeants de Tattersalls à réduire drastiquement leur offre, la réussite étant au rendez-vous avec des résultats désormais bien meilleurs. Par ailleurs, les pourcentages de vendus sont excellents (souvent plus de 80 %) car l'offre est désormais en phase avec la capacité d'absorption du marché, soit environ 350 chevaux depuis trois ans. En revanche, qu'en est-il des prix de vente ?

Sur ce point, nous avons également souhaité une étude comparative avec les autres places internationales. Les ventes de sélection prennent de plus en plus d'importance dans le paysage hippique et les résultats économiques viennent le confirmer. Dans la Figure n°68 nous avons montré l'importance capitale de la vente d'août dans le prix moyen, sachant que c'est notamment la Partie 1 du catalogue qui assure cette moyenne. Afin de comparer avec les autres places, nous avons construit un nouveau graphique (Figure n°70) qui compare les mêmes agences de ventes que dans le précédent.

*Figure n°70 : Le prix moyen de vente des yearlings dans les principales ventes de sélection dans le monde*



Données : IFCE - OESC d'après agences de ventes

La première chose qui interpelle est la croissance du prix moyen des ventes de Deauville. Pour les spécialistes, c'est un indicateur très important qui reflète la volonté d'achat de la part des clients, mais aussi la qualité qu'ils accordent aux yearlings. Arqana a mené un travail de fond pour proposer de la qualité, un travail salué par de nombreux professionnels, avant et

<sup>1313</sup> C'est notamment le cas depuis la crise de 2008, où l'on observe une diminution des yearlings vendus au cours des ventes de sélection.

après les ventes<sup>1314</sup>. À Deauville, le prix moyen connaît une progression régulière depuis dix ans, ponctuée de quelques sessions plus difficiles. C'est le signe que ces ventes ont désormais trouvé un public fidèle, tout en démarchant chaque année de nouveaux clients. Les ventes de yearlings de Deauville comptent beaucoup sur des habitués, tout en diversifiant la clientèle étrangère. Depuis quelques années déjà, le prix moyen dépasse les 200 000 €, la moyenne record ayant été atteinte à 247 299 € en 2015<sup>1315</sup>. Les ventes deauvillaises dépassent très largement celles organisées en Irlande et atteignent des niveaux assez comparables aux principales ventes de la planète (Newmarket et Keeneland), preuve du prestige obtenu auprès de la clientèle. Toutefois, le fait le plus significatif est certainement le rattrapage opéré par Arqana ces dernières années. Même si le nombre de yearlings demeure inférieur aux autres agences, c'est ici un marqueur indéniable de la réussite de la filière française. Tous les acteurs impliqués dans ce processus doivent se féliciter de tels résultats : Arqana et sa capacité à valoriser les meilleurs chevaux disponibles, mais également les vendeurs qui sont de plus en plus en capacité d'élever d'excellents chevaux, qui trouvent alors preneurs, aussi bien sur le ring deauvillais que dans les autres pays.

#### ***D) Les profils des vendeurs et acheteurs des ventes de yearlings d'août***

S'intéresser aux profils des vendeurs de la vente de sélection est particulièrement intéressant et permet de mettre en avant plusieurs phénomènes : la domination de l'élevage français, l'omniprésence des haras de Basse-Normandie, sans oublier la progressive ouverture à des haras étrangers<sup>1316</sup>. Parmi les vendeurs, on identifie des profils différents comme des éleveurs en nom propre, des haras qui élèvent et assurent le passage aux ventes des yearlings de leurs clients ou bien encore, des consignataires dont le métier est de préparer spécifiquement les yearlings pour les enchères. Dans cette catégorie, on peut citer Coulonces Consignment qui participe depuis quelques années aux ventes de sélection, tout en obtenant des résultats prometteurs. En 2015, l'entreprise présentait 20 chevaux aux ventes de sélection, ce qui est considérable car, pour rappel, seulement 166 yearlings furent admis pour cette partie élitiste de la vente d'août. Coulonces a vendu 15 chevaux durant les deux jours, soit un

---

<sup>1314</sup> C'est par exemple le cas de Nicolas de Watrigant qui, quelques jours avant la vente d'août 2016, présente les ventes de la façon suivante : « Le travail de prospection et de sélection réalisé par Arqana porte ses fruits, et comme le bon vin, d'année en année, le catalogue progresse. De ce que j'ai pu voir dans les haras, il y a beaucoup de yearlings de qualité, des chevaux de course, et c'est ce que nous recherchons » (*Journal de galop*, 11 août 2016, N° 3193, p. 27).

<sup>1315</sup> Pour information, le prix moyen de la vente 2016 est inférieur avec 214 108 €, ce qui reste malgré tout un très bon résultat, en tout cas au-dessus de la moyenne de la période représentée sur le graphique.

<sup>1316</sup> L'ouverture vers les vendeurs étrangers est intéressante car elle met en avant la logique de mondialisation, même si la volonté d'Arqana consiste à ouvrir la porte, mais nullement à privilégier ces entreprises. En effet, les ventes de Deauville ont toujours constitué et continuent d'être un débouché capital pour l'élevage bas-normand.

pourcentage de vendus conforme à la moyenne de la vente, 75 % contre 76,51 % pour l'ensemble des vendeurs<sup>1317</sup>.

Pour mieux comprendre la sociologie des vendeurs, nous avons souhaité mener une analyse sur l'ensemble de la vente d'août. En effet, des élevages sont conviés à la vente de yearlings d'août, sans pouvoir atteindre les deux journées de sélection car ils ne possèdent pas les chevaux répondant aux canons de ce sous-marché. Nous conduisons cette analyse à partir des données 2015 dans lesquelles on dénombre 333 yearlings proposés durant les trois jours. Il y a respectivement 166 yearlings pour la vente de sélection et 167 pour le troisième jour, celui correspondant à la Partie 2 de la vente<sup>1318</sup>.

Pour l'ensemble, on dénombre 43 vendeurs différents, ce qui établit la moyenne à près de huit yearlings par vendeur. C'est un chiffre très élevé pour des enchères hippiques, mais cela s'explique aisément par les exigences très strictes pour pouvoir participer à la vacation<sup>1319</sup>. Les yearlings proviennent donc d'un nombre restreint d'élevages<sup>1320</sup>, même si des vendeurs plus confidentiels parviennent à passer le filtre de la sélection. On peut citer le Haras de Bernesq qui ne met en vente qu'un seul cheval, alors que certains élevages proposent plusieurs dizaines de jeunes chevaux. En 2015, trois élevages arrivent en tête des vendeurs, présentant chacun 29 yearlings : le Haras d'Étréham, Coulonces Consignment et l'Écurie des Monceaux, ces trois entreprises ayant des fonctionnements, méthodes et histoires différentes. Étréham est un haras historique qui a longtemps écrasé les ventes de Deauville, l'Écurie des Monceaux est pour sa part un élevage récent et actuellement très à la mode, alors que Coulonces travaille la pratique du consignment en préparant et présentant les yearlings d'une clientèle extérieure<sup>1321</sup>.

Géographiquement, on note une forte concentration des élevages et même une hyperconcentration sur les deux départements de Basse-Normandie que sont l'Orne et le Calvados. En effet, 168 chevaux viennent de l'Orne et 125 du Calvados, soit 88 % des yearlings présentés. Le reste de la France n'apparaît qu'à travers quatre départements, pour un faible total de 18 produits (7 en Vendée, 6 dans le Gers, 4 dans la Sarthe et 1 dans le Maine-et-Loire). Le reste des yearlings mis en vente l'est par des haras étrangers. 6,6 % des yearlings viennent de l'étranger dont 13 yearlings de Grande-Bretagne (3 vendeurs) et 9 d'Irlande (3 vendeurs différents également). La domination écrasante de la Basse-Normandie s'explique

---

<sup>1317</sup> En revanche, sur un plan comptable, le prix moyen réalisé par Coulonces, pour ces 15 lots, n'est que de 156 000 €<sup>1317</sup>. Pour rappel, le prix moyen de la vente de sélection 2015 est de 247 299 €, ce qui place les produits de Coulonces bien loin de la moyenne.

<sup>1318</sup> Nous avons volontairement écarté la journée de la V2, dont nous avons parlé précédemment, qui a un fonctionnement relativement autonome des trois autres journées.

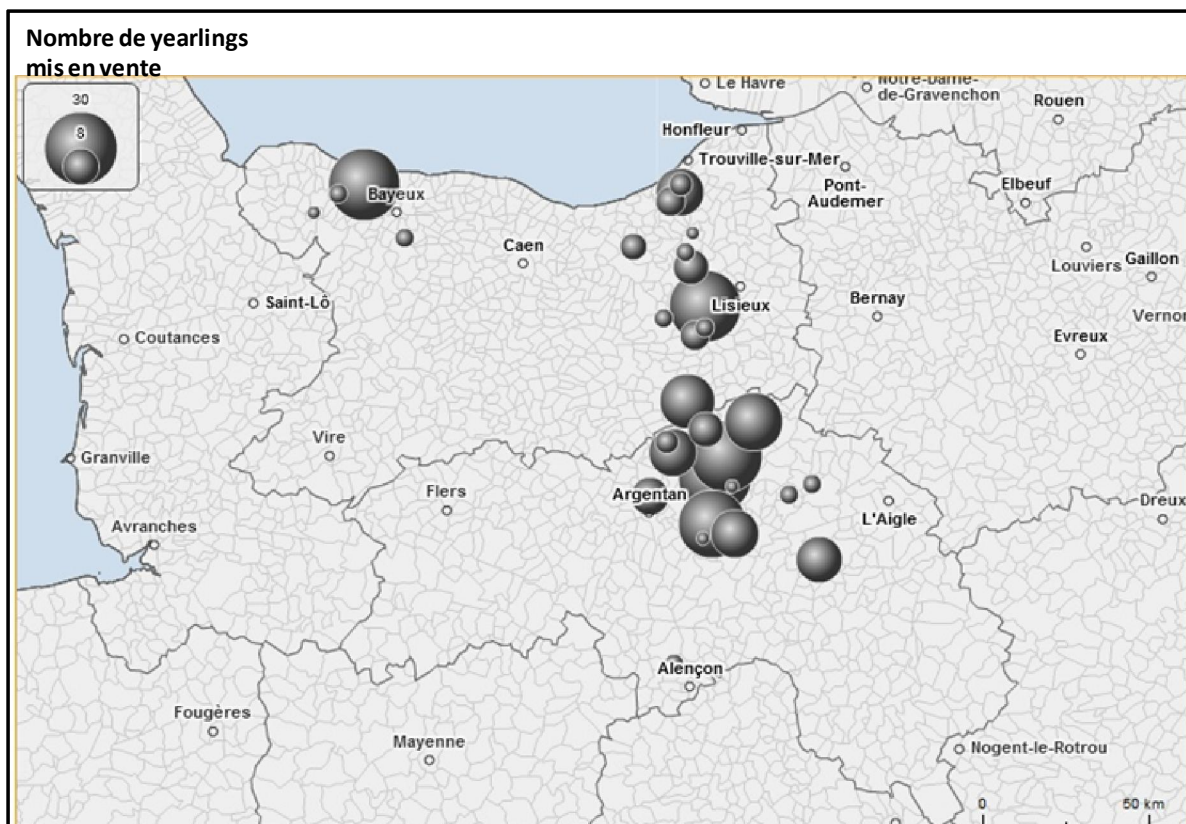
<sup>1319</sup> Pour rappel, le prix moyen de la vente de sélection 2015 est de 247 299 €, ce qui place les produits de Coulonces bien loin de la moyenne.

<sup>1320</sup> Nous verrons dans les parties consacrées aux autres profils de chevaux que le nombre de chevaux proposés par chaque vendeur est bien moindre, notamment dans les ventes mixtes où l'on observe une très forte dispersion des vendeurs car ce sont des chevaux bien plus accessibles qui sont proposés.

<sup>1321</sup> Pour des détails sur ces trois noms, il faut consulter le chapitre 5 dans lequel nous avons proposé plusieurs monographies dont ces trois entreprises.

aisément par la proximité géographique entre les haras et la station balnéaire de Deauville qui favorise la commercialisation, mais également le fait que tous les principaux haras soient localisés dans l'Orne et le Calvados. Ce sont les seuls qui ont la capacité et la réputation suffisantes pour proposer des chevaux dignes des critères de sélection. La carte du nombre de chevaux proposés à l'échelle communale permet de localiser les principaux vendeurs de Basse-Normandie (Figure n°71). Elle rappelle parfaitement les principales zones d'élevage de la région analysées dans le chapitre 5. Il s'agit du Bessin, porté par le Haras d'Étréham, de la région de Lisieux où se situent l'Écurie des Monceaux et les excellentes terres du Merlerault, ainsi que la région du Haras du Pin où se trouve la plus forte densité de haras vendeurs. On y trouve plusieurs vendeurs de premier plan comme Coulonces Consignment, mais également des élevages prestigieux comme le Haras des Capucines (26 lots), le Haras du Cadran (22 lots) ou bien encore le Haras du Mézeray (19 lots). En fait, la principale différence entre cette carte et celle des principaux haras de la région est l'absence des haras de propriétaires. Ces derniers n'ont pas une vocation commerciale car ils élèvent pour leur propre compte comme les élevages de l'Aga Khan ou des frères Wertheimer. Toutefois, cette organisation se confirme-t-elle quand on s'intéresse au marché encore plus restreint des ventes de sélection ?

Figure n°71 : Les yearlings mis en vente par des entreprises bas-normandes en août 2015



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données Arqana.fr

De manière générale, la vente de sélection reprend le principe de concentration des vendeurs, mais en le poussant à son paroxysme. En limitant le catalogue à seulement 166 produits (2015), on restreint forcément l'accès aux vendeurs. 33 vendeurs différents sont malgré tout présents sur les 43 qui participent à la vente d'août. En revanche, les effectifs de yearlings mis en vente sont bien plus faibles, 5 chevaux en moyenne. Plus de la moitié du marché est tenue par seulement six vendeurs : Coulonces (20 yearlings), l'Écurie des Monceaux (19), le Haras d'Étréham (14), le Haras des Capucines (13), le Haras du Mézeray (10), mais aussi les britanniques de Newsells Park Stud avec 10 yearlings<sup>1322</sup>. Si l'on regarde les cinq haras français situés hors de Basse-Normandie, on en retrouve seulement deux à l'occasion de la vente de sélection<sup>1323</sup> avec respectivement, quatre yearlings pour le Haras de Beauvoir (Vendée) et deux pour le Haras des Sablonnets (Sarthe)<sup>1324</sup>. Pour les élevages étrangers, la priorité est clairement la vente de sélection. En août 2015, six élevages sont venus à Deauville et ont proposé 22 yearlings. La totalité de ces chevaux sont présentés lors de la vente de sélection, sachant que ce sont tous des profils particulièrement commerciaux. Les vendeurs britanniques considèrent que venir à Deauville est une option intéressante car elle permet d'éviter en partie la vive concurrence des enchères des îles britanniques. Ainsi, les vendeurs anglais et irlandais représentent 13,26 % des produits mis en vente, nouvelle preuve de l'esprit d'ouverture des organisateurs. Si les acheteurs ont toujours été très internationaux, le phénomène est beaucoup plus récent chez les vendeurs. Pour autant, l'entreprise Arqana va-t-elle encore élargir l'accès aux élevages étrangers ou bien soutenir l'élevage régional en privilégiant les produits élevés en Basse-Normandie ? La seconde option est pour l'instant privilégiée car l'élevage français connaît actuellement une période faste, sachant que les résultats des vendeurs étrangers ne sont pas particulièrement bons. En 2015, le pourcentage de vendus des Britanniques s'établit à 72,7 %, soit quatre points de moins que la moyenne de la vente. De plus, les prix de vente ne sont pas spécialement élevés, hormis deux yearlings particulièrement bien vendus par les Irlandais de Ballylinch Stud<sup>1325</sup>. Cela nous amène à nous poser la question des résultats économiques des principaux vendeurs, tous étant basés en Basse-Normandie.

Si le nombre de produits vendus se concentre largement sur quelques vendeurs, les résultats économiques le sont encore plus. C'est une constante de l'histoire des ventes de Deauville car à chaque époque, le marché est nettement dominé par un ou deux élevages. Depuis un demi-siècle, on retrouve tous les grands noms de l'élevage que nous avons abordé

---

<sup>1322</sup> Ces six vendeurs totalisent 86 yearlings ce qui représente 51,8 % des effectifs de la vente de sélection.

<sup>1323</sup> Les haras français situés en dehors de la Basse-Normandie ont proposé 18 chevaux en août, mais seulement six dans la partie de la vente la plus sélective. De fait, ces haras ne représentent plus que 3,6 % des lots mis en vente.

<sup>1324</sup> On peut noter que malgré la faiblesse des effectifs présentés, ces deux haras ont réalisé des ventes satisfaisantes. Cela signifie que les chevaux élevés par ces haras qui sont capables de passer le filtre de la sélection sont peu nombreux mais, quand ils y parviennent, ce sont des chevaux que l'on peut bien valoriser, malgré une réputation relativement limitée dans le monde hippique. C'est notamment le cas du lot 27 qui fut vendu pour 270 000 € par le Haras des Sablonnets au courtier Michel Zerolo.

<sup>1325</sup> Il s'agit respectivement du lot 89 vendu pour 720 000 € et du lot 132 vendu 520 000 €.

au cours du chapitre 5. Cependant, certains n'ont absolument pas une vocation commerciale alors que d'autres en ont fait une véritable spécialité. Depuis la fin des années 1980, le Haras d'Étréham s'affirme comme la référence dans ce domaine. Il est régulièrement en tête des vendeurs depuis cette époque, notamment au début des années 2000. L'archétype est l'année 2002 quand Étréham écrase la concurrence avec une domination totale sur le segment des chevaux haut de gamme<sup>1326</sup>. Durant les deux journées de la vente de sélection 2002, le Haras d'Étréham vend 21 produits, soit 23 % des chevaux vendus durant la vacation. La domination est encore plus nette pour le chiffre d'affaires : 5 235 000 € sur les deux journées, soit un tiers de la vente de sélection qui s'élève alors à 15 767 000 €. Étréham domine dans la vente des meilleurs chevaux avec quatre des dix prix les plus élevés, dont le *top price* atteignant 2 millions d'euros (un record ayant tenu jusqu'en 2015). Le Haras d'Étréham conserve la première place jusqu'en 2011, date de l'éclosion d'un vendeur aux remarquables ambitions : l'Écurie des Monceaux. Devenu tête de liste en 2012, les Monceaux écrasent depuis la concurrence, aussi bien sur l'ensemble des ventes d'août que sur le marché des ventes de sélection. Sa stratégie est assez simple : réaliser des croisements très recherchés entre des étalons de très haut niveau et des poulinières aux origines fameuses. La plus belle réussite pour le haras est la vente de sélection 2015 avec 17 chevaux vendus (89,47 %) pour un total de 10,5 millions d'euros, un record pour un seul et même vendeur<sup>1327</sup>. Le résultat le plus incroyable est incontestablement le prix moyen des yearlings estampillés Écurie des Monceaux qui s'élève à 617 647 €, avec pas moins de sept des dix prix les plus élevés de la vacation, dont les trois yearlings millionnaires de la vente et le record absolu des ventes deauvillaises à 2,6 millions d'euros<sup>1328</sup>.

Comme pour les vendeurs, les clients participant aux ventes de sélection sont assez peu nombreux étant donné les sommes en jeu. Pour rappel, le prix moyen avoisinait en 2015 les 250 000 €, ce qui réduit le nombre d'investisseurs capables d'acheter de tels chevaux. Pourtant, nous avons vu que ce segment des ventes ne s'est jamais aussi bien porté, ce qui amène à s'interroger sur les motivations qui poussent à acheter dans la vente de sélection. Les interviews accordées par des acheteurs et nos échanges avec des professionnels nous permettent de préciser cela.

Les ventes deauvillaises les plus qualitatives ont toujours attiré des clients étrangers, mais ce processus se renforce largement depuis 20 ans. Pendant longtemps, on avait une forte activité de la clientèle étrangère, mais la majorité des produits était achetée par des Français.

---

<sup>1326</sup> Cette domination se fait aussi bien sur l'ensemble de la vente d'août que durant la vente de sélection. En 2002, la vente d'août durait cinq jours et Étréham est en tête sur toutes les journées, preuve de la capacité du haras à élever différents profils.

<sup>1327</sup> Ce CA représente 33,44 % du total de la vente ce qui est là aussi un record dans l'histoire des ventes à Deauville.

<sup>1328</sup> On dit de ce poulain qu'il est « né dans la pourpre », expression du milieu hippique pour qualifier un produit issu de deux parents de haut niveau. Dans cet exemple, son père n'est autre que Dubawi et sa famille maternelle est prestigieuse avec de multiples gagnantes de groupes.

Désormais, les Français sont bien moins présents en d'août, notamment pendant la vente de sélection. Cette dynamique est particulièrement préoccupante à cause de la réduction du nombre de propriétaires. Cela a des répercussions sur les enchères publiques, dans lesquelles les Français sont moins actifs ou laissent le soin à seulement quelques personnes d'investir. Les Français les plus présents parmi les acheteurs sont en fait les courtiers. En amont des ventes d'août, les courtiers français sont très actifs dans la phase des inspections. Ils ont l'avantage de bien connaître la direction, mais aussi le personnel des haras, ce qui permet d'avoir des conseils intéressants qui pourront servir au moment des enchères. Au cours des ventes de sélection, il est extrêmement rare que les futurs propriétaires enchérissent personnellement. Ils passent presque tout le temps par des courtiers avec qui ils sont plus ou moins liés. Ainsi, quand on analyse le bilan des ventes, on ne voit quasiment jamais apparaître le nom de l'acheteur, ce qui pour nous, rend complexe une analyse précise des achats. C'est en allant sur place, en échangeant avec les personnalités du milieu hippique, ainsi qu'en consultant la presse spécialisée, que l'on parvient malgré tout à avoir une vision d'ensemble assez précise des propriétaires réellement actifs à Deauville.

Pendant longtemps, les bilans des ventes étaient essentiellement dominés par des acheteurs européens, malgré la percée de quelques investisseurs majeurs, en particulier venus des États-Unis et passionnés par la France et les sports hippiques, comme ce fut le cas durant l'entre-deux-guerres. Depuis les années 1970 et l'apparition des ventes de sélection, la clientèle présente à Deauville s'est largement mondialisée. Dans son ouvrage consacré aux ventes, l'historien Guy Thibault a dressé un panorama de ces acheteurs, en particulier les plus actifs. L'on voit progressivement apparaître de nouvelles figures, d'origines de plus en plus diverses. Durant les premières ventes de sélection, on peut citer le Saoudien Mahmod Fustok, le richissime armateur grec Stavros Niarchos<sup>1329</sup> qui développe alors un élevage de dimension mondiale ou bien encore Mohammed Al Maktoum, l'un des plus importants investisseurs aux enchères deauvillaises depuis plus de 30 ans, son premier achat à Deauville datant de 1984. Les années 1980 incarnent l'émergence de grands noms de l'hippisme international qui, par définition, se doivent d'investir dans les sélections deauvillaises pour construire leur écurie et structurer leur élevage. C'est le cas de la famille Al Maktoum (Dubai), de Khalid Abdullah (Arabie Saoudite) ou bien encore du Japonais Kihachiro Watanabe qui achète le *top price* de la vente 1990. À tous ces noms, on peut adjoindre quelques clients français, mais dans des proportions moindres, comme les frères Gérard et Alain Wertheimer, Edouard de Rothschild ou bien encore la marquise de Moratalla qui, bien que d'origine espagnole, vit dans le Sud-

---

<sup>1329</sup> La famille Niarchos est un exemple emblématique de ces riches propriétaires apparus dans les années 1970 et qui ne sont pas sans rappeler des profils contemporains comme Joaan Al Thani. Le projet de Stavros Niarchos se fait en plusieurs étapes. La première repose sur une politique d'achats dans les ventes publiques, notamment à Keeneland et Deauville. La deuxième étape commence en 1979 avec l'achat du Haras de Fresnay-le-Buffard qui va être le cadre de la naissance de multiples champions qui vont apporter de prestigieuses victoires à la casaque. Disparu en 1996, les héritiers prolongent l'histoire de la casaque Niarchos, que ce soit la fille Maria ou actuellement la petite-fille Electra Niarchos. En 2017, la casaque Niarchos a encore brillé au plus haut niveau avec la victoire de Senga dans le Prix de Diane.



Ouest, où elle possède une écurie de premier plan. Guy Thibault considère que, dans les ventes, « l'argent étranger est roi »<sup>1330</sup> à cause de la place des devises étrangères dans les transactions, notamment le dollar. Depuis, les années 1980, plus de 80 % des échanges sont réalisés dans des devises étrangères malgré les fluctuations monétaires. En effet, un dollar ou une livre forte favorise les achats en France, ce qui fut particulièrement le cas à la fin des années 1980 et au début des années 1990 avec un point culminant en 1993 avec pas moins de 92 % des transactions réalisées en devises étrangères<sup>1331</sup>. Selon Guy Thibault, c'est un signe emblématique du retrait progressif des acheteurs français qui, depuis, demeurent assez peu présents sur le marché de sélection, hormis quelques rares personnalités. En effet, « un nombre croissant de propriétaires français ne sont guère désireux d'investir dans des yearlings de prix conséquent, le déséquilibre entre les dépenses, certaines, et les gains, possibles, n'ayant cessé de croître »<sup>1332</sup>.

On est là au cœur du problème du propriétaire français pour lequel les coûts sont en constante augmentation. La couverture des dépenses est difficile à assumer pour ce type de yearling, ce qui limite de fait l'accès à ces jeunes chevaux à une élite économique largement mondialisée qui se livre une féroce concurrence durant les enchères publiques. Un point important est le caractère souvent cyclique de la clientèle fréquentant les enchères. Utiliser ce mode de transactions s'avère très intéressant au début d'une carrière de propriétaire et c'est ce que la plupart des grands noms de l'histoire hippique, passée ou récente, ont fait. Les principaux acheteurs d'hier sont progressivement devenus de prestigieux éleveurs, ce qui fait que pour la plupart, ils se manifestent plus rarement à Deauville, parfois même plus du tout. C'est par exemple le cas des membres de la famille Niarchos ou de Khalid Abdullah qui, une fois qu'ils ont constitué une jumenterie de qualité, n'ont plus recours aux ventes ou alors, de manière très ponctuelle. Un cas particulier est celui de la famille Al Maktoum qui, bien qu'à la tête de plusieurs élevages particulièrement bien pourvus en poulinières et en étalons, continue à acheter régulièrement des yearlings. Mohammed Al Maktoum est, *via* son haras de Darley et son écurie Godolphin, à la tête de la principale opération hippique de la planète, celle-ci étant présente sur tous les continents. Le cheikh Al Maktoum est régulièrement présent à Deauville car c'est un passionné de sports hippiques qui aime choisir lui-même ses jeunes chevaux. On peut donc le voir assez souvent à Deauville pour participer aux inspections, entouré de ses conseillers<sup>1333</sup>. Tous ensemble, ils sélectionnent les yearlings, mais le cheikh laisse le soin à son courtier d'enchérir le jour de la vente, avant que les acquisitions soient exportées ou placées à l'entraînement en France sous la casaque de l'écurie Godolphin. Il est intéressant de voir qu'il existe un véritable renouvellement des investisseurs. Certains

---

<sup>1330</sup> Guy THIBAUT, 1994, p. 182.

<sup>1331</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>1332</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>1333</sup> Le plus important est John Ferguson qui a quitté l'entourage de l'émir en 2017. C'est lui qui l'a conseillé et assuré des investissements immenses. Ainsi, entre 2012 et 2016, l'écurie a acheté 536 chevaux dans des enchères (foals, yearlings et 2 ans) pour 205 millions de dollars.

propriétaires disparaissent pour se consacrer à leurs élevages ; de nouvelles familles les remplacent et animent à leur tour les enchères deauvillaises. C'est un perpétuel recommencement, mais c'est cela qui assure la pérennité des ventes et de l'élevage bas-normand dans son ensemble. Ces dernières années sont apparus de nouveaux clients aux origines très diverses : les riches personnalités du Moyen Orient focalisent l'attention des médias, mais d'autres investisseurs se sont montrés particulièrement actifs comme des Australiens, des Sud-Africains et, très récemment, des Asiatiques venus de Chine ou de Hong-Kong.

Parmi les acheteurs, un marché à deux vitesses est clairement en cours d'installation. Un haut du marché qui est réservé à seulement quelques clients qui trustent les prix les plus élevés, et un second marché, bien plus large numériquement, qui met en concurrence de nombreux clients potentiels. En identifiant les principaux acheteurs de l'édition 2016, on met à jour ces deux profils, le tableau suivant résumant cette situation qui tend à se renforcer depuis quelques années (Tableau n°18). Le premier élément est le fait que le marché est dynamisé par assez peu de clients. Ce constat mérite d'être nuancé car des acheteurs comme Jean-Claude Rouget ou l'agence Chantilly Bloodstock n'achètent pas pour leur propre compte, mais pour plusieurs propriétaires différents. C'est donc une sorte de biais statistique car nous sommes ici en présence de plusieurs propriétaires et non de seulement deux acheteurs. Ces acheteurs forment une sorte de second marché avec l'achat de nombreux produits (21 et 20), mais pour des prix qui restent raisonnables, autour de 100 000 €.

*Tableau n°18 : Les 10 principaux acheteurs aux ventes d'août 2016*

<b>Classement</b>	<b>Nom de l'acheteur</b>	<b>Nombre de produits</b>	<b>Montant total (en €)</b>	<b>Prix moyen (en €)</b>
1	Shadwell France SNC	8	2 970 000	371 250
2	Jean-Claude Rouget	21	2 340 000	111 429
3	Chantilly Bloodstock Agency	20	2 065 000	103 250
4	Peter Doyle/MV Magnier/Mayfair Speculators	2	2 050 000	1 025 000
5	Blandford Bloodstock Ltd	7	1 720 000	245 714
6	Hong-Kong Jockey Club	6	1 560 000	260 000
7	Broadhurst Agency	8	1 525 000	190 625
8	Mandore International Agency pour Al Shaqab Racing	5	1 160 000	232 000
9	Mandore International Agency	7	1 145 000	163 571
10	Charles Gordon Watson	6	1 085 000	180 833

Données : Compilation des résultats de la vente et des témoignages des principaux acteurs.

Pour le reste, ce sont de très importants investisseurs, qui achètent assez peu de yearlings, mais à des prix considérables et ce, même pour le milieu hippique. L'exemple le plus remarquable est celui de Peter Doyle qui n'achète que deux yearlings, mais pour plus de deux millions d'euros. Peter Doyle est un courtier qui agit lors de cette vente pour le compte d'une association, Coolmore/Mayfair Speculators, qui est suivie de près par les professionnels en raison de multiples achats récents. Au terme des achats, on assiste à une forte dispersion géographique des yearlings. Une bonne partie d'entre eux partent à l'exportation, l'Irlande pour les deux chevaux de Peter Doyle, l'Angleterre pour les chevaux de Shadwell car il s'agit de l'écurie du cheikh Hamdan Al Maktoum. À noter que la pratique de l'association entre plusieurs clients semble se développer. En 2016, c'est par exemple le cas des Irlandais de Coolmore et un groupe d'associés d'Afrique du Sud réunis sous le nom de Mayfair Speculators. L'idée consiste à exploiter une carrière de courses pour le futur cheval, tout en ayant une vision à plus long terme en pensant déjà à l'élevage. L'association a pour avantage de réduire le coût initial de l'investissement, mais aussi de diviser la prise de risque dans un marché des yearlings qui est par essence très incertain. Dans les résultats de l'édition 2016, il manque le nom incontournable de Mohammed Al Maktoum. Depuis plus de 20 ans, il est régulièrement le principal enchérisseur comme ce fut le cas durant la vente record de 2015. Représenté par son courtier John Ferguson, le cheikh a alors acheté pour son écurie 11 lots, durant les deux jours de la vente de sélection, pour près de 7 millions d'euros, soit cinq de plus que le second enchérisseur<sup>1334</sup>. Durant cette vente, Mohammed Al Maktoum a battu tous les records avec le *top price* historique des ventes de Deauville (2,6 millions d'euros) et une moyenne exceptionnelle de 628 182 €. Cette vente 2015 fut exceptionnelle en raison de la qualité des yearlings présentés. Selon Angus Gold, le représentant de Shadwell : « Je dois dire que je n'ai jamais vu un tel catalogue ici ! Arqana a fait un travail formidable, les éleveurs et les vendeurs aussi. La qualité a énormément progressé et cette vente a atteint les plus hauts standards internationaux. C'est très bien pour la France ! »<sup>1335</sup>. Un second avis allant dans le même sens est celui du top acheteur John Ferguson :

« La qualité du catalogue proposé cette année par Arqana était remarquable. Il faut d'ailleurs féliciter l'agence de vente pour son formidable travail. Les yearlings sélectionnés et présentés étaient très attrayants, c'est pourquoi, avec l'accord du cheikh Mohammed Al Maktoum, nous avons décidé d'être très présents cette année. On ne peut pas parler d'une nouvelle politique d'achat car nous continuons à acquérir tous les ans grosso modo le même nombre de yearlings sur les places internationales<sup>1336</sup>. C'est uniquement la qualité de l'offre de ce marché qui nous a incités à investir fortement cette année à Deauville »<sup>1337</sup>.

Au terme de ce premier des deux chapitres consacrés au déroulement des ventes, nous voyons de quelle manière, la station de Deauville parvient à rayonner à l'international. Si les

---

<sup>1334</sup> John Ferguson a signé 11 bons pour 6 910 000 € alors que le second acheteur a investi à hauteur de 1 910 000 € (Mayfair Speculators).

<sup>1335</sup> *Jour de galop*, 17 août 2015, N° 2846, p. 14.

<sup>1336</sup> Sur les dernières années, la moyenne annuelle des achats s'élève à une centaine de produits, les achats provenant de tous les continents.

<sup>1337</sup> *Ibid.*, p. 6.

vendeurs sont encore très largement français et même principalement bas-normands, il n'en va pas de même pour les acheteurs et leurs courtiers. Les ventes de yearlings rassemblent l'élite des sports hippiques, tant du côté des hommes que des animaux. Avec le contexte de mondialisation et l'émergence de nouvelles nations hippiques, on se rend compte qu'il est de plus en plus difficile pour les propriétaires français de peser dans ces ventes. Malgré tout, il faut bien retenir que le profil « yearling » est très divers. Les ventes d'août représentent le summum des vacances, mais Arqana n'en a pas oublié d'organiser des ventes plus modestes. Cela permet d'ouvrir le marché des enchères publiques à d'autres acteurs. Du côté des haras, on observe une nette diversification des vendeurs quand chez les acheteurs, la clientèle domestique est bien plus présente. Au total, les yearlings sont donc l'élément le plus visible des ventes de chevaux, tout particulièrement sur un plan médiatique. En revanche, sur un plan plus quantitatif, les ventes de chevaux de course en Basse-Normandie reposent sur bien d'autres profils, la diversification des segments étant de mise dans la commercialisation actuelle des chevaux.



## CHAPITRE 9 : LA DIVERSIFICATION DES MARCHÉS HIPPIQUES EN BASSE-NORMANDIE

Les ventes de chevaux représentent d'immenses enjeux financiers avec les yearlings, mais bien d'autres profils ont de l'importance. Même si les prix sont inférieurs, les haras doivent écouler d'autres types de chevaux. Historiquement, il s'agit des chevaux d'élevage qui ont un rôle crucial dans la filière dans le sens où ils participent au processus de reproduction. Ainsi, les professionnels recherchent constamment de bonnes poulinières et les ventes publiques sont un moyen potentiellement efficace d'en trouver. C'est là le principe à l'origine des enchères hippiques, qui se sont développées en même temps que les ventes de yearlings. Depuis, les marchés hippiques se sont considérablement diversifiés. Les agences de ventes comme Arqana ont progressivement multiplié le nombre de vacations, notamment en ouvrant de nouveaux marchés : les chevaux à l'entraînement qui ont l'avantage pour les acheteurs d'être immédiatement aptes à courir, les breeze up qui ciblent de jeunes chevaux particulièrement prometteurs et que l'on peut voir galoper en amont de la vente, mais aussi les ventes mixtes qui, contrairement aux autres vacations ciblées, proposent une vaste diversité de profils à la vente (yearlings, juments, chevaux à l'entraînement). Les enjeux géographiques diffèrent des ventes d'élevage (Chapitre 5) ou de yearlings (Chapitre 8) notamment en ce qui concerne les acteurs présents où un caractère domestique domine davantage.

### **D) Les ventes de chevaux à l'entraînement : une pratique en plein essor**

#### ***A) Les ventes de chevaux à l'entraînement : un marché aux dynamiques soutenues***

Les ventes de chevaux à l'entraînement (les « CAE ») sont relativement récentes. En effet, les ventes publiques se sont longtemps concentrées sur des profils jugés plus porteurs dans les sports hippiques comme les yearlings ou les produits destinés à l'élevage. Acheter un cheval en cours de carrière relève le plus souvent des ventes à l'amiable. D'ailleurs, nous avons montré dans le chapitre 7 que les achats de grands champions reposent presque toujours sur ce principe, avec des prix demeurant souvent secrets qui donnent lieu à tous les fantasmes au sein de la communauté hippique<sup>1338</sup>. Pourtant, des propriétaires recourent de plus en plus souvent à une agence pour vendre des chevaux courant sous leurs couleurs. En interrogeant des propriétaires, et surtout en décryptant nombre d'interviews, on se rend compte que les motivations diffèrent. Les difficultés financières peuvent pousser à se séparer de chevaux, mais il peut également s'agir du choix d'un propriétaire de réduire ses investissements hippiques. Enfin, le sport hippique dépend d'un animal et reste donc lié aux rythmes et besoins de l'élevage. Chaque année, les naissances apportent de nouveaux jeunes chevaux,

---

<sup>1338</sup> C'est le cas des chevaux achetés après de grandes victoires. Leur achat donne lieu à des spéculations, sans réellement avoir le prix payé par le nouveau propriétaire, comme nous l'avons montré avec l'exemple de la jument Trêve.

ces derniers constituant de nouveaux espoirs pour les propriétaires. Ainsi, il devient nécessaire, même pour les propriétaires les plus riches, de faire de la place dans les écuries afin de recevoir les jeunes chevaux débutant l'entraînement. Là encore, la diversité est de mise entre des petits propriétaires souvent tentés de prolonger leurs produits, quand les grandes écuries se séparent souvent très rapidement, et bien plus facilement, de nombreux chevaux. Malgré tout, cela peut engendrer des surprises car nous verrons que d'importantes écuries cèdent parfois des chevaux aux enchères, le plus souvent pour des sommes assez modestes, qui se révéleront par la suite être de bons chevaux pour le compte d'autres propriétaires.

Actuellement, les ventes de CAE occupent plusieurs vacations. En dehors du cas particulier des breeze up, sur lequel nous reviendrons, Arqana ne dédie pas de vente à ce profil de chevaux. L'offre est plutôt diluée tout au long de l'année et apparaît donc comme une sorte de complément. En 2016, on compte trois ventes à Deauville sur ce segment, respectivement en février durant la vente mixte, en juillet lors de la vente d'été, très largement marquée par la présence des CAE dans l'offre globale. Enfin, le troisième temps est la vente d'automne (novembre) où les CAE sont bien représentés, mais en nombre plus réduit que les derniers yearlings de l'année qui constituent la majeure partie de l'offre<sup>1339</sup>. Dans ses différents communiqués, Arqana met en avant le fait que ce segment doit d'abord et avant tout répondre à une demande, mais aussi trouver des vendeurs qui acceptent de se séparer de leurs produits. Or, la plupart du temps, les propriétaires conservent les meilleurs chevaux et tentent de se séparer des moins bons, ce qui rend l'offre bien moins attractive. Arqana est particulièrement exigeante dans la sélection de l'offre afin d'avoir un marché dynamique qui puisse répondre à la demande des acheteurs. Depuis dix ans, le nombre de CAE vendus a assez fortement augmenté. Il convient de noter que c'est seulement depuis 2012 que l'ensemble des ventes de CAE se déroulent à Deauville<sup>1340</sup> et c'est depuis cette date que la croissance est la plus soutenue, tant pour le nombre de chevaux vendus que pour le niveau des résultats économiques (Figure n°72). On constate que le nombre de chevaux vendus a fortement augmenté, notamment jusqu'en 2012, avant de se stabiliser autour de 300 chevaux. Si l'on prend comme référence l'année 2014, celle constituant le record absolu (343)<sup>1341</sup>, 47 chevaux sont vendus en février, 149 durant la vente d'été et 147 au cours de la vente

---

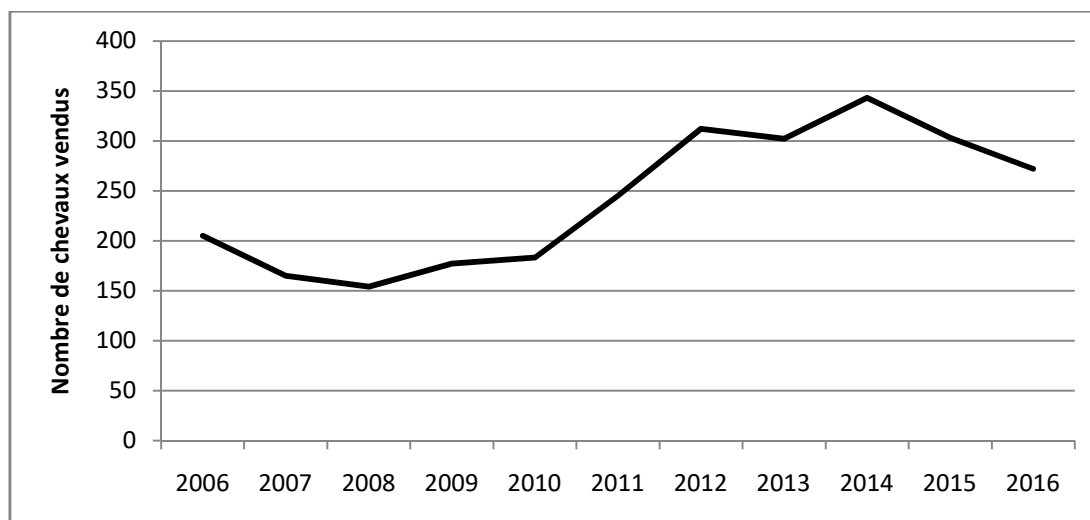
<sup>1339</sup> Arqana propose une autre vente de CAE, mais visant un segment de marché particulièrement élitiste. Il s'agit de la vente de l'Arc qui se tient durant le week-end de l'Arc de Triomphe (à Chantilly en 2016). La sélection y est drastique car on y propose d'excellents chevaux, mais en nombre restreint. En 2016, 29 chevaux furent vendus pour un prix moyen avoisinant les 300 000 €. On a là des chevaux aux performances remarquables. C'est le cas du *top price* (Toulifaut) présenté par l'entraîneur Jean-Claude Rouget, vendu pour 1,9 millions d'euros au grand éleveur-propriétaire japonais Katsumi Yoshida. C'est une pouliche ayant gagné un Gr. 3 à 2 ans et dont les origines sont exceptionnelles, ce qui permet à son nouveau propriétaire d'envisager une grande carrière dans les courses, mais aussi comme future poulinière car elle combine le pedigree et les performances.

<sup>1340</sup> Jusqu'en 2011, la vente d'été se tenait à Saint-Cloud avant un transfert définitif l'année suivante sur le site de Deauville comme l'ensemble des ventes proposant des CAE.

<sup>1341</sup> L'année 2014 est un record dans de nombreux domaines. C'est donc le cas pour le nombre absolu de chevaux vendus, mais également pour le pourcentage de vendus qui s'élève à un niveau incroyable de 84,48 % car 343 CAE furent vendus sur les 406 mis en vente durant les diverses vacations.

d'automne. Dès lors, comment peut-on expliquer un tel calendrier, mais aussi la réussite de ce segment ?

Figure n°72 : Nombre de CAE vendus chez Arqana depuis 2006<sup>1342</sup>



Données : Statistiques annuelles de l'agence Arqana.

Pour les vendeurs, comme pour les acheteurs, les trois périodes de ventes correspondent à des moments clés de l'activité hippique. La vente mixte de février permet un possible ajustement lorsque débute la saison des courses de plat en France, notamment le meeting hivernal de Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes<sup>1343</sup>. Propriétaires et entraîneurs viennent donc à Deauville à la recherche d'un produit intéressant, mais c'est clairement une vente d'appoint, comme le prouve le faible nombre de CAE vendus à cette occasion (entre 20 et 50 depuis 2010). La vente d'été est, pour sa part, beaucoup plus prolifique car elle se situe à une période charnière de la saison. Acheter un cheval à cette occasion permet d'envisager différemment la seconde partie de la saison, notamment avec pour ambition le meeting estival deauvillais. La vente est positionnée seulement quelques semaines avant l'ouverture de la saison de Deauville mais on assiste, plus largement, à une densification du calendrier national à cette période<sup>1344</sup>. À l'inverse, les vendeurs profitent de l'évènement pour réduire leurs

<sup>1342</sup> Dans ce graphique, nous n'avons pas inclus la vente de l'Arc et nous ne nous sommes pas limité aux ventes Arqana se déroulant à Deauville. En revanche, depuis 2012, toutes les vacances se font dans l'établissement Elie de Brignac.

<sup>1343</sup> Le meeting de Cagnes-sur-Mer est très important car les conditions climatiques rencontrées sur les bords de la Méditerranée sont bien plus favorables que dans le nord du pays à cette période. On a donc une sorte de transfert vers Cagnes pour bénéficier d'un temps plus clément et d'une meilleure piste. Cette dernière est à nuancer avec la multiplication ces dernières années des pistes tous temps comme celle de Chantilly. On a donc des débats au sein de la filière sur les bénéfices de ce meeting car, pour beaucoup d'entraîneurs, les courses de Cagnes engendrent des frais supplémentaires dans une période où de nombreuses structures cherchent pourtant à faire des économies.

<sup>1344</sup> En 2016, la vente d'été s'est tenue les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. On est donc en amont de quelques semaines avec le meeting d'été Lucien Barrière de Deauville qui a débuté le 30 juillet. Malgré tout, il ne faut pas oublier que les



effectifs, tout en intégrant de nouveaux chevaux en investissant aux ventes publiques. Enfin, la vente d'automne marque la fin de l'année hippique chez les galopeurs. Les produits mis en vente sont donc pour la plupart d'un niveau inférieur, ce qui peut intéresser des propriétaires plus modestes qui n'ont pas les moyens d'investir sur les autres segments. C'est donc essentiellement une clientèle domestique qui est présente dans une vente où il est possible de faire de belles affaires, mais aussi et surtout, d'accéder à moindre frais à de bons courants de sang. En outre, nombre d'entraîneurs utilisent également cette dernière vacation pour retirer des chevaux de leurs effectifs, la période correspondant à l'arrivée prochaine de yearlings qu'il faudra préparer pour la future saison. Dans tous les cas, les résultats globaux de ces ventes sont très satisfaisants, ce dont se félicitent les organisateurs. Le communiqué bilan 2016 de l'agence Arqana confirme cet enthousiasme :

« La Vente d'été réalise deux records historiques avec un chiffre d'affaires qui dépasse pour la première fois la barre des 7 millions d'euros et un *top price* à 400.000€. Les ventes de chevaux à l'entraînement doivent réunir l'offre qui correspond à une demande globale. Nous avons pu observer que tous les chevaux qui remplissaient les critères recherchés se sont très bien valorisés »<sup>1345</sup>.

Les résultats d'ensemble sont très encourageants pour l'agence et ce bilan n'est pas propre à l'année 2016. Le chiffre d'affaires global signalé ici est un indicateur de ce succès, mais l'élément le plus intéressant est certainement le prix moyen des ventes, même s'il existe une grande hétérogénéité entre les sessions. Le graphique de la Figure n°73 en est une illustration dans laquelle nous trouvons à la fois les prix moyens des diverses ventes de CAE, tout en incluant la moyenne annuelle, permettant ainsi d'établir aisément des comparaisons. Le premier élément qui ressort de ce document est la progression de la moyenne au cours des trois années, puisque l'on passe de 24 336 € en 2014 à 31 250 € en 2016. Plusieurs éléments se combinent pour expliquer cette solide progression (environ 22 %) : un resserrement sensible de l'offre durant ces trois années<sup>1346</sup>, la remarquable qualité du catalogue 2016, la participation croissante de vendeurs prestigieux et bien évidemment, l'engagement croissant d'une clientèle internationale capable de cibler les meilleurs chevaux et de faire monter les enchères. En ce qui concerne les dynamiques des trois vacations, des différences notables existent. La vente de février, qui propose peu de CAE, obtient des résultats relativement décevants pour Arqana, ce qui pose la question de sa légitimité.

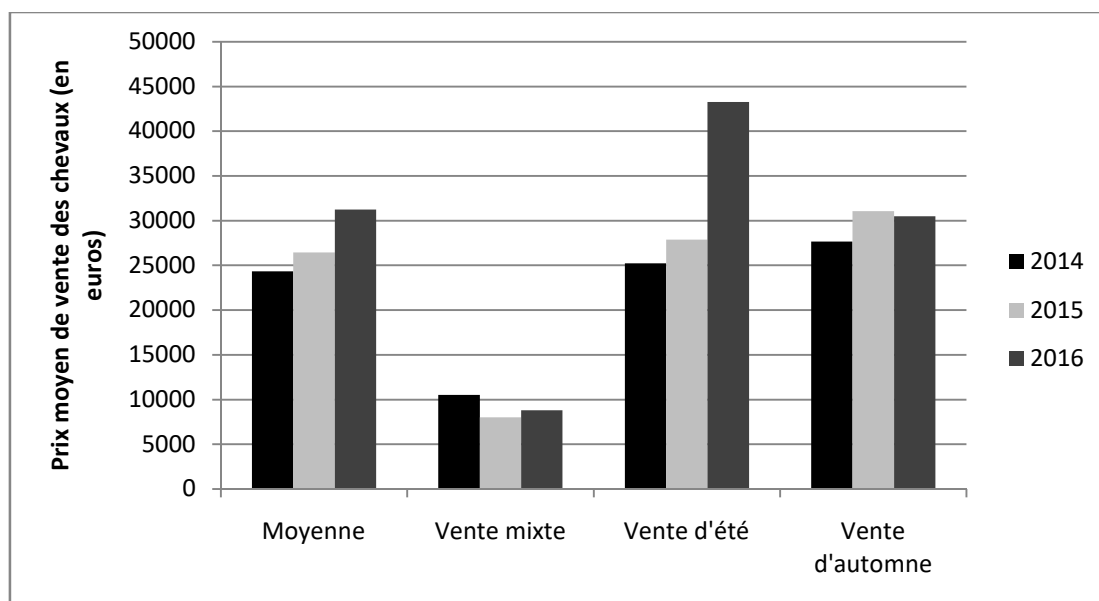
---

courses estivales ont déjà commencé à Deauville durant le mois de juillet avec les courses disputées sur le second hippodrome de la commune : Deauville-Clairefontaine.

<sup>1345</sup> Communiqué final de l'agence Arqana au sujet de la vente d'été 2016 (consultable sur le site internet d'Arqana).

<sup>1346</sup> Le resserrement de l'offre est un choix des organisateurs car l'adage anglais « *less is more* » se confirme presque toujours dans le milieu hippique. Le fait de présenter moins de chevaux, mais de bonne qualité, a porté tous les indicateurs à la hausse car la demande demeure soutenue.

Figure n°73 : Les prix moyens des CAE lors des différentes ventes (2014-2016)



Données : Statistiques annuelles de l'agence Arqana (2014-2016).

Du côté des organisateurs, malgré la déception des résultats, il n'est pas question de supprimer ce segment car la vente mixte est présentée comme une vente de service pour les propriétaires et non une vente de sélection, contrairement à ce que peuvent être les autres sessions. Pour les deux autres ventes de CAE, établir des conclusions solides s'avère particulièrement complexe. Si l'on se réfère aux résultats des dernières années, on a le sentiment que la vente estivale a clairement pris l'ascendant sur celle d'automne. Cette vision doit cependant être nuancée car le niveau de l'édition 2016 est largement supérieur aux standards. En effet, le prix moyen a bondi en une seule année de plus de 54 % ce qui est exceptionnel. Cela s'explique malgré tout par la présence de lots de grande qualité ayant entraîné des batailles d'enchères entre plusieurs clients<sup>1347</sup>. Le reste du temps, les niveaux des deux ventes sont assez semblables, à savoir entre 25 000 et 30 000 €. La principale différence tient aux acheteurs présents qui n'ont pas les mêmes perspectives car il s'agit de deux moments très différents de la saison hippique. Dès lors, il convient de souligner que les acteurs présents aux ventes de CAE sont assez singuliers : les vendeurs sont assez rarement des haras, contrairement aux autres vacations, tandis que les acheteurs recherchent des profils spécifiques, la récente orientation vers les courses d'obstacle en étant un signe tangible.

Contrairement aux deux autres sessions, les CAE mis en vente en février sont placés indifféremment dans le catalogue. Cela a pour effet de ne pas offrir une visibilité au segment, alors qu'en juillet et novembre, des temps spécifiques leur sont dédiés. Les organisateurs préfèrent diluer l'offre sur l'ensemble de la vente en espérant une meilleure valorisation des

<sup>1347</sup> On retrouve là une pratique que nous avons déjà présentée et qui a pour effet mécanique d'augmenter les prix, parfois de façon conséquente, ce qui est régulièrement arrivé durant l'édition 2016.

chevaux. En 2015, 57 chevaux furent présentés, ce qui représente seulement 16,47 % des chevaux de la vente mixte. Ils sont présentés par 36 vendeurs différents soit une moyenne très faible de 1,58 chevaux par vendeur. Parmi ces vendeurs, on observe un fort émiettement géographique, puisque les 36 vendeurs proviennent de 12 départements différents<sup>1348</sup>, alors que dans les enchères deauvillaises, la concentration géographique est plutôt la norme. Malgré tout, deux départements représentent près de la moitié : l'Oise avec 12 vendeurs différents et le Calvados représenté par six vendeurs. Cette double prédominance se comprend par les spécificités de ce marché. Les entraîneurs de galopeurs étant très présents, cela engendre une surreprésentation des principaux centres d'entraînement comme Deauville et surtout le puissant pôle cantilien dans l'Oise. Ce dernier abrite un véritable vivier d'entraîneurs, dans un rayon de seulement quelques kilomètres autour du principal centre d'entraînement hippique français. Sur les 12 vendeurs, la moitié est directement basée à Chantilly, quatre le sont à Lamorlaye à 5 km, et l'on trouve encore un entraîneur situé à Gouvieux, à seulement 2 km de l'hippodrome. Parmi ces vendeurs figurent des noms prestigieux de l'entraînement comme Christiane Head-Marek (Chantilly), Mikel Delzangles (Gouvieux) ou bien encore le jeune entraîneur Nicolas Caullery dont la carrière est actuellement en plein essor (Lamorlaye)<sup>1349</sup>.

Lors des autres vacations, la qualité des lots proposés s'avère meilleure. On a donc des vendeurs et des clients très différents. Chez les vendeurs, on retrouve de grands entraîneurs comme André Fabre<sup>1350</sup>, Carlos Lerner<sup>1351</sup>, mais aussi et surtout de célèbres éleveurs-propriétaires comme les Aga Khan Studs ou la famille Wertheimer, ces deux entités participant régulièrement à ces ventes. En 2016, les Aga Khan Studs ont mis en vente cinq CAE, tandis que Wertheimer & Frère proposait neuf produits dont la totalité fut vendue. Ces deux élevages tiennent absolument à se séparer de ces produits car le pourcentage de vendus est de 100 %, quand la moyenne de la vente s'établit à 72 %. Les prix moyens affichés sont supérieurs à la moyenne, mais l'on pourrait certainement s'attendre à des prix supérieurs quand on connaît la réputation de ces éleveurs (43 500 € pour les Aga Khan Studs et 29 000 € pour Wertheimer & Frère). Cela est dû à la nature des chevaux proposés, qui ne constituent pas les meilleures lignées de ces élevages, mais elles peuvent néanmoins intéresser des clients. C'est notamment le cas du lot N°293 acheté 100 000 € en raison du pedigree de la pouliche. Les résultats de cette dernière sont relativement faibles, mais l'achat est destiné à

---

<sup>1348</sup> Les vendeurs proviennent des départements suivants : l'Oise (12), le Calvados (6), l'Orne (4), la Gironde (2), le Maine-et-Loire (2), la Mayenne (2), les Yvelines (2), les Pyrénées-Atlantiques (2), les Bouches-du-Rhône (1), la Charente-Maritime (1), l'Ain (1) et la Sarthe (1).

<sup>1349</sup> Ces derniers fréquentent régulièrement les ventes deauvillaises, principalement dans l'optique de recomposer leurs effectifs avant la saison en se séparant de certains éléments.

<sup>1350</sup> André Fabre est une référence mondiale dans l'entraînement des chevaux de plat. Il est basé à Chantilly.

<sup>1351</sup> Son centre d'entraînement se trouve à Maisons-Laffitte dans les Yvelines qui est un centre d'entraînement pour les galopeurs.

l'exportation, pour une participation aux courses américaines avant une potentielle seconde carrière en tant que poulinière<sup>1352</sup>.

En ce qui concerne les acheteurs, on assiste à une progressive internationalisation de la clientèle, en particulier sur le haut du marché car, pour le reste, de plus petits propriétaires peuvent investir via des courtiers comme Guy Petit, très actif à chaque vacation<sup>1353</sup>. Les ventes de CAE sont longtemps restées largement franco-françaises mais depuis quelques années, la clientèle internationale vient à Deauville pour se fournir en chevaux français, deux profils principaux étant identifiables : les Européens qui misent prioritairement sur des produits orientés vers l'obstacle, quand les clients extra-Européens ciblent des chevaux capables de courir immédiatement, tout en accédant à des courants de sang européen. Ces acheteurs recourent presque toujours à des intermédiaires français car ces derniers bénéficient d'une meilleure connaissance des courses nationales, le but étant de cibler des profils compatibles avec une exportation. Les acheteurs européens sont en majorité venus des îles britanniques pour acheter des profils d'obstacle. Or, depuis quelques années, les courses françaises ont acquis, dans ce domaine, une sérieuse réputation, ce qui incite les Britanniques à rechercher des chevaux d'avenir bien adaptés à leurs courses. Arqana fait donc évoluer ses pratiques pour répondre au mieux à la demande. Constatant cet engouement, l'entreprise a décidé d'orienter ses ventes de CAE vers des chevaux déjà entraînés aux obstacles, mais également vers des chevaux ayant les aptitudes pour envisager une nouvelle carrière dans cette discipline<sup>1354</sup>. Dès lors, Arqana parvient à proposer un bon catalogue sur ce type de profil en pur-sang, mais aussi des AQPS que l'on trouvait encore très rarement dans une telle vente il y a encore trois ou quatre ans. À Deauville, sont proposés des *stores* de 2 et 3 ans. En juillet 2016, ce ne sont pas moins de 80 chevaux qui sont mis en vente, ce qui est difficile à rassembler en raison de la force du marché amiable dans ce secteur. Avant cette vente, les organisateurs redoutaient la nouvelle donne liée au récent Brexit, en particulier la brutale chute du cours de la livre. Pour Eric Hoyeau, « nous allons devoir faire avec cette baisse de la livre. On ne peut pas y échapper. C'est un fait, avec 100 livres, on a moins d'euros qu'avant ! »<sup>1355</sup>. Le contexte politique et économique constitue donc une appréhension, une bonne partie des acheteurs présents en juillet étant des Anglais, qui planifient leurs investissements en livres, ce qui est devenu désavantageux pour eux. Un principe analogue est visible en novembre et là-aussi, les acheteurs anglais se sont montrés particulièrement actifs. C'est un moment clé dans la saison hippique britannique car les grandes courses d'obstacle ont lieu durant les mois suivants. Dès lors, les propriétaires recherchent de bons chevaux qui

---

<sup>1352</sup> L'acheteur du cheval indique dans une interview que le cheval a des aptitudes pour les courses sur la PSF ce qui correspond bien aux pratiques ayant cours aux Etats-Unis.

<sup>1353</sup> En 2016, Guy Petit a acheté 6 CAE en juillet (dont un pour la somme très élevée de 160 000 €) et 10 lots en novembre.

<sup>1354</sup> Il y a bien évidemment les chevaux à l'entraînement dans l'obstacle, mais un autre vecteur de croissance est le segment des *stores* qui sont des chevaux encore inédits dont le profil permet d'envisager une orientation vers les courses d'obstacle.

<sup>1355</sup> *Jour de Galop*, 29 juin 2016, N° 3150, p. 3.

pourront porter leurs couleurs durant le meeting hivernal. Lors de la vente d'été 2016, les chevaux ayant réalisé les prix les plus élevés sont bien souvent des chevaux dirigés vers les obstacles. En effet, sur les dix enchères les plus importantes, neuf concernent des chevaux d'obstacle<sup>1356</sup> ou, du moins, en vue d'une carrière future sur les haies ou en steeple-chase<sup>1357</sup>. On peut citer le cas du second prix de la vente qui est un excellent cheval de plat en France avant son achat<sup>1358</sup>. C'est le courtier Tom Malone qui a signé le bon pour 280 000 € en indiquant : « C'est un magnifique cheval, avec beaucoup de classe, qui a le modèle pour faire un cheval de steeple-chase. Je l'ai acheté pour un client de Kerry Lee<sup>1359</sup>, qui va l'entraîner. Il va d'abord être castré, bien entendu »<sup>1360</sup>. Ces neuf lots ont atteint une moyenne de 185 000 €, preuve de la capacité d'attraction du haut de marché. En outre, tous ces chevaux sont entraînés en France et destinés à l'exportation. Au terme de la vente, ils partent chez différents entraîneurs des îles britanniques : un vers l'Irlande, les huit autres allant chez des entraîneurs installés en Angleterre, notamment Venetia Williams qui est une référence des courses d'obstacle britanniques. Cette dernière était personnellement présente à Deauville pour sélectionner les chevaux, tout en connaissant des clients potentiels. Il faut noter qu'elle ne porte pas personnellement d'enchères, laissant toujours agir des courtiers. Ces derniers précisent que plusieurs chevaux iront dans ses écuries, basées à Kings Caple dans l'Herefordshire<sup>1361</sup>.

Ainsi, on se rend compte que le marché des CAE est particulièrement dynamique à Deauville. Comme la plupart des marchés d'enchères publiques, le rôle des étrangers est important même si les raisons sont ici beaucoup plus liées à la culture hippique des îles britanniques qu'à des considérations purement économiques comme nous avons pu l'observer dans le cadre du marché des yearlings. En outre, une vacation très spécifique est en lien direct avec les chevaux à l'entraînement, la breeze up, celle-ci visant à proposer des chevaux de 2 ans montés.

### ***B) Les breeze up : un marché de niche***

Dans le milieu des enchères hippiques, les ventes que l'on nomme breeze up sont singulières, quatre éléments constituant cette singularité : le premier est l'uniformité des

---

<sup>1356</sup> Il y a seulement le *top price* qui est un cheval de plat destiné à l'exportation vers les Etats-Unis.

<sup>1357</sup> Parmi les neuf chevaux destinés aux obstacles, on trouve deux chevaux ayant exclusivement une carrière en plat en France, mais les acheteurs pensent que leurs caractéristiques permettent de participer aux courses d'obstacles.

<sup>1358</sup> Il s'agit de Mahari qui s'est placé de courses au niveau black type sous l'entraînement d'André Fabre.

<sup>1359</sup> Les écuries de Kerry Lee sont basées dans la commune de Byton dans l'Herefordshire, grande région pour l'entraînement de chevaux d'obstacle en Angleterre.

<sup>1360</sup> *Jour de Galop*, 2 juillet 2016, N° 3153, p. 4.

<sup>1361</sup> La localisation dans cette commune est liée à la proximité avec l'hippodrome de Cheltenham qui est l'épicentre des courses d'obstacles britanniques, notamment lors du meeting de mars qui dure quatre jours. On parle du meeting de Cheltenham qui est une véritable institution du sport hippique anglais avec des paris records qui se montent à 600 millions de livres pour l'édition 2016 et des affluences très importantes sur l'hippodrome. Ce meeting est particulièrement attractif avec 28 courses dont 14 Groupe I, ce qui attire les meilleurs chevaux européens.

chevaux proposés. Le second concerne le profil même de l'offre, composée exclusivement de chevaux âgés de 2 ans, déjà placés à l'entraînement mais sans jamais avoir couru en compétition. Le troisième point concerne le caractère récent de ces ventes, notamment en France. Enfin, la breeze up permet d'observer et d'étudier des acheteurs, et surtout des vendeurs que l'on voit bien moins fréquemment dans les ventes publiques françaises. Les vendeurs étrangers, notamment britanniques, sont particulièrement nombreux, le principe des breeze up étant beaucoup plus ancré culturellement chez eux.

Dans le cadre de notre thèse, étudier les breeze up s'avère particulièrement intéressant puisque la station de Deauville a accueilli pour la première fois ce rendez-vous en 2016. Dans un article d'avril 2016, le journaliste hippique italien Franco Raimondi estimait que « les breeze up ont changé la face du commerce des galopeurs »<sup>1362</sup>. Cette phrase, écrite par l'un des plus fins connaisseurs de la filière, souligne la façon dont les breeze up ont progressivement recomposé les pratiques des enchères hippiques. Toutefois, il ne faudrait pas non plus surestimer l'importance de ces ventes, celles-ci demeurant encore largement en retrait, notamment quantitativement. Le terme « breeze up » est assez récent en Europe, puisqu'il apparaît pour la première fois le 24 mars 1977 lors d'une vente organisée à Doncaster en Angleterre. La vente s'inspire de ce qui existait précédemment outre-Atlantique, à savoir des enchères pour des chevaux de 2 ans à l'entraînement, la breeze up ayant pour particularité de permettre aux clients potentiels d'observer les chevaux durant un canter<sup>1363</sup> le jour précédent la vente<sup>1364</sup>. En 1978, ce marché ne représentait que 0,24 % des enchères hippiques dans les îles britanniques<sup>1365</sup>. En France, il a fallu attendre dix années supplémentaires, la première breeze up se tenant en 1988 à la suite de canters réalisés sur l'hippodrome d'Evry. Les résultats de cette vente furent très mitigés car la valeur moyenne des chevaux vendus n'avait pas atteint l'équivalent de 10 000 €. Ces résultats s'expliquent principalement par la qualité de l'offre, d'autant plus que beaucoup des chevaux mis en vente n'avaient pas trouvé preneurs durant des précédentes vacations.

Aujourd'hui, les breeze up occupent encore une place réduite avec seulement 3,45 % des chevaux vendus par Arqana en 2015<sup>1366</sup>. Pour comprendre le marché des breeze up, il faut impérativement différencier les situations en fonction des pays et des continents sachant que des breeze up sont désormais organisées partout dans le monde. Ce sont les Etats-Unis qui dominent ce secteur en raison de l'antériorité de ces ventes, mais aussi des épreuves se

---

<sup>1362</sup> *Jour de Galop*, 15 avril 2016, N° 3075, p. 7.

<sup>1363</sup> Un canter est un galop qui sert souvent à l'échauffement des galopeurs. La plupart du temps, il s'effectue de manière assez détendue, mais dans le cadre de la breeze up, les chevaux se doivent aussi de montrer un fort potentiel, notamment d'accélération, pour pouvoir séduire et convaincre des acheteurs potentiels.

<sup>1364</sup> Le principe de la breeze up fut inventé dans les années 1950 en Californie. Le principal objectif était de proposer des chevaux clés en main que les nouveaux propriétaires pouvaient espérer faire courir rapidement.

<sup>1365</sup> *Jour de Galop*, 15 avril 2016, N° 3075, p. 7.

<sup>1366</sup> Il s'agit précisément de 88 chevaux sur les 2547 vendus en 2015.

déroulant là-bas<sup>1367</sup>. Le marché est particulièrement dynamique aux Etats-Unis puisque 2250 chevaux âgés de 2 ans ont changé de propriétaires par ce biais en 2015<sup>1368</sup>. Le chiffre est bien plus restreint en Europe car, pour la même période, seulement 696 chevaux furent vendus dans les principales breeze up. À l'échelle européenne, on note une nette domination des îles britanniques à travers plusieurs indicateurs : le nombre de produits vendus, une présence massive d'acheteurs, mais aussi et surtout des vendeurs britanniques, car ces derniers se sont fait une spécialité de la préparation des chevaux pour ces ventes. Pour sa part, la breeze up d'Arqana parvient à vendre chaque année entre 80 et 100 chevaux, un chiffre sensiblement similaire à la vente britannique la plus semblable, à savoir la Craven Breeze up de Newmarket. À première vue, on pourrait croire que le marché français atteint désormais le niveau des îles britanniques, mais il n'en est rien car d'autres vacations s'ajoutent, aussi bien en Angleterre qu'en Irlande. Le nombre de chevaux mis en vente par Arqana tend à diminuer depuis quelques années, ce qui pourrait laisser penser que ce secteur est confronté à des difficultés. En réalité, cette diminution résulte de la volonté des organisateurs. Ils souhaitent réduire la taille du catalogue en proposant assez peu de chevaux (115 en 2016), mais en ciblant les profils les plus qualitatifs, nouvelle preuve du choix d'Arqana de sélectionner au mieux les chevaux mis en vente.

Les spécialistes considèrent que les breeze up constituent un « marché de niche »<sup>1369</sup> parmi les enchères hippiques. Cette remarque vaut pour l'ensemble du continent européen, mais elle est certainement encore plus nette en France car chez Arqana, la breeze up ne représentait en 2015 que 6,8 % des yearlings vendus<sup>1370</sup>. En comparaison, environ 700 chevaux furent vendus lors d'une breeze up européenne, pour un bilan annuel de 4500 yearlings (13,5 %, soit presque le double de la France). C'est donc un marché particulier, tant pour les méthodes et objectifs des vendeurs que la pratique économique du *pinhooking*. Cela consiste à acheter des yearlings pour ensuite les préparer et commencer leur entraînement. Dès lors, la vente deauvillaise est, comme nous le verrons, particulièrement recherchée par des *consignors* venus de Grande-Bretagne ou d'Irlande. Être un bon *pinhooker* (personne pratiquant le *pinhooking*) s'avère difficile car il faut posséder l'expérience pour trouver le bon poulain et lui offrir la préparation adéquate. C'est un savant mélange car pour Franco Raimondi, « les chevaux doivent galoper assez vite pour convaincre les acheteurs, mais pas au point de les dégoûter ou de tomber dans les ennuis de santé propres à leur jeune âge »<sup>1371</sup>.

En pratique, le déroulement général d'une breeze up reste cependant assez similaire à celui d'une vente aux enchères classique car elle s'achève par le passage des chevaux sur le ring. Avant cela, les clients potentiels ont pu observer les chevaux, dans leur box ou en

---

<sup>1367</sup> Les courses américaines sont assez spécifiques car elles sont majoritairement orientées vers le sprint ce qui permet à ces jeunes chevaux, souvent précoces et rapides, de bien s'exprimer.

<sup>1368</sup> *Jour de Galop*, 15 avril 2016, N° 3075, p. 11.

<sup>1369</sup> *Id.*, 14 mai 2016, N° 3104, p. 1.

<sup>1370</sup> Si l'on prend le bilan Arqana, 88 chevaux sont concernés par la breeze up sur les 1212 yearlings vendus sur l'ensemble des ventes de l'année.

<sup>1371</sup> *Jour de Galop*, 15 avril 2016, N° 3075, p. 8.

dehors, en compagnie d'un garçon d'écurie. Cela permet de se faire une idée du cheval en observant son modèle, ses aptitudes physiques, sa posture et sa marche, comme cela se déroule durant toutes les autres vacations. Toutefois, il existe une différence fondamentale singularisant les breeze up : la possibilité d'observer les chevaux lors d'un galop sur la piste de l'hippodrome, ce que l'on nomme le « breeze ». Cela nécessite une bonne organisation car il faut disposer d'une piste pour que les chevaux puissent réaliser leur canter. En France, la société Arqana organisait depuis de nombreuses années ses breeze up à Saint-Cloud afin de bénéficier d'un lieu de vente, tout en ayant un accès à l'hippodrome. En 2016, un changement majeur a eu lieu avec le transfert de la vente à Deauville. Deux facteurs justifient ce transfert : premièrement la volonté d'Arqana de recentrer les ventes sur Deauville, mais aussi la possibilité d'associer la breeze up à un évènement hippique de premier plan, à savoir trois courses de Groupe I à Deauville lors du week-end de la Pentecôte<sup>1372</sup>. De plus, les installations deauvillaises permettent aisément d'organiser ce type de vente en utilisant la piste de l'hippodrome de la Touques, tout en bénéficiant de la meilleure salle de ventes du pays. Cette dernière est le cœur de l'activité d'Arqana car c'est ici que se déroulent les principales vacations de l'année dont celles des yearlings d'août<sup>1373</sup>.

Pour expliquer l'enracinement des breeze up dans le paysage hippique, plusieurs facteurs se cumulent, mais deux retiennent tout particulièrement notre attention : la fin progressive des stéréotypes concernant ces ventes, ainsi que la réussite des chevaux issus de ces vacations. Selon Alban Chevalier du Fau<sup>1374</sup> :

« Nous avons conscience que c'est par les résultats en course que nos ventes peuvent avoir du succès. Mais nous pouvons aussi légitimer les breeze up de façon objective, via des statistiques sans parti pris. Les breeze up ont encore besoin de rentrer dans la tête de certains acheteurs et nous devons montrer que nous vendons de bons chevaux »<sup>1375</sup>.

Pour étayer cette idée, les études statistiques réalisées par la *Breeze up Consignors Association*<sup>1376</sup> s'avèrent particulièrement utiles. L'objectif principal de ces travaux est de rompre avec les nombreux préjugés sur les chevaux issus de ces ventes<sup>1377</sup>. Ces dernières sont considérées comme offrant des produits certes précoces, mais ne pouvant pas galoper sur de longues distances, ne progressant pas durant leur carrière qui est de plus, souvent très courte.

---

<sup>1372</sup> Ce choix a l'avantage de créer une synergie en attirant au même endroit et au même moment, une bonne partie des principaux acteurs de la filière hippique. Il permet à la ville de Deauville de bénéficier d'un véritable évènement international. C'est particulièrement intéressant sur le plan touristique ainsi que pour l'affluence aux courses ou aux ventes car il s'agit d'un week-end de trois jours grâce au lundi de Pentecôte.

<sup>1373</sup> Pour revoir l'organisation générale de l'établissement des ventes, il faut consulter le chapitre 8 sur l'organisation des ventes aux enchères.

<sup>1374</sup> Alban Chevalier du Fau est l'un des deux animateurs de *The Channel Consignèrent*, l'un des principaux vendeurs sur le marché des breeze up en Europe, notamment en France lors des ventes Arqana.

<sup>1375</sup> *Jour de Galop*, 23 mars 2016, N° 3052, p. 3.

<sup>1376</sup> Cette association est très récente puisque sa création date de l'hiver 2015/2016. Elle rassemble la quasi-totalité des acteurs présentant des chevaux lors des breeze up qui ont pour objectif de promouvoir ce type de ventes.

<sup>1377</sup> *Jour de Galop*, 23 mars 2016, N° 3052, p. 3.



Pourtant, les statistiques récentes tendent à nuancer ces idées, voire à prouver l'inverse. En effet, une étude réalisée sur une base de plus de 2000 chevaux vendus au cours d'une breeze up européenne depuis 2008 nous montre que ce sont des produits qui réussissent globalement mieux que ceux issus des autres formes d'enchères<sup>1378</sup>. Le constat est encore plus parlant pour les chevaux âgés de 3 ans, ce qui tend à prouver statistiquement que les chevaux de breeze up peuvent très bien progresser au fil de leur carrière. Chez les 2 ans, la réussite est assez comparable dans les deux types de profils (environ 1/3 de gagnants), mais à l'âge de 3 ans, les chevaux issus d'une breeze up ont nettement pris l'avantage avec près de 10 points d'avance et 57 % de réussite gagnants/partants<sup>1379</sup>. De plus, cette étude met également en avant la réussite importante des chevaux de breeze up dans les épreuves les plus prestigieuses que sont les courses estampillées *Black type* (de la *Listed race* jusqu'au niveau Groupe I)<sup>1380</sup>, le tableau suivant compilant les résultats obtenus lors de ces épreuves (Tableau n°19).

*Tableau n°19 : Les performances des chevaux issus d'une breeze up au niveau black type en Europe*

Type de courses	Victoires	Places <sup>1381</sup>	Prix moyen en £
Groupe 1	15	39	77 400
Groupe 2	29	45	67 000
Groupe 3	59	96	76 000
Listed	91	145	70 100
<b>Total</b>	194	325	72 000

Source : Etude statistique de la *Breeze up Consignors Association*.

Les chevaux issus des breeze up comptabilisent donc de nombreux succès. Cette réussite se retrouve même au plus haut niveau lors des courses de groupe qui rassemblent l'élite internationale. Ces résultats sont d'autant plus remarquables si on les compare avec le prix moyen déboursé pour acheter ces chevaux. Il est relativement bas car la très grande majorité des chevaux engagés dans ces courses proviennent des principaux élevages internationaux ou alors, ils sont achetés à prix d'or durant les ventes les plus sélectives du calendrier ou dans des transactions amiables. La combinaison de ces éléments engendre aujourd'hui un changement

<sup>1378</sup> Cette étude est entièrement consultable sur le site [www.breezeupwinners.com](http://www.breezeupwinners.com) (consultation le 28/11/2016).

<sup>1379</sup> Les chevaux issus de breeze up fournissent plus de gagnants et leurs ratings internationaux sont également supérieurs aux chevaux provenant des ventes de yearlings. Le rating est une sorte de classement qui donne la valeur supposée de tous les chevaux.

<sup>1380</sup> Ce sont les courses dites de sélection, celles les plus prestigieuses du calendrier et qui servent largement à sélectionner les chevaux, notamment les mâles, pour la reproduction comme nous l'avons montré dans le chapitre 6 consacré à l'élevage en Basse-Normandie.

<sup>1381</sup> Dans le vocabulaire des courses, un cheval placé est un cheval ayant terminé dans les trois premiers d'une course.

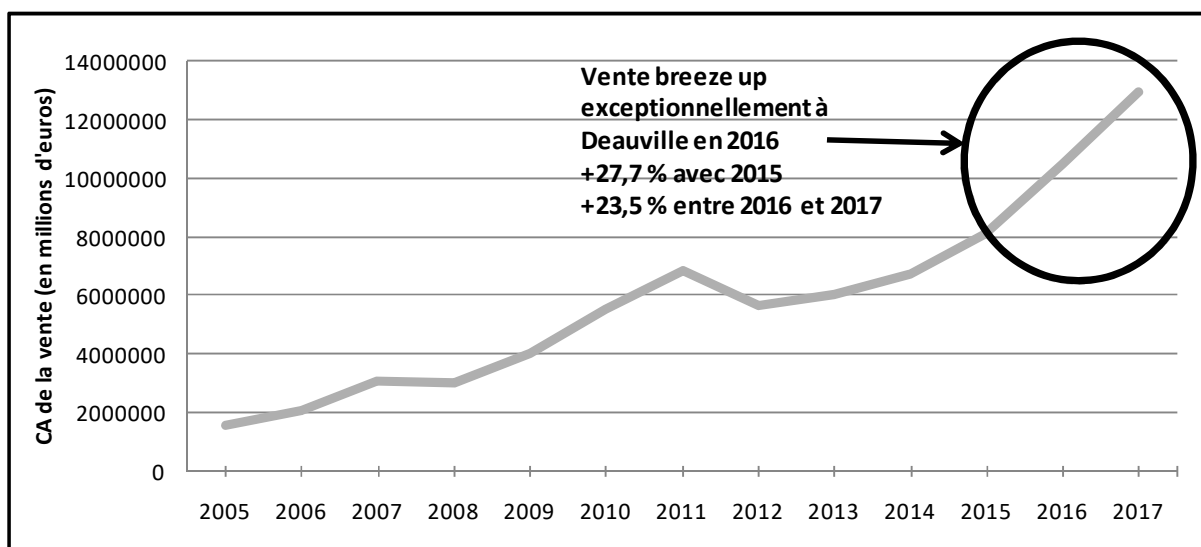
majeur dans l'esprit des investisseurs, ces derniers prenant conscience que d'excellents chevaux peuvent provenir de ces ventes.

Économiquement, les breeze up connaissent, depuis une dizaine d'années, des niveaux de croissance remarquables. En France, les acheteurs se tournent beaucoup plus vers ces ventes en raison des avantages précédemment évoqués. Selon Alban Chevalier du Fau :

« Les 2 ans qui passent en breeze up présentent des avantages : ils ont passé les premiers filtres réservés aux jeunes chevaux, comme le débouillage, ils représentent moins de temps d'attente pour débiter en compétition pour un propriétaire, et cela permet aussi de mettre en valeur le travail des pinhookers et des consignataires sur la capacité à choisir un cheval de qualité »<sup>1382</sup>.

Si l'on ajoute à ces propos le fait que les prix demeurent encore relativement raisonnables pour une bonne partie de l'offre, il apparaît logique d'attirer massivement les investisseurs. Depuis 2010, la principale vente britannique qu'est la Craven breeze up a connu une augmentation du CA de l'ordre de 8 %<sup>1383</sup> quand dans la même période, Arqana a plus que doublé son chiffre d'affaires, ce qui lui a permis de rattraper son concurrent d'outre-Manche<sup>1384</sup>. Le graphique suivant permet d'observer la croissance régulière des ventes breeze up d'Arqana depuis une dizaine d'année (Figure n°74).

Figure n°74 : Le chiffre d'affaires des ventes breeze up Arqana depuis 2005



Données : bilans annuels Arqana.

Si l'on tient compte du fait que l'offre fut relativement constante, voire a même été réduite ces derniers temps, le CA a été multiplié par six en 10 ans<sup>1385</sup>. En 2016, lors de la première vente organisée à Deauville, il a même dépassé pour la première fois de l'histoire les dix millions

<sup>1382</sup> *Jour de Galop*, 23 mars 2016, N° 3052, p. 3.

<sup>1383</sup> *Id.*, 3 mai 2016, N° 3093, p. 6.

<sup>1384</sup> Le CA de la breeze up Arqana est passé de 5 570 000 € en 2010 à 10 483 000 € lors de la vente deauvillaise de 2016 et même à 12 948 000 € lors de la seconde édition en 2017.

<sup>1385</sup> 115 chevaux furent proposés en 2016 quand ils étaient 142 pour la première breeze up gérée par Arqana en 2007.

d'euros. L'année précédente, Eric Hoyeau parlait d'une réussite s'appuyant sur un « cercle vertueux »<sup>1386</sup>. Ce dernier repose sur la confiance réciproque qui s'est instaurée entre vendeurs et acheteurs. Eric Hoyeau résume une fois encore cette nécessaire complémentarité quand il estime, au terme de la vente 2015, que « les vendeurs nous témoignent d'une vraie confiance, car ils savent qu'ils auront des acheteurs capables d'investir à des niveaux de prix importants. Les acheteurs, de leur côté, savent qu'ils vont trouver le type d'individus qu'ils recherchent »<sup>1387</sup>. Les ventes 2016 constituent un tournant exceptionnel avec plus de 27 % de croissance par rapport à 2015, les résultats de la seconde édition deauvillaise en 2017 venant confirmer l'attractivité des ventes à Deauville (+23,5 %). Limiter la croissance exceptionnelle au simple transfert du lieu de vente serait sans doute réducteur. Il convient d'analyser plus en profondeur les ressorts du succès deauvillais et voir dans quelle mesure il est appelé à perdurer ou non dans les années à venir.

Depuis près de 30 ans que les breeze up existent en France, elles se sont toujours déroulées en région parisienne, que ce soit à Evry ou Saint-Cloud. La fermeture de Longchamp à l'automne 2015 a entraîné une nécessaire redéfinition du calendrier et un transfert de la breeze up vers Deauville<sup>1388</sup>. Les discussions furent longues et difficiles<sup>1389</sup> mais la décision finale fut d'organiser un grand week-end à Deauville en combinant la vente et des courses. D'après des interviews de professionnels dans *Jour de galop*, l'option deauvillaise fut largement partagée et appréciée. En effet, la station balnéaire offre un cadre particulièrement agréable pour la tenue d'un tel évènement : la qualité des infrastructures, un personnel compétent ou bien encore l'environnement général de la commune. Le courtier Nicolas de Watrigant<sup>1390</sup> résume le sentiment de nombre des ses collègues quand il estime que « Deauville est un havre de paix. Une ambiance qui plaît aussi bien aux acheteurs qu'aux chevaux »<sup>1391</sup>.

La breeze up a la particularité d'être placée tardivement dans le calendrier. C'est encore plus vrai en 2016 en raison de la nécessité de faire coïncider la vente et le week-end des Poules d'Essai à Deauville. Depuis longtemps, la breeze up Arqana se tient environ un mois après ses concurrentes britanniques<sup>1392</sup>. Les organisateurs ont opté pour ce décalage afin de ne pas entrer en concurrence frontale avec les ventes britanniques qui furent pendant

---

<sup>1386</sup> *Jour de Galop*, 10 mai 2015, N° 2747, p. 2.

<sup>1387</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>1388</sup> Plusieurs sites sont concernés, notamment en région parisienne avec Chantilly, Saint-Cloud et Maisons-Laffitte, mais aussi Deauville.

<sup>1389</sup> La commune de Maisons-Laffitte a longtemps souhaité accueillir ce grand week-end, mais le choix de Deauville s'est imposé auprès des autorités hippiques.

<sup>1390</sup> En 2016, Nicolas de Watrigant va être le principal investisseur durant la breeze up en travaillant pour le compte d'Al Shaqab Racing.

<sup>1391</sup> Citation extraite du reportage diffusé sur la chaîne Equidia le 3 juin 2016 et intitulé « Poules d'Essai : aparté historique ». Ce reportage est consacré au déroulement du week-end deauvillais de la Pentecôte 2016, aussi bien les courses que les ventes breeze up.

<sup>1392</sup> En 2016, la Craven Breeze Up de Newmarket s'est tenue du 11 au 13 avril quand la vente organisée à Deauville s'est déroulée le samedi 14 mai.

longtemps bien meilleures que celles se tenant en France. Ce positionnement a inévitablement des répercussions sur les chevaux commercialisés à Deauville, sachant que dans l'élevage hippique, le calendrier est un enjeu crucial. Il conditionne la croissance et les aptitudes physiques des chevaux, ainsi que les méthodes préparatoires d'entraînement. Les vendeurs inscrits à Deauville ont tous la même analyse, parfois en des termes différents, qui consiste à dire que les chevaux sont souvent tardifs. L'Irlandais Brendan Holland<sup>1393</sup> consacre cette conception en estimant que « cette vente arrive assez tard dans le calendrier. Le 2 ans type pour Arqana sera donc moins précoce que celui que l'on va trouver à Doncaster<sup>1394</sup>. On peut se permettre de présenter des poulains plus tardifs, qui vont avoir besoin de temps »<sup>1395</sup>. Cela impose de proposer prioritairement des chevaux dont la qualité première n'est pas la vitesse pure, contrairement à la majorité de l'offre britannique<sup>1396</sup>. En revanche, cela permet de cibler une demande tournée vers des profils plus classiques, des chevaux aptes à concourir sur les distances intermédiaires<sup>1397</sup>. Dans ce cas, la précocité ne constitue plus un élément majeur, les courses classiques se déroulant dans l'année de 3 ans. Une fois encore, c'est le courtier Nicolas de Watrigant qui illustre bien cette position :

« Contrairement à la Craven breeze up de Tattersalls, où l'on va chercher un 2 ans précoce, on va se concentrer à Arqana sur des profils plus classiques, qui ne vont pas performer dans les mois qui suivent la vente. Les meilleurs résultats que nous ayons obtenus ont d'ailleurs été acquis avec des poulains que nous avons laissés un peu tranquilles après la vente. Le but dans chaque vente étant d'acheter le bon cheval ! »<sup>1398</sup>.

L'idée de laisser « tranquille » le cheval est ici primordiale, le propriétaire ne visant pas une exploitation immédiate. Cela impose à ces propriétaires une capacité à attendre et laisser murir le cheval, le but étant de disputer les épreuves classiques pour les 3 ans, celles les plus prisées du calendrier hippique, en particulier pour leur sélectivité.

### ***C) Une grande première : la vente breeze up de Deauville 2016***

Une spécificité de la breeze up repose sur le rôle prépondérant de la semaine qui précède la vente. Comme toujours, l'étape des inspections est cruciale, mais de nombreux vendeurs arrivent à Deauville plus tôt qu'à l'accoutumée pour permettre à leurs chevaux de se reposer du voyage et de s'acclimater dans l'optique de proposer le meilleur breeze possible le jour précédant la vente. Durant la semaine, les chevaux inscrits au catalogue bénéficient d'un accès aux pistes de l'hippodrome pour se préparer au mieux avec ce que l'on nomme les pré-

---

<sup>1393</sup> Brendan Holland est le directeur de Grove Stud, prestigieuse structure irlandaise, qui est le principal vendeur lors de plusieurs breeze up Arqana, aussi bien au niveau du CA que des *top prices*.

<sup>1394</sup> Il fait ici référence à *la Breeze Up Sale 2016* qui s'est tenue à Doncaster les 19 et 20 avril 2016 sous l'égide de Goffs United Kingdom.

<sup>1395</sup> *Jour de Galop*, 14 mai 2016, N° 3104, p. 3.

<sup>1396</sup> On peut parler de différentes « cultures hippiques », les Britanniques privilégiant beaucoup la jeunesse des chevaux ainsi que la capacité à performer sur des distances assez courtes, au maximum le mile.

<sup>1397</sup> Actuellement, les distances dites classiques se situent entre 2100 et 2400 mètres, cette dernière étant considérée comme la « distance classique » de l'hippisme en tant que distance historique des plus belles épreuves.

<sup>1398</sup> *Jour de Galop*, 13 mai 2016, N° 3103, p. 12.

breeze<sup>1399</sup>. Eric Hoyeau dresse une présentation générale de la vacation dont la réussite repose principalement dans l'étroite collaboration entre les acteurs hippiques deauvillais :

« Comme c'est le cas dans toutes les grandes breeze up européennes, les 2 ans effectueront leurs canters sur le gazon. Une portion protégée de la piste en gazon de l'hippodrome sera utilisée à cet effet. Afin d'assurer une visibilité optimale, nous disposerons d'un grand écran qui diffusera les canters et aménagerons un passage piéton permettant d'accéder à la P.S.F pour être au plus proche de l'action. Les jours précédant la vente, des créneaux ont été réservés spécialement pour les 2 ans, afin de ne pas gêner l'entraînement quotidien. Les entraîneurs locaux ainsi que le management de l'hippodrome se sont montrés très coopératifs et motivés par l'événement, et nous les en remercions. Enfin, il est certain que le site de Deauville apporte un confort supérieur pour l'inspection des chevaux »<sup>1400</sup>.

Ce point de vue est sans doute un peu partial, mais il faut reconnaître que la vente n'a pas suscité de critiques. Tous les acteurs ont œuvré dans le même sens, que ce soit France Galop en assurant l'entretien de la piste ou les divers entraîneurs travaillant au quotidien sur le centre d'entraînement. Il a fallu une bonne organisation pour assurer un partage de l'accès aux pistes, le centre d'entraînement accueillant environ 300 chevaux en mai, auxquels il a fallu ajouter les 115 chevaux présentés à la breeze up. En amont, certains vendeurs avaient malgré tout quelques appréhensions, notamment au sujet de la configuration du site de Deauville. C'est par exemple le cas du directeur de Groove Stud qui affirmait : « J'aimais beaucoup la piste de Saint-Cloud, qui permettait aux acheteurs de parfaitement voir les poulains lors de leurs breezes. J'ai un peu peur que ce soit un peu plus compliqué à Deauville. Mais en dehors de ça, je pense que Deauville est un endroit idéal pour vendre des chevaux »<sup>1401</sup>. Finalement, de telles craintes vont s'avérer infondées car les breezes se sont déroulés avec une grande fluidité tout en ayant une excellente vue sur la piste en gazon, aussi bien depuis la pelouse située au pied des tribunes qu'au bord de la PSF comme on le constate dans les photographies suivantes (Figure n°75). À l'issue de la vente, une véritable unanimité est apparue sur le bon déroulement général de la breeze up. De plus, les résultats de la vente étant exceptionnels, cela renforce largement le sentiment général de réussite, aussi bien pour les organisateurs que les participants, vendeurs comme investisseurs.

Pour rappel, le graphique de la Figure n°74 montrait une progression du CA de l'ordre de 25 % pour l'édition 2017, celle-ci succédant à une croissance déjà record l'année précédente avec + 27 %. À ces chiffres, on peut ajouter deux autres indicateurs qui démontrent la solidité de la vente. Tout d'abord, le pourcentage des vendus s'élève à 82,61 % en 2016, ce qui constitue là encore un niveau remarquable. La vente deauvillaise confirme sa bonne tenue, mais en atteignant un niveau inédit car, en moyenne, les breeze up obtiennent un pourcentage de l'ordre de 75 %<sup>1402</sup>, aussi bien en France que dans les îles britanniques<sup>1403</sup>.

---

<sup>1399</sup> On peut noter que plusieurs vendeurs vont également profiter de la proximité de la plage de Deauville pour emmener leurs chevaux prendre un bain et bénéficier des bienfaits de l'eau de mer, ce qui est souvent apprécié dans le monde hippique.

<sup>1400</sup> *Jour de Galop*, 13 mai 2016, N° 3103, p. 10.

<sup>1401</sup> *Id.*, 14 mai 2016, N° 3104, p. 4.

<sup>1402</sup> Lors de l'édition 2017, le pourcentage est revenu à des niveaux plus communs, précisément 75,81 %.

Figure n°75 : Photographies des breezes à Deauville en 2016



Source : *Journal de galop*, 14 mai 2016, N° 3104, p. 8.

Un tel niveau reflète au moins deux choses : la qualité d'ensemble du catalogue, base nécessaire pour motiver les investisseurs à se porter acquéreurs, ainsi que la confiance des acheteurs envers les produits de l'agence. Un second indice de la réussite est le prix moyen. En 2017, il s'élevait à 137 745 €, établissant un nouveau record alors que celui-ci datait seulement de l'édition précédente avec 110 332 €. Cela rapproche encore un peu plus le marché deauvillais des résultats de la meilleure vente de Newmarket, la Craven breeze up, qui parvient à une moyenne de 148 765 €. Il sera particulièrement intéressant d'observer la situation dans les années à venir car un important rattrapage semble s'opérer du côté français<sup>1403</sup>. Il y a seulement cinq ans, l'écart était bien plus élevé (98 250 € à Newmarket contre 56 890 € chez Arqana), mais les politiques instaurées par Arqana, ainsi que les progrès de l'élevage français, ont permis ces résultats<sup>1405</sup>. En 2016, la réussite deauvillaise est d'autant plus remarquable que durant cette année, les autres vacances européennes ont souvent connu des croissances limitées, voire dans certains cas de véritables difficultés. C'est le cas des

<sup>1403</sup> Chez Arqana, les pourcentages s'élevaient à 73,95 % en 2015, 75 % en 2014, 79,13 % en 2013, 67,11 % en 2012, 78,17 % en 2011 ou bien encore 77,14 % en 2010 (chiffres d'Arqana sur leurs breeze up).

<sup>1404</sup> Ces deux ventes évoluent dans un monde très différent des autres breeze up européennes. Le prix moyen en 2016 est de 43 000 € lors de la Tattersalls Guineas breeze up (Newmarket), 18 000 € chez Osarus (La Teste de Buch en France) ou bien encore 11 680 € lors de la breeze up BBAG de Baden Baden.

<sup>1405</sup> On est passé d'un écart de l'ordre de 42 000 € à simplement 11 000 € en 2017.

ventes Osarus (France) qui ont connu une diminution du C.A de 20,8 %, celles de Baden Baden (Allemagne) de 9,82 %, tandis que les ventes anglaises de Newmarket obtiennent certes des résultats positifs, mais bien loin de ceux enregistrés à Deauville (7,5 % de croissance pour la Craven breeze up, mais seulement 2,3 % en ce qui concerne la Tattersalls Guineas breeze up)<sup>1406</sup>.

Durant les breeze up, le marché est fortement soutenu par la pratique du *pinhooking*. Cette dernière, très spécifique à ce segment, est actuellement en plein essor et explique en partie la croissance enregistrée à Deauville. Des entreprises de dimension internationale se sont spécialisées dans ce domaine car les ventes de Deauville offrent de belles opportunités. En étudiant le catalogue de la breeze up 2016, sur les 135 chevaux inscrits initialement, seulement 19 ne furent pas présentés dans une agence de ventes en 2015<sup>1407</sup>. Cela signifie que 86 % des inscrits furent mis en vente au cours de leur année de yearling (72 % des inscrits ont réellement été vendus si l'on tient compte des produits rachetés). Grâce à la « table de pinhooking »<sup>1408</sup>, communiquée peu avant la vente<sup>1409</sup>, on peut évaluer les investissements consentis par les clients, mais également la marge réalisée sur chaque cheval. Au total, les chevaux inscrits à la breeze up ont coûté à l'origine 4 823 600 € en tant que yearlings (41 944 € en moyenne)<sup>1410</sup>. De plus, il est possible, en combinant cette table avec les résultats publiés par les agences, de retrouver l'ensemble des chevaux précédemment vendus (93 chevaux)<sup>1411</sup>. On constate que les chevaux mis en vente à Deauville proviennent de cinq pays différents, huit agences de ventes, mais surtout de 15 vacations aux objectifs et profils hétérogènes. Sur les 93 chevaux, la grande majorité fut précédemment commercialisée en France (63 produits soit 67,7 %). Le reste des produits provient de Grande-Bretagne (16), d'Irlande (5), d'Allemagne (4), mais également des Etats-Unis (5), l'ensemble étant compilé dans un graphique de synthèse (Figure n°76) permettant d'observer les inégalités des prix moyens. On trouve beaucoup de chevaux haut de gamme, principalement issus des ventes de yearlings d'août d'Arqana et de la October Yearling Sale Book 1 de Tattersalls, les prix dépassant 100 000 € dans les deux cas. Le second élément intéressant est le nombre de produits issus des différentes ventes. Les ventes de yearlings Arqana dominent très nettement (24 chevaux en octobre et 18 en août), ce qui tend à prouver que de nombreux chevaux

---

<sup>1406</sup> Tous ces chiffres sont consultables auprès des différentes agences de ventes européennes sur leur site internet.

<sup>1407</sup> Sur les 135 chevaux inscrits, 5 ne furent même pas engagés lors d'une vente en tant que yearlings 14 furent absents le jour de la vente et 19 furent rachetés par le vendeur.

<sup>1408</sup> C'est un document qui compile les ventes précédentes des chevaux qui sont présentés lors d'une nouvelle vente. Cela permet de se faire une idée des éventuelles marges réalisées par la pratique du *pinhooking*.

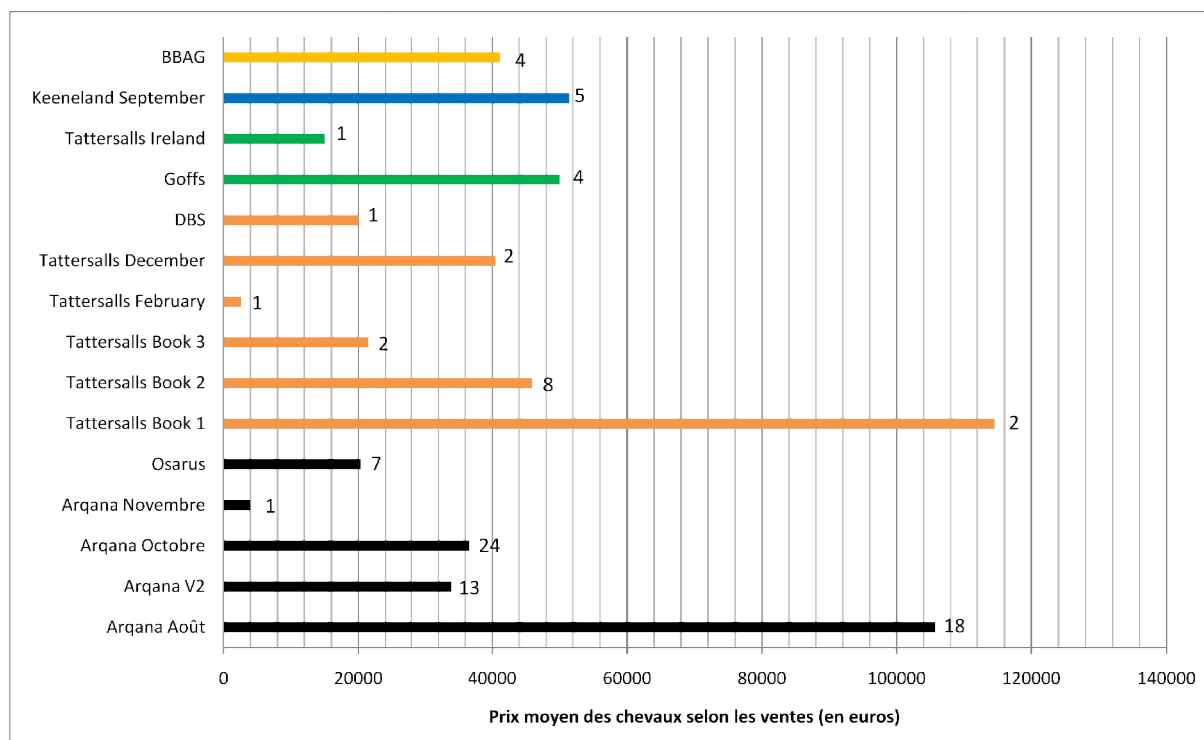
<sup>1409</sup> *Jour de Galop*, 13 mai 2016, N° 3103, p. 12.

<sup>1410</sup> Les prix sont très hétérogènes puisque cela va de 1500 à 350 000 €.

<sup>1411</sup> Pour cela, nous avons consulté l'ensemble des résultats de l'année 2015 pour huit agences différentes : Arqana (Fr), Osarus (Fr), Tattersalls (GB), DBS (GB), Goffs (Irl), Tattersalls Ireland (Irl), Keeneland Sales (USA) et BBAG (All).

proposés à la breeze up étaient déjà passés sur le ring deauvillais, ce qui permet aux membres de la communauté d’avoir déjà une opinion sur eux, en particulier le pedigree.

*Figure n°76 : Prix moyen des chevaux vendus comme yearlings et inscrits ensuite au catalogue de la breeze up 2016 de Deauville<sup>1412</sup>.*



Remarque : le chiffre correspond au nombre de chevaux vendus comme yearlings lors de la vente.

La réussite de la breeze up à Deauville repose sur un faisceau d’éléments, le premier étant la qualité du catalogue proposé en 2016. Tous les acteurs convergent pour affirmer que l’édition deauvillaise est exceptionnelle dans le sens où Arqana a souhaité limiter l’offre afin de proposer les meilleurs chevaux possibles, la société parlant pour sa part d’une « vente d’une grande rareté »<sup>1413</sup>. Cette dernière se vérifie de diverses manières : la présence massive des grandes entreprises européennes spécialisées dans les breeze up, des chevaux issus des étalons les plus prisés comme Galileo ou Frankel<sup>1414</sup> ou bien encore, des pedigrees renommés car le catalogue Arqana propose « le plus de chevaux issus de mères Black-Type au nombre de 36, de frères ou sœurs de chevaux Black Type (41), ou encore de frères ou sœurs de gagnants de Groupe I – au nombre de 4 »<sup>1415</sup>.

<sup>1412</sup> Pour une meilleure lisibilité du graphique, nous avons représenté les ventes d’un même pays avec une couleur identique. La France est en noir, la Grande-Bretagne en gris, l’Irlande en vert, les Etats-Unis en bleu et l’Allemagne en orange.

<sup>1413</sup> Communiqué de presse d’Arqana pour la présentation de la vente (11 mars 2016).

<sup>1414</sup> Les premiers produits de Frankel commencent à passer aux enchères, les prix s’envolant lors de chaque vacation.

<sup>1415</sup> Communiqué de presse d’Arqana pour la présentation de la vente (11 mars 2016).



Du côté des vendeurs, l'optimisme était le même, les Français de The Channel Consignment<sup>1416</sup> estimant par exemple : « En ce qui concerne notre lot cette année, je pense que la qualité est présente et j'espère que la demande sera au rendez-vous »<sup>1417</sup>. De plus, la communication d'Arqana est largement centrée sur la mise en avant de succès antérieurs, la société ayant déjà vendu dans ses breeze up des chevaux d'un niveau remarquable. Le plus célèbre est certainement The Grey Gatsby qui fut l'auteur d'un prodigieux doublé Prix du Jockey Club-Irish Champion Stakes<sup>1418</sup>. En 2016, un cheval a une nouvelle fois servi cette stratégie : Robin of Navan<sup>1419</sup>, ce dernier étant le seul cheval, issu d'une breeze up européenne (2015), a remporté un Groupe I à 2 ans. De surcroît, la densité du catalogue est intéressante car de nombreux autres chevaux offrent de l'espoir à leurs propriétaires sachant qu'en 2016, 19 poulains et pouliches issus de la breeze up de l'année précédente ont bénéficié d'un engagement classique<sup>1420</sup>, soit 1/5<sup>e</sup> des chevaux vendus<sup>1421</sup>. Le troisième argument favorisant cette réussite est pour sa part beaucoup plus conjoncturel car il est lié à la parité entre les monnaies. Eric Hoyeau présente l'enjeu de la façon suivante : « Il n'était pas évident pour les pinhookers d'acheter en livres sterling l'an dernier compte tenu de la force de cette monnaie, alors qu'il leur était plus facile d'acheter en euros. Cela va jouer en notre faveur »<sup>1422</sup>. Les fluctuations monétaires influencent fortement le fonctionnement des enchères hippiques car ces dernières sont largement internationales. La remarque est encore plus vraie pour une breeze up car la grande majorité des chevaux est déjà passée par les enchères durant leur année de yearling. Les investisseurs planifient donc des achats à moyen ou long terme, ce qui rendait un achat en euros nettement plus intéressant en 2015, notamment dans l'optique d'une revente l'année suivante. Cette donnée explique en partie la surreprésentation des achats réalisés chez Arqana en 2015 car de nombreux investisseurs s'étaient alors positionnés sur les

---

<sup>1416</sup> L'entreprise est basée depuis 2010 dans le Maine-et-Loire et s'est fait pour spécialité de travailler le marché des breeze up, obtenant une excellente réputation dans le milieu grâce à leurs excellents résultats de *pinhooking*.

<sup>1417</sup> *Jour de Galop*, 14 mai 2016, N° 3104, p. 5.

<sup>1418</sup> Le cheval fut acheté à Deauville aux ventes de yearlings d'octobre 2012 (24 000 €) avant de repasser en vente lors de la breeze up Arqana de 2013 pour une vente à 120 000 €. Ses gains dépassent désormais le million d'euros. En 2016, il poursuit sa carrière bien qu'âgé de 5 ans avec une belle quatrième place dans le Prince of Wales's Stakes durant le meeting de juin à Royal Ascot.

<sup>1419</sup> Robin of Navan a gagné le Critérium de Saint-Cloud pour l'entraînement de l'Anglais d'Harry Dunlop. Le cheval fut présenté à la breeze up Arqana 2015 par Bansha House Stables et acquis par Anthony Stroud Bloodstock pour 47 000 €. Au premier trimestre 2016, il a participé à deux courses dans son année de 3 ans. Tout d'abord, une belle seconde place dans un Groupe II, avant d'être totalement distancé dans le prestigieux Prix du Jockey Club à Chantilly (Gr. I).

<sup>1420</sup> Les courses classiques existent dans les grandes nations hippiques. Elles rassemblent les meilleurs chevaux d'une génération comme le Prix de Diane pour les meilleures pouliches de 3 ans ou le Prix du Jockey-Club sacrant le meilleur poulain de 3 ans.

<sup>1421</sup> Chiffres d'Arqana que l'on retrouve en croisant les résultats de la breeze up 2015 et la liste des engagements classiques de 2016. Les engagements classiques 2016 montrent la grande qualité des lots proposés en 2015 lors de la breeze up car un pourcentage de 20 % d'engagés est nettement supérieur aux chiffres habituels (par exemple 10,1 % en 2011).

<sup>1422</sup> *Jour de Galop*, N° 3103, 13 mai 2016, p. 10.

marchés en euros, Deauville étant d'assez loin le plus qualitatif<sup>1423</sup>. On est donc en présence d'un effet mécanique favorable à la breeze up 2016, ce principe ne pouvant toutefois pas être utilisé comme un levier de croissance à long terme, les taux de change étant fluctuants, ils seront automatiquement moins favorables un jour à l'euro. En revanche, beaucoup d'éleveurs comptent s'appuyer sur cet avantage conjoncturel pour montrer aux investisseurs étrangers la qualité des produits nés et élevés en France. Ainsi, d'un facteur conjoncturel en apparence assez simple, la filière hippique espère capitaliser, dans son ensemble, sur les succès pour s'ancrer toujours un peu plus sur les marchés internationaux. Enfin, le dernier argument favorable est le nombre important de chevaux inscrits au catalogue qui étaient éligibles à la prime aux propriétaires<sup>1424</sup>. En 2016, le catalogue était particulièrement bien pourvu dans ce domaine, ce qui en fait un atout supplémentaire car les possibilités de rentrées financières augmentent pour les propriétaires. En effet, il est bien plus intéressant de posséder un cheval auquel est attribué le suffixe « FR » ou « ASS »<sup>1425</sup> car, en cas de succès, une survalorisation se met automatiquement en place grâce aux primes. Lors de la vente 2016, 68 chevaux sont présentés en étant éligibles (59,1 % des chevaux présentés)<sup>1426</sup>, dont 48 chevaux nés ou élevés en France et 20 assimilés. Tous ces éléments entrent en compte dans la définition des profils des vendeurs et acheteurs participant aux breeze up, des profils sensiblement différents des autres vacations de l'année.

Tout d'abord, le nombre de vendeurs est automatiquement plus restreint à cause d'un catalogue réduit. Sur les 115 chevaux réellement venus à la vente (135 étaient inscrits dans le catalogue initial), seulement 26 entreprises ont mis en vente au moins un cheval, la moyenne étant de 4,42 chevaux par vendeur. C'est un chiffre relativement important, d'autant plus si l'on tient compte que huit vendeurs n'ont proposé qu'un seul cheval. Ainsi, si l'on fait abstraction de ces vendeurs, les autres obtiennent une moyenne de 6 chevaux. La breeze up se situe donc entre les autres vacations car en 2015, la moyenne s'établissait à seulement 2,66 chevaux pour la vente mixte de février, mais 7,74 chevaux pour les yearlings du mois d'août. Trois structures se détachent assez nettement : The Channel Consignment (France) proposait 14 chevaux, Mocklershill (Irlande) vendait 12 chevaux quand Grove Stud (Irlande) mettait en vente 11 lots.

La géographie des vendeurs s'avère également assez singulière. Arqana développe depuis quelques années déjà l'ouverture internationale, mais de manière générale, les

---

<sup>1423</sup> Sur les 115 chevaux qui vont être proposés à la vente, seulement 14 furent achetés comme yearlings en utilisant la livre sterling comme devise. Les achats en euros se sont faits en très grande majorité chez Arqana, mais la monnaie européenne fut également favorable pour les ventes en Irlande ou en Allemagne.

<sup>1424</sup> Ce soutien des institutions hippiques à l'ensemble de la filière est un atout important auquel les acheteurs étrangers sont également sensibles car en tant que propriétaires d'un cheval né ou élevé en France, ils se trouvent automatiquement éligibles aux primes.

<sup>1425</sup> Le principe des primes, et surtout celui des « nés et élevés » ou des « assimilés » est expliqué précisément dans le chapitre 5 consacré à l'élevage.

<sup>1426</sup> Ce pourcentage de chevaux éligibles est relativement supérieur aux moyennes rencontrées dans les années précédentes : 53,2 % en 2010 et 57,4 % en 2013.

vendeurs proviennent encore très majoritairement de France, notamment de Basse-Normandie. Lors de la breeze up 2016, le fonctionnement est radicalement différent des autres vacations<sup>1427</sup>. En effet, trois pays sont représentés durant la vente, la surreprésentation des îles britanniques étant remarquable grâce à 16 vendeurs irlandais (61,5 %), 4 en provenance d'Angleterre (15,4 %), pour seulement 6 structures françaises (23,1 %). Pour le nombre de chevaux mis en vente, les différences sont marginales avec 69 chevaux consignés par des Irlandais (60 %), 14 par des Anglais (12,17 %) et 32 par des Français, soit 27,83 %. Dès lors, comment peut-on expliquer la très nette domination britannique sur le segment des breeze up ?

La revue *Jour de Galop* avance un premier argument puisque « historiquement, les Anglo-Saxons avaient quelques années d'avance dans la préparation des poulains à ce type de ventes. Ils dominaient donc largement le palmarès des vendeurs. Peu à peu, les Français se sont lancés dans cette spécialité avec leur propre façon de travailler »<sup>1428</sup>. Cette antériorité se maintient aujourd'hui encore car il existe un véritable savoir faire dans les îles britanniques. On peut notamment citer l'exemple de Grove Stud qui fut créé en Irlande en 2001 et qui a rapidement obtenu de très bons résultats dans les îles britanniques avant de s'intéresser au marché français à partir de 2005. Les produits consignés par des Anglais et Irlandais obtiennent régulièrement de bons résultats, ce qui incite les clients à continuer de travailler avec eux. La confiance étant un préalable indispensable, cela explique en grande partie la continuité dans l'importation et les bons résultats des vendeurs britanniques. Malgré tout, les Français comblent progressivement une partie du retard, notamment dans le sillage de The Channel Consignment qui est aujourd'hui la seule structure française capable de rivaliser avec les étrangers, aussi bien chez Arqana que lors des vacations outre-Manche. Le succès des Britanniques tient aussi à la qualité des lots proposés, en particulier ceux des *consignors* Irlandais. Les meilleurs pedigrees sont presque tous présentés par des vendeurs des îles britanniques comme Grove Stud (Irlande), Oaks Farm Stables (Grande-Bretagne) ou Mayfield Stables (Grande-Bretagne). C'est par exemple le cas du lot N° 70, présenté par Grove Stud, qui réalise le *top price* de la vente, une fille d'une gagnante de Listed et surtout de l'étalon Frankel<sup>1429</sup>. Le bilan de la vente montre que les trois principaux vendeurs réalisent un CA similaire, environ 1,5 millions d'euros chacun<sup>1430</sup>. On peut affiner ces résultats en tenant compte du volume des vendus et en s'intéressant au prix moyen. Là encore, c'est Grove Stud

---

<sup>1427</sup> Les analyses chiffrées qui suivent procèdent de l'étude des résultats communiqués par Arqana à l'issue de la breeze up.

<sup>1428</sup> *Jour de Galop*, 14 mai 2016, N° 3104, p. 1.

<sup>1429</sup> Le prestige de Frankel s'explique par la carrière de course assez incroyable de ce cheval qui est resté invaincu en 14 sorties. Il a remporté dix courses de Gr I, dont neuf consécutives ce qui constitue un record dans l'histoire hippique. Sa carrière d'étalon commence tout juste, ce qui fait que ses produits sont extrêmement recherchés, sans que l'on sache pourtant si sa carrière d'étalon sera aussi glorieuse que celle en tant que crack.

<sup>1430</sup> Le bilan proposé par Arqana permet de voir que les 3 vendeurs obtiennent des niveaux très proches :

-1 556 000 € pour Grove Stud

-1 543 000 € pour The Channel Consignment

-1 512 000 € pour Mocklershill

qui réalise la meilleure moyenne avec dix lots vendus pour une moyenne de 155 600 €<sup>1431</sup>. Les Irlandais de Grove Stud se sont fait une spécialité d'imposer leurs produits à Deauville. La qualité des lots permet au haras d'obtenir pour la troisième année consécutive le *top price* de la vente, preuve d'une constance au plus haut niveau, lui permettant d'établir ce fameux lien de confiance avec les clients. Pour Brendan Holland, créateur de Grove Stud, trois éléments doivent impérativement se conjuguer pour réaliser une bonne vente :

« Mon *consignment* propose à peu près 50 % de poulains éligibles aux primes. C'est une donnée importante. Pour ceux qui ne sont pas éligibles aux primes, je vais chercher un pedigree qui va parler aux Français, soit du côté paternel, soit du côté maternel. Enfin, le "breeze" reste pour moi très important. Si le "breeze" est bon, la vente sera bonne ! »<sup>1432</sup>.

La combinaison de ces trois éléments, l'éligibilité aux primes, le pedigree et la qualité du « breeze », est mise en valeur par des vendeurs et trouve un écho chez les acheteurs qui repèrent ainsi des opportunités pour développer leurs écuries.

Du côté des acheteurs, on remarque également une internationalisation, tout particulièrement durant l'édition deauvillaise 2016. Il faut rappeler qu'il n'est pas toujours aisé de savoir quel acheteur précis se cache derrière une enchère. C'est particulièrement vrai durant la breeze up car on trouve assez peu de courtiers de premier plan, ces derniers étant les représentants des principales écuries mondiales, mais ils œuvrent souvent pour plusieurs clients en même temps. La breeze up est un marché que l'on peut qualifier d'élitiste en raison de son prix moyen (environ 137 000 €) qui correspond largement à une clientèle étrangère. Malgré tout, la médiane de la vente s'établit à 67 000 € ce qui permet à des clients français de se positionner sur des chevaux qui correspondent beaucoup plus à leurs standards. Dans les résultats 2016, on retrouve quatre entraîneurs français ayant acheté un cheval, à des prix assez similaires<sup>1433</sup> : Jean-Claude Rouget (45 000 €), Hervé Fortineau (37 000 €), Pia Brandt (33 000 €) et Nicolas Caullery (30 000 €). On est donc bien loin du prix moyen, mais ces professionnels connaissent particulièrement bien les produits de l'élevage et peuvent espérer obtenir de bons résultats avec des chevaux n'ayant pas attiré les acheteurs étrangers.

La vente 2016 s'est éparpillée entre de nombreux enchérisseurs car, dans le bilan, on identifie 50 acheteurs différents pour les 95 lots vendus, soit une faible moyenne de 1,9 cheval par personne<sup>1434</sup>. De plus, on a le sentiment d'une séparation assez nette entre deux marchés, non pas distincts mais bien délimités. Durant la vente, trois courtiers se sont montrés particulièrement actifs. Il s'agit des Britanniques Charles Gordon Watson et Stephen Hillen, ainsi que le Français Nicolas de Watrigant. Ce dernier, par le biais de son entreprise Mandore

---

<sup>1431</sup> Grove Stud n'obtient pas le meilleur prix moyen de la vente, mais les autres vendeurs ont proposé beaucoup moins de chevaux. Le prix moyen le plus élevé revient au haras anglais Oaks Farm Stables à hauteur de 775 000 €, mais un seul cheval fut vendu en réalisant le second prix de la vente.

<sup>1432</sup> *Jour de Galop*, 14 mai 2016, N° 3104, p. 3.

<sup>1433</sup> Ces quatre entraîneurs français font un prix moyen de 36 250 €, mais ils ont des profils très différents. Hervé Fortineau est un entraîneur assez modeste installé dans l'Orne, quand Jean-Claude Rouget est en tête du classement des entraîneurs grâce à des succès dans les principales épreuves internationales du calendrier.

<sup>1434</sup> Le nombre d'acheteurs réels est nécessairement supérieur car les courtiers ont régulièrement enchéri pour différents clients alors que c'est seulement le nom du courtier qui apparaît dans le bilan d'Arqana.

International Agency, a travaillé pour une clientèle étrangère en enchérissant pour le compte de la casaque qatarie Al Shaqab Racing. Au total, ces trois acheteurs ont investi pour 3 888 000 €, soit 37,1 % des sommes engagées pendant la vente. Une telle domination est remarquable, d'autant plus que cette somme fut dépensée pour seulement 16 lots (16,8 % des chevaux vendus), ce qui prouve une nette orientation vers les produits les plus onéreux du catalogue. Là encore, le prix moyen apporte un éclairage supplémentaire, Mandore International Agency n'ayant placé que deux enchères gagnantes, mais pour un million d'euros, dont le *top price* de la vente pour 800 000 €. C'est une fois encore un signe tangible du processus de mondialisation impactant l'hippisme car il s'agit d'un cheval issu d'un étalon stationné en Angleterre, présenté par un haras irlandais (Grove Stud), vendu lors d'enchères françaises à un courtier français œuvrant pour le compte d'un client du Qatar. Il faut noter que ces chevaux acquis par des étrangers ne sont pas nécessairement exportés car le *top price* fut acquis par Al Shaqab Racing avec la volonté d'être placé à l'entraînement en France<sup>1435</sup>. En recourant à la presse spécialisée, il nous a souvent été possible d'identifier les acheteurs se cachant derrière un courtier. Nous nous sommes alors concentrés sur les 15 principales enchères de la vente ; elles s'échelonnent de 180 000 à 800 000 €. Le premier constat est l'absence totale d'acheteurs français, aucun d'entre eux n'étant présent, hormis les deux achats de Nicolas de Watrigant pour le compte du cheikh Al Thani. Pour les 13 autres lots, ce sont tous des courtiers britanniques qui agissent pour une clientèle résolument internationale. Huit acheteurs sont identifiables nominativement et pour les autres, la mention du futur entraîneur est présente à quatre reprises (tous basés à Newmarket) et dans les trois cas restants, le courtier parle de clients existants, mais sans donner plus de précisions. Pour les huit cas bien identifiables, la moitié est réalisée par Al Shaqab Racing. Le client a ici mandaté deux acheteurs différents car deux enchères sont portées par Mandore Agency, les deux autres l'étant par le courtier britannique Charlie Gordon-Watson, un proche de Joaan Al Thani. Les autres clients connus sont le cheikh Fahad Al Thani (cousin du cheikh Joaan), le cheik Abdullah Al-Malek Al-Sabah de la famille régnante du Koweït, le Dr Johnny Hon un financier natif d'Hong-Kong, ainsi que le Britannique T.A Rahman. On est ici marqué par la très forte présence des acheteurs du golfe Persique, notamment du Qatar car cinq des quinze principales enchères proviennent de personnalités originaires du petit émirat. Enfin, qu'en est-il des profils des chevaux achetés par ces personnes ?

Nous avons précédemment montré la qualité et la réputation des ventes Arqana, mais également l'opportunité offerte par l'éligibilité aux primes<sup>1436</sup>. En s'appuyant à nouveau sur les 15 chevaux les mieux vendus, il est possible d'identifier huit chevaux étrangers (53,3 %), quatre nés et élevés en France (26,7 %) et trois assimilés (20 %). Ainsi, sept chevaux sont

---

<sup>1435</sup> Ce cheval va être nommé Middle East et placé sous l'entraînement de Jean-Claude Rouget, entraîneur très lié à la casaque Al Shaqab. Ce cheval, malgré son prix, ne réussit pas un début de carrière très performant, celui n'ayant cumulé que 24 000 € d'allocations en août 2017 après un semestre de carrière.

<sup>1436</sup> Pour rappel, 59,1 % des chevaux présentés à la vente étaient éligibles aux primes.

éligibles aux primes (46,7 %), un chiffre inférieur de 13 points à la moyenne de la vente 2016. Dès lors, on peut considérer que l'éligibilité aux primes ne constitue pas le critère principal de ces acheteurs fortunés qui recherchent prioritairement les produits qui les intéressent, au-delà des considérations financières<sup>1437</sup>. À Deauville, Arqana propose une autre vacation assez singulière au regard des autres ventes, cette fois-ci largement centrée sur le marché domestique et la clientèle française : les ventes mixtes.

## **II) Un marché singulier dans les enchères publiques : les ventes mixtes de février**

### ***A) Un fonctionnement marqué par la diversité des produits***

Les ventes mixtes correspondent à une gamme beaucoup moins prisée que les autres marchés si l'on en juge par les prix moyens réalisés<sup>1438</sup>. Pour autant, ces ventes rendent des services à la filière car elles permettent d'écouler des chevaux qui ne trouveraient pas preneurs durant d'autres vacations. Cela représente chaque année entre 200 et 250, soit un peu moins de 10 % des chevaux vendus dans l'année chez Arqana<sup>1439</sup>. Ces ventes ont pour particularité d'attirer d'autres acteurs, acheteurs comme vendeurs, que l'on voit rarement aux autres enchères publiques. En 2014, Arqana a célébré les 20 ans de ces ventes, celles-ci ayant progressivement pris de l'importance dans toutes les nations hippiques. On le mesure au nombre des chevaux proposés, le pourcentage de vendus, ainsi que le chiffre d'affaires qui progresse régulièrement. En fait, c'est la diversité des produits proposés qui engendre des différences par rapport aux autres ventes et ce, sur plusieurs aspects.

Le premier concerne tout simplement le nom même de « mixtes » qui est utilisé pour qualifier cette vente. Cela signifie que, contrairement aux autres vacations<sup>1440</sup>, ces ventes proposent des profils de chevaux très différents et ne se limitent pas à un segment de marché. En effet, l'analyse des catalogues permet d'identifier des juments, parfois pleines<sup>1441</sup>, des yearlings, des pouliches, des jeunes chevaux de 2 ou 3 ans, mais également des chevaux à l'entraînement ou bien encore, des étalons ou des parts d'étalons dans quelques cas. Une telle hétérogénéité modifie profondément le déroulement de la vente car les acheteurs présents recherchent des profils variés. Il est donc plus rare d'assister à des batailles d'enchères, hormis

---

<sup>1437</sup> Si l'on réduit cette analyse aux cinq chevaux les plus coûteux, il n'y a même plus de chevaux nés et élevés en France, mais trois chevaux étrangers, ainsi que deux assimilés ayant une origine irlandaise. C'est le cas du lot 89 qui fait le second prix de la vente à 775 000 €. Cette pouliche a des origines remarquables pour le milieu car elle est issue du croisement entre le top étalon australien Redoute's Choice et Sunday Nectar, gagnante de Listed en Italie et dont on a ici le premier produit, ce qui donne de sérieux espoirs à l'acheteur.

<sup>1438</sup> Pour cette partie, nous utilisons les chiffres issus des résultats des grandes agences de ventes internationales que l'on peut consulter sur leurs sites internet respectifs. Les analyses y sont très précises et permettent d'affiner selon les profils des chevaux présentés.

<sup>1439</sup> En 2015, 258 chevaux furent vendus lors de la vente mixte sur un marché total de 2547 chevaux vendus cette année là, soit 10,12 % du volume total des ventes Arqana.

<sup>1440</sup> Comme nous l'avons précédemment montré, les ventes sont orientées vers des profils particuliers. À Deauville, nous avons les ventes estivales ou d'octobre pour les yearlings, les ventes d'automne sur les chevaux à l'entraînement ou des yearlings. Enfin, il y a la vente d'élevage de décembre qui est orientée sur des produits destinés à l'élevage, notamment des juments ou des foals.

<sup>1441</sup> En général, les juments pleines atteignent des prix plus élevés car le nouveau propriétaire acquiert la jument désirée, mais également le poulain à naître.

pour les lots les plus remarquables. En fait, l'hétérogénéité des produits a pour objectif de faire coïncider l'offre et la demande pour des chevaux jugés moins sélectifs, même si de futurs champions, mais surtout d'excellentes juments, sont déjà passés par une vente mixte<sup>1442</sup>. Le second élément est le positionnement dans le calendrier. Dans un programme déjà particulièrement chargé, les contraintes sont nombreuses comme l'adéquation avec les dates des courses<sup>1443</sup>, mais aussi et surtout le calendrier de l'élevage hippique. Ainsi, l'organisation du calendrier des agences jouit de peu de libertés, les principales agences mondiales suivant des rythmes assez similaires. Pour les ventes mixtes, les agences opèrent en janvier-février, ce qui correspond au début de la saison dans les disciplines du galop<sup>1444</sup>. Ce principe permet aux courtiers de participer aux différentes vacations<sup>1445</sup>, mais il a aussi pour limite d'instaurer une concurrence entre les agences. En effet, les investisseurs ne réfléchissent pas vente par vente, mais bien en les comparant les unes aux autres. Lors des ventes mixtes 2015, il est possible d'identifier des acheteurs présents sur les différentes places à seulement quelques jours d'intervalle. Ils se positionnent sur des chevaux correspondant à leurs critères et cela, sans tenir compte de la localisation ni se limiter à un unique marché. C'est le cas de l'Italien Marco Bozzi qui a investi lors des ventes Arqana de Deauville, mais également à celles de Newmarket<sup>1446</sup> cinq jours auparavant. Positionner les ventes sur une période aussi courte permet de combler un vide entre les ventes d'élevage, toujours placées en fin d'année<sup>1447</sup> et les ventes de la nouvelle saison qui ont lieu l'été suivant<sup>1448</sup>. Selon Eric Hoyeau, « la vente mixte de février s'est installée comme le premier rendez-vous incontournable de l'année. Elle permet aux éleveurs de poursuivre le renouvellement de leur jumenterie, et aux entraîneurs et

---

<sup>1442</sup> On peut citer la jument Cup Cake qui fut vendue pour 5500 € à la vente mixte de février 2012. Elle est notamment la mère de Suédois, qui a remporté le prix de Meautry (Gr. III) et s'est placé de plusieurs courses de niveau Groupe I en Angleterre et en France.

<sup>1443</sup> Chez Arqana, les deux principales ventes de l'année concernent des yearlings (août et octobre) et ont lieu au moment des courses à Deauville ce qui permet d'attirer un grand nombre d'acteurs et de renforcer la vente.

<sup>1444</sup> En 2014, les ventes mixtes françaises se sont déroulées le 31 janvier pour Osarus et le 10 février chez Arqana. Les agences étrangères suivent un calendrier analogue : les ventes Goffs (Irlande) se sont déroulées les 12 et 13 février, celles de Tattersalls (Angleterre) le 6 février ou bien celles de Fasig-Tipton à Lexington (Etats-Unis) les 10 et 11 février. Toutes les ventes mixtes s'opèrent donc sur un laps de temps restreint, environ quinze jours et même une seule semaine si l'on se limite aux quatre agences principales (du 6 au 13 février 2014).

<sup>1445</sup> Si l'on observe les résultats des ventes mixtes 2015, chez Osarus puis Arqana, on retrouve des courtiers identiques lors des deux ventes comme Guy Petit, Paul Nataf, Sylvain Vidal, MAB Agency ou bien l'acheteur tunisien Zied Romdhane.

<sup>1446</sup> Marco Bozzi a acheté un cheval à chaque vente en se positionnant sur des chevaux haut de gamme car il a placé des enchères à hauteur de 46 000 € à Deauville et 28 000 guinées (environ 42 000 €) en Angleterre chez Tattersalls.

<sup>1447</sup> Les ventes d'élevage marquent toujours la fin de la saison pour les établissements de vente. Elles sont un enjeu majeur en raison du nombre de chevaux vendus et du chiffre d'affaires particulièrement élevé. De manière générale, les dynamiques des ventes d'élevage se retrouvent deux mois plus tard durant les ventes mixtes.

<sup>1448</sup> En 2014, la vente d'élevage s'est tenue du 6 au 9 décembre alors que la vente pour l'année 2015 ne se déroule qu'en juillet. La vente mixte a donc une sorte de positionnement "intermédiaire" dans le calendrier en se tenant les 9 et 10 février 2015.

propriétaires d'assurer la rotation de leurs effectifs à l'aube de la reprise des courses sur gazon »<sup>1449</sup>.

La composition du catalogue diffère des autres ventes car les organisateurs n'ont pas ici l'esprit de sélection propre aux autres vacations. Lors des ventes 2015, Eric Hoyeau résume parfaitement cette conception quand il considère que « cette vente n'a pas vocation à refuser des inscriptions. Il s'agit d'une "vente de service" »<sup>1450</sup>. Arqana fait sciemment le choix d'ouvrir sa vente à différents profils, même si certains semblent bien loin des standings affichés lors de la période estivale. Cette stratégie pèse inévitablement sur la qualité de certains lots, par conséquent sur la probabilité d'attirer des acheteurs et de réaliser une vente à un prix élevé. Le terme de « service » montre la volonté d'aider les professionnels de la filière à écouler des chevaux, à un moment où débute la nouvelle saison de monte dans les haras comme ceux de Basse-Normandie. En outre, la diversité des profils offre des opportunités à tous les types de clients : acheter une jument pleine en espérant un bel avenir pour le futur poulain, des chevaux à l'entraînement pouvant encore percer sur les champs de course... Les agences de vente savent pertinemment qu'elles ne pourront pas obtenir de très bons résultats avec les profils proposés. Si l'on prend les ventes Osarus de 2015<sup>1451</sup>, on constate que seulement 44 chevaux ont été vendus sur les 92 passant sur le ring (47,8 %) et, sur ce nombre, près de la moitié, à savoir 21 chevaux, fut vendue pour moins de 2500 €, ce qui constitue une véritable entrée de gamme pour des chevaux de course. Même si les ventes mixtes d'Arqana sont un peu plus sélectives, il n'en demeure pas moins que de nombreux lots partent pour des sommes réduites. Par exemple, lors de la vente mixte de février 2015, on s'aperçoit que 90 chevaux furent vendus pour un montant maximal de 2500 €, soit 35 % des chevaux<sup>1452</sup>. Les agences ciblent donc d'autres profils avec des clients recherchant des chevaux plus accessibles. Le cas le plus remarquable est le Tunisien Zied Rohmade qui a acheté chez Osarus 11 lots à moins de 2500 €, soit 52 % des chevaux vendus dans cette gamme de prix durant la vente 2015<sup>1453</sup>. Il dispose de moyens financiers restreints et tente de véritables paris. Toutefois, il faut aussi tenir compte dans cet exemple que ces chevaux sont exportés vers l'Afrique du Nord, c'est-à-dire une région où les courses sont bien moins sélectives qu'en Europe et dans laquelle des chevaux vendus à une vente mixte de Deauville expriment potentiellement des qualités suffisantes pour réussir.

Les ventes mixtes apparaissent comme un moyen pour répondre à la demande croissante en chevaux de course. Le constat vaut sur tous les continents car il est une réponse

---

<sup>1449</sup> Citation extraite du communiqué de presse Arqana lors de la présentation du catalogue de la vente mixte 2016 (15 janvier 2016).

<sup>1450</sup> *Jour de galop*, 11 février 2015, N°2659, p. 5.

<sup>1451</sup> Pour rappel, la société Osarus est encore très jeune dans le milieu des ventes de pur-sang. Dans le milieu hippique, il faut souvent beaucoup de temps pour se construire une réputation ce qui fait que pour le moment, les produits proposés et vendus sont souvent de moindre qualité que ceux proposés chez Arqana.

<sup>1452</sup> Résultats des ventes mixtes Arqana des 9-10 février 2015.

<sup>1453</sup> Voir les résultats détaillés de la vente mixte Osarus du 30 janvier 2015.



à la massification des épreuves hippiques<sup>1454</sup>. Quand on observe les chiffres d'affaires réalisés par les principales agences, on se rend compte que les ventes mixtes sont encore très en retrait des autres sessions de l'année<sup>1455</sup>, même si cela représente malgré tout plusieurs millions. Pour les sessions 2015, le CA s'élève à 2 millions d'euros chez Arqana, 3,4 millions chez Tattersalls et atteint même 46 millions de dollars aux Etats-Unis<sup>1456</sup>, là où les ventes mixtes sont nettement plus massives et qualitatives qu'en Europe<sup>1457</sup>.

Les diverses agences européennes connaissent des résultats satisfaisants depuis une dizaine d'années, le plus souvent en bénéficiant d'un contexte socio-économique plutôt favorable à l'activité hippique. Les trois principales agences que sont Arqana (France), Goffs (Irlande) et Tattersalls (Angleterre) proposent à la vente de nombreux profils où prédominent les yearlings et les poulinières pleines. Si l'on prend le cas des yearlings, ce qui constitue la majorité des produits mis en vente, on constate que la qualité est bien moindre en ventes mixtes que dans les autres ventes. Cette idée est corroborée par les prix moyens ainsi que la proportion moindre de chevaux vendus, deux indices de la qualité inférieure des chevaux proposés. Par ailleurs, les pères des chevaux mis en vente sont bien moins prestigieux, sachant que l'on retrouve très rarement au catalogue les étalons internationaux à la mode que sont Galileo, Sea the Stars<sup>1458</sup> ou même les étalons têtes de liste en France. Lors des ventes

---

<sup>1454</sup> Depuis une dizaine d'années, la multiplication des courses impose un nombre de chevaux croissant au départ des courses et de plus en plus de chevaux de manière générale. Dans le cas français, on est passé de 16 493 courses en 2000 à 18 252 en 2014. (Chiffres de la Fédération Nationale des Courses Françaises).

<sup>1455</sup> Chez Arqana, la vente mixte 2015 rapporte 1 998 400 € alors que la vente de yearlings du mois d'août atteint la somme de 41 966 000 €, soit plus de vingt fois plus.

<sup>1456</sup> Les résultats sont consultables sur les différents sites internet des agences:

-<http://www.arqana.com>

-<http://www.tattersalls.com>

-<http://www.keeneland.com>

-<http://www.fasigtipton.com>

<sup>1457</sup> Aux Etats-Unis, les ventes mixtes reposent sur une logique différente car elles proposent une offre bien plus vaste dans un marché national capable d'absorber de nombreux produits. Ce marché est également beaucoup plus orienté vers le haut de gamme car les grands haras du pays participent à ces ventes en proposant d'excellents chevaux. Cela se traduit clairement lors des ventes 2015 par le niveau du chiffre d'affaires global, mais aussi par le nombre de chevaux proposés et de chevaux vendus, soit 1767 et 1354 (pour comparaison, on compte 346 chevaux présentés et 257 vendus à Deauville). La particularité américaine est aussi liée au prix moyen qui s'élève à plus de 37 000 \$ aux ventes de Keeneland contre un peu plus de 16 000 € en Angleterre et à peine 8 000 € chez Arqana à Deauville. Toutefois, l'indicateur le plus marquant des écarts entre les deux rives de l'Atlantique se situe au niveau du *top price* de la vente qui montre le caractère élitiste des Etats-Unis. En effet, le *top price* de la vente de Keeneland de janvier 2015 atteint 2,2 millions de dollars quand les ventes mixtes européennes se limitent à 220 000 € chez Goffs, 105 000 € chez Tattersalls et seulement 80 000 € pour les ventes deauvillaises.

<sup>1458</sup> Il s'agit de deux étalons particulièrement célèbres à qui l'on présente les meilleures juments de la planète. Ces deux étalons sont basés en Irlande, respectivement chez Coolmore et à Giltown Stud, une propriété des Aga Khan Studs. Les prix des saillies sont classés "*confidential*" mais dans le milieu, on estime que la saillie de Galileo se négocie au moins à 300 000 €, ce qui en fait l'étalon le plus coûteux de la planète.

deauvillaises de 2015, on voit apparaître 13 fois l'étalon star français Redoute's Choice<sup>1459</sup> au cours de la vente du mois d'août, alors qu'il est absent durant les ventes mixtes<sup>1460</sup>.

Au niveau des résultats, les ventes françaises et celles du Royaume-Uni sont assez similaires. Le bilan des dix dernières années présente d'excellents résultats jusqu'en 2008, un fort ralentissement dû aux problèmes économiques mondiaux ensuite, puis une troisième phase particulièrement dynamique depuis 2012. En Europe, les trois principales agences proposent chacune leurs propres ventes mixtes avec des principes et des objectifs assez différents, ce que résume un article de *Jour de Galop* : « trois ventes mixtes, mais trois ADN différents »<sup>1461</sup>. Le premier point de différenciation tient au poids majeur qu'a longtemps occupé le catalogue irlandais, celui-ci proposant beaucoup plus de chevaux. Toutefois, la donne a clairement changé depuis la crise économique mondiale et la forte surproduction de l'élevage irlandais que nous avons analysée dans le chapitre 5. Celle-ci a entraîné de profondes difficultés, la principale étant une réduction drastique de l'offre pour mieux correspondre à la réalité du marché des îles britanniques et éventuellement européen<sup>1462</sup>. En revanche, les ventes d'Arqana et de Tattesalls concernent des volumes de vente assez similaires et réalisent des résultats relativement proches. Le graphique bilan suivant (Figure n°77) permet de saisir ces dynamiques, tout en montrant la recomposition du marché irlandais quand les marchés anglais et français restent relativement stables, notamment en ce qui concerne les chevaux vendus. En France, le marché des ventes mixtes est depuis longtemps considéré comme très sain et répond beaucoup moins à des logiques spéculatives, comme cela pouvait être le cas en Irlande avant la crise. Sur ce graphique, deux éléments ressortent particulièrement : les difficultés du modèle irlandais même si des signes de reprise apparaissent, mais aussi et surtout la croissance du marché deauvillais, aussi bien pour les chevaux présentés que ceux réellement vendus. Au total, on mesure ici la capacité des ventes mixtes de Deauville à répondre à une forte concurrence à l'échelle européenne, ce qui fait des ventes dans la station le moteur des ventes mixtes en France, comme c'est le cas dans l'ensemble des marchés.

---

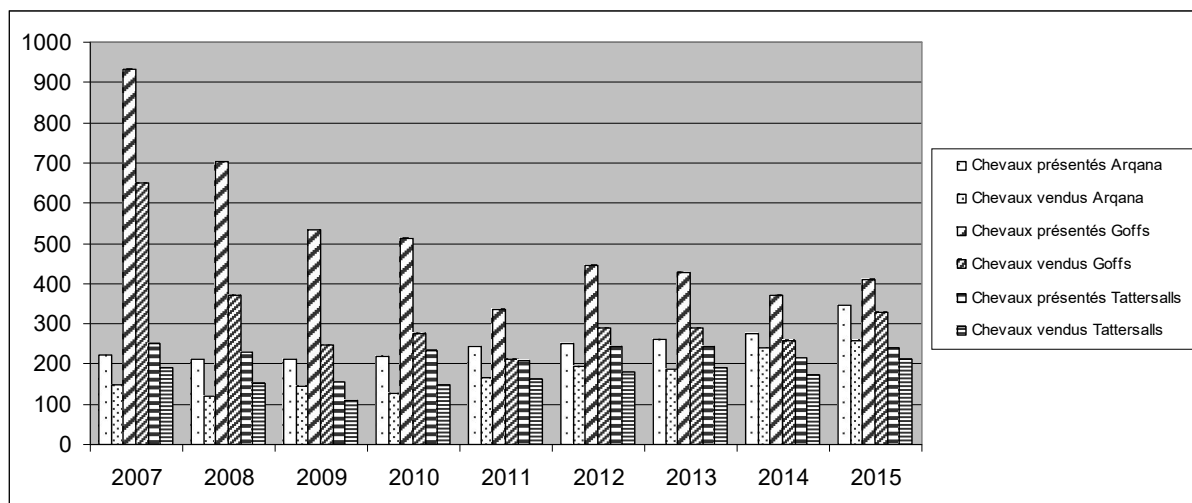
<sup>1459</sup> Redoute's Choice fut l'étalon star en France entre 2012 et 2014. C'est un crack-étalon venu de l'hémisphère sud qui a fait la monte dans le haras français de l'Aga Khan (Haras de Bonneval) pour 70 000 € la saillie, un montant inédit en France.

<sup>1460</sup> Cela s'explique notamment par le prix de saillie particulièrement élevé de ces chevaux et la forte sélection des haras dans la jumenterie proposée. Dès lors, il devient impossible, car inintéressant économiquement, de proposer ce type de chevaux dans une vente mixte.

<sup>1461</sup> *Jour de galop*, 15 février 2014, N°2309, p. 1.

<sup>1462</sup> La réduction des chevaux proposés en vente mixte chez Goffs est remarquable. L'acmé est atteinte en 2007 quand 934 chevaux sont proposés sur une période très longue de cinq jours. La crise économique mondiale qui a durement frappé l'Irlande engendre depuis une réduction généralisée de l'offre qui se situe en 2015 à 409 chevaux proposés sur une période de deux jours.

Figure n°77 : Les chevaux présentés et vendus dans les grandes agences de ventes européennes depuis 2007



Données : catalogues et résultats des agences Arqana, Goffs et Tattersalls (2007-2015).

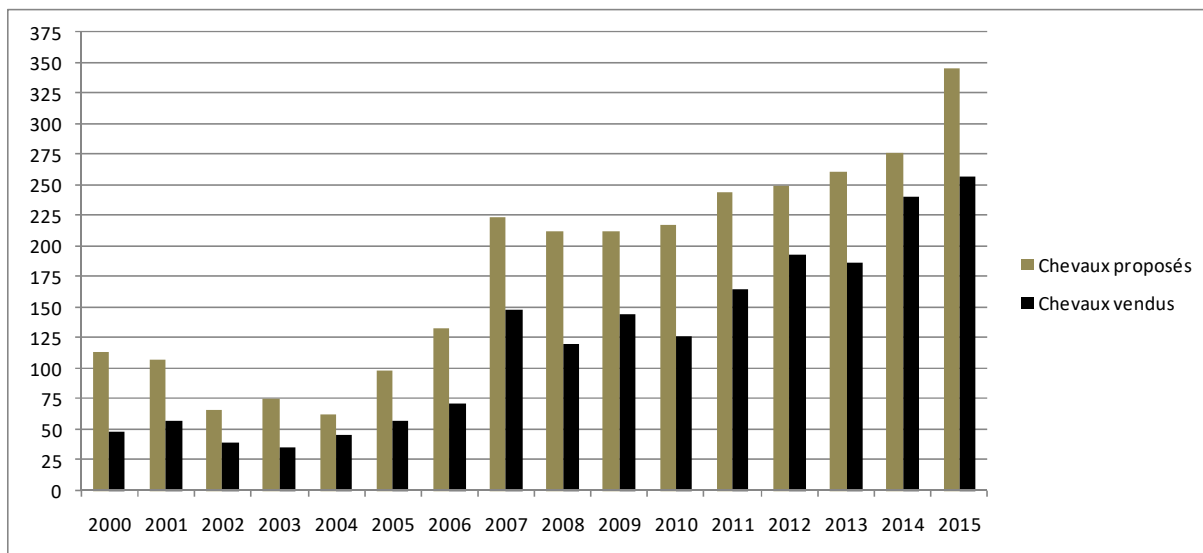
### ***B) Des résultats très encourageants, signes de la capacité des ventes mixtes à mobiliser la filière hippique***

Si la pratique des ventes mixtes est un système déjà ancien et bien établi dans le monde anglo-saxon, une telle organisation est beaucoup plus récente en France. En effet, il faut attendre 1995 pour que l'Agence Française de Vente de Pur Sang<sup>1463</sup> considère les ventes mixtes comme un moyen pour massifier ses ventes annuelles, tout en rendant un service aux acteurs de la filière hippique, en particulier aux élevages de Basse-Normandie. Le succès des ventes mixtes deauvillaises fut assez long à se dessiner car pendant les premières années, seulement quelques dizaines de produits étaient écoulés. Grâce à la ténacité des organisateurs et leur croyance dans ce type de ventes, ainsi que la massification des courses hippiques, les ventes mixtes de Deauville connaissent une progression importante depuis dix ans, croissance s'intensifiant même ces dernières années. Afin de comprendre cette progression, nous avons réalisé un graphique compilant les chevaux proposés et vendus durant les ventes mixtes de Deauville depuis 2000 (Figure n°78). Alors que l'on ne comptait que 48 chevaux vendus en 2000, l'édition 2015 a battu un nouveau record grâce à la vente de 257 chevaux, tous types confondus. Entre 2000 et 2007, les ventes progressent très lentement avec quelques dizaines de produits proposés et écoulés chaque année. C'est seulement à partir de 2007 que les choses changent radicalement car la nouvelle entité Arqana, récemment créée, décide d'accorder une place importante à cette vente dans son programme annuel. Elle décide pour cela d'améliorer le catalogue, entraînant aussitôt une hausse du nombre de vendus. La rupture de 2007 est très significative car l'on passe, en une seule année, de 72 à 149 chevaux vendus. Une telle

<sup>1463</sup> Pour rappel, c'est l'ancêtre de la société Arqana qui a vu le jour en 2006.

progression s'explique de plusieurs manières : la massification globale du catalogue<sup>1464</sup>, une communication développée pour porter l'évènement, mais également la liquidation du célèbre Haras de Saint-Pair-du-Mont sur laquelle nous reviendrons<sup>1465</sup>.

Figure n°78 : Nombre de chevaux proposés et de chevaux vendus au cours des ventes mixtes de Deauville depuis 2000



Données : Résultats de l'agence de ventes Arqana de Deauville (2000-2015).

L'analyse du pourcentage de chevaux vendus permet également de mettre en avant la tenue générale du marché. Si l'on suit les analyses des dirigeants d'Arqana, de bons résultats pour ce type de vente avoisinent les 70 %<sup>1466</sup> sachant que de tels niveaux sont atteints à Deauville depuis assez récemment. Depuis 2000, la progression du pourcentage de vendus confirme l'attractivité grandissante des ventes mixtes deauvillaises auprès des investisseurs, qu'ils soient éleveurs ou impliqués dans les courses. Avec le Tableau n°20, nous proposons un tableau résumant l'évolution depuis 2000.

Tableau n°20 : Pourcentage des chevaux vendus aux ventes mixtes de Deauville depuis 2000

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pourcentage de vendus</b>	<b>42,10%</b>	<b>53,27%</b>	<b>60,61%</b>	<b>47,37%</b>	<b>73,02%</b>	<b>59,18%</b>	<b>54,14%</b>	<b>66,52%</b>
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Pourcentage de vendus</b>	<b>56,34%</b>	<b>67,92%</b>	<b>58,26%</b>	<b>67,62%</b>	<b>77,20%</b>	<b>71,65%</b>	<b>86,96%</b>	<b>74,28%</b>

Données : Statistiques annuelles de l'agence Arqana.

<sup>1464</sup> En 2007 Arqana va faire passer sur le ring 224 chevaux contre seulement 133 l'année précédente.

<sup>1465</sup> Il s'agit d'un grand haras de pur sang datant de 1883 et situé à proximité de Cambremer dans la Calvados.

<sup>1466</sup> *Jour de galop*, 12 février 2013, N° 1954, p.1.

Ce tableau montre très nettement que la société est parvenue à améliorer le pourcentage des vendus, atteignant ainsi ses objectifs. Après une croissance progressive, le taux reste au dessus des 70 % chaque année, depuis 2012, ce qui correspond à de bons résultats pour l'agence<sup>1467</sup>.

Malgré cette progression généralisée, il existe des moments plus ou moins fastes, l'année 2014 en étant certainement l'exemple le plus parlant avec un taux de vendus exceptionnel, près de 87 %. Ce succès amène les dirigeants d'Arqana à conclure cette vente en estimant que « la capacité du marché est importante ce qui justifierait une vacation sur deux jours l'an prochain »<sup>1468</sup>. L'idée émise s'est confirmée en 2015 avec, pour la première fois de l'histoire, une vente mixte organisée sur deux journées. Pour cela, il a fallu proposer davantage de chevaux au catalogue en passant de 276 à 346 chevaux, soit une brutale augmentation de l'ordre de 25 %. Pour Eric Hoyeau le bilan de cette nouvelle formule s'avère plutôt positif :

« Il est certain que le nombre de chevaux présentés a pesé un peu sur le pourcentage de vendus, mais cette vente n'a pas vocation à refuser des inscriptions. Il s'agit d'une vente de service, et dépasser les 70 % de vendus est satisfaisant. L'an dernier, la vente avait atteint des records, en raison d'un catalogue plus dense. Cette année, nous retrouvons une certaine normalité »<sup>1469</sup>.

Le pourcentage de vendus qui s'élève à 74,28 % présente un bon niveau, du moins en phase avec les standards deauvillais. Pour autant, le marché connaît des difficultés pour absorber tous ces chevaux à des prix intéressants<sup>1470</sup>. Finalement, la formule retenue en 2015 ne fut pas prolongée car dès l'année suivante, la vente mixte revint à « son format traditionnel »<sup>1471</sup>, c'est-à-dire un catalogue un peu moins fourni (293 produits) et une vente restreinte à une journée.

Les résultats économiques des ventes mixtes sont relativement conformes aux attentes des dirigeants d'Arqana. Même si elles demeurent clairement un marché d'appoint, les ventes mixtes constituent malgré tout un marché assez porteur, ce dernier bénéficiant d'une bonne croissance comme le montre la figure n°79. De plus, c'est une vente extrêmement importante pour les plus petits éleveurs, ceux qui y trouvent un débouché sans toutefois être freinés par la logique de sélection appliquée durant les autres vacations.

---

<sup>1467</sup> Sur cette période, 1424 chevaux ont été présentés durant une vente mixte et 1114 ont trouvé un preneur, ce qui constitue un pourcentage moyen de 78,28 %, chiffre très clairement positif aux yeux des dirigeants d'Arqana.

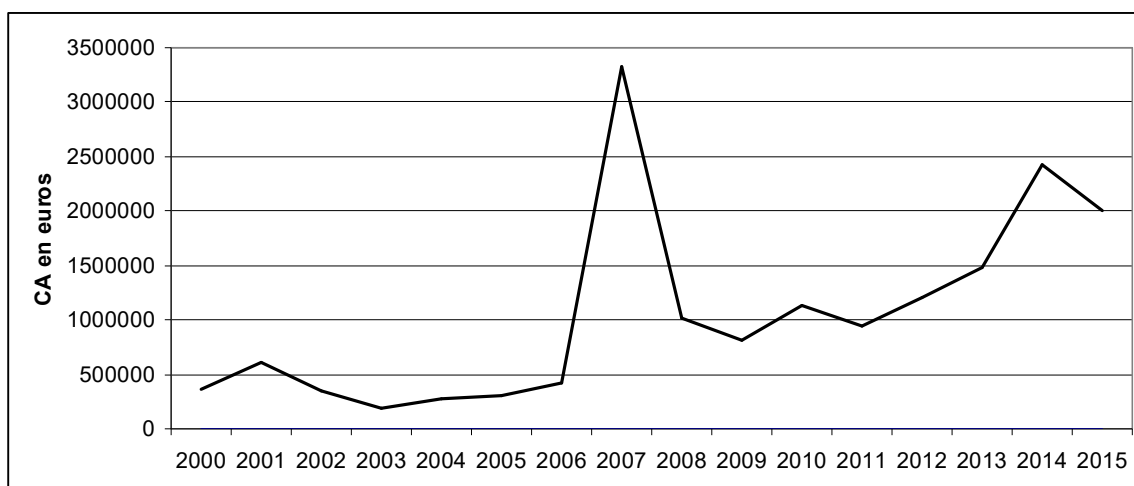
<sup>1468</sup> Citation extraite du communiqué de presse de l'agence Arqana du lundi 10 février 2014.

<sup>1469</sup> *Jour de galop*, 11 février 2015, N°2659, p.5.

<sup>1470</sup> Les résultats de la vente 2015 sont assez mitigés. Le chiffre d'affaires à hauteur de deux millions d'euros est bon mais il est à relativiser en fonction du nombre des chevaux proposés qui était particulièrement élevé avec 346 lots contre seulement 276 en 2014. Le chiffre d'affaires global a diminué et c'est surtout le prix moyen qui a le plus faibli en se situant à seulement 7776 € contre 10 123 € l'année précédente.

<sup>1471</sup> Communiqué de presse de la société Arqana sur les résultats de la vente mixte de février 2016 (8 février 2016).

Figure n°79 : Le chiffre d'affaires des ventes mixtes de Deauville depuis 2000



Données: Résultats de l'agence de ventes Arqana de Deauville (2000-2015).

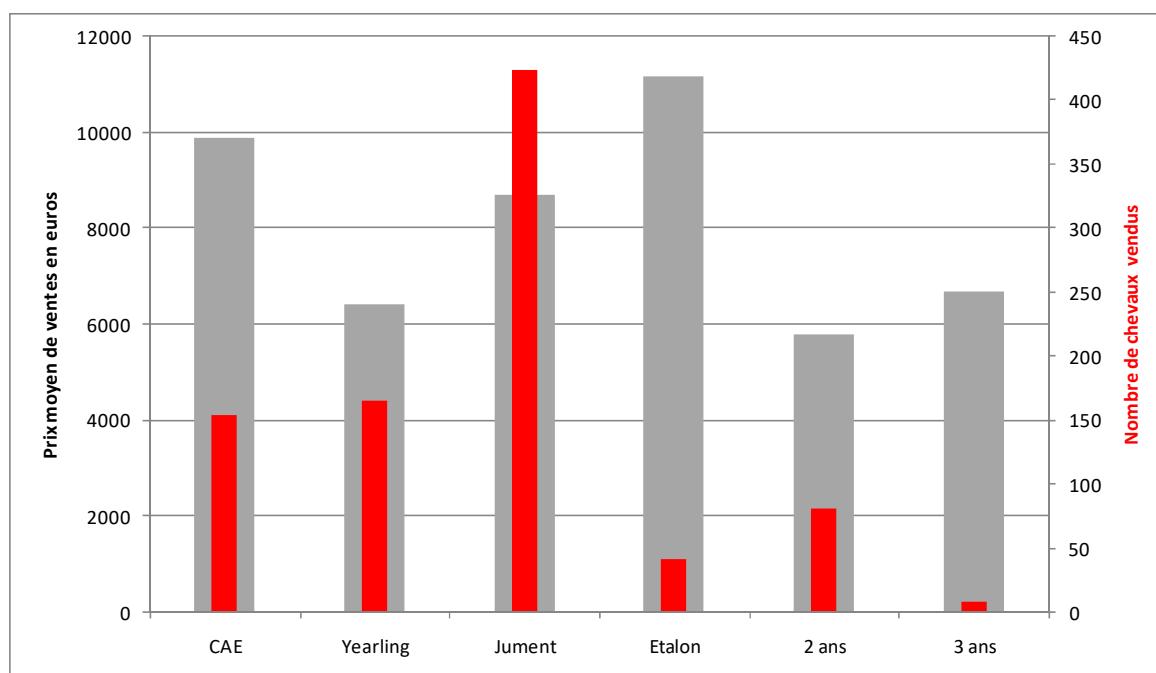
Depuis 2000, le marché deauvillais des ventes mixtes<sup>1472</sup> s'est de mieux en mieux structuré et occupe une place importante à une période où l'activité des enchères hippiques est nulle. Le tournant s'est opéré en 2007 lors d'une vente record, celle-ci ayant fait prendre conscience aux acteurs locaux des opportunités offertes. Pour bien comprendre le fonctionnement, ainsi que les résultats et les tendances des ventes mixtes, il est fondamental de mener l'étude en tenant compte des différents profils de chevaux proposés à la clientèle, l'hétérogénéité étant de mise dans ce marché.

Le graphique suivant (Figure n°80) dresse un bilan des chevaux vendus à Deauville, sur la période 2012-2015, en tenant compte des différents profils. Au cours de la période, 877 chevaux furent vendus, dont pas moins de 424 juments (48,3 %), signe que de nombreux acheteurs utilisent ces ventes pour construire leur politique d'élevage. Deux profils de juments sont ici à distinguer : les « juments vides » et les « juments pleines ». Elles offrent alors deux stratégies possibles, dans le premier cas une totale liberté dans le choix du futur étalon qui sera présenté à la jument ou à l'inverse, le choix d'un croisement apparaissant comme déjà prometteur. La seconde option s'avère toujours plus coûteuse pour l'investisseur, mais elle permet de disposer plus rapidement d'un futur poulain qui ira peut être sur les champs de courses. Dès lors, les juments saillies par de bons étalons donnent lieu à de belles batailles d'enchères comme en attestent les résultats 2015, les juments s'étant le mieux vendus étaient pleines de bons étalons à l'image de Makfi ou Le Havre<sup>1473</sup>.

<sup>1472</sup> Les ventes mixtes ne se sont pas déroulées à Deauville en 2011 en raison des travaux d'aménagements qui étaient en cours dans l'établissement Elie de Brignac. Exceptionnellement, elles furent transférées à Saint-Cloud avant un retour à Deauville dès l'année suivante.

<sup>1473</sup> Nous sommes ici sur des étalons très reconnus sur le marché avec des prix de saillie qui sont élevés car pour Makfi, nous sommes à 20 000 € (jusqu'en 2014, le cheval était basé en Angleterre avec un prix de saillie de 25 000 £) et Le Havre a un prix de saillie qui était de 20 000 € également au moment de la vente mais qui passe à 35 000 € à partir de 2016, preuve de l'attractivité de l'étalon.

Figure n°80 : Profils et prix moyens des vendus aux ventes mixtes (2012-2015)



Données : Résultats de l'agence Arqana sur les ventes de 2012 à 2015.

Deux autres marchés intéressent aussi fortement la clientèle : les yearlings et les chevaux à l'entraînement (CAE). Là encore, nous sommes face à des stratégies bien disparates car, comme nous l'avons vu, l'intérêt du cheval à l'entraînement est de pouvoir mener immédiatement une carrière sur les pistes, quand les yearlings représentent un pari, un investissement sur l'avenir. Pour les yearlings, le marché est d'autant plus particulier que contrairement aux autres profils de la vente mixte, c'est un type de cheval très présent tout au long de l'année<sup>1474</sup>, les yearlings ayant représenté 51,5 % des chevaux vendus à Deauville en 2015 (1212 chevaux sur 2354)<sup>1475</sup>.

Sur la Figure n°80, nous avons également fait figurer le prix moyen atteint par les différents profils. Sur la période 2012-2015, les 877 chevaux ont été vendus pour un prix moyen de 8124 €, deux profils représentant des achats plus coûteux : les étalons et les chevaux à l'entraînement. Cet attrait est révélé par des enchères en augmentation constante, atteignant 11 166 € pour les étalons et 9899 € pour les CAE. Les étalons pourront saillir des juments, ce qui peut être rentable si l'étalon s'avère performant<sup>1476</sup>, tandis que les CAE peuvent encore participer à des courses et éventuellement récupérer les allocations et primes qui vont avec. Cette présentation semble donc largement positive pour les ventes mixtes, mais elle doit être nuancée par un échec récent à l'échelle de la Basse-Normandie. La seconde

<sup>1474</sup> Pour rappel, Arqana organise deux ventes spécifiquement dédiées aux yearlings en août et en octobre.

<sup>1475</sup> Statistiques annuelles fournies par la société Arqana sur l'ensemble des six ventes de l'année se tenant à Deauville.

<sup>1476</sup> Les étalons proposés durant les ventes mixtes sont clairement des chevaux d'un niveau moyen, ce qui rend assez hypothétique une bonne valorisation future.

agence française, la société Osarus, a en effet largement échoué dans sa volonté d'installer une seconde vente mixte dans la région.

Motivés par les niveaux de croissance des ventes mixtes et les bons résultats de l'entreprise, les dirigeants d'Osarus ont décidé d'ajouter une date supplémentaire dans leur calendrier en implantant, à partir de 2014, une vente mixte en début d'année. La localisation s'est portée sur la Basse-Normandie, précisément l'hippodrome de Clairefontaine. Emmanuel Viaud, le directeur général de la société, résume alors le point de vue et la stratégie de la manière suivante :

« Nous avons un trou dans notre calendrier entre la vente du Lion-d'Angers, début novembre, et la breeze up de Pornichet, en avril. Cela faisait cinq mois sans événement pour Osarus. Nous cherchions donc la bonne date pour proposer la vente mixte qui nous manquait, à une période où nous n'entrons pas en concurrence frontale avec d'autres ventes, et en Normandie, une région où nous n'étions pas encore présents mais où nous avons une certaine demande de nos vendeurs habituels. »<sup>1477</sup>

Osarus fait le choix de fixer sa vente mixte au moment de la période jugée la plus creuse, deux semaines avant celle de Deauville se tenant le 10 février 2014. En organisant cette vente sur l'hippodrome de Clairefontaine, Osarus promeut un nouveau site de vente dans la région<sup>1478</sup>. Ce dernier a l'avantage d'être situé à Deauville, donc au cœur de la principale région d'élevage du pur-sang en France, et offre à Osarus le prestige d'un site bien connu des professionnels de la filière hippique. À l'inverse, cela permet à l'hippodrome de valoriser ses installations durant la saison la moins dynamique. De plus, les vendeurs et acheteurs profitent d'un cadre particulièrement agréable<sup>1479</sup> et d'une bonne situation géographique, en particulier pour les haras vendeurs de la région.

La première vente proposait un catalogue de 129 lots<sup>1480</sup> particulièrement diversifiés : une quarantaine de juments, une quinzaine de yearlings, des chevaux à l'entraînement, mais aussi la réduction d'effectif de Jean-Pierre Coiffier, une écurie spécialisée sur les obstacles<sup>1481</sup>. Selon Emmanuel Viaud, Osarus a souhaité créer cette vente mixte pour satisfaire une demande de ses « vendeurs habituels ». Mais qui sont-ils ? En très grande majorité, des haras bas-normands, même si les noms les plus prestigieux sont peu représentés à cette vente. On y trouve néanmoins quelques haras reconnus comme le Haras du Hoguenet (14), le Haras du Petit Tellier (61), La Motteraye Consignment (14) ou bien encore, le célèbre

---

<sup>1477</sup> *Jour de galop*, 31 janvier 2014, N°2294, p.3.

<sup>1478</sup> La société Osarus assure le reste de l'année des ventes sur les sites de La Teste (33), le Lion d'Angers (49) et Pornichet (44).

<sup>1479</sup> Dans la partie consacrée aux hippodromes, nous verrons que l'hippodrome de Clairefontaine est particulièrement plébiscité par le public et les socioprofessionnels en raison des très bonnes infrastructures et de l'ambiance qui y règne.

<sup>1480</sup> Catalogue disponible sur le site *Osarus.fr* présentant la vente mixte du 31/01/2014.

<sup>1481</sup> On a donc les profils classiques d'une vente mixte, notamment les juments comme nous l'avons vu dans le cas des ventes Arqana.



Haras du Logis (61) qui participe pour sa part aux principales ventes de la région<sup>1482</sup>. Lors de cette vente mixte, les vendeurs sont exclusivement français, ce marché ne semblant pas encore assez attractif pour attirer des vendeurs étrangers. Il en est de même pour les acheteurs, dans un marché que l'on peut aisément qualifier de domestique. Le principal adjudicataire est le courtier français Paul Nataf, ce dernier ayant acheté 22 lots, soit le tiers des chevaux vendus (22 sur 67) pour un montant total de 111 500 €. Le prix moyen se situe dans la moyenne générale de la vente qui s'établit à 5727 €. À côté des acheteurs français figurent des investisseurs anglo-saxons, comme chez Arqana, sur des produits d'obstacle. À cela, il ne faut pas oublier quelques « investisseurs du bassin méditerranée »<sup>1483</sup>. C'est le cas du lot 19 acquis par le courtier Paul Nataf à hauteur de 19 000 € pour le compte de clients libyens ou bien encore, les quatre achats pour 13 000 € réalisés par Zied Romdhane, un entraîneur basé en Tunisie<sup>1484</sup>. Cette première vente de 2014 fut considérée comme « honorable » par les dirigeants d'Osarus et fut suivie d'une seconde édition en janvier 2015. Celle-ci fut un échec pour Osarus car la qualité proposée était certainement insuffisante pour attirer plus d'investisseurs, mais aussi pour insuffler une dynamique positive<sup>1485</sup>. Le Tableau n°21 dresse un bilan des deux éditions et illustre les difficultés rencontrées en 2015.

Tableau n°21 : Tableau bilan des ventes mixtes Osarus tenues à Clairefontaine

	Présentés	Vendus	% vente	Prix moyen (en €)	CA total (en €)
2015	92	49	53,26	4076	199750
2014	106	67	63,21	5727	383750

Données : Résultats de l'agence Osarus, 2014-2015.

Les difficultés concernent donc le chiffre d'affaires (diminution de 48 % entre 2014 et 2015), un prix moyen qui s'érode fortement (- 40 %), un *top price* particulièrement bas (16 000 €)<sup>1486</sup>, mais aussi un pourcentage de vendus diminuant de 10 points, pour tout juste dépasser les 50 %. Ce dernier chiffre traduit le manque de qualité du catalogue, beaucoup

<sup>1482</sup> La Haras du Logis, basé à Louvières-en-Auge dans l'Orne, est dans le giron de la structure internationale Darley qui appartient au cheikh Al-Maktoum de Dubaï. C'est un haras d'élevage qui compte actuellement cinq étalons. Il commercialise de nombreux produits dans les diverses ventes de la région, tout particulièrement chez Arqana, mais également dans des ventes organisées par Osarus.

<sup>1483</sup> *Jour de galop*, 1<sup>er</sup> février 2014, N° 2295, p.1.

<sup>1484</sup> Zied Romdhane a acheté quatre chevaux pour un prix moyen de 3250 €. Ces achats se situent dans une gamme de prix habituelle pour l'entraîneur tunisien car nous avons montré que, lors des ventes mixtes Arqana de 2015, la moyenne de ses achats se montait à 2700 €. Zied Romdhane est revenu lors des ventes mixtes 2015. Il a acheté 11 lots pour un total de 18 750 €, ce qui laisse supposer qu'il avait été satisfait pas ses investissements de l'année précédente.

<sup>1485</sup> On peut également ajouter que près du quart des chevaux inscrits au catalogue étaient absents le jour de la vente, autre preuve d'une sorte de désaffection et d'une confiance relative dans la vente.

<sup>1486</sup> Le *top price* ne s'élève qu'à 16 000 € (45 000 € en 2014) et revient à un acheteur allemand (Stefan Ullrich) qui décide d'exporter le cheval vers l'Allemagne.

trop de chevaux étant jugés inintéressants par la clientèle présente. De manière générale, le manque de sélectivité des chevaux est un véritable frein pour atteindre le niveau de ventes comparables. Avec seulement 53 % de chevaux vendus, cette vente est loin des niveaux constatés chez Arqana et dans les autres places européennes qui visent plutôt entre 70 et 75 %. La conséquence de ces résultats est la décision prise par les organisateurs de ne pas reconduire la vente à partir de 2016. Pour les acteurs de la filière, une vente mixte représente donc un segment d'un niveau secondaire, mais il est particulièrement intéressant car il permet d'ouvrir le marché des enchères à des profils inédits, tant pour les chevaux que les professionnels qui ne seraient pas en capacité de se positionner à d'autres périodes de l'année.

### ***B) Acheteurs et vendeurs des ventes mixtes : des profils souvent inconnus des autres enchères publiques***

Les ventes mixtes offrent une singularité dans le profil des vendeurs. Si le nombre de chevaux est moindre, le nombre de vendeurs est quant à lui beaucoup plus important et marqué par l'hétérogénéité des profils. On trouve aussi bien des haras d'élevage que des écuries de courses car des entraîneurs se séparent de chevaux qu'ils ont à l'entraînement chez eux. En 2015, 130 vendeurs ont utilisé la vente Arqana pour écouler leurs produits pour seulement 346 chevaux passant sur le ring, soit une moyenne de 2,66 chevaux par vendeur<sup>1487</sup>. Les haras les plus importants étant rarement engagés, cela laisse le champ libre à des structures de moindre importance. Durant cette vente, Arqana ouvre ses portes à des petits haras qui ont assez peu de chevaux à vendre, la majorité vendant entre deux et quatre chevaux<sup>1488</sup>. Un contre-exemple est le Haras des Capucines, situé dans l'Orne<sup>1489</sup>, qui est le principal vendeur avec 14 chevaux proposés. À noter qu'il est l'un des rares élevages à participer à la fois aux ventes mixtes et à des ventes plus sélectives, sachant qu'en 2015, il a proposé 26 chevaux aux ventes de yearlings d'août, ce qui en faisait le quatrième vendeur.

Au-delà de l'approche quantitative, l'analyse géographique des vendeurs a été menée pour l'année 2015, semblable aux vacations précédentes. Le premier élément identifiable est la part réduite des étrangers : seulement 16 chevaux, soit 4,6 % des lots. Ils proviennent d'Allemagne (8), d'Espagne (7) et d'Angleterre (1). Il est intéressant de noter le faible nombre de vendeurs venus des îles britanniques, ces derniers étant d'habitude bien plus présents. En fait, ils se montrent peu intéressés par des ventes jugées moins prestigieuses et moins rentables. De plus, ils préfèrent vendre leurs produits localement, en soutenant les marchés nationaux<sup>1490</sup>. L'idée d'un marché local plus attractif se vérifie aussi par des prix moyens de

---

<sup>1487</sup> Pour rappel, à titre de comparaison, la vente de yearlings du mois d'août 2015 a rassemblé 43 vendeurs différents pour un total de chevaux présentés assez comparable (333), ce qui fait une moyenne par vendeur de 7,74 chevaux soit trois fois plus qu'au cours des ventes mixtes

<sup>1488</sup> Parmi les 130 vendeurs proposant des chevaux, seulement 22 dépassent le nombre de quatre lots.

<sup>1489</sup> Le Haras des Capucines est situé sur la commune de La Cochère. On est au cœur de l'élevage ornaï, à proximité du Haras du Pin.

<sup>1490</sup> Pour rappel, cette logique est rendue possible par la tenue, à des dates très proches, de ventes mixtes en Angleterre chez Tattersalls et en Irlande chez Goffs.

vente plus élevés<sup>1491</sup>. Les produits sont souvent mieux valorisés sur les marchés britanniques en raison de la bonne qualité des chevaux et de la présence plus marquée d'acheteurs d'envergure internationale. À Deauville, 95,4 % des chevaux proposés sont donc originaires de France. La région Basse-Normandie arrive très largement en tête des chevaux proposés avec 206 chevaux pour les trois départements (59,5 %). Le poids régional est principalement à mettre à l'actif des deux principaux départements d'élevage de pur-sang que sont le Calvados (31,5 % soit 109 chevaux) et l'Orne (24 % soit 83 chevaux), ces deux départements bénéficiant d'une certaine proximité géographique et d'une desserte routière de qualité.

Spatialement, la particularité des ventes mixtes tient à la plus grande dispersion des vendeurs. En effet, alors que les ventes de yearlings sont concentrées sur un nombre réduit de vendeurs, surtout bas-normands, les ventes mixtes attirent des vendeurs de 22 départements différents. Pour les ventes de yearlings, seulement 5,4 % des chevaux proviennent de départements français situés en dehors de Basse-Normandie, alors que pour les ventes mixtes ce chiffre atteint 35,9 %. Deux facteurs peuvent expliquer cela : d'une part, la possibilité pour davantage de structures de participer à ce type de ventes et, d'autre part, l'éventail des profils vendus qui attirent d'autres professionnels, notamment ceux liés aux chevaux à l'entraînement. La carte suivante (Figure n°81), consacrée à l'implantation des vendeurs en 2015, permet de rendre compte du poids important de la Basse-Normandie, mais aussi et surtout de percevoir l'éparpillement géographique dans le marché des ventes mixtes. Pour rappel, nous avons fait figurer en orange les départements ayant des vendeurs lors des ventes de yearlings de cette même année. De l'autre côté, les acheteurs qui se manifestent lors des ventes mixtes de Deauville ont également des profils hétérogènes en raison d'un marché particulièrement varié et ouvert. Ce marché peut aisément être qualifié de domestique<sup>1492</sup> car les prix permettent à des acheteurs français de se positionner, même s'il est parfois difficile de chiffrer précisément leur nombre. En effet, la grande majorité des personnes qui enchérissent sont des courtiers français, mais une partie de leurs achats est destinée à l'exportation. D'ailleurs, si l'on analyse les bilans dressés par Arqana depuis 2010, ce sont toujours les acheteurs étrangers, même s'ils sont loin d'être les plus nombreux, qui sont le plus mis en avant. Il s'agit pour la société de mettre en valeur la qualité de leur offre, tout en insistant sur le fait que même les étrangers sont intéressés par les produits commercialisés à Deauville. En identifiant les acheteurs<sup>1493</sup>, on peut essayer de remonter aux nouveaux propriétaires au moment de l'enregistrement du cheval auprès du SIRE<sup>1494</sup> ou bien encore avec les papiers du cheval émis au moment d'une

---

<sup>1491</sup> Nous rappelons les prix moyens constatés au cours des ventes mixtes de 2015 qui s'élèvent à 7 776 € à Deauville, 17 500 € à Tattersalls ou 16 200 € en Irlande chez Goffs.

<sup>1492</sup> Le terme de « domestique » est employé par de nombreux acteurs de la filière afin de montrer que les ventes mixtes sont bien plus accessibles économiquement, donc plus propices aux investisseurs Français.

<sup>1493</sup> La principale difficulté concerne les chevaux achetés par des courtiers. Ces derniers peuvent annoncer le nouveau propriétaire mais, dans de nombreux cas, l'investisseur souhaite conserver son anonymat.

<sup>1494</sup> L'enregistrement dans les données du SIRE est une obligation pour tous les détenteurs de chevaux. À la suite d'une vente, le nouveau propriétaire est donc obligé de se faire inscrire au SIRE afin de disposer de papiers pour son cheval.

exportation. Grâce à cette méthode, il est possible d'estimer qu'une centaine de chevaux est passée entre les mains d'étrangers durant la vente mixte 2015, ce qui représente environ 40 % des lots vendus.

Figure n°81 : Les départements d'origines des chevaux vendus lors de la vente mixte Arqana de Deauville en 2015



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données Arqana.fr

La plupart des chevaux sont vendus à des courtiers, mais quelques propriétaires investissent en nom propre comme le Haras de Tercey basé dans l'Orne, mais aussi des acheteurs étrangers comme le puissant élevage espagnol Dehesa de Milagro ou encore le puissant propriétaire marocain Driss Tarik. La majorité des courtiers sont malgré tout des Français comme Guy Petit, l'acheteur le plus présent avec pas moins de 27 chevaux acquis, soit plus de 10 % des lots<sup>1495</sup>. Il investit pour de nombreux propriétaires français, le plus souvent sur des chevaux assez peu coûteux, mais il agit aussi pour une clientèle étrangère plus fortunée comme pour le lot 143 qu'il remporte à 30 000 € pour le compte de clients irlandais désireux d'exporter la jument<sup>1496</sup>. Parmi les autres acheteurs de premier plan, on peut citer Sylvain Vidal qui se

<sup>1495</sup> Au cours de cette vente mixte 2015, Guy Petit acquiert 27 chevaux pour un total de 232 500 €, ce qui fait un prix moyen de 8611 €, c'est-à-dire 1000 € au-dessus de la moyenne.

<sup>1496</sup> On a ici un cas d'exportation du cheval, mais des acheteurs étrangers peuvent aussi faire le choix de laisser le cheval à l'entraînement afin de le faire participer aux courses françaises, d'autant plus que beaucoup des chevaux des ventes mixtes sont éligibles aux primes.

positionne plutôt sur le segment haut de gamme<sup>1497</sup> ou bien encore l'agence calvadosienne Imperial Bloodstock. Cette dernière achète également pour une clientèle étrangère comme en atteste la deuxième enchère la plus élevée, à hauteur de 70 000 €, pour le compte d'un client venu d'Ouzbékistan ayant fait confiance au courtier pour lui choisir de bons chevaux aptes à courir en France<sup>1498</sup>.

« La vente a attiré un large panel d'acheteurs français et étrangers provenant notamment d'Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Irlande, Kazakhstan, Ouzbékistan, République Tchèque, Tunisie, Turquie ou encore Maroc »<sup>1499</sup>. Dans cette phrase, il s'agit pour Arqana de montrer la dispersion des lots à travers de nombreux pays : aussi bien des pays de tradition hippique comme les îles britanniques ou l'Allemagne, mais également de nouveaux investisseurs localisés en Europe de l'Est<sup>1500</sup>, dans des pays asiatiques ou bien encore au Maghreb qui occupe une place grandissante sur le marché deauvillais au cours du mois de février<sup>1501</sup>. Avec des moyens plus limités, ils s'inscrivent sur ce marché car ils ne peuvent pas enchérir dans les ventes plus réputées d'Arqana ou dans celles d'agences étrangères. La présence croissante des acheteurs du Maghreb s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs : la qualité globale des chevaux proposés, notamment en rapport qualité/prix, la réputation de l'élevage français ainsi que la réussite intéressante de chevaux issus des ventes mixtes<sup>1502</sup>. Parmi les acheteurs de 2015, cinq venant du Maghreb ont pu être identifiés, dont trois du Maroc et deux de Tunisie<sup>1503</sup>. Ils ont fait l'acquisition de 35 chevaux, ce qui représente 13,6 % du nombre total de chevaux vendus. On peut se demander pourquoi ces investisseurs nord-africains se placent autant sur le marché des ventes mixtes à Deauville. Le premier élément est l'absence de ventes de pur-sang en Afrique du Nord, ce qui nécessite de venir sur les marchés européens. La seconde raison tient aux moyens financiers dont ils disposent et qui les obligent à investir sur un marché moins prestigieux, mais aussi moins

---

<sup>1497</sup> Sylvain Vidal a acheté seulement quatre chevaux au cours de cette vente, mais pour une moyenne de 21 750 €, ce qui correspond à trois fois la moyenne observée en février 2015.

<sup>1498</sup> L'investisseur se nomme Avaz Ismoilov. Ce personnage est récemment arrivé dans le monde des courses hippiques françaises et a déjà obtenu de très bons résultats. C'est notamment le cas avec son premier achat en France qui a pris la seconde place de la Poule d'Essai des Poulains en 2013 grâce à un cheval acheté 100 000 € lors de la vente de yearlings de Deauville d'août 2011.

<sup>1499</sup> Communiqué de presse d'Arqana dressant le bilan de la journée du 9 février 2015.

<sup>1500</sup> On peut notamment citer le courtier basé en République tchèque Chris Richner qui a placé 10 enchères gagnantes pour un total de 47 500 €, soit 4750 € de moyenne ce qui place ses achats dans des produits peu coûteux même si une enchère est montée à 10 000 € pour acquérir un cheval.

<sup>1501</sup> Présent durant la vente mixte du 8 février 2016, nous avons constaté que plusieurs acheteurs originaires des pays d'Afrique du Nord assistaient ensemble à la vente. Assis au premier rang et très souvent en conversation, ils ont investi sur de nombreux lots durant la session.

<sup>1502</sup> La réussite de chevaux aux courses constitue la meilleure publicité pour attirer toujours plus d'investisseurs à Deauville. L'achat du cheval Vangaug, réalisé en 2015 par l'Ouzbek Avaz Ismoilov, à hauteur de 70 000 € en atteste. C'est un investissement très élevé pour une vente mixte deauvillaise, mais qui s'avère payant : le cheval court depuis sous les couleurs de son nouveau propriétaire et obtient d'excellents résultats. Sur les cinq courses disputées en 2015, le cheval a toujours terminé dans les trois premiers et a surtout remporté une Listed au mois de juin, apportant automatiquement une valeur importante au cheval.

<sup>1503</sup> La Tunisie est un pays où les courses fonctionnent encore relativement bien malgré une situation intérieure particulièrement complexe.

onéreux. Au total, ils ont dépensé 159 500 € pour l'ensemble des chevaux, soit une moyenne de 4557 €, chiffre particulièrement bas quand on sait que la moyenne sur l'ensemble de la vente se monte à 7776 €. Toutefois, des situations très différentes existent selon les acheteurs considérés. Le principal enchérisseur en nombre, le Tunisien Zied Romdhane, a placé 22 enchères pour une moyenne de 2700 €. À l'inverse, deux investisseurs ont peu enchéri, mais pour des montants plus élevés. En effet, une moyenne de 11 000 € est atteinte par Aziz Bennani (seulement deux enchères) ou par le propriétaire marocain Driss Tarik. Ce dernier est un personnage bien connu des courses d'Afrique du Nord car il est à la tête d'une impressionnante écurie composée de plus de 200 chevaux. Durant la vente de 2015, il a placé quatre enchères pour 43 500 €, ce qui fait une moyenne de 10 875 €. Driss Tarik est l'un des rares acheteurs du Maghreb à fréquenter d'autres ventes car il n'hésite pas à enchérir sur des segments de bon niveau. Ce fut le cas lors des ventes de décembre 2010 quand il s'est porté acquéreur d'un cheval pour 42 000 €. Au terme de cette vente, il résume bien son comportement quand il confirme qu'il « avait un budget compris entre 40 000 et 50 000 €. J'ai essayé d'acheter les deux premiers jours, mais c'était trop cher »<sup>1504</sup>.

Parmi les investisseurs étrangers, les pays historiques de l'hippisme sont aussi bien représentés grâce aux îles britanniques, l'Allemagne ou bien l'Italie. Des courtiers français peuvent agir mais on trouve aussi un nombre élevé de courtiers britanniques. L'archétype est l'Irlandais George Mullins qui remporte sept lots en 2015 et dépense au total 71 000 €. Cela représente une moyenne légèrement supérieure à 10 000 €, mais elle est soutenue par une enchère remportée à 30 000 € pour une jument AQPS qui fut ensuite exportée en Irlande pour compléter la jumenterie de Philip Heskin<sup>1505</sup>.

Afin de préciser l'origine et le profil des acheteurs des ventes mixtes, nous avons analysé les *top prices*. Pour cela, nous avons retenu les dix principales enchères pour les sessions 2013, 2014 et 2015, tout en regardant le pays du nouveau propriétaire. Le Tableau n°22 propose une synthèse et donne le rang, le pays de l'acheteur et le montant de l'enchère, les dix enchères les plus élevées de la période étant figurées en gras dans le tableau. Le premier constat est la capacité qu'a le marché des ventes mixtes d'atteindre des prix importants, la présence de bons chevaux permettant de répondre aux critères des clients les plus exigeants. Le *top price* de la période 2013-2015 se monte à 200 000 €<sup>1506</sup>. C'est un cheval particulièrement rare sur ces marchés car cette enchère record, atteinte en 2013, est très largement supérieure aux autres ventes qui se situent plutôt dans une fourchette comprise entre 60 000 et 80 000 €. La presse spécialisée permet d'identifier les dix principaux acheteurs

---

<sup>1504</sup> Citation extraite de *Tunisie Galop* du 21 décembre 2010.

<sup>1505</sup> Philip Heskin est un jeune éleveur possédant une dizaine de poulinières à Ballyduff dans l'ouest de l'Irlande.

<sup>1506</sup> C'est un record pour les ventes de février, mais c'est aussi un signe du décalage très marqué avec les autres ventes de l'année car 200 000 € est finalement un prix somme toute moyen pour les yearlings lors des ventes de sélection.

pour chacune de ces années<sup>1507</sup>, sachant que c'est en 2014 que le marché fut le plus prospère avec dix chevaux dépassant les 45 000 €, alors que l'on en compte seulement deux en 2013 et quatre en 2015. Sur les 30 chevaux identifiés, on dénombre 12 nouveaux propriétaires français (40 %) et 18 étrangers (60 %). C'est donc une situation inverse par rapport à l'ensemble des ventes mixtes. En effet, nous avons estimé les chevaux vendus à l'étranger autour de 40 % alors que sur le haut de gamme, la situation est assez nettement à l'avantage des investisseurs étrangers.

Tableau n°22 : Les dix top prices des ventes mixtes de Deauville de 2013 à 2015

Rang	2013		2014		2015	
	Pays de l'acheteur	Prix (€)	Pays de l'acheteur	Prix (€)	Pays de l'acheteur	Prix (€)
1	<b>Etats-Unis</b>	<b>200000</b>	<b>Grande-Bretagne</b>	<b>74000</b>	<b>France</b>	<b>80000</b>
2	<b>France</b>	<b>62000</b>	<b>France</b>	<b>72000</b>	<b>Ouzbékistan</b>	<b>70000</b>
3	Allemagne	39000	<b>Suède</b>	<b>64000</b>	Allemagne	47000
4	Irlande	37000	<b>Grande-Bretagne</b>	<b>62000</b>	Italie	46000
5	France	29000	<b>Allemagne</b>	<b>60000</b>	France	40000
6	Irlande	28000	<b>Grande-Bretagne</b>	<b>56000</b>	Allemagne	37000
7	France	24000	Italie	48000	France	35000
8	France	20000	Allemagne	48000	Irlande	30000
9	France	20000	France	47000	France	30000
10	Espagne	19000	France	46000	Irlande	30000

Données: Résultats de l'agence Arqana sur les ventes de 2013 à 2015.

Si l'on s'arrête sur les 10 principaux achats de cette période (figurés en gras dans le tableau), le constat est encore plus flagrant la part des étrangers s'élevant à 70 % (7 sur 10)<sup>1508</sup>. Dans ce marché, les courtiers français tiennent un rôle prépondérant pour la clientèle étrangère en raison de leur excellente connaissance du marché local qui les conduit à cibler les produits en adéquation avec les attentes de leurs clients. En 2015, on peut citer le cas du courtier Pierre Boulard qui achète une jument à destination de l'Allemagne pour 47 000 €. Il résume ses objectifs de la façon suivante : « J'ai acheté la jument pour le Gestüt Gorlsdorf, pour qui j'ai entraîné pendant trois ans dans les années 90. Ils recherchent des bonnes juments pour aller à la saillie de Sea the Moon, et celle-ci cochait toutes les cases. Ils sont donc ravis d'avoir pu l'acheter »<sup>1509</sup>. L'expression « cochait toutes les cases » est importante et fait partie du vocabulaire des professionnels hippiques. C'est ici une référence au pedigree du cheval, son

<sup>1507</sup> Deux moyens furent utilisés, à savoir les précisions apportées par les courtiers œuvrant pour ces acheteurs ou bien en retrouvant les chevaux après la vente sous le nom de leurs nouveaux propriétaires.

<sup>1508</sup> On notera toutefois que dans les achats réalisés par des Français, on compte trois enchères parmi les six premières ce qui reflète une volonté de se positionner sur des lots considérés comme attractifs.

<sup>1509</sup> *Jour de galop*, 10 février 2015, N° 2658, p. 5.

modèle, sa façon de se déplacer (sa locomotion) et rend compte des attentes précises de la part du haras que le courtier cherche à satisfaire.

Sur les 18 chevaux acquis par des étrangers, 16 le sont par des Européens, un pour l'Ouzbékistan et un autre pour les Etats-Unis. Parmi les acheteurs européens, on retrouve les pays habituel que sont l'Allemagne (5), l'Irlande (4), la Grande-Bretagne (3) ou l'Italie (2). Quant au profil des chevaux, il présente une nette domination des juments (13) devant les chevaux à l'entraînement (10) et les pouliches (6), qui ont l'avantage d'être à un âge permettant aux nouveaux propriétaires de choisir le futur étalon qui lui sera présenté<sup>1510</sup>. C'est le cas pour la seule pouliche intégrant le *top ten* 2014, à savoir le troisième meilleur prix à hauteur de 64 000 €. Elle illustre parfaitement la mondialisation hippique, et ce, même dans une vente mixte : c'est un cheval vendu par un élevage français (le Haras de Mandore) dans une vente française à un courtier irlandais (Seamus Murphy) œuvrant pour le compte d'un client scandinave. La jument, issue d'un très bon pedigree, est achetée afin d'être immédiatement saillie par un sire du puissant et prestigieux haras irlandais de Coolmore.

Enfin, le parcours du cheval Gulsary, acheté par un propriétaire des Etats-Unis, mérite notre attention en tant que *top price* de 2013 et plus largement, de l'histoire des ventes mixtes de Deauville<sup>1511</sup>. Ce cheval, encore à l'entraînement, fut acheté par le courtier français Jean-Marie Callier<sup>1512</sup>, pour le compte de Glen Hill Farm, l'un des plus prestigieux haras du pays situé au cœur de la Floride. L'importance du prix d'achat s'explique par plusieurs facteurs : une ascendance exceptionnelle (une fille de Galileo qui est actuellement le top étalon européen), une carrière satisfaisante sur les pistes avec victoire au niveau B<sup>1513</sup>, ainsi que des participations à des courses prestigieuses allant jusqu'au plus haut niveau. Enfin, il y a la capacité du cheval à pouvoir continuer sa carrière aux Etats-Unis. À son arrivée outre-Atlantique, Gulsary va continuer d'obtenir d'excellents résultats<sup>1514</sup> en 2013 et 2014, avant de rentrer au haras de Glen Hill Farm pour y devenir poulinière.

Au terme de ce chapitre et de cette troisième partie, nous comprenons à quel point l'étape de la commercialisation est prépondérante dans la filière. C'est le moment où un lien s'opère entre des vendeurs souvent liés à l'élevage et des acheteurs pour qui l'objectif est la participation aux courses hippiques. Les étrangers contrôlent une bonne partie du marché, même la quasi-totalité quand on se concentre sur les meilleurs produits. Par le biais des ventes, on entre alors dans le temps de « l'utilisation » qui correspond à l'aval de la filière si

---

<sup>1510</sup> Dans le monde de l'hippisme, on parle d'une pouliche jusqu'à l'âge de quatre ans. Ensuite, on parle d'une jument.

<sup>1511</sup> Ce chiffre est néanmoins battu au cours de la vente mixte de 2007, mais il s'agissait d'un cheval issu de la vente du Haras de Saint-Pair-du-Mont, ce qui constitue une vente singulière à l'intérieur de la vente mixte.

<sup>1512</sup> Le seul achat réalisé par Jean-Marie Callier au cours des ventes mixtes 2013 de Deauville.

<sup>1513</sup> Les courses sont classées par des lettres avant d'atteindre le niveau le plus prestigieux des *black types*.

<sup>1514</sup> Après son exportation, Gulsary participe à 10 courses sur différents hippodromes du pays comme Saratoga, Keeneland, Santa Anita. Durant six courses, il termine placé, c'est-à-dire dans les trois premiers dont une belle victoire obtenue à Santa Anita Park.



l'on suit notre définition préliminaire de la filière. Il nous reste alors à envisager les deux derniers chapitres. L'un souhaite comprendre le rôle des propriétaires et la question de l'entraînement qui permet de préparer à la carrière hippique. Enfin, il faudra envisager précisément les courses hippiques en s'interrogeant sur le réseau des hippodromes, les courses hippiques et leur corolaire que sont les paris.

**4<sup>e</sup> PARTIE : EXPLOITER LES CHEVAUX DE  
COURSE : DE L'ENTRAÎNEMENT AUX JOURNÉES  
DE COURSES SUR LES HIPPODROMES DE LA  
RÉGION**



## **CHAPITRE 10 : DU CHEVAL AU CHAMPION, PRÉPARATION ET ENTRAÎNEMENT DES CHEVAUX DE COURSE**

Pour mettre en place le spectacle hippique, la présence de propriétaires est un préalable indispensable car ce sont eux qui assument les coûts et les risques inhérents à la pratique. Dans ce domaine, la région est influente, tout particulièrement dans le trot, car une forte densité de propriétaires est présente. Malgré une très forte hétérogénéité du propriétaire, la région accueillant aussi bien des petits propriétaires que de puissants éleveurs-propriétaires, c'est bien l'ensemble qui contribue au succès de la filière régionale en fournissant les partants nécessaires à l'organisation des nombreuses courses. Pour préparer les chevaux, les propriétaires recourent à des entraîneurs qui sont les metteurs au point des chevaux de course, leur mission étant d'optimiser les qualités des animaux pour faire si possible d'un cheval un véritable champion. Une fois les entraîneurs régionaux présentés, nous mènerons une approche quantitative du personnel et des pratiques de l'entraînement hippique, le but étant de se confronter au plus près de la filière et du terrain.

### **D) Écuries et propriétaires : un maillon central des sports hippiques**

Dans l'organisation de la filière hippique, les éleveurs représentent un maillon essentiel. Pour autant, l'existence de l'élevage repose sur des personnes capables d'investir de l'argent pour assouvir la passion des courses. Les propriétaires sont donc incontournables car ils financent l'activité. Sans eux, les sports hippiques ne pourraient pas exister. Affaire de passion, être propriétaire de chevaux de course est un engagement important, d'autant plus difficile à assumer quand les résultats ne sont pas au rendez-vous. En revanche, lorsque les succès se présentent, tous les propriétaires expriment la joie et le bonheur que peuvent procurer les chevaux et le sport hippique en général.

#### ***A) Statuts du propriétaire et difficultés contemporaines***

Dans un dossier de presse paru en 2017, France Galop considère que « les propriétaires sont la pierre angulaire des courses »<sup>1515</sup>. Pleine de vérité, cette citation permet aussi de mettre en avant le rôle qu'occupent les propriétaires dans la filière. Ils sont incontournables en tant que financeurs, mais il faut aussi insister sur leur rôle social : la filière hippique procure de nombreux emplois, notamment en Basse-Normandie. Posséder un cheval de course revêt plusieurs significations. La définition d'un propriétaire repose sur le Code civil<sup>1516</sup>, mais elle est aussi formalisée dans le Code des courses, en particulier celui des

---

<sup>1515</sup> France Galop, 2017, p. 25.

<sup>1516</sup> Si l'on prend la définition de base : le propriétaire d'un cheval est celui qui a le droit d'en jouir et d'en disposer de la manière la plus absolue (article 544 du Code civil).

courses au galop<sup>1517</sup>. Dans ce dernier, l'article 4 stipule que « le terme propriétaire utilisé dans le présent code désigne la personne physique ou morale ayant été autorisé à faire courir sous ses couleurs par les commissaires de France Galop ». À l'article 11, les différentes formes de propriété sont affinées car, est considéré comme propriétaire celui qui a :

- 1) soit la pleine propriété d'un cheval ;
- 2) soit la location en totalité d'un cheval ;
- 3) soit la personne ayant la qualité de locataire dirigeant ;
- 4) soit la qualité d'associé-dirigeant au sein d'un contrat d'association portant sur la propriété et/ou l'exploitation de carrière de course ;
- 5) soit, pour une personne physique, exclusivement le mandat spécial d'une société agréée en qualité de propriétaire par les commissaires de France Galop pour faire courir sous son nom et ses couleurs les chevaux appartenant à cette société<sup>1518</sup>.

De ces cinq approches de la définition du propriétaire, la première l'emporte assez nettement du fait de son antériorité. Elle est également la plus prestigieuse car le cheval vous appartient personnellement, mais elle est aussi la plus risquée financièrement. France Galop confère trois principaux avantages à la pleine propriété : une casaque personnalisée, un rôle de premier plan dans la filière et une liberté totale, le propriétaire étant maître de ses choix, en concertation avec son entraîneur<sup>1519</sup>. Pour sa part, la location permet de conserver une bonne partie de ces avantages sans pour autant se trouver prisonnier de son écurie. La formule offre liberté et flexibilité. Enfin, le mode de l'association permet de partager une passion, tout en mutualisant les ressources et les dépenses. Dans le milieu hippique, la formule est déjà très présente et s'étend. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les programmes des courses où l'on remarque régulièrement que plusieurs personnes sont propriétaires d'un partant. Nous avons déjà repéré ce principe chez les éleveurs, mais aussi et surtout durant les ventes Arqana, là où beaucoup de bons chevaux sont achetés en association par plusieurs écuries. En Basse-Normandie, de prestigieux propriétaires recourent désormais à cette formule qui a pris corps sur le sol britannique, comme l'Écurie des Monceaux, Gerard Augustin-Normand<sup>1520</sup>, la famille de Rothschild ou bien encore le Haras d'Étréham.

Souvent perçues comme une activité réservée aux élites, les courses hippiques sont passées du rêve inaccessible à un loisir accessible à un plus grand nombre. Être propriétaire d'un cheval de course représente un coût, mais posséder un trotteur n'est pas seulement réservé aux personnes aisées. Depuis quelques années, les formules de propriété partagée permettant de réduire considérablement l'investissement. Ces formes de propriété, connues sous le nom « d'écuries de groupe », permettent de découvrir l'univers hippique sans prise de

---

<sup>1517</sup> Interpréter le statut du propriétaire hippique est assez complexe. Les définitions du droit civil et du Code des courses ne se recoupent pas toujours. Précisions dans *Jour de galop*, 5 juillet 2016, N° 3156, pp. 11-12.

<sup>1518</sup> *Jour de galop*, 5 juillet 2016, N° 3156, p. 12.

<sup>1519</sup> France Galop, 2017, p. 26.

<sup>1520</sup> L'archétype d'une telle association est le partage à 50/50 de la propriété du poulain Brametot entre Gérard Augustin-Normand et Al Shaqab Racing. Ce cheval a notamment remporté la Poule d'Essai des Poulains 2017 à Deauville dans cette association entre deux des plus grands propriétaires installés en France.

risques inconsidérée. Deux modèles juridiques existent dans le cadre d'un fonctionnement pratique identique : l'écurie de groupe sous forme de société de personnes et l'écurie de groupe sous forme d'une société de capitaux. Les deux ont pour but d'impliquer des associés dans l'écurie, la première forme identifie les porteurs de parts ; la seconde est une société dont le régime n'est pas fondé sur la personnalité des associés. En 2017, France Galop référence 40 écuries de groupe en activité, leur localisation et leur fonctionnement pouvant sensiblement différer.

L'écurie de groupe permet de rassembler de deux à plusieurs milliers de membres, la grande majorité comptant quelques dizaines d'associés. Ce type d'écurie est présent sur l'ensemble du territoire, une bonne partie étant malgré tout enregistrée dans l'Oise, près du centre de Chantilly. En Basse-Normandie, la société Arqana s'est donnée pour mission de développer le principe et constitue aujourd'hui une référence dans ce domaine. Sous l'égide d'Arqana Racing Club, la société en est actuellement à sa quatrième écurie de groupe. Fondée en 2013, Arqana Racing Club recrute de nouveaux propriétaires en leur faisant découvrir l'univers des courses. Les services proposés concernent la communication, l'accès privilégié à certains espaces des hippodromes, la participation exclusive à des événements. En outre, un aspect pédagogique et d'immersion au sein de la filière est au cœur du projet, à travers des rencontres des professionnels, un accueil dans les élevages, dans un centre d'entraînement... L'objectif consiste à fidéliser des personnes qui participeront peut être à une autre écurie de groupe, voire se lanceront dans l'aventure du propriétaire, en enregistrant leurs couleurs auprès de France Galop. La première écurie, créée sous le nom de Vendôme Racing, a obtenu d'excellents résultats. Elle fonctionne avec 30 parts, chacune d'une valeur de 20 000 €, offrant la propriété de cinq chevaux pour une période de deux ans. L'écurie s'est notamment distinguée grâce à Royal Spring qui a remporté une Listed et s'est classé troisième d'un Gr. III. Une écurie comme Vendôme Racing permet aux actionnaires de financer l'achat, l'entraînement et les soins des chevaux de l'écurie. Les recettes sont constituées des allocations remportées et des éventuelles ventes réalisées lors de la dissolution de l'écurie. Dans cet exemple, deux chevaux furent plutôt bien vendus, Elusive Dancer pour 36 000 € à la vente de février 2016<sup>1521</sup> et donc Royal Spring, au cours de la vente d'automne 2015, pour 24 000 €<sup>1522</sup>. Parmi les 30 porteurs de parts, les 3/4 n'avaient jamais possédé de chevaux de course auparavant. L'expérience ayant été concluante, sept se sont engagés dans l'écurie de groupe suivante d'Arqana (Omnium Racing Club), tandis qu'une dizaine ont personnellement acquis des chevaux ou des participations. Pour Arqana, le système des écuries de groupe représente un levier de développement de la filière, celle-ci souffrant assez largement du manque de renouvellement des propriétaires. Eric Delloye, le Directeur Général d'Arqana

---

<sup>1521</sup> Ce montant fait du cheval le cinquième prix le plus élevé de la vente.

<sup>1522</sup> Depuis la vente, le cheval n'a pas obtenu de résultats probants, amenant même les nouveaux propriétaires à le castrer, mais sans une réelle amélioration des résultats.

expose la vision de son entreprise, ainsi que les perspectives de cette nouvelle forme de propriété :

« Nous constatons avec plaisir que nos deux premières écuries apportent pleinement satisfaction à notre soixantaine de copropriétaires, tant en terme d'offre que de qualité de service. Forts des enseignements collectés et motivés par la quête de nouveaux propriétaires, nous souhaitons mettre 2015 à profit pour tester de nouveaux ressorts pour développer la notoriété des écuries de groupe, mieux faire connaître Arqana Racing Club et répondre le plus efficacement possible à la demande. Nous optons de ce fait pour un modèle d'écurie un peu différent, avec un prix par part à 10 000 €, et mettons en place de nouveaux outils de promotion et de prospection. Ces nouvelles expérimentations doivent nous permettre de tirer plus d'enseignements pour accélérer le développement d'Arqana Racing Club dans les années qui viennent »<sup>1523</sup>.

En fait, la formule de l'écurie de groupe vise à lutter contre les récentes difficultés de la filière, une certaine désaffection pour le propriétéariat en étant la conséquence la plus directe et la plus dommageable pour l'avenir du secteur.

Les conséquences de la crise de la filière sur les propriétaires sont nombreuses : leur régression qui a un impact sur le nombre de chevaux au départ des courses, une difficulté à renouveler les propriétaires, notamment auprès de jeunes souvent attirés par d'autres activités que le sport hippique. Mais la principale difficulté reste, pour beaucoup de propriétaires, la réduction des gains. Pour les instances dirigeantes, il est difficile de susciter de nouvelles vocations tant que les perspectives économiques restent difficiles, même si la passion et le plaisir de posséder un cheval restent au centre du propriétéariat. Si les propriétaires intègrent bien le fait qu'il s'agit d'une activité structurellement déficitaire, il faut malgré tout leur offrir la possibilité d'équilibrer le mieux possible leurs comptes. Sinon, le risque est de voir l'hippisme se couper en deux : une minorité d'investisseurs capables d'assumer les éventuelles pertes au nom de leur passion et une majorité qui risque de quitter la filière si les pertes s'accumulent et deviennent trop importantes<sup>1524</sup>.

Pour beaucoup de propriétaires, les difficultés sont liées à la hausse des dépenses engendrées par un cheval de course notamment la hausse de la TVA déjà évoquée. Plusieurs propriétaires nous ont confié avoir commencé par réduire leurs effectifs et envisagent de poursuivre le processus si les pertes continuent à s'accroître. Au cours de l'été 2016, Edouard de Rothschild, le Président de France Galop, a eu une phrase terrible qui doit servir d'électrochoc : « La situation est très sérieusement préoccupante. Je ne suis pas certain que le monde du galop se rende compte que nous serons peut-être à sec dès la fin de l'année 2018 »<sup>1525</sup>. Il est bien difficile de dire à quel point cette menace est proche de la vérité<sup>1526</sup>,

---

<sup>1523</sup> *Le Pays d'Auge*, 22 mai 2015.

<sup>1524</sup> En 2013, la 47<sup>e</sup> conférence internationale des autorités hippiques a étudié la couverture des frais des propriétaires grâce aux allocations (période 2007-2012). Le taux de couverture en France s'élève sur la période à 55 %. C'est un niveau assez élevé en comparaison des autres grandes nations hippiques, l'Irlande étant à 25 %, la Grande-Bretagne à 22 %, le Japon à 63 %. Certains pays ont des niveaux très élevés, grâce à l'importance des allocations versées par course comme à Hong-Kong (103 %), Singapour (132 %) et surtout les Emirats arabes unis avec un taux de couverture de 175 % des frais d'entraînement.

<sup>1525</sup> *Jour de galop*, 13 juillet 2016, N° 3164, p. 1.

toujours est-il que le contexte est mauvais pour tous les professionnels de la filière, propriétaires compris. On peut alors s'interroger sur les raisons qui poussent des personnes à devenir propriétaire d'un ou plusieurs chevaux de courses. Tout dépend du profil du propriétaire comme l'ont montré nos entretiens. Si peu de similitudes existent entre les prestigieuses écuries de galopeurs et le petit propriétaire-éleveur de trotteurs, les motivations restent finalement assez semblables : la passion pour les chevaux et l'espoir de connaître un jour un grand succès. Nombreux sont ceux qui sont conscients de la difficulté de la tâche (surtout chez les galopeurs) et des obstacles pour s'inscrire dans l'histoire des courses hippiques, pour prolonger une tradition familiale sachant que beaucoup de propriétaires reprennent les couleurs familiales. Une différence majeure existe dans le trot et tient au fait qu'un nombre important d'acteurs assument plusieurs étapes de la carrière du cheval. Ils sont tout à la fois éleveurs, propriétaires et assez souvent entraîneurs, parfois même driver du cheval. Ainsi, les témoignages collectés dans le trot vont dans le sens d'un rapport plus intime à l'animal, nombre de professionnels suivant l'ensemble de la carrière, là où chez les galopeurs, le propriétaire a presque toujours un regard extérieur sur la carrière du cheval, confiant la préparation à des entraîneurs professionnels<sup>1527</sup>. Pourtant, malgré les potentielles satisfactions, la réalité des contingences économiques constitue une bonne partie de la réalité de la vie d'un propriétaire. Les frais sont nombreux, importants et tendent à s'accroître. Il est assez difficile de chiffrer le coût réel d'un cheval, celui-ci dépendant de plusieurs paramètres<sup>1528</sup> : le choix de l'entraîneur car les prix de pension peuvent très largement varier selon la réputation et la région, les soins apportés aux chevaux, le coût du transport<sup>1529</sup>. Des différences notables existent également entre les disciplines<sup>1530</sup>, mais pour le galop, on peut essayer de chiffrer les dépenses pour un cheval en croisant plusieurs sources. Chez le top-entraîneur Jean-Claude Rouget, il faut compter environ 2 000 € par mois, France Galop estimant « le coût moyen par an et par cheval entre 15 000 et 23 000 € »<sup>1531</sup>. Cette estimation tient compte du type de cheval, mais aussi et surtout de la localisation de l'entraîneur, les prix en province étant souvent inférieurs d'au moins 25 %.

La conséquence d'un contexte économique difficile pour la filière est la progressive désaffection des propriétaires. Comment remplacer ceux qui cessent l'activité ? Pour

---

<sup>1526</sup> Ce constat alarmant est aussi évoqué par les responsables du Trot. Le déficit pour l'année 2016 atteint 48 millions d'euros et l'année 2017, même si elle semble un peu meilleure, devrait aussi être déficitaire.

<sup>1527</sup> Le cas de l'entraîneur-propriétaire est particulier. Le rapport à l'animal est différent : la même personne assume les risques financiers tout en veillant au développement de la carrière de l'animal.

<sup>1528</sup> Pour voir une synthèse réalisée à partir de plusieurs sources, il est possible de consulter le chapitre 3 et le Tableau n°3.

<sup>1529</sup> En France, contrairement aux autres pays, les institutions comme France Galop prennent en charge une grande partie des frais de déplacement pour les chevaux se rendant aux courses. C'est une incitation pour que les propriétaires engagent leurs chevaux, préalable indispensable pour rendre les courses attractives aux parieurs et donc, générer des rentrées d'argent pour la filière via le pari mutuel.

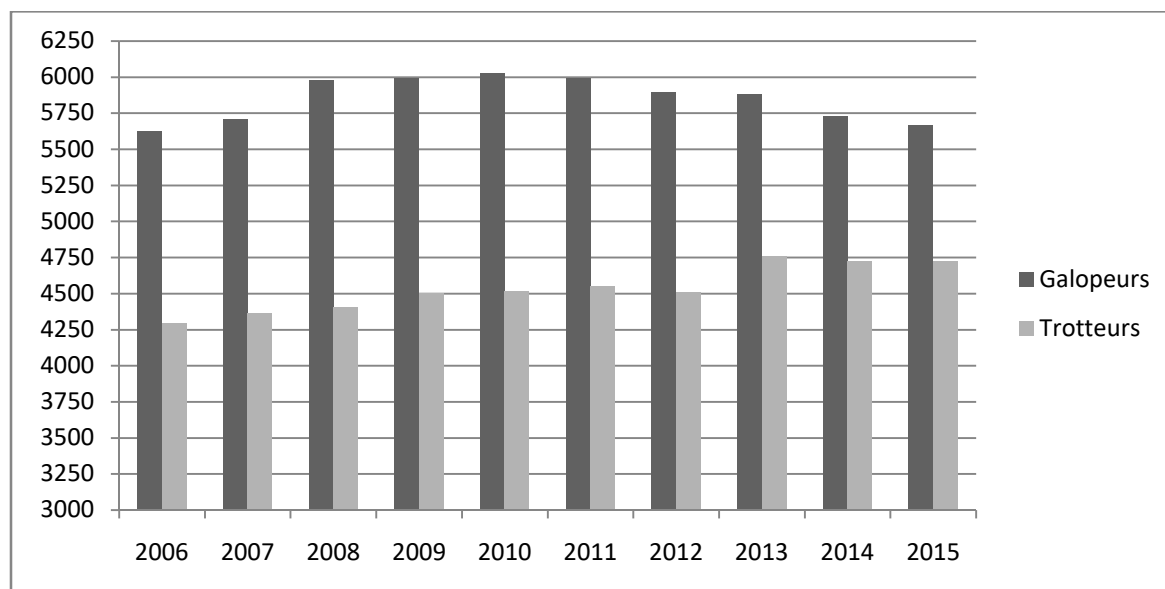
<sup>1530</sup> Par exemple, le prix de pension et d'entraînement d'un trotteur, dans l'élevage de Mongochy dans l'Orne est d'un peu plus de 1000 € par mois (2016), hors soins vétérinaires et déplacement de plus de 200 km pour des courses.

<sup>1531</sup> France Galop, 2017, p. 25.



comprendre l'évolution du propriétaire français, la Figure n°82 synthétise la situation des 10 dernières années pour l'ensemble des disciplines.

Figure n°82 : L'évolution du propriétaire hippique en France depuis 2006



Données : IFCE d'après France Galop et SECF.

Le graphique indique la légère progression des propriétaires de trotteurs et de galopeurs (plat et obstacle) : 9 920 en 2006 contre 10 390 en 2015. Cette évolution doit être relativisée. Pendant longtemps, le nombre de propriétaires a progressé en profitant d'une conjoncture plutôt faste<sup>1532</sup>, alors que des dynamiques opposées sont apparues entre les disciplines. Dans le galop, les difficultés perdurent depuis 2010, année record aussi bien dans le plat que dans les courses d'obstacle. À l'inverse, les propriétaires de trotteurs sont de plus en plus nombreux, preuve de la capacité à attirer de nouveaux acteurs. Plusieurs facteurs expliquent ces dynamiques<sup>1533</sup> : des coûts bien moindres dans le trot qui facilitent l'investissement, mais aussi l'image beaucoup plus positive de la filière, notamment son caractère plus populaire qui motive des personnes à acheter un ou plusieurs chevaux. Ainsi, la France comptait en 2015, 4 722 propriétaires de trot, 3 849 de plat et 1 819 d'obstacles. Dans cet ensemble, la Basse-Normandie occupe une place de premier plan.

### ***B) La Basse-Normandie, une région de propriétaires hippiques***

Attirer de nouveaux propriétaires vers les sports hippiques est vital pour la pérennité de la filière. En effet, les partants des courses sont la base des paris, donc du financement de la filière. On est ici face à un cercle vicieux :

<sup>1532</sup> En France, l'acmé du propriétaire a lieu en 2013 avec un total de 10 631 propriétaires.

<sup>1533</sup> Sur la période 2010-2015, le nombre de propriétaires a évolué comme suit : - 8 % dans les obstacles, - 5 % dans le plat, mais à l'inverse, + 5 % dans le trot.

moins de propriétaires = moins de partants = moins de paris hippiques = moins de financements pour la filière = moins d'attractivité économique dans les courses hippiques = moins de propriétaires.

Le nombre de partants par course est particulièrement sensible en province. En 2016, France Galop a engagé une réforme des programmes des courses : il s'agit d'obliger les entraîneurs à engager des chevaux dans les mêmes courses, celles-ci pouvant alors générer plus de paris donc de recettes. La refonte du calendrier visant à densifier les courses a bien fonctionné en province : le nombre de courses rassemblant moins de huit partants a diminué<sup>1534</sup>. Pour autant, cela ne règle pas fondamentalement la question des propriétaires même si cette refonte peut leur être bénéfique.

Les instances hippiques ont conscience de la difficulté d'attirer de nouveaux propriétaires. Là où le trot est parvenu à créer un capital sympathie, auprès du public et des propriétaires, valider ce constat s'avère plus difficile chez les galopeurs. Plusieurs actions menées par les syndicats de propriétaires tentent de redonner de l'attractivité aux courses hippiques et d'inciter des personnes à investir. À l'été 2016, le Syndicat national des Propriétaires de chevaux de course au galop a décidé d'accentuer les négociations avec les instances dirigeantes, France Galop en tête, et à renforcer les services offerts aux adhérents et à mieux relier les propriétaires à leur syndicat. Pour Charles-Henri de Moussac<sup>1535</sup>, élu à la présidence durant l'été 2016, encourager le propriétaire est une priorité en sachant que si les riches propriétaires sont essentiels, une base élargie est tout autant indispensable à l'économie de la filière. Le Syndicat, fondé en 1909, regroupe plus de 1700 membres actifs avec des profils différents (petits propriétaires, des permis d'entraîner<sup>1536</sup> mais aussi de prestigieuses casaques françaises, voire étrangères). Il est à l'origine d'avancées significatives pour les propriétaires : la création de la commission Propriétaires à France Galop<sup>1537</sup> ou encore le principe des primes aux propriétaires qui est un facteur d'attractivité pour les propriétaires de chevaux de plat. Le Syndicat est découpé en six associations régionales dont l'Association des propriétaires de chevaux de course au galop de l'Ouest (APGO) qui regroupe plus de 500 membres (1<sup>er</sup> janvier 2017) et œuvre notamment en Basse-Normandie. Les actions entreprises à cette échelle sont similaires à celles du Syndicat, mais elles se font beaucoup plus en collaboration avec le terrain, en assurant un rôle d'accompagnement et de démarchage de nouveaux propriétaires au travers de manifestations durant les journées de courses. Il faut noter qu'un système analogue existe dans le monde du trot, le Syndicat national des

---

<sup>1534</sup> D'après France Galop et le PMU, les courses à moins de huit partants n'attirent pas les parieurs et génèrent donc moins de recettes.

<sup>1535</sup> Il est l'héritier d'une grande famille des courses, notamment dans l'élevage avec le Haras du Mézeray.

<sup>1536</sup> Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire, à la suite d'un examen, d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité (France Galop).

<sup>1537</sup> Il s'agit de représentants élus par les propriétaires de chevaux de course. On trouve donc des représentants dans les instances dirigeantes, ce qui permet de faire entendre la voix des propriétaires et de participer aux évolutions de la discipline.

propriétaires de trotteurs (SNPT) assurant le même travail, mais avec de meilleurs résultats que chez les galopeurs.

La crise du propriétaire inquiète tous les professionnels. Pour les éleveurs et entraîneurs rencontrés, la filière et ses emplois dépendent de l'activité et des investissements des propriétaires. En France comme à l'étranger, le constat est identique. La 50<sup>e</sup> conférence internationale des autorités hippiques d'octobre 2016 a placé le propriétaire au cœur des débats. Pour Oliver Delloye, directeur de France Galop depuis janvier 2016, « il ne faut jamais oublier que les propriétaires sont les sponsors de l'industrie : des éleveurs, des entraîneurs et des jockeys »<sup>1538</sup>. Étant donné le rôle central du propriétaire dans la filière, tout doit être mis en œuvre pour les attirer : améliorer les prestations des hippodromes, faciliter les aspects administratifs des Sociétés-mères, encourager les entraîneurs à « prendre soin des propriétaires », selon les mots d'Olivier Delloye<sup>1539</sup>. Pour ce dernier, deux profils d'investisseurs doivent être ciblés : les propriétaires français qui représentent la base, mais ne pas oublier les étrangers qui aiment investir en France, le modèle hippique français étant à leurs yeux attractif, en particulier grâce à l'importance des allocations et des primes. Le constat de cet ancien dirigeant d'Arqana s'appuie sur le raisonnement suivant :

« deux tiers des acheteurs de la vente d'août sont étrangers et la moitié des chevaux restent ensuite en France. La première chose, c'est de s'intéresser à l'attractivité de la destination que nous essayons de vendre. En France, nous sommes bien lotis, avec le montant de nos allocations, la réputation de nos entraîneurs... Il faut aussi insister sur sa singularité. Là aussi, avec des meetings comme celui de Deauville, des centres d'entraînement comme celui de Chantilly, des événements comme celui du Prix de Diane Longines ou du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, la France a de nombreux atouts »<sup>1540</sup>.

Au-delà des atouts, les représentants des autorités hippiques encouragent les écuries de groupe en s'appuyant sur deux arguments. Une récente étude sur les propriétaires du Horse Racing Ireland<sup>1541</sup> montre que le niveau des allocations n'est pas la première motivation. La motivation première des nouveaux propriétaires, c'est une expérience, un moment unique vécu sur l'hippodrome. C'est ce que résume Barry Irwin<sup>1542</sup> : « Ils n'investissent plus pour faire sauter la banque. On investit pour passer un bon moment, on est fier du cheval et de l'écurie. Mais il ne faut pas que les hippodromes traitent ces propriétaires comme des citoyens de seconde zone »<sup>1543</sup>. Pour attirer de nouveaux propriétaires, l'aspect financier reste malgré tout un paramètre à prendre en considération. Dans ce domaine, le système français a d'indéniables atouts à faire valoir, notamment le principe des primes allouées aux propriétaires.

---

<sup>1538</sup> *Jour de galop*, 4 octobre 2016, N° 3247, p. 7.

<sup>1539</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>1540</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>1541</sup> Le Horse Racing Ireland est l'équivalent de France Galop dans le système hippique irlandais.

<sup>1542</sup> Président-fondateur d'un syndicat américain Team Valor International. Il est présent actuellement dans sept pays différents et obtient d'excellents résultats avec des succès dans les courses les plus réputées un peu partout dans le monde.

<sup>1543</sup> *Jour de galop*, 4 octobre 2016, N° 3247, p. 8.

Construite sur le modèle des primes aux éleveurs (chapitre 5), la prime aux propriétaires complète les allocations distribuées pour couvrir une partie des frais engagés pour participer aux courses. Elle existe depuis 1974, sa mission initiale étant de lutter contre la concurrence étrangère dans les courses de plat. Elle était fixée à 10 % pour les quatre premiers, le but étant d'inciter les propriétaires à acheter des chevaux français, donc à soutenir l'ensemble de la filière<sup>1544</sup>. Depuis, le taux de la prime n'a cessé d'augmenter : elle a atteint 50 % en 1995. Le taux actuel dépend du type de course, mais aussi et surtout de l'âge des chevaux<sup>1545</sup>. Les taux en vigueur sont respectivement de 64 % pour les 2 ans, 3 ans et 4 ans et de 43 % pour les 5 ans et au-delà. Cette dernière version a réduit les écarts entre les âges, la précédente soutenait largement les jeunes chevaux de 2 et 3 ans<sup>1546</sup>. Pour 2016, l'enveloppe des primes aux propriétaires s'est élevée à plus de 43 millions d'euros. Malgré la mauvaise conjoncture traversée par les courses de plat, elle n'a cessé d'augmenter. Pour France Galop, cette prime ne doit pas être une variable d'ajustement<sup>1547</sup>. Des personnalités nous ont affirmé que son maintien, malgré les problèmes financiers actuels, était une nécessité pour ne pas décourager les propriétaires à investir sur des chevaux français. Ce dispositif est donc un moyen pour soutenir l'ensemble de la filière hippique française.

Dans un mémoire de fin d'études d'AgroSup soutenu par France Galop, Fanny Cyprés a montré l'apport de la prime dans les gains générés par les chevaux (Figure n°83)<sup>1548</sup>. Celui que nous avons retenu concerne les chevaux de 2 ans, ceux bénéficiant de la prime la plus attractive sur la période 2007-2010. Le premier constat est le niveau inférieur des résultats obtenus par les chevaux français (FR) par rapport aux chevaux étrangers (ETR). En effet, alors qu'ils représentent entre 72 et 78 % des partants, ils ne génèrent que 54 à 59 % des gains. Un tel niveau, décevant en comparaison des ASS (Assimilés) et ETR, s'explique assez aisément : les assimilés sont des chevaux qui, sur le papier, ont de meilleures origines alors que les ETR<sup>1549</sup> venant courir en France sont majoritairement d'assez bons chevaux qui sont attirés, malgré le coût d'un éventuel déplacement, par le niveau des allocations françaises. En revanche, si l'on ajoute les primes aux propriétaires, les chevaux FR demeurent encore en retrait, mais le niveau des gains progresse de 8 points chaque année, quand dans le même temps, la part des ETR recule, ces derniers n'étant pas éligibles aux primes aux propriétaires

---

<sup>1544</sup> Des essais furent menés dans les courses d'obstacle, mais la prime y est beaucoup moins légitime en raison d'une concurrence étrangère qui représente moins de 10 % des partants. Ainsi, la prime aux propriétaires est supprimée en obstacle en 1991.

<sup>1545</sup> La modulation de la prime a commencé à partir de 1996, les soutiens aux propriétaires étant différents, toujours en tenant compte de la concurrence étrangère.

<sup>1546</sup> La prime aux propriétaires était, jusqu'à la dernière réforme de 2014, 75 % pour les 2 ans, 63 % pour les 3 ans et 48 % au-delà.

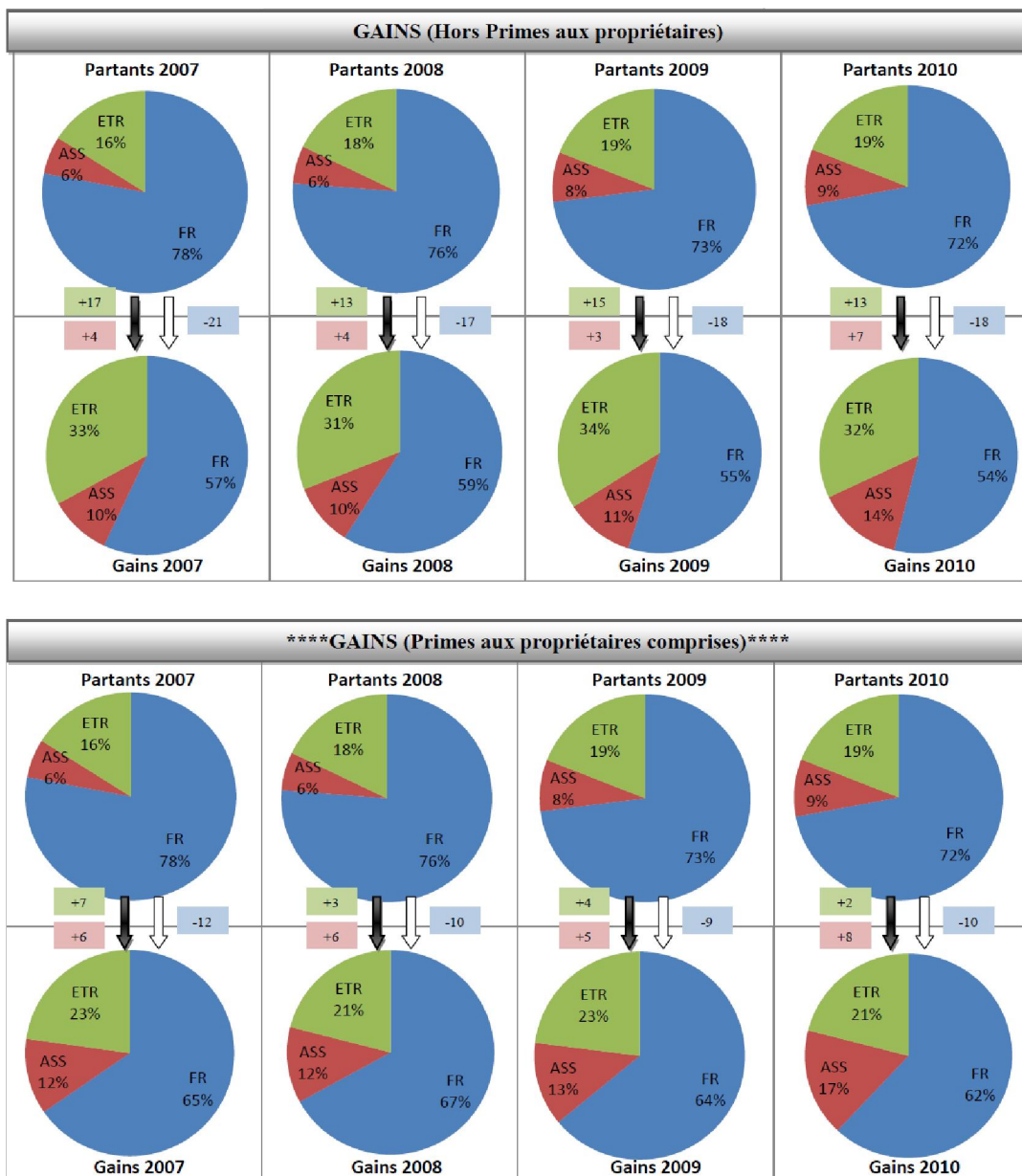
<sup>1547</sup> Par exemple, le montant de la prime en 2010 s'élevait à un peu plus de 36 millions d'euros.

<sup>1548</sup> Fanny CYPRES, 2011, p. 139.

<sup>1549</sup> Il faut prendre garde à ne pas faire des chevaux étrangers des chevaux basés à l'étranger. Le statut ETR est lié à son mode d'élevage (chapitre 5) et non à son entraînement. En effet, un ETR peut mener toute sa carrière en France, sans jamais faire un déplacement spécifique pour venir courir en France.

qui représentent des sommes parfois très importantes, notamment dans les épreuves les mieux dotées<sup>1550</sup>.

Figure n°83 : La réussite des chevaux de 2 ans et l'accès aux primes propriétaires



Source : Fanny CYPRES, 2011, p. 139.

Les classements permettent de repérer l'implantation des propriétaires. Chez les galopeurs, la tâche est rendue difficile car les propriétaires n'ont pas nécessairement un siège bien identifiable, si ce n'est le nom et l'implantation de la société. Dans le trot, l'ancrage

<sup>1550</sup> Par exemple, lors de la Poule d'Essai des Poulains, disputée à Deauville le dimanche 14 mars 2017, le vainqueur a touché une allocation de 342 840 €. Si le vainqueur est éligible à la prime aux propriétaires, il faut ajouter 64 % de l'allocation, soit une somme supplémentaire de 220 000 €, portant le gain total à plus de 560 000 €.

géographique est plus facile à déceler car la plupart du temps, les propriétaires sont éleveurs ou entraîneurs, parfois même les deux. Le classement des propriétaires de 2016 montre que la Basse-Normandie atteint une excellente position : cinq propriétaires bas-normands sont dans le top 10<sup>1551</sup>. Parmi eux, trois sont situés dans l'Orne (Aunou-sur-Orne, Bazoches-au-Houlme, Neuvy-au-Houlme), les deux autres dans le Calvados (Lisieux et Gonneville-en-Auge). Ces propriétaires sont presque tous adossés à un élevage, dont le modèle est l'Écurie des Charmes qui occupe la deuxième place avec 1,7 millions d'euros de gains en 2016. Le propriétaire de l'écurie est Lucien Urano, un nom bien connu des courses hippiques car c'est lui qui a redéveloppé la prestigieuse Écurie des Monceaux chez les galopeurs. Son écurie est depuis des années au sommet des classements, aussi bien chez les propriétaires que chez les éleveurs car l'Écurie des Charmes possède également des étalons de premier plan. En dixième position apparaît un exemple original : l'Écurie Danover. Installée à Lisieux, son essor repose principalement sur la personnalité de son propriétaire-entraîneur, Stéphane Provoost. L'écurie, fondée par ses parents s'est développée en multipliant les partants et en créant de multiples associations de propriétaires, la carrière des chevaux étant presque toujours partagée. Aujourd'hui, l'Écurie Danover est souvent en tête du classement pour le nombre des victoires<sup>1552</sup>, mais pas pour les gains car elle est trop peu présente dans les principales épreuves. Dans un entretien accordé à Équidia en 2014, Stéphane Provoost a communiqué les chiffres de son écurie : environ 200 chevaux dont une trentaine de poulinières et 12 employés qui font le tour des hippodromes français avec les trois camions de l'écurie. Un tel système rapporte beaucoup d'argent mais les coûts d'exploitation sont particulièrement élevés avec la multiplication des déplacements. Selon Stéphane Provoost, « il faut rentrer 100 000 € par mois pour payer les chevaux et les employés. Au dessus, cela permet d'investir et de moderniser le matériel »<sup>1553</sup>.

Chez les galopeurs, la situation est différente, aussi bien dans les courses de plat que pour les propriétaires d'obstacle. Ces derniers sont moins présents en Basse-Normandie, du moins parmi les principaux propriétaires<sup>1554</sup>. Deux se trouvent dans le top 10, notamment l'Écurie des Dunes qui a terminé l'année 2016 en huitième position avec un peu plus de 700 000 € de gains. Elle est située à Dragey-Ronthon (Manche) à proximité de l'un des principaux centres d'entraînement du pays. Cet exemple illustre un principe bien connu dans

---

<sup>1551</sup> Ils occupent respectivement la 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> place.

<sup>1552</sup> Lors de la consultation du classement 2017, le samedi 10 juin, l'Écurie Danover se trouve en 13<sup>e</sup> position des gains. En revanche, l'écurie est en première position pour les chevaux placés (dans les trois premiers) et deuxième en nombre de victoires. L'écurie a eu 447 partants quand les autres propriétaires ont presque tous entre 100 et 250 partants. Le leader du classement, Pierre Pilarski n'a présenté que 33 partants, mais son meilleur cheval, le crack Bold Eagle a écrasé toutes les grandes courses du meeting hivernal de Vincennes, parmi les plus richement dotées.

<sup>1553</sup> Entretien accordé dans l'émission Équidia Turf Club du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

<sup>1554</sup> Le classement des propriétaires d'obstacle permet de montrer une répartition géographique ubiquiste des plus prestigieux propriétaires : Basse-Normandie, Bretagne, départements de l'Allier (le Haras de Saint-Voir), de Charente-Maritime (Palmyr Racing). Ce sont aussi des investisseurs étrangers qui placent des chevaux à l'entraînement en France comme l'Américaine Magalen Bryant (2<sup>e</sup> du classement) ou le Britannique Simon Munir qui occupe la 3<sup>e</sup> place, après seulement quelques années d'activité.

le milieu du trot : celui du propriétaire-entraîneur, en l'occurrence Patrice Quinton devenu une référence dans le milieu hippique.

Pour les propriétaires de plat, le classement est dominé par les étrangers. Il est établi sur la base des gains cumulés ce qui a tendance à survaloriser les propriétaires qui ont remporté des courses prestigieuses et ce, malgré une présence assez rare en France<sup>1555</sup>. Aux 15 premières places du classement 2016 de France Galop, seuls quatre Français y figurent : Gérard Augustin-Normand (3<sup>e</sup>), Wertheimer & Frère (6<sup>e</sup>), Jean-Claude Seroul (10<sup>e</sup>) et Guy Pariente (15<sup>e</sup>). Parmi eux, trois sont localisés en Basse-Normandie et bien connus dans le monde de l'élevage<sup>1556</sup>. Les 11 autres personnalités sont d'origine étrangère dont une bonne partie vient du Moyen-Orient<sup>1557</sup>. Parmi eux, plusieurs propriétaires sont réellement installés en France et soutiennent largement l'économie hippique, soit en achetant des chevaux nés et élevés en France ou en les élevant pour leur propre compte : ainsi Al Shaqab Racing (2<sup>e</sup> du classement) au Haras de Bouquetot ; l'Aga Khan (4<sup>e</sup>) avec les différents sites des Aga Khan Studs ou bien encore l'Espagnol Antonio Caro (7<sup>e</sup>) dont l'écurie se trouve à Gacé. Ce dernier a notamment acquis Almanzor au Haras d'Étréham, le meilleur cheval européen en 2016 après des victoires en France, au Royaume-Uni et en Irlande. On peut donc considérer que six des quinze principaux propriétaires<sup>1558</sup> ont leur activité en Basse-Normandie, sans compter les nombreux achats de chevaux bas-normands qui alimentent les autres écuries. Si l'on réalise notre propre classement, basé sur les primes, on peut identifier les propriétaires qui font directement vivre la filière hippique française. Pour 2016, le classement des propriétaires « français » s'établit comme suit : Gérard Augustin-Normand, l'Aga Khan, Al Shaqab Racing, Wertheimer & Frère, Antonio Caro. Dans ce cas, les cinq premières places sont toutes occupées par des personnalités implantées en Basse-Normandie, preuve incontestable du rôle fondamental de la région dans le propriétaireat hippique. Parmi ces propriétaires, trois ont une histoire hippique assez récente (Gérard Augustin-Normand et Al Shaqab Racing) ou peuvent difficilement rester au sommet chaque année au regard des moyens engagés (Antonio Caro), les deux autres étant des propriétaires historiques des courses françaises.

Sur plusieurs décennies, le classement des propriétaires indique des permanences : la famille de l'Aga Khan sur le podium depuis 1947, la famille Wertheimer depuis 1969. Depuis cette époque, les deux familles sont restées attachées aux courses françaises et occupent le

---

<sup>1555</sup> L'archétype de ce principe est la présence, à la première place du classement des Irlandais de Coolmore. Ils n'ont eu que 17 partants sur l'ensemble de l'année 2016, pour deux victoires, mais ils ont réussi un doublé dans le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe qui a permis d'engranger 4 millions d'euros, soit 85 % des gains de l'année sur une seule course et seulement deux chevaux (Found et Highland Reel).

<sup>1556</sup> Gérard Augustin-Normand représentant le Haras de la Cauvinière, les Wertheimer et Guy Pariente, respectivement propriétaires d'un élevage au Haras de Saint-Léonard et au Haras de Colleville

<sup>1557</sup> Parmi eux : Al Shaqab Racing (Qatar), Darley (Dubai), Godolphin (Dubai), Khalid Abdullah (Arabie Saoudite), Hamdan Al Maktoum (Dubai), Abdullah Al Thani (Qatar). Au total, six des quinze premiers propriétaires hippiques en France sont originaires de la péninsule arabique.

<sup>1558</sup> Parmi eux, cinq figurent dans les sept premières places ce qui est remarquable compte tenu de l'exploit de Coolmore (1<sup>er</sup>) et des moyens financiers de Darley (5<sup>e</sup>), propriété du cheikh Al Maktoum de Dubai.

haut du classement des propriétaires<sup>1559</sup>. La période 2011-2013 a été particulièrement faste pour les deux écuries : elles ont occupé, trois années de suite, les deux premières places du classement (deux fois Wertheimer & Frère et une fois l'Aga Khan). C'est un véritable exploit, d'autant plus remarquable qu'il est réalisé avec des chevaux nés et élevés dans leurs haras et non grâce à des chevaux achetés à des prix incroyables lors de ventes aux enchères internationales comme peuvent le faire les casaques concurrentes<sup>1560</sup>.

Les propriétaires, qu'ils soient éleveurs ou qu'ils achètent leurs chevaux, doivent ensuite confier leurs chevaux à des professionnels de l'entraînement. C'est un moment crucial car du choix de l'entraîneur peut aussi dépendre la future carrière. C'est là que l'on passe justement du cheval à un possible champion. Ici, ce sont les méthodes et les pratiques des entraîneurs qui peuvent faire la différence.

## **II) Mener à bien une carrière hippique : le rôle décisif de l'entraînement**

### ***A) Entraîneurs et chevaux à l'entraînement***

Dans une carrière, le choix de l'entraîneur est souvent déterminant. Il est « le principal acteur de la carrière de course du cheval qui lui est confié, ce véritable homme de cheval met en valeur les qualités du galopeur<sup>1561</sup>, en atténue les éventuels défauts. Il est donc son metteur au point expérimenté et avisé, avec un brin d'intuition »<sup>1562</sup>. Les chevaux à l'entraînement se répartissent sur l'ensemble du territoire, même si quelques départements en polarisent une bonne partie. Comme souvent, il s'agit du Grand Ouest, mais aussi du département de l'Oise (Figure n°84). Contrairement à l'élevage ou aux ventes, on remarque une plus forte disparité dans la localisation des chevaux entraînés. Comme pour les autres domaines, la Basse-Normandie est très présente mais d'autres territoires émergent : l'Oise, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Atlantiques ou bien encore la Gironde. C'est lié à la présence de grands centres d'entraînement, le plus important étant celui de Chantilly qui reçoit à lui seul, environ 2 000 chevaux chaque année<sup>1563</sup>. Sur la carte, les effectifs entraînés sont globaux, c'est-à-dire qu'ils ne tiennent pas compte des spécialités. Si l'on entre dans le détail, des particularités apparaissent : l'Oise et les Pyrénées-Atlantiques pour les galopeurs<sup>1564</sup>, la Basse-Normandie pour les trotteurs. Dans cet ensemble, la Basse-Normandie

---

<sup>1559</sup> Depuis 1970, dans le contexte hyperconcurrentiel des courses de plat, le podium des propriétaires fait apparaître 29 fois la casaque de l'Aga Khan et 23 fois celle de la famille Wertheimer.

<sup>1560</sup> La situation semble prête à durer, car le classement 2017, à la date du 10 juin, place Wertheimer & Frère en troisième position et l'Aga Khan en cinquième.

<sup>1561</sup> La remarque vaut tout autant dans le milieu du trot.

<sup>1562</sup> Syndicat des Propriétaires de Chevaux de Courses au Galop, 2011, p. 101.

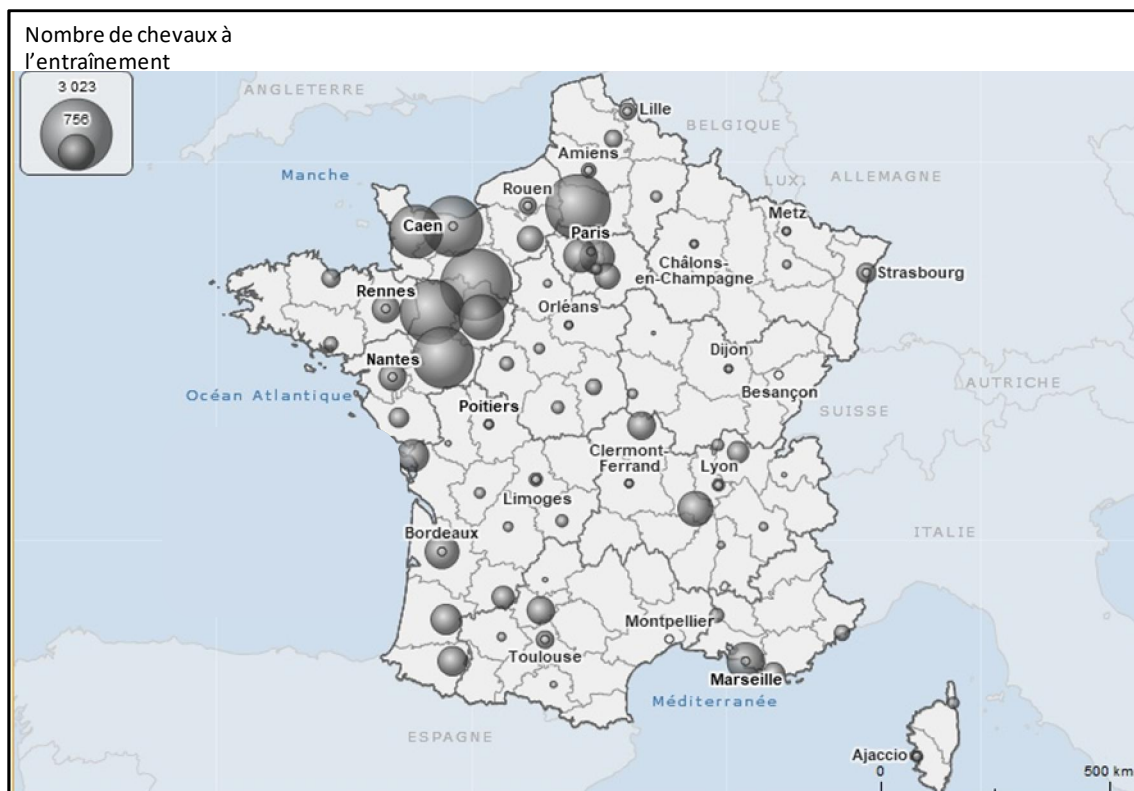
<sup>1563</sup> D'autres centres sont très importants comme celui de Cabriès dans les Bouches-du-Rhône, Pau dans les Pyrénées-Atlantiques ou La Teste-de-Buch en Gironde.

<sup>1564</sup> La part des galopeurs représente, pour l'année 2015, 91 % dans l'Oise (2259 galopeurs et 222 trotteurs) et même 97,4 % dans les Pyrénées-Atlantiques (495 galopeurs et 13 trotteurs).



tient une place de premier choix. C'est la première région française pour l'entraînement avec 6 842 chevaux en 2015 et devance les Pays de la Loire (6 534)<sup>1565</sup>.

Figure n°84 : Les chevaux à l'entraînement en France en 2015



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE-SIRE.

Pour mieux saisir la spécificité de la profession d'entraîneur, il convient de définir son statut. Définis par les codes des courses, aussi bien au trot qu'au galop<sup>1566</sup>, il existe actuellement quatre statuts différents<sup>1567</sup> :

- 1) La licence d'entraîneur public autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents. L'entraîneur public doit avoir au moins trois chevaux sous sa direction<sup>1568</sup>.

<sup>1565</sup> Une région Pays-de-la-Loire qui compte cinq départements : la Loire-Atlantique (435 chevaux), le Maine-et-Loire (2215), la Mayenne (2446), la Sarthe (1204) et la Vendée (234).

<sup>1566</sup> Il faut noter que les formules, voire les appellations diffèrent selon les spécialités, mais la réalité du terrain et le statut officiel sont les mêmes (étude des codes des courses pour les éditions 2016).

<sup>1567</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 27.

<sup>1568</sup> Selon le code des courses au trot 2016, l'entraîneur public doit avoir suivi un stage de formation, être majeur et satisfaire au minimum l'un des quatre critères suivants : avoir gagné au moins 50 courses, avoir été salarié au moins six ans chez un entraîneur titulaire d'une licence, avoir rempli cette dernière condition depuis au moins quatre ans et être titulaire d'un CAPA (option hippique) ou avoir gagné 35 courses pour une personne titulaire du permis d'entraîner, avec des chevaux déclarés à son effectif.

2) La licence d'entraîneur particulier autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à un propriétaire unique (ou le conjoint de ce dernier) avec lequel il est lié par un contrat de travail.

3) L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner sur son exploitation d'élevage des chevaux dont lui ou son conjoint, partenaire du PACS ou concubin est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint, partenaire du PACS ou concubin.

4) Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité.

Ces quatre statuts relèvent de deux logiques bien distinctes, d'un côté le professionnel (entraîneur public et entraîneur particulier) et de l'autre l'amateur (autorisation d'entraînement et permis d'entraîner), sans pour autant y attribuer une connotation péjorative. Cette dichotomie est d'ailleurs reprise par les principaux organismes de la filière, par exemple l'AFASEC dans les différentes éditions de son *Observatoire social*<sup>1569</sup>. Notre tableau des entraîneurs pour la période 2012-2015 (Tableau n°23) met en avant deux indicateurs principaux : la diminution des entraîneurs français (- 7,4 % soit 208 de moins) que l'on peut attribuer aux difficultés économiques ; l'hétérogénéité selon les statuts.

Tableau n°23 : Les effectifs d'entraîneurs en France et leurs statuts (2012-2015)

	2012		2013		2014		2015	
Entraîneurs professionnels	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Entraîneurs publics	385	899	383	893	407	895	408	905
Entraîneurs particuliers	25	102	22	92	22	96	18	85
<b>TOTAL PROFESSIONNELS</b>	<b>410</b>	<b>1001</b>	<b>405</b>	<b>985</b>	<b>429</b>	<b>991</b>	<b>426</b>	<b>990</b>
Entraîneurs "amateurs"	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Autorisation d'entraînement	53	296	46	289	46	299	44	295
Permis d'entraîner	665	379	496	364	570	364	481	360
<b>TOTAL AMATEURS</b>	<b>718</b>	<b>675</b>	<b>542</b>	<b>653</b>	<b>616</b>	<b>663</b>	<b>525</b>	<b>655</b>
<b>TOTAL ENTRAINEURS</b>	<b>1128</b>	<b>1676</b>	<b>947</b>	<b>1638</b>	<b>1045</b>	<b>1654</b>	<b>951</b>	<b>1645</b>
Employeurs de main d'œuvre	293	566	303	575	298	564	305	555

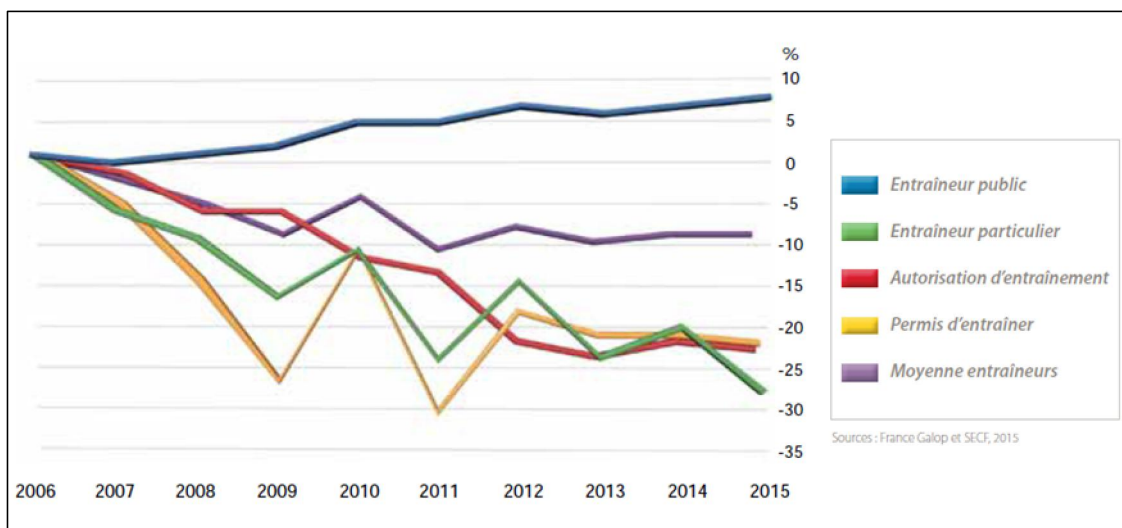
Source : AFASEC, 2016, p. 12.

La réduction de l'activité hippique se répercute presque exclusivement sur les entraîneurs amateurs (213 arrêts d'activité soit une baisse de - 15,3 %), quand dans le même temps, les entraîneurs professionnels enregistrent cinq nouvelles installations (+ 0,35 %), notamment

<sup>1569</sup> AFASEC, 2016, p. 12.

chez les entraîneurs publics (29 de plus en 2015). À ces deux constats, il faut ajouter des situations distinctes entre le trot et le galop. On constate moins de cessation d'activité dans le trot car il mobilise moins d'investissements. Plusieurs entraîneurs, éleveurs ou propriétaires d'un ou deux chevaux<sup>1570</sup>, nous ont confié qu'ils perdent de l'argent mais poursuivent pourtant l'activité par passion. La situation diffère chez les galopeurs car il faut plus d'argent pour assumer l'entraînement et les soins. Elle explique la forte diminution des entraîneurs de galopeurs (- 26,9 %) alors qu'elle est seulement de 3 % chez les trotteurs<sup>1571</sup>. Sur une période plus longue (2006-2015), la situation est encore plus nette, le seul statut qui se maintient est celui des entraîneurs publics, c'est-à-dire ceux dont c'est la profession et non une activité complémentaire. C'est dans le galop que la situation apparaît comme la plus défavorable<sup>1572</sup>, le monde du trot parvenant tant bien que mal à se maintenir grâce aux entraîneurs publics qui sont 7 % de plus sur les 10 années<sup>1573</sup>. La Figure n°85 retrace l'évolution des effectifs d'entraîneurs de trot pour les 10 dernières années.

Figure n°85 : Évolution du nombre d'entraîneurs de trot entre 2006 et 2015



Source : AFASEC, 2016, p. 15.

Sur la période, la moyenne des entraîneurs de trotteurs s'est érodée de près de 10 %. Les différences sont sensibles selon les types de licence : + 8 % pour les entraîneurs publics, quand dans le même temps, tous les autres profils subissent une diminution comprise entre 20 et 30 %. Au-delà du contexte économique, il faut aussi tenir compte de la difficulté pour renouveler les entraîneurs. La moyenne d'âge actuel est de 51 ans, chiffre supérieur chez les

<sup>1570</sup> Ces deux critères sont les deux moyens pour entrer dans le groupe des « amateurs » (statuts 3 et 4 selon notre définition).

<sup>1571</sup> Il y avait 718 entraîneurs amateurs de galopeurs contre 675 dans le trot.

<sup>1572</sup> Toutes licences confondues, les entraîneurs de galopeurs ont reculé de plus de 11 % entre 2006 et 2017, seuls les entraîneurs publics conservent leur effectif.

<sup>1573</sup> Sur la période 2006-2015, tous les autres statuts d'entraîneurs, aussi bien dans le trot que le galop, sont déficitaires.

entraîneurs amateurs. Il devient donc urgent de susciter des vocations et l'envie de reprendre des entreprises. S'il est relativement aisé de s'installer en tant qu'entraîneur amateur, une installation professionnelle nécessite d'importants capitaux. Des données chiffrées<sup>1574</sup> permettent de mesurer les enjeux économiques des entreprises professionnelles de course. En 2011, les « grandes structures »<sup>1575</sup> de trot ont un chiffre d'affaires de 500 000 €, quand celles de galop atteignent un CA de 800 000 €<sup>1576</sup>. De tels niveaux financiers rendent presque impossible l'achat de ces entreprises. Le parcours personnel classique d'un entraîneur commence donc par un passage chez un professionnel réputé pour s'aguerrir.

Pour un propriétaire, bien choisir l'entraîneur qui lui correspond est primordial. Le choix repose sur plusieurs critères que nos échanges avec les professionnels ont permis de préciser : la réputation de l'entraîneur pour les principaux propriétaires<sup>1577</sup>, les spécificités de l'entraîneur<sup>1578</sup>, les moyens financiers dont on dispose, un éventuel critère géographique, mais aussi et surtout une confiance dans la personne à qui l'on confie ses chevaux. Dans le milieu des courses, qui plus est dans l'entraînement, la confiance entre le propriétaire et son entraîneur est indispensable. En effet, il est primordial que « le propriétaire et son entraîneur s'entendent sur les objectifs à atteindre et les moyens mis en œuvre pour y parvenir »<sup>1579</sup>. L'analyse des programmes hippiques permet de se rendre compte que la majorité des écuries confient leurs chevaux à seulement quelques entraîneurs. La remarque vaut à tous les niveaux, les petits propriétaires plaçant leur cheval chez un entraîneur, le plus souvent situé à proximité, les principales écuries privilégiant pour leur part entre trois et cinq entraîneurs, une grande partie de l'effectif allant même chez une ou deux personnes.

Parmi les propriétaires de galopeurs les plus importants de Basse-Normandie, Al Shaqab Racing fait principalement confiance à quelques entraîneurs : Jean-Claude Rouget et André Fabre<sup>1580</sup>, deux des meilleurs entraîneurs français actuels. La casaque Wertheimer est

---

<sup>1574</sup> Données issues du Réseau Économique de la Filière Equine (REFERences). Ce réseau, soutenu depuis 2006 par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), l'Institut de l'Élevage, la Fédération des Conseils des Chevaux et/ou des Equidés (FCC) et l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture (APCA), permet de mutualiser les compétences afin d'améliorer la connaissance économique de la filière équine.

<sup>1575</sup> Cette formule nous a semblé très imprécise. À notre demande, Xavier Dormier de l'Observatoire économique et social du cheval, nous a expliqué que : « Cette classification ne repose pas sur un seuil précis ni sur le type de licence AM/Pro, mais sur une classification à dire d'expert permettant de séparer les entraîneurs les plus renommés des autres entraîneurs ».

<sup>1576</sup> Christine JEZ (coord.), 2012, p. 12.

<sup>1577</sup> Les meilleurs entraîneurs proposent des prix de pension élevés et sélectionnent les chevaux qu'ils acceptent d'entraîner. Il en va ainsi de quelques grands entraîneurs, notamment cantiliens, qui préparent presque exclusivement des chevaux issus des casaques les plus réputées.

<sup>1578</sup> Dans les courses de galopeurs, certains entraîneurs obtiennent de meilleurs résultats selon l'âge des chevaux ou leur plus ou moins grande aptitude à la distance. Ainsi, certains brillent avec des jeunes chevaux quand d'autres sont meilleurs pour les faire progresser et gérer des chevaux d'âge.

<sup>1579</sup> Syndicat des Propriétaires de Chevaux de Courses au Galop, 2011, p. 105.

<sup>1580</sup> Ils sont respectivement installés à Pau pour Jean-Claude Rouget et à Chantilly pour André Fabre. Dans l'effectif 2017, on a respectivement 14 chevaux chez Jean-Claude Rouget, 12 chez André Fabre quand les autres entraîneurs n'en reçoivent qu'entre 1 et 5 (Henri-François Devin à Gouvieux dans l'Oise). En revanche, la

sans doute la plus fidèle à ses entraîneurs. En 2017, cinq entraîneurs se partagent les 115 chevaux placés à l'entraînement : 9 chez Yan Durepaire (La Teste-de-Buch), 18 chez Christophe Ferland<sup>1581</sup> (La Teste-de-Buch), 21 chez André Fabre (Gouvieux), 31 chez Freddy Head à Chantilly et 36 sont mis à l'entraînement chez Carlos Laffon-Parias, également installé à Chantilly. L'écurie Wertheimer & Frère ne confie pas de chevaux à des entraîneurs normands alors que le centre d'entraînement de Deauville n'est qu'à dix minutes du siège de l'élevage familial (Haras de Saint-Léonard). Pour sa part, Gérard Augustin-Normand emploie une autre stratégie : des entraîneurs nombreux avec peu de chevaux. Cela résulte du profil particulier des chevaux de l'écurie, une bonne partie étant achetée puis laissée à leur entraîneur initial<sup>1582</sup>. Pour la saison 2017, on comptabilise 151 chevaux et pas moins de 40 entraîneurs différents<sup>1583</sup>. Très attaché à la Normandie, Gérard Augustin-Normand fait travailler plusieurs entraîneurs de la région<sup>1584</sup> en profitant de la proximité de ses chevaux qu'il apprécie de voir s'entraîner.

Dans le milieu du trot, le fonctionnement est sensiblement différent étant donné le degré d'intégration de la filière. Des propriétaires qui ne sont pas des professionnels de l'entraînement comme l'Écurie des Charmes, deuxième écurie du classement 2016, font appel à des personnes du milieu<sup>1585</sup>. Parmi les dix principaux entraîneurs de la casaque, quatre se trouvent en Basse-Normandie, deux dans l'Orne et les deux autres dans la Manche. C'est le cas de Thomas Levesque, quatrième entraîneur en gains de l'Écurie des Charmes, qui provient d'une prestigieuse famille du trot. Il a passé sa licence d'entraîneur en 2015, à l'âge de 22 ans et s'est installé sur une propriété familiale<sup>1586</sup>. Malgré tout, la grande majorité des entraîneurs de trotteurs de Basse-Normandie sont également propriétaire d'une partie de leurs chevaux. Néanmoins, pour compléter leurs revenus, une part d'entre eux complètent leurs effectifs avec des chevaux extérieurs. Dans l'Orne, l'entraînement des trotteurs a acquis une visibilité de premier plan grâce à des entraîneurs réputés. Le classement des gains 2014, publié par la SECF, permet de produire une carte de localisation de ces entraîneurs, leur classement, ainsi que les gains et les victoires (Figure n°86).

---

casaque Al Shaqab ne confie aucun cheval à un entraîneur de la région, très certainement car les entraîneurs bas-normands ne sont pas perçus comme suffisamment prestigieux.

<sup>1581</sup> Christophe Ferland est un jeune entraîneur installé depuis 2007. Il s'occupe des chevaux Wertheimer pour les courses dans le Sud-Ouest. Les meilleurs pourront viser des courses plus prestigieuses des hippodromes parisiens ou celles du meeting estival de Deauville.

<sup>1582</sup> La participation de Gérard Augustin-Normand aux courses de plat et d'obstacle l'oblige à diversifier ses entraîneurs.

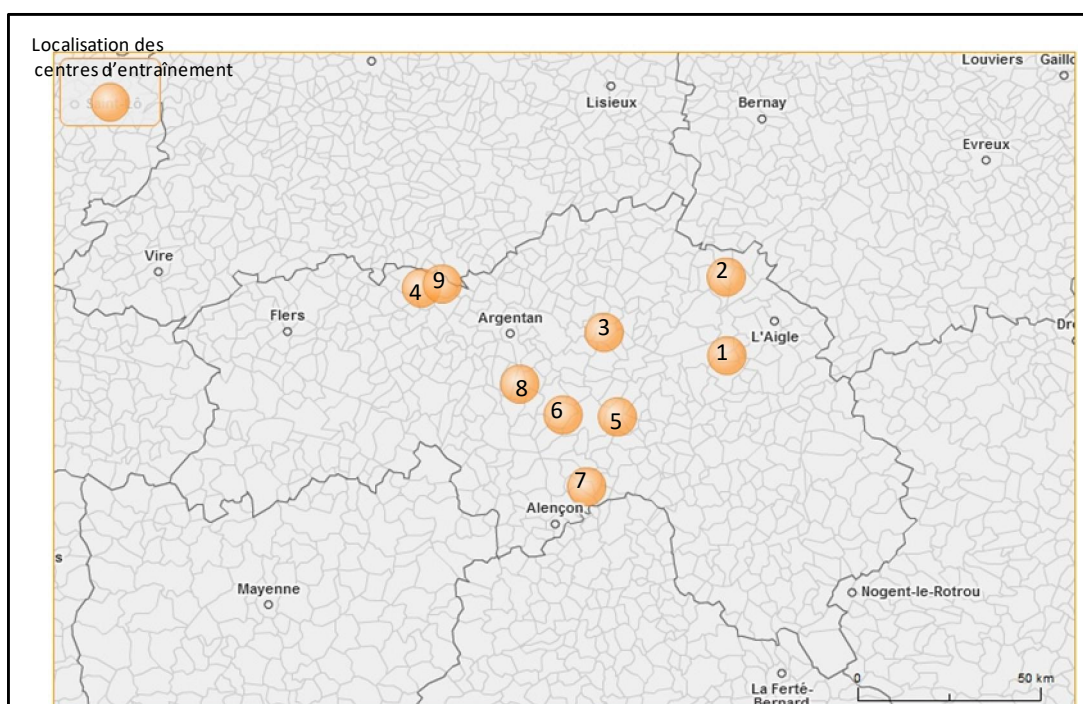
<sup>1583</sup> Sur les 40 entraîneurs, seulement six reçoivent au moins cinq chevaux de la part de la casaque Augustin-Normand, dont Jean-Claude Rouget avec 28 chevaux à lui seul.

<sup>1584</sup> Markus et Stéphanie Nigge (2 chevaux), Yann Barberot (4 chevaux), Stéphane Wattel (4 chevaux) Stéphane Cerulis qui reçoit 6 chevaux en 2017. Données issues des effectifs enregistrés auprès de France Galop.

<sup>1585</sup> Des chevaux sont à l'entraînement dans la Mayenne, le Maine-et-Loire, les Bouches-du-Rhône ou bien encore l'Oise, dans la commune de Formerie, avec le Suédois Ulf Nordin.

<sup>1586</sup> Thomas Levesque est installé sur la commune de Beuzeville-la-Bastille, sept km au Sud-Ouest de Sainte-Mère-Eglise. Il exploite le Haras de Bellevant, propriété de sa famille depuis les années 1930. C'est la quatrième génération à entraîner sur ce site. Après les six premiers mois de 2017, il occupe la 12<sup>e</sup> place du classement des entraîneurs, ce qui est remarquable pour son jeune âge dans un milieu où l'expérience compte beaucoup.

Figure n°86 : Les principaux entraîneurs de trot installés dans l'Orne en 2014



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip (Source : bilan d'activités de la SECF-2014)

Tableau bilan des entraîneurs de l'Orne en 2014

Numéro	Entraîneur	Localisation	Gains (euros)	Victoires	Classement (FR)
1	Sébastien Guarato	Le Ménil-Bérard	5 656 740	162	1er
2	Thierry Duvaldestin	La Ferté-Frênel	3 161 095	160	5e
3	Fabrice Souloy	Ginai	2 945 760	63	7e
4	Franck Anne	Bazoches-au-Houlme	2 649 750	95	8e
5	Philippe Moulin	Aunou-sur-Orne	1 833 600	68	12e
6	Jean-Etienne Dubois	Belfonds	1 813 450	62	13e
7	Sylvain Roger	Larré	1 813 050	59	14e
8	Sébastien Hardy	Boischampré	1 773 640	82	16e
9	Joël Hallais	Neuvy-au-Houlme	1 492 500	52	20e

Au total, neuf entraîneurs sont présents dans le Top 20, dont quatre parmi les 10 premiers. Ce sont des entraîneurs que l'on peut qualifier d'historiques, dans le sens où leurs écuries sont installées dans le haut du classement depuis longtemps. Leur réputation qui leur permet de trouver de nouveaux propriétaires d'une part, et l'entraînement de chevaux performants d'autre part assure leur stabilité dans le classement. Par exemple, Sébastien Guarato est régulièrement sur le podium et même sur la plus haute marche depuis plusieurs années. Il a beaucoup de chevaux dans son écurie du Ménil-Bérard, mais surtout beaucoup de très bons chevaux capables de lui apporter un nombre élevé de victoires (162 en 2014), principalement dans des grandes épreuves où a brillé Bold Eagle, double lauréat du Prix d'Amérique. Géographiquement, aucun des neuf entraîneurs mentionnés ne réside dans la même commune,

nouvelle preuve de la différence de modèle géographique entre le trot qui est assez largement diffus et le galop qui opère par une concentration établie autour d'un centre d'entraînement unique, particulièrement le pôle cantilien. Tous ces entraîneurs préparent donc les chevaux dans l'optique de futures courses. Face aux difficultés économiques du propriétaire, quelles sont les conséquences sur les effectifs des chevaux à l'entraînement ? En 2015, il y avait 28 839 chevaux de course à l'entraînement en France respectivement 17 686 trotteurs et 11 153 galopeurs (plat + obstacle)<sup>1587</sup>. Entre 2012 et 2015, les chiffres communiqués par les deux Sociétés-mères illustrent des dynamiques différentes, à savoir un léger recul chez les galopeurs (-2,5 %) quand dans le même temps, les effectifs de trotteurs bénéficient d'une très sensible augmentation (+5,9 %)<sup>1588</sup>. Ces évolutions correspondent assez bien à celles que nous avons observées dans le propriétaire. Pour le moment, le nombre de chevaux entraînés permet de maintenir suffisamment de partants pour les courses<sup>1589</sup>, mais l'avenir demeure incertain avec des prévisions tablant sur une réduction des effectifs. Dans ce vaste univers qu'est l'entraînement hippique, la Basse-Normandie tient une place de premier plan, tant au niveau des chevaux entraînés que du nombre d'entraîneurs. Le secteur du trot s'y distingue.

### ***B) La Basse-Normandie : une région de premier plan pour l'entraînement des trotteurs***

La Basse-Normandie est la région qui accueille le plus de chevaux à l'entraînement en France : 6 842 en 2015 dont 960 galopeurs et 5 882 trotteurs, soit 86 % des effectifs. La répartition départementale profite à l'Orne, 3 023 chevaux (44,2 % du total régional) contre 2 161 dans le Calvados (31,6 % du total régional) et 1 658 dans la Manche (24,2 %). C'est le stade de la filière qui présente la plus forte homogénéité sur l'ensemble du territoire régional<sup>1590</sup>. Le poids de l'Orne est à mettre au crédit des entraîneurs de trotteurs, 2 851 chevaux entraînés sur les 5 882 que compte la région (48,5 %)<sup>1591</sup>. Pour le galop, on remarque d'abord la faiblesse relative des effectifs, moins de 1 000 chevaux en 2015, soit le quatrième rang national derrière la Picardie<sup>1592</sup>, les Pays de la Loire et l'Aquitaine. La répartition départementale s'avère différente des autres domaines de la filière hippique : la majorité des chevaux est entraînée dans la Manche (448 galopeurs) devant le Calvados (340) et l'Orne (172). Dans la Manche, il y a une nette spécialisation dans les galopeurs, en particulier dans les chevaux d'obstacle autour du pôle de Dragey-Ronthon. En revanche, les chevaux de plat sont principalement dans le Calvados, dans le sillage des entraîneurs installés au centre d'entraînement de Deauville.

---

<sup>1587</sup> IFCE, d'après les données fournies par France Galop et la SECF.

<sup>1588</sup> 11 438 galopeurs entraînés en 2012 et 11 153 en 2015. 16 701 trotteurs entraînés en 2012 à 17 686 en 2015.

<sup>1589</sup> Ces dernières années, le nombre de partants tend même à légèrement augmenter. En fait, les effectifs entraînés sont relativement constants, ce qui signifie que les chevaux participent en moyenne à plus de courses.

<sup>1590</sup> Pour rappel, la Manche ne représente que 17,7 % des chevaux élevés dans la région avec en 2015, 1 410 chevaux sur les 7 983 que compte la région.

<sup>1591</sup> Respectivement 31,3 % dans le Calvados (1 821 trotteurs) et 20,6 % dans la Manche (1 210 trotteurs).

<sup>1592</sup> La Picardie occupe la première place avec 2 278 galopeurs à l'entraînement en 2015 (23,1 % des effectifs nationaux) dont la quasi-totalité autour de Chantilly. Chiffres France Galop 2015.

Après les types de licences d'entraîneur et les effectifs, intéressons-nous à l'approche géographique. Elle nécessite la clarification du terme "entraîneur" : ce sont les personnes qui œuvrent pour leur propre compte mais ce sont aussi des professionnels que la documentation statistique officielle nomme les « employeurs »<sup>1593</sup>. Ces derniers sont les plus intéressants, non pas forcément par les chevaux qu'ils préparent mais pour leur rôle social. Ce sont eux qui génèrent de l'emploi et développent l'économie hippique. En 2016, l'*Observatoire social* identifie 862 employeurs<sup>1594</sup> dans l'ensemble du pays, soit environ un tiers des entraîneurs possédant une licence, quelle qu'elle soit (France : 2596 entraîneurs en 2015). La surreprésentation des départements du Grand Ouest est évidente. À elle seule, la Basse-Normandie compte 203 employeurs (23,5 % de l'ensemble)<sup>1595</sup>. Sans surprise, c'est dans le trot que l'on trouve une écrasante majorité de ces personnes, précisément 168 dans le trot et 35 dans le galop<sup>1596</sup>. Si l'on dépasse la catégorie des entraîneurs employeurs, on se rend compte qu'une bonne partie des personnes pratiquant l'entraînement hippique le font individuellement, la remarque étant encore plus opérante en Basse-Normandie qu'ailleurs. En croisant les données régionales avec celles de l'AFASEC, on mesure le poids remarquable des entraîneurs individuels dans la région : 64 entraîneurs au galop et 386 dans le trot en 2013<sup>1597</sup>. La même année, on comptait 2 585 entraîneurs possédant une licence<sup>1598</sup>, ce qui permet de chiffrer la part des entraîneurs bas-normands en France à 17,3 %. On en déduit que les entraîneurs bas-normands travaillent beaucoup plus de chevaux que ceux des autres régions. En effet, un peu plus de 17 % des entraîneurs français entraînent près de 24 % des chevaux de course du pays. En revanche, les entraîneurs les plus importants, en termes de résultats, sont assez peu installés dans la région, du moins en ce qui concerne les galopeurs, même si des nuances existent là encore entre le plat et l'obstacle. En effet, le classement France Galop 2016 pour les courses de plat montre la faible présence des entraîneurs bas-normands dans le haut du classement, le premier étant Stéphane Wattel au 17<sup>e</sup> rang<sup>1599</sup>. Le constat est meilleur dans les courses d'obstacle où des entraîneurs de la région figurent en bonne place (Patrice Quinton (8<sup>e</sup>) et Dominique Bressou (9<sup>e</sup>), tous deux entraînant dans la Manche à Dragey-Ronthon. Dans le trot, la situation est nettement différente, les entraîneurs bas-normands étant particulièrement bien représentés dans le haut du classement comme nous l'avons vu avec la Figure n°85 dans laquelle on sait que pas moins de neuf entraîneurs normands se trouvent dans le Top 20 des entraîneurs français en 2014. Ces différents constats nous amène alors à nous interroger sur la définition du profil type de l'entraîneur installé en Basse-Normandie.

<sup>1593</sup> C'est le cas des données de l'AFASEC, proposées annuellement, dans l'*Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de course en France*.

<sup>1594</sup> AFASEC, 2016, p. 30.

<sup>1595</sup> On compte 86 employeurs dans l'Orne, 73 dans le Calvados et 44 dans la Manche.

<sup>1596</sup> Dans le trot : 79 employeurs dans l'Orne, 59 dans le Calvados et 30 dans la Manche. Dans le galop : 14 employeurs dans le Calvados, 14 dans la Manche et 7 dans l'Orne

<sup>1597</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 26 et p. 31.

<sup>1598</sup> AFASEC, 2016, p. 12.

<sup>1599</sup> Parmi les autres entraîneurs utilisant le centre d'entraînement de Deauville, on peut citer Yann Barberot (29<sup>e</sup>), Markus et Sophie Nigge (80<sup>e</sup>), Stéphane Cérulis (81<sup>e</sup>) ou bien encore Philippe Van de Poële (106<sup>e</sup>).



L'étude sur *La filière équine en Basse-Normandie : observatoire économique et foncier* (2014) a présenté un graphique qui synthétise le ressenti des professionnels équins sur la situation économique de leurs activités entre 2011 et 2013. La majorité considère que leur situation s'est dégradée, surtout les entraîneurs pour 66 % d'entre eux<sup>1600</sup>. Ce ressenti est lié à la présence massive de petits entraîneurs, certainement les plus fragilisés par la hausse des charges et le passage de la TVA à 20 %. Malgré tout, le secteur de l'entraînement reste très actif dans la région.

En Basse-Normandie, les effectifs moyens des entraîneurs (2013) sont respectivement de 21 chevaux à l'entraînement chez les trotteurs et de 14 chez les galopeurs<sup>1601</sup>. Les données nationales diffèrent : 10,6 chevaux par entraîneur dans le trot et 11,2 chevaux par entraîneur dans le galop<sup>1602</sup>. La comparaison souligne donc la taille supérieure des entreprises de Basse-Normandie. L'écart dans le galop est moindre, ce qui s'explique par une faible présence d'entraîneurs de premier plan et des régions plus dynamiques dans ce domaine. En revanche, la singularité du milieu du trot est nette : les entraîneurs bas-normands ont le double de chevaux à l'entraînement. La présence d'écuries de haut niveau, notamment dans l'Orne, constitue un élément d'explication supplémentaire, de même que la taille des exploitations des entraîneurs de trot, plus vastes que celle des galopeurs. La moyenne régionale s'établit à 39 ha dans le trot contre seulement 10 ha dans le galop<sup>1603</sup>. Cette différence est liée à l'organisation adoptée par la plupart des entraîneurs. Les entraîneurs de trotteurs, majoritairement éleveurs, exploitent de plus vastes superficies que les galopeurs. Ils détiennent en moyenne 48 chevaux dont 21 seulement sont à l'entraînement<sup>1604</sup>. Les entraîneurs de galopeurs possèdent des superficies plus modestes car la plupart pratiquent exclusivement l'activité d'entraînement et sont basés dans des grands centres. Ce sont d'ailleurs les entraîneurs les plus renommés qui possèdent les plus petites superficies, ceux-ci ayant leur écurie et travaillent ensuite sur les pistes du centre d'entraînement, comme c'est le cas à Deauville. Ces entraîneurs renommés « possèdent en général moins d'un hectare »<sup>1605</sup>. Allons plus loin dans le profil des entraîneurs en étudiant la pratique d'autres activités.

Dans le trot, pratiquement tous les entraîneurs possèdent une activité complémentaire, notamment l'élevage pour près de 95 % d'entre eux, aussi bien les entraîneurs « renommés » que les autres<sup>1606</sup>. Ceux qui ne pratiquent pas l'élevage présentent des profils variés selon les catégories : les entraîneurs renommés font de l'étalonnage (50 %) ou du pré-entraînement (50 %) quand les autres prennent des chevaux en pension (60 %) et pratiquent différentes activités agricoles comme la polyculture ou l'élevage bovin (plus de 95 %). Chez les galopeurs, l'organisation est singulièrement différente, notamment chez les entraîneurs

<sup>1600</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 14.

<sup>1601</sup> *Ibid.*, p. 26. et p. 31.

<sup>1602</sup> AFASEC, 2014, p. 4 et p. 10.

<sup>1603</sup> Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 26 et p. 31.

<sup>1604</sup> *Ibid.*, p. 26.

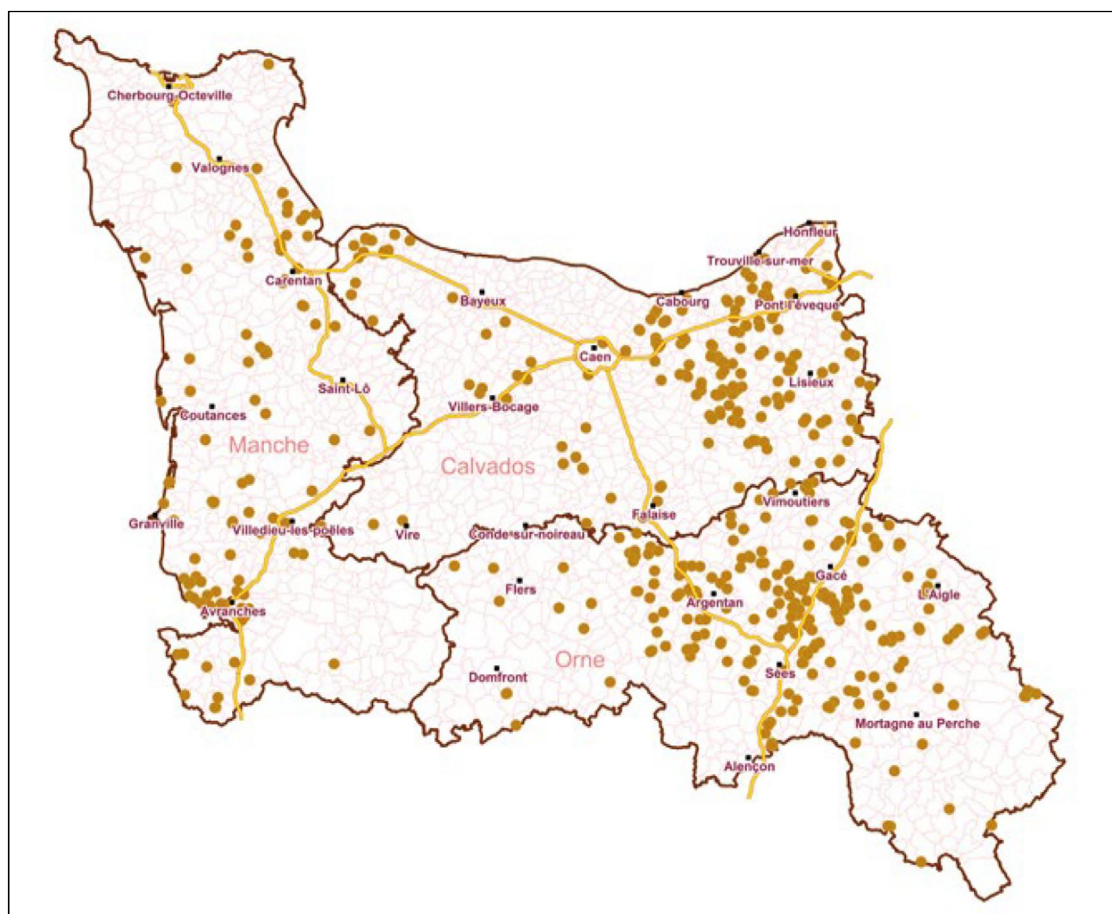
<sup>1605</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>1606</sup> *Ibid.*, p. 26 et p. 31.

renommés qui pratiquent presque exclusivement une monoactivité, choix logique au regard des enjeux, de l'attention que demandent les pur-sang et les effectifs des écuries. En revanche, les entraîneurs classés comme amateur, pratiquent l'élevage ou des activités agricoles (polyculture ou autres formes d'élevage), les deux à hauteur de 90 %.

Terminons cette analyse par les sites d'entraînement qui présentent deux types principaux : l'entraîneur qui utilise ses infrastructures et celui qui prépare ses chevaux au sein d'un centre d'entraînement collectif. Le second système est propre aux galopeurs<sup>1607</sup>, les centres d'entraînement existant presque exclusivement dans cette branche de la filière, aussi bien pour le plat que les obstacles<sup>1608</sup>. Une carte des pistes hippiques de la région a été réalisée par la SAFER (Figure n°87).

*Figure n°87 : Les pistes hippiques en Basse-Normandie*



Source : Bertrand FAFIN, Quiterie HUREL, Lola QUITARD (dir.), 2014, p. 26.

<sup>1607</sup> Il existe des centres d'entraînement dans le trot, comme celui de Grosbois (Val-de-Marne) mais ce n'est pas le cas en Basse-Normandie.

<sup>1608</sup> Il existe un centre d'entraînement pour les trotteurs dans la commune de Vire, mais les moyens et les entraîneurs qui y résident ne sont pas du même niveau que ce que l'on trouve chez les galopeurs.

Cette carte permet d'identifier près de 550 pistes d'entraînement. Sur ce total, on en comptabilise 253 dans l'Orne, 194 dans le Calvados et 97 dans la Manche. Sans surprise, la forte densité de pistes coïncide avec une forte densité hippique, que ce soit dans le Pays d'Auge ou la région du Pin, mais aussi autour de la baie du Mont-Saint-Michel où de nombreux entraîneurs sont implantés. Un nombre aussi important de pistes est le signe du poids de la densité de "petits" entraîneurs qui aménagent leurs propres infrastructures. Ces pistes individuelles sont presque toutes le fait des entraîneurs de trot, sachant que plusieurs professionnels nous ont confié qu'il pourrait être intéressant de mutualiser les pistes, à cause d'un prix d'aménagement et d'entretien de plus en plus élevé. Nous avons bien senti qu'une telle option tend à se répandre et va certainement se diffuser dans les années à venir, comme cela existe déjà chez les galopeurs.

En ce qui concerne les centres d'entraînement, deux sites sont incontournables en Basse-Normandie : Deauville pour le plat et Dragey-Ronthon pour l'obstacle. Le premier appartient à France Galop depuis 1982, la Société-mère ayant voulu développer un site permanent, là où précédemment le centre ne fonctionnait que l'été, au moment du meeting estival de l'hippodrome de Deauville la Touques. En 2017, 15 entraîneurs travaillent sur le site, sous l'appellation d'entraîneur-résident, avec des effectifs variables allant de cinq à une cinquantaine de chevaux. Stéphane Wattel, l'entraîneur le mieux placé dans les classements, a 59 chevaux dans ses boxes en 2017, certains appartenant à des propriétaires d'envergure comme Gérard Augustin-Normand, Lady O'Reilly, Guy Pariente... Les entraîneurs bénéficient de conditions remarquables qui s'appuient sur les infrastructures de l'hippodrome. Toutes les pistes, refaites récemment, offrent un excellent drainage. Les entraîneurs s'appuient sur plusieurs ronds de marche, permettant aux chevaux de se reposer avant et après l'effort, mais aussi et surtout sur les différentes pistes : la piste en sable pour les galops de chasse ou le trotting ; la piste en sable fibré (PSF) pour l'entraînement matinal quotidien<sup>1609</sup>, la piste en gazon destinée à la préparation ultime d'avant course. Utilisable de fin mars à fin octobre, cette piste est ouverte le mardi corde à droite et mercredi corde à gauche<sup>1610</sup>. Les entraîneurs paient un droit d'accès aux pistes, les tarifs étant différents entre les résidents et ceux qui les pratiquent ponctuellement. Les entraîneurs apprécient le site de Deauville car ils peuvent également bénéficier de la proximité de la plage pour promener et détendre les chevaux. Au total, le centre d'entraînement de Deauville accueille environ 300 chevaux en résidence pendant l'année. Les effectifs doublent au cours du meeting estival car de nombreux entraîneurs stationnent leurs chevaux avant les épreuves. L'attractivité du centre deauvillais progresse d'année en année, en témoigne l'installation de l'entraîneur britannique Harry Dunlop qui a obtenu huit boxes durant la saison 2016. Il a souhaité les exploiter pendant trois mois, à partir de juillet, ce qui lui permet de stationner ses meilleurs chevaux pour le meeting

---

<sup>1609</sup> La PSF de Deauville sert également pour la totalité des courses hivernales, mais aussi à d'autres périodes de l'année afin de limiter les sollicitations de la piste en herbe fragilisée par les passages des chevaux.

<sup>1610</sup> Le but est de limiter les passages en sollicitant la piste en herbe de façon raisonnée.

estival de Deauville, mais aussi les courses parisiennes en raison de l'excellente desserte entre Deauville et les hippodromes de la région parisienne via l'A13. D'après le site internet de l'entraîneur, cette opportunité est : « *a chance for Harry to train in France itself with a selection of his French bred horses who qualify for their valuable premiums* »<sup>1611</sup>. La citation revient sur les primes du système français, Harry Dunlop ayant tout intérêt à entraîner ses chevaux éligibles à ces primes sur le sol français car le système est lucratif. D'autres entraîneurs, comme Jean-Claude Rouget, utilisent Deauville pour la préparation de leurs meilleurs chevaux. Pour celui dont l'écurie se situe à Pau, Deauville est depuis quelques années une base annexe de son activité. La qualité des infrastructures et la proximité avec les hippodromes parisiens sont appréciées : elles assurent une bonne préparation des chevaux et évitent la fatigue des voyages.

Le second centre de la région est celui de Dragey-Ronthon (Figure n°88). Spécialisé dans l'obstacle, il a été inauguré en octobre 2014 en tant que complexe équin de la baie du Mont-Saint-Michel.

*Figure n°88 : Les infrastructures du centre d'entraînement de Dragey-Ronthon*



Source : Photographies disponibles sur le site internet de l'association Galop Baie.

<sup>1611</sup> Consultation du site internet d'Harry Dunlop le 4 mai 2016.

Géré par une association nommée Galop Baie, il offre un domaine de 20 ha qui surplombe la baie, cadre rêvé pour entraîner les chevaux comme le soulignent tous les entraîneurs installés à Dragey. Sur le site, on trouve plusieurs pistes dont une PSF de 1400 mètres, une piste de canter de 1600 mètres et surtout trois pistes d'obstacles de 1 500 mètres permettant de préparer toutes les configurations avec steeple-chase, haies d'Auteuil et petites haies mobiles. Actuellement, 40 entraîneurs sont référencés auprès de l'association, la quasi-totalité exerçant dans la Manche et le plus grand nombre, dans un rayon de cinq km autour du centre<sup>1612</sup>. Après seulement quelques années d'existence, 300 chevaux fréquentent quotidiennement ce centre qui arrive à saturation et nécessite une piste supplémentaire. Pour Claude Fourré, vice-président de l'intercommunalité en charge du dossier, « si nous montons à 400 chevaux, nous aurons des difficultés »<sup>1613</sup>. Le projet du centre de Dragey a été largement soutenu par les collectivités locales. L'intercommunalité a payé un million d'euros pour l'aménagement du site<sup>1614</sup> et compte financer 550 000 € pour la construction de la sixième piste. En fait, ce centre est une double réponse au contexte porteur du territoire dans l'entraînement des chevaux d'obstacle. Il permet de prendre la suite d'un premier centre devenu totalement obsolète et de créer un nouvel espace pour compléter l'entraînement pratiqué dans les dunes de la région. Les entraîneurs apprécient particulièrement le travail dans les dunes pour améliorer la condition des chevaux mais elles sont devenues difficilement accessibles en raison des protections environnementales. Ainsi, le centre d'entraînement de Dragey est une réussite, tant par le nombre que par la qualité des entraîneurs résidents. On y trouve les meilleurs entraîneurs de la région dont deux sont parmi les dix premiers du classement national. Le premier, Patrice Quinton né à Dragey exerce dans la ferme de son grand-père et entraîne des chevaux de très haut niveau (Écurie des Dunes)<sup>1615</sup>. Patrice Quinton entraîne le principal effectif de la région : 69 chevaux enregistrés en 2017 dont 40 sous la casaque de son écurie. Le second a un parcours très différent. Récemment installé dans la Manche, Dominique Bressou a quitté son écurie de Lamorlaye, au début de l'été 2014 pour rejoindre Dragey. Pour lui, la région parisienne reste accessible et surtout le coût de revient est bien moins élevé en province qu'à Paris, ce qui permet de baisser les coûts de pension et d'attirer de nouveaux clients.

La Basse-Normandie est une région de premier plan pour l'entraînement, même si son poids est moins dominant que dans d'autres pans de la filière hippique. Son importance est due en grande partie aux trotteurs, ceux-ci étant à la fois les plus nombreux en nombre de chevaux et d'entraîneurs mais aussi pour les performances. Pour mener à bien l'entraînement,

---

<sup>1612</sup> Sur les 40 entraîneurs, 19 sont même installés sur la commune de Dragey-Ronthon, ce qui facilite considérablement la logistique pour amener les chevaux à l'entraînement au centre.

<sup>1613</sup> *La Manche Libre*, 6 février 2016.

<sup>1614</sup> Le complexe a coûté cinq millions d'euros. Les financements ont émané de fonds privés, de l'État, de la région, du département, du Pays de la Baie, de l'Europe, de France Galop, du Fonds commun des courses et du Fonds Éperon.

<sup>1615</sup> Le meilleur cheval de l'écurie est Polar Rochelais qui a remporté le Grand Steeple-Chase de Paris en 2010.

il faut aussi de véritables équipes au sein des écuries, ce qui nous amène à étudier plus précisément le personnel des écuries, ainsi que les pratiques des entraîneurs.

### III) Personnels et pratiques de l'entraînement hippique

#### A) Les salariés des écuries de course

Dans la législation, un entraîneur est à la tête d'une écurie de course s'il « a eu au moins un salarié dans l'année »<sup>1616</sup>. Selon cette définition, on compte donc 860 écuries, 305 de galop et 555 de trot. C'est le tiers des entraîneurs de chevaux de course dont le nombre s'élève à 2 596 en France en 2015<sup>1617</sup>. Sur ce total, la Basse-Normandie abrite 23,6 % des écuries dont la plupart sont ornaïses. Entre galop et trot, le salariat présente de nettes différences : en moyenne trois salariés par écurie pour le trot, huit dans celles de galopeurs<sup>1618</sup>. Cette moyenne se situe en-deçà des chiffres nationaux et s'explique par le poids écrasant de l'Oise et du pôle cantilien<sup>1619</sup>. À l'échelle départementale, les écuries de galopeurs du Calvados salarient en moyenne 6,1 personnes contre 5,3 dans l'Orne et 3,9 dans la Manche. Pour le trot, le salariat des écuries bas-normandes se situent dans la moyenne nationale : 2,7 dans le Calvados, 2,8 dans la Manche. La moyenne atteint 4,3 salariés par écurie dans l'Orne où l'on constate une surreprésentation d'entraîneurs de premier plan. Pour aller plus loin, les deux tableaux suivants, un par discipline, présentent le nombre d'écuries en fonction des effectifs de salariés (Tableaux n°24 et 25).

Tableau n°24 : La répartition des salariés par écurie de galop en France (2011-2015)

	2011	2012	2013	2014	2015
Ecurie de :	Nombre d'employeurs de main d'œuvre				
- de 3 salariés	85	92	102	91	102
3 à 5 salariés	80	77	80	86	78
6 à 10 salariés	55	48	47	51	58
11 à 15 salariés	32	31	27	23	22
16 à 20 salariés	19	22	21	25	18
21 à 25 salariés	9	11	12	9	12
26 à 30 salariés	4	3	2	1	4
31 à 50 salariés	9	9	9	10	9
+ de 50 salariés	3	3	3	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>296</b>	<b>303</b>	<b>298</b>	<b>305</b>

Données : AFASEC, 2016, p. 17.

<sup>1616</sup> AFASEC, 2016, p. 16.

<sup>1617</sup> Les chiffres sont assez semblables dans les différentes spécialités puisqu'ils sont de 32,1 % dans le galop et de 33,7 % dans le trot.

<sup>1618</sup> Données AFASEC et Sociétés-mères des courses hippiques.

<sup>1619</sup> Dans l'Oise, 12 salariés en moyenne par écurie de galop. A lui seul, le département représente près du tiers des salariés au galop.

Le premier constat est net : les formes d'écuries présentent des différences majeures entre les deux disciplines. Chez les galopeurs, l'effectif des écuries est assez constant alors qu'il diminue sur la même période dans le trot, surtout dans la catégorie des plus petites (moins de 3 salariés) : une perte de 19 écuries entre 2011 et 2015 sur les 24 que le secteur a perdu. Les plus petites structures n'ont pas survécu à la crise du secteur.

Tableau n°25 : La répartition des salariés par écurie de trot en France (2011-2015)

	2011	2012	2013	2014	2015
Ecurie de :	Nombre d'employeurs de main d'œuvre				
- de 3 salariés	363	331	346	352	342
3 à 5 salariés	153	168	168	153	154
6 à 10 salariés	46	44	40	39	38
11 à 15 salariés	12	13	13	13	12
16 à 20 salariés	4	5	7	6	7
21 à 25 salariés	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>579</b>	<b>562</b>	<b>575</b>	<b>564</b>	<b>555</b>

Données : AFASEC, 2016, p. 17.

On constate aussi un décalage de taille entre le nombre d'écuries et celui des salariés. La majorité des salariés se concentrent dans les plus grandes entreprises. En 2015, la plus grande écurie de trot en comptait 21, quand celle de galop en comptait 97<sup>1620</sup>. Cette concentration est particulièrement visible dans le galop, la moitié des salariés travaillant chez seulement 15 % des employeurs, des écuries comptant au moins 10 salariés chacune<sup>1621</sup>. L'évolution de ce salariat entre 2008 et 2015 peut se résumer, dans les deux spécialités, à la constance des effectifs (Tableau n°26). On constate le maintien de la répartition entre galop et trot à hauteur de 60 % de salariés dans le galop contre 40 % dans le trot<sup>1622</sup>.

Tableau n°26 : L'évolution du salariat chez les entraîneurs hippiques (2008-2015)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Galop	2374	2412	2419	2419	2403	2366	2324	2361
Trot	1668	1621	1650	1630	1624	1658	1624	1638
<b>TOTAL</b>	<b>4042</b>	<b>4033</b>	<b>4069</b>	<b>4049</b>	<b>4027</b>	<b>4024</b>	<b>3948</b>	<b>3999</b>

Données : AFASEC, 2013, p. 16 et AFASEC, 2016, p. 16.

<sup>1620</sup> AFASEC, 2016, p. 16.

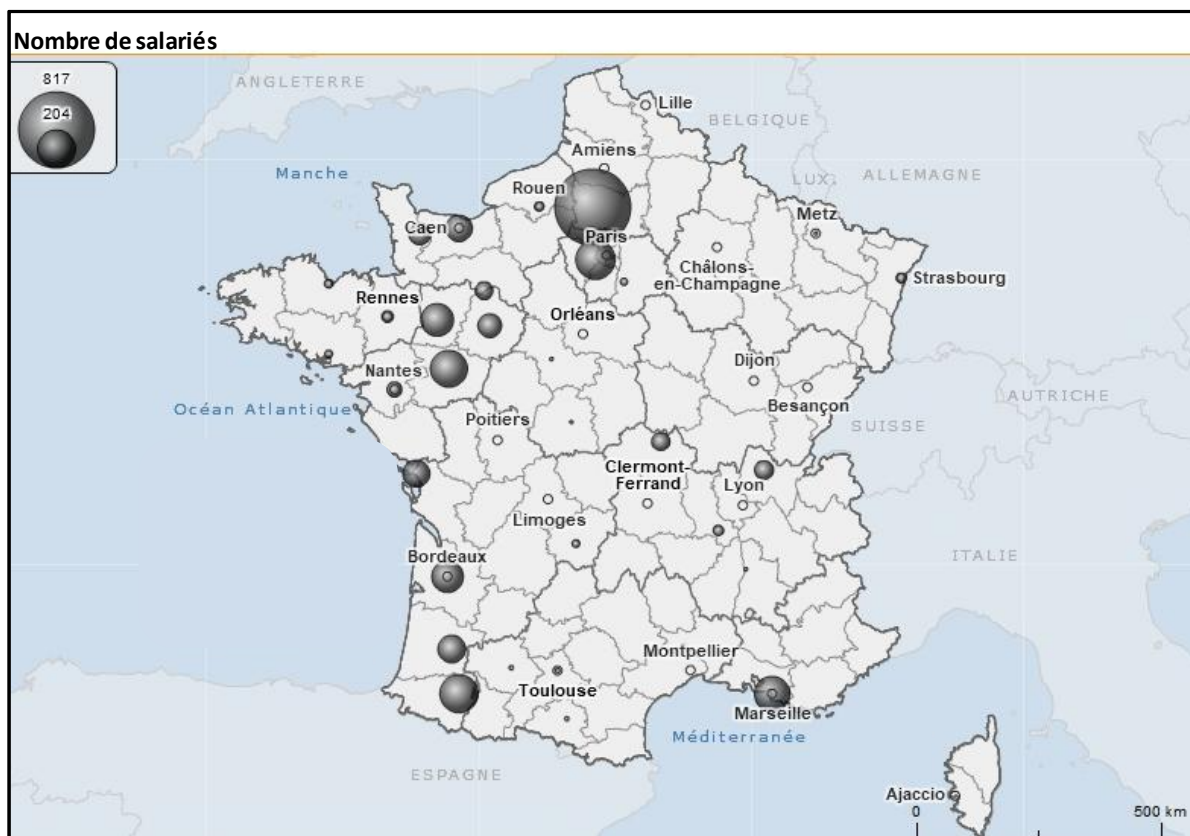
<sup>1621</sup> À l'inverse, 60 % des employeurs n'emploient que 19 % des salariés de galop.

<sup>1622</sup> En 2015, les entraîneurs comptaient 3999 salariés dont 2361 dans le galop et 1638 dans le trot.

Durant ces huit années, l'effectif des salariés a peu évolué (- 1 %) dans les deux disciplines<sup>1623</sup>. Cette stabilisation intervient après une forte augmentation des effectifs entre 2003 et 2008 (+ 6 % en moyenne et + 8 % dans les écuries de trot)<sup>1624</sup>. Depuis, la stabilisation des effectifs de chevaux à l'entraînement de même que l'incertitude sur l'avenir de la filière explique la stabilité du salariat. Mais la situation à l'échelle nationale se retrouve-telle à l'échelle locale ?

Pour l'ensemble des salariés (galop et trot), l'Oise occupe la première place avec 774 salariés<sup>1625</sup> sur les 4032 que compte la France en 2015<sup>1626</sup>. L'Orne occupe la deuxième position (373 salariés), le Calvados la quatrième (245 salariés) et la Manche la dixième (140 salariés). La répartition par spécialités en 2015 (Figures n°89 et 90) dessine des réalités bien différentes.

Figure n°89 : Les salariés des écuries de galop en France (2015)



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données AFASEC, 2016, p. 26.

<sup>1623</sup> La remarque est opérante à l'échelle nationale, mais aussi en Basse-Normandie. On retrouve dans la région une constance des effectifs de salariés avec 764 salariés en 2013 (222 dans le Calvados, 142 dans la Manche et 400 dans l'Orne) contre 758 en 2015 (245 dans le Calvados, 140 dans la Manche et 373 dans l'Orne).

<sup>1624</sup> AFASEC, 2013, p. 17.

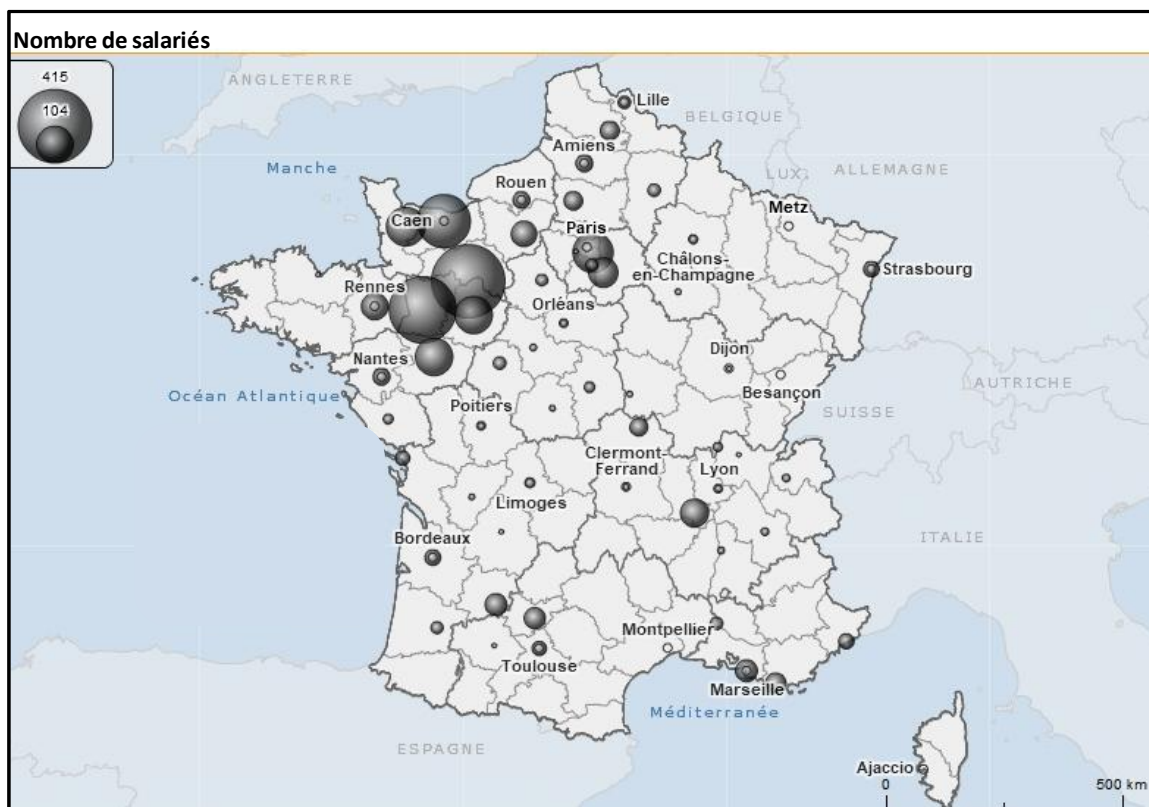
<sup>1625</sup> Sur ces 773 salariés, on en compte 754 dans le galop dont une grande partie à Chantilly.

<sup>1626</sup> Tous les chiffres utilisés concernent l'année 2015 et sont disponibles dans : AFASEC, 2016, pp. 28-30.



Parmi les écuries de galopeurs, domine le pôle isarien mais l'ensemble des départements de l'Ouest est bien présent avec 36 employeurs en Basse-Normandie. Ces derniers emploient 86 salariés dans le Calvados (9<sup>e</sup> position), 55 dans la Manche et 37 dans l'Orne<sup>1627</sup>. L'autre particularité régionale de ce domaine tient au fait que l'Orne occupe la dernière place dans la région étant donné l'absence de centre d'entraînement important contrairement aux autres départements (Deauville et Dragey). Pour le trot, on constate une répartition des écuries et de salariés plus diffuse que chez les galopeurs, même si la plupart des départements comptent finalement assez peu de salariés (moins de 50). En revanche, les territoires des fortes densités se trouvent dans l'ouest de la France : Pays de la Loire et Basse-Normandie<sup>1628</sup>. Dans la région, le salariat lié aux courses de trot l'emporte très largement sur celui des galopeurs, précisément à hauteur de 76,5 % des effectifs. À l'inverse des galopeurs, c'est dans l'Orne qu'une bonne partie des salariés se concentre, 336 en 2015, soit 58 % des effectifs régionaux.

Figure n°90 : Les salariés des écuries de trot en France (2015)



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données AFASEC, 2016, p. 27.

<sup>1627</sup> Nous signalons ici que des petits écarts peuvent être observés entre les chiffres évoqués dans notre texte et ceux figurant sur les deux cartes proposés. Ces écarts sont minimes, par exemple 86 salariés dans le texte, mais seulement 84 sur la carte. L'AFASEC explique ces différences entre les données et leurs représentations par le fait qu'un salarié travaillant dans deux écuries situées dans des départements différents est compté deux fois, mais pas sur la représentation cartographique.

<sup>1628</sup> Un seul exemple est situé en dehors de ces régions, à savoir le Val-de-Marne qui s'appuie presque exclusivement sur le centre d'entraînement de Grosbois, le principal pôle d'entraînement français. D'après les chiffres de la SECF, on comptait en 2015, 29 employeurs et 95 salariés, les effectifs de chevaux pouvant atteindre 1500 trotteurs au cœur du meeting hivernal de Vincennes.

Ce résultat s'explique par la forte densité d'écuries, notamment parmi les plus importantes. Elles emploient une main d'œuvre dédiée à l'entraînement quotidien, le transport et la préparation des chevaux. Les deux autres départements occupent également une place importante même s'ils sont en retrait avec 159 salariés dans le Calvados (3<sup>e</sup> rang national) et 85 dans la Manche (4<sup>e</sup> rang). Les dynamiques à l'œuvre dans le monde hippique permettent de comprendre l'évolution du salariat.

### ***B) L'évolutions du salariat dans les écuries d'entraînement***

Intéressons nous d'abord au statut du personnel des écuries et à leurs conditions d'emploi. Les données des cotisants de la MSA permettent d'analyser le salariat équin. Les contrats de travail représentent un enjeu majeur car de la nature du contrat dépend bien souvent la continuité dans une profession. En 2012, 48,2 % des personnes travaillant dans la filière équine bénéficient d'un CDI, alors que ce taux s'élève à 58,5 % en Basse-Normandie<sup>1629</sup>. Cette différence de 10 points s'explique principalement par la part très importante de l'hippisme dans la région. Dans le monde des courses, les contrats sont plus souvent signés en CDI car c'est un moyen efficace pour les employeurs de fidéliser une main d'œuvre de qualité. On note aussi que la part des CDI est en constante augmentation à l'échelle régionale (plus sept points entre 2009 et 2012), preuve supplémentaire d'une recherche de stabilité des salariés. D'autres éléments corroborent ce poids important des écuries dans la région comme le niveau moyen des salaires qui est supérieur dans la région<sup>1630</sup>.

La mobilité dans l'emploi nous semble un autre indicateur pertinent. Selon l'AFASEC, c'est dans les écuries que l'on rencontre la plus grande mobilité professionnelle. En effet, les salariés, notamment les plus jeunes, changent très souvent d'employeurs. De manière empirique et en s'appuyant sur nos divers échanges avec des professionnels, nous avons le sentiment que le phénomène est plus répandu dans le trot, les conditions de travail et les salaires étant souvent moins attractifs. Les données d'Equi-ressources permettent de comprendre cette mobilité professionnelle. Parmi les métiers les plus présents dans les offres d'Equi-ressources en Basse-Normandie en 2013, les professions proposées dans les écuries sont les plus demandées. La première place est occupée par le métier de palefrenier (26,7 % des offres régionales), mais il ne nous est pas possible de dire précisément dans quel secteur de la filière. En revanche, les deuxième et troisième places sont occupées par des professions exclusivement liées à l'entraînement hippique : le cavalier d'entraînement (13,9 %) et le lad driver/lad jockey (9,1 %)<sup>1631</sup>. Si l'on compare les résultats de la Basse-Normandie avec ceux obtenus à l'échelle nationale, deux éléments retiennent l'attention : le poids des palefreniers (plus 15 points avec l'offre nationale) et de la profession lad driver/lad jockey

---

<sup>1629</sup> Chloé ABELLAN et Claire CORDILHAC, 2015, p. 15.

<sup>1630</sup> En 2012, la moyenne nationale était de 1 718 € brut mensuel, la moyenne régionale s'élevait à 1878 €.

<sup>1631</sup> Chloé ABELLAN et Claire CORDILHAC, 2015, p. 18.

(plus 5 points avec l'offre nationale). La forte présence des écuries de trot explique la surreprésentation des palefreniers dans l'offre bas-normande. L'analyse des contrats proposés dans les écuries indique un net écart entre les professions du galop et celles du trot. Parmi les contrats offerts en Basse-Normandie en 2013<sup>1632</sup>, les CDI ne représentent que 42 % des offres pour les cavaliers d'entraînement, mais 53,6 % pour le métier de *lad driver*<sup>1633</sup>. L'écart est donc de plus de 10 points entre les deux secteurs, l'explication tenant à la structure générale de l'emploi dans ces deux secteurs, la mobilité étant plus forte dans le galop tandis que les professionnels du trot cherchent pour leur part à attirer de bons salariés, proposer des CDI en constituant un moyen. Les auteurs du rapport régional citent aussi l'influence du caractère saisonnier de l'activité. Ce que des professionnels nous ont confirmé : les activités liées aux courses développent une forte précarité des emplois de cavalier d'entraînement. En outre, le salariat des écuries est sujet à des mutations remarquables qui sont de nature à le recomposer en profondeur autour de deux thèmes : l'âge mais aussi et surtout la féminisation de la profession.

Le personnel des écuries est caractérisé par sa jeunesse : en 2015, la moyenne d'âge des salariés était de 31 ans<sup>1634</sup>, chiffre stable depuis de nombreuses années. De plus, 56 % des salariés ont moins de 31 ans, signe de l'attractivité de la profession pour les jeunes. En revanche, on sait la difficulté de poursuivre longtemps une carrière dans ce milieu, en raison notamment des contraintes physiques, des horaires de travail, du niveau de rémunération et de la faiblesse des perspectives de carrière. En revanche, trot et galop se différencient avec une surreprésentation des jeunes dans le trot (44 % des salariés de moins de 25 ans) alors que le chiffre n'atteint que 36 % dans le galop<sup>1635</sup>. Un tel écart s'explique de plusieurs façons : des exigences sans doute moindres de la part des patrons d'écurie de trot, notamment pour l'expérience demandée, mais également des possibilités plus grandes d'embauche dans le trot, pour des jeunes ayant récemment terminé leur formation. Plusieurs professionnels du monde du trot nous ont expliqué qu'ils n'hésitaient pas à recruter des personnes très jeunes, partant du principe qu'il faut surtout être au contact des chevaux pour apprendre le métier et acquérir l'expérience nécessaire pour être un bon professionnel. En revanche, les entraîneurs de galopeurs, plus exigeants, hésitent à recruter des personnes sans réelle expérience. Une pyramide des âges réalisée par l'AFASEC (Figure n°91) compare les données pour 2006 et 2015. Sur la décennie, on constate que la pyramide conserve une structure similaire, seulement perturbée par la diminution assez sensible des effectifs du trot dans les tranches d'âge inférieures à 25 ans, de l'ordre de 5 points, celle-ci étant en partie compensée par une

---

<sup>1632</sup> Étude menée sur un échantillon d'offres déposées auprès d'Equi-ressources. Certaines réserves doivent donc être conservées, mais les dynamiques évoquées ici sont malgré tout fiables en gardant bien à l'esprit qu'une marge d'erreur existe très certainement.

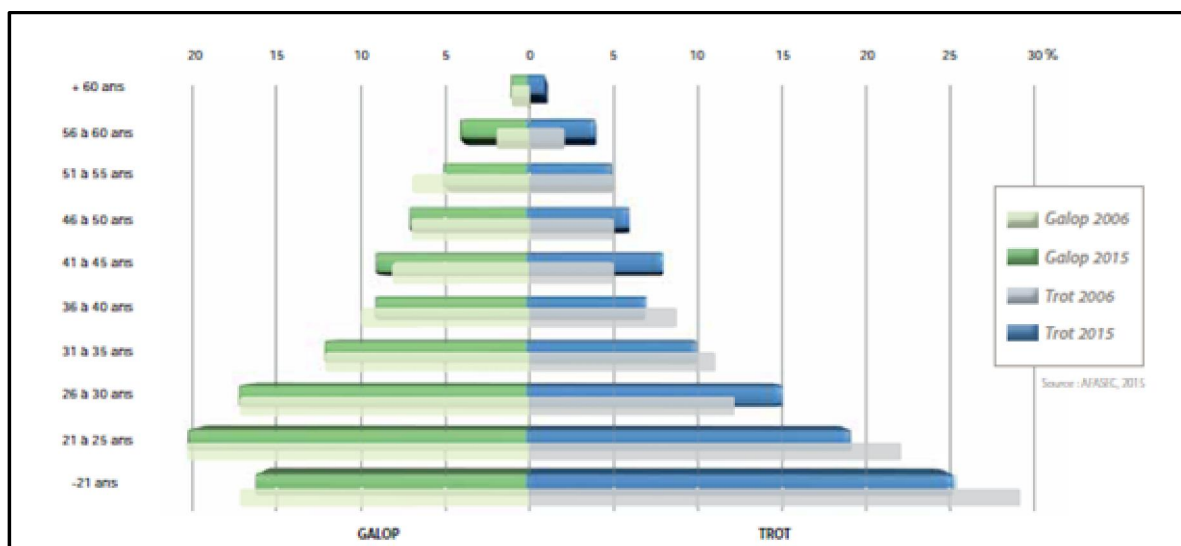
<sup>1633</sup> Chloé ABELLAN et Claire CORDILHAC, 2015, p. 48.

<sup>1634</sup> AFASEC, 2016, p. 20.

<sup>1635</sup> *Ibid.*, p. 20.

augmentation des effectifs dans les classes d'âge de 26 à 30 ans, mais aussi entre 41 et 45 ans (environ 3 points de progression dans les deux cas). Ces deux chiffres montrent une certaine capacité à durer dans le métier, les personnes ayant passé la trentaine continuant à travailler dans les écuries, parfois dans d'autres fonctions, en raison de contraintes physiques ou d'âge.

Figure n°91 : Pyramide des âges des salariés de trot et de galop (2006 et 2015)



Source : AFASEC, 2016, p. 21.

En outre, des employeurs nous ont expliqué qu'ils aiment fidéliser leur main d'œuvre, certains salariés étant chez eux parfois depuis très longtemps, mais aussi favoriser une transmission des savoirs, les jeunes acquérant de l'expérience auprès des plus expérimentés.

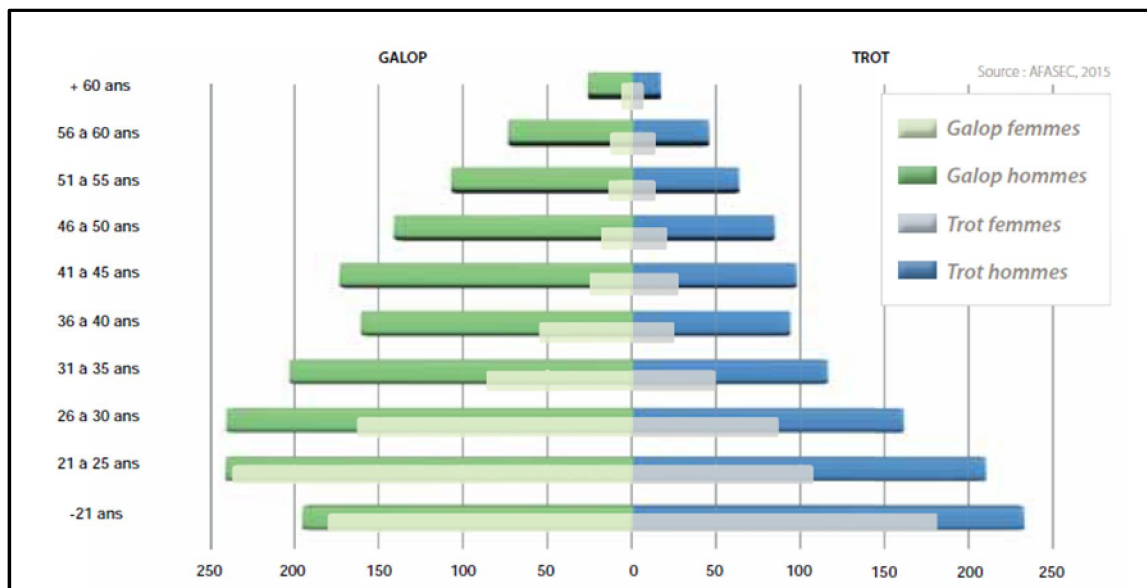
L'autre mutation majeure du salariat des écuries est la féminisation des employés. Domaine longtemps réputé masculin, le salariat hippique s'ouvre désormais plus largement aux femmes comme le concède le rapport de l'AFASEC<sup>1636</sup> : « Depuis 2000, nous constatons la féminisation progressive de la profession avec une présence d'effectifs féminins dans toutes les tranches d'âge. Les femmes sont fortement représentées dans les populations âgées de moins de 25 ans. Leurs proportions diminuent avec l'âge. »<sup>1637</sup>. Actuellement, les femmes représentent 32 % des effectifs salariés en France au sein des écuries, ce chiffre ayant doublé au cours des dix dernières années. La féminisation des écuries se repère avec une acuité toute particulière chez les jeunes, les femmes représentant 45 % des salariés de moins de 21 ans. Une seconde pyramide des âges (Figure n°92) présente la répartition hommes/femmes dans le salariat, à la fois dans le trot et le galop, et matérialise le processus de féminisation actuellement à l'œuvre. Les femmes sont très présentes dans les premières cohortes d'âge, leur présence diminuant progressivement avec l'âge car la féminisation des écuries est récente comme l'indique la moyenne d'âge du personnel des écuries : 34 ans pour les hommes et 28

<sup>1636</sup> Ce bilan s'appuie sur les données des salariés des écuries de course en 2015, soit 3999 salariés.

<sup>1637</sup> AFASEC, 2016, p. 22.

ans pour les femmes. La pyramide des âges par sexe suit donc plusieurs logiques qui devraient se confirmer dans les années à venir. Les formations hippiques se sont très largement féminisées<sup>1638</sup>, l'emploi des plus jeunes étant également de plus en plus féminin. Reste maintenant à savoir si les femmes vont poursuivre dans le milieu et avoir de longues carrières. Si c'est le cas, dans 15 à 20 ans, la parité sera une réalité dans le personnel des écuries.

Figure n°92: La répartition hommes/femmes dans les écuries de course en 2015



Source : AFASEC, 2016, p. 22.

Actuellement, les femmes travaillent majoritairement dans les écuries de galop, les aptitudes physiques des femmes étant prisées par les entraîneurs pour être cavalier d'entraînement. Malgré tout, les effectifs récemment recrutés dans le trot montrent également le début d'une féminisation du segment. Plusieurs entraîneurs nous ont dit que le recrutement du personnel ne tenait plus réellement compte du sexe. D'ailleurs, les apprentis de l'AFASEC rencontrés dans des écuries de trot sont souvent des filles, présence confirmée dans les réponses aux questionnaires remplis par les élèves de l'école de Graignes. Pour compléter cette approche sur l'entraînement, il semblait impératif de comprendre au plus près les pratiques des professionnels. Trois axes sont abordés : l'organisation des écuries ; les méthodes de préparation des chevaux ; la mobilité des entraîneurs liée à l'organisation des courses.

<sup>1638</sup> Voir notre analyse sur les formations hippiques en Basse-Normandie, en particulier notre étude de cas menée auprès de l'école des courses hippiques de Graignes au chapitre 6.

### ***C) L'entraînement des chevaux de course et les pratiques quotidiennes***

Étudier les pratiques d'entraînement implique d'abord de montrer le cadre et les installations dans lesquels elles se déroulent. Cela concerne donc les prés, les bâtiments et les pistes, sachant qu'il faut bien différencier l'entraînement réalisé dans un centre prévu à cet effet et les conditions dont dispose un entraîneur possédant ses propres structures. Précédemment, nous avons vu que les différences sont très sensibles entre le galop et le trot, les premiers s'appuyant majoritairement sur un centre d'entraînement tandis que les seconds travaillent le plus souvent à domicile. Pour les infrastructures, le fonctionnement est finalement assez semblable à ce que l'on trouve dans l'élevage, la principale distinction étant la taille des entreprises. En effet, les écuries sont beaucoup plus petites que les haras car elles reçoivent en moyenne bien moins de chevaux et en outre, les surfaces en herbe sont moins présentes<sup>1639</sup>. L'écart en faveur des trotteurs est lié à l'intégration des étapes de la filière entre l'élevage et l'entraînement des chevaux. Pour l'ensemble des entraîneurs, le sujet principal est la capacité d'accueil des chevaux, notamment les boxes.

Les visites chez des professionnels nous ont permis de constater que de nombreuses entreprises étaient des exploitations agricoles reconverties, le plus souvent laitières. C'est par exemple le cas de Patrice Quinton à Dragey qui exerce sur la ferme de son grand-père, éleveur laitier. Mais la présence de poulinières et poulains sur le domaine a donné la passion à Patrice Quinton qui a toujours préféré les chevaux aux vaches. Après sa formation chez un entraîneur de la région<sup>1640</sup>, Patrice Quinton s'est installé en transformant la ferme familiale en écurie de chevaux de course sous le nom d'Écurie des Dunes. Pour cela, comme il le dit lui-même : « petit à petit, on a transformé les bâtiments, les terrains et les clôtures ». Le cas de Patrice Quinton est finalement assez classique dans la région, les héritages familiaux étant importants tout comme la passion pour les chevaux de course. C'est particulièrement vrai dans le trot où depuis plusieurs générations les personnes combinent régulièrement élevage bovin et hippique, certains assurant parfois le rôle d'entraîneur et même de driver. Le logement des chevaux fait apparaître des méthodes différentes comme a pu le constater Anne Genty dont l'enquête a porté sur un échantillon de 30 entraîneurs bas-normands ayant des chevaux en pré-qualification. Les pratiques sont les suivantes : seize placent les chevaux en box de manière stricte tout au long de l'année ; six entraîneurs logent différemment les chevaux en fonction de la saison ; un seul laissent ses chevaux au pré toute l'année ; les sept autres mettent les chevaux au pré dans la journée et les rentrent dans les boxes pour la nuit<sup>1641</sup>. Ces méthodes présentent des avantages et des inconvénients : rusticité des chevaux, besoins alimentaires mais aussi et surtout manutention des chevaux car ceux qui rentrent et sortent les

---

<sup>1639</sup> Pour rappel, la moyenne régionale est de 10 ha par entraîneur dans le galop et 39 ha dans le trot.

<sup>1640</sup> Roger Chaignon avait une ferme à Dragey avec de nombreux chevaux de course. Son fils Gilles a repris le flambeau et perpétue aujourd'hui la tradition familiale autour du centre de Dragey. Il obtient de bons résultats avec sa trentaine de chevaux à l'entraînement, tous orientés vers les courses d'obstacle, l'ensemble étant supervisé par un personnel de six personnes.

<sup>1641</sup> Anne GENTY, 2013, p. 56.

chevaux quotidiennement ont besoin d'un personnel plus nombreux. Pour l'alimentation, les besoins dépendent des phases d'entraînement mais il existe un consensus sur l'utilisation d'un mélange de concentrés et de fourrages, assez souvent fourni par des entreprises de la région (chapitre 6). Anne Genty montre que les distributions de concentrés se font deux à trois fois par jour, quand 40 % des entraîneurs distribuent les fourrages à volonté. À cela peuvent s'ajouter des compléments, 22 entraîneurs de l'échantillon (73 %) distribuent un complément minéral, 20 entraîneurs recourant à un complément vitaminé<sup>1642</sup>. Tous ces paramètres participent des méthodes individuelles, mais l'entraînement est aussi très lié aux conditions pratiques, notamment les pistes. 550 pistes sont utilisées par les entraîneurs pour préparer leurs chevaux dans des conditions optimales, aussi bien dans les centres que dans une écurie particulière. Cette option implique des moyens financiers relativement importants car il est impératif d'avoir des infrastructures de qualité pour optimiser l'entraînement et les performances. La mutualisation des pistes est donc une perspective, mais pour le moment beaucoup d'entraîneurs de trot privilégient la solution individuelle, très certainement pour ne pas dévoiler leurs méthodes à d'autres entraîneurs qui, même si les relations amicales sont bonnes, n'en demeurent pas moins des concurrents. Dès lors, la pratique de l'entraînement apparaît comme une clé de la réussite des écuries.

L'entraînement des galopeurs et des trotteurs est bien distinct. Pour Alban d'Hauthuille :

« Étant destinés à des courses bien différentes, ne serait-ce qu'à cause de l'allure, le travail demandé n'est pas le même pour les deux races. Néanmoins, le but de l'entraînement est identique. Il s'agit de travailler la musculature, le souffle du cheval, d'en faire un athlète de compétition, de développer en lui les moyens de surpasser ses partenaires de courses »<sup>1643</sup>.

Ainsi, l'entraîneur et son personnel doivent adapter leurs pratiques aux chevaux dont ils ont la charge. Plusieurs paramètres entrent en ligne de compte : la race, l'âge du cheval, son niveau, les objectifs et les moyens des propriétaires... L'entraîneur donne les grandes orientations et coordonne l'entraînement, les lads dispensent les soins aux chevaux, les drivers ou cavaliers d'entraînement assurant la monte quotidienne. Le premier garçon assure une fonction de contremaître tandis que le ou les garçons de voyage sont responsables du transport et de la préparation des chevaux lors des courses. Le nombre et la nature du personnel diffèrent en fonction des moyens de l'écurie et plus le personnel est nombreux, plus les tâches sont segmentées. Dans les écuries de galop, les activités de chacun sont clairement identifiables alors que dans le trot, certaines personnes assurent plusieurs tâches. Une professionnelle travaillant actuellement dans le trot, après de nombreuses années passées dans le milieu du galop, nous a expliqué que le personnel des écuries de trotteurs doit être bien plus polyvalent et capable de s'adapter alors que les activités sont mieux définies dans le galop. Elle considère

---

<sup>1642</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>1643</sup> Alban D'HAUTHUILLE, 1982, p. 47.

que les raisons sont principalement économiques, mais également que les professionnels du trot conservent une approche plus traditionnelle, considérant que l'entraînement s'est toujours passé ainsi. Cela n'engendre pas une réelle remise en question et une volonté d'adaptation, voire d'innovation, qui est en revanche très présente chez les galopeurs.

L'entraînement quotidien a lieu presque exclusivement le matin. Dans les centres d'entraînement de Deauville et de Dragey, les entraîneurs sont astreints à des horaires précis car les professionnels doivent se partager les différentes pistes. Le plus souvent, l'entraîneur se rend l'après-midi à l'hippodrome pour voir courir ses pensionnaires et potentiellement y rencontrer ses clients. Dans un centre comme Deauville, un entraîneur répartit son effectif en lot, le plus souvent trois. L'idée consiste à regrouper dans un lot des chevaux d'un niveau assez similaire ou ayant des besoins semblables, les lots étant sortis successivement. La journée commence tôt, en général vers six heures, les différents lots étant préparés, montés puis mis au repos. Pour les trotteurs, l'organisation est assez semblable, une différence notable étant la participation directe de l'entraîneur au travail de ses pensionnaires. En effet, là où les entraîneurs de galop observent et supervisent à pied ou parfois à cheval, ceux de trotteurs sont presque toujours à la manœuvre en travaillant personnellement les chevaux<sup>1644</sup>.

Les méthodes d'entraînement ici abordées sont celles du trot étant donné la forte présence de cette spécialité et sa plus grande accessibilité. Notre analyse s'appuie sur notre connaissance du terrain, mais également sur la thèse d'Anne Genty. Le croisement de ces deux approches permet d'identifier les pratiques quotidiennes au sein des écuries de trotteurs. Même si des pratiques sont communes à tous les trotteurs, l'âge du cheval, ses aptitudes physiques, sa capacité de récupération, mais aussi et surtout la spécialité du cheval entre trot attelé et trot monté imposent des approches spécifiques. Une séance d'entraînement cible la progression du cheval, aussi bien dans le développement de la capacité aérobie que la recherche de la vitesse maximale de l'animal. On alterne des temps de promenade ou « l'américaine » tandis que la vitesse est travaillée par du fractionné ou « parcours » qui se rapproche d'une course réelle, tant par la distance travaillée (souvent 2 000 mètres) que la configuration qui s'achève par une ligne droite finale à pleine vitesse, ce que les professionnels nomment un « bout-vite ». En fait, peu importe les méthodes et pratiques adoptées, un entraîneur doit surtout pouvoir s'appuyer sur un personnel le plus compétent possible.

Les compétences du personnel sont très importantes dans notre compréhension des pratiques. Pour mieux comprendre les compétences recherchées, il est possible de s'intéresser aux critères retenus par les entraîneurs lorsqu'ils cherchent à recruter du personnel. Les données d'Equi-ressources (Basse-Normandie 2013) permettent de dresser le profil du personnel recherché. Les employeurs privilégient l'expérience plus que la formation, mais

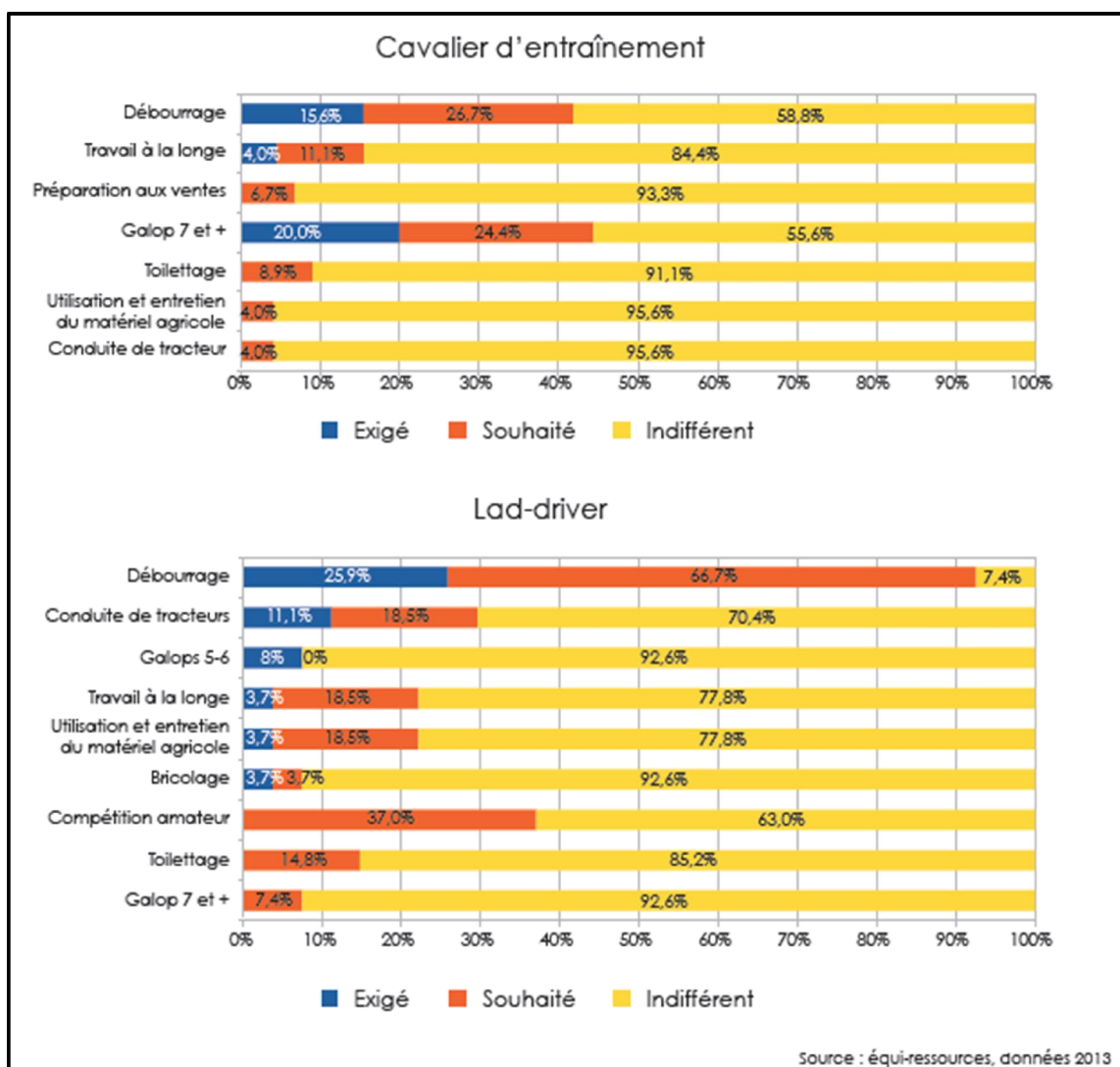
---

<sup>1644</sup> Beaucoup d'entraîneurs de trot sont aussi drivers ce qui nécessite un travail préparatoire et un contact plus direct avec les chevaux.



également certaines compétences techniques ainsi qu'une forte disponibilité. Travailler dans la filière hippique exige à tous les niveaux un investissement important en temps. L'étude aborde une présentation précise des compétences souhaitées par les employeurs pour deux professions majeures au sein des écuries : le cavalier d'entraînement que l'on rencontre dans la discipline du galop et le lad-driver qui constitue son pendant dans le trot (Figure n°93). Le premier élément qui ressort est lié à la plus grande diversité des compétences exigées dans le trot, preuve de la polyvalence exigée des salariés des écuries de trot.

Figure n°93 : Les compétences recherchées chez les salariés des écuries



Source : Chloé ABELLAN et Claire CORDILHAC, 2015, p. 50.

Il y a d'abord la recherche de compétences agricoles comme la conduite des tracteurs ou l'utilisation du matériel agricole (22 % des demandes d'employeurs de trot contre seulement 4 % dans le galop). À l'inverse, les compétences équestres, représentées par la détention d'un haut niveau de cavalier (Galop 7 et plus) sont de mise dans le galop (45 % dont 20 % ayant même la dénomination « exigé ») alors que seulement 8 % des employeurs de trotteurs en font

la demande. Le cavalier d'entraînement doit assurer la monte du cheval, faisant des compétences académiques un élément majeur qui n'est pas demandé dans le trot en raison des pratiques employées dans l'entraînement de trot. Enfin, le critère de différenciation le plus notable concerne la demande faite sur les compétences en débouillage des jeunes chevaux. 93 % des employeurs de trot y accordent de l'importance, 26 % l'exigent et 67 % souhaitent ces compétences. Dans le galop, elles ne sont demandées que dans 41 % des cas, les entraîneurs de galopeurs pratiquant assez rarement le débouillage dans leur entreprise. Le caractère intégré du monde du trot fait que les entraîneurs assurent très souvent la totalité du processus préparatoire d'un cheval de course, notamment dès leur plus jeune âge<sup>1645</sup>. Le débouillage fait donc partie intégrante des pratiques des entraîneurs de trot car la préparation d'un cheval dès le début constitue un préalable pour la suite de l'entraînement, aussi bien dans l'optique de la qualification que la carrière en compétition.

Sur l'échantillon travaillé par Anne Genty (30 entraîneurs bas-normands), 28 professionnels pratiquent eux-mêmes le débouillage des poulains qu'ils préparent à l'épreuve de qualification, les « deux autres entraîneurs préfèrent faire débouiller les poulains dans une autre écurie située à proximité afin de se consacrer particulièrement à l'entraînement proprement dit »<sup>1646</sup>. Enfin, dans nos échanges avec les entraîneurs, nous avons aussi voulu savoir ce qui a le plus évolué dans leur profession. Deux éléments sont constamment revenus : la modernisation du matériel, mais aussi et surtout les déplacements et le rythme de travail.

#### ***D) Les mobilités des professionnels de l'entraînement***

D'un point de vue méthodologique, une question importante restait en suspens dans notre étude des entraîneurs : la mobilité. Les professionnels évoquent tous la multiplication des déplacements comme la principale contrainte de leur activité. La lecture d'un article déjà ancien, consacré à une géographie des courses de plat en Grande-Bretagne nous a amené à nous interroger sur les mobilités des acteurs des courses. Nous avons transposé l'idée de R.W Tomlinson selon laquelle les courses britanniques se sont épanouies avec le développement du chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1647</sup>. Pour cela, l'auteur a réalisé des cartes montrant les liens entre les centres d'entraînement et les principaux hippodromes britanniques, ces deux lieux étant souvent reliés par le chemin de fer. À notre tour, et pour une époque où les transports sont devenus presque exclusivement routiers, nous avons voulu comprendre les mobilités des entraîneurs installés en Basse-Normandie, et par là-même, d'interroger les pratiques et les échelles d'activités des entraîneurs. Dans l'impossibilité de généraliser un tel travail, nous avons choisi des entraîneurs représentatifs des différents profils, en fonction de la spécialité pratiquée et de la taille de l'écurie.

---

<sup>1645</sup> Rappelons que la carrière d'un trotteur est plus tardive que celle d'un pur-sang. Elle commence après, mais dure aussi plus longtemps. L'âge moyen pour commencer le débouillage d'un trotteur est environ 18 mois.

<sup>1646</sup> Anne GENTY, 2013, p. 63.

<sup>1647</sup> R.W TOMLINSON, 1986, pp. 228-239.

Les entraîneurs de trotteurs, les plus nombreux, incarnent le monde des courses. Les principaux d'entre eux, présentés en deuxième partie de ce chapitre, fréquentent assidument les hippodromes de Vincennes et d'Enghien qui concentrent les plus grandes courses. Ainsi en 2016, l'écurie de Sébastien Guarato, l'entraîneur qui occupe la tête du classement en gains, a participé à 1016 courses dont 490 sur le seul hippodrome de Vincennes (48 % des courses de l'écurie). Les déplacements des salariés de l'écurie sont donc nombreux et se concentrent sur les mois d'hiver (novembre à février), pendant le meeting hivernal vincennois<sup>1648</sup>. L'écurie Guarato multiplie alors les allers-retours entre la région parisienne et le centre d'entraînement installé dans l'Orne au Ménil-Bérard, au sud-ouest de L'Aigle<sup>1649</sup>. Cet exemple illustre parfaitement la réalité des grandes écuries quand d'autres, beaucoup plus modestes ne se déplacent que quelques dizaines de fois dans l'année. Dans ce cas, l'entraîneur doit faire face à la dispersion géographique des courses car il cherche avant tout des épreuves correspondant au potentiel de ses chevaux. L'aire de rayonnement demeure principalement régionale, mais elle s'étend vers les régions limitrophes (Pays de la Loire, Haute-Normandie ou Picardie). C'est le cas d'Hervé Lecot, un entraîneur public basé à Amayé-sur-Seulles dans le Calvados. En 2016, il a participé à 99 courses sur 43 hippodromes différents. Il n'y a que sept hippodromes où l'entraîneur a présenté plus de trois chevaux durant l'année : Bagnoles-de-l'Orne (6 partants), Vire (5 partants), Caen (5 partants), Châteaubriant (5 partants), Bihorel (4 partants), Granville (4 partants) et Agon-Coutainville (4 partants). Cinq de ces sept hippodromes se trouvent en Basse-Normandie, les deux autres étant situés en Loire-Atlantique et en Seine-Maritime. Cet entraîneur privilégie donc les courses régionales ou celles relativement accessibles, sachant qu'il faut environ deux heures pour relier Bihorel ou Châteaubriant grâce au réseau autoroutier<sup>1650</sup>.

En fait, notre constat suit la hiérarchie des entraîneurs : plus ils sont modestes (propriétaires de quelques chevaux et l'entraînement comme activité secondaire), plus ils participent à des courses en région. D'ailleurs, ce sont souvent des détenteurs d'une licence d'autorisation d'entraîner, c'est-à-dire qu'ils entraînent des chevaux qu'ils ont eux-mêmes élevés. Ce profil d'entraîneur met en avant la passion et le plaisir de l'entraînement que la participation à des courses locales vient couronner. Les rencontres avec des entraîneurs de ce type, lors de réunions locales, ont toujours donné lieu à un même discours : il est fondamental de continuer à entraîner afin d'avoir suffisamment de partants pour maintenir l'activité des petits hippodromes et sociétés locales qui perpétuent la tradition hippique des territoires. La Basse-Normandie abrite beaucoup d'entraîneurs de ce profil. Charles Auvray, un petit

---

<sup>1648</sup> Sur ces quatre mois, le meeting de Vincennes représente près de 80 % de l'activité de l'écurie. À l'inverse, l'hippodrome de Vincennes est très peu actif durant l'été, ce qui amène l'écurie Guarato à se tourner vers d'autres sites, Enghien et Cabourg notamment.

<sup>1649</sup> L'écurie profite malgré tout d'un réseau routier de bonne qualité, le département de l'Orne ayant profité d'importants progrès depuis une quinzaine d'années. Ainsi, l'hippodrome de Vincennes, qui se trouve à 166 km de l'écurie peut être relié en environ 2h30 avec un véhicule de transport hippique.

<sup>1650</sup> L'écurie se trouve à quelques km de Villers-Bocage, une localisation favorable aux déplacements des chevaux entraînés par Hervé Lecot vers Châteaubriant (A 84) et l'hippodrome de Rouen-Bihorel par l'A13

entraîneur de Ver (Manche) possédant une autorisation d'entraîner en est un exemple. En moyenne, il présente 30 partants chaque année, précisément 29 durant la saison 2016 et ses chevaux ont couru sur 19 hippodromes différents, en priorité en Basse-Normandie, tant pour des contingences matérielles que le soutien à la filière régionale car sur les 29 courses, 19 se sont tenues dans la région, dont quatre à Cherbourg et trois à Caen<sup>1651</sup>.

Les réalités du domaine de l'obstacle diffèrent pour plusieurs raisons : moins de courses, moins d'hippodromes et la concentration des très bonnes épreuves sur seulement quelques sites... Quelques exemples monographiques permettent d'identifier des pratiques plus globales. Il s'agit de Dominique Bressou et de Gilles Chaignon, tous les deux travaillant sur le centre de Dragey-Ronthon. Le premier occupe la 9<sup>e</sup> place du classement des gains en 2016, le second la 32<sup>e</sup>. Entre ces deux professionnels, des écarts importants existent, premièrement dans le nombre des partants (218 pour Dominique Bressou contre 162 pour Gilles Chaignon), dans la géographie des courses et des mobilités des écuries, mais aussi et surtout dans les gains acquis<sup>1652</sup>. De manière assez semblable aux pratiques des entraîneurs de trot, les principaux entraîneurs d'obstacle engagent beaucoup de chevaux, surtout leurs meilleurs, dans les courses d'Auteuil financièrement intéressantes, d'autant plus que ces écuries disposent de chevaux capables de courir là-bas. Ainsi, Dominique Bressou a engagé 88 chevaux à Auteuil en 2016, soit un peu plus de 40 % de ses partants. Les autres hippodromes bien pourvus en chevaux de l'écurie Bressou sont respectivement Clairefontaine (18 partants), Fontainebleau (16 partants), Enghien (13 partants) et Compiègne (12 partants). Ces quatre hippodromes proposent également des courses de bon niveau, la plupart du temps assez bien dotées, ce qui motive l'entraîneur. Dans les choix, la qualité de la desserte routière constitue un atout. Le centre de Dragey, bien desservi par des autoroutes (A84 et A13) permet de relier aisément les hippodromes franciliens. Pour Clairefontaine, l'entraîneur privilégie la proximité géographique, d'autant plus que le meeting estival propose des courses d'un bon niveau. Dans ce cas, moins de deux heures sont nécessaires pour le transport des chevaux. Sur l'ensemble d'une saison la proximité et le moindre coût des déplacements sont appréciés des entraîneurs les moins riches. C'est le cas de Gilles Chaignon qui fonctionne selon une autre logique. Entraîneur reconnu, ses chevaux courent cependant moins en région parisienne, seulement 19 de ses 162 partants ayant couru à Auteuil (11,7 %). Pour mieux visualiser, nous avons réalisé une carte (Figure n°94) qui recense les hippodromes fréquentés par Gilles Chaignon et qui s'appuie sur les 162 partants de la saison 2016. À partir du lieu d'entraînement (Dragey) indiqué par une croix rouge, trois zones dessinent des logiques spécifiques. La première est celle de la région parisienne, pôle attractif pour un entraîneur d'obstacle comme Gilles Chaignon, en particulier à Auteuil. Le deuxième pôle est celui de Pau, principal hippodrome du Sud-Ouest où se déroule un meeting de haut niveau (dont des

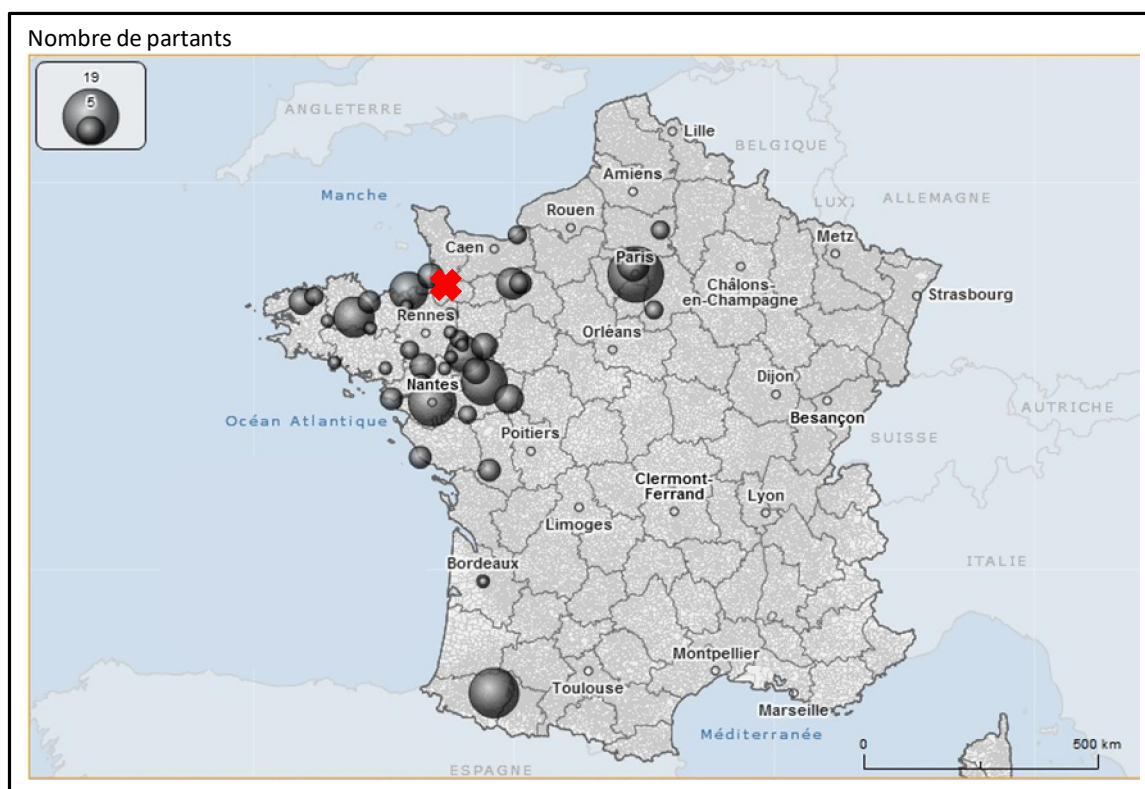
---

<sup>1651</sup> Il faut environ 1h30 pour rejoindre Cherbourg via la N13 et 1h pour rallier Caen via l'A84.

<sup>1652</sup> Selon les données de France Galop, Dominique Bressou a cumulé 1 586 805 € de gains en 2016 contre 427 560 € pour Gilles Chaignon.

Quinté +) durant l'hiver en profitant de conditions climatiques plus favorables. Enfin, une vaste zone dans le Grand Ouest concentre une bonne partie des chevaux engagés. Malgré la proximité géographique, la Basse-Normandie est finalement assez peu représentée en raison du faible nombre d'hippodromes et de courses d'obstacle.

Figure n°94 : Déplacements et partants de l'écurie de Gilles Chaignon pendant la saison 2016



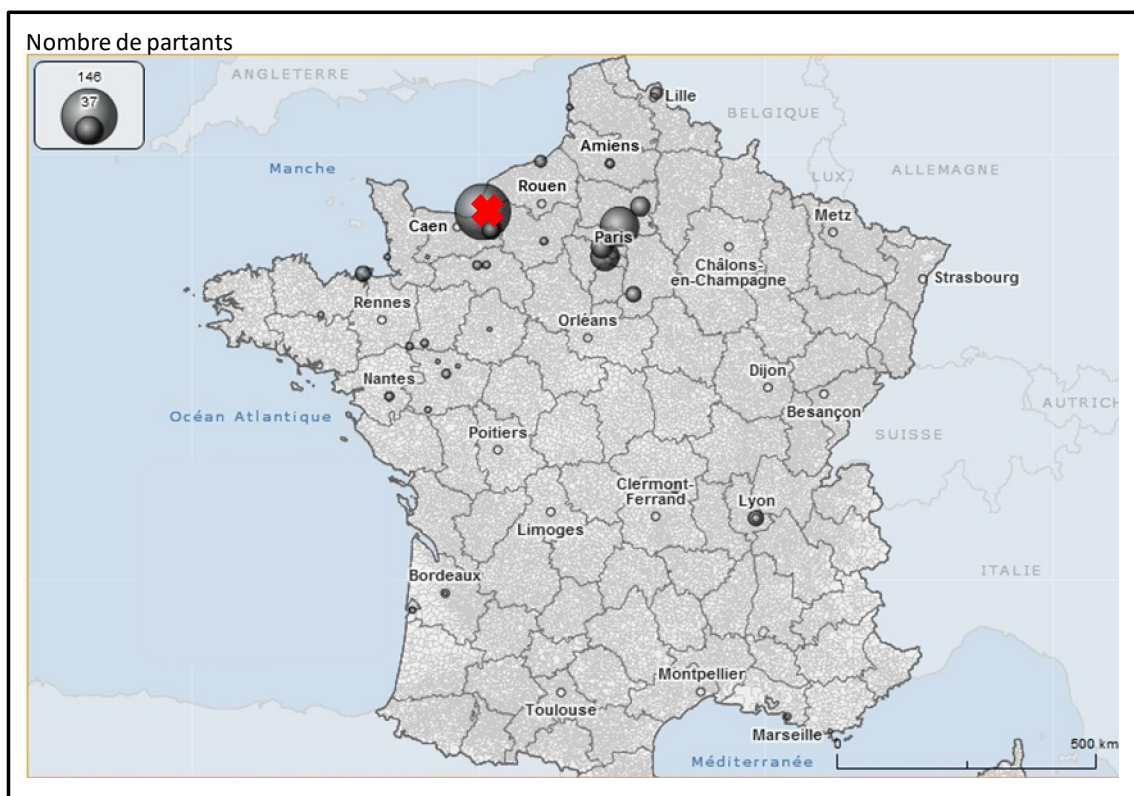
Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données *Turfomania.fr*.

En tout, Gilles Chaignon a enregistré 15 partants, sur quatre hippodromes bas-normands, soit seulement 9,3 % de ses chevaux : à Argentan (6 partants), Granville (4 partants), Le Pin (3 partants) et Clairefontaine (2 partants). En revanche, l'entraîneur envoie de nombreux partants dans les Pays de la Loire et la Bretagne, deux régions bien mieux pourvues en hippodromes d'obstacle. Pour Gilles Chaignon, cette densité de sites et de courses est un atout d'autant plus facilement exploitable que son écurie est basée dans le sud de la Manche<sup>1653</sup>. Ainsi, tous les hippodromes de l'ouest de la France se trouvent à moins de trois heures de l'écurie, temps considéré comme acceptable pour un entraîneur, qui plus est pour des courses compatibles avec le niveau de ses pensionnaires.

<sup>1653</sup> Ainsi, après Auteuil et Pau, les chevaux de Gilles Chaignon ont majoritairement couru à Nantes (14 partants), Angers (13 partants) Corlay dans les Côtes-d'Armor (10 partants), Saint-Malo (9 partants), cet hippodrome n'étant qu'à une bonne heure de Dragey-Ronthon.

Enfin, les entraîneurs de plat de la région présentent des profils tout aussi hétérogènes, à la différence près qu'ils sont beaucoup moins nombreux et qu'une bonne partie d'entre eux travaillent sur le centre d'entraînement de Deauville. Ce chapitre a déjà présenté plusieurs entraîneurs deauvillais dont Stéphane Wattel, le mieux classé (17<sup>e</sup> en 2016). La carte suivante (Figure n°95) cartographie ses 415 chevaux au départ de courses durant la saison 2016.

Figure n°95 : Déplacements et partants de l'écurie de Stéphane Wattel pendant la saison 2016



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données *Turfomania.fr*.

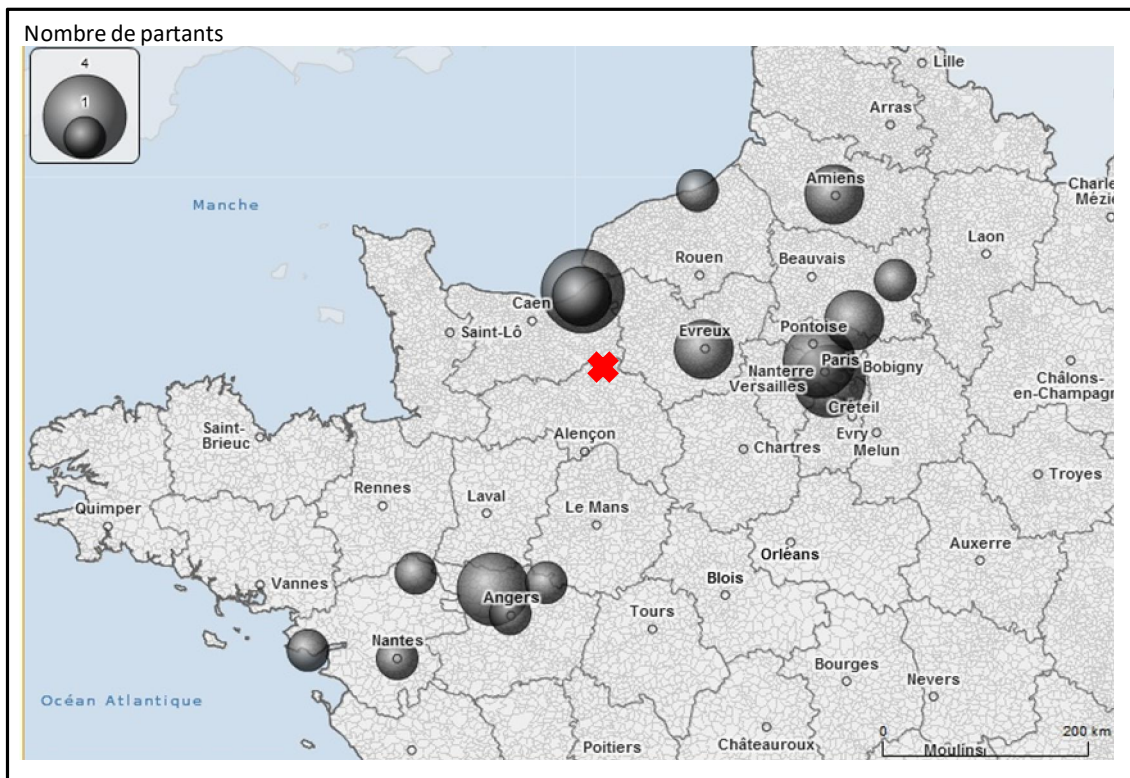
Depuis la croix matérialisant la localisation de l'écurie, on assiste à une très forte polarisation des partants sur seulement quelques hippodromes. La dispersion constatée dans le trot et l'obstacle laisse ici place à la polarisation d'une écurie de galopeurs de haut niveau autour de quelques hippodromes : Deauville (135 partants), Chantilly (72), Saint-Cloud (38), Maisons-Laffitte (23) ou Compiègne (18)<sup>1654</sup>. Notons toutefois qu'en 2016, le principal hippodrome parisien qu'est Longchamp était fermé pour des travaux, ce qui modifie sans doute assez sensiblement la répartition des partants de l'écurie. Quoi qu'il en soit, on note une très forte polarisation sur Deauville, l'hippodrome de La Touques accueillant près du tiers des partants de Stéphane Wattel. L'entraîneur profite de la qualité des réunions deauvillaises pour engager

<sup>1654</sup> 70 % des partants de l'écurie de Stéphane Wattel ont couru sur ces cinq hippodromes en 2016.

ses chevaux, ce qui lui permet de réduire les coûts et facilite le travail de son personnel<sup>1655</sup>. L'autre polarisation est parisienne : tous les hippodromes sont accessibles en deux heures grâce à l'autoroute reliant Deauville. Il faut aussi noter que Stéphane Wattel n'hésite pas à engager des chevaux sur d'autres hippodromes bas-normands, souvent des pensionnaires d'un moindre niveau, comme Deauville-Clairefontaine (11 partants) et Lisieux (16 partants).

Pour les entraîneurs de moindre renommée, Deauville est aussi accessible mais presque toujours en dehors du meeting estival beaucoup trop sélectif. En revanche, les courses de l'automne et de l'hiver étant plus abordables, l'hippodrome de Deauville est une cible privilégiée des entraîneurs installés dans la région. Nous illustrons cette catégorie d'entraîneur avec Hervé Fortineau, localisé à Canapville, dans l'Orne à la lisière du Calvados (Figure n°96).

Figure n°96 : Déplacements et partants de l'écurie d'Hervé Fortineau pendant la saison 2016



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données *Turfomania.fr*.

<sup>1655</sup> Stéphan Cerulis, un jeune entraîneur belge installé à Deauville depuis décembre 2013 évoque d'autres qualités et raisons dans son choix d'installation : l'hippodrome de Deauville accueille le plus de courses chaque année, la proximité avec l'Angleterre et les ventes Arqana, ces deux derniers arguments relevant selon lui d'une logique de prospects, l'aspect commercial étant devenu un axe central pour la carrière et l'avenir d'une écurie.

L'activité de cet entraîneur (aux résultats 2016 très décevants car il n'occupe qu'une modeste 527<sup>e</sup> place)<sup>1656</sup> indique une aire d'activité restreinte à des hippodromes du quart nord-ouest. Il fréquente les deux hippodromes deauvillais en raison de la proximité géographique et cible les hippodromes parisiens pour les chevaux les plus performants. Enfin une troisième aire d'activité le conduit dans les Pays de la Loire autour du pôle angevin (les hippodromes d'Angers et du Lion-d'Angers) où il trouve des courses en adéquation avec le potentiel de ses pensionnaires.

À l'issue de ce chapitre, il devient plus facile de comprendre la place de choix qu'occupe la région Basse-Normandie dans l'entraînement hippique. Les entraîneurs jouent un rôle prépondérant car ils sont la jonction entre le temps de l'élevage et celui du sport et des courses hippiques. Leur rôle est prépondérant car ce sont eux qui peuvent exploiter ou non le potentiel d'un cheval. Les propriétaires font confiance à ces personnes pour mener à bien la carrière de leurs protégés. Les entraîneurs s'appuient sur des équipes où chacun a des compétences et un rôle bien définis. Dans le trot, la région est dans une position d'hégémonie, les trois départements concentrant de très nombreux entraîneurs, dont les plus importants. En revanche, pour ce qui est du galop, on peut dire que l'entraînement est certainement l'activité où la région s'affirme le moins car elle est dominée par plusieurs départements dont l'Oise avec pour haut-lieu la ville de Chantilly et ses environs. Pourtant, deux pôles bas-normands sont développés, Deauville dans le plat et Dragey dans l'obstacle. En fait, ce qui manque dans la région, c'est plus une véritable densité à travers les territoires car les entraîneurs sont assez rares en dehors de ces deux centres d'entraînement. Toutefois, même si l'entraînement n'est pas à proprement parler une "spécialité régionale", la Basse-Normandie retrouve en revanche toute sa place dans la dernière étape de la filière que sont les courses hippiques.

---

<sup>1656</sup> Les années précédentes sont bien meilleures pour cet entraîneur. En effet, Hervé Fortineau n'a eu que 28 partants en 2016 quand il en avait 54 en 2015 et même 60 en 2014. Les résultats sur les gains connaissent également une très nette réduction, les gains de 2016 s'élevant à environ 20 000 € quand ils s'élevaient à 127 000 € deux ans auparavant, lui permettant d'occuper une très honorable 238<sup>e</sup> place, d'autant plus que les gains moyens par cheval le placeraient beaucoup plus haut dans la hiérarchie.





## CHAPITRE 11 : LES COURSES, ABOUTISSEMENT ET SPECTACLE DE LA FILIÈRE HIPPIQUE

Ce dernier chapitre sur les courses hippiques constitue la dernière étape de la filière : c'est le moment où les chevaux élevés puis entraînés s'affrontent. Il s'agit donc d'analyser les épreuves en elles-mêmes mais aussi tous les éléments qui gravitent autour comme les sociétés organisatrices, le public, les paris et leurs enjeux financiers. Après avoir abordé l'organisation et le déroulement des courses hippiques sur les 31 hippodromes actuels que compte la région, nous éclairerons l'articulation entre les acteurs et les différents sites à l'échelle régionale. Enfin, pour reprendre les termes de Pierre Arnoult, la course de chevaux est un spectacle<sup>1657</sup>. Un spectacle organisé par les sociétés de courses dans lequel la scène est l'hippodrome, les acteurs du spectacle sont les chevaux, la pièce qui se joue est la course. Enfin, le public qui est composé des spectateurs et des parieurs<sup>1658</sup> mérite toute notre attention car la question des paris et des parieurs est au cœur de la réflexion sur le milieu hippique

### **D) Organisation et cadre des sports hippiques**

#### ***A) Mettre en place le spectacle des courses hippiques***

Aujourd'hui, le sport hippique français est particulièrement bien structuré, que ce soit dans la définition des règles, le fonctionnement institutionnel mais également l'organisation pratique des courses. Un organigramme de synthèse en présente le fonctionnement (Figure n°97). En fait, les courses hippiques reposent sur une relation entre des instances dirigeantes, œuvrant au niveau national, et des instances régionales, voire locales, qui s'appuient sur des acteurs de terrain fortement impliqués dans la vie des territoires. Il y a tout d'abord les acteurs « externes » à la filière, mais dont l'influence est importante. C'est le cas de l'Etat qui exerce sa tutelle via les différents ministères, à savoir les Ministères de l'Agriculture, du Budget et de l'Intérieur, qui assurent un contrôle financier et accordent les autorisations d'exercice. Depuis plusieurs années déjà, les échanges sont assez tendus avec les sociétés organisatrices, ces dernières voulant maintenir le modèle actuel quand les autorités de tutelle exigent d'importantes économies<sup>1659</sup> et des réformes structurelles profondes.

À l'échelle nationale, les courses hippiques sont principalement orchestrées par deux grandes instances, les deux Sociétés-mères : une pour les courses de galop et une autre pour

---

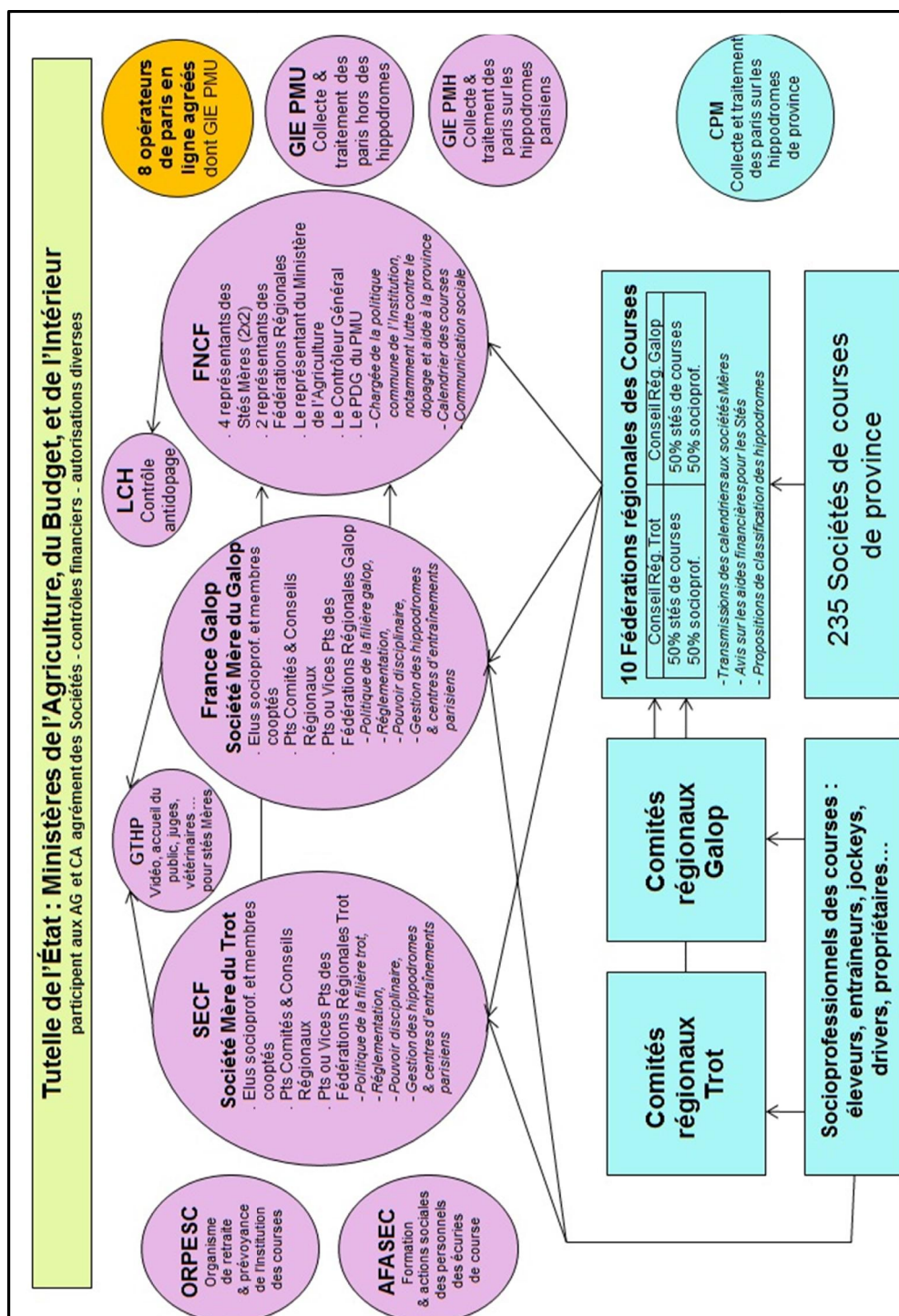
<sup>1657</sup> Pierre ARNOULT, 1967, 128 p.

<sup>1658</sup> L'auteur limite les « acteurs » aux chevaux participant aux courses. Nous verrons que, même si les chevaux sont les stars des courses, d'autres acteurs du spectacle doivent être évoqués comme les propriétaires, les entraîneurs, mais également les jockeys. Ces derniers sont récemment devenus un outil de communication pour montrer au grand public que les courses ne sont pas qu'un jeu d'argent, mais bien un véritable sport incarné par des athlètes que sont les chevaux, mais aussi les jockeys qui sont des sportifs de très haut niveau.

<sup>1659</sup> Pour revoir les discussions récentes entre l'Etat et les autorités hippiques, consulter la partie traitant des enjeux politiques de la filière hippique (chapitre 4), notamment la réflexion sur le possible désengagement de l'Etat.

les courses de trot. Pour la première, il s'agit de France Galop, héritière d'une longue tradition remontant aux années 1830. Dans le trot, la société organisatrice est la SECF, fondée en 1864, de plus en plus couramment nommée Le Trot<sup>1660</sup>.

Figure n°97 : L'organisation des courses hippiques en France



Source : Site internet de la Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH).

<sup>1660</sup> L'utilisation de l'appellation Le Trot correspond à une recherche de lisibilité et d'identification de l'institution par le grand public.

Les deux sociétés fonctionnent de manière relativement similaire, mais leurs actions restent bien disjointes. D'ailleurs quand on échange avec des personnalités influentes de la filière, il est clair qu'un rapprochement semble inenvisageable, d'autant plus que les politiques récentes choisies par les deux sociétés ne sont pas nécessairement convergentes. Ces sociétés sont composées d'élus professionnels et de personnalités cooptées, reconnues pour leurs compétences dans la filière<sup>1661</sup>. Si l'on prend l'exemple de France Galop, on trouve 56 membres au Comité qui est l'assemblée générale de la société. Il est composé de 28 membres socioprofessionnels élus<sup>1662</sup> et 28 membres délégués<sup>1663</sup>. À la SECF, le fonctionnement est identique et s'appuie également sur des personnalités issues des territoires avec notamment neuf présidents de comités régionaux<sup>1664</sup>, la notion d'ancrage territorial et de proximité étant plus forte dans le milieu du trot que dans celui du galop.

Les missions et les actions des deux sociétés sont semblables. Le rôle prioritaire et historique de France Galop consiste à encourager l'amélioration de l'élevage des chevaux de galop en France, mais bien d'autres actions relèvent des compétences de la Société-mère. L'IFCE expose des missions très similaires :

« Organiser les courses au galop et les activités qui y sont liées, élaborer et modifier le Code des courses au galop, veiller au respect de ce Code, établir le calendrier des courses au galop, organiser la prise de paris sur les courses qu'elle organise, déterminer les conditions d'attribution et de répartition des allocations, définir les modalités de régulation des courses et de la filière, assurer la promotion des courses au galop, gérer les installations nécessaires à l'organisation des courses, gérer la sélection des chevaux, en vue de l'amélioration des races, organiser la formation professionnelle »<sup>1665</sup>.

De plus, France Galop a également la charge de six hippodromes, des sites que l'on nomme dans le milieu, les « hippodromes parisiens » car la société est avant tout parisienne. Cette appellation, nullement géographique, est impropre dans le sens où France Galop gère et organise des courses sur des hippodromes qui ne sont pas parisiens, ni même en région parisienne. À côté de Longchamp, Auteuil, Saint-Cloud figurent Maisons-Laffitte dans les Yvelines, Chantilly dans l'Oise et surtout l'hippodrome de Deauville la Touques qui dépend de la société et s'affiche comme le principal hippodrome de galop durant la période estivale.

---

<sup>1661</sup> On compte 20 cooptés au Comité de France Galop dont des personnalités comme Philippe Augier, le maire de Deauville et ancien dirigeant des ventes de chevaux, Charles-Henri de Moussac, le Président du Syndicat des propriétaires ou bien encore, la Princesse Zahra Aga Khan, représentante de l'une des plus illustres familles des courses hippiques en France.

<sup>1662</sup> Parmi ces 28 membres, on trouve 10 représentants des propriétaires, 8 représentants des éleveurs, 4 représentants des entraîneurs et 1 représentant des jockeys. En outre, il y a 5 présidents des Comités Régionaux du Galop, eux-mêmes élus au niveau régional. Ces derniers sont un signe fort des liens qui existent entre le niveau régional et les instances dirigeantes nationales.

<sup>1663</sup> Dans ces 28 membres, on trouve 20 membres associés (cooptés) plus 2 Présidents de sociétés de courses élus, ainsi que 6 présidents /vice-présidents des Conseils Régionaux du galop élus parmi les 10 fédérations régionales. Là encore, ces élus représentent la voix des régions qui prennent des décisions au sein de leurs propres instances.

<sup>1664</sup> Il existe un Comité régional par Fédération, cette instance étant représentative des professionnels.

<sup>1665</sup> Fiche intitulée « France Galop » disponible sur le site des Haras Nationaux (consultation le 28/06/2017).

Dans le trot, la SECF a également la gestion de plusieurs sites, eux aussi à la fois en région parisienne (Vincennes et Enghien) et en Basse-Normandie (Cabourg et Caen)<sup>1666</sup>.

En lien avec ces deux instances, il existe depuis 1997 la Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH)<sup>1667</sup>. Elle rassemble toutes les sociétés de courses françaises et représente l'Institution des courses. Son rôle est d'une part de faciliter la gestion des courses hippiques (organisation, législation, réglementation, contrôle des courses et des organismes) et d'autre part de définir une politique commune des courses, au-delà des difficultés inhérentes au cloisonnement entre les spécialités. Interlocutrice entre la filière et les pouvoirs publics, cette fédération adopte des orientations permettant aux Sociétés-mères d'établir un budget et d'établir un calendrier des réunions de course, de plus en plus difficile en raison du nombre croissant de réunions.

Les deux Sociétés-mères et la FNCH participent à la gouvernance de plusieurs organismes communs dont le GIE PMU, l'AFASEC (pour les formations mais aussi les actions sociales envers le personnel des écuries de course) mais aussi le Groupement Technique des Hippodromes Parisiens (GTHP). Ce dernier, dont le nom est trompeur, agit sur l'ensemble du territoire français et assure au quotidien l'organisation des courses hippiques. Composé d'environ 550 salariés, le GTHP propose plus de 50 métiers différents, de l'accueil du public à la gestion des chevaux et des jockeys<sup>1668</sup> mais aussi la prise de vue des courses (les images sont ensuite envoyées à la chaîne Équidia qui assure en direct la diffusion des courses proposant des paris hippiques). Toutes ces instances ont besoin de l'appui et du soutien de la base car, sans l'implication de personnalités ancrées localement, il serait quasi impossible pour la filière de fonctionner. La séparation entre les instances régionales et nationales conduit à de vives discussions entre les professionnels. Très régulièrement, on nous a fait part d'un malaise : pour les acteurs locaux, les instances dirigeantes ne se préoccuperaient pas assez des réalités et des problématiques de terrain. En effet, les instances nationales restent dans le registre des discours et des orientations dont les effets apportent peu à la réalité que vivent au quotidien tous les petits hippodromes de province.

Dans sa partie inférieure, la Figure n°97 identifie les instances régionales et les liens qui les unissent avec les autorités nationales, en particulier les Sociétés-mères. Les socioprofessionnels des courses ont ici un rôle prépondérant à tenir car ils sont présents dans les instances, à la fois dans les comités régionaux et dans les Sociétés-mères. Enfin, la dernière instance veillant au bon déroulement des courses est la Fédération régionale des courses.

---

<sup>1666</sup> Dans la catégorisation des hippodromes, Cabourg est l'un des cinq hippodromes français classés en pôle national, les autres étant Vincennes, Enghien, Cagnes-sur-Mer et Vichy. Caen a le statut de pôle régional.

<sup>1667</sup> Avant cette date, on parlait de la Fédération Nationale des Courses Françaises.

<sup>1668</sup> On parle du service courses du GTHP dans lequel on trouve le personnel assurant la gestion des boxes, l'entrée en piste, la mise en stalles des chevaux, les différents juges pour la pesée ou la régularité des courses, des vétérinaires...

Au nombre de dix, ces fédérations régionales dont l'aire de rayonnement ne correspond qu'imparfaitement aux régions administratives, sont celles qui divisent le moins les professionnels de la filière. Elles reposent sur les 235 sociétés de courses provinciales mais aussi sur les élus des comités régionaux. Ainsi, chaque fédération réunit un Conseil Régional du Trot et un Conseil Régional du Galop, les deux étant composés à 50 % des sociétés des courses et à 50 % de socioprofessionnels. Leurs rôles consistent à aider les Sociétés-mères dans la formation des calendriers régionaux, donner des avis sur le financement des sociétés, mais aussi assurer une classification des hippodromes. Composées de professionnels très impliqués dans la vie des courses locales, ces fédérations ont un fort ancrage territorial. La fédération de Basse-Normandie, la plus petite du pays, est la seule à bénéficier d'une parfaite adéquation avec la région administrative. Des responsables nous ont expliqué que ce découpage résulte du poids particulièrement important de la région dans le sport hippique français et qu'il était important de donner une forme de cohérence régionale. Comme toutes les autres, la fédération de Basse-Normandie repose sur une organisation paritaire entre trot et galop, preuve de la volonté de mener des actions communes ou pour le moins, d'établir un dialogue constructif toujours difficile à mettre en place à l'échelle nationale. En effet, la fédération de Basse-Normandie est administrée par un conseil de 24 délégués, en place pour quatre années, avec respectivement six représentants des sociétés de course de galop, six représentants des sociétés de course de trot, six représentants socioprofessionnels du galop issus du Comité régional du galop et six représentants socioprofessionnels du trot issus du Comité régional du trot. Ainsi, ce conseil est un véritable laboratoire pour l'organisation des courses, sa composition mélangeant les acteurs, aussi bien dans leurs profils (professionnels ou sociétés de course) que le secteur hippique dans lequel ils agissent (galop ou trot). En dehors de ces différents acteurs œuvrant pour le bien des sports hippiques, les courses ne peuvent se réaliser qu'en s'appuyant sur des hippodromes de qualité. Dans ce domaine, la France est particulièrement bien pourvue et la Basse-Normandie y tient une place forte.

### ***B) Les hippodromes en Basse-Normandie : une place forte de l'hippisme***

Pour mener à bien l'activité hippique, l'hippodrome est un cadre indispensable qui accueille les courses. Sur le terrain, la réalité des hippodromes est très hétérogène avec des niveaux d'exigence bien différents. Le grand public connaît les plus célèbres « hippodromes parisiens » que sont Longchamp et Chantilly (galop), Vincennes (trot) et Auteuil (obstacles). Au-delà de ces noms prestigieux, l'espace français bénéficie d'une très forte densité d'infrastructures hippiques et ce, pratiquement dans toutes les régions. La carte des hippodromes s'appuie sur une trame ancienne : un grand nombre de communes possèdent un champ de courses depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou le début du XX<sup>e</sup> siècle. Certains sites ont accueilli précocement des courses, dès le siècle précédent, mais on peut considérer que la trame des hippodromes se met en place pendant le XIX<sup>e</sup> siècle comme l'a montré la Figure

n°18 du chapitre 4. En 2015, 240 hippodromes ont accueilli des courses<sup>1669</sup>. Un grand nombre de ces hippodromes ne fonctionnent que pour quelques réunions, parfois même une seule, ce qui en fait toujours un évènement local<sup>1670</sup>. Sur le total des hippodromes, 92 ont organisé au maximum trois réunions dans l'année (36,8 %) et 33 une seule et unique journée.

Pour aborder la répartition des hippodromes sur l'ensemble du territoire français, nous fondons sur la carte réalisée par Damien Bruneau (Figure n°98). Celle-ci présente un espace national véritablement coupé en deux avec plus de 80 % des hippodromes localisés à l'ouest d'une ligne Reims-Toulouse. Elle montre la prééminence de l'ouest du pays et une France de l'Est presque vide. Deux grandes zones se détachent particulièrement : le sud-ouest ainsi qu'un vaste ensemble composé de la Bretagne/Pays de la Loire/Basse-Normandie. C'est dans ce dernier que se trouvent la plupart des hippodromes, en particulier les départements des Pays de la Loire, même si nous verrons qu'ils ne comptent pas de sites de premier plan comme ceux que l'on rencontre en Basse-Normandie. On trouve donc une correspondance entre les régions d'élevage et les régions où ont lieu les courses. Les raisons sont multiples et liées à l'histoire. C'est dans ces régions que les courses sont apparues et se sont enracinées en premier. Les hippodromes bénéficient également d'une proximité avec le propriétaire qui fournit les partants. C'est vrai dans le trot qui s'inscrit toujours dans une tradition hippique encore vivace. Les populations sont en effet très attachées à la tenue de quelques réunions qui font vibrer le petit hippodrome local. Ces réunions bénéficient du soutien primordial des collectivités locales. En plus des municipalités qui favorisent l'accueil de courses sur leur hippodrome, les trois départements normands et la région ont toujours soutenus financièrement ces manifestations.

Une autre information essentielle de la carte réside dans la diversité des types de piste. Dans un pays qui a pour particularité d'organiser des courses dans l'ensemble des spécialités, la variété des hippodromes est nécessaire à l'organisation des courses des galopeurs comme des trotteurs. L'ensemble de ces hippodromes proposent 266 pistes car 20 hippodromes en possèdent plusieurs. En France comme en Basse-Normandie, les pistes en herbe dominent largement. Sur le total, « 182 pistes étaient en herbe (68,4 %), 49 en sable, 31 en dur (cendrée, mâchefer, pouzzolanes...) »<sup>1671</sup> et 4 pistes en sable fibré »<sup>1672</sup>. Si l'on associe les pistes en herbe aux courses de galopeurs, certains petits hippodromes organisent également leurs courses de trot sur des pistes en herbe car elles ont l'avantage d'être plus faciles à préparer et à entretenir. En Basse-Normandie, on recense 35 pistes, dont 68 % sont en herbe, 3 % en dur, mais surtout 29 % en sable loin devant la moyenne nationale (18 %). Cette répartition s'explique par la

---

<sup>1669</sup> Il existe « officiellement » 250 hippodromes (chiffres IFCE) mais en 2015, 10 hippodromes n'ont pas accueilli la moindre réunion. C'est le cas de l'hippodrome de Libourne qui n'a pas organisé de réunion en 2015, mais qui en avait reçu quatre en 2010.

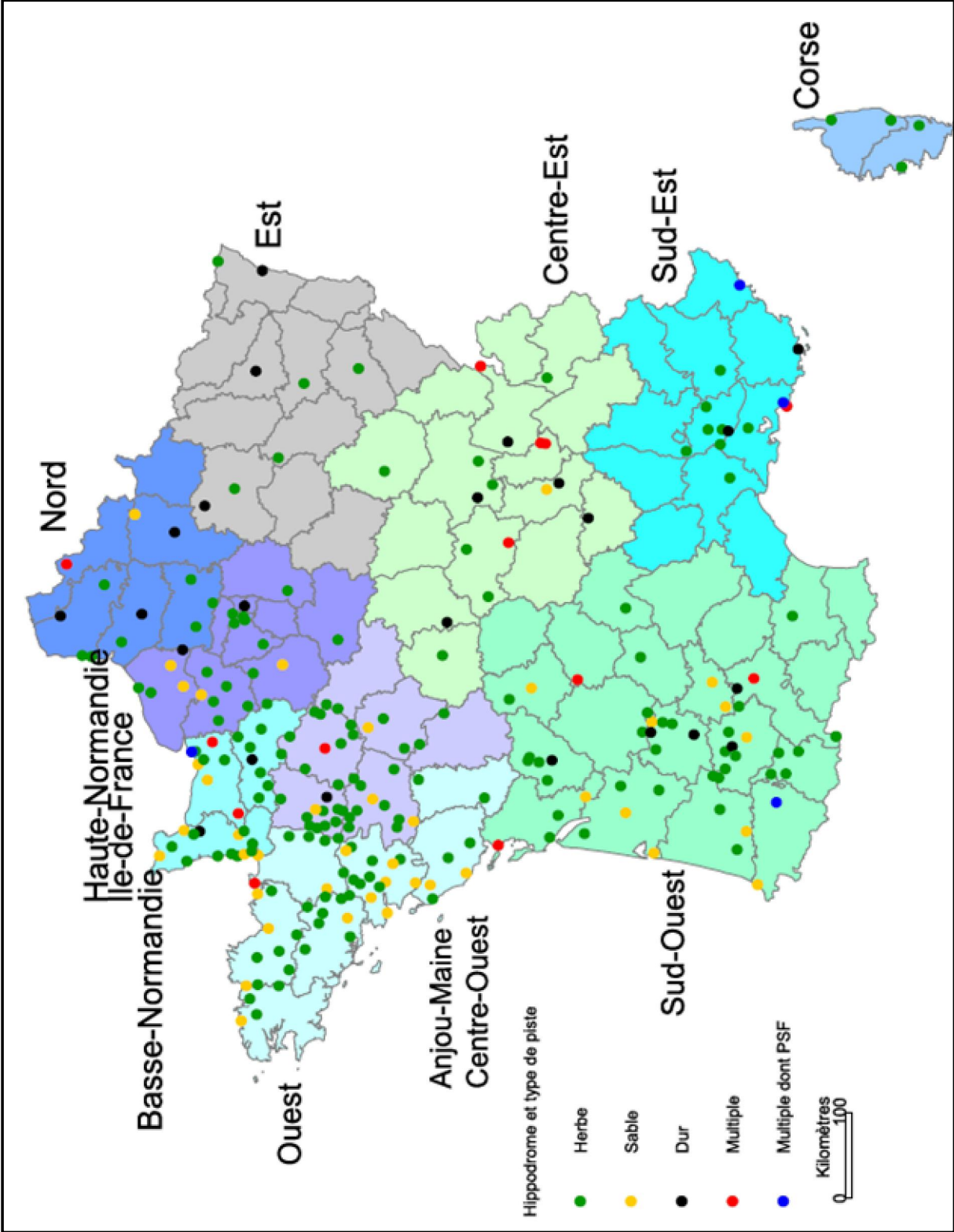
<sup>1670</sup> Chiffres de l'IFCE, d'après le Ministère de l'agriculture.

<sup>1671</sup> Les pistes en dur sont utilisées pour les courses de trot avec des sols de nature différente : le mâchefer est un résidu de charbon ; la pouzzolane est une roche volcanique et le dirt est un mélange de sables, de limons et d'argiles. Ces pistes qui ne retiennent pas l'eau et qui ne gèlent pas sont sollicitées pendant la période hivernale.

<sup>1672</sup> Damien BRUNEAU, 2013, p. 3.

proximité du littoral et permet d’avoir un terrain moins sec et plus souple l’été, période de grande activité sur la quasi-totalité des hippodromes bas-normands.

Figure n°98 : L’implantation des hippodromes en France



Source : Damien BRUNEAU, 2013, p. 2.



Le modèle français est donc original par la diversité des épreuves, mais aussi et surtout par le nombre de ses hippodromes. Une comparaison avec l'étranger fait éclater la singularité du modèle français et plus particulièrement bas-normand. C'est ce qu'affirme Adrian Pratt, propriétaire anglais possédant des chevaux en France, membre du Jockey Club britannique et directeur de l'hippodrome de Plumpton<sup>1673</sup> : « Vous avez beaucoup d'hippodromes ! Je ne sais pas pourquoi vous en avez autant d'ailleurs. Ils sont tous différents mais chacun a son charme »<sup>1674</sup>. Ce « charme » de l'hippisme français perçu par un observateur étranger renvoie, pour chaque site, à une histoire, une organisation et des profils de courses singuliers. Face aux 250 hippodromes Français, on ne compte que 59 hippodromes anglais et seulement 26 en Irlande alors que l'on est présence de deux pays qui comptent parmi les principales nations hippiques. On a donc deux stratégies différentes : celle des Britanniques avec peu de sites qui sont massivement exploités et celle des sociétés organisatrices françaises qui n'hésitent pas à faire vivre des petits hippodromes, souvent avec des moyens réduits et fonctionnent grâce aux bénévoles. La Basse-Normandie s'inscrit totalement dans ce processus : à elle seule, elle compte 31 hippodromes en 2016, soit cinq de plus que l'Irlande.

La région Basse-Normandie est nettement devancée par le Sud-Ouest (51 hippodromes), l'Ouest (49) et la fédération Anjou-Maine-Centre-Ouest qui en compte 38. Ce premier constat, quantitatif, doit être nuancé en raison de la taille des fédérations : la Basse-Normandie étant la plus petite avec ses trois départements<sup>1675</sup>. Il faut aussi tenir compte de la qualité bien supérieure des hippodromes bas-normands, tant au niveau des infrastructures que du prestige des courses. Si l'on raisonne à l'échelle départementale, c'est dans la Manche que l'on trouve le plus grand nombre d'hippodromes avec 15 sites différents<sup>1676</sup>. Or, les hippodromes de la Manche sont assez peu médiatiques, notamment au regard de ceux du Calvados, moins nombreux mais beaucoup plus prestigieux et reconnus. Ce sont donc deux logiques différentes qui se complètent : de nombreux petits hippodromes qui assurent un spectacle local et seulement quelques sites majeurs qui apportent une visibilité nationale et internationale à l'ensemble de la filière régionale.

Sur les 31 hippodromes de la région, seulement deux se limitent à des courses de galopeurs (Deauville la Touques et Le Pin-au-Haras), preuve de l'écrasante majorité des hippodromes spécialisés dans les courses de trot<sup>1677</sup>. La carte de la fédération Basse-Normandie de la FNCH (Figure n°99) permet d'observer plus finement la répartition des

---

<sup>1673</sup> Plumpton se situe dans l'East Sussex, à environ 15 km de la cité aristocratique de Brighton.

<sup>1674</sup> *Jour de galop*, 10 février 2017, n°3363, p. 7.

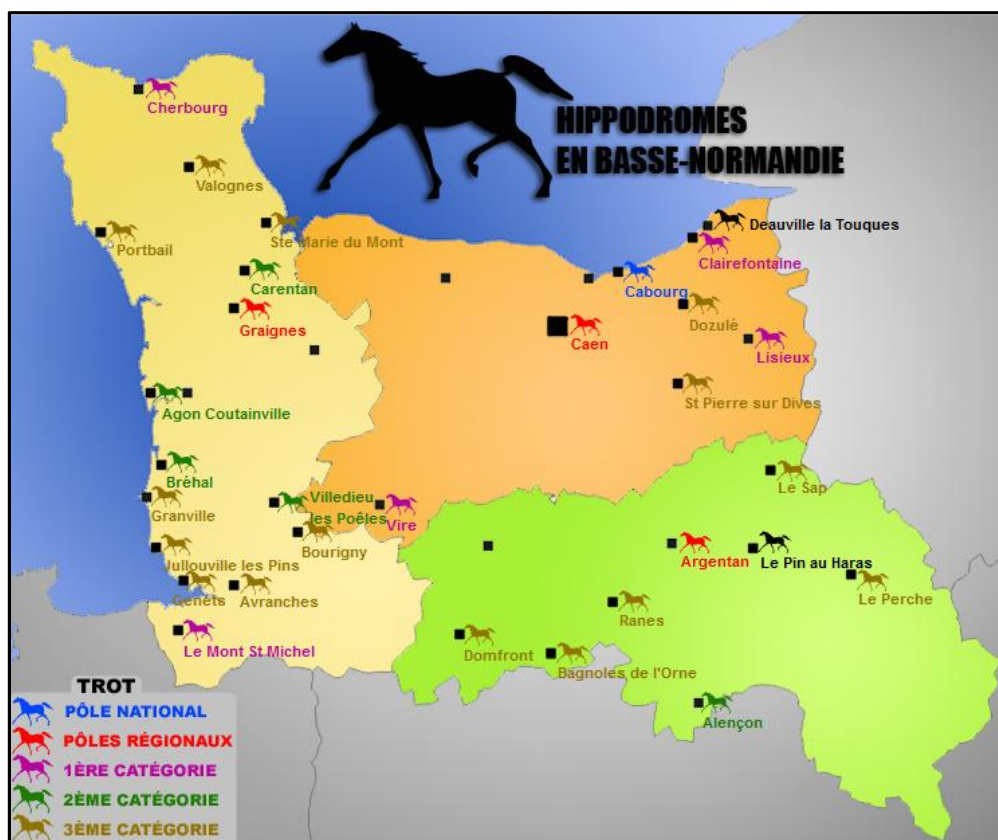
<sup>1675</sup> Pour rappel, les découpages de la FNCH ne correspondent pas aux limites administratives des régions, sauf la Basse-Normandie qui est composée, dans les deux cas, des trois départements.

<sup>1676</sup> La Manche devance la Loire-Atlantique (13), la Mayenne (11), le Maine-et-Loire (11) et la Sarthe (9).

<sup>1677</sup> Sur les 29 hippodromes pratiquant le trot, six sont aussi le théâtre de courses de galopeurs. Il s'agit respectivement de Deauville-Clairefontaine, Argentan, Bréhal, Granville, Lisieux et Vire. À noter que parmi ces hippodromes de galopeurs, quatre sont enregistrés comme des hippodromes d'obstacle (Clairefontaine, Argentan, Bréhal et Granville) à qui l'on doit ajouter celui du Pin-au-Haras qui ne propose pas de course de trot contrairement aux autres.

hippodromes régionaux. Au-delà de la localisation, elle offre également une classification en fonction des catégories définies par les Sociétés-mères. Les hippodromes se répartissent sur l'ensemble de la région, sachant que l'on compte 15 sites dans la Manche, 8 dans l'Orne de même que dans le Calvados. Pourtant, c'est dans ce dernier département que se trouvent tous les hippodromes les plus réputés de la région : Deauville La Touques et Deauville-Clairefontaine dans le galop, mais aussi Cabourg et Caen pour le trot. De surcroit, cette réputation est acquise auprès du public mais également des institutions hippiques, celles-ci procédant à une classification en fonction des infrastructures proposées, en particulier des pistes et des conditions d'accueil du public.

Figure n°99 : La répartition des hippodromes en Basse-Normandie



Source : Site internet de la fédération des courses de Basse-Normandie.

La Figure précédente montre également une « catégorisation » des hippodromes, terme retenu par la Société-mère des courses de trot. La hiérarchie compte peu de sites de niveau national ou régional et à l'inverse, beaucoup sont dits de 3<sup>e</sup> catégorie. En effet, on compte un seul pôle national (Cabourg), trois pôles régionaux, un par département (Caen, Argentan et Graignes<sup>1678</sup>), mais aussi et surtout 15 sites classés en 3<sup>e</sup> catégorie, soit 52 % des hippodromes

<sup>1678</sup> L'hippodrome de Graignes est notamment utilisé par les élèves de l'école des courses.

régionaux<sup>1679</sup>. Ce chiffre est près de 10 points supérieur à la moyenne nationale, ce qui confirme la densité des petits hippodromes en Basse-Normandie. Ils sont des vecteurs de dynamisme territorial pour toute la filière hippique, mais aussi des outils qui créent un lien entre la filière et les populations locales et touristiques.

Dans le domaine du galop, on ne compte que huit hippodromes<sup>1680</sup> dont une bonne majorité s'avère être le support de courses de plat et d'obstacle (6). Il n'y a que deux hippodromes qui proposent seulement des courses de plat, Deauville la Touques et Lisieux, ce dernier étant aussi le théâtre de courses de trot. Cela fait donc de Deauville la Touques le seul hippodrome de la région pratiquant exclusivement des courses de plat, celles-ci étant de très loin les plus prestigieuses de la région. Il faut noter que cet hippodrome possède le statut « d'hippodrome parisien », celui-ci étant directement régi par France Galop, au même titre que les autres hippodromes situés à Paris ou dans sa sphère d'influence.

Ce sont les hippodromes de trot qui ont été les premiers créés dans la région. Des haras de pur-sang existaient déjà mais la construction des hippodromes a bien commencé avec les trotteurs. La date de naissance est 1836, année où les premières courses de trotteurs se sont tenues à Cherbourg, à l'initiative d'Éphrem Houël, sur la plage de Collignon. On peut donc faire de la société des courses de chevaux de Cherbourg la doyenne des sociétés hippiques. Elle s'appuie sur les infrastructures de l'hippodrome de la Glacerie situé au sud de la ville, qui a fêté ses 180 ans d'existence lors de la réunion du dimanche 25 septembre 2016<sup>1681</sup>. Dès 1837, des courses de trotteurs furent organisées à Caen en profitant du soutien appuyé de nombreux acteurs, qu'ils soient ou non issus de la filière hippique (préfet, municipalité de Caen, les principaux éleveurs et propriétaires de trotteurs). Les courses prirent place sur le site de la Prairie, en plein cœur de la ville, mis à disposition par la municipalité. La Prairie est depuis devenue l'hippodrome de la ville de Caen où se tiennent chaque année de multiples réunions de trot, souvent de très bonne qualité.

Les hippodromes de galop, bien moins nombreux que ceux de trot, n'ont cessé de décliner. La création de l'hippodrome de la Bergerie (1819), cadre des courses associées au Haras du Pin, ne fut pas avant longtemps suivi d'autres hippodromes de plat. Il fallut attendre la naissance puis l'essor de la station de Deauville pour que de véritables courses de galopeurs s'implantent. C'est en 1864 que fut inauguré l'hippodrome de la Touques et, dès le début, le site prit une place prépondérante dans le paysage hippique en tant que principal hippodrome estival français. En effet, les courses de la région parisienne sont délocalisées dans la station durant l'été, en suivant les élites résidant à Deauville et venues en villégiature. Aujourd'hui

---

<sup>1679</sup> D'après les données de la SECF, la France comptait en 2015, 221 hippodromes accueillant des courses de trotteurs. Sur ce nombre, on trouve 5 pôles nationaux (2,2 % des hippodromes), 20 pôles régionaux (9 %), 43 hippodromes de 1<sup>re</sup> catégorie (19,5 %), 58 de 2<sup>e</sup> catégorie (26,2 %) et 95 classés en 3<sup>e</sup> catégorie (43 %).

<sup>1680</sup> Parmi ces huit hippodromes, nous avons deux pôles nationaux avec Deauville la Touques en plat et Deauville-Clairefontaine en plat et obstacle, l'hippodrome d'Argentan étant pour sa part un pôle régional en plat.

<sup>1681</sup> Lors de cette réunion, une plaque commémorative en l'honneur d'Éphrem Houël a été posée.

encore, Deauville demeure un hippodrome souvent associé aux courses de juillet et d'août. Mais il est pourtant bien plus que cela : son surnom étant depuis une dizaine d'années « l'hippodrome aux quatre saisons » grâce à des aménagements qui permettent de courir tout au long de l'année. Il serait possible de retracer l'histoire et l'évolution de bon nombre des hippodromes bas-normands, mais nous avons fait le choix de nous arrêter sur le site particulier de Deauville-Clairefontaine<sup>1682</sup>. Plusieurs éléments nous incitent à étudier ce site qui est l'un des plus appréciés par le public : d'abord le lien très fort avec Deauville même si ce site passe souvent au second plan<sup>1683</sup>, son histoire très liée à celle d'autres sites et sociétés hippiques du Pays d'Auge. En outre, la qualité des infrastructures proposées et son caractère pluridisciplinaire participent à faire de Clairefontaine un hippodrome à la fois emblématique, tant pour les professionnels que pour le nombreux public qui le fréquentent l'été (Figure n°100).

*Figure n°100 : Une journée estivale sur l'hippodrome de Deauville-Clairefontaine*



Source : [www.petitfute.com](http://www.petitfute.com). (2017).

L'hippodrome de Deauville-Clairefontaine est considéré comme l'un des plus agréables de France, aussi bien par le public que par les professionnels des courses, comme l'indiquent de nombreux témoignages. Jean-François Pré, un des journalistes hippiques les plus reconnus considère que « s'il n'a pas les dimensions d'un Longchamp ou le prestige d'un Chantilly, Clairefontaine est certainement l'hippodrome sur lequel il est le plus agréable de se rendre. Là où le sport hippique retrouve sa raison d'être : une détente conviviale dans un cadre

---

<sup>1682</sup> Pour Denis Weibel, le nom de l'hippodrome viendrait du hameau de Clairefontaine situé sur la commune de Tourgéville. Cette dénomination apparaît vers 1800 : on allait laver son linge à la claire...fontaine, un lavoir rustique proposant une eau claire et limpide, à proximité du ruisseau des Ouvres qui traverse le site de l'hippodrome.

<sup>1683</sup> Deauville a la particularité d'avoir deux hippodromes sur son territoire communal : celui de Deauville la Touques est le prisé, très certainement du fait du soutien de France Galop, des moyens disponibles, mais aussi de son histoire qui en fait l'un des plus fameux hippodromes français.

enchanteur »<sup>1684</sup>. L'hippodrome fut inauguré en 1928, une période faste pour la station mais il est l'aboutissement des évolutions de la société organisatrice des courses créée en 1924 et dont le but était de prendre en charge les épreuves organisées sur l'hippodrome de la Croix Brisée à Pont-l'Évêque<sup>1685</sup>. À cette époque, seules les courses de plat se déroulaient à Deauville et les autres courses à Pont-l'Évêque. La clientèle élitiste de la station balnéaire va peser de tout son poids pour modifier le cours de l'histoire hippique du nord Pays d'Auge. Alors que les professionnels soutenaient les infrastructures pontépiscopiennes, les touristes donc le public ne partageaient pas cet avis. Deux éléments plaident en défaveur du site de la Croix Brisée : l'éloignement relatif d'une dizaine de kilomètres avec Deauville, mais aussi et surtout les conditions d'accueil jugées trop rudimentaires, en comparaison avec les hippodromes habituellement fréquentés par ce type de public (Deauville la Touques ou les hippodromes parisiens). Le projet d'un second hippodrome à Deauville résulte de l'engagement de plusieurs acteurs : la Société des Courses du Pays d'Auge (SCPA)<sup>1686</sup>, la municipalité de Deauville, la Société des Hôtels et Casino de Deauville (SHCD)<sup>1687</sup>. Pour ces derniers, l'hippisme est un levier de développement économique de la station. À côté de la municipalité – 62,5% du financement de la construction de Clairefontaine –, la SHCD prend en charge le reste. La municipalité s'occupe de l'acquisition des terrains dans un contexte de pression foncière déjà intense à la fin des années 1920. La zone retenue repose sur un parcellaire très morcelé, obligeant à convaincre un nombre important de propriétaires. Au total, l'opération est menée à bien et permet d'obtenir la superficie nécessaire à la construction d'un l'hippodrome, ce dernier se trouvant sur trois communes : Deauville, mais également Benerville et Tourgéville. Clairefontaine appartient à la municipalité de Deauville, celle-ci ayant établi un bail d'exploitation pour une durée de 99 ans, ce qui fait que la SCPA n'a que l'usufruit de l'hippodrome<sup>1688</sup>.

Selon Denis Weibel, « l'architecture de l'hippodrome de Clairefontaine est l'exemple même, de l'architecture anglo-normande très répandue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle »<sup>1689</sup>. Ce choix architectural, faisant largement appel au bois, est très classique dans la région, notamment dans l'architecture hippique. En effet, ce style est un marqueur

---

<sup>1684</sup> Denis WEIBEL, 2008, p. 146.

<sup>1685</sup> L'hippodrome de la Croix Brisée accueillait des courses depuis 1875, mais son activité n'arrivait pas à reprendre après les affres de la guerre de 1914-1918. En effet, aucune course n'est organisée à Pont-l'Évêque entre 1918 et 1923 alors que l'activité économique est frénétique sur la Côte Fleurie.

<sup>1686</sup> La SCPA fut fondée en 1924 dans l'optique de redynamiser les courses de Pont-l'Évêque. Il s'agit d'une société anonyme avec un capital divisé entre 27 souscripteurs qui sont presque tous des hommes de chevaux, la moitié étant des propriétaires et huit étant des membres d'autres sociétés hippiques de l'époque comme la Société d'Encouragement (ancien nom de France Galop) ou la Société des Steeple-Chases de France.

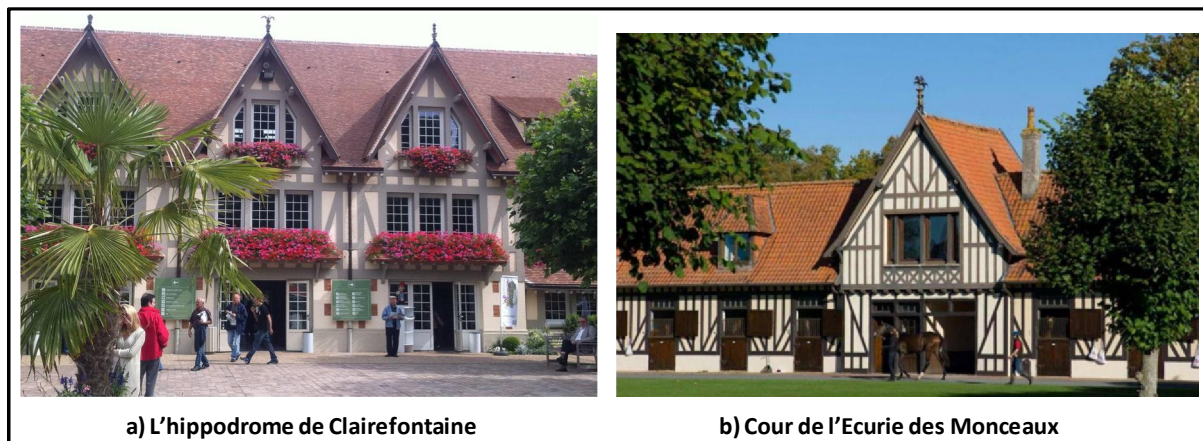
<sup>1687</sup> La SHCD a assuré le développement touristique de Deauville. C'est une composante du groupe hôtelier Lucien Barrière, propriétaire du célèbre casino et de trois hôtels de luxe (le Royal, le Normandy et l'Hôtel du Golf).

<sup>1688</sup> Il existe un accord entre le propriétaire et la société exploitante, notamment un versement d'une somme issue des entrées sur le site de l'hippodrome.

<sup>1689</sup> Denis WEIBEL, 2008, p. 107.

identitaire régional de la filière, dans les hippodromes comme celui de Clairefontaine, mais aussi et surtout dans les haras de pur-sang de la région (Figure n°101).

*Figure n°101 : Le style anglo-normand au cœur de l'architecture hippique bas-normande*



Sources : a) <https://barbaravousenditplus.wordpress.com> b) [le Parisien.fr](http://leParisien.fr)

Ce style anglo-normand, complété par un espace particulièrement bien fleuri<sup>1690</sup>, constitue l'identité même de Clairefontaine que les dirigeants et le personnel sont parvenus à maintenir depuis près de 90 ans. En effet, très vite, les courses de Clairefontaine ont trouvé leur place dans le meeting estival deauvillais. René Ballière, le premier président de la SCPA, précise en 1928 que « la société veut augmenter la durée de la saison hippique de Deauville, trop courte eu égard au développement que prennent certains meetings balnéaires étrangers<sup>1691</sup> ». Les atouts principaux de l'hippodrome, qui ne se sont pas démentis depuis, reposent sur la qualité et la beauté du site, mais aussi la diversité des courses : quelques courses de trot, des courses de plat mais la spécialité de l'hippodrome repose sur l'obstacle.

Tous les hippodromes de la région n'ont pas une histoire et une économie aussi fastes que celles des hippodromes deauvillais. Actuellement, la plupart des sites reposent sur un modèle économique fragile et ne vivent que grâce au soutien de bénévoles. Celui-ci permet de maintenir quelques réunions annuelles et surtout, d'éviter la fermeture d'hippodromes, aussi dramatiques pour les professionnels de la filière que pour les habitants des territoires concernés. Pareille mésaventure a déjà touché plusieurs fois la région, et plus particulièrement au début des années 1980. Des raisons économiques ont en effet engendré la disparition des hippodromes suivants : Falaise (1981), Isigny-sur-Mer (1981) et Bayeux (1982) dans le Calvados ; La Haye-Pesnel (1981), Percy (1981) ou Saint-Lô (1990) dans la Manche ; La

<sup>1690</sup> Léon Zitronne, passionné de courses hippiques, fréquentait assidument les hippodromes deauvillais et parlait de Clairefontaine comme l'hippodrome aux 100 000 fleurs. Son fleurissement, au prix de lourds investissements en plantations mais aussi en infrastructures (une serre au sein du site qui produit annuellement 30 000 boutures de géraniums et bégonias) reste une priorité de la direction.

<sup>1691</sup> On peut ici penser aux meetings de Brighton, Ostende et surtout Baden Baden qui connaît une période faste durant les années 1920. Jean-François BOUTROIS, 2000, p. 84.

Ferté-Macé (1981) et Le Merlerault (1981) dans l'Orne. Derrière ces « hippodromes sacrifiés » selon l'expression de Denis Weibel<sup>1692</sup>, disparaissent des lieux où la filière hippique peut s'accomplir, où elle donne à voir l'aboutissement d'un long travail. Pour ceux qui restent, notre analyse permet d'identifier des modes d'organisation assez similaires.

### C) Le champ de courses : un territoire bien défini et très codifié

L'hippodrome est un espace où les interactions sociales sont fortes entre de multiples acteurs : des professionnels comme les entraîneurs, les jockeys, les commissaires des courses, le personnel du GTHP, mais aussi des passionnés de courses ou des curieux parmi lesquels on trouve parfois les propriétaires des chevaux et les membres du public, parieurs ou non. Qui plus est, le champ de course peut être assimilé à un territoire, dans le sens où il est un espace approprié et partagé par les personnes qui le fréquentent. À noter que l'idée de partage doit toutefois être nuancée car elle diffère selon les cas considérés et le type de réunion. Là où il existe une véritable interaction entre professionnels et public sur les petits hippodromes, il n'en est pas ainsi lors du meeting deauvillais, les différentes parties de l'hippodrome y étant très cloisonnées. Pour illustrer l'organisation d'un hippodrome relativement important et très fréquenté, nous avons choisi celui de Clairefontaine lors de l'été 2016 (Figure n°102).

Figure n°102 : Plan et configuration de l'hippodrome de Clairefontaine pour la saison 2016



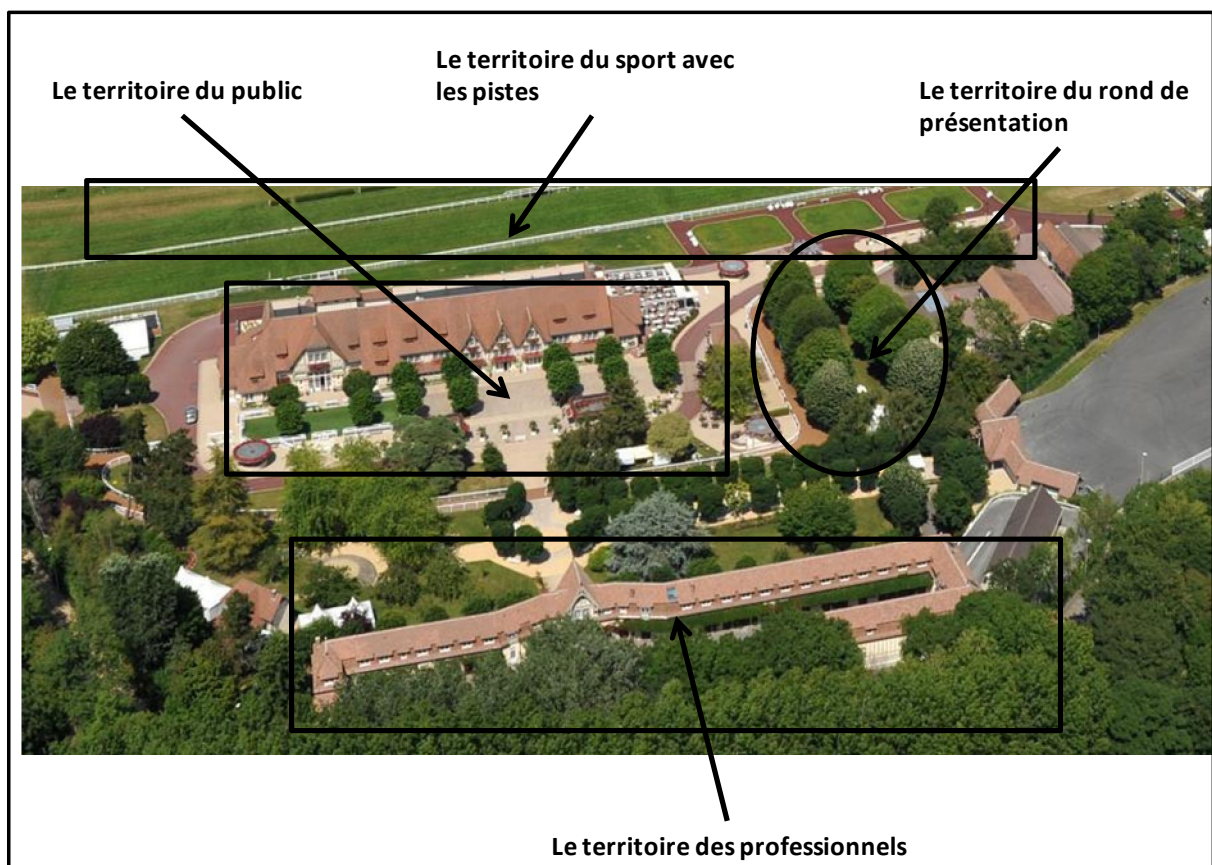
Source : SCPA, 2016, p. 92.

<sup>1692</sup> Denis WEIBEL, 2008, p. 33.

Le plan fait apparaître les principaux espaces d'un hippodrome : les pistes, les écuries, le rond de présentation, les tribunes dédiées au public, des espaces de restauration de toute sorte, des animations pour le public, en particulier les enfants. Afin de comprendre la façon dont les personnes présentes s'approprient les espaces de l'hippodrome, nous avons assisté à de nombreuses réunions. Elles nous ont permis de définir quatre territoires bien délimités en fonction des personnes qui les fréquentent :

- les écuries et les boxes pratiqués par les professionnels,
  - les tribunes et les espaces de jeux dédiés au public,
  - le rond de présentation constitue un point de « contact » et « d'échanges » même si le brassage entre les acteurs diffère selon les exemples étudiés
  - enfin, la piste pour le sport hippique : le cadre où les chevaux s'expriment pendant la course.
- Avant de préciser chacune de ces catégories, il est intéressant de voir précisément quels sont ces quatre territoires identifiés à travers une vue aérienne de l'hippodrome (Figure n°103).

*Figure n°103 : Les « quatre territoires hippiques » de Deauville-Clairefontaine*



Source photographie aérienne : <http://id-salles.com>.

Le territoire des professionnels repose principalement sur les écuries et les boxes qui permettent de loger les chevaux. La configuration diffère selon les hippodromes, mais la plupart du temps, les écuries se trouvent à proximité du parking où les vans des entraîneurs



sont stockés. En fait, la configuration dépend principalement de l'importance de l'hippodrome et des moyens dont les sociétés hippiques disposent. Cela a un impact sur le nombre de boxes dans les écuries ou, tout simplement, le type de box proposé. Les infrastructures sont parfois très développées comme à Deauville, en lien avec son centre d'entraînement, ou du moins proposant un nombre important de boxes. C'est aussi le cas à Cabourg (130 boxes)<sup>1693</sup>, Clairefontaine (120 boxes) ou Graignes (100 boxes). Les plus petits hippodromes disposent parfois d'infrastructures en dur (25 boxes à Argentan ou au Pin), mais la plupart du temps, les structures sont provisoires voire inexistantes, c'est-à-dire que les chevaux restent dans les vans des entraîneurs en attendant les courses. Dans tous les cas, les écuries sont placées soit en léger retrait des tribunes comme c'est le cas sur les deux hippodromes deauvillais, soit au contact de la piste comme à Cabourg ou à Caen<sup>1694</sup>. Cette organisation qui permet un accès plus direct et rapide à la piste est à prendre en compte pour les hippodromes de trot car les trotteurs bénéficient d'un échauffement en amont de leur course<sup>1695</sup> nécessitant une organisation rapide et efficace<sup>1696</sup>. Les dimensions des écuries fluctuent très nettement, celles de Deauville étant les plus grandes et les plus belles grâce à l'usage de la brique et du bois, conférant un charme indéniable à cette partie de l'hippodrome malgré le fait qu'elle demeure interdite au public (il est malgré tout possible pour le public de les voir mais pas d'y pénétrer). Le fonctionnement est bien différent sur les hippodromes de trot où règne une plus grande proximité entre les professionnels et le public. À Cabourg, alors qu'il s'agit pourtant de l'un des principaux hippodromes français de trot, il est assez aisé pour les spectateurs de s'approcher des écuries, territoire pourtant réservé aux professionnels (Figure n°104). Plusieurs entraîneurs et drivers nous ont confié qu'il s'agissait de la volonté des professionnels afin de créer un lien entre le monde des courses et le public, de l'attirer et de le fidéliser. En revanche, dans les hippodromes deauvillais, les écuries sont fermées au public. L'objectif est de créer un espace calme pour les chevaux et de faciliter le travail des entraîneurs et de leurs lads. Ce choix se comprend aisément mais il a l'inconvénient de cloisonner les espaces et de casser le lien entre les professionnels et le public. Il renforce également le caractère élitiste et peu ouvert des courses de galopeurs, source de difficultés pour les communicants des sociétés hippiques (Figure n°105). Ces derniers veulent rendre attractives les courses mais, pour une bonne partie du public, le fait de ne pas pouvoir accéder aux chevaux et aux acteurs des

---

<sup>1693</sup> Sur l'hippodrome de Cabourg, un tableau au bout du bâtiment indique le box affecté à chaque cheval. Il est donc indiqué le numéro du cheval, la course où il est engagé et le nom de son entraîneur.

<sup>1694</sup> Dans l'exemple de Cabourg, la sortie des boxes les plus proches ne se trouvent qu'à une trentaine de mètres de l'accès à la piste de l'hippodrome.

<sup>1695</sup> À Cabourg comme la plupart du temps, l'échauffement se fait dans l'intervalle entre deux courses, presque toujours la course précédente où le cheval est engagé.

<sup>1696</sup> La pratique n'existe pas dans le galop, les chevaux s'échauffent les cinq à dix minutes qui précèdent la course, en pénétrant sur la piste et en exécutant quelques galops que l'on nomme un canter.

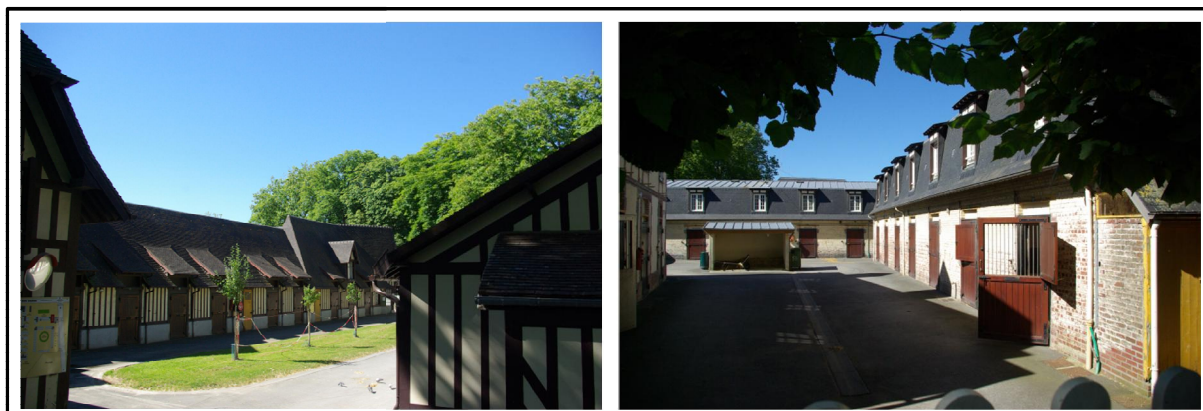
courses est une source de frustration et de comparaison défavorable pour les galopeurs face à des courses de trot jugées beaucoup plus accessibles et conviviales<sup>1697</sup>.

*Figure n°104 : Les écuries de l'hippodrome de Cabourg (extérieur et intérieur)*



Source : Photographies de Maxime JULIEN (30/07/2016).

*Figure n°105 : Les cours et les écuries de l'hippodrome de Deauville la Touques*



Source : Photographies de Maxime JULIEN (18/07/2016).

Le second territoire clé de l'hippodrome est celui du public. Il se compose des tribunes, mais aussi des espaces de pelouse et d'espaces verts, d'aires de jeux qui se multiplient ou bien encore des espaces de restauration. Lors des réunions, les personnes rencontrées expliquent que cette pluralité d'activités, en dehors des courses, constitue un facteur important de leur venue, notamment pour les familles. À Clairefontaine où les organisateurs ciblent ce profil, on

<sup>1697</sup> Nous verrons que cela peut avoir des répercussions sur le public, les courses de trotteurs attirant plus de monde, d'autant plus qu'elles sont généralement beaucoup plus appréciées par une bonne partie du public et des amateurs de courses de chevaux.

trouve un espace de garderie, des jeux et des animations comme des tours de poney. L'hippodrome devient alors un espace de vie que le public s'approprié. Venir aux courses doit permettre de participer au spectacle hippique mais pas seulement. En effet, les organisateurs font preuve d'imagination en proposant des animations au cours des réunions. Il s'agit d'attirer le plus de monde possible sur l'hippodrome et que ce public s'amuse, consomme et parie. Ces derniers éléments sont essentiels sur tous les hippodromes mais ils deviennent même vitaux pour les plus petits car les rentrées d'argent sont leurs principales sources de revenus avec les tickets d'entrée.

Malgré tout, la tribune reste le cœur du dispositif mais les conditions diffèrent très largement d'un site à l'autre. Tous les hippodromes proposent des tribunes mais certaines sont sommaires et très anciennes. Elles participent fortement au charme de ces champs de courses que le public apprécie. C'est par exemple le cas de la petite tribune en bois de l'hippodrome de Dozulé-Angerville. Celle-ci bénéficie d'un caractère champêtre (Figure n°106) qui sied parfaitement à l'environnement de l'hippodrome<sup>1698</sup>, d'autant plus qu'elle est un marqueur de l'identité et de l'histoire du territoire. Pour les hippodromes les plus attractifs, le fonctionnement est tout autre : il est directement lié à la capacité d'accueil du public. Ainsi, les tribunes des hippodromes de Caen, Cabourg et surtout de Deauville la Touques peuvent accueillir un vaste public. Celui de la Touques peut accueillir 10 000 personnes dont 2000 dans la tribune. Deauville est un cas à part car la tribune est un héritage de l'histoire aristocratique de la station. Depuis les travaux d'agrandissement et de modernisation réalisés en 1913<sup>1699</sup>, une forme de ségrégation socio-spatiale caractérise l'organisation de cet hippodrome<sup>1700</sup>. Un siècle plus tard, des espaces sont toujours réservés aux personnes les plus aisées et proches de la filière. C'est le cas du pesage, que le milieu a longtemps nommé « l'enceinte », ou bien encore certaines loges réservées, dont les plus célèbres sont celles appartenant aux membres du Cercle de Deauville<sup>1701</sup>. Dans un article consacré à la place des élites à Deauville, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont montré qu'elles avaient voulu créer à Deauville une ville à leur image. Tous les lieux, dont l'hippodrome, doivent permettre de mener un train de vie digne de leur rang et de leur fortune. Le Cercle est le meilleur moyen de pratiquer l'entre-soi et de conserver ses habitudes malgré le contexte de villégiature. En 1994, le secrétaire-gérant du Cercle, le comte Guy de Jouvencel, résume bien

---

<sup>1698</sup> L'hippodrome d'Angerville est à quelques kilomètres de Dozulé. Il est au cœur des prairies, la piste de l'hippodrome étant d'ailleurs tondue dans la perspective des courses car le reste de l'année, le site de l'hippodrome n'est pas forcément identifiable pour les personnes qui ne le connaissent pas.

<sup>1699</sup> Maxime JULIEN, 2010, pp. 345-364.

<sup>1700</sup> L'un des principaux moyens pour séparer le public fut le prix d'entrée. Historiquement, les billets spécifiés la zone de l'hippodrome où les personnes pouvaient se rendre, des billets étant vendus pour la pelouse tandis que d'autres offraient un accès à la tribune.

<sup>1701</sup> Le Cercle de Deauville est la principale institution mondaine de la station. Fondé en 1873, il recrute ses membres par cooptation, des personnalités investies dans le monde hippique. Il possède l'une des plus belles villas de Deauville, située à côté du casino, mais également une tribune privée sur l'hippodrome de la Touques. À noter que le Cercle de Deauville entretient de cordiales relations avec d'autres institutions du même type comme le Jockey Club, celui-ci étant également basé sur la passion de ses membres pour les courses, mais également des institutions étrangères comme le Jockey Club d'Angleterre ou le Royal Yacht Squadron.

la fonction du Cercle pour les élites fréquentant Deauville et son hippodrome : « Le Cercle est créé dans le but d'accueillir les propriétaires d'écuries de course et de leur offrir les commodités et les agréments de la vie de cercle à l'image de ceux qu'ils prisait dans les cercles parisiens »<sup>1702</sup>. En outre, pour tous les hippodromes, les tribunes symbolisent l'histoire des sites, la tribune étant sans nul doute un élément emblématique et un vecteur d'identification. Il en va ainsi des petites tribunes en bois déjà évoquées ou celle en brique de Deauville La Touques, le cas de Clairefontaine étant lui aussi particulièrement intéressant car après presque un siècle d'existence, les tribunes sont quasiment identiques. Les sociétés organisatrices qui se sont succédé à la tête de l'hippodrome ont veillé à conserver ce cadre et cette identité territoriale, dans ce cas précis en maintenant le régionalisme auvergnat emblématique de la tribune.

*Figure n°106 : Les tribunes, élément identitaire des hippodromes bas-normands*



Sources : Les photographies a) et b) sont issues de site internet (Orne tourisme et Ouest France). L'image c) est issue de la collection personnelle de Philippe Lucas (avec son autorisation) et la photographie d) a été prise par Maxime Julien le 8 juillet 2013.

<sup>1702</sup> Michel PINCON et Monique PINCON-CHARLOT, 1994, p. 73.

Le troisième territoire retenu est celui du rond de présentation. Bénéficiant le plus souvent d'une position centrale dans l'hippodrome, il est l'endroit où les personnes présentes, professionnels comme public, se retrouvent. Il s'agit ici d'un territoire de contact, dans le sens où les professionnels et le public sont presque rassemblés. Nous disons presque car une barrière est installée, celle-ci devant assurer la sécurité du public lorsque les chevaux défilent, mais c'est également une rupture physique très nette entre le milieu hippique et la foule (Figure n°107). D'un côté on trouve les entraîneurs et leurs lads, les jockeys s'appêtant à monter en selle, les éventuels journalistes, mais aussi les propriétaires, leurs proches et amis. De l'autre côté de la barrière, le public se dispose tout autour du rond, ultime moment pour observer les chevaux avant de valider ou non un pari à partir d'une ultime impression visuelle. Le rond devient alors le moment où le caractère sportif des courses commence. Les chevaux se dirigent ensuite vers la piste en utilisant un petit couloir d'accès, toujours bien délimité par des barrières. Le prolongement de ce couloir d'accès est la piste à proprement parler, le cadre du sport hippique.

*Figure n°107 : Les ronds de présentation d'hippodromes en Basse-Normandie*



**a) Le rond de présentation de Deauville la Touques**

**b) Le rond de présentation d'Argentan**

Sources : Site internet *CanalTurf.fr* et du *Journal de l'Orne*.

Le type de revêtement, déjà évoqué, a un impact sur le déroulement des courses. Très souvent, le public non initié associe les pistes en herbe aux courses de galop et les pistes en dur aux courses de trot. On touche là un prisme déformant lié à la diffusion des courses, les retransmissions se limitant aux principaux hippodromes qui suivent effectivement cette logique. Or, quand on se rend sur place et que l'on observe les petits hippodromes, la logique est tout autre. En Basse-Normandie, les hippodromes de trot sont le plus souvent en herbe et non en dur. Cela renforce le caractère champêtre des réunions comme celles de Dozulé, Bagnoles-de-l'Orne, Agon-Coutainville ou bien encore Domfront (Figure n°108).

Figure n°108 : Les différentes pistes des hippodromes en Basse-Normandie



Sources : Photographies a) *Ouest-France.fr* du 8/05/2016 ; b) *Le Publicateur Libre* du 23/06/2015 ; c) *Le petitfute.com* (2017) ; d) *deauville.fr* (2017).

Dans la région, on peut également citer le cas particulièrement original de la piste de Jullouville. On parle de l'hippodrome éphémère de Jullouville, celui-ci ayant aussi le surnom « d'hippodrome marin » car les organisateurs profitent des grandes marées pour organiser une réunion sur la plage (Figure n°108 a). C'est le seul hippodrome de la région à utiliser l'estran comme une piste hippique, trois autres sites utilisant cette technique en Bretagne. Une seule réunion est organisée chaque année, le 8 mai en 2016, ce qui attire les locaux et les touristes présents qui sont attirés par le caractère insolite du spectacle<sup>1703</sup>. Les pistes doivent aussi offrir des aménagements propices aux types et aux formats des courses proposées. Pour les courses d'obstacle, il faut des parcours variés pour les haies ou le steeple-chase (Figure n°108 c), mais il faut aussi des hippodromes capables de proposer des distances variables<sup>1704</sup>. Généralement, la modulation des distances se fait par l'emplacement du départ, le nombre

<sup>1703</sup> Malgré le caractère singulier du site, la réunion de Jullouville fonctionne comme les autres courses. On parie et y trouve une buvette sur la cale des plaisanciers.

<sup>1704</sup> L'archétype dans ce domaine est l'hippodrome de Clairefontaine, ce dernier ayant une piste pour le plat et une autre pour l'obstacle, mais avec plusieurs parcours et difficultés possibles. Pour les courses de plat, les distances du meeting sont comprises entre 1400 et 3400 mètres en jouant sur les points de départ et d'arrivée et surtout, le nombre de tour.

éventuel de tours et l'emplacement du poteau d'arrivée<sup>1705</sup>. Il est difficile de généraliser car les hippodromes ont leurs spécificités, tant dans la longueur de la piste que l'angle des virages. À Deauville, sur les 70 ha de la Touques 15 hectares sont dévolus aux trois pistes : la piste corde à droite de 2200 m, la piste en ligne droite de 1600 m et enfin, la PSF de 2100 m, ces trois pistes étant identifiables sur la photographie de la Figure n°108 d. Sur ce site, on peut notamment organiser des courses en ligne droite, chose relativement rare mais l'hippodrome de la Touques possède l'une des plus grandes d'Europe. On programme des courses de 1600 mètres en ligne droite dont plusieurs courses de Groupe I. Deauville se singularise aussi grâce à sa piste récente en sable fibré (PSF) que les professionnels considèrent comme l'avenir des pistes. Elle nécessite un investissement important, mais a pour avantage de densifier le programme des courses, notamment lorsque les saisons sont défavorables pour le plat. De plus, la PSF permet d'économiser la piste en herbe lorsque celle-ci est très sollicitée lors du meeting estival. Installée en 2003 bien avant celle du grand hippodrome de France Galop à Chantilly (2012), la PSF est un complément aux autres pistes en herbe et permet de mieux répartir les courses. Les épreuves les plus sélectives restent attachées aux pistes en herbe car la PSF est encore jugée moins noble par les professionnels. D'importants travaux ont eu lieu à Deauville en 2014 pour rénover la piste dégradée. La première saison de courses sur ce revêtement n'avait pas convaincu les professionnels qui n'appréciaient pas les projections de sable. France Galop a modifié son programme et a replacé des courses sur la piste en herbe. Depuis, des améliorations ont été apportées et donnent pleine satisfaction. Désormais des courses ont lieu par tous les temps, ce qui donne parfois le surprenant spectacle de courses disputées sur un hippodrome totalement enneigé au cours de l'hiver.

Ainsi, sur l'ensemble de son territoire, la Basse-Normandie bénéficie de bonnes infrastructures pour les courses hippiques. Les organisateurs s'appuient donc sur ces supports et la tradition hippique régionale pour faire de la Basse-Normandie une région de premier plan pour les courses de chevaux, tant sur un plan quantitatif que qualitatif.

## **II) La Basse-Normandie : un théâtre de choix pour les courses hippiques**

### ***A) La Basse-Normandie et le déroulement des courses hippiques***

Géographiquement, trois dynamiques se combinent et c'est leur complémentarité qui permet à la région de rapidement s'imposer comme un haut lieu du sport hippique. Il y a tout d'abord un phénomène urbain : plusieurs hippodromes d'envergure se développent au cours du XIX<sup>e</sup> en lien avec les villes et la société urbaine. On pense ici à Cherbourg et Caen, qui sont des précurseurs dans la région. Le second phénomène est celui que l'on peut qualifier de rural : des courses animent de petits hippodromes de l'arrière-pays. Ce ne sont certes pas les

---

<sup>1705</sup> La piste de l'hippodrome de la Prairie à Caen mesure par exemple 1954 mètres, 25 de large, avec une ligne droite de 450 mètres. Le parcours classique sur cet hippodrome est celui de 2450 mètres, ce qui fait que les chevaux partent du bout de la ligne droite d'arrivée, passent devant les tribunes et couvrent ensuite un tour de piste pour rallier l'arrivée.

plus emblématiques mais leur rôle est indispensable pour insuffler des dynamiques dans l'élevage, en particulier chez les éleveurs de trotteurs. Enfin, la troisième composante du développement des courses en Basse-Normandie est le phénomène balnéaire. En effet, la présence d'un hippodrome soigné et des courses de haut niveau sont des facteurs prépondérants pour l'essor des stations balnéaires. Cela fait dire à Gabriel Désert, spécialiste de l'histoire normande, que « de façon presque constante, depuis les débuts du tourisme balnéaire, reviennent les mots de chevaux, d'hippodromes dans les témoignages ou dans la presse. Il est vrai que le cheval est roi dans la Normandie littorale comme il l'est dans la province »<sup>1706</sup>.

Cette complémentarité entre l'espace littoral et la Normandie intérieure ne s'est jamais démentie depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la géographie contemporaine des courses hippiques en Basse-Normandie suit encore ce schéma. Aux prestigieuses courses estivales des stations balnéaires<sup>1707</sup> s'ajoutent les réunions sur les nombreux hippodromes des trois départements qui attirent un public local profondément attaché à ce spectacle. En Basse-Normandie, le développement des courses en contexte balnéaire s'opère entre 1864, date de la naissance de Deauville, et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs communes favorisent alors l'implantation de courses de chevaux : Cabourg<sup>1708</sup>, Courseulles, Lion-sur-Mer, Bernières-sur-Mer, Granville... Ces courses relèvent plus souvent du spectacle balnéaire que d'un réel intérêt hippique, à une époque où la fonction première des courses demeure l'amélioration des races. Dans les dépôts d'archives, Gabriel Désert a retrouvé plusieurs indications sur les réunions de Courseulles. L'hippodrome est considéré comme « fort modeste » et les courses qui y ont lieu, vers 1890, sont « plus amusantes qu'intéressantes »<sup>1709</sup>. Pendant des décennies, il n'y a que deux meetings normands qui parviennent à combiner intérêt hippique et outil de développement touristique : Dieppe en Seine-Maritime et surtout Deauville. La station de Morny est une référence, son meeting ayant acquis une grande réputation dès le Second Empire. De nos jours, la Basse-Normandie est le cadre d'un nombre important de courses, dans les trois spécialités hippiques, mais aussi et surtout dans des formats et des niveaux hétérogènes.

Parmi toutes les courses disputées chaque année, que ce soit en France ou en Basse-Normandie, une hiérarchie bien définie est mise en place par les instances dirigeantes. Il s'agit de créer un programme suffisamment varié permettant à tous les profils de propriétaires et de chevaux de s'exprimer. C'est ici un vif débat qui anime la filière : soutenir une sélection poussée ou, à l'inverse, multiplier les courses au détriment de la qualité. Au-delà de ces avis tranchés recueillis lors de nos entretiens, la réponse dépend largement des

---

<sup>1706</sup> Gabriel DÉSSERT, 1983, p. 265.

<sup>1707</sup> La première station balnéaire à bénéficier de courses hippiques est Dieppe en 1837. Les courses se déroulent pendant plusieurs années sur un terrain faisant office d'hippodrome jusqu'à ce que la Société d'Encouragement installe les courses à partir de 1850 sur l'hippodrome de Martin-Eglise.

<sup>1708</sup> Les premières courses organisées à Cabourg le sont le 5 août 1870 avec cinq épreuves de galop, steeple-chase et de trot monté, preuve de la diversité des courses de cette époque.

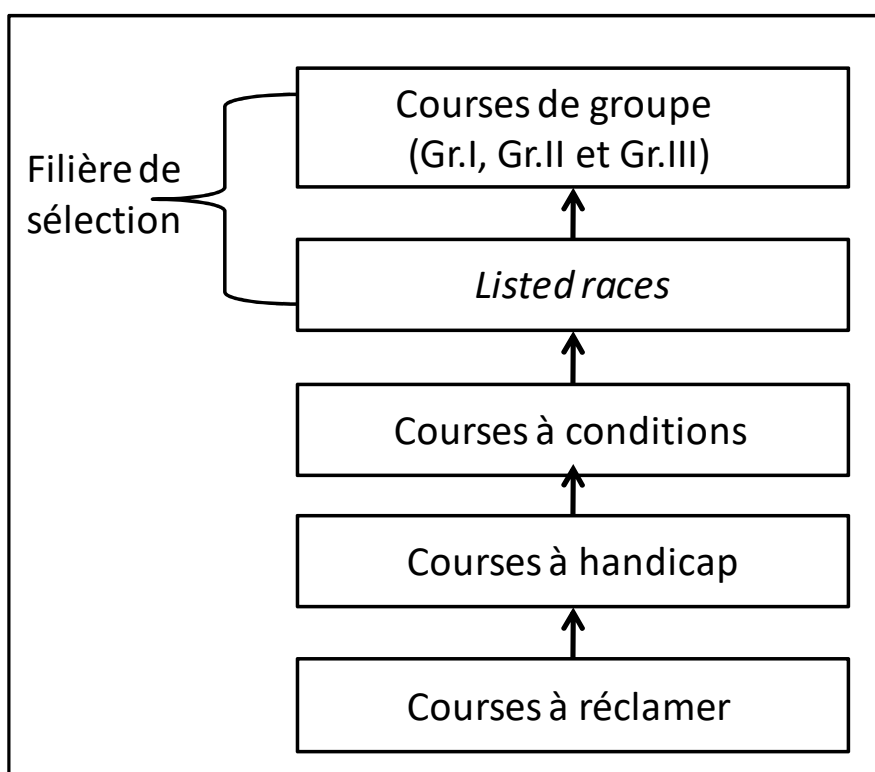
<sup>1709</sup> Gabriel DÉSSERT, 1983, p. 268.



intérêts personnels des acteurs. En effet, les principales écuries sont prêtes à accentuer la sélection quand les propriétaires plus modestes se satisfont de faire courir leurs chevaux, même dans des courses de faible niveau. De plus, un paramètre est essentiel : celui du jeu. Les courses qui rassemblent de nombreux partants, même d'un modeste niveau, génèrent des paris et donc des recettes pour la filière hippique.

Le système actuel repose sur une hiérarchie de cinq niveaux, ces derniers pouvant eux aussi être affinés et divisés comme nous le voyons dans la Figure n°109. Le premier échelon est la "course à réclamer", celle où les chevaux sont mis en vente au départ de la course dans des conditions préétablies en amont (chapitre 7). Depuis 10 ans, le nombre de courses a légèrement augmenté, mais c'est surtout le nombre de chevaux réellement réclamés qui a augmenté.

Figure n°109 : La hiérarchie des courses hippiques en France



L'exemple le plus remarquable concerne les courses de plat : entre 2009 et 2014, la progression du nombre de chevaux vendus est de 128 % avec un CA de plus de 23 millions d'euros. La plupart des hippodromes de Basse-Normandie organisent des "courses à réclamer", hormis les plus petits qui ne parviennent pas à attirer ces profils. Le deuxième échelon est celui des handicaps, la plus ancienne formule des courses hippiques. Les chevaux y portent un poids<sup>1710</sup> fixé par les handicapeurs<sup>1711</sup> afin de lisser les niveaux et de rééquilibrer

<sup>1710</sup> Ce poids se compose bien évidemment du jockey, mais auquel on peut ajouter des plaques afin de lester un cheval en fonction des décisions des organisateurs.

les chances. En fait, plus un cheval est estimé par le handicapé, plus sa valeur handicap est élevée et plus il portera de poids lors d'une course. Les courses à handicap se sont multipliées et sont le plus souvent le support des courses à événement comme le Quinté +. En revanche, ce principe subit des critiques en raison d'une plus grande incertitude et d'une forme de pénalisation des meilleurs chevaux<sup>1712</sup>. Le troisième niveau est celui des courses à conditions. Elles correspondent au premier niveau de la filière de sélection<sup>1713</sup>. On les nomme ainsi car les chevaux doivent remplir certaines conditions d'âge, de sexe, de gains, etc... Enfin, au niveau supérieur se trouve la filière de sélection à proprement dit, cette dernière se divisant en deux catégories : les *listed races* et les courses de groupe. Dans les deux cas, il s'agit d'une hiérarchie permettant de placer les chevaux dans des courses où leurs aptitudes doivent s'exprimer. On peut signaler que plus le niveau augmente, plus les chevaux présents viennent de l'étranger car c'est le moyen de viser de lucratives allocations, mais aussi d'acquérir une réputation dans des épreuves d'un niveau international. Comme on l'a mentionné dans le chapitre sur l'élevage, la sélection des futurs étalons repose sur les victoires lors de ces courses. Ainsi, un vainqueur d'une course de Groupe I, le niveau ultime des courses<sup>1714</sup>, s'assure une seconde carrière au haras en tant que reproducteur. Les courses de groupe sont donc le rendez-vous de l'élite car le nombre de courses reste limité, tout comme les écuries ayant les chevaux pour y participer<sup>1715</sup>. En outre, ces courses se concentrent sur seulement quelques sites dont celui de Deauville.

Enfin, il existe des courses spécifiques aux trotteurs : ce sont les épreuves de qualification pour lesquelles de jeunes chevaux doivent réaliser un temps minimal. Cette épreuve est un filtre qui doit limiter la surproduction, tout en maintenant une qualité suffisante pour les courses. Un grand nombre d'épreuves a lieu en Basse-Normandie et plus particulièrement sur l'hippodrome de La Prairie à Caen : sur les 14 408 chevaux présentés en 2015, 5148 l'ont été à Caen, soit 36 % des chevaux<sup>1716</sup>. Au total, 50 réunions caennaises ont permis à 1929 chevaux de passer le filtre de la qualification, soit 37,47 % des présentés. Un tel niveau place l'hippodrome caennais en deuxième position du classement des pourcentages

---

<sup>1711</sup> Le handicapé est un commissaire chargé de hiérarchiser les valeurs de tous les chevaux de courses et d'établir les handicaps donnés lors des courses. Cette hiérarchisation s'effectue en fonction des performances des chevaux et leur évolution d'une course à l'autre. C'est donc une sorte de classement des chevaux de course entre eux, sachant qu'ils ont alors chacun une « valeur », c'est-à-dire un poids à porter lors des courses.

<sup>1712</sup> Un cheval qui reçoit une valeur très haute de la part du handicapé peut connaître des difficultés car il n'a pas la marge pour obtenir des résultats en portant du poids face à ses adversaires, mais il n'a pas non plus le niveau pour viser des courses plus sélectives. Des entraîneurs sont alors en difficulté car il devient difficile de trouver les « bonnes courses » pour ces chevaux et plus largement de gagner suffisamment d'argent.

<sup>1713</sup> L'organisation de ces courses a été revue à partir de 2016, mais pour le moment il demeure encore un flou sur les règles et dénominations pour les années à venir. Avant cette refonte, ces épreuves étaient classées par des lettres, le A pour les plus relevées, allant jusqu'à la lettre F pour les plus modestes.

<sup>1714</sup> Il existe trois niveaux dans les courses : le Gr. III, le Gr. II et le Gr. I, le niveau ultime de la filière de sélection.

<sup>1715</sup> Sur 11 157 courses en France en 2015 : 242 courses de groupe (environ 2% des courses annuelles) dont 24 Groupe I, 97 Groupe II et 121 Groupe III.

<sup>1716</sup> SECF, 2015, p. 13.

de qualifiés<sup>1717</sup>, trois points au-dessus d'une moyenne nationale s'établissant à un peu plus de 34 %. Cela signifie qu'environ un-tiers des chevaux présentés se qualifient et ainsi, accèdent à une carrière. La supériorité des résultats caennais s'explique par la proximité des meilleurs élevages car les éleveurs et entraîneurs du Calvados ou de l'Orne engagent leurs jeunes chevaux lors d'une épreuve de qualification disputée à Caen. D'autres épreuves ont lieu aussi sur l'hippodrome du Mont-Saint-Michel (trois réunions en 2015 pour un total de 86 présentés et 27 qualifiés). En 2016, le principe de la qualification a donné l'idée à Arqana d'organiser une vente couplée aux épreuves de qualification. Sur l'hippodrome de Caen, les sessions de Qualifications-Vente de juillet et octobre ont attiré un large public de professionnels. Ces ventes ont aussi une vertu pédagogique car les épreuves de qualification se déroulent la plupart du temps en huit-clos. Ce format de vente bénéficie, de l'avis des personnes présentes, d'une véritable transparence car les clients peuvent assister à un travail complet du cheval qui est ensuite présenté à la vente. Les vendeurs sont originaires de Basse-Normandie, de même qu'une très large partie des acheteurs. Parmi les deux ventes, la plus lucrative fut celle du mois de juillet. Pour l'instant, nous n'avons pas le recul nécessaire pour expliquer ce phénomène, mais deux raisons peuvent au minimum être énoncées : la nouveauté du format qui a suscité la curiosité, mais aussi et surtout de meilleurs lots proposés<sup>1718</sup>. Pour un nombre équivalent de trotteurs proposés (56 en juillet et 55 en octobre), les résultats sont bien meilleurs en juillet avec 30 vendus (53,57 %) contre seulement 22 en octobre, soit un pourcentage de 40 %<sup>1719</sup>. En juillet, le prix moyen s'élève à 19 000 €<sup>1720</sup>, un chiffre assez important pour des enchères de trotteurs, sachant que le prix moyen enregistré en 2016 pour l'ensemble des vacations d'Arqana Trot, s'élève à 13 727 €<sup>1721</sup>. Au-delà de ces présentations des formes de course, il faut s'interroger sur l'aspect quantitatif des courses disputées.

À l'échelle mondiale, le nombre de courses est en augmentation constante pour deux raisons : la diversification des pays proposant des courses et surtout la multiplication des épreuves dans chaque pays. Les chiffres de l'*International Federation for Animal Health* (IFAH) recensent 262 413 courses dans le monde en 2015. La répartition entre les trois disciplines est inégale avec respectivement 141 838 courses de plat, 8399 d'obstacles et 112 176 courses de trot. Géographiquement, les Etats-Unis dominent avec 83 758 courses en 2015 (32 % des courses mondiales), devant l'Australie<sup>1722</sup>. La France, première nation européenne avec 7 % des courses de la planète, occupe la troisième place avec 18 314 courses en 2015. Les trois premiers du classement organisent des courses aussi bien chez les

---

<sup>1717</sup> Le premier site est l'hippodrome de Grosbois (37,8 %) mais il reçoit deux fois moins de chevaux que celui de Caen (2262).

<sup>1718</sup> Lors de la vente de juillet, 13 chevaux ont obtenu la qualification. Mais plus de chevaux ont été vendus, ce qui montre que des trotteurs qui ne sont pas encore qualifiés peuvent malgré tout intéresser des acheteurs.

<sup>1719</sup> Site internet d'Arqana Trot.

<sup>1720</sup> Le *top price* de la vente a atteint 105 000 €, somme très importante dans le marché des trotteurs.

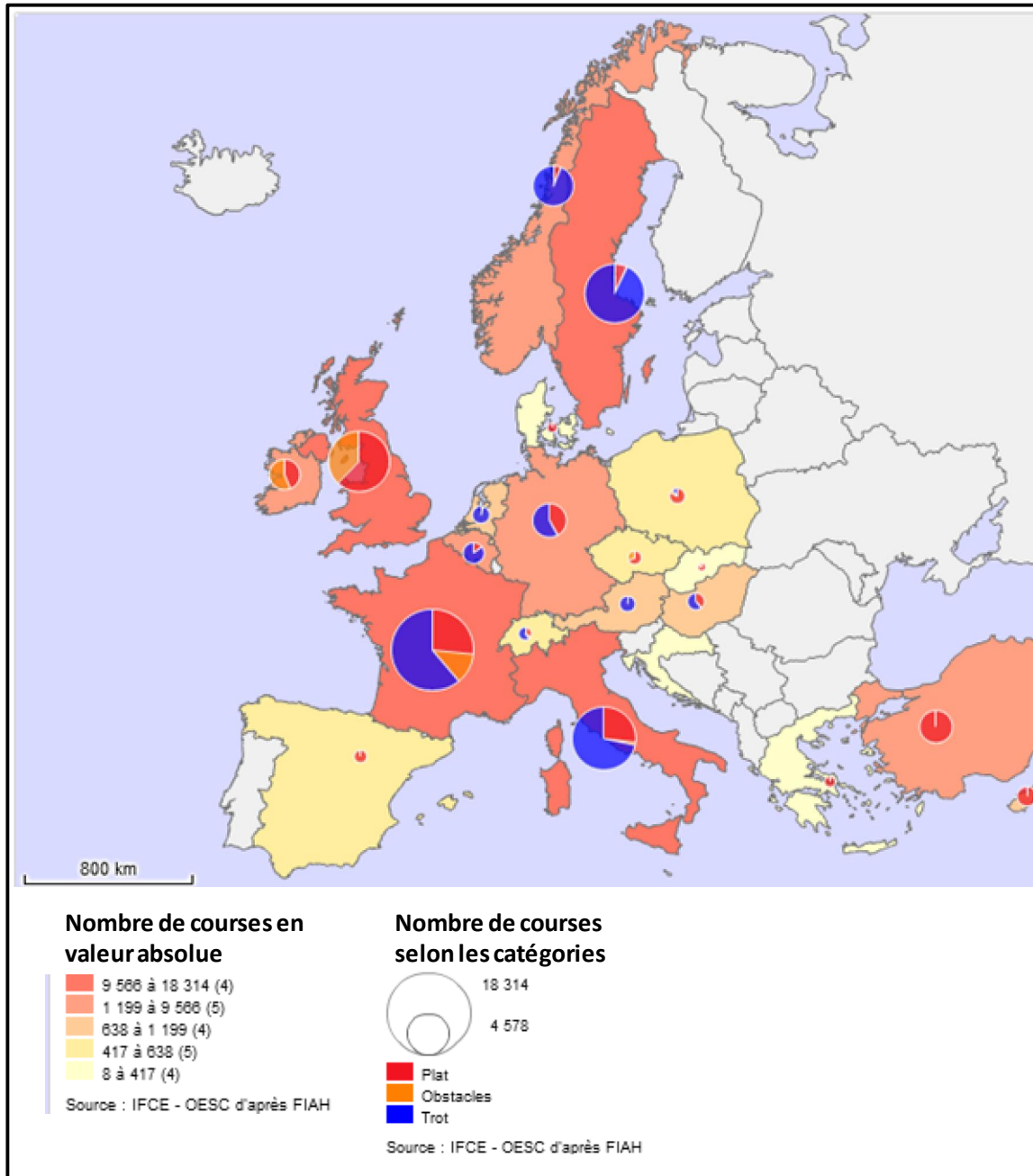
<sup>1721</sup> Le prix moyen d'achat lors de la seconde qualification vente d'octobre 2016 s'est établi à 12 591 €.

<sup>1722</sup> L'Australie occupe la 2e position loin derrière les Etats-Unis. En effet, il y a eu 33 510 courses en 2015.

galopeurs que chez les trotteurs alors que la majorité des pays ont opté pour spécialisation. Cette troisième marche du podium mondial pour l'ensemble des courses résulte de bons résultats d'ensemble : 7<sup>e</sup> rang pour le plat, le 2<sup>e</sup> pour les obstacles et le 4<sup>e</sup> chez les trotteurs.

La comparaison avec les pays européens montre la suprématie nationale (Figure n°110). La carte revêt le double avantage de présenter la situation des courses en valeur absolue en tenant compte des différentes spécialités.

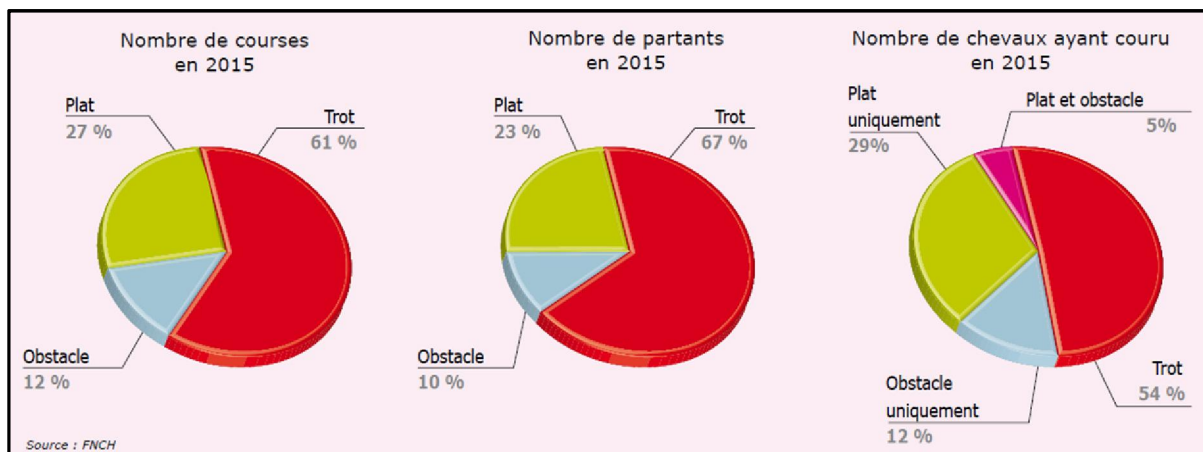
Figure n°110 : Les courses hippiques européennes en 2015



Source : Haras nationaux/Stats et cartes (données issues de la FIAH).

On constate tout d'abord que la France est le plus grand organisateur de courses et ce, dans les trois spécialités. Les 18 314 courses se répartissent ainsi : 4908 courses de plat, 2249 sur les obstacles et 11 157 courses de trot. On ne retrouve pas ce schéma ailleurs en Europe car tous les pays se sont spécialisés : le galop pour les îles britanniques, le trot pour les pays scandinaves. Ainsi, le fait de se spécialiser limite mécaniquement le nombre des courses. Plusieurs facteurs sont à invoquer : les conditions climatiques plus ou moins favorables selon les disciplines, mais aussi et surtout les cultures hippiques de chaque pays, la France ayant la particularité d'avoir développé concomitamment les filières de galopeurs et celle de trotteurs. Il est intéressant de mesurer les dynamiques car depuis le début de cette thèse, nous avons mis en avant la stratégie des autorités qui consiste à augmenter le nombre de courses, ce levier semblant malgré tout atteindre aujourd'hui ses limites. D'après les données de la FNCH, la France avait organisé 17 156 courses en 2004. En 10 ans, ce sont plus de 1000 courses supplémentaires affichées au calendrier des turfistes. Toutes les disciplines connaissent une augmentation : + 4,6 % pour les obstacles, + 6,2 % dans le trot et + 9 % dans les courses de plat. Si l'on s'arrête à ces indicateurs, tout semble aller pour le mieux. Pourtant, la réalité est assez différente : le nombre de partants diminue et il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux propriétaires<sup>1723</sup>. Les graphiques présentant le nombre de courses, de partants, et de chevaux ayant couru éclairent la situation actuelle (Figure n°111).

Figure n°111 : Répartition des courses, partants et chevaux ayant couru en France en 2015



Source : IFCE, 2016, p. 36.

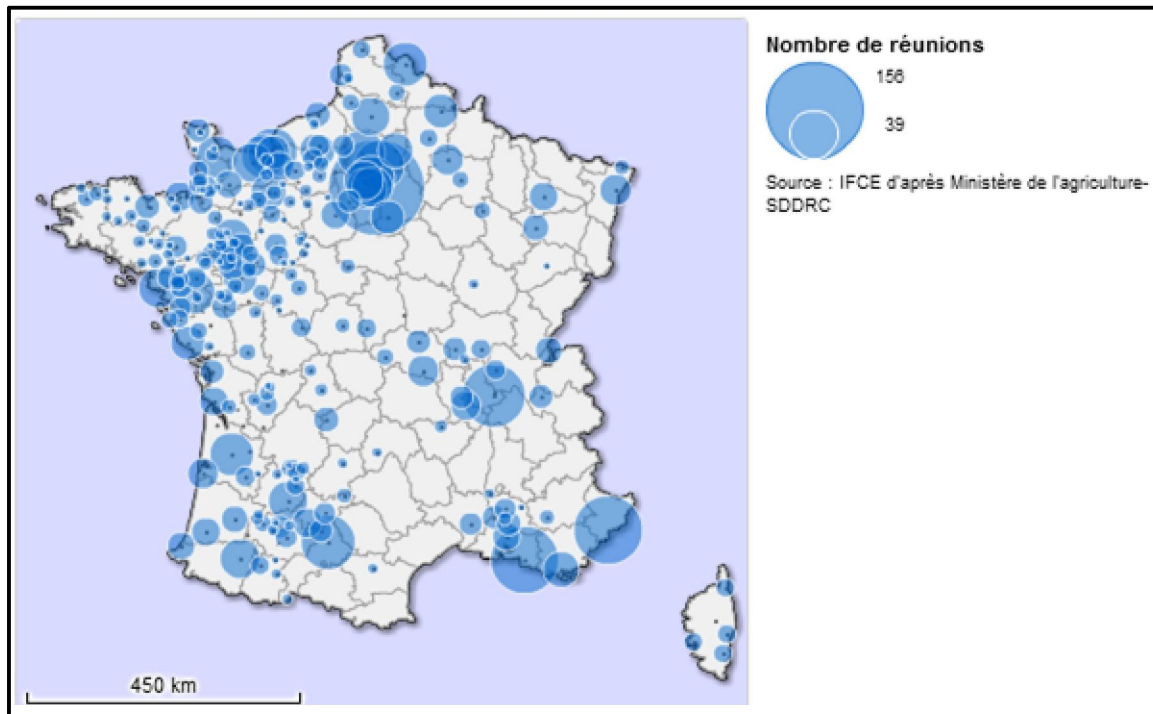
On distingue une nette domination des courses de trot (61 %), ce qui signifie que les galopeurs sont à pied d'œuvre dans 39 % des courses, respectivement 27 % en plat et 12 % en obstacle. Cette domination des courses de trot s'explique : populaires auprès du public et des parieurs, elles sont aussi plus faciles à organiser en raison du nombre élevé de propriétaires et de la présence massive des hippodromes. En effet, sur les 31 hippodromes de Basse-

<sup>1723</sup> Pour rappel, c'est dans le milieu du trot que la situation reste la plus favorable, les coûts à supporter étant moindres, ce qui permet aux petits propriétaires de maintenir leur activité et de fournir des partants.

Normandie, seulement deux sont exclusivement dédiés aux courses de galopeurs (Deauville la Touques et Le Pin-au-Haras). Les chiffres des partants aux courses renforcent le constat : alors que le trot représente 61 % des courses, 67 % des partants sont des trotteurs. On en déduit donc que les courses de trot attirent plus de partants que dans les disciplines du galop, en particulier les obstacles où les épreuves peinent à attirer<sup>1724</sup>. Enfin, les données sur les chevaux ayant couru montre que la part des trotteurs s'élève à 54 % du total. Cela s'explique par la capacité qu'ont les trotteurs à répéter les efforts et à participer à un nombre de courses supérieur aux autres spécialités. Les entraîneurs n'hésitent pas à solliciter leur cheval si ce dernier n'a pas subi des courses trop dures. En revanche, le phénomène est inverse chez les galopeurs, d'autant plus que certains chevaux participent parfois à des courses de plat et d'obstacle au cours d'une même saison.

Géographiquement, la répartition des courses hippiques est assez inégale sur le territoire français (Figure n°112). Pour la saison 2015, un fort contraste Ouest/Est apparaît sur la carte des réunions sans distinction de disciplines. L'Ouest du pays accueille beaucoup d'épreuves quand la partie orientale est largement délaissée, en particulier à l'est d'une diagonale allant des Ardennes jusqu'au Sud-Ouest.

*Figure n°112 : Les réunions de courses hippiques en France en 2015*

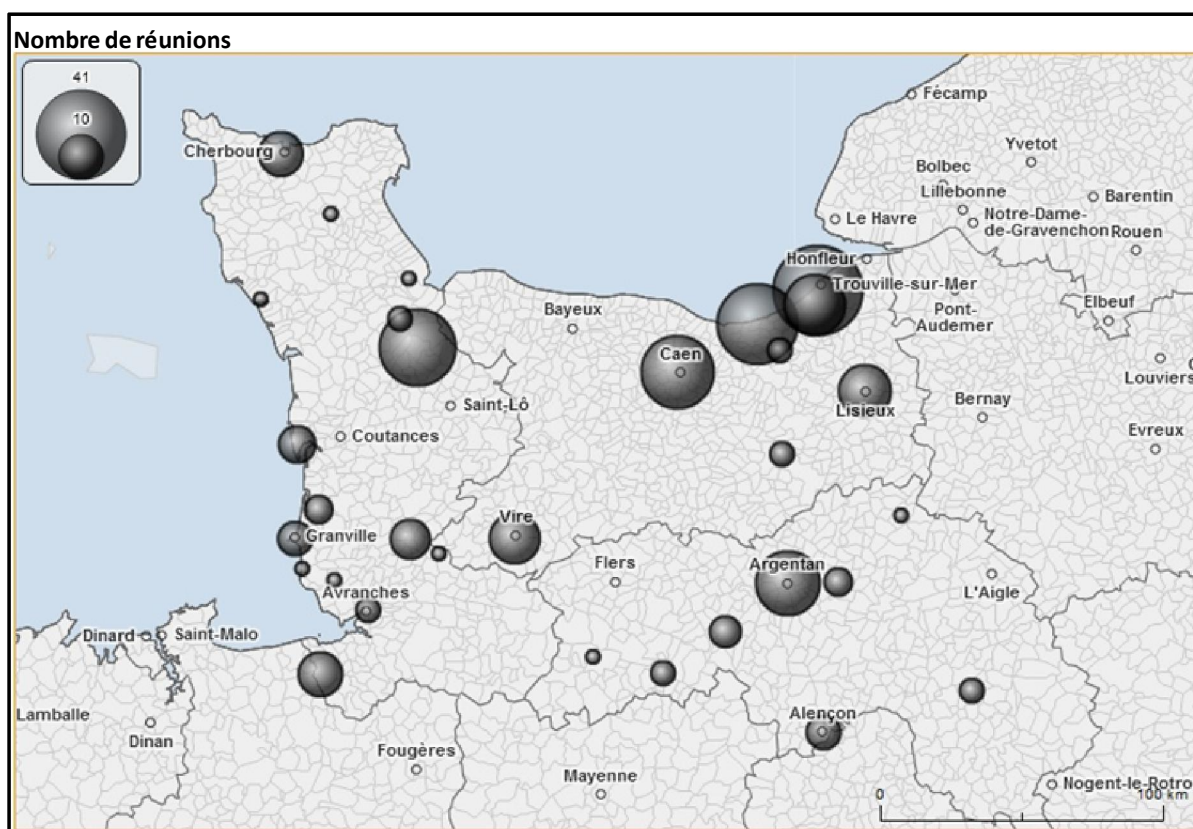


Source : Haras nationaux/Stats et cartes (données issues de l'IFCE).

<sup>1724</sup> Pour deux raisons, beaucoup de propriétaires ne détournent des courses d'obstacle : les risques inhérents à la pratique mais surtout un moindre prestige par rapport aux autres types de course, notamment en plat.

Des exceptions existent dans la partie orientale autour des pôles urbains de Lyon et Marseille mais surtout à Cagnes-sur-Mer, siège du principal hippodrome azuréen<sup>1725</sup>. Ailleurs, les espaces les plus actifs sont d'abord la région parisienne et son extension vers l'Oise (Chantilly et Compiègne). Ensuite, on distingue un Grand Ouest dans lequel la Basse-Normandie occupe une place de choix. En 2015, sur les 2318 manifestations nationales, les hippodromes de Basse-Normandie ont organisé 284 réunions, soit 8,8 % du total. Pour affiner notre analyse, la carte de la Basse-Normandie présente le nombre de réunions organisées sur chaque site (Figure n°113).

Figure n°113 : Les réunions sur les hippodromes de Basse-Normandie en 2015



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE-OESC d'après Ministère de l'agriculture.

Les 284 réunions bas-normandes au cours de l'année 2015 ont représenté un peu plus de 2200 courses. De profondes différences apparaissent entre les sites : un grand nombre d'hippodromes organisent peu de réunions et à l'inverse, moins de 10 hippodromes proposent plus de 10 réunions. Dans la première catégorie, on peut citer Jullouville (1 réunion), Domfront (1), Dozulé (trois réunions), Carentan (3). La seconde catégorie, celle comportant les hippodromes dépassant 10 réunions annuelles concerne huit sites : Vire (13 réunions), Lisieux (14), Clairefontaine (19), Argentan (21), Caen (27), Graignes (30), Cabourg (33) et

<sup>1725</sup> L'hippodrome de Cagnes-sur-Mer est très actif durant l'hiver autour d'un important meeting de galopeurs. Ce site a pour particularité, parmi les hippodromes très actifs, d'être pluridisciplinaire.

Deauville (41)<sup>1726</sup>. La carte montre de profondes différences infrarégionales. La domination du Calvados est très nette, non pas sur le nombre de sites<sup>1727</sup>, mais bien sur le nombre des réunions. En effet, la majorité des hippodromes les plus actifs est localisée dans ce département. Six des huit hippodromes proposant le plus grand nombre de réunions se trouvent dans le Calvados avec respectivement dans l'ordre croissant : Vire, Lisieux, Clairefontaine, Caen, Cabourg et Deauville. Cette domination dépasse même les spécialités hippiques, les deux premiers hippodromes étant spécialisés, que ce soit le plat à Deauville ou le trot à Cabourg. Les éléments d'explication ne manquent pas : la trame historique, les plus anciens hippodromes ont donné leurs lettres de noblesse aux courses en Normandie (Caen, Deauville). C'est aussi la qualité des prestations. Ces hippodromes motivent les autorités hippiques à programmer beaucoup de courses, sachant que les conditions d'accueil et de piste répondent aux besoins de l'hippisme moderne. Le troisième argument relève de l'administration des sites. Trois hippodromes appartiennent aux Sociétés-mères, France Galop pour Deauville, ainsi que Le Trot pour Cabourg et Caen. La dimension touristique est aussi à prendre en compte : ces principaux hippodromes bénéficient de l'affluence d'un public estival, que ce soit Cabourg ou Clairefontaine, le site de Deauville La Touques ayant, depuis une dizaine d'années, fait le choix de diversifier son programme en proposant des courses tout au long de l'année grâce à sa PSF. Enfin, la richesse des allocations est une autre source d'explication du pouvoir d'attraction des hippodromes notamment pour celui de La Touques.

En outre, on ne peut comprendre le constat sans faire référence à l'importance des encouragements (allocations et primes). Les différentes primes, qu'elles soient aux éleveurs ou aux propriétaires, mais surtout les allocations distribuées aux chevaux gagnants et placés<sup>1728</sup> sont autant d'incitations à l'engagement des chevaux de la part des propriétaires. Les données sur l'évolution des encouragements dans les trois spécialités depuis près de 20 ans (Figure n°114) en montrent l'ampleur. Le graphique indique une augmentation généralisée des encouragements même si les dynamiques diffèrent selon les disciplines. C'est dans les courses d'obstacle que la progression est la plus mesurée, même si celle-ci est très loin d'être négligeable : les encouragements passent de 50 à 83 millions entre 1998 et 2015 (+ 66 %). En comparaison, le niveau d'encouragement a crû de 81,5 % dans les courses de plat et même de 99,4 % dans celles de trot. Ces statistiques affichent la bonne santé financière des courses hippiques depuis le début du siècle même si depuis quelques années le niveau des encouragements stagne. Les autorités annoncent même un gel des allocations pour les années à venir<sup>1729</sup>. Toutefois, si l'on déduit les différentes primes (éleveurs, propriétaires), les

---

<sup>1726</sup> Statistiques de l'IFCE pour la saison hippique 2015.

<sup>1727</sup> Pour rappel, on compte sept hippodromes dans le Calvados sur les 31 de la région.

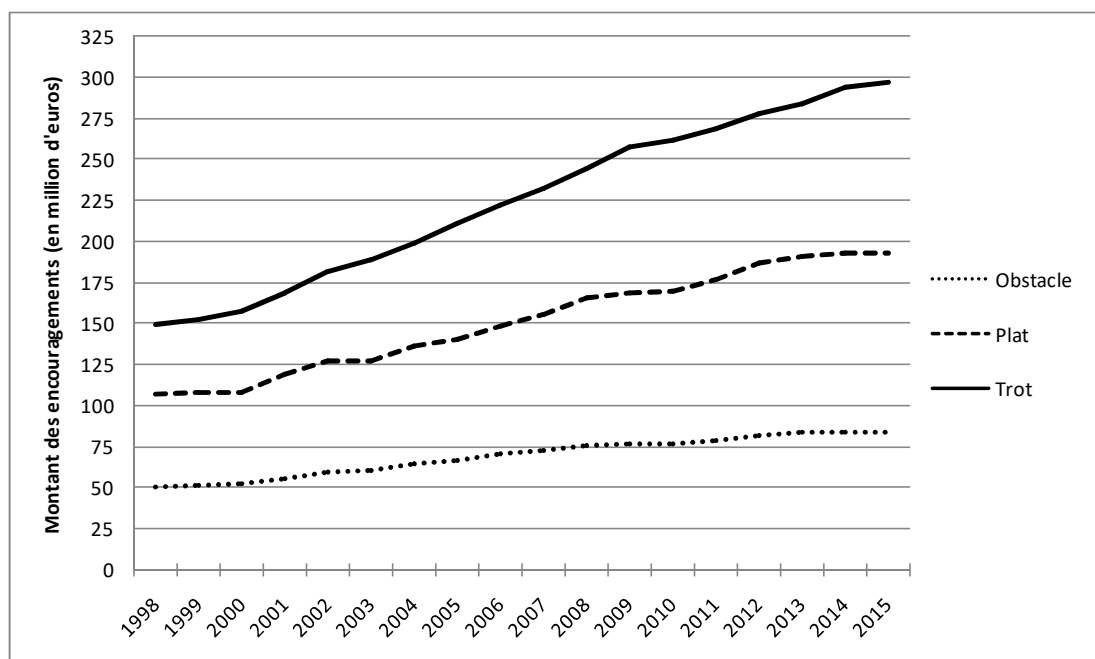
<sup>1728</sup> Le pourcentage des allocations dépend de deux facteurs : le niveau des épreuves et le nombre de partants.

<sup>1729</sup> Au début 2017, France Galop a évoqué la possible diminution des encouragements afin de faire des économies dans le budget de l'institution. L'annonce a suscité de vives réactions. On craint la disparition de nombreux propriétaires et dans leur sillage, d'autres professionnels. On a ici une source potentielle de fragilisation des courses de plat. Au même moment, les dirigeants de la filière trotteur ont annoncé leur refus de



allocations s'élèvent à 68 millions dans les courses d'obstacle, près de 122 millions pour les courses de plat et surtout 253 millions dans celles de trot, soit plus du double de celles de plat. En revanche, si l'on tient compte du nombre de courses, celles de trotteurs étant nettement plus nombreuses, on aboutit à des allocations moyennes supérieures dans le plat : 24 831 € quand celles de trotteurs ne s'élèvent qu'à 22 733 €.

Figure n°114 : L'évolution des encouragements hippiques en France depuis 1998



Source : IFCE d'après les données de la FNCF.

Les allocations des courses de Basse-Normandie, comme sur les autres hippodromes de province, sont en majorité en-deçà de ces moyennes<sup>1730</sup>. L'étude des allocations des plus de 1200 courses montre que plus de 90 % des courses se situent sous la moyenne. Seul le pôle deauvillais est capable de doter ses épreuves de gains supérieurs à cette moyenne. Prenons tout d'abord l'exemple de l'hippodrome de Lisieux lors de saison 2014. Le programme affiche 83 courses de trotteurs (10 réunions) et 14 courses de plat (deux réunions en avril). Le niveau des allocations diffère selon les disciplines : une moyenne de 8214 € dans le plat contre 16 614 € pour les trotteurs. Au faible niveau des courses de galopeurs correspondent de faibles allocations. On est ici face à un cercle vicieux : la faiblesse des dotations n'attire pas les bons chevaux et le faible niveau des partants n'attire pas les sponsors. Parmi les partants, figurent toutefois de grands noms de l'hippisme international (Wertheimer, Al Thani) mais ils

baisser les encouragements. Ils partent du principe que ce point ne peut pas être une variable d'ajustement en admettant le besoin de faire des économies pour pérenniser la filière.

<sup>1730</sup> A l'échelle nationale, cette moyenne est largement biaisée par les courses de sélection où les allocations peuvent atteindre des records comme au Prix de l'Arc de Triomphe avec une allocation de cinq millions d'euros grâce au lucratif sponsoring du Qatar.

présentent les chevaux les plus faibles de leur écurie, montés par des jockeys débutants afin qu'ils s'aguerrissent dans des courses de province. En revanche, les courses de trot lexoviennes proposent un programme de qualité et quelques épreuves d'un bon niveau. Par exemple, le samedi 15 mars 2014, sur les neuf courses au programme, sept atteignent ou dépassent les 20 000 € d'allocation, la cinquième étant même dotée de 35 000 €, niveau assez intéressant pour un hippodrome classé « pôle régional » comme l'est celui de Lisieux<sup>1731</sup>. Il s'agissait d'une course européenne, donc ouverte à des chevaux venus de l'étranger avec pour seule condition qu'ils appartiennent bien à la race Trotteur français<sup>1732</sup>. À Caen, la principale réunion se tient toujours à la mi-mai avec trois courses de groupe, dont un Groupe I. En 2017, la journée s'est tenue le mercredi 17 mai avec huit épreuves disputées pour un total de 621 000 € d'allocations, soit une moyenne de 77 625 € par course. Parmi les épreuves, deux courses de groupe étaient dotées de 150 000 € chacune<sup>1733</sup>, tandis que la huitième, une course pour apprentis lads-jockeys, n'a bénéficié que de 25 000 €. Nous verrons un peu plus loin, dans la monographie du cas deauvillais, que la dotation des épreuves y est largement supérieure. Au-delà de l'approche quantitative, il convient d'envisager les courses hippiques comme un véritable évènement, ce que nous qualifions de spectacle hippique.

### ***B) Des réunions aux courses : le spectacle hippique en Basse-Normandie***

Si les courses hippiques relèvent de l'entrepreneuriat, il n'en demeure pas moins qu'elles sont aussi un véritable spectacle, un évènement inscrit dans la vie des territoires et qui participent à la construction de l'identité territoriale.

Créer un programme de courses est la première étape du spectacle et répond à de multiples contraintes, qu'elles soient locales ou nationales. Des règles strictes existent quant au positionnement des réunions dans le calendrier. La densification de ce dernier n'a fait que complexifier la construction du programme, et beaucoup de sociétés souhaitent se positionner sur les dates jugées plus attractives. Par contre, il est impératif de réduire la concurrence afin que tous les hippodromes puissent prospérer au mieux. À Deauville, cette logique impose de ne pas organiser des courses sur les deux hippodromes le même jour afin d'offrir un rayonnement maximal à la réunion<sup>1734</sup>. Le principe vaut à toutes les échelles comme celle du

---

<sup>1731</sup> En 2017, l'hippodrome de Lisieux a accueilli la 10<sup>e</sup> étape du Grand National du Trot (GNT) qui est un circuit rassemblant des trotteurs d'un très bon niveau. Le 27 septembre la course a été le support du Quinté +, course de Gr. III dont l'allocation était de 90 000 €.

<sup>1732</sup> Dans cette course, des chevaux de bons niveaux sont présents, ainsi que des bons drivers dont le top driver Franck Nivard, né à Avranches en 1979 et passé par l'école de Graignes.

<sup>1733</sup> Il s'agit du Prix des Ducs de Normandie (Gr. II) et du Saint-Léger des Trotteurs (Gr. I).

<sup>1734</sup> Éviter une concurrence est également un sujet pensé de manière internationale pour les épreuves de sélection. France Galop fait attention à éviter un télescopage entre des courses à Deauville et des grandes réunions internationales. Malgré tout, les entraîneurs sont obligés d'opérer des choix, notamment les entraîneurs des îles britanniques qui doivent parfois choisir entre une venue à Deauville et une participation à des courses domestiques. On peut citer les Lowther Stakes (Gr. II) à York qui se courent à York vers le 20 août sur une distance de 1200 mètres pour les femelles de 2 ans. Cette course est donc une concurrence directe pour le Prix Morny, ce dernier ayant encore l'avantage d'être estampillé au niveau Groupe I et de proposer une allocation de 350 000 € contre 200 000 £ (environ 225 000 € à l'été 2017) pour la course de York. Ainsi, en 2016, la star

Calvados : organiser des courses au même moment à Deauville, à Cabourg ou à Caen ne servirait personne. Dans ce monde concurrentiel, la concertation dans la constitution du calendrier est de rigueur. La problématique n'est pas nouvelle même si elle se fait avec une acuité particulière de nos jours<sup>1735</sup>. Pour les sociétés locales, la stratégie est un peu différente en raison d'un nombre restreint de réunions, parfois une seule. Pour elles, il s'agit de trouver la date adéquate pour attirer à la fois des partants, mais aussi un large public qui participe au financement de la société<sup>1736</sup>. Par exemple, pour la saison 2017, les courses de Bagnoles-de-l'Orne se tiennent le vendredi 14 juillet, le dimanche 23 juillet et le mardi 15 août. Ce sont donc des jours prisés avec un dimanche estival, mais aussi et surtout deux jours fériés que sont la fête nationale et l'Assomption<sup>1737</sup>. Si le temps est favorable, ces trois dates attirent le public local mais aussi les personnes en villégiature dans la station thermale ornaise. Pour la réunion annuelle de l'hippodrome de Portbail (Manche), traditionnellement le deuxième dimanche d'août, huit courses ont été organisées le dimanche 13. La manifestation, en plein milieu du mois d'août et proche du 15 août, est la journée la plus chargée du calendrier hippique français. En 2017, pas moins de 22 réunions sont organisées à travers toute la France, dont trois pour la seule Basse-Normandie : Portbail, Le Sap (Orne) et Deauville La Touques. Ainsi, la région profite de trois événements, aux objectifs certes bien différents, mais sans pour autant engendrer une quelconque concurrence, les trois réunions ayant lieu dans une ville de chaque département. Les courses hippiques sont conçues par les acteurs de la filière comme un spectacle qu'il convient de développer face à la concurrence d'autres loisirs. Les sociétés de course rivalisent donc d'originalité pour attirer des spectateurs, mais aussi des parieurs potentiels. Comment les sociétés procèdent-elles ?

Depuis des années, la fréquentation des champs de course tend à diminuer aussi bien en France qu'en Basse-Normandie. À l'échelle nationale : les différents hippodromes de France Galop (Auteuil, Chantilly, Deauville, Enghien, Longchamp, Maisons-Laffitte et Saint-

---

américaine Lady Aurelia a choisi de courir à Deauville, alors qu'elle pouvait concourir dans les deux courses, le niveau de l'allocation ayant très certainement été un élément important dans le choix final de l'entraîneur américain Wesley Ward.

<sup>1735</sup> On peut citer le meeting d'août 1893, dans lequel on voit poindre les stratégies des sociétés organisatrices, mais aussi leur plus ou moins grande influence pour imposer leurs choix. C'est Caen qui obtient les premières dates avec des courses du dimanche 6 au mercredi 9. À cette époque, Deauville est déjà sans conteste la principale ville hippique française estivale, ce qui lui permet d'établir un calendrier sur-mesure. La société organisatrice se réserve les dates les plus importantes, soit sept journées dont les moments stratégiques que sont les week-ends et le 15 août. Les autres sociétés doivent se partager les dates restantes, beaucoup moins prisées. Il s'agit des jours de semaine qui reviennent à Cabourg ou Pont-l'Évêque. On peut également soulever le cas particulier d'une journée de courses sur l'hippodrome de Courseulles, le 15 août. Deauville n'a sans doute pas cherché à éliminer cette légère concurrence, en considérant que les courses de Courseulles ont un poids et un public local, ce qui ne gêne en rien la tenue de la réunion deauvillaise et son public choisi.

<sup>1736</sup> Dans le cas de l'hippodrome éphémère de Jullouville, les organisateurs doivent également prendre en compte le facteur naturel de la marée. Ainsi, la réunion annuelle s'est tenue le dimanche 28 mai car elle permet de combiner un fort coefficient de marée (103) et la fin du long week-end férié de l'Ascension qui est profitable car un public nombreux répond présent.

<sup>1737</sup> Si l'on analyse le nombre de réunions, on en a en moyenne six par jour sur l'ensemble de l'année, mais 16 durant les jours fériés.

Cloud) ont enregistré 723 000 entrées en 1994 et 374 000 en 2013<sup>1738</sup>. En 20 ans, la fréquentation a diminué de près de moitié. Contrairement aux épreuves prestigieuses qui continuent d'attirer les foules, la baisse de la fréquentation concerne les réunions les moins attractives et celles de semaine<sup>1739</sup>. La situation bas-normande suit l'exemple national : les hippodromes de trot de la Fédération de Basse-Normandie ont enregistré 74 610 entrées payantes en 2014 contre 104 735 en 2009. Dans les deux cas, les entrées résistent pendant la saison estivale, ce qui permet à la Basse-Normandie où les courses se multiplient entre mai et septembre de maintenir un bon niveau d'entrées, surtout dans les stations balnéaires comme Deauville ou Cabourg. Parmi les sites gérés par France Galop, l'hippodrome de Deauville La Touques s'en sort plutôt bien : la fréquentation a même légèrement progressé entre 2008 et 2013, passant de 77 594 à 80 438 entrées<sup>1740</sup>. À Cabourg, l'affluence est forte lors des courses estivales, en particulier durant les nocturnes du vendredi soir. Celles-ci bénéficient de nombreuses animations, mais aussi du fait que la réunion est le support de la course événement du Quinté +. En revanche, la situation est plus contrastée pour les petits hippodromes qui peinent parfois à attirer massivement le public. Malgré tout, ils peuvent compter sur un public diversifié : les touristes curieux de découvrir le spectacle hippique et les populations locales très attachées aux réunions annuelles. Mais une question centrale agite aujourd'hui la filière : faut-il rendre payant l'accès aux courses hippiques ?

Depuis quelques années déjà, la question divise les professionnels car deux logiques s'affrontent. D'un côté, ceux qui estiment que les courses sont un spectacle qui, en tant que tel, doivent être payantes et de l'autre, ceux qui considèrent que la gratuité est un moyen pour attirer du public qui consomme et parie. À l'échelle de la région, il n'y a sans doute pas de solution unique : le contexte de chaque hippodrome est à prendre en compte. En effet, les points communs entre le public estival de Deauville et celui d'un petit hippodrome de la campagne ornaise sont ténus. Depuis quatre ans, le service marketing de France Galop cherche à relancer la fréquentation en faisant payer les entrées, arguant du fait que le public paye pour assister à un concert, un match de football. C'est à Deauville que l'on peut mesurer l'impact de la mesure car le nombre d'entrées gratuites était devenu rare pour les courses estivales de La Touques, alors qu'en 2013, 81,1 % des entrées étaient gratuites<sup>1741</sup>. En juin 2017, l'arrivée d'un nouveau directeur marketing à France Galop coïncide avec une volte-face dans la stratégie de l'entreprise. Bien conscient de la désaffection du public pour les courses, il est annoncé la création d'une « Carte Club » offrant la gratuité de l'accès aux hippodromes du lundi au samedi<sup>1742</sup>. Cette démarche consiste à fidéliser le public et à l'inciter à fréquenter

---

<sup>1738</sup> France Galop, 2009, p. 15.

<sup>1739</sup> Le Prix de l'Arc de Triomphe 2012 a généré, à lui seul, 43 704 entrées sur l'hippodrome de Longchamp.

<sup>1740</sup> Chiffres émanant de plusieurs rapports d'activités de France Galop 2008-2013. A noter que sur la période 2008-2013, l'hippodrome de Chantilly a connu une croissance du nombre d'entrées en sachant que le nombre de courses a fortement augmenté.

<sup>1741</sup> France Galop, 2014, p. 33.

<sup>1742</sup> Cette carte gratuite qui donne les avantages suivants : gratuité du lundi au samedi, une invitation pour l'un des Grands prix de l'année et des prix réduits pour les personnes accompagnatrices.

les hippodromes tout en générant de nouveaux parieurs. Pour le nouveau directeur marketing Fabrice Favetto Bon, « l'accessibilité gratuite en semaine était une demande forte de nos clients et nous espérons avec ce nouvel avantage, les retrouver plus régulièrement sur nos hippodromes ». Dans le trot, Cabourg a pris la même orientation avec la généralisation de la gratuité au travers d'un programme appelé les Estivales. La démarche permet d'avoir en moyenne 6 000 à 7 000 personnes lors des courses nocturnes de l'été. L'hippodrome de Cabourg est devenu le site le plus fréquenté de la région avec environ 120 000 spectateurs par an. En fait, le débat sur la gratuité est encore plus prégnant pour les petites sociétés locales car les recettes de la billetterie sont souvent vitales. Pour illustrer la situation, la carte suivante recense l'éventuelle gratuité des hippodromes bas-normands actifs en 2015 (Figure n°115). L'information doit être nuancée dans la mesure où des hippodromes, même s'ils n'ont pas systématisé la gratuité, la pratiquent largement par l'intermédiaire d'invitations comme à Cabourg via le site internet de la société organisatrice. Depuis 2015, cinq hippodromes appliquent la gratuité, quatre tout au long de l'année (Domfront, Rânes, Vire et Le Perche), tandis que celui de Graignes la limite à la période hivernale. Le débat sur la gratuité a engendré des tensions assez vives entre les directeurs d'hippodrome, chacun pensant défendre au mieux ses intérêts.

Figure n°115 : Les hippodromes de Basse-Normandie et le débat sur la gratuité



Source : Xavier TERRIEN, *Ouest-France.fr*, 5 mai 2015.

Ces cinq hippodromes estiment enrayer la désaffection du public par ce biais, tandis que d'autres y voient plutôt une dévalorisation du spectacle proposé. C'est le cas de Jean-Philippe

Massieu, le vice-président de l'hippodrome de Cherbourg. Pour lui, « nous avons un vrai beau sport spectacle, il n'y a aucune raison de le galvauder »<sup>1743</sup>. En réponse, Sylvain Monsallier, gestionnaire du champ de courses de Domfront, le premier en Basse-Normandie ayant instauré la gratuité totale, rétorque avec des arguments chiffrés : « La gratuité nous a permis de revivre ! Nous ne faisons plus que 500 entrées par an. Aujourd'hui, nous sommes autour de 3 000 passages en moyenne, gratuits mais compensés. Ça a tout changé ! ». À cela, il ajoute même : « Les gens sont contents de ne pas payer l'entrée : ils parient davantage. Quand on voit les chiffres de la buvette... ils consomment trois fois plus »<sup>1744</sup>. Au total, quelle que soit la solution retenue, la filière hippique doit préparer l'avenir car les paris ne peuvent suffire à rendre les courses attractives. Il semble nécessaire de valoriser le spectacle et de faire des courses hippiques un évènement. Jean-Philippe Massieu résume ainsi la situation et les orientations à développer : « Nous n'avons pas réussi à vendre notre sport ces vingt dernières années. Nous avons raté le coche du marketing. Les citoyens ont oublié notre sport, mais quand ils viennent, ils apprécient. Il faut se retrousser les manches, aller les chercher, et qu'on s'entraide »<sup>1745</sup>. Toutes les pistes pour redonner de l'influence à l'hippisme sont bonnes à prendre. Pour autant, ce débat n'est pas tranché et il est difficile de la faire car chaque contexte est singulier. En revanche, tous les organisateurs s'accordent sur le fait que les hippodromes doivent être plus animés.

En Basse-Normandie, l'organisation pratique des journées de course revient aux sociétés locales, ainsi qu'aux deux puissantes sociétés nationales que sont France Galop pour Deauville et Le Trot pour Caen et surtout Cabourg. C'est à elles que revient de préparer l'hippodrome, gérer l'accueil du public et la prise des paris. En moyenne, une réunion, se compose de huit courses, mais peut osciller entre sept et dix courses. Le timing doit être le plus précis possible et surtout doit être respecté, notamment pour les principaux hippodromes dont les courses sont retransmises en direct et constituent le support de paris nationaux. Le rythme standard consiste en une course toutes les 30 minutes, ce qui fait qu'une réunion dure environ quatre heures. Optimiser ce temps est aujourd'hui un autre sujet de réflexion pour les organisateurs, le but étant d'apporter plus de rythme à la réunion, sachant qu'une course dure entre une et quatre minutes selon les distances et les spécialités. Philippe Bouchara, le Président des courses de Vichy et par ailleurs très impliqué dans celles de Deauville, pose une question très intéressante tout en envisageant une piste : « Pourquoi les gens ne vont plus sur les hippodromes ? Parce qu'ils s'y ennuient ! Il faut leur proposer un spectacle avec plus de punch, avec des animations entre les courses plus courtes, dans le style des spectacles de rue »<sup>1746</sup>. Pendant longtemps, les sociétés ne prévoyaient rien entre les courses, la majeure partie du public venant exclusivement pour parier mais dorénavant, de nombreux spectateurs

---

<sup>1743</sup> Xavier TERRIEN, *Ouest-France.fr*, 5 mai 2015.

<sup>1744</sup> *Ibid.*

<sup>1745</sup> *Ibid.*

<sup>1746</sup> *Jour de galop*, 25 juillet 2017, N° 3528, p. 9.

viennent aussi pour découvrir, se détendre et envisagent les courses comme un loisir. Certaines zones de l'hippodrome doivent devenir des espaces de vie, le public devant se les approprier, notamment les enfants car les courses sont de plus en plus souvent un spectacle familial. Dans le cadre des Estivales de Cabourg, les organisateurs proposent des baptêmes de poneys et l'on trouve, durant chaque réunion, un manège carrousel de chevaux, une ferme miniature, une structure gonflable... De plus, il y a régulièrement des concerts, un feu d'artifice, mais aussi la possibilité de visiter et découvrir les écuries. Les personnes qui participent à cette animation, presque toujours des touristes néophytes des courses, nous ont confié être ravies par l'expérience. Elles découvrent un univers méconnu, une expérience d'autant plus intéressante que les professionnels du trot jouent souvent le jeu. D'autres animations se multiplient : les écrans géants pour faciliter le suivi d'une course, des conférences de presse pour les principales épreuves ou des podiums accessibles au public lors des remises de prix. Et certains hippodromes proposent déjà des journées à thème. La saison 2017 de Deauville a proposé une journée des associations (8 août), une journée de l'association des jockeys (12 août) ou bien encore la journée de reconversion des chevaux de course (26 août). Cette dernière existe depuis 2016 et concerne un sujet important pour le monde des courses, à savoir le bien-être des chevaux après leur carrière<sup>1747</sup>. Une association nommée "Au-delà des pistes" fédère le projet depuis 2016 en France, le projet initial émanant de professionnels anglo-saxons dans le sillage du cheikh Mohammed Al Maktoum. L'association vise à améliorer l'image des courses et à faire changer les mentalités sur les qualités du pur-sang en dehors des courses selon sept axes décrits sur son site internet<sup>1748</sup>. Des personnalités influentes de la filière soutiennent ce projet puisque la présidente est Alette Forien (propriétaire du Haras de la Rebourrière et Montaigu), le Vice-président est Henri Bozo (directeur de l'Écurie des Monceaux) et la trésorière est Lisa-Jane Graffard qui est *racing manager* et représente les intérêts de Mohammed Al Maktoum en France.

À l'échelle bas-normande, les autorités régionales tentent également de valoriser les courses hippiques et de capitaliser sur la tradition hippique. Elles savent pertinemment que les populations sont très attachées aux réunions locales. Nous en avons fait l'expérience lors des courses de Dozulé, sur l'hippodrome d'Angerville, lors de la réunion du 3 août 2016 pendant laquelle nous avons pu échanger avec de nombreux spectateurs. Des touristes sont présents mais la population majoritaire est locale, des habitués qui viennent le plus souvent en famille. Un spectateur nous a fait part de sa fidélité (plusieurs dizaines d'années) et tient à emmener ses petits-enfants afin de perpétuer la tradition des courses hippiques de Dozulé et profiter

---

<sup>1747</sup> La santé animale est un sujet de plus en plus porté par le monde des courses. Quelques initiatives destinées à donner une image positive auprès du grand public : la réduction des coups de cravache en course (actuellement huit sous peine de sanctions) ; la création d'une association visant à défendre la reconversion des chevaux de course. Selon plusieurs professionnels interrogés, beaucoup d'anciens chevaux de course mènent une retraite plutôt heureuse car les propriétaires ont créé un lien affectif avec leurs chevaux.

<sup>1748</sup> Les sept axes de travail : sensibiliser le grand public, promouvoir l'adaptabilité des pur-sang à d'autres activités, référencer les structures d'accueil des chevaux, mettre en relation les anciens et futurs propriétaires de chevaux réformés, faciliter leur suivi, organiser des compétitions, lever des fonds en faveur de cette cause.

d'une ambiance champêtre avec un hippodrome au milieu de la prairie, sa petite tribune en bois, sa buvette avec ses grillades... En 2015, l'hippodrome de Dozulé a fait 3879 entrées lors des trois réunions de l'année<sup>1749</sup>.

La fédération régionale n'est pas en reste pour développer les courses et attirer le public : elle a initié des animations et des opérations publicitaires en 2015 et en 2017 (Figure n°116). L'opération « Le tour des hippodromes bas-normands » de mai à septembre 2015 a animé 27 hippodromes de la fédération en dehors de ceux gérés par les sociétés nationales (Deauville, Caen et Cabourg). Une telle action repose sur le caractère saisonnier de l'activité hippique régionale. Elle s'appuie sur des hippodromes qui organisent au moins une réunion entre mai et septembre, période favorable aux courses notamment sur ceux qui ne disposent que d'une piste en herbe peu exploitable le reste de l'année. En effet, proposer une activité à l'année est particulièrement complexe car il faut des infrastructures adaptées et un personnel en conséquence. En Basse-Normandie, seuls deux hippodromes appartiennent à cette catégorie : Graignes qui accueille des courses sur 11 mois tandis que Deauville en propose pendant neuf mois<sup>1750</sup>.

Figure n°116 : Les affiches publicitaires pour le tour des hippodromes en Basse-Normandie



Source : Site internet de la Fédération des courses de Basse-Normandie.

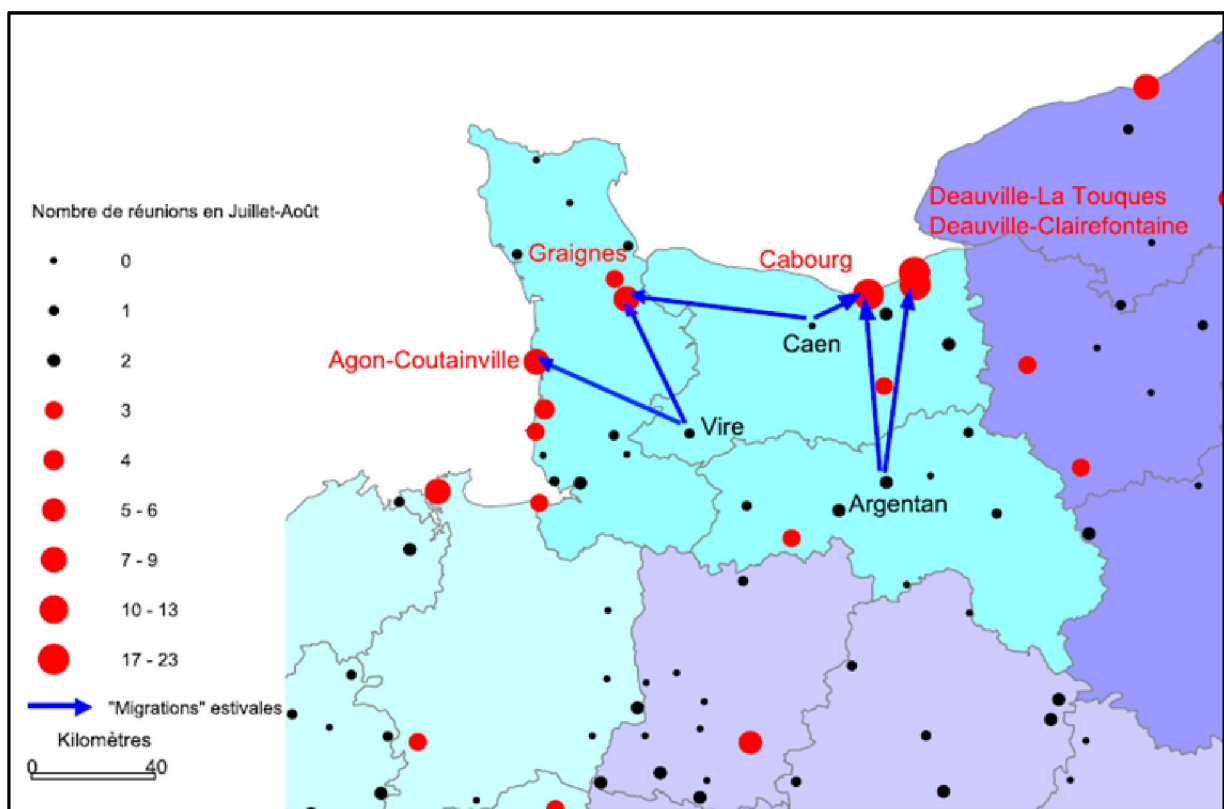
<sup>1749</sup> Chiffres fournis par le secrétaire général de la FNCH.

<sup>1750</sup> En 2017, les courses de Graignes se sont déroulées entre le 12 février et le 15 décembre, seul le mois de janvier n'a pas accueilli de courses. À Deauville, aucune course n'a eu lieu en février, avril et septembre. Les courses se sont déroulées entre le 6 janvier et le 27 décembre 2017, preuve de la capacité à organiser plusieurs meetings, même si le plus important reste celui du mois d'août.



À l'inverse, la majorité des hippodromes organisent les courses exclusivement en été, depuis les manifestations des petites sociétés locales jusqu'aux hippodromes les plus prestigieux comme Clairefontaine<sup>1751</sup>. L'analyse des programmes des courses montre un phénomène de basculement saisonnier, le nombre de courses se réduisant l'été dans les principaux pôles urbains (Lyon, Toulouse), alors que les « hippodromes côtiers »<sup>1752</sup>, pour reprendre l'expression de Damien Bruneau, intensifient leur activité. Pour soutenir cette idée, Damien Bruneau nous a aimablement communiqué une carte non publiée, réalisée à l'échelle bas-normande, qui présente les transferts de courses vers des sites bénéficiant d'une forte activité estivale (Figure n°117).

Figure n°117 : Les transferts des courses en juillet-août en Basse-Normandie



Source : Damien BRUNEAU (avec son aimable autorisation), carte non publiée.

La carte présente le processus de transfert des réunions vers les littoraux au cours de la période estivale. Sur les onze hippodromes de la région qui accueillent au moins trois réunions en juillet-août, sept sont en position littorale<sup>1753</sup>. Parmi ces derniers, le principal pôle d'activité se concentre sur la Côte Fleurie avec Deauville, Clairefontaine et Cabourg. Ce territoire a depuis longtemps inscrit le développement des courses hippiques dans les activités

<sup>1751</sup> En 2017, toutes les courses ont eu lieu entre juin et août, hormis une réunion en septembre et deux en octobre.

<sup>1752</sup> Damien BRUNEAU, 2013, p. 11.

<sup>1753</sup> Les autres sites sont Bagnoles-de-l'Orne, Carentan, Gaignes et Saint-Pierre-sur-Dives.

touristiques. A côté du pôle historique deauvillais, l'essor de Cabourg date d'une vingtaine d'années avec d'importants travaux sur l'hippodrome. D'autres villes littorales, Agon-Coutainville, Bréhal et Granville, toutes situées sur la façade occidentale de la région, créent une dynamique hippique estivale. Le second processus qui apparaît sur la carte concerne les transferts de réunions, de l'intérieur des terres vers le littoral. Même s'il y a davantage de réunions l'été, il faut nécessairement que des hippodromes actifs à d'autres périodes, réduisent ou cessent leur activité. Ce qui été évoqué pour les métropoles françaises s'observe aussi en Basse-Normandie : des hippodromes réduisent leur activité et permettent à d'autres sites d'organiser leurs réunions. C'est ce qui se passe à l'hippodrome d'Argentan qui, en 2017, reçoit 22 réunions durant l'année mais aucune en juillet-août. L'hippodrome organise des courses de trot (en majorité) et des courses de galop mais pendant l'été, les épreuves d'Argentan sont déplacées vers les sites littoraux de Cabourg pour les trotteurs et de Clairefontaine pour les galopeurs. Une telle répartition semble bénéfique pour tous les acteurs quand Argentan ralentit son activité en période creuse pendant que Cabourg et Clairefontaine capitalisent sur le phénomène balnéaire et la forte affluence des touristes dans les communes littorales, voire rétro-littorales. Au total, on comprend donc la place majeure qu'occupe le phénomène estival dans le développement des courses hippiques, le pôle deauvillais en étant l'archétype depuis plus de 150 ans.

### ***C) Deauville : une vitrine pour la Basse-Normandie hippique***

Dans l'hippisme bas-normand, Deauville tient le rôle de vitrine pour l'ensemble de la filière<sup>1754</sup>. Comme l'indique l'étude du MIRIADE sur le pôle de compétitivité filière équine, le critère de « la renommée internationale de Deauville » arrive en 1<sup>ère</sup> position, devant « le public qui y vient » (2<sup>e</sup>), « le rayonnement des ventes aux enchères » (4<sup>e</sup>) et « les courses » (6<sup>e</sup>)<sup>1755</sup>. La question des ventes aux enchères a déjà été traitée dans la 3<sup>e</sup> partie, reste à évoquer les trois autres éléments. Tout d'abord, la renommée internationale de Deauville est importante car elle permet d'attirer un public étranger, le plus souvent britannique, sensible aux courses et qui possède le plus souvent d'importants moyens financiers. Des actions de marketing territorial à destination d'un public étranger sont mises en œuvre à travers des affichages et publicités en anglais. Au rayonnement, il faut associer le « public qui y vient ». Sans caricaturer, on peut dire que le public hippique deauvillais appartient aux élites sociales<sup>1756</sup>. En outre, les professionnels des courses apprécient beaucoup Deauville et son meeting estival car il permet de joindre l'utile à l'agréable grâce au haut niveau des réunions tout en profitant d'un cadre de villégiature particulièrement favorable. Enfin, le dernier critère retenu dans l'enquête est celui des courses car Deauville est le théâtre des principales

---

<sup>1754</sup> Dans notre étude consacrée au pôle de compétitivité (chapitre 7) nous avons souligné les éléments du prestige hippique de la Basse-Normandie et pour rappel, c'est Deauville qui emportait les suffrages.

<sup>1755</sup> MIRIADE, 2008, p. 37.

<sup>1756</sup> Michel PINCON et Monique PINCON-CHARLOT, 1994, pp. 69-93.

épreuves estivales. Les courses de sélection, d'ordinaire organisées sur les hippodromes parisiens, sont délocalisées en Basse-Normandie durant l'été. Des courses d'un très haut niveau, parmi les plus exigeantes en Europe, se déroulent sur la piste de La Touques et attirent les meilleurs chevaux étrangers, preuve du lien avec le premier critère évoqué. Ce tableau concerne la situation actuelle de Deauville mais pour autant, le prestige et la réputation de la station résultent d'un long et riche passé. Deauville s'est progressivement imposée comme un haut-lieu de l'hippisme français et plus largement international.

« À Deauville, la première religion c'est le cheval ». Ce dicton, bien connu des Deauvillais, illustre le lien indéfectible unissant Deauville au cheval. Il repose très certainement sur le fait que l'hippodrome fut inauguré avant l'église, à une époque où la religion tenait un rôle essentiel dans la société. C'est en 1864 que l'hippodrome de Deauville La Touques est inauguré. Dès le projet initial de création de la station, son fondateur, le duc de Morny<sup>1757</sup>, annonce que Deauville sera une ville hippique de renom. Amateur des courses de chevaux, mais également un éminent promoteur du cheval en tant que sport spectacle<sup>1758</sup>, Morny est à l'origine de l'hippodrome de Longchamp. Il souhaite installer un outil analogue à Deauville pour faciliter le développement touristique. À ce sujet, le journaliste et romancier Louis Enault écrivait en 1880 que :

« C'est surtout à ses courses que Deauville doit le succès si vif qui, dès l'origine, a salué sa création. Sa belle terrasse, ses jolies villas, son casino somptueux, ses deux grands hôtels si parfaitement aménagés, son établissement hydrothérapique, son admirable plage ne lui auraient pas suffi sans les courses, et tout le mouvement joyeux et l'incroyable entrain qu'elles savent créer autour d'elles »<sup>1759</sup>.

Depuis plus de 150 ans, les municipalités successives, ainsi que les promoteurs de la filière hippique, n'ont jamais renié ce choix initial qui a largement participé à forger le caractère élitiste de la station.

La préoccupation pour les courses hippiques a ainsi largement marqué l'urbanisme de Deauville, depuis l'espace de vente, jusqu'au champ de course lui-même. Dans ce domaine, Deauville est un exemple singulier avec deux hippodromes sur son territoire communal<sup>1760</sup>, même si elle ne compte qu'un peu plus de 4 000 habitants. Le premier hippodrome est celui de La Touques, du nom de la rivière bordant le site<sup>1761</sup>. Dès les origines, l'hippodrome devient un élément prépondérant de l'identité deauvillaise, au même titre que la plage, le casino ou le front de mer. En fait, les promoteurs de la station veulent utiliser le mode de vie en vogue à l'époque, « constitué autour de l'*otium* aristocratique et de la *recreatio* »<sup>1762</sup>. On est ici au

---

<sup>1757</sup> Le duc de Morny (1811-1865) est un personnage éminent dans le monde des courses et plus largement dans la société du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Demi-frère de l'empereur Napoléon III, il occupe des fonctions politiques de premier plan (député, ministre et président du Corps législatif).

<sup>1758</sup> Maxime JULIEN, 2010, pp. 345-364.

<sup>1759</sup> *Ibid.*, p. 352.

<sup>1760</sup> Marseille possède aussi deux hippodromes (Marseille-Borély pour les courses de plat et le site de Vivaux pour le trot) mais son poids démographique est sans commune mesure avec Deauville.

<sup>1761</sup> Florence BOURILLON, 2010, pp. 75-89.

<sup>1762</sup> *Ibid.*, p. 75.

cœur de la « classe de loisirs »<sup>1763</sup> qui est apparue dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Théorisée par Thorstein Veblen, elle correspond à une recherche de divertissements, d'ostentation et de sociabilités des classes dominantes<sup>1764</sup>. Avec le succès des courses, la ville construit un second hippodrome durant les Années Folles<sup>1765</sup>. L'hippodrome de Clairefontaine permet à la station de densifier son calendrier hippique. Déjà très riche, il gagne en diversité puisqu'on trouve aussi bien des courses de plat que d'obstacle, parfois même de trot. Le contexte de création a déjà été analysé dans la partie consacrée aux hippodromes mais il est intéressant de constater qu'aujourd'hui encore les deux hippodromes fonctionnent en étroite collaboration, qui plus est en bénéficiant du soutien de partenaires locaux comme la municipalité ou la société Lucien Barrière. Cette proximité se retrouve dans les subventions publiques, les actions de sponsoring, mais aussi dans des soutiens mutuels entre les deux sociétés organisatrices. Une preuve récente est le soutien financier accordé par la Société des Courses du Pays d'Auge (SCPA) au financement des travaux de la PSF de Deauville La Touques. Jean d'Indy, le Vice-président de la SCPA, mais également de France Galop, propose un bilan du particularisme deauvillais et de ses deux hippodromes :

« La proximité des deux hippodromes de Deauville, celui de La Touques et celui de Clairefontaine et surtout l'importance du calendrier de Clairefontaine en juillet et en août, en parallèle de celui de France Galop, font que les courses des deux hippodromes ensemble forment ce que les professionnels appellent le meeting de Deauville. Si l'ambiance y est parfois différente, plus familiale et touristique à Clairefontaine, plus "turfiste" et parfois huppé à La Touques, ces deux hippodromes sont les deux jambes d'un seul et même meeting. Les relations entre les deux sociétés sont donc nécessairement permanentes, coordonnées en terme de calendrier, de programme, de fonctionnement des commissaires et parfois même d'investissement »<sup>1766</sup>.

Dans cette citation, l'idée du meeting apparaît comme centrale, d'autant plus qu'elle est appropriée par les professionnels du secteur hippique. Il convient de voir ce que représente le meeting deauvillais, en prenant garde de ne pas le restreindre à la seule période estivale.

Quand on pense au meeting hippique de Deauville, on l'associe immédiatement aux mois de juillet et d'août. Cette idée correspond à l'histoire hippique de la station mais, de nos jours, il semble plus convenable de parler de meetings deauvillais au pluriel. Historiquement, les deux sites de Deauville proposaient exclusivement des courses estivales, en adéquation avec l'affluence touristique. Dès les origines, le spectacle hippique est pensé comme un loisir pour les touristes, mais la clientèle fréquentant "la Plage Fleurie", surnom donné à Deauville, apprécie tout particulièrement les courses. Depuis, le programme hippique n'a eu de cesse de se renforcer et des courses de plus en plus prestigieuses ont pris place. Ainsi, 23 réunions se sont déroulées à Clairefontaine en 2017, entre le 7 juin et le 20 octobre, tandis que 44

<sup>1763</sup> Thorstein VEBLEN, 2007, 200 p.

<sup>1764</sup> Jean-Marie LAFORTUNE, 2007, p. 1.

<sup>1765</sup> La situation très faste des années 1920 conduit la ville à renforcer ses infrastructures. Les travaux du nouvel hippodrome sont financés par la ville et la société gestionnaire des hôtels et casinos. L'hippodrome de Clairefontaine est inauguré à l'été 1928 en présence du Ministre de l'Agriculture.

<sup>1766</sup> Denis WEIBEL, 2008, p. 146.

journées ont lieu sur l'hippodrome de La Touques entre le 2 janvier et le 27 décembre soit un total de 67 réunions sur l'ensemble de l'année<sup>1767</sup>.

Trois facteurs se combinent pour justifier l'augmentation du nombre de courses, sachant que 168 courses furent organisées en 1999 et que l'on en a compté 381 en 2014<sup>1768</sup>. Le premier élément est la densification générale du nombre de courses en France, Deauville en profitant au même titre que beaucoup d'autres villes. Le deuxième facteur correspond au tournant de la mise en place de la PSF à partir de 2003 qui a permis d'augmenter substantiellement le nombre de réunions. Enfin, le contexte national influe également sur le nombre de courses : la fermeture de Longchamp à partir de l'automne 2015 a conduit France Galop au transfert de réunions vers Deauville La Touques, dont certaines comptant parmi les plus célèbres comme les Poules d'Essai au mois de mai.

Si l'on se focalise sur juillet-août, on comptabilise 17 journées à Clairefontaine et 21 à Deauville La Touques, soit 38 réunions. Cela signifie qu'au cours des deux mois de la saison, il y a des courses à Deauville plus d'une journée sur deux. L'autre remarque importante est le fait que « seulement » 21 réunions se tiennent en juillet-août à La Touques, preuve que la majorité des épreuves se déroule désormais hors-saison, alors que le grand public a souvent conservé l'image d'un hippodrome exclusivement estival. Durant nos recherches de terrain, nous avons interrogé le public sur leur vision de l'hippodrome. Les néophytes associent les courses hippiques à la saison touristique et ne savent absolument pas que l'hippodrome est très actif à d'autres périodes. C'est notamment le fruit du travail du précédent directeur, Yves Deshayes, que l'actuel directeur de l'hippodrome présente de la manière suivante : « En trois décennies, il a su faire évoluer l'outil de travail. D'un hippodrome actif uniquement l'été, Deauville est devenu un site où l'on court toute l'année »<sup>1769</sup>. Le graphique de la Figure n°118 sur lequel nous avons reporté le nombre de réunions mensuelles, durant la saison historique de 2016 et ses 51 réunions, matérialise le phénomène de saisonnalité des courses sur l'hippodrome de La Touques. On remarque la forte densité des courses durant le mois d'août (16 réunions en 2016) lors du meeting Lucien Barrière. Le mois de juillet n'arrive qu'en troisième position, derrière le mois de décembre qui compte 8 réunions. Le meeting hivernal couru sur la piste en PSF fait de Deauville La Touques « l'hippodrome aux quatre saisons ». La fin de l'automne et l'hiver sont désormais des périodes très actives pour l'hippodrome avec respectivement cinq réunions en octobre, trois en novembre, huit en décembre et quatre en janvier, soit un total de 20 réunions<sup>1770</sup>. C'est pourtant une période où l'activité des galopeurs tourne généralement au ralenti à cause de l'impossibilité d'organiser des courses sur les pistes en herbe. Si l'on affine un peu, on s'aperçoit que l'on a même des mini-meetings durant ces mois, les réunions s'enchaînant. C'est en octobre que le phénomène est le plus

---

<sup>1767</sup> La saison 2016 fut la plus active de l'histoire de l'hippodrome avec 51 réunions.

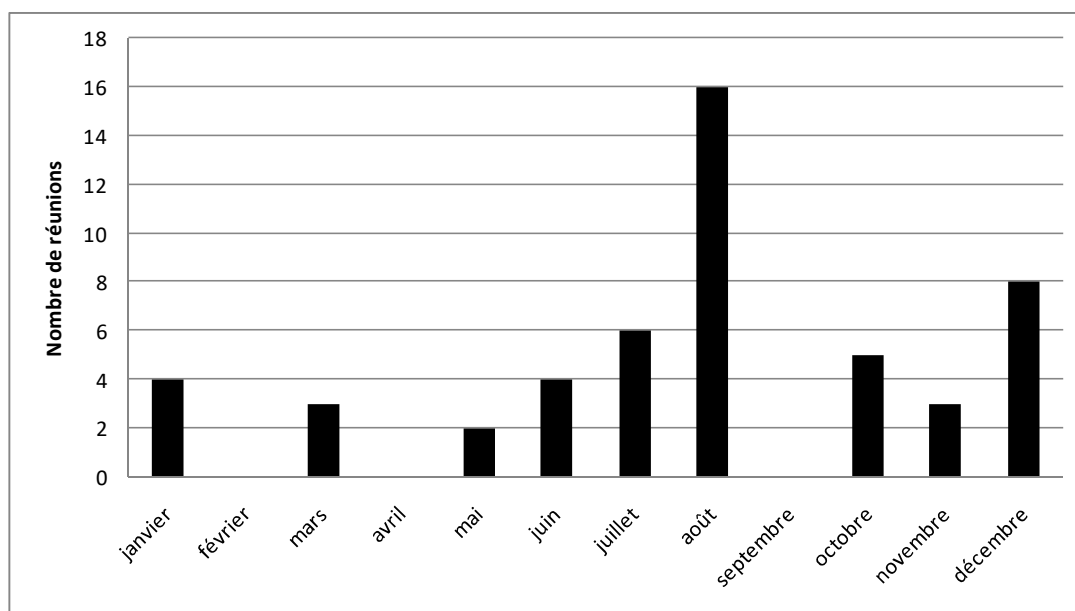
<sup>1768</sup> Données France Galop et consultation des programmes annuels des courses.

<sup>1769</sup> *Jour de galop*, 28 juillet 2017, N° 3531, p. 5.

<sup>1770</sup> À titre de comparaison, on a presque autant de courses que durant la période estivale avec les six réunions de juillet et les 16 du mois d'août.

marqué avec cinq réunions les 17, 18, 19, 20 et 21 octobre. Elles sont coordonnées aux ventes de yearlings Arqana et au salon Galop Expo pour créer une synergie entre toutes ces manifestations.

Figure n°118 : Les réunions mensuelles à Deauville La Touques en 2016



Données : programme des réunions consultables sur [lescourseshippiques.com](http://lescourseshippiques.com).

Les courses automnales et hivernales attirent un nombre élevé de partants car la concurrence est restreinte. Du côté du public, le bilan est en revanche beaucoup plus mitigé. Nos observations indiquent un faible nombre de spectateurs même si les organisateurs cherchent à positionner les réunions lors des vacances scolaires au moment où les touristes sont plus nombreux. De manière empirique, on peut évaluer le public à environ 200-300 personnes, qui plus est avec une forte présence de locaux. En échangeant avec des personnes présentes dans la salle des paris, nous avons constaté une majorité d'habitants de Deauville et des environs, une bonne partie d'entre eux étant des retraités. Cela confirme l'importante hétérogénéité du public selon les saisons. D'un côté, un public nombreux et lié à l'activité touristique durant l'été et de l'autre, un public moindre et la plupart du temps local durant les autres périodes de l'année.

Les mois d'inactivité correspondent à des périodes nécessaires à la bonne tenue de l'hippodrome. Au mois d'avril, l'ensemble du personnel est mobilisé pour la préparation du site, tout particulièrement des pistes en herbe à l'entame de la nouvelle saison. De la même manière, le temps mort de septembre est une nécessité après l'intense activité estivale. Au total l'hippodrome de La Touques a accueilli 381 courses et 4683 partants, soit une moyenne de 12,29 partants par course en 2014. Cette moyenne annuelle est très variable selon les périodes mais aussi selon le niveau des courses. C'est lors du meeting hivernal que la

moyenne est la plus élevée : près de 15 chevaux à chaque course<sup>1771</sup>. Plusieurs entraîneurs nous ont expliqué les motivations de leur venue à Deauville : la qualité des infrastructures et de la PSF, le peu d'opportunités pour courir ailleurs en hiver, le niveau des courses pour des chevaux assez moyens. Un autre facteur essentiel est l'organisation d'épreuves réservées aux chevaux de 2 ans qui débudent leur carrière avant l'année décisive des 3 ans. *A contrario*, les courses estivales proposent moins de partants. Au meeting Lucien Barrière de 2014, 1 664 chevaux ont pris part aux 163 courses, soit une moyenne de 10,21 partants/course, chiffre très largement inférieur à celui de l'hiver. Les principales explications concernent l'exigence des courses et à la forte internationalisation du meeting, beaucoup d'entraîneurs français considérant que leurs pensionnaires ne sont pas du niveau des courses deauvillaises. On peut noter que la moyenne est encore plus faible pour les courses de sélection, les épreuves atteignant 10 partants étant relativement rares. À titre d'exemple, sur les 18 courses de groupe du meeting 2015, on atteint seulement une moyenne de 7,7 partants/course, deux courses ne proposant même que cinq partants<sup>1772</sup>.

Pour les organisateurs, le succès du meeting estival repose sur plusieurs paramètres. En premier lieu la météo : si elle est favorable, le public vient en masse sur les deux hippodromes, notamment pour les meilleures courses ; si au contraire elle est défavorable, le public ne vient guère<sup>1773</sup>. Nos échanges avec le public le confirment : leur venue est conditionnée au temps de la journée, sauf pour les parieurs pour qui le plus important reste les courses et les paris qui vont avec. L'analyse des résultats de Clairefontaine confirme ce point de vue, les meilleurs résultats, tant pour les entrées que les paris, se faisant lors des journées les plus ensoleillées. Lors du meeting 2015, la météo fut plutôt clémente, d'où un résultat d'ensemble favorable, avec selon les organisateurs, « 8 journées ensoleillées, 5 journées nuageuses et 4 journées pluvieuses »<sup>1774</sup>. Deux facteurs météorologiques sont à prendre en compte : le temps qu'il fait pendant les réunions pour attirer le public, mais également la pluviométrie, qui a un impact sur l'état des pistes. Pour la SCPA, l'état de la piste est un sujet prioritaire car il faut attirer les professionnels et assurer une bonne sécurité des courses, d'autant plus qu'à Clairefontaine sont organisées beaucoup de courses d'obstacle, sport réputé plus dangereux. Des épisodes pluvieux rapprochés peuvent conduire à l'annulation d'une réunion, comme ce fut le cas à l'été 2014. Cela a un impact sur l'activité de l'hippodrome et, plus largement, de la filière et des paris car cette réunion était une réunion événement, c'est-à-dire que des paris nationaux étaient possibles. En août 2014, on a enregistré une diminution

---

<sup>1771</sup> La moyenne la plus élevée est établie lors de la réunion du 22 décembre 2014 avec 155 partants lors des 10 courses de la réunion, soit une moyenne de 15,5 partants/course ce qui est très rare dans les courses de galopeurs.

<sup>1772</sup> Il s'agit du Prix du Calvados, un Groupe III pour femelles de 2 ans (22 août 2015) et du Darley Prix Morny, un Groupe I de très haut niveau et richement doté (350 000 €) pour les chevaux de 2 ans.

<sup>1773</sup> L'analyse journée par journée de l'affluence sur les hippodromes montre une forte hétérogénéité dont le principal responsable est à chaque fois la météo.

<sup>1774</sup> SCPA, 2016, p. 84.

des enjeux de l'ordre de 2,9 % en France, dans laquelle l'annulation de Clairefontaine a sans aucun doute un rôle, sans toutefois pouvoir le chiffrer précisément<sup>1775</sup>.

À Deauville, le principal évènement de la saison hippique est le meeting Lucien Barrière, organisé à Deauville La Touques. Il correspond à la plus forte activité hippique de la station car programmé en 2017 entre le 29 juillet et le 30 août. Son ampleur est révélée par les chiffres suivants : 18 journées de courses, 150 courses de galopeurs, 1 700 chevaux au départ, 20 courses de groupe, dont sept Groupe I, 7,6 millions d'euros d'allocations et plus de 200 millions d'euros misés sur des courses du meeting<sup>1776</sup>. La force de ce meeting est sa capacité à attirer les meilleurs chevaux, qu'ils soient entraînés en France ou à l'étranger. Un premier indice de cette question est le niveau de chevaux « FR » chez les partants. Il faut noter que cela ne veut pas nécessairement dire que ce sont des chevaux appartenant à des Français, ni qu'à l'inverse, les autres chevaux soient exclusivement la propriété d'étrangers (chapitre 5). Nous avons vu que la mention « FR » donne accès à des primes, ce qui intéresse tous les propriétaires et professionnels. À partir de l'étude exhaustive des réunions de la saison 2014 (43 journées et 4683 chevaux), on dénombre 3235 partants « FR » sur l'ensemble de l'année, soit 69 % des partants. Cette moyenne fluctue sensiblement selon les périodes, la moyenne des 22 journées estivales n'étant déjà plus que de 60,8 %. Ces différences s'expliquent par le niveau et l'attractivité des réunions, les étrangers venant plus massivement pour les courses les mieux dotées de l'été. En effet, lors des principales réunions du mois d'août, le pourcentage est de l'ordre de 52-55 % et c'est même durant la plus célèbre réunion du meeting que le niveau le plus faible est constaté. On tombe à seulement 46,8 % de chevaux « FR », soit 37 chevaux français sur les 79 partants de la réunion du 24 août 2014<sup>1777</sup>. Deux groupes I sont disputés la même journée, à savoir le Prix Morny et le Prix Romanet qui a été promu au niveau Groupe I en 2009, en grande partie grâce à la venue de chevaux étrangers d'un haut niveau convoitant les 250 000 € d'allocation.

Pour approfondir l'analyse géographique des partants des principales courses du meeting estival 2015, en l'occurrence les cinq courses de Groupe I, nous avons étudié le pays d'élevage, ainsi que le pays dans lequel réside l'entraîneur du cheval. 46 chevaux ont participé à ces cinq courses. Ils furent élevés dans sept pays différents et entraînés dans seulement quatre, dont deux dominant largement (France et Grande Bretagne). En effet, 23 chevaux sont entraînés en France (50 %) et 19 en Grande-Bretagne (41,3 %), le reste venant d'Irlande dans deux cas et d'Allemagne pour deux chevaux également<sup>1778</sup>. L'élevage est beaucoup plus diffus, même si trois pays dominant nettement : l'Irlande qui arrive en tête

---

<sup>1775</sup> En effet, des parieurs ont pu se reporter sur d'autres réunions, mais toutes les annulations ont nécessairement un impact sur les enjeux hippiques journaliers, encore plus quand la réunion est un évènement.

<sup>1776</sup> Chiffres présentés dans la campagne de publicité pour le meeting Lucien Barrière 2017.

<sup>1777</sup> On compte donc 42 chevaux étrangers lors de cette réunion, précisément 20 Irlandais, 10 Britanniques, 6 Allemands, 2 Italiens, 2 Américains, 1 Espagnols et 1 Uruguayen.

<sup>1778</sup> Il convient de noter que les autres années, il y a souvent un ou deux chevaux entraînés aux Etats-Unis qui viennent courir dans une course du meeting deauvillais.



avec 15 partants (32,6 % des partants), confirmant le haut niveau de l'élevage irlandais, en particulier pour les étalons ; la deuxième place revient à la France avec 14 partants (30,4 %) suivie de la Grande-Bretagne avec 11 partants (23,9 %). Le reste est partagé entre l'Allemagne (3 partants), les Etats-Unis (1 partant), l'Espagne (1 partant), mais aussi le Japon qui compte également un partant. Enfin, si l'on se concentre sur les trois premiers de ces courses, la France occupe la tête aussi bien pour l'élevage que pour l'entraînement<sup>1779</sup>. En revanche, si l'on se limite au vainqueur, la situation est différente et tourne à l'avantage des îles britanniques, notamment chez les entraîneurs avec quatre succès sur les cinq Groupe I du meeting<sup>1780</sup>.

Pour attirer des bons partants, les organisateurs misent sur l'histoire des épreuves et le prestige de la tradition, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi beaucoup d'argent pour augmenter l'attractivité et, dans ce domaine, les courses deauvillaises sont particulièrement performantes. Disposer de sponsors majeurs permet d'augmenter les allocations et de rendre plus attrayantes les courses pour les propriétaires, donc d'attirer les meilleurs chevaux, ce qui développe un cercle vertueux. À Deauville, les sponsors sont nombreux, mais plusieurs méritent d'être présentés pour leur intérêt géographique majeur. Il y a tout d'abord le groupe Lucien Barrière, sponsor éponyme du meeting estival et soutien historique des courses à Deauville. C'est un sponsor local qui voit dans les courses un outil de marketing territorial prioritaire. Dans un autre registre, on trouve des sponsors hippiques internationaux, ces derniers sponsorisant une course, parfois même une réunion entière. On peut citer le Haras de Fresnay-le-Buffard, propriété historique de la famille Niarchos, sponsor du Prix Jacques Le Marois, la course la mieux dotée du meeting (700 000 €) ou bien Darley qui est le nom de l'élevage de l'émir de Dubaï. Darley apporte de l'argent pour l'ensemble d'une réunion, sponsorisant notamment deux Groupe I, dont le Darley Prix Morny qui est un sprint de très haut niveau pour des chevaux de 2 ans<sup>1781</sup>. Ces partenaires associent leur nom à ces courses afin de les rattacher à la tradition hippique, augmenter leur capital symbolique, donner une médiatisation et une visibilité à leur nom, tout en bénéficiant du prestige de l'évènement. Les courses choisies ne le sont pas au hasard car ce sont à chaque fois les courses les plus prestigieuses, tant dans la qualité que dans l'histoire du meeting. Par exemple, le Prix Morny est l'une des plus anciennes courses de chevaux en France, la première édition datant de 1865. De plus, sa distance (1 200 mètres) n'a pas évolué depuis 1887, ce qui en fait une course appartenant au patrimoine hippique deauvillais, mais plus largement international. L'arrivée récente du sponsoring sud-américain est un dernier exemple qui mérite d'être abordé. France Galop a

---

<sup>1779</sup> Pour l'élevage : 7 Français, 5 Irlandais, 2 Britanniques et 1 Allemand. Pour l'entraînement : 8 Français, 5 Britanniques, 1 Irlandais et 1 Allemand.

<sup>1780</sup> Pour l'élevage, sur les cinq gagnants, on trouve 2 « GB », 2 « IRE » et 1 « FR ». Il faut malgré tout noter que les analyses sur les vainqueurs sont très variables en raison du faible nombre de courses de Groupe I et donc de chevaux gagnants. Si l'on étudie d'autres années, on peut trouver des situations très différentes comme en 2011 où tous les Groupes I sont remportés par des chevaux entraînés en France, situation là aussi particulièrement exceptionnelle.

<sup>1781</sup> L'allocation de la course est portée à 350 000 € grâce au sponsoring de Darley.

signé en 2013 un partenariat avec le Latin American Racing Channel (LARC) pour une durée initiale de trois ans, et reconduit depuis. Pour les courses, c'est un soutien financier supplémentaire qui a permis d'augmenter substantiellement l'allocation du Prix Maurice de Ghest (Gr. I) de 250 000 à 350 000 €, rendant la course plus intéressante pour les chevaux étrangers. De plus, un tel accord est un moyen supplémentaire pour renforcer les liens historiques entre l'élevage français et celui d'Amérique du Sud<sup>1782</sup> qui représente environ 15 % de la production mondiale de pur-sang<sup>1783</sup>. En outre, le LARC et les organisateurs du meeting parviennent à créer un événement attractif et festif en proposant des animations autour de l'Amérique Latine comme de la danse, des découvertes culinaires, le tout en lien avec les courses. Lors de l'édition 2016, les personnes du public que nous avons rencontrées semblaient ravies par la formule de l'évènement, notamment dans l'association entre le plaisir des courses et la découverte culturelle d'un continent.

Désormais, la principale force des courses deauvillaises est leur capacité à créer de l'évènement, l'été étant la période la plus favorable. Depuis deux ans le phénomène s'étend au mois de mai puisque sont organisées les Poules d'Essai, complétées par un troisième Groupe I avec le Pour Moi Coolmore Prix Saint-Alary<sup>1784</sup>. Ce dernier n'a pas vocation à s'installer durablement à Deauville, la station ayant bénéficié du transfert des courses de Longchamp pendant les travaux de l'hippodrome. Pour ce week-end, France Galop a rapidement arrêté son choix sur Deauville, le but étant de créer un événement hippique de premier plan. En effet, en dehors de plusieurs courses de très haut niveau, dont les deux Poules d'Essai représentent le clou du spectacle, Arqana organise également des ventes (chapitre 9), le tout en profitant du week-end de la Pentecôte. L'entreprise espère ainsi bénéficier de la présence des touristes et, si possible, d'une météo radieuse comme durant l'édition 2016. De nombreux espaces de la ville sont alors mobilisés pour l'évènement : ceux consacrés à l'hippisme (établissement des ventes et hippodrome), mais également le centre-ville et la plage avec ses célèbres planches, tous investis par des drapeaux, affiches ou panneaux retraçant l'histoire des deux Poules d'Essai comme l'illustrent les photographies suivantes prises lors du week-end 2016 (Figure n°119).

---

<sup>1782</sup> Lors du meeting 2016, les différentes courses de la journée sponsorisée par le LARC portaient des noms de haras situés en Amérique du Sud comme le Haras de la Quebrada (Argentine), le Haras Don Alberto (Chili) ou le Haras Abolengo (Argentine).

<sup>1783</sup> On peut également souligner l'importance de l'Amérique du Sud dans l'offre internationale du PMU. Il est de plus en plus facile de parier sur des courses sud-américaines, l'opérateur de paris profitant du décalage horaire pour proposer des paris sur des courses au Chili ou en Argentine en fin de journée.

<sup>1784</sup> Ces trois courses sont des exemples de sponsoring en dehors du meeting estival, le Prix Saint-Alary étant soutenu par le prestigieux élevage irlandais de Coolmore et les Poules d'Essai par Abu Dhabi, le petit émirat qui cherche à renforcer sa stature internationale dans le domaine hippique.

Figure n°119 : Les lieux de Deauville et l'évènement du week-end des Poules d'Essai



Source : Photographies de Maxime JULIEN (15/05/2016).

L'organisation de cet évènement renforce la visibilité des courses deauvillaises car les Poules sont deux courses du programme classique français<sup>1785</sup>. Programmées pour deux ans en remplacement de Longchamp, ces courses ont rencontré un vif succès, tant auprès du public que des professionnels. Au terme du week-end des Poules, la revue *Jour de Galop* a publié un article sur une question devenue sensible : « Longchamp or not Longchamp ? Vivons avec notre temps ! »<sup>1786</sup>. Le journaliste Pierre Lepeudrix y expose plusieurs arguments en faveur d'un maintien des Poules à Deauville sur le long terme : l'ambiance festive de la station normande, un public nombreux profitant d'un week-end prolongé, l'intérêt de développer ces évènements pour le grand public, réduire en partie le centralisme parisien<sup>1787</sup> et créer une

<sup>1785</sup> Comme souvent dans l'hippisme, la définition d'un programme classique est née en Grande-Bretagne. Les grandes nations disposent donc désormais de leur programme classique dont la France. Il s'agit de cinq courses pour les chevaux de 3 ans sur des distances différentes. En France, il s'agit de la Poule d'Essai des Poulaines (1600 m en mai), la Poule d'Essai des Poulains (1600 m en mai), le Prix du Jockey-Club (2100 m en juin), le Prix de Diane (2100 m en juin avec une course réservée aux poulaines) et le Grand Prix de Paris (2400 m en juillet).

<sup>1786</sup> *Jour de galop*, 18 mai 2016, N° 3108, p. 1.

<sup>1787</sup> L'auteur estime qu'il faut sortir du « tout Longchamp » existant dans les courses de plat en France.

meilleure répartition des principales épreuves sur les différents hippodromes<sup>1788</sup>. Enfin, et c'est sans doute l'argument le plus intéressant pour le monde hippique, il faut tenir compte de la plus grande sélectivité de la course à Deauville, celle-ci se déroulant en ligne droite, chose impossible à Longchamp à cause de la configuration de l'hippodrome. Courir en ligne droite instaure une plus grande équité entre les partants et permet d'optimiser la sélectivité, fondement même de ces deux courses. De plus, les Britanniques apprécient cette configuration car c'est de cette manière que se déroulent leurs courses équivalentes que sont les *Guineas*, tant en Angleterre qu'en Irlande. Harry Herbert, le *racing manager* d'Al Shaqab, estime que : « Pour les "Poules", je pense que Deauville leur convient totalement. D'abord pour sa ligne droite, puis pour sa configuration qui permet d'accueillir autant de public. Donc pourquoi pas les garder ici ? »<sup>1789</sup>. Les principaux entraîneurs s'accordent pour dire que l'édition deauvillaise fut sans doute la plus juste, chaque concurrent partant sur un pied d'égalité. En revanche, nombre d'entraîneurs considèrent qu'un retour à Paris reste une nécessité, pas tant pour la qualité de Longchamp qu'en raison des investissements consentis par la filière pour créer ce nouveau temple du galop français<sup>1790</sup>. La question mérite clairement d'être posée car les arguments en faveur de Deauville sont nombreux, mais il ne faut pas non plus occulter le raisonnement économique autour du Nouveau Longchamp, le retour des Poules d'Essai dans la capitale étant programmé pour l'édition 2018.

Fondée sur un meeting estival, l'activité hippique de Deauville a ainsi évolué pour rester un haut lieu du sport hippique. Cette ambition se traduit dans le niveau des courses qui s'y déroulent, notamment les Groupe I, de loin les mieux dotés et médiatisés. Les professionnels qui fréquentent la station, notamment les entraîneurs, sont originaires de France, mais aussi de l'étranger<sup>1791</sup>, et sont parmi les plus demandés. S'y rendent également les propriétaires français et étrangers les plus connus, de par leurs succès antérieurs, l'ancienneté de leur activité et leurs moyens financiers. La médiatisation de Deauville repose aussi sur les chevaux qui y ont couru, certains ayant acquis une célébrité dans le milieu et au-delà, par exemple Goldikova, une « star » des années 2000, gagnante de 14 Groupe I<sup>1792</sup> dont quatre victoires consécutives dans le Prix Rothschild sur les 1 600 mètres de la ligne

---

<sup>1788</sup> Une comparaison est menée avec le modèle anglais qui repose sur des grands meetings courus sur différents hippodromes. Aucun site ne cannibalise le programme des courses anglaises même si le plus grand meeting est celui de Royal Ascot en juin.

<sup>1789</sup> *Journal de galop*, 18 mai 2016, N° 3108, p. 4.

<sup>1790</sup> L'entraîneur Jean-Claude Rouget, connu pour apprécier Deauville et ayant gagné la Poule d'Essai des Pouliches avec La Cressonnière constate : « Je n'imagine pas que l'on refasse Longchamp pour lui enlever deux courses majeures de son programme ».

<sup>1791</sup> Tous les meilleurs entraîneurs ont déjà présenté des chevaux à Deauville, certains le faisant chaque année comme John Gosden (Grande-Bretagne) et surtout Aidan O'Brien (Irlande), le meilleur entraîneur de la planète, en partie grâce aux pensionnaires venus de l'élevage Coolmore.

<sup>1792</sup> Ces 14 succès constituent le record européen depuis l'introduction du système des groupes en 1970. Goldikova a remporté trois fois la *Breeder's cup mile*, un record. Propriété de Wertheimer & Frère, Goldikova est également rentrée dans la légende pour avoir couru jusqu'à l'âge de 6 ans, ce qui est rare pour des chevaux de ce niveau dont la carrière s'arrête à 3 ou 4 ans afin d'assurer une carrière de reproducteur. Ce rôle est désormais dévolu à Goldikova au sein du Haras de Saint-Léonard, depuis sa retraite en 2011.

droite deauvillaise. Enfin, l'ambition deauvillaise se traduit dans l'ambiance de l'hippodrome, associant fête et caractère mondain. Le caractère historiquement élitiste y est d'une certaine manière entretenu.

La Basse-Normandie, largement portée par le pôle deauvillais, est donc un territoire incontournable de la filière hippique. Cette dernière, débutant avec l'élevage et les haras, trouve un aboutissement dans le jeu et les paris qui l'accompagnent. La filière vit aujourd'hui largement des recettes générées par les paris hippiques dont nous allons maintenant étudier le rôle et l'impact.

### **III) Les paris au cœur des courses hippiques**

#### ***A) Évolution et fonctionnement des paris hippiques***

Historiquement, les paris sont au centre des courses de chevaux. Si l'on remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle et son modèle aristocratique, les courses étaient déjà le fruit d'un défi dans lequel de l'argent était mis en jeu. Petit à petit, la volonté de pouvoir jouer sur les courses s'est élargie et le fait que des amateurs souhaitent parier sur les courses pour pouvoir gagner de l'argent a conduit à la création d'un jeu ouvert au public. Sous le Second Empire, deux types de paris cohabitent : d'un côté le « pari à la poule »<sup>1793</sup> dans lequel un numéro aléatoire est attribué au joueur et de l'autre, le « pari au livre » qui repose sur une cote fixe acceptée par un donneur et un preneur. Ce second système s'inspire du fonctionnement anglais incarné par la figure des bookmakers. Dans l'histoire du sport hippique, le tournant est attribué à Joseph Oller (1839-1922) qui propose la réunion des deux principes : conserver le principe de la mutualité tout en supprimant le hasard d'un numéro tiré au sort. En fait, l'idée est que l'argent des perdants revient aux gagnants, l'organisateur du pari conservant une commission. Dès lors, l'organisateur n'a plus aucun intérêt à la victoire d'un cheval en particulier, le but étant de mettre fin aux tricheries et controverses associées à l'activité des bookmakers. Cette proposition de 1868 est à l'origine du Pari Mutuel qui va trouver sa place et s'imposer comme la base des paris hippiques français.

Le Pari Mutuel connaît un rapide succès initial mais l'Etat décide d'attaquer les agences du Pari Mutuel et ordonne leur fermeture (arrêt de la cour d'appel du 31 décembre 1874) au prétexte que ce seraient des maisons de jeu de hasard<sup>1794</sup>. La conséquence est son interdiction sur les hippodromes. Cela a pour effet de rediriger les parieurs vers les bookmakers. Les municipalités dénoncent alors le fait qu'elles ne tirent aucune ressource de l'activité hippique. Le mouvement est amorcé à Paris où le conseil municipal s'estime lésé de ne pas bénéficier de la prospérité liée à l'activité des hippodromes pourtant situés sur son territoire<sup>1795</sup>. C'est pour essayer de clarifier la situation que la société organisatrice des

---

<sup>1793</sup> Ce principe se rapproche d'une véritable loterie. Il connaît des difficultés pour s'imposer chez les amateurs des courses hippiques qui souhaitent utiliser leurs connaissances lors de la prise des paris.

<sup>1794</sup> La raison invoquée pour cette attaque est le fait que ce serait un jeu de hasard, le parieur ne connaissant pas la cote réelle de son cheval, celle-ci pouvant fluctuer jusqu'à la fin des opérations de pari.

<sup>1795</sup> La ville est propriétaire des hippodromes d'Auteuil, Longchamp et Vincennes.

courses de Deauville demande en 1887 une autorisation pour pratiquer le « pari mutuel simple ». Un arrêté ministériel officialise la décision le 30 juin en estimant que « l'organisation de la loterie paraît de nature à concilier les intérêts des courses et les exigences de l'ordre public, que la Société des Courses de Deauville ne poursuit d'autre objet que l'amélioration de la race chevaline, le pari mutuel simple est autorisé »<sup>1796</sup>. Cette première mesure est confirmée par la loi du 2 juin 1891 autorisant officiellement le Pari Mutuel en France. Dès lors, les résultats des opérations passent de 1 300 000 francs en 1888 à 6 600 000 en 1910, à une période où le nombre de courses a beaucoup augmenté. Pour faciliter la prise des paris, la Société d'Encouragement emploie un personnel nombreux et installe des infrastructures dédiées à l'activité. Dans des baraques en bois, on enregistre les paris, on distribue les tickets de jeu puis on paye les éventuels gains des parieurs. Lors de la saison 1887, la première du genre avec le pari mutuel, 18 bureaux sont ouverts lors de cinq journées et même 22 bureaux pour la journée du Grand Prix qui attire la foule. Spatialement, 12 baraques sont concentrées dans l'enceinte du pesage contre seulement six au niveau de la pelouse. C'est le reflet de l'importance des parieurs les plus fortunés, spécificité de la station de Deauville. On peut dès lors parier au plus près des courses mais une question se pose : peut-on prendre des paris en dehors des hippodromes en toute légalité ?

La loi du 2 juin 1891 a formellement autorisé le Pari Mutuel, mais ce dernier demeure applicable exclusivement sur les hippodromes. La situation repose sur un *statu quo* pendant quatre décennies, la question réapparaît en 1930. Les opposants s'érigent en défenseurs de la vertu et de la morale, tandis que les personnes favorables à un changement de législation sont qualifiées de « pragmatiques » par Guy Thibault<sup>1797</sup>. Selon eux, il est impossible d'empêcher les gens de parier ; il vaut mieux ainsi le leur permettre en instaurant un cadre précis et en offrant des recettes supplémentaires à l'élevage et à l'Etat. La loi de 1891 est alors révisée<sup>1798</sup>, La reconnaissance du Pari Mutuel par un décret publié le 11 juillet 1930 assure un nouveau tournant pour l'hippisme français : c'est l'acte de naissance du célèbre Pari Mutuel Urbain (PMU)<sup>1799</sup>. L'argument décisif dans cette prise de décision est le financement de la filière. Les décideurs politiques ont considéré que les paris devaient devenir la source des financements de la filière, un choix qui ne s'est jamais démenti depuis près de 90 ans. La filière hippique est désormais capable d'avoir son propre modèle économique, tout en offrant des rentrées fiscales, de l'ordre d'un milliard d'euros aujourd'hui. La logique redistributive expliquée dans le chapitre 3 trouve ici tout son sens. La filière repose sur des paris générés par les courses qui reviennent en amont de la filière, que ce soit pour les propriétaires, les éleveurs et d'autres professionnels.

---

<sup>1796</sup> Archives Départementales du Calvados M8586 : Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 30 juin 1887.

<sup>1797</sup> Marie CHASTEAU DE BALYON et Yves RONIN (dir.), 2007, p. 22.

<sup>1798</sup> Six mots de l'article 5 de la loi du 2 juin 1891 – « sur les champs de courses exclusivement » – sont modifiés afin d'autoriser le Pari Mutuel partout pour la prise des paris sur les courses hippiques.

<sup>1799</sup> Après quelques mois nécessaire à l'organisation du Pari Mutuel, la première réunion en bénéficiant se tient le 2 mars 1931 à Vincennes avec sept courses de trot au programme.

Depuis sa création, le PMU a fait l'objet de plusieurs adaptations en phase avec l'évolution de la société. Elles ne concernent pas les missions de l'entreprise mais plutôt sa structure<sup>1800</sup> et les modes de jeux proposés. C'est d'abord une diffusion géographique de la pratique des paris. Une fois autorisés à miser hors de l'hippodrome, les parieurs ont souhaité jouer le plus près possible de leur lieu de vie. Lors de sa première année d'existence, le chiffre d'affaires du PMU ne représente que 13,8 % de celui enregistré sur les hippodromes, mais il s'élève déjà à 78,3 % en 1938<sup>1801</sup>. La multiplication des points de vente PMU dans les grandes villes puis dans les villes moyennes et petites crée un maillage territorial remarquable. En 2007, on parle de « 9 400 points de ventes aujourd'hui dépositaires de la marque PMU »<sup>1802</sup>. En 2015, selon les chiffres communiqués par le PMU, ce sont 12 813 établissements en activité<sup>1803</sup>.

Dans le même temps, le PMU a tout fait pour élargir son offre, le but étant de recruter de nouveaux parieurs. À l'origine, les paris hippiques étaient exclusivement des paris simples, c'est-à-dire que l'on misait sur un seul cheval en pronostiquant sa place à l'arrivée, que ce soit gagnant ou placé<sup>1804</sup>. La popularité croissante des paris hippiques doit beaucoup à l'instauration du Tiercé en 1954. Ce dernier a bénéficié d'un double apport : la nouveauté d'un jeu basé sur des combinaisons de chevaux<sup>1805</sup>, ainsi que l'espoir d'obtenir des gains très importants en misant une petite somme, ce qui était impossible avec les jeux simples. Avec cette vulgarisation des paris hippiques, le nombre de parieurs a rapidement progressé grâce à un nouveau profil de joueurs que l'on peut qualifier d'occasionnels et d'amateurs. En fait, la principale réussite du PMU est d'avoir capté une nouvelle génération de joueurs, des personnes intégrant le jeu et les paris dans leur budget loisirs, alors qu'elles étaient initialement indifférentes aux courses hippiques. La gamme de paris est aujourd'hui extrêmement vaste<sup>1806</sup> et regroupe trois familles principales de parieurs : les réguliers (55 %), les occasionnels (40 %) et les spécialistes (5 %)<sup>1807</sup>. Actuellement, la filière des courses et son opérateur de paris sont face à un nouveau défi : la baisse des recettes. Cette dernière s'explique pour partie par le contexte socio-économique de la France mais aussi par des

---

<sup>1800</sup> On peut citer le décret du 4 octobre 1983 qui donne une personnalité juridique au PMU en créant un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) géré par les sociétés de courses sous la tutelle de l'État.

<sup>1801</sup> Marie CHASTEAU DE BALYON et Yves RONIN (dir.), 2007, p. 25.

<sup>1802</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>1803</sup> Nous remercions vivement ici Laurent Loisel, directeur régional du PMU, qui nous a communiqué de nombreuses données sur les paris, les points de ventes, aussi bien en France qu'en Basse-Normandie.

<sup>1804</sup> On parle ici du jeu simple qui consiste à miser sur un cheval remportant la course (gagnant) ou de jouer sur les chevaux placés, c'est-à-dire qu'ils doivent arriver deuxième ou troisième, selon le nombre de partants dans la course, pour remporter un gain.

<sup>1805</sup> C'est André Carrus qui est l'inventeur du Tiercé. Il avait déjà mis en place des jeux de combinaison avec le couplé à partir de 1949, un jeu consistant à trouver les deux premiers. Ce jeu est apprécié par les parieurs, mais il faut attendre 1954 et la naissance du Tiercé pour avoir un réel engouement populaire pour les paris hippiques.

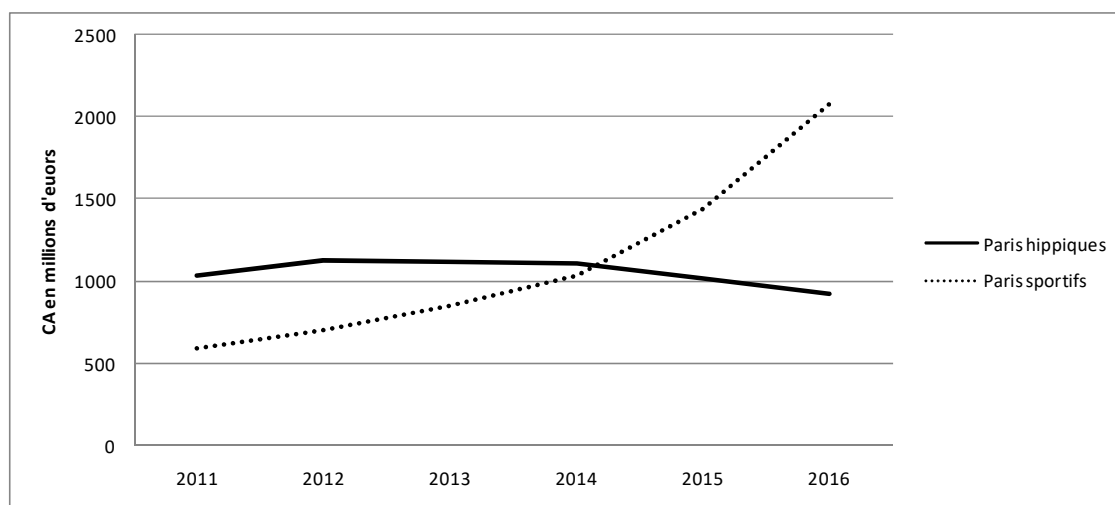
<sup>1806</sup> Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre dans un établissement PMU. Lors de nos visites sur les hippodromes, nous avons constaté que de nombreuses personnes du public nous demandaient régulièrement des conseils et explications sur la façon de parier, preuve que beaucoup de curieux se rendent sur les champs de courses et découvrent les paris à cette occasion.

<sup>1807</sup> Marie CHASTEAU DE BALYON et Yves RONIN (dir.), 2007, p. 25.

changements culturels dans les jeux et paris avec le développement d'une nouvelle concurrence et l'ouverture des paris en ligne.

C'est en 2010 que les paris furent ouverts à la concurrence et qu'il est devenu légalement possible de parier en ligne. La filière hippique a incontestablement profité de cette nouvelle donne, mais beaucoup moins que ses concurrents, notamment les paris sportifs et le poker. Les paris sportifs représentent une nouvelle offre pour les joueurs, les plus jeunes préférant davantage parier sur le football que sur les courses de chevaux. Ainsi, les récentes dynamiques sont très clairement en défaveur des courses (Figure n°120).

Figure n°120 : Évolution des paris hippiques et sportifs en ligne depuis 2011



Source : Paris-Turf, *Paris hippiques en ligne : 2016, année compliquée*, 5/02/2017.

Deux éléments principaux ressortent du graphique. Tout d'abord, le fait que les paris hippiques en ligne n'ont jamais réellement connu une croissance soutenue et depuis 2014<sup>1808</sup>, les résultats sont même en diminution, plus de 100 millions d'euros ayant été perdus depuis. Le constat est amer pour la filière hippique car la dynamique est bien différente pour les paris sportifs, dotés d'une réelle capacité de croissance. Les motifs socio-économiques ne peuvent justifier à eux-seuls les difficultés des paris hippiques et du PMU. Actuellement, le principal facteur est l'apparente absence de réserve de nouveaux parieurs, les moins de 35 ans tournant largement le dos aux courses hippiques<sup>1809</sup>. Ce constat est désormais au centre des réflexions des dirigeants mais comment renouveler le vivier de parieurs afin de pérenniser la filière pour que perdure l'activité et son modèle. Le PMU, ainsi que les Sociétés-mères, mènent des campagnes publicitaires, des animations pour toucher une nouvelle clientèle. Mais de profonds désaccords animent les acteurs : certains ne pensent qu'aux recettes tirées des paris

<sup>1808</sup> Sur ces jeux, proche du milliard d'euros, le PMU en contrôle 85 %, le reste se partageant entre d'autres opérateurs comme ZEturf, Unibet, BetClic...

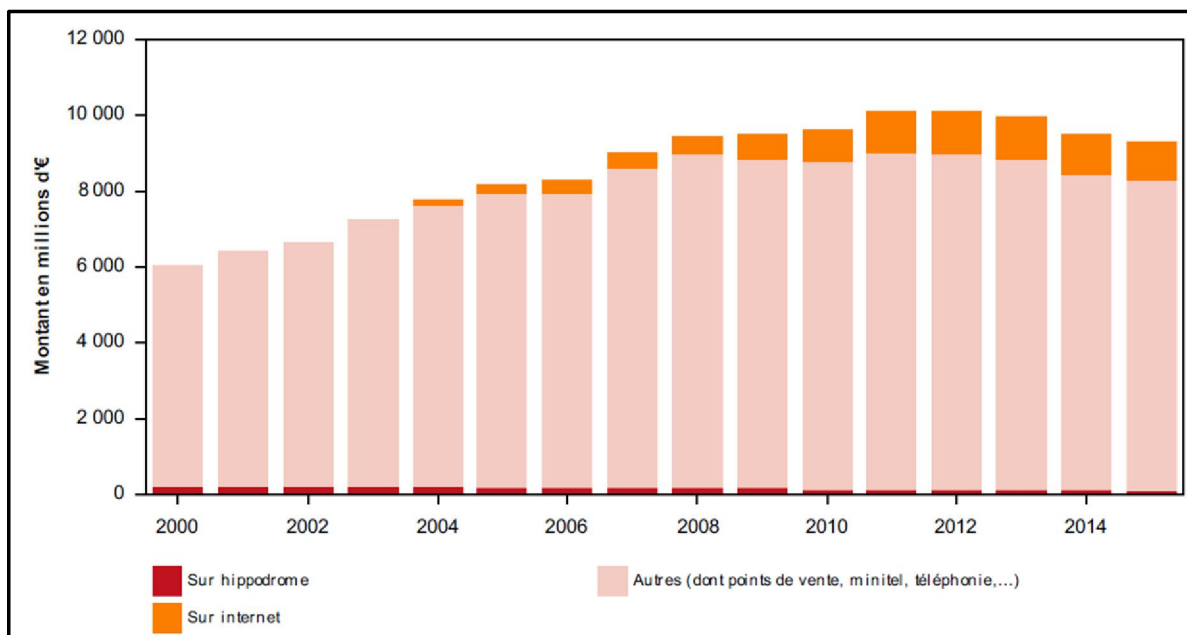
<sup>1809</sup> Selon l'ARJEL, 80 % des paris hippiques en ligne sont réalisés par des personnes de plus de 35 ans alors que les autres jeux en ligne attirent les moins de 35 ans.





de choix dans ce volume de jeu avec plus de 9 milliards en 2015, ce qui lui confère le sixième rang mondial et le deuxième en Europe derrière la Grande-Bretagne<sup>1811</sup>. En France, trois manières de parier cohabitent : le réseau en dur dans un établissement accrédité PMU, sur internet ou bien directement sur l'hippodrome. L'évolution de ces trois manières de parier est compilée dans le graphique suivant qui traite la période 2000-2015 (Figure n°122).

Figure n°122 : L'évolution des paris hippiques en France depuis 2000



Source : IFCE d'après PMU, ARJEL, Ministère de l'agriculture-SDDRC.

On constate une progression régulière du volume des paris jusqu'en 2011 avant une stabilisation puis une diminution. Cette dernière semble actuellement se prolonger et les autorités hippiques peinent à trouver des solutions pour l'endiguer. Le second élément est l'écrasante domination du réseau en dur dans les prises de paris ("Autres" sur la figure) soit 88 % des enjeux en 2015 et plus de 8 milliards d'euros. Les hippodromes, déjà très minoritaires, sont les plus affectés par la diminution des paris. La diminution des spectateurs engendre mécaniquement une baisse des enjeux sur place. La conséquence est la disparition du Pari Mutuel Hippodrome (PMH), c'est-à-dire de l'entreprise en charge de la prise des paris sur les hippodromes « parisiens »<sup>1812</sup> actée en 2015 par les Sociétés-mères. Dans les hippodromes de province, comme c'est le cas en Basse-Normandie, ce sont les sociétés de course qui ont la charge de la prise des paris et des recettes qui vont avec, sauf si la réunion

<sup>1811</sup> En Grande-Bretagne, c'est près de 15 milliards d'euros pariés dont 96 % auprès des bookmakers.

<sup>1812</sup> Cette dénomination correspond aux six hippodromes d'Ile-de-France (Auteuil, Longchamp, Vincennes, Enghien, Maisons-Laffitte et Saint-Cloud), mais aussi deux autres sites avec Chantilly et Deauville, deux hippodromes gérés directement par France Galop.

est au programme du PMU, ce qui permet alors de parier sur ces courses en dehors de l'enceinte de l'hippodrome.

Malgré les récentes difficultés, le PMU reste une entreprise dynamique grâce à son réseau. Nous nous sommes régulièrement rendus dans des établissements PMU des centres de Deauville et de Beuvron-en-Auge afin d'échanger avec les parieurs présents. L'étude est loin d'être exhaustive – elle constituerait un travail à part entière – mais les premières observations montrent que les personnes pariant sur plusieurs courses affirment être des parieurs réguliers et venir presque chaque jour<sup>1813</sup>. Les conseils, les « tuyaux » comme l'on dit dans le jargon hippique, s'échangent entre les habitués tout en regardant les courses diffusées en direct sur la chaîne Équidia. À Deauville, l'établissement que nous avons fréquenté est grand et conduit à une partition de la clientèle : des parieurs concentrés dans une partie du bar bien séparés des clients venant pour boire un café, acheter des cigarettes ou jouer à un jeu de la FDJ. C'est particulièrement vrai durant la période estivale où ce sont principalement des touristes qui fréquentent l'établissement. On rencontre alors des parieurs occasionnels qui décident de miser sur une course, le plus souvent le Quinté +, tout en ayant parfois l'idée de se rendre sur l'hippodrome dans l'après-midi afin d'assister à la réunion.

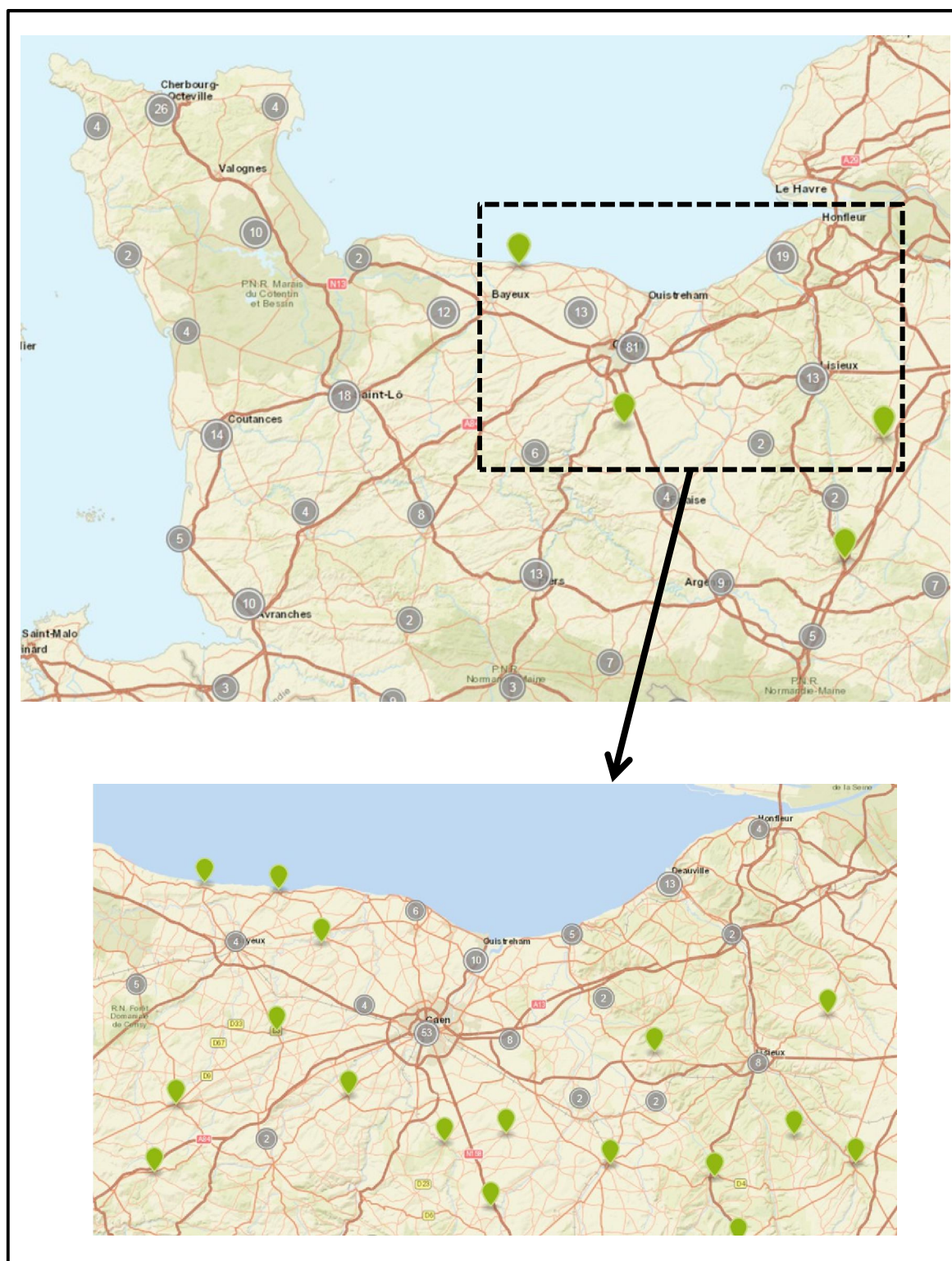
En France, le réseau se composait donc de 12 813 établissements PMU en 2015 dont 327 en Basse-Normandie (Figure n°123 pour l'année 2017) avec précisément 61 établissements dans l'Orne, 112 dans la Manche et 154 dans le Calvados<sup>1814</sup>. Malgré les difficultés actuelles évoquées précédemment, 11 établissements ont ouvert dans la région entre 2014 et 2015, preuve d'une certaine attractivité de l'activité pour des gérants, sans oublier que les paris hippiques constituent un levier pour attirer une clientèle qui pourra consommer et faire d'autres dépenses dans un bar. En Basse-Normandie, le réseau PMU est relativement dense : un établissement PMU pour 4 600 habitants quand sur l'ensemble du territoire, on dénombre seulement un établissement PMU pour 5 200 habitants. Il est difficile d'en tirer des conclusions très tranchées, mais cela pourrait être le signe d'un rapport assez fort entre la population régionale, le sport hippique et les paris. Nos échanges avec des membres du PMU nous conduisent à dire que cet écart s'explique principalement par une culture hippique bas-normande bien affirmée et une connaissance relativement précise des courses de chevaux qui incitent les gens à parier. Pour répondre à cette demande, l'offre des bars doit s'adapter. Les établissements sont donc très présents dans les pôles urbains comme Caen ou Cherbourg, des villes où l'hippisme est fortement enraciné (Deauville, Cabourg) et des petites villes ou villages comme Beuvron-en-Auge au cœur des terres d'élevage et où vivent des professionnels de la filière qui parient plus que le reste de la population.

---

<sup>1813</sup> Nous avons revu des parieurs lorsque nous sommes allés plusieurs fois dans un bar, preuve du caractère « régulier » des paris hippiques.

<sup>1814</sup> Chiffres communiqués par Laurent Loisel, directeur régional du PMU dans un fichier spécialement conçu pour notre thèse.

Figure n°123 : Le réseau des établissements PMU en Basse-Normandie (2017)<sup>1815</sup>

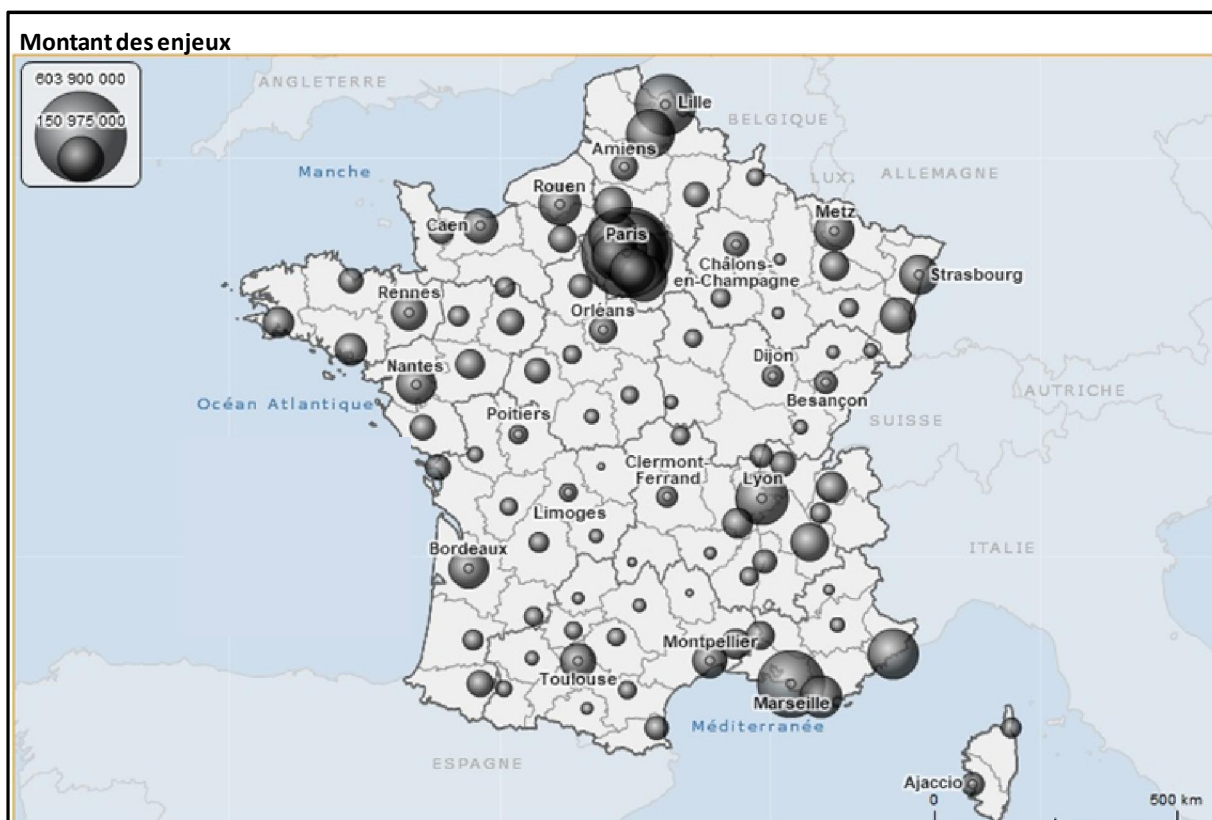


Source : Laurent LOISEL nous a communiqué ces cartes issues du logiciel de géolocalisation privée du PMU.

<sup>1815</sup> Sur cette carte, les étiquettes grises représentent le nombre d'établissement appartenant à une zone de chalandise définie par l'entreprise. Les étiquettes vertes correspondent aux points de vente « isolés » selon la nomenclature PMU. En fait, il s'agit d'un établissement situé dans le milieu rural et qui est à au moins 10 km d'un autre point de vente.

Les études sur les paris hippiques sont presque inexistantes hormis les rapports annuels du PMU souvent très vagues. Un article de Jean-Pierre Digard en 2001 interroge les courses hippiques à la fois comme jeu et comme spectacle<sup>1816</sup>. Son analyse des paris ouvre des pistes intéressantes que nous voulions réinvestir 15 ans plus tard, étant donné la riche documentation à notre disposition. L'auteur affirme notamment une très nette séparation entre les « régions d'élevage et de courses » et les « régions de jeu »<sup>1817</sup>. Géographiquement, les premières correspondent globalement à l'ouest de la France, espace de forte densité d'élevages et d'hippodromes. Le second groupe ne répond pas à une logique sportive comme dans le premier cas mais à la seule pratique du jeu. Selon Jean-Pierre Digard, il y aurait « un axe oblique nord-ouest / sud-est » qui délimiterait les régions de parieurs avec des paris beaucoup plus importants dans la partie orientale de cette ligne. Pour illustrer la situation contemporaine, nous proposons une carte des paris enregistrés dans les PMU en 2015 à l'échelle départementale (Figure n°124).

Figure n°124 : Les paris PMU en France en 2015



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE d'après PMU.

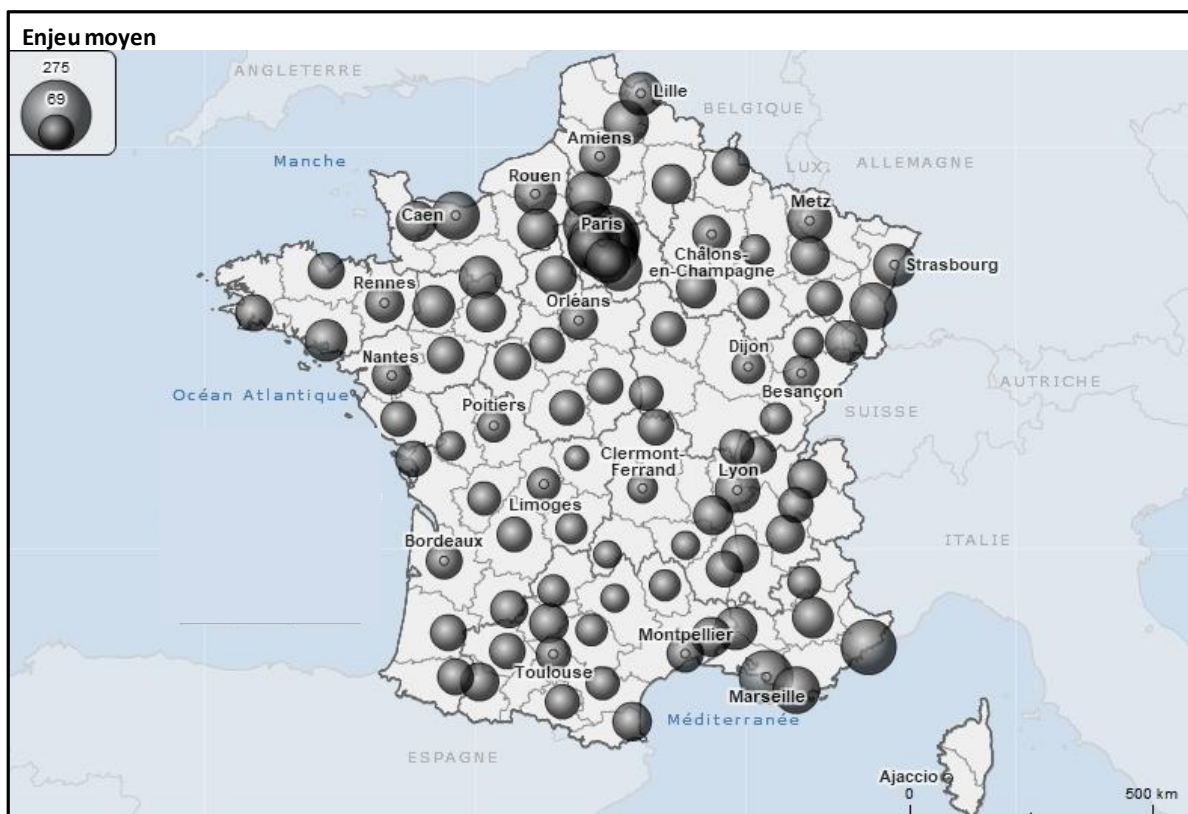
15 ans après l'affirmation de Jean-Pierre Digard, la ligne définie par l'auteur semble toujours opérer mais il convient de la nuancer. Les paris les plus importants sont joués en Ile-de-

<sup>1816</sup> Jean-Pierre DIGARD, 2001, pp. 95-106.

<sup>1817</sup> *Ibid.*, p. 97.

France, sur le pourtour Méditerranéen, notamment les Bouches-du-Rhône, et dans le nord de la France. Ce sont des régions où la tradition hippique ne fait pas partie de la culture régionale, d'où une primauté assez nette du jeu sur le sport hippique. Ce sont des anciens bassins industriels ou des pôles urbains majeurs dans lesquels réside un vivier de parieurs. Jean-Pierre Digard, s'appuyant sur des études du PMU précise que « la population des parieurs les plus assidus et participant le plus au chiffre d'affaires se compose d'hommes, âgés de 30 à 40 ans, salariés, aux revenus moyens, ayant un faible niveau de diplôme (supérieur au Bac pour seulement 10 %) »<sup>1818</sup>. Pour aller plus loin, nous avons souhaité réaliser une carte s'appuyant sur les mêmes données, mais en donnant cette fois-ci les résultats des paris par habitant (Figure n°125).

Figure n°125 : Les paris PMU par habitant en France en 2015



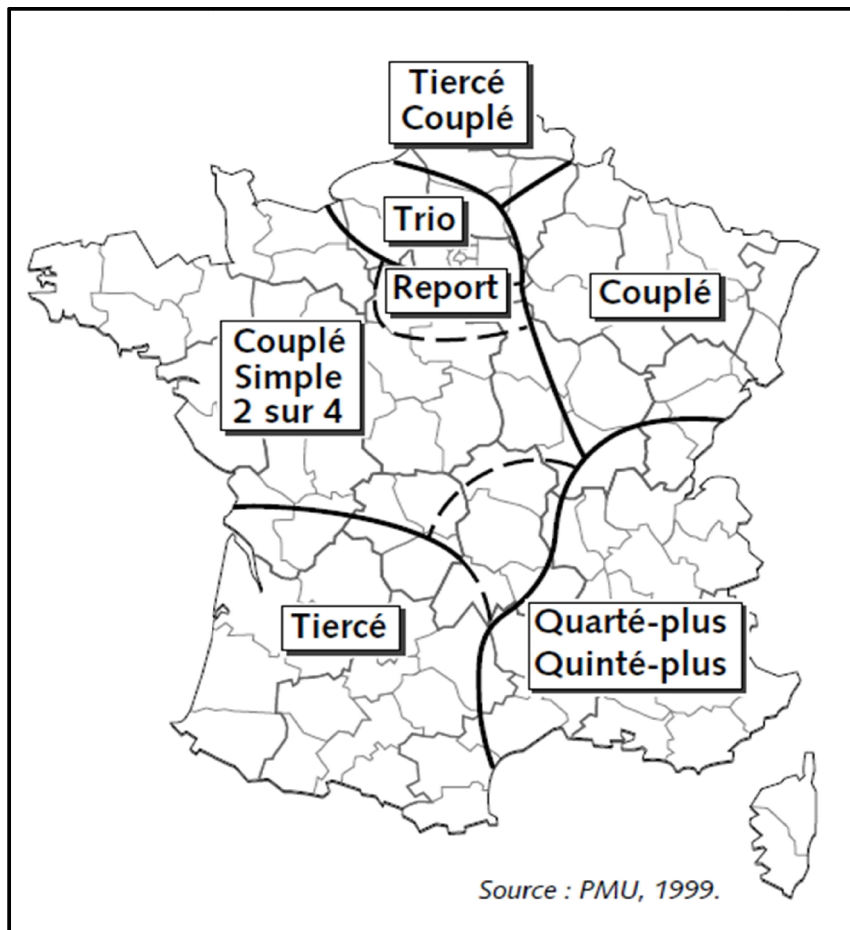
Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE d'après PMU.

La comparaison de ces deux cartes est particulièrement intéressante car elle permet de nuancer les données en valeur absolue. En effet, on parvient à réduire les fortes disparités géographiques liées aux grandes villes. On se rend alors compte que l'on parie un peu partout et même dans les régions les moins urbanisées. Malgré tout, certaines constantes perdurent entre les deux cartes avec le poids de la région Ile-de-France, notamment de Paris qui est en

<sup>1818</sup> *Ibid.*, p. 101.

tête du classement avec en moyenne 275 € pariés chaque année par habitant. À l'échelle nationale, cette moyenne atteint 105 € et beaucoup de département se trouvent dans cette fourchette. La Basse-Normandie se situe également dans la moyenne nationale même si l'on constate des différences départementales, le Calvados dominant avec 128 € par habitant mais dans le sillage d'une plus grande densité de professionnels hippiques et la présence du principal pôle urbain régional (103 € dans l'Orne et 90 € dans la Manche). En outre, Jean-Pierre Digard souligne dans son travail de profondes différences régionales dans les types de paris qui conduisent selon lui à un véritable clivage géographique. Avec les données 1999 du PMU, l'auteur proposait une carte des préférences régionales de jeu qui est encore opérante aujourd'hui (Figure n°126).

Figure n°126 : Les préférences régionales de jeu au PMU



Source : Jean-Pierre DIGARD, 2001, p. 101.

Cette carte délimite des grandes aires de jeux. Pour le Grand Ouest, donc la Basse-Normandie, Jean-Pierre Digard évoque le choix de paris « raisonnables », par opposition à des jeux plus spéculatifs pratiqués ailleurs, notamment dans le quart Sud-Est. Le terme choisi est sujet à un problème d'interprétation, le sens du mot raisonnable étant difficile à définir. Selon nous, le choix des paris simples relève principalement d'une meilleure connaissance du

monde des courses, ce qui en fait par définition un pari de connaisseur. Sur les hippodromes, les joueurs recourent massivement à ce type de jeu, certes moins lucratif mais qui repose sur une connaissance plus fine des chevaux, des hippodromes, des entraîneurs et pour les plus au fait, des conseils directs reçus de la part des professionnels peu avant la course. Nous avons souhaité affiner cette géographie du pari simple grâce aux données dont nous disposions. En France, le pari simple a représenté en 2015, 30,1 % des paris enregistrés ce qui représente environ 2,2 milliards d'euros. En Basse-Normandie, la part du pari simple est beaucoup plus importante avec 38,2 % des paris régionaux avec des différences sensibles entre les départements : 33,2 % dans la Manche, 39,5 % dans le Calvados et 41,6 % dans l'Orne, soit 11,5 points de plus que la moyenne nationale. Nos échanges avec Laurent Loisel, un dirigeant du PMU, ainsi que nos observations sur le terrain, nous font dire que les joueurs bas-normands, notamment ceux des deux départements hippiques de l'Orne et du Calvados, privilégient ce jeu qui nécessite des connaissances spécifiques et correspond bien à un rapport aux paris associant certes le jeu, mais également le caractère sportif. Les paris hippiques se font donc également sur les hippodromes et même si leur volume financier reste relativement minime, ils sont un signe très fort du lien existant entre les paris et le sport hippique.

Les paris sur hippodrome, même s'ils ont connu une crise profonde et ne représentent plus que 1,14 % des paris hippiques, demeurent un pan symbolique de l'activité hippique car ils associent le public au spectacle des courses. En 2015, les paris sur hippodrome s'élèvent à 106 millions d'euros là où ils représentaient encore 241 millions 15 ans auparavant. Géographiquement, la répartition de cette forme de paris est particulièrement disparate comme l'illustre la carte suivante (Figure n°127). La domination de l'Ile-de-France ressort ici très nettement. La région bénéficie de plusieurs hippodromes très dynamiques qui pèsent pour près de 42 % des paris sur hippodrome. Dans ce domaine, la Basse-Normandie obtient des résultats remarquables. Elle s'appuie sur un nombre élevé de sites, mais surtout sur plusieurs hippodromes attractifs que sont les deux sites deauvillais, Cabourg ou bien encore Caen. En 2015, la région représentait 15,5 % des paris des hippodromes français avec 16,4 millions d'euros de paris engagés sur les 31 hippodromes<sup>1819</sup>. Ces paris sur les hippodromes bas-normands ont progressé depuis 2013 alors que les autres régions enregistrent des baisses<sup>1820</sup>. Deux explications justifient cette dynamique singulière : la bonne tenue des entrées sur les hippodromes mais aussi les courses de qualité qui se sont déroulées sur les principaux hippodromes.

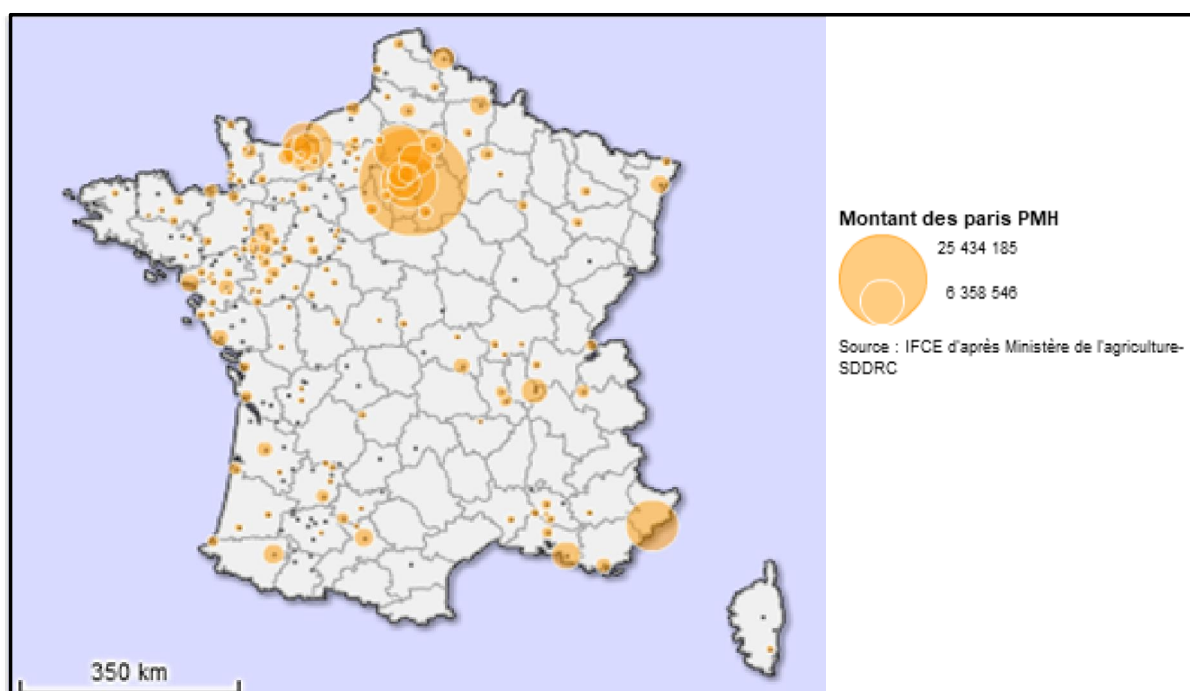
---

<sup>1819</sup> IFCE, 2016, p. 38.

<sup>1820</sup> Entre 2013 et 2015, les paris sur hippodrome sont passés de 128 à 106 millions d'euros. Sur la même période, les résultats en Basse-Normandie sont passés de 15,5 à 16,4 millions d'euros.



Figure n°127 : Les paris sur hippodrome en France en 2015

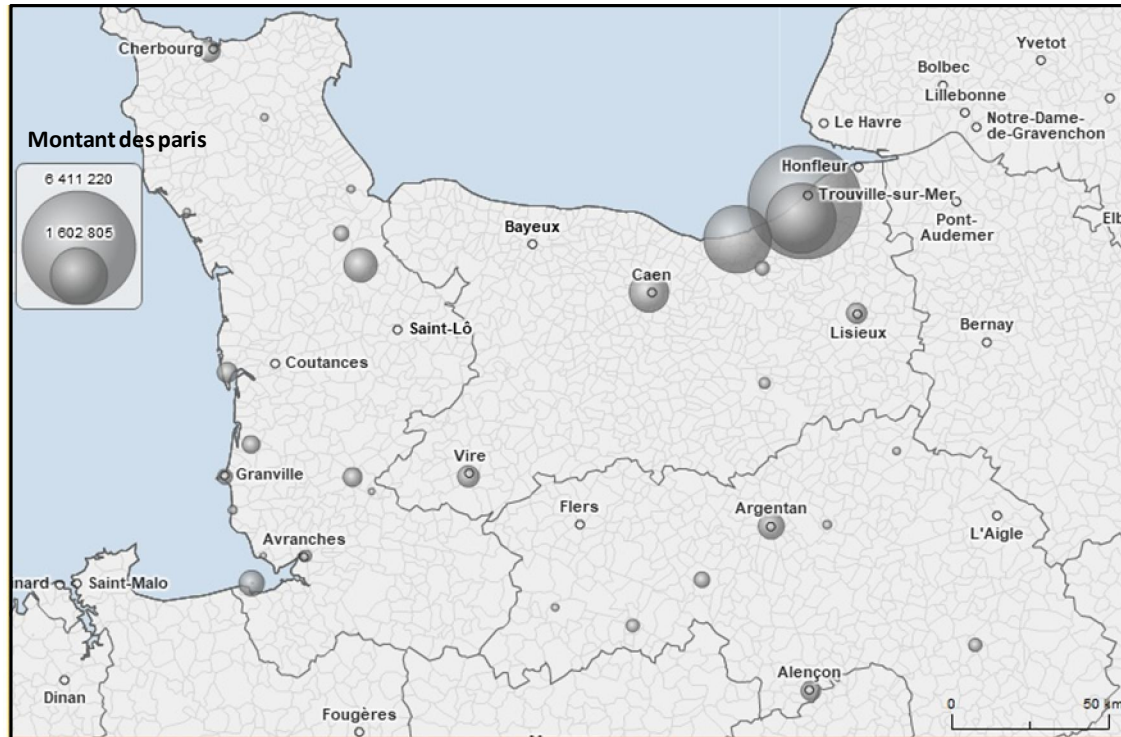


Source : IFCE d'après Ministère de l'agriculture-SDDRC.

L'analyse de la situation régionale peut être affinée en comparant les résultats par hippodrome en 2013 (Figure n°128). L'approche en valeur absolue tend à accentuer la position des principaux hippodromes. Ce sont certes les plus attractifs pour les parieurs, mais ce sont également eux qui organisent le plus de réunions au cours de l'année. La carte indique clairement que les hippodromes du Calvados fournissent la majorité des paris. Trois hippodromes représentent presque les trois-quarts : Deauville (41,5 %), Clairefontaine (15,7 %) et Cabourg (14,6 %). La concentration sur ces trois sites montre le rôle prépondérant du littoral touristique de la Côte Fleurie. En 2013, Deauville est l'hippodrome de province ayant obtenu les résultats les plus élevés (6,4 millions d'euros), occupant le troisième rang national derrière les deux épacentres des courses françaises, Vincennes pour le trot et Longchamp pour le galop. Étudier le fonctionnement des paris à Deauville s'avère donc riche d'enseignements. Si les jeux et la manière de parier sont les mêmes que sur les autres hippodromes français, le public qui le fréquente est sensiblement différent. À Deauville La Touques, il est possible de parier à plusieurs endroits, même si des différences saisonnières notables existent. En effet, beaucoup plus de bornes et de guichets sont proposés durant l'été, une partie se trouvant en extérieur à proximité du rond de présentation. Les jours de course, une effervescence apparaît dans cet espace, le public s'accumulant lorsque les chevaux arrivent. Le but est de se faire un avis visuel avant de parier dans les kiosques prévus à cet effet. Toutefois, la majeure partie des paris se font sous les tribunes de l'hippodrome, dans un grand

hall prévu à cet effet<sup>1821</sup>. Il dispose de télévisions pour la diffusion des courses, d'écrans annonçant les côtes des chevaux en direct, mais aussi des bornes automatiques ou des guichets pour parier. En dehors de l'été, c'est obligatoirement dans ce lieu que les paris se font, les parties extérieures n'étant pas ouvertes en raison d'une affluence trop réduite.

Figure n°128 : Les paris hippodromes sur les sites de Basse-Normandie en 2013



Réalisation : Maxime JULIEN avec Géo3Clip-Données IFCE d'après Ministère de l'agriculture-SDDRC.

Il est possible de réaliser tous les types de paris aux guichets, le seul élément de différenciation étant la somme mise car certains guichets exigent des montants minimaux, souvent 10 ou 20 euros. Lorsque les paris se terminent, c'est-à-dire lorsque la course débute, les parieurs ont deux attitudes différentes : ceux qui rejoignent les tribunes afin d'observer la course sur l'écran géant ou aux jumelles, et ceux qui restent devant les télévisions du hall des paris, signe que pour ces personnes le jeu prime sur le spectacle et l'ambiance des courses. Plusieurs parieurs rencontrés lors des courses estivales nous ont expliqué que pour eux, le jeu d'argent demeure la priorité. Ils justifient leur attitude par le fait que l'on observe mieux le déroulement de la course avec la télévision et qu'ils peuvent se préparer sans tarder pour la course suivante. En revanche, quand on se rend sur l'hippodrome hors saison, c'est un tout autre public qui est présent et parie. Premièrement, il est très peu nombreux. La plupart des gens se connaissant bien et discutent des courses ou, plus largement, de l'actualité. On trouve beaucoup de retraités pour qui venir aux courses est un loisir, tout autant qu'un jeu d'argent.

<sup>1821</sup> Cette organisation est identique dans la plupart des hippodromes bénéficiant de grandes tribunes en dur comme Clairefontaine, Caen, Cabourg.

Lors d'une réunion de décembre 2016, un couple de retraités de Trouville-sur-Mer nous confiait que venir aux courses était un réel plaisir, le but étant d'y retrouver leurs amis, regarder les chevaux tout en jouant de petites sommes (une quinzaine d'euros chacun pour la réunion). Ces personnes nous ont avoué ne pas être des experts des sports hippiques, mais plutôt des amateurs de l'ambiance des courses, le pari constituant un surplus d'adrénaline. Le montant des paris enregistrés en Basse-Normandie est également un des critères différenciant les types de public. Une analyse du montant moyen des paris réalisés sur les 28 hippodromes de la région gérés par des sociétés locales apparaît dans le Tableau n°27<sup>1822</sup>.

Tableau n°27 : Les paris sur les hippodromes de Basse-Normandie en 2015

Sociétés	Nb réunions	Enjeux	Moyenne 2016	Total entrées	Mise moyenne
AGON COUTAINVILLE	7	155 398,90	22 200	3 730	41,66
ALENCON	7	152 055,50	21 722	2 708	56,15
ARGENTAN	21	254 037,90	12 097	10 485	24,23
AVRANCHES	3	61 092,00	20 364	1 580	38,67
BAGNOLES DE L'ORNE	3	96 409,50	32 137	3 230	29,85
BOURIGNY	1	21 525,00	21 525	1 012	21,27
BREHAL	4	148 792,95	37 198	4 868	30,57
CARENTAN	3	93 852,50	31 284	1 981	47,38
CHERBOURG	11	183 912,85	16 719	3 630	50,66
CLAIREFONTAINE	20	1 703 838,97	85 192	33 049	51,55
DOMFRONT	1	33 489,00	33 489		
DOZULE	3	79 046,00	26 349	3 879	20,38
GENETS	1	23 145,00	23 145	1 153	20,07
GRAIGNES	30	411 788,59	13 726	13 069	31,51
GRANVILLE	6	89 215,50	14 869	3 959	22,53
JULLOUVILLE	1	37 309,50	37 310	2 115	17,64
LE MONT SAINT MICHEL	9	303 735,68	33 748	4 237	71,69
LE PERCHE	3	58 987,50	19 663		
LE PIN AU HARAS	4	24 354,00	6 089		
LE SAP	1	24 547,50	24 548	1 077	22,79
LISIEUX	13	174 464,55	13 420	6 003	29,06
PORTBAIL	1	19 436,00	19 436	803	24,20
RANES	5	134 070,00	26 814		
SAINT PIERRE SUR DIVES	3	56 221,50	18 741	1 314	42,79
SAINTE MARIE DU MONT	1	22 120,00	22 120	679	32,58
VALOGNES	1	27 690,00	27 690	630	43,95
VILLEDIEU	8	120 252,00	15 032	3 873	31,05
VIRE	14	255 716,55	18 265	8 604	29,72

Remarque : les cases laissées blanches sont liées à des chiffres inconnus.

Données : FNCF, chiffres de la saison 2015.

<sup>1822</sup> Données fournies par Pierre Préaud, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Courses Hippiques.

Au cours de l'année 2015, près de 4,8 millions d'euros ont été misés sur ces différents hippodromes. En tenant compte de l'affluence, on peut estimer que la mise moyenne sur ces sites s'élève à environ 40 € par personne. Les différences entre les hippodromes sont assez importantes puisque l'on obtient une fourchette allant de 17,64 € à Jullouville jusqu'à 71,69 € au Mont-Saint-Michel. En dehors de ces extrêmes, la plupart des hippodromes se situent dans une mise moyenne comprise entre 30 et 50 €. Les paris moyens les plus élevés s'effectuent sur des hippodromes urbains (Cherbourg avec 50,66 €) ou des sites considérés comme des pôles touristiques attractifs comme Le Mont-Saint-Michel ou l'hippodrome deauvillais de Clairefontaine (51,55 € en moyenne). Le principal facteur qui intervient est lié à la sociologie du public fréquentant les hippodromes. Il serait particulièrement intéressant de mener une étude de terrain exhaustive sur tous ces sites afin de dresser un portrait du public qui fréquente ces courses en tenant compte de la localisation, de l'âge, du sexe, de la profession, du contexte de la venue aux courses... La place de la sociologie dans ces résultats est confirmée par les chiffres de Deauville La Touques. Nous avons obtenu ceux de 2012 et 2013 et ils atteignent 83,1 et 79,7 € par parieur. Ce chiffre est particulièrement élevé mais il faut souligner des différences très importantes entre les périodes et les types de joueurs. Nos remarques sont ici empiriques, mais les paris les plus élevés se font durant l'été, notamment durant les journées les plus prestigieuses, celles-ci attirant des parieurs aux moyens importants. Nous avons par exemple eu l'occasion d'échanger avec des joueurs misant plusieurs milliers d'euros par course durant les week-ends d'août alors que les parieurs hivernaux jouent pour la plupart seulement quelques dizaine d'euros.

L'attractivité est le dernier point pour expliquer le niveau des paris hippiques en Basse-Normandie, tant sur les hippodromes qu'au PMU sachant que les courses bas-normandes obtiennent d'excellents résultats. En effet, la région profite de plusieurs hippodromes capables d'accueillir des courses nationales, parfois même avec des « évènements » selon le vocabulaire du PMU. Le niveau le plus élevé et le plus recherché est l'organisation de la réunion support du Quinté +. Dans la région, il concerne Deauville La Touques, Clairefontaine, Caen, Cabourg et Cherbourg (une fois par an en juillet). Sans surprise, Deauville La Touques est l'hippodrome générant le plus de paris PMU, en l'occurrence 492,9 millions d'euros durant la saison 2012, soit environ 5 % des paris hippiques nationaux. Pour comprendre plus précisément les facteurs explicatifs des niveaux d'enjeux, nous avons analysé les courses de galop de Deauville ainsi que celles de trotteurs de Graignes lors de la saison 2015. En fait, on se rend compte que les résultats dépendent d'une combinaison de paramètres : tout d'abord le prestige de l'hippodrome et les courses s'y déroulant, le positionnement dans le calendrier annuel, le jour de la semaine, les formes de jeux proposées aux parieurs, la concurrence des autres réunions de la journée, les horaires des courses et enfin, le nombre de partants ainsi que leurs identités (chevaux, drivers...). Par exemple, les paris engagés (en pari simple) sur des courses disputées à Graignes oscillent entre 2000 € et plus de 300 000 €. Dans le premier cas, il s'agit d'une réunion confidentielle

(seulement la 11<sup>e</sup> réunion pour le PMU ce jour-là) avec une course de trot monté d'un niveau assez faible et un horaire dominical (13 h 30) qui mobilise toujours moins les parieurs. Dans le second cas, il s'agit de la troisième réunion PMU, une course de trot attelé avec 18 partants se déroulant à 17 h 10 et qui est surtout le support d'un Pick 5, un mode de jeu très prisé des parieurs<sup>1823</sup>. Sur l'hippodrome de Deauville, les principes de base restent les mêmes, la principale différence étant la visibilité bien plus élevée de l'hippodrome. Nous nous sommes concentrés sur les Quinté + qui se sont tenus pendant le meeting estival et on est frappé par la régularité des sommes mises lors de ces courses. En effet, les différences sont de l'ordre de seulement quelques milliers d'euros alors que les paris simples au Quinté + s'élèvent toujours à environ 1,2 millions d'euros<sup>1824</sup>.

Ainsi, appuyée sur un dense réseau d'hippodromes, la filière hippique bas-normande bénéficie de toutes les conditions pour promouvoir un fort développement : une culture et une tradition hippique régionale, le nombre et la diversité de ses hippodromes, le prestige de quelques pôles reconnus bien au-delà de la région (Deauville, Cabourg) et un contexte touristique favorable au développement d'un sport spectacle. Les enjeux économiques liés aux courses hippiques sont aussi très importants car en dehors de l'argent que les professionnels peuvent gagner avec les courses, ce sont d'abord et avant tout les paris qui assurent une forme de pérennité à la filière hippique et même plus largement à la filière équine. Cette phase des courses correspond donc à la dernière étape de la filière que nous avons définie dès le début de cette thèse. Lors des courses les plus prestigieuses, notamment les groupes disputés à Deauville, les éleveurs sélectionnent les futurs reproducteurs qui seront à l'origine des nouvelles générations de chevaux de course et de l'avenir de la filière. Les courses hippiques représentent donc l'aboutissement de la filière, mais elles en sont dans le même temps le début de celle-ci, dans le sens où le processus d'élevage commence lors des quelques minutes que durent les courses.

---

<sup>1823</sup> Au Pick 5, il faut désigner cinq chevaux d'une même course, sans préciser leur ordre de classement à l'arrivée.

Le Pick 5 se joue tous les jours, (3 ou 4 fois/jour), sur des courses de 12 partants et plus ce qui est parfaitement le cas dans cet exemple.

<sup>1824</sup> Par exemple 1 226 000 € le dimanche 9 août, 1 220 000 € le samedi 15 août, 1 234 000 € le dimanche 16 août (chiffres officiels du PMU).

# CONCLUSION

## Objectifs et démarche de la thèse

Le parti pris de cette thèse a toujours été de proposer une analyse globale du monde hippique d'une région française bien identifiée et reconnue à l'échelle internationale. En combinant une approche statistique fondée sur une documentation foisonnante et un travail qualitatif, la thèse tente de dépasser les clichés liés à une filière souvent très secrète. Sur le terrain, l'observation de différents stades de la filière a mis au jour les pratiques des professionnels du monde des courses et montré l'importance du travail des hommes de l'ombre comme les éleveurs, les courtiers, les entraîneurs autant que le temps et l'argent nécessaires à la préparation du spectacle des courses. Le cadre d'analyse de cette thèse, l'ex. région Basse-Normandie, fut retenu lors de travaux de recherche antérieurs. Ce choix repose sur le poids régional de la filière à tous les stades. Avec des conditions naturelles exploitées et optimisées, l'élevage hippique est précocement devenu une spécialité régionale qui se mesure aujourd'hui à la densité d'éleveurs sur l'ensemble du territoire et l'existence de pôles dynamiques tant dans le galop que le trot.

Ce travail a reçu de nombreux soutiens de la part du monde des courses (professionnels, individus et collectivités). En soutenant ce projet, ils ont facilité notre compréhension des réalités d'une filière largement méconnue et associée à de nombreux stéréotypes : une extrême confidentialité, un sport réservé aux personnalités fortunées, une forme de dépendance et de « misère sociale » associée aux paris hippiques. Cette thèse s'est attachée à nuancer ces stéréotypes et à montrer la diversité de ce domaine d'activité. Malgré la confidentialité du milieu et les masses d'argent qui circulent en son sein, nombre d'acteurs se sont montrés ouverts et enclins à parler de leur métier. Loin de ces réalités, de nombreux autres acteurs tout aussi accueillants et qui vivent quotidiennement de leur passion font apparaître une réalité bien différente : celle de la fragilité et de la vulnérabilité des petites structures socioprofessionnelles.

L'organisation de la thèse suit les étapes et le cycle de la filière. Au préalable, figure une partie méthodologique et épistémologique qui révèle la faiblesse des recherches géographiques portant sur la question hippique. Contrairement aux sciences « dures », notamment vétérinaires naturellement intéressées au sujet, les productions scientifiques récentes en SHS sont extrêmement rares. Ce constat explique le recours à des publications non scientifiques, issues du milieu lui-même ou de passionnés. Les écrits anciens quant à eux, souvent rédigés par des hommes de chevaux, sont relativement nombreux. Le plus souvent descriptifs, ils ont constitué une source d'informations intéressantes pour ce travail, notamment en raison de notre volonté d'adopter une approche dynamique, nécessaire à l'analyse et à la compréhension des évolutions des pratiques professionnelles. Le deuxième chapitre a consisté en un positionnement épistémologique de notre sujet dans l'ensemble de la

production scientifique. Il s'inscrit dans une géographie de l'élevage assez classique en mobilisant les évolutions conceptuelles de la discipline, notamment pour les notions centrales de filière et de système. Nous avons alors centré notre travail sur des axes de réflexion majeurs en géographie que sont les paysages, les territoires ou bien encore la géographie systémique. Cette première partie fut donc un temps de définition de ce qu'est la filière hippique (acteurs et fonctionnement) et ses enjeux (politiques, socio-économiques, territoriaux).

### **Une filière hippique qui structure le territoire bas-normand ?**

Cette thèse accorde une place majeure au concept de filière cher à Laurent Rieutort et entendu comme « un espace organisé d'opérations technologiques, de savoir-faire et de conventions économiques, d'acteurs et d'organisations, de stratégies et de relations complexes »<sup>1825</sup>. Tous ces sujets ont été abordés. Ils ont conduit au constat que la filière hippique bas-normande manque parfois d'unité, au même titre que dans d'autres territoires français mais également à l'étranger. Au-delà de la logique consistant à dérouler « chronologiquement » les étapes de la filière, ce fut aussi l'occasion de décomposer et d'observer un fonctionnement spécifique au monde hippique. Elle s'organise comme l'ensemble des autres filières animales dans le sens où elle suit un déroulé en différentes étapes allant du processus de « fabrication » (l'élevage) jusqu'à son stade final d'utilisation, en l'occurrence les courses dans le contexte hippique. Mais cette dernière étape est sans nul doute la plus originale dans le sens où elle ne correspond ni à la consommation ou la fabrication d'un produit fini (fromages, vêtements...), mais bien à l'utilisation de l'animal pour un spectacle et un jeu d'argent en lien avec les paris associés aux courses. Notre travail a identifié une seconde logique de gestion de la filière hippique. En plus d'un fonctionnement vertical, elle présente également une organisation cyclique puisque les courses nourrissent un processus de sélection visant à identifier les meilleurs reproducteurs, en particulier les étalons, peu nombreux. Accéder à ce statut, très prestigieux et lucratif pour les propriétaires, nécessite de remporter les courses les plus relevées, notamment celles de Groupe I. C'est là une réponse à l'un des objectifs prioritaires de l'hippisme depuis deux siècles : l'amélioration de la race par un processus de reproduction particulièrement sélectif. Ainsi, l'utilisation des chevaux de course, c'est-à-dire l'étape finale de la filière, permet de désigner les chevaux qui participeront aux prémices de la filière que sont la reproduction et l'élevage.

De multiples acteurs gravitent à l'intérieur ou dans le sillage direct de la filière depuis les professionnels du secteur jusqu'aux acteurs privés et publics de son encadrement. Leur analyse conduit à un constat sans appel : un manque criant d'unité au sein de la filière. À ce titre, il semble plus pertinent d'évoquer des filières hippiques. Et les rares causes communes – lorsque l'intégrité de la filière semble menacée comme pour la lutte contre GDE – ne peuvent

---

<sup>1825</sup> Laurent RIEUTORT, 2011, p. 13.

faire illusion. Il en est ainsi : le monde des courses rime plus avec l'individualisme que les actions communes et la solidarité de la filière. Plus encore, c'est l'idée de division qui caractérise le mieux les relations internes à la filière. Une division entre le monde du trot et celui du galop, mais aussi au sein d'un même segment. Les luttes entrevues lors des élections socioprofessionnelles en constituent de bons exemples : elles ont clairement montré que les intérêts particuliers priment sur les intérêts collectifs de la corporation. Ainsi, face aux difficultés actuelles et celles à venir, le monde hippique semble insuffisamment faire front commun. Quelques initiatives commencent cependant à poindre : le salon Galop Expo organisé depuis 2016 à Deauville ou le week-end de la Route des étalons qui permet de visiter des étalons stationnés dans la région lors d'un week-end portes ouvertes en janvier, période favorable pour les éleveurs et les éleveurs qui recherchent alors les futurs étalons destinés à leurs poulinières, en amont de la saison de monte.

À l'échelle bas-normande, la recherche de synergie entre les acteurs hippiques s'intensifie. Les contacts se multiplient, notamment *via* des instances transversales, que sont le Conseil des chevaux ou le pôle de compétitivité, porteurs de projets innovants et facilitateurs d'un dialogue entre les professionnels. Amener des acteurs aussi divers que les éleveurs, les entraîneurs, les gestionnaires d'hippodromes, les professionnels de santé à dialoguer sur le bon fonctionnement du monde hippique demeure encore un défi dans une région particulièrement attractive et ce, à tous les stades de la filière. Cette attractivité représente un enjeu majeur dans l'univers particulièrement concurrentiel des courses hippiques. Elle nécessite la production régulière de bons chevaux, des résultats probants pour les entraîneurs et des sociétés organisatrices actives. Une attractivité dont la région peu se prévaloir depuis longtemps, les acteurs actuels souhaitant s'inscrire dans la tradition pour maintenir cette dynamique patiemment construite.

La réputation de la filière hippique bas-normande en France comme à l'étranger n'est plus à faire. Elle s'appuie sur une tradition équine qui remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle (le Haras du Pin en tant que « lieu de mémoire équin »), des éleveurs renommés, la qualité des chevaux nés et élevés en Basse-Normandie ou bien encore la récente visibilité offerte par le pôle de compétitivité. Si les professionnels hippiques n'ont pas attendu sa création pour affirmer la filière régionale, le pôle apparaît comme un levier supplémentaire pour crédibiliser et mieux faire connaître l'excellence de la filière. Pourtant, au-delà de tous ces éléments, c'est Deauville qui incarne le mieux la réussite hippique régionale. La station balnéaire s'est affirmée comme un haut lieu de l'hippisme international. Quels sont les ingrédients de ce succès ? On peut citer la présence de deux hippodromes de haut niveau, d'un centre d'entraînement, le prestige des courses notamment celles de sélection, sans oublier les ventes et le rôle d'Arqana. À elle seule, la société incarne la bonne santé actuelle de la filière régionale. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes ! En effet, la filière hippique semble s'orienter vers une partition : d'un côté de puissantes entreprises dont Arqana se fait le relais et



de l'autre, de petites structures qui peinent à vivre face à la montée des coûts et la stabilisation des recettes. Dans le sillage de cette filière à deux vitesses, se greffent d'autres problèmes et tensions, dont le prix du foncier semble le plus aigu. Difficile aujourd'hui d'acheter un domaine et de s'engager dans l'élevage sans un très fort capital initial. Les situations varient certes selon les territoires mais les bons résultats régionaux attirent de plus en plus d'investisseurs. Ils conduisent donc à un processus de polarisation sur les zones les plus attractives et instaurent de fait une sorte de discrimination et un caractère éminemment sélectif dans l'accès à la filière. L'étude de Deauville et de son environnement en est un excellent exemple et la pression foncière liée à d'autres activités comme le tourisme ne font qu'accroître l'ampleur de la situation. Tout conduit à une progressive exclusion des "petits" désormais dans l'incapacité de financer leur passion, qui plus est dans un contexte de difficultés économiques généralisées.

Reste une filière hippique encore très bien représentée sur l'ensemble du territoire régional même si, au sein des départements, des zones attractives et dynamiques s'illustrent avec une très nette polarisation dans le pur-sang. Les implantations de haras y sont plus sélectives que dans le trot. Le Merlerault et surtout le Pays d'Auge s'y distinguent. Géographiquement proches, ces deux territoires présentent des conditions naturelles et humaines optimales pour la pratique de l'élevage. Ils s'appuient en outre sur une bonne qualité des infrastructures de transport qui favorisent l'implantation et le travail des professionnels. Dans ce domaine, l'arrière-pays deauvillais est sans conteste le plus favorisé car il bénéficie des conditions évoquées précédemment tout en jouissant de la proximité avec Deauville et ses multiples aménités hippiques. La délocalisation du haras de la famille Wertheimer de l'Orne à une dizaine de km de la station en est un bon révélateur. En conservant le nom historique de leur élevage (Haras de Saint-Léonard), on mesure aussi l'attachement et la tradition familiale couplés à la stratégie du XXI<sup>e</sup> siècle : profiter des avantages offerts par Deauville pour les courses, le transport des chevaux ou bien encore les ventes aux enchères. Au total, cette thèse a montré comment la filière se structure et donne naissance à des territoires bien particuliers.

### **La définition des territoires de la filière**

La déconstruction de la filière par étapes conduit à identifier des problématiques différenciées qui mènent à la compréhension de la nature des liens entre les acteurs. Le socle de base est constitué de 1 700 élevages pour l'ensemble des races. Au-delà de la densité de ces élevages qui fait ressortir l'Orne et le Calvados, leur différenciation repose sur des critères de taille ainsi que des histoires et des ambitions variées. Malgré une organisation et des pratiques assez semblables selon les profils, la distinction de certains élevages repose sur des détails qu'il est bien difficile de percer : c'est le « petit secret » des éleveurs résultant de l'expérience accumulée. Des investigations approfondies auprès d'élevages très renommés dans le secteur du galop ont identifié les ingrédients de la réussite : forte emprise foncière, organisation très rationnelle des terres et des bâtiments, personnel nombreux et qualifié, mais

aussi et surtout des moyens financiers très importants. La répartition des chevaux dans les prés, l'organisation des paddocks et des écuries, la délimitation des terres, le recours aux grandes barrières, figurent parmi les pratiques faisant consensus dans la communauté hippique. Copiées par les élevages récents, elles générèrent une unité paysagère s'inscrivant dans une tradition partagée. Cependant nous avons partout constaté un esprit d'ouverture aux innovations, surtout pour les haras financièrement capables d'y accéder. Pour améliorer l'élevage, le recours aux progrès scientifiques est marquant : fertilisation des parcelles, alimentation des chevaux et soins vétérinaires sont les leviers les plus couramment cités. Ces élevages performants et multiformes – de nombreux petits éleveurs comme des grands noms de l'élevage – incarnent la filière et la rendent visible parfois au-delà des frontières nationales. Avec un nom reconnu et leur rôle dans l'histoire hippique, ces « locomotives » pour reprendre les mots d'Antoine Lepeudry (Élevage de Tourgeville), se singularisent par la production d'étalons de grande qualité pour celles qui en possèdent. À côté de ceux qui tirent vers le haut l'ensemble de la filière hippique bas-normande, les autres élevages sont des sortes de « wagons » qui profitent de cet environnement. Les ventes sont alors nécessaires pour permettre à ces haras de vivre, voire de prospérer, puisqu'ils peuvent à la fois acheter des chevaux qui rejoindront leurs écuries mais aussi vendre leurs propres produits.

En France, la Basse-Normandie représente l'écrasante majorité de ce marché, la quasi-totalité se concentrant lors des enchères organisées à Deauville. Il n'est donc pas étonnant de retrouver les principales agences hippiques du pays et notamment Arqana, un des acteurs majeurs de la planète dans ce domaine dont le siège est précisément à Deauville. Le choix de la station balnéaire est fondamental : tradition hippique, clientèle aisée, proximité géographique avec les haras régionaux et accès à des axes de transports performants (autoroutes et aéroport de Deauville-Saint-Gatien) en résument les atouts. Les enchères hippiques où se côtoient les noms les plus prestigieux de l'hippisme attisent une vive concurrence entre les agences et leurs clientèles. À travers les différents segments commercialisés, des yearlings aux chevaux d'élevage en passant par les « espoirs » proposés lors de la breeze up, se joue en partie l'avenir de la filière dans lequel le rôle des propriétaires a pu être analysé. Ces ventes de prestige se déroulent dans un espace dédié, à l'architecture inspirée du style augeron. Le lieu, très bien délimité, forme une sorte de mini-territoire rarement partagé qui rejoint l'approche sociologique d'un milieu très fermé où l'entre-soi est la norme. Mais les enchères à coup de millions d'euros ne doivent pourtant pas faire oublier des transactions plus modestes opérées sous des formes variées comme les ventes à l'amiable au sein même des élevages.

En outre, on ne peut concevoir la compétition sans entraînement. C'est à cet instant que le propriétaire d'écurie investit sur la préparation de ses chevaux et leur engagement aux courses. Un investissement dont l'issue est incertaine. Un moteur essentiel est la passion qui anime nombre d'entre eux à l'image de certaines dynasties de propriétaires (Werheimer,

Rothschild, Aga Khan). Dans le trot plus que dans le galop, ces propriétaires confient la préparation de leurs chevaux à des entraîneurs qui exercent sur leurs propres installations ou dans un centre d'entraînement. Très peu de ces chevaux deviennent des "cracks", la majorité se limitant à des courses relativement anonymes. Peu importe : les propriétaires vibrent tout autant car pour les petites casaques qui disposent de peu de moyens, le succès est encore plus méritoire et émouvant pour les acteurs concernés.

Avec ses 31 hippodromes, la Basse-Normandie est une place forte des courses hippiques. Elle bénéficie d'une importante visibilité dans le sillage de sites majeurs comme Caen, Cabourg et surtout le pôle deauvillais, très lié au tourisme estival. De surcroît, Deauville bénéficie d'une visibilité internationale grâce aux courses européennes prestigieuses se tenant durant le meeting estival. En fait, tous les hippodromes ne vivent pas de la même façon : de une à deux réunions par an à plusieurs dizaines. Leur fréquentation diffère, de la sortie familiale à un entre-soi très codifié. Mais seuls les hippodromes où se déroulent les courses les plus médiatisées et les mieux dotées fragmentent leur espace d'accueil : certaines zones sont réservées et fermées au public. Au contraire, dans les petits hippodromes ruraux, l'espace est largement partagé entre propriétaires, entraîneurs, journalistes locaux mais aussi et surtout avec le public. Les hippodromes sont aussi le lieu des paris, essentiels au bon fonctionnement de l'économie hippique. Les parieurs misent sur l'hippodrome même mais aussi dans les bars PMU et de plus en plus depuis chez eux grâce à l'essor des paris sur internet. On ne peut étudier les courses sans aborder ce qui est considéré comme le modèle de référence : le système du pari mutuel financé par les enjeux des parieurs et qui génère les subsides nécessaires à l'ensemble de la filière. Chaque année, sur les neuf milliards d'euros collectés (en baisse depuis quelques années) une partie revient aux parieurs et à l'Etat à travers la fiscalité, mais une part importante est réinjectée dans le monde équin *via* divers financements. Pour la filière hippique, c'est l'assurance du financement des sociétés de courses et d'allocations attrayantes qui rendent la filière séduisante, notamment aux yeux des étrangers. Une attractivité nécessaire dans un monde hippique de plus en plus concurrentiel.

Aujourd'hui, la compréhension du monde hippique n'est possible qu'à travers une comparaison internationale qui place la Basse-Normandie en concurrence avec d'autres territoires comme l'état du Kentucky aux Etats-Unis ou une importante partie de l'Irlande, notamment les comtés de Tipperary et de Kildare. Leurs fonctionnements présentent des similarités : des terres adaptées à l'élevage, des haras de renommée internationale, un marché des ventes dynamique et des hippodromes légendaires (Curragh en Irlande, Keeneland au Kentucky). Les propriétaires travaillent donc à une échelle mondiale qui distingue les pôles historiques (Europe et Etats-Unis) des nouveaux pôles attractifs – Japon et Moyen-Orient depuis 30 ans – et de nouveaux venus comme l'Afrique du Sud ou la Chine. Dans cette compétition internationale, la Basse-Normandie parvient pour l'instant à pleinement trouver sa place. Ainsi, les haras participent tous à leur manière à la construction de la renommée de

l'élevage régional. Localement, ils constituent des marqueurs identitaires de premier plan, tant aux yeux des habitants de ces territoires (cas de l'affaire GDE) que des touristes, ces derniers ayant une vision « idéalisée » qui repose sur quelques signes distinctifs comme l'usage du bois dans les bâtiments, le recours aux longues barrières, des prairies vastes et géométriques. N'en ayant souvent qu'une vue partielle depuis le bord des routes, le fait de pénétrer ces élevages nous a montré l'importance de leur agencement et du choix des matériaux. Pour les propriétaires, il en va de la tradition hippique bas-normande. Un choix symbolique mais également pratique et pragmatique en ce qui concerne le rapport qu'entretiennent les acteurs avec les traditions, le constat apparaissant de manière encore plus prégnante dans les élevages de pur-sang.

Si la qualité de la filière hippique est avérée, les inquiétudes concernant son avenir ne manquent pas. La baisse des enjeux fragilise ses recettes, la hausse des coûts démotive les propriétaires même les plus passionnés qui accumulent les pertes. Et des dépenses institutionnelles comme la création du Nouveau Longchamp font l'objet de vives critiques de la part de la base. Si l'investissement est considéré comme un levier favorable à la filière, le contexte ne l'est pas. Face à des difficultés de même nature, la séparation entre monde du galop et monde du trot ne facilite pas le dialogue. Et dans chaque segment de la filière, les différences entre les acteurs sont telles qu'une convergence semble largement illusoire. De fait, des petits propriétaires ne seront probablement jamais amenés à faire courir leurs chevaux dans des courses bien dotées et ne fréquenteront pas « l'élite » du milieu et leurs territoires ; de même la profonde différence galop/trot, bien ancrée dans les mentalités des professionnels, est certainement la principale source du manque d'unité du monde des courses et sa quasi incapacité à se réformer en profondeur.

### **Mise en relief des différences galop/trot**

L'un des apports majeurs de cette thèse fut la possibilité de traiter l'ensemble de la filière hippique, c'est-à-dire en abordant simultanément le monde du galop et celui du trot. Initialement, notre projet devait se limiter aux galopeurs, mais rapidement nous avons compris que le sujet gagnerait en pertinence et serait encore plus instructif en traitant la filière dans son intégralité. En effet, les trotteurs sont certes moins médiatisés que leurs homologues galopeurs, mais en Basse-Normandie, ce sont les plus présents et ceux qui incarnent le mieux la tradition hippique. La race est apparue dans la région et les éleveurs, entraîneurs et drivers n'ont depuis cessé de l'améliorer. Aujourd'hui, les trotteurs dominent la scène régionale. Plusieurs indicateurs le confirment : l'emprise foncière, le nombre d'élevages et de chevaux ainsi que les résultats obtenus. Sur près de 10 000 juments de course, environ les 2/3 sont des juments de trot contre 1/3 des effectifs pour celles de galop. En 2013, la région comptait

1 681 éleveurs<sup>1826</sup> de trotteurs stationnés en région contre seulement 451 éleveurs de pur-sang (358 élevages), soit environ quatre fois moins. Géographiquement, les trois départements participent activement à l'élevage mais selon une intensité bien différenciée. La Manche, berceau de la race, compte 1 484 juments trotteurs (22,7 % du total régional) contre seulement 389 juments pur-sang (11,2 %). La taille des élevages est un autre élément distinctif : moins nombreuses que dans le trot, les structures de galop sont de « grosses structures », définies par les instances à partir de cinq poulinières. Dans la région, 31 % des éleveurs de pur-sang sont à classer dans cette catégorie quand ce pourcentage tombe à 20 % pour les éleveurs de trot. À l'inverse, les « petites » structures (une jument) sont les mieux représentées dans le trot. On a là l'effet d'une surreprésentation des éleveurs amateurs dont l'élevage ne constitue pas l'activité professionnelle principale (42 % des éleveurs de trot en 2013).

La thèse a tenté de définir des profils d'éleveurs types. En croisant des critères quantitatifs et qualitatifs surgissent des « amateurs passionnés », des « éleveurs amateurs », des « professionnels réalistes » dont les moyens demeurent limités et des « professionnels perfectionnistes ». Ces derniers, en recherche constante de perfection mobilisent d'importants capitaux pour optimiser leurs chances de réussite. Mais des différences de profils notables ont été identifiées entre trot et galop et ce, à tous les niveaux de la filière. Deux univers bien distincts les caractérisent comme l'ont démontré les ventes aux enchères, les pratiques des entraîneurs et les propriétaires qui, au delà d'une passion commune, n'agissent pas de la même manière.

La visibilité et la médiatisation sont bien du côté des galopeurs. Même s'ils sont moins nombreux, les professionnels du galop sont les plus reconnus. Ils apparaissent comme les symboles de la filière hippique bas-normande toute entière. Les raisons ? La présence de personnalités renommées dans la communauté hippique, des familles ou des projets ayant marqué les esprits depuis des décennies. Des faits plus récents comme l'implantation de Joaan Al Thani à Bouquetot renforcent le constat : l'influence et les moyens disponibles des galopeurs retiennent l'attention. Les propriétés de ces figures montantes, même si ce sont finalement des cas particuliers, rendent la filière très visible. La plupart des éleveurs ne disposent pas de tels moyens, mais il ne faut pas occulter le fait qu'élever ou posséder des pur-sang coûte de toute façon beaucoup d'argent. La question de l'argent et des moyens financiers représente le troisième facteur de différenciation entre galop et trot. Le monde du trot, de l'éleveur au propriétaire, de l'entraîneur au public, très attaché aux courses, renvoie plus nettement à une image populaire. Le constat est national mais sans doute encore plus prégnant en Basse-Normandie où la ferveur des parieurs et la densité des hippodromes en sont les manifestations les plus tangibles. Les hippodromes, de petite taille et aux moyens limités sont pour beaucoup orientés vers le trot en raison d'éléments pratiques mais aussi d'une « culture trotteurs » fortement ancrée dans la région. Les réunions qui s'y déroulent attirent un

---

<sup>1826</sup> Pour rappel, un éleveur ne possède pas nécessairement un élevage pour conduire son activité. Ainsi, on compte en Basse-Normandie, 1 296 élevages de trotteurs mais 1 681 éleveurs de trotteurs (chiffres 2013).

public souvent nombreux comme l'a montré l'exemple de l'hippodrome de Cabourg et la réussite de son programme des Estivales.

### **Perspectives et pistes de recherche**

Au-delà des résultats présentés et commentés, notre recherche présente quelques points non approfondis qui ouvrent de fructueuses perspectives. Comme tous les doctorants, nous avons dû nous confronter à la réalité pratique de l'exercice, le temps et le caractère réaliste du travail étant des paramètres à considérer. Nous assumons pleinement l'approche globale de notre sujet, même si elle n'est pas exempte de reproches. Ce positionnement méthodologique nous a contraint à laisser dans l'ombre certains aspects, ou du moins, à les aborder plus rapidement. Malgré tout, nous avons tenté de prendre en considération le plus de documents possible afin de réduire au maximum cet écueil. Notre volonté a été de confronter et de croiser des données quantitatives à des sources textuelles et à des entretiens auprès d'acteurs de notre terrain. La restitution de la parole de certains acteurs, souvent mobilisés, a valeur d'exemple dans la mesure où ces derniers correspondent aux différentes catégories de professionnels qu'il nous était possible d'identifier et de définir de manière théorique.

De futurs travaux devraient notamment s'attarder sur les parieurs au moment où le profil et l'avenir des paris posent de nombreuses questions. Si nous avons esquissé les différences qui existent, chiffres précis à l'appui, un travail de terrain sur l'ensemble d'une saison et en couvrant divers types d'hippodromes aurait tout son sens pour l'étude plus approfondie des paris. De même, il serait sans doute pertinent de mieux connaître les pratiques des entraîneurs, sans doute les acteurs les plus difficiles à approcher, notamment dans le galop. Enfin, une autre piste importante concerne le suivi des cohortes formées aux métiers hippiques. En poursuivant le travail mené auprès de l'AFASEC de Graignes, l'étude permettrait de mesurer très finement l'intégration professionnelle de ces jeunes (environ 160-180 par an), mais aussi la mobilité professionnelle qui en découle, sachant que nous avons démontré que les métiers des courses hippiques engendrent souvent une forte mobilité. Cette dernière est certes professionnelle, mais il serait aussi intéressant de travailler les implications géographiques, par exemple les rayons de recrutement du personnel sachant que la région est particulièrement pourvoyeuse d'emplois dans le secteur.

Au terme de cette thèse, une généralisation de l'approche comparatiste avec d'autres échelles et cadres géographiques trouverait elle aussi tout son sens. Une étude de la filière hippique à l'échelle nationale apporterait sans conteste des points de comparaison plus nombreux que ceux que nous avons produits. Toutefois, l'essentiel des conclusions semblent déjà apparaître : l'importance de la région et ce, bien loin devant les Pays de la Loire pour l'élevage ou l'influence du département de l'Oise pour l'entraînement des galopeurs autour du pôle cantilien. Ce dernier mériterait pour sa part une véritable monographie en raison du nombre de professionnels et de chevaux qui gravitent dans ce berceau de la filière hippique. À nos yeux, le travail le plus intéressant, le plus stimulant et sans doute le plus utile serait une

comparaison avec des territoires similaires à la Basse-Normandie, tant en Europe que sur d'autres continents, notamment avec le Kentucky. Notre thèse n'a fait qu'entrevoir ces enjeux en proposant, quand cela nous était possible, des points de discussion entre les territoires, notamment pour mettre en avant le fonctionnement de notre cadre d'étude. Ces premières ébauches font clairement apparaître des similitudes, tout spécialement dans l'élevage. On retrouve des conditions naturelles relativement équivalentes, le poids prégnant de la tradition hippique, mais aussi des enjeux socio-économiques contemporains de première importance. D'ailleurs, nous avons vu que certains acteurs interviennent concomitamment dans ces différents territoires, que ce soit à travers la possession de haras, les investissements lors des ventes ou en participant aux principales courses. Conduire un travail comparatif enrichirait très clairement notre connaissance de la filière hippique bas-normande en prenant en compte des territoires réellement comparables et non d'autres régions françaises qui sont clairement en retrait et bien moins imprégnées et marquées par l'hippisme.

Enfin, cette thèse apparaît également comme un possible outil de traitement et de réflexion sur le fonctionnement contemporain de la filière hippique. Cette dernière est sans nul doute à un tournant de son histoire car sa pérennité économique est aujourd'hui largement fragilisée. En effet, la baisse des recettes provenant des paris hippiques, le difficile renouvellement du vivier des parieurs ou des propriétaires, la fiscalité qui fragilise nombre d'entreprises et de professionnels sont autant de sujets primordiaux pour l'avenir des courses hippiques en Basse-Normandie et plus largement en France. Sur cette question, une meilleure connaissance de la filière hippique dans la principale région française est un outil permettant de mieux envisager et préparer l'avenir. Il serait donc intéressant d'utiliser ce travail, en le nourrissant et en l'approfondissant encore, pour en faire un outil de prospective utile pour prendre des décisions et prolonger la qualité et la pérennité d'une filière reconnue et admirée par nos voisins. Face à un tournant, le monde des courses doit clairement se poser et réfléchir pour trouver rapidement les solutions les plus justes, tant économiquement que socialement pour ne pas que la vision pessimiste de l'entraîneur Matthieu Bouttin, en tête des contestations depuis plusieurs années, ne se réalise :

« Les propriétaires, les éleveurs et les entraîneurs prendront leurs responsabilités pour savoir s'ils sont d'accord pour, dans un premier temps, sacrifier certains acteurs et, dans un second temps, mettre en grand danger la filière. Il y a quelques années, nous avions prédit que si le Nouveau Longchamp était voté, cela mettrait à plat les finances de France Galop. Personne ne nous a écoutés... et cela s'est réalisé ! Alors aujourd'hui, je fais une nouvelle prédiction : si le plan actuel passe, nous aurons une hécatombe chez les propriétaires et chez les entraîneurs, ce qui entraînera un effondrement du nombre de chevaux à l'entraînement, avec toutes les conséquences qui suivront... pour les entreprises de la filière, et pour tous les emplois directs et indirects générés autour de la filière »<sup>1827</sup>.

---

<sup>1827</sup> *Jour de galop*, 14 octobre 2017, N° 3610, p. 5.

Sans prétention aucune, notre thèse peut certainement constituer un éclairage d'ensemble et servir de point de réflexion pour tenter de relancer une filière historique dans le paysage bas-normand et français depuis maintenant deux siècles.





## BIBLIOGRAPHIE

- ABELLAN Chloé et CORDILAHC Claire, *Rapport régional : Emploi, métiers et formations dans la filière équine (Basse-Normandie)*, IFCE, 2015, 64 p.
- AFASEC, *Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de course en France (édition 2013)*, Chantilly, AFASEC, 2013, 28 p.
- AFASEC, *Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de course en France (édition 2014)*, Chantilly, AFASEC, 2014, 28 p.
- AFASEC, *Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de course en France (édition 2016)*, Chantilly, AFASEC, 2016, 30 p.
- AGA-KHAN, *Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1955, 420 p.
- ANTOINE Annie, « L'élevage : un facteur de spécialisation des économies rurales anciennes » in. MADELINE Philippe et MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Acteurs et espaces de l'élevage (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Caen, Bibliothèque d'histoire rurale, n°9, 2006, pp. 23-38.
- ARNOULT Pierre, *Les courses de chevaux*, Paris, PUF, 1967, 128 p.
- AUBLET Yves, *Deauville passion cheval (1864-2014)*, Cabourg, Cahier du Temps, 2014, 176 p.
- AUGEREAU Daniel, *L'institution des courses : la réforme incontournable d'un modèle d'avenir*, Rapport commandé par le Premier ministre François Fillon, janvier 2012, 81 p.
- BATICLE Yves, *L'élevage ovin dans les pays européens de la Méditerranée occidentale*, Paris, Les Belles lettres, 1974, 598 p.
- BAUMET Michel, *L'élevage du cheval de selle français dans le sud de la Manche*, Mémoire de Maîtrise (dir. conjointe de P. Pijassou et P. Brunet), Université de Bordeaux III, 1985, 271 p.
- BETBEZE Jean-Paul, *Tiercé et quarté*, Paris, PUF, 1982, 128 p.
- BILLY Jacques, *Haras et élevages de Normandie*, Condé-sur-Noireau, Editions Charles Corlet, 1984, 319 p.
- BOITEL Amédée, *Herbages et prairies naturelles*, Paris, Librairie Firmin-Didot, 1889, 786 p.
- BOTTON Carole, *La construction sociale de l'objectivité sur un marché aux enchères. Le cas des enchères de chevaux de courses*, Thèse de doctorat en sciences de gestion (dir. A. Pezet), Paris Dauphine, 2011, 380 p.
- BOURILLON Florence, « Le plan d'urbanisme de Deauville », in. B ARJOT Dominique (dir.), *Morny et l'invention de Deauville*, Paris, Armand Colin, 2010, pp. 75-89.
- BOUTROIS Jean-François, *Deauville et le monde du cheval. Manifestations hippiques et évolution de la station de sa fondation à nos jours*, Mémoire de maîtrise d'histoire (dir. J-P Daviet), Université de Caen, 2000, 164 p.
- BOYER Sophie, « Les éleveurs équins en recherche de rentabilité », *Les Haras Nationaux*, 33<sup>e</sup> Journée de la recherche équine, 2007, pp. 105-117.
- BOZON Pierre, *Géographie mondiale de l'élevage*, Paris, LITEC, 1983, 256 p.
- BLANC Christian, *Pour un écosystème de la croissance*, Rapport au Premier Ministre, Paris, La Documentation Française, 2004, 81 p.

- BLAND Ernest, *Flat-racing since 1900*, Londres, Andrew Dakers Limited, 1950, 339 p.
- BLAY Jean-Pierre, *Les princes et les jockeys : Chantilly XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Biarritz, Atlantica, 2006, 2 volumes, 256 et 374 p.
- BLOMAC DE Nicole, *La gloire et le jeu : des hommes et des chevaux (1766-1866)*, Paris, Fayard, 1991, 391 p.
- BLOMAC DE Nicole, *Le cheval, moyen et mode vie : l'œuvre du marquis de Voyer, militaire, philosophe et entrepreneur (1722-1782)*, Thèse de doctorat de l'EHESS, (dir. D. Roche), 2002, 769 p.
- BROWNE T.H, *History of the English Turf (1904-1930)*, Londres, Virtue and Co, 1931, 2 vol., 160 et 194 p.
- BRUNEAU Damien, « Les hippodromes au rythme des saisons : localisation et intensité des courses hippiques », *Mappemonde*, n°112, 2013, 17 p.
- BRUNET Pierre, *Structure agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise*, Caen, Société d'impression Caron, 1960, 552 p.
- BRUNET Pierre, *Histoire et géographie des fromages*, Caen, Centre de publications de l'Université de Caen, 1987, 340 p.
- BRUNET Pierre, « Le terroir. Fin ou renouveau d'une notion », *Cahiers nantais*, n°43, 1995, pp. 7-12.
- BRUNET Pierre, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*, Caen, Conseil Régional de Basse-Normandie, 2001, 871 p.
- BRUNET Pierre, « Le paysage, résultat d'une longue évolution », *Revue Le Pays d'Auge*, 2006 a, n°5, p. 11.
- BRUNET Pierre, « Aujourd'hui le Pays d'Auge », *Revue Le Pays d'Auge*, 2006 b, n°5, pp. 23-33.
- BRUNET Roger, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale », *L'espace Géographique*, n°4, 1980, pp. 253-265.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, La Documentation Française, 1993, 518 p.
- CAGNY Paul et GOBERT Henri-Joseph, *Le cheval de course : élevage, hygiène, entraînement, maladies*, Paris, Librairie J-B Baillière et Fils, 1911, 510 p.
- CATINOT-CROST Laurence, *La Céprière, hippodrome de Toulouse*, Tours, Editions Sutton, 2013, 96 p.
- CAWTHORNE George, *Royal Ascot : its history and its associations*, Londres, Treherne and Co., 1902, 386 p.
- CHAMPION Pierre, *Les haras de Normandie*, Lisieux, Argentik Editions, 2014, 383 p.
- CHAPUS Eugène, *Le Turf ou les courses de chevaux en France et en Angleterre*, Paris, Hachette, 1853, 380 p.
- CHASTEAU DE BALYON Marie et RONIN Yves (dir.), *Pari Mutuel : l'aventure d'une grande invention française*, Paris, Compagnie du Pari Mutuel, 2007, 191 p.

- CHEVALIER Véréne, LEBEAU Marie-Odile et HEYDEMANN Pascal, « Les emplois agricoles de la filière cheval : les premiers enseignements de l'exploitation statistique des fichiers des cotisants à la MSA », Les Haras Nationaux, *32<sup>e</sup> Journée de la recherche équine*, 2006, pp. 167-179.
- CHEVALIER Véréne et LEBEAU Marie-Odile, « La dynamique des emplois salariés de la filière cheval cotisant à la MSA (1999-2004) », Les Haras Nationaux, *33<sup>e</sup> Journée de la recherche équine*, 2007, pp. 133-144.
- CHOIN DE Pierre, *Le Haras et la circonscription du dépôt d'étalons à Saint-Lô*, Paris, Librairie Baillière et Fils, 1912, 154 p.
- CHOLLEY André, « Problèmes de structure agraire et d'économie rurale », *Annales de géographie*, volume 55, n°298, 1946, pp. 81-101.
- CHURCH Michael, *The Derby Stakes : 1780-1997*, Londres, Racing Post Limited, 1997, 608 p.
- CLAVAL Paul, « Economie et géographie rurale. Chronique de géographie économique », *Revue de Géographie de l'Est*, n°1-2, 1968, pp. 179-212.
- CLAVAL Paul, *La géographie culturelle*, Paris, Armand Colin, 2<sup>nd</sup>e édition, 2012, 352 p.
- CLEMENT François et BASSECOULARD Elise, « La recherche équine en France et dans le monde au travers d'une analyse bibliométrique », INRA, *Productions animales*, 17, 2004, pp. 69-76.
- COLLECTIF, *L'élevage du cheval au Pays d'Argentan : le Haras du Pin*, Argentan, Langlois, 1933, 109 p.
- Conseil des Chevaux de Normandie, *La filière équine en 1998, des chiffres pour en savoir plus*, Caen, Conseil des Chevaux de Normandie, 1998, 32 p.
- Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, *Rapport d'activités*, Caen, Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, 2010, 20 p.
- Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, *La filière équine en Basse-Normandie*, Caen, Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, 2011, 28 p.
- CORDILHAC Claire, *Emploi, métiers et formations dans la filière équine en Basse-Normandie*, Le Pin au Haras, IFCE, 2012, 40 p.
- CUNNINGHAM EP et DOOLEY JJ (dir.), « Microsatellite diversity, pedigree relatedness and the contributions of founder lineages to thoroughbred horses », *Animal Genetics*, vol. 32, n°6, 2001, pp. 360-364.
- CUROT Edmond, *La ferrure de course du galopeur et du trotteur au haras et à l'entraînement*, Paris, Lucien Laveur Editeur, 1908, 200 p.
- CUROT Edmond, *Galopeurs et trotteurs*, Paris, Vigot Frères Editeurs, 1925, 623 p.
- CYPRES Fanny, *Primes à l'éleveur et primes au propriétaire dans les courses de galop en France : analyse de la situation actuelle et préconisations*, Mémoire de fin d'études d'AgroSup Dijon, 2011, 214 p.
- DAVIS John-Herbert et GOLDBERG Ray Allan, *A concept of agribusiness*, Harvard University, 1957, 136 p.
- DAY William, *Le cheval de course à l'entraînement*, Paris, E. Plon et Compagnie, 1881, 271 p.
- DAY William, *Turf Celebrities i have known*, Londres, F.V White and Co, 1891, 290 p.

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, *Les sentiers d'un géoagronome*, Paris, Editions Arguments, 1998, 360 p.
- DELFOSE Claire, « La localisation de la production fromagère : évolutions des approches géographiques », *Géocarrefour*, vol. 81/4, 2006, pp. 311-318.
- DEMANGEON Albert, « La géographie de l'habitat rural », *Annales de géographie*, n°199, 1927, pp. 1-24.
- DEMANGEON Albert, *La France économique et humaine*, Paris, Armand Colin, 1946, 460 p.
- DEMOLON Albert, *Croissance des végétaux cultivés*, Paris, Dunod, 1956 (5<sup>e</sup> édition), 575 p.
- DESERT Gabriel, *La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux Années Folles*, Paris, Hachette, 1983, 334 p.
- D'HAUTHUILLE Alban, *Les courses de chevaux*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1982, 128 p.
- DIGARD Jean-Pierre, « Cheval mon amour. Sports équestres et sensibilités "animalitaires" en France », *Terrain*, n°25, 1995, pp. 49-60.
- DIGARD Jean-Pierre, « Les courses de chevaux en France. Un jeu/spectacle à géographie variable », *Études rurales*, n°157-158, 2001/1, pp. 95-106.
- DIGARD Jean-Pierre, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, Actes Sud, 2007, 230 p.
- DIGARD Jean-Pierre, « Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ? », *Le Mouvement Social*, n°229, 2009, pp. 3-11.
- DION Roger, *Le Val de Loire, étude de géographie régionale*, Tours, Imprimerie de Arrault, 1933, 752 p.
- DIRY Jean-Paul, *L'industrialisation de l'élevage en France : économie et géographie des filières avicoles et porcines*, Gap, Ophrys, 1985, 680 p.
- DERRUAU Max, *Précis de géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 1961, 572 p.
- DUBOIS Eugène, *La crise du demi-sang français : évolution nécessaire*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1912, 121 p.
- DUMONT René, *Voyages en France d'un agronome*, Paris, Librairie de Médicis, 1956, 490 p.
- DUVAL Clément, *L'entraînement du cheval de course*, Paris, Editions Le Goupy, 1924, 124 p.
- Equi-ressources, *Palefrenier-soigneur : un métier en mutation ?*, Pôle de compétitivité filière équine, 2012, 28 p.
- ESCOURROU Gisèle, *Climats et types de temps en Normandie*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle (dir. P. Pedelaborde), Paris IV, 1975, 1062 p.
- FAFIN Bertrand, *Le cheval en Basse-Normandie : une approche de la filière trotteur*, Mémoire de DEA (dir. P. Madeline), Université de Caen, 2000, 82 p.
- FAFIN Bertrand, HUREL Quiterie, QUITARD Lola (dir.), *La filière équine en Basse-Normandie : observatoire économique et foncier*, Caen, Conseil des chevaux de Basse-Normandie et SAFER, 2014, 34 p.
- FITZGERALD Arthur, *Prix de l'Arc de Triomphe*, Londres, J.A Allen, 1980-1982, 3 vol., 286, 296 et 231 p.
- FOURNIER Paul, *Le demi-sang*, Paris, Lucien Laveur Editeur, 1907, 339 p.

- FOURNIER Paul, *Traité pratique d'élevage et d'entraînement du cheval de course*, Paris, Lucien Laveur Editeurs, 1908, 480 p.
- FOURNIER Paul, *Le Pur Sang en action : le rendement du moteur chevalin de course*, Paris, Editions Adolphe Legoupy, 1934, 333 p.
- FOUSSARD Dominique, « L'implantation des premiers haras de pur-sang en Pays d'Auge : 1842-1892, Revue *Le Pays d'Auge*, 2014, n°4, pp. 11-19.
- FOUSSARD Dominique, *Le cheval anglo-normand au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'Orne et dans le Pays d'Auge*, Bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique de l'Orne, Tome CXXXIV, septembre-décembre 2015, 292 p.
- FRANCE GALOP, *Rapport sur l'exercice 2008*, Paris, France Galop, 2009, 178 p.
- FRANCE GALOP, *Rapport d'activité 2013*, Boulogne-Billancourt, France Galop, 2014, 92 p.
- FRANCE GALOP, *Dossier de presse 2017*, Boulogne-Billancourt, France Galop, 2017, 99 p.
- FREMONT Armand, *L'élevage en Normandie, étude géographique*, Caen, Publication de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Caen, 1967, 2 vol., 626 et 313 p.
- FREMONT Armand, *Atlas et géographie de la Normandie*, Paris, Flammarion, 1977, 289 p.
- GAILLARD Marc, *Les hippodromes*, Paris, La Palatine-Bibliothèque des arts, 1984, 239 p.
- GARNIER Bernard, « Production céréalière et mise en herbe. Lieuvin et pays d'Auge aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » [Avant-propos par Pierre Chaunu], *Annales de Normandie*, 21<sup>e</sup> année, n°1, 1971, pp. 33-53.
- GENTY Anne, *Les pratiques d'entraînement du Trotteurs français avant la qualification. Étude de terrain en région Basse-Normandie*, Thèse de doctorat vétérinaire, ENV d'Alfort, 2013, 132 p.
- GEORGES-MICHEL Michel, *Nouveau Deauville*, Paris, Editions Le livre d'histoire, 2002 (réédition de 1928), 250 p.
- GIANOLLI Luigi, *Il purosangue Tre secoli di storia*, Edizioni Equistri, Milan, 1991, 707 p.
- GOBERT H.J et CAGNY P., *Le cheval de course : élevage, hygiène, entraînement, maladies*, Paris, Librairie Baillière et Fils, 1925, 510 p.
- GOURLIER Marie-Joseph, *D'un hippodrome à l'autre : 130 ans de courses à travers l'histoire de Lignières-en-Berry*, Paris, Guénégaud, 2010, 220 p.
- GRANGER François, *Le haras national de Pompadour et l'élevage du cheval en Limousin des origines au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de l'Ecole des Chartes, 1973, 401 p.
- GUILLEROT Paul, *L'élevage du trotteur en France*, Paris, Chamuel Editeur, 1896, 243 p.
- GUILLOTTEL Gérard, *Les Haras nationaux*, Paris, Lavauzelle, 3 volumes, 1985-1986, 309, 330 et 350 p.
- HAYS DU Charles, *Le Merlerault, ses herbages, ses éleveurs, ses chevaux et le Haras du Pin*, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1866, 181 p.
- HEAD Freddy, *Le métier de jockey*, Paris, Editions France-Empire, 1978, 223 p.
- HOUËL Ephrem, *Traité des courses au trot*, Paris, Laguionie, 1842, 112 p.
- HOUËL Ephrem, *Histoire du cheval chez tous les peuples de la terre depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Paris, Journal des Haras, 1848, 606 p.

- HUREL Gilles, « La filière équine en Pays d'Auge », Revue *Le Pays d'Auge*, 2014, n°4, pp. 5-10.
- HUNN David, *Epsom Racecourse : its story and its people*, Londres, Harper Collins Distribution, 1973, 217 p.
- IFCE, *Annuaire Ecus 2015*, Le Pin au Haras, Département diffusion-Librairie IFCE, 2015, 63 p.
- IFCE, *Annuaire Ecus 2016*, Le Pin au Haras, Département diffusion-Librairie IFCE, 2016, 63 p.
- JEANNEAUX Philippe et PERRIER-CORNET Philippe, « Les conflits d'usage du cadre de vie dans les espaces ruraux et la décision publique locale », *Economie rurale*, n°306, juillet-août 2008, pp. 39-54.
- JEZ Christine (coord.), *La filière équine française à l'horizon 2030*, IFCE, 2012, 98 p.
- JOLY Pierre, *La saga du trot. De la Normandie au Prix d'Amérique*, Rennes, Editions Ouest-France, 1996, 266 p.
- JOLY Pierre, *Trotteurs de légende*, Rennes, Editions Ouest-France, 1998, 143 p.
- JULIEN Maxime, *Deauville au temps des Années Folles : une ville et une société à l'or du temps : 1918-1932*, Mémoire de Master 1 (dir. J-P. Daviet), Université de Caen, 2006, 265 p.
- JULIEN Maxime, « Le cheval à Deauville : une composante du développement, de la station, du duc de Morny à l'aube de la Seconde Guerre mondiale » in. BARJOT Dominique (dir.), *Morny et l'invention de Deauville*, Paris, Armand Colin, 2010, pp. 345-364.
- JULIEN Maxime, *Le monde du cheval de course en Basse-Normandie : étude géo-historique*, Mémoire de Master 2 (dir. J-M. Moriceau), Université de Caen, 2012, 134 p.
- JULIEN Maxime, « Des petites gens dans le grand monde des courses : les petits métiers des courses hippiques » in. MORICEAU Jean-Marc et MADELINE Philippe, *Les petites gens de la terre, paysans, ouvriers et domestiques (Moyen Âge-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Caen, PUC, Bibliothèque du Pôle Rural, n°4, 2017, pp. 153-162.
- LAFORTUNE Jean-Marie, « Les règles de l'ostentation : l'œuvre phare de Veblen : source et guide de la sociologie du loisir », *Interventions économiques*, 36, 2007, pp. 1-13.
- LANDAIS Etienne, DEFFONTAINES Jean-Pierre et BENOIT Marc, « Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique », *Etudes rurales*, n°109, 1988, pp. 125-158.
- LANDAIS Etienne et BONNEMAIRE Joseph, « La zootechnie, art ou science ? Entre nature et société, l'histoire exemplaire d'une discipline finalisée », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°27, 1996, pp. 23-44.
- LEBEAU René, *Les grands types de structures agraires dans le monde*, Paris, Masson, 5<sup>e</sup> édition, 1991, 184 p.
- LEBRUN Jacky (dir.), *Les enjeux et les perspectives de la filière équine en France*, Rapport du Conseil économique, social et environnemental, Paris, 2010, 55 p.
- LECLERC Françoise, *L'élevage du cheval dans l'Orne centrale*, Mémoire de Maîtrise (dir. P. Brunet), Université de Caen, 1981, 264 p.
- LEE Henry, *Historique des courses de chevaux de l'Antiquité à ce jour*, Paris, Eugène Fasquelle Editeur, 1914, 888 p.

- LEMARCHANT Clotilde, « Les formations agricoles à l'épreuve du genre : jeunes femmes et jeunes gens atypiques », in. MORICEAU Jean-Marc et MADELINE Philippe, *Les petites gens de la terre, paysans, ouvriers et domestiques (Moyen Âge-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Caen, PUC, Bibliothèque du Pôle Rural, n°4, 2017, pp. 145-152.
- LE MOIGNE Jean-Louis, *Le constructivisme*, t.2, Paris, ESF Editions, 1995, 315 p.
- LIBOUREL Jean-Louis, « Le Haras du Roy en Normandie », in. ROCHE Daniel (dir.), *Les Écuries royales : du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, 1998, pp. 448-57.
- LIBOUREL Jean-Louis, *Le haras national du Pin : Versailles du cheval*, Paris, Editions du patrimoine, 2006, 71 p.
- LOURD Charlène, *Le métier de palefrenier soigneur : Etats des lieux et perspectives d'avenir*, Mémoire de Master 1 (Dir. P. Madeline), Université de Caen Basse-Normandie, 2011, 132 p.
- LUZE DE Francis, *Autour du turf : hommes et chevaux du Sud-Ouest*, Bordeaux, Editions Delmas, 1946, 267 p.
- MADELINE Philippe et MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Acteurs et espaces de l'élevage (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Caen, Bibliothèque d'histoire rurale, n° 9, 2006, 328 p.
- MADELINE Philippe, *Constructions agricoles d'hier et d'aujourd'hui. Essai de géographie sociale*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Nantes, 2007, 358 p.
- MAGEE Sean, *Ascot, The history*, Londres, Methuen Publishing Limited, 2002, 420 p.
- MAJECKI H. et LALOUM A., *Idéal du Gazeau*, Paris, Editions Encre, 1984, 104 p.
- MALASSIS Louis, *Traité d'économie agro-alimentaire*, Paris, Edition Cujas, 1979, 437 p.
- MANCEL Annie, *L'élevage du cheval en Basse-Normandie occidentale*, Mémoire DES, Université de Caen, 1966, 166 p.
- MARIE Maxime, *Des pratiques des agriculteurs à la production de paysage de bocage : étude comparée des dynamiques et des logiques d'organisation spatiale des systèmes agricoles laitiers en Europe (Basse-Normandie, Galice, Sud de l'Angleterre)*, Thèse de doctorat de géographie (dir. P. Madeline et D. Delahaye), Université de Caen, 2009, 513 p.
- MANTEI Christian (dir.), *Tourisme et cheval. Une ressource au service des destinations*, Paris, Editions Atout France, n°38, 2011, 178 p.
- MEO DI Guy, « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais à l'est de Pau) », *Géocarrefour*, 2007, pp. 131-141.
- MIHURA Jules, *L'Etat bookmaker*, Paris, Arthur Rousseau Editeur, 1907, 181 p.
- MIRIADE, *Définition des facteurs d'attractivité nationale et internationale du cluster équin en Basse-Normandie*, Rapport final du 11 juillet 2008, Haras Nationaux, 2008, 86 p.
- MORICEAU Jean-Marc, « Une question en renouvellement. L'histoire de l'élevage en France », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 106, n°1, 1999, pp. 17-40.
- MULLIEZ Jacques, *Les chevaux du royaume : aux origines des haras nationaux*, Paris, Belin, 2004, 415 p.
- MUSSET René, *L'élevage du cheval en France*, Paris, Armand Colin, 1917, 232 p.
- MUSSET René, « L'élevage du cheval en Camargue », *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, n°3, 1916, pp. 297-310.



- ONISEP, *La filière équine : métiers et formations*, Onisep de Basse-Normandie, septembre 2013, 86 p.
- PARENT Ernest, *Manuel des courses de chevaux*, Paris, Parent & fils, 1868, 140 p.
- PARIS-TURF, *85 propositions pour les courses françaises*, janvier 2015, 75 p.
- PECQUEUR Bernard, « L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation », *Alternatives économiques*, 2007/1, n°33, pp. 41-52.
- PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, « L'aristocratie et la bourgeoisie au bord de mer. La dynamique urbaine de Deauville », *Genèses*, 16, 1994, pp. 69-93.
- PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 3<sup>e</sup> édition, 2007, 121 p.
- PORTER Michael, « Cluster and the new economics of the competition », *Harvard Business Review*, novembre-décembre 1998, vol. 76, pp. 77-90.
- PORTEFIN Jules, *Le cheval de courses par un entraîneur*, Paris, Adolphe Legoupy, 1916, 119 p.
- PORTEFIN Jules, *Du départ à l'arrivée : essais sur la pratique raisonnée de l'entraînement*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1937, 263 p.
- Préfecture de Basse-Normandie, *Profil environnemental de Basse-Normandie-Les paysages*, Caen, 2015 a, 59 p.
- Préfecture de Basse-Normandie, *Profil environnemental de Basse-Normandie-Le climat*, Caen, 2015 b, 75 p.
- REYNALDO Jean-Pierre, *Le Prix d'Amérique d'hier à aujourd'hui*, Paris, Editions Lavauzelle, 1992, 142 p.
- REYNALDO Jean-Pierre, *Le trotteur français*, Paris, Lavauzelle, 2007, 427 p.
- RIEUTORT Laurent, *L'élevage ovin en France : espaces fragiles et dynamiques des systèmes agricoles*, Clermont-Ferrand, CERAMAC, 1995, 511 p.
- RIEUTORT Laurent, *Terrains de parcours, parcours de géographie : territoires d'élevage et espaces ruraux en France*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Clermont-Ferrand, 2006, 343 p.
- RIEUTORT Laurent, « La géographie française et la question rurale », in GUIBERT Martine et JEAN Yves (dir.), *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, Paris, Armand Colin, 2011, 26 p.
- ROBERT-GAUCHET Muriel, *L'élevage du cheval en Basse-Normandie*, Mémoire de Maîtrise (dir. R. Calmès), Université de Caen, 1993, 201 p.
- ROBERT-GAUCHET Muriel, *Le cheval, un potentiel de développement régional : l'exemple du tourisme équestre en Basse-Normandie*, Thèse de Doctorat de géographie (dir. R. Calmès), Université de Caen, 2000, 512 p.
- ROCHE Daniel (dir.), *Les Écuries royales : du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, 1998, 319 p.
- ROCHE Daniel (dir.), *Voitures, chevaux et attelages du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, 2000, 366 p.
- ROCHE Daniel (dir.), *Le Cheval et la guerre, du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, 2002, 399 p.

- ROCHE Daniel (dir.), *A cheval. Ecuyers, amazones et cavaliers*, Paris, Association pour l'académie d'art équestre de Versailles, 2007, 399 p.
- ROCHE Daniel, *La culture équestre de l'Occident : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, Tome premier : Le cheval moteur*, Paris, Fayard, 2008, 479 p.
- ROCHE Daniel, « Histoire sociale de la culture équestre », *Sociétés et Représentations*, n°28, octobre 2009, pp. 239-252.
- ROCHE Daniel, *La culture équestre de l'Occident : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, vol.2 : La gloire et la puissance*, Paris, Fayard, 2011, 488 p.
- ROCHE Daniel, *La culture équestre de l'Occident : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, vol.3 : Connaissances et passions*, Paris, Fayard, 2015, 496 p.
- ROCHEFORT Renée, « Réflexions liminaires sur la géographie sociale », *Actes du colloque de Lyon 14-16 octobre 1982*, édition Daniel Noin, 1983, pp. 11-15.
- ROMANET-RIONDET René, *Centenaire de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France*, Paris, Plon, 1934, 119 p.
- RONCALOYO Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1990, 278 p.
- ROTHSCHILD DE Guy, *Contre bonne fortune...*, Paris, Belfond, 1983, 372 p.
- SABATIER Emile-Gabriel, *Chevaux, courses et jeu : histoire des courses et du pari mutuel*, Paris, Editions Crépin-Leblond, 1972, 320 p.
- SAINT-GEORGES, *Les courses de chevaux*, Paris, Pierre Lafitte et Compagnie, 1912, 557 p.
- SAFER, *La filière équine dans l'activité globale de la SAFER Basse-Normandie de 2008 à 2010*, SAFER de Basse-Normandie, Caen, 2011, 16 p.
- SAUTER Gilles, « Paysagismes », *Etudes Rurales*, volume 121, n°1, 1991, pp. 15-20.
- SCPA, *Destination Clairefontaine : dossier de presse 2016*, Tourgéville, 2016, 132 p.
- SECF, *Bilan d'activité 2015 de la Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français*, 2015, Le Trot, 32 p.
- SETH- SMITH Michael et MORTIMER Roger, *The official story of the Blue Riband of the Turf : Derby 200*, Londres, Guinness Superlatives Limited, 1979, 124 p.
- SILTZER Frank, *Newmarket it's sport and personalities*, Londres, Cassel and Company Limited, 1923, 279 p.
- SMITH Charles, *Auctions, the social construction of value*, Londres, Harvester Wheatsheaf, 1989, 225 p.
- STASZACK Jean-François (Coord.), « La place de l'animal », *Espaces et sociétés*, vol. 110-111, 2002, pp. 19-23.
- STERN Jean, *Les courses de Chantilly sous la monarchie de Juillet*, Paris, Calmann-Lévy, 1913, 420 p.
- Syndicat des Propriétaires de Chevaux de Courses au Galop, *Guide Pratique 2011*, Paris, Syndicat des Propriétaires de Chevaux de Courses au Galop, 2011, 316 p.
- THIBAUT Guy, *L'épopée de Gladiateur*, Paris, UNIC (Union Interprofessionnelle du Cheval), 1990, 85 p.
- THIBAUT Guy, *Les heures mouvementées de la Société d'Encouragement (1933-1991)*, Boulogne, Editions Castelet, 1993, 428 p.

- THIBAUT Guy, *Les ventes de Deauville de 1887 à nos jours*, Paris, L'Agence Française, 1994, 221 p.
- THIBAUT Guy, *Au cœur des jockeys*, Maisons-Laffitte, Macardier, 1995, 291 p.
- THIBAUT Guy, *Un autre regard sur les courses. Histoire des courses et de l'élevage en France de Louis XIV à nos jours (plat, obstacle, trot)*, Menton, Editions du Castelet, 2007, 366 p.
- THIBAUT Guy, *70 ans au galop*, Menton, Editions du Castelet, 2011, 214 p.
- THIBAUT Guy, *1864-2014 : 150 ans de courses à Deauville*, Menton, Editions du Castelet, 2014, 107 p.
- TOMLINSON R.W, « A geography of flat-racing in Great Britain », *Geography*, Vol. 71, n°3, juin 1986, pp. 228-239.
- TORRE André et MELOT Romain, « Introduction : conflits d'usage dans les espaces ruraux et périurbains », *Économie rurale*, n°332, 2012, pp. 4-8.
- TOUCHSTONE S-F, *L'élevage du pur sang en France : guide pratique de l'éleveur*, Paris, J. Rothschild Editeur, 1893, 254 p.
- TOUCHSTONE S-F, *Les courses en France et à l'étranger*, Paris, A. Lahure Editeur, 1894, 389 p.
- TROY Carole et GELIN Margaux, *Rapport national : Emploi, métiers et formations dans la filière équine*, Le Pin au Haras, IFCE, 2016, 93 p.
- VARENDRE (de la) Jean, *Le Haras du Pin*, Paris, Editions du Fer à Cheval, 1949, 38 p.
- VEBLEN Thorstein, *The theory of the leisure class*, Oxford-New-York, Oxford University Press, 2007, 200 p.
- VESCHAMBRE Vincent, « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n°656, 2007, pp. 361-381.
- VEYRET Paul, *Géographie de l'élevage*, Paris, Gallimard, 1951, 254 p.
- VIDAL DE LA BLACHE Paul, « Les genres de vie dans la géographie humaine », *Annales de géographie*, n°112, 1911, pp. 289-304.
- VILLEDEY François-Xavier, *Guide des aides européennes pour la filière équine*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'aménagement du territoire, 2012, 47 p.
- VOIRON Christine et CHERY Jean-Pierre, « Espace géographique, spatialisation et modélisation en dynamique des systèmes » dans *6<sup>e</sup> congrès européen de sciences des systèmes*, 19-22 septembre 2005, (article en ligne), 10 p.
- VOISIN Perrine, *L'élevage et la filière du cheval en Basse-Normandie : l'exemple du département de l'Orne*, Mémoire de Maîtrise (dir. J-P. Fruit), Université Paris-I, 2000, 190 p.
- WALTER Roger, *Alimentation du cheval*, Paris, Editions France Agricole, 1999, 2<sup>nde</sup> édition, 478 p.
- WEIBEL Denis, *Hippodromes en Pays d'Auge de la Croix Brisée à Clairefontaine*, Tourgeville, Société des Courses du Pays d'Auge, 2008, 210 p.
- WILLET Peter, *An introduction to the thoroughbred*, Londres, Stanley Paul and Co Limited, 1966, 180 p.

WOLKOWITSCH Maurice, *L'élevage dans le monde*, Paris, Armand Colin, 1966, 224 p.

YUILL WALKER Alan, *Thoroughbred studs of Great-Britain*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1991, 282 p.

YVER Richard, *L'élevage du cheval trotteur dans la Manche septentrionale*, Mémoire de Maîtrise, Université de Caen, 1972, 94 p.



## TABLE DES FIGURES

Figure n°1 : La production des paysages dans le monde rural.....	86
Figure n°2 : Systèmes, acteurs et territoires de l'élevage hippique .....	91
Figure n°3 : Le concept de « système d'élevage » appliqué au domaine hippique.....	93
Figure n°4 : L'organisation générale de la filière hippique en France.....	107
Figure n°5 : Le caractère cyclique de la filière hippique .....	109
Figure n°6 : La logique de redistribution des enjeux hippiques à la filière .....	120
Figure n°7 : Les emplois équinés en Basse-Normandie à l'échelle cantonale (2013).....	129
Figure n°8 : Les surfaces valorisées par les trotteurs en Basse-Normandie.....	140
Figure n°9 : Les surfaces valorisées par les galopeurs en Basse-Normandie .....	141
Figure n°10 : Les rétrocessions équinés (en nombre) en Basse-Normandie entre 2008 et 2010 .....	144
Figure n°11 : Les rétrocessions équinés (en superficie) en Basse-Normandie .....	145
Figure n°12 : Les rétrocessions équinés (en valeur) en Basse-Normandie entre 2008 et 2010 .....	146
Figure n°13 : Le logo équin du Conseil départemental de l'Orne .....	148
Figure n°14 : Vue aérienne du Haras de Saint-Crespin (Aga Khan Studs) dans le Calvados	151
Figure n°15 : Vue du haras de Meautry à deux époques différentes.....	152
Figure n°16 : La diffusion de la pratique du couchage en herbe en Basse-Normandie .....	155
Figure n°17 : Le Haras national du Pin dans l'Orne .....	164
Figure n°18 : L'implantation des hippodromes en France entre 1806 et 1845 .....	170
Figure n°19 : Les surfaces en herbe valorisées par les équidés dans le Pays d'Auge.....	174
Figure n°20 : L'implantation foncière de la filière hippique dans la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie.....	177
Figure n°21 : Les chevaux d'élevage dans le monde en 2015 .....	196
Figure n°22 : Evolution des naissances de pur-sang dans le monde depuis 2006 .....	197
Figure n°23 : Les naissances de chevaux de course en Europe en 2014.....	200
Figure n°24 : Les naissances de chevaux de course en France en 2016 .....	205
Figure n°25 : Les élevages hippiques sur le territoire français en 2014 .....	208
Figure n°26 : Répartition des élevages hippiques de Basse-Normandie en fonction de leur taille.....	209
Figure n°27 : Les types d'éleveurs dans le domaine hippique.....	212
Figure n°28 : Répartition des coûts et produits d'exploitation des éleveurs sans sol .....	220

Figure n°29 : Les résultats des ventes d'élevage de Deauville depuis 2006.....	225
Figure n°30 : La localisation des principaux haras du Calvados et de l'Orne en 1984 .....	234
Figure n°31 : Implantation des haras de pur-sang dans le nord Pays d'Auge (2013).....	236
Figure n°32 : L'organisation des Aga Khan Studs dans le Calvados .....	237
Figure n°33 : Un exemple d'agencement de haras : le cas du Haras de Bouquetot.....	242
Figure n°34 : Les Aga Khan Studs, un élevage multiforme entre public et privé .....	244
Figure n°35 : L'organisation hiérarchique des employés dans les haras .....	248
Figure n°36 : Photographies de l'Écurie des Monceaux .....	253
Figure n°37 : Les liens familiaux au sein de la « galaxie Wertheimer ».....	256
Figure n°38 : Bilan quantitatif de l'élevage du pur-sang en France (2005-2015).....	262
Figure n°39 : Bilan quantitatif de l'élevage du Trotteur français en France (2005-2015).....	263
Figure n°40 : Les juments trotteurs saillies en Basse-Normandie en 2012.....	265
Figure n°41 : Les juments pur-sang saillies en Basse-Normandie en 2012.....	266
Figure n°42 : La localisation des étalons produisant des chevaux de course en 2015.....	267
Figure n°43 : Les étalons de pur-sang stationnés en Basse-Normandie en 2009.....	268
Figure n°44 : Les parcs d'étalons européens en 2011 (prix supérieur à 3000 €).....	274
Figure n°45 : Affiche publicitaire des étalons Aga Khan Studs pour la saison 2018 .....	276
Figure n°46 : Les entreprises de la filière équine en Basse-Normandie (2014).....	282
Figure n°47 : Carte des professionnels de la filière équine en Basse-Normandie (2009).....	284
Figure n°48 : Photographies du salon Galop Expo .....	285
Figure n°49 : le site GDE et l'environnement hippique autour de Nonant-le-Pin .....	287
Figure n°50 : Les actions des anti-GDE pour la défense de Nonant-le-Pin.....	288
Figure n°51 : « L'affaire GDE » dans la presse nationale en mai 2016.....	290
Figure n°52 : Les parcours de formation dans le domaine hippique.....	295
Figure n°53 : Les établissements de formation équine en Basse-Normandie (2013) .....	298
Figure n°54 : La localisation des maîtres de stage et des apprentis de l'AFASEC de Graignes en 2015/2016.....	302
Figure n°55 : Les professionnels de la santé et du bien-être équin en Basse-Normandie.....	307
Figure n°56 : Vue aérienne du Centre Hospitalier Vétérinaire Équin (Saint-Michel-de- Livet) .....	309
Figure n°57 : L'implantation des maréchaux-ferrants en Basse-Normandie.....	311
Figure n°58 : La genèse du pôle de compétitivité filière équine.....	313
Figure n°59 : Les transactions de chevaux de courses en France (2006-2015) .....	321
Figure n°60 : Les transactions de chevaux de courses en 2015 .....	322

Figure n°61 : Établissement et acteurs des ventes à Deauville .....	351
Figure n°62 : Vue aérienne de l'établissement Elie de Brignac en 2016.....	353
Figure n°63 : Plan de l'établissement des ventes Elie de Brignac en 2016. ....	354
Figure n°64 : Les enchères selon les profils des chevaux depuis 2002.....	360
Figure n°65 : Le montant des achats annuels de yearlings à Deauville depuis 2006.....	376
Figure n°66 : Le prix de vente moyen des yearlings à Deauville depuis 2006 .....	379
Figure n°67 : Les profils des "acheteurs types" aux ventes de yearlings.....	387
Figure n°68 : Les prix moyens durant les différentes ventes de yearlings (2013-2015).....	390
Figure n°69 : Les yearlings vendus dans les principales ventes de sélection dans le monde	400
Figure n°70 : Le prix moyen de vente des yearlings dans les principales ventes de sélection dans le monde.....	401
Figure n°71 : Les yearlings mis en vente par des entreprises bas-normandes en août 2015 .	404
Figure n°72 : Nombre de CAE vendus chez Arqana depuis 2006.....	415
Figure n°73 : Les prix moyens des CAE lors des différentes ventes (2014-2016).....	417
Figure n°74 : Le chiffre d'affaires des ventes breeze up Arqana depuis 2005 .....	425
Figure n°75 : Photographies des breezes à Deauville en 2016 .....	429
Figure n°76 : Prix moyen des chevaux vendus comme yearlings et inscrits ensuite au catalogue de la breeze up 2016 de Deauville. ....	431
Figure n°77 : Les chevaux présentés et vendus dans les grandes agences de ventes européennes depuis 2007 .....	442
Figure n°78 : Nombre de chevaux proposés et de chevaux vendus au cours des ventes mixtes de Deauville depuis 2000 .....	443
Figure n°79 : Le chiffre d'affaires des ventes mixtes de Deauville depuis 2000 .....	445
Figure n°80 : Profils et prix moyens des vendus aux ventes mixtes (2012-2015).....	446
Figure n°81 : Les départements d'origines des chevaux vendus lors de la vente mixte Arqana de Deauville en 2015.....	451
Figure n°82 : L'évolution du propriétaire hippique en France depuis 2006.....	464
Figure n°83 : La réussite des chevaux de 2 ans et l'accès aux primes propriétaires.....	468
Figure n°84 : Les chevaux à l'entraînement en France en 2015 .....	472
Figure n°85 : Évolution du nombre d'entraîneurs de trot entre 2006 et 2015 .....	474
Figure n°86 : Les principaux entraîneurs de trot installés dans l'Orne en 2014 .....	477
Figure n°87 : Les pistes hippiques en Basse-Normandie .....	481
Figure n°88 : Les infrastructures du centre d'entraînement de Dragey-Ronthon .....	483
Figure n°89 : Les salariés des écuries de galop en France (2015) .....	487



Figure n°90 : Les salariés des écuries de trot en France (2015).....	488
Figure n°91 : Pyramide des âges des salariés de trot et de galop (2006 et 2015) .....	491
Figure n°92: La répartition hommes/femmes dans les écuries de course en 2015 .....	492
Figure n°93 : Les compétences recherchées chez les salariés des écuries .....	496
Figure n°94 : Déplacements et partants de l'écurie de Gilles Chaignon pendant la saison 2016 .....	500
Figure n°95 : Déplacements et partants de l'écurie de Stéphane Wattel pendant la saison 2016 .....	501
Figure n°96 : Déplacements et partants de l'écurie d'Hervé Fortineau pendant la saison 2016 .....	502
Figure n°97 : L'organisation des courses hippiques en France.....	506
Figure n°98 : L'implantation des hippodromes en France .....	511
Figure n°99 : La répartition des hippodromes en Basse-Normandie .....	513
Figure n°100 : Une journée estivale sur l'hippodrome de Deauville-Clairefontaine.....	515
Figure n°101 : Le style anglo-normand au cœur de l'architecture hippique bas-normande ..	517
Figure n°102 : Plan et configuration de l'hippodrome de Clairefontaine pour la saison 2016 .....	518
Figure n°103 : Les « quatre territoires hippiques » de Deauville-Clairefontaine .....	519
Figure n°104 : Les écuries de l'hippodrome de Cabourg (extérieur et intérieur) .....	521
Figure n°105 : Les cours et les écuries de l'hippodrome de Deauville la Touques .....	521
Figure n°106 : Les tribunes, élément identitaire des hippodromes bas-normands.....	523
Figure n°107 : Les ronds de présentation d'hippodromes en Basse-Normandie .....	524
Figure n°108 : Les différentes pistes des hippodromes en Basse-Normandie .....	525
Figure n°109 : La hiérarchie des courses hippiques en France .....	528
Figure n°110 : Les courses hippiques européennes en 2015.....	531
Figure n°111 : Répartition des courses, partants et chevaux ayant couru en France en 2015	532
Figure n°112 : Les réunions de courses hippiques en France en 2015 .....	533
Figure n°113 : Les réunions sur les hippodromes de Basse-Normandie en 2015.....	534
Figure n°114 : L'évolution des encouragements hippiques en France depuis 1998.....	536
Figure n°115 : Les hippodromes de Basse-Normandie et le débat sur la gratuité .....	540
Figure n°116 : Les affiches publicitaires pour le tour des hippodromes en Basse-Normandie .....	543
Figure n°117 : Les transferts des courses en juillet-août en Basse-Normandie .....	544
Figure n°118 : Les réunions mensuelles à Deauville La Touques en 2016 .....	549

Figure n°119 : Les lieux de Deauville et l'évènement du week-end des Poules d'Essai.....	554
Figure n°120 : Évolution des paris hippiques et sportifs en ligne depuis 2011 .....	559
Figure n°121 : Affiche du PMU sur le financement de la filière hippique .....	560
Figure n°122 : L'évolution des paris hippiques en France depuis 2000 .....	561
Figure n°123 : Le réseau des établissements PMU en Basse-Normandie (2017).....	563
Figure n°124 : Les paris PMU en France en 2015 .....	564
Figure n°125 : Les paris PMU par habitant en France en 2015 .....	565
Figure n°126 : Les préférences régionales de jeu au PMU .....	566
Figure n°127 : Les paris sur hippodrome en France en 2015 .....	568
Figure n°128 : Les paris hippodromes sur les sites de Basse-Normandie en 2013.....	569



## TABLE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Bilan bibliométrique des publications équines (1998-2000) .....	73
Tableau n°2 : La diversité des acteurs dans les trois segments de la filière hippique .....	104
Tableau n°3 : Coûts et investissements dans les courses. Etude comparée trot/galop .....	124
Tableau n°4 : L'enchaînement des flux pour les principaux acteurs de l'hippisme.....	125
Tableau n°5 : Les emplois générés par la filière équine en 2012.....	127
Tableau n°6 : Les dix principaux pays naisseurs de chevaux de course dans le monde en 2014	198
Tableau n°7 : Evolution des naissances de chevaux de course depuis 2000 ( Basse-Normandie et France).....	206
Tableau n°8 : Les effectifs en formation en Basse-Normandie en 2011 .....	297
Tableau n°9 : Les transactions de chevaux de course en Basse-Normandie selon la tranche d'âge des chevaux (2015).....	324
Tableau n°10 : Les modes de transactions des chevaux de courses en France (2014).....	325
Tableau n°11 : Bilan des courses à réclamer en France en 2009 et 2014 .....	330
Tableau n°12 : Les principales agences de ventes hippiques dans le monde en 2014 .....	337
Tableau n°13 : Les grands indicateurs des ventes de yearlings sélectionnés chez Arqana Trot depuis 2012.....	348
Tableau n°14 : Bilan annuel des ventes aux enchères Arqana de Deauville en 2015 .....	358
Tableau n°15 : Les produits proposés et vendus aux enchères chez Arqana depuis 2005 .....	359
Tableau n°16 : Les principaux indicateurs des ventes de yearlings de Deauville depuis 2006 ...	378
Tableau n°17 : Bilan des ventes de yearlings d'août à Deauville depuis 2000.....	393
Tableau n°18 : Les 10 principaux acheteurs aux ventes d'août 2016 .....	409
Tableau n°19 : Les performances des chevaux issus d'une breeze up au niveau black type en Europe .....	424
Tableau n°20 : Pourcentage des chevaux vendus aux ventes mixtes de Deauville depuis 2000 .	443
Tableau n°21 : Tableau bilan des ventes mixtes Osarus tenues à Clairefontaine .....	448
Tableau n°22 : Les dix top prices des ventes mixtes de Deauville de 2013 à 2015 .....	454
Tableau n°23 : Les effectifs d'entraîneurs en France et leurs statuts (2012-2015).....	473
Tableau n°24 : La répartition des salariés par écurie de galop en France (2011-2015) .....	485
Tableau n°25 : La répartition des salariés par écurie de trot en France (2011-2015) .....	486
Tableau n°26 : L'évolution du salariat chez les entraîneurs hippiques (2008-2015).....	486
Tableau n°27 : Les paris sur les hippodromes de Basse-Normandie en 2015.....	570



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------	---

## **1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LE MONDE HIPPIQUE EN BASSE-NORMANDIE, D'UNE APPROCHE THEORIQUE AUX QUESTIONS DE TERRAIN**

<b>CHAPITRE 1 : LA QUESTION HIPPIQUE DANS LA BIBLIOGRAPHIE INTERNATIONALE</b>	<b>23</b>
---	-----------

I) Une « histoire en miettes »	23
A) Vers une écriture d'une histoire universelle du cheval	24
B) Une lecture historique spécifique au monde hippique ?	25
II) Élever des chevaux de course : un enjeu central de la filière	27
A) Définir le cheval de course et ses méthodes d'élevage	27
B) Le haras : le cadre privilégié de la bibliographie hippique	31
III) Préparer les chevaux aux courses : les ouvrages dédiés à l'entraînement	36
A) De la forte influence britannique...	36
B) ...à la transposition et l'adaptation des méthodes en France	38
IV) La volonté de mettre au point une histoire de l'hippisme	40
A) Écrire une histoire des courses hippiques	40
B) Lieux, épreuves et personnalités symboliques du sport hippique	44
C) Hippodromes et sociétés organisatrices : une base indispensable au spectacle des courses	48
D) Entre loisirs et argent : hippisme, jeux et paris	51
E) Le milieu spécifique du trot	53

<b>CHAPITRE 2 : L'HIPPISME, UN VASTE SUJET AU CŒUR DES POSITIONNEMENTS ET RÉFLEXIONS GÉOGRAPHIQUES</b>	<b>59</b>
--	-----------

I) L'élevage, un thème majeur de la géographie française en dehors de l'équin	59
A) La géographie de l'élevage au rythme des évolutions épistémologiques	60
B) La géographie du cheval : une absence remarquable dans les recherches	65
C) Le cheval, un objet d'étude bien présent dans d'autres sciences	69
II) Le cheval : un objet scientifique à la croisée de plusieurs formes de géographie	75
A) D'une géographie rurale à une géographie économique	75
B) Quand le cheval devient un tout : l'approche de la géographie systémique	81
III) Comprendre l'objet cheval : de multiples entrées possibles	84
A) Une entrée par les paysages	84
B) Une entrée par les territoires	87
C) Une entrée par les filières	91

<b>CHAPITRE 3 : LES ENJEUX DE LA FILIÈRE HIPPIQUE</b>	<b>97</b>
I) L'organisation de la filière hippique en France .....	97
A) Le monde hippique au cœur de la filière équine .....	97
B) De multiples acteurs aux intérêts souvent divergents .....	102
C) Organisation et fonctionnement de la filière hippique .....	106
II) Les enjeux politiques de la filière hippique .....	110
A) Relations et fonctionnement politique de la filière hippique française .....	110
B) Les aides européennes : leviers et contraintes pour la filière hippique .....	114
III) Les enjeux socio-économiques de la filière .....	118
A) Une filière à l'économie largement administrée et redistributive .....	118
B) Une économie en grande partie dépendante de la croissance des enjeux .....	120
C) Des difficultés économiques à tous les stades de la filière .....	123
D) Les répercussions sur l'emploi d'une conjoncture difficile .....	126

## **2<sup>e</sup> PARTIE : PRODUIRE DES CHEVAUX DE COURSE SUR LES TERRES**

### **BAS-NORMANDES 137**

<b>CHAPITRE 4 : LA BASSE-NORMANDIE, UN ROYAUME POUR LE MONDE DES COURSES HIPPIQUES</b>	<b>139</b>
I) Emprise foncière et valorisation des territoires de Basse-Normandie.....	139
A) Trot et galop, une valorisation variable à l'échelle régionale .....	139
B) Des dynamiques foncières à l'œuvre : un levier de développement et de dynamiques territoriales .....	142
C) La Basse-Normandie : une identité paysagère fortement marquée par l'hippisme .....	147
II) Des conditions naturelles très prisées par le secteur hippique.....	153
A) Une économie herbagère dominée par l'élevage .....	153
B) Climats et pédologie des régions d'élevage hippique en Basse-Normandie.....	155
III) Les facteurs historiques de l'implantation hippique en Basse-Normandie.....	159
A) L'élevage : une ancienne tradition bas-normande.....	159
B) Les Haras nationaux au service de l'ancrage régional de la filière .....	161
C) Deux siècles d'histoire hippique en Basse-Normandie.....	165
IV) Le Pays d'Auge : un pôle symbolique de la filière hippique en Basse-Normandie.....	172
A) Une forte emprise foncière hippique en Pays d'Auge.....	173
B) La communauté de communes Cœur Côte Fleurie : un laboratoire des tensions foncières rencontrées par la filière hippique .....	176
C) Le territoire augeron : des conditions naturelles optimales .....	180
D) Le développement des courses et l'aménagement hippique du territoire dès le XIX <sup>e</sup> siècle .....	182

**CHAPITRE 5 : FAIRE NAÎTRE ET GRANDIR LES CHEVAUX DE COURSE EN BASSE-NORMANDIE : LE RÔLE DE L'ÉLEVAGE HIPPIQUE** 187

I) Mise en place et résultats de l'élevage hippique .....	188
A) Élevage et races de chevaux de course : des définitions complexes à instaurer .....	188
B) L'élevage hippique et la vive concurrence internationale.....	195
C) Le Grand-Ouest : épicerie de l'élevage français centré sur la Basse-Normandie .....	204
II) Politiques d'élevage et reproduction dans les haras de Basse-Normandie .....	210
A) Diversité des éleveurs et politiques d'élevage .....	210
B) L'influence des éleveurs bas-normands dans l'hippisme français.....	221
C) Les ventes d'élevage : débouchés et supports des stratégies d'élevage .....	224
III) Les haras bas-normands : la cellule de base de l'élevage hippique .....	233
A) La grande diversité des haras en Basse-Normandie : profils, implantations, organisations.....	233
B) Pratiques et activités du personnel des haras bas-normands.....	246
C) Monographiques de quelques haras de pur-sang en Basse-Normandie.....	251
IV) Le processus de reproduction et l'élevage hippique .....	259
A) Pratiques et résultats de la reproduction hippique .....	259
B) Chevaux d'élevage et reproduction en Basse-Normandie .....	264
C) Les éleveurs bas-normands et les stratégies d'étalonnage .....	271

**CHAPITRE 6 : LA FILIÈRE HIPPIQUE BAS-NORMANDE ET LA MODERNITÉ : INTÉGRER, FORMER, INNOVER** 279

I) La Basse-Normandie : une intégration réussie des professionnels hippiques ? .....	279
A) Intégration et concentration des professionnels hippiques .....	280
B) Intégration et solidarité des acteurs hippiques face aux conflits d'usages.....	286
II) Les besoins de formation du personnel des entreprises hippiques .....	291
A) La formation : des parcours de plus en plus codifiés .....	291
B) La Basse-Normandie, centre des formations hippiques françaises.....	296
C) L'AFASEC : un centre de formation dédié aux métiers des courses hippiques .....	298
III) Innover : un besoin vital dans la compétition hippique contemporaine .....	303
A) Un vecteur de modernité et d'innovation : la santé hippique en Basse-Normandie.....	304
B) Une filière innovante soutenue et développée au sein d'un pôle de compétitivité .....	312

**3<sup>e</sup> PARTIE : VENDRE ET ACHETER, LE COMMERCE HIPPIQUE EN BASSE-NORMANDIE 317**

**CHAPITRE 7 : LA COMMERCIALISATION DES CHEVAUX DE COURSE ET LE RÔLE DES ENCHÈRES PUBLIQUES** 319

I) Un commerce hippique dynamique aux méthodes variées.....	319
A) Des transactions hippiques relativement soutenues .....	319
B) La vente à l'amiable : le moyen le plus répandu pour l'échange des chevaux.....	324



C) Céder des chevaux de compétition : la particularité des courses « à réclamer » .....	328
II) Les enchères publiques, vecteur de développement des transactions hippiques .....	333
A) Rôle, fonctionnement et organisation du marché des enchères hippiques .....	333
B) Les enchères hippiques en Basse-Normandie : une histoire complexe et mouvementée.....	341
C) Un profil d'enchères au fonctionnement autonome : les ventes de trotteurs .....	344
III) L'établissement des ventes de Deauville et le déroulement des vacances.....	350
A) Un cadre propice aux ventes aux enchères.....	350
B) Organisation et pratiques des enchères hippiques à Deauville .....	354
<b>CHAPITRE 8 : LES VENTES DE YEARLINGS, UN ENJEU MAJEUR DES MARCHÉS HIPPIQUES _____</b>	<b>363</b>
I) Les ventes de yearlings : cœur de l'activité des enchères hippiques .....	363
A) Le yearling : le profil le plus convoité par les acheteurs .....	363
B) Une compétition mondiale acharnée.....	367
C) Arqana et le processus de sélection des yearlings .....	370
II) Les enchères de yearlings : une dynamique cyclique.....	376
A) Développement et consolidation des ventes de yearlings à Deauville .....	376
B) Les enchères de yearlings : un phénomène géohistorique .....	379
C) Concilier offre et demande dans la compétition internationale .....	383
D) Les ventes de yearlings : un seul produit mais des marchés différents .....	385
III) Les ventes de yearlings : un symbole de la mondialisation croissante de l'hippisme.....	391
A) Les ventes d'août : des marchés hippiques ouverts sur le monde.....	391
B) La Vente V2, un simple pari devenu un signe de l'innovation des ventes deauvillaises .....	394
C) Les ventes de sélection : une vitrine pour la filière hippique en Basse-Normandie .....	398
D) Les profils des vendeurs et acheteurs des ventes de yearlings d'août .....	402
<b>CHAPITRE 9 : LA DIVERSIFICATION DES MARCHÉS HIPPIQUES EN BASSE-NORMANDIE _____</b>	<b>413</b>
I) Les ventes de chevaux à l'entraînement : une pratique en plein essor .....	413
A) Les ventes de chevaux à l'entraînement : un marché aux dynamiques soutenues .....	413
B) Les breeze up : un marché de niche .....	420
C) Une grande première : la vente breeze up de Deauville 2016 .....	427
II) Un marché singulier dans les enchères publiques : les ventes mixtes de février .....	437
A) Un fonctionnement marqué par la diversité des produits.....	437
B) Acheteurs et vendeurs des ventes mixtes : des profils souvent inconnus des autres enchères publiques .....	449

# 4<sup>e</sup> PARTIE : EXPLOITER LES CHEVAUX DE COURSE : DE L'ENTRAÎNEMENT AUX JOURNÉES DE COURSES SUR LES HIPPODROMES DE LA RÉGION 457

<b>CHAPITRE 10 : DU CHEVAL AU CHAMPION, PRÉPARATION ET ENTRAÎNEMENT DES CHEVAUX DE COURSE</b>	<b>459</b>
I) Écuries et propriétaires : un maillon central des sports hippiques .....	459
A) Statuts du propriétéariat et difficultés contemporaines.....	459
B) La Basse-Normandie, une région de propriétaires hippiques .....	464
II) Mener à bien une carrière hippique : le rôle décisif de l'entraînement .....	471
A) Entraîneurs et chevaux à l'entraînement .....	471
B) La Basse-Normandie : une région de premier plan pour l'entraînement des trotteurs.....	478
III) Personnels et pratiques de l'entraînement hippique.....	485
A) Les salariés des écuries de course.....	485
B) L'évolutions du salariat dans les écuries d'entraînement .....	489
C) L'entraînement des chevaux de course et les pratiques quotidiennes .....	493
D) Les mobilités des professionnels de l'entraînement.....	497
 <b>CHAPITRE 11 : LES COURSES, ABOUTISSEMENT ET SPECTACLE DE LA FILIÈRE HIPPIQUE</b>	 <b>505</b>
I) Organisation et cadre des sports hippiques.....	505
A) Mettre en place le spectacle des courses hippiques.....	505
B) Les hippodromes en Basse-Normandie : une place forte de l'hippisme .....	509
C) Le champ de courses : un territoire bien défini et très codifié.....	518
II) La Basse-Normandie : un théâtre de choix pour les courses hippiques.....	526
A) La Basse-Normandie et le déroulement des courses hippiques .....	526
B) Des réunions aux courses : le spectacle hippique en Basse-Normandie .....	537
C) Deauville : une vitrine pour la Basse-Normandie hippique .....	545
III) Les paris au cœur des courses hippiques .....	556
A) Évolution et fonctionnement des paris hippiques .....	556
B) Les paris hippiques : un enjeu économique majeur pour la filière hippique .....	560
 <b>CONCLUSION</b>	 <b>573</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>585</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>	<b>597</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX</b>	<b>603</b>



Normandie Université

## ***Univers et pratiques de la filière hippique en Basse-Normandie : une approche géographique***

**Résumé** : La Basse-Normandie est une terre depuis très longtemps réputée pour les chevaux, en particulier ceux destinés aux courses hippiques. La région se positionne comme un centre de l'activité hippique, depuis l'élevage dans les haras jusqu'aux courses qui se déroulent dans tout le pays ou sur les nombreux hippodromes situés dans les trois départements et dont certains sont particulièrement célèbres comme ceux de Deauville. Cette thèse a pour objectif de comprendre l'organisation d'une filière aux forts enjeux socio-économiques car beaucoup d'argent est présent dans l'hippisme et la filière offre des emplois nombreux dans des domaines très variés, en contact ou non avec l'animal. Notre angle d'approche décompose la filière en différentes étapes en allant du champ au champ de courses. Pour cela, il convient d'étudier l'élevage en lui-même autour des grands haras, les ventes de chevaux particulièrement dynamiques autour du pôle deauvillais, l'entraînement des futurs champions et bien évidemment les épreuves avec en arrière plan la question des paris. Notre thèse cherche donc à comprendre cet univers ainsi que les pratiques propres au monde des courses hippiques. Il s'agit d'un milieu relativement fermé, mais une meilleure connaissance permet de comprendre l'organisation et la structuration d'une filière particulièrement ancrée en Basse-Normandie. Cela se perçoit dans l'identité régionale, les paysages que sont les vastes prairies appartenant à des haras parfois séculaires et qui ont une véritable renommée internationale.

**Mots-clés** : géographie, filière hippique, élevage, hippodrome, galop, trot, Basse-Normandie.

---

## ***World and practicals of the horse industry in Basse-Normandie : a geographical approach***

**Abstract** : Basse Normandie has been for long a renowned land for horses, in particular those bred for racing. The region is a centre of horse activity, from breeding in stud farms to races that take place in the whole country or on numerous racecourses situated in the three departments, some of them are particularly famous, like those of Deauville. This thesis aims at understanding the organization of a sector with strong socioeconomic stakes because much money is invested in the horse industry, which offers numerous jobs in varied fields, whether it be in contact with the animal or not. Our angle of approach breaks down the industry in different stages, from the field to the race track. It is then proper to study the breeding in itself, through big stud farms, particularly dynamic horse sales in Deauville, the training of future champions and obviously, events with betting backgrounds. Our thesis seeks then to understand this world and the practices specific to the horse world. It is quite a closed world but a better knowledge allows us to understand the organization and the structure of an industry particularly well rooted in Basse-Normandie. This can be perceived in the regional identity, in landscapes made by vast meadows, some of them belonging to age-old horse studs, sometimes secular, and that are world famous.

**Keywords** : geography, horse industry, breeding, racecourse, gallop, trotting, Basse-Normandie.